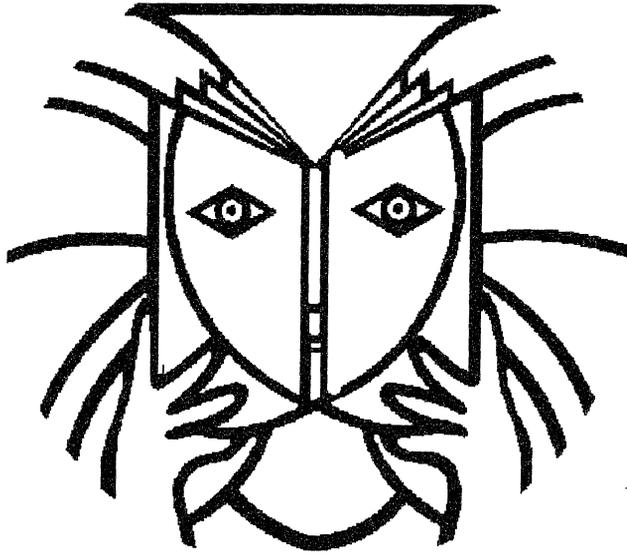




National Library
of Canada

Bibliothèque nationale
du Canada



Microfilmed 2001

for the

**OFFICIAL PUBLICATIONS
COLLECTION**

of the

**NATIONAL LIBRARY
OF CANADA**

OTTAWA

*Microfilmed by
the NATIONAL ARCHIVES
OF CANADA*

Microfilmé 2001

pour la

**COLLECTION
DES PUBLICATIONS
OFFICIELLES**

de la

**BIBLIOTHÈQUE
DU CANADA**

OTTAWA

*Microfilmé par
les ARCHIVES NATIONALES
DU CANADA*

Canada

DOCUMENTS DE LA SESSION

VOLUME 7

DEUXIÈME SESSION DU QUATRIÈME PARLEMENT

DU

CANADA

SESSION 1880

54398



VOLUME XIII.

IMPRIMÉS PAR MACLEAN, ROGER ET CIE., RUE WELLINGTON, OTTAWA

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION.

VOL. XIII.—SESSION 1880.

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

A	No.		No.
Agriculture, rapport du ministère de l'.....	10	Canaux, rapport sur les.....	110
Allard, Omer.....	157	do Welland.....	29
Amidon.....	132	do Williamsburgh.....	93
Annuités payées aux Sauvages.....	71	Cap du Nègre, Ile du.....	91
Anglo-médienne, Cie de Prêt.....	50	Cap Tourmente, N.-B.....	160
Approvisionnement, canal Welland.....	29	Cap Traverse, I.P.-E.....	160
Armstrong, accusations contre M.....	194	Capelan et New-Carlisle, relèvements de.....	117
Assurances, compagnies d' (licenciées).....	153	Carillon, digue et canal de.....	60
Assurances, états des.....	12	Carleton et New-Richmond, relèvements de.....	90
Auditeur-général, rapport de l'.....	5	Cautionnements et obligations.....	148
B		Chambre des Communes, dépenses de la. 64 et	64a
Baie Saint-Paul, relèvements de la.....	118	Charbon et coke importés.....	85
Baie Georgienne, embranchement de la.....	192	do pour ch. de fer du gouvernement.....	172
Baie d'Hudson, terres de la.....	138	Charbon admis en franchise.....	206
Banques.....	21	Charlevoix, tabac saisi dans.....	79
Baptêmes, mariages et sépultures.....	34	Chemins de fer, statistique des.....	42
Bassin de radoub, Kingston.....	115	Chem. de fer et can., rapport du ministère des	6
Bateaux à vapeur, inspection des.....	9	Citadelle, Québec.....	103
Battleford, ligne télégraphique de.....	33 et 203	Commerce et navigation.....	1
Beauharnois, canal.....	41 et 167	Commis et messagers surnuméraires.....	49
Belle Creek, I.P.E.....	94	Commissaires canadiens.....	104
Bibliothécaire, rapport du.....	14	Commissaires des Sauvages, N.-B.....	166
Blais, L. S.....	176	Commissaires des réserves des Sauvages, C.B.	71b
Bonaventure, brise-lames.....	178	Communication d'hiver avec l'I. P.-E.....	145
Brasserie à Battleford.....	78	Comptes publics.....	2
Brennan, Anse de, Guysborough.....	180	Colombie-Britann., causes instruites.....	188
Brise-lames, Pointe du Nègre.....	89	do pénitencier.....	152
do Ile de Pierre.....	45	do caisses d'épargne.....	135
do Havre des Trois Brasses.....	98	do l'hon. M. Trutch.....	133
do Grande Anse.....	142	Confits de réclamations, Manitoba.....	184
do Bonaventure.....	178	Conseiller privé, traitement attaché à la	charge de.....
Brosselt, Thomas.....	204		68
Budget, service public.....	2	Côteau-du-Lac, pont du.....	139
C		Coupes de bois, T.N.O.....	147
Caisse d'épargne de Sydney, C.B.....	144	Credit-Valley, chemin de fer de.....	137
Canada Central, chemin de fer du.....	173 et 208	Currie, J. G. et J. M., honoraires payés à.....	29a
Canada, Cie de Garantie du.....	134	D	
Canada et Nouv.-Brunswick, gouvernements..	80	Dépenses imprévues.....	15
do emprunts.....	75	Dépenses et crédit.....	39
do dépôts.....	31	Diabie, lae du, digue.....	187
do caisses d'épargne, C.B.....	135	Dorchester, pénitencier de.....	109
do statuts du, distribution des.....	25	Douanes, Toronto.....	74 et 196
Canadien du Pacifique, chemin de fer.....	19 et 123	Dragueur à vapeur <i>St. Lawrence</i>	119
Canaux, statistique des.....	3	Droits, remise de.....	32

E	No.	J	No.
Ecluse hydraulique	169	Intercolonial, chemin de fer, arrête-noix.....	54f
Effets publics	23	do do réparat. au matériel	54e
Emprunts, Canada.....	75	do do exploration à Saint-Joseph de Lévis.....	54a
Ecorce de pruche exportée.....	48	Instructeurs d'agriculture aux Sauvages.....	69
Entrepôt de vérification, Montréal.....	88	Instructions royales.....	51
Esquimaux, bassin de radoub.....	183	Intercolonial et de l'I.P.-E., chemins de fer.....	158
Espagne et la France, négociations avec l'.....	104	Intérieur, rapport du ministère de l'.....	4
Exploration géologique, Nouvelle-Ecosse.....	126	Inverness, comté d', garde-pêche.....	56
Exportations et importations.....	52	Irlande, secours.....	207
Expropriation de terrains au Manitoba...200 et	201		
Etablis. de pisciculture, Rapide des Femmes... 106	106a	K	
do do	106a	Japon, thé importé du.....	102
Etats-Unis, thé importé des.....	63	Jeddore, havre de.....	100
Etats-Unis, farine importée des.....	84		
Etats-Unis, blé importé des.....	83		
F			
Faillites, nombre de.....	113	Kaministiquia, relevé de la rivière.....	151
Falsification des substances alimentaires.....	3	Kingston, bassin de radoub.....	115
Fonds consolidé, recettes et dépenses.....	122		
Fonds de retraite..... 20 et	30b	L	
Fort-Garry.....	185	Lavoie, capitaine.....	27
Ferblanc, remise de droits sur le.....	108	Letellier de St. Just, l'hon. Luc.....	18
France et Espagne, négociations avec.....	104		
G			
Galt, Sir A. T.....	105	M	
Glendon, steamer.....	171	MacLean, Roger et Cie., réclamations de.....	43
Grain en entrepôt.....	57	Maîtres de poste, instructions aux.....	36
Grande Anse, brise-lames.....	142	Mandats du gouverneur général.....	16
Grande Rivière, passe-migratoire de la Chute de la.....	141	Manitoba, conflits de réclamations.....	184
Gouverneur général, mandats du.....	16	do expropriation de terrains..... 200 et	201
Grosse-Isle, nominations.....	202	do terres publiques.....	120
Grosse-Isle, terres arables.....	164	Marcus Smith, location, C.C.P.....	19g
Guysborough, New-Harbor.....	179	Marine et pêcheries, rapport.....	9
		McGinn, conducteur.....	150
		McNutt, phare de l'Île.....	82
		Messagers et commis, surnuméraires.....	49
H		Milice, rapport sur l'état de la.....	8
Haut commissaire.....	105	Mineral de fer exporté.....	174
Havre des Sauvages, Guysborough.....	182	Miramichi, rets sur la rivière.....	125
Havre de Montréal, commissaires du.....	177	Montréal, entrepôt de vérification.....	88
do Jeddore.....	100	do commissaires du havre.....	177
do Rondeau.....	47	do police riveraine.....	114
Homard, pêche du.....	81	Murray, canal.....	55
Honcraires payés à J. G. et J. M. Currie.....	29a		
Huile de charbon.....	162	N	
I		Navires, remise de droit sur matériaux de.....	77
Île de Pierre, brise-lames de l'.....	45	Négociations avec la France et l'Espagne.....	104
Île du P.-Edouard et indemnité des pêcheries. do	37	New-Carlisle et Capelan, relèvements de.....	117
do embranchement du chemin de fer.....	189	New Richmond et Carleton, relèvements de.....	90
do communication d'hiver.....	145	Northern Light, steamer.....	170
do taux de chemin de fer.....	159	Nord-Ouest, frontière d'Ontario.....	40
Immigration, documents sur l'.....	112	do police à cheval.....	195
Importations et exportations.....	52	do territoires, approvisionnements.....	67
Impressions confidentielles.....	72	Nouv.-Brunswick, commissaires des Sauvages.....	166
Ingénieur en chef, C.C.P., rapport de l'.....	54	do réclamations.....	80
Intercolonial, chemin de fer, employés du..... 54 et b	54d	Nouvelle-Ecosse, exploration géologique.....	126
do do accidents sur le.....	54e	do commissaires des Sauvages.....	165
do do paraneiges.....	54d		
do do billets gratuits.....	54g	O	
		Ontario, commission de la frontière d'.....	131
		do frontière nord-ouest.....	40

V		No.			No.
Vaux, Calvert, réclamation de.....	95	Wassall, M.....	146		
Vétérans de 1812-15.....	73	Welland, canal.....	29		
		Williamsburgh, canaux de	93		
W		No.	Y		
Wagons à houille, chargements des.....	28	York, factorerie de, droit d'importation.....	190		
Washington, traité de.....	111				

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION.

CLASSÉS PAR ORDRE NUMÉRIQUE ET EN VOLUMES.

MATIÈRES DU VOLUME No. 1.

- No. 1... COMMERCE ET NAVIGATION :—Tableaux du Commerce et de la Navigation du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1879.

MATIÈRES DU VOLUME No. 2.

- No. 2... COMPTES PUBLICS :—Pour l'exercice terminé le 30 juin 1879.
- BUDGET :—Des sommes nécessaires au service civil en Canada, pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1881.
- Budget supplémentaire des sommes nécessaires au service du Canada, pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1880.
- Budget supplémentaire des sommes nécessaires au service du Canada, pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1881.
- Autre budget supplémentaire des sommes nécessaires au service du Canada, pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1881.

MATIÈRES DU VOLUME No. 3.

- No. 3... REVENU DE L'INTÉRIEUR :—Rapports, états et statistique des revenus de l'intérieur du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1879.
- SUPPLÉMENT No. 1 :—Statistique de la navigation jusqu'à la fin de la saison de navigation de 1879.
- SUPPLÉMENT No. 2 :—Poids et mesures, 1879.
- SUPPLÉMENT No. 3 :—Falsification des substances alimentaires, 1879.
- No. 4... INTÉRIEUR :—Rapport du ministère, pour l'exercice terminé le 30 juin 1879.

MATIÈRES DU VOLUME No. 4.

- No. 5... AUDITEUR-GÉNÉRAL :—Rapport de l'auditeur-général sur les crédits ouverts pour l'exercice terminé le 30 juin 1879.
- No. 6... CHEMINS DE FER ET CANAUX :—Rapport du ministère, pour l'exercice terminé le 30 juin 1879.

MATIÈRES DU VOLUME No. 5.

- No. 7... MAÎTRE-GÉNÉRAL DES POSTES :—Rapport pour l'exercice terminé le 30 juin 1879.
- No. 8... MILICE :—Rapport sur l'état de la milice du Canada, pour l'exercice 1879.

MATIÈRES DU VOLUME No. 6.

- No. 9... MARINE ET PÊCHERIES :—Rapport du ministre, pour l'exercice terminé le 30 juin 1879.
- SUPPLÉMENT No. 1 :—Rapport du président du bureau d'inspection des bateaux à vapeur, des examinateurs des capitaines et seconds, etc., pour l'année de calendrier terminée le 31 décembre 1879.
- SUPPLÉMENT No. 2 :—Rapport du commissaire des pêcheries, pour l'année terminée le 31 décembre 1879.

MATIÈRES DU VOLUME No. 7.

- No. 10... AGRICULTURE :—Rapport du ministre de l'agriculture pour l'année 1879.
- RAPPORTS DES DÉLÉGUÉS DES FERMIERS ANGLAIS :—Annexe au rapport du ministre de l'agriculture.
- STATISTIQUE CRIMINELLE :—Annexe au rapport du ministre.

MATIÈRES DU VOLUME No. 8.

- No. 11... TRAVAUX PUBLICS :—Rapport du ministre, pour l'exercice terminé le 30 juin 1879.
- No. 12... ASSURANCES :—Etats des compagnies d'assurance contre l'incendie et maritimes, pour 1879.
- No. 13... SECRÉTAIRE D'ÉTAT DU CANADA :—Rapport pour l'année 1879.
- No. 14... BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT :—Rapport du bibliothécaire sur l'état de la bibliothèque.
- No. 15... DÉPENSES IMPRÉVUES :—Etat des déboursés portés au compte des dépenses imprévues, en vertu d'arrêtés du conseil, du 1er juillet à la date du rapport.
- No. 16... MANDATS DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL :—Etat des mandats spéciaux émis par le gouverneur général durant l'exercice 1879-80, sous l'autorité de l'acte 41 Vic., ch. 7, section 32.
- No. 17... PÉNITENCIERS :—Rapport du ministre de la justice sur les pénitenciers du Canada, pour l'année terminée le 30 juin 1879.

MATIÈRES DU VOLUME No. 9.

- No. 18... LETELLIER DE ST. JUST :—Arrêté de l'honorable Conseil Privé, daté le 25 juillet 1879, et énonçant la cause assignée pour la révocation de l'honorable Luc Letellier de St. Just de sa charge de lieutenant-gouverneur de la province de Québec.
- No. 18a... Documents additionnels concernant la révocation de l'honorable Luc Letellier de St. Just de la charge de lieutenant-gouverneur de la province de Québec.
- CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE :—Contrats passés entre les entrepreneurs ci-après désignés et Sa Majesté la reine Victoria au sujet du chemin de fer Canadien du Pacifique, savoir :
- No. 19... John Ryan, —pour les travaux d'excavation, de nivellement, de construction de ponts, de posage de la voie, de ballastage, d'érection de gares, etc., sur le chemin de fer de colonisation, vers le nord-ouest à partir de Winnipeg, Manitoba, environ 100 milles.
- No. 19a... Andrew Onderdonk, —pour les travaux d'excavation, de nivellement, de construction de ponts, de posage de la voie, de ballastage, etc., depuis Emory's Bar jusqu'à Boston Bar, Colombie-Britannique, environ 29 milles (section A).
- No. 19b... Ryan, Goodwin et Cie, —pour les travaux d'excavation, de nivellement, de ballastage, etc., entre Boston Bar et Lytton, Colombie-Britannique, à peu près 29 milles (section B).

- No. 19c. CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE—Andrew Onderdonk,—pour les travaux d'excavation, etc., entre Lytton et Junction Flat, à peu près 6 milles en amont du pont de Spence, sur la rivière Thompson, C.B., environ 28½ milles, (section C).
- No. 19d. Andrew Onderdonk,—pour les travaux d'excavation, de nivellement, de construction de ponts, de posage de la voie, de ballastage, etc., entre Junction Flat et Savona's Ferry, Colombie-Britannique, à peu près 40½ milles (section D).
- No. 19e. Miller, frères et Miller,—pour la fourniture de 700 tonnes de carvelles, dont 400 tonnes doivent être livrées à Fort-William, pour le chemin de fer Canadien du Pacifique.
- No. 19f. La compagnie dite "Dominion Bolt Co."—pour la fourniture de 35 tonnes d'éclisses, de boulons et d'écrous, à livrer à Fort-William, pour le chemin de fer Canadien du Pacifique.
- No. 19g. Correspondance relative à l'adjudication des contrats suivants pour la fourniture de 5,000 tonnes de rails d'acier, etc., savoir: La Cie de fer et d'acier de Cumberland-Ouest (responsabilité limitée),—1,000 tonnes; la Cie Barrow,—1,500 tonnes; la Cie dite "Ebbw Vale Co."—1,500 tonnes; et la Cie dite "Patent Nut and Bolt Co."—48 tonnes.
- No. 19h. Contrat passé avec R. Dickson pour la construction de gares, etc., etc., sur l'embranchement Pembina du chemin de fer Canadien du Pacifique.
- No. 19i. Contrat passé avec Guest et Cie., pour la fourniture de 10,000 tonnes de rails et d'une certaine quantité d'éclisses, etc.
- No. 19k. Réponse à adresse; Rapports présentés depuis le 1er mars 1879 relativement à toute partie de la route, ou de la route projetée du chemin de fer du Pacifique; aussi, les rapports d'exploration de toute partie du pays entre Fort-Pelly et l'Océan Pacifique, *via* la vallée de la rivière à la Paix, ou la Passe de la rivière aux Pins, avec copie de tous les arrêtés du Conseil relatifs à ces explorations ou au choix de la route du dit chemin de fer du Pacifique; et aussi copie de toute correspondance à ce sujet; aussi, copie de tous les rapports faits par le capitaine Brundage sur Port-Simpson, et sur la navigation de Dixon's Entrance.
- No. 19l. Contrat entre la Barrow Hæmatite Steel Co. (responsabilité limitée) et Sa Majesté la reine Victoria, pour la fourniture de 30,000 tonnes de rails d'acier, éclisses, carvelles et écrous, pour le chemin de fer Canadien du Pacifique.
- No. 19m. Réponse à adresse; Copie de toutes les annonces demandant des soumissions pour travaux sur le chemin de fer du Pacifique, depuis le mois de janvier 1879; et de toutes les soumissions reçues, donnant les noms des cautions, etc., ainsi que des arrêtés du Conseil et la correspondance non encore produits.
- No. 19n. Réponse supplémentaire à adresse; Copie de toutes les annonces demandant des soumissions pour travaux sur le chemin de fer du Pacifique, depuis le mois de janvier 1879; et de toutes les soumissions reçues, donnant les noms des cautions, etc., ainsi que des arrêtés du Conseil et la correspondance, non encore produits.
- No. 19o. Aussi réponse supplémentaire à adresse; Copie de toutes les annonces demandant des soumissions pour travaux sur le chemin de fer du Pacifique, depuis le mois de janvier 1879; et de toutes les soumissions reçues, donnant les noms des cautions, etc., ainsi que des arrêtés du Conseil et la correspondance, non encore produits.
- No. 19p. Réponse à adresse; Arrêtés du Conseil et correspondance qui ont conduit à l'ajournement ou à la cessation des travaux de construction sur l'embranchement du chemin de fer Canadien du Pacifique à la Baie Georgienne, etc.
- No. 19q. Réponse à ordre; Noms et salaires de toutes les personnes employées pendant l'année 1879, à titre d'ingénieurs ou de sous-ingénieurs sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, etc.

- No. 19p.. CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE :—Réponse à ordre ; Correspondance concernant l'inefficacité du télégraphe du chemin de fer Canadien du Pacifique et celle échangée avec les entrepreneurs au sujet du fonctionnement de la ligne ; aussi, état indiquant les deniers payés pour la construction de chaque section, etc. (*Pas imprimée*).
- No. 19q.. Réponse à ordre ; Mémoire dressé en 1879 par M. Marcus Smith, sur la localisation du chemin de fer Canadien du Pacifique.
- No. 19r.. Réponse à ordre ; Liste de tous les navires qui ont transporté des cargaisons au terminus du chemin de fer Canadien du Pacifique à Fort-William.
- No. 19s.. Contrat passé entre George Bowie et M. McNaughton et Sa Majesté, pour les travaux d'excavation, etc., sur la deuxième section de 100 milles du chemin de fer Canadien du Pacifique, à l'ouest de la rivière Rouge.
- No. 20.. RETRAITES :—Relevé des allocations et gratifications accordées en vertu de l'Acte 33 V. c. 4.
- No. 21... BANQUES :—Liste des actionnaires des différentes banques du Canada.

MATIÈRES DU VOLUME No. 10.

- No. 22... COMPAGNIE DE PLACEMENT NATIONALE :—Etat de la compagnie Canadienne de Placement La Nationale (à responsabilité limitée), dressé jusqu'au 31 décembre 1879. (*Pas imprimé.*)
- No. 23... EFFETS PUBLICS :—Réponse à ordre : Etat donnant le montant des obligations six pour cent payables en Canada, en circulation à la date du 1er février 1880.—(*Pas imprimé.*)
- No. 24... RECETTES ET DÉPENSES :—Réponse à ordre ; Etat donnant en détail les recettes et les dépenses du Canada pendant les six mois expirés le 1er janvier 1880, et le 1er janvier 1879, respectivement.
- No. 25... STATUTS :—Rapport officiel de la distribution des statuts du Canada. 42 Victoria, première session du quatrième parlement, 1879. (*Pas imprimé.*)
- No. 26... TRAITÉS DE COMMERCE ET DE NAVIGATION :—Réponse à adresse (Sénat) ; Traités de commerce et de navigation entre la Grande-Bretagne et les puissances étrangères, contenant la clause de "la nation la plus favorisée," indiquant l'époque à laquelle ces traités prendront fin, et mentionnant s'ils s'appliquent ou non aux colonies britanniques.
- No. 27... LAVOIE, CAPITAINE PIERRE :—Réponse à ordre ; Ordres donnés au capitaine Pierre Lavoie durant tout le temps qu'il a eu la charge du steamer *Rimouski*. (*Pas imprimée.*)
- No. 28... WAGONS À HOUILLE, CHARGEMENT :—Réponse à ordre ; Etat mensuel du nombre de wagons à houille notés au contrôle comme portant un trop fort chargement sur le chemin de fer du gouvernement dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, entre le 1er juillet 1878 et le 1er mars 1879 ; aussi état indiquant la quantité de charbon vendu par le gouvernement à ses employés et autres. (*Pas imprimée.*)
- No. 29... CANAL WELLAND :—Réponse à ordre ; Quantités et prix de tous les articles fournis pour le canal Welland depuis le 1er janvier 1871 jusqu'au 4 novembre 1878. (*Pas imprimée.*)
- No. 29a.. Réponse à ordre ; Pièces justificatives et autres documents se rapportant au paiement de tous honoraires, frais et comptes à James G. Currie et John M. Currie, en leur qualité de solliciteurs pour le canal Welland, depuis le 1er janvier 1877 jusqu'au 7 avril 1879. (*Pas imprimée.*)
- No. 29b.. Réponse à ordre ; Soumissions pour la fourniture du bois de charpente et de construction pour le canal Welland, présentées en réponse à l'annonce du 12 janvier 1880, spécifiant celle qui a été acceptée. (*Pas imprimée.*)
- No. 29c.. Réponse à adresse ; Soumissions reçues pour les sections 33 et 34 du canal Welland, et délais accordés pour opérer les cautionnements. (*Pas imprimée.*)

- No. 30... **POIDS ET MESURES** :—Réponse à ordre ; Recettes et dépenses en vertu de l'acte des poids et mesures, pendant les derniers six mois de 1879. (*Pas imprimée.*)
- No. 30a... Réponse à ordre ; Noms de tous les inspecteurs et sous-inspecteurs des poids et mesures nommés sous l'autorité de l'acte des poids et mesures maintenant en vigueur, qui ont subi un examen avant ou après leur nomination. (*Pas imprimée.*)
- No. 30b... Réponse à ordre ; Sommes versées au fonds des pensions de retraite par chacun des inspecteurs des poids et mesures, antérieurement au 1er octobre 1879. (*Pas imprimée.*)
- No. 30c... Réponse à ordre ; Sous-inspecteurs des poids et mesures révoqués depuis le 1er juillet 1879, et personnes nommées à la charge d'inspecteur ou de sous-inspecteur des poids et mesures depuis cette date. (*Pas imprimée.*)
- No. 31... **DÉPÔTS DU GOUVERNEMENT** :—Réponse à ordre ; Etat des diverses sommes d'argent déposées au crédit du Canada, ainsi qu'une liste des différentes banques dans lesquelles ces dépôts ont été faits ; et état de toutes les sommes déposées entre les mains des agents du Canada, ou de toutes autres personnes en Angleterre, à la date du 1er décembre 1879, et du 1er février 1880, indiquant le taux d'intérêt alors payable dans chaque cas.
- No. 32... **RÉDUCTION DE DROITS** :—Réponse à adresse ; Ordres en Conseil ou de département, relatifs à une réduction des droits imposés sur les marchandises, l'outillage ou les matériaux à l'usage des entrepreneurs, du 1er janvier 1874 au 1er janvier 1879.
- No. 33... **TÉLÉGRAPHE DE SELKIRK À BATTLEFORD** :—Réponse à ordre ; Contrats pour l'entretien de la ligne télégraphique entre Selkirk et Battleford, etc. (*Pas imprimée.*)
- No. 34... **BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES** :—Relevés généraux des baptêmes, mariages et sépultures dans certains districts de la province de Québec, pendant l'année 1879.
- No. 35... **SYNDIC OFFICIEL DE SHELburne** :—Réponse à ordre ; Requêtes adressées au gouvernement pendant les années 1877-78 et 1879, par le syndic officiel du district de Shelburne, Nouvelle-Ecosse, au sujet de sa démission, avec les réponses à ces lettres. (*Pas imprimée.*)
- No. 36... **MAÎTRES DE POSTE** :—Réponse à adresse ; Instructions adressées aux maîtres de poste des cités, villes et villages, par le maître-général des postes, sous l'autorité de la section 39 de l'acte 38 Victoria, chapitre 7, concernant les articles frappés de droits qui sont expédiés par la poste en Canada. (*Pas imprimée.*)
- No. 37... **INDEMNITÉ DES PÊCHERIES, I. P. -E.** :—Réponse à adresse ; Documents et correspondance échangés entre le gouvernement de l'Île du Prince-Edouard et celui du Canada depuis le 24 mars 1879 jusqu'à date, concernant la part d'indemnité des pêcheries que réclame l'Île du Prince-Edouard. (*Pas imprimée.*)
- No. 37a... Documents soumis au Sénat relatifs à la correspondance entre le gouvernement fédéral et le gouvernement et certains marchands de l'Île du Prince-Edouard, au sujet de leurs réclamations pour une certaine partie de la somme accordée par la sentence arbitrale des pêcheries.
- No. 38... **REMISE DE DROITS** :—Réponse à ordre ; Etat indiquant quelle remise de droits a été faite sur les articles manufacturés en Canada en 1879 et qui ont été exportés. (*Imprimée pour distribution seulement.*)
- No. 39... **DÉPENSES ET CRÉDITS** :—Réponse à ordre ; Etat indiquant —
1. Le résumé des dépenses comparées à l'estimé budgétaire pour l'exercice 1878-79.
 2. Les items auxquels il n'a pas été pourvu, pour la même période.
 3. Les balances de crédits périmées, pour la même période.
 4. Les balances reportées, pour la même période.
 5. Les résumés généraux de la dépense, pour la même période.
- No. 40... **FRONTIÈRES D'ONTARIO** :—Réponse à adresse ; Décision des arbitres concernant la frontière nord-ouest d'Ontario, et documents et pièces ayant rapport à cette frontière. (*Pas imprimée.*)
- No. 40a... Réponse supplémentaire à adresse ; Décision des arbitres concernant la frontière nord-ouest d'Ontario, et documents et pièces ayant rapport à cette frontière. (*Pas imprimée.*)

- No. 41... CANAL DE BEAUHARNOIS :—Réponse à ordre ; Documents, rapports d'ingénieurs, etc., se rapportant au choix du tracé et à la construction du canal de Beauharnois. (*Pas imprimée*).
- No. 42... STATISTIQUE DES CHEMINS DE FER :—Rapports statistiques des chemins de fer du Canada et états du capital, du trafic et des frais d'exploitation des chemins de fer du Canada, pour l'année expirée le 30 juin 1879.
- No. 43... RÉCLAMATIONS DE MACLEAN, ROGER ET CIE :—Réponse à ordre ; Réclamations faites par MM. McLean, Rogers et Cie, contre le gouvernement pour dommages causés par la violation de leur contrat pour les impressions publiques.
- No. 44... HAVRE DE REFUGE DE TWO-CREEKS :—Réponse à ordre ; Rapports officiels et plans des relevés faits par ordre du gouvernement canadien, relativement à l'amélioration du havre de *Two Creeks*, dans le comté de Kent, Ont., et à la construction d'un port de refuge pour les navires à cet endroit. (*Pas imprimée*.)
- No. 45... BRISE-LAMES DE L'ÎLE DE PIERRE :—Réponse à ordre ; Rapport des ingénieurs relativement à la requête demandant la construction d'un brise-lames ou d'un port de refuge à l'île de Pierre, comté de Shelburne, N.-E. (*Pas imprimée*.)
- No. 46... QUAI DE TROIS-PISTOLES :—Réponse à ordre ; Rapport de l'ingénieur qui a fait les relevements à Trois-Pistoles, dans le comté de Témiscouata, en vue d'y ériger un quai. (*Pas imprimée*.)
- No. 47... HAVRE DE RONDEAU :—Réponse à ordre ; Rapports officiels, à dater du 1er janvier, concernant la réparation du havre de refuge à Rondeau, et l'érection d'une ligne télégraphique se rendant à ce point. (*Pas imprimée*.)
- No. 48... ÉCORCE DE PRUCHE :—Réponse à ordre ; Quantité de cordes d'écorce de pruche exportée aux États-Unis pendant les dix dernières années expirées le premier janvier dernier. (*Pas imprimée*.)
- No. 49... COMMIS SURNUMÉRAIRES ET MESSAGERS :—Réponse à adresse (Séat) ; Noms et dates de la nomination de tous les commis et messagers surnuméraires qui étaient employés dans les divers départements du service public le 10 octobre dernier, etc.
- No. 50... COMPAGNIE DE PRÊTS ANGLO-CANADIENNE :—Etat des affaires et liste des actionnaires de la Compagnie de Prêt et de Placement Britannique Canadienne (à responsabilité limitée), à la date du 31 décembre 1879. (*Pas imprimée*.)
- No. 51... INSTRUCTIONS ROYALES :—Réponse à adresse ; Correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et celui du Royaume-Uni au sujet des instructions royales, antérieurement au 5 octobre 1878. (*Pas imprimée*.)
- No. 52... EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS :—Réponse à ordre ; Etat détaillé des importations et exportations du Canada pendant les six mois expirés le 1er janvier 1880 et le 1er janvier 1879, respectivement.
- No. 53... PRINCE ARTHUR'S LANDING :—Réponse à ordre ; Correspondance et documents concernant un chemin de fer projeté entre Prince Arthur's Landing et le chemin de fer Canadien du Pacifique, à ou près l'emplacement de ville de Fort-William, et la route que l'on se propose de suivre sur les terres du gouvernement à cet effet. (*Pas imprimée*.)
- No. 54... CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL :—Réponse à ordre ; Etat indiquant le nombre d'hommes employés le 1er octobre 1878, le 1er décembre 1878 et le 1er février 1880, dans les ateliers du chemin de fer Intercolonial à Moncton, N.-B., à Campbellton, N.-B., Richmond, N.-E., et dans les ateliers dans la province de Québec. (*Imprimée pour distribution seulement*.)
- No. 54a. Réponse à adresse ; Rapport de l'exploration faite en 1879 par ordre du gouvernement, en vue de la construction d'un embranchement du chemin de fer Intercolonial pour relier Saint-Michel ou Saint-Charles à Saint-Joseph-de-Lévis. (*Pas imprimée*.)
- No. 54b. Réponse à ordre ; Nombre des employés sur la partie du chemin de fer Intercolonial entre la Rivière-du-Loup et la Chaudière, leurs appointements et leur nationalité. (*Pas imprimée*.)
- No. 54c. Réponse à ordre :—Etat indiquant quelles locomotives et autre matériel roulant attendaient des réparations dans les ateliers du chemin de fer Intercolonial le 1er février 1880. (*Pas imprimée*.)

- No. 54d.. Réponse à ordre ; Noms des ouvriers qui ont été employés à travailler à la construction des paraneiges, etc., sur la section de l'Intercolonial depuis Lévis jusqu'à la Rivière-du-Loup. (*Pas imprimée.*)
- No. 54e.. Réponse à ordre ; Etat mentionnant le nombre d'accidents arrivés sur l'Intercolonial depuis le 1er janvier dernier. (*Pas imprimée.*)
- No. 54f.. Réponse à adresse ; Sommes payées pour les arrête-noix en usage sur le chemin de fer Intercolonial, et les noms des personnes auxquelles ces sommes ont été payées ; les deniers payés pour placer ces arrête-noix sur les rails, etc. (*Pas imprimée.*)
- No. 54g Réponse à ordre ; Nombre de billets de passage gratuits sur l'Intercolonial et ses embranchements donnés pendant les années 1878 et 1879, et les noms des personnes auxquelles ces billets ont été donnés. (*Pas imprimée.*)
- No. 55... CANAL MURRAY :—Réponse à ordre ; Rapports faits, depuis 1878, par les ingénieurs du ministère des chemins de fer et des canaux, sur le canal Murray ; et aussi de toutes les autres études faites en aucun temps au sujet du canal qui n'ont pas encore été mises devant le Parlement. (*Pas imprimée.*)
- No. 56... GARDE-PÊCHE DU COMTÉ D'INVERNESS :—Réponse à ordre ; Nombre de surveillants de pêcheries et de garde-pêche qui ont été destitués ou nommés, dans le comté d'Inverness, pendant l'année 1879, et leurs noms. (*Pas imprimée.*)
- No. 57... GRAIN EN ENTREPOT :—Réponse à adresse ; Règlements, etc., concernant l'importation en entrepôt du grain de toute sorte, et quantités des différentes espèces de grain ainsi importé.
- No. 58... PEaux VERTES :—Réponse à ordre ; Valeur des peaux vertes importées en Canada pendant les dix dernières années expirées le premier janvier dernier. (*Pas imprimée.*)
- No. 59... RIVIÈRE TRENT :—Réponse à adresse ; Arrêtés du Conseil rendus depuis le 1er mai dernier concernant les travaux relatifs à la navigation et à la canalisation de la rivière Trent ; aussi rapports de D. Stark, éc., ingénieur civil, sur ses explorations et études. (*Imprimées pour distribution seulement.*)
- No. 60... CANAL ET DIGUE DE CARILLON :—Réponse à adresse ; Soumissions reçues en 1878, et postérieurement, pour les travaux du canal et de la digue de Carillon ; aussi, arrêtés du Conseil adjugeant les contrats pour ces travaux, etc.
- No. 61... HAVRE DE PORT-STANLEY :—Réponse à ordre ; Etats se rapportant à la perception et à la dépense des revenus du havre de Port Stanley. (*Pas imprimée.*)
- No. 62... SUCRE :—Réponse à ordre ; Etat de la quantité de sucre reçue aux principaux ports d'entrée du Canada, pendant les six mois expirés le 1er janvier 1880 et le 1er janvier 1879, respectivement.
- No. 63... THÉ IMPORTÉ DES ETATS-UNIS :—Réponse à ordre ; Quantités de thé importés des Etats-Unis dans chacune des provinces du Canada depuis le 14 mars 1879 jusqu'au 1er février 1880, sur lesquels un droit additionnel de 10 pour cent a été perçu.
- No. 64... CHAMBRE DES COMMUNES :—Réponse à ordre ; Etat détaillé des dépenses portées au compte des dépenses imprévues, et se montant au chiffre de \$2,282, tel que mentionné dans le bilan du comptable de la Chambre des Communes pour l'année expirée le 31 juin 1879. (*Pas imprimée.*)
- No. 64a.. Réponse à ordre ; Etat détaillé des dépenses inscrites sous le titre "Divers," et atteignant le chiffre de \$5,527.33, dans le compte des recettes et dépenses du comptable de la Chambre des Communes, pour l'année expirée le 30 juin 1879. (*Pas imprimée.*)
- No. 65... INSTRUCTEURS DES SAUVAGES :—Réponse à adresse ; Arrêtés du Conseil nommant des instructeurs pour les Sauvages dans les territoires du Canada.
- No. 66... LE SAINT-JOSEPH :—Réponse à ordre ; Produit des ventes de terrains sur l'île Saint-Joseph, jusqu'au 1er juillet 1867. (*Pas imprimée.*)
- No. 67... APPROVISIONNEMENTS DE LA POLICE A CHEVAL :—Réponse à ordre ; Noms de tous les fournisseurs qui ont fourni du bétail et de la viande de boucherie à la police à cheval et au département des Sauvages au Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest, etc. (*Pas imprimée.*)

- No. 68... **CONSEILLER PRIVÉ** :—Réponse à ordre ; Traitement attaché à la charge de membre de l'Exécutif ou du Conseil Privé dans l'année 1841, etc. (*Pas imprimée.*)
- No. 69... **INSTRUCTEURS AGRICOLES DES SAUVAGES** :—Réponse à ordre ; Nombre d'instructeurs et d'aide-instructeurs nommés pour enseigner l'agriculture aux Sauvages ; montant dépensé pour leurs frais de route et pour l'outillage, etc.
- No. 70... **ANNUITÉS AUX SAUVAGES** :—Réponse à ordre ; Epoque fixée pour le paiement de l'annuité des Sauvages, l'an dernier, en vertu du traité no. 7 ; la date à laquelle ce paiement a été fait, etc.
- No. 71... **ANNUITÉS AUX SAUVAGES** :—Réponse à ordre ; Etat mentionnant les époques fixées pour le paiement des annuités en vertu des traités nos 4 et 6, pendant l'année courante ; l'époque à laquelle le paiement en a été fait, le montant payé pour fret, etc.
- No. 71a. Réponse à ordre ; Instructions données au surintendant des Sauvages, à l'inspecteur des instructeurs nommés pour enseigner l'agriculture aux Sauvages, et à tous les agents des Sauvages dans les territoires du Nord-Ouest, relativement à l'achat d'approvisionnements. (*Pas imprimée.*)
- No. 71b. Réponse à adresse ; Correspondance, etc., concernant la réorganisation du département des Sauvages dans la Colombie-Britannique, au sujet de la charge de commissaire des réserves des Sauvages dans cette province. (*Pas imprimée.*)
- No. 72... **IMPRESSIONS CONFIDENTIELLES** :—Réponse à ordre ; Sommes dépensées pour impressions confidentielles pendant les exercices 1877-78 et 1878-79, et les derniers six mois de 1879. (*Pas imprimée.*)
- No. 72a. Réponse supplémentaire à ordre ; Sommes dépensées pour impressions confidentielles pendant les exercices 1877-78, et 1878-79, et les derniers six mois de 1879. (*Pas imprimée.*)
- No. 73... **VÉTÉRANS DE 1812** :—Réponse à ordre ; Etat indiquant combien de vétérans ont participé au crédit voté par la législature en faveur des vétérans de 1812-15 pour l'année courante, et donnant le nombre des décès connus. (*Pas imprimée.*)
- No. 74... **DOUANE DE TORONTO** :—Réponse à adresse ; Chiffre des détournements commis dans la douane de Toronto, avec tous les rapports et autres documents à ce sujet. (*Pas imprimée.*)
- No. 75... **EMPRUNTS CANADIENS** :—Réponse à ordre ; Conditions du dernier emprunt de £3,000,000 stg., négocié à Londres, le prospectus et la formule des soumissions, etc.
- No. 76... **PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL** :—Réponse à adresse (Sénat) ; Rapport de J. G. Moylan, inspecteur des pénitenciers, sur les plaintes de certains officiers du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, contre les médecins du dit établissement.
- No. 76a. Réponse à adresse (Sénat) ; Rapport des commissaires nommés le 19 juillet dernier pour instituer une enquête et faire rapport sur la condition et l'administration du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.
- No. 77... **REMISE DES DROITS SUR MATÉRIAUX DE NAVIRES** : Réponse à Adresse ; Arrêtés du Conseil, réglemens et correspondance échangés entre toute personne et le gouvernement depuis la dernière session du Parlement relativement au remboursement de droits promis sur les matériaux servant à la construction des navires ; aussi un état indiquant le nom de tous ceux qui l'ont demandé. (*Pas imprimée.*)
- No. 78... **BRASSERIE À BATTLEFORD** :—Réponse à adresse ; Correspondance échangée entre le gouvernement et le lieutenant-gouverneur des territoires du Nord-Ouest et toute autre personne, au sujet de l'établissement d'une brasserie à Battleford, dans le Nord-Ouest, pour la fabrication de la bière. (*Pas imprimée.*)
- No. 79... **TABAC, COMTÉ DE CHARLEVOIX** :—Réponse à ordre ; Quantité de tabac saisi dans le comté de Charlevoix, depuis le 1er janvier 1877 jusqu'au 1er janvier 1880. (*Pas imprimée.*)
- No. 80... **RÉCLAMATIONS DU NOUVEAU-BRUNSWICK** :— Réponse à adresse ; Correspondance échangée entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick et celui du Canada concernant certaines réclamations présentées par le premier contre les autorités fédérales depuis le 1er mars 1879. (*Pas imprimée.*)

- No. 81... PÊCHE DU HOMARD :—Réponse à ordre ; Requêtes adressées au département de la marine et des pêcheries, et correspondance échangée avec ce département au sujet de l'arrêté du Conseil réglementant la pêche du homard dans les provinces maritimes.
- No. 82... PHARE DE L'ÎLE McNUTT :—Réponse à ordre ; Etat détaillé de la dépense encourue pendant les années 1878 et 1879 pour réparer le phare et ériger de nouveaux bâtiments au phare de l'île McNutt, dans le port de Shelburne, Nouvelle-Ecosse ; et état semblable des dépenses encourues pendant ces mêmes années au phare du cap de Sable, dans le même comté. (*Pas imprimée.*)
- No. 83... BLÉ, ETC., DES ETATS-UNIS :—Réponse à ordre ; Etat indiquant la quantité de blé, d'avoine, de pois, d'orge et de maïs importées des Etats-Unis, du 15 mars 1879 au 1er février 1880 ; ainsi que les droits perçus sur chaque espèce de grains, et la quantité de blé et d'avoine en entrepôt le 1er janvier 1880.
- No. 84... FARINE IMPORTÉE :—Réponse à ordre ; Quantités de farine de blé, de seigle, d'avoine et de maïs, et de blé, orge, maïs et avoine importés dans chacune des provinces (à l'exception de la Colombie-Britannique) depuis le 14 mars 1879 jusqu'au 1er février 1880, et les droits perçus sur ces articles.
- No. 85... HOUILLE ET COKE IMPORTÉS :—Réponse à ordre ; Quantités de houille et de coke (distinguant les deux espèces) importés dans chaque province du Canada (à l'exception de la Colombie-Britannique) depuis le 14 mars 1879 jusqu'au 1er février 1880, et les droits perçus sur ces articles.
- No. 86... SEL IMPORTÉ :—Réponse à ordre ; Etat indiquant la quantité de sel importée de l'étranger en Canada, du 1er juillet 1879 au 1er février 1880.
- No. 87... HAVRE DE PORT-STANLEY :—Réponse à ordre ; Rapports faits par la compagnie de chemin de fer Grand Occidental au sujet des droits de péage et autres recettes provenant du havre de Port-Stanley. (*Pas imprimée.*)
- No. 88... ENTREPÔT DE VÉRIFICATION, MONTRÉAL :—Réponse à ordre ; Etat détaillé de toutes les sommes payées en sus des contrats pour la construction de l'entrepôt de vérification de Montréal. (*Pas imprimée.*)
- No. 89... BRISE-LAMES DE NEGRO POINT :—Réponse à ordre ; Sommes dépensées pour réparations faites au brise-lames de Negro Point, à Saint-Jean, depuis les dommages causés dans l'automne de 1878. (*Pas imprimée.*)
- No. 90... RELÈVEMENTS À CARLETON ET NEW-RICHMOND :—Réponse à adresse ; Rapport de l'ingénieur qui a fait les relèvements à Carleton et à New-Richmond, dans le comté de Bonaventure, en vue d'y ériger des quais. (*Pas imprimée.*)
- No. 91... ÎLE DU CAP DU NÈGRE :—Réponse à adresse ; Requêtes et correspondance demandant au gouvernement d'ouvrir un crédit pour l'amélioration de la plage et la protection du havre de l'île du Cap du Nègre, dans le comté de Shelburne, et rapport de l'ingénieur envoyé dans cette localité en 1879 par le ministre des travaux publics. (*Pas imprimée.*)
- No. 92... CHEMIN DE FER DE QUÉBEC, MONTRÉAL, OTTAWA ET OCCIDENTAL :—Réponse à adresse ; Correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et celui de la province de Québec, concernant l'acquisition par l'administration fédérale du chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental. (*Pas imprimée.*)
- No. 93... CANAUX DE WILLIAMSBURGH :—Réponse à ordre ; Profondeur de l'eau sur les buses de chaque écluse des canaux de Williamsburgh, durant la saison de navigation des six dernières années ; nombre des navires ou bateaux à vapeur qui ont été détenus dans ces canaux chaque année, pendant la même période, par suite de l'insuffisance d'eau dans les canaux, et durée de leur détention ; aussi toute correspondance à ce sujet. (*Pas imprimée.*)
- No. 94... BELLE-CREEK, I.-P.-E. :—Réponse à adresse ; Etudes, rapports d'ingénieurs, etc., se rapportant à certains projets d'amélioration à l'embouchure de Belle-Creek, comté de Queen, I. P.-E. (*Pas imprimée.*)
- No. 95... VAUX, CALVERT :—Réponse à ordre ; Plans, correspondance, etc., concernant la réclamation non payée de Calvert Vaux pour services rendus au sujet des terrains situés en face des édifices du Parlement. (*Pas imprimée.*)
- No. 96... LAC PORTER :—Réponse à ordre ; Rapport de l'ingénieur chargé par le gouvernement de l'examen d'une requête ayant pour objet l'ouverture d'une passe entre le lac Porter et la mer. (*Pas imprimée.*)

- No. 97... RELÈVEMENTS DANS L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD:—Ordre de la Chambre; Rapports des relevés hydrographiques faits par les ingénieurs à Fifteen Point, Baie d'Egmont, Étang de Skinner et Killare, dans le comté de Prince, Ile du Prince-Édouard, pendant l'été de 1879. (*Pas imprimé.*)
- No. 98... HAVRE DE TROIS-BRASSES:—Réponse à ordre; Rapport de l'ingénieur chargé par le gouvernement de l'examen d'une requête ayant pour objet le prolongement du brise-lames commencé en 1878, au havre de Three Fathom. (*Pas imprimée.*)
- No. 99... REMORQUEUR "SULTAN":—Réponse à ordre; Correspondance au sujet du contrat adjugé aux propriétaires du remorqueur *Sultan*, de Miramichi, pendant la saison dernière, pour exécuter certains travaux du gouvernement. (*Pas imprimée.*)
- No. 100... HAVRE DE JEDDORE:—Réponse à ordre; Rapport de l'ingénieur chargé par le gouvernement de l'examen d'une requête ayant pour objet le dragage d'un chenal dans le havre de Jeddore, dans le comté d'Halifax. (*Pas imprimé.*)
- No. 101... RELÈVEMENTS DE LA PETITE-RIVIÈRE:—Réponse à ordre; Relevés hydrographiques faits à la Petite-Rivière, dans le comté de Lunenburg, N.-E., en vue de la construction projetée d'un brise-lames à cet endroit. (*Pas imprimée.*)
- No. 102... THÉ DU JAPON ET DE LA CHINE:—Réponse à ordre; Relevé de tous les bâtiments portant des cargaisons de thé, provenant de la Chine ou du Japon, entrés dans aucun port du Canada, ou dans aucun port des États-Unis, en transit pour le Canada; et quantité du thé ainsi importée.
- No. 103... CITADELLE DE QUÉBEC:—Réponse à adresse; Correspondance en la possession du gouvernement, concernant la falaise dangereuse de la rue Champlain, sur le terrain de la citadelle, à Québec. (*Pas imprimée.*)
- No. 104... COMMISSAIRES CANADIENS EN FRANCE ET EN ESPAGNE.—Réponse à adresse; Instructions données aux commissaires canadiens au sujet des négociations avec la France et l'Espagne; et toute la correspondance échangée à ce sujet avec le gouvernement impérial; aussi, état détaillé des différentes sommes d'argent payées aux commissaires canadiens ou autres, à propos de ces négociations, ainsi que les noms de ceux à qui elles ont été payées, et la nature des services rendus; aussi tous les rapports faits par ces commissaires.
- No. 105... GALT, SIR A. T.:—Correspondance échangée entre le gouvernement impérial et celui du Canada, au sujet de la nomination de sir A. T. Galt en qualité de haut commissaire chargé de représenter le Canada en Angleterre, et devant résider à Londres.
- No. 106... SAUMON, RAPIDE DES FEMMES:—Réponse à ordre; Coût de l'établissement pour la reproduction du saumon, au rapide des Femmes, N.-B. (*Pas imprimée.*)
- No. 106a Réponse à ordre; Soumissions reçues par S. Wilmot, écr., au sujet de la construction de l'établissement pour la reproduction du saumon au rapide des Femmes. (*Pas imprimée.*)
- No. 107... SIFFLET DE BRUME DE SHELBURNE:—Réponse à ordre; Correspondance et requêtes demandant l'érection d'un sifflet de brume à l'entrée du havre de Shelburne, N.-E. (*Pas imprimée.*)
- No. 108... FERBLANC, REMISE DE DROITS:—Réponse à ordre; Correspondance échangée entre Isaac H. Mathers, d'Halifax, N.-E., et le gouvernement au sujet de la remise de droits sur le ferblanc employé pour la confection des boîtes pour conserves de homard.
- No. 109... PÉNITENCIER DE DORCHESTER, N.-B.:—Réponse à adresse (Sénat); Etat détaillé de la dépense, jusqu'au 31 décembre 1879, pour la construction du nouveau pénitencier de Dorchester, Nouveau-Brunswick.
- No. 110... CANAUX:—Rapport de l'ingénieur en chef des canaux, en date du 16 février 1880. (*Pas réimprimé dans les documents de la Session.*)
- No. 111... TRAITÉ DE WASHINGTON:—Réponse à adresse (Sénat); Correspondance échangée entre le gouvernement du Canada, le gouvernement des États-Unis, et le gouvernement impérial de Sa Majesté, au sujet de l'application à la province de la Colombie-Britannique de cette partie du traité de Washington qui est contenue dans le 21^e article de ce traité.

- No. 112.. BROCHURES SUR L'IMMIGRATION :—Réponse à ordre ; Etat détaillé de tous livres, brochures ou autres publications mis en circulation, ou commandés depuis le 1er janvier 1875, pour les fins de l'immigration, par le ministère de l'agriculture, celui de l'Intérieur, ou tout autre ministère s'occupant d'immigration ou de colonisation.
- No. 113.. FAILLITES :—Réponse à ordre ; Nombre de faillites dans les différentes provinces et dans toute la Confédération, pendant les années 1878 et 1879 respectivement, etc.
- No. 114.. POLICE RIVERAINE DE MONTRÉAL :—Réponse à adresse ; Commission nommant le chef actuel de la police riveraine à Montréal ; aussi, rapport constatant le nombre d'officiers agissant sous ce chef, ainsi que le nombre des hommes composant toute la force et le compte détaillé des dépenses de ce corps. (*Pas imprimée.*)

—————

MATIERES DU VOLUME No. 11.

- No. 115.. BASSIN DE RADOUB DE KINGSTON :—Réponse à ordre ; Rapports faits par les ingénieurs du gouvernement, et correspondance concernant la construction d'un bassin de radoub à Kingston. (*Pas imprimée.*)
- No. 116.. RIVIÈRE YAMASKA, RELÈVEMENTS :—Réponse à ordre ; Rapport de l'ingénieur qui a fait, en 1878, des relèvements dans le but de rendre la rivière navigable. (*Pas imprimée.*)
- No. 117.. RELÈVEMENTS À CAPELAN ET NEW CARLISLE :—Réponse à ordre ; Rapport de l'ingénieur qui a fait les relèvements à Capelan et à New Carlisle, dans la baie des Chaleurs, en vue d'y ériger des quais ou brise-lames. (*Pas imprimé.*)
- No. 118.. RELÈVEMENT DE LA BAIE SAINT-PAUL :—Ordre ; Rapport de l'ingénieur qui a fait des relèvements à la Baie Saint-Paul, comté de Charlevoix, aux fins d'y ériger un quai. (*Pas imprimé.*)
- No. 119.. DRAGUEUR "ST. LAWRENCE" :—Réponse à ordre ; Comptes du cure-môle à vapeur le *Saint-Laurent*, pendant qu'il était employé à Miramichi durant les années 1878 et 1879. (*Pas imprimée.*)
- No. 120.. TERRES PUBLIQUES, MANITOBA :—Réponse à ordre ; Nombre d'acres de terres publiques vendues dans le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest, pendant l'année 1879, etc. (*Pas imprimée.*)
- No. 121.. SYNDICS OFFICIELS :—Réponse à ordre ; Etat indiquant les noms, le domicile, l'occupation et la date de nomination de tous les syndics officiels nommés entre le 8 avril 1875 et le 18 octobre 1878, et entre le 18 octobre 1878 et le 16 février 1880. (*Pas imprimée.*)
- No. 122.. RECETTES ET DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE FONDS CONSOLIDÉ :—Réponse à ordre ; Etat indiquant les recettes et les dépenses imputables sur le fonds consolidé pendant les sept mois expirés le 1er février 1879 ; et aussi pendant les huit mois expirés le 1er mars 1880. (*Pas imprimée.*)
- No. 123.. INGÉNIEUR EN CHEF, C.F.P. —Rapport de l'ingénieur en chef du chemin de fer Canadien du Pacifique, en date du 8 avril 1880.
- No. 124.. BUREAU DE POSTE DE STRATFORD :—Réponse à adresse ; Correspondance échangée entre le gouvernement et la corporation de la ville de Stratford concernant la proposition émise par la corporation de faire don d'un emplacement pour y ériger un bureau de poste. (*Pas imprimée.*)
- No. 125.. FILETS SUR LA RIVIÈRE MIRAMICHI :—Réponse à ordre ; Nombre de filets saisis sur la rivière Miramichi et ses affluents pendant l'année 1879. (*Pas imprimée.*)
- No. 126.. EXPLORATION GÉOLOGIQUE DANS LA NOUVELLE-ÉCOSSE :—Réponse à ordre ; Correspondance adressée au ministère de l'intérieur, demandant une exploration géologique des comtés de Shelburne, Queen et Lunenburg, dans la Nouvelle-Écosse. (*Pas imprimée.*)
- No. 127.. TRAITÉS AVEC LES SAUVAGES :—Réponse à adresse : Arrêté du Conseil approuvant les traités faits avec les tribus indiennes aux forts Carlton et Pitt, pendant l'année 1876, etc. (*Pas imprimée.*)

- No. 128. TRAITÉ No. 1, MANITOBA:—Réponse à adresse; Dépêches des lieutenants-gouverneurs du Manitoba concernant la réserve promise en vertu des clauses du traité n° 1, touchant la réserve que ce traité stipule devoir être assignée à la bande de Sauvages du Manitoba, dont la Plume-Jaune était le chef. (*Pas imprimée.*)
- No. 129. CHEMIN DE FER DU LAC SAINT-JEAN:—Réponse à adresse; Documents et correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et les directeurs de la compagnie du chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean.
- No. 130. PONT PRÈS DE COTEAU-DU-LAC:—Réponse à adresse; Rapports de C. S. Gzowski, écr., ou d'autres ingénieurs, relatifs à la construction d'un pont sur le fleuve Saint-Laurent près de Côteau-du-Lac.
- No. 131. COMMISSION DES FRONTIÈRES D'ONTARIO:—Réponse à ordre; Etat détaillé des sommes payées à des procureurs et conseils pour services professionnels se rattachant à la commission des frontières d'Ontario. (*Pas imprimée.*)
- No. 132. AMIDON:—Réponse à adresse; Arrêté du Conseil autorisant une remise de cinq centins par boisseau sur le maïs importé pour la fabrication de l'amidon.
- No. 133. TRUTCH, J. W.:—Réponse à adresse; Correspondance, documents et arrêtés du Conseil concernant la nomination de l'honorable J. W. Trutch à une charge publique dans la Colombie-Britannique.
- No. 134. COMPAGNIE DE GARANTIE DU CANADA:—Réponse à ordre; Etats transmis depuis le 1er janvier 1875, au ministre des finances, par la Compagnie de Garantie du Canada. (*Pas imprimée.*)
- No. 134a Réponse à adresse (Sénat): Liste des actionnaires et dernier bilan annuel, etc. (*Pas imprimée.*)
- No. 135. CAISSES D'ÉPARGNES DU CANADA, C.B.:—Réponse à ordre; Noms des personnes qui ont déposé de l'argent aux caisses d'épargne du Canada à Victoria, Nanaïmo et New-Westminster, dans la Colombie-Britannique. (*Pas imprimée.*)
- No. 136. COUR SUPRÊME ET DE L'ÉCHIQUIER:—Réponse à adresse; Jugements prononcés par les cours Suprême et de l'Échiquier dans des causes portées devant ces cours entre le 8 octobre 1875 et le 1er janvier 1880, etc.
- No. 136a Réponse à adresse; Etat indiquant la date et la durée de chaque session des cours Suprême et de l'Échiquier, depuis la création des dites cours en 1875.
- No. 137. CHEMIN DE FER DE CREDIT VALLEY:—Réponse à adresse; Correspondance échangée entre le gouvernement et les promoteurs du chemin de fer de Credit-Valley, concernant le droit de passage depuis les limites ouest de la cité de Toronto jusqu'à son terminus dans la dite cité. (*Pas imprimée.*)
- No. 138a. TERRES DE LA BAIE D'HUDSON:—Réponse à adresse; Correspondance échangée entre le gouvernement et la compagnie de la Baie d'Hudson au sujet de terrains situés le long de la Baie d'Hudson, et relative à leur acquisition par toute compagnie de chemin de fer ou de vapeurs. (*Pas imprimée.*)
- No. 139. SAINTE-ANNE, RIVIÈRE DES OUTAOUAIS:—Réponse à adresse; Soumissions reçues pour la construction des travaux de Sainte-Anne, sur la rivière des Outaouais, qui ont été récemment donnés à l'entreprise, et délais accordés pour opérer le dépôt des cautionnements; aussi, copie du contrat, de la correspondance et des arrêtés du Conseil y relatifs. (*Pas imprimée.*)
- No. 140. STARK, D. (EAUX DE LA TRENT):—Réponse à ordre; Rapports de D. Stark, écr., ingénieur civil, sur les explorations qu'il a faites récemment au sujet de la direction à donner au canal projeté entre Port-Hope et le lac Rice (eaux de la Trent). (*Pas imprimée.*)
- No. 141. PASSE-MIGRATOIRE, GRANDE-RIVIÈRE:—Réponse à ordre; Correspondance relative à la construction d'une passe-migratoire aux chutes de la Grande-Rivière, dans le comté de Richmond. (*Pas imprimée.*)
- No. 142. BRISE-LAMES DE LA GRANDE-ANSE:—Réponse à ordre; Rapports d'ingénieurs, etc., concernant la nécessité de faire réparer immédiatement le brise-lames de la Grande-Anse, comté de Gloucester, N.B., qui a été endommagé par la grande tempête de l'automne dernier. (*Pas imprimée.*)

- No. 143.. CHENAL DE LA PASSE DE SHIPPEGAN :—Réponse à ordre; Correspondance, rapports et autres documents relatifs à l'achèvement du brise-lames et autres travaux d'amélioration du chenal à la Passe de Shippegan, dans le comté de Gloucester, N.-B. (*Pas imprimée.*)
- No. 144. CAISSE D'ÉPARGNES DU BUREAU DE POSTE, SYDNEY, C.-B.:—Réponse à adresse (Sénat); Rapports, correspondance et télégrammes relatifs à la caisse d'épargnes du bureau de poste de Sydney, Cap-Breton, qui ont été présentés et échangés depuis les six dernières années, et plus particulièrement le dernier rapport de l'enquête faite par M. Anderson, inspecteur des postes, sur la défalcation commise au dit bureau, avec mention de la somme détournée et du temps auquel le détournement a été découvert. (*Pas imprimée.*)
- No. 145.. COMMUNICATIONS AVEC L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD EN HIVER :—Réponse à adresse (Sénat); Correspondance, rapports et mémoires adressés au gouvernement, pendant les douze mois antérieurs au 17 avril 1879, relativement au service de communication à la vapeur en hiver entre l'Île du Prince-Édouard et la terre ferme. (*Pas imprimée.*)
- No. 146.. WASSALL, M.:—Réponse à ordre; Correspondance concernant la réclamation présentée par M. Wassall, pour l'usage, par le gouvernement, de son brevet de pont. (*Pas imprimée.*)
- No. 147.. COUPES DE BOIS, TERRITOIRES DU NORD-OUEST :—Liste complète de toutes les demandes de concessions de coupes de bois dans le Manitoba, Kéwatin et les territoires du Nord-Ouest.
- No. 148.. OBLIGATIONS ET CAUTIONNEMENTS :—Etat détaillé (Sénat) de toutes les obligations et des cautionnements enregistrés au secrétariat d'Etat du Canada. (*Pas imprimé.*)
- No. 149.. HAVRE DE SAINT-FRANÇOIS, GUYSBOROUGH :—Réponse à ordre; Rapports sur les relevements faits au havre Saint-François, comté de Guysborough, N.-E., antérieurement à 1879. (*Pas imprimée.*)
- No. 150.. MCGINN, CONDUCTEUR, INTERCOLONIAL :—Réponse à adresse (Sénat); Correspondance relative à la récente destitution sommaire du conducteur McGinn, de la division nord du chemin de fer Intercolonial. (*Pas imprimée.*)
- No. 151.. RIVIÈRE KAMINISTIQUA :—Réponse à ordre; Rapport sur la profondeur de l'eau sur la barre située à l'embouchure de la rivière Kaministiqua, et relevé des sondages depuis ce point jusqu'à l'hôtel Neebing. (*Pas imprimée.*)
- No. 152.. PÉNITENCIER, C.-B.—Réponse à ordre; Spécifications et documents se rattachant à la construction du pénitencier de la Colombie-Britannique, depuis novembre 1874 jusqu'à septembre 1878. (*Pas imprimée.*)
- No. 153.. COMPAGNIES D'ASSURANCE :—Réponse à ordre; Noms de toutes les compagnies d'assurance qui ont obtenu un permis le et depuis le 1er avril 1879, etc.
- No. 154.. PHARE DANS LE PORT DE LA POINTE-AU-RESSAC :—Réponse à ordre; Correspondance et requêtes demandant l'érection d'un phare dans le port de la Pointe-au-Ressac et à la Pointe-de-Sable, dans le havre de Shelburne.
- No. 155.. PHARE DE LA POINTE-AU-RESSAC :—Réponse à ordre; Soumissions adressées au ministère de la marine et des pêcheries concernant l'érection d'un phare à la Pointe-au-Ressac, dans le havre de Shelburne. (*Pas imprimée.*)
- No. 156.. SUCRE IMPORTÉ :—Réponse à ordre; Quantité de sucre importée en Canada pendant chaque semestre compris entre le 1er janvier et le 30 juin, et entre le 1er juillet et le 31 décembre, respectivement, depuis le 1er janvier 1872 jusqu'au 31 décembre 1879; spécifiant de quel pays il a été importé.
- No. 157.. ALLARD, OMER :—Réponse à adresse; Pièces et documents relatifs à la destitution d'Omer Allard, autrefois employé à la perception des douanes de Sa Majesté, à Montréal, en qualité de surintendant des préposés aux arrivages. (*Pas imprimée.*)
- No. 158.. CHEMINS DE FER INTERCOLONIAL ET DE L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD :—Réponse à ordre; Etat comparatif des tarifs imposés pour le voiturage de 20,000 livres d'avoine, etc., par l'Intercolonial et le chemin de fer de l'Île du Prince-Édouard. (*Pas imprimée.*)
- No. 159.. CHEMIN DE FER DE L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD :—Réponse à ordre; Correspondance au sujet de la réduction du tarif imposé pour le voiturage des produits agricoles, bois de chauffage et de construction, houille et sel, par le chemin de fer de l'Île du Prince-Édouard. (*Pas imprimée.*)

- No. 160.. CAP TOURMENTE, N.B., CAP TRAVERSE, I.P.-E. :—Réponse à adresse ; Rapports d'ingénieurs, etc., se rapportant à un projet de voie ferrée pour relier le cap Tourmente, dans la province du Nouveau-Brunswick, à la ligne de l'Inter-colonial, et aussi pour relier le cap Traverse, dans l'île du Prince-Edouard, avec le chemin de fer de l'île du P.-Edouard. (*Pas imprimée.*)
- No. 161. PONT SUR LA RIVIÈRE ROUGE :—Réponse à ordre ; Correspondance échangée entre le conseil de la cité de Winnipeg et le ministère des chemins de fer et des canaux, et entre la compagnie du chemin de fer de Colonisation du Sud-Ouest du Manitoba et le même ministère, au sujet d'un pont sur la rivière Rouge, dans les limites de la cité de Winnipeg. (*Pas imprimée.*)
- No. 162.. HUILE DE CHARBON :—Réponse à ordre ; Rapports faits par les officiers du revenu sur l'examen fait par eux de tous les échantillons d'huile de charbon canadienne qui leur ont été soumis ; aussi, rapports faits sur l'épreuve du feu à laquelle ont été soumises les huiles de charbon américaines, lors de leur déclaration à la douane canadienne.
- No. 163. RIVIÈRE DES FRANÇAIS :—Réponse à ordre ; Rapport de l'ingénieur E. Bender sur le relèvement de la rivière des Français fait durant l'été dernier. (*Pas imprimée.*)
- No. 164.. GROSSE-ÎLE :—Réponse à ordre ; Correspondance au sujet de l'affermage de la propriété cultivable que possède le gouvernement à la Grosse-Île, dans le comté de Montmagny. (*Pas imprimée.*)
- No. 165.. COMMISSAIRES DES SAUVAGES, N.E. :—Réponse à ordre ; Etat détaillé des recettes et dépenses des divers commissaires des Sauvages dans la province de la Nouvelle-Ecosse pendant les années expirées le 31 décembre 1877, 1878 et 1879. (*Pas imprimée.*)
- No. 166.. COMMISSAIRE DES SAUVAGES DU NOUVEAU-BRUNSWICK :—Réponse à ordre ; Comptes des commissaires des Sauvages pour la province du Nouveau-Brunswick, pour les années 1877, 1878, et 1879. (*Pas imprimée.*)
- No. 167.. CANAL BEAUHARNOIS :—Réponse à adresse (Sénat) ; Etat indiquant le nombre des baux et des ventes de pouvoirs d'eau et leur dépendances le long du canal Beauharnois. (*Pas imprimée.*)
- No. 168.. RAILS ET VIEUX FER VENDUS :—Réponse à ordre ; Vieux rails vendus par le gouvernement depuis le 1er janvier 1874 jusqu'à ce jour ; aussi, un état semblable pour le fer de rebut vendu durant la même période. (*Pas imprimée.*)
- No. 169.. ÉCLUSE HYDRAULIQUE :—Réponse à adresse ; Rapport du comité spécial de la législature d'Ontario relatif au projet d'écluse, avec sas mobile, que l'on se propose d'adopter sur le canal projeté pour relier les eaux des lacs Huron et Ontario. (*Pas imprimée.*)
- No. 170.. STEAMER NORTHERN LIGHT :—Réponse à ordre ; Nombre de sacs de malle, de passagers et de tonneaux de marchandises transportés par le steamer *Northern Light* sur la route de Georgetown à Pictou, du 19 décembre 1879 jusqu'à cette date. (*Pas imprimée.*)
- No. 171.. STEAMER "GLENDON" :—Réponse à ordre ; Service fait par le steamer *Glendon* depuis le 1er janvier 1879 jusqu'à ce jour, y compris le nombre de phares et de sifflets d'alarmes approvisionnés par lui ; aussi, état indiquant le temps qu'il a pris pour se rendre à l'île-de-Sable et en revenir, lors du naufrage du paquebot *State of Virginia*, aussi état indiquant le service accompli par le steamer *Northern Light* depuis le 1er janvier 1879 jusqu'à ce jour. (*Pas imprimée.*)
- No. 172.. HOUILLE, CHEMINS DE FER DU GOUVERNEMENT :—Réponse à ordre ; Correspondance échangée avec le ministère des chemins de fer et des canaux, relativement à la prolongation du délai fixé pour l'exécution des contrats passés pour la fourniture de la houille aux voies ferrées du gouvernement. (*Pas imprimée.*)
- No. 173.. CHEMIN DE FER DU CANADA CENTRAL :—Rapport que MM. McIntyre et Worthington ont soumis pour approbation, avec formule d'obligation et coupons y attachés que la compagnie du chemin de fer du Canada Central se propose d'émettre, et de l'intérêt desquels le gouvernement est prié d'assumer le paiement, sous l'autorité de l'arrêté du Conseil rendu le 28 mai dernier. (*Pas imprimé.*)
- No. 174.. MINÉRAI DE FER EXPORTÉ :—Réponse à ordre ; Quantité de minéral de fer exportée d'Ontario du 1er janvier au 1er avril 1880. (*Pas imprimée.*)

- No. 175.. SUCRE IMPORTÉ :—Réponse à ordre ; Etat comparatif de sucre importé des Antilles, des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne en Canada, dans les années 1877, 1878 et 1879, indiquant les quantités et la valeur. (*Pas imprimée.*)
- No. 176.. BLAIS, L. S. :—Réponse à ordre ; Correspondance relative à la destitution ou renvoi d'office de l'ex-maître de poste de Matane, L. S. Blais, écr., marchand. (*Pas imprimée.*)
- No. 177.. COMMISSAIRES DU HAVRE DE MONTRÉAL, REQUÊTE DE SOREL :—Réponse à adresse (Sénat) ; Requête présentée récemment à Son Excellence par certains citoyens de la ville de Sorel, portant plainte contre la conduite arbitraire et injuste de certains employés des commissaires du havre de Montréal, et demandant qu'une enquête soit instituée sur les lieux, à Sorel. (*Pas imprimée.*)
- No. 178.. BRISE-LAMES DE BONAVENTURE :—Réponse à ordre ; Rapport de l'ingénieur qui a fait les relevements à Bonaventure, dans la Baie des Chaleurs, en vue d'y ériger un brise-lames. (*Pas imprimée.*)
- No. 179.. NEW-HARBOR, GUYSBOROUGH :—Réponse à ordre ; Rapport sur les relevements à New-Harbor, comté de Guysborough, N.-E., antérieurement à 1879. (*Pas imprimée.*)
- No. 180.. ANSE BRENNAN, GUYSBOROUGH :—Réponse à ordre ; Rapports sur les relevements faits à l'Anse Brennan, comté de Guysborough, N.-E., en 1879. (*Pas imprimée.*)
- No. 181.. RIVIÈRE SAINTE-MARIE, GUYSBOROUGH :—Réponse à ordre ; Rapports sur les relevements faits à la rivière Sainte-Marie, comté de Guysborough, N.-E., en 1879. (*Pas imprimée.*)
- No. 182.. INDIAN HARBOR, GUYSBOROUGH :—Réponse à ordre ; Rapports sur les relevements faits à Indian Harbor, comté de Guysborough, N.-E., en 1879. (*Pas imprimée.*)
- No. 183.. BASSIN DE RADOUB, ESQUIMALT.—Copie d'un procès-verbal du conseil, sur le rapport, en date du 11 février 1880, de l'honorable ministre des finances, au sujet des avances que le gouvernement du Canada se propose de faire pour la construction du bassin de radoub à Esquimalt, C.-B.
- No. 184.. CONFLITS DE RÉCLAMATIONS DE TERRES, MANITOBA :—Réponse à ordre ; Rapport fait par le commissaire chargé de la décision des conflits de réclamations pour des terres dans le Manitoba, sur la réclamation No. 223 à 252, qui lui ont été renvoyées par le ministère de l'intérieur. (*Pas imprimée.*)
- No. 185.. FORT-GARRY :—Réponse à adresse ; Arrêtés du Conseil concernant les cinq cents acres de terre autour du Fort-Garry (en haut) qui ont été substitués aux dix acres primitivement octroyés à la compagnie de la Baie d'Hudson. (*Pas imprimée.*)
- No. 186.. EXPÉDITION DE LA RIVIÈRE-ROUGE :—Adresse ; Correspondance échangée entre le gouvernement et la compagnie de la Baie d'Hudson au sujet des réclamations présentées par cette compagnie pour des pertes qu'elle prétend avoir subies pendant l'insurrection de la Rivière-Rouge. (*Pas imprimée.*)
- No. 187.. LAC DU DIABLE, DIGUE DU GOUVERNEMENT :—Réponse à ordre ; Correspondance échangée en 1879 avec le ministère des travaux publics du Canada au sujet de la reconstruction de la digue du gouvernement au lac du Diable, dans le canton de Bedford, province d'Ontario. (*Pas imprimée.*)
- No. 188.. COLOMBIE-BRITANNIQUE, CAUSES INSTRUITES DEVANT LES JUGES :—Réponse à ordre ; Relevé des causes et affaires instruites devant les divers juges de la Colombie-Britannique. (*Pas imprimée.*)
- No. 189.. CHEMIN DE FER DE L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD :—Réponse à adresse ; Mémoires, etc., au sujet d'un projet d'embranchement de voie ferrée pour relier Rustico, comté de Queen, I.P.-E., avec le chemin de fer de l'Île du Prince-Édouard, à la station de la rivière Hunter, ou près de ce point. (*Pas imprimée.*)
- No. 190.. FACTORERIE D'YORK, DROITS D'IMPORTATION :—Réponse à ordre ; déclaration à l'entrée et sommes payées pour droits d'importation à la Factorerie d'York, sur la Baie d'Hudson, et aux divers ports d'entrée dans le territoire du Nord-Ouest, pendant l'été de 1879. (*Pas imprimée.*)
- No. 191.. SULLIVAN, THIMOTHY OU JAMES :—Réponse à ordre ; Correspondance touchant la somme transmise par la Chambre de Commerce, de Londres, à Timothy Sullivan ou James Sullivan, de Chatham, N.-B., par l'intermédiaire du ministère de la marine et des pêcheries. (*Pas imprimée.*)

- No. 192. **GRAND BANC DE SAINT-THOMAS** :—Réponse à ordre ; Correspondance échangée depuis 1874 au sujet de la nécessité d'établir, pour les besoins de la navigation, un phare flottant sur le grand banc de Saint-Thomas, dans le comté de Montmagny. (*Pas imprimée.*)
- No. 193. **SERVICE CIVIL** :—Réponse à adresse ; Relevé de la division intérieure du service civil, par département, donnant : 1o une liste des employés venant des différentes provinces composant la confédération nommés depuis le 1er juillet 1873 jusqu'à date ; 2o une liste des employés venant de pays étrangers, nommés depuis l'Union, et indiquant la nationalité de chacun d'eux. (*Pas imprimée.*)
- No. 194. **ARMSTRONG, M., ACCUSATIONS CONTRE** :—Réponse à ordre ; Témoignages et rapports adressés au ministère du revenu de l'intérieur relativement aux accusations portées contre M. Armstrong, de Toronto, inspecteur de cuirs et de peaux crues. (*Pas imprimée.*)
- No. 195. **POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST** :—Dépenses encourues par le gouvernement fédéral en 1879 relativement au corps de police à cheval du Nord-Ouest, et nombre d'officiers, de constables et de chevaux qui le composent. (*Pas imprimée.*)
- No. 195a Réponse à ordre ; Plaintes, rapports, etc., ayant trait à l'état disciplinaire et la conduite de la police à cheval dans les territoires du Nord-Ouest, etc. (*Pas imprimée.*)
- No. 195b Réponse à ordre ; Noms, âge et origine de tous les officiers, sous-officiers et soldats de la police à cheval du Nord-Ouest. (*Pas imprimée.*)
- No. 196. **DOUANE DE TORONTO** :—Réponse à ordre ; Etat indiquant la classe et les appointements de tous les employés des douanes, à Toronto. (*Pas imprimée.*)
- No. 197. **SAUVAGES DU N.-B.** :—Réponse à ordre ; Etat indiquant en détail comment a été dépensée la somme de \$4,500 octroyée pour venir en aide aux Sauvages du Nouveau-Brunswick. (*Pas imprimée.*)
- No. 198. **SAUVAGES DE PRINCE-ALBERT, T. N.-O** :—Réponse à ordre ; Correspondance concernant le bétail tué à Prince-Albert, territoires du Nord-Ouest, par des Sauvages agissant d'après les ordres d'un sergent de la police à cheval. (*Pas imprimée.*)
- No. 199. **RIVIÈRE SAINT-JEAN, N.-B.** :—Réponse à ordre ; Documents et correspondance relatifs à la construction d'un pont pour chemin de fer sur la rivière Saint-Jean, à Saint-Jean, N.-B. (*Pas imprimée.*)
- No. 200. **TAYLOR, JAMES, MANITOBA** :—Réponse à ordre ; Avis d'expropriation, par le gouvernement, de la propriété de James Taylor, sur le côté ouest de la rivière Rouge, dans la paroisse de Saint-Clément, Manitoba, pour les fins du chemin de fer Canadien du Pacifique. (*Pas imprimée.*)
- No. 201. **EXPROPRIATIONS, C.F.C.P.** :—Réponse à ordre ; Liste des personnes, dans la province du Manitoba, qui ont reçu une compensation pécuniaire pour expropriation de terrains pour les fins du chemin de fer Canadien du Pacifique et l'embranchement de Pembina, avec les sommes payées. (*Pas imprimée.*)
- No. 202. **GROSSE-ÎLE, NOMINATIONS** :—Réponse à ordre ; Nom des divers employés à la station de la quarantaine de la Grosse-Île, dans le comté de Montmagny, le 17 septembre 1878 ; et nom de tous ceux qui ont été nommés depuis le 17 septembre 1878 ; avec tous les documents relatifs aux nominations faites par le gouvernement à la Grosse-Île depuis 1878. (*Pas imprimée.*)
- No. 203. **TÉLÉGRAPHE DE BATTLEFORD** :—Réponse à ordre ; Montant de tous deniers payés durant l'année 1879 pour l'entretien de la ligne télégraphique entre la rivière Rouge et Battleford. (*Pas imprimée.*)
- No. 204. **BROSSOIT, THOMAS** :—Réponse à ordre ; Documents relatifs à la nomination de M. Thomas Brossoit comme percepteur des péages et comptable du canal de Beauharnois, etc. (*Pas imprimée.*)
- No. 205. **PHARE DU HAVRE DE RONDEAU** :—Réponse à ordre ; Correspondance relative à la nomination du gardien du phare situé au havre de Rondeau ; aussi toutes communications transmises par le percepteur des douanes et le gardien du phare concernant le mouvement commercial de ce port. (*Pas imprimée.*)

-
- No. 206. HOUILLE ADMISE EN FRANCHISE :—Réponse à ordre ; Etat détaillé indiquant la houille admise en franchise en Canada, pendant l'année dernière, pour l'usage des bateaux et remorqueurs à vapeur, etc., sur les lacs et rivières de Québec et d'Ontario. (*Pas imprimée.*)
- No. 207. SECOURS A L'IRLANDE :—Message du gouverneur général transmettant une dépêche du Très-Honorable secrétaire d'Etat pour les colonies, offrant les remerciements du gouvernement de Sa Majesté au Parlement du Canada pour le don de cent mille piastres voté pour venir en aide à l'Irlande.
- No. 208. CHEMIN DE FER DU CANADA CENTRAL :—Réponse à adresse (Sénat) ; Rapports, etc., en la possession du gouvernement, relatifs à la construction d'un chemin de fer du lac Nipissingue, terminus provisoire actuel du chemin de fer du Canada Central, au Sault Sainte-Marie et à la baie Goulais, sur le lac Supérieur. (*Pas imprimée.*)

RAPPORT

DU

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

DU

CANADA

POUR L'ANNÉE DE CALENDRIER

1879

Imprimé par ordre du Parlement



OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE., RUE WELLINGTON.

1880.

TABLE DES MATIÈRES.

RAPPORT DU MINISTRE :—

I. Observations générales.

II. Arts et agriculture : Commerce du bétail.

Peste russe.

Exposition de Paris.

do du Canada.

do de Sydney.

Statistique.

Archives publiques.

III. Droits d'auteurs, marques de commerce, etc.

IV. Brevets d'invention.

V. Quarantaine.

VI. Immigration.

ANNEXES :—

Statistique des faillites, avec des observations préliminaires.

Tableaux.

ANNEXES :—

Rapports des agents d'immigration.

do officiers de quarantaine.

Pleuro-pneumonie.

Statistique de la colonie islandaise.

RAPPORT

DU

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

POUR

L'ANNEE DE CALENDRIER 1879.

A Son Excellence le Très-Honorable sir John Douglas Sutherland Campbell (communément appelé le marquis de Lorne,) membre du Très-Honorable Conseil privé de Sa Majesté, chevalier du Très-Ancien et Très-Noble ordre du Chardon, et chevalier grand-croix de l'ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-George, gouverneur-général et vice-amiral du Canada, etc., etc.

PLAISE A VOTRE EXCELLENCE,

J'ai l'honneur de présenter le rapport du département de l'agriculture pour l'année de calendrier 1879.

I.—OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Voici l'état numérique des lettres reçues et envoyées par le ministère pendant l'année 1879 :—

MOIS.	Reçues.	Envoyées.
Janvier.....	2,595	2,248
Février.....	2,349	1,787
Mars.....	3,113	2,246
Avril.....	2,075	1,899
Mai.....	2,159	1,651
Juin.....	2,225	1,530
Juillet.....	1,650	1,611
Août.....	1,560	1,542
Septembre.....	2,280	1,556
Octobre.....	2,050	2,113
Novembre.....	2,171	1,914
Decembre.....	3,062	2,322
	<hr/>	<hr/>
	27,259	22,419

Le tableau ci-dessous contient la statistique des opérations départementales depuis 1864 jusqu'à 1879 inclusivement :

Années.	Lettres reçues.	Lettres envoyées.	Cas de brevets, droits d'auteurs et marques de commerce, etc.	Nombre total des immigrants.
1864	5,422	5,152	181	40,649
1865	6,694	7,638	200	47,103
1866	7,435	8,250	337	51,794
1867	7,571	10,679	840	57,873
1868	8,696	10,299	643	71,448
1869	9,516	13,654	965	74,365
1870	11,442	20,078	1,110	69,019
1871	18,416	21,709	2,035	65,722
1872	20,271	30,261	2,215	89,186
1873	22,216	31,786	3,204	99,109
1874	17,970	22,673	3,072	80,022
1875	15,623	17,927	4,923	43,458
1876	16,562	18,512	4,389	36,549
1877	21,796	30,079	4,271	35,285
1878	19,815	28,429	4,159	40,032
1879	27,259	22,419	4,190	61,052

La législation relative à mon département adoptée à la dernière session du parlement comprend les sujets suivants, savoir :

“ Un acte concernant le recensement et la statistique.”

“ Un acte concernant les marques de commerce et dessins industriels.”

“ Un acte pour prévenir les maladies contagieuses ou pestilentielles du bétail.”

Les travaux imposés au département par le premier de ces “ actes ” ont été l'organisation du prochain recensement et la compilation de la statistique criminelle ; la première partie de cette dernière, et elle est considérable, figure dans ce rapport sous forme d'annexe supplémentaire.

Cette question de la statistique présente de nombreuses difficultés, et avant de pouvoir en commencer l'exposition il a fallu des études sérieuses et approfondies exigées par la quantité des matières qu'elle comprend, comme il est, du reste, facile de s'en convaincre par la lecture des rapports des faillites et de la statistique criminelle annexés à mon rapport.

La nouvelle loi concernant les marques de commerce et les dessins industriels a donné un résultat magnifique. Elle a eu l'effet si désiré de mettre un terme à l'accumulation des marques de commerce confuses et sans caractère propre, et d'augmenter en même temps la valeur des marques conformes à la nouvelle loi. Outre le résultat

qui vient d'être mentionné, l'augmentation des droits a produit une augmentation dans le revenu. Le résultat des opérations de l'année est publié plus loin.

La loi pour prévenir les maladies contagieuses ou pestilentielles sur le bétail a eu en général des résultats également satisfaisants, et son application dans le pays, tout en le protégeant d'une manière efficace contre l'apparition et la diffusion de la maladie, a eu pour effet de favoriser l'augmentation des profits résultant de la position privilégiée occupée par le Canada sur les marchés de la Grande-Bretagne.

II.—ARTS ET AGRICULTURE.

COMMERCE DU BÉTAIL.

Le commerce du bétail avec les Îles britanniques a été plus actif pendant le cours de l'année dernière, et surtout très avantageux aux expéditeurs, pour la raison que leurs bestiaux n'ont pas été soumis à l'opération de l'article de l'Acte impérial qui oblige l'abattage en cas de maladie. Le chiffre des exportations effectuées dans les ports canadiens en 1878, d'après le rapport de M. C. U. Chandler, de Montréal, comprend 690 chevaux et mulets, 18,655 bêtes à cornes, 41,250 moutons, et 2,027 cochons; ce total comprend un grand nombre de bestiaux américains achetés par les expéditeurs canadiens ou exportés par les marchands américains.

Pendant l'année actuelle, 24,682 bêtes à cornes, 79,085 moutons et 4,745 cochons, provenant du Canada, ont été expédiés des ports canadiens. En outre, le professeur McEachran mentionne d'autres envois de bétail canadien par Boston, et qui portent le total à 25,009 bêtes à cornes, 80,332 moutons et 5,385 cochons, représentant la somme de \$3,197,406 dépensée en Canada pour ce genre de commerce. Le nombre des chevaux et des mulets exportés en 1879 est de 460.

Les avantages considérables offerts par le Saint-Laurent pour l'expédition du bétail sont maintenant confirmés par l'expérience. Ces avantages résultent du fait qu'une partie considérable du trajet se fait sur des eaux comparativement calmes et par une voie où la haute température des mois d'été est tempérée par les fraîches brises du fleuve et du golfe Saint-Laurent, ce qui diminue de beaucoup les pertes toujours considérables pendant les premiers jours de chaque voyage. Les pertes du bétail, à bord des paquebots de la ligne Allan et de la ligne Dominion, ont été beaucoup moins considérables que sur les autres lignes. Les chiffres donnés montrent que le total des pertes, par quelque cause que ce soit, même en y comprenant celle des animaux emportés par-dessus bord, a été de 8 et une fraction par mille sur les chevaux et les mulets, et d'environ 24 par mille sur les moutons, ce qui est une très faible proportion en pareilles circonstances.

Les divers arrêtés du Conseil en Angleterre concernant l'importation du bétail nous ont imposé la nécessité d'être extrêmement vigilants si nous voulons que le Canada conserve la position enviable qu'il occupe et grâce à laquelle il est exempt des règlements d'abattage en Angleterre. C'est ce qui a donné lieu à cette série d'arrêtés du Conseil qui ont été passés et dont je vais faire mention en suivant l'ordre de leur promulgation.

L'arrêté du Conseil du 20 avril 1876, encore en force à raison de la clause de l'Acte de la dernière session, interdit l'importation des bêtes à cornes, des moutons et des cochons dans les provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de Québec, par tous les ports autres que ceux d'Halifax, de Saint-Jean, et de Québec où il existe des quarantaines des bestiaux.

Sur information de l'existence de maladies contagieuses aux Etats-Unis, des mesures ont été prises pour connaître le foyer de ces maladies et leur degré d'extension, afin d'être en état d'agir en cas de besoin. Tout en prenant des renseignements sur l'état sanitaire, tant au Canada que dans les pays voisins, on en vint à la détermination que l'on ne devait avoir recours aux mesures prohibitives au sujet du commerce des bestiaux que dans le cas où il y aurait un danger imminent pour notre bétail et pour notre commerce avec le Royaume-Uni. Les recherches ont prouvé : premièrement, que le bétail du Canada et celui de la partie des Etats-Unis qui touche nos frontières était exempt de la contagion ; secondement, que cette maladie régnait en d'autres endroits des Etats-Unis.

Le 6 février dernier, on constata qu'à leur arrivée à Liverpool, certaines cargaisons de bétail américain étaient infectées de la peste. Dès qu'il fut connu que les Etats-Unis d'Amérique venaient d'être rayés pour cette raison de la liste d'entrée, et qu'à moins de mesures prohibitives immédiates le Canada subirait le même sort, on passa un arrêté du Conseil pour défendre l'importation ou l'introduction du bétail américain dans les provinces de l'Ontario, de Québec, de Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile-du-Prince-Edouard. Mais comme cette détermination n'avait été prise qu'à grand regret et seulement comme mesure défensive, l'arrêté du Conseil ne fut mis en vigueur que pour une période de trois mois.

Néanmoins, comme il n'y eut aucun changement favorable dans la condition sanitaire, la prohibition fut prolongée, à son expiration, jusqu'au 4 du mois d'octobre dernier. Ayant constaté alors que les circonstances ne paraissaient pas devoir changer pendant un certain temps au moins, on passa à cette date un arrêté du Conseil contenant la même défense, rédigée dans les mêmes termes et s'appliquant à la même étendue de territoire, mais pour un temps illimité, c'est-à-dire devant rester en force jusqu'à révocation ou suspension.

Dans le même temps, le 21 mai 1879, on a passé, en vertu du dernier acte, un arrêté du Conseil pour contrôler le transport des animaux sur le territoire canadien, leur arrivée et leur embarquement dans les ports canadiens ; le même arrêté ordonnait une inspection pour s'assurer que le bétail canadien fût exempt de contagion et empêcher que des envois infectés ne fussent dirigés sur les ports étrangers.

Le 27 novembre dernier, il a été passé un nouvel arrêté du Conseil pour protéger davantage les animaux du pays, ainsi que le bétail canadien destiné aux marchés, contre les dangers de l'invasion des maladies contagieuses au Canada.

Agissant d'après l'opinion des médecins vétérinaires les plus distingués, qui prétendent que la période d'incubation de certaines maladies contagieuses sur le bétail peut se prolonger au-delà de trois mois, l'arrêté du Conseil en question, tout en maintenant en vigueur ce·ui du mois d'avril 1876 et celui du mois d'octobre 1879, prescrivit que tout le bétail exempt de contagion qui viendrait d'Europe serait soumis, en arrivant dans les ports d'Halifax et Saint-Jean, à une quarantaine d'épreuve de 90 jours avant de pouvoir être exporté ailleurs ou mis en contact avec le bétail canadien.

Quelques mois avant la passation du dernier arrêté du Conseil, nous nous sommes adressés aux autorités américaines pour les prier d'agir de concert avec nous dans cette question, pour leur demander des informations sur les dispositions et les exigences de leur gouvernement relativement à ce point important de nos relations, afin de pouvoir arrêter les progrès de la contagion là où elle existait sur le bétail et d'en prévenir l'invasion dans les endroits où elle n'avait pas encore fait son apparition. Les quarantaines établies longtemps auparavant avaient offert en tout temps une protection suffisante contre l'importation d'animaux malades dans nos ports de mer. Jusqu'au moment où les autorités américaines eurent adopté des mesures prohibitives au sujet de l'importation du bétail canadien, le Canada s'était protégé avec succès contre l'invasion du fléau par le moyen des quarantaines pour les bestiaux. Dès que la défense mentionnée plus haut fut connue, il fut passé un arrêté du Conseil établissant une quarantaine d'épreuve de 90 jours, afin de ne laisser aucune raison d'existence à cette défense qui ne pouvait avoir le bétail canadien en vue, puisque aucune maladie contagieuse n'avait été constatée jusqu'à ce moment.

Ce qui regarde les quarantaines et l'inspection du bétail se trouve consigné dans les rapports ci-joints du professeur McEachran et de MM. McFatridge et Buntin, chargés de cette spécialité.

Grâce à ces mesures, le Canada a pu conserver le privilège de fréquenter le marché anglais sans être soumis à la loi de l'abattage, et, ce qui est encore plus précieux que ce grand avantage, il a pu protéger ses propres troupeaux contre la contagion qui causait ailleurs des pertes incalculables.

LA PESTE RUSSE.

Sur information de la possibilité du danger résultant des arrivages de navires venant des ports russes, où la peste sévissait au point de causer beaucoup d'appréhensions dans le Royaume-Uni, un arrêté du Conseil fut passé le 27 avril dernier, soumettant *ipso facto*, aux règles de quarantaine alors en vigueur dans la Confédération, " tous navires venant de la Baltique, de la mer Noire ou de la mer d'Azof, ou de la mer de Marmora, ou ayant fait escale à aucun endroit, ou venant d'aucun dit endroit près des dites mers ou sur la route qui y conduit et les traverse, ainsi que tous navires

venant d'un port infecté de la peste, ou soupçonné de pouvoir introduire au Canada la dite peste ou quelque autre maladie contagieuse, ou insalubrité d'une nature dangereuse pour la santé publique."

EXPOSITION DE PARIS.

Les médailles d'or et d'argent, avec diplôme pour chacune de ces deux classes de récompenses, ont été reçues et distribués; mais à la date de ce rapport, le département n'avait pas encore reçu du commissaire anglais les médailles de bronze.

J'ai retardé pendant quelque temps la distribution, dans l'attente que les autres prix nous parviendraient, et aussi dans l'espoir de pouvoir les faire offrir aux exposants heureux par une main royale, conformément au désir exprimé par les compétiteurs eux-même; ces messieurs auraient été très honorés de la chose, mais le retard inattendu de l'arrivée des médailles, ainsi que je viens de le dire, a fait manquer ce projet.

EXPOSITION DU CANADA.

Suivant le désir du Parlement, et grâce à l'allocation accordée pour cet objet, l'exposition annuelle de l'Ontario pour l'année 1879 a eu lieu dans la cité d'Ottawa, avec le titre et les attributs d'une exposition fédérale. On y vit pour la première fois les produits des lointaines provinces du Manitoba et des territoires du Nord-Ouest figurer à côté des produits des anciennes provinces.

J'ai remis à la commission de direction, pour les compétiteurs heureux, 41 médailles d'or, 180 médailles d'argent et 300 médailles de bronze. Ces médailles ont été frappées au coin que l'on s'était procuré à l'occasion de l'exposition de Philadelphie et connu sous le nom de médaille du Canada. Elles ont coûté la somme de \$2,156.34, J'ai dépensé une somme de \$1,000 pour les arrangements nécessaires à l'exposition. des articles du Manitoba et des territoires du Nord-Ouest, et \$200 ont été données au ministère de la marine et des pêcheries pour préparer une exposition convenable de nos importantes pêcheries. Le reste de l'allocation a été employé pour les besoins généraux de l'exposition. Je suis heureux de pouvoir dire que les échantillons qui ont figuré à cette exposition étaient de nature à donner une excellente idée des ressources du pays aux visiteurs distingués qui nous ont honorés de leur présence.

EXPOSITION DE SYDNEY, N.-G.-S.

Bien que le gouvernement ne se soit pas trouvé en mesure de prendre une part active à l'exposition de Sydney, N.-G.-S., qui a eu lieu dans le cours de l'année, néanmoins, comme il paraissait être de quelque importance que le Canada n'y fût pas totalement étranger, trois commissaires honoraires, sir John Hay, président du Conseil législatif de Sydney, Robert L. Tooth, écr., de Sydney, et Roderick Wm. Cameron, écr., de New-York, commissaire de l'exposition Internationale de Sydney, furent nommés par arrêté du Conseil du 1er septembre dernier, avec l'entente qu'ils

mettraient le soussigné au fait de tout évènement ou incident propre à intéresser le Canada.

Quant à l'exposition australienne, qui doit avoir lieu à Melbourne, le gouvernement est encore à étudier cette question.

STATISTIQUE.

Dans les deux derniers rapports, nous avons fait allusion, mon prédécesseur et moi, au plan formé pour commencer la publication d'une statistique criminelle générale. On est arrivé à un premier résultat, qui se trouve exposé dans un volume supplémentaire annexé à ce rapport. On pourra voir que ce travail a coûté beaucoup de peine et présentait des difficultés sérieuses.

Une autre annexe de ce rapport contient les tableaux statistiques des banqueroutes pour 1878-9.

Les difficultés que l'on éprouve pour obtenir les données nécessaires dans ces deux catégories sont réellement décourageantes. Quoi qu'il en soit, ces rapports, bien que n'étant pas aussi détaillés et complets qu'il serait à désirer, le sont assez, néanmoins, pour rendre leur étude utile et intéressante. On a commencé à se servir, dans le département, d'une nouvelle méthode qui permet de diminuer notablement la somme de travail et qui facilite en même temps la collection des matériaux et des chiffres pour les tableaux. Si l'épreuve réussit, cette méthode sera soumise à l'approbation de Votre Excellence, conformément aux dispositions de "l'Acte du recensement et de la statistique."

ARCHIVES PUBLIQUES.

Il y a quelques années, on fit faire une revue des archives européennes, dans le but d'y faire un choix des ouvrages les plus intéressants sur le Canada, en prévision du cas où le parlement allouerait un fonds pour les faire copier. M. l'abbé Verreault, principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, et M. Brymner, de ce département, avaient été chargés de cette besogne. Leurs rapports se trouvent parmi les annexes des rapports de l'Agriculture pour 1873 et 1874.

A la suite des recommandations faites par M. Brymner, chef du bureau des archives, après ses recherches à Londres, des démarches furent faites pendant l'année pour obtenir copie de certains documents importants, d'abord au musée britannique, remettant à une époque ultérieure les recherches à faire dans les bureaux publics, etc. La *Collection Haldimand*, dont on pourra se faire une idée en lisant le sommaire y relatif publié dans un annexe du rapport de l'Agriculture pour 1873, fut désignée comme devant être copiée la première, et des arrangements ont été pris en conséquence cette année même. Une somme de \$3,000, prise sur l'allocation des exercices 1878-79 et 1879-80, a été consacrée à cet objet. On a engagé des copistes compétents, en nombre limité, proportionné aux fonds votés par le parlement. On prit en même temps les moyens de s'assurer une

bonne transcription et de contrôler les copistes, qui ne devaient être payés que sur présentation de l'ouvrage fait. Nous avons déjà reçu 35 volumes de cette précieuse collection, que l'on peut voir sur les rayons des voutes du département, et 70 autres volumes sont prêts à être expédiés de Londres. Il en reste encore 233 autres à copier, et l'ouvrage se poursuit.

Il serait à propos, aussitôt que cette besogne sera terminée, de copier la *Collection Bouquet*, dont M. Brymner a aussi parlé dans son rapport en 1873. Comme ces travaux devront durer plusieurs années, si le parlement accorde une allocation suffisante, les documents précieux déposés à Londres et ailleurs étant très nombreux, on pourrait prendre des arrangements plus avantageux pour les faire exécuter; l'expérience de la dernière année a montré de quelle nature pourraient être ces arrangements.

Voici un état de la correspondance qui a été transmise à ce département par le ministère de la guerre, et qui a été reliée, et placée, avec d'autres documents, dans les voutes de sûreté réservées pour les documents historiques :

	Volumes.
Caisse militaire, 1793 à 1845.....	24
(La caisse militaire a été transférée au commissariat, et le reste des documents y relatifs se trouve placés sous cet en-tête.)	
Documents divers relatifs à l'armée, 1792 à 1846.....	7
Caisses divisionnaires, 1793 à 1844	3
Documents impériaux, 1793 à 1837.....	2
Demandes d'indemnité à raison de pertes, 1812 à 1854	16
do do Nouvelle-Ecosse, 1786 à 1839.	3
Canaux, 1800 à 1854.....	24
Relations avec les Etats-Unis, 1790 à 1844.....	3
Guerre de 1812, événements qui l'ont précédé et réclama- tions auxquelles elle a donné lieu, 1806 à 1834.	20
Régiment DeMeuron, 1813 à 1818.....	1
Régiment de Watteville, 1813 à 1819.....	1
Vétérans Royaux, 1807 à 1839.....	2
"Queen's Rangers," 1799 à 1804.....	1
Volontaires et milice, 1794 à 1864	48

	Volumés.
Troupes canadiennes, 1805 à 1841.....	3
“ Fencibles ” du Nouveau-Brunswick, 1793 à 1830...	2
Régiment de Terre-neuve, 1814 à 1845.....	2
Gardes à cheval, 1804 à 1833.....	22
Colons, 1794 à 1845.....	15
Sauvages, 1767 à 1845.....	24
Commissariat, 1788 à 1852.....	52
Malles, 1797 à 1845.....	4
Services télégraphiques, 1797 à 1844.....	1
Aubains, 1796 à 1816.....	1
Rapports sur la situation politique, 1849, 1850.....	3
Postes et casernes, 1801 à 1865.....	81
(Voyez aussi artillerie et génie).	
Marine provinciale, 1790 à 1845.....	
Etat-major, 1786 à 1845.....	25
Cavalerie, 1801 à 1846.....	11
Marine, 1799 à 1843.....	1
Transport, 1815 à 1845.....	7
Rébellion, 1837, 1838.....	8
Artillerie et génie, 1785 à 1846.....	102
Demi-solde, 1787 à 1845.....	36
Pensions, 1831 à 1854.....	7
Infirmierie, 1787 à 1854.....	24
Nominations, 1786 à 1854.....	12
Cours martiales, 1790 à 1846.....	12
Aumôneries, 1792 à 1854.....	10
Assistance donnée par les militaires en temps d'émeute, etc., 1800 à 1854.....	3
Terres de Sorel, 1792 à 1845.....	5
Propriétés de Québec, 1785 à 1844.....	6
“ Montréal, 1796 à 1851.....	2
(Voyez aussi artillerie et génie pour ces trois derniers titres.)	

Terres et chemins dans le Haut-Canada, 1795 à 1845.	7
Service civil, Haut-Canada, 1792 à 1845.....	4
Explorations, 1811 à 1845	1
Nord-Ouest, 1800 à 1845.....	1
Demandes de secours, 1787 à 1845.....	6
Prisons militaires, 1846 à 1854.....	9
Artillerie royale, 1788 à 1845.....	7

691

Les documents suivants, partie civils, partie militaires,
ont été également classés et disposés sur les rayons.

Mandats, 1780 à 1810.....	81
Pièces justificatives, commissariat et intendance mili- taires, 1787 à 1805.....	80
Comptes généraux, ditto, 1787 à 1804.....	2
Mandats supplémentaires, 1794 à 1808.....	1
Reçus sur comptes, 1808 à 1810.....	1
Rapports du Conseil, 1803 à 1808.....	1
Remarques de l'inspecteur, 1803 à 1806.....	1
Comptes des marins sur les lacs, 1799 à 1804.....	1
Correspondance avec le receveur général, 1745 à 1808.	1
Documents relatifs aux Sauvages, à l'armée et au génie, 1786 à 1789.....	5
Comptes, ditto, 1799 à 1805.....	16
Procurations, 1784 à 1810.....	6
do documents à ce sujet, 1802 à 1804.....	1

197

Journaux de l'Assemblée législative et du Conseil, Nouveau-Brunswick.....	65
Journaux de l'Assemblée législative et du Conseil, Nouvelle-Ecosse.....	16

81

969

Documents divers.

Copie de la requête adressée à lord Dorchester contre le procureur général, 1787.

Copie d'une introduction aux observations sur la preuve verbale et écrite faites par M. Morly lors de l'enquête sur l'administration de la justice dans le district de Québec, enquête ordonnée le 16 mai 1787 par le gouverneur en Conseil à la suite d'une adresse présentée par le Conseil législatif.

Examen de deux prisonniers militaires pris par les Français à Crown Point. Pas de date (en français).

Réflexions sur le Canada, (en français). Cet ouvrage a dû être écrit vers le temps de la conquête.

Lettres de M. Montgolfier, vicaire général de l'évêque de Québec, datées de Montréal, 1775, 1776, 1777 (en français).

Mémoire de M. Amable Barthelot, de Québec, sur la guerre de 1775 (en français).

Notes sur les événements de 1837, par un insurgé anonyme, datées de la prison de Montréal, 1838 (en français).

Notes recueillies à Terrebonne, par F. H. Séguin, notaire, 1831, 1832 (en français).

Journal tenu aux Trois-Rivières, par M. Badeau, notaire, commençant le 18 mai 1775 (en français).

Journal tenu pendant le siège du fort Saint-Jean, en 1775, par M. Foucher, ancien notaire, de Montréal (en français).

Vieille liste de noms des "United Empire Loyalists," indiquant le lieu de leurs résidences.

III.—DROITS D'AUTEURS, MARQUES DE COMMERCE, DESSINS INDUSTRIELS ET MARQUES DE BOIS.

Le tableau ci-dessous contient la statistique des opérations départementales, de 1868 à 1879, inclusivement :

Années.	Lettres reçues.	Lettres envoyées.	Droits d'auteur enregistrés.	Certificats de droits d'auteur.	Marques de commerce enregistrés.	Certificats de marques de commerce.	Dessins industriels enregistrés.	Certificats de dessins industriels.	Marques de bois enregistrées.	Certificats de marques de bois.	Enregistrements de cessions.	Honoraires perçus.
												\$ cts.
1868.....	110	128	34	34	32	32	6	6				183 00
1869.....	198	211	62	62	50	50	12	12				418 00
1870.....	473	473	66	66	72	72	23	23	190	190		877 00
1871.....	562	562	115	115	106	106	22	22	105	105		1,092 00
1872.....	523	523	87	33	103	103	17	17	64	64	11	927 00
1873.....	418	549	122	38	95	95	30	30	69	69	20	940 50
1874.....	1027	1027	134	55	163	163	30	30	41	41	19	1,339 50
1875.....	943	986	131	50	149	149	31	31	21	21	15	1,175 50
1876.....	1175	1240	178	57	238	238	47	47	17	17	33	1,758 25
1877.....	1190	1246	138	37	227	227	50	50	18	18	31	1,732 70
1878.....	1210	1285	193	61	223	223	40	40	10	10	14	1,671 25
1879.....	1104	1127	184	69	154	154	41	41	13	13	24	2,434 82

Le nombre total des enregistrements de droits d'auteurs, de marques de commerce, dessins industriels et marques de bois, faits pendant l'année 1879, est de 414. Sur ce nombre, il y a 162 enregistrements de droits d'auteurs, outre 55 certificats; 21 enregistrements de droits temporaires d'auteurs, outre 13 certificats; 1 enregistrement de droits temporaires d'auteurs avec certificats; 154 enregistrements de marques de commerce (11 générales et 40 spéciales); 44 enregistrements de dessins, plus trois renouvelés; et 13 enregistrements de marques de bois.

Le nombre total des cessions relatives à ces différents droits qui ont été enregistrées est de 24. La correspondance de ce bureau comprend 1,104 lettres reçues et 1,127 envoyées.

Le montant des honoraires perçus pendant l'année est de \$2,434.82.

IV.—BREVETS D'INVENTION.

Le tableau suivant indique sommairement les opérations du bureau des brevets, depuis 1855 à 1879 inclusivement.

Années.	Demandes de brevets.	Brevets accordés.	Caveats.	Enregistrements de cessions de brevets.	Honoraires, y compris les dessins de fabrique et les marques de commerce.	
					\$	cts.
1855.....	99	92	32	1,911	30
1856.....	120	108	52	2,370	50
1857.....	126	115	54	2,406	76
1858.....	116	98	35	2,105	00
1859.....	142	112	26	2,479	75
1860.....	170	150	47	2,644	07
1861.....	160	142	56	3,012	70
1862.....	180	160	72	3,650	90
1863.....	207	156	78	3,759	90
1864.....	170	145	74	3,267	95
1865.....	184	162	70	3,618	76
1866.....	274	263	126	6,132	78
1867.....	369	218	193	8,110	00
1868.....	570	546	337	11,052	00
1869.....	781	580	*60	470	14,214	14
1870.....	626	556	132	431	14,540	07
1871.....	279	512	151	445	14,097	00
1872.....	752	670	184	327	19,578	65
1873.....	1,124	1,026	171	547	28,830	14
1874.....	1,376	1,249	200	711	34,301	98
1875.....	1,418	1,320	194	791	34,555	82
1876.....	1,548	1,382	185	761	36,187	63
1877.....	1,445	1,353	168	841	35,388	00
1878.....	1,428	1,264	172	832	33,663	67
1879.....	1,358	1,237	203	728	33,303	60

* Il n'y a pas eu de caveats avant 1869.

Il résulte de cet état comparé qu'il y a eu une légère diminution dans les opérations du bureau des brevets durant l'année dernière, comparée à l'année 1878.

L'état suivant indique le nombre des brevets pris pour une durée de cinq années, ainsi que le nombre de ces brevets qu'on a laissés éteindre dans les années ci-après :

En 1871.....	Brevets pour 5 ans, accordés.....	495
1876.....	do do qu'on a laissé éteindre.....	468
	Brevets renouvelés.....	27
En 1872.....	Brevets pour 5 ans, accordés.....	629
1877.....	do do qu'on a laissé éteindre.....	572
	Brevets renouvelés.....	57

BREVETS—*Suite.*

En 1873.....	Brevets pour 5 ans, accordés.....	887
1878.....	do do qu'on a laissé éteindre.....	813
	Brevets renouvelés.....	74
En 1874.....	Brevets pour 5 ans, accordés.....	1,130
1879.....	do do qu'on a laissé éteindre.....	1,019
	Brevets renouvelés.....	111

Une grande partie des brevets accordés pour cinq ans en 1874 sont expirés, les porteurs ne les ayant pas renouvelés.

L'état comparatif qui suit indique le nombre et la durée des brevets durant les années ci-après :—

Années.	Brevets pour cinq ans.	Brevets pour dix ans.	Brevets pour quinze ans.
1877.....	1,286	17	30
1878.....	1,201	19	44
1879.....	1,173	8	56

Les personnes qui ont obtenu des brevets durant les six dernières années se répartissent entre les pays suivants :

Années.	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.
Canada.....	530	521	575	533	452	478
Angleterre.....	43	44	51	46	32	51
Unis-Etats.....	665	748	736	757	771	695
France.....	3	3	8	2	1	2
Allemagne.....		2	3	5	5	5
Autres pays.....	8	2	9	10	3	6
Totaux.....	1,249	1,320	1,382	1,353	1,264	1,237

Les brevets canadiens se répartissent entre les provinces ainsi qu'il suit :

Années.	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.
Ontario.....	344	348	380	340	315	308
Québec.....	147	134	152	132	100	133
Nouveau-Brunswick.....	19	24	19	22	16	16
Nouvelle-Ecosse.....	14	14	21	34	17	16
Ile-du-Prince-Edouard.....	4			2	3	2
Manitoba.....	1		1			2
Colombie-Britannique..	1	1	2	3	1	1
Totaux.....	530	521	575	533	452	478

Quatre demandes de brevets furent trouvées être concurrentes ; elles furent réglées par arbitrage.

Dans dix-sept cas on s'objecta à l'émission du brevet ; mais, sur ce nombre, on en accorda cinq après que les demandes eussent été altérées et modifiées.

Plusieurs brevetés se sont trouvés dans l'impossibilité de commencer à faire valoir leur invention en Canada dans le délai de deux ans, assigné par la loi, après l'émission du brevet, et chaque fois que les raisons parurent suffisantes, on a accordé un délai ultérieur de quelques mois, en vertu de la section 28 de l'acte.

On a accordé de nouvelles émissions pour six brevets.

La correspondance de la division des brevets continue d'augmenter, ainsi que les demandes de copies authentiquées.

Les chambres de modèles continuent d'attirer un grand nombre de visiteurs. Bien que tous les visiteurs n'inscrivent pas leurs noms dans le livre, l'addition des signatures pourra donner une idée du nombre de personnes qui ont visité les chambres des modèles en 1879, le livre contenant 5,456 noms, et l'on estime que le nombre de ceux qui ont négligé d'enregistrer leurs noms est presque égal.

Comme les vitrines placées dans les chambres il y a trois ans sont maintenant trop encombrées de modèles, il sera bientôt nécessaire d'obtenir un espace additionnel pour les celles que l'on a apportées de l'exposition du centenaire de Philadelphie. L'on pourra ainsi faire une meilleure classification des modèles, et faciliter par là l'examen aux employés aussi bien qu'au public.

Le *Patent Record* en rapport avec le *Mechanics' Magazine*, qui a été publié pour la première fois en 1873, continue d'être publié comme à l'ordinaire par la compagnie lithographique Burland-Desbarats. Cette publication fait honneur aux éditeurs, et elle est d'une grande utilité pour les inventeurs, qui y puisent des renseignements, pour les manufacturiers et autres personnes, aussi bien que pour ceux qui sont chargés d'émettre les brevets.

V.—QUARANTAINE.

GROSSE-ISLE.

Le médecin surintendant de la station de quarantaine de la Grosse-Isle rapporte trois cas de fièvre jaune découverts à bord de la "*Lorna Doone*," venant de Cuba. Les malades furent détenus à l'hôpital jusqu'à leur guérison, et le navire fut nettoyé et désinfecté entièrement avant qu'il lui fût permis de continuer son voyage.

Il rapporte quatre autres cas de fièvre jaune à bord de la barque *Glengarry*, venant aussi de Cuba. On permit au navire de continuer son voyage après avoir été entièrement désinfecté, et les malades furent détenus à l'hôpital de la quarantaine jusqu'à leur guérison.

Le Dr Montizambert déclare que la fièvre jaune a été la maladie la plus importante à cette station durant l'année 1879; il ne fait allusion à aucune autre maladie.

Les dépenses durant la saison de 1879 se sont élevées à la somme de \$9,865.03.

HALIFAX.

Le Dr Wickwire, médecin-visiteur, rapporte cette année, comme il le faisait l'an dernier, qu'aucune maladie n'a exigé la détention de navires à la quarantaine.

Les dépenses durant la saison de 1879 se sont élevées à la somme de \$2,537.37.

SAINT JEAN.

e Dr Yarding, médecin-visiteur à cette station, rapporte l'arrivée de différents navires venant de ports infectés de la fièvre jaune, et dans deux occasions la perte en mer d'une partie de l'équipage, par suite de la même épidémie. Les précautions prises pour arrêter la propagation de la maladie par les officiers de ces navires, le *Black Prince* et le *Bothalwood*, a de fait arrêté la propagation, et comme précaution additionnelle, les navires furent désinfectés et fumigés à leur arrivée à la quarantaine.

On a inspecté soigneusement tous les navires à leur arrivée.

Les dépenses à cette station pendant l'année 1879 ont été de \$1,979.32.

PICTOU.

L'on n'a rapporté aucun cas de maladie contagieuse à cette station durant l'année.

Les dépenses de la station pour 1879 ont été de \$700.

CHARLOTTETOWN, I. P.-E.

Le médecin-visiteur ne rapporte aucune maladie d'un caractère assez grave pour nécessiter la détention des malades à l'hôpital de la quarantaine.

Les dépenses de cette station pour 1879 ont été de \$805.

PORT DE QUÉBEC.

Le Dr Rowand, médecin-visiteur, rapporte que la saison de 1879 a été très salubre, et qu'il n'y a eu que 12 cas de maladies contagieuses en tout. Sur ce nombre il y a sept cas de fièvres scarlatines, qui s'étaient déclarés dans une seule famille, de plus, quatre cas de rougeole et un varicelle. Les malades ont été envoyés à l'hôpital de la marine, et à l'exception d'un enfant, qui est mort de convulsions, ils se rétablirent tous sans avoir propagé la contagion.

VI.—IMMIGRATION.

En faisant rapport sur l'immigration au Canada, je crois qu'il est à propos de conserver les formes de tableaux dont on a fait usage l'année dernière, et ce afin de pouvoir faciliter les comparaisons. En conséquence, voici tout d'abord un état du nombre total d'immigrants, tant colons que passagers, qui sont entrés dans le pays de 1871 à 1879 inclusivement :—

	1871.	1872.	1873.	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.
<i>Viâ</i> le Saint-Laurent.....	37,020	34,743	36,901	23,894	16,038	10,901	7,743	10,295	17,251
<i>Viâ</i> le Pont-Suspendu et les ports de l'intérieur, y comp. Manitoba.	27,365	49,130	50,578	39,904	18,322	13,203	13,040	15,814	*30,071
<i>Viâ</i> les ports des provinces maritimes et Portland.....	1,337	5,313	2,659	2,114	959	1,311	2,749	2,488	3,955
Immigr. constatées par les déclar. en douane d'effets de colons.....			8,971	14,110	8,139	11,134	11,753	11,435	9,779
Total.....	65,722	89,186	99,109	80,022	43,458	36,549	35,285	40,032	61,052

REMARQUE.—Il pourrait être utile d'expliquer que cet item de 30,071 se décompose comme suit :— Immigrants *viâ* le Pont-Suspendu, 22,166 ; *viâ* Duluth et le chemin de fer Saint-Paul et Pacifique venant des États-Unis, auxquels il faut ajouter les immigrants de M. Lalime venant des États de l'Est, 7,905.

Suit l'état numérique des immigrants des deux catégories arrivés par la voie du Saint-Laurent de 1854 à 1878 inclusivement :—

1854	53,180
1855	21,274
1856	22,439
1857	32,097
1858	12,810
1859	8,778
1860	10,150
1861	19,923
1862.....	22,176
1863.....	19,419
1864.....	19,147
1865.....	21,355

1866.....	28,648
1867.....	30,757
1868.....	34,309
1869.....	43,114
1870.....	44,475
1871.....	37,020
1872.....	34,743
1873.....	36,901
1874.....	23,894
1875.....	16,038
1876.....	10,901
1877.....	7,743
1878.....	10,295
1879.....	17,251

Le nombre des immigrants arrivés dans les cinq dernières années, et voulant d'après le rapport des agents officiers se fixer au Canada, est comme suit :

	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.
Arrivés à Québec.....	12,043	7,063	4,201	5,804	11,817
“ par le Pont-Suspendu..	5,145	5,696	6,453	7,022	7,565
“ à Halifax, N.-E.....	709	506	930	1,970	3,430.
“ Saint-Jean, N.-B.....	250	136	141	276	
“ Portland (Maine).....		605	1,513	161	
“ * Manitoba, immigrants venus par des ports autres que ceux déjà mentionnés.....	1,096	493	2,084	3,139	7,905
	<u>19,243</u>	<u>14,499</u>	<u>15,323</u>	<u>18,372</u>	<u>30,717</u>
Ayant déclaré aux douanes des effets de colons.....	8,139	11,134	11,759	11,435	9,775
Totaux.....	<u>27,383</u>	<u>25,633</u>	<u>27,082</u>	<u>29,807</u>	<u>40,492</u>

Ainsi qu'on l'a remarqué dans de précédents rapports, le nombre des colons placés par les différents agents paraît excéder les chiffres que j'indique ci-dessus ; ces différences résultent du mouvement des immigrants entre les diverses stations, — quelques-uns d'entre eux figurant deux fois dans les rapports. Ces chiffres ont été donnés par les agents des différentes stations par où les immigrants entrent en Canada.

* Le nombre total des immigrants dans la province du Manitoba durant l'année 1879 a été de 11,361.

Il y a eu une augmentation de 6,956, dans le nombre des arrivants à Québec, et de 1,913 à Halifax, durant l'année; et ceci est dû, quant à cette dernière ville, à ce que les paquebots-poste arrivent par ce port en hiver. Le nombre des arrivants s'est aussi accru au Pont-Suspendu. Il appert ainsi que l'immigration en Canada a considérablement augmentée durant l'année 1879.

La valeur des effets mobiliers apportés par les immigrants qui ont déclaré aux douanes des effets de colons s'est élevée, en 1879, à \$335,612, contre \$434,563 en 1878.

Le tableau suivant indique le nombre des arrivants aux ports dénommés, et la valeur des effets mobiliers qu'ils y ont fait inscrire en 1879 :—

	Nombres d'arrivants.	Valeur des effets.
Montréal.....	3,610	\$65,843
Ottawa, et ports dans les limites de cette agence.....	762	26,876
Kingston.....	596	30,288
Toronto et ports dans les limites de cette agence.....	710	35,724
Hamilton, do do....	935	46,195
London, do do....	2,286	105,535
Saint-Jean.....	670	13,976
Halifax, N.-E.....	206	11,175
	9,775	\$ 335,612

Il faut ajouter à cette somme le montant de capitaux apportés par les nouveaux arrivants dans la province du Manitoba, et les autres arrivages par mer, en 1879; mais comme les agences de Toronto..... \$160,000
et Hamilton..... 657,000
\$817,000

sont les seules en état de constater le montant de ces sommes, les rapports ne sont pas complets. Ajoutant ces deux sommes au montant des effets mobiliers déclarés aux douanes, il ressort que le rapport des agences est de..... \$ 817,000
" douanes..... 335,612

Ensemble..... \$1,152,612

Il ressort de ces chiffres que la valeur en argent et en effets mobiliers apportée en ce pays par les immigrants durant l'année 1879 s'est élevée à plus d'un million de piastres. A ce montant doivent être ajoutées les valeurs non-constatées, mais sans doute très considérables, consistant en outils, instruments et effets que les immigrants ont apportés avec eux, et dont il n'est tenu aucun compte—le moyen de déterminer la somme de ces capitaux faisant faute.

On remarquera qu'une partie des colons enregistrés aux douanes ne sont autres que des travailleurs revenant au Canada ; et la plupart de ces derniers rentrant au pays sans avoir aucune espèce d'effets pour lesquels ils aient à faire une déclaration à la douane, il s'en suit qu'il ne peut être tenu compte de leur nombre.

L'état suivant indique le nombre d'immigrants qui ont passé par le Canada pour se rendre aux Etats-Unis, ainsi que le nombre de ceux qui se sont établis comme colons dans le pays ; ce tableau comprend, de même que celui de l'année dernière, les immigrants inscrits aux douanes comme ayant avec eux des effets de colons, tel qu'il est dit ci-dessus, à partir de l'année 1866 jusqu'à 1879 inclusivement :—

Années.	Immigrants de passage se rendant aux Etats-Unis.	Immigrants ou colons pour le Canada.
1866.....	41,704	10,091
1867.....	47,212	14,666
1868.....	58,683	12,765
1869.....	57,202	18,630
1870.....	44,313	24,706
1871.....	37,949	27,773
1872.....	52,608	36,578
1873.....	49,059	41,079
1874.....	40,649	25,263
1875.....	9,214	19,243
1876.....	10,916	14,499
1877.....	5,640	15,323
1878.....	11,226	18,372
1879.....	20,560	30,717

Les chiffres de l'état numérique ci-dessus ont été obtenus de la manière que j'ai déjà dite. Ils indiquent une augmentation dans le nombre des immigrants qui ont passé au Canada en se dirigeant vers les Etats-Unis et principalement vers les Etats de l'Ouest, ainsi que dans le nombre de ceux qui se sont établis comme colons dans le pays ; et si l'on compare le résultat de cette année avec ceux des trois années précédentes, il est facile de constater une augmentation sensible.

Dans le rapport de l'année dernière ainsi que dans ceux des années précédentes, le nombre des colons, tel que constaté par les déclarations aux douanes (quant aux effets appartenant aux colons), était compris avec celui des immigrants entrés à Québec, Halifax, Portland et par le Pont-Suspendu ; or, comme cette classe d'immigrants, n'est pas précisément celle pour laquelle le ministère est disposé à faire des dépenses, on a jugé à propos de retrancher ces chiffres du tableau ci-dessus.

Les arrivages d'immigrants possédant des effets de colons tels que mentionnés par les douanes sont cependant indiqués comme ci-dessus, mais sous une forme diffé-

rente. On peut les considérer comme compensant dans une certaine mesure l'émigration aux États-Unis.

L'origine des immigrants arrivant dans le pays n'est constatée qu'au seul port de Québec. Voici un tableau des immigrations à ce port, avec indication du pays d'origine, de 1872 à 1879.

	1872.	1873.	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.
Anglais.....	14,867	18,004	13,298	7,582	4,989	4,646	5,350	10,395
Irlandais.....	3,410	4,336	2,650	1,449	808	742	1,042	1,543
Écossais.....	4,165	4,665	2,562	1,816	1,009	799	1,077	1,448
Allemands.....	764	739	462	176	104	84	238	349
Scandinaves.....	10,148	6,447	1,407	1,201	1,157	1,004	1,538	2,872
Français et Belges.....	1,366	2,634	1,632	534	289	150	155	149
Autres nationalités.....	23	76	20	74	154	33
Islandais.....	351	22	1,167	52	418	6
Mennonites.....	1,532	3,258	1,358	183	323	248
Russes.....	20	9	200
Totaux.....	37,743	36,901	23,894	16,038	10,901	7,743	10,295	17,251

it un relevé des métiers ou professions des passagers d'entrepont adultes débarqués à Québec, même période :

	1872.	1873.	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.
Cultivateurs.....	2,336	1,470	1,763	1,188	510	209	283	340
Journaliers.....	6,189	6,202	4,259	3,863	2,796	1,393	2,839	7,136
Artisans.....	6,809	7,662	2,773	977	491	1,118	897	923
Commis et commerçants.....	79	62	32	7	13	30	26	12
Professions libérales.....	14	7	1
Totaux.....	15,427	15,403	8,828	6,035	3,810	2,740	4,027	8,411

Les agents du département se sont efforcés de recruter particulièrement des cultivateurs et des servantes. Tous les ouvriers agricoles trouvèrent de l'occupation en arrivant ; cette main-d'œuvre a été très-recherchée durant le printemps et l'été ; on a éprouvé cependant plus de difficulté à placer ceux qui sont arrivés durant l'automne et l'hiver. Durant cette dernière saison particulièrement il est très difficile de trouver de l'occupation pour cette classe d'immigrants, et il serait à désirer que cette immigration ne fut pas aussi nombreuse à cette saison. L'immigration des artisans a diminué ; ceux d'entre eux qui se sont rendus au Canada n'ayant émigré que pour venir rejoindre leurs amis.

Il est arrivé un grand nombre d'individus de la classe agricole possédant les moyens nécessaires pour acquérir des terres ; ces immigrants augmentent considérablement. La grande dépression agricole qui affecte l'agriculture dans le Royaume-Uni a eu pour effet de forcer un grand nombre de ses habitants à immigrer.

Suit un tableau numérique des immigrants,—enfants pour la plupart, qui ont été amenés au Canada sous les auspices et avec l'aide de sociétés de bienfaisance ou de particuliers charitables, dans les cinq dernières années :—

	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.
Maison de réforme d'Acton, Essex.....			2		
do de Feltham.....	13				
do de Red Hill.....	5		2		
Mlle Macpherson.....	234	179	127	79	101
M. Middlemore.....	78	71	87	89	60
Mlle Rye.....			99	42	94
Fonds d'émigration des familles de Londres—					
Est, de l'hon. Mme Hobart.....	25	14			
Asile des enfants, Londres.....	43		26		
Rév. M. Nugent, Liverpool.....	2	1			
Orphelinat des marins, Liverpool.....		18			
T. S. Fletcher, Dublin.....	4	4			
Institution de Wandsworth, Londres.....	6				
Mlle Fletcher, Liverpool.....	12				
Union de Dublin-Sud.....	15				
Rév. Mr. Stevenson.....					28
Maison de réforme de Hert.....	3				
Ecole de Middlesex.....	2				
Ecole de Ready Oak, Londres.....	2				
Asile des garçons, Kent.....	2				
Comité catholique d'émigration.....	39	13	19		
Ecole de By Fleet.....	5				
Refuge des garçons, Londres.....	15				
Maison de réforme de Kingswood, Bristol.....		3			
Mme. Birt.....			70	54	61
M. Quarrier, Glasgow.....				84	134
Rév. Mr. Stephenson, asile des enfants, Hamilton.....				36	
Totaux.....	505	303	432	384	478

On remarque que cette année comme l'année dernière, toute l'émigration arrivée au Canada par mer est venue sur des steamers, les avantages réellement supérieurs qu'offrent ces bâtiments sous les rapports de la vitesse, du confort et des commodités en général, ayant rendu la concurrence impossible aux voiliers pour le transport des passagers. La moyenne du temps qu'ont mis les paquebots-poste à faire la traversée en partant de Liverpool, a été de 10 jours, et de Londonderry, de 9 jours; celle de la ligne *Dominion*, à partir de Liverpool, 12½ jours; celle des *Temperleys*, de Londres à Québec, 13½ jours; et celle des steamers de Glasgow, 11½ jours.

Des billets de passage ont été accordés cette année, sur les demandes qui en furent faites au Bureau de Londres, pour faciliter l'émigration de la classe agricole et des serviteurs.

Le statistique générale de l'immigration pour 1879 publiée par la Chambre de Commerce reproduit les chiffres de l'émigration du Royaume-Uni pour les sept dernières années afin de démontrer combien elle tend à diminuer :—

1873.....	310,612
1874.....	241,014
1875... ..	173,809
1876.....	138,222
1877.....	119,971
1878.....	147,663
1879.....	214,430

Les chiffres de 1879 établissent une augmentation de 66,767 sur l'année précédente.

On a jugé à propos, durant l'automne, d'inviter un certain nombre de délégués parmi les fermiers tenanciers du Royaume-Uni à venir visiter les différentes provinces du Canada à l'effet de présenter à leur retour un rapport à leurs concitoyens sur les avantages qu'offre le Canada à une émigration de cette sorte. Cette invitation a été faite de manière à permettre aux cultivateurs de choisir leurs délégués dans des assemblées de fermiers à l'aise qui, vu l'importance de la question de l'émigration et la crise agricole qui sévit actuellement, auraient à faire un choix de personnes compétentes.

Conformément à cette invitation, seize délégués dont les noms suivent visitèrent le Canada, arrivant pour la plupart immédiatement après la récolte, en septembre :

M. Biggar, la Grange, Dalbeattie, Kirkeudbrightshire ; M. Cowan, Mains Park, Glenluce, Wigtownshire ; M. Gordon, Comlongon Mains, Annan, Dumfriesshire ; M. Elliott, Hollybush, Galashiels ; M. Logan, Legerwood, Eariston, Berwickshire ; M. Snow, Pirntaton, Fountain Hall, Midlothian ; M. Hutchinson, Brougham Castle, Penrith, Cumberland ; M. Peat, Lees House, Silloth, Cumberland ; M. Irving, Bowness-on-Solway, Carlisle ; M. Wilken, Waterside Forbes, Aberdeenshire ; M. Bruce, Aberdeenshire ; M. Wallace, Nithsdale ; M. Welsh, Eskdale ; M. Johnstone, Low Burnthwaite, près Carlisle ; M. James Palmer, Somersetshire ; et M. Chambre, de Tyrone, Irlande. M. John Maxwell, de Carlisle, accompagnait un parti de délégués, et a fait un rapport.

A leur arrivée, on informa ces délégués qu'on leur procurerait tous les moyens possibles de visiter les différentes parties du Canada qu'ils aimeraient à connaître ; ou leur suggéra que (comme il leur serait impossible de visiter ensemble toutes les parties du pays depuis les provinces maritimes jusqu'au Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest), il serait plus convenable pour eux de se partager en groupes et ainsi visiter les différentes provinces du Canada.

On leur fit comprendre que l'on n'avait pas l'intention d'influencer leurs jugements, mais au contraire, leur procurer tous les moyens possibles de se convaincre

par eux-mêmes des avantages que peut offrir le Canada et en faire connaître le résultat à leurs constituants à leur retour.

On a pensé que leurs rapports ainsi préparés exerceraient une plus grande influence sur les fermiers du Royaume-Uni que toutes autres représentations leur venant du Canada. Car il arrive très souvent que les rapports des agents n'inspirent pas toujours une confiance suffisante. Les rapports de ces délégués sont préparés avec soin et très bien faits. Ils font, comme je m'y attendais, connaître le vaste champ qu'offre le Canada aux cultivateurs du Royaume-Uni. Ils sont publiés dans une annexe séparée dans le supplément de ce rapport.

Les délégués firent en premier lieu connaître leurs rapports à leurs constituants assemblés. Ces réunions étaient nombreuses et attiraient l'attention non seulement des districts environnants mais même de tous les cultivateurs du Royaume-Uni. Plusieurs journaux publièrent ces rapports au complet, et presque tous les journaux du royaume en donnèrent un compte-rendu plus ou moins détaillé.

On s'est procuré les différents rapports des délégués dans le but de le publier sous forme de pamphlets en Angleterre, profitant pour cela de la présence de M. Lowe, le secrétaire du ministère, qui était alors en Europe, et l'on pris en même temps les arrangements nécessaires à la mise en circulation d'une édition considérable.

Les rapports favorables des délégués, combinés avec le triste état de l'agriculture en Angleterre, auront pour effet d'attirer une immigration considérable de fermiers en Canada durant la saison prochaine; et bien que jusqu'à présent cette classe se soit montrée rebelle à toutes les démarches faites en ce sens.

Il faut encore remarquer que ces rapports, qui ont été largement distribués, ont grandement contribué à faire connaître les avantages qu'offre le Canada à l'immigration anglaise, et l'étendue presque illimitée du pays ainsi que toutes les autres ressources agricoles du Canada non encore exploitées.

Les agents du ministère dans le Royaume-Uni étaient en 1879, l'hon. W. Annand, agent en chef d'immigration à Londres; M. John Dyke, à Liverpool; M. Charles Foy, Belfast, et M. Nicholson, à Glasgow. M. Larkin, qui était resté à Dublin jusqu'à la clôture de la saison d'immigration, est revenu en Canada.

On trouvera dans les annexes les rapports annuels de MM. Annand, Dyke et Foy. M. Dyke soumet un rapport élaboré, dont il consacre une grande partie aux progrès qu'a faits le commerce des bestiaux et aux productions agricoles du Canada. Il traite en détail la question de l'émigration.

Mr. Stafford, agent à Québec, constate une grande augmentation dans le nombre des immigrants cette année; il ajoute de plus un tableau indiquant le lieu de leur destination et leurs occupations, etc.

M. Daley, agent à Montréal, rapporte que 19,572 immigrants sont passés par son agence en route pour l'ouest; sur ce nombre, 905 ont demandé de l'aide. Ils étaient tous en bonne santé.

Mr. Wills, agent à Ottawa, mentionne l'arrivée à son agence de 1,598 immigrants. Il y eut un certain nombre d'autres immigrants qui entrèrent dans le district de cet agent d'après ce qu'il rapporte; mais ces immigrants ne se sont pas déclarés, et par conséquent il en ignore le nombre. Les immigrants venus par la voie de Québec étaient généralement supérieurs à ceux de l'année dernière. Il en a dirigé un certain nombre dans les endroits où l'on était à faire certains travaux publics, et on a donné du travail à tous ceux qui en ont demandé. Il fait aussi remarquer que l'émigration considérable des personnes de son district au Manitoba ne s'est pas ralentie durant l'année, mais il ajoute que les fermes qui ont été abandonnées par ceux qui ont émigré ont été achetées par d'autres résidents dans le voisinage, car le nombre de personnes qui s'adonnent à la culture des terres augmente de plus en plus.

Quant à ce qui regarde le choix des immigrants, il est à propos d'observer que, comme l'a remarqué la presse dernièrement ainsi que quelques agents et d'autres personnes, nous recevons ici un trop grand nombre d'immigrants pauvres, que le public est obligé de soutenir. On a pris les moyens de prévenir ces abus, que certaines agences étrangères au gouvernement ne craignaient pas de mettre en pratique en induisant la classe pauvre à émigrer au Canada.

M. Macpherson, agent à Kingston, fait rapport qu'il n'a pas eu de difficulté à placer les ouvriers agricoles dans son agence. Il constate que l'immigration européenne dans son district a augmenté de 50 pour cent comparée avec les deux années précédentes. Il ajoute que l'asile Marchmont a reçu une augmentation de 130 enfants venant de Glasgow.

M. Donaldson, agent à Toronto, soumet un rapport constatant que le nombre des arrivants est presque double de celui de l'an dernier; ils appartenaient à une bonne classe, et tous, y compris les artisans, ont été placés partout où il a été possible de se procurer du travail. Il dit que ces arrivants ont emporté avec eux un capital de \$160,000, dont une partie considérable a été consacré à l'achat de terrains dans le Muskoka.

M. Smith, agent d'Hamilton, fait rapport que le nombre total des immigrants arrivés dans son agence en 1879, a été de 26,199; sur ce nombre, 4,033 sont venus par voie du Saint-Laurent, et 22,166 par voie des Etats-Unis. La statistique montre que 11,598 sont restés en Canada. Si sur ce nombre on déduit les 4,033 venus par la voie du Saint-Laurent, et déjà mentionnés dans les arrivages à Québec, il en est resté 7,565 comme colons dans le district d'Hamilton. L'agent ajoute que ces colons ont apporté avec eux un montant de \$657,000, outre \$46,195 en effets de colons appartenant à 935 immigrants, tel que déclarés aux douanes dans son district.

Il remarque une augmentation considérable dans les arts et manufactures. Il cite en particulier les manufacturiers engagés dans le commerce du fer, qui ont à maintenir leurs usines en continuelle opération à l'effet de répondre aux nombreuses demandes qui leur sont faites. Les manufactures de coton de son agence sont en pleine activité et donnent du travail à un grand nombre d'ouvriers.

M. Smyth, agent à London, Ont., fait rapport qu'il s'est effectué une augmentation considérable dans le nombre comme dans la qualité dans la classe des immigrants. Les ouvriers agricoles ont été très recherchés, et tous ceux qui sont venus ont trouvé de l'emploi à des salaires suffisants.

M. Clay, agent à Halifax, dit dans son rapport que l'immigration à ce port a été beaucoup plus grande qu'en 1878, ayant presque doublé. Il ajoute qu'il y avait parmi ces immigrants plus d'ouvriers agricoles et d'artisans qu'en 1878. Cette classe, en général possédant moins de capitaux occasionne une plus grande dépense au gouvernement et augmente considérablement les frais de transport. Il dit que la province de l'Ontario a reçu 1,396 immigrants par voie d'Halifax, durant l'année dernière, le total arrivé dans cette province par cette dernière route n'étant que de 2,049 en 1879. M. Clay fait allusion dans son rapport au grand nombre de touristes et de visiteurs venus en cette province et qui en retournant dans leurs familles ont donné lieu à cette rumeur mise en circulation par les journaux relativement à "l'exode" de la population de cette province. Il ajoute que 40 Islandais sont venus s'établir dans la colonie réservée à cette nation dans la Nouvelle-Ecosse. Il parle aussi avantageusement des Danois, il les considère comme de bons colons.

M. Livingston, qui a agi en qualité d'agent temporaire à Saint-Jean depuis la mort de M. Shives, dit que presque tous les immigrants dans le Nouveau-Brunswick sont des Danois venus par voie d'Halifax. Il annonce qu'ils ont pris des terres dans la réserve danoise. Il est aussi arrivé quelques mineurs, auxquels on a procuré du travail ainsi qu'à quelques personnes venues de la Grande Bretagne. Il explique comment un certain nombre de personnes qui ont été mentionnées comme laissant la province pour les Etats-Unis n'étaient autres que des journaliers et des artisans attirés ici par les immenses travaux de reconstruction nécessités par l'incendie considérable de 1877. Ils sont restés ici aussi longtemps qu'ils ont trouvé du travail et sont retournés ensuite dans leur pays. Il mentionne 670 colons ayant des effets mobiliers évalués à \$13,976 qui se sont fait inscrire aux douanes de la jonction McAdam, de Saint-Étienne et de Saint-Jean. Il dit que maintenant les cultivateurs de cette province s'appliquent particulièrement à l'élevage des bestiaux, vu les avantages exceptionnels qu'offrent les provinces maritimes pour la nourriture et l'exportation du bétail. Il conclut en attribuant l'abondance de la récolte du blé au Nouveau-Brunswick, qui a été une des plus forte de ces dernières années, à l'importation d'un blé de semence nouveau et venant en grande partie de l'Ontario.

M. Graham, agent stationnaire à Duluth, durant la saison de navigation, soumet un rapport des opérations de cette agence, en même temps que le chiffre total des arrivants au Manitoba en 1869. Il porte ce chiffre à 11,381.

M. Tétu, agent à Dufferin, soumet un rapport complet concernant les diverses colonies de son district; elles paraissent toutes prospères et augmentent rapidement. Il parle de la fondation de plusieurs petites villes, qui croissent avec rapidité. Il fait aussi allusion aux colonies fondées par M. Whellams en dehors des limites de la province, sur la Petite Saskatchewan; il dit qu'elles sont dans un état prospère. Il donne des détails très intéressants sur les établissements des Mennonites, ainsi que sur la région de la Montagne de Pembina. Il parle de la découverte du charbon sur la Souris, ce qui dissipe toutes les craintes que l'on pouvait entretenir au sujet des moyens de chauffage dans l'avenir, et il termine son rapport en donnant la statistique des récoltes, du bétail et des effets mobiliers des Mennonites durant l'année 1879.

M. Hespeler, agent à Winnipeg, dit qu'il lui est presque impossible de se procurer la statistique des arrivants dans Winnipeg, car il pense qu'on ne peut se les procurer qu'à la frontière. Il fait de plus rapport sur l'arrivée de 30 familles mennonites et explique le petit nombre de ces immigrants par les changements apportés par le gouvernement russe dans sa politique vis-à-vis d'eux. Il dit que le plus grand nombre des colons se dirigent vers la Petite Saskatchewan et près du Lac la Roche avec l'intention de s'y fixer.

M. Taylor, agent islandais à Gimli, fait rapport que cette colonie n'a jamais été aussi confiante et aussi satisfaite qu'actuellement. La santé de la colonie a été bonne et les récoltes satisfaisantes. Il considère la colonie dans un état prospère, 80 personnes sont arrivées durant l'année venant de l'Islande.

ÉTAT de la dépense totale faite par le ministère, par année de calendrier, pour les

	1872.	1873.
	\$ cts.	\$ cts.
IMMIGRATION.		
Agence de Québec.....	36,715 62	64,507 64
do de Montréal.....	7,965 93	10,179 83
do de Sherbrooke.....	1,591 12
do d'Ottawa.....	2,054 51	2,988 55
do de Kingston.....	1,563 81	1,918 35
do de Toronto.....	2,474 63	2,953 17
do d'Hamilton.....	1,167 85	1,302 16
do de London, Ont.....	725 90
do d'Halifax, N.E.....	1,531 50	1,818 13
do de Saint-Jean, N.-B.....	1,141 24	1,064 63
Miramichi.....	497 25	492 42
Agences du Nord-Ouest :		
Winnipeg.....	2,822 66	3,672 75
Etablissement islandais.....
Dufferin.....
Agent spécial chargé d'accompagn. les immigrants sur les trains du G. T.
Agence de Portland (fermée).....
do de Chicago do.....
do de Détroit.....
do de Worcester.....
do de Duluth.....
Chemin de colonisation, colonie islandaise.....
Prêt fait aux Islandais pour provisions, etc., à titre remboursable sur garanties hypothécaires, en vertu de l'Acte relatif aux terres fédérales
Rapatriement des Canadiens.....
Inspection spéciale des enfants amenés par Mlle Rye.....
Frais de transport des Mennonites.....	380 3½	2,766 77
Dépenses générales du service de l'immigration, mandats de passage, commissions, publicat. relatives à l'immig. et transp. des Islandais..	17,941 47	53,286 27
Agences européennes, rétributions et dépenses des agents voyageurs.....	49,867 60	84,733 24
A déduire par remboursements pour frais de transport.
	126,124 41	234,000 93
Fonds votés par le parlement à titre d'aides aux provinces pour l'encouragement de l'immigration.....	70,000 00	70,000 00
Total, immigration.....	196,124 41	304,000 93
A déduire le montant payé sur le compte de l'an. dern. et imp. à 1878
QUARANTAINE.		
Quarantaine de la Grosse-Ile.....	14,755 85	12,119 07
do d'Halifax.....	3,679 22	4,287 15
do de Saint-Jean, N.B.....	3,157 26	3,205 50
Médecins-visiteurs, Québec.....	2,599 88	2,600 00
Quarantaine de Pictou.....	210 36
do de Miramichi.....	269 02
Charlottetown, I. P. E.....
Salubrité publique (y compris les quarantaines des bestiaux).....	4,823 83
Total, quarantaine.....	24,192 21	27,514 93

services de l'immigration et de la quarantaine, pendant la période de 1872 à 1879 incl.

1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
57,768 73	48,743 59	23,432 99	18,947 29	26,472 02	54,947 42
9,032 94	13,412 99	16,277 56	8,312 61	9,707 47	7,696 15
1,375 31	1,141 41	829 76	626 63	519 12	
2,553 19	3,971 27	4,848 23	3,554 44	2,878 10	2,732 25
1,530 78	1,837 92	2,540 02	2,180 88	2,104 70	2,014 58
3,456 37	2,923 42	6,825 33	4,981 08	5,803 26	3,504 71
1,631 00	1,721 59	1,511 24	1,754 41	1,896 53	1,834 36
1,412 59	1,700 47	2,394 36	1,346 23	1,492 72	1,564 18
1,920 79	1,738 72	1,429 52	1,670 88	†9,515 13	†19,833 96
1,132 05	1,114 46	1,071 82	1,141 99	1,440 00	1,000 00
233 00	Discontinué.				
2,638 35	3,568 04	5,398 88	1,667 88	§2,845 93	3,253 38
		*26,165 12	2,255 00	3,788 04	2,088 57
		3,157 98	3,527 69	2,281 37	2,305 45
		1,128 00	1,128 00	1,504 55	2,707 91
		703 18	†2,876 58		
		1,839 08	900 00		
		2,664 00	2,074 04	2,712 35	460 00
		3,147 18	3,282 01	3,099 07	2,164 37
			886 81	2,893 52	4,737 20
		5,000 00			
			30,717 40	14,601 10	
			9,062 00	934 67	2,124 75
		3,713 50			
		2,592 00			
22,485 86	46,234 37	20,719 00	3,496 60	6,015 87	641 73
66,943 38	67,026 43	67,933 54	18,311 70	34,582 50	53,978 08
82,135 11	109,988 95	80,173 08	64,282 02	49,122 33	29,177 92
256,279 45	305,123 63	285,495 07	188,984 25	186,210 35	198,766 97
5,185 70	8,430 72	1,429 15	5,311 49	9,165 82	13,622 11
251,120 75	296,692 91	284,065 92	183,672 76	177,044 53	185,144 86
				8,801 70	8,801 70
			Total....	\$185,856 23	\$176,343 16
12,901 74	12,353 22	11,750 89	11,763 56	10,845 56	9,865 03
3,748 91	3,403 25	3,195 83	3,183 58	2,948 04	2,537 37
2,915 34	2,916 15	2,053 58	2,506 08	2,512 05	1,979 32
2,600 00	2,600 00	2,399 96	2,679 90	2,733 42	1,524 96
686 28	732 25	706 00	700 00	700 00	700 00
891 47	1,093 39	Discontinué.			
245 89	803 70	899 09	808 51	836 22	805 00
6,302 83	1,628 13	4,474 16	20,111 01	7,318 65	3,197 69
30,292 46	25,530 09	25,473 51	41,752 64	27,893 94	20,609 37

* Ceci comprend les avances faites aux Islandais à titre remboursable. † Y compris transport.
 ‡ Y compris le transport du C. F. I. § Neuf mois seulement.

L'état de la dépense totale faite par le département durant l'année 1879, pour le service de l'immigration, tel qu'indiqué dans le tableau précédent, est de \$198,766.97. Il faut retrancher de cette somme certains items relatifs à 1878 et dont le paiement s'est effectué en 1879, ces items réunis s'élèvent à \$8,801.70 et sont répartis comme suit :

	1879.	
Dépense totale.....		\$1 8,766 97
	1878.	
Frais de la commission.....	\$7,000 00	
Frais de transport des colons.....	857 75	
“ l'immigration islandaise.....	250 00	
Dépenses contingentes	693 95	
	<hr/>	
En tout.....		\$8,801 70
		<hr/>
		\$183,965 27

Il faut encore retrancher du montant ci-dessus les sommes remboursées pour frais de transport, etc., etc..... 13,622 11

Portant la dépense de l'année 1879 à..... \$176,343 16

Si l'on ajoute les sommes qui font partie des dépenses de l'année dernière et qui ont été payées en 1879, la comparaison sera comme suit :

	1878	1879
	\$177,044 53	
Ajoutez... 8,801 70		
	<hr/>	
	\$185,846 23	\$176,343 16

Le montant des arrérages dus par les différentes provinces à ce ministère pour frais de transport et comme part des dépenses du bureau à Londres, est de \$20,000.48, et lorsque ces montants seront payés ils contribueront à diminuer les dépenses. Sur ces montants, une somme de \$11,109.19 est due pour 1879 ; et en déduisant cette somme du montant des dépenses de l'année, le coût total des dépenses faites par le département de l'immigration se trouve réduit à \$165,233.97.

Les résultats des opérations du département pour l'année, concernant l'immigration, peuvent se résumer comme suit :

Nombre total des colons établis au Canada (comprenant les arrivées déclarées aux douanes)	40,492
Montant total de l'argent et des effets qui ont été apportés par des immigrants durant l'année en tant qu'on peut s'en assurer.....	\$1,152,612 00

Dépense totale de l'immigration, comprenant les dépenses de tous les bureaux et autres établissements d'immigration du Canada, du Royaume-Uni, du continent européen et des Etats-Unis, ainsi que tous frais de propagande en faveur de l'immigration.....	\$176,343 16
Dépense par tête, (comprenant les arrivées déclarées aux douanes, et les inscriptions d'effets de colons).	5 74

En comparant ce qu'a coûté en moyenne chacun des colons arrivés, on a le résultat suivant :

1875	\$14 00
1876.....	19 60
1877.....	12 00
1878.....	9 63

Le tableau suivant indique par année les sommes totales dépensées pour le transport des immigrants (extraites des comptes généraux des agences, tels qu'ils figurent dans l'état précédent des dépenses de l'immigration) depuis 1871 jusqu'à 1879, inclusivement :—

1871.....	\$21,112 31
1872.....	33,873 55
1873.....	60,620 31
1874.....	61,629 02
1875.....	61,738 87
1876.....	60,572 68
1877.....	29,669 62
1878.....	31,204 88
1879.....	68,009 17

Les deux tiers de la dépense afférente au transport dans les provinces de l'Ontario et de Québec, sont remboursés au département par ces provinces.

Indépendamment de ce remboursement, il doit être payé au département, sur le service de l'année, d'après les termes de l'arrangement qui fut fait dans une conférence des provinces tenue en 1874, une somme de \$9,000 pour la part respective des provinces dans les dépenses du bureau de Londres.

Le tout respectueusement soumis,

J. H. POPE,

Ministre de l'agriculture.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,

OTTAWA, 12 février 1880.

ANNEXE AU RAPPORT DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE

STATISTIQUE DES FAILLITES.

Les tableaux suivants renferment les chiffres et données de la statistique des faillites, compilés, calculés et récapitulés d'après l'ensemble des bilans pour l'année 1878.

Les remarques faites en premier lieu et en rapport avec la statistique des faillites insérée dans les rapports du gouvernement durant les années 1876 et 1877, s'appliquent généralement aux opérations de l'année 1878.

On a ajouté d'autres colonnes à ces tableaux, et en les comparant aux premiers on remarquera qu'ils sont simplifiés.

Les faillites liquidées au moyen de dividendes établis sous la surveillance des créanciers sont séparées de celles liquidées par voie de composition du consentement des créanciers; les faillites qui ne sont pas réglées durant l'année sont aussi dans des colonnes séparées. On a aussi ajouté une autre colonne indiquant les faillites où il n'y a pas eu de fonds à distribuer parmi les créanciers ordinaires.

STATISTIQUE DES FAILLITES.

STATISTIQUE DES

DISTRICTS.	FAILLITES.				CLASSES.			MONTANT APPROXIMATIF.		FAILLITES	
	Total.	Réglées par dividendes.	Réglées par composition.	Non-liquidées.	Commerciale.	Industrielle.	Domestique.	Passif déclaré par les faillis.	Créances vérifiées.	Montant des réclama-tions pour liqui-dation.	Reçu pour le compte des faillites.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
<i>Ontario.</i>								\$	\$	\$	\$
Algoma.....	1			1	1			94,232	2,032		
Brant.....	11	2	3	6	2	9		81,232	34,030	12,463	
Bruce.....	28	1	16	11	11	15	2	156,141	136,725	1,263	473
Carleton.....	46	1	12	33	12	30	4	2,837,016	1,951,916	1,167	420
Dundas.....	4	1	2	1	2	2		22,645	21,525	2,472	531
Durham.....	12		8	4	4	8		88,445	81,169		
Elgin.....	19		5	14	10	9		103,664	96,958		
Essex.....	29	1	4	24	10	18	1	457,385	255,447	2,060	449
Frontenac.....	1			1		1		112,131	20,843		
Glengarry.....	2		1	1	2			9,316	6,076		
Grenville.....	2		1			1	1	5,430	3,686		
Grey.....	18	1	7	10	10	8		77,490	54,073	639	210
Haldimand.....	14		6	8	4	10		72,596	59,448		
Halton.....	8	3		5	2	5	1	57,545	55,231	49,061	17,152
Hastings.....	16		4	12	8	8		232,607	194,287		
Huron.....	25	4	3	18	9	14	2	115,418	99,337	8,919	2,450
Kent.....	29	1	3	19	8	21		119,961	112,279	1,147	443
Lambton.....	21	2	3	16	7	14		58,693	55,424	4,753	1,538
Lanark.....	15		5	10	2	11	2	185,209	125,271		
Leeds.....	8	1	2	5	3	5		50,546	42,847	1,840	555
Lennox et Addington.....	12		5	7	5	7		302,871	163,484		
Lincoln.....	7			7	4	3		142,925	67,604		
Middlesex.....	50	6	10	34	20	29	1	605,619	435,480	21,098	8,500
Muskoka.....	1			1	1			5,455			
Norfolk.....	8	4	1	3		8		24,943	19,704	13,294	9,798
Northumberland.....								197,208	137,154	3,081	619
Ontario.....	22	1	6	15	8	13	1	146,233	128,158	33,295	17,902
Oxford.....	18	3	6	9	9	9		16,478	14,129	4,179	349
Peel.....	6	2	3	1	4	2		206,683	156,202	7,613	4,872
Perth.....	26	3	9	14	11	15		337,287	243,339	21,382	9,372
Peterborough.....	7		2	5	4	2	1	17,703	13,782		
Prescott.....	7		2	5	3	1	3	160,041	133,937		
Prince-Edouard.....	19		7	12	13	6		476,485	275,683		
Renfrew.....	1						1	17,971	8,220		
Russell.....	42	4	9	29	22	17	3	246,041	172,812	51,622	19,872
Simcoe.....	4	2		2	1	2	1	10,375	10,543	3,853	2,812
Stormont.....	21	3	6	12	11	10		256,690	156,105	10,449	2,808
Victoria.....	3			3	1	2		30,583	4,853		
Waterloo.....	8	2	3	3	2	6		26,897	19,569	5,543	554
Welland.....	41	5	13	23	16	23	2	203,223	175,462	17,117	4,648
Wellington.....	32		8	24	7	25		667,361	400,685		
Wentworth.....	94	15	31	48	25	63	6	1,974,080	1,260,596	164,611	61,655
York.....											
Total.....	752	71	212	469	279	441	32	10,929,622	7,453,307	464,488	180,454

FAILLITES POUR 1878—Suite.

RÉGLÉES PAR DIVIDENDES.	FAILLITES RÉGLÉES PAR COMPOSITION.						FAILLITES NON-LIQUIDÉES.			Pas de dividendes pour les créanciers ordinaires.			
	Créances hypothécaires et préférentielles acquittées.	Frais.			Montant des réclama-tions en compo-sition.	Montant payé ou pro-mis par compo-sition.	Frais.				Montant des créan-cés vérifiées.	Reçu pour le compte des faillites.	Payé à compte des masses.
		Commission des syndics.	Frais de jus-tice.	Dépenses diverses.			Commission des syndics.	Frais de jus-tice.	Dépenses diverses.				
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
1,066	308	159	304	11,521	5,523	70	16		2,032	279	279		
92	23	60	107	87,913	36,356	948	869	1,026	35,679	16,581	16,405		
52	50	35	8	111,370	38,575	985	155	628	47,548	11,969	11,259	1	
18	75	101	51	16,093	5,042	332	61	141	1,839,377	15,400	4,879	2	
				56,558	20,905	599	135	826	2,960	238			
				44,815	7,713	377	56	294	24,610	2,992	1,715	1	
	26	23	117	16,815	9,885	249	84	221	52,142	11,343	7,585		
									236,571	21,816	12,966	2	
									20,843	871	196		
				2,336	1,589	125	175		3,740				
				3,473	347	96	153	637	213			1	
	10	24	39	23,645	9,263	412	310	560	29,787	3,391	1,705	3	
				29,458	12,480	424	120	353	29,990	1,996	987		
875	421	112	1,298						6,169	333	259		
				35,237	12,205	270	89	563	159,049	15,147	8,225		
624	236	211	395	11,712	4,007	230	80	112	78,705	12,918	8,310	4	
236	32	15	78	30,519	12,293	559	301	589	80,613	18,221	13,480		
427	85	116	118	16,722	8,989	50	85	240	33,947	3,679	1,497		
				25,130	4,288	287	61	325	100,139	14,515	13,633	1	
55	50		100	11,994	4,494	150		381	29,012	10,361	7,303		
				39,421	15,031	468	52	623	124,062	9,232	2,368		
652	404	378	365	100,700	58,224	864	515	1,324	67,604	6,442	2,881		
									313,678	31,691	25,326	2	
348	271	156	589	4,047	2,023	78	17	22	2,363	287	104	1	
166	30	19	54	74,277	29,066	627	293	426	59,795	3,142	1,675		
746	41	65	416	72,302	9,001	400	131	535	22,559	2,553	283		
	16	19	105	8,132	3,117	43	50	77	1,818	491	171		
355	187	98	457	97,073	34,282	1,111	311	962	51,514	11,200	7,928		
1,680	285	308	317						221,957	36,307	33,989		
				6,140	2,943				7,641	611	358		
				86,765	30,527	69	50	46	47,172	1,683	1,509		
				31,484	16,703	572	99	282	244,193	2,210	1,317		
									8,220	75	75		
2,534	501	334	453	33,372	17,263	520	22	93	87,816	12,968	7,522	3	
536	140	132	417						6,690	1,692	711		
580	105	132	533	107,678	27,299	550	142	495	37,978	5,208	3,555		
									4,853	2,159	1,715		
5	27	15	164	8,981	2,190	100			5,043	470	67	1	
799	204	164	465	89,109	31,751	1,080	263	910	69,234	15,905	9,633	1	
				271,404	96,602	1,263	71	627	129,280	16,142	14,290	5	
2,966	1,506	797	2,941	419,454	220,187	3,835	1,058	4,218	676,516	128,015	70,651	19	
14,812	6,033	3,463	9,891	1,985,650	790,163	17,743	5,808	17,611	5,003,117	450,583	296,611	47	

STATISTIQUE DES

DISTRICTS.	FAILLITES.				CLAS-ES.			MONTANT APPROXIMATIF.		FAILLITES	
	Total.	Réglées par dividendes.	Réglées par composition.	Non-liquidées.	Commerciale.	Industrielle.	Domestique.	Passif déclaré par les faillis.	Créances vérifiées.	Montant des réclamations pour liquidation.	Reçu pour le compte des faillites.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
<i>Québec.</i>											
Arthabaska	1			1	1			11,680	6,553		
Beauce.....											
Beauharnois.....	6		2	4	3	2	1	29,150	22,560		
Pedford.....	21	3	8	10	9	9	3	127,620	81,636	6,518	3,146
Chicoutimi											
Gaspé.....	5			5	3	2		22,478	9,451		
Iberville.....	14	4	2	8	11	1	2	113,350	134,933	14,568	4,869
Joliette.....	4		1	3	3	1		8,219	6,536		
Kamouraska.....											
Montmagny.....											
Montréal.....	282	32	69	181	109	144	29	8,001,687	4,288,824	289,973	44,156
Ottawa.....	16		12	4	14	2		86,644	77,950		
Québec.....	97	12	41	44	28	65	4	2,040,763	1,649,834	107,123	31,223
Richelieu.....	4	1		3	4			350,621	213,351	1,716	329
Rimouski.....	3			3	3			15,120	7,078		
Saguenay.....											
Saint-François.....	33		9	24	13	15	5	130,897	87,282		
Saint-Hyacinthe.....	15		8	7	5	10		81,827	76,794		
Terrebonne.....	2		2		1		1	12,377	12,122		
Trois-Rivières.....	15	2	2	11	11	4		48,602	45,539	7,097	2,594
Total	518	54	156	308	218	255	45	11,081,035	6,720,446	426,995	86,317
<i>Nouveau-Brunswick.</i>											
Albert.....	1			1			1	6,942			
Carleton.....	1			1			1	7,744	1,903		
Charlotte.....	2		1	2				15,313	5,904		
Gloucester.....	3		1	2	1	2		10,328	12,339		
Keat.....	3		1	2	1	1	1	9,763	7,318		
Kings.....	6		1	5	4	2		48,388	47,740		
Northumberland.....	3			3	1	2		3,299	2,925		
Queens.....											
Ristigouche.....	20	1	3	16	11	8	1	406,526	257,453	1,816	1,423
Saint-Jean.....	2		1	1		2		8,041	1,695		
Sunbury.....	1		1					842			
Victoria.....	7		3	4	3	3	1	42,539	41,375		
Westmoreland.....	7		3	4	1	6		19,329	14,883		
York.....											
Total	56	1	15	40	24	28	4	579,054	393,540	1,816	1,423

FAILLITES POUR 1878.—Suite.

RÉGLÉES PAR DIVIDENDES.				FAILLITES RÉGLÉES PAR COMPOSITION.					FAILLITES NON-LIQUIDÉES.			Pas de dividendes pour les créanciers ordinaires.
Créances hypothécaires et préférentielles acquittées.	Frais.			Montant des réclamations en composition.	Montants payés ou promis par composition.	Frais.			Montant des créances vérifiées.	Reçu pour le compte des faillites.	Payé à compte des masses.	
	Commission des syndics.	Frais de justice.	Dépenses diverses.			Commission des syndics.	Frais de justice.	Dépenses diverses.				
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
									6,553	102	102	
				14,182	5,285	255	50	611	8,377	483	292	
1,056	183	692	289	39,706	7,365	301	1,437	234	35,410	15,947	12,910	2
									9,451	575	315	
400	243	190	593	19,954	4,453	165	3	478	100,410	16,705	14,427	
				1,267	316		20		5,269	757	452	
16,538	2,171	1,750	4,026	1,620,957	524,854	12,743	3,205	24,016	2,377,852	512,192	439,049	59
				56,948	22,445	930	341	1,312	21,001	664	414	
7,271	1,161	767	1,812	1,231,330	192,479	6,035	1,487	3,580	311,374	85,817	70,313	13
80	16	40	120						211,637	3,384	3,045	
									7,078	2,692	437	
				38,385	6,455	341	711	754	48,897	6,602	5,229	
				51,355	14,598	701	599	391	25,438	1,599	782	1
				12,122	6,136	266		423				
402	100	68	313	8,001	2,961	86	69	275	30,440	4,936	2,914	2
25,747	3,874	3,507	7,253	3,094,207	787,347	21,813	7,922	32,074	3,199,187	652,455	550,681	77

STATISTIQUE DES

DISTRICTS.	FAILLITES.				CLASSES.			MONTANT APPROXIMATIF.		FAILLITES	
	Total.	Réglée par divi- dende.	Réglées par compo- sition.	Non-liquidées.	Commerciale.	Industrielle.	Domestique.	Passif déclaré par les faillia.	Créances vérifiées.	Montant des récla- mations pour liqui- dation.	Reçu pour le compte des faillia.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
<i>Nouvelle-Ecosse.</i>											
Annapolis	6		4	2		6		\$ 24,136	\$ 18,940		
Antigonish	2				2			12,180	9,298		
Colchester	11		5	6	7	4		80,769	71,681		
Cumberland	6		1	5	2	4		26,422	9,112		
Cap-Breton	4			4	1	2	1	12,278	5,522		
Digby	1						1	1,017	220		
Guysboro'	4		2	2	3	1		31,409	19,163		
Halifax	51	3	19	29	22	27	2	1,199,544	980,188	6,888	2,112
Hants	7		3	4	4	3		55,082	47,039		
Inverness	2		2		2			4,900	4,379		
Kings	8		4	4	4	3	1	161,312	84,097		
Lunenburg	6		1	5	4	2		36,981	25,386		
Pictou	10		4	6	4	5	1	89,542	78,096		
Queens	4		1	3	4			58,626	37,948		
Richmond	4			4	4			10,100	8,884		
Shelburne	1			1	1			948	409		
Victoria	1			1	1			2,078	2,632		
Yarmouth	2			2	2			16,760	3,333		
Total	130	3	46	81	67	57	6	1,824,144	1,406,347	6,888	2,112
<i>Ile du Prince-Edouard.</i>											
Queens	11		4	7	6	5		206,839	128,722		
Kings	4			4	2	2		45,002	15,226		
Prince	14		3	11	8	4	2	79,214	34,489		
Total	29		7	22	16	11	2	331,055	178,437		
<i>Manitoba.</i>											
Marquette											
Provencher											
Seikirk	7		1	6	4	3		74,402	67,756		
Lisgar											
Total	7		1	6	4	3		74,402	67,756		
<i>Colombie-Britannique.</i>											
Westminster	1	1			1			5,672	6,221	6,221	773
Cariboo											
Yale											
Victoria	2			2		2		11,375	3,142		
Total	3	1	2	2	1	2		17,047	9,363	6,221	773

FAILLITES POUR 1878—*Suite.*

RÉGLÉES PAR DIVIDENDES.				FAILLITES RÉGLÉES PAR COMPOSITION.					FAILLITES NON-LIQUIDÉES.			
Créances hypothé- caires et préféren- tielles acquittées.	Frais.			Montant des récla- mations en compo- sition.	Montants payés ou promis par compo- sition.	Frais.			Montant des créances vérifiées.	Reçu à compte des faillites.	Payé à compte des masses.	Pas de dividendes pour créanciers ordinaires.
	Commission des syndics.	Frais de justice.	Dépenses diverses.			Commission des syndics.	Frais de justice.	Dépenses diverses.				
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
				\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
				17,079	9,145	131	47	151	1,861	566	554	
									9,298	683	256	
				36,425	10,165	70	224	134	35,255	9,741	5,141	
				2,500	250				6,612	205	121	
									5,542	2,786	2,084	
									220			
				16,610	7,632			114	2,552	65	63	
221	105	101	333	170,418	72,968	237	44	680	802,882	147,015	112,475	5
				31,589	5,177	123		209	15,448	721	449	
				4,379	1,893	50						
				21,319	6,184	150	213	147	62,777	581	364	
				20,000	10,000	112			5,386	378	220	
				20,967	3,890	156		58	57,128	6,713	4,886	6
				4,097	2,048			80	33,851	333	333	
									8,884	934	368	
									409			1
									2,632			1
									3,333	243	163	
221	105	101	333	345,383	129,352	917	640	1,573	1,054,070	170,964	127,477	14
				107,628	40,737	262	74	713	21,093	1,453	92	
									15,226	322	189	
				12,826	11,011	266	53	127	21,663	574	172	4
				120,454	51,748	528	127	840	57,982	2,349	453	4
				36								
									3,142	260		2
				36					3,142	260		2

RÉCAPITULATION ET STATISTIQUE GÉNÉRALE

PROVINCES.	FAILLITES						MONTANT APPROXIMATIF			Moyenne pour chaque faillite.	
	Régées par dividendes.		Régées par composition.		Non encore régées.		Passif déclaré par les faillites.	Moyenne pour chaque faillite.	Créances vérifiées.		
	Nombre.	Prop. p. c.	Nombre.	Prop. p. c.	Nombre.	Prop. p. c.					
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Ontario	752	71	9.4	212	28.2	469	62.3	10,929,622	14,534	7,453,307	9,911
Québec	518	54	10.4	156	30.1	308	59.4	11,081,035	21,392	6,720,446	12,974
Nouveau-Brunswick ..	56	1	2.0	15	27.0	40	71.4	579,054	10,340	393,440	7,025
Nouvelle-Ecosse	130	3	2.3	46	35.4	81	62.3	1,824,144	14,032	1,406,347	10,818
Île du Prince-Édouard	29			7	24.1	22	76.0	331,055	11,416	178,437	6,153
Manitoba	7			1		6	86.0	74,402	10,629	67,556	9,651
Colombie-Britannique	3	1				2	66.6	17,047	5,682	9,363	3,121
Total	1495	130	8.7	437	29.2	928	62.1	24,836,359	16,613	16,228,896	10,855

Suite

PROVINCES.	FAILLITES RÉGLÉES PAR COMPOSITION DE CONSENTEMENT.												
	Créances vérifiées.	Montant approximatif reçu en valements ou en promesses de paiement.	Frais.										Prop. p. c. des arg. retirés.
			Commission des syndics.	Prop. p. c.	Frais de justice.	Prop. p. c.	Dépenses diverses.	Prop. p. c.	Total.	Prop. p. c.	Montant net pour compositions.		
	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	
Ontario	1,985,650	831,325	17,743	2.1	5,809	0.7	17,611	2.1	41,162	4.9	790,163	95.0	
Québec	3,094,207	787,347	21,813	2.8	7,922	1.0	32,074	4.0	61,809	7.8	725,538	92.1	
Nouv.-Brunswick.	80,772	26,738	459	1.7	922	3.4	727	2.7	2,108	7.9	24,630	92.1	
Nouvelle-Ecosse ..	345,383	132,482	917	0.7	640	0.5	1,573	1.2	3,130	2.3	129,352	97.6	
Île du P.-Édouard	120,454	53,243	528	1.0	127	0.2	840	1.6	1,495	2.8	51,743	97.2	
Manitoba	1,485	561					42	7.5	42	7.5	519	92.5	
Col.-Britannique ..													
Total	5,627,951	1,831,696	41,460	2.3	15,419	0.8	52,867	2.9	109,746	6.0	1,721,950	94.0	

DES FAILLITES POUR 1878.

FAILLITES RÉGLÉES PAR DIVIDENDES SOUS LE CONTRÔLE DES CRÉANCIERS ET DES SYNDICS.														
Réclamations établies pour liquidation.	Montants reçus pour le compte des faillites.	Créances hypothécaires et préférentielles acquittées.	Actif.	Frais.										
				Commission des syndics.	Proport. de l'actif.	Frais de justice.	Proport. de l'actif.	Dépenses diverses.	Proport. de l'actif.	Total.	Proport. de l'actif.	Actif net pour dividendes.	Proport. de l'actif.	Moyenne des dividendes par cent.
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
\$ 464,488	\$ 180,445	\$ 14,812	\$ 165,633	\$ 5,033	3.0	\$ 3,463	2.1	\$ 9,891	5.9	\$ 18,387	11.1	\$ 147,246	88.8	31.7
426,995	86,317	25,747	60,570	3,874	6.4	3,507	5.8	7,253	11.9	14,634	24.1	45,936	75.8	10.7
1,816	1,423	874	549	58	10.6	166	30.2	307	55.9	531	96.7	18	3.3	0.9
6,888	2,122	221	1,901	105	5.5	101	5.3	333	17.5	539	28.4	1,362	71.6	19.8
6,221	773		773	36	4.6					36	4.6	737	95.3	11.8
906,408	271,080	41,654	229,426	9,106	4.0	7,237	3.2	17,784	7.7	34,127	14.9	195,299	85.1	21.4

Moyenne de la composition par cent.	FAILLITES NON ENCORE RÉGLÉES.				DÉCHARGES.			RAPPORTS NON REÇUS.		CLASSE DES FAILLIS.					Faillites ne laissant rien aux créanciers ordinaires.	
	Créances vérifiées.	Reçu pour le compte des faillites.	Proportion par cent.	Faillies.	Proportion par cent.	Syndics.	Proportion par cent.	Syndics officiels.	Syndics de créanciers.	Commerciale.	Proportion par cent.	Industrielle.	Proportion par cent.	Domestique.		Proportion par cent.
39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55
\$ 39.8	\$ 5,003,117	\$ 450,533	9.0	80	10	47	6	7	40	279	37	441	58	32	4	47
23.4	3,199,187	652,455	20.4	23	4	9	1	10	33	218	42	255	49	45	8	77
30.5	310,949	45,191	14.5	7	12	1	2			24	43	28	50	4	7	
37.4	1,054,070	170,964	16.2	29	22	8	6			1	67	51	57	43	6	
42.9	57,982	2,349	4.0	1						2	16	55	11	38	2	
34.9	61,271	20,567	33.5	1						4	57	3	43			
	3,142	260	8.3						2	1				2		
30.6	9,689,718	1,342,319	13.8	141	9	65	4	17	78	609	41	795	53	91	6	142

LISTE DES ANNEXES.

1.	Rapport de l'agent d'immigration, Québec	<i>L. Stafford.</i>
2.	do do Montréal.....	<i>J. J. Daley.</i>
3.	do do Ottawa.....	<i>W. J. Wills.</i>
4.	do do Kingston.....	<i>R. Macpherson.</i>
5.	do do Toronto.....	<i>J. A. Donaldson.</i>
6.	do do Hamilton.....	<i>John Smith.</i>
7.	do do Halifax.....	<i>E. Clay.</i>
8.	do do London, Ont.....	<i>A. G. Smyth.</i>
9.	do do Duluth	<i>W. C. B. Grahame.</i>
10.	do do Dufferin.....	<i>J. G. Tétu.</i>
11.	do do Winnipeg	<i>W. Hespeler.</i>
12.	do sur les établissements des Mennonites.....	<i>J. Y. Shantz.</i>
13.	do sur la colonisation du Manitoba.....	<i>C. Lalime.</i>
14.	do sur la colonie islandaise.....	<i>John Taylor.</i>
15.	do de l'officier de santé de la quarantaine de la Grosse-Ile.....	<i>F. Montizambert.</i>
16.	do du médecin-visiteur, Québec.....	<i>A Rowand.</i>
17.	do de l'officier de santé de la quarantaine d'Halifax.....	<i>W. N. Wickwire.</i>
18.	do do do de Saint-Jean.....	<i>W. S. Harding.</i>
19.	do do do de Pictou.....	<i>H. Kirkwood.</i>
20.	do do do de Charlottetown. I.P.E.....	<i>W. H. Hobkirk.</i>
21.	do sur la quarantaine des bestiaux, à Saint-Jean.....	<i>R. Bunting.</i>
22.	do do do à Halifax	<i>A. McFatridge.</i>
23.	do des agents voyageurs sur chemins de fer.....	<i>J. Sumner.</i>
24.	do du commis de la malle transatlantique	<i>C. H. Tilstone.</i>
25.	do do anglaise.....	<i>A. Walmsley.</i>
26.	do do transatlantique.....	<i>W. Bowes.</i>
27.	do sur la quarantaine des bestiaux, à Lévis	<i>D. McEachran.</i>
27.	do sur le commerce du bétail, 1879.....	<i>do</i>
28.	do sur les arrangements pour l'expédition du bétail, Halifax.....	<i>do</i>
30.	do de l'agent d'immigration, Saint-Jean.....	<i>J. Livingston (en ch.)</i>
31.	do do Liverpool, (Angl.).....	<i>John Dyke.</i>
32.	do do Londres.....	<i>Wm. Annand.</i>
33.	do do Belfast.....	<i>C. Foy.</i>
34.	do do Bristol.....	<i>J. W. Down.</i>
35.	do do nord de l'Angleterre.....	<i>Wm. Grahame.</i>
6.	do sur la pleuro-pneumonie.....	<i>D. McEachran.</i>
37.	Statistique de la colonie islandaise	<i>J. Taylor.</i>

Les rapports des délégués des fermiers anglais et les tableaux de la statistique criminelle forment d'autres annexes contenues dans un volume supplémentaire.

ANNEXE No. 1.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION A QUEBEC.

(M. L. STAFFORD.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
QUÉBEC, 31 décembre 1879.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel, avec les états et relevés de l'année expirée le 31 décembre 1879, pour être soumis à l'honorable ministre de l'agriculture et de l'immigration.

L'immigration du port de Québec, en 1879, a été comme suit :—

	Passagers de cabine.	Passagers d'entrepont.	Total.
Ajoutez—naissances en mer.....	2,380	14,874 1	17,254 1
Retranchez—décès en mer.....	2,380 1	14,875 3	17,255 4
	2,379	14,872	17,251

Ce chiffre indique, comparativement à celui de 1878, une augmentation de 6,965 âmes:

TABLEAU COMPARATIF DE L'IMMIGRATION, 1878 ET 1879.

Pays de départ.	1878.		1879.		Augmen- tation.	Dimino- tion.
	Passagers de cabine.	Passagers d'entre- pont.	Passagers de cabine.	Passagers d'entre- pont.		
Angleterre.....	2,050	5,450	2,144	11,969	6,613
Irlande.....	134	779	131	957	175
Écosse.....	145	1,280	104	1,498	177
Totaux venant du Royaume-Uni... Venus par voie des États-Unis etc.	2,329	7,509	2,379	14,424 448	6,965 9
Passagers de cabine.....	7,966 2,339	14,872 2,379	6,965 9
Grand total.....	10,295	17,251	6,965 9

Ainsi, l'augmentation dans les chiffres de l'immigration partie du Royaume-Uni est de 6,965, et la diminution dans ceux de l'immigration venue par voie des États-Unis ou par des navires n'appartenant pas aux lignes régulières, etc., de 9.

Le nombre total des steamers entrés dans ce port avec passagers a été de 91.

Voici la durée moyenne des traversées exécutées par les différentes lignes : Paquebots-poste, de Liverpool, 10 jours; de Londonderry, 9 jours; steamers de Glasgow, partant de Glasgow, 11½ jours; ligne Dominion, de Liverpool, 12½ jours; ligne Beaver (compagnie canadienne de transport), 12½ jours; ligne Temperley, de Londres, 15½ jours.

Nombre de passagers de cabine et d'entrepont venus par les différentes lignes de steamers :—

	Passagers de cabine.	Passagers d'entrepont.	Total.
Par la ligne Allan, paquebots-poste.....	1,973	10,834	12,807
do des steamers de Glasgow.....	104	1,498	1,602
do do Liverpool.....	136	136
do Dominion.....	254	1,477	1,731
do Beaver (Canada Shipping Co).....	31	459	490
do Temperley.....	17	20	37
Par voie des États-Unis, etc., etc.....	448	448
	2,379	14,873	17,251

Pays d'origine des immigrants venus par ces lignes :—

Ligne.	Anglais.	Irlandais.	Ecozzais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Mennonites russes.	Islandais.	Suisses.	Italiens.	Total.
Ligne Allan, paquebots-poste, de Liverpool et Londonderry.....	8,410	1,088	289	2,717	58	208	31	6	12,807
Ligne Allan, steamers de Glasgow do Liverpool.....	1,345	136	9	248	1,602
Steamers de la ligne Dominion.....	1,347	297	45	31	8	3	1,731
do do Beaver.....	348	112	18	12	490
do do de Londres.....	37	37
Par voie des États-Unis, etc., etc.....	253	46	40	17	11	79	2	448
	10,395	1,543	1,448	349	2,872	149	208	248	33	6	17,251

Ci-suit l'état comparatif de l'immigration des années 1878 et 1879, avec indication du pays d'origine :—

	1878.	1879.
Anglais.....	5,350	10,395
Irlandais.....	1,042	1,543
Ecozzais.....	1,077	1,448
Allemands.....	238	349
Scandinaves.....	1,538	2,872
Français et belges.....	155	149
Suisses.....	146	33
Italiens.....	8	6
Islandais.....	418	248
Mennonites russes.....	323	208
	10,295	17,251

Le nombre des célibataires (hommes) était de 6,995.

Le nombre des célibataires (femmes) était de 1,496.

L'état no. 2 fait connaître le nombre de passagers venus de chaque port en 1878 et 1879.

Le tableau suivant indique les métiers et professions des passagers d'entrepont adultes du sexe masculin, d'après les listes des passagers —

Cultivateurs	340
Travailleurs	7,136
Artisans.....	923
Commis et commerçants, etc.....	12
	8,411

Tableau des personnes qui ont eu pour émigrer l'assistance des associations pendant l'année 1879.

Jour d'arrivée.	Noms des navires.	Noms des personnes ou des associations qui ont envoyé des émigrants.	Sexe.				Total.
			Hommes.	Femmes.	Enfants au-dessus d'un an.	Enfants au-dessous d'un an.	
4 mai.	Sardinian	Mme Birt	12	20	27	2	61
4 do	do	Mlle Macpherson	9	6	18	2	35
29 do	Nestorian	M. Quarrier, Glasgow	18	18	90	8	134
14 juin	Sardinian	Mlle Rye	1	20	32	53
21 do	Moravian.....	Middlemore, Birmingham	1	2	50	7	60
23 do	Texas.....	Rev M. Stephenson, Hamilton	4	8	15	1	28
31 août.	Circassian.....	Mlle Macpherson.....	14	9	42	1	66
7 sept.	Sardinian	Mlle Rye	1	8	24	8	41
			60	91	298	29	478

Le bureau a fourni à titre d'assistance des billets gratuits de traversée à 8,771 individus, total équivalent à 7,144½ adultes.

	Individus.	Adultes.
Hommes	4,815	4,815
Femmes.....	1,686	1,686
Enfants au-dessus d'un an.....	1,287	643½
Enfants au-dessous d'un an	983
	8,771	7,144½

Leur transport a coûté \$47,335.29, soit en moyenne \$5.39½ par tête, ou \$6.62½ par adulte.

Pays d'origine des immigrants qui ont eu cette assistance :—

	Individus.	Adultes.
Anglais.....	5,978	4,819½
Irlandais.....	1,044	923½
Eco-sais.....	583	463
Allemands.....	316	270½
Scandinaves.....	412	359½
Français et Belges.....	147	131
Suisses.....	33	27
Italiens.....	6	6
Islandais.....	14	11½
Mennonites russes	208	133
	8,771	7,144½

Ils ont été expédiés aux lieux dont suivent les noms :—

	Individus.	Adultes.
Cantons de l'Est.....	235	197
Montréal.....	792	692
Ottawa.....	272	221½
District du Centre.....	650	492½
Toronto.....	4,772	3,977½
Ouest de Toronto.....	1,643	1,271
Manitoba, par voie de Toronto.....	4	3
Manitoba.....	297	201½
Provinces maritimes.....	106	88½
	<u>8,771</u>	<u>7,144½</u>

Voici, d'après les états du mouvement sur le Grand-Tronc, les destinations générales des immigrants (passagers d'entrepont) :—

	Adultes.	
Cantons de l'Est.....	199½	
Montréal.....	1,122½	
Total pour Québec.....		1,322
Ottawa (cité).....	241	
District d'Ottawa.....	104½	
Kingston (cité).....	131	
District de Kingston.....	413	
Toronto.....	4,349	
Ouest de Toronto.....	1,717½	
Total pour Ontario.....		6,956
Nouvelle-Ecosse.....	29	
Nouveau-Brunswick.....	59	
Manitoba.....	45½	
Colombie-Britannique.....	12	585½
Total des adultes.....		8,863½
Ajoutez ¼ de ce nombre pour les enfants de tous âges.....		2,954
Nombre total des individus restés en Canada.....		11,817
Nombre de ceux qui se sont dirigés vers les états de l'Est.....	203½	adultes.
Nombre de ceux qui se sont dirigés (pour la plupart Scandinaves) vers les états de l'Ouest.....	2,439½	"
5,434 individus, total équivalant à.....	2,643	adultes.

Le tableau suivant résume toutes les dépenses faites par cette agence pour le service de l'immigration pendant l'année expirée le 31 décembre 1879 :—

Immigration.	
Repas, aliments, secours accordés aux immigrants....	\$ 1,141 10
Frais d'agence.....	971 85
Appointements du personnel.....	4,150 00
Salaires des gardiens des baraques, à Lévis.....	912 00
Peinture, réparations, et approvisionnement des baraques, à Lévis.....	437 18
Frais de voyage des immigrants.....	47,335 29
Total.....	\$51,947 42

Quarantaine.

Rétribution des médecins-visiteurs.....	\$ 1,125 00	
Médicaments, papeterie, etc	114 53	1,230 53
		<hr/>
Dépense totale de l'agence.....		\$56,186 95

Comme cela a toujours été depuis que les voiliers ont cessé d'amener des émigrants à ce port, les immigrants venus en 1879 jouissaient d'une bonne santé. Ils étaient comme par le passé, de la classe des cultivateurs, ouvriers agricoles, artisans et servantes.

La condition du cultivateur anglais a été fortement affectée par l'insuffisance de la dernière récolte, jointe à la baisse qui a suivi dans le prix des produits agricoles, et qui a été occasionnée par les envois considérables reçus du Canada et des États-Unis. Les fermiers sont dans l'impossibilité de payer les loyers, et nombre d'entre eux, parmi les plus entreprenants, cherchent un champ nouveau où ils puissent placer plus avantageusement leurs capitaux et trouver un travail plus lucratif. Les émigrants pourvus de moyens et appartenant à la classe des agriculteurs anglais ont été plus nombreux qu'à l'ordinaire pendant les derniers mois. Une partie de cette émigration s'est dirigée vers le Manitoba et la région du Nord-Ouest; les autres sont restés dans Québec et Ontario, où ils ont acheté des terres.

Je suis d'opinion que l'on peut attendre des effets excellents de l'idée si judicieuse et si libérale qu'ont eue le ministre et le gouvernement en invitant des représentants de la classe agricole à visiter le pays et en leur offrant les facilités nécessaires pour cela. J'ai pu converser avec la plupart de ces délégués au moment où, de retour de leur voyage, ils allaient rentrer au pays, et je ne doute pas qu'ils fassent un rapport favorable de leur tournée et qu'ils ne rendent à notre pays le témoignage de convenir aux agriculteurs anglais qui émigrent; en conséquence, nous pouvons compter à l'avenir sur une affluence plus grande de cette classe d'immigrants, qu'il est si désirable d'attirer ici.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

L. STAFFORD.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

TABLE N^o. 1.—Etat numérique des émigrants qui se sont embarqués pour le Canada; des naissances et des décès en cours de voyage et en quarantaine; des émigrants débarqués à Québec (par sexes et par adultes et enfants,) avec indication des pays d'où ils venaient; des arrivages et du tonnage des navires, de la durée moyenne des traversées,—pendant la campagne de 1879.

PAYS DE DÉPART.	CLASSE DE NAVIRES.	Nombre de navires.	Durée moyenne du trajet.	Tonnage.	NOMBRE D'ÉMIGRANTS EMBARQUÉS.						NAISSANCES.		Nombre total embarqué	DÉCÈS DANS LA TRAVERSÉE.			
					Passagers de cabine.	Adultes.		Enfants de 1 à 12 ans.		Nourrissons.	Passagers d'entrepont.	Décès masc.		Décès fem.	Décès masc.	Décès fem.	Adult.
					Sexe masc.	Sexe fem.	Sexe masc.	Sexe fem.	Sexe masc.	Sexe fem.	Décès masc.	Décès fem.	Décès masc.	Décès fem.	Décès masc.	Décès fem.	Total.
Angleterre.....	Vapeurs.....	65	12	119,606	6,798	2,496	1,112	1,062	503	11,971	1	1	1	4
	Voiliers.....
Irlande.....	Vapeurs.....	*	555	279	57	50	16	957
	Voiliers.....
Ecosse.....	Vapeurs.....	26	11½	37,065	814	336	149	139	60	1,498
	Voiliers.....
Allemagne.....	do
Suède et Norvège.....	do
Viz États-Unis.....	Navires divers, etc.....	244	100	30	31	43	448
	Totaux.....	91	156,671	8,411	3,211	1,348	1,282	622	14,874	1	1	1	4

* Les ste uers touchant à des ports d'Irlande sont compris parmi ceux d'Angleterre.

PAYS DE DÉPART.	CLASSE DE NAVIRES.	DÉCÈS EN QUARANTAINE.						NOMBRE TOTAL D'IMMIGRANTS DÉBARQUÉS À QUÉBEC.						NOMBRES TOTALS DÉBARQUÉS À QUÉBEC.						
		Adultes.			Enfants.			Total.		Nourrissons.	Passagers d'entrepont.	Passagers de cabine.								
		Sexe masc.	Sexe fem.	Total.	Sexe masc.	Sexe fem.	Total.	Sexe masc.	Sexe fem.											
Angleterre	Steamers.																			
	Voiliers.																			
Irlande.	Steamers.																			
	Voiliers.																			
Ecosse	Steamers.																			
	Voiliers.																			
Allemagne.	do																			
Norvège et Suède	do																			
Via Etats-Unis.	Navires divers.																			
Totaux																				

CLASSIFICATION DES PASSAGERS DE CABINE.

Hommes	1,395
Femmes	732
Enfants.	252
Total	2,379

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
QUÉBEC, 31 décembre 1879.

L. STAFFORD,
Agent.

TABLEAU N^o. 2.—ETAT numérique des immigrants arrivés au port de Québec, avec désignation des pays d'où ils étaient partis, pendant les campagnes de 1878 et 1879.

<i>Angleterre.</i>		
	1878.	1879.
Liverpool	7,457	14,076
Londres	43	37
	<u>7,500</u>	<u>14,113</u>
<i>Irlande.</i>		
Londonderry	913	1,088
	<u>913</u>	<u>1,088</u>
<i>Ecosse.</i>		
Glasgow.....	1,425	1,602
<i>Via</i> Etats-Unis, navires divers, etc.....	457	448
	<u>457</u>	<u>448</u>
RÉCAPITULATION.		
Angleterre.....	7,500	14,113
Irlande.....	913	1,088
Ecosse.....	1,425	1,602
<i>Via</i> Etats-Unis, navires divers, etc.....	457	448
	<u>10,295</u>	<u>17,251</u>

L. STAFFORD,
Agent.

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
QUÉBEC, 31 décembre 1879.

TABLEAU N^o. 3.—ETAT COMPARATIF numérique des immigrants arrivés au port de Québec, depuis 1829 jusqu'à 1879, inclusivement.

Années.	Angleterre.	Irlande.	Ecosse.	Allemagne et Norvège.	Autres pays.	Total.
1829 à 1833.....	43,386	102,266	20,143	15	1,889	167,699
1834 à 1838.....	28,561	54,904	11,061	485	1,346	96,357
1839 à 1843.....	30,721	74,981	16,311	1,777	123,860
1844 à 1848.....	60,458	112,192	12,767	9,728	1,219	196,364
1849.....	8,980	23,126	4,984	436	966	38,494
1850.....	9,887	17,976	2,879	840	701	32,292
1851.....	9,677	22,381	7,042	870	1,106	41,076
1852.....	9,276	15,973	5,477	7,256	1,184	39,176
1853.....	9,585	14,417	4,745	7,456	496	36,699
1854.....	18,175	16,165	6,446	11,537	857	53,180
1855.....	6,754	4,106	4,859	4,864	691	21,274
1856.....	10,353	1,688	2,794	7,343	261	22,439
1857.....	15,471	2,016	3,218	11,368	24	32,097
1858.....	6,441	1,153	1,424	3,578	214	12,810
1859.....	4,846	417	753	2,722	8,778
1860.....	6,481	376	979	2,314	10,150
1861.....	7,780	413	1,112	10,618	19,923
1862.....	6,877	4,545	2,979	7,728	47	22,176
1863.....	6,317	4,949	3,959	4,182	12	19,419
1864.....	5 013	3,767	2,914	7,453	19,147
1865.....	9,296	4,682	2,601	4,770	6	21,355
1866.....	7,235	2,230	2,222	16,958	3	28,648
1867.....	9,509	2,997	1,793	16,453	5	30,757
1868.....	16,173	2,585	1,924	13,607	11	34,300
1869.....	27,876	2,743	2,867	9,626	2	43,114
1870.....	27,183	2,534	5,336	9,396	6	44,475
1871.....	23,710	2,833	4,984	5,391	42	37,020
1872.....	21,712	3,274	5,022	4,414	321	34,743
1873.....	25,129	4,236	4,803	2,010	723	36,901
1874.....	17,631	2,503	2,491	857	412	23,594
1875.....	12,456	1,252	1,768	562	16,038
1876.....	7,720	688	2,131	362	10,901
1877.....	5,927	663	829	324	7,743
1878.....	7,500	913	1,425	457	10,295
1879.....	14,113	1,088	1,602	448	17,251
	538,279	513,102	158,704	184,284	16,476	1,410,845

Moyenne annuelle, 27,663.

L. STAFFORD,

Agent.

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
QUÉBEC, 31 décembre 1879.

ETAT numérique des immigrants arrivés pendant l'année 1879, par voie des Etats-Unis, etc.

	Mariés.		Célibataires.		Enfants.		Nourrissons.		Total.	
	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Individus.	Adultes.
Passagers d'entrepont.. .. .	63	73	181	27	30	31	20	23	448	374½
<i>Origine.</i>										
Anglais..... .. .	30	44	104	7	17	22	12	17	253	204½
Irlandais..... .. .	6	8	20	10	1	1	46	44½
Ecossais..... .. .	9	6	9	4	5	3	3	1	40	32
Allemands..... .. .	5	4	4	2	1	1	17	14½
Scandinaves..... .. .	1	1	5	1	2	1	11	8½
Français et Belges..... .. .	11	9	39	6	4	3	3	4	79	68½
Suisses..... .. .	1	1	2	2
Total..... .. .	63	73	181	27	30	31	20	23	448	374½

NOTE.—Les émigrants étaient tous en parfait état de santé.

Lieux principaux de destination des passagers d'entrepôt.

Cantons de l'Est..... .. .	54
Montréal..... .. .	108½
Total pour Québec..... .. .	162½
Ottawa (cité)..... .. .	11
District de Kingston, comprenant toute la région à l'est de Toronto..... .. .	7
Toronto (cité)..... .. .	76
Ouest de Toronto, en Canada..... .. .	23½
Total, Ontario..... .. .	117½
Nouveau-Brunswick..... .. .	14
Nouvelle-Ecosse..... .. .	9
Total, provinces maritimes..... .. .	23
Total pour le Canada, 303; il y avait 24½ journaliers sur ce nombre.	

L. STAFFORD,

Agent.

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
QUÉBEC, 31 décembre 1879.

No. 2.

RAPPORT DE L'AGENT D'IMMIGRATION À MONTRÉAL.

(M. JOHN J. DALEY.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
MONTRÉAL, 31 décembre 1879.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon dixième rapport annuel de cette agence, avec les relevés et tableaux statistiques de l'année 1879.

IMMIGRANTS INDIGENTS.

J'ai fourni à neuf cent huit (908) immigrants indigents, équivalents à huit cent trente-trois (833) adultes, des billets de passage à leurs différentes destinations.

IMMIGRANTS DE PASSAGE À MONTRÉAL.

Ces immigrants m'ont rarement demandé des secours. A la jonction des Tanneries, où je les reçois à leur arrivée, j'ai dû leur fournir quelquefois un repas, mais seulement à ceux qui paraissaient les plus pauvres. J'ai donné aussi des renseignements à ceux qui en demandaient.

DISTRIBUTION DES IMMIGRANTS.

Le relevé A fait connaître la répartition de ces neuf cent huit (908) immigrants dans les différentes sections du pays, à l'est, au sud et à l'ouest, avec indication du sexe, des pays d'origine et des états ou métiers de ces immigrants.

EMIGRANTS TRAVERSANT LA PROVINCE.

M. T. B. Howson, auditeur de la compagnie du Grand-Tronc, a eu l'obligeance de me faire parvenir un état du nombre d'émigrants qui ont passé par Montréal pour gagner l'ouest. Ce nombre est de dix-neuf mille cinq cent soixante-douze (19,572). De ce nombre neuf cent huit (908) se sont adressés à moi, ainsi que je l'ai déjà dit, pour avoir des secours.

MANITOBA.

Un nombre considérable de personnes se sont adressées à moi pour avoir des renseignements sur cette province dans le cours de l'année, et j'ai tout lieu de croire que l'émigration vers le Manitoba va beaucoup augmenter pendant la prochaine campagne.

ÉTAT SANITAIRE.

Tous les émigrants venus pendant cette année étaient en bonne santé. A ma connaissance, il n'y a pas eu de décès parmi eux. Trois seulement furent mis à l'hôpital, mais ils en sortirent rétablis.

DEMANDE DE MAIN-D'ŒUVRE.

Je n'ai rien de nouveau à dire sur ce chapitre, et il n'y a nulle nécessité de répéter ici ce que disent de précédents rapports à ce sujet. Le pays n'a besoin que des personnes adonnées aux travaux des champs. Les émigrants d'une autre espèce, comme les employés de commerce ou les hommes de profession, n'auraient que faire de venir ici, où leur classe est déjà trop nombreuse. En revanche, il y a place pour les cultivateurs.

Le relevé B indique en détail les points sur lesquels, pendant l'année, ces neuf cent huit (908) émigrants ont été répartis.

IMMIGRATION PAR LES PORTS D'ENTRÉE.

Le relevé C indique les divers ports d'entrée de mon district, ainsi que le nombre des immigrants qui sont arrivés dans le pays pendant l'année, leur origine et la valeur des effets mobiliers qu'ils ont apportés.

REMERCIEMENTS.

J'ai bien des obligations aux sociétés nationales de la ville, ainsi qu'aux officiers du Grand Tronc, et à d'autres amis qui ont prêté leur concours à l'œuvre du département.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN J. DALEY,
Agent officiel d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

TABLEAU A.—Relevé du mouvement de l'immigration (arrivé et départ) à l'agence d'immigration de Montréal, pendant l'année expirée le 31 décembre 1879.

Immigrants arrivés par la voie du St-Laurent.	Arrivés par voie des Etats-Unis.		SEXE.		Nombre total des individus.	NATIONALITÉS.					Autres pays.	ETATS ET MÉTIERS.					DESTINATION GÉNÉRALE.					Total des individus.	
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Enfants.		Anglais.	Irlandais.	Ecosais.	Allemands.	Scandinaves.		Français et Belges.	Fermiers.	Ouv. de ferme et journaliers.	Artisans.	Comms, négocants, etc.	Servantes.	Provinces maritimes.	Québec.	Ontario.	Manitoba.		Colombie-Britannique.
83	50	25	8	83	49	17	8	4	4	4	1	16	27	7	25	1	31	51					83
51	29	16	6	51	33	15	4	4	4	6	14	11	4	17	17	1	11	39					51
117	81	31	5	117	76	8	3	17	6	7	24	31	23	31	31	2	28	87					117
129	79	38	12	129	69	23	11	19	5	2	20	53	8	36	36		15	114					129
83	50	24	2	138	98	4	11	16	9	9	26	59	8	23	23		19	119					138
33	41	57	12	74	39	17	6	2	6	4	18	34	5	13	13		22	52					74
20	29	46	19	69	46	4	16	2	1	1	11	34	2	18	18		26	43					69
21	41	45	13	62	35	3	14	10	10	1	18	26	1	13	13		18	43					62
33	18	39	10	51	44	3	2	2	2	2	14	24	1	10	10		21	37					51
39	19	36	18	58	31	20	5	2	2	2	7	28	1	18	18		21	37					58
34	9	35	8	43	21	16	1	3	2	2	4	31	1	8	8		11	32					43
29	4	22	8	33	23	10	1	1	1	1	7	15	1	8	8		7	26					33
307	601	222	75	908	564	130	67	81	45	21	179	376	59	1	219	5	223	680					908

AGENCE DE MONTRÉAL, 31 décembre 1879.

JOHN J. DALRY,
Agent officiel d'immigration.

ETAT B.—Indiquant la distribution des 908 immigrants arrivés à l'agence de
Montréal pendant l'année 1879.

Station.	Nombre d'immigrants.	Station.	Nombre d'immigrants.
		Report.....	239
Anltsville.....	1	Lachute.....	3
Almonte.....	1	Ottawa.....	43
Acton.....	4	Oshawa.....	3
Arnprior.....	1	Newmarket.....	1
Brighton.....	2	Lennoxville.....	1
Brantford.....	2	Prescott.....	5
Brockville.....	2	Peterboro'.....	7
Belleville.....	10	Pembroke.....	19
Bic.....	2	Papineauville.....	12
Berlin.....	1	Pointe-Lévis.....	84
Belle Rivière.....	1	Perth.....	4
Barrie (Ont.).....	1	Port Hope.....	7
Cornwall.....	6	Richmond.....	6
Compton.....	5	Rivière Beaudette.....	3
Cowansville.....	1	Renfrew.....	1
Coaticook.....	1	Saint-Jean (P.Q.).....	11
Cobourg.....	5	Saint-Armand (P.Q.).....	3
Craig's Road.....	1	Saint-Jérôme.....	2
Chatham.....	11	Saint-Hyacinthe.....	14
Côteau Landing.....	3	Saint-Liboire.....	1
Doucet's Landing.....	1	Saint-Lambert.....	1
Ernestown.....	1	Sarnia.....	20
Forest.....	1	Stratford.....	4
Grafton.....	1	Stanbridge.....	2
Granby.....	2	Summerstown.....	7
Guelph.....	1	Sherbrooke.....	11
Grenville.....	3	Stoney Point.....	1
Gravenhurst (Ont.).....	1	Smith's Falls.....	7
Halifax, N.E.....	3	Thurso.....	1
Hamilton.....	2	Toronto.....	335
Hull.....	118	Rivière-du-Loup.....	9
Irish Creek.....	1	Upton.....	8
Kingston.....	17	Vaudreuil.....	4
Kingsey.....	1	Whitby.....	1
Kemptville.....	3	Waterville.....	1
Knowlton.....	1	Waterloo.....	34
London.....	6	Wales.....	1
Lancaster.....	12	Wabashene.....	1
Lakefield (Ont.).....	1		
Lindsay.....	2		
A reporter.....	239	Total.....	908

JOHN J. DALEY,
Agent officiel d'immigration.

AGENCE DE MONTRÉAL,
31 décembre 1879.

ETAT C.—Indiquant le nombre de personnes entrées au Canada pour s'y établir, qui ont fait déclaration d'effets aux douanes ci-dessous, pendant l'année 1879.

Ports d'entrée.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Valeur des effets entrés à la douane.	Nationalités.						Total.
						Français.	Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Américains.	Allemands.	
					\$ cts.							
Montréal.....	355	375	684	1,414	22,051 00	1,023	109	91	42	110	39	1,414
Hemmingford.....	11	11	35	57	907 00	57	57
Coaticooke.....	117	110	300	527	10,990 00	475	52	527
Stanstead.....	71	75	146	7,539 00	105	6	35	146
Saint-Jean, P. Q....	231	284	360	875	12,244 00	849	16	10	875
Saint-Armand.....	43	62	93	198	3,575 00	165	22	9	2	198
Sherbrooke.....	93	75	225	393	8,527 00	268	71	54	393
Total.....	921	992	1,697	3,610	65,843 00	2,942	218	106	44	261	39	3,610

JOHN J. DALEY,

Agent officiel d'immigration

AGENCE DE MONTRÉAL,

31 décembre 1879.

No. 3.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION D'OTTAWA,

(M. W. J. WILLS.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
OTTAWA, 31 décembre 1879.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre un compte-rendu des opérations de cette agence pendant l'année 1879 :

Emigrants européens.....	836
do des États-Unis.....	762
Total	1,598

La plupart de ces émigrants étaient des cultivateurs ou des ouvriers agricoles. Ceux-ci trouvèrent tous de l'emploi. L'ouvrage, qui manquait un peu au commencement de la saison, devint bientôt moins rare; les gages s'élevaient en même temps. Lorsqu'arriva l'époque du chômage, après les récoltes, je trouvai, grâce à l'extrême complaisance de M. Worthington, à placer un bon nombre des nouveaux venus sur le prolongement du Canal Central. Ceux qui restaient obtinrent bientôt après de l'ouvrage sur le canal Grenville, sous M. Goodwin, et sur le canal Lachine, sous M. Davis. Parmi ceux-ci se trouvaient un certain nombre de Belges et d'Italiens arrivés dans la dernière partie de la saison, et qui, sans l'emploi qu'ils ont trouvé sur ces travaux publics, auraient manqué de tout. Les Belges avaient été induits à venir sur les fausses représentations d'un agent de steamers d'Anvers, qui leur avait promis un genre de travail bien différent de celui qu'ils trouvèrent en arrivant.

Il me sera permis de faire remarquer, à ce propos, que les émigrants provenant de cette source arrivent presque toujours avec des idées tout autres que celles des émigrants anglais et irlandais expédiés par les agents du gouvernement.

L'émigration a été plus forte cette année que l'année dernière; les émigrants appartenaient aussi à une meilleure classe. Les servantes sont toujours en demande; cependant, elles étaient mieux qualifiées cette fois que par le passé.

Je dois dire qu'en sus des émigrants placés par moi, un bon nombre a été envoyé directement de Québec dans mon district. Ils s'épargnaient ainsi quelques frais de voyage. S'il fallait les ajouter à ceux dont je fais mention plus haut, ma liste se trouverait de beaucoup plus forte que celle de la dernière année. Il y a de plus les émigrants, assez nombreux, qui ne se font pas inscrire dans les agences, et qui trouvent ici des amis pour les recevoir.

On a constaté une émigration considérable de ce district vers le Manitoba. Le mauvais état du commerce a été la principale cause de cet exode. Nombre de cultivateurs vendaient leurs terres, résolus à laisser le pays. Ils se seraient portés vers les États-Unis comme d'ordinaire; mais les excellents rapports qui arrivent du Nord-Ouest ont déterminé un fort courant d'émigration dans cette direction. J'ai distribué parmi ces émigrants une quantité considérable de cartes et de brochures, et j'ai donné à ceux qui se sont adressés à moi tous les renseignements qu'ils pouvaient désirer au sujet de la province des prairies. Pendant ma tournée du printemps, j'ai aussi répandu dans le district les brochures concernant le Manitoba qui ont été publiés sous la direction du département.

Les cultivateurs qui vendaient ainsi leurs terres pour émigrer au Manitoba ont trouvé des acheteurs à proximité. Les acquéreurs sont pour la plupart des voisins qui voulaient établir leurs enfants; ce qui montre que la culture est présentement mieux prise que le commerce et l'industrie par les populations de nos campagnes.

Les artisans et ouvriers étaient plus rares que jamais cette année; et ceci était fort heureux, car j'aurais été bien en peine de les placer s'ils fussent venus en nombre. Cependant, j'ai réussi, avec le temps, à trouver de l'emploi pour tous ceux qui se sont présentés. C'est lorsqu'ils arrivent en automne qu'il est surtout difficile de caser cette sorte d'émigrants.

La prochaine campagne s'annonce sous d'heureux auspices. Le commerce s'améliore et les affaires reprennent. Il est probable que les gages vont s'élever et que la main-d'œuvre sera plus en demande que par ces derniers temps. La reprise qui s'est manifestée cet automne dans le commerce de bois et dans les scieries me fait croire aussi que l'année sera bonne. Dans les chantiers, l'activité n'avait pas été aussi grande depuis plusieurs années, et l'on constate que le nombre des gens sans travail est en conséquence diminué de beaucoup.

Mon agence a été visitée par les agriculteurs anglais venus au pays comme délégués de la classe des fermiers d'Angleterre. J'ai pu converser avec quelques-uns d'entre eux sur le sujet de l'émigration. Leurs rapports concernant le Canada ne peuvent manquer d'être favorables et d'encourager l'émigration parmi la classe des cultivateurs éclairés. L'excellent état des fermes qu'ils ont visitées avec moi a excité leur admiration, et j'ai lieu de croire que leurs discours auront l'effet de pousser davantage l'émigration vers la vallée de l'Ottawa.

J'ai l'honneur d'être monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. J. WILLS,

Agent.

A l'honorable

Ministre de l'Agriculture, etc.,
Ottawa.

ETAT indiquant le nombre et l'origine des émigrants arrivés à l'agence d'Ottawa pendant l'année 1879.

Pays d'origine.	Venant d'Europe.		Total.
	Via le St. Laurent.	Via les Etats-Unis.	
Angleterre	207	27	234
Irlande	133	45	178
Ecosse	66	28	94
Allemagne	166	76	242
Suède et Norvège	35	6	41
France	24	23	47
Venant des Etats-Unis.....			762
Total.....	631	205	1,598

ETAT du nombre des immigrants qui ont eu, à titre d'assistance, des billets de passage ou des aliments; 535 individus, équivalent à 48½ adultes, à \$2.17 par tête.

	Hommes.	Femmes.	Enfants.
Angleterre.....	87	24	18
Irlande	61	30	16
Ecosse	31	14	9
Allemagne	101	30	47
Suède et Norvège	16	8	3
France	18	12	10
Total.....	314	118	103

RELEVÉS DES DOUANES.

ETAT du nombre des immigrants entrés par les ports ci-dessous, et valeur des effets déclarés par eux à la douane de ces ports.

Port de Morrisburg.....	75 individus.	Valeur des effets....	\$1,570 00
“ Ottawa	140	“	5,070 00
“ Prescott.....	181	“	6,035 00
“ Cornwall.	126	“	5,707 00
“ Brockville.....	240	“	8,487 00
Totaux.....	762	“	\$26,876 00

Etat du mouvement de l'immigration (arrivée et départ) à l'agence d'Ottawa, pendant l'année expirée le 30 décembre 1877.

Nombre d'immigrants arrivés d'Europe via le St. Laurent.	Nombre d'immigrants arrivés d'Europe via les Etats-Unis.	Sexe.			Nombre total d'individus.	Origine.							Métiers et professions.						Destinations générales.					
		Masculin.	Féminin.	Enfants.		Anglais.	Irlandais.	Ecosais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Autres nations.	Cultivateurs.	Ouvriers agricoles et journaliers.	Artisans.	Commis, commerçants, etc.	Servantes.	Provinces maritimes.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Colombie-Britannique.	Etats de l'Est.	Etats de l'Ouest.
631	205	443	214	170	836	234	178	91	242	41	47	271	71	64	62	186	608	32	10

OTTAWA, 31 décembre 1877.

W. J. WILLS,
Agent officiel d'immigration à Ottawa.

No. 4.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT A KINGSTON.

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
KINGSTON, 31 décembre 1879.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre pour la considération du ministre de l'agriculture, les statistiques ci-jointes, qui comprennent les opérations de cette agence pendant l'année expirée le 31 décembre 1879, savoir :

1o. Un état indiquant le nombre des immigrants arrivés à cette agence dans le cours de l'année 1879, par la voie du Saint-Laurent et des Etats-Unis respectivement, ainsi que leur pays d'origine.

2o. Un état indiquant, par mois, le nombre des immigrants arrivés dans ma circonscription l'an dernier et qui ont été répartis dans le district par mes soins, ainsi que le nombre de ceux qui ont eu des aliments.

3o. Un état indiquant le nombre et les destinations des immigrants expédiés de ce bureau pendant l'année 1879, et qui ont reçu des billets de passage.

4o. Un état indiquant, par mois, le nombre des immigrants arrivés dans ma circonscription, classés par catégories de sexes, de nationalités, d'état ou métiers et de destinations.

5o. Un état numérique des colons venus des Etats-Unis, l'an dernier, d'après les relevés fournis par les percepteurs des douanes des différents ports d'entrée compris dans cette circonscription, avec indication de la valeur des effets déclarés par eux, se montant à \$30,288.00

Les émigrants appartenant à la classe des ouvriers de ferme se sont placés facilement, dans cette circonscription, surtout ceux qui étaient arrivés avant le mois d'août. Il serait à désirer que l'émigration se fasse autant que possible le printemps ou au commencement de la saison d'été. Comme on pourra le voir dans les états que je produis, l'émigration européenne a été de près de moitié plus considérable cette année dans ma circonscription qu'en 1877 et 1878.

Je suis encore en mesure de constater, comme les années précédentes, qu'il n'y a eu que très peu de maladie parmi les émigrants. Un grand nombre d'entre eux ont témoigné de leur satisfaction et de leurs préférences pour notre climat, si sain et si agréable, si différent de celui des îles britanniques.

M. Quarrier, de Glasgow, Ecosse, est encore venu en Canada au mois de mai, amenant avec lui, à destination du refuge de Marchmont, Belleville, cent trente enfants, soit deux tiers de plus qu'en 1878. Mlle. Bilbrough, qui dirige l'établissement, avait déjà—avec sa diligence ordinaire—fait des arrangements pour placer le plus grand nombre dans de bonnes maisons dès leur arrivée. M. Quarrier a passé en Canada près de deux mois consacrés à installer dans leurs nouvelles demeures les enfants qu'il avait amenés et à visiter les autres arrivés antérieurement à Marchmont Home et placés par Mlle. Bilbrough, qui, soit dit en passant, accomplit avec son établissement, une œuvre utile au pays comme aux enfants exilés.

J'ai fait comme d'ordinaire une large distribution de brochures relatives au nord-ouest et à la province du Manitoba. Il en est résulté une forte émigration de ce district dans cette direction, et ceux qui sont ainsi partis pour ces pays nouveaux se déclarent très contents de leur sort.

Au cours de mes tournées d'inspection, j'ai assisté à plusieurs expositions agricoles, et, en conversant avec nos cultivateurs, j'ai pu voir qu'ils s'occupent activement de la question d'améliorer l'alimentation du bétail.

Il est très désirable que cette tendance s'accroisse de plus en plus, en vue de notre commerce d'exportation de bestiaux avec l'Europe et les Etats-Unis, dont les proportions augmentent si rapidement. Mes rapports avec les fabricants et les industriels m'ont permis de constater que la condition de l'industrie s'est considérablement améliorée pendant le cours de cette année et que les perspectives sont excellentes pour l'année qui va commencer. On a lieu, dans ces conditions, de compter sur la venue d'un plus grand nombre d'émigrants aisés, en état d'acheter des terres, et disposés à s'établir dans le pays.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

R. MACPHERSON,
Agent officiel d'immigration.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

ETAT du nombre de colons venus des Etats-Unis en 1879, et valeur des effets déclarés par eux à la douane des différents ports de ce district.

Ports d'entrée.	Adultes du sexe		Enfants.	Total.	Américains.	Canadiens rapatriés des Etats-Unis.	Anglais.	Irlandais.	Ecossois.	Allemands.	Autres pays.	Valeur des effets.	
	masculin.	féminin.										\$	cis.
Whitby	9	6	6	21	4	16	1	1,105	00
Oshawa	3	4	7	14	6	3	5	330	00
Darlington	15	10	11	36	12	8	4	2	2	8	2,914	00
Newcastle	1	1	1	20	00
Port Hope	16	21	11	48	11	34	3	3,450	00
Cobourg	4	4	12	20	1	18	1	1,063	00
Cramahe	7	5	7	19	19	675	00
Brighton	7	7	14	1	12	244	00
Trenton	4	6	3	13	13	485	00
Picton	5	6	11	11	940	00
Belleville	48	46	63	157	15	90	10	14	7	21	6,188	00
Napanee	12	11	8	31	12	10	2	6	1	2,569	00
Kingston	44	52	6	158	76	82	8,746	00
Gananoque	6	9	8	23	21	2	1,539	00
Total	181	187	198	566	154	322	22	23	11	13	21	30,288	00

ETAT indiquant le nombre et les destinations des émigrants expédiés de l'agence de Kingston avec des billets de passage gratuits, pendant les douze mois expirés le 31 décembre 1879.

Lieux de destination.	Billets d'adultes.	Lieux de destination.	Billets d'adultes.
		<i>Report.....</i>	395½
Toronto.....	85	Almonte.....	2
Montréal.....	52½	Perth.....	4
Cornwall.....	26½	Smith's Falls.....	1
Belleville.....	65½	Lindsay.....	4
Brockville.....	15½	Fredericksburg.....	3½
Port Hope.....	19	Picton.....	2
Ottawa.....	10	Parham.....	1
Prescott.....	13½	Sharbot Lake.....	3
Lancaster.....	11½	Wolfe Island.....	5½
Madoc.....	34	North Port.....	4½
Bowmanville.....	17½	Beaverton.....	1
Oshawa.....	5	Orillia.....	4
Carleton.....	2	Adolphustown.....	2
Ernestown.....	4	Bath.....	2
Whitby.....	9	Hamilton.....	3
Newtonville.....	1	Amherst Island.....	2
Gananoque.....	2	Marysburg.....	2
Mallorytown.....	1	Renfrew.....	1½
Aultsville.....	1½	Peterboro'.....	2
Morrisburg.....	1½	Palmerston.....	7½
Napanee.....	8	Bethany.....	1
Tyendinaga.....	4	Loughborough.....	11
Duffin's Creek.....	2	Camden.....	4
Ballantyne.....	2	Storrington.....	5
Colborne.....	1	Portland.....	3
Cobourg.....	1		
<i>A reporter.....</i>	395½	Total.....	477

ETAT MENSUEL du mouvement de l'immigration (arrivée et départ) à l'agence de Kingston, pendant l'année expirée le 31 décembre 1879.

Mois.	Arrivés <i>via</i> les Etats-Unis.		Sexe.		Nationalité.						Métiers et occupations.					Destinations générales.								
	Nombre d'immigrants arrivés <i>via</i> le St-Laurent.	Nombre total d'individus.	Masculin.	Fémin.	Enfants.	Anglais.	Irlandais.	Ecossois.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Autres nations.	Cultivateurs.	Travailleurs agricoles et autres.	Artisans.	Employés de commerce, etc.	Servantes.	Provinces maritimes.	Quebec.	Ontario.	Manitoba.	Colombie-Britannique.	Etats de l'Est.	Etats de l'Ouest.
Janvier.....	14	2	10	3	3	2	1	2	1	2	8	8	2	4	3	2	1	10	6
Février.....	14	2	10	3	7	13	1	1	1	2	2	4	3	5	3	2	2	2	2	14
Mars.....	30	1	18	6	7	24	4	4	1	2	3	15	4	2	1	1	1	3	2	28
Avril.....	81	3	52	11	21	84	45	11	17	1	3	45	6	2	2	2	2	6	3	78
Mai.....	275	2	124	45	108	277	102	29	139	3	4	104	14	5	3	3	3	9	9	288
Juin.....	174	10	83	32	69	184	81	31	64	4	7	11	10	3	26	2	2	11	11	175
Juillet.....	156	3	97	19	43	159	92	25	39	2	2	78	18	2	9	5	5	2	13	153
Août.....	135	2	81	18	38	137	105	16	16	1	1	65	12	3	9	8	8	11	11	137
Septembre.....	110	1	73	16	22	111	72	27	11	1	1	54	14	5	5	5	4	4	93	111
Octobre.....	90	2	71	10	11	92	68	12	14	1	1	61	7	4	4	4	3	3	61
Novembre.....	64	51	6	7	64	45	14	4	1	45	5	1	1	1	2	10	12
Décembre.....	20	2	17	3	2	22	7	13	1	1	16	1	1	1	1	2
Colons venus des Etats-Unis.....	566	181	187	198	566	566
TOTAL.....	1,163	596	868	319	532	1,759	633	180	303	23	14	20	566	91	28	95	541,710	5

R. MACPHERSON,
Agent officiel d'immigration.

Kingston, 31 décembre 1879.

ETAT indiquant le nombre total d'immigrants arrivés à l'agence de Kingston, et restés pour être placés pour les douze mois expirés le 31 décembre 1879.

Mois.	Via le St-Laurent.	Via les Etats-Unis.	Total.	Nombre nourris.	Nombre qui ont eu des billets de passage gratuits.	Nombre de repas fournis.
Janvier	14	2	16	15	16	47
Février	14	2	16	12	14	22
Mars	30	1	31	15	16	90
Avril	81	3	84	46	33	129
Mai	275	2	277	163	50	271
Juin	174	10	184	78	162	201
Juillet	156	3	159	47	62	133
Août	135	2	137	73	82	208
Septembre	110	1	111	39	31	106
Octobre	90	2	92	32	39	147
Novembre	64	64	25	42	91
Décembre	20	2	22	20	21	72
Colons venus des E.-U, d'après les rapports des percep. de douanes.....	566	566
	1,163	596	1,759	565	568	1,517

*OBSERVATIONS—En sus de ce nombre, les percepteurs des douanes portent à plusieurs centaines ceux venus des Etats-Unis qui se sont adressés à cette agence sans faire de déclaration à l'entrée, les effets par eux apportés ne représentant pas une valeur suffisante, mais ayant l'intention d'habiter la province de l'Ontario.

R. MACPHERSON,
Agent officiel d'immigration.

KINGSTON, 31 décembre 1879.

ETAT indiquant le nombre d'immigrants arrivés à l'agence de Kingston, pendant les douze mois expirés le 31 décembre 1879, et leur nationalité; le nombre de ceux qui ont eu à titre d'assistance des aliments et des billets gratuits de transport, par voie de chemins de fer et autres voies, de cette agence au lieu de leur destination.

Pays d'origine.	Arrivés via le St-Laurent.	Arrivés via les Etats-Unis.	Total.	Restés dans la province de l'Ontario.	Passés aux Etats-Unis.	Ont reçu à titre d'assistance des aliments.	Ont reçu des billets gratuits de transport.
Angleterre	642	11	653	623	5		
Irlande.....	171	9	180	171			
Ecosse	298	5	303	303			
Allemagne.....	22	1	23	23			
Norvège.....							
Suisse.....	2		2				
Islande.....							
Amérique.....							
Autres pays.....	28	4	32	14			
*Colons venus des Etats-Unis, d'après les données des percepteurs des douanes aux différents ports de cette agence.		566	566	566			
	1,163	596	1,759	1,700	5		

REMARQUES—54 ont passé dans la province de Québec.

*En sus de ce nombre, les percepteurs des douanes estiment à plusieurs centaines le nombre des émigrés des Etats-Unis qui se sont présentés à cette agence, mais qui n'ont pas fait de déclaration à l'entrée,—les effets par eux apportés ne représentant pas une valeur suffisante—quoiqu'ils eussent l'intention d'habiter la province de l'Ontario.

R. MACPHERSON,

Agent officiel d'immigration.

KINGSTON, 31 décembre 1879.

No. 5.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION A TORONTO.

(JOHN A. DONALDSON.)

BUREAU D'IMMIGRATION,
TORONTO, 31 décembre 1879.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les opérations de cette agence, pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 1879.

Le nombre total des émigrants venus à cette agence pendant l'année est de 12,189 contre 6,807 en 1878. Sur ce nombre, 10,848 sont venus par Québec et 1,341 par Halifax ; 9,786 sont restés au Canada ; le reste, environ 2,405, qui étaient des Norvégiens, des Allemands, et environ 150 Islandais, se sont rendus dans les Etats de l'Ouest : 200 Mennonites et 65 Islandais, qui ont été rejoindre leurs amis au Manitoba, sont compris dans ce nombre. En sus de ce nombre, 710 sont arrivés aux divers ports d'entrée de mon district, ce qui porte à 10,500 le nombre de ceux qui sont restés au Canada.

Généralement parlant, les émigrants de cette année étaient d'une bonne classe, et bien que les ouvriers aient été en grande majorité, on a cependant pu les placer peu de temps après leur arrivée.

Cinq émigrants sont morts pendant la dernière saison, deux enfants, deux hommes et une femme. A part ces cas, la santé des émigrants a été bonne ; tous parlent avec les plus grands éloges de la manière dont ils ont été traités par les conducteurs et les employés des différentes compagnies de chemin de fer pendant leur voyage.

Les capitaux apportés dans le pays se montent à environ \$160,000, autant qu'on a pu s'en assurer. Une grande partie de cet argent a été apportée par les Mennonites qui l'ont emportée avec eux au Manitoba. Une partie de la balance a été déposée dans les banques, et une autre partie a servi à la fondation d'établissements sur les terres gratuites du district de Muskoka.

En terminant, je suis heureux de dire que d'après les renseignements que j'ai reçus, l'émigration sera encore plus considérable l'année prochaine. La visite des délégués anglais aura l'effet d'attirer au Canada les cultivateurs anglais et autres possédant un peu de capital.

J'ai pratiqué la plus stricte économie durant l'année, et les affaires de l'agence ont été de toute manière satisfaisantes. Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur
Votre obéissant serviteur,

JOHN A. DONALSON,
Agent officiel d'immigration.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

ETAT indiquant le nombre d'immigrants arrivés à l'agence de Toronto, pendant les douze mois expirés le 31 décembre 1879, et leur nationalité; le nombre de ceux qui ont eu à titre d'assistance des aliments et des billets gratuits de transport, par voie de chemins de fer et autres voies, de cette agence au lieu de leur destination.

Pays d'origine.	Arrivés <i>via</i> le St-Laurent.	Arrivés <i>via</i> Halifax.	Total.	Restés dans la province de l'Ontario.	Passés aux Etats-Unis.	Nombre de repas fournis.	Nombre d'immigrants qui ont reçu des billets gratuits.
Angleterre.....	5,022	721	5,743	5,743
Irlande.....	1,526	316	1,842	1,842
Ecosse.....	1,280	106	1,386	1,376
				*10			
Allemagne.....	194	29	223	173	50	6,611
Norvège.....	2,344	117	2,461	256	2,205	34,090
Suisse.....	30	52	82	82
Islande.....	252	250	37	150	12,847
				*65			
Mennonites.....	200	200	*200
	10,848	1,311	12,189	9,784	2,405	36,937	6,611
A déduire, passés au Manitoba.....				275			
Restés dans l'Ontario.....				9,509			

* Ces immigrants sont allés au Manitoba.

† On a fourni des provisions aux Mennonites, aux Islandais et autres se rendant au Manitoba.

ETAT indiquant le nombre des immigrants arrivés à l'agence de Toronto et restés pour être placés, pendant les douze mois expirés le 31 décembre 1879.

Mois.	<i>Via</i> le St-Laurent.	<i>Via</i> Halifax.	Total.	Nombre de repas fournis.	Nombre d'immigrants distribués au moyen de billets gratuits.
Janvier.....	42	42	500	98
Février.....	168	168	560	100
Mars.....	332	332	1,700	259
Avril.....	590	590	2,430	512
Mai.....	1,424	1,434	3,900	722
Juin.....	1,302	1,302	3,400	876
Juillet.....	753	753	1,800	586
Août.....	856	856	2,700	664
Septembre.....	1,390	1,390	3,200	656
Octobre.....	1,200	1,200	5,500	965
Novembre.....	760	220	980	4,900	748
Décembre.....	472	472	3,500	425
	8,275	1,234	9,509	34,190	6,611
Repas fournis aux Mennonites, etc.				2,847	
				36,937	

ETAT indiquant le nombre d'immigrants arrivés au port de Collingwood, pendant l'année expirée le 31 décembre 1879; leur nationalité et la valeur des effets déclarés.

Nationalité.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Valeur des effets.
				\$ cts.
Anglais	2	2	4	47 00
Irlandais	2	2	2	110 00
Ecossois	2	1	9	35 00
Américains	6	3	3	650 00
Canadiens	6	7	9	256 00
Total.....	18	15	27	1,099 00

ETAT indiquant le nombre d'immigrants arrivés au port de Toronto, pendant l'année expirée le 31 décembre 1879; leur nationalité et la valeur des effets déclarés.

Nationalité.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Valeur des effets.
				\$
Anglais	55	60	53	8,429
Irlandais	24	30	12	2,950
Ecossois	4	5	17	3,730
Américains	51	55	30	8,134
Canadiens	44	55	55	6,819
Allemands	16	18	36	3,205
Français	5	4	13	320
Polonais	2	5		178
Danois	1	1		510
Hongrois	1	1	1	100
Antilles anglaises	2			250
Total.....	205	234	217	34,625

ETAT indiquant le nombre et la destination des émigrants expédiés de cette agence au moyen de billets de passage gratuits, dans les douze mois expirés le 31 déc. 1879.

Lieux de destination.	Billets d'adultes.	Lieux de destination.	Billets d'adultes.
Acton, West.....	7	Dundalk.....	3
Ailsa Craig.....	1	Dunville.....	1
Allandale.....	2	Duffin's Creek.....	9
Alma.....	2	Eastwood.....	3
Alton.....	10	Elora.....	4
Angus.....	3	Etobicoke.....	4
Argyle.....	1	Etihel.....	5
Arthar.....	22	Exeter.....	2
Aurora.....	13	Fergus.....	8
Baden.....	11	Ferdwich.....	2
Bala.....	4	Flesherton.....	12
Barrie.....	28	Fort Erie.....	5
Bateaux.....	13	Forrest.....	9
Beamsville.....	3	Galt.....	25
Beaverton.....	2	Georgetown.....	20
Berton.....	3	Gilford.....	4
Belleville.....	16	Glencoe.....	4
Belle River.....	15	Glencairn.....	14
Berlin.....	45	Godeich.....	34
Bertie.....	5	Gore Bay.....	1
Blue Vale.....	2	Goble's Station.....	1
Blyth.....	10	Gravenhurst.....	221
Bolton.....	7	Grimsby.....	1
Bowmanville.....	17	Guelph.....	45
Boston Mills.....	17	Hambourg.....	9
Bothwell.....	5	Hamilton.....	718
Breslau.....	1	Haliburton.....	2
Bracebridge.....	200	Harriston.....	7
Bradford.....	126	Hawkstone.....	2
Brampton.....	178	Holland Landing.....	1
Brantford.....	65	Hespler.....	3
Brockville.....	2	Ingersoll.....	18
Bronte.....	8	Kenilworth.....	2
Burford.....	3	King.....	8
Burlington.....	6	Kingston.....	98
Carlton.....	5	Kincardine.....	20
Caledonia.....	3	Kippen.....	1
Canfield.....	3	Kirkfield.....	2
Cannington.....	1	Kleinburg.....	3
Caledon, est.....	1	Lefroy.....	6
Cataract.....	80	Lethbridge.....	1
Chatham.....	97	Limehouse.....	4
Chatsworth.....	11	Lindsay.....	11
Charlston.....	8	Listowel.....	57
Cheltenham.....	5	Longford Mills.....	1
Clarkson's Corners.....	2	London.....	948
Clifford.....	2	Lucan.....	4
Clifton.....	38	Lucknow.....	1
Clinton.....	19	Malton.....	6
Cobcook.....	2	Markham.....	3
Coiborne.....	2	Markdale.....	6
Coldwater.....	6	Meaford.....	12
Collingwood.....	67	Merriton.....	29
Cookstown.....	4	Maritowasing.....	1
Cornwall.....	3	Mildmay.....	1
Craigvale.....	1	Milton.....	44
Cobourg.....	3	Mimico.....	5
Davenport.....	5	Minesing.....	1
Delhi.....	3	Mitchel.....	9
Dorchester.....	1	Montréal.....	10
Dryton.....	2	Mono Road.....	18
Dundas.....	32	Moorefield.....	5

ETAT indiquant le nombre et les destinations des émigrants expédiés de cette agence au moyen de passages gratuits, etc.—*Fin.*

Lieux de destination.	Billets d'adultes.	Lieux de destination.	Billets d'adultes.
Mount Forest	68	Silver Islet	26
Newcastle	1	Simcoe	21
Newmarket	9	Shakespeare	8
New Lowell	3	Shelburne	20
Newry	3	Southampton	9
Newtonville	2	Streetsville	51
Newbury	2	Stoney Point	3
Niagara	90	St. Catharines.....	174
Norval	13	St. George	7
Norwich	4	St. Joseph's Island....	2
Oakville	16	St. Marys.....	32
Orangeville	28	Stayner.....	63
Orillia	19	Stratford	59
Oshawa	11	Strathroy	17
Ottawa	9	Stouffville	12
Owen Sound	37	Suspension Bridge	4
Paris	24	Thorold	37
Parkhill	1	Thornhill	7
Pasley	15	Thunder Bay	8
Palmerston	19	Thornbury.....	4
Parry Sound	84	Trenton	1
Pénétancouchine	23	Unionville	3
Peterboro'	11	Uxbridge	2
Petrolia	11	Waldemar	9
Port Credit	76	Walkerton	11
Port Elgin	10	Washago	4
Port Hope	4	Waterloo.....	30
Port Perry	3	Watford	10
Port Stanley	3	Waubushene	2
Preston	24	Weston	29
Prescott	3	Whitby	4
Princeton	4	Wick	2
Prince Arthur's Landing.....	192	Williamsford	4
Ridgeway	1	Windsor	92
Richmond Hill	11	Wingham	81
Richwood	3	Widder	5
Ripley	8	Woodbridge.....	9
Rosseau	173	Woodstock	77
Sandwich	1	Wyoming	3
Sarnia	39	Wjbridge	3
Scarboro'	7		
Seaforth	28		
Severa Bridge	1		
		Total, nombre de billets de passage	5,822

NOTE—Les repas et billets de passage ci-dessus ont été fournis par le gouvernement de l'Ontario.

No. 6.

RAPPORT DE L'AGENT D'IMMIGRATION A HALIFAX.

(M. JOHN SMITH.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
HAMILTON, 31 décembre 1879.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour 1879, ainsi que les relevés et tableaux statistiques de l'année.

Parmi les émigrants arrivés à cette agence pendant le cours de l'année, il s'en trouvait un certain nombre qu'il eût mieux valu ne pas avoir, parce que la classe de personnes à laquelle ils appartiennent n'est pas de celles dont nous avons besoin. C'étaient des soldats à la retraite, venus sur les conseils d'agents de steamers qui voulaient leur vendre des billets de traversée. On me signale comme étant le plus notoire parmi ces agents un individu du nom de O'Dell, de Dublin, intéressé dans les affaires de quelques compagnies maritimes, et qui s'est fait, paraît-il, une spécialité de recruter ainsi des soldats retirés pour l'émigration, en leur persuadant une foule de choses absolument fausses. Le genre de labeur que nous pouvons offrir aux émigrants ne convient aucunement à cette classe de gens, qui se trouvent par conséquent, dès leur arrivée, dénués de ressources, la plupart ayant engagé d'avance leur pension pour payer les frais de traversée. Les agents du gouvernement n'ont pas, que je sache, trempé dans ces sortes de manœuvres, que les agents des compagnies transatlantiques sont seuls à pratiquer.

Les arrivages du printemps et ceux de la fin de l'automne, ont été, sauf quelques rares exceptions, meilleurs que de coutume. Dans la classe des cultivateurs, les émigrants arrivés pendant ces deux périodes, étaient tous d'excellents sujets, et ont immédiatement trouvé à se placer.

Les revers industriels et commerciaux du vieux monde ont eu pour résultat d'activer l'émigration des ouvriers qui étaient en plus grand nombre que par le passé, et qui sont presque tous venus à bout de se placer, quoique avec beaucoup de peine et de difficulté.

L'immigration des mois d'octobre, novembre et décembre, a été exceptionnellement nombreuse et a dépassé de beaucoup celle des années précédentes pour la même période. A cette saison avancée, le placement n'est pas facile, et il a été surtout difficile pendant les deux derniers mois pour ces émigrants, dont la plupart provenaient des expéditions organisées par les agents de steamers.

Les ouvriers de fabriques sont aussi venus en nombre et se sont placés facilement et aux prix ordinaires. Les ouvriers agricoles étaient aussi très recherchés, et très bien payés pendant le temps de la moisson, et les émigrants de cette classe n'ont pas eu de peine à obtenir de l'emploi.

Les grands travaux publics exécutés dans ce district pendant l'année, sur les canaux et les chemins de fer et pour le drainage, ont aussi fourni de l'ouvrage aux journaliers et manœuvres, à de bons prix, variant de une piastre à une piastre et quart par jour.

Les produits de ferme, si abondants cette année se sont bien vendus; le prix des laitages, qui était très bas au début de la saison, ne tarda pas à remonter.

L'exportation de la viande de bœuf et de mouton a été très active, et les prix n'ont pas baissé. Les difficultés de la préparation peuvent seules restreindre les proportions de ce commerce, qui est assuré d'un marché excellent et de toutes les facilités de transport désirables.

Le bétail s'est beaucoup amélioré pendant ces dernières années, à la suite de l'importation des animaux de race pure. Les cultivateurs ont été à même pour des prix modiques, de profiter des avantages de ce système pour améliorer la condition de leurs troupeaux.

L'administration de la Ferme modèle de Guelph, qui s'est occupée de l'acquisition des reproducteurs en Europe même, a vu aussi à les distribuer ensuite dans les comtés avoisinants.

Nous avons pu ainsi montrer, dans les dernières expositions, aux Etats-Unis, des animaux qui ont remporté partout les premiers prix. A l'exposition internationale de Chicago, particulièrement, nos éleveurs ont obtenu un succès remarquable, surtout avec les mérinos de la Ferme modèle, exposés par M. Hood, de Guelph, qui en était devenu l'acquéreur.

Quelques troupeaux sont devenus très nombreux. Celui de M. Stone, de Guelph, compte quatre cents têtes de bétail; il se compose de moutons de la race Hereford et de moutons à cornes courtes, importés ou provenant de reproducteurs importés, et compte un grand nombre d'individus vraiment remarquables.

Le troupeau de bœufs Ayrshire, importés, de M. M. Jardine et Fils, de Hamilton, est le plus riche de ce genre en Amérique, tant par le nombre de têtes que par la qualité des animaux. Sa valeur est admise et reconnue, non seulement en Canada, mais aussi aux Etats-Unis, où il figure régulièrement à toutes les expositions, en défiant toute compétition.

Le troupeau qui possède la société de Bow Park, près de Brantford, est probablement le plus riche du monde entier, et quant à la race, et quant au nombre des animaux, qui tous appartiennent aux meilleures races, telles que les Bates, les Booths, les Duchesses, les Oxfords, les Wild Eyes, les Kirklevingtons, les Craggs, et autres espèces aussi connues et aussi appréciées.

Le Nord-Ouest a depuis quelque temps le privilège de captiver l'attention du public. Des personnes de ce district, en bon nombre, ont voulu profiter des avantages offerts aux acquéreurs de terres publiques dans ces régions éloignées. On s'adresse constamment à ce bureau pour demander des renseignements à ce sujet, et les agences américaines établies en cette ville ont dû cesser leurs opérations: ce qui prouve que le Nord-Ouest canadien a supplanté dans la faveur populaire les États de l'Ouest et du centre qui n'inspirent plus aucun attrait. Plus de deux mille brochures et circulaires, exposant les motifs qui doivent faire préférer les terres canadiennes aux terres américaines, ont été répandues, par mes soins, dans le cours de l'année. Cela a eu pour effet de déterminer des citoyens américains mêmes à prendre des terres dans le Nord-Ouest.

Un autre fait significatif, c'est la quantité extraordinaire de lettres relatives aux terres publiques, qui ont été adressées à ce bureau pendant l'année. Nous en avons reçu en tout 1,552, qui ont motivé 1,392 réponses. J'ai cru devoir inclure la copie de quelques-unes de ces lettres, pour faire voir la nature des informations demandées et l'esprit qui animait les signataires. Ces lettres se ressemblent toutes, du reste. Elles sont la preuve que les informations fournies par le département sont connues et bien comprises du public.

Au commencement de la campagne, il y a eu moins de demandes de concessions gratuites dans la province, mais vers le milieu de l'été et pendant la saison d'automne les applications abondèrent, et, sur les rapports encourageants faits par ceux qui étaient partis au printemps, un grand nombre de colons se décidèrent à prendre des terres dans l'île Manitouline, à Parry Sound et dans la région de Muskoka.

Les moyens adoptés par le département pour faire connaître les terres publiques auront sans doute l'effet voulu, et il y a lieu de croire que l'émigration aux Etats-Unis va se trouver enrayée et la propagande des agences américaines paralysée.

Les industries manufacturières ont progressé notablement dans ces derniers temps. Un bon nombre de fabriques et d'usines nouvelles ont surgi dans différentes

parties du district, et celles qui existaient déjà ont eu un regain de prospérité. Dans l'industrie du fer en particulier, les symptômes ont été excellents; plusieurs forges nouvelles ont été établies. La compagnie Britannia, de Meriden, Connecticut, a fondé une manufacture d'ouvrages en plaqué, la première du genre en Canada. La compagnie de Forge a agrandi son usine de manière à doubler l'importance de ses opérations, et ses fourneaux fonctionnent maintenant jour et nuit afin de pouvoir satisfaire aux besoins sans cesse croissants de cette branche d'industrie.

Les filatures de coton de Dundas et de Lybster ont été également agrandies, et peuvent à peine suffire cependant aux demandes qui sont de plus en plus nombreuses.

Il résulte de cette reprise que la demande de bras est constante, ce qui tend à retenir la population et même à attirer les émigrants des Etats-Unis. On peut anticiper que cet état de chose se prolongera, la confiance renaissant partout dans les cercles commerciaux, et la hausse se maintenant sur les céréales.

La manière dont les délégués agricoles d'Angleterre ont été impressionnés par ce qu'ils ont vu de notre pays donne lieu d'espérer, comme résultat de leur voyage, une augmentation dans le nombre des émigrants de cette classe, qui est celle des cultivateurs à l'aise.

On aura une idée complète des opérations de cette agence pendant la dernière année en référant aux états désignés ci-après.

Le relevé A indique les émigrants qui ont été assistés par l'agence, la quantité de lits et repas qui ont été fournis. Grâce aux facilités offertes pour placer les journaliers, les dépenses pour cet item ont été de moitié moins fortes que l'année précédente.

Le relevé B montre de quelle manière les émigrants ont été répartis dans le district, un grand nombre s'étant établis dans le comté de Wentworth, où des manufactures venaient de s'ouvrir.

Le relevé D donne le chiffre total des valeurs possédées par les émigrants. Ceux-ci étaient plus en moyens que ceux de l'année dernière, et ils ont placé une large part de leurs fonds dans les nouveaux établissements industriels dont il est parlé ci-dessus.

Les relevés K et L indiquent le nombre et la destination générale des émigrants et contiennent le tableau comparatif des arrivages de l'année précédente, qui permet de constater une forte augmentation dans chacune des sections.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN SMITH,
Agent officiel d'immigration.

A l'honorable

Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

LETTRES DE PERSONNES DEMANDANT DES INFORMATIONS.

KINGSBURY, COMTÉ DE GANDALOUPE.

TEXAS, 25 novembre 1879.

CHER MONSIEUR,—Je vous ai écrit il y a quelque temps, vous demandant s'il y avait chance de trouver de l'ouvrage dans votre localité.

Vous m'avez conseillé d'attendre jusqu'au printemps, et vous me disiez en même temps que vous m'envoyiez des imprimés relatifs à la province du Manitoba. Je n'ai pas reçu ces documents. Je soupçonne qu'ils ont dû tomber aux mains d'officiers des Etats-Unis, qui les auront retenus parce qu'ils veulent prévenir l'émigration. Je

désirerais beaucoup être renseigné sur l'état de cette province comme pays agricole, et je serais heureux si vous pouviez me faire parvenir quelques papiers relatifs à cette matière.

J'ai les moyens d'acheter de la terre, si seulement je puis trouver un endroit qui me convienne.

Je vous prierais de placer les pièces que vous m'enverrez sous enveloppe, de façon à prévenir les indiscretions des personnes en question.

Votre etc.,

ANDREW GILCHRIST.

KANSAS CITY, 1er décembre 1879.

CHER MONSIEUR,—On me dit que vous pourriez me renseigner au sujet de l'établissement de Bird Tail Creek, Manitoba. Vous m'obligeriez beaucoup en me disant comment réussit cet établissement et si les nouveaux colons sont satisfaits de leur sort. J'ai passé quatorze mois au Manitoba, et je songe à y retourner, étant d'opinion que cela vaut mieux que de prendre des concessions de terres ici. Je préfère le climat du Manitoba à celui du Kansas et je conseille à tous ceux qui pensent à émigrer d'aller dans les territoires du Nord-Ouest et au Manitoba.

Votre etc.,

S. C. COLE.

TABLEAU A.—Indiquant le nombre d'immigrants pauvres secourus, le nombre de repas et de lits fournis, et le nombre de billets de passages donnés pour les chemins de fer et les bateaux, à l'agence d'immigration d'Hamilton, pendant l'année expirée le 31 décembre 1879.

1879.	Nombre- d'immi- grants.	Nombre de billets de passage.	Nombre de logements gratuits.	Nombre de repas fournis.
		*	*	*
Janvier.....	89	69	47	172
Février.....	107	78	90	267
Mars.....	130	90	167	528
Avril.....	356	153	214	808
Mai.....	525	196	293	896
Juin.....	373	149	101	542
Juillet.....	401	146	141	639
Août.....	415	141	187	817
Septembre.....	529	217	182	849
Octobre.....	674	265	283	1,094
Novembre.....	544	207	231	816
Décembre.....	262	164	120	492
	4,405	1,875	2,056	7,920

* Ces billets ont été donnés par le gouvernement local.

TABLEAU B.—Indiquant les localités où des immigrants ont été expédiés par l'agence d'Hamilton, pendant l'année 1879.

Comté ou pays.	Nombre.	Comté ou pays.	Nombre.
Algoma.....	113	Montréal.....	15
Colombie-Anglaise.....	6	Norfolk.....	150
Bruce.....	378	Ontario.....	99
Brant.....	320	Oxford.....	368
Cardwell.....	27	Ottawa.....	5
Dundas.....	11	Peel.....	87
Durham.....	9	Perth.....	168
Essex.....	267	Renfrew.....	25
Elgin.....	250	Simcoe.....	225
Grey.....	142	Stormont.....	16
Grenville.....	12	Peterborough.....	11
Frontenac.....	16	Victoria.....	14
Hastings.....	18	Welland.....	889
Halton.....	262	Wentworth.....	3,836
Haldimand.....	200	Wellington.....	364
Huron.....	199	Waterloo.....	298
Lanark.....	17	York.....	1,535
Leeds.....	12		
Lambton.....	106		12,503
Lincoln.....	108		
Kent.....	226	Etats de l'Ouest.....	13,696
Manitoba.....	905		
Middlesex.....	497		
Muskoka.....	297	Total.....	26,199

TABLEAU C.—Destination des émigrants auxquels l'agence d'Hamilton a fourni des billets de passage, pendant l'année 1879. *

Destination.	No.	Destination.	No.
Arthur.....	2	Georgetown.....	3
Amherstburg.....	10	Garnett.....	3
Aylmer.....	6	Hamburgh.....	3
Allestree.....	1	Hagersville.....	61
Allendale.....	3	Harriston.....	12
Berlin.....	1	Hespeler.....	2
Bertie.....	3	Harwich.....	3
Beamsville.....	11	Ingersoll.....	2
Belleville.....	1	Jarvis.....	4
Brantford.....	11	Komoka.....	5
Brockville.....	2	Kingston.....	4
Belle River.....	4	London.....	177
Bright.....	2	Listowell.....	18
Bothwell.....	3	Lewisville.....	2
Barrie.....	7	Lucknow.....	1
Blyth.....	2	Lynden.....	2
Burlington.....	2	L'Isle.....	3
Burford.....	1	Millbrook.....	2
Beeton.....	1	Mount Forest.....	3
Bluevale.....	1	Mildmay.....	1
Brownsville.....	3	Merritt.....	73
Bronte.....	2	Montreal.....	2
Breslau.....	2	Morrisburgh.....	1
Brampton.....	1	Milton.....	68
Cannington.....	1	Newburg.....	3
Clifton.....	72	Niagara.....	1
Caledonia.....	20	Norwich.....	4
Clarkson.....	2	Oakville.....	4
Charing Cross.....	1	Orillia.....	2
Clifford.....	21	Ottawa.....	4
Collingwood.....	19	Owen Sound.....	1
Copetown.....	2	Otterville.....	1
Comber.....	1	Pénétancouchine.....	1
Clinton.....	4	Port Dover.....	13
Coboconk.....	1	Paris.....	15
Chatham.....	50	Paisley.....	37
Colborne.....	2	Preston.....	2
Cornwall.....	3	Palmerston.....	1
Canfield.....	1	Port Stanley.....	8
Dundas.....	26	Port Colborne.....	51
Delhi.....	2	Petrolia.....	2
Drayton.....	7	Pinkerton.....	4
Dorchester.....	1	Peterboro.....	3
Dunburo.....	1	Port Hope.....	5
Deans.....	2	Port Monroe.....	1
Everett.....	2	Prescott.....	5
Essex Centre.....	14	Rockwood.....	1
Exeter.....	1	Richwood.....	1
Elora.....	2	Ridgetown.....	4
Forest.....	2	Ridgeway.....	1
Fort Erie.....	6	Rosseau.....	1
Fergus.....	3	Saint-George.....	4
Glenfine.....	1	Saint-Thomas.....	6
Glencairn.....	1	Sainte-Catherine.....	202
Gravenhurst.....	68	Shelburne.....	2
Galt.....	19	Simcoe.....	20
Guelph.....	19	Sarnia.....	13
Glencoe.....	10	Southampton.....	1
Grimsby.....	3	Sainte-Marie.....	1

* Ces billets ont été donnés par le gouvernement local.

TABLEAU C.—Destination des émigrants auxquels l'agence d'Hamilton a fourni des billets de passage, jusqu'au 31 décembre 1879.*

Destination.	No.	Destination.	No.
Saint-Anne	2	Woodstock	58
Stratford ..	6	Winona	7
Strathallen ..	2	Wingham	27
Seaforth	1	Waterdown	3
Toronto	308	Wellington Square.....	1
Thorold	7	Welland	4
Tilsonburg	13	Waterford	2
Thamesville ..	2	Woodbridge	1
Trenton	1		
Windsor	37	Total	1,825

* Ces billets ont été donnés par le gouvernement local.

TABLEAU D.—Etablissant le chiffre total des valeurs que les émigrants ont apportées avec eux en arrivant à cette agence, pendant l'année 1879.

Mois.	1878.	1879.	Augmen- tation.	Diminution.
	\$	\$	\$	
Janvier	29,000	30,000		
Février	22,000	26,000		
Mars	30,000	30,000		
Avril	38,000	45,000		
Mai	27,000	143,000		
Juin	34,000	42,000		
Juillet	22,000	37,000		
Août	18,000	71,000		
Septembre	150,000	41,000		
Octobre	19,000	101,000		
Novembre	27,000	46,000		
Décembre	42,000	45,000		
	\$458,000	\$657,000	\$199,000	

TABLEAU E.—Rapport annuel du nombre d'enfants à l'agence d'Hamilton, amenés par les sociétés suivantes, pendant l'année expirée le 31 décembre 1879.

Nom de la société.	Arrivés durant l'année 1879.			A l'agence, le 31 déc. 1878.	A l'agence, le 31 déc. 1879.
	Garçons.	Filles.	Total.		
Rév. M. Stevenson, Hamilton.....	12	12	24	15	18

TABLEAU F.—Indiquant le nombre d'immigrants inscrits au port d'Hamilton, et la valeur de leurs effets, pendant l'année expirée le 31 décembre 1879.

Sexes.			Total.	Origine.	Valeur des effets.
Hommes.	Femmes.	Enfants.			
35	20	50	105	Angleterre.....	\$ 500 00
3	3	3	9	Irlande.....	740 00
7	4	5	16	Ecosse.....	1,032 00
27	12	18	57	Allemagne.....	1,368 00
120	54	50	224	Citoyens des Etats-Unis.....	13,410 00
70	47	53	170	Autres pays.....	10,252 00
262	140	179	581	Total.....	27,302 00

TABLEAU G.—Indiquant le nombre d'immigrants inscrits au port de Clifton, et la valeur de leurs effets, pendant l'année expirée le 31 décembre 1879.

Sexes.			Total.	Origine.	Valeur des effets.
Hommes.	Femmes.	Enfants.			
10	9	10	29	Angleterre.....	\$ 2,864 00
3	5	16	24	Irlande.....	562 00
2	2	6	10	Ecosse.....	180 00
5	2	2	9	Allemagne.....	660 00
9	12	10	31	Citoyens des Etats-Unis.....	1,065 00
17	23	22	62	Autres pays.....	2,568 00
46	53	66	165	Total.....	7,899 00

TABLEAU H.—Indiquant le nombre d'immigrants inscrits au port du Fort Erié, et la valeur de leurs effets, pendant l'année expirée le 31 décembre 1879.

Sexes.			Total.	Origine.	Valeur des effets.
Hommes.	Femmes.	Enfants.			
15	18	33	Angleterre.....	\$ 2,470 00
9	9	18	Irlande.....	507 00
1	1	2	Ecosse.....	125 00
10	9	19	Allemagne.....	801 00
30	35	65	Citoyens des Etats-Unis.....	4,621 00
19	16	35	Autres pays.....	3,055 00
84	88	172	Total.....	11,579 00

TABEAU I.—Indiquant le nombre d'immigrants inscrits au port de Niagara, et la valeur de leurs effets, pendant l'année expirée le 31 décembre 1879.

Sexes.			Total.	Origine.	Valeur des effets.
Hommes.	Femmes.	Enfants.			
2	1	3	Citoyens des Etats-Unis. Autres pays.	\$
9	5	14		300 00
11	6	17		180 00
				Total.....	480 00

TABEAU J.—Indiquant le nombre d'immigrants et la valeur de leurs effets, tel qu'inscrits aux différents bureaux de douane dans le district de l'agence d'Hamilton, pendant l'année expirée le 31 décembre 1879.

Origine.	Hamilton.	Clifton.	Fort Erié.	Niagara.	Total.	Valeur des effets.
						\$
Anglaise.....	105	29	33	167	5,834 00
Irlandaise.....	9	24	18	51	1,809 00
Ecossaise.....	16	10	2	28	1,337 00
Allemande.....	57	9	19	85	2,829 00
Citoyens des Etats-Unis	224	31	65	3	323	18,331 00
Autres pays.....	170	62	35	14	281	16,055 00
Total.....	581	165	172	17	935	46,195 00

TABEAU K.—Rapport annuel des arrivées et départs d'immigrants dans le district de l'agence d'immigration d'Hamilton, pendant l'année expirée le 31 décembre 1878.

Origine.	Par le Saint-Laurent.	Par les Etats-Unis.	Total.	Restés au Canada.	Partis pour le Manitoba.	Partis pour les Etats de l'Ouest.
Anglaise.....	2,596	5,211	7,807	4,237	129	3,441
Irlandaise.....	703	1,548	2,251	1,270	73	908
Ecossaise.....	476	1,186	1,662	1,007	41	614
Allemande.....	175	5,453	5,628	1,098	39	4,491
Citoyens des Etats-Unis	3,890	3,890	3,332	558
Autres pays.....	83	4,878	4,961	654	65	4,242
Total { 1879.....	4,033	22,166	26,199	11,598	905	13,696
{ 1878.....	1,307	12,675	13,982	7,022	931	6,029
Augmentation.....	2,726	9,491	12,217	4,576	7,667
Diminution.....	26

TABLEAU L.—Rapport annuel des arrivées et départs d'immigrants dans le district de l'agence d'immigration d'Hamilton, pendant l'année expirée le 31 décembre 1879.

Nombre d'arrivées par le Saint-Laurent.	Nombre d'arrivées par les États-Unis.	Sexes,			Total.	Origine.						Destination générale.				
		Hommes.	Femmes.	Enfants.		Anglaise.	Irlandaise.	Ecossaïse.	Allemande.	Citoyens des États-Unis.	Autres pays.	Ontario.	Manitoba, de l'Ouest.	Etats		
2,596	5,211	7,807	7,807	2,251	4,257	129	3,441
703	1,548	2,251	1,270	73	908
476	1,186	1,662	1,007	41	614
175	5,453	5,628	5,628	1,088	39	4,481
.....	3,890	3,890	3,332	558
83	4,878	4,961	654	65	4,242
4,033	22,166	15,248	3,892	7,059	26,199	7,807	2,251	1,662	5,628	3,890	4,961	4,961	11,598	905	13,696	

JOHN SMITH,
Agent d'immigration.

No. 7.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENCE D'HALIFAX.

(M. EDWIN CLAY.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
HALIFAX, 31 décembre 1879.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport sur les opérations de cette agence en 1879.

L'immigration cette année, a été beaucoup plus considérable que l'année précédente. Le nombre total des émigrants a été de 3,955, contre 1,981 en 1878, soit près du double du chiffre de la dernière année.

Le tableau D donne ces chiffres placés en regard. J'insisterai sur un ou deux items en particulier.

Le nombre des ouvriers agricoles et autres excède de beaucoup celui de 1878. L'augmentation n'est pas de moins de 1,274 individus. Comme la plupart étaient privés de tous moyens, il m'a fallu payer leurs frais de voyage jusqu'aux lieux de leur destination.

Les agents de steamers avaient fait émigrer ces gens en leur traçant du pays les peintures les plus fausses et les plus absurdes, dans le but de leur vendre des billets de traversée; et dans certains cas ces malheureux se trouvaient à leur arrivée dans la position la plus critique.

Il est passé ici 1,396 immigrants de plus qu'en 1878, pour la province de l'Ontario. Un plus grand nombre que d'ordinaire ont aussi traversé le pays pour se rendre dans les États de l'Ouest.

Les états de la douane indiquent une forte diminution dans le chiffre des entrées, qui n'ont été que de \$11,175.20, contre \$18,940.00 en 1878, ce qui constitue une réduction de \$7,764.80. J'expliquerais ceci par le fait de la reprise commerciale aux États-Unis et dans les provinces supérieures. En outre, le prétendu exode dont les journaux ont tant parlé n'avait absolument rien de la signification qu'on a voulu lui donner. Il s'agissait tout simplement de touristes et de promeneurs rentrant dans leurs pays après avoir passé les vacances dans la province. Si l'on prend les mois de juin et juillet et ceux de septembre et octobre séparément, on voit que pendant les deux premiers les arrivages des États-Unis abondent, tandis que durant les deux derniers au contraire ce sont les départs. En additionnant les chiffres des douze mois, on constate que les entrées et les sorties se balancent presque exactement.

Des Islandais, au nombre d'une quarantaine, se sont établis dans la province pendant le cours de l'année. Ce sont d'excellents colons, industriels et économes. Néanmoins la condition de ceux qui étaient venus antérieurement est loin d'être brillante. Les terres qu'on leur avait cédées à Musquodoboit ont été reconnues absolument stériles. La récolte des colons perdue et leurs ressources épuisées, nous aurons probablement à leur venir en aide au printemps. A Lockport, toutefois, les Islandais placés à cet endroit, qui est situé sur le bord de la mer, ont prospéré.

Les émigrants danois, que l'on a vus passer ici à tour de rôle, en route pour le Nouveau-Danemark, sont de très beaux hommes, et doivent faire de bons colons, l'on en juge par l'ardeur qu'ils montrent au travail.

Je n'ai donné des billets de passage que dans les cas où cela était absolument nécessaire, et M. Sumner, l'agent visiteur, a agi de même. Toujours je faisais ce que les circonstances me permettaient de faire.

L'état de santé des émigrants était excellent. Les seuls cas de maladie que nous ayons eus sont ceux de trois jeunes enfants atteints de la rougeole, dont l'un est mort, et de la mère, qui s'était rendue malade en les soignant.

Je dois reconnaître la conduite pleine de courtoisie tenue par les officiers de l'Intercolonial, à l'égard de cette agence, ainsi que les bons offices de M. Sumner et des employés de la ligne Cunard. Plusieurs de ces derniers m'ont servi d'interprètes auprès des émigrants de race française et de race allemande. C'est un devoir pour moi d'offrir aussi mes remerciements aux officiers de la douane.

On prévoit que les mines et les arts mécaniques dans la province requerront l'année prochaine un plus grand nombre de bras que par le passé.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très-obéissant serviteur,

EDWIN CLAY,
Agent officiel d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

ETAT indiquant le nombre de billets de passage gratuits, distribués par cette agence, pendant l'année expirée le 31 décembre 1879.

Lieu de destination.	Billets d'adulte.	Lieu de destination.	Billets d'adulte.
Ailsa Craig, Ont.....	2	Oxford, N.E.....	4
Amherst, N.E.....	6½	Oshawa, Ont.....	2
Athol, N.E.....	8	Port Hope, Ont.....	9
Annapolis, N.E.....	11	Prescott, Ont.....	4
Aylesford, N.E.....	1	Pictou, N.E.....	16
Belleville, Ont.....	13	Pembroke, Ont.....	3
Bedford, N.E.....	2	Québec, Qué.....	51½
Bowmanville, Ont.....	10	Richmond, Qué.....	8
Brockville, Ont.....	3	Renfrew, Ont.....	4
Brookfield, N.E.....	1	Rivière du Loup, Qué.....	3
Berlin, Ont.....	10	Sydney, N.E.....	12
Brantford, Ont.....	6	Shubénacadie, N.E.....	42
Chatham, Ont.....	8½	Stellarton, N.E.....	6
Cobourg, Ont.....	8½	Seafurth, Ont.....	2
Campbelton, N.B.....	5	St. Jean, N.B.....	114
Cornwall, Ont.....	2½	St. Thomas, Ont.....	8
Enfield, N.E.....	4	Stratford, Ont.....	10
Guelph, Ont.....	3½	St. Roches.....	11
Hamilton, Ont.....	27½	Toronto, Ont.....	1
Ingersoll, Ont.....	4	Spring Hill, N.E.....	2
Kingston, Ont.....	37	Scarborough, Ont.....	3
Kentville, N.E.....	3	Stewiacke, N.E.....	1
Lindsay, Ont.....	6	Sherbrooke, Qué.....	1,143
London, Ont.....	50½	Truro, N.E.....	13½
Londonderry, N.E.....	23	Trenton, Ont.....	2
Milford, N.E.....	1	Thomson, N.E.....	2
Moncton, N.B.....	4	Waterloo, Ont.....	2
Maccan, N.E.....	1	Whitby, Ont.....	10
Meaford, Ont.....	1	Windsor, Ont.....	9½
Montréal, Qué.....	232	Windsor, N.E.....	5
Newcastle, Ont.....	5	Windsor Junction, N.E.....	9
New Glasgow, N.E.....	8	Woodstock, Ont.....	6
Newbury, Ont.....	4½	Yarmouth, N.E.....	2
Ottawa, Ont.....	24		
Orillia, Ont.....	1		
Oakville, N.E.....	7	Total.....	2,066

ETAT MENSUEL des arrivées et départs d'immigrants d'Halifax, agence d'immigration de la Nouvelle-Ecosse, pendant l'année expirée le 31 décembre 1879.

Venus directement de la Grande-Bretagne.	SEXES.			Nombre total d'individus	NATIONALITÉS.						ETATS ET MÉTIERS.						DESTINATIONS GÉNÉRALES.					
	Hommes.	Femmes.	Enfants		Anglais.	Irlandais.	Ecosseis.	Allemands.	Scandinaves.	Belges.	Autres nations.	Ouvriers agricoles et journaliers.	Artisans.	Employés de commerce, etc.	Servantes.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Colombie-Britannique.	Etats de l'est.	Etats de l'O.	
																						N. E.
142	97	29	16	142	111	18	6	3	7	5	62	24	2	9	28	98	2	9	2	2		
305	203	50	52	305	241	39	3	22	7	1	173	21	7	16	33	156	3	8	8	8		
604	395	93	116	604	454	47	80	7	3	6	323	56	10	24	94	390	15	1	33	19		
957	631	159	167	957	557	136	34	107	28	28	502	89	12	52	69	552	52	11	31	14		
152	100	27	27	154	92	17	3	33	4	4	70	21	5	12	4	68	46	4	31	133		
68	45	18	10	73	34	31	8	8	1	38	7	10	7	10	4	34	11	28	4	2		
67	25	21	21	67	26	31	2	8	1	20	2	2	2	13	28	21	18	1	1	1		
72	48	16	8	72	60	2	7	3	3	1	36	1	10	6	64	6	1	1	1	1		
39	28	11	39	28	9	2	2	6	19	3	3	30	4		
65	26	20	19	65	28	5	24	2	2	4	37	8		
990	603	211	176	990	603	224	161	5	588	6	4	104	169	25	1	10	10	10		
487	302	56	89	487	280	120	4	18	290	4	8	42	45	9	2	78	572	15		
3,948	2,503	751	701	3,955	2,516	706	67	222	391	21	2,132	243	72	295	733	208	1	88	193	20		
										32	51	2,132	243	72	295	208	1	88	193	20		
															410	2,049	28	1	77	182		
																			77	73		

31 décembre, 1879.

EDWIN CLAY, Agent.

TABEAU comparatif de l'immigration à l'agence d'Halifax, indiquant l'augmentation et la diminution, pour 1878 et 1879.

Désignation.	1878.	1879.	Augmen- tation en 1879.	Diminution en 1879.
Hommes	1,186	2,503	1,317	
Femmes	429	751	322	
Enfants	366	701	335	
Total	1,981	3,955	1,974	
Anglais	1,280	2,516	1,336	
Irlandais	329	706	377	
Ecossais	133	67		66
Allemands		222	222	
Scandinaves	40	391	351	
Français et Belges	114	21		93
Autres nationalités	156	32		124
Cultivateurs	62	51		11
Ouvriers de ferme et journaliers	858	2,132	1,274	
Artisans	182	243	61	
Commis, commerçants, etc	50	72	22	
Servantes	164	295	121	
Nouvelle-Ecosse	640	733	93	
Nouveau-Brunswick	75	208	133	
Ile du Prince-Edouard	35	1		34
Québec	398	410	12	
Ontario	653	2,049	1,396	
Manitoba		28	28	
Colombie-Britannique		1	1	
Etats de l'Est	81	182	111	
Etats de l'Ouest	119	342	223	

TABLEAU des immigrants et de la valeur de leurs effets, et nom du port d'entrée, année 1879.

Port d'entrée.	Nombre inscrit.	Valeur des effets.	
		\$	cts.
Annapolis	13	215	00
Arichat	3	800	00
Amherst	7	1,385	00
Bear River	1	140	00
Canning	15	490	00
Canada Creek.....	5	20	00
Bridgetown	3	900	00
French Cross	1	20	00
Guysborough	4	62	00
Halifax.....	53	3,826	00
Kentville.....	4	215	00
Londonderry	12	678	20
Lunenburg	1	150	00
Parrsborough.....		157	00
Pictou	9	625	00
Port Hawkesbury.....	20	604	00
Truro.....	3	190	00
Wallace	2	250	00
Waindsor.....	3	142	00
Yarmouth.....	3	306	00
Total	161	11,175	20

EDWIN CLAY,
Agent d'immigration.

No. 8.

RAPPORT DE L'AGENT DE LONDON, (ONT.)

(M. A. G. SMITH.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
LONDON, ONT., 31 décembre 1879.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport des opérations de ce bureau pendant les douze derniers mois, et de soumettre les états suivants :

1° Tableau indiquant le sexe et le pays d'origine des émigrants, leurs métiers et occupations et le lieu de leur destination, et distinguant ceux qui sont venus directement de ceux qui sont arrivés par la voie des Etats-Unis.

2° Cédule A.—Donnant le nombre total des émigrants pour cette agence et indiquant la manière dont ils ont été repartis.

3° Cédule B.—Entrées pour chaque mois, nombre de repas et de billets de passage fournis.

4° Cédule C.—Liste des localités où les émigrants ont été expédiés et liste générale des billets distribués pendant l'année.

5°. Liste des émigrants arrivés des Etats-Unis par les ports d'entrée suivants : Sarnia, Windsor, Amberstburg, Saint-Thomas, Port Stanley, London et Goderich.

Les émigrants n'étaient pas aussi nombreux cette année que l'année dernière, mais ils apportaient davantage en effets et en valeurs. Ils étaient en même temps mieux choisis, et beaucoup d'entre eux ont l'intention d'acheter ou de louer des terres prochainement.

Un certain nombre de familles qui étaient venues ici il y a un an ou deux, après avoir fait des épargnes pendant cet intervalle sont parties cette année pour la région des terres publiques de l'Ontario, où elles ont résolu de s'établir, et où elles ne peuvent manquer de réussir, avec les ressources dont elles peuvent disposer.

Les émigrants qui ont passé par l'agence étaient presque tous en parfaite santé. Il n'y a eu parmi eux que très peu de cas de maladie, dont aucun de nature grave.

Ce fut un véritable bonheur pour nous de pouvoir accueillir les délégués agricoles d'Angleterre, lors de leur visite. Nous étions en pleine exposition annuelle au moment où nous reçûmes ceux de ces délégués qui nous ont visités, et nous avons été heureux de les voir apprécier nos différents produits, céréales, légumes, laitages, ainsi qu'instruments d'agriculture, qui étaient de qualité supérieure du reste, et dont partie provenait du Manitoba. Je suis convaincu que la tournée faite par étrangers en Canada produira de bons résultats, si l'on en juge par les témoignages qu'ils ont rendus en Angleterre, après leur retour, sur les ressources de notre son climat, notre système d'instruction, et les facilités offertes aux cultivateurs anglais qui désirent acquérir des terres.

Les ouvriers de ferme, dont on avait grand besoin partout l'été dernier, sont placés aisément et dans d'excellentes conditions de prix. La demande n'a pas pour cette classe de travailleurs, non plus que pour les servantes, et l'on en a même déjà à engager d'avance les premiers pour la prochaine saison. A ce point on devrait insister pour faire comprendre aux émigrants qu'ils doivent autant possible venir au printemps ou au commencement de l'été, et que c'est une d'attendre l'automne ou l'hiver pour émigrer.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. G. SMITH,

Agent officiel d'immigration.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

TABLEAU A.—Indiquant le nombre d'immigrants arrivés à l'agence de London pendant les douze mois expirés le 31 décembre 1879; et leur nationalité, le nombre de ceux qui ont été pourvus d'aliments et de billets gratuits de passage par chemins de fer ou autres modes de locomotion, à partir de cette agence jusqu'à leur destination respective.

Pays d'origine.	Via le St-Laurent.	Via les Etats-Unis.	Total.	Restés dans la province de l'Ontario.	Passés aux Etats-Unis.	Ont reçu des provisions†	Ont reçu des billets gratuits.
Angleterre	1,588	207	1,795	1,588	207	889½
Irlande	611	115	726	638	88	
Ecosse	111	58	169	148	21	
Allemagne.....	33	45	78	40	38	
Norvège.....	27	7	34	12	22	
Autres pays.....	70	92	162	91	71	
Total	2,440	524	2,964	2,517	*447	†1,477	†865

* Sur ce nombre, 15 allaient au Manitoba.

† Fournis par le gouvernement local.

TABLEAU B.—Indiquant le nombre total d'immigrants arrivés, et qui sont restés pour être placés à l'agence de London, pendant l'année expirée le 31 décembre 1879.

Mois.	Via le St-Laurent.	Via les Etats-Unis.	Total.	Nombre d'immigrants nourris.	Ont reçu des billets gratuits.
Janvier	40	11	51	12	11
Février.....	74	18	92	40	22
Mars.....	103	23	126	57	29
Avril.....	191	30	221	126	32
Mai.....	262	20	282	171	70
Juin.....	270	15	285	133	128
Juillet.....	197	33	230	96	58
Août.....	228	62	290	144	95½
Septembre.....	210	72	282	115	47
Octobre.....	339	124	463	273	127
Novembre.....	323	81	404	216	191½
Décembre.....	203	35	238	94	78½
Total.....	2,440	524	2,964	1,477	*889½

* Equivalents à 865 billets d'adultes; ces billets ainsi que les repas ont été fournis par le gouvernement local.

TABLEAU C.—Indiquant le nombre et la destination des immigrants expédiés de cette agence avec des billets gratuits de passage, pendant l'année expirée le 31 décembre 1879,

Stations.	Billets d'adulte.	Stations.	Billets d'adulte.
Belmont.....	1	Fletcher.....	12
Elginfield.....	2	Forrest.....	2
Port Stanley.....	39	Hensall.....	1
Chatham.....	85	Sarnia.....	17
Aylmer.....	1	Cobourg.....	1 $\frac{1}{2}$
Woodsee.....	8	Newbury.....	30 $\frac{1}{2}$
Ilderton.....	19 $\frac{1}{2}$	Charing Cross.....	9
Stratford.....	18	Kerwood.....	1
Baie du Tonnerre.....	3	Londesborough.....	1 $\frac{1}{2}$
Thamesville.....	12	Brantford.....	8 $\frac{1}{2}$
St-Thomas.....	156	Tilbury.....	3
Widder.....	1	Débarcadère du Prince-Arthur.....	1
Essex Centre.....	16	Belle River.....	5
Toronto.....	28 $\frac{1}{2}$	Wingham.....	10
Centralia.....	3	Appin.....	1
Guelph.....	31	Québec.....	1
Mandannim.....	1	Longwood.....	20
Brecon.....	23	Granton.....	7 $\frac{1}{2}$
Petrolia.....	17	Lucknow.....	7
Pond Mills.....	3	Paris.....	1
Clinton.....	6	London Tp.....	9
Fergus.....	1	Dundas.....	5
Ingersoll.....	9 $\frac{1}{2}$	Amherstburg.....	2
Windsor.....	7	Wyoming.....	4
Hamilton.....	11	Lucan.....	6
Walkerton.....	1	Listowell.....	2
Ottawa.....	4	Tilsenburg.....	4
Woodstock.....	41 $\frac{1}{2}$	Ridgetown.....	2
Camischia.....	6	Exeter.....	4
Alisa Craig.....	5	Stoney Point.....	17
Watford.....	5 $\frac{1}{2}$	Park Hill.....	3
Komoka.....	4	Sainte-Marie.....	5
Mt. Brydges.....	7	Iona.....	2
Thorndale.....	4	Goderich.....	3
Bothwell.....	25	Hyde Park.....	1
Blythe.....	5	Sainte-Catherine.....	1
Strathroy.....	15	Dutton.....	1
Dorchester.....	14	Saint-Jean.....	2
Innwood.....	6		
Clandeboye.....	3		
Glanworth.....	5		
		Total.....	*865

* Fournis par le gouvernement local.

ETAT indiquant le nombre de personnes entrées au Canada pour s'y établir et qui ont fait déclaration aux douanes de London, Saint-Thomas et Port-Stanley, Goderich, du 1er janvier au 31 décembre 1879.

		Valeur.
		\$ cts.
London.....	*Valeur des effets, pas de liste de noms.....	16,165 00
St-Thomas et Port-Stanley..	do do	15,397 00
Goderich.....	75—Hommes, 30 ; femmes, 45	2,900 00

* Le nombre des émigrants est évalué à 800 âmes.

ETAT indiquant le nombre de personnes entrées au Canada pour s'y établir, e qui ont fait déclaration à la douane de Windsor, en 1879.

	Total.	Canadiens.	Anglais.	Irlandais.	Ecoissais.	Divers.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Valeur.
										\$ cts.
Windsor.....	565	240	50	9	20	246	164	191	210	33,539 00

ETAT indiquant le nombre de personnes entrées au Canada pour s'y établir, et qui ont fait déclaration à la douane de Sarnia, en 1879.

	Total.	Canadiens.	Anglais.	Irlandais.	Ecoissais.	Divers.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Valeur.
										\$ cts.
Sarnia	675	418	56	64	21	86	185	181	309	28,304 00

ETAT indiquant le nombre de personnes entrées au Canada pour s'y établir, et qui ont fait déclaration à la douane d'Amherstburgh, en 1879.

	Total.	Canadiens.	Anglais.	Irlandais.	Ecoissais.	Divers.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Valeur.
										\$ cts.
Amherstburgh.....	171	49	31	18	30	43	66	59	46	9,230 00

RELEVÉ du mouvement de l'immigration (arrivée et départ) à l'agence de London, Ontario, pendant l'année 1879.

Immigrants arrivés par par voie du Saint- Laurent.	SEXE.			Nombre total d'individus.	NATIONALITÉS.								ÉTATS ET MÉTIERS.						DESTINATION GÉNÉRALE.						
	Hommes.	Femmes.	Enfants.		Anglais.	Irlandais.	Rossais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Autres na- tions.	Cultivateurs.	Travailleurs agricoles et autres.	Artisans.	Employés de commerce, etc.	Servantes.	Provinces maritimes.	N.-E.	N.-B.	I. P. E.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Colombie-Bri- tannique.	Etats de l'Est.
40	23	12	16	19	36	8	3	4	4	2	11	3	7	3	47	4
74	68	17	7	92	46	28	7	4	7	7	39	11	9	2	86	6
103	76	21	29	126	57	38	7	6	18	16	23	9	10	5	115	11
191	142	32	47	221	130	50	11	9	21	43	62	15	22	7	196	25
262	20	180	50	282	187	63	12	9	8	37	115	23	5	8	242	40
270	15	158	42	285	174	89	19	1	39	75	29	15	6	256	29
228	32	113	38	230	157	32	16	7	16	27	71	4	11	4	208	22
210	62	153	84	290	213	47	19	4	5	36	68	22	27	6	247	22
339	124	169	63	282	184	50	11	17	2	10	51	86	18	14	217	43
323	81	304	70	463	304	77	25	15	7	6	29	63	156	58	354	65
203	35	151	39	238	205	152	23	4	19	73	113	35	17	14	336	94
			48	238	102	92	17	11	15	47	67	23	14	5	213	25
2,440	1,775	565	624	2,964	1,795	726	169	78	34	10	152	440	250	179	76	2,517	15	432

31 décembre 1879.

A. G. SMYTH,
Agent d'immigration.

No. 9.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT SPÉCIAL D'IMMIGRATION A
DULUTH.

(M. W. C. B. GRAHAME.)

DULUTH, MINNESOTA, E.U.,

31 décembre 1879.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport des opérations de cette agence pendant l'année 1879.

Le 18 mars dernier, je reçus instruction du département de me rendre à Saint-Vincent (*vid. Saint-Paul*) et d'y prendre des arrangements afin d'assurer aux émigrants qui passent par cet endroit en se rendant au Manitoba ou dans le territoire du Nord-Ouest une prompte remise de leurs effets expédiés en transit par le territoire américain. Je devais voir à ce qu'ils pussent obtenir la livraison immédiate de leurs bagages, meubles, ustensiles de ménage et autres objets ainsi expédiés. J'étais chargé en même temps de m'enquérir à Emerson du coût probable d'un emplacement en vue d'y construire des hangars temporaires où les émigrants pussent trouver un abri en attendant leur transfert à l'agence de Dufferin.

Conformément à ces ordres, je partis pour Saint-Vincent. Je constatai tout d'abord que le service de la station du chemin de fer, à cet endroit, se faisait très irrégulièrement et avec une excessive lenteur, à cause de l'insuffisance du personnel. Des wagons, en grand nombre, chargés de bagages et d'animaux appartenant à des immigrants, attendaient depuis plusieurs jours qu'on vidât leur contenu pour le livrer aux destinataires.

Plusieurs chevaux, ainsi retenus captifs, étaient réduits à un état pitoyable par suite du manque d'air et de mouvement, et de la fatigue résultant d'un trop long séjour dans les wagons.

Je me suis enquis des causes de ces délais et dérangements. Dans un bon nombre de cas, elles proviennent de la négligence ou de l'ignorance des immigrants mêmes, qui n'ont pas la précaution de se procurer à la douane de Detroit ou de Port Huron les certificats requis. Quelquefois aussi, ce sont les officiers de la douane mêmes qui négligent d'envoyer "la lettre de voiture" en même temps que les effets. Sans cette lettre de voiture il est impossible de se faire mettre en possession à la frontière, où les percepteurs refusent invariablement de livrer un seul article tant que tout n'est pas en règle. Il arrive fréquemment que les bagages sont ainsi retenus pendant des semaines entières.

Néanmoins, j'ai réussi, après quelques jours de démarches, à obtenir qu'on livrât aux émigrants tout ce qui se trouvait d'effets à l'entrepôt dans le moment. Je n'ai qu'à me louer de la bienveillance et de la courtoisie que m'ont témoignée dans cette circonstance M. C. J. Gooding, l'agent de la station, et M. J. U. Green, percepteur de la douane américaine à Saint-Vincent.

Je me vendis ensuite à Dufferin, au bureau d'immigration du gouvernement, où M. Têtu, l'agent, se préparait alors à recevoir un nouveau détachement d'immigrants. Le lendemain matin, (dimanche) en effet, M. Thomas Greenway arrivait avec son parti d'émigrants, venant de Paris, Ontario. Les hôtels étant remplis à Emerson, il nous fallut voir à transporter immédiatement le plus grand nombre possible de l'autre côté de la rivière; bien que le pont de glace fût brisé en partie, nous réussîmes cependant à opérer ce transport, avec l'aide de M. Greenway, qui sut prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le bien-être et la sécurité de son monde.

Après deux semaines passées à Dufferin à aider M. Têtu, je retournai à Duluth pour y faire les arrangements ordinaires en vue de la nouvelle campagne qui allait commencer. Je mis aussi à profit mon passage à Saint-Paul pour assister quelques émigrants que j'y rencontrai et qui se rendaient à Saint-Vincent.

L'achèvement du chemin de fer, qui est maintenant terminé jusqu'au Manitoba, a eu pour conséquence d'affaiblir un peu l'immigration par la voie des grands lacs. Cette immigration n'a pas été aussi forte cette année qu'en 1878. Mais en revanche, *l'immigration venant des Etats de l'Ouest* a considérablement augmenté. Les Etats de l'Iowa, du Wisconsin, du Minnesota, de l'Illinois, et la partie occidentale de l'Etat de New-York, ont généreusement aidé pendant cette année à l'œuvre de la colonisation de "notre grand Nord-Ouest," surtout l'Iowa et le Wisconsin. On ne saurait trouver de meilleurs colons pour un pays nouveau que ces descendants des fondateurs de l'Ouest américain, habitués à la vie des régions reculées, doués d'une force physique et possédant une expérience qui leur font supporter aisément les mille et une difficultés de ce genre d'existence, qui semblent presque insurmontables parfois aux habitants des vieux pays. Ce sont, en outre, d'excellents agriculteurs, éminemment pratiques, en état, pour la plupart, de se procurer tout ce qu'il faut pour commencer dès l'abord à exploiter régulièrement leurs nouvelles terres.

On s'est demandé souvent, à propos de cette classe d'émigrants "pourquoi ces gens quittent leur pays, avec ses institutions républicaines et son gouvernement démocratique, pour venir s'établir au Manitoba, dans un pays étranger et monarchique?" Je citerai ici la propre réponse faite à cette question par un de ces émigrants mêmes, un M. Atkinson, qui est parti de l'Iowa avec toute sa famille et plusieurs de ses voisins pour aller se fixer à la petite Saskatchewan :

"Nos terres, disait ce cultivateur, sont devenues trop petites pour nos familles. Nos enfants, qui grandissent, demandent tous à aller dans un pays où ils puissent s'établir à l'aise et faire souche à leur tour, avec la perspective de pouvoir placer plus tard leurs propres familles. Et puis, le sol d'Iowa ne produit guère d'autre grain que le blé-d'inde; le blé-d'inde est excellent, il est vrai; mais nous sommes fatigués de cette culture uniforme, nous voulons récolter du blé, *comme nos voisins*, et c'est pour cela que nous venons habiter leur pays. Pour ce qui est du changement de nationalité, nous considérons qu'il n'y a rien d'humiliant pour nous à donner notre allégeance à un gouvernement qui nous offre sa protection comme à des citoyens paisibles. Notre mobile, en changeant de pays, est le désir d'améliorer notre sort et celui de nos familles."

Ces sentiments, exprimés en termes simples et naïfs, font honneur à celui qui en est animé. Ils devront se propager parmi les populations des Etats de l'Ouest, jusqu'à ce que ceux-ci soient devenus pour la province du Manitoba et le territoire du Nord-Ouest, ce que la Grande-Bretagne, l'Irlande et la France sont présentement pour les anciennes provinces de la Confédération.

Je passe maintenant à un autre élément des plus précieux qui est venu accroître la population de notre Nord-Ouest. Je veux parler des émigrants de la Nouvelle-Angleterre.

J'ai eu la bonne fortune de rencontrer à Saint-Paul, M. Lalime, de Worcester, Massachusetts, qui était à la tête d'un détachement considérable de Canadiens-français *expatriés*, venant de cette partie des Etats-Unis. Les voyageurs étaient au nombre de 450, et je n'avais vu de longtemps une troupe d'émigrants ayant si bonne mine. Au fait, ils avaient plutôt l'air d'un parti d'excursionnistes que d'un détachement d'émigrants. M. Lalime peut à bon droit se montrer fier de son œuvre. Tout ce monde paraissait voyager très confortablement, et se louait hautement des soins et des attentions que leur prodiguait M. Lalime, qui, de fait, ne s'épargnait aucune peine pour leur procurer tout le bien-être possible. J'ai pu constater, depuis lors, que ces émigrants, bien que tous ne fussent pas propres à l'agriculture, ont cependant très bien réussi et se sont habitués promptement à leur vie nouvelle, montrant ainsi au monde que l'esprit entreprenant et courageux de l'habitant canadien-français s'est conservé chez eux et n'a rien perdu de sa force pendant leur exil temporaire. Le gouvernement fédéral devrait encourager par tous les moyens cette immigration.

J'ai été constamment occupé pendant toute cette campagne, voyageant presque jour et nuit entre Saint-Paul, Milwaukee, Chicago, et les autres localités où j'étais appelé par mes fonctions. C'est parce que le cercle de mes opérations a été ainsi étendu que ce rapport est plus long que le dernier.

Les *voleurs de billets de passage*, à Chicago, m'ont causé beaucoup de trouble et d'ennui, sans compter la perte d'argent qu'ils ont fait subir à mon agence. Voici la manière dont opèrent ces misérables :—

Un monsieur bien mis, appartenant à cette association de filous, pénètre dans les chars au moment où un train entre dans Chicago par les faubourgs. Il a promptement distingué les émigrants, canadiens ou anglais, des passagers ordinaires. Il s'adresse alors à eux comme s'il appartenait au personnel, en appelant : "les voyageurs pour Manitoba?" Tous s'empresent de répondre à cette interrogation, et de lui tendre leurs billets, que l'individu demande à voir et qu'il empoche en faisant la remarque qu'ils doivent être échangés contre de nouveaux *tickets* à Chicago, après quoi il s'empresse de filer, pour ne pas plus reparaître que les billets eux-mêmes. Les émigrants ainsi floués sont obligés, en arrivant à Chicago, de se procurer de nouveaux billets pour continuer leur voyage, ce que souvent ils n'ont pas le moyen de faire. J'ai lieu d'espérer cependant que cette sorte d'escroqueries ne se répéteront plus, ayant mis les autorités de chemins de fer sur leurs gardes contre les voleurs.

Une autre plaie pour l'immigration c'est la propagande des agents à commission, qui sont envoyés par les grands propriétaires et quelquefois par les compagnies de chemins de fer, pour détourner les émigrants de leur route et leur faire prendre la direction des États voisins, surtout comme le Minnesota et le Dakota. Ces agents reçoivent une somme fixe pour chacun des colons qu'ils embauchent ainsi, et de plus une forte commission sur le prix des terres qu'ils réussissent à leur faire acheter. Les immigrants en route pour Manitoba sont le point de mire de ces individus, qui cherchent à en détacher autant qu'ils peuvent pour les diriger sur les différents points des États de l'Ouest.

Ayant entendu parler de certains émigrants canadiens qui étaient allés s'établir dans le Dakota, j'ai voulu m'expliquer ce fait. En allant aux informations, j'ai su que presque tous ces émigrants avaient été attirés là par les agents en question, mais qu'ils n'avaient abandonné le pays qu'avec répugnance, et avec regret d'avoir à renier leur allégeance à la couronne britannique. J'ai tout lieu d'espérer, cependant, que lorsque ces compatriotes momentanément exilés connaîtront bien la politique si libérale adoptée par le gouvernement canadien, ils retourneront à leur ancienne patrie et à leur ancienne allégeance. Je me propose de travailler à cette œuvre de rapatriement en les instruisant de ce qui concerne les terres publiques dans notre nouvelle organisation, et si, après cela, quelques-uns d'entre eux persistent à rester aux États-Unis, cette perte sera largement compensée par l'immigration des Américains mêmes des États de l'Ouest.

Quant à la propagande des agents et à l'embauchage de nos immigrants pendant qu'ils traversent le territoire américain, nous aurons à souffrir plus ou moins de ce fléau tant que nous n'aurons pas relié Winnipeg à Prince-Arthur's-Landing par chemin de fer. Les besoins sans cesse augmentant du commerce du Nord-Ouest rendront bientôt indispensable la construction de ce chemin, qui en reliant la province du Manitoba aux grands lacs par une route entièrement canadienne, rendra nos commerçants indépendants des lignes américaines, auxquelles ils fournissent présentement un revenu considérable. On peut se faire une idée des proportions de ce revenu en consultant les tableaux annexés à ce rapport, qui indiquent la valeur des marchandises importées au Manitoba par la voie de Duluth depuis 1873. Il s'agit ici du commerce des lacs seulement, et je suis certain de ne rien exagérer en affirmant qu'il s'importe au moins autant d'effets par la route de terre en passant par Saint-Paul. Je donne aussi un état du tonnage des navires canadiens qui sont entrés dans ce port pendant les huit dernières années. Ce relevé fait voir que notre commerce des lacs, qui doit son existence à l'immigration, augmente graduellement et rapidement.

POURQUOI IL VAUT MIEUX IMMIGRER L'AUTOMNE QUE LE PRINTEMPS.

Le printemps dernier, je me trouvais à Emerson en même temps qu'un groupe nombreux d'immigrants qui venaient d'arriver à cet endroit, en route pour le lac à la Roche, la montagne aux Tourtes, la montagne de Pembina et le pays qui s'étend à l'ouest de la rivière Rouge. Je fus frappé de l'air de profond désappointement qui se voyait sur la figure de ces gens, particulièrement chez les femmes. Et il n'y avait pas à s'en étonner, en vérité, si l'on songe que ces émigrants, qui venaient tous de pays

avancés en civilisation, où le bien-être est répandu, se trouvaient, en descendant des chars et dès leurs premiers pas sur cette *terre promise*, tomber dans une boue où ils enfonçaient par dessus le pied. L'effet de ce début peu agréable pourrait être évité si l'on arrivait l'automne au lieu d'arriver le printemps; car c'est une chose bien connue que les chemins et le sol en général, dans toute l'étendue de la province du Manitoba, sont très humides le printemps et jusqu'au commencement de juin. Les immigrants qui font leur apparition pendant cette période éprouvent de graves inconvénients. D'abord, ils ne peuvent voyager, soit à pied, soit en voiture, que très lentement, ne faisant que quelques milles par jour, dans un pays marécageux et à travers des terres toutes trempées, où les chevaux et les effets mêmes sont bientôt brisés et mis souvent hors de service pour la saison. Ensuite, ils sont naturellement portés, après un pareil début, à se former du pays une idée désavantageuse et tout à fait fautive (comme ç'a été le cas quelquefois), et à vouloir s'en retourner ou s'établir aux Etats-Unis si leurs ressources épuisées ne leur permettent pas de refaire tout le trajet parcouru.

Les cultivateurs canadiens qui songent à émigrer au Manitoba ne devraient partir qu'après la récolte. Il reste encore, à cette époque de l'année, dix ou douze semaines de bonne saison, pendant lesquelles les terres et les routes, au Manitoba, sont sèches et en bon état. Avec de bons chevaux, on peut alors faire aisément 30 à 40 milles par jour, et sans éprouver la moitié de la fatigue que cause au printemps un trajet de dix milles seulement. Et l'on voyage beaucoup plus promptement, beaucoup plus agréablement et à bien meilleur marché qu'autrefois. Le cultivateur immigrant devrait donc se mettre en route après la moisson finie, laissant sa famille derrière lui en attendant le printemps suivant, et n'amenant qu'un ou deux de ses fils, s'il en a, ou tâchant de s'associer quelque voisin disposés comme lui à émigrer. Il peuvent se rendre en quelques jours d'un point quelconque de Québec ou de l'Ontario à Winnipeg. Là, il s'adresse immédiatement au bureau des terres de la couronne pour demander les renseignements dont il a besoin. Dès qu'on lui a indiqué une terre, il doit s'y rendre sans délai pour voir si l'endroit lui convient. Si oui, qu'il se mette à l'œuvre sur-le-champ et s'occupe de préparer un logis pour sa famille, qui devra arriver au Manitoba avant le milieu, ou du moins avant la fin du mois de mai suivant.

Les voies nouvelles de communication rendent l'exécution de l'entreprise facile. Dans le cas où le nouveau colon préfère ne pas passer l'hiver, il peut s'en retourner, en confiant à des résidents le soin de lui construire une habitation sur sa propriété pendant la saison, ou bien, s'il a des fils, en chargeant un ou deux d'entre eux de rester pour préparer un logis convenable.

En suivant ce conseil, l'immigrant est sûr de voyager agréablement, ainsi que sa famille et, ce qui est d'une importance beaucoup plus grande, de pouvoir commencer à exploiter sa terre tout de suite, au lieu de perdre, comme font un grand nombre, toute la première année en préparatifs. Ses animaux, comme ses instruments et ses autres effets, ne seront pas si abimés qu'après un trajet difficile, et surtout la santé de sa famille n'aura pas souffert d'un voyage fait sans fatigue. Dès la seconde année, sa terre lui fournira sa subsistance et celle de sa famille.

On ne saurait trop encourager les émigrants à se diriger vers le Manitoba et le Nord-Ouest. Ces pays sont sans égaux comme régions agricoles. Ils sont destinés à devenir le grenier de l'Amérique, et ils ne peuvent manquer de se placer au premier rang parmi les contrées les plus fertiles du globe. Encore une fois, cependant, que l'on fasse en sorte de ne pas y arriver le printemps.

Il ne faut tenir aucun compte des informations que peuvent donner sur ce sujet les compagnies de transport, toujours prêtes à vous conseiller d'émigrer au commencement de la saison, parce qu'elles y trouvent leur compte et s'inquiètent fort peu des souffrances que vous aurez à endurer en arrivant au Manitoba. Leur seul objet est de vous y transporter au plus tôt, afin de toucher votre argent. Puis, si vous prenez le pays en aversion et voulez revenir, elles ne demandent pas mieux que de vous vendre un passage de retour.

Ainsi, doit-on se défier, pour la même raison, des agents particuliers qui vous proposent d'émigrer avant le mois de mai, puisque connaissant l'état dans lequel les routes et le pays se trouvent à cette saison, ce ne peut être dans votre intérêt qu'ils vous donnent cet avis.

Donc, je le répète, il faut émigrer au Manitoba, il ne faut pas y arriver trop à bonne heure, il faut s'y rendre avec la volonté d'y rester.

D'après un relevé qui a été fait avec le plus grand soin, le nombre des personnes qui ont émigré au Manitoba par la voie de Chicago et de Saint-Paul a été, pendant l'année, de 7,863, et de 3,488 par Duluth, ce qui fait un chiffre total de 11,381 immigrants, dont 2,835 venaient des anciennes provinces. C'est l'état le plus précis qu'il me soit possible de fournir.

Je ne puis finir ce rapport sans présenter mes sincères remerciements au secrétaire du département de l'agriculture, ainsi qu'à M. H. B. Small, qui m'ont généreusement aidé de leurs avis et de leurs conseils doublement précieux pour moi dans ce poste si éloigné et isolé. Ce m'est un devoir de remercier aussi les officiers et fonctionnaires américains avec lesquels je me suis trouvé en rapport, et parmi lesquels je mentionnerai plus particulièrement le Dr. V. Smith, percepteur de la douane au port de Duluth, ainsi que le reste du personnel de ce bureau, qui se compose d'hommes aussi distingués que capables. Je n'ai qu'à me louer également de la conduite tenue à mon égard par M. A. S. Chaise, agent général de chemins de fer ici, qui s'est toujours employé à diminuer autant que possible pour les émigrants l'embaras du transbordement; à M. H. C. Wentworth et C. B. Foster, du chemin de fer du Michigan Central; S. S. Merrill, A. V. H. Carpenter, du chemin de fer de Milwaukee et Saint-Paul; W. S. Alexander, du chemin de fer de Saint-Paul, Minneapolis et Manitoba, et Wm Edgar, du chemin de fer le Great-Western. Ces messieurs ont droit à ma gratitude pour les services qu'ils m'ont rendus et pour l'intérêt qu'ils ont constamment témoigné à nos immigrants.

J'ai reçu un rapport de M. Steers, jr., le sous-agent que vous m'avez adjoint l'été dernier, et qui devait prendre charge des immigrants à l'ouest de Duluth. Ce monsieur s'est tenu constamment sur la ligne, entre Glyndon et Saint-Vincent, du 1er juillet au 13 octobre, et il a régulièrement inspecté les trains de chemin de fer pendant cet intervalle. J'extrais ce qui suit de son rapport;

“ Sur le chemin de fer du Pacifique du Nord (*Northern Pacific*) et sur celui de Saint-Paul et du Pacifique, des agents employés par les compagnies ou par les grands spéculateurs et propriétaires de terres, sont constamment à l'œuvre auprès des émigrants, auxquels ils font les peintures les plus séduisantes des terres dans le Minnesota et le Dakota, représentant celles-ci comme bien supérieures aux terres du Canada.

“ Il y a plusieurs établissements de Canadiens-français sur la rivière Rouge, au sud-ouest de Crookston, sur le chemin de fer Saint-Paul et Pacifique, ainsi qu'à la rivière du Milieu. Ces gens sont fort occupés de voir leurs compatriotes des États de l'Est émigrer au Manitoba, et ils en ont arrêté au passage un certain nombre, qu'ils ont décidés à s'établir avec eux dans ces endroits. Ils en ont même poursuivis quelques-uns jusqu'à Saint-Vincent, d'où ils les ont ramenés avec leur bagage en les aidant à payer leur passage. Il y aurait moyen de faire cesser ces abus, ou du moins de les diminuer, en ordonnant qu'on fasse dorénavant l'examen des bagages à la station terminale de Saint-Boniface ou à Winnipeg, au lieu de le faire à Saint-Vincent. Les immigrants suivraient ainsi leurs effets jusqu'au lieu de la destination, où il est vraisemblable qu'ils resteraient une fois rendus; et il est probable que les embaucheurs, de leur côté, ne songeraient pas à aller les relancer à cette distance.”

M. Steers rapporte encore que l'on voit passer assez fréquemment des journaliers qui reviennent, après avoir été employés sur les chemins de fer ou autres travaux publics, au Manitoba, dans un état voisin de l'indigence (causé sans doute chez la plupart, par l'intempérance ou l'imprévoyance). Ces individus font le tableau le plus triste du pays d'où ils arrivent, croyant expliquer par ce moyen leur position. Ils ont ainsi été cause que plusieurs immigrants, effrayés par leurs discours, ont rebroussé chemin et sont allés s'établir aux États-Unis après s'être fait délivrer leur s bagages en route, sur présentation de leurs chèques.

On pourrait prévenir encore cet abus en donnant ordre de ne livrer les bagages qu'à Saint-Boniface.

Le tout respectueusement soumis, etc.,

WM. C. B. GRAHAME,

Agent officiel d'immigration.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture, Ottawa.

TABLEAU de l'importation au Manitoba par voie de Duluth;

	1872.		1873.		1874.		Valeur.
	Valeur.	Droits.	Valeur.	Droits.	Valeur.	Droits.	
	\$	\$ cts.	\$	\$ cts.	\$	\$ cts.	\$
Janvier.....							
Février.....							
Mars.....							
Avril.....							
Mai.....	29,536	14,495 52	29,817	9,659 34	38,975	23,591 25	20,618
Juin.....	48,718	22,403 40	75,539	29,556 55	47,743	41,297 28	218,485
Juillet.....	38,262	24,300 87	28,527	11,383 84	36,375	13,000 82	187,546
Août.....	121,204	78,407 19	18,055	6,855 43	20,126	8,450 92	58,865
Septembre..	73,371	54,608 76	82,184	38,951 71	98,793	42,551 97	187,806
Octobre.....	73,014	44,950 00	58,036	26,588 03	28,057	11,364 38	91,755
Novembre.....			9,477	5,609 82	1,713	762 55	1,806
Décembre.....	3,630	4,578 17	5,995	2,572 22			
Grand total.....	387,735	273,743 90	307,630	131,176 94	271,782	141,019 17	766,881

Valeur totale des marchandises importées au Manitoba par voie

Montant total provenant de la perception des droits.....

valeur des marchandises et droits perçus, de 1872 à 1879.

1875.	1876.		1877.		1878.		1879.	
	Droits.	Valeur.	Droits.	Valeur.	Droits.	Valeur.	Droits.	Valeur.
	\$ cts.	\$	\$ cts.	\$	\$ cts.	\$	\$ cts.	\$
				246	123 00			217
				455	227 50			3,999
				65	22 75	1,088	468 50	1,587 76
				3,496	1,510 70	107,241	61,792 32	
	6,891 84	67,728	33,329 35	230,648	86,458 50	154,542	69,261 07	170,890
	106,773 87	202,411	91,541 14	154,826	77,227 03	171,814	92,307 35	159,105
	100,408 06	59,210	39,454 38	69,173	33,157 36	14,336	96,517 61	194,443
	31,669 34	167,478	89,147 00	118,147	73,013 39	193,352	101,228 17	157,575
	14,928 95	216,143	125,851 62	240,440	159,878 97	255,959	153,277 92	301,114
	54,813 14	96,874	63,367 11	192,622	109,171 01	215,625	114,810 45	149,444
	597 75	345	93 00	421	93 50	94,755	45,872 81	47,792
				15,527	6,494 80			19,384
	416,082 95	810,189	442,783 60	1,026,066	547,378 51	1,334,712	705,536 20	1,233,943
								726,607 85

de Duluth, pendant ces huit années..... \$6,133,938 00

..... 3,384,329 12

RELEVÉ des importations faites au Manitoba par voie de Duluth, de 1877 à 1879.

	Marchandises.	Lisses de chemins de fer.	Bois de service.
	Ton'x.	Ton'x.	Pieds.
1877.....	4,003
1878.....	4,667	1,000,000
1879.....	5,345	3,000	3,000,000
Total.....	14,015	3,000	4,000,000

EXPORTATION:—NOMBRE de boisseaux de blé reçus en entrepôt du Manitoba et chargés sur des navires canadiens en destination de ports canadiens.

1877.		1878.		1879.	
Reçus.	Expédiés.	Reçus.	Expédiés.	Reçus.	Expédiés.
13,031½	13,031½	46,787½	46,440	101,552½	87,076½

BESTIAUX importés au Manitoba *vis à Duluth*, depuis 1872 jusqu'à 1879, inclusivement.

	1872.			1873.			1874.			1875.			1876.			1877.			1878.			1879.		
	Chevaux.	Espèce bovine.	Moutons.	Porc.	Chevaux.	Espèce bovine.	Moutons.	Porc.	Chevaux.	Espèce bovine.	Moutons.	Porc.	Chevaux.	Espèce bovine.	Moutons.	Porc.	Chevaux.	Espèce bovine.	Moutons.	Porc.	Chevaux.	Espèce bovine.	Moutons.	
Janvier.....																								
Février.....																								
Mars.....																								
Avril.....																								
Mai.....																								
65 Juin.....	19	16	11	20	54	11	36	103	21	4	36	59	15	72	175	46	1	1	1	1	1	1	1	1
Juillet.....	58	8	28	1	16	14	11	143	57	11	11	10	10	50	54	8								
Août.....	10		10		25			11	13			9		10	14									
Septembre.....	6				15			15	13			6		15	6									
Octobre.....	6	7			14			13	12	20		11	24	25	6									
Novembre.....	8				15	12	16	12	7	14	5	9		6	10									
Décembre.....												2												
	107	31	11	73	13	16	122	11	112	4	27	17	146	15	42	297	10	263	6	9	25	367	144	19

Total.—Chevaux, 1,487 ; vaches, etc., 224 ; moutons, 63 ; porcs, 113.

ETAT comparatif des navires canadiens qui ont visité le port de Duluth pendant les années 1877, 1878 et 1879.

	Goëlettes.	Propulseurs.	Vapeurs à aubes.	Nombre d'hommes d'équipage.
1877.....		64	32	2,658
1878.....		80	32	3,129
1879.....	3	84	32	3,240
Total.....	3	228	96	9,127

CAPACITÉ des navires canadiens qui ont visité le port de Duluth, de 1872 à 1879, telle qu'enregistrée à la douane de ce port.

	1872.	1873.	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.
Janvier.....								
Février.....								
Mars.....								
Avril.....							6,151	
Mai.....		975	1,781	2,568	2,459	6,345	10,145	10,266
Juin.....		4,252	5,477	10,421	7,023	10,454	10,914	11,220
Juillet.....	3,694	1,870	5,396	11,261	11,196	10,330	11,394	11,427
Août.....	4,973	3,911	5,024	7,346	12,095	7,824	10,914	12,517
Septembre.....	4,404	4,035	5,118	5,879	9,392	7,638	10,336	9,300
Octobre.....	1,693	1,420	3,825	4,691	5,577	5,818	8,072	10,826
Novembre.....		338	753	2,121	2,539	4,575	3,385	8,130
Décembre.....								
Total.....	14,764	16,801	27,374	44,287	50,281	52,984	71,311	73,686

NOTE.—Tonnage total pour toute cette période, 348,487 tonneaux.

RELEVÉ du mouvement de l'émigration au Manitoba et au Territoire du Nord-Ouest par voie de Duluth, pendant l'année 1879.

Mois.	Ontario.			Québec.			N.-Brunswick et Nouv.-Ecosse.			Grande-Bretagne.			France.			Allemagne.			Pays Scandinaves.			Russie.			Etats-Unis.			Totaux.
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.				
Avril et mai.	230	86	112	13	14	18	22	5	6	33	26	41	1	1	3	2	1	1	72	17	21	659
Juin et juillet	445	190	151	15	18	28	16	13	22	89	65	74	1	2	1	2	16	16	28	53	55	103	50	43	53	1,549
Août et septembre..	234	126	128	5	6	8	4	1	1	44	33	66	39	21	29	9	10	18	782
Octobre et novembre	151	74	87	11	2	5	7	5	7	46	27	29	7	3	15	10	18	498
Totaux	1,600	470	478	44	40	59	49	24	36	272	151	211	2	3	4	2	64	47	58	53	55	103	86	80	110	3,498

ÉTAT comparatif de l'immigration par voie de Duluth, 1878 et 1879.

	Ontario.			Québec.			N.-Brunswick et Nouv.-Ecosse.			Grande-Bretagne.			France.			Allemagne.			Pays Scandinaves.			Russie.			États-Unis.			Total.
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	
1878	1,916	737	1,174	290	236	389	115	105	133	213	181	344	7	7	9	41	26	56	93	72	108	64	60	231	251	214	321	7,401
1879.....	1 060	470	478	44	40	59	49	24	36	212	157	210	2	3	4	2	64	47	58	53	55	703	86	80	110	3,488
Diminut. en 1879.....	856	267	696	246	196	330	66	81	97	1	24	134	5	4	5	39	26	56	29	25	50	11	5	128	165	134	211	3,913

WM. C. B. GRAHAME,
Agent officiel d'immigration.

DULUTH, 31 décembre 1879.

No. 10.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT DE DUFFERIN.

(M. J. E. TÊTU.)

DUFFERIN, MANITOBA,
31 décembre 1879.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous transmettre mon quatrième rapport annuel, qui a trait aux opérations de cette agence pendant l'année finissant ce jour.

L'immigration par les vapeurs est maintenant une chose du passé, pour cette agence. L'achèvement du chemin de fer de Saint-Paul, Minnéapolis et Manitoba, accompli l'automne dernier, a mis fin à cet ancien mode d'émigration, et a considérablement augmenté les facilités du transport. Le nouvel état de choses permet aux émigrants de sauver à la fois leur temps et leur argent. Le trajet n'est plus que de trois ou quatre jours au lieu de douze.

Le voyage étant ainsi plus rapide et moins ennuyeux, les immigrants s'en ressentent et arrivent dans des conditions meilleures de santé et d'esprit. Étant mieux disposés, les premières impressions, en arrivant, sont plus agréables et plus favorables qu'elle ne seraient s'ils venaient de faire un voyage de plusieurs semaines, comme autrefois. Les chemins de fer sont donc pour ce pays ce qu'ils ont été pour d'autres, une source de prospérité et un puissant instrument de colonisation. C'est une ère nouvelle qui va commencer pour le nord-ouest, maintenant relié au reste du monde par une voie de communication sûre et rapide.

L'hiver de 1878-79, bien que moins doux que l'hiver précédent, est loin cependant d'avoir été rigoureux. Il n'est tombé que très peu de neige. De fait, les traîneaux n'ont servi que pendant quelques semaines, et dans cette partie de la province, qui se trouve plus au sud, les chemins sont restés pendant tout ce temps impraticables pour les voitures d'hiver qui n'ont pu circuler que sur la glace de la rivière. La débâcle a eu lieu cette année au commencement de mars, à l'époque même où arrivaient les premiers immigrants. Les arrivages continuèrent régulièrement jusque vers le milieu de juin, où le mouvement commença à se ralentir. La température, comme les circonstances, fut défavorable pendant tout ce temps. L'immigration avait commencé trop tôt. Le printemps fut froid et l'été tardif. La position des émigrants, à Emerson, était des plus difficiles. Il n'y avait pas d'agent à cet endroit, et la station du chemin de fer n'était pas encore bâtie. Il n'existait pas, non plus, de hangars pour loger les nouveaux venus, et le mauvais état du pont de glace rendait la traversée à Dufferin très périlleuse. Ces contretemps entraînaient beaucoup d'ennuis et occasionnèrent un surcroît de dépenses à ces pauvres gens. Il y eût des plaintes assez vives. Mais tout cela était dû à des circonstances incontrôlables, dont les causes ont disparu depuis. Emerson possède aujourd'hui une excellente station, avec de bons hangars et un dépôt assez vaste pour suffire aux besoins de l'immigration. Malgré tout, les immigrants ont fait preuve de beaucoup de bon sens et de modération, endurant leurs maux avec patience, et se rendant à l'explication qui leur était donnée au sujet du caractère temporaire des arrangements existants. On peut même dire qu'aucun d'eux n'a manifesté de mécontentement. Les plaintes qui ont été entendues provenaient plutôt des correspondants de journaux, qui ont bien prouvé par leurs écrits mêmes qu'ils ne connaissaient pas le pays. La presse de la province a suffisamment démontré leur ignorance, comme aussi la fausseté et la partialité de leurs assertions.

IMMIGRANTS DE LA PROVINCE DE L'ONTARIO.

La province de l'Ontario a encore cette année fourni à elle seule plus d'immigrants que toutes les autres provinces réunies. Comme à l'ordinaire cette immigration se composait en grande partie de cultivateurs, outre un certain nombre d'artisans ou d'ouvriers, de journaliers et même de commerçants. Un tableau aussi exact que possible relatif à l'Ontario et aux autres provinces est annexé à ce rapport.

IMMIGRATION DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

La province de Québec nous a envoyé plus d'émigrants qu'à l'ordinaire. Le plus grand nombre étaient aussi des cultivateurs, outre quelques journaliers et commerçants.

IMMIGRATION DES PROVINCES MARITIMES.

Cette immigration a augmenté, bien qu'elle reste encore très faible. Elle se compose presque entièrement de cultivateurs. On compte quelques artisans sur le nombre, cependant.

IMMIGRATION DES ÉTATS DE L'EST.

M. Charles Lalime, de Worcester, Massachusetts, est arrivé ici en avril avec un détachement nombreux d'immigrants. Ceux-ci ayant passé tout droit pour se rendre à Winnipeg, il me serait impossible de donner leur chiffre exactement. Je l'estime toutefois à environ 400 individus. Cette classe fournit d'excellents colons, et il serait facile de les attirer en beaucoup plus grand nombre à l'avenir en leur offrant un peu d'encouragement.

IMMIGRATION DES ÉTATS DE L'OUEST.

Comme ces immigrants ne s'adressent pas à moi lorsqu'ils arrivent, je ne suis pas en mesure de préciser leur nombre. Environ vingt-cinq familles vinrent de ces États dans les premiers jours du printemps. D'autres en nombre beaucoup plus grand qu'on ne le supposait se sont aussi établis dans le sud de la province, sans paraître à l'agence, étant reçus à leur entrée dans le pays par des parents ou des amis qui les y avaient précédés. Les chiffres que j'ai donnés à ce sujet dans mon rapport officiel de 1878 sont corrects. Dans ce même rapport, j'exprimai l'opinion que les États de l'ouest sont appelés à devenir dans une certaine mesure pour le Manitoba ce que l'Europe a été pour les anciennes provinces. Cette opinion, je la soutiens encore, et je suis confiant qu'elle sera confirmée par les faits.

Dans les États de l'ouest, l'immigration est venue avec l'ère des chemins de fer, sur lesquels les émigrants sans ressources trouvaient tout de suite de l'ouvrage. On a eu récemment un exemple frappant de ce fait dans le Minnesota et dans le Dakota, où l'on a vu des colons aller s'établir, à mesure que les travaux des nouveaux chemins de fer avançaient, dans des districts où ils n'auraient pas voulu s'aventurer sans cela.

On sait que les colons qui viennent des États de l'ouest sont généralement habitués à la vie de la prairie, qu'ils préfèrent même à toute autre.

Je n'ai nullement l'intention, en m'exprimant ainsi, de déprécier les immigrants qui viennent d'ailleurs. Il m'a semblé que ces remarques, qui s'appliquent plus particulièrement à une classe d'émigrants, pourraient être utiles aux autres classes et à la cause de l'immigration en général, mon but étant surtout de fournir des renseignements au département et de le mettre en état de juger si cette immigration mérite d'être encouragée.

IMMIGRATION EUROPÉENNE.

Cette immigration semble avoir reçu une impulsion nouvelle cette année. Un parti de 200 émigrants, venus d'Angleterre sous la conduite de M. C. J. Whellams, se sont établis sur la Petite-Saskatchewan l'été dernier. Quelques familles écossaises se sont aussi fixées dans la province. La visite des délégués écossais et des membres de la Commission royale d'Angleterre aura de bons résultats le pour Manitoba. Les rapports et les discours publics que ces messieurs ont faits à leur retour en Angleterre ont contribué à faire connaître les avantages que notre province offre aux émigrants des pays européens, et plus spécialement à ceux d'Angleterre et d'Écosse.

M. C. J. Whellams a réussi à fonder une colonie anglaise sur les bords de la Saskatchewan. Cet établissement progresse très rapidement. Je me borne à en faire mention simplement, ne possédant pas de renseignements précis à ce sujet.

Nous avons lieu de compter sur une forte immigration d'agriculteurs anglais pendant la prochaine campagne, et nous pouvons espérer que les sociétés et les personnes riches qui s'intéressent à la cause en expédieront un bon nombre. Cette immigration est des plus désirables et doit être spécialement recherchée, parce qu'elle se compose de gens qui sont en état de se soutenir par eux-mêmes et qui sont ainsi pour le pays une source directe de bénéfice.

NOTES ET REMARQUES.

Morris, au nord de la province et du côté ouest de la rivière Rouge, est une ville naissante et déjà prospère, dont il a été fait mention pour la première fois dans mon rapport de 1878. Cette localité, qui date de l'automne de 1877, compte déjà une quarantaine de maisons, deux églises en brique et plusieurs magasins. Placée au milieu d'un riche pays à blé, la place ne peut manquer de se développer promptement, et elle est destinée à devenir un centre commercial important.

A huit milles environ de Morris, dans la direction de l'ouest, M. James Lowe, d'Angleterre, et M. John Lowe, d'Ottawa, ont établi une ferme considérable le printemps dernier. Ils ont déjà mis en état de culture un millier d'acres de terre, et construit plusieurs habitations spacieuses. Un nombre considérable de travailleurs sont employés à l'exploitation, sous la conduite du colonel Westover. Une nouvelle bande de mille acres sera labourée le printemps prochain en même temps que la première sera semée en blé. Les entrepreneurs capitalistes qui ont fondé cette ferme ont droit à nos félicitations. Leur exemple a stimulé d'autres agriculteurs, qui ont commencé des exploitations du même genre, bien que moins considérables, et contribué à encourager la colonisation dans le voisinage. Ces entreprises ont fourni du travail à un bon nombre d'immigrants et livré à la culture une riche région agricole.

ÉTABLISSEMENTS DE LA RIVIÈRE-ROUGE.

Les terres bordant la rivière Rouge, de Morris à la frontière américaine, sont presque toutes prises actuellement. Sur la rive ouest particulièrement, il ne reste plus qu'un petit nombre de lots vacants. Une bonne partie de ces terres sont en culture, et toute cette région progresse rapidement.

RÉSERVE DE LA SOCIÉTÉ DE COLONISATION DU MANITOBA.

Les colons établis sur cette réserve réussissent très bien. Il y a déjà plus d'une soixantaine de maisons, et plus de deux mille acres de terre ont été mis en état de culture pendant l'année. Les fermes sont belles et bien fournies d'instruments et d'animaux. Une église et une école ont été construites. Les premières difficultés ont été heureusement surmontées, et la petite colonie peut être considérée comme une des plus prospères de cette partie de la province.

Les lots isolés ont été abandonnés par ceux qui les avaient pris, comme étant trop bas et trop humides. Un moulin à farine est en voie de construction au milieu de la réserve, sur la rivière Rouge. Ce moulin appartient à un résident.

RIVIÈRE DU MARAIS.

Cet établissement, qui compte une vingtaine de familles, est incontestablement le plus prospère de la partie sud de la province. Eu égard au chiffre de sa population, cette petite colonie a plus de terre en culture que les autres. Quelques-uns de ses membres ont récolté cette année *quatre mille boisseaux de blé*.

WEST LYNN.

Dans le cours de l'été dernier, la compagnie de la Baie d'Hudson a divisé en lots de ville les terrains qu'elle possède dans cette localité. Une ville est en train de surgir à cet endroit, qui promet de devenir promptement un centre commercial important. West Lynn commence à rivaliser avec Emerson. Sa position sur le côté occidental de la rivière Rouge, au terminus de plusieurs voies ferrées qui traverseront la plus riche région de l'ouest, lui permet de compter sur un brillant avenir. Plus de 250,000 boisseaux de blé ont été mis en entrepôt dans cette localité pendant le cours de l'année. La ville possède trois magasins, outre le vieux poste de la compagnie de la Baie d'Hudson, qui doit être remplacé bientôt par une construction nouvelle en brique. Il y a aussi un hôtel, plusieurs hangars à grain considérables, et un bon nombre de maisons, déjà achevées ou en voie de construction. L'emplacement est très bien choisi et très avantageux. En somme tout est propre à attirer les immigrants. Les nouveaux colons peuvent compter sur une prospérité réelle et non factice, attendu qu'il y a peu de chances pour spéculer sur les lots de ville.

EMERSON.

L'achèvement du chemin de fer entre Saint-Paul et Saint-Boniface a contribué beaucoup aux progrès de cette localité. Un grand nombre de constructions nouvelles se sont élevées pendant l'année. Parmi ces constructions, il y a la station du chemin de fer et ses dépendances, deux magasins considérables et deux hôtels, outre plusieurs résidences particulières. La population à, en même temps, considérablement augmenté.

ÉTABLISSEMENTS DU CÔTEAU ET DU ROSEAU.

Ces localités sont situées respectivement au nord et au nord-est d'Emerson. Elles progressent rapidement comme colonies agricoles et comme établissements réguliers. On a tracé l'emplacement d'une ville à la traverse du Roseau, près de la station du chemin de fer. Plusieurs maisons, magasins, hôtels, boutiques, ainsi qu'un moulin-à-vent, une église, et d'autres édifices, ont déjà surgi à cet endroit, qui promet d'acquiescer de l'importance comme place d'affaires.

RÉSERVE DES MENNONITES RUSSES DANS LE SUD DU MANITOBA.

Le tableau annexé au présent rapport permet de constater les progrès réalisés par ces colons éminemment laborieux et économes. Ce tableau en dit assez par lui-même. Voici cependant quelques renseignements peu connus et qu'on lira avec intérêt au sujet du gouvernement civil et religieux des Mennonites.

Gouvernement civil des Mennonites.

Les Mennonites ont ici un gouvernement à eux, qui décide de toutes les affaires civiles et religieuses et auquel ils obéissent. Dans chaque village il y a un *schultz* (maire) élu pour deux ans, qui administre les affaires de la communauté et qui

exerce une autorité considérable. Je ne saurais préciser l'étendue de ses pouvoirs cependant. Au-dessus de ce dignitaire il y a l'*ober schultz* (grand maire), élu pour quatre ans, qui est le juge souverain de toute la population. C'est lui qui, avec l'assistance de l'autre schultz, règle toutes les questions importantes. Un Mennonite n'entreprend jamais rien sans consulter d'abord l'*ober-schultz*, même dans les affaires les moins importantes. L'*ober-schultz* actuel est M. Isaac Miller. Il demeure à New-Hurst, un des villages de la Réserve, et est présentement dans son second terme d'office. Le siège du gouvernement est placé au village de Reinland, où il y a une église, une cour de justice, avec un greffier, qui est M. Peter Wheims. Chaque samedi l'*ober-schutz* siège comme juge.

Gouvernement religieux.

Le chef du gouvernement religieux, que l'on désigne sous le nom d'*actteste*, ou doyen, préside aux offices religieux dans l'unique église du Reinland, bénit les mariages, etc. L'*actteste* est assisté par six évêques, qui le remplacent au besoin dans l'exercice de ces fonctions. Les chefs de la *religion* ou secte sont élus par un vote général de la population, et ils ne sont pas plus instruits ni plus éclairés, en général, que ceux qui les élisent.

Ecoles.

Il y a une école dans chaque village. On enseigne la lecture, l'écriture, l'allemand, et un peu d'arithmétique; mais les instituteurs sont peu instruits, et leur enseignement laisse beaucoup à désirer. Ce n'est pas que les Mennonites manquent de bonne volonté, mais par leurs mœurs mêmes ils sont hostiles à toute influence extérieure. Ainsi on ne pourrait pas leur faire accepter de subside gouvernemental pour leurs écoles, non plus que des instituteurs formés ou nommés en dehors de leur propre société.

Bureau de poste.

Pour la même raison, ils refusent aussi d'avoir un bureau de poste, de peur qu'il ne soit dirigé par un étranger choisi en dehors de leurs rangs.

Immigration.

Leur ayant demandé s'ils attendaient encore d'autres Mennonites de Russie, ils m'ont répondu négativement, disant que tous ceux qu'ils attendaient étaient arrivés.

En Russie, les Mennonites vivaient sur des fermes isolées, au nord de la mer Noire, dans ce qu'ils appellent les steppes; chaque terre avait cent soixante acres. Mais ils ont préféré adopter ici l'organisation par villages. Ce système a ses avantages, mais il a aussi ses inconvénients, qui sont encore plus grands. D'abord, la subdivision des terres, ainsi pratiquée, nuit à la culture, et ceux qui auraient le moyen d'exploiter sur une grande échelle sont empêchés de le faire. En outre la proximité des habitations et le voisinage engendrent des difficultés et des querelles; personne n'est chez soi. Plusieurs qui n'aiment pas ce système, et préféreraient avoir de grandes fermes, n'osent satisfaire ce désir par crainte d'encourir le blâme de la communauté. Ils sont reconnus ici comme des gens sobres et industriels, vivant avec plus d'économie que les autres classes de la population. Ces qualités leur permettent de vivre à moins de frais que les autres races, d'entreprendre et de réussir là où des hommes moins bien doués échoueraient.

ÉTABLISSEMENTS DE LA MONTAGNE DE PEMBINA.

J'ai fait une inspection minutieuse des établissements de cette région. Je donne ci-joint un état de la colonisation dans les principaux townships et du mouvement de l'immigration dans ce district.

Township n° 5, 8e rang, à l'ouest du 5e méridien principal.—Ce township contient environ 25 maisons, une église et un bureau de poste ; il y a plus de 300 acres de terre en culture, un moulin à battre, 20 chevaux et 100 têtes de bétail.

Township n° 4, 8e rang, O.—Environ 40 bâtiments, 400 acres en culture, une maison d'école, un bureau de poste, 200 têtes de bétail. Il a été récolté, pendant l'année, 400 ou 500 boisseaux de blé.

Township n° 3, 8e rang, O.—10 bâtiments, 100 arpents mis en culture, avec une grande étendue de terre prise, mais non encore occupée. Environ 1,200 boisseaux de blé récoltés pendant l'année.

Township n° 3, 9e rang, O.—40 bâtiments, 200 têtes de bétail ; environ 800 acres en culture ; une église, un ministre résident, une maison d'école ; environ 6,000 boisseaux de blé récoltés ; un moulin à battre, etc.

Township n° 3, 6e rang, O.—Ce township est bien établi, quoiqu'il ne date que de deux ans. Quarante bâtiments ont été construits et 40 acres de terre mis en culture ; il y a un magasin, un bureau de poste, une maison d'école ; 400 têtes de bétail, un bon nombre de chevaux, etc.

Township n° 2, 6e rang, O.—Un quart de ce township a été divisé en lots de ville. On a donné à cette localité le nom de Mountain-City. Elle possède un moulin à battre à vapeur et une scierie, deux magasins, un bureau de poste et plusieurs autres constructions. On compte 50 autres bâtiments dans le reste du township ; il y a aussi une église, avec un ministre résident. Ce township est très prospère.

Township n° 2, 7e rang, O.—Environ 40 bâtiments ; 1,000 acres de terre en culture ; maison d'école, etc. Ce township est aussi bien fourni d'instruments et d'animaux.

Township n° 3, 7e rang O. Ce township a été fondé il y a trois ans ; il possède environ 40 maisons ; une maison d'école ; il y a 2,500 acres de terre en culture, un moulin à battre, une manufacture de bardeaux, etc., etc. Les colons sont bien fournis d'animaux de ferme et de bestiaux, et le township a eu la plus forte récolte de grains de tout le district.

Township n° 4, 7e rang O.—Ce township a été établi cette année. Il possède huit maisons, dont chacune sert d'habitation à plusieurs familles, et il serait beaucoup plus avancé s'il n'avait pas été aussi déboisé.

Township n° 5, 7e rang, O.—Ce township a été réservé pour la société de colonisation. Le terrain est couvert de broussailles, et la culture difficile. Un petit nombre de familles s'y sont établies il y a deux ans, et il n'en est pas venu d'autres depuis lors.

Township n° 2, 12e rang, O.—Ce township a été établi le printemps dernier par M. Thomas Greenway, M.P.P. pour cette circonscription électorale. Environ 53 bâtiments ont été élevés, parmi lesquels un magasin, et on est à construire un hôtel assez considérable, ainsi qu'un pont sur la Chrystal Creek. Une partie du township a été divisée en lots de ville et a reçu le nom de Chrystal City. C'est un bel endroit, à quatre-vingts millés environ de West Lynn. Plus de mille acres de terre ont été mis en culture. Un bureau de poste a été ouvert récemment à Chrystal City. Aucun établissement, dans le district n'a progressé plus rapidement. Son fondateur, M. Greenway, mérite des félicitations pour la manière dont il a su mener cette entreprise à bonne fin.

Tous les townships situés de ce côté-ci de la rivière Pembina, c'est-à-dire les townships n° 1, rang 2 ; n° 2, rang 11 ; n° 3, rang 11 ; et n° 1, rang 12, ont suivi à peu près la même marche que le township n° 2, 2e rang.

Township n° 3, 12e rang, O.—Ce township, connu sous le nom de colonie Paisley, a été établi le printemps dernier. Environ 20 maisons ont été construites, ainsi qu'une scierie à vapeur et une scierie hydraulique. 600 acres ont été mis en culture. Il a été fait un grand nombre d'améliorations qui ont fait de cet établissement un des plus prospères du district.

Township n° 4, 6e rang, O.—Une partie de ce township a été divisée en lots de ville sous le nom de Nelsonville. Le gouvernement fédéral y a établi un bureau des terres, et plus de 400,000 acres de terre ont été pris dans ce district du 31 octobre

1878 au 31 octobre 1879. L'établissement contient une quarantaine d'habitations. Il y a, à Nelsonville, deux magasins, une scierie et un moulin à battre, un moulin à vent, deux magasins de chaussures, un ferblantier, deux forgerons, deux meubliers, un charpentier, deux ministres résidents, un médecin, etc. Ce township est certainement l'un des plus prospères du district.

Townships nos 4 et 5, 9e rang.—Ces townships contiennent une population de 60 familles et près de 300 âmes. M. Messner, de Formosa, Ontario, doit y amener 20 autres familles au printemps, et le révérend père Bitsche me dit que de son côté il attend à la même époque au moins 60 familles de l'Ontario et des États de l'Ouest. Les chefs de quelques-unes de ces familles sont déjà venus préparer leur établissement et doivent revenir avec elles au printemps. Une église est en voie de construction près du lac Saint-Léon. La paroisse se nomme aussi Saint-Léon. Elle possède un bureau de poste. M. Messner se propose d'y ouvrir un grand magasin général, auquel il adjointra plus tard une manufacture d'instruments aratoires. Le révérend père Bitsche s'est mis en rapport avec des agriculteurs des provinces canadiennes et des États de l'Ouest, qu'il voudrait faire émigrer ici. Je tiens aussi de ce religieux que la récolte a donné une moyenne de vingt-cinq boisseaux de grain par acre dans le township, en dépit des ravages exercés par les étourneaux. En somme l'établissement promet de réussir.

LAC LA ROCHE.

Cette localité possède un bon établissement. Le mauvais temps m'a empêché de la visiter à mon retour de la montagne à la Tortue. Je sais cependant que la petite colonie compte déjà une vingtaine de maisons et qu'elle est assez prospère.

BADGER CREEK.

Distance de West Lynn, 100 milles. C'est le dernier établissement avant d'arriver à la montagne à la Tortue. Un parti de cinq ou six familles est venu s'établir ici au mois d'octobre; toutes leurs opérations jusqu'ici se sont bornées à construire les habitations pour l'hiver.

MONTAGNE LA TORTUE.

J'ai poussé mes explorations de l'automne jusqu'à cet endroit, pour m'assurer par moi-même des progrès que l'immigration y a faits.

Quelques notes historiques ne seront pas hors de propos. On ne sait pas grand-chose sur cette localité, cependant, si ce n'est qu'elle était il y a cinquante ans un point important de ralliement pour les traitants sauvages et métis, qui venaient ordinairement y passer l'hiver.

J'avais déjà visité la montagne à la Tortue en 1873. Le plateau a environ cinquante milles de long. Le 40e parallèle le traverse au milieu. On trouve au sommet un lac de vingt-cinq milles de long, abondant en poissons de toutes espèces.

En 1862, après le massacre du Minnesota, une bande de Sioux réfugiés, comprenant environ cent loges, vinrent camper ici, tandis qu'une autre bande moins considérable allait au Portage-La-Prairie. Je trouvai une trentaine de loges lors de ma première visite. La commission des frontières venait d'y établir un entrepôt pour les provisions de bouche. L'année suivante, 1874, M. B. B. Larivière, bien connu autrefois dans le commerce d'Ottawa, acheta du major Cameron, commissaire anglais, un chantier désigné dans le pays sous le nom de dépôt de bois, et y établit un entrepôt pour les produits agricoles.

M. Larivière est le premier blanc qui se soit fixé dans cet endroit avec sa famille, et c'est à lui que revient l'honneur d'avoir ouvert à la colonisation cette région, qui s'étend sur un parcours de 150 milles le long de la frontière, à une époque où les colons n'osaient pas s'aventurer au-delà des anciens établissements.

De 1874 à 1875, le nombre des loges s'éleva de trente à quatre-vingt-cinq. Mais la chasse s'étant trouvée insuffisante pour une population aussi considérable, la famine survint, ce qui eut l'effet d'en chasser promptement un grand nombre. Le chiffre des loges a varié, depuis lors, de dix à quarante.

Le sol, dans cette région, est couvert d'une herbe courte et grasse, qui fournit d'excellent pâturage. M. Larivière eut bientôt compris les avantages qu'on pou-

vait en tirer. Il se livra dès le début à l'élevage des bestiaux, commençant avec quatre vaches, auxquelles il ajouta ensuite deux autres, en même temps que deux paires de bœufs. Il possède aujourd'hui un troupeau de soixante et une têtes de bétail, résultat de ce croisement. Tous ces animaux sont magnifiques et prouvent que l'idée de M. Larivière, quant aux ressources de cette région comme pays de pâturages, était juste.

Les manières franches et généreuses de M. Larivière avec les Sauvages ont eu pour effet de rendre ceux-ci probes et honnêtes dans leurs rapports avec lui. La première année, un vol de marchandises fut commis à son préjudice. Il rapporta le fait au lieutenant-gouverneur Morris, qui écrivit aussitôt une lettre aux Sauvages pour leur dire qu'il leur serait permis d'habiter le district, bien qu'ils fussent étrangers, à la condition qu'ils respecteraient la vie et la propriété de tous les colons sans exception.

M. Larivière, en homme d'affaires, bien au fait du caractère sauvage, eut l'excellente idée de convoquer immédiatement une assemblée des Sauvages de tout le district, où l'on fuma le calumet, qui passa à la ronde. Il les fit alors s'organiser en bande régulière, avec un Hogama ou chef, qui fut élu sur le champ, des guerriers, etc. Puis il leur donna quelques présents pour les encourager. Il leur prêta des bœufs et leur apprit à ensemercer la terre, leur fournissant du grain et des pommes de terre de semence. Enfin, il se fit leur ami et leur bienfaiteur.

Cette tactique eut l'effet désiré, les Sauvages n'ont plus songé depuis lors à dérober ni à violer autrement les lois. On ne peut citer un seul cas où les blancs ou les métis aient eu à souffrir de leurs actes, de sorte que les émigrants peuvent se diriger sans crainte vers cette belle région.

Le nombre des colons, à la montagne à la Tortue, est d'environ trente-deux actuellement. L'élevage des bestiaux est leur principale industrie; quelques-uns s'occupent aussi de culture. A présent que le gouvernement a fait explorer cette contrée, on peut s'attendre à voir se produire pour la montagne à la Tortue le même engouement qui s'est manifesté jadis pour la montagne de Pembina. Il n'y a que quinze milles de la tête de la montagne à la rivière Souris, et l'on peut s'attendre à voir l'immigration se porter vers ces deux points pendant la prochaine campagne.

On a découvert du charbon à la rivière Souris, sur la propriété de M. Hugh Sutherland, de Winnipeg, qui a fait ouvrir une mine aussitôt. C'est un motif de plus pour attirer les émigrants vers cette partie. On n'a plus à redouter maintenant la rareté du combustible, qui aurait pu être un obstacle sérieux pour la colonisation des prairies. Non seulement le charbon est de qualité supérieure, mais on croit que les gisements sont aussi riches par la quantité que par la qualité, et que le marché pourra s'approvisionner à bas prix.

Lorsque je traversai, en novembre 1873, la région comprise entre Dufferin et la montagne de Bois,—une distance de 400 milles—on ne pouvait découvrir, sur tout ce parcours, une seule habitation ni aucun signe de civilisation. Ce n'était alors qu'une immense solitude, s'étendant à perte de vue à l'horizon, et vaste comme l'espace. Sur un tiers de ce parcours, les choses maintenant sont bien changées, La prairie est semée d'habitations; de hardis et industriels colons venus de tous les pays ont ouvert des milliers d'acres de terre à la culture; la condition des routes et des chemins indique visiblement la densité relative comme l'activité de la population à laquelle ils servent de voies de communications.

Il y a six ans, on ne pouvait entreprendre le plus court voyage sans être obligé d'emporter avec soi toutes les provisions de bouche dont on pouvait avoir besoin. Aujourd'hui, le blé et les autres produits, inconnus avant la colonisation, nous viennent de l'ouest pour être, d'ici, expédiés sur les marchés européens. Et si l'on a pu réaliser un pareil progrès en si peu de temps, que sera-ce donc après une nouvelle décade? Les résultats obtenus jusqu'ici prouvent de la manière la plus concluante que nulle part ailleurs on a surpassé les merveilles accomplies au Manitoba pendant ces dernières années, surtout dans la partie sud de la province. Par son sol si riche, ses ressources si variées et les avantages de toutes sortes qu'elle offre au cultivateur, Manitoba peut rivaliser avec toutes les autres provinces, aucune exceptée.

En terminant ce rapport, je suis heureux de pouvoir saisir cette occasion pour offrir mes plus sincères remerciements à M. John Lowe, l'habile et obligeant secrétaire du département, et à M. W. B. Grahame, l'agent fédéral d'immigration à Duluth, qui m'a si bien assisté dans l'accomplissement de ma tâche, en me fournissant les informations qui pouvaient m'être utiles sur l'arrivée et le départ des immigrants, etc.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.,

J. E. TÊTU,

Agent officiel d'immigration.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture, Ottawa.

Statistique relative à la Réserve des Mennonites russes, dans le sud du Manitoba,

Valeur des bâtiments, évaluée par les Mennonites eux-mêmes		
718 chevaux	évalués à	\$134,200
939 bœufs de labour	do	43,080
1,012 vaches	do	46,050
1,047 têtes de bétail (jeune)	do	30,390
213 faucheuses	do	15,705
12 moulins à battre à vap.	do	170,040
7 moulins à battre ordin.	do	72,000
492 charrues	do	3,500
545 chariots	do	9,650
Total.....		27,250
		\$551,865

MOISSON DE 1879.

Boisseaux.		
Blé.....	127,207 à \$0.90 (prix courant)	\$114,666 30
Orge.....	34,689 à 0.50 do	17,344 50
Avoine.....	48,884 à 0.50 do	24,442 00
Graine de lin.....	6,886 à 1.00 do	6,886 00
Total.....	217,866	Valeur..... \$163,338 80

Il y a 38 villages; 703 familles, 1,917 individus du sexe masculin et 1,617 du sexe féminin, donnant un chiffre total de 3,544 âmes. Une étendue de 14,326 acres a produit 31,180 boisseaux de pommes de terre.

NOMBRE d'immigrants arrivés à cette agence en 1879.

	Hommes	Femmes.	Enfants.	Total
Ontario.....	789	447	178	1,236
Québec.....	267	78	43	345
Provinces maritimes.....	216	71	48	287
Etats de l'ouest.....	207	84	62	291
Etats de l'est.....	207	71	49	278
Angleterre et Ecosse.....	98	23	14	121
Totaux.....	1,784	774	394	2,558

Remarques.—Un nombre extraordinaire d'immigrants ont passé par Emerson, mais comme la station qui leur servait de logement temporaire n'est pas sous le contrôle de cette agence, il m'a été impossible d'en savoir le chiffre exact.

Il est venu en tout 12,000 émigrants au Manitoba, cette année. Ce chiffre n'est donné qu'approximativement, mais on peut le considérer comme correct. Sur ce nombre, il faut allouer un cinquième pour la population flottante et pour les immigrants qui sont retournés aux États-Unis ou dans les provinces de l'Est.

Le tableau suivant indique les prix du grain et des autres produits à West-Lynn, à la date du 31 décembre 1879.

Blé, de toute qualité, à	\$0.90	par boisseau.
Orge	do	0.50	do
Avoine	do	0.50	do
Pommes de terre	do	0.50	do
Oignons	do	1.00	do
Autres grains	do	0.60	do

J. E. TÊTU,
Agent officiel d'immigration.

No. 11.

RAPPORT DE L'AGENT D'IMMIGRATION A WINNIPEG.

(M. WM. HESPELER.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION.

WINNIPEG, 31 décembre 1879.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour l'année 1879. Le chiffre total des immigrants qui ont reçu asile pendant la saison dans les bâtiments du gouvernement, est de 2,084.

Ce chiffre ne forme, cependant, qu'un tiers du chiffre total des immigrants qui ont passé par cette agence pour se répandre dans le district ou se diriger vers l'ouest. C'est la preuve que les immigrants de cette année avaient plus de moyens que ceux des années précédentes.

On a une autre preuve des progrès accomplis, dans l'immigration nombreuse et choisie qui nous est venue d'Europe et qui se composait en grande partie de gens à l'aise. Les lettres que je reçois chaque jour et les rapports satisfaisants que font les colons déjà établis me portent à croire qu'il y aura cette année une immigration énorme de toutes les parties de la Grande-Bretagne.

Mon tableau n'indique guère plus d'un quart du chiffre des immigrants qui sont venus des Etats-Unis. Cela s'explique par le fait que le plus grand nombre de ces immigrants arrivent munis de véhicules, d'animaux de trait, et de tout ce qu'il faut pour camper.

Les nombreux immigrants venus des anciennes provinces du Canada ont été, pour la plupart, reçus en arrivant ici par leurs amis, qui pourvoient à leur installation.

Le nombre de familles mennonites immigrées pendant l'année ne dépasse pas 60. Cette diminution est due aux mesures nouvelles prises par le gouvernement russe à l'égard des Mennonites.

Je regrette de ne pouvoir donner un relevé exact des arrivées ici; comme je l'ai fait remarquer déjà, ce relevé ne peut être fait qu'à la frontière, et les officiers du revenu de l'intérieur sont seuls en état de se procurer les chiffres précis.

La plupart des immigrants se sont établis sur des *homesteads* dans la région de la petite Saskatchewan et le voisinage du lac à la Roche.

Les excellents rapports faits par les commissaires anglais, MM. Pell et Reid, et par les délégués agriculteurs d'Ecosse, concernant les grandes ressources de la province et du territoire du Nord-Ouest, nous garantissent une immigration énorme pour l'avenir.

La récolte, cette année, a été très satisfaisante, la moyenne de la production étant de vingt-quatre boisseaux par acre; quant à la qualité du grain, elle était supérieure.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

WM. HESPELER,

Agent officiel d'immigration.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

NOMBRE d'immigrants qui ont reçu asile pendant la campagne de 1879 à la station du gouvernement, Winnipeg, et leur pays d'origine.

Mois.	Province du Canada	Grande-Bretagne.	Etats-Unis.	Islande.	Total.
Avril	153	23	15	191
Mai	702	64	13	779
Juin	360	32	10	402
Juillet.....	39	42	2	57	138
Août	64	9	27	102
Septembre.....	112	24	11	147
Octobre.....	118	105	223
Novembre	38	25	63
Décembre	39	39
Total.....	1,586	363	40	95	2,084

W. M. HESPELER,

Agent officiel d'immigration.

Winnipeg, 31 décembre 1879.

No. 12.

RAPPORT CONCERNANT LES ÉTABLISSEMENTS MENNONITES.

(J. Y. SHANTZ.)

BERLIN, 31 décembre 1879.

MONSIEUR,—Le tableau ci-joint se rapporte à la colonie mennonite établie sur la rive ouest de la rivière Rouge, au Manitoba (le reste, comprenant la moitié de la population mennonite de Manitoba, est établi à la rivière au Rat). Il indique la quantité de grain qu'ils ont récolté, et la quantité de bestiaux, de chevaux, d'instruments aratoires, etc., qu'ils possèdent. Ces données sont fournies par les Mennonites, qui m'ont prié de les transmettre au département.

Nombre d'acres de terre en culture, 14,324.

Nombre de boisseaux de blé récoltés.....	127,407
“ orge	34,689
“ avoine	48,884
“ graine de lin....	6,884
“ pommes de terre... ..	31,180
Total	249,044

Valeur totale des produits, \$134,483.

Têtes de bétail, nombre de chevaux, etc., et valeur :

718 chevaux, à \$60 chaque.....	\$43,080
930 bœufs.....	46,050
1,012 vaches.....	30,390
1,047 bestiaux (jeunes).....	15,705
	\$135,225
12 moulins à battre à vapeur.	12,000
7 moulins à battre ordinaires.....	3,500
213 faucheuses et moissonneuses.....	17,040
492 charrues.....	9,650
543 chariots.....	27,250

	\$204,665
Valeur des habitations et bâtiments.....	134,200

Valeur totale.....	\$338,865
--------------------	------------------

L'établissement se compose de 30 villages, contenant 753 fermes et 3,617 âmes.

Je n'ai pas de données relativement à l'établissement de la rivière au Rat. Je sais seulement que par suite des pluies trop abondantes des deux derniers étés la récolte a manqué en beaucoup d'endroits, dans cette partie, où le terrain est très bas.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JACOB Y. SHANTZ.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

13.

RAPPORT SUR L'ÉMIGRATION AU MANITOBA.

(M. C. LALIME.)

WORCESTER, MASS., 1er janvier 1880.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport pour l'année 1879, sur les opérations de votre agence d'immigration, dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre.

Le nombre des émigrants des Etats de l'Est au Manitoba, pendant l'année 1879, a été de cinq cent soixante et cinq, et ce suivant les listes que je vous expédie avec ce rapport.

S'il y a une légère diminution sur celui de mes opérations en 1878, elle est due à deux causes principales.

Depuis 1876, le gouvernement canadien accordait de l'aide aux Canadiens des Etats de l'Est pour les engager à émigrer, en les indemnisant sur leurs frais de passage, et le prix du billet de passage se trouvait réduit par cet octroi à la somme de treize dollars (\$13.00).

Le, ou vers le 1er avril 1879, votre gouvernement a réduit cet octroi à la somme de cinq dollars, et payable au colon, seulement après son établissement définitif au Manitoba, de sorte que les émigrants eurent à payer le plein prix, c'est-à-dire \$31.00, au lieu de \$13.00 comme par le passé, et vu ce changement à la dernière heure, un bon nombre de familles qui avaient fait leur décision de partir avec le détachement du 15 avril, ont cru devoir ajourner leur départ à des temps meilleurs.

Une autre cause de la diminution de nos émigrants, c'est que l'opinion publique a été travaillée par tous les moyens possibles pour créer un mouvement d'émigration vers le Kansas, l'Arkansas et le Minnesota.

Il y a actuellement à Boston et à New-York, des bureaux d'émigration très bien organisés, sous le contrôle de hautes autorités civiles et religieuses pour coloniser certaines parties du Minnesota et du Kansas; aussi différentes compagnies de chemins de fer, dans l'ouest, qui possèdent des terrains le long de leurs parcours; ces différentes organisations ont inondé les villes manufacturières de cartes et de brochures tant en langue anglaise qu'en langue française, en faveur de leurs établissements à créer, et ont nommé ici, à Worcester, et dans les principaux centres, des agents canadiens pour diriger l'émigration vers leurs terrains.

Il est vrai que les Canadiens des Etats de l'Est sont restés sourds à leurs appels, et à ma connaissance personnelle, pas un d'entre eux n'est allé dans ces régions inconnues; mais tout de même, ces mouvements paralysent quelque peu l'émigration vers notre belle province du Manitoba.

Le résultat obtenu en 1879 et sous les circonstances est des plus heureux et comparativement plus brillant que ceux des années précédentes.

Nos émigrants, en grande majorité, sont tous d'anciens cultivateurs, possédant des économies et décidés à se fixer permanemment dans la province, et des lettres reçues des principaux d'entre eux me donnent l'assurance qu'ils formeront une classe de cultivateurs stables et laborieux.

Comme par le passé, des assemblées ont été convoquées dans la plupart de nos centres de population canadienne, et j'ai rencontré à domicile les familles les plus influentes et que je croyais être en état d'émigrer, à qui j'ai donné toutes les informations requises et distribué les brochures fournies par votre département.

Pour l'année 1880, les compagnies de chemins de fer dans l'Ouest se sont entendues ensemble, et ont augmenté les taux sur les billets de passage pour Winnipeg, et nous aurons à payer \$35.25 au lieu de \$31.00, le prix de l'an dernier.

Cette somme de \$35.25 est très élevée pour les familles canadiennes, lesquelles généralement se composent de six à sept membres, et j'ose espérer, M. le ministre, que les circonstances permettront à votre gouvernement d'offrir un peu d'aide aux Canadiens que des temps malheureux ont obligé de quitter le Canada et qui désirent retourner au pays.

Pour l'année prochaine, tout fait présager une bonne émigration, et d'après les demandes d'informations et les applications que je reçois tous les jours, je suis assuré que le détachement qui partira d'ici vers le 15 avril prochain, sera de beaucoup plus considérable que l'an passé, et c'est avec l'espérance d'un succès satisfaisant et continu que j'ai l'honneur de soumettre ce rapport à votre considération et me souscrire,

Votre obéissant serviteur,

CHAS. LALIMÉ.

A l'honorable J. H. POPE,
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No. 14.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT ISLANDAIS.

(M. JOHN TAYLOR.)

GIMLI, DISTRICT DE KÉWATIN,
31 décembre 1879.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année 1879. La colonie islandaise a traversé pendant cette année une de ces crises auxquelles les établissements nouveaux sont exposés. Il s'est élevé parmi les colons un sentiment de mécontentement produit par les intrigues malveillantes d'intrus venant des Etats-Unis. Dans le but de nuire à la colonie, ou de la détruire si possible, ces gens s'employèrent à décrier la réserve islandaise auprès de nos colons et à leur représenter en même temps les prairies du Dakota comme bien supérieures et bien préférables pour l'émigration.

Un véritable complot fut en même temps formé, au sein même de la colonie, par un personnage qui avait réussi par de fausses représentations à se faire nommer préfet de comté. Cet individu fit circuler un mémoire assez habile, préparé par un ministre luthérien des Etats-Unis et adressé au gouvernement fédéral, et il essaya de faire signer cette pièce en persuadant à ses dupes que c'était le moyen de se faire relever de leur engagement vis-à-vis du gouvernement et que celui-ci ne ferait même aucune difficulté de les laisser emporter avec eux aux Etats-Unis tous les effets qu'ils tenaient de lui comme prêts. A la première réunion du conseil de comté, toutefois, le préfet et son plan furent dénoncés, et le personnage dut résigner immédiatement.

Vingt ou trente familles ont émigré au Dakota, dans le cours de l'année, avec l'assistance de coreligionnaires norvégiens établis aux Etats-Unis et qui s'imaginaient que ces gens avaient à souffrir de la faim et des mauvais traitements ici. Le départ de ces quelques familles fut suivi par le retour de la tranquillité dans la colonie, et la paix et la confiance règnent présentement. En voyant plus tard le déboires éprouvés aux Etats-Unis par ceux qui étaient ainsi partis, ceux qui sont restés ont appris à mieux apprécier les avantages de leur propre position.

Environ 400 personnes de la colonie ont trouvé de l'emploi dans la province du Manitoba pendant la saison, avec d'assez bons gages en général. De retour ici, un bon nombre de ces gens sont allés faire la pêche dans le nord. Ils ont déjà transporté sur le marché de Winnipeg plus de six mille poissons blancs, qui sont transportés gelés et se vendent un bon prix.

Je mentionnerai ici plusieurs autres faits qui sont propres à donner une idée des progrès constants de la colonie, tels que l'achat par MM. Fredriksson et Jonassen d'un remorqueur à vapeur pour faire le service de Winnipeg, l'amas de matériaux pour la construction prochaine de plusieurs barges, la coupe et le sciage d'une bonne quantité de bois de corde pour le marché de Winnipeg. Le grand nombre d'attelages de chevaux ou de bœufs, employés au charroyage, prouvent aussi l'activité du trafic. On a découvert près d'ici une couche de terre crayeuse excellente pour faire la brique; cette nouvelle industrie donnera de l'ouvrage à un certain nombre d'hommes.

L'état sanitaire de la colonie est resté bon en général, malgré les mauvais temps que nous avons eus en juin et qui ont brisé les chemins et nuí considérablement à la récolte. Le sol des terres s'améliore tous les ans, à chaque labour et chaque ensemencement nouveau. Des lots couverts de forêts en avril était complètement

défrichés à la fin de mai. Ensemencées facilement aussitôt, ces terres donnaient à l'automne une excellente récolte de pommes de terre et d'autres produits. Malgré l'humidité du terrain, dans les prairies, la récolte de foin a été abondante et a pu suffire à la demande.

Pendant l'hiver, les chemins ont été excellents, comme d'ordinaire. On a pu se servir des traîneaux pendant cinq mois sur les routes et six sur la glace des rivières. En revanche, routes et chemins ont été dans un état affreux pendant tout l'été.

Quelques travaux ont été faits en exécution des conditions de l'emprunt, mais on n'a pas de rapport précis à ce sujet. On a commencé à construire un pont, et l'on a fait aussi des travaux de drainage. L'été prochain on exécutera les ouvrages de nivellement. Il est indispensable de rétablir la traverse de la baie de Netley, dans la province du Manitoba. Comme le rivage de cette baie se trouve englobé dans la réserve des Sauvages, il faudrait trouver quelqu'un qui puisse acquérir un terrain à cet endroit et y tenir un bateau passeur. Il est certain cependant, que le trafic du passage ne suffirait pas pour payer les frais de l'entretien.

On a commencé cette année à se servir des voitures d'hiver, au commencement de décembre courant, et les chemins sont restés en bon état. Comme le chemin du gouvernement passé à travers des bois sur presque tout son parcours, il s'est trouvé protégé contre les dernières tempêtes. Il règne beaucoup d'activité sur cette route, car elle sert, en même temps qu'aux colons, aux gens des moulins sur les deux côtés du lac.

Le froid a été modéré pendant le mois de janvier dernier. Il est tombé douze ou quinze pouces de neige. Le froid augmenta dans la seconde moitié de février, et le thermomètre descendit à 40 et 45 et même, le 26 février, à 50 degrés au-dessous de zéro. La couche de neige atteignit une épaisseur de quinze pouces. Il se produisit un dégel le 8 mars. La température a été assez douce, pendant toute la durée de ce mois, excepté le 26, où le mercure tomba à 32 degrés au-dessous de zéro. A la fin de mars, la neige avait entièrement disparu. La glace du lac Winnipeg avait encore cependant trois pieds d'épaisseur au commencement d'avril. La navigation ne fut ouverte que le 13 mai. Il fit beau jusque vers le milieu de juin, alors que de fortes pluies commencèrent alors à tomber par intervalles, inondant les bas-fonds et endommageant la récolte. Le taon apparut de bonne heure en juillet et tourmenta beaucoup les bestiaux. Il y eut pendant ce mois de fortes tempêtes, avec accompagnement de tonnerre, de vent et de pluie, et la récolte du foin ne put se faire que difficilement. Le maximum de température pour la saison fut de 26 degrés, le 12 juillet. Les éphémères ou mouches de juin firent leur apparition entre le 9 et le 20, en nombre presque infini, au point que l'air en était obscurci en beaucoup d'endroits. Ils formaient de véritables nuées, surtout le soir. Le mois d'août fut tempéré, et la récolte du grain et du foin put se faire aisément. Le maximum du thermomètre fut de 83 degrés et le minimum de 42. Septembre fut beau et sec, la première gelée vint le 8; il n'y en avait pas eu depuis le mois de mai. Octobre fut humide et pluvieux. Il y eut d'immenses feux de prairie. La chaleur et la fumée provenant de ces incendies devinrent presque intolérables, surtout pendant la nuit du 6, où le rayonnement de cette fournaise fit monter le thermomètre à 35 degrés au-dessus de la température ordinaire. De violentes tempêtes suivirent, le 7 et 8, accompagnées de pluies torrentielles, qui inondèrent tout le pays. La plus forte de ces tempêtes éclata le 13, et d'autres aussi fortes eurent lieu le 15. Le poisson blanc fit son apparition le 20. La gelée commença définitivement le 29, accompagnée d'un peu de neige. En novembre, le temps fut constamment froid. La glace commença à se former vers le 9, mais le lac ne fut entièrement couvert que le 26. A la fin du mois, la couche glacée avait un pied d'épaisseur. On commença à se servir des traîneaux sur le chemin du gouvernement le 5 décembre, et les routes sont restées en bon état jusqu'à ce moment. Le froid fut modéré jusqu'au 11, où il devint excessif. Le mercure a gelé jusqu'à dix fois, depuis cette date, et les thermomètres à esprit de vin sont descendu extrêmement bas, jusqu'à 40 et 50 au-dessous de zéro.

Il est venu deux détachements peu nombreux d'immigrants pendant la dernière saison. Le premier, qui comprenait 44 individus, est arrivé à Gimli le 2 août. Le

second, comptant 36 personnes, venu par l'*Anchor Line* et la voie de New-York arriva le 14. Plusieurs familles qui étaient parties pour venir ici furent forcées de s'arrêter à New-York et à Toronto, faute de moyens pour continuer leur voyage. Quelques-unes réussirent à gagner un peu d'argent dans ces deux villes et à se rendre jusqu'ici quelque temps après. Dénuées de tout en arrivant, elles reçurent une généreuse assistance de la part de leurs compatriotes, qui les mirent en état de s'installer sur les fermes vacantes. D'autres, débarqués à New-York, se laissèrent persuader d'aller à la Nouvelle-Ecosse. J'ai reçu d'eux des lettres pressantes, dans lesquelles ils me demandent instamment de les faire venir ici, et font un tableau attristant de leur misère à la Nouvelle-Ecosse.

Le nombre de ceux qui ont laissé la colonie pour le Dakota depuis deux ans a été plus que compensé par les nouveaux immigrants qui sont arrivés pendant la même période. Cependant, comme plusieurs sont aussi allés s'engager en qualité de domestiques au Manitoba, il y a lieu de supposer qu'il y a diminution dans le nombre des résidents. Cinquante ou soixante animaux de ferme ont été exportés de la réserve, mais cette perte a été compensée largement par la multiplication naturelle des bestiaux que nous avons conservés. Il paraît qu'un très petit nombre d'animaux appartenait au gouvernement parmi ceux qui ont été exportés.

Je suis heureux de pouvoir vous informer que la colonie a pourvu à ses frais au maintien de deux écoles fort bien tenues, ainsi qu'à l'entretien de son ministre et au soulagement de ses pauvres. Tout cela lui fait grand honneur. Les fêtes de Noël ont été célébrées par les colons avec beaucoup de piété. En voyant la troupe joyeuse de leurs enfants chantant et dansant autour de l'arbre de Noël, les parents songeaient avec quelque tristesse aux milliers d'autres enfants restés en Islande et qui n'ont pu assister à pareille fête.

JOHN TAYLOR,
Agent islandais.

A l'honorable
ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No. 15.

STATION DE QUARANTAINE, GROSSE-ILE, RAPPORT ANNUEL, 1879.

(FRÉDÉRIC MONTIZAMBERT, ÉCR., M.D.)

QUÉBEC, 31 décembre 1879.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport annuel de la station de quarantaine de la Grosse-Ile, pour l'année 1879.

La barque *Lorna Doone* (Lynn, patron), de Laguna la Grande, Cuba, arriva à la Grosse-Ile le 31 août avec un chargement de sucre. Trois des hommes de l'équipage (composé de neuf marins) étaient atteints de la fièvre jaune. Le navire reprit sa route après avoir été convenablement nettoyé et désinfecté, et les trois malades restèrent à l'hôpital de la station jusqu'à leur entier rétablissement.

La barque *Glengarry* (Bernier, patron), de Cardenas, Cuba, avec un chargement de sucre, vint à la quarantaine le 24 septembre. Quatre hommes de l'équipage (composé de quatorze) étaient malades de la fièvre. Ils restèrent à l'hôpital jusqu'à ce qu'ils fussent rétablis, mais le navire continua sa route après avoir été nettoyé et désinfecté.

Le steamer *Lowersby* (Lynas, patron), de New-York, lège, vint à la quarantaine le 24 octobre. Le rapport du capitaine constatait que tout le monde à bord était bien.

C'est la fièvre jaune qui a été la maladie la plus grave pendant la dernière saison. Comme je l'ai constaté dans mon dernier rapport, cette maladie étend rapidement son action sous toutes les latitudes. Nous allons être exposés à toutes ses invasions à mesure que notre commerce avec les Antilles et les autres pays méridionaux augmentera.

J'ai reçu dans le cours de l'année, par l'entremise du consul de France et du consul américain, des communications du gouvernement français et du bureau national de santé, aux États-Unis, me demandant des informations au sujet des moyens employés à la quarantaine de la Grosse-Ile pour prévenir l'introduction des maladies contagieuses dans le pays, des médicaments dont nous faisons usage, des procédés de désinfection, chimiques et autres, que mon expérience a pu me faire reconnaître comme étant les plus efficaces dans les différents cas de maladies.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

FREDERICK MONTIZAMBERT, M.D.,
L.R.C.S.E., Univ. Edim., etc., etc.,
Médecin-surintendant.

A l'honorable
ministre de l'agriculture,
Ottawa.

DÉPENSE DE LA STATION DE QUARANTAINE, GROSSE-ILE, en 1879.

Date.		\$ cts.	\$ cts.
1879.			
1er avril.....	Gratification (employés retraités) \$76, \$70, \$50, et \$50.....		246 00
19 do	Balance, bordereau des appointements du personnel d'hiver		300 40
30 do	Bordereau d'avril, salaires.....		369 17
15 mai.....	Service de bateau à vapeur, Pierre Turgeon.....		150 00
31 do	Bordereau pour mai.....	530 15	
	Médicaments, instruments, etc., J. E. Burke.....	476 75	
	Impressions et papeterie Dawson et Cie	48 66	
	Approvisionnements en général :—		
	Nouveautés, P. Garneau et Frère.....	\$309 65	
	Epiceries, F. Auger.....	107 11	
	Quincaillerie, Chinic et Beaudet.....	86 89	
	Paille, Fénélon Vézina.....	25 00	
		528 65	
	Dépenses contingentes, selon pièces justificatives.....	242 21	1,826 42
15 juin.....	Service de bateau à vapeur, Pierre Turgeon.....		150 00
30 do	Bordereau pour juin.....	530 15	
	Médicaments, Edmond Giroux et Frère.....	36 00	
	Impressions et papeterie, M. Miller et Fils.....	\$55 48	
	do Dawson et Cie.....	17 00	
		72 48	
	Approvisionnements en général :—		
	Nouveautés, P. Garneau et Frère.....	\$811 24	
	Quincaillerie, Chinic, Beaudet et Cie....	200 24	
	Poterie, huile de ch., etc., Renaud et Cie.	63 65	
	Farine, J. B. Renaud.....	63 20	
	Chaloupe à 4 rames, Célestin Dumas....	63 00	
	Viandes et légumes, Léon Arel.....	10 00	
		1,211 33	
	Dépenses contingentes, selon pièces justificatives.....	31 34	1,881 30
15 juillet.....	Service de bateau à vapeur, Pierre Turgeon.....		150 00
31 do	Bordereau pour juillet.....	530 15	
	Dépenses contingentes, selon pièces justificatives.....	14 11	544 26
15 août.....	Service de bateau à vapeur, Pierre Turgeon.....		150 00
31 do	Bordereau pour août.....	530 15	
	Dépenses contingentes, selon pièces justificatives.....	20 90	551 05
15 septembre.....	Service de vapeurs, Cie du Saint-Laurent, service.....		150 00
30 do	Bordereau pour septembre.....	530 15	
	Dépenses contingentes, selon pièces justificatives.....	495 22	1,025 37
15 octobre.....	Cie des vapeurs du Saint-Laurent, service.....		150 00
31 do	Bordereau pour octobre.....	530 15	
	Dépenses contingentes, selon pièces justificatives.....	34 13	564 28
	Avances, bordereau du personnel d'hiver.....		516 00
15 novembre	Cie des vapeurs du Saint-Laurent, service.....		150 00
30 do	Bordereau pour novembre.....	538 33	
	Médicaments, J. E. Burke.....	12 60	
	Papeterie, M. Miller et Cie	14 70	
	Approvisionnements en général :—		
	Quincaillerie, Chinic, Beaudet et Cie....	\$107 74	
	Farine, J. B. Renaud et Cie.....	59 55	
	Canot, Célestin Dumas.....	36 00	
	Viandes et légumes, Léon Arel.....	14 75	
	Huile de charbon, etc., Renaud et Cie..	12 92	
	Nouveautés, P. Garneau et Frère.....	12 45	
	Epiceries, F. Auger.....	9 10	
		252 51	
	Dépenses contingentes, selon pièces justificatives.....	22 64	840 78
	Cie des vapeurs du Saint-Laurent, service.....		150 00
	Total.....		9,865 03

RÉSUMÉ DES DÉPENSES, année financière 1878-79.

	\$	cts.	\$	cts.
Appointements et salaires.....	6,509	29		
Approvisionnement en général.....	2,126	93		
Médicaments et fortifiants.....	633	73		
Impressions et papeterie.....	160	24		
Service de bateau à vapeur.....	1,340	00		
Dépenses casuelles.....	767	36		
			11,537	55

RÉSUMÉ DES DÉPENSES, semestre expiré au 31 décembre 1879.

	\$	cts.	\$	cts.
Appointements et salaires.....	3,174	93		
Approvisionnement en général.....	252	51		
Médicaments et fortifiants.....	12	60		
Impressions et papeterie.....	14	70		
Service de bateau à vapeur.....	900	00		
Dépenses contingentes.....	587	00		
			4,941	74

RÉSUMÉ DES DÉPENSES, année de calendrier 1879.

	\$	cts.	\$	cts.
Appointements et salaires.....	5,150	80		
Approvisionnement en général.....	1,992	49		
Médicaments et fortifiants.....	525	35		
Impressions et papeterie.....	135	84		
Service de bateau à vapeur.....	1,200	00		
Dépenses contingentes.....	860	55		
			9,865	03

FREDERICK MONTIZAMBERT, M.D.,

Univ. Edin., L.R.C.S.E., etc., etc.

Médecin-surintendant.

No. 16.

RAPPORT ANNUEL DU MÉDECIN-INSPECTEUR A QUÉBEC.

(A. ROWAND, M.D.)

QUÉBEC, 31 décembre 1879.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour 1879, comme médecin-inspecteur au port de Québec.

La saison de navigation, cette année, a été très salubre. Sur 16,806 passagers de cabine et d'entrepont, sans compter les équipages des navires, arrivés dans ce port par steamer ou par voilier, il n'y a eu que douze cas de maladies contagieuses, dont sept étaient des cas de fièvre scarlatine dans une même famille du nom de Nutt, venue par le *Circassian* le 29 avril avec les passagers d'entrepont. Les sept malades furent transportés par eau, sous les soins de leurs parents et du médecin du bord, à l'hôpital de la marine et des immigrants, après le débarquement des autres passagers. L'un des enfants, qui avait eu des convulsions antérieurement, fut frappé d'une nouvelle attaque pendant le trajet et expira avant d'arriver à l'hôpital. Une enquête fut tenue sur le cadavre, et un verdict de mort de la fièvre scarlatine, n'impliquant de blâme à personne, fut rendu. Les six autres jeunes malades éprouvèrent immédiatement les bons effets du changement d'air, ayant laissé, pour les salles spacieuses et bien aérées de l'hôpital, les cabines nécessairement étroites et sombres du navire, et ils recouvrèrent promptement la santé. La maladie avait dû être contractée par eux avant leur départ de l'Europe, si l'on en juge par l'époque où l'éruption a eu lieu.

Des cinq autres cas de maladies contagieuses, quatre étaient des cas de rougeole et le cinquième un cas de picote volante, qui se sont produits tous les cinq à bord des steamers de la malle et parmi les passagers d'entrepont. Les malades furent transportés à l'hôpital de la marine et des immigrants, et se rétablirent tous sans communiquer la contagion, non plus que les enfants atteints de la scarlatine.

Un lunatique arriva un jour par un des steamers de la malle. Le pauvre malheureux était absolument sans ressources. Il fut ramené en Europe par un steamer de la même ligne.

Quatre décès sont survenus en mer parmi les immigrants. L'un fut causé par la diarrhée et deux autres par la maladie de cœur; le quatrième fut celui d'un passager qui se noya pendant la traversée. Enfin un enfant est mort du croup après être arrivé dans le port.

Les steamers qui arrivent ici avec des cas de maladies contagieuses ne sont relâchés qu'après avoir été soumis à tous les procédés de désinfection que la science fournit.

Je crois de mon devoir d'appeler votre attention, en terminant, sur le fait que le percepteur de la douane souvent se rend à bord des navires avant que l'officier de santé ait fait sa visite, bien que celui-ci soit toujours exact et prompt à se rendre sur les lieux. J'ai souvent remontré l'imprudence et le danger de cette conduite du percepteur, mais inutilement. Je proposerais donc respectueusement que des ordres soient donnés pour interdire à qui que ce soit de pénétrer dans un navire amenant des passagers, avant que l'officier de santé l'ait visité et ait fait un rapport favorable.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. ROWAND,
Médecin-inspecteur.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No. 17.

STATION DE LA QUARANTAINE A HALIFAX, RAPPORT ANNUEL.

(W. N. WICKWIRE, M.D.)

HALIFAX, 31 décembre 1879.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant pour l'année 1879.

Je suis heureux de pouvoir dire, comme dans mon dernier rapport annuel, qu'il ne s'est présenté cette année aucun cas de maladie assez grave pour nécessiter le transport d'aucun patient à la station.

Un grand nombre d'immigrants ou autres passagers sont arrivés malades à bord des steamers ou d'autres navires, mais aucun d'eux ne l'était assez pour nécessiter la mise en quarantaine.

L'intérieur des bâtiments de l'hôpital, à l'île Lawlor, a été blanchi à la chaux dans toutes les parties. Il serait bien nécessaire aussi de faire subir des améliorations à l'un des bâtiments, qui n'est pas assez confortable en temps d'hiver.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. N. WICKWIRE, M.D.
Médecin-inspecteur, Halifax.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No. 18.

RAPPORT ANNUEL, STATION DE LA QUARANTAINE, SAINT-JEAN, N.-B.

(W. S. HARDING, C. M. C. R.),

STATION DE LA QUARANTAINE,
SAINT-JEAN, N.-B., 31 décembre 1879.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année 1879.

La barque *Black Prince*, venant du Brésil, arriva ici le 5 avril. Ce navire était parti de Rio-Janeiro le 7 février, avec 17 hommes d'équipage.

Trois jours après le départ, la fièvre jaune éclata à bord, et enleva deux hommes. Tous les jours furent employés aussitôt par le capitaine pour empêcher la contagion de s'étendre, et cela avec un tel succès qu'aucun cas nouveau ne se produisit pendant le reste de la traversée, qui dura 49 jours. On jeta à la mer les vêtements et la literie des deux morts, on administra des désinfectants aux survivants, et on nettoya tout le navire, etc. Pour plus de sûreté encore, j'ai fait fumiger toute la lingerie et toute la garde-robe du bord, après l'arrivée du navire dans le port de Saint-Jean.

La barque *Bothalwood*, venant de Rio Janeiro, arriva ici le 19 avril avec 15 hommes d'équipage en tout. De l'équipage primitif, le contre-maître et trois matelots, ainsi que le capitaine, atteints de la fièvre à bord du navire au moment où il allait mettre à la voile à Rio, avaient été transférés à l'hôpital, où ils moururent. Le premier jour de la traversée, le maître d'équipage fut frappé de la maladie à son tour, ainsi qu'un matelot le second jour. Ils moururent tous deux en mer; les cinq décès réduisaient le personnel de près de moitié et enlevaient à l'équipage tous ses officiers. Le nouveau capitaine du *Bothalwood* m'a annoncé, cependant, que la terrible maladie avait fait plus de ravages encore sur d'autres navires, à Rio-Janeiro.

Les mesures prises par ce capitaine pour comprimer l'épidémie lorsqu'elle eut éclaté à son bord, avaient un caractère particulier. Je crois utile d'en parler ici, pour l'information des navigateurs et pour montrer le jugement et le zèle de ce capitaine.

D'abord, la literie et les vêtements du maître d'équipage et du matelot décédés à bord furent jetés à la mer. La cabine du maître, qui était séparée de la cabine principale du navire, et avait une entrée particulière par le pont, fut fumigée avec du goudron, et les murs furent lavés et peints. Un cas s'étant produit dans le gaillard d'avant (sur le pont), le malade fut placé dans un endroit isolé, et le reste de l'équipage se logea sous une tente à l'autre extrémité du navire. Puis on procéda immédiatement à la désinfection de la proue.

Des fumigations au goudron furent faites dans le gaillard d'avant, on lava ensuite les murs, plafonds et planchers, avec de l'eau mélangée de soda et d'acide carbolique, et enfin on peignit le tout. Les articles d'habillement qui pouvaient être lavés le furent, et les autres étaient étendus au grand air de temps en temps. Il ne se produisit pas d'autres cas de la traversée, et l'on peut croire que ce résultat et dû aux précautions qui furent ainsi prises.

Si les capitaines et propriétaires de navires voulaient se donner la peine de se renseigner au sujet des moyens à adopter pour prévenir et pour traiter la maladie, la mortalité serait beaucoup moindre et les bâtiments moins exposés à propager la contagion dans les ports de mer. Les Etats du Sud ont perdu plus de \$15,500,000 en 1878 par suite de l'épidémie que leur ont valu les navires infectés, sans compter les pertes de vies et tous les autres maux résultant de l'infection. Il mourut plus de 20,000 personnes sur 100,000 cas de maladie.

Le changement survenu dans le caractère de la fièvre jaune, dont la sphère d'action s'étend de plus en plus et embrasse déjà les climats tempérés et même les

climats froids, est un symptôme d'une grande importance pour les quarantaines. Il exige un redoublement de surveillance et de soins dans l'examen des navires venant de pays infectés de maladies contagieuses.

Le Dr. Caddy a publié sur cette question un ouvrage qui fait autorité et dans lequel on trouve la conclusion suivante:—"La fièvre jaune étend constamment ses ravages au-delà des pays où elle sévissait autrefois et où elle n'a plus maintenant la même intensité."

Les observations du Dr. Caddy, qui a été longtemps dans le service, en Angleterre, comme inspecteur des hôpitaux, sont le fruit d'une longue expérience acquise dans toutes les parties du monde. Il s'est spécialement occupé de la fièvre jaune, et il est arrivé à des résultats importants, outre la constatation du fait général mentionné dans la citation que je viens de citer. Le gouvernement américain a nommé une commission chargée de faire rapport sur l'épidémie de la fièvre jaune en 1878. Cette commission est arrivée aux mêmes conclusions que le Dr. Caddy. Tous ces travaux sont d'une grande valeur pour les établissements de quarantaine. Faute de pouvoir même les résumer ici, par manque d'espace, je rapporterai seulement les quelques lignes suivantes :

Il est prouvé que lorsque la fièvre jaune, après s'être introduite dans un pays, ainsi que dans un navire, cesse tout-à-coup sous l'effet d'un abaissement de température, elle n'est pas détruite pour cela, mais momentanément disparue, et qu'elle peut reparaitre après plusieurs mois, après une année et même plus. On pourrait citer de nombreux faits à l'appui de cet avancé. J'en signalerai deux en passant, la recrudescence de l'épidémie à Memphis l'année dernière, et sa réapparition à bord du *Plymouth*, à Boston, malgré que ce navire eût été soumis pendant tout l'hiver à l'action alternative du froid et des fumigations.

Un autre point important signalé par le Dr. Caddy, c'est l'analogie pathologique qui existe entre la fièvre jaune et la meningite cérébro-spinale. Le Dr. Caddy arrive à la conclusion que ces deux maladies sont causées par le même poison introduit dans l'organisme sous des formes différentes. Il attribue aussi la même origine à la dengue (ou dislocation des jointures), maladie très souffrante et très dangereuse, qui se répand beaucoup dans quelques pays.

Il serait superflu d'insister sur ces faits ou opinions, et je crois en avoir dit assez, d'ailleurs, pour montrer l'importance de la question et me justifier d'avoir fait cette digression.

Il nous est arrivé plusieurs autres navires, venant de ports notoirement infectés, comme Rio-de-Janeiro, la Havane, etc., mais comme il n'y avait pas eu de cas de maladie à leurs bords, je ne crois pas nécessaire d'en parler. Le dernier de tous, une barque espagnole nommée *Victoria*, venant de la Havane, arriva ici le 5 septembre.

A part ces examens et inspections, j'ai pour habitude de visiter fréquemment le havre et les navires nouvellement arrivés. C'est le moyen de convaincre les pilotes et les capitaines de la rigueur du service à la station de quarantaine.

Nous avons eu plusieurs fois à examiner, dans le cours de la saison, des cadavres apportés des Etats-Unis. Bien que ces envois funèbres fussent accompagnés de certificats de décès, nous avons cru devoir les examiner ainsi, pour plus de précaution.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. S. HARDING, C.M.C.R. Angl.
Surintendant médical.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No. 19.**RAPPORT ANNUEL, STATION DE QUARANTAINE, PICTOU, N.-E.**

(HENRY KIRKWOOD, M.D.)

STATION DE LA QUARANTAINE,
PICTOU, 31 décembre 1879.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de la station de quarantaine, à Pictou, pour l'année 1879.

Je suis heureux de pouvoir constater qu'il n'y a pas eu un seul cas de maladie contagieuse de rapporté à cette station pendant l'année.

L'hôpital est en bonne voie de réparation, et je proposerais qu'une partie du bâtiment fût immédiatement meublée, afin de pouvoir servir en cas de besoin.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

HENRY KIRKWOOD, M.D.,
Médecin-inspecteur.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No. 20.

RAPPORT ANNUEL, STATION DE QUARANTAINE, CHARLOTTE-TOWN, I.P.E.,

(W. H. HOBKIRK, M.D.)

BUREAU DE QUARANTAINE,
CHARLOTTETOWN, I.P.E., 31 décembre 1879.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de cette station pour 1879.

Le mouvement de ce port n'a pas été aussi fort cette année que par le passé, à cause du mauvais état des affaires, et comme conséquence les risques d'introduction de maladies contagieuses ont diminué.

Il y a eu quelques cas assez graves, mais aucun de nature à nécessiter la quarantaine. On a accordé l'admission à l'hôpital de la marine pour des cas de maladies ordinaires, et quelques autres cas douteux ont été traités à bord des navires mêmes. Le capitaine d'un navire américain fut ainsi soigné privément à son propre bord, pour un cas de fièvre, et repartit sans avoir débarqué dans le port.

La petite vérole a fait des ravages sur mer, mais nous l'avons heureusement évitée.

Conformément aux règlements de la quarantaine, j'ai visité tous les navires, étrangers ou nationaux, qui entraient dans le port et qui étaient supposés venir de ports ou de pays infectés par des maladies contagieuses.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. H. HOBKIRK, N.C.R.C., Angl., etc.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No. 21.

RAPPORT ANNUEL DE LA STATION DE QUARANTAINE DES BESTIAUX
À SAINT-JEAN, N.-B.

(M. ROWLAND BUNTING.)

BUREAU DE L'INSPECTEUR DE LA QUARANTAINE,
SAINT-JEAN, N.-B., 31 décembre 1879.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport qu'il n'y a eu aucun cas de maladies du bétail à constater à cette station pendant l'année 1879.

Je puis constater aussi avec satisfaction qu'il n'existe pas de maladies contagieuses parmi les bêtes à cornes, moutons, cochons, dans ce district. S'il survient quelque cas, j'en informerai le département aussitôt.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ROLAND BUNTING, C. V.,

Inspecteur de la Quarantaine.

À l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No. 22.**RAPPORT ANNUEL DE LA QUARANTAINE DES BESTIAUX,
HALIFAX, N. E.****(M. ARCHIBALD McFATRIDGE).**

HALIFAX, N. E., 31 décembre 1879.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que l'importation des bestiaux au port d'Halifax, pendant l'année 1879, n'a nécessité en aucun cas mon intervention en vertu des règlements de la Quarantaine.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

ARCHIBALD McFATRIDGE,
Inspecteur de la Quarantaine.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No. 23.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT VOYAGEUR.

(M. JOHN SUMNER.)

CARLETON PLACE, 31 décembre 1879.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de mes opérations, comme agent voyageur pour le service de l'immigration, pendant la dernière campagne.

Dans l'espace de neuf semaines, à partir du 29 avril, j'ai amené de Québec à Montréal quatorze détachements d'immigrants venus par les steamers d'Europe. Dans les commencements, je les confiais, à Montréal, à M. Persse, l'agent d'Ontario. Mais ce monsieur ayant été ensuite transféré ailleurs sans qu'on nommât personne pour lui succéder aux Tanneries, je dus remplir ses fonctions à sa place, et j'ai fait ainsi dix-neuf fois le voyage de Montréal à Toronto.

Le nombre total des immigrants que j'ai ainsi eus en soin s'élève à 13,616, soit 5,177 de plus qu'en 1878. Cinq cents, environ, sont allés au Manitoba. L'immigration mennonite est comprise dans ce chiffre. La plupart des immigrants de cette bande apportaient avec eux beaucoup d'argent.

L'immigration du milieu de l'été se composait en grande partie d'ouvriers agricoles excellents; les jeunes gens, surtout, paraissaient bien supérieurs à ceux de l'année dernière. Celle de l'automne se composait d'artisans très pauvres et depuis longtemps sans ouvrage. Les signes d'ivrognerie ont été moins communs que par le passé et on a vu même un détachement presque entier d'immigrants venus par le *Moravian* adopter la tempérance totale.

Tous mes voyages se sont accomplis sans accident, ce qui prouve en faveur de la bonne administration du Grand-Tronc, qui a fourni du reste tout le confort possible aux immigrants.

Pour ce qui me concerne, j'ai traité tout le monde avec la plus grande bienveillance possible, et je leur ai donné, chaque fois, tous les renseignements nécessaires. Les repas, aux différentes stations sur la route, étaient assez bons, et j'ai constaté une grande amélioration sous ce rapport depuis que l'entreprise a été partagée entre plusieurs fournisseurs.

OPÉRATIONS PENDANT L'HIVER.

Il est arrivé 1,121 immigrants par Halifax depuis le commencement de l'hiver. J'ai amené ces immigrants jusqu'à la Rivière-du-Loup, comme j'en avais reçu l'ordre. Je leur ai donné toutes les informations voulues; je me suis occupé d'organiser leur alimentation le long de la route, et j'ai donné des vivres à ceux qui étaient dans l'indigence. J'ai fourni ainsi 565 repas sur l'Intercolonial. Les immigrants ont pu voyager sur cette route avec toute la rapidité et tout le confort possibles.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN SUMNER,
Agent voyageur.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

No. 24.**RAPPORT DU COMMIS DE LA MALLE TRANSATLANTIQUE.**

(M. CHAS. H. E. TILSTONE.)

HALIFAX, N.-E., 31 décembre 1879.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que j'ai distribué, pendant la saison dernière, des brochures qui m'ont été remises par M. Walmsley, et donné tous les renseignements possibles aux immigrants.

L'immigration de cette année a été plus forte et mieux choisie que d'ordinaire, et la plupart des immigrants avaient des moyens.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

CHARLES H. E. TILSTONE,
Commis de la malle transatlantique.

A l'honorable
ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No. 25.**RAPPORT DU COMMIS DE LA MALLE ANGLAISE.**

(A. WALMSLEY.)

HALIFAX, N.E., 31 décembre 1879.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que j'ai remis aux officiers des paquebots-poste de la ligne Allan les brochures et les livres du département, pour les faire distribuer aux immigrants pendant les traversées.

J'ai également fait distribuer sur quelques lignes de chemin de fer les brochures relatives au Manitoba, pour l'information des immigrants qui allaient dans cette direction.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. WALMSLEY,
Commis de la malle anglaise.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No. 26.**[RAPPORT DU COMMIS DE LA MALLE TRANSATLANTIQUE.****(M. W. F. BOWES.)****A BORD DU PAQUEBOT-POSTE CANADIEN " MORAVIAN."****13 décembre 1879.**

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que j'ai distribué partout, sur les steamers de la malle canadienne ainsi que dans le Royaume-Uni, les brochures qui m'ont été envoyées du département. J'ai ainsi donné aux personnes que j'ai rencontrées moi-même toutes les informations voulues concernant le sol, le climat et les produits du Canada, et j'ai fait en général tout ce qui était en mon pouvoir pour favoriser l'immigration.

En parcourant la province du Manitoba et le Nord-Ouest, dans le cours de l'été, j'ai pu constater que tous les immigrants qui se sont établis dans cette partie du pays sont très satisfaits de leur sort. J'ai vu de mes yeux leurs récoltes, si abondantes, et j'ai été témoin du contentement qui règne aussi parmi les classes ouvrières. On a pu lire, à ce sujet dans les journaux les rapports si favorables des délégués anglais, exposant les avantages que le Nord-Ouest offre aux agriculteurs et même aux industriels. Un témoignage aussi impartial et désintéressé ne peut manquer d'avoir un effet excellent en Angleterre et même dans les colonies de l'empire.

D'après des informations dignes de foi, nous pouvons compter pendant l'année sur une forte immigration d'agriculteurs à l'aise, d'artisans expérimentés et ouvriers laborieux. Cet accroissement de population devra contribuer grandement à la prospérité du pays et au développement de nos ressources.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. F. BOWES,

Commis de la malle transatlantique.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No. 27.**RAPPORT ANNUEL DE L'INSPECTEUR DE LA QUARANTAINE À LA
POINTE-LÉVIS.**

QUÉBEC, 31 décembre 1879.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que, conformément à vos instructions, un nouveau parc pour les bestiaux a été construit au mois d'avril dernier, sur le terrain de M. Billingsley, de Québec, à une courte distance du débarcadère des steamers à la Pointe-Lévis. Le besoin d'un parc de ce genre se faisait sentir depuis longtemps. Les bestiaux y seront placés au débarquement pour être inspectés. On pourra ainsi mettre à part ceux qui seraient atteints de maladies.

Je constate avec satisfaction qu'on n'a découvert aucun cas de maladie contagieuse parmi les animaux importés.

J'ai été habilement assisté dans l'administration de la quarantaine par M. Walsh, gardien, et M. J. A. Couture, C. V., sous-inspecteur.

La tableau suivant indique le nombre et l'espèce des bestiaux importés pendant la saison, et qui ont été livrés aux destinataires après avoir passé par la quarantaine. On remarquera que tous étaient en bon état, à l'exception d'un veau et d'un bélier qui sont inorts de la diarrhée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

D. McEACHRAN,
Inspecteur.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

RELEVÉ indiquant le nombre des animaux importés qui ont passé en quarantaine

Date.	Nom du navire.	Noms et adresses des destinataires.	Bêtes à cornes.	Moutons.	Cochons.
1 mai.....	Quebec, ligne Dominion.....	Simeon Beattie, Toronto.....	13	57	10
2 do	Lake Nipigon.....	Wm. Stone, Guelph.....	18
10 do	Texas, ligne Dominion.....	do do	14
10 do	do do	C. J. Whellams, Manitoba.....	4
14 do	Dominion, ligne Dominion.....	Wm. Linton, Aurora, Ont.....	3
15 do	Canadian, ligne Allan.....	S. Campbell, Bowmantown, Ont.....	4
30 do	Mississippi, ligne Dominion.....	Wm. Spencer, London, Ont.....	12
30 juin.....	Govine, ligne Great Western...	Berth et Morgan, Bowmantown, Ont.	30
18 août.....	Dominion, ligne Dominion.....	C. M. Outberton, Chicago, Ill.....	13
18 do	do do	Joseph Scott do	20
18 do	do do	James Cotton do	24
19 do	Govine, ligne Great Western...	R. Craig, Bowmantown, Ont.....	41
19 do	do do	Berth et Morgan, Bowmantown, Ont.	30
26 do	Mississippi, ligne Dominion.....	A. Johnston, Pickering, Ont.....	44	1
13 sept.	Erlking, ligne Temperly.....	E. R. Rees, Kingston, Ont.....	11
19 do	Erene, ligne Donaldson	O. Moulton, New-York, E.-U.....	4
20 do	Dominion, ligne Dominion.....	G. Franklyn, Toronto, Ont.....	1
27 do	Nestorian, ligne Allan.....	Cie de Bow Park, Brantford, Ont.....	1
29 do	Manitoban do	Collège d'agriculture, Guelph. Ont..	3
4 nov.....	Nestorian do	Geo. Allan, Chicago, Ill	18	97
4 do	do do	S. Eady, North Hatley, P.Q	1
12 do	Prussian do	H. Abbe, Elyria, Ohio, E.U.	4	9
12 do	do do	Wm. Murray, Chesterfield, Ont.....	2
Total.....			114	359	16

No. 28.

RAPPORT SUR LE COMMERCE DES BESTIAUX, 1879.

PAR D. McEACHRAN, C. C. R. V., INSPECTEUR.

MONTRÉAL, 31 décembre 1879.

MONSIEUR,—La dernière saison a été la plus prospère que nous ayons eue pour le commerce d'exportation du bétail en Europe. Ce fait est dû, incontestablement, à l'interdiction dont on a frappé le commerce d'importation du bétail américain, ravagé par la pleuro-pneumonie. Avant ce changement, les perspectives des compagnies d'exportation n'étaient guère favorables ; de fait, on pouvait croire qu'il suffirait de quelques semaines pour transporter tout le bétail disponible du pays. En 1877, on avait exporté 6,940 bêtes à cornes, 9,509 moutons, et 430 cochons, et, en 1878, 18,655 bêtes à cornes, 41,750 moutons, et 2,078 cochons. Comme les bestiaux américains formaient la moitié, sinon les deux tiers, de cette exportation, on pouvait présumer que le chiffre total ne serait pas de plus de huit ou dix mille après la passation des nouveaux règlements. En faisant ce calcul, on oubliait de tenir compte de certains faits. Jusqu'à 1877, nous n'avions d'autres marchés que le marché national et celui des États-Unis, et à part les quelques achats faits par nos compagnies de conserves alimentaires, tout allait à la consommation immédiate. Les prix étaient en même temps peu avantageux pour les cultivateurs, et la conséquence était que ceux-ci ne s'occupaient guère de l'élevage qui ne rapportait que peu. Dès que le marché européen nous eût été ouvert, cette branche d'industrie reçut une forte impulsion et la production a augmenté dans des proportions énormes. * On oubliait que le chiffre total des bestiaux, à basse estimation, doit être d'au moins 3,255,362, bêtes à cornes, 3,944,424 moutons, et 1,707,601 cochons, et cette proportion pourrait être considérablement augmentée en peu de temps par la multiplication naturelle. L'élevage des veaux, qui était considéré comme improductif autrefois, est aussi devenu très avantageux. Les cultivateurs s'occupent de l'élevage des bestiaux, et, à l'ouverture de la navigation, la difficulté ne sera pas de trouver des cargaisons pour les navires, mais pour les exportateurs de trouver des vaisseaux en nombre suffisant pour les envois.

L'activité dans cette branche de commerce a été telle que plusieurs lignes transatlantiques (Allan, Dominion, London et Donaldson, outre quelque lignes étrangères) ont transformé un bon nombre de leur vaisseaux à passagers et à fret en transports pour les bestiaux.

Non seulement l'espace continue à manquer, mais les prix, dans certains cas, ont été dans quelques cas presque doubles de ceux des steamers partant de Boston.

Le premier envoi de la saison comprenait 510 bêtes à cornes et 300 pores, et a été fait à Portland, par MM. Gilchen et Koch. Le destinataire était M. Tønning, d'Allemagne, et les bestiaux furent expédiés par le vapeur allemand le *Schleswig*. Ils avaient été achetés partie dans les townships de l'Est, et partie à Toronto. On les

* Le recensement de 1871 donne les chiffres suivants : bêtes à cornes, 2,604,290 ; moutons, 3,155,399 ; cochons, 1,366. On peut présumer que ces chiffres se sont augmentés d'un quart pendant les neuf dernières années. Les chiffres que nous donnons plus loin sont basés sur cette supposition.

envoyait en Allemagne pour y être engraisés, puis expédiés de là sur le marché anglais.

RELEVÉ des bestiaux exportés des ports de Montréal et Québec, en 1879.

Date.	Port.	Bêtes à cornes.	Moutons.	Cochons.
Mars—	Portland	510	300
Mai ...	{ Montréal	5,315	1,101	244
	{ Québec	44
Juin ...	{ Montréal	3,755	3,312	725
	{ Québec	652	200
Juillet	{ Montréal	2,436	29,620	258
	{ Québec.....	258	3,480
Août..	{ Montréal	3,650	16,765
	{ Québec.....	883	3,629
Sept...	{ Montréal	3,400	7,214	470
	{ Québec.....	1,035	3,096	188
Oct....	{ Montréal	1,047	2,255	790
	{ Québec.....	503	3,401
Déc....	{ Montréal	610	1,870	1,770
	{ Québec.....	583	3,142
		24,682	79,085	4,745

Outre ces envois, il y a eu 94 bêtes à cornes, 747 moutons et 540 cochons expédiés par M. Black, et 500 moutons expédiés par MM. Thompson et Flanagan, par voie de Boston, formant un total de 25,009 bêtes à cornes, 80,332 moutons et 5,385 cochons. Le coût des animaux, le fret, et les autres frais, étant évalués en moyenne à \$100 par tête pour les bêtes à cornes, \$8 pour les moutons et \$10 pour les cochons, donnent une valeur totale de \$3,197,406 que ce commerce a valu au pays, dans un temps où il avait un si grand besoin d'argent.

Inspection.

Tous les intéressés se sont réjouis de la nomination d'inspecteurs officiels chargés de surveiller les ports et d'examiner les bestiaux destinés à l'exportation. Les désordres étaient fréquents avant cela, souvent les animaux étaient entassés jusqu'à l'encombrement dans les navires dont la ventilation laissait aussi beaucoup à désirer. Il en résultait de nombreux cas de mortalité parmi le bétail. Les expéditeurs et les compagnies d'assurance ont vu avec satisfaction l'établissement d'un système d'inspection, qui devra prévenir ces abus.

Je suis heureux de pouvoir dire, cependant, que ces remarques ne s'appliquent pas à toutes les lignes de steamers. Si plusieurs ont été forcés de faire de l'entassement, pour soutenir la concurrence, du moins ils n'ont pas commis d'excès sous ce rapport.

Voici l'arrêté du conseil autorisant l'inspection du bétail aux ports d'exportation. Comme j'aurai à y faire allusion fréquemment dans ce rapport, je le reproduis ici en entier.

ARRÊTÉ DU CONSEIL.

“ OTTAWA, 21 mai 1879.

“ Sur la recommandation de l'honorable ministre de l'agriculture, et en vertu des dispositions de l'acte passé dans la session du parlement du Canada, tenue en la 42^e année du règne de Sa Majesté, chapitre 23, et intitulé: “ Acte pour mieux protéger les animaux contre les épizooties ou les maladies contagieuses qui les attaquent.”

“ Il a plu à son Excellence, par et de l'avis du Conseil privé du Canada, d'adopter les règlements suivants pour empêcher que des bestiaux malades soient transportés d'un endroit à un autre sur le territoire canadien, ou expédiés de ports canadiens :

“ 1°. Une inspection des bestiaux sera faite à tout endroit ou port du Canada, où tels bestiaux seront transportés, conformément aux instructions qui pourront être prescrites de temps à autre par le ministre de l'agriculture.

“ 2°. Les bestiaux qui pourront être exposés à prendre des maladies contagieuses, ou qui seront atteints de maladies contagieuses, seront détenus ou abattus, conformément aux dispositions du dit acte, suivant les instructions du ministre de l'agriculture.

“ 3°. Les officiers chargés de veiller à la mise à exécution de la loi et des présents règlements auront accès à tout bâtiment, navire, vaisseau, char, fourgon, voiture, ou autre véhicule, ou à tout endroit où des bestiaux pourront se trouver, afin d'en faire l'inspection, et, conformément aux instructions du ministre de l'agriculture, ils traiteront les bestiaux exposés à être atteints ou atteints de maladie, et les objets qu'ils pourraient avoir infectés, en la manière prescrite par le dit acte, imposant les amendes prescrites par cet acte contre toute personne enfreignant toute disposition d'icelui ou des règlements faits en vertu de cet acte.

“ 4°. Les dits inspecteurs ou officiers pourront, s'ils le jugent nécessaire, ordonner qu'on nettoie ou purifie tout endroit, bâtiment, véhicule ou autre objet qui aura servi à recevoir ou à transporter, ou qui sera sur le point de recevoir et de transporter des bestiaux, et ordonner que l'on prenne les mesures préventives qui pourront être jugées nécessaires.

“ 5°. Les propriétaires ou commerçants qui expédient des bestiaux à un lieu d'embarquement au Canada, pour l'exportation, devront donner avis à l'inspecteur nommé pour tel port, par télégraphe ou par lettre, au moins douze heures avant l'arrivée des dits animaux, et durant l'inspection ils devront, avec les hommes à leur service, faciliter la tâche de l'inspecteur, et placer les bestiaux selon les ordres qui leur seront donnés par le dit inspecteur. Dans le cas où le propriétaire refusera ou négligera de donner l'aide nécessaire, l'inspecteur pourra employer des hommes, aux frais de l'expéditeur, et la dépense ainsi occasionnée devra être payée à l'inspecteur, avant que ce dernier lui donne un certificat que ses bestiaux ne sont pas malades.

“ 6°. Pour empêcher le danger de contagion ou d'infection résultant de l'engorgement ou d'une trop forte cargaison de bestiaux à bord des bâtiments dans aucun port du Canada, l'inspecteur ne permettra pas que les bestiaux ou animaux destinés à l'exportation soient mis à bord d'un bâtiment dans un port avant de s'être assuré qu'il y a suffisamment d'espace et qu'on a pris les mesures nécessaires pour le transport du nombre d'animaux ou bestiaux qui doivent être expédiés à bord de tel bâtiment, et qu'on n'expédie pas un nombre d'animaux plus considérable que celui que ce bâtiment peut transporter sûrement, et l'inspecteur n'accordera pas un certificat de salubrité à tel bâtiment avant que l'on ait pris les mesures précitées à sa satisfaction.

“ 7°. Le percepteur de douanes de tout port où cette inspection est faite, n'accordera pas de permis de départ à un bâtiment ayant des bestiaux à bord pour l'exportation avant qu'on lui produise un certificat, signé par l'inspecteur, établissant que les mesures prescrites par le dit acte et les présents règlements ont été adoptées et mises à exécution.

8°. Toute personne refusant de se conformer aux présents règlements, ou éludant ces règlements, ou empêchant un inspecteur ou officier de remplir les devoirs qui lui sont assignés, sera coupable d'infraction à l'acte “ pour mieux protéger les animaux contre les épizooties ou les maladies contagieuses qui les attaquent,” et sera punie conformément aux dispositions du dit acte.

“ W. A. HIMSWORTH,

“ Greffier du Conseil privé.”

Relativement au règlement n° 1, j'ai l'honneur de vous faire rapport que tous les animaux expédiés, pendant la dernière session, des ports de Montréal et de Québec, ont subi l'examen requis par vos instructions.

Quant au règlement n° 2, je suis heureux de vous informer qu'*aucun cas de maladie contagieuse ou pentilentielle n'a été constaté dans aucun de ces deux ports*, ce qui est extrêmement satisfaisant, et eu égard au nombre total de 110,726 têtes de bétail réunies de toutes les parties des provinces d'Ontario, de Québec et du Nouveau-Brunswick, confirme emphatiquement mon rapport de janvier dernier, où j'affirmais qu'*aucune maladie de cette nature n'existait dans la Confédération*. Je parlerai de ce fait plus longuement ailleurs.

L'on s'est exactement conformé, en autant que cela a été nécessaire, aux règlements nos 3 et 4.

Le règlement n° 5 n'a pas été observé d'une manière aussi satisfaisante; non par cause de mauvaise volonté de la part des expéditeurs, mais dans la plupart des cas à cause de circonstances qu'ils ne pouvaient contrôler, et qui souvent ne pouvaient pas être évitées, et en conséquence les inspecteurs ne firent aucune tentative pour mettre ce règlement en force, en ce qui concerne du moins l'époque de l'avis. Les inspecteurs se sont étudiés surtout, conformément à vos instructions, à soigner attentivement les intérêts du commerce, et à éloigner toute difficulté; l'on a fait des inspections, et l'on a délivré à toute heure du jour des certificats de santé, et dans un ou deux cas seulement l'on trouva nécessaire de retarder le départ des vapeurs, à cause de contravention flagrante aux règlements. L'un des principaux obstacles à l'opération de ce règlement se trouve dans le règlement de la cité défendant l'usage du chemin de fer pour la circulation des wagons durant le jour, sur les quais et les rues qui y conduisent, ce qui nécessite le transport des animaux sur les quais dès l'arrivée des convois, pendant la nuit, ou leur débarquement à la Pointe St-Charles, le jour, ou oblige à les conduire aux quais à travers les rues de la ville, ou bien encore les rembarquer le soir et les descendre à bord des wagons. L'incurie des propriétaires ou des employés a souvent causé des délais et des inconvénients, quand ils ne se trouvaient pas sur les lieux pour assister les inspecteurs et leur fournir les renseignements nécessaires pour le certificat.

L'absence d'un enclos suffisant, au terminus du Grand-Tronc, nécessitant en plusieurs cas la distribution des animaux dans des cours et des remises privées, a été cause de beaucoup d'inconvénients et de perte de temps. Sous ce rapport, comme le commerce prend des proportions considérables, l'on devra faire quelques améliorations afin de faciliter le transport des animaux aux quais, et l'accomplissement des devoirs des inspecteurs.

L'on a observé à la lettre le règlement n° 6, qui défend l'entassement des animaux à bord des navires, et qui ordonne de refuser un certificat de santé parfait jusqu'à ce que l'on se soit conformé d'une manière satisfaisante aux dispositions nécessaires. Chaque vapeur signalé comme étant retenu pour le transport d'animaux a été inspecté avec soin, afin de constater la suffisance de l'espace et du système de ventilation. Dans plusieurs cas l'on a fait faire des ventilateurs, l'on a ouvert les écoutilles, et l'on a fait des changements importants en conformité des recommandations des inspecteurs; les endroits noirs et mal aérés ont été condamnés comme étant impropres au transport des animaux, et en général les propriétaires et les agents se sont conformés avec empressement aux règlements sanitaires.

La question qui a donné lieu à plus de difficultés entre les inspecteurs et les expéditeurs est la question de l'espace. Durant les deux années précédentes les agents de navire et les expéditeurs avaient coutume, comme je l'ai fait remarquer plus haut, de louer un certain espace pour la traversée, et l'expéditeur pouvait expédier autant d'animaux qu'il le pouvait ou qu'il le voulait, au prix stipulé. Il en résultait souvent un encombrement honteux, ce que parfois les inspecteurs d'assurance parvenaient à empêcher, en refusant d'accepter les risques; néanmoins la concurrence les empêchait souvent d'obtenir que les animaux eussent un espace convenable.

Après m'être consulté avec des personnes d'expérience, je donnai instruction à mes assistants d'insister pour que l'on donne à chaque vache et à chaque bœuf un

espace de 2 pieds 9 pouces sur le tillac.* Les compartiments mesuraient en général 5 pieds 6 pouces pour deux animaux, mais souvent aussi 11 pieds pour quatre animaux, la profondeur étant de 8 pieds dans tous les cas.

L'on constata qu'ils se trouvaient plus confortablement disposés deux à deux. L'avarice souvent, et l'ignorance quelquefois, firent que l'on essaya de placer cinq animaux dans un espace de quatre stalles, procédé qui a été défendu strictement, et qui causa quelquefois de légers retards aux vapeurs, pour débarquer à terre les animaux qui étaient de trop, ou leur trouver une place. Cela était surtout nécessaire pour les animaux placés dans les étages inférieurs, à cause de la mauvaise ventilation, surtout pendant les chaleurs.

Quant aux moutons (avant qu'ils soient tondus), l'on exigea un espace égal à celui réservé à un bœuf pour huit de ces animaux, de même pour les porcs, et l'on trouva que cet espace était suffisant. L'on permettait cependant d'y placer dix moutons tondus, ce qui, toutefois, était une erreur, car ils se trouvaient trop entassés.

Vers la fin de la saison, alors qu'on expédiait les animaux engraisés au vert, et que l'on plaçait le jeune bétail sur le faux pont, l'on permit de placer cinq de ces animaux dans un espace de douze pieds sur le tillac, mais entre les ponts l'on insista sur un espace de 2 pieds 9 pouces pour chaque animal.

Une difficulté que nous eûmes avec quelques-unes des lignes qui se chargeaient de transporter les animaux non pas à tant de l'espace, mais à tant par tête, fut de les empêcher de placer les animaux dans le fond de cale, ou de les entasser avec le fourrage, de manière à les priver d'une ventilation suffisante.

Dans chaque cas nous retenions le certificat de santé jusqu'à ce que les inspecteurs fussent convaincus que les arrangements sanitaires étaient ce qu'ils devaient être pour le confort et la sûreté des animaux.

Dans plusieurs occasions l'on embarqua à bord des vapeurs des animaux qui n'avaient pas encore été examinés. Une fois le vapeur fit voile du port de Montréal sans son acquit, qui lui avait été refusé parce que l'on avait embarqué des animaux à son bord sans se procurer un certificat de santé. Le vapeur fut retenu à Québec, les animaux furent débarqués pour subir l'examen requis, après quoi il lui fut permis de continuer son voyage, sans qu'il lui fut imposé d'autres pénalités.

Sur le tout, je suis heureux de faire rapport, qu'à une ou deux exceptions près, les expéditeurs ont pleinement apprécié les avantages de l'inspection, qu'ils se sont de bon gré conformés aux règlements, et ont tout fait pour aider les inspecteurs dans l'accomplissement de leur devoir.

Je désire aussi vous informer que les agents des différentes lignes de steamers se sont volontiers conformés aux règlements, et ont de suite fait les changements que les inspecteurs jugeaient nécessaires.

Et que durant toute la saison, bien que le système d'inspection aux ports ne fût qu'à son début, que nous eussions à nous mettre au fait de son opération pratique, et que beaucoup dépendait de la coopération des différentes parties engagées dans le commerce avec les inspecteurs, à l'exception de quelques erreurs que j'ai mentionnés plus haut, tout s'est passé d'une manière satisfaisante, et sans aucun malentendu.

Au sujet du règlement n° 7, défendant aux percepteurs des douanes de délivrer aucun acquit sans qu'un certificat de santé parfait soit exhibé, les agents des steamers excipèrent de ce règlement pour le motif que les steamers avaient l'habitude de laisser le port à tels moments où il leur était possible de traverser certains endroits de la rivière où ils ne peuvent passer qu'à la marée haute, qu'ils obtenaient leur acquit aussitôt que possible après le départ, et que l'acquit leur était envoyé à Québec. Pour cette raison ils quittaient souvent le port à quatre ou cinq heures du matin, et l'on sait que les bureaux de douane ne s'ouvrent qu'à dix heures.

Afin de faire exécuter le règlement, nous jugeâmes nécessaire qu'un officier de douane fut présent à toute heure lors du départ des navires, ce qui leur permettait de

* Cet espace a été jugé suffisant, d'après le témoignage de plusieurs lignes, et plusieurs vapeurs ont été disposés permanemment d'après ce plan.

faire voile sans perdre de temps, excepté dans les cas où, à cause d'une infraction aux règlements concernant l'inspection, le certificat de santé était retenu, ce qui n'arriva que peu de fois, comme je l'ai dit plus haut.

Recommandations destinées à favoriser le commerce des animaux.

Après l'expérience d'une saison, et une étude assidue des besoins de cette branche de commerce importante et progressant rapidement, je prends la liberté de vous soumettre le plan suivant des améliorations qui doivent nécessairement être faites si l'on désire encourager l'exportation des animaux vivants des ports de Montréal et de Québec.

C'est un sujet de grande surprise pour les visiteurs intéressés dans l'exportation des animaux, de constater que nous n'avons pas d'enclos dignes de ce nom. Les enclos situés à la Pointe Saint-Charles, n'ont pas le quart des commodités nécessaires, en conséquence un grand nombre d'animaux doivent être parqués dans des enclos de toutes sortes, sans abri, contre les pluies froides, et souvent, au printemps, dans la boue jusqu'aux genoux, et plus tard, exposés aux rayons brûlants du soleil d'été. Il n'y a pas à s'étonner si les exportateurs murmurent d'avoir à se soumettre à cet état de choses, et il n'y a pas à s'étonner non plus si plusieurs de ces animaux délicats que l'on a enlevés de leurs chaudes étables et de leurs crèches toujours bien remplies, prennent du froid en attendant leur embarquement, la plupart ayant passé l'hiver à l'étable, ayant été tenus chaudement et nourris avec abondance.

Je ne doute pas, cependant, que le chemin de fer du Grand-Tronc fera les améliorations nécessaires à la Pointe Saint-Charles et à la Pointe-Lévis avant l'ouverture de la navigation, car le gérant général et l'agent général du fret sont très désireux de faciliter le développement du commerce d'animaux par tous les moyens en leur pouvoir.

La plus grande partie des enclos et des remises particulières où l'on a souvent entassé les animaux, et à travers lesquels les inspecteurs étaient forcés de circuler dans l'ordure jusqu'à la cheville, devraient être condamnées comme impropres à donner abri aux animaux destinés à l'exportation.

Le manque d'enclos bien appropriés, aussi bien que le règlement municipal dont j'ai déjà parlé, ont fait qu'en plusieurs cas les animaux ont été transportés aux quais sans qu'on les ait fait sortir des wagons à la Pointe Saint-Charles, et il est arrivé souvent que ces pauvres animaux demeuraient vingt quatre heures entassés dans les wagons sans nourriture et sans eau, exposés le jour à un soleil brûlant, et souffrant la nuit par le manque d'eau, et après avoir été épuisés faute de repos et de nourriture, ils sont placés dans les étroits entreponts d'un navire. Il n'est pas étonnant qu'un grand nombre meurent avant d'arriver à la mer, et il n'est pas étonnant non plus qu'avec un pareil traitement dès le début, au lieu de gagner du poids comme ils le devraient sur la mer, ils perdent de leur poids et de leur valeur. Tous ceux qui ont de l'expérience dans l'art d'entretenir les animaux, savent combien rapidement un animal gras perdra sa chair s'il est exposé à un mauvais traitement, et combien de temps il lui faudra pour se rétablir. Prenons par exemple les exportations du mois de mai, qui est le mois le moins favorable, et durant lequel les animaux ont été le plus exposés aux intempéries de la saison; si nous supposons une perte de poids de 5 lbs. sur chaque animal, nous trouvons que 5,315 têtes représentent une perte de poids de 26,575 lbs., ce qui fait pour l'exportateur une perte de \$2,126, à 8 centins par lb. Que ce calcul soit exact ou non, il servira à démontrer que quelques centaines de piastres dépensées pour construire des remises et égoutter les enclos seraient de l'argent bien placé.

Au commencement de la saison, je me permis de représenter à la Commission du Havre la nécessité de placer des auges sur les quais afin d'abreuver les animaux avant de les embarquer, ce qu'ils ont fait avec bienveillance, et ce qui a été d'un grand avantage pour les animaux.

Il ne me paraît pas clair s'il appartient au gouvernement, aux compagnies de transport, ou aux particuliers de fournir des enclos convenables. Il est évident,

cependant, que que chose doit être fait pour satisfaire aux besoins du commerce, qui bientôt, aura atteint des proportions considérables.

En suggérant les améliorations suivantes je le fais en pleine connaissance des difficultés qui s'opposent à leur exécution immédiate, mais aussi dans l'espoir qu'un jour où l'autre nous les verrons accomplies, savoir : La réserve d'une lisière de terre à un point quelconque en aval d'Hochelega, borné par le fleuve, et où l'on construirait un quai pour l'embarquement des animaux, des enclos et des remises où les animaux seraient gardés, nourris, abreuvés, et où ils se reposeraient, où l'on pourrait procéder d'une manière satisfaisante à l'examen, et quand le steamer aurait sa cargaison, que les écuries temporaires auraient été installées, le fourrage rendu à bord, et toutes choses disposées pour le départ, le navire viendrait au quai des animaux, prendre ces derniers à son bord, et effectuer son départ ensuite sans plus de délai.

Les difficultés qui pourraient s'opposer à l'exécution de ce projet ne sont aucunement insurmontables, et je n'ai pas de doute que, comme spéculation, il serait aussi profitable ici qu'à Chicago et à Saint-Louis.

Je recommande cet avis à l'attention des exportateurs, car ils sont, après tout, les plus intéressés, et en outre de l'augmentation de confort et de commodité, l'exécution d'un tel projet diminuerait sensiblement les taux d'assurance, car les compagnies d'assurance savent bien que le grand danger de mortalité n'est pas sur la mer, mais sur le fleuve, où il résulte de la détention des animaux sur les quais, principalement durant la chaude saison. Je le recommande à tous comme étant le seul moyen d'empêcher les animaux de souffrir de la chaleur intense de l'été, alors qu'ils sont parqués dans le fond de cale d'un navire pendant qu'il prend sa cargaison de blé et de blé-d'inde, dont la poussière suffoque. Je le recommande aux capitalistes comme moyen de placement qui ne peut manquer d'être profitable. Je le recommande au gouvernement comme une amélioration absolument nécessaire au développement de ce qui sera un jour l'une des branches les plus importantes du commerce de la Confédération.

Une autre matière importante qui n'est pas du ressort de l'inspecteur ni de la compagnie de transport, mais qui affecte particulièrement les compagnies d'assurance et le propriétaire, c'est de confier à des hommes incompetents la charge de soigner les animaux. Ça été trop fréquemment l'habitude des exportateurs de confier leur précieuse cargaison aux soins d'émigrants mécontents qui désirent gagner leur passage jusqu'en Angleterre, ou plutôt, qui prétendent le gagner pour de fait l'obtenir gratis. Quelle folie pour des hommes qui savent quel petit nombre de marchands intermédiaires il est possible de trouver, qui donnent une attention convenable à leurs propres animaux, et qui comprennent combien l'éleveur perdra au lieu de gagner si ses animaux ne sont pas nourris convenablement ou sont négligés, de confier cette besogne, dans des circonstances où il est nécessaire de donner beaucoup plus de soins et d'apporter plus de discernement, à des étrangers qui sont complètement inaccoutumés à nourrir des animaux et à en prendre soin, à des gens qui ne sont pas habitués à la mer, et que la maladie rend impotents pendant la plus grande partie du voyage. Une conduite aussi inconsidérée ne peut s'expliquer que par le fait que l'exportateur ne se soucie que peu de voir ses animaux mourir ou non en mer, du moment où il reçoit une forte assurance. Ils ne calculent pas le dommage causé par la négligence aux animaux qui arrivent à bon port, après avoir beaucoup perdu de leur poids. Heureusement, la plupart des capitaines des lignes régulières de steamers s'intéressent suffisamment pour empêcher une négligence absolue, autrement la plus grande partie des animaux qui ont quitté notre port durant la dernière saison auraient beaucoup souffert aux mains des hommes inutiles auxquels on les avait confiés.

Perspectives de la prochaine saison.

Nonobstant le développement inattendu qu'a pris le commerce d'animaux l'année dernière, l'on se demande avec inquiétude s'il reste encore des animaux à exporter pour la prochaine saison ? Je suis heureux de dire que, d'après les rapports que j'ai

réunis de toutes les parties d'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, les apparences sont encourageantes. J'ai la conviction qu'il y aura accroissement dans ce commerce à la prochaine saison. Sans doute il ne s'est pas encore écoulé assez d'années pour permettre une augmentation de nos troupeaux suffisante pour répondre aux demandes qui nous arrivent du marché européen; il faudra encore une autre année avant de voir cette augmentation.

L'on ne doit pas oublier, néanmoins, que des milliers d'animaux étaient autrefois achetés par nos voisins des Etats-Unis à des prix qui étaient loin d'être profitables pour nos cultivateurs canadiens. Ce marché est maintenant fermé; l'on ne permet pas l'introduction de nos animaux dans ce pays, bien qu'il ne soient atteints d'aucune maladie; en conséquence le surplus considérable de notre bétail, dont nous disposions ainsi autrefois, reste chez nous, et est ou nourri par les cultivateurs eux-mêmes ou acheté par ces commerçants et nourri aux distilleries, ou à d'autres établissements de ce genre. Les rapports montrent qu'il existe un mouvement toujours augmentant parmi nos cultivateurs, qui leur fait tourner leur attention vers l'élevage des bestiaux, particulièrement dans Ontario et les cantons de Québec et du Nouveau-Brunswick. En plusieurs endroits l'on construit de nouvelles granges spécialement pour la nourriture des bestiaux; beaucoup de cultivateurs qui n'élevaient chaque année que deux ou trois veaux, en élèvent maintenant six, huit ou une douzaine.

Bien que dans la nature des choses il doive s'écouler plusieurs années avant que nous puissions compter sur un approvisionnement complet d'animaux propres à l'exportation, néanmoins nous pouvons avoir confiance en un développement rapide, vu le fort courant d'immigration qui porte les cultivateurs anglais, les éleveurs d'expérience, vers le vaste territoire du Nord-Ouest; ce qui est dû aux rapports favorables des délégués qui ont visité ce pays, dans le cours de l'été dernier.

Les cultivateurs canadiens feront bien de s'adonner à l'élevage, car tandis que cette industrie rapporte immédiatement de jolis bénéfices, elle fournit aussi l'engrais à la terre, elle favorise une meilleure culture, et, si elle est bien conduite, elle doit amener un progrès général dans l'agriculture.

Mortalité pendant la traversée.

L'importance qu'il y a pour tous ceux qui sont intéressés dans l'exportation des animaux, et surtout pour les exportateurs et les compagnies d'assurance, d'avoir des renseignements exacts sur le nombre d'animaux qui meurent à bord des navires, m'a induit à faire des efforts afin d'obtenir des états des sources les plus certaines.

Je dois des remerciements aux percepteurs des douanes aux ports de Londres, Liverpool, Glasgow et Bristol, qui m'ont transmis des états du nombre des animaux débarqués à ces ports, et à M.M. Vaughan frères et Cie, de Liverpool, pour leurs états mensuels depuis juin jusqu'en décembre inclusivement. En comparant leurs chiffres avec le nombre des animaux expédiés, je me suis trouvé en mesure d'arriver à une estimation presque exacte du nombre des animaux qui sont morts de différentes causes, après leur embarquement. Je constate, toutefois, une différence considérable entre le nombre qui figure sur les livres de l'inspecteur, des agents des steamers, et les nombres des animaux indiqués comme étant arrivés en Angleterre, plus particulièrement en ce qui se rapporte aux moutons. Cela résulte sans doute de la difficulté que l'on a eue, dans certains cas, à faire l'addition. Conséquemment, la proportion peut n'être pas absolument exacte, mais elle l'est suffisamment pour les fins de ce rapport.

Les pertes résultant de toutes causes, parmi les bêtes à cornes, ne sont que de 1 pour cent, parmi les moutons d'environ $2\frac{1}{2}$ pour cent, et parmi les porcs de $4\frac{1}{2}$ pour cent.

L'on remarquera que la proportion est extrêmement légère, si nous prenons toutes les circonstances en considération; les longs voyages qu'eurent à faire les animaux avant d'arriver au port d'embarquement, étant exposés à de longs jeûnes, privés d'eau, ayant à souffrir de la chaleur et de la fatigue. La plupart des mortalités résultaient de causes antérieures à leur entrée en mer; de fait, la plupart

moururent sur le fleuve. La proportion de la mortalité parmi les moutons et les porcs, bien que légère, aurait pu être diminuée encore si on leur avait donné plus d'espace ; l'expérience a prouvé que dix de ces animaux placés dans un espace de 2 pieds 9 pouces se trouvent trop entassés, surtout lorsqu'ils ne sont pas tondus.

Dans plusieurs cas, aussi, la négligence apportée dans le soin des animaux à bord des navires a dû être cause de mortalités. Après tout, le nombre des animaux perdus n'excède guère le nombre de ceux que l'on aurait perdus sur la ferme par suite d'incurie ou de négligence, et assurément ce nombre aurait été plus grand, si le voyage s'était fait par terre. L'on doit aussi remarquer que 186 moutons ont été emportés à la mer, du tillac d'un seul vapeur, et que sur un autre navire un grand nombre ont dû être jetés à la mer durant une tempête.

L'on voit ainsi que l'on peut transporter avec sûreté des animaux à travers l'Atlantique, avec une attention suffisante. Il serait difficile de calculer de combien la mortalité a diminué par suite du soin des inspecteurs ; mais ceux qui sont le plus en état de donner une opinion déclarent que cette diminution est considérable.

Ce que font les cultivateurs.—Santé des animaux au Canada.

Dans le but d'appuyer les assertions que j'ai faites dans mon rapport précédent, concernant le nombre des animaux, le plus grand nombre des cultivateurs qui s'adonnent à l'élevage pour les fins de l'exportation, et l'absence de toutes maladies contagieuses parmi les animaux canadiens, j'adresse la circulaire suivante dans chaque comté des provinces d'Ontario, de Québec, du Nouveau Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse. Elle fut transmise aux secrétaires des sociétés d'agriculture, aux greffiers de comté, médecins vétérinaires, et autres personnes qui pouvaient se trouver en position de fournir des renseignements certains :

“ MONTRÉAL, décembre 1879.

CHER MONSIEUR.—Dans le but d'obtenir un état approximatif du nombre et de la santé des animaux en Canada, je prends la liberté de vous demander de recueillir les renseignements nécessaires aux sources autorisées dans votre comté, et de remplir la circulaire ci-jointe et me la renvoyer aussitôt qu'il vous sera possible de le faire. En ce faisant vous obligerez,

Votre obéissant serviteur,

D. McEACHRAN,
Inspecteur.

Veillez insérer le nombre approximatif des animaux dans votre comté.

NOMBRE DE CHEVAUX.	NOMBRE DE BÊTES À CORNES.	NOMBRE DE MOUTONS.	NOMBRE DE PORCS.
--------------------	---------------------------	--------------------	------------------

Les cultivateurs dirigent-ils leur attention vers l'élevage des animaux, pour les destiner à l'exportation ?

Existe-t-il quelques maladies contagieuses parmi les animaux dans votre comté ?

Quelles sont les maladies qui sévissent le plus parmi les animaux ?

Observations générales.

Nom,

Adresse postale,
Province.”

Je savais sans doute très bien que par ce moyen je ne pourrais pas même obtenir un état approximatif du nombre des animaux, mais j'en ai obtenu suffisamment pour me permettre d'affirmer que le nombre a augmenté considérablement en Canada depuis la publication du dernier recensement de 1871. Les renseignements contenus

dans les seconde et troisième questions sont, cependant, d'une bien plus grande importance.

D'après les réponses, je trouve qu'Ontario s'occupe plus que les autres provinces de l'élevage, et ce qui est très encourageant, c'est qu'un nombre considérable des rapports parlent d'une augmentation dans les demandes pour des taureaux pur sang à courtes cornes, ce qui est en réalité le véritable moyen d'améliorer la race.

Québec ne se signale pas sous ce rapport autant que nous pourrions le désirer, les cantons de l'Est seuls s'occupant de l'élevage des animaux destinés à l'exportation, mais il existe une grande activité dans cette partie de la province. Plusieurs fermiers ont construit de nouveaux bâtiments affectés spécialement à l'élevage, et la demande pour les animaux de bonne race de toutes sortes, propres à l'élevage, est grande.

La Nouvelle-Ecosse s'occupe activement de l'amélioration de ses animaux, et elle sera bientôt prête à exporter sur une grande échelle. Le Nouveau-Brunswick commence aussi à s'occuper de cette industrie, bien que dans une moindre proportion que les autres provinces.

Les réponses à la troisième question sont très satisfaisantes, et confirment entièrement mon affirmation qu'il n'existe pas de maladies contagieuses parmi les animaux en Canada, elles montrent aussi que nos animaux, je n'hésite pas à le dire, sont moins que tous les animaux du monde susceptibles d'être affectés par ces maladies. A l'exception d'un ou deux cas de morve chez les chevaux, ici et là, mais qui, je suis heureux de le dire, ne se sont pas à ma connaissance propagés au Canada, comme il arrive souvent sous les climats plus humides et dans les populeuses cités des contrées européennes, des éruptions casuelles d'anthrax sous la forme de quartier noir chez les jeunes bêtes à cornes, de grippe, de gourme, de coliques et de quelques autres maladies que l'on voit quelquefois chez tout animal de la ferme à certaines époques de l'année, il n'existe pas de maladie chez les animaux en Canada.

L'on m'a rapporté un ou deux cas de dysenterie chez les porcs. Cette maladie avait été introduite par des pores importés des Etats-Unis, mais les promptes mesures que l'on a prises ont arrêté immédiatement la propagation.

La connaissance des faits ci-dessus, jointe aux avantages qu'offrent le sol et le climat sur plusieurs étendues de terre considérables dans les différentes provinces, doit être un attrait pour l'immigration des éleveurs européens, qui souffrent et perdent énormément par suite de ces maladies.

Observations sur la quarantaine des bestiaux.

Les rapports concernant les maladies contagieuses dans la Grande-Bretagne, jusqu'au 8 novembre, montrent que la pleuro-pneumonie, les maladies du pied et de la bouche, le typhus sur les pores, sévissent plus ou moins dans les différents comtés de chaque partie de l'empire. C'est ainsi que l'on rapporte l'existence de la pleuro-pneumonie dans pas moins de vingt et un comtés, y compris la métropole, en Angleterre, et dans six comtés en Ecosse ; les maladies du pied et de la bouche dans six comtés en Angleterre ; et la fièvre porcine dans vingt-sept comtés en Angleterre et deux dans le pays de Galles.

La peste bovine (*rinderpest*) sévit dans l'empire russe, dans la Bessarabie, la Valhynie, l'Ekatermoslar, la Podolie, la Tauride, le Kherson et le Petrokoff. L'on rapporte aussi qu'elle a fait son apparition dans la Pologne russe dans le voisinage de Lubtenitz, sur la frontière silésienne de l'Allemagne.

En Autriche la peste bovine s'est déclarée dans les territoires de Littai et Stangenplane, dans la Carniole ; l'on dit aussi qu'elle existe dans deux ou trois villages, près de Raguse, dans la Dalmatie.

D'après des rapports plus récents * des Etats-Unis, nous apprenons que la pleuro-pneumonie sévit dans une partie des Etats de New-York, New-Jersey, Pensylvanie, Maryland, Delaware et Virginie, en outre de plusieurs éruptions dans le Connecticut.

Nous voyons aux premières pages d'un rapport par T. J. Edge, écr., secrétaire du gouverneur Hoyt, de la Pennsylvanie, publié dans le "*Philadelphia Record*", et qui

* La peste pulmonaire, par James Law, F. W. V. C. R., décembre 1879.

m'a été adressé par J. W. Gadsden, M. V. C. R., que la pleuro-pneumonie existe dans vingt-sept troupeaux répandus dans sept comtés de cet État.

Le fait que ces maladies sévissent dans un si grand nombre de pays, avec quelques-uns desquels nous entretenons des relations commerciales si intimes, exige assurément de notre part, en Canada, où elles n'ont pu encore s'introduire, la plus grande vigilance si nous voulons préserver nos troupeaux qui sont si pleins de santé de semblables fléaux. Comme je l'ai à maintes reprises déclaré sur la loi de Gamgee, Fleming et Findlay Dun, et récemment du Prof. Law, "la pleuro-pneumonie s'est introduite en Angleterre en 1842, et jusqu'en 1869 l'on estime que la perte, résultant presque exclusivement de cette maladie, a été de 5,549,780 bêtes à cornes, soit une valeur, disons de \$400,000,000. Les pertes pendant les neuf dernières années, jusqu'en 1878, ont été en général aussi considérables, de sorte que nous pouvons les évaluer à la somme de \$500,000,000, pour les mortalités seulement, sans compter toutes les dépenses qu'ont entraînées cette maladie, la diminution des prix, de la propagation, des récoltes, de l'engrais, etc., les dépenses pour désinfectants, la quarantaine, etc."

Dans l'espace d'une année seulement (1872), l'on a calculé que les pertes causées par la maladie du pied et de la bouche, dans la Grande-Bretagne et l'Irlande, se sont montées à la somme de \$67,205,700, et celles causées par la pleuro-pneumonie à environ la même somme—ce qui représente la somme énorme de \$134,411,400. La peste a détruit de 67 à 98 pour cent des bêtes à cornes, suivant Rollo, en 1860-61. Dans 27 districts de l'Autriche, contenant 158,000 têtes de gros bétail, 15,930 ont été atteints de la maladie, et 4,800 ont succombé. Dans le comté de Presbourg, où l'on comptait 35 566 animaux de l'espèce bovine, 6,773 ont été atteints par la maladie, et 1,436 ont succombé. Dans la Grande-Bretagne, durant l'année 1865-66, les rapports comptaient 279,023 animaux malades; sur ce nombre, 233,629 succombèrent ou furent abattus; 40,165 se rétablirent. Dans la Hollande, pendant la même période, 156,592 animaux furent atteints par la maladie; 78,111 succombèrent, et 36,919 furent abattus, tandis que 51,562 revenaient à la santé.*

L'on verra ainsi que ces trois fléaux ont ravagé les troupeaux de race bovine, empaupèrent les cultivateurs, et sont un obstacle sérieux à la prospérité de tout pays dont le gouvernement se laisse aller à une négligence assez coupable pour les laisser y faire invasion, car je démontrerai que l'on peut les arrêter, et ce même facilement.

Les maladies qui le plus souvent s'introduisent par l'entremise des moutons, sont : *la maladie du pied et de la bouche*, qui s'attaque aux bêtes à cornes, aux moutons, aux chèvres et aux porcs. *La rinderpest* ou peste bovine, qui s'attaque d'abord aux bêtes à cornes, peut aussi se transmettre aux autres animaux. *La petite vérole (variola)*, maladie d'un caractère très contagieux et qui a, à différentes reprises, décimé les troupeaux dans les différentes parties de l'Europe, bien qu'heureusement, en tant que l'on a pu s'en assurer, elle ne se soit pas montrée sur ce continent.

La mortalité varie de quinze à cinquante pour cent. *La gale (Scabies)*, maladie qui sévit plus ou moins dans toutes les parties du globe, est une maladie parasite qui se communique avec une grande rapidité, et un fléau destructeur pour un troupeau; je ne sache pas qu'il existe au Canada, et je crois qu'il n'y existe pas, et les derniers rapports montrent qu'aux États-Unis il n'a fait son apparition qu'en quelques endroits. La mortalité causée par la gale varie de dix à vingt-cinq pour cent, mais la perte causée par l'amaigrissement, les avortements, et la perte de la laine, ainsi que la difficulté d'extirper le mal, vu que tous les objets contre lesquels le mouton aurait pu se gratter ou sur lesquels il se serait couché, les clôtures, les pôtiaux, les murs, les étables, les arbres et les pâturages, peuvent communiquer la maladie, valent bien la peine que l'on travaille à en préserver nos troupeaux.

La principale maladie qui peut attaquer les porcs, et qui peut, un jour ou l'autre, s'introduire dans notre pays, est la fièvre porcine. Comme on l'a déjà vu, elle sévit grandement en Angleterre et dans le Pays de Galles, et aussi aux États-Unis. Suivant

* Note.—Science et Police Sanitaire—(Fleming.)

un rapport spécial du commissaire, qui vient d'être publié. nous trouvons le fait suivant : " Dans le rapport préliminaire du commissaire de l'agriculture sur le sujet des maladies des animaux domestiques, un état tabulaire montre que la valeur totale des animaux qui sont morts aux Etats-Unis durant l'année 1877, principalement par suite de maladies pestilentielles et contagieuses, est de \$16,653,428. Cet état des pertes est basé sur des rapports aussi exacts qu'il a été possible de se les procurer en l'absence d'un recensement complet, mais comme ces rapports n'avaient trait qu'à onze cent vingt-cinq comtés (*environ la moitié de tous les comtés des Etats-Unis*), la somme ci-dessus se trouve être bien au-dessous du chiffre total des pertes pour cette année. † Les deux tiers environ de ces pertes, sur les porcs, résultent de maladies présumées être d'un caractère pestilentiel et contagieux.

La quarantaine est-elle nécessaire ?

L'étude la moins attentive des faits ci-dessus, je veux dire des pertes énormes occasionnées par ces maladies, jointe au fait qu'elles se communiquent au moyen de l'importation, et qu'elles se propagent par la contagion, cette étude, dis-je, convaincra le moins prévenu que c'est un véritable suicide pour un pays où ces fléaux n'ont pas encore fait éruption, de leur laisser ses portes ouvertes. *Le Canada est aujourd'hui entièrement exempt de toute maladie contagieuse pour les animaux de la ferme.* Il n'est pas un pays au monde si favorable sous le rapport du sol, du climat et d'autres avantages, pour élever et engraisser des animaux sur une grande échelle, et il n'y a pas une branche d'agriculture capable d'enrichir un pays autant que l'élevage des bestiaux ; elle remplit la bourse et fournit au sol l'engrais qui lui est nécessaire.* Elle est donc grande la responsabilité de ceux qui sont chargés de protéger les grands intérêts agricoles de ce pays. S'ils réussissent à maintenir le Canada dans l'état actuel de parfaite immunité contre les maladies contagieuses, ils rendront un service inappréciable, non-seulement au Canada, mais aussi aux autres pays qui viendront s'approvisionner à même nos troupeaux pleins de santé. S'ils faillissent à cette tâche, pour quelque raison que ce soit, ils mériteront la censure la plus sévère, car rien ne pourrait excuser l'introduction de ces maladies, et si dans tous les cas elles parviennent à s'introduire, elle doivent être immédiatement extirpées.

Quelle devrait être la période de quarantaine ?

Quand j'insistai pour la première fois, en 1875, sur la nécessité d'établir des quarantaines pour les animaux, je signalai les différentes périodes d'incubation des maladies contagieuses susceptibles d'être introduites des pays européens, et j'insistai sur l'adoption d'une période de trois mois au moins.

A cette époque, et à maintes reprises depuis, l'on a prétendu que les Canadiens qui achètent des animaux en Angleterre prendraient naturellement toutes les précautions possibles pour ne choisir que des bestiaux en parfait état de santé, s'ils avaient à choisir parmi un troupeau infecté ; que selon toutes les probabilités, il n'expédieraient leurs animaux qu'une ou deux semaines après leur achat ; qu'il s'écoulerait près de deux semaines entre l'embarquement et le débarquement, et que par là même une semaine de quarantaine sera suffisante après leur arrivée. Ces arguments étaient basés sur l'ignorance des nombreuses sources de la contagion, et de la longue période d'incubation, particulièrement dans le cas de la pleuro-pneumonie. Quand nous considérons que ces maladies peuvent se communiquer par le moyen de toutes substances avec lesquelles un animal mort serait venu en contact, les wagons de chemins

† " La soi-disant dysenterie des porcs qui a causé des pertes évaluées de \$20,000,000 à \$10,000,000 par année."—*National Live Stock Journal*, janvier 1880.

NOTE.*—Cette assertion est basée sur des rapports reçus dans le cours des deux dernières semaines des secrétaires de presque toutes les sociétés d'agriculture des provinces d'Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Ecosse, de la part d'agriculteurs et de médecins vétérinaires éminents, et tous affirment que, à l'exception d'un cas ou deux de morve chez les chevaux ci et là, quelques rares cas de grippe enzootique chez les chevaux, les maladies d'une nature contagieuse ou pestilentielle sont inconnues au Canada.

de fer, les remises, les quais, les bateaux à vapeur, le fourrage, la litière, les habits du gardien, les cordes, les couvertures, les sacs, etc., l'on comprendra comment un animal peut quitter une ferme non infectée, être lui-même alors en pleine santé, et pouvoir encore être exposé à la contagion en se rendant au port d'embarquement, ou à bord du vapeur qui le transporte.

Nous devons considérer de plus les périodes d'incubation* de ces différentes maladies.

La peste bovine (rinderpest) a une période d'incubation de cinq à six jours; rarement de plus de dix jours.

La maladie du pied et de la bouche.—Les périodes latentes de quatre à six jours, souvent plus brèves, quelquefois plus longues; mais rarement au-delà de neuf jours.

La pleuro-pneumonie a une période d'incubation s'étendant de une à soixante semaines, et quelques-uns disent même plus longue.

La gale sur les moutons.—Comme le nombre des parasites ordinairement transmis à un animal en état de santé est limité, et qu'il faut près de quinze jours pour le développement de la nouvelle génération, elle peut quelquefois se montrer, pendant les premiers dix jours, sur les moutons à forte toison.

Fièvre porcine.—Les différents expérimentateurs assignent à cette maladie une incubation différente, ainsi :—Le professeur Axe de Londres lui assigne cinq à six jours; le Dr. Budd, de cinq à huit jours; le professeur Law, de sept à quatorze jours; tandis que les expériences faites au collège vétérinaire de Montréal, par le professeur Osler, ont démontré qu'elle était de quatre à six jours.

L'on verra ainsi que si nous supposons que l'animal aura passé douze jours à bord du navire et huit jours en quarantaine, cette dernière sera suffisamment longue pour la "*rinderpest*," "*la maladie du pied et de la bouche*," "*la gale des moutons*" et la fièvre porcine; conséquemment une période de huit jours sera toute suffisante pour protéger le pays contre la maladie sur les moutons et les porcs venus des troupeaux européens, mais l'on devrait exiger au moins vingt jours, pour les animaux arrivant des marchés américains.

Pour la *pleuro-pneumonie* une quarantaine de trois mois est inutile et dangereuse, car en inspirant une certaine confiance aux propriétaires, elle conduit à une négligence à prendre des précautions pour empêcher les animaux importés de se mêler aux autres. Comme preuve de ce fait, permettez-moi de citer de Fleming, *Science et police sanitaires*, l'histoire de la propagation de cette maladie en Australie.

"Elle fut introduite par l'entremise d'une vache importée d'Angleterre à Victoria et débarquée à Melbourne en 1858. Lorsque l'on découvrit la maladie parmi les animaux importés, l'on prit de suite des mesures pour l'extirper. L'on fit des souscriptions privées pour indemniser le propriétaire, tous les animaux de la ferme furent abattus, et la ferme fut mise en quarantaine. Par malheur, cependant, la quarantaine ne fut pas strictement observée, et un voisin avare et ignorant, qui possédait plusieurs paires de bœufs de trait qu'il employait ordinairement au charriage sur les routes publiques, voyant la bonne herbe du pâturage infecté, y fit paître ses bœufs pendant la nuit, et les faisait rentrer chez lui à l'aurore. Son bétail fut bientôt attaqué de la maladie, et comme peu après il envoya ses bœufs charroyer sur la route jusqu'aux frontières de la colonie, ils répandirent la maladie partout où ils passèrent; ses autres animaux se mêlèrent de plus avec ceux de ses voisins, et la maladie se propagea pareillement autour de sa propre ferme. De cette manière elle gagna bientôt les autres colonies, et elle sévit plus ou moins partout maintenant. Les animaux qui voyagent sont si souvent atteints par la maladie, qu'une nouvelle race d'animaux commence à peine à croître et n'a encore été aucunement affectée par la maladie, que des animaux qui traversent leurs pâturages la leur communiquent.

Quand nous songeons que le voyage avait duré trois mois, et quand nous considérons que tous les animaux malades avaient été tués, et que la contagion se communiqua par le pâturage, nous pouvons nous rendre compte et de sa longue période d'incubation et de la force de la contagion.

* Le temps qui s'écoule depuis l'absorption du poison, jusqu'au développement des symptômes.

L'on verra donc que tandis que nous avons de bonnes raisons de nous féliciter d'avoir jusqu'ici été assez heureux d'échapper à ce fléau, nonobstant notre courte quarantaine, que la sagesse et la nécessité de la prolongation de la quarantaine à quatre-vingt-dix jours, par un arrêté du Conseil en date du 25 novembre dernier, et recommandée par nous à Son Excellence, sont évidentes pour tout le monde.

Quelques-uns prétendent que cette longue quarantaine équivaut presque à une défense d'importation ; mais il n'en est pas ainsi, la perte soufferte par le propriétaire sera insignifiante, les animaux doivent être nourris dans un lieu ou dans un autre, on ne tient compte que de ce qui est déboursé pour l'entretien des animaux ; la seule dépense qui est, après tout, insignifiante, est celle de la surveillance. Mais en supposant que cette quarantaine détournerait des personnes de ce genre de commerce, n'en résulterait-il pas que nos animaux seraient mieux appréciés à l'étranger ? *Il peut se faire que l'on ignore généralement, mais ce n'en est pas moins un fait, que, pour la pureté du sang, la beauté de la forme, la force de la constitution, nous avons des troupeaux en Canada qui peuvent être favorablement comparés avec n'importe quels troupeaux en Europe.*

Si nos éleveurs sont sages, ils se mettront à améliorer leurs troupeaux par des choix judicieux, par la production d'animaux de bonnes formes, et de vigoureuses constitutions, en travaillant à maintenir l'immunité dont nous jouissons présentement, et le jour viendra où les éleveurs étrangers visiteront le Canada en quête d'animaux pour l'amélioration de leurs propres troupeaux.

Le professeur Law, parlant de la courte quarantaine que nous avons jusqu'ici imposée aux bestiaux importés, dit :—

“ Nous voyons actuellement l'anomalie des importateurs d'animaux allemands aux Etats-Unis qui sont soumis à une quarantaine de quatre-vingt-dix jours, tandis que l'importateur canadien peut introduire les mêmes animaux et nous les expédier, sans être soumis à aucune restriction. Ici la différence est toute en faveur de l'importateur canadien, à qui l'on offre virtuellement une prime sur ses importations.

“ Que toutes les importations d'animaux de l'Europe au Canada soient soumises à une quarantaine de trois mois, et que tous ceux qui ont pu venir en contact avec ces animaux soient aussi soumis à une semblable détention, et nous aurons fait ici ce que l'on fait à l'étranger, et nous aurons inauguré une protection raisonnable en faveur de nos troupeaux. Nous n'avons pas actuellement de loi qui puisse accomplir ce projet ; et nonobstant les meilleures intentions, “ le département du Trésor ” ne peut intervenir dans le trafic des animaux canadiens à moins qu'ils aient été importés d'Europe dans l'espace de trois mois. Voilà un sujet de législation, et si le Canada ne prolonge pas sa quarantaine de manière à nous protéger, le Congrès doit prendre l'éveil et prohiber l'importation des animaux canadiens, avant qu'ils aient été soumis à une quarantaine de trois mois. Comme je l'ai déjà fait remarquer pour la source (l'Europe), de même pour le canal (le Canada), les Etats-Unis peuvent plus facilement se passer de nos animaux, que de risquer d'infecter leurs propres troupeaux. *

Depuis que ce qui précède a été écrit, le Congrès a arrêté et prohibé l'importation du bétail canadien, bien qu'aucune maladie contagieuse ne se fût élevée parmi nos animaux dans aucune partie de la Confédération. *L'Express* de Buffalo, au cours de commentaires sur cet embargo, dit :— “ L'exclusion des animaux canadiens fait plus de tort à Buffalo qu'à aucune autre partie des Etats-Unis. Chaque semaine les commerçants et les éleveurs canadiens plaçaient ici à profit de vingt à trente wagons d'animaux. Ces animaux seront maintenant engraisés en Canada, et seront envoyés à Montréal pour être expédiés en Europe.” Ici, encore, nous croyons que l'avantage reste en faveur du cultivateur canadien, qui, en outre qu'il fera de l'argent avec ses animaux, pourra aussi engraisser sa terre, et contribuera aux succès des chemins de fer et des lignes de bateaux à vapeur de son propre pays.

Toutefois, maintenant que l'on a fait disparaître le seul motif de plainte, et que le bétail européen est assujéti à une quarantaine de quatre-vingt-dix jours, l'embargo sera sans doute levé.

Pour me servir du mot du professeur Law, je dirai que, comme pour la racine,

* La peste pulmonaire sur les bêtes à corne, page 71.

l'Europe, de même aussi pour la branche, les Etats-Unis, " le Canada peut plus facilement se passer de ses animaux que de risquer d'infecter ses propres troupeaux," et jusqu'à ce que les Etats-Unis aient complètement extirpé le fléau qui ravage leurs troupeaux, nos ports devront leur rester fermés,—car avec une frontière aussi étendue que la nôtre, les frais d'une quarantaine seraient énormes, et ne suffiraient pas à empêcher l'introduction de ces fléaux parmi nos troupeaux si pleins de santé.

—

Investigations faites en vertu de l'Acte concernant les maladies contagieuses sur les animaux, 1878.

—

Conformément à vos instructions, j'ai fait les investigations suivantes sur les maladies dont on a signalé l'apparition, et que l'on suppose être contagieuses.

Tuberculose.

Le 31 mars, en réponse à une lettre d'Alfred P. Ball, écr., Stanstead, qui m'informait de l'existence parmi ses animaux d'une maladie qu'il prenait, vu la toux qui l'accompagnait, pour être la maladie qui alors attirait beaucoup l'attention publique : la pleuro-pneumonie ; et il me pria d'aller examiner son troupeau.

M. Ball me communiqua l'histoire suivante de la maladie :—Trois ans auparavant il avait acheté une vache à courtes cornes, d'un nommé Albert Knight, son voisin ; à cette époque la vache était maigre et il ne pouvait réussir à l'engraisser ; il y a un an elle commença à tousser, sa respiration devint courte et rapide ; les symptômes s'aggravèrent graduellement ; elle languit pendant six mois et mourut.

La vache qui se trouvait dans le compartiment voisin, une vache à courtes cornes qu'il possédait depuis dix ans, tomba malade de la même manière et mourut six mois après ; elle continua de manger jusqu'à la fin, et donna du lait aussi longtemps qu'on désira la traire. Pendant sa maladie, elle mit bas un veau mâle.

En outre de cela, deux taures qui se trouvaient séparées l'une de l'autre par un espace de cinquante pieds, bien que dans la même étable, tombaient pareillement malades ; de même aussi une vache importée de Jersey, qu'il avait achetée à Boston, devint pareillement affectée, bien que toutes trois missent bas pendant leur maladie. Après avoir espéré quelque temps de les voir se rétablir, il fut obligé à la fin de les tuer ainsi que leurs veaux.

Après m'avoir fourni les renseignements ci-dessus, M. Ball me conduisit à une étable fort confortable où je vis huit animaux, dont trois étaient malades ; les autres étaient en bon état de santé.

J'examinai d'abord une taure à courtes cornes, âgée de trois ans, élevée par M. McKnight, et chez laquelle je découvris les symptômes suivants :

Température, 103° ; pouls, 64 ; respiration, 30, courte et basse, mais non accompagnée d'un grognement ou murmure sourd. Elle avait une toux brève et rauque, mais accompagnée de gémissements. En lui auscultant la poitrine, nous entendions un son assez retentissant, excepté aux endroits où le murmure respiratoire était aussi tranquille.

A ses côtés était une vieille vache Ayshire âgée de 10 ans, achetée de M. Wm. Rodden, Plantagenet. Elle avait mis bas chaque année pendant huit ans qu'elle avait été en la possession de M. Ball. Elle mangeait et ruminait bien, mais était dans un grand état de faiblesse ; elle manifestait les symptômes suivants : température, 103° ; pouls, 60 ; respiration, 28 ; murmure respiratoire superficiel, mais distinct ; en l'auscultant on n'observait aucune lourdeur ; elle avait une toux brève, entrecoupée et fatigante ; elle donna assez de lait jusqu'à ce que l'on cessât de la traire ; le mufle était moite, mais le fonctionnement des intestins régulier. L'état de maigreur et le poids et la grosseur de la poitrine la faisait descendre entre les deux jambes de devant d'une manière caractéristique de la pneumonie chronique.

La troisième était une taure rouge Ayshire, âgée de deux ans, élevée sur la ferme et provenant d'animaux supposés être sains. M. Ball ne pouvait pas dire si elle avait été nourrie ou non du lait de vaches malades. Symptômes: Température, 103°; pouls, 76; respiration, 45; murmure respiratoire lent en certains endroits, distinct en d'autres, pas de résonnance de frottement ni de râles muqueux; toux sèche et pénible.

Dans ce cas, la maladie étant à son début, les symptômes étaient plus aigus que dans les autres.

Afin de ne laisser aucun doute sur la vraie nature du cas, je fis tuer une vieille vache Ayshire afin de procéder à un examen *post mortem*. Elle fut assommée et saignée.

La carcasse était grosse pour la race, mais dans un état de maigreur excessive. Ayant enlevé les côtés de la poitrine, nous pûmes examiner le contenu de la cavité. La plèvre était saine, unie et luisante; il n'y avait ni effusions ni adhésions dans la cavité. Nous trouvâmes les deux poumons, après les avoir coupés en deux, parsemés d'un grand nombre de tubercules, dont plusieurs étaient gros et pustuleux, contenant des fluides, tandis que d'autres étaient caséeux. Ils étaient à toutes les phases, et de toutes les grandeurs. Une grosse masse tuberculaire mesurait cinq pouces sur trois. Les deux poumons étaient affectés à peu près également. La résonnance ou la percussion et le murmure respiratoire lors de l'auscultation avant la mort, s'expliquaient par le fait que la surface des poumons était libre de tubercules, que l'on ne voyait qu'au milieu de chaque poumon.

Avec les symptômes ci-dessus et les expériences *post mortem*, il ne m'a pas été difficile de constater que cette maladie était la *tuberculose*.

Jusqu'à tout récemment l'on ne considérait pas la tuberculose comme étant assez grave pour être incluse dans la classe des maladies contagieuses qu'il est nécessaire de supprimer au moyen de la législation, mais les expériences de Schnepfel, Villemin, Chauveau, Klebs, Gerlach, Perroneity, Revolta, Gunther, Bollenger et d'autres expérimentateurs du continent, ont prouvé à l'évidence que la consommation est essentiellement la même maladie chez l'homme et l'animal, et les résultats étonnants des expériences faites par ces messieurs et autres montrent que:—1. La (*) tuberculose des animaux est très pestilentielle; 2. Les tubercules qui couvrent la membrane séreuse, aussi bien que ceux que l'on trouve dans les autres organes, sont aussi pestilentiels, et produisent les mêmes tubercules que la matière tuberculeuse des poumons. L'identité de la phtisie pulmonaire chez les animaux et la tuberculose générale ne peut être mise en doute; 3. L'infection peut se produire après l'inoculation aussi bien qu'après l'injection de la matière tuberculeuse; la chair des animaux affectés de la tuberculose possède, dans de certaines circonstances, le pouvoir d'infecter, bien qu'à un degré moindre que la matière tuberculeuse. Gerlach a fait des expériences sur toutes espèces d'animaux, particulièrement avec du lait bouilli ou non bouilli, et il affirme que les propriétés contagieuses de ce fluide ne peuvent plus être niées. Bollenger a obtenu les résultats suivants en faisant boire du lait d'une vache affectée de la tuberculose à trois porcs, trois veaux, un mouton, deux chèvres, deux chats et quatorze lapins. Chez les trois porcs, la tuberculose miliaire et des lésions analogues à la scrofule; chez les deux chats, un résultat négatif; chez deux lapins, résultat positif; résultat négatif chez quatorze lapins nourris au lait bouilli." Klebs s'est assuré, à la suite de nombreuses expériences, que le lait des vaches affectées de la tuberculose, produit toujours cette maladie.

De même que dans un sujet humain, la tuberculose peut être transmise par l'inoculation, et il est plus probable qu'elle se transmettra par l'emploi de la lymphé de la vaccine prise d'une vache souffrant de la tuberculose; ainsi l'on doit prendre le plus grand soin dans le choix des animaux pour la propagation de la vaccine; l'on ne devrait employer que de jeunes taures saines.

(*) Service et police sanitaires. Fleming.

En vue donc de ces faits, il me semble que, soit par le moyen d'une législation ou autrement, l'on devrait induire nos cultivateurs à se débarrasser des animaux atteints de la tuberculose. A cause de son caractère héréditaire, son principe contagieux, sa transmissibilité par le moyen du lait, de la chair, des exhalaisons, l'existence de la consommation dans un troupeau est dangereuse, improfitable et nuisible, car pas un éleveur intelligent qui connaîtrait les faits ci-dessus, ne consentirait à acheter, pour des fins d'élevage, des mâles et des femelles issus d'une famille affectée de la tuberculose. Ces faits démontrent aussi sans conteste la nécessité d'une inspection sanitaire des abattoirs et des laiteries publiques. On devrait prohiber la vente du lait et de la viande provenant des animaux affectés de la tuberculose, mais comme l'on ne peut s'assurer de ce cas que par le moyen d'un examen des animaux vivants ou de leurs organes après leur mort, les commissions de salubrité n'ont pas d'autres moyens de supprimer ce trafic qu'une inspection périodique des laiteries et l'établissement d'abattoirs.

A ce sujet, je prends la liberté de reproduire en entier l'article suivant du "Journal Vétérinaire," publié par M. George Fleming, sur la transmissibilité de la tuberculose bovine.

"C'est un fait maintenant établi, et sur la reconnaissance duquel nous avons insisté durant plusieurs années, que la tuberculose bovine est une maladie contagieuse, et qui peut se transmettre non seulement à des animaux de même espèce, mais aussi à des animaux d'autres espèces, et ce par différents moyens; et depuis que nous avons d'abord attiré l'attention sur ce fait, quelques-uns des meilleurs pathologistes de l'Europe ont rendu un témoignage de plus, relativement à la rapidité de la transmission, non seulement par voie d'inoculation ou d'injection, mais aussi, ce semble, par la co-habitation des animaux malades et ceux qui sont en santé."

Au commencement de cette année, Colin, d'Alfort, a publié une série d'observations sur la communicabilité de la maladie; plusieurs autorités allemandes et italiennes ont aussi publié leurs expériences; et, dernièrement, nous avons entendu le célèbre professeur Orth, de Gottingen, nous expliquer les résultats de ses recherches et de ses expériences dans un des derniers numéros de la "*Virchow's Archiv.*"

Tous ces témoignages ne font que confirmer ce que nous avons déjà dit, mais cette confirmation n'est pas sans valeur. Les expériences de Orth démontrent encore une fois que la transmission de la tuberculose bovine est possible entre différentes espèces d'animaux, et il signale de plus l'analogie complète,—ou plutôt peut-être l'identité qui existe entre cette maladie et la tuberculose qui s'attaque aux autres animaux et aux hommes, et il le démontre d'une manière pathologique, comme lui-même, Wagner, Schueppel et d'autres l'ont déjà fait par rapport à son histologie.

Dans ses expériences faites dans le but de déterminer la possibilité de la transmission de la maladie, Orth employa de la matière tuberculeuse prise d'une vache, et les animaux qu'il inocula furent des lapins, à cause de leur grande prédisposition à contracter la tuberculose. Il leur introduisit dans la bouche aussi profondément que possible, au moyen de forceps, des morceaux de matière de la grosseur d'un petit pois, que la plupart des petits animaux avalèrent promptement. Il fit usage pour cela de tubercules crus, nouvellement développés, aussi bien que ceux qui subissaient un métamorphose caséuse. Il fit aussi usage de tubercules humains, dérivés d'une pneumonie caséuse, et qui furent administrés partie crus, et partie bouillis pendant dix à quinze minutes.

Quinze animaux absorbèrent ainsi de la matière extraite d'animaux malades, et neuf d'entre eux contractèrent la maladie; tandis que ceux auxquels on administra de la matière caséuse extraite de poumons humains demeurèrent en apparence sains et saufs. Des neuf animaux qui prirent la contagion, quatre moururent, et les cinq autres, étant devenus excessivement maigres, furent tués.

En examinant les cadavres l'on constata que presque tous les organes étaient couverts de tubercules; chez tous, les poumons étaient affectés, mais les membranes séreuse et muqueuse, les glandes lymphatiques, le foie, la rate, les rognons et l'omentum l'étaient à des degrés différents. A l'aide du microscope, l'on découvrit que les nodules, qui marquent toujours le point de départ de la maladie, n'avaient plus de

vaisseaux, et étaient principalement composés de grandes cellules épithéliales quelquefois aussi d'immenses cellules avec divers noyaux, le plus fréquemment contenues dans un réticule, qu'il était facile de distinguer. A la périphérie de ces nodules se trouvaient de petites cellules lymphoïdes, tandis qu'au centre était le produit de la métamorphose dégénérée des cellules, ainsi que dans la dégénération du tubercule caséux chez l'homme. L'on attache une grande importance à la présence des cellules géantes, vu que Friedlander se basait sur le fait de leur absence, pour prouver que l'affection produite par l'inoculation n'était que la pyohémie, tandis que d'un autre côté Semmer et Metzger affirmaient que ce n'était tout simplement que l'embolisme métastatique.

Orth déduit de ses expériences et de ses recherches les conclusions suivantes :—

1°. La maladie connue sous le nom de Prolsucht (nom vulgaire allemand de la tuberculose) est identique à la tuberculose de l'homme, vu que l'affection produite chez les lapins a plus de ressemblance avec le désordre qui s'opère chez l'homme qu'avec celui qui s'opère sur les vaches, desquels on a extrait la matière contagieuse, lorsque les membranes séreuses n'étaient pas affectées d'une manière aussi marquée que chez la vache, l'incubation calcaire n'existant presque jamais, et étant remplacée par la dégénération caséuse.

2°. La tuberculose de la vache peut se transmettre à des animaux d'autres espèces, même par la voie des organes digestifs. Colin et un ou deux autres ont attribué la contagion à l'inspiration de la matière tuberculeuse dans les poumons, mais la précaution prise dans ces expériences, aussi bien que la présence des tubercules pulmonaires gris et disséminés le long des ulcérations et des centres caséux, repoussent cette théorie.

3°. Le virus de la tuberculose pénètre par les membranes muqueuses intactes, résiste à l'action des fluides digestifs, et constitue un poison très dangereux. L'on ne peut découvrir de parasite d'aucune sorte dans la matière tuberculeuse.

La possibilité de la transmission de cette affection aux animaux étant prouvée, Orth insiste sur la possibilité de sa transmission à l'homme. Il admet cependant que la transmission par le moyen de la chair n'est encore qu'une hypothèse, et que de nouvelles expériences sont nécessaires pour la solution de cette grave et importante question.

Anthrax.

Le 26 août, ayant été informé par le rév. Robert Hamilton, de Grenville, qu'un certain nombre d'animaux était morts dans les environs de Grenville, je visitai ce district, et constatai que plusieurs veaux et génisses avaient succombé à l'anthrax.

Je visitai, en compagnie de M. Hamilton, cinq fermes différentes situées dans la même zone où les animaux en question avaient succombé, et je trouvai que les descriptions qui m'en furent faites s'accordaient toutes avec celle de M. F. X. Brisebois, que l'on peut prendre comme exemple. Ce monsieur perdit deux animaux ; ils furent malades, l'un pendant quatre à cinq heures et l'autre pendant douze heures, dans les deux cas le siège de la maladie était dans les quartiers de derrière ; les quartiers étaient enflés et crépitants comme si le dessous de la peau avait été rempli d'air. Après la mort, en écorchant l'animal, nous trouvâmes la chair noire et sanglante, le sang étant noir et offrant l'aspect du goudron. Lorsque nous arrivâmes sur la ferme de Geo. Beauchamp, l'on venait quelques heures auparavant d'enfouir un veau de quatre mois, qui était mort en manifestant les mêmes symptômes. Je fis déterrer l'animal et procédai à un examen *post mortem*, et je découvris toutes les lésions dans un degré bien marqué du quartier noir (anthrax carbonculaire.) Autant que j'ai pu m'en assurer, dix ou douze animaux environ avaient succombé dans le district à cette maladie, dans l'espace de quelques semaines.

Je reçus plusieurs autres informations touchant l'éruption de cette fatale maladie, dans le cours de l'été, mais dans tous les cas, les descriptions que l'on m'a faites étaient si clairement celles de l'anthrax, soit sous la forme communément connue sous le nom de quartier noir ou sous la forme de fièvres spléniques, que je n'ai pas cru

nécessaire de visiter les lieux. Je reçus un renseignement de M. Bergevin, de Beauharnois, un autre de M. Rayburn, de Ste-Anne; et le 2 janvier, un autre de M. R. A. Preston, de Newboro, Ontario. Durant l'été, aussi, cette maladie sévit considérablement sur la ferme Price, chemin de Lachine, ce dont j'ai parlé dans mon rapport de l'an dernier, quoique M. Price, sur ma recommandation, eût obtenu un approvisionnement d'eau fraîche.

Il ne peut exister que peu de doute sur le fait que d'année en année cette maladie devient plus sérieuse au Canada.

En repassant mon travail sur cette maladie, qui a été inclu dans notre rapport de l'an dernier l'on verra qu'elle est très fatale, qu'elle est ordinairement incurable, qu'elle occasionne non seulement de grandes pertes, mais qu'elle fait naître une impression d'insécurité parmi les agriculteurs, dépréciant la valeur de leurs terres, et dans bien des cas enlevant aux pâturages toute leur valeur. En outre de tout cela, nous avons le fait pénible que l'inoculation du poison détruit plusieurs vies humaines précieuses. Deux cas de cette espèce sont arrivés l'été dernier; l'un dans les faubourgs de Montréal, et l'autre à Beauharnois.

D'après Fleming, dans la Grande-Bretagne, où l'on n'a prêté que peu d'attention à cette maladie, bien qu'elle y ait sévit et qu'elle y sévisse encore sérieusement parfois, nous ne pouvons nous faire une idée des pertes sérieuses qu'elle occasionne. Quelquefois en Écosse, suivant feu le professeur Dick, dix-neuf animaux sur vingt qui furent attaqués, succombèrent. Dans les montagnes, (Colonsay), d'après la même autorité "la jambe noire," fit périr de vingt à vingt-cinq pour cent des bêtes à cornes. L'on suppose que cinquante pour cent de tous les jeunes moutons qui ont été décimés en Écosse, ont succombé à une espèce de choléra.

Dans certaines régions où elle sévit ordinairement, comme dans la Beauce, France, la perte annuelle qu'elle occasionne varie quelquefois de un vingtième à un dixième du troupeau de moutons tout entier. D'après les statistiques officielles françaises, l'arrondissement de Chartres a perdu en moyenne, de 1862 à 1872, 22,250 moutons chaque année, et de ce nombre l'on estime que 17,800 ont succombé à l'apoplexie splénique ("sang de rate.") Dans la Beauce, l'on a calculé que les pestes occasionnées par cette maladie s'élèvent chaque année à 178,000 moutons, qui, évalués comme Raynal l'a fait, à la somme de trente francs par tête, ce qui est une estimation très basse, représenterait pas moins que la somme de 4,340,000 francs, pour la Beauce seulement.*

Si un animal meurt et n'est pas bien enfoui ou s'il est enterré dans un endroit où l'on puise ou pourrait puiser plus tard de l'eau, cet endroit devient presque toujours ensuite une source de contagion, car les spores et les germes de la maladie semblent indestructibles et conservent leur action même après cinquante ans d'enfouissement. Comme le Canada n'a encore été infecté de la sorte qu'en peu d'endroits, le moment est venu maintenant de prendre les précautions nécessaires pour empêcher le mal de prendre les proportions d'un fléau: c'est pourquoi j'insisterai de nouveau sur la recommandation qui termine mon rapport de l'année dernière, savoir:

Les cadaves des animaux morts de cette maladie doivent être immédiatement transportés (non pas traînés sur le sol et à travers les champs) à l'endroit le plus proche et le plus convenable, loin des pâturages, dans un lieu sec, ou au moins dans un lieu qui ne renferme pas de source d'eau potable. Si c'était possible on devrait les brûler, ce qui peut se faire facilement en Canada, en plaçant ces cadavres au milieu d'un amas de broussailles que l'on brûle en nettoyant la terre, si ces amas ne sont pas placés dans un champ qui doit servir aux pâturages; on doit cependant prendre soin d'enfouir mêmes les cendres, car telle est la vitalité des spores que même le feu ne les détruit pas toujours. La destruction par le feu et l'enfouissement de tous les fluides ou excréments, du sang, du poil, de la corne, de la peau, etc., n'est pas de moindre importance.

Je recommanderais en outre que tous les propriétaires fussent contraints de

* Science et police sanitaire.

brûler les cadaves de tous les animaux mourant de l'Anthrax ; l'insignifiance des dépenses et de l'inconvénient que ce procédé pourrait entraîner ne serait rien en comparaison de ce qu'il sauverait au pays.

Je considère que c'est là un sujet très-important par rapport aux règlements de quarantaine en ce pays ; c'est maintenant le temps d'adopter des mesures préventives avant que le fléau s'établisse en permanence parmi nos troupeaux.

Relativement aux maladies dont il est question dans ce rapport et dans d'autres, je prendrai la liberté de suggérer qu'une somme d'argent, disons de un ou deux mille dollars, soit affectée annuellement comme dans les autres pays à des expériences telles que celles dont j'ai parlé à diverses reprises ; et je suis heureux de dire que nous avons l'avantage exceptionnel d'avoir dans notre pays un homme éminemment compétent à diriger d'une manière satisfaisante de semblables expériences ; je veux parler du professeur Wm. Osler, physiologiste et anatomiste pathologique à l'Université McGill et au Collège Vétérinaire de Montréal.

Cette branche est aussi essentielle aux intérêts du commerce des animaux en ce pays, que l'est la chimie analytique pour le commerce en général, et pour le commerce des substances alimentaires en particulier. On ne peut bien se rendre compte de maladies particulières à chaque pays que par le moyen d'une investigation scientifique dans le pays même ; des praticiens, obligés de surveiller leurs affaires ne peuvent se livrer à cette étude d'une manière satisfaisante, par conséquent nous sommes forcés d'aller puiser nos connaissances dans les ouvrages de l'étranger, où nous trouvons souvent des renseignements erronés et incomplets. On ferait là un placement utile, car, plus tard, il aurait pour effet d'ajouter une grande force au système de quarantaine.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

D. McEACHRAN,
Inspecteur.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

No. 29.

RAPPORT SUR LES ARRANGEMENTS POUR L'EXPÉDITION DU
BÉTAIL A HALIFAX.

D. McEACHRAN, inspecteur.

HALIFAX, 31 décembre 1879.

MONSIEUR,—Conformément à vos instructions, j'ai visité Halifax le 27 de décembre dans le but d'arrêter un système d'examen du bétail destiné à l'exportation, et de faire des arrangements pour la quarantaine du bétail importé.

J'ai le plaisir de vous informer que j'ai visité les abris de la Rivière-du-Loup et que je les ai trouvés extrêmement bien disposés pour l'abreuvement et la nourriture du bétail en transit.

A Moncton, l'organisation est à peu près parfaite. Un grand hangar à wagons chauffé par la vapeur, parfaitement éclairé et ayant un toit élevé, a été transformé en abri pour le bétail; il a été muni de compartiments pour les moutons, de crèches et d'auges. L'embarquement et le débarquement s'y font aisément, vu que les trains passent le long du bâtiment. Des pompes fournissent l'eau en quantité abondante à l'intérieur.

A Halifax, on a construit deux abris très confortables et parfaitement adaptés à l'entretien du bétail; l'un est situé sur le port, de sorte que l'embarquement s'y fait directement sur le paquebot; l'autre est à proximité et compte plusieurs petites cours avec des portes de communication. Il y aura accommodement pour environ 450 têtes de bétail en tout. M. George Taylor, contrôleur général du fret sur l'Intercolonial, suggère que le bétail soit retenu à Moncton où les dispositions du local sont excellentes et le fourrage à bon marché (le foin vaut environ sept piastres le tonneau) jusqu'à l'arrivée du paquebot; on l'expédierait ensuite à Halifax (dix heures de marche environ) à temps pour le nourrir, l'abreuver et lui donner le repos nécessaire avant de l'embarquer.

Je suis heureux de pouvoir faire une mention favorable des facilités offertes par le chemin de fer Intercolonial, du bon marché du fourrage qui est fourni au prix coûtant, et de l'intérêt particulier que prennent à ce commerce M. Pottinger et les messieurs qui s'occupent avec lui de l'administration du chemin.

Les exportateurs trouveront leur avantage à tenir compte des recommandations des officiers de chemin de fer relativement au transport du bétail et au temps où il serait à propos de l'expédier des endroits où on lui laisse prendre du repos.

J'ai l'honneur de faire rapport que le 29 décembre j'ai fait l'inspection à Halifax de 212 bestiaux et de 500 moutons destinés à être exportés à Liverpool par le paquebot "Dominion."

Ces animaux se trouvaient malheureusement en route sur le chemin de fer pendant les derniers temps froids que nous avons eus (25° au-dessous de zéro en quelques endroits); cependant ils sont arrivés en excellent état, ce qui est une preuve de la possibilité de l'exportation du bétail par Halifax en hiver.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. McEACHRAN.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No. 30.

RAPPORT ANNUEL DE D'AGENT D'IMMIGRATION A SAINT-JEAN, N.-B.

JOHN LIVINGSTON, agent en charge.

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,

SAINT-JEAN, N.-B., 31 décembre 1879.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que les immigrants arrivés à ce port pendant l'année 1879, dans le but de s'établir sur les terres du gouvernement, viennent presque tous du Danemark. Cent vingt d'entre eux se sont dirigés sur l'établissement du Nouveau-Danemark, comté de Victoria, où un grand nombre de leurs compatriotes les avaient précédés, et ont pris des terres en vertu de l'Acte provincial concernant la concession gratuite des terres dans la réserve danoise.

La plupart des Danois sont venus par les paquebots de la ligne Allan, *vid* Halifax, et quelques-uns *vid* Québec. Beaucoup d'entre eux ont amené leurs familles, mais ceux qui sont arrivés à la fin de la saison sont des jeunes gens. Outre ces derniers, un certain nombre de gens non mariés sont venus d'Angleterre et d'Ecosse, la plupart des environs de Glasgow, tous forcés d'émigrer au Canada par la crise financière. Un certain nombre sont mineurs, quelques-uns tisserands, les autres paraissent être aptes à toute espèce de travaux. Les mineurs trouvèrent de l'emploi dans la Nouvelle-Ecosse; les autres prirent de l'ouvrage là où ils purent en trouver; le plus grand nombre cependant, partirent pour les provinces de l'ouest où ils prétendaient avoir des parents et des amis. Sept jeunes élèves des écoles commerciales d'Angleterre ont pu être placés dans la province pendant l'année.

Pendant l'année 1879, l'attention publique a été de temps à autre attirée sur le fait qu'un grand nombre de familles laissaient Saint-Jean pour les Etats-Unis. Cet "Exode" comme on l'appelait alors, était attribué à diverses causes. Sur informations obtenues de l'agent de la Compagnie Internationale de Paquebots en cette ville,—c'est par cette ligne que la plupart des émigrants partaient,—j'ai constaté que dans son opinion fondée sur le témoignage des personnes interrogées sur les lieux mêmes, au moins soixante-dix sur cent de ces émigrés sont des artisans ou ouvriers, venus des Etats-Unis à Saint-Jean après le grand incendie de 1877, en quête de travail, et qui furent employés aux travaux de reconstruction de la ville. Ils sont restés à Saint-Jean aussi longtemps que ce genre d'ouvrage a duré, puis sont retournés dans leur pays.

S'il est impossible d'établir exactement le nombre des personnes qui sont revenues dans la province pendant l'année, je suis en position de prouver que ce nombre a été très grand. Presque chaque semaine, depuis des mois, mon attention a été attirée sur le retour dans cette province de nombre de jeunes gens, comptant pour la plupart parmi ceux que l'on supposait avoir émigré d'une façon définitive.

Il est vrai que la reprise du commerce et des industries aux Etats-Unis a procuré de l'ouvrage à un certain nombre de ceux qui allaient en chercher, mais il est également évident qu'un grand nombre sont revenus, trompés dans leur attente, tandis que d'autres restés sans emploi attendant l'occasion de revenir. Les gens qui laissent le pays partent d'ordinaire en nombre, par famille, c'est ce qui attire l'attention publique; mais règle générale, ils reviennent seul à seul ou à deux ou trois, rentrent sans bruit à leurs anciens domiciles, reprennent leurs occupations, sans faire de démonstrations et considérablement appauvris.

Le percepteur de la douane à la jonction McAdam estime que le nombre des personnes qui sont revenues des Etats-Unis par cet endroit est d'environ cent; c'était pour la plupart des jeunes gens et d'anciens résidents du Nouveau-Brunswick.

L'agent de la compagnie Internationale de paquebots, à Saint-Jean, porte à 500 le nombre des colons, venus avec des bagages, du même endroit, par la ligne qu'il représente.

Les livres de la douane de Saint-Jean accusent 132 entrées de mobiliers de colons, représentant un total de 528 personnes, venant toutes des États-Unis, et ayant pris, pour la plupart, leur passage sur les bateaux de la compagnie Internationale.

Le percepteur des douanes, à St-Etienne, mentionne un total de 42 colons entrés avec leurs effets.

En tout :

Venus d'Europe par paquebots :

Danois.....	120
Anglais.....	50

Venus des États-Unis :

Viâ Jonction de McAdam	100.	Valeur du bagage	\$1,000
“ Saint-Etienne.....	42	“ “	1,800
“ Saint-Jean.....	528	“ “	11,176
Total des immigrés dans la province.....	840		
Valeur du bagage des immigrés américains.....			\$13,976

Il s'est produit pendant l'année un mouvement important parmi notre population pour la colonisation des terres publiques de la province. Ce mouvement a reçu l'encouragement de la presse, des sociétés et des citoyens de Saint-Jean, dans le but d'engager les gens sans emploi à chercher des établissements sur les terres données gratuitement par le gouvernement provincial. La plupart de ces colons ont reçu des secours en argent, provisions, vêtements etc., etc., dans le but de les aider à s'établir à Johnville, Chapmanville, Beaufort et en d'autres endroits du comté de Carleton ; à l'établissement de Tilley et à d'autres endroits sur la rivière Tobique, comté de Victoria ; à Clarendon, comté de Charlotte, et sur différents autres points de la province. On calcule que dans le seul comté de Carleton, près de cinq cents personnes de Saint-Jean et des environs se sont établies pendant le cours de l'année ; la vallée de la rivière Tobique, comté de Victoria, a été également recherchée par les nouveaux colons. Néanmoins, ce mouvement ne s'est pas limité à Saint-Jean puisque le rapport du bureau des terres de la couronne, à Frédéricion, accuse une grande augmentation d'établissements sur les terres offertes gratuitement, pendant l'année, et un progrès satisfaisant parmi les colons nouvellement établis dans les divers endroits de la province.

Pendant que les choses en sont ainsi relativement aux terres du Nouveau-Brunswick, il arrive, d'un autre côté, que l'on reçoit à ce bureau un nombre de plus en plus grand de demandes d'informations sur le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest. Il n'y a pas encore de système organisé d'émigration en cette province, mais je ne doute pas que plusieurs de nos jeunes gens ne soient disposés à se diriger de ce côté, et l'année 1880 verra sans doute une émigration considérable vers cette partie de la Confédération : En général, les habitants du Nouveau-Brunswick qui ont visité le Nord-Ouest ou qui y habitent parlent favorablement de ce pays, et la facilité relative qu'il y a de s'acquérir des terres de prairie et de les cultiver ne peut manquer de frapper l'imagination de nos jeunes gens en particulier. Je suggérerais que l'on fasse connaître de bonne heure les prix de passage pour les émigrants des provinces maritimes, par chemins de fer et bateaux, pendant la saison 1880.

Dans le cours de l'année, les cultivateurs de certains endroits de la province ont réalisé des profits considérables sur les achats de bétail pour l'exportation. Les bouchers de Saint-Jean ont largement acheté, tant au Nouveau-Brunswick qu'à la Nouvelle-Ecosse, pour l'exportation en Angleterre. Les premiers achats de bœufs et de moutons faits au Nouveau-Brunswick pour l'exportation en ce pays, ont été négociés en 1879 et les envois faits *via* Québec. La grande demande a eu l'effet d'encourager les cultivateurs à acheter et à engraisser du bétail cet hiver. Dans le comté de Westmoreland en particulier, où la production du foin est des plus abondantes, une grande quantité de bétail a été hivernée spécialement pour le marché anglais, et ce nouveau genre de commerce tend à prendre des développements considérables. Les demandes

d'agneaux et de moutons pour le marché américain ont été beaucoup plus considérables que d'habitude, l'automne dernier, et dans les comtés qui se trouvent le long de la rivière Saint-Jean et voisins de la frontière américaine, la plus belle partie des troupeaux a été enlevée. Je tiens de bonne source que dans le comté de Carleton seulement les acheteurs américains de l'Etat du Maine ont dépensé pas moins de \$50,000 en achat de moutons et de peaux de moutons. Une immense quantité de bétail provenant des comtés de l'Est et de l'Île du Prince-Edouard, a été expédiée de Saint-Jean aux Etats-Unis, dans le cours de l'année; le chemin de fer de Saint-Jean et du Maine en a transporté à lui seul 12,000 têtes. Presque toute cette exportation de moutons a été dirigée sur Boston.

Il serait peut-être à propos de mentionner ici l'augmentation de la production du blé dans cette province en 1879, vu que la culture de ce grain, rendue fort incertaine pendant longtemps, par les ravages de la mouche et de la rouille, avait fini par être abandonnée en beaucoup d'endroits. En 1879, on a semé du blé sur une plus grande échelle qu'on ne l'avait fait depuis plusieurs années. Cette semence appartenant aux espèces connues sous le nom de Fife, blé de la Mer Noire et de Nation perdue, a été en grande partie importée d'Ontario directement ou provenait de la semence importée en 1878. La moisson a été extrêmement abondante dans toute la province, et elle a donné un produit beaucoup plus considérable que celui qui avait été obtenu dans aucune saison des années précédentes. La moisson, provenant toute de la semence du printemps, a été engrangée en bon état et, en général, on a trouvé le grain ferme, bien nourri et d'excellente qualité sous tous les rapports. Malgré l'absence de données relatives aux détails de la récolte (tel que le rendement par boisseau, par acre, ainsi que le rendement total) on peut dire avec certitude qu'en plusieurs endroits de la province, on a produit suffisamment de farine pour les besoins de la population; résultat obtenu pour la première fois depuis nombre d'années. L'augmentation de la production du blé dans le pays, et l'abondance générale de la moisson de 1879, ont nécessité la construction de plusieurs grands moulins à farine et l'amélioration de ceux qui existaient déjà.

En général, ces moulins ont eu beaucoup plus à faire que les années passées.

D'après les apparences, une quantité plus grande encore sera semée le printemps prochain.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN LIVINGSTON,

Agent d'immigration en charge.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No. 31.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION A LIVERPOOL
(ANGLETERRE.)

M. JOHN DYKE, agent.

15, WATER STREET, LIVERPOOL.

31 décembre 1879.

MONSIEUR,—Conformément aux instructions contenues dans une lettre reçue du ministère, en date du 21 novembre 1879, j'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel des opérations de cette agence durant l'année dernière, et sur les divers sujets ayant trait aux intérêts canadiens, qui sont venus à ma connaissance.

Un état détaillé des émigrants partis de ce port durant l'année et à destination des différents pays du monde est comme d'ordinaire annexé à ce rapport.

Pays d'origine des émigrants, état comparatif pour 1878 et 1879.

	1878.	1879.	Augmentation.
Angleterre	36,947	61,870	24,921
Ecosse	661	1,170	509
Irlande.....	7,976	13,005	5,029
Pays étrangers.....	22,671	38,234	15,603
Pays non mentionnés.....	2,953	3,636	683
	71,160	117,915	46,755

16,280 émigrants ont été transportés par la compagnie des paquebots transatlantiques de la ligne Allan, 1,796 par la ligne Dominion et 550 par la ligne Beaver. Des émigrants à destination du Canada, 3,458 étaient des passagers de cabine et 15,148 d'entrepont. Je constate que plusieurs capitalistes sont partis de la Grande-Bretagne pour aller établir des manufactures en Canada, un nombre considérable d'agriculteurs pratiques ont également visité le Canada, et ce à leurs dépens, afin de se convaincre par eux-même des avantages qu'il peut offrir à l'émigration. Plusieurs sont revenus satisfaits de leur visite, et ils se préparent à émigrer avec leurs amis dans les différentes localités qui conviennent le mieux à leurs besoins respectifs. J'ai visité, avec mon commis, tous les vapeurs transatlantiques, et nous avons pu rendre aux émigrants tous les services spécifiés dans mes rapports précédents.

Comme je le remarquais dans mon rapport de l'an dernier, "La position de ceux parmi lesquels on doit recruter les émigrants pour nous les plus utiles ne s'est certainement pas améliorée durant l'année." Je peux ajouter de plus que durant l'année 1879 la position de ces classes, loin de s'améliorer est devenue de plus en plus critique; car ils sont non seulement exposés à la concurrence très sérieuse causée par les immenses importations de céréales des colonies et de l'étranger, mais la récolte de l'année dernière a été exceptionnellement mauvaise et j'oserais dire même sans précédent depuis plusieurs années. Comme preuve de cet avancé, je constate que la moyenne de la récolte du blé dans ce pays est de 28 à 28½ boisseaux par acre, tandis que la récolte de l'an dernier n'a été que de 15½ boisseaux; ainsi la production au lieu d'être de 12,003,000 *quarters* de blé n'est que de 5,590,009, laissant une quantité de 16,160,000 *quarters* de blé à importer de l'étranger. Pour résumer en un mot l'état de l'agriculture, dans les Iles britanniques durant l'année, je citerai une autorité éminente, l'échevin J. J. Mechi:—"D'après le témoignage de personnes compétentes en agriculture, la récolte a été une des plus mauvaises depuis 1876, et pour ma

“ part, je puis dire avec assurance que durant la période de 35 ans que j'ai cultivé je n'ai pas encore traversé d'année aussi désastreuse et aussi pauvre en produits agricoles que l'année 1879.”

Le fermier anglais n'a pas été le seul à s'apercevoir du mauvais état de l'agriculture. Plusieurs propriétaires qui sont en état de réduire le prix des fermages l'ont fait soit en argent, soit au moyen d'engrais achetés et appliqués sur les terres. Mais d'autres grands propriétaires, qui ont à éteindre des hypothèques et à faire face à d'autres obligations sur lesquelles ils n'ont aucun contrôle, sont, dans l'impossibilité de réduire suffisamment les prix des fermages, et, si toutefois ils se risquent à le faire, ils se trouvent eux-mêmes, comme le remarquait l'autre jour un grand propriétaire, dans la position de l'intendant d'une grande propriété, avec cette différence qu'ils en ont toute la responsabilité sans en recevoir le salaire. Les terres en culture dans ce pays ne rapportent presque jamais plus de 3 pour cent. En conséquence, il est évident que les propriétaires dont les seuls revenus consistent en fermages ne peuvent accorder une réduction suffisante à l'effet de diminuer l'état de gêne qui oppresse actuellement leurs tenanciers.

L'expérience de ces dernières années a découragé un grand nombre de fermiers qui ont abandonné leurs fermes et vivent à même les faibles épargnes sauvées de la crise, ils attendent de meilleurs jours, sinon un champ d'action plus vaste où leurs efforts obtiendront plus de succès. Comme ces hommes jettent les yeux sur les endroits les plus convenables à leur établissement sur un sol étranger, il serait opportun pour le Canada d'attirer l'attention de ces cultivateurs sur les avantages qu'offrent notre territoire et engager le plus grand nombre possible à venir s'y établir.

Il y a dans certaines parties de la Grande-Bretagne des districts entiers qui ont été remis à leurs propriétaires; il en résulte que plus il y a de fermes à louer moins il y a de compétition, et plus le propriétaire se trouve dans l'impossibilité de venir en aide aux fermiers qui persistent à rester sur leurs terres.

Il arrive cependant que ceux à qui leurs moyens permettent de se maintenir durant la présente crise peuvent compter sur des temps meilleurs dans le cas où il surviendrait plusieurs années consécutives de bonne récolte. On doit s'attendre, cependant s'il survenait une diminution dans le revenu des produits agricoles, que cette réduction sera bientôt augmentée par les produits étrangers; tout ce que le fermier anglais peut espérer à l'avenir, c'est l'augmentation dans les produits de sa terre, et il ne doit pas compter sur la fluctuation dans le prix des céréales; il est très probable que la culture dans ce pays ne sera pas d'ici à plusieurs années, si jamais, aussi rémunérative qu'elle l'a été par le passé.

Comme conséquence de ces fluctuations, qui toutes tendent à la baisse, il n'y a pas de classe dans la société anglaise qui ait subi autant de changements pendant les dix dernières années que le fermier et l'ouvrier agricole. On remarque que l'éducation de ces deux dernières classes s'améliore sensiblement, non-seulement par la fréquentation ordinaire des écoles, mais encore par les observations pratiques auxquelles elles se livrent. En premier lieu, lorsque je suis venu en rapport avec eux en ma qualité d'agent du gouvernement canadien, et même pendant plusieurs années plus tard, je les ai trouvés littéralement imbus de préjugés. Tout ce qui existait comme tout ce qui provenait en dehors des îles de la Grande-Bretagne n'avait aucune valeur à leurs yeux; il m'était tout à fait impossible de leur faire comprendre l'avantage qui pourrait résulter pour eux d'émigrer à l'étranger, cette seule idée, cette seule suggestion leur semblait être le comble de la hardiesse et de l'extravagance. L'horreur que leur inspirait l'idée de laisser leur pays laissait peu d'espoir de pouvoir jamais réussir à les convaincre. Cependant, je suis parvenu à force d'arguments à faire disparaître peu à peu cet entêtement et ces préjugés.

Un seul jour passé sur les quais, à Liverpool, à examiner le déchargement d'un de nos steamers transatlantiques est plus propre à éclairer les paysans anglais que vingt années employées à la lecture des journaux, et vaut mieux que tous les arguments d'un agent d'immigration, en autant que les classes moyennes et inférieures s'en tiennent au sol natal ou à la ville où ils ont l'habitude d'écouler leurs produits.

Dans le cas de l'agriculteur, l'éducation a fait des merveilles, et la presse à un sou a surtout contribué à ce résultat. Les journaux leur ont ouvert de nouvelles sphères; et plutôt que de s'attacher à la glèbe et travailler à des gages minimes à peine suffisantes au soutien de leur existence, un grand nombre sont allés dans les grandes villes et dans les centres manufacturiers,—sur les chemins de fer ou autres grandes entreprises, ou bien ont traversé les mers—pour augmenter le nombre des concurrents agriculteurs anglais. La conséquence en a été que, bien que le taux des gages ait augmenté dans certains districts agricoles, l'élite des ouvriers agricoles a émigré, et ceux-là ont été laissés derrière eux dont le travail nous serait inappréciable, et qui sont devenus plus promptement incapables et par conséquent indigents. En même temps que le coût actuel du travail a augmenté, le fermier reçoit beaucoup moins en retour de son argent, et même est obligé de supporter sous forme de taxes des pauvres, des fardeaux beaucoup plus onéreux.

Plusieurs des principales autorités de ce pays ont prétendu que, avec le retour de la prospérité en Amérique, les frais de transport à travers l'Atlantique augmenteraient à un tel point que le producteur américain se trouverait dans une position à ne pouvoir faire la concurrence avec les fermiers anglais. Je crois cet argument absolument sans fondement et contraire aux faits et aux tendances actuelles. Avec l'introduction des machines combinées, les navires en acier et autres améliorations mécaniques et scientifiques, auxquelles il nous semble ne pouvoir pas assigner de limites, il est déjà possible de manœuvrer un navire de cinq mille tonneaux, à peu sinon à moins de frais que l'on manœuvrait il y a dix ans un navire de deux mille tonneaux. La conséquence est qu'au lieu d'une augmentation du prix du fret, le transport des grains en grenier ou autres articles d'exportation ne fera que diminuer de plus en plus.

Durant les onze dernières années, pendant lesquelles j'ai suivi de près et j'ai pris un profond intérêt au mouvement de l'immigration, j'ai été forcé de reconnaître que les immigrants qui s'établissent au Canada depuis quelques années entretiennent une correspondance active avec leurs amis de ce côté-ci de l'océan; et si leurs rapports sont favorables, leurs amis seront induits à aller les rejoindre; mais après les premières quatre ou cinq années, comme les nouveaux liens deviennent plus forts, les anciens s'affaiblissent à cause des décès, des changements de résidence ou d'autres circonstances. J'attribue dans une mesure assez considérable la diminution qui s'est opérée dans l'immigration dans le cours des six ou sept dernières années, à cet affaiblissement graduel des liens entre les anciens colons de l'autre côté de l'océan et leur ancienne patrie, et comme je crois que nous sommes maintenant à la veille d'une immigration, qui, comprenant la classe des petits capitalistes, sera sans précédents, je représente respectueusement la grande importance qu'il y a d'offrir des avantages spéciaux pour l'établissement d'une nouvelle colonie détachée dans différentes parties de la Confédération. Chacune de ces colonies serait pendant plusieurs années à venir, un point d'attraction et d'intérêt pour la mère-patrie. Au point de vue de l'immigration ici, j'attacherais plus de valeur à une semblable colonie comprenant une demi-douzaine ou une douzaine de fermiers, venus de l'un de nos districts ou de nos comtés, qu'à quatre ou cinq fois ce nombre de fermiers qui s'en iraient rejoindre des amis déjà établis, ou qui se répandraient dans le pays sans discernement. Il ne s'est jamais présenté d'occasion comme celle qui se présentera à la prochaine saison, et je désire vivement que le Canada emploie tous les moyens légitimes pour obtenir sa part de cette classe choisie. Partout où l'on établira le plus libéralement ces nouveaux centres d'attraction, le principal courant d'immigration s'y dirigera pendant des années à venir.

Un grand nombre de personnes qui se dirigeaient vers le Canada sont passées à ce bureau durant l'année dernière et ont été avisées de consulter l'agent de votre ministère dans les districts où il se proposaient de s'établir. J'ai donné à la plupart de ces immigrants des lettres d'introduction auprès de mes co-agents ou de mes amis qui ont déjà demeuré dans ces différents districts. Une grande partie se proposait de s'établir au Manitoba, et règle générale, ils possédaient tous un capital suffisant. Dès les premiers jours de l'été je dirigeai plusieurs immigrants vers le Manitoba et le

Nord-Ouest, mais je regrette de constater que plusieurs d'entre eux ont été arrêtés en route par des émissaires du Dakota, ou d'agences de terres, et par des représentations plus ou moins fausses,—pour employer une expression polie,—ils ont été détournés de leur destination. Dans le but de faire échec à cette conduite, du moins jusqu'à un certain point, j'ai conseillé à tous les immigrants qui sont partis par la suite pour le Manitoba et le Nord-Ouest de se procurer des traites pour retirer leur argent à Winnipeg ; de cette façon, ils se trouvaient bien obligés à tout événement de visiter la capitale de cette province ; mais dans certains cas malgré cette précaution, les agents les ont suivis jusqu'à Winnipeg et les ont induits à quitter la province. En vue de l'émigration considérable qui se dirigera à la prochaine saison, de ce pays vers les territoires du Nord-Ouest, permettez-moi de suggérer humblement que l'on divise régulièrement les immigrants en groupes à Québec et à Toronto, et qu'on leur fasse traverser les Etats-Unis sous la direction d'un agent responsable, qui les surveillera et les protégera contre les desseins de ces requins de terre et autres, dont les efforts, sachant ce qu'ils n'hésitent pas de dire et faire ici, seront loin assurément d'être scrupuleux dans leur propre pays.

La valeur d'une émigration de cultivateurs anglais dans les provinces déjà depuis longtemps colonisées ne doit pas s'apprécier par les capitaux seulement qu'elle emporte avec elle ; mais nous devons aussi prendre en considération leur expérience et leur habileté dans l'élevage des bestiaux, en vue des marchés anglais, et dans les systèmes plus perfectionnés d'agriculture qui devront devenir d'année en année plus nécessaires si les anciennes provinces doivent faire avec succès la concurrence aux nouvelles, et fertiliser merveilleusement les terres du Nord-Ouest. J'ai envoyé un nombre considérable de petits capitalistes dans le cours de la dernière saison. Ils sont très satisfaits, ils conseillent à leurs amis de les suivre, la plupart se sont établis dans la péninsule occidentale d'Ontario, et, bien qu'il ne cultive qu'une étendue de terre assez restreinte, ils le font plus par plaisir que dans le but d'en retirer des moyens de subsistance. Ils vivent sur l'intérêt de leur capital, pour lequel il devient tous les ans en ce pays plus difficile de trouver des placements plus avantageux. Ils s'occupent aussi de trouver pour leur famille des positions respectables dans la société, ce qui leur est plus facile là-bas que dans ce vieux pays où les castes dominent.

Durant l'année dernière, j'ai reçu un grand nombre de demandes de personnes demeurant non-seulement en Angleterre, mais aussi sur le continent et dans l'Inde ; ces personnes désireraient établir leurs fils sur les terres du Canada, mais ils désirent si c'était possible qu'ils recevraient une éducation préliminaire dans les collèges agricoles du Canada.

Je regrette de dire que nos ressources n'ont pas été suffisantes ; et j'ai dû en envoyer quelques-uns chez des fermiers. Bien qu'il soit très satisfaisant de savoir que ceux que j'ai ainsi envoyés sont tombés entre bonnes mains et sont satisfaits de leur sort, ce procédé néanmoins n'est pas sans danger, à moins que le gouvernement y apporte quelqu'amélioration. Il ne m'est guère possible de connaître la position et l'état de chaque fermier au Canada, et il n'est pas impossible de commettre des erreurs qui seraient sérieuses dans leurs conséquences. Un certain nombre de jeunes gentilshommes, y compris des fils de marchands anglais résidant en Portugal, étudient actuellement au collège d'agriculture de Cirencester avant de se rendre au Manitoba, où ils se proposent d'acheter des terres et de s'y établir. Je regrette de ne pas avoir en ma possession les adresses d'un plus grand nombre de fermiers d'expérience et de position qui consentiraient à recevoir des élèves ; car j'ai actuellement sur mes cahiers les noms de près de cinquante gentilshommes, qui désireraient placer leurs fils comme je viens de le dire, pourvu qu'ils auraient toutes les garanties possibles qu'ils seront placés entre bonnes mains, avec l'avantage d'étudier complètement les principes de l'agriculture en Canada.

Dans le mois d'août dernier, j'ai reçu une communication de votre ministère, datée du premier de ce mois, me transmettant certaines instructions concernant la convocation d'assemblées de fermiers et l'envoi de délégués choisis par ces assemblées dans le but d'étudier et de faire rapport sur les ressources qu'offre le Canada aux cultivateurs qui désireraient s'y établir. Comme la saison était très avancée, et comme le ministère

désirait la présence de quelques délégués aux grandes expositions agricoles qui eurent lieu en septembre au Canada, je rédigeai immédiatement une communication contenant la substance des propositions du ministère et que j'ai transmise au *London Times* et à tous les principaux journaux de la métropole et des provinces. Tous ces journaux sans exception publièrent cette communication, et plusieurs y ajoutèrent des commentaires approbatifs. Comme résultat je fus accablé de demandes de la part des fermiers de toutes les parties du Royaume-Uni. Je me rendis alors à Londres dans le but d'expliquer plus complètement les propositions du ministère aux principaux journaux agricoles, qui exercent une grande influence auprès des cultivateurs, et dont j'avais à craindre surtout l'hostilité; je l'ai trouvé cependant entièrement au fait de la gravité de la crise qui traverse l'agriculture dans ce pays, et tout disposé à traiter le Canada avec justice. Ils discutèrent librement la question, et approuvèrent fortement le projet adopté par le ministère. Par exemple le *Bell's Messenger*, dans un article élaboré et favorable sur la question, dit: "c'est là certainement une offre très importante et nous ne doutons pas qu'un grand nombre de cultivateurs s'en prévaudront sans retard. Le Canada semble certainement être un pays propre à recevoir le surplus actuel des cultivateurs industriels et entreprenants de l'Angleterre."

L'Agricultural Gazette dit:

"Nous déclarons que si les cultivateurs n'abandonnent pas eux-mêmes leurs fermes, ils feraient bien de faire émigrer quelques-uns de leurs fils." Le *Farmer* émet le même avis et conseille aux gens de déménager au lieu de rester à encombrer les localités actuelles. Il leur promet de grands avantages. Le journal *The Colonies and India* dit que "si ces offres ne sont pas acceptées, cela prouvera que les cultivateurs ont moins de jugement ou moins de griefs, qu'on ne croit." Le *Liverpool Journal of Commerce* s'exprime en ces termes: "S'il se trouve, parmi nos fermiers, quelques gens qui songent à émigrer, il est à désirer qu'ils aillent dans nos colonies. Ils seront certains d'être traités d'une manière libérale et généreuse par les gouvernements coloniaux, et d'échapper aux trucs et aux fausses représentations des spéculateurs de terrains, et aussi des agents de chemin de fer américains et autres, dont l'Europe est inondée. L'honorable M. Pope, dont la capacité administrative est bien connue dans la Confédération, a droit à nos félicitations pour l'esprit libéral et prévoyant qu'il a montré dans l'adoption de sa politique d'immigration. Nous ne doutons pas que, dans l'état où se trouve présentement la classe agricole en Angleterre, elle saura apprécier les avantages qui lui sont offerts et en profiter."

Pour mieux éclairer encore la position, je préparai une circulaire exposant vos propositions, et contenant des extraits d'articles de journaux et autres citations. Je récapitulai les principaux avantages offerts aux cultivateurs en particulier, accompagnant la tout de citations empruntées aux opinions publiquement exprimées par des voyageurs d'expérience et de distinction, et qui pouvaient servir de réponses aux attaques insultantes dont le Canada est constamment l'objet dans certains quartiers. J'ai eu l'honneur dans le temps de transmettre quelques copies de cette circulaire au département. J'en ai envoyé aussi à tous les journaux du Royaume-Uni et à plusieurs journaux étrangers, dont quelques-uns ont reproduit. J'en ai fourni également aux secrétaires des différentes sociétés d'agriculture, des clubs agricoles, etc. Je les ai répandus aussi par d'autres voies qu'il est inutile d'indiquer en détail. Il ne serait pas prudent d'exposer les moyens employés par nos agents dans des rapports qui tombent nécessairement sous les yeux de nos entreprenants compétiteurs, et dont ceux-ci ne manqueraient pas de tirer parti aussitôt.

Dans les nombreux rapports que j'ai eus avec les différentes classes de la population, particulièrement dans les districts du Sud, du Centre et de l'Est, j'ai pu me mettre au fait de la situation, et voir fonctionner sur place le système agraire féodal, qui rend les relations des propriétaires et des fermiers si compliquées. A la suite de cette étude, je me suis convaincu qu'une propagande trop active parmi la classe agricole pouvait nuire aux intérêts financiers et même politiques de la Confédération. J'ai donc opéré avec prudence, et en prenant des précautions que je n'aurais pas été obligé de prendre à une époque moins troublée.

J'ai reçu une foule de lettres et communications. J'en ai fait un choix, et je me suis mis en correspondance avec plusieurs agriculteurs écossais, irlandais et anglais. J'ai obtenu des résultats qui vous sont probablement connus déjà ainsi qu'à tout le public canadien, et dont je n'ai pas besoin de parler ici. Je suis heureux de voir que les délégués, qui sont maintenant de retour, se déclarent très satisfaits de leur voyage et se louent de la manière dont on les a traités. Les rapports qu'ils font sont extrêmement favorables, enthousiastes même. Venant d'hommes éminemment pratiques, d'hommes d'affaires experts, habiles, d'un jugement sûr, ces témoignages me font penser que le département a peut-être poussé la délicatesse un peu loin en mettant tant de soins dans ses démarches, par crainte d'exagérer les avantages que le Canada offre aux émigrants, et qu'il est peut-être resté en deçà de la vérité, par un excès de scrupules et de peur de donner des illusions aux émigrants. Il donne à ses agents les instructions les plus précises à cet égard, en les menaçant de démission même s'ils ont le malheur de représenter les faits aux émigrants sous des couleurs exagérées. Je crois pouvoir dire que les agents des propriétaires américains et des compagnies foncières des Etats-Unis ne reçoivent pas d'instructions de ce genre; on leur donne carte blanche sous ce rapport, et je doute même que leur gouvernement soit plus scrupuleux avec ses propres agents. Les résultats de leur système sont visibles, et le Dr. Kingsbury et ses satellites, les agents du chemin de fer texien et des compagnies foncières, se sont rendus notoires. Un bon nombre de gens tout à fait respectables, petits fermiers et autres, qui s'étaient laissés séduire par leurs fausses représentations, se sont aperçu trop tard qu'on les avait trompés. Je tiens à ce qu'il soit compris que ces tactiques condamnables ne sont pas employées par le Canada. La presse canadienne, qui signale et commente toujours favorablement les succès des agents américains, devrait tenir compte de ces faits et se rappeler que les agents canadiens, guidés par leurs principes de franchise et loyauté, ne peuvent faire la concurrence aux agents américains à armes égales.

Bien que les délégués aient fait un bien immense, et que les perspectives de l'émigration soient excellentes, grâce au concours de la presse, que j'ai obtenu, je dois cependant faire remarquer que les agriculteurs anglais sont des gens de mœurs sédentaires, qu'ils ne sont pas, comme les cultivateurs canadiens, de grands liseurs de journaux. Il faut se donner beaucoup de peine si l'on veut faire quelque impression sur eux. Un grand nombre cultivent les fermes que leurs familles ont cultivé avant eux pendant plusieurs générations, et il faut un effort violent pour les en détacher. Cependant la mauvaise fortune les poursuit en ce moment, et ils prêtent l'oreille plus facilement aux agents d'émigration. Je me permettrai de proposer l'adoption d'un système régulier d'annonces. C'est une nécessité aussi urgente pour le Canada de faire connaître ses ressources aux émigrants, que pour les compagnies de transport ou autres d'annoncer dans les journaux.

C'est avec une grande satisfaction que j'ai appris que les commissaires nommés par le parlement impérial pour étudier la crise agricole, avaient, à l'instigation du département, porté leur attention sur le Canada, et spécialement sur Manitoba et le Nord-Ouest. Nos entreprenants amis les Américains avaient projeté naturellement d'accaparer tout leur temps, et, sans la prompte intervention des autorités canadiennes, je ne doute pas que les commissaires auraient été entièrement détournés du Canada. Les agents du Minnesota, de l'Iowa, du Nebraska, du Kansas, du Texas et des différentes compagnies de chemins de fer dans ces Etats, déploient plus d'activité présentement qu'il n'en ont jamais montrée depuis la mort de M. Dixon, votre ancien agent à Londres, qui savait si bien dénoncer leurs procédés dans ses rapports. Ils sont encore moins scrupuleux que par le passé, s'il est possible, dans leurs calomnies contre le Canada, et pour exagérer les avantages de leur propre pays. Ils continuent ainsi d'attirer de malheureux émigrants, qui ne peuvent s'apercevoir de la fraude que lorsqu'ils sont sur les lieux, où ils n'ont plus qu'à se résigner à leur sort, à moins qu'ils ne se mettent à mendier. Ils dépensent des sommes énormes en pamphlets, annonces, propagande, et emploient tant de moyens qu'ils ne peuvent manquer de réussir assez fréquemment. Il est à espérer que MM. Clare, Sewell, Read et Pell savent quelle valeur il faut donner au verbiage de ces messieurs, et qu'ils se sont gardés de les croire

sur parole. Cela est d'autant plus à désirer, que leurs rapports auront plus de retentissement dans le pays.

La présence des ministres canadiens qui sont venus en Angleterre l'été dernier a été très utile au Canada. Je ne doute pas que ces visites aient contribué à détruire dans l'esprit de plusieurs de nos hommes d'Etat nombre d'impressions fausses au sujet du Canada, et réciproquement chez les ministres canadiens eux-mêmes. Le Canada étant en relations commerciales et politiques constantes avec la Grande-Bretagne, il est à souhaiter que les hommes d'Etat des deux pays soient aussi en rapport d'amitié, et je suis heureux de voir qu'ils commencent à le comprendre.

Vous savez que le *Times* de Londres a envoyé récemment un de ses correspondants dans les états du Nord-Ouest. Ce correspondant (M. Finlay Dunn) a écrit une lettre datée de Winnipeg. Il m'a été impossible, cependant, de découvrir qu'il ait jamais mis les pieds en Canada. Il n'a pu être sincère en parlant du Nord-Ouest avec tant de mépris. Mais il faisait en même temps certaines remarques au sujet des inondations, qui étaient absolument superflues, et qui eurent l'effet désiré d'attirer l'attention d'un grand nombre d'immigrants, sur le Minnesota, à propos duquel Etat et de ses terres le correspondant publia plusieurs articles élaborés et d'un caractère généralement élogieux. Sans doute la valeur de ces lettres ne se trouvera pas le moins diminuée quand je dirai que monsieur Finley Dun, bureau des terres, Place Portland, Londres, s'annonce comme étant l'un de ceux de qui l'on peut se procurer de plus amples renseignements relativement à quelques cinq mille acres de terre, offerts en vente dans le sud du Minnesota et le nord de l'Iowa; ce qui, il n'est guère nécessaire de le dire, était commenté en termes brillants dans les dites annonces.

Un autre nouveau concurrent, bien que je doive le reconnaître un peu plus scrupuleux, est monsieur W. B. Close, fils du doyen de Carlisle, lequel de concert avec son frère, a tout récemment travaillé avec activité à encourager l'immigration vers les terres du chemin de fer dans le Nord-Ouest de l'Iowa. Il a ouvert un bureau dans la rue King, Manchester; des pamphlets élaborés ont circulé en grand nombre par toute la Grande-Bretagne; l'on a publié quantité d'annonces; et de fait l'on n'épargne aucun effort pour attirer l'attention sur ces régions. Je n'ai pas besoin cependant de faire allusion à ce que font ici nos concurrents des Etats-Unis. Les tentatives qu'ils font au Canada même suffisent pour faire comprendre ce qu'ils doivent faire ici pour jeter nos loyaux citoyens dans les bras de l'oncle Sam.

Le vingt-cinq janvier dernier, il devint de mon devoir d'informer le ministère que l'on avait découvert des cas de pleuro-pneumonie suspects parmi le bétail américain débarqué à ce port. J'espérais que ce renseignement vous parviendrait avant que le Conseil Privé n'eût pris ici aucune action décisive touchant cette matière; mais malheureusement je dus trois jours plus tard, informer par le câble, votre ministère, que l'on avait découvert des cas définis de la maladie parmi les animaux expédiés abord du steamer *Ontario*, et qu'il avait été ordonné de tuer immédiatement sur le quai tous les animaux que l'on avait ainsi débarqués. En conséquence de cette découverte et d'autres encore, les Etats-Unis furent immédiatement notés comme étant un pays infecté, suivant les dispositions de l'acte concernant les maladies contagieuses des animaux. La prompte action de votre ministère, à laquelle je n'ai pas besoin de référer plus au long qu'en disant quelle créa ici l'impression la plus favorable comme le prouve les commentaires des principaux journaux, a indubitablement empêché le Canada d'être ainsi noté comme les Etats-Unis, et ses bestiaux affectés du terrible danger de la contagion. Le fait que les Etats-Unis furent ainsi notés rendit obligatoire l'abatage de tous les animaux, pendant qu'ils étaient en quarantaine, et dans l'espace de dix jours après leur débarquement. Le bureau des quais et du havre de la Mersey, après un court délai, fit ériger d'immenses enclos et abattoirs sur les quais de Liverpool et de Birkenhead; l'on réserva des enclos séparés pour l'accommodation temporaire des animaux canadiens qui, comme de raison, pouvaient encore être introduits dans l'intérieur du pays.

Comme vous savez, cette affaire m'imposa une quantité énorme de correspondance et d'autres travaux; ayant été forcé afin de tenir le ministère bien renseigné sur tout

ce qui se passait et de me tenir quelquefois constamment sur les quais, sur les marchés, dans les enclos etc. L'importance immense de cette branche de notre commerce d'exportation, et la nécessité absolue de fournir des renseignements au ministère, m'a obligé d'envoyer un nombre considérable de dépêches par le câble et de faire aussi d'autres dépenses.

Pendant tout le temps écoulé depuis que les Etats ont été notés, les officiers du Conseil privé ont surveillé attentivement toutes les consignations de bêtes à cornes, de moutons et de cochons venant du Canada. Cette surveillance de leur part m'a naturellement mis dans la même obligation, comme les faits suivants le démontrent. Le 29 septembre dernier, j'ai télégraphié à sir John Rose, bart., qui a toujours été prêt à m'aviser et m'aider lorsqu'il s'agit des intérêts du Canada et plus particulièrement sous le rapport de notre commerce de bestiaux, lui demandant ce que j'avais à faire à propos d'un chargement de bêtes à cornes, moutons et cochons venant de Québec à bord du steamer *Québec*, et débarqué dans le port et retenu ici de la part des officiers du Conseil privé sous prétexte que plusieurs des cochons souffraient d'une maladie des pieds et de la bouche. Conformément à ces instructions, je télégraphiai au département et j'attendis le résultat final de l'enquête du Conseil privé. Je suis heureux de dire qu'à l'enquête que j'ai demandée immédiatement et à laquelle j'ai assisté, il a été constaté qu'il n'existait aucun cas de maladie.

Je dois ici remarquer que les officiers du Conseil privé, le professeur Duguid, de Londres, et M. Moore, l'inspecteur de ce port, se sont montrés très courtois à mon égard dans toutes les occasions, et quoique nous n'ayons pas toujours été d'accord en ce qui concerne les maladies, nous sommes en très bons termes.

J'ai remarqué avec plaisir le développement du commerce de bestiaux venant du Canada, car ce mouvement a déjà pris des proportions aussi satisfaisantes qu'importantes. Les fils de fermiers canadiens qui accompagnent maintenant presque chaque chargement de bestiaux ne viennent pas ici dans le seul but de gagner quelque chose ou prendre soin du bétail à bord, mais aussi pour se former une idée juste des besoins du marché anglais. Je suis persuadé que ces jeunes gens, qui sont tous intéressés au progrès de notre pays, ont grandement contribué à faire disparaître les préjugés de ceux avec qui ils sont venus en rapport, tandis que d'un autre côté ils peuvent juger des soins à apporter à la grande culture ainsi qu'aux travaux à faire pour se maintenir sur les vieilles terres, et dont le besoin commence à se faire sentir dans les plus anciennes provinces en Canada. Ces échanges de rapports personnels, d'expériences et d'opinions ne peuvent manquer d'exercer une bonne influence sur les relations entre la mère-patrie et le Canada.

Comme vous le savez, j'ai fait de grands efforts pour diriger et développer le commerce des bestiaux canadiens; j'ai fait tout en mon pouvoir pour tenir le département ainsi que les cultivateurs et exportateurs au courant des exigences des marchés européens. Certaines opinions ont été émises en Canada par des personnes, qui, il n'y a pas à en douter, pensaient avoir raison; mais croyant que les vues de quelques-uns des commerçants anglais les plus distingués qui sont chargés de vendre notre bétail et possèdent en conséquence une expérience pratique auraient plus d'importance que mes propres opinions ainsi que celles des théoristes canadiens, j'ai prié MM. John Swan et fils, les premiers marchands de bestiaux d'Edimbourg et Glasgow, d'exprimer leurs vues sur ce sujet sous forme de rapport, aussi concis que possible. En réponse, j'ai reçu la communication suivante: "À votre demande, nous avons l'honneur de vous soumettre notre opinion sur les améliorations nécessaires qu'il faudrait faire "subir au bétail canadien, si les éleveurs de bestiaux en Canada désirent améliorer "leur position sur les marchés anglais, car le pays peut produire une classe de bêtes "à cornes et de moutons supérieure à celle qu'il exporte actuellement."

"*Bestiaux.*—Les importations du bétail au printemps et celles qui suivirent jusqu'au temps des engrais au vert ont donné d'assez bons lots de jeunes bœufs, ainsi que quelques chargements isolés qui étaient en bonne condition et généralement supérieurs aux bestiaux importés en automne. Ces derniers n'appartiennent à aucune race particulière, et dans l'intérêt de l'éleveur comme de l'expéditeur il est absolument nécessaire d'introduire certains changements dans le système actuel à l'effet d'obtenir

un résultat plus satisfaisant. Si on peut en juger par les vaches qui nous sont envoyées, il est évident qu'on devrait faire un choix plus judicieux des taureaux reproducteurs dans les districts déjà mentionnés et dans lesquels on constate déjà une certaine amélioration dans les races. Les taureaux Hereford à courtes cornes paraissent posséder toutes les qualités nécessaires; tandis que pour les races croisées du Bas-Canada, et autres de même espèce, nous considérons que les taureaux *Tolled Angus* ou *Aberdeen* seraient préférables. Ils amélioreraient beaucoup la race, vu que ces animaux ont les jambes courtes, beaucoup de chair et qu'ils sont aussi très vigoureux.

“Les avantages qui en résulteraient pour le Canada, si l'on se servait de bons taureaux, seraient très considérables. Les éleveurs obtiendraient un prix plus rémunérateur pour leurs bestiaux; les marchands intermédiaires pourraient facilement engraisser cinq bêtes âgées de trois ans de race améliorée sans encourir plus de frais d'entretien que pour quatre autres de race inférieure; ce croisement de race aurait aussi pour effet d'induire nos meilleurs bouchers à acheter, chose qu'ils ne font actuellement que dans quelques cas exceptionnels.

“Le bétail nourri au vert que l'on exporterait sans être tout à fait gras se vendrait néanmoins facilement comme réserves pour nos marchés; même actuellement, il est très recherché par nos fermiers pour engraisser l'hiver; ces bestiaux en général se vendent à des prix satisfaisants, mais s'ils étaient judicieusement croisés, vos cultivateurs en seraient amplement récompensés en obtenant des prix plus élevés ici, et nos fermiers en profiteraient aussi par l'acquisition de bestiaux de qualité supérieure et avantageux comme réserves.

“Des centaines d'animaux du Canada ont été vendus ici et en Angleterre pour y être abattus. Ces animaux auraient pu être mis à l'engrais, et nous sommes convaincus qu'on n'aurait pu rendre aux intérêts agricoles du Canada un plus grand service que celui qui résulterait de l'introduction et de l'usage de taureaux à courtes cornes ou sans cornes, ou de taureaux de Hereford de race améliorée. Ces taureaux pourraient être importés à l'âge d'un an et demi, à des prix variant de £25 à £30 ou £35. Votre pays doit posséder actuellement un nombre suffisant de taureaux appartenant à la première de ces diverses races, pour qu'il ne vous soit pas nécessaire d'importer de nouveaux sujets.

“*Moutons.*—Règle générale, les moutons canadiens sont susceptibles de beaucoup d'amélioration. Ils sont trop améliorés en ce sens qu'ils ont plus de chair grasse que de chair maigre en proportion, et qu'en conséquence ils ne rapportent pas autant, surtout aux détailliers qui sont les meilleurs acheteurs. Les brebis sont en général passables, mais nous croyons que le croisement avec des béliers Shropshire ou Oxford Down aurait pour effet d'améliorer la race ovine du pays. Le système qui consiste à vendre les agneaux châtrés semble être mauvais. La plupart des moutons du Canada sont des brebis et des béliers, et pendant une année comme celle-ci, ces moutons rapportent 2½d. par livre de moins que les moutons châtrés. Il n'y a guère en ce pays une race de moutons qui rapportent plus par livre que les Downs de race croisée.

“*Cochons.*—Sous le rapport de l'amélioration de la race, ces animaux semblent être plus près de la perfection que toute autre race d'animaux canadiens; autant que nous pouvons en juger, il y a peu à faire sous le rapport de l'amélioration de la race porcine.

“*Marchés.*—En thèse générale, l'époque à laquelle les marchés sont le moins fournis et où les prix sont les plus élevés, est à partir du mois de mai jusqu'au commencement de septembre, c'est-à-dire depuis le temps où le marché cesse d'être alimenté par les animaux engraisés en hiver jusqu'à l'apparition des animaux engraisés à l'herbe. L'Irlande et les comtés du centre de l'Angleterre emploient ce dernier mode d'engrais sur une grande échelle, et à partir du mois de septembre jusqu'au commencement de décembre, les éleveurs de cette partie du pays doivent livrer leurs bestiaux sur les marchés. Les animaux canadiens qui ont été engraisés à l'herbe, perdent beaucoup de leur poids durant la traversée. En leur donnant quelque espèce de nourriture artificielle, on les mettrait en meilleure condition et pour l'expédition et pour la vente sur les marchés d'ici. Les mêmes remarques s'appliquent aux marchés aux moutons,

tandis que, ainsi que nous l'avons dit plus haut, les animaux canadiens de race ovine, étant presque tous des brebis, ont à soutenir la concurrence avec les moutons des montagnes et les brebis de boucherie pendant les mois d'automne.

"*Transit.*—Tous les steamers devraient être sujets à une licence pour transporter des animaux et devraient être chargés sous la surveillance d'un officier employé à cette fin. Des mesures sanitaires nécessitées pour prévenir les maladies devraient être prises et l'encombrement devrait être évité. Dans bien des cas les animaux ont été tellement contusionnés, grâce à l'exiguïté de l'espace qu'on leur avait accordé à bord, qu'ils ont souffert pour plus que le prix de leur transport. On ne devrait permettre qu'à des hommes d'expérience, connaissant la manière dont les animaux doivent être traités, de surveiller de telles consignations.

JOHN SWAN et FILS."

M. George Roddick, n^o. 7, Chapel Walks, Liverpool, qui a été l'un des premiers à entreprendre le commerce des bestiaux en Canada, et qui a, en tant que ce port est concerné, joui d'une plus large part du patronage canadien que tout autre marchand ou maison commerciale engagés dans ce genre d'affaires, a eu la bonté, à ma demande, de me fournir aussi la revue commerciale suivante :—

"*Bêtes à cornes.*—Les animaux venant du Canada et qui ont été engraisés à l'étable sont presque tous amenés ici en assez bonne condition. Environ la moitié de ces animaux étaient en bon état, de bonne race et convenables pour le commerce de première classe. En général, ils se sont vendus à des prix raisonnables de fait, aussi cher que les animaux des Îles Britanniques—et je crois qu'ils ont dû rapporter d'assez beaux profits aux expéditeurs. J'ai disposé d'un grand nombre d'animaux canadiens depuis que j'ai commencé ce genre d'affaires en 1875, sur les marchés de Liverpool, de Manchester et de Londres, et je n'éprouve actuellement aucune difficulté à obtenir le plein prix du marché, tel que comparés aux bestiaux anglais. Ceci démontre, comme vous le savez, qu'il s'est opéré un grand changement depuis qu'on a inauguré ce genre de commerce, alors que les bestiaux canadiens étaient en butte aux préjugés et à une opposition aussi générale qu'acharnée.

"Mon expérience me fait croire que les mois pendant lesquels on peut expédier des animaux du Canada avec le plus de profit, sont les mois de février et d'août. Plus tard, ils ont à soutenir une rude concurrence contre les animaux nourris au vert et venant de l'Irlande, de l'Écosse, de l'Allemagne, etc.

"Je dois faire remarquer, cependant, que, même ces animaux de première classe dont j'ai parlé plus haut étaient susceptibles de beaucoup d'amélioration, tant sous le rapport de la nourriture que sous celui de l'élevage, laquelle amélioration, j'en suis convaincu, aurait pour résultat, un avantage manifeste pour le cultivateur canadien. On devrait toujours se rappeler que le fret transatlantique est de tant par tête et non de tant par livre, et que conséquemment plus l'animal est lourd, moins son transport coûte, relativement au prix qu'il doit rapporter; si l'animal est de bonne race et en bonne condition, plus le profit de l'expéditeur est grand.

"Quant aux animaux canadiens, tant les animaux ordinaires que ceux qui ont été nourris au vert, je puis dire que depuis le commencement de ce commerce, depuis août jusqu'à la fin de l'année, de nombreux troupeaux d'animaux de cette classe ont traversé l'Atlantique. Ces animaux, qui étaient cependant d'une qualité tout à fait secondaire, ont été obligés de soutenir tout le poids de la concurrence des animaux nourris au vert venant l'Irlande et du continent. Le résultat a été, dans presque tous les cas, une perte pour les importateurs. Dans quelques cas on a éprouvé beaucoup de difficultés à s'en défaire, vu qu'ils étaient trop maigres pour être abattus, et en trop mauvaise condition pour pouvoir tenter les fermiers à en devenir acquéreurs dans l'espoir d'en tirer profit en les engraisant pour le marché. A moins qu'on ne puisse introduire quelque amélioration radicale dans l'élevage ainsi que dans la nourriture des animaux, je crains que la perspective pour la vente des animaux nourris au vert au Canada arrivant ici à cette époque de l'année, ne soit pas des plus encourageantes.

“ D’après ce que j’ai vu pendant mon séjour au Canada, je suis convaincu que le Canada peut produire des animaux de première qualité tout en les nourrissant au vert. J’ai été confirmé dans cette opinion par le fait que j’ai reçu des Cantons de l’Est, les plus beaux troupeaux d’animaux nourris au vert qu’il m’ait jamais été donné de pouvoir offrir en vente pendant une carrière de trente ans dans ce genre de commerce. Si, en général, les fermiers canadiens n’ont pas suffisamment d’esprit d’entreprise, ou entrevoient quelque difficulté sérieuse dans la production d’une classe satisfaisante d’animaux nourris au vert, je leur conseillerais de faire comme on fait dans diverses parties de l’Europe, c’est-à-dire de surveiller avec soin les marchés anglais, de préparer leurs bestiaux pour les expédier aux époques de l’année où ils auraient à rencontrer le moins de concurrence sur les marchés anglais, et où conséquemment ils pourraient réaliser les meilleurs profits. Avec un peu de soin et d’attention, en donnant un peu de grain aux bestiaux et en les tenant en bon ordre jusqu’à ce que le moment opportun soit arrivé de les expédier, les marchands pourraient s’assurer de bons profits. Ceci nécessiterait un changement dans le mode de nourriture. Il faudrait donner plus d’extension à la culture des racines, mais comme ces racines seraient consommées sur place, on rendrait à la terre sous forme d’engrais ce qu’on lui aurait fait produire, ce qui procurerait au cultivateur un grand nombre d’avantages réels.

“ Sous le rapport de l’élevage, il reste très peu à faire quant à ce qui concerne le croisement avec vos animaux de grande race. Vous avez de nombreux taureaux Durham et Hereford, dont les rejets sont déjà nombreux. Mais pour ce qui concerne les animaux indigènes à l’humeur vicieuse, qui nous viennent en grand nombre, je suis forcé d’exprimer l’opinion qu’il vous sera nécessaire de vous procurer des taureaux qui pourront immédiatement et efficacement faire prévaloir les caractères distinctifs de leur race dans la progéniture des vaches indigènes, de fait extirper la mauvaise semence. D’après ce que j’ai entendu dire et d’après ce que j’ai vu en ce pays, aucun taureau n’est mieux qualifié pour remplir ces fonctions, en tant que la production de la viande est concernée, que le taureau sans cornes d’Aberdeen, lequel peut être acheté à des prix modérés.

“ *Moutons.*— Les moutons canadiens, dont j’ai, ainsi que d’autres, reçu de grands troupeaux, qui augmentent en nombre chaque année, sont en général assez beaux, mais ils ont une tendance à l’excès de graisse. On semble avoir attaché plus d’importance à la production de la laine qu’à celle de la viande, qui est pourtant si essentielle sur nos marchés. Les principales races reçues ici sont les Leicesters, les Shropshires et les Cotswold, de fait toutes les principales races anglaises. Malheureusement, cependant, la plupart de ces moutons étaient des brebis ou des béliers. La pratique qui prévaut au Canada et qui consiste à vendre les jeunes béliers, l’automne, aux acheteurs des États-Unis, au lieu de les garder comme reproducteurs, devrait être abandonnée. La grande raison pour laquelle nos bouchers de première classe refusent d’examiner une bergerie de moutons canadiens est qu’ils n’y trouvent pas de moutons châtrés, et qu’il est essentiel pour eux de ce procurer des moutons de cette catégorie s’ils veulent faire un commerce de boucherie de première classe. Une bergerie également divisée, c’est-à-dire dont la moitié des sujets seraient des moutons châtrés et l’autre moitié des agnelles tondues une fois, rapporterait d’un denier à deux deniers par livre de plus qu’une bergerie contenant des brebis et des agnelles tondues une fois. Comme le type des bêtes à cornes, et que, de fait, il suffit de deux à trois ans pour opérer ce changement, on devrait conseiller aux éleveurs du Canada de se servir des *Downs* d’Oxford et de Shropshire pour croiser la race de leurs moutons à longue laine, ou bien, des Cheviots écossais, que dans mon humble opinion je considère comme très recommandables. On s’en sert beaucoup en Ecosse pour croiser avec les Leicesters, afin de produire une viande à la fois maigre et succulente qui est en grande demande dans la meilleure classe du commerce. La maturité précoce est d’une importance essentielle chez les moutons comme chez les bestiaux, et dans le sud de l’Ecosse les Cheviots et les Leicesters produisent les célèbres *Border crosses* dont les produits donnent souvent, à l’âge d’un an seulement, 80 lbs. ce mouton de choix et 10 lbs. de laine. J’ai

reçu dernièrement un troupeau de moutons de l'Isle du Prince-Edouard, importé par M. George Forsyth, d'Halifax, N.-E. Ces moutons, quoique de petite taille, étaient de qualité passable et ont rapporté de bons prix. La principale raison pour laquelle ils se sont bien vendus, c'est qu'une bonne partie des bêtes qui composaient ce troupeau étaient des moutons châtrés. Ils se sont vendus en proportion de leur poids à des prix beaucoup plus élevés qu'aucun des troupeaux que j'ai importés du Canada cette année.

“Les pores du Canada ont été en général de bonne race et sont arrivés en assez bonne condition. Les Canadiens seront bien aises d'apprendre que les bouchers d'ici préfèrent de beaucoup les cochons du Canada à ceux des Etats-Unis, parce que les porcs canadiens ont ordinairement plus de chair maigre, ce qui est d'une importance essentielle, lorsqu'on veut les employer en lard frais, comme c'est ordinairement le cas ici.

“Au sujet du transport transatlantique des animaux vivants, je crois qu'on n'a pas accordé une attention suffisante aux mesures prises pour assurer le confort et la santé des animaux. Ils ont été dans bien des cas entassés les uns sur les autres, et la ventilation a été souvent défectueuse. De grandes améliorations ont été faites dernièrement, mais cependant, le gouvernement du Canada ferait bien de nommer des officiers responsables, pour voir à ce que des mesures convenables soient prises, surtout sur les navires étrangers ou nolisés, qui bien souvent ne réunissent pas les conditions nécessaires pour le commerce légitime et régulier.

“La perspective de la saison prochaine est considérée généralement comme favorable pour les animaux canadiens de bonne qualité. La production indigène de bétail de première classe a été poussée sur le marché, en conséquence du manque de racines et de fourrage naturel et de l'état de gêne dans lequel se sont trouvés les fermiers. En conséquence la production indigène sera donc moins que jamais égale à la demande pendant la saison prochaine. Cette réduction dans la production indigène devra être remplacée par l'importation étrangère, et, les bêtes à cornes et les moutons canadiens ayant l'avantage spécial de pouvoir être admis vivants sur les marchés de l'intérieur, devront rapporter de très beaux bénéfices aux éleveurs et aux importateurs.

GEORGE RODDICK.”

L'an dernier j'ai mentionné le fait qu'un commerce profitable en fait de vaches laitières pourrait être établi entre ce pays et le Canada. Dans une autre partie de mon présent rapport, je réfère à l'augmentation de la demande du lait. Plusieurs troupeaux peu nombreux de vaches ont été importés du Canada pendant la dernière saison. Quelques-unes, qui paraissaient être d'assez bonne race et qui pouvaient être utilisées par les laitiers d'ici, ont rapporté de très beaux prix. Mais dans d'autres cas, quelques canadiens “entrepreneurs” ont, paraît-il, mis des jeunes veaux vigoureux avec de vieilles vaches et ces dernières une fois séparées de ces veaux n'ont pas tardé à tarir. De telles fraudes ont naturellement eu pour effet de donner une mauvaise réputation à nos vaches laitières, et à moins que les vaches ne puissent être expédiées ici avant que de mettre bas, auquel cas elles sont toujours préférées par nos laitiers, je crains que l'expansion de cette branche de notre commerce d'exportation n'ait été sérieusement endommagée pour quelque temps. Quelques-unes des bonnes vaches ont rapporté de \$100 à \$725 chacune, tandis que des vaches maigres et de qualité inférieure ont été vendues avec beaucoup de difficulté à \$50 ou \$75 chacune.

Au sujet de la concurrence du Texas dans le commerce des bestiaux, je dois confirmer les vues que j'ai exprimées l'année dernière. J'ai visité les abattoirs lorsque quelques troupeaux des bestiaux du Texas sont arrivés ici, mais, nonobstant le fait que leur engrais avait été fini au grain (*corn finished*) dans les Etats du Nord—car, comme je l'ai fait remarquer, lorsqu'ils sont amenés pour être expédiés directement des prairies, ils ne peuvent supporter la réclusion et la nourriture sèche du voyage,—une fois abattus, on s'aperçoit qu'ils sont de très mauvaise qualité et tout à fait impropres aux marchés anglais. Il n'est pas probable que l'expérience qu'on a voulu tenter se répète.

J'annexe, selon la coutume, la statistique des animaux vivants transportés en ce pays par nos lignes canadiennes, statistique dont les matériaux m'ont été fournis grâce à la bienveillance des représentants de ces lignes. Je puis remarquer ici que les moyens de transport pour ce commerce par nos steamers des lignes régulières sont de beaucoup supérieurs à ceux fournis par aucune autre ligne, et qu'en conséquence le tarif au fret y est plus élevé.

ARRIVAGES D'ANIMAUX VIVANTS DU CANADA, 1879.

	Chevaux.	Bêtes à cornes.	Moutons.	Porcs.
<i>Liverpool.</i>				
Ligne Dominion	129	8,614	24,523	397
Ligne Beaver	53	1,763	4,760
Ligne Allan, par steamers à fret marchands.....	52	2,494	14,687
<i>Londres.</i>				
Ligne Temperley.....	547	1,557	261
<i>Glasgow.</i>				
Ligne Allan.....	117	3,775	9,011	109
Ligne Donaldson.....	1	2,585	5,371	948
1879.....	352	19,778	57,909	1,715
1878.....	719	17,881	37,831	1,705
1877.....	298	7,412	6,825	373
1876.....	352	2,767	2,607	1,206

Ces chiffres, naturellement, ne représentant pas tout le commerce canadien, vu qu'un grand nombre de bestiaux ont été expédiés par des steamers "étrangers"; et de plus, avant que les moutons des Etats-Unis eussent été notés, un grand nombre de moutons canadiens ont été envoyés ici par la voie des ports américains. Je tiens de bonne source que le nombre des moutons canadiens qui ont été débarqués dans la Grande-Bretagne l'année dernière a excédé de beaucoup le chiffre de 100,000.

L'an dernier, j'ai cité une série de chiffres puisés dans le rapport du Commerce et de la Navigation de l'Empire, montrant la valeur des principaux articles servant à l'alimentation, autres que les céréales, importés en ce pays en 1878. J'annexe maintenant les chiffres correspondants pour l'année finissant le 31 décembre 1879.

Importations.	1878.	1879.
Bestiaux vivants, moutons et porcs	£7,454,482	£7,070,392
Viande fraîche	1,335,299	1,501,349
Lard	6,695,657	6,869,544
Jambons.....	1,915,939	1,982,081
Volailles et gibier.....	402,951	442,392
Œufs.....	2,511,922	2,297,483
Pommes de terre.....	2,396,997	2,695,849
Conserves de viandes	1,313,541	1,688,321
Beurre.....	9,940,412	10,365,762
Fromage.....	4,939,009	3,822,984
Totals.....	£38,906,109	£38,737,157

On remarquera que toutes ces sommes sont en louis sterling.

Les chiffres ci-dessus accusent une diminution sur le tout de £169,052 C'est là une diminution très faible si l'on considère les privations dont la classe ouvrière et une bonne partie de ceux qui appartiennent aux rangs inférieurs de la classe moyenne ont souffert pendant l'année dernière, et si l'on tient compte du fait que les fermiers d'ici ont été obligés de pousser leurs produits sur le marché. Dans l'item des bêtes à cornes, moutons et porcs vivants, il ya une diminution de £384,090, laquelle diminution est amplement expliquée, par le fait qu'on a rendu compulsoire l'abattage aux ports de débarquement, des animaux des États-Unis, en vertu d'un arrêté du Conseil privé. Elle est cependant plus que contrebalancée par une augmentation de £166,050 dans l'importation de la viande fraîche, et par une augmentation de £374,880 sur les conserves de viandes de diverses espèces. Il y a aussi une augmentation de £241,029 sur l'importation du lard et du jambon. L'importation des œufs a subi une baisse de £214,439, et la seule autre diminution est celle vraiment remarquable de £1,117,025 sur l'importation du fromage. D'un autre côté, il y a augmentation de £299,852 sur les pommes de terre et de £425,350 sur le beurre. Quant à ce qui concerne le fromage, produit qui accuse la fluctuation de beaucoup la plus considérable de tous les items cités plus haut, j'attribue la diminution peut-être en partie à un excès d'importation en 1878, mais aussi à un changement dans la méthode suivie par les agriculteurs tant aux États Unis qu'au Canada, où, au lieu d'abattre les veaux comme on faisait autrefois, on les a élevés pour en faire du bœuf, diminuant ainsi la production du fromage, et ayant pour effet d'augmenter les prix de détail ici et de restreindre ainsi la consommation.

Comme notre production de blé dans le Nord-Ouest promet de devenir dans un avenir peu éloigné un facteur important dans l'approvisionnement de ce pays, il peut être intéressant de déclarer que, tandis que la valeur totale du blé importé ici en 1879 était de £31,529,500, contre £27,397,487 en 1878, la part du Canada sur ces montants s'est élevée de £1,490,070, qu'elle était en 1878, à £2,560,740. La valeur de la farine de blé et de la fleur de farine de blé importées en 1879 a été de £8,505.30., contre £6,790.330 en 1878, et la proportion du Canada sur ces montants a été de £351,554 en 1879, contre £255,647 en 1878.

Je constate de plus que le sucre raffiné et candi a été importé en ce pays l'année dernière au montant de £4,162,275. contre £4,718,922; tandis que le sucre non raffiné, qui contient de la glucose et autres substances mentionnées plus loin dans ce rapport, a atteint le chiffre énorme de £17,906,767 l'année dernière, contre £16,051,278 en 1878.

Parmi les nombreux désavantages qui, l'hiver dernier, ont affecté le commerce des chevaux, l'un des principaux a été la rigueur de l'hiver, qui a empêché les courses, et autant qu'on a pu en juger jusqu'à présent, l'hiver actuel menace d'être plutôt pire que meilleur sous ce rapport. La conséquence a été qu'un grand nombre de commerçants et autres possédant de grandes écuries de chevaux de course ont été obligés d'en dompter quelques-uns pour en faire des chevaux de carrosse, et de les vendre comme tels. Ceci, naturellement, a contribué à diminuer la demande pour les chevaux de grande race, quoique les chevaux pur sang de premier choix trouvent toujours un acquéreur et rapportent un profit raisonnable. Pour le service des omnibus et des tramways, le marché a reçu un approvisionnement plus qu'ordinaire qui a été fourni par la campagne; à cause de la détresse dont souffre la classe agricole, un grand nombre de fermiers de l'Irlande et du Pays de Galles, d'où cette classe de chevaux sont en grande partie choisis, ont été obligés de vendre afin de faire face au paiement de leurs rentes et à d'autres échéances pressantes. La conséquence a été une diminution de 10 à 24 pour cent dans la valeur de ces chevaux. Je puis ajouter que les lourds chevaux de trait dont se servent nos marchands d'ici n'ont jamais été aussi chers, et jamais plus difficiles à trouver. Je suis d'opinion que nos fermiers canadiens feraient bien de tenter l'essai de l'élevage de ces lourds chevaux. Ils pourraient facilement introduire chez les chevaux de trait qu'ils élèveraient le plus beau sang de l'univers, et cela avec des dépenses comparativement légères. Les plus beaux chevaux de trait du monde se trouvent à Liverpool et à Manchester.

Les marchands n'ont aucune prédilection pour les juments, et il arrive fréquemment que ces utiles animaux, soit à cause des charges excessives qu'on leur a fait tirer, soit par des infirmités provenant d'autres causes, (quoique n'étant pas affectés de maladies ni de défauts héréditaires) deviennent impropres au service excessivement dur qu'ils ont à faire ici, et sont cependant aussi bons qu'on peut le désirer pour les travaux légers de la ferme, et, dans le cas des juments, pour l'élevage. Un nombre considérable de grosses et grandes juments de Clydesdale et des Shires, propres à l'élevage, peuvent ainsi chaque année être achetées à des prix modérés, tandis que le fret, qui, il y a quelques années, aurait été une considération formidables, est maintenant comparativement de peu de conséquence. C'est par l'importation sur le continent, des juments aussi bien que des étalons, que les écuries de l'Europe ont été améliorées. A chaque foire en Irlande, et même en Angleterre, on peut voir des commerçants du continent achetant de bonnes juments pour le service de l'armée d'abord, et ensuite pour des fins d'élevage.

L'an dernier, j'ai regretté d'avoir à constater que le gouvernement anglais avait donné en Hongrie des commandes pour plus de 1,000 chevaux de cavalerie, vu que j'avais d'abord espéré que, lorsque la prochaine commande considérable serait donnée, les chevaux canadiens auraient la préférence. Les raisons pour laquelle on a jugé à propos d'acheter ces chevaux en Hongrie sont probablement celles-ci : 1^o les principaux fournisseurs de l'armée, en fait de chevaux, sont des Juifs autrichiens qui demeurent à Londres et qui sont en communications avec toutes les parties de l'empire autrichien. 2^o les chevaux hongrois ont plus de sang que les chevaux canadiens. Pendant de longues années, le gouvernement autrichien a acheté un grand nombre d'étalons anglais de race améliorée, qu'on a mis à la disposition des fermiers et autres éleveurs à des prix nominaux, tout comme au haras français. La conséquence a été, que, pendant les dix dernières années, un commerce considérable d'exportation de chevaux s'est développé dans l'Autriche-Hongrie. En 1876, le nombre des chevaux et poulains exportés de ce pays a été de 37,410, et la valeur moyenne de ces chevaux était de \$120 chacun. Mais il ne faut pas oublier que ce nombre était composé en grande proportion de poulains, qui naturellement n'ont pas rapporté autant que les autres. Maintenant, comme la moyenne du prix réalisé pour les chevaux exportés en grand nombre du Canada aux Etats-Unis ne s'élève qu'à un peu plus de 80 dollars, il est facile de voir que non seulement au point de vue canadien, mais même au point de vue anglais, on devrait s'occuper d'améliorer nos races de chevaux légers. En 1877, en conséquence du décret défendant l'exportation, le nombre de chevaux qui ont été expédiés du territoire de l'Autriche-Hongrie n'a été que de 1,795. Lorsque le mouvement de l'armée autrichienne d'occupation en Bosnie commença, en août 1878, le décret défendant l'exportation fut rescindé, et pendant ce mois et les deux mois suivants, 13,683 chevaux et 1,259 poulains furent exportés dans d'autres pays. On verra de suite que, dans le cas de troubles sérieux sur le continent, l'armée anglaise se trouverait dans l'impossibilité de se fournir de chevaux. Il est donc très heureux que l'Angleterre puisse avoir la ressource d'acheter ses chevaux en Canada, et il est de l'intérêt de la nation d'encourager et d'améliorer cette source de production.

En rapport avec cette question, il est peut-être à propos d'ajouter que, malgré l'exportation considérable de bestiaux qui se fait dans l'empire autrichien, les classes les plus pauvres de Vienne et des autres grands centres sont obligées de manger de la chair de cheval. Durant l'année 1878, on a abattu à Vienne 3,770 chevaux pour servir à l'alimentation. L'année précédente on en avait abattu 4,056. Un journal autrichien dit : la viande de cheval même, est maintenant trop chère pour les masses, et les pauvres sont aujourd'hui forcés de se servir d'une nourriture de qualité encore inférieure à celle-là pour s'empêcher de mourir de faim. Je cite ces faits pour prouver combien est vaste le marché européen pour la vente de la viande à bon marché. S'il est difficile pour les importateurs canadiens d'arriver promptement en Autriche, il y a certainement une assez belle perspective en France. Le *Journal d'Agriculture pratique* déclare qu'en 1845, la consommation de la viande en France, était à peu près égale à la production et s'élevait à huit millions et quelques cents

quintaux métriques. En 1877, la consommation s'était élevée à plus de 13 millions de quintaux métriques, tandis que la production s'élevait à peine à 12 millions, laissant ainsi un déficit d'un peu plus d'un million. Entre 1856 et 1876, une période de vingt ans, le prix du bœuf a augmenté de 50 pour cent, celui du mouton de 55 pour cent, celui du lard de 30 pour cent. L'augmentation des prix continuera sans doute, ce qui offrira un avantage au commerce canadien. Un essai couronné de succès a été tenté pour notre exportation en Belgique. J'ai aussi mis une grande maison belge en communication avec plusieurs de nos exportateurs, et je n'ai pas le moindre doute qu'un commerce très considérable de moutons canadiens sera le résultat de mes démarches. La maison dont j'ai parlé est à elle seule capable d'acheter de 15,000 à 20,000 moutons par année.

En 1874, lorsque j'étais attaché au bureau de Londres, j'ai préparé des annonces qui ont été publiées dans les principaux journaux et qui contenaient le passage suivant: "Il n'est pas déraisonnable de s'attendre à ce que d'ici à quelques années le Canada approvisionnera des articles qu'il produit les marchés anglais, avec autant de facilité que l'a fait l'Irlande, il y a vingt ans." La presse a dans le temps sévèrement critiqué l'opinion que je m'étais permis d'exprimer, et mon chef lui-même n'était pas disposé à aller aussi loin. Mais quels sont les faits actuellement? Aujourd'hui, non-seulement les céréales et les viandes préparées sont importées, mais le bétail vivant, la viande fraîche, les volailles et plus récemment les œufs, le poisson frais et les pommes de terre ont été ajoutés à cette catégorie de nos exportations de produits alimentaires, exportations qui vont en augmentant chaque année. Plusieurs articles de consommation peuvent maintenant être expédiés de l'Ouest du Canada à Liverpool moyennant un prix de fret aussi réduit que pour expédier les mêmes produits de l'Ouest de l'Irlande.

Chaque bœuf élevé en Canada représente un acre de terre arraché au système ruineux de la culture perpétuelle des céréales qui existe encore, et chaque livre de fromage, et chaque minot de grain produit comporte l'emploi d'un travail additionnel, ou en d'autres termes, des établissements pour le surplus de la population de la Grande-Bretagne. Naturellement, plus on produira d'articles vendables, plus cela aura pour effet d'augmenter l'émigration. Avec ces considérations en vue, je ne crois pas avoir besoin de m'excuser si j'ose vous donner quelques aperçus sur les moyens les plus propres à encourager et à étendre notre commerce d'exportation.

Il est généralement admis que les fermiers et les expéditeurs canadiens qui monopolisent encore le commerce de bétail des Etats-Unis et du Canada, sont infiniment mieux renseignés sur les besoins et la demande du marché anglais que leurs confrères des Etats-Unis. J'ai fait tous mes efforts, je n'ai épargné aucune peine, aucun travail ni aucune dépense, pour les tenir bien au courant de tout ce que j'ai pu découvrir qui fût de nature à affecter ce commerce. J'ai toujours cherché à promouvoir en eux cet esprit d'émulation qui les porte à lutter loyalement contre leurs concurrents, et je suis convaincu que les humbles efforts que je n'ai cessé de faire dans ce but devront avoir pour résultat de tourner à l'avantage matériel des fermiers et autres producteurs du Canada. Une partie de ce devoir, considérable tant dans son importance que dans le travail qu'elle nécessite, a été de fournir de temps à autre à la presse canadienne des communications que j'ai jugées utiles et intéressantes. Ceci a eu pour effet d'augmenter la correspondance de ce bureau. Les Canadiens qui ont visité ce pays ont toujours pu bénéficier de l'expérience acquise tant par moi que par leurs pré-écessors à ce bureau, et j'ai toujours été sur la brèche pour découvrir de nouvelles entreprises et acquérir de nouveaux renseignements à leur égard, lorsque j'ai vu la possibilité de les faire introduire avec avantage dans le commerce du Canada. Je me suis fait depuis ma nomination à ce bureau de nombreux amis dans toutes les principales branches du commerce, et j'ai requis leurs services chaque fois que l'occasion s'est présentée pour moi d'utiliser leurs connaissances.

La valeur du fromage et du beurre importé dans le Royaume-Uni pendant l'année 1859 était de £3,119,323, mais cette valeur s'élevait en 1879 à £14,188,746 sterling. Ces chiffres en disent beaucoup à l'agriculteur canadien indépendant. Les fromagers anglais, en face de la vive compétition de l'étranger d'un côté, et de la demande

croissante pour le lait frais dans les grands centres de population, ont beaucoup plus fréquemment qu'autrefois recours au moyen qui consiste à envoyer leur lait au marché au lieu de le convertir en fromage. On estime qu'environ un million de gallons de lait sont consommés chaque jour par la population de la Grande-Bretagne, représentant une valeur annuelle en argent de quelque chose comme quarante à cinquante millions de dollars, et ceci constitue beaucoup plus que le tiers de toute la production estimative. La demande augmentera naturellement tous les ans, non-seulement à cause de l'accroissement de la population, mais encore à cause de l'augmentation de l'usage du lait comme article de diète. Les membres de la faculté médicale substituent actuellement en grande partie l'usage du lait à celui des stimulants alcooliques dans les hôpitaux, et la multiplication rapide des cafés dans toutes les parties du pays aura pour effet d'activer considérablement la demande des produits de la laiterie.

Dans mon dernier rapport, j'ai présenté un tableau démontrant en grande mesure que, malgré la forte émigration de ce pays, les produits alimentaires indigènes diminuaient, et que les importations de l'étranger augmentaient annuellement dans des proportions très considérables, principalement les articles suivants : animaux vivants, grains et farines, viande et provisions. Mais, il est un fait surprenant, c'est que, non-seulement les importations augmentent en tant qu'elles se rapportent aux articles ci-dessus, mais le commerce des fruits et des légumes a pris une extension importante. Un sujet que j'ai mentionné dans mon rapport de 1876, demande à être mentionné de nouveau. Je déclarais alors que le lait condensé pourrait être expédié du Canada avec profit ; mais quoiqu'on ait institué une espèce d'enquête au Canada en ce sujet, je regrette de dire que, vu le manque de capitaux ou d'esprit d'entreprise, on n'a donné aucune impulsion pratique à ce commerce très important et qui s'accroît rapidement. Je tiens de source certaine que, dans quelques parties de la province de Québec, la qualité du lait est égale si non supérieure à celle du meilleur lait de la Suisse et d'ailleurs. La vache qui produit ce lait provient de la vieille race de Bretagne, et elle est nourrie d'herbes dont les propriétés nutritives sont excellentes. La demande dans toutes les parties de l'Europe, pour un bon article de ce genre s'accroît annuellement dans des proportions étonnantes. Non-seulement cet article est devenu d'un usage général dans les ménages, mais les médecins le prescrivent pour les enfants faibles, à cause de sa bonne qualité générale et de sa grande supériorité sur le lait frais ordinaire fourni dans les grands centres. Pour les navires et les longs voyages, et pour l'exportation dans les pays chauds, où il est impossible de conserver le lait de la manière ordinaire, cette préparation, grâce à sa parfaite conservation et à sa facilité de transport est en grande faveur. La France, qui est le pays où le lait condensé a été préparé en premier lieu, dépend aujourd'hui presque entièrement de la Suisse et de certaines parties de l'Allemagne pour l'approvisionnement de cet article. Grâce à une longue discussion qui s'est faite dans les colonnes de l'*Industrie Laitière*, journal français, j'ai appris que, tandis qu'en 1870, la première année où l'on a importé du lait condensé en quantité un peu considérable en France, le total de l'importation n'a été que de 32,627 kilogrammes, en 1878 l'importation de cet article s'est élevée à 3,631,000 kilogrammes, de la valeur estimée de 692,263 francs. Sous le rapport du fret et des autres dépenses d'expédition en ce pays et même jusqu'à Paris, je crois que le Canada aurait l'avantage, tandis que la création de toute industrie de ce genre, non-seulement ouvrirait une nouvelle source de richesse à nos fermiers, mais procurerait de l'emploi à une partie considérable de notre population canadienne-française, qui paraît posséder admirablement les aptitudes nécessaires pour préparer des articles de ce genre, et les mettre en boîtes de fer blanc ou en caisses, de façon à leur donner une belle apparence, ce qui est une partie du métier dont j'ai déjà à plusieurs reprises signalé l'importance.

La compétition dans le commerce du beurre devient chaque année de plus en plus vive, et dans aucune partie de l'univers, dans le court espace d'une année qui vient de s'écouler, on n'a fait autant d'améliorations qu'aux États-Unis. J'ai eu plusieurs entrevues avec les principaux marchands de beurre d'ici, et j'ai constaté que les meilleurs beurres qui nous arrivent de l'autre côté de l'Atlantique viennent des États du centre et de l'ouest, qui offrent des qualités de beurre qui sont maintenant égales aux

meilleurs beurres de Kiel et supérieures à ce qu'il y a de mieux en Irlande. Les meilleurs envois de ce beurre viennent des crémeries, et c'est avec plaisir que je constate le fait qu'on est à introduire de ces établissements en Canada, quoiqu'on n'avance que lentement. Pendant que je me trouvais dans le magasin d'un des principaux marchands d'ici, j'ai vu des tinettes d'un beurre de Kamouraska qui m'a paru très beau, et l'on m'a dit que parfois une partie du plus beau beurre importé sur ce marché vient de cette région. Mais voyez comment la chose a tourné. On ouvrit quelques tinettes pour un chaland qui les acheta. Quelques jours après, je rencontrai le marchand qui m'invita à visiter de nouveau son magasin. Il me montra plusieurs tinettes de ce beurre qui lui avaient été rapportées. Le dessus et le fond des tinettes était du beau beurre frais, mais ce qu'il y avait vers le milieu était vieux et rance et de fait se rompait comme du fromage. De telles pratiques ont sans doute eu pour effet de donner à nos beurres la réputation très peu enviable qu'ils ont ici. Nos exportateurs ne pourraient imaginer une ligne de conduite plus propre à tuer leur commerce. Les "trues commerciaux" sont cependant si enracinés dans le caractère de certaines gens que j'ai peu d'espoir de pouvoir les induire à se corriger.

La méthode adoptée dans les États de l'Ouest, et notamment dans le Wisconsin et le Minnesota pour l'empaquetage des qualités de beurre telles que celle qui est connue ici sous le nom de *ladle butter*, est celle-ci : Le beurre est recueilli chez les fermiers mêmes, peu ou point salé. Chaque échantillon est alors disposé dans des chambres affectées à cette fin. On le choisit et on le classe d'après le goût et la couleur, puis chaque lot ainsi choisi est salé de manière à le rendre convenable pour le marché. De cette manière une qualité uniforme de beurre sous les rapports de la couleur, du goût et de la saveur, est obtenue, et les marques de ces expéditeurs acquièrent bientôt une réputation. On considère comme une chose extraordinaire que nos cultivateurs canadiens ne veulent pas, après tout ce qui a été dit et écrit sur ce sujet, abandonner l'usage du gros sel canadien et d'autres sels. En novembre 1874, j'ai adressé une circulaire aux journaux canadiens sur cette question, mais je regrette de dire qu'à l'exception de quelques-uns de nos manufacturiers de l'ouest du Canada et de ceux établis dans les environs de Brockville et de Morrisburg, on a apporté peu d'attention à ce département important des produits de notre laiterie. Dans les États de l'Ouest, on est si particulier sous ce rapport qu'on ne veut employer que la meilleure qualité de sel nu anglais qu'il est possible de se procurer, et même ce sel est sassé avec soin avant que d'être mis en contact avec le beurre. À part cela, nos concurrents américains ont été lié plus à fond que nous dans quelle forme il faut mettre le beurre pour le marché anglais. Cela peut paraître étrange, mais c'est cependant un fait certain que le beurre mis en tinettes de 50 lbs rapportera un centin par livre de plus que s'il était mis dans un baril plus grand. Ceci est principalement dû au fait que les petits détailliers peuvent ainsi renouveler plus souvent leur approvisionnement, et aussi parce qu'en enlevant le couvercle d'une petite tinette et en la renversant, le beurre glisse facilement sans qu'il soit nécessaire de scier ou de couper. Au sujet de l'amélioration du beurre, j'ai fait des recherches minutieuses et j'ai consulté les principaux exportateurs des diverses parties de la confédération, et les commerçants les plus éminents, non-seulement à Liverpool mais aussi à Londres et à Glasgow, et je suis forcé de répéter ici les remarques que j'ai faites dans mon dernier rapport annuel : qu'il n'y aura pas d'amélioration marquée dans notre beurre canadien jusqu'à ce qu'on ait mis partout en force le système d'inspection compulsoire. Le plus tôt un acte à cet effet sera adopté, le plus tôt l'une des branches les plus importantes de notre commerce subira un changement pour le mieux et sera probablement sauvée de la ruine. Si de tels inspecteurs se montraient rigides dans l'accomplissement de leurs devoirs et condamnaient tous les beurres inférieurs mal paquetés ou mal salés, l'effet d'une telle mesure se ferait immédiatement sentir dans tous les districts producteurs, et la nécessité forcerait les gens à introduire des réformes, que tous les conseils du monde, quelle que soit l'évidence palpable que ces conseils leur sont donnés dans leur intérêt, ne parviendraient jamais, je le crains du moins, à effectuer. Naturellement, dans un rapport comme celui-ci, les observations sur une branche de commerce quelconque, doivent être brèves. Si cependant quelque exportateur ou autre personne intéressée,

désirait avoir des renseignements sur les sujets que j'aborde dans ces quelques pages, je serai heureux d'obtenir pour eux et de leur fournir des renseignements sûrs et complets. Je dois, cependant, au sujet du commerce de beurre, attirer l'attention de nos compagnies de transport, lignes de steamers et de chemin de fer, sur la grande négligence dont elle font preuve pour ce qui regarde le transport du beurre sur les marchés anglais. Les expéditeurs de l'Ouest du Canada paieront de préférence plusieurs échelons de plus par tonneau à certaines lignes qui font le service de New-York à l'étranger, pour l'expédition de leurs produits de laiterie, tout simplement à cause du soin qu'on apporte dans le maniement des colis, et parce que les produits sont livrés au port de débarquement dans un état de propreté qui contribue beaucoup à faciliter la vente. Une partie de notre beurre et de notre fromage, transportée à bord des steamers du Canada, est débarquée dans un tel état que ces produits semblent avoir été lancés et heurtés à droite et à gauche dans les soutes aux charbons. Je n'ai pas besoin d'ajouter que la propreté des tinettes est d'une importance majeure pour un commerce d'une nature aussi délicate.

Comme contraste avec le Canada, aucun pays du monde n'a plus fait, probablement, avec l'aide du gouvernement et des Sociétés royales d'agriculture, pour reformer le commerce du beurre, que le petit état du Danemark. Ce n'est qu'en 1871 que le premier pétrin mécanique pour presser le beurre a été introduit d'Amérique par le professeur Segeleke. Pendant le court espace de douze ans, les fermiers danois ont augmenté leurs exportations annuelles de beurre de 8 millions à 26 millions de livres; et ce qui est encore plus important c'est qu'à l'heure actuelle, les meilleures qualités de beurre danois ne sont surpassées par aucune des productions venant des autres pays. Une particularité très intéressante dans le commerce du beurre danois, c'est la mise en boîtes, méthode qui a été pratiquée depuis plusieurs années par quelques maisons danoises de Copenhague. Le beurre est paqueté dans des canettes en fer blanc hermétiquement fermées, et le beurre ainsi paqueté jouit d'une vogue générale parmi les exportateurs de cette capitale et d'ailleurs. Le commerce de ce beurre augmente dans des proportions énormes. De fait il augmente tellement qu'il a eu pour effet de faire hausser les prix des meilleurs beurres. Ces produits sont ordinairement exportés en Chine, à Java, en Espagne et au Groënland. Des échantillons expédiés du Danemark en Chine et renvoyés de la Chine au Danemark ont toujours été trouvés en parfait état de conservation. Les boîtes sont de diverses dimensions, de manière à contenir d'une à vingt-huit livres. Les plus grandes sont doublées de bois bien séché et qui a été bien saturé de saumure. Maintenant que des mesures ont été prises pour établir un commerce direct entre le Canada et le Brésil et les Antilles, il est à espérer que les Canadiens ne laisseront pas échapper cette occasion d'essayer à introduire sur ces marchés les meilleurs produits de nos laiteries. Quelques-uns des bâtiments qui transportent dans les pays chauds notre poisson séché, pourraient très-bien, je crois, transporter notre beurre si cet article était préparé à la manière danoise.

Pour ce qui concerne le fromage, nos produits canadiens sont si invariablement de bonne qualité, à cause surtout du système des fromageries qui est maintenant employé exclusivement, qu'il reste peu ou point de conseils à donner.

Non-seulement il y aurait des demandes de fromages de choix pour la consommation européenne, mais la demande pour la consommation américaine elle-même ne ferait pas défaut, car, depuis que ce qui précède est écrit, j'ai remarqué que le professeur Willard, dans sa conférence à la société américaine d'agriculture, lors de l'organisation de cette société à New-York le 12 courant, a dit:

“ Nos fromagers ont, par le passé, fait erreur en consacrant toute leur énergie à une seule espèce de production, en comptant trop exclusivement sur le marché étranger et en négligeant les besoins du pays. Si l'on avait offert sur les marchés locaux des fromages de qualité convenable, notre peuple se serait tellement habitué à la consommation du fromage qu'il est probable que presque toute la production du pays serait consommée ici. Nous avons besoin d'introduire une plus grande variété de produits. Des variétés qui sont considérées comme délicieuses, notamment le fromage “Stilton,” qui, je dois le dire, est déjà fabriqué en quantité

“assez considérable au Canada. Le fromage Neufchatel et les fromages nous français, ainsi que beaucoup d'autres espèces appropriées aux goûts de notre peuple, nous viennent des divers pays de l'Europe. Il n'y a pas de raison pour que nous ne soyons pas de plus forts consommateurs de fromage, et ce but désirable pourrait être atteint si ceux des nôtres qui font le commerce des produits de la laiterie, se donnaient, pour pourvoir aux besoins locaux, la moitié de la peine qu'ils se donnent pour alimenter le commerce d'exportation. Le commerce local, pour ce qui concerne les nombreux articles de choix que nous procurent les produits de la laiterie, offre un champ vaste et prospère pour l'industrie laitière dans l'avenir.” Le professeur Willard mentionne aussi incidemment que le professeur Sheldon estime l'importation du fromage du continent en Angleterre,—importation qui se compose principalement de fromages de choix—comme s'élevant annuellement à près de 64 millions de livres.

Une particularité remarquable dans l'importation des produits de la laiterie en ce pays, c'est l'augmentation rapide de la demande pour les fromages de choix du continent, tels que les fromages Edam, de Gruyère, Parmesan, Gorgonzola, Camembert; et les plus importants de tous, les célèbres fromages de Roquefort. L'importation des fromages de choix de la France dans la Grande-Bretagne s'est accrue de \$87,000, en 1873, à près de \$200,000 en 1874, et celle du beurre de plus de \$5,000,000 pendant la même période. D'après l'*Industrie Laitière*, il y a plus de 50,000 personnes de toutes classes qui bénéficient directement ou indirectement de l'existence de la fabrique de Roquefort. 700,000 moutons, dont 450,000 brebis mères sont gardés dans ce district à cause de cette industrie, et leurs produits rapportent annuellement de trois à quatre millions de dollars. La moyenne de la valeur annuelle du lait de ces brebis a augmenté de 21 francs en 1867 à 30 francs en 1877, et la production du fromage s'est élevée de 750,000 kilos en 1840 à 4,500,000 kilos en 1878. Maintenant le Canada étant un pays essentiellement propre à l'élevage des moutons, et la demande pour ce fromage allant toujours en augmentant, je suis porté à croire que c'est là un genre d'industrie dont pourraient s'enquérir avec avantage surtout les Canadiens-français, qui, voyant que leurs confrères de France ont réussi à donner de telles proportions à ce genre de commerce, pourraient, je crois, faire eux-mêmes quelque chose dans ce sens.

Je suis très heureux de pouvoir vous informer que nos importateurs de pommes ont trouvé d'excellents débouchés, et que la supériorité de nos fruits a été reconnue partout. Ils sont maintenant indiqués sur les barils et dans les vitrines par des pancartes sur lesquelles ont été écrits “Canadien,” tandis qu'auparavant tous ces fruits étaient “américains”, et quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent les Etats-Unis en avaient le crédit. Dans un restaurant par exemple on sert des pommes de terre d'excellente qualité. “D'où viennent ces pommes de terres,” dit un convive enthousiaste ayant évidemment du sang irlandais dans les veines? “Oh! ce sont des canadiennes,” répond la servante, et le Canada vient de s'assurer un nouvel ami.

Probablement aucune récolte dans toute l'Europe n'a souffert plus que la récolte des pommes de terre. A l'exception de quelques rares districts de l'Ecosse et de l'Allemagne, on peut dire qu'elle a manqué partout. De grandes quantités de pommes de terre ont été reçues des provinces maritimes, des environs d'Ingersoll et d'autres districts d'Ontario, mais je crois qu'à tout prendre elles n'ont rapporté que peu ou point de profit. En tant que je puis m'en assurer, le fret sur ces pommes de terre jusqu'à Liverpool a été de 14 dollars par tonneau, mais ceci ne comprend pas les dépenses qui ont été très fortes lorsque les pommes de terre ont été emmagasinées à Liverpool. Les prix obtenus pour les meilleures qualités ont été de 30 ou 40 dollars par tonneau, mais pendant une saison ordinaire on ne pourrait s'attendre à obtenir un tel prix. De grandes quantités d'échantillons de moindre qualité que les meilleures, ont été vendues à \$20 et plus par tonneau. Il est clair que le fret étant le même sur les bons comme sur les mauvais échantillons, il n'y a que les meilleurs échantillons qui puissent être expédiés avec profit.

Les pommes de terre, cependant, peuvent être utilisées de beaucoup de manières, et j'ai fait des efforts extraordinaires pour obtenir des renseignements au sujet d'un commerce très considérable qui se fait actuellement par la Silésie en Allemagne et

en Hollande. Ce commerce cependant est tenu tellement secret, et les produits sont importés en ce pays sous des noms si divers, que je n'ai pu jusqu'à présent me procurer des renseignements exacts sur cet important sujet. En vue du fait que dans l'île du Prince-Edouard et dans d'autres parties du Canada, les pommes de terre sont de qualité supérieure et produisent des récoltes plus abondantes que dans toute autre partie du monde,—car je remarque que pendant cette saison elles ont encombré le marché—l'idée m'est venue cependant que les renseignements suivants que j'ai recueillis—mes recherches dans cette direction sont loin d'être épuisées—peuvent être de quelque valeur.

Dans toutes les parties de l'Allemagne et de la Pologne, on fabrique, avec la pomme de terre, de grandes quantités de spiritueux qui sont ensuite importés en Angleterre sous le nom d'eau-de-vie de Stettin. D'énormes quantités de fécule qui sont employées à un grand nombre de fins, principalement par les blanchisseurs, les teinturiers et surtout par les fabricants d'empois—et aussi à des fins culinaires—sont fabriquées avec la pomme de terre. J'apprends qu'un manufacturier de Manchester a maintenant en sa possession pour \$75,000 ou \$100,000 de cet article. Ceci peut donner une idée de l'importance de ce commerce. Après que la fécule a été extraite, la pulpe de la pomme de terre est convertie en objets de fantaisie tels que cadres pour gravures, tabatières et divers jouets, tandis que le résidu liquide est un excellent drastique.

Je sais que dans quelques parties du Canada des fabriques d'amidon de pomme de terre ont été établies; mais, vu le mystère dont on entoure tous les détails de ce commerce, je suis convaincu que le produit le plus profitable de la pomme de terre est la "glucose." Je crois aussi que ce produit peut être manufacturé avec avantage en Canada, en tant que les Américains ont, durant l'année dernière, très bien réussi à placer ce produit sur les marchés anglais. On m'assure qu'il y a aux Etats-Unis beaucoup d'endroits où l'on a commencé à fabriquer ce produit. Mais le principal endroit où l'on s'est lancé dans le commerce d'exportation est à la manufacture du "Sucre de Vigne," *Grape Vine Sugar*, à Buffalo. Le "Sucre de Vigne," ou quelque soit le nom qu'on veuille lui donner, n'est autre chose que le produit de la pomme de terre, et si ce produit peut être fabriqué avec succès à Buffalo et exporté de là en Angleterre, à plus forte raison pourrait-il être fabriqué à l'île du Prince-Edouard et dans nos autres régions où la pomme de terre est cultivée avec succès.

Nos brasseurs anglais emploient beaucoup de glucose, comme substitut du malt, et l'on estime que le sucre ou la matière saccharine de la pomme de terre, ou quel qu'en soit le nom, importée en ce pays tous les ans, déplace un demi-million de quarts de malt de la valeur de 5 ou 7 millions de dollars. La valeur de la glucose varie conséquemment suivant que la récolte de l'orge a été bonne ou mauvaise. En 1878 elle s'est vendue £17 le tonneau. Elle a descendu ensuite à £15, le plus bas prix qu'elle ait jamais rapporté jusqu'à présent; mais maintenant, comme conséquence de la mauvaise récolte, et en dépit de l'importation d'orge excellente du Canada,—importation que j'ai constatée avec beaucoup de plaisir—elle a monté à £18 10s. 0d. par tonneau. D'après les renseignements que je puis recueillir, il est évident que le produit des pommes de terre importées en ce pays sous ces formes diverses est du double ou du triple de la valeur de la pomme de terre elle-même importée sous sa forme naturelle, laquelle valeur était en 1878 de £2,396,997, ou en chiffres ronds douze millions de dollars. Dans tous les cas il y a moyen d'établir un commerce énorme dans lequel le Canada, à en juger par la perspective actuelle, ne pourrait avoir de compétiteurs sérieux, vu que nous sommes aussi favorablement situés que la Silésie quant à ce qui concerne les moyens de transport, et que nous avons de meilleures terres et un meilleur climat.

Je serai certainement surpris, si ces quelques remarques que j'ai pris la liberté de vous faire, n'ont pas pour effet d'induire nos capitalistes à essayer de nous procurer notre part de ces avantages. On m'a promis des renseignements au sujet du coût de la fabrication des machines, etc., et d'autres informations concernant ces précieux produits. J'espère les recevoir à temps pour les inclure dans ce rapport. S'il arrivait

qu'elles me parviendraient trop tard, je serai heureux de fournir toutes ces informations par l'entremise du département à tous ceux qui les demanderont.

Cette année une immense quantité de volailles, principalement des dindes et des oies ont été expédiées du Canada en Angleterre. L'importance de ce commerce a été telle qu'elle a affecté sérieusement le prix des volailles de France et d'Irlande. Je regrette de dire, cependant, qu'on n'a pas apporté assez d'attention dans le choix et l'expédition des dindons du Canada. La conséquence a été que, par suite de ces défauts dans la qualité et le paquetage, ces volailles ont été dans bien des cas presque données, tandis que d'autres ont été saisies comme impropres à l'alimentation publique. La volaille est essentiellement un régal de Noël, et probablement on peut, sur les tables au dîner de Noël, voir un dindon dans neuf sur dix ménages. Ils sont aussi très souvent offerts en cadeaux, et comme une personne qui fait un présent désire toujours se procurer un bon article, plus une volaille est belle et plus elle est relativement chère, une volaille d'une beauté exceptionnelle pouvant ordinairement rapporter de très beaux prix. Ainsi, tandis que les volailles maigres et de petite taille se sont vendus avec beaucoup de difficulté de 50 cts. à \$1, les volatiles de 10 à 12 livres rapporteraient un prix beaucoup plus élevé par livre et quelques-unes mêmes se vendraient de 5 à 7 dollars. Toutes les volailles de 15 lbs et plus ont rapporté en détail de 20 à 25 centins par livre. Je n'ai pas, en conséquence, le moindre doute que notre commerce de volailles augmentera annuellement en importance et en étendue. Vendeurs et consommateurs ont souvent remarqué qu'il ne vient pas sur le marché de plus belles volailles que quelques-unes de nos volailles canadiennes, mais la plupart étaient mal préparées. La grosseur et l'odeur y étaient, mais on aurait pu à peu de frais leur faire porter environ le double de la viande qu'elles avaient. Un ou deux expéditeurs qui ont fait ce commerce depuis deux, trois et quatre ans, et qui ont acquis l'expérience nécessaire, ont réalisé de beaux profits cette année, tandis que d'autres sans expérience, ou qui préféraient leurs propres idées aux instructions que j'ai données et que j'ai fait circuler ont essayé des pertes sérieuses. L'expérience qu'ils ont acquise à ce prix, ne sera cependant que plus précieuse pour eux, et, je l'espère aussi, pour cette branche de notre commerce d'exportation canadien, qui a bien son importance.

Il a aussi été démontré hors de doute que le poisson frais du Canada peut être expédié sûrement et avec profit de ce côté-ci de l'Atlantique. Depuis un grand nombre d'années, M. A. C. McDougall, fils de l'honorable William McDougall, a consacré beaucoup de temps et d'argent à perfectionner le système de transport du saumon frais du Canada à ce pays, et j'esuis bien aise de pouvoir déclarer qu'un succès inouï a couronné ses efforts. Non-seulement il y a un marché en Angleterre pour ce produit, mais quelques-uns des envois les plus profitables ont été placés à Paris, Vienne, Berlin, Hambourg, et d'autres grands centres ont reçu des consignations semblables à titre d'essai, et la perspective de ce commerce est réellement très encourageante. Le saumon est, naturellement, dans ce pays et même par tout le continent, considéré comme un mets recherché qui ne peut figurer que sur la table des gens relativement riches. Cependant, notre production de ce poisson exquis est si forte, grâce en grande partie à la protection dont le gouvernement canadien l'a entourée, les moyens de transport sont si faciles et les prix de fret si modérés, qu'il n'y a aucun doute qu'une demande peut être et sera créée pour ce précieux comestible dans des milliers de ménages où probablement, jusqu'à ce jour il n'a jamais paru une seule livre de saumon frais. Les volailles, le saumon, les pommes de terre, les tomates et les autres produits du Canada seront probablement en demande, et je me suis toujours efforcé en obtenant des avis de l'arrivée de telles consignations et en les faisant publier par toute la presse européenne, de créer cette demande.

Une chose qui a surpris les délégués des fermiers locataires, ç'a été l'excellence et la quantité de nos fruits, et principalement de nos raisins. Un commerce énorme se fait entre la péninsule espagnole et ce pays en fait de raisins frais. Il est permis d'espérer que le Canada pourra récolter un raisin assez vigoureux pour pouvoir supporter la traversée. Les tomates sont importées en grand nombre de la Méditerranée, et en conserves des Etats-Unis. Je suis bien aise de voir qu'on doit faire des efforts pour introduire cet article de table, nouveau pour nous, en le faisant venir

du Canada. Il n'y a probablement pas de pays au monde qui soit mieux adapté à la récolte de toutes sortes de baies, et surtout des framboises, qui y poussent naturellement, que le Canada. A ce sujet il peut être intéressant pour quelques canadiens d'apprendre que dans les régions montagneuses de la Silésie, les framboises sont cultivées sur une grande échelle et que le jus qu'on en extrait est manufacturé et expédié en Orient, en Angleterre et en Amérique. La production n'est pas égale à la demande, le jus étant employé en grande quantité pour faire du sirop de vinaigre dont on se sert pour aromatiser les potions et pour d'autres fins. Dans plusieurs districts d'Ontario, sur les terres légères, on trouverait des régions admirablement adaptées pour une industrie semblable.

Je sais que ce sont là de petits détails, mais c'est à l'ensemble des petites choses que plusieurs pays, la France surtout, doivent leur prospérité. Les grandes industries se supportent ordinairement d'elles-mêmes; ce sont nos petites industries qui prises isolément ont peu de valeur, mais qui sont collectivement d'une grande importance, et requièrent les soins les plus pressés.

Je remarque dans le *Field* du 27 décembre, un sommaire des investigations du professeur Sheppard sur le commerce des phosphates. Il s'attend à un épuisement prochain de tous les dépôts de guano actuellement connus, et en conséquence voit dans les phosphates minéraux les grands fertilisants de l'avenir. Il ne peut pas, apparemment, parler en termes enthousiastes d'aucun des dépôts connus, et quant à ce qui concerne les mines canadiennes, vu le coût de l'excavation et les frais énormes de transport, il n'a pu voir leurs produits figurer en grandes quantités dans le commerce de phosphates. Suivant les calculs du professeur Sheppard, la production n'a certainement pas dépassé 10,000 tonneaux par année et probablement pas plus de 5,000 tonneaux. Ce produit est presque entièrement consommé dans la Nouvelle-Angleterre et dans la Grande-Bretagne. Les apatites canadiennes sont très difficiles à broyer, et malgré la grande proportion de phosphate de chaux qu'elles contiennent (80 pour cent), leur conversion en hyperphosphates offre beaucoup de difficultés.

Dans mon dernier rapport j'ai exprimé l'opinion que les amateurs de pêche et de chasse visiteraient le Canada en plus grand nombre que d'ordinaire. L'expérience de la dernière saison m'a donné raison sur ce point. Sa Grâce le duc de Beaufort, qui est considéré comme l'un des chefs de sport, et grand nombre d'autres personnes, ont, d'après ce que j'apprends, loué des pêcheries de saumon, et il est à croire que pendant la saison prochaine on verra s'augmenter beaucoup le nombre de ces amateurs des plaisirs de la pêche. Comme j'ai déjà eu occasion de le dire, non seulement ces messieurs dépensent libéralement leur argent, mais il arrive assez fréquemment que leurs visites ont pour effet d'établir des relations d'un caractère plus permanent.

Ce n'est pas seulement au point de vue de l'émigration que notre propagande devrait être dirigée, car une connaissance plus approfondie de notre pays et de ses ressources devra nous aider immensément dans toutes les questions financières, et plus spécialement dans nos emprunts pour nos travaux publics, et pour des fins municipales et autres. Toute dépense ayant pour but d'activer la croisade qui se fait dans ce sens devrait être considérée comme une bonne semence confiée à un sol fertile. Cette semence ne manquera pas de produire bientôt des fruits abondants. En conséquence notre représentation à l'étranger ne devrait pas être regardée d'un œil aussi parcimonieux qu'elle semble l'avoir été par le passé, mais on devrait avoir en vue son efficacité parfaite qui ne serait pas incompatible avec la véritable économie.

Je regrette de dire que la quantité fournie de livres bleus et de statistique est encore insuffisante, quoique de précieux envois m'aient été faits par votre département durant la dernière saison. Liverpool, étant comme elle l'est le centre principal du commerce entre le Canada et l'Europe, il doit être évident que des demandes de renseignements au sujet de nos lois concernant la marine, les opérations de banque et autres sujets commerciaux, sont constamment adressées à ce bureau, vu que, contrairement aux autres pays, nous n'avons dans cette grande métropole commerciale, ni consulat, ni autres maisons où l'on puisse consulter une liasse de journaux ou de documents publics du Canada. J'ai, en plusieurs occasions, été obligé de demander des

renseignements et des exemplaires des lois s'appliquant au pilotage, etc., à d'autres bureaux et à notre agence de Londres, pour pouvoir répondre aux questions qui m'étaient adressées par des compagnies d'assurances maritimes et autres. Je regrette de dire que, bien que ces demandes de renseignements deviennent de plus en plus fréquentes, c'est l'exception et non la règle générale lorsque je suis en état d'y répondre convenablement. Bref, à mesure que le commerce et les autres intérêts du Canada vont en augmentant, la nécessité d'établir ici une agence plus complète devient plus évidente. Des liasses des principaux journaux canadiens et des exemplaires de tous les livres bleus et autres documents publics devraient être immédiatement envoyés ici pour être mis à la disposition des marchands, des membres de la presse, et autres qui bien qu'étant déjà des visiteurs assidus de cette agence, la fréquenteraient encore souvent s'ils pouvaient y trouver plus facilement tous les renseignements dont ils ont besoin.

Je dois encore remercier MM. Smythe, de Londres, et Donaldson de Toronto, pour les échantillons de grains qu'ils m'ont envoyés. Ces échantillons m'ont été d'une grande utilité pour faire disparaître un grand nombre d'idées erronnées au sujet des ressources agricoles du Canada; mais je n'ai jamais vu d'échantillons de grains arrangés avec plus de goût que ceux que mon ami M. Simon Beattie, renommé pour ses taureaux à courtes cornes, a eu la courtoisie de m'apporter, et dont M. J. R. Craig, secrétaire de l'association des beaux arts d'Ontario, m'a fait présent. Ces échantillons représentent toutes les variétés de grains cultivés dans la province d'Ontario. Ils sont disposés avec goût dans une très belle vitrine, et je suis certain que si les autorités canadiennes en faisaient faire de semblables pour y exposer des échantillons des produits agricoles du Manitoba, et les faisaient exposer dans tous les principaux centres d'émigration de l'Europe, cela serait d'une utilité beaucoup plus grande et atteindrait beaucoup plus sûrement les fermiers de ce côté de l'Atlantique que toute autre mode de propagande qu'on pourrait imaginer.

En terminant, je dois présenter mes remerciements aux représentants du département en Canada, et principalement à M. Lowe, le secrétaire, qui est actuellement en visite en ce pays. Son voyage sera, j'en suis sûr, d'un immense avantage pour le Canada et pour le département en particulier. J'apprends qu'il a fait des recherches très utiles sur toutes les diverses branches de commerce qui affectent l'agriculture, recherches qui seront indubitablement d'un grand avantage. Chaque maison de banque ou maison commerciale qui est intéressée dans les relations de ce pays avec le Canada envoie constamment des représentants de l'autre côté de l'Atlantique, et je suis convaincu qu'avec les changements rapides qui se produisent dans l'opinion publique et dans notre service, il serait avantageux qu'un représentant du département fit un voyage ici tous les ans, vu que des informations précieuses pourraient être recueillies et que des explications qu'il est impossible de donner par lettre pourraient être entendues.

MM. Wills, Donaldson, Daly, Smythe, Clay, Stafford et Hespeler, vos agents en Canada, avec lesquels ma correspondance augmente tous les ans, ont droit à mes remerciements les plus chaleureux pour leur précieuse et constante co-opération. Je dois aussi exprimer ma gratitude envers l'honorable W. Annand, de Londres, qui s'est montré très bienveillant et très empressé à me donner le bénéfice de ses conseils sur les questions d'émigration, dans lesquelles il a plusieurs années d'expérience et auxquelles il porte l'intérêt le plus profond.

Je ne puis terminer ce rapport, sans reconnaître bien cordialement la courtoisie et la bienveillance dont j'ai été l'objet de la part des représentants des diverses lignes de vapeurs canadiens, agents de voyageurs et autres, qui ont toujours témoigné le plus vif désir de seconder mes efforts et avec lesquels j'ai eu occasion d'être en rapport.

Je dois vous demander pardon pour la longueur de ce rapport, que j'aurais pu facilement rendre plus concis, mais j'ai cru que l'importance du sujet serait mon excuse pour les proportions qu'il a atteintes.

Avec l'assurance constante de mon attention à toutes les questions ressortant de ma sphère d'action,

J'ai l'honneur d'être

Votre obéissant serviteur,

JOHN DYKE.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa, Canada.

ANNEXE A.

RELEVÉ des émigrants partis de Liverpool, pour les années expirées en décembre 1878 et 1879.

1878.	1878.	1878.	Destination.	1879.	1879.	1879.	1879.	1879.	
En vertu de l'acte.	En dehors de l'acte.	Total.		En vertu de l'acte.	En dehors de l'acte.	Total.	Augmen-tation.	Diminu-tion.	
Pas de rapport reçu.	56,616	56,616 Etats-Unis.....		95,059	95,059	38,443	
	7,608	7,608 Québec.....		13,909	13,909	6,301	
	3,304	3,304 Nouvelle-Ecosse.....		4,697	4,697	1,393	
		 Nouveau-Brunswick.....					
		 Ile du Prince-Edouard.....					
		 Terre-neuve.....					
	754	754 Victoria.....	Pas de rapport reçu.	1,054	1,054	300	
		 Nouvelles-Galles-du-Sud.....					
		 Nouvelle-Zélande.....					
		 Queensland.....					
	104	104 Chine.....			88	88		16
	949	949 Indes.....			976	976	27
	159	159 Antilles.....			142	142		17
493	493 Afrique.....			558	558	65	
1,173	1,173 Amérique du Sud.....			1,432	1,432	259	
71,160	71,160				117,915	117,915	46,788 33	33	
Augmentation réelle.....							46,755		

ANNEXE B.

RELEVÉ des émigrants et des steamers qui sont partis de Liverpool pour le Canada, pendant l'année expirée le 31 décembre 1879.

Date.	Steamer.	Québec.		Halifax, N.-E.		Saint-Jean, N.-B.		Total.		Total.
		Cabine.	Entrepoint	Cabine.	Entrepoint	Cabine.	Entrepoint	Cabine.	Entrepoint	
1879.	<i>Ligne Allan.</i>									
2 janv.	Sarmatian			17	33			17	33	50
7 do	Nova Scotian			7	22			7	22	29
9 do	Moravian			22	23			22	23	45
16 do	Peruvian			12	28			12	28	40
23 do	Sardinian			16	52			16	52	68
30 do	Polynesian			16	58			16	58	74
6 fév.	Hibernian			26	72			26	72	98
14 do	Sarmatian			29	87			29	87	116
20 do	Moravian			35	83			35	83	118
27 do	Circassian			19	104			19	104	123
6 mars	Caspian			49	134			49	134	183
13 do	Sardinian			37	205			37	205	242
20 do	Polynesian			37	131			37	131	168
27 do	Peruvian			43	187			43	187	230
3 avril.	Hibernian			51	248			51	248	299
10 do	Moravian			24	282			24	282	306
15 do	Nova Scotian			31	73			31	73	104
17 do	Circassian	45	319					45	319	364
24 do	Sardinian	93	373					93	373	466
29 do	Austrian			23	53			23	53	76
1 ^{er} mai	Caspian	49	365					49	365	414
3 do	Canadian		136						136	136
8 do	Peruvian	32	499					32	499	531
13 do	Hibernian			35	75			35	75	110
15 do	Polynesian	60	512					60	512	572
22 do	Sarmatian	77	382					77	382	459
27 do	Nova Scotian			44	23			44	23	67
29 do	Circassian	66	339					66	339	405
5 juin.	Sardinian	59	480					59	480	539
10 do	Caspian			37	31			37	31	68
12 do	Moravian	21	330					21	330	351
19 do	Peruvian	59	309					59	309	368
24 do	Hibernian			36	29			36	29	65
26 do	Polynesian	64	479					64	479	543
3 juill.	Sarmatian	66	229					66	229	295
8 do	Nova Scotian			29	14			29	14	43
10 do	Circassian	46	246					46	246	292
17 do	Sardinian	42	238					42	238	280
22 do	Caspian			35	22			35	22	57
24 do	Moravian	38	229					38	229	267
31 do	Peruvian	74	208					74	208	282
5 août.	Hibernian			43	21			43	21	64
7 do	Polynesian	67	154					67	154	221
14 do	Sarmatian	90	218					90	218	308
19 do	Nova Scotian			72	29			72	29	101
21 do	Circassian	135	355					135	355	490
28 do	Sardinian	177	310					177	310	487
2 sept.	Caspian			59	30			59	30	89
4 do	Moravian	86	329					86	329	415
11 do	Peruvian	90	290					90	290	380
16 do	Hibernian			35	12			35	12	47
18 do	Polynesian	46	364					46	364	410
25 do	Sarmatian	62	475					62	495	557

ANNEXE B.—Suite.

RELEVÉ des émigrants et des steamers qui sont partis de Liverpool pour le Canada, etc.—Suite.

Date.	Steamers.	Québec.		Halifax, N.E.		Saint-Jean, N.B.		Total.		Total.
		Cabine.	Entrepont	Cabine.	Entrepont	Cabine.	Entrepont	Cabine.	Entrepont	
1879.	<i>Ligne Allan—Suite.</i>									
30 sept.	Nova Scotian			33	18			33	18	51
2 oct.	Circassian	68	311					68	311	379
9 do	Sardinian	59	473					59	473	532
14 do	Caspian			17	4			17	4	21
16 do	Moravian	42	399					42	399	441
23 do	Peruvian	54	257					54	257	311
28 do	Hibernian			20	58			20	58	78
30 do	Polynesian	52	377					52	377	429
6 nov.	Sarmatian			19	217			19	217	236
11 do	Nova Scotian			32	33			32	33	65
13 do	Circassian			19	135			19	135	154
20 do	Sardinian			25	256			25	256	281
25 do	Caspian			15	6			15	6	21
27 do	Moravian			26	57			26	57	83
4 déc.	Peruvian			8	102			8	102	110
11 do	Sarmatian			50	57			50	57	107
18 do	Hibernian			4	57			4	57	61
12 do	Prussian			12				12		12
23 do	Austrian			9	7			9	7	16
		1,919	9,985	1,208	3,168			3,127	13,153	16,280
	<i>Ligne Dominion.</i>									
16 jan.	Dominion			3	2			3	2	5
31 do	Ontario			7	5			7	5	12
5 mars	Quebec			1	17			1	17	18
14 do	Dominion			8	7			8	7	15
17 avril	Quebec	4	21					4	21	25
24 do	Texas	7	74					7	74	81
1er mai	Dominion	11	25					11	25	36
15 do	Mississippi	4	25					4	25	29
29 do	Quebec	2	48					2	48	50
5 juin	Teutonia		33						33	33
12 do	Texas	3	75					3	75	78
19 do	Dominion	18	27					18	27	45
26 do	Mississippi	4	29					4	29	33
2 juil.	Brooklyn	3	2					3	2	5
10 do	Quebec	3	24					3	24	27
17 do	Teutonia	8	50					8	50	58
24 do	Texas	6	98					6	98	104
31 do	Dominion	3	49					3	49	52
7 août	Mississippi	7	19					7	19	26
14 do	Brooklyn	10	45					10	45	55
21 do	Quebec	11	43					11	43	54
28 do	Teutonia	6	49					6	49	55
5 sept.	Texas	6	48					6	48	54
11 do	Dominion	42	83					42	83	125
20 do	Brooklyn	19	47					19	47	66
2 oct.	Mississippi	15	48					15	48	63
8 do	Quebec	6	49					6	49	55
16 do	Texas	7	82					7	82	89

ANNEXE B.—*Suite.*

RELEVÉ des émigrants et des steamers qui sont partis de Liverpool pour le Canada, etc.—*Suite.*

Date.	Steamer.	Québec.		Halifax, N.E.		Saint-Jean, N.B.		Total.		Total.
		Cabine.	Entrepont	Cabine.	Entrepont	Cabine.	Entrepont	Cabine.	Entrepont	
1879. <i>Ligne Dominion.—Suite.</i>										
23 oct.	Dominion.....	6	48					6	48	54
30 do	Brooklyn.....	15	146					15	146	161
13 nov.	Mississippi.....				104				104	104
20 do	Quebec.....			1	79			1	79	80
18 déc.	Brooklyn.....				49				49	49
		226	1,287	20	263			246	1,550	1,796.
<i>Ligne Beaver.</i>										
3 jan.	State of Alabama.....			3				3		3
16 do	Lake Champlain.....			9				9		9
24 do	Lake Nepigon.....			6				6		6
— fév.	State of Alabama.....			6				6		6
— do	Lake Champlain.....			9				9		9
— mars	Lake Nepigon.....			5				5		5
— mai	Lake Champlain.....	7						7		7
14 juin	Lake Nepigon.....	3	12					3	12	15
2 juil.	Lake Champlain.....	5	23					5	23	28
24 do	Lake Nepigon.....	2	50					2	50	52
9 août	Lake Winnipeg.....	4	166					4	166	170
28 do	Lake Nepigon.....	3	42					3	42	45
13 sept.	Lake Champlain.....	10	38					10	38	48
19 do	Lake Winnipeg.....		39						39	39
3 oct.	Lake Nepigon.....	7	32					7	32	39
18 do	Lake Champlain.....	2	43					1	43	45
30 do	Lake Winnipeg.....	4						4		4
		47	445	38				85	445	530

SOMMAIRE DES ANNEXES.

Ligne Allan.....	1,919	9,985	1,208	3,168			3,127	13,153	16,280
do Dominion.....	226	1,287	20	263			246	1,550	1,796
do Beaver.....	47	445	38				85	445	530
Total.....	2,192	11,717	1,266	3,431			3,458	15,148	18,606

No. 32.

RAPPORT DE L'AGENCE DE LONDRES, ANGLETERRE.

(M. WM. ANNAND.)

BUREAUX DU GOUVERNEMENT CANADIEN,

31, RUE QUEEN VICTORIA, E.C.

LONDRES, 31 décembre 1879.

MONSIEUR,—En soumettant le rapport de cette agence pour l'année finissant le 31 décembre 1879, j'ai l'honneur de déclarer que, conformément aux instructions reçues du département, le personnel des agents spéciaux dans le Royaume-Uni et sur le continent européen, qui se composait autrefois de douze agents, a été réduit, et que le nombre de ces agents est maintenant de trois.

Les agents spéciaux dont les services ont été retenus sont :

M. John Dyke, résident à Liverpool.

M. Charles Foy, à Belfast.

M. H. J. Larkin, à Dublin.

M. Larkin est parti pour le Canada en mai dernier, et comme il n'est pas revenu pour reprendre les devoirs de sa charge, ses appointements et son allocation *per diem* ne lui ont pas été payés.

Dans le bureau de Londres, le personnel a aussi été réduit depuis mon dernier rapport.

M. J. S. Talbot, employé depuis plusieurs années au service du département, a donné sa démission comme commis en avril dernier, donnant pour raison que ses appointements étaient insuffisants pour son entretien et celui de sa famille.

Le bureau de Londres, tel que maintenant constitué, se compose comme suit :

M. F. J. Dore, comptable, dont les devoirs ont été limités, sous la direction ministérielle de votre prédécesseur, à la comptabilité et à la tenue des livres de l'agence. Ses appointements sont de \$2,500 par année.

M. A. B. Davaney, commis, appointements \$1,000 par année.

M. Edmund Dixon, bibliothécaire, appointements \$600 par année.

Matthew Pope, messenger, reçoit 25 chelins par semaine pour ses services, et Mme Connor, ménagère, est payée au taux de 22s. 6d. par semaine.

La comparaison des comptes pour l'année 1879 avec les comptes de l'année précédente accuse une très grande réduction dans les dépenses de cette agence.

Il n'est pas improbable qu'un certain nombre d'émigrants appartenant à une bonne classe aient été perdus pour le pays, à cause de l'absence d'efforts de la part des agents spéciaux les plus actifs dont les services n'ont pas été retenus, et que des cas de gêne individuelle ont résulté du fait qu'on a mis à exécution une politique de retranchement et d'économie.

Mais en jugeant cette politique par ses fruits, par les rapports d'émigration de l'année dernière, les résultats, au point de vue des intérêts du département, ne peuvent avoir été que très satisfaisants.

Les efforts de cette agence ont toujours été constamment dirigés dans le but d'envoyer au Canada les classes d'émigrants dont ce pays a le plus grand besoin et qui, on peut le dire, comprennent :

Les capitalistes désireux de placer leur argent dans des valeurs canadiennes ou dans des entreprises agricoles ;

Fermiers locataires et autres qui ont l'intention d'acheter des terrains ou de cultiver le sol ;

Servantes.

Aucun encouragement n'est accordé aux classes indigentes ou non-productives.

Une série de saisons défavorables qui ont eu pour résultats de mauvaises récoltes, ainsi que la concurrence active des étrangers dans le commerce des grains et des bestiaux, ont forcé le fermier anglais, incapable depuis plusieurs années de recueillir une compensation proportionnée à son capital engagé et à son travail, à chercher d'autres champs plus profitables pour l'exercice de ses talents et de son industrie.

Ce qui était prévu depuis un certain temps est enfin arrivé. Incapables, dans bien des cas, de remplir les obligations pécuniaires stipulées dans leurs baux ; dans d'autres cas, effectuant un compromis avec leurs propriétaires pour la réduction de la rente qu'ils sont obligés de payer, et dans quelques cas, désirant être complètement déchargés de leurs engagements avant que d'être atteints par la banqueroute et la ruine, un grand nombre de fermiers sentent qu'ils n'ont d'autres moyens de se tirer d'affaires que de rompre les liens qui les attachent au pays et de se transporter avec leurs familles dans un autre pays où ils n'auront ni grands propriétaires ni rente à payer, — où un sol riche et vierge produit d'abondantes moissons et où la terre et ses produits seront à eux en propre.

Le comte de Derby, qui est lui-même l'un des plus riches propriétaires fonciers de l'Angleterre, en adressant la parole dans une assemblée publique, l'été dernier, sur le sujet de la grande détresse agricole qui sévit, suggérait le remède suivant :

Qu'un grand nombre de fermiers devraient émigrer dans d'autres pays, délivrant ainsi ceux qui resteraient de la concurrence active à laquelle ils sont assujétis, et forçant ainsi les propriétaires à se soumettre à une réduction considérable de la rente. Cet avis, quoique désintéressé et très judicieux, a échoué dans un sens. Sa Seigneurie n'a pas dit à ses amis les fermiers où ils devaient aller. Il ne leur a pas démontré, comme il aurait pu le faire, que l'émigrant devrait chercher sa nouvelle patrie dans une de nos colonies, sous notre propre drapeau, et que, toutes choses égales d'ailleurs, il ne devrait pas transférer son allégeance avec son capital et son travail de manière à en faire bénéficier un pays étranger.

L'omission de lord Derby a été, cependant, admirablement réparée par le célèbre discours du comte de Beaconsfield, prononcé à une grande assemblée publique tenue à Aylesbury, en septembre dernier, dans laquelle Sa Seigneurie a parlé des "solitudes sans bornes" des fertiles prairies contenues dans notre Confédération du Canada, où pour une somme relativement minime, l'agriculteur malheureux, maintenant incapable de payer le propriétaire anglais, pourrait en très peu de temps devenir propriétaire d'un immeuble de prix dans le Manitoba ou le Nord-Ouest. Les allusions enthousiastes du noble premier ministre, touchant les ressources agricoles du Canada, ont nécessairement créé dans le temps une impression très favorable en faveur de l'émigration vers ce pays, impression qui loin d'avoir été affaiblie a été fortifiée par les critiques hostiles dont les détails du discours de Sa Seigneurie ont été l'objet. Jamais meilleure réclame n'a été faite en faveur du Canada.

L'invitation faite par le ministère aux fermiers anglais, de choisir des délégués, sous certaines conditions spécifiées, pour visiter le Canada et faire rapport sur les avantages qu'offre notre pays pour les entreprises agricoles, a été couronné d'un succès marqué. Plusieurs des délégués qui sont de retour ont fait leur rapport à de grandes assemblées de fermiers, et tous parlent en termes enthousiastes du Canada, et particulièrement de l'étendue et de la fertilité merveilleuse du Manitoba et du Nord-Ouest. Les rapports de M. Thomas Grahame, de M. John Dyke et d'autres directement commissionnés par le ministère pour convoquer des assemblées pour le choix des délégués, et pour diriger le mouvement d'une manière générale, seront, je n'en doute pas, lus avec beaucoup d'intérêt.

Au commencement de l'année une série d'articles, démontrant les ressources et les productions des principales colonies de l'empire ont été publiées dans le *Globe* de Londres. Ces articles étaient fournis par les agents accrédités des colonies. Parmi les correspondants du *Globe*, je puis mentionner M. J. H. O'Neill, qui a fourni un article

sur la province de Québec, dont il est l'agent à Londres. M. Peter Byrne a publié un article sur la province d'Ontario, qu'il représente à cette agence, et le sousigné a fourni un article d'un caractère général, donnant une description des produits du Canada. M. A. B. Devaney, de ce bureau, a aussi fourni un article sur la province du Manitoba. Ces articles ont beaucoup attiré l'attention publique dans le temps et ont induit plusieurs personnes à se présenter à ce bureau pour y recueillir de plus amples renseignements.

L'exposition royale d'agriculture a eu lieu cette année à Kilburn, un des faubourgs de Londres, sous la présidence distinguée de Son Altesse Royale le prince de Galles. Comme l'occasion était des plus favorables, j'ai fait tirer une édition spéciale de la brochure intitulée: "Le Canada comme pays de culture et d'élevage de bestiaux," dont 5,000 exemplaires ont été, avec d'autres ouvrages touchant l'émigration, distribués et mis entre les mains des agriculteurs pendant la semaine consacrée à l'exposition.

Le ton de la presse anglaise au sujet du Canada, au point de vue de l'émigration, est devenu beaucoup plus favorable pendant l'année dernière. Dans plusieurs cas des articles remarquables par le style et par les renseignements qu'ils contenaient au sujet des ressources agricoles du Canada, ont paru de temps en temps dans les journaux de Londres et de la province, ainsi que dans des publications d'une nature moins éphémère. Et je dois dire aussi que j'ai eu l'avantage de publier dans un journal hebdomadaire publié sous le patronage de l'Institut Colonial et nommé *The Colonies and India*, des réponses aux questions posées, et de fournir ainsi beaucoup de renseignements utiles concernant le Canada.

On pourra se faire une idée de la masse de correspondance échangée entre cette agence et des personnes demeurant à l'étranger, et cherchant des renseignements et des conseils au sujet de l'émigration, si l'on tient compte du fait qu'elle comprend les lettres expédiées à Ceylan, les Indes, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la France, l'Allemagne, Bornéo, l'Amérique du Sud, le Cap de Bonne-Espérance et Natal.

Grâce à la coopération active de ce bureau, un parti de 23 personnes, venant de divers points de l'Angleterre, dont le plus grand nombre étaient des passagers de cabine et possédant tous un certain capital, a été rassemblé ici. Ces émigrants ont pu lier connaissance, sont partis de Liverpool ensemble et se sont établis dans la colonie de la petite Saskatchewan. Le rapport de M. Thomas Grahame au sujet de l'organisation d'assemblées de fermiers, organisation qui a été suivie de l'envoi de délégués du nord de l'Angleterre et du sud de l'Ecosse pour visiter le Canada et faire rapport sur les ressources agricoles de ce pays, donnera beaucoup de satisfaction. M. Grahame, qui est allé voir plusieurs délégués à leur retour en ce pays, se prononce avec confiance au sujet de l'impression favorable que ces messieurs ont rapportée du Canada, et assure que, comme résultat pratique de leur mission, un grand nombre de fermiers possédant des capitaux partiront, principalement du sud de l'Ecosse, pour le Canada, au printemps prochain.

Pour un rapport complet et détaillé du progrès et de l'augmentation merveilleuse de la demande pour les animaux canadiens et les produits agricoles du Canada, je dois vous déléguer un très précieux rapport détaillé de M. John Dyke de Liverpool, qui a été spécialement chargé de promouvoir et protéger cette grande et croissante industrie, tâche dont il s'est acquitté avec un zèle et une énergie qui lui font honneur.

Il ne sera peut-être pas hors de propos à ce sujet de mentionner un essai qui a été couronné de succès au sujet d'une nouvelle branche d'industrie canadienne, je veux parler de l'arrivée à Londres, quelque temps avant Noël, d'une cargaison de saumon frais. Ces poissons, apportés par M. G. S. Carvell, de l'île du Prince Édouard, qui était accompagné par M. Mowat, commissaire des pêcheries canadiennes, avaient été pris dans la rivière Ristigouche en juin dernier, et depuis ce temps, ils avaient été si parfaitement conservés par un procédé de congélation artificielle, qu'ils ont été vendus ici aussi frais et en aussi bonne condition que s'ils eussent été pris la veille, et ils ont été déclarés par les gourmets égaux en qualité aux saumons frais de la Hollande et de la Norvège, qui, à cette saison de l'année, se vendent facilement et à des prix exceptionnellement élevés dans la métropole. Cette entreprise nécessairement hasardeuse et dispendieuse, a été, me dit-on, couronnée de succès.

Le préjugé contre le climat du Canada qui était si général en ce pays, disparaît graduellement, je suis heureux de le dire, devant la diffusion de notions plus correctes à ce sujet. Les récits publiés par les touristes, les colons rapatriés, et correspondants de journaux, ont fait beaucoup pour éclairer le public, et bien peu, parmi ceux qui ont essayé à vivre dans les deux hémisphères, consentiraient à échanger les fortes gelées et le ciel bleu de ce Nord-Ouest tant redouté contre les tristes brouillards et la brumeuse atmosphère qui prévaut en Angleterre pendant les jours courts de l'hiver.

Les demandes pour des ouvrages traitant d'émigration, pendant l'automne, ont été exceptionnellement fréquentes; elles ont excédé de beaucoup le nombre des exemplaires dont nous pouvions disposer. C'est là un besoin, cependant, auquel le ministère a amplement pourvu vers la fin de l'année.

Afin de répondre aux nombreuses demandes de renseignements concernant les octrois gratuits de terrains accordés et les conditions auxquelles les colons de bonne foi peuvent les obtenir, et concernant les prix auxquels les terrains peuvent être achetés en plus grandes quantités, par ceux qui ont l'intention de faire de l'agriculture en grand, j'ai fait imprimer un grand nombre de feuilles volantes contenant les règlements les plus récents au sujet des terres, et je les ai fait distribuer. A part le cas mentionné plus haut, j'ai remarqué chez les personnes possédant un capital peu considérable, un désir plus prononcé de s'associer à d'autres personnes de leur condition pour aller coloniser ensemble les nouveaux territoires du Canada, désir qu'au point de vue économique et social, j'ai cru devoir stimuler et appuyer.

L'automne dernier, un comité de secours a été formé dans les Cornouailles, et une somme considérable d'argent, environ £1,000, a été souscrite pour aider un certain nombre de familles indigentes à émigrer en Canada. Comme tous les adultes ont signé la déclaration ordinaire énonçant leur intention de s'établir et de cultiver la terre, je n'ai pu me dispenser d'accorder les billets de passage demandés. Mais avant que d'y consentir j'ai fortement insisté auprès du secrétaire du comité, tant par lettre que personnellement, pour qu'il n'envoie pas de familles dans un état d'indigence à une saison de l'année très défavorable pour obtenir de l'emploi. En réponse à cet appel de ma part, le comité a fait une nouvelle souscription en faveur de ces émigrants, qui étaient au nombre de 160 et qui, pourvus de quelques moyens de subsistance pour un certain temps après leur arrivée, ont été escortés par un agent spécial jusqu'à Liverpool, où ils se sont embarqués pour le Canada.

Un bon nombre de messieurs possédant des capitaux et désirant aller à l'étranger, mais qui étaient indécis sur le choix de leur destination, sont venus à ce bureau pendant la dernière saison pour y obtenir les renseignements au sujet du Canada. Quelques-uns d'entre eux ont placé leur argent en Canada et sont revenus en ce pays. D'autres ont acheté des fermes améliorées et sont revenus chercher leurs familles. Et les autres, que j'ai perdus de vue, se sont probablement établis dans les anciennes provinces du Canada ou dans le Nord-Ouest. Le nombre des émigrants de cette classe, comme on pourra le remarquer, s'accroît constamment.

Le gouvernement du Canada ayant décidé de faire copier la collection Haldimand des manuscrits du musée britannique, M. H. B. Small, du ministère de l'Agriculture, est arrivé en Angleterre, au commencement de juin dernier, chargé de prendre les mesures nécessaires pour faire exécuter ce travail. La permission fut obtenue des autorités du musée britannique, et un personnel de copistes a été aussitôt mis à l'œuvre à des conditions les plus favorables qu'on a pu obtenir. Les travaux ont été poussés avec vigueur et jusqu'à présent on a copié 72 volumes de la collection. Sur ces soixante-douze volumes, treize étaient reliés, et expédiés au ministère le 16 octobre dernier, et 22 volumes pareillement reliés sont maintenant en route pour le Canada. Le reste des volumes non reliés sont ici en attendant des ordres du ministère.

Le bureau de Londres devient chaque année plus connu et plus apprécié. Le nombre des personnes qui viennent demander des renseignements en dehors de l'émigration augmente continuellement, et l'on peut dire qu'il comprend des membres des principales professions, en quête de renseignements relatifs au commerce, à la propriété et au placement des capitaux dans la Confédération.

La bibliothèque est aussi très fréquentée par des avocats, des marchands et autres personnes, à la recherche de renseignements qu'on ne peut trouver que dans les statuts, les livres bleus, et les délibérations des parlements de la Confédération et des provinces.

Et la salle aux journaux, où l'on trouve des journaux de toutes les provinces canadiennes, est visitée avec empressement, à l'arrivée de la malle, par des Canadiens de passage à Londres, qui trouvent là tout ce qu'il leur faut pour faire leur correspondance, pour la réception et la transmission des lettres, et en général pour faciliter les arrangements commerciaux.

Mais tout commode que puisse être un bureau général de renseignements, le but principal de l'agence est de promouvoir l'œuvre de l'émigration sous la direction du ministère, du Royaume-Uni et du continent européen vers la Confédération canadienne. Ici, à Londres, le grand centre de l'intelligence et de l'énergie, où sont fixées les agences d'émigration des colonies de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande et celles des colonies de la Couronne, ici, où la rivalité et la concurrence sont les plus acharnées, ici est l'endroit où le travail peut être exécuté avec le plus d'avantage.

Et avec les mêmes dépenses, ou même avec moins de dépenses et d'efforts, le Canada n'a rien à craindre de la concurrence amicale des colonies sœurs de l'hémisphère austral, ou peut-être de la rivalité moins légitime des associations de terrains et de chemins de fer américains. Quant à la manière dont les affaires de l'agence ont été administrées, avec un personnel très restreint, il ne m'appartient pas de dire plus que ceci : toutes les affaires qui m'ont été confiées ont reçu de ma part une prompte et soigneuse attention. Les comptes, qui accompagnent ce rapport, sont la meilleure preuve de l'économie qu'on a exercée dans l'administration.

La visite en ce pays de M. Lowe, le secrétaire si intelligent et si bien renseigné du ministère, m'a donné une occasion que je désirais depuis longtemps, de discuter en détail plusieurs matières se rapportant à l'agence, et d'offrir et de recevoir des conseils qui, je l'espère, procureront au ministère une connaissance plus intime de l'organisation et de l'administration de l'agence, et de ce qui est nécessaire pour la rendre plus efficace.

Voyez ci-joint—

Etat des dépenses de l'Agence de Londres pour l'année de calendrier expirée le 31 décembre 1879.

Dépenses du bureau de Londres suivant le compte annexé	£3,563	10	11	.
Appointements des agents spéciaux.....	£1,068	8	0	
Octrois et dépenses de voyage des agents	2,275	18	9	
	£3,344	6	9	
Ordres pour passages	260	6	8	
Commissions étrangères.....	110	3	9	
Gratifications spéciales.....	96	12	9	
Dépenses des fermiers au Canada	213	14	2	
	£7,528	15	0	
Comptes de l'Exposition de Paris, juin et septembre.	7	12	3	
Dépenses totales.....	£7,536	7	3	

TABLEAU SYNOPTIQUE des dépenses du bureau de l'agence de Londres, pour l'année de calendrier 1879.

Appointements du personnel.....	£1,837	0	6
Loyers et taxes.....	829	12	2
Annonces.....	375	9	4
Impressions et papeterie.....	144	11	0
Frais de port.....	75	10	0
Eclairage et combustible.....	50	14	0
Réparations de l'édifice.....	40	13	0
Bibliothèque (journaux, livres, etc.)	30	4	3
Fret et transport	53	19	1
Télégrammes.....	6	5	0
Chariage	1	17	8
Voitures, chemins de fer et omnibus.....	8	18	8
Meubles.....	1	16	6
Comptes du gardien.....	68	13	0
Dépenses diverses	38	6	9

£3,563 10 11

ÉTAT COMPARATIF des dépenses des agences européennes, et appointements et dépenses des agents voyageurs pour les 5 dernières années.

	\$	cts.
1875	109,88	95
1876	83,173	08
1877	64,283	02
1878	49,122	33
1879	33,618	37

Grâce à la courtoisie de M. R. Siffen, chef du département de la statistique de la Chambre de Commerce, qui a eu la bienveillance de m'adresser une copie des rapports de l'émigration pour le trimestre expirant le 31 décembre dernier, je me trouve en état, ayant en ma possession les rapports des trois trimestres précédents de l'année, de vous transmettre un tableau indiquant le nombre des personnes, classées par nationalités, qui ont quitté le Royaume-Uni pour des endroits en dehors de l'Europe, durant l'année dernière comparée avec l'année précédente.

TABLEAU indiquant la destination des émigrants du Royaume-Uni, pour les années 1879 et 1878.

Nationalités.	Etats-Unis.		Amérique britannique du Nord.		Australie.		Autres pays.		Total.	
	1879.	1878.	1879.	1878.	1879.	1878.	1879.	1878.	1879.	1878.
	Anglais.....	51,593	31,451	13,882	7,957	25,876	22,968	11,535	9,214	102,886
Ecossais.....	9,340	3,989	1,670	1,154	6,381	4,824	1,286	1,068	18,667	11,035
Irlandais.....	28,835	17,819	2,310	1,540	8,076	8,257	723	739	39,944	28,415
Total d'origine britannique.....	89,768	53,259	17,862	10,651	40,333	36,049	13,544	11,081	161,507	111,040
Etrangers.....	41,645	25,588	4,537	3,128	1,213	725	2,061	2,174	49,456	31,615
Nationalité non indiquée.....	1,111	1,148	60	57	8	2,296	1,844	3,467	3,067
Total.....	132,524	79,995	22,459	13,836	41,546	36,782	17,901	15,099	214,430	145,712

Le rapport de la Chambre de Commerce pour 1878, comparé à celui de 1877, accuse une augmentation dans le nombre des émigrants du Royaume-Uni au Canada, de 9,342 à 13,833, soit près de 50 pour 100 en faveur de la première année.

Le rapport de 1879, montrant le nombre des émigrants pour la même destination, accuse une augmentation sur 1878 de 24,459 sur le nombre de la première année, contre 13,836, l'année dernière, soit un gain net d'au-delà de 60 pour 100.

Et comparée avec 1877, l'année 1879 accuse un gain net de 22,459, contre 9,342, soit 140 pour cent.

Comparant le nombre total des émigrants en Australasie, avec ceux qui sont allés au Canada en 1879, on trouvera que l'augmentation de l'année pour ces colonies est d'un peu plus de 12½ pour 100, tandis que pour la Confédération elle est de 60 pour 100.

Et comparant le nombre des émigrants aux Etats-Unis avec ceux du Canada, durant la période ci-dessus, il semblerait que les Etats-Unis peuvent réclamer une augmentation de 65 pour 100, soit 5 pour 100 de plus que le Canada, mais ils ne peuvent guère s'en vanter, du moment que l'on considère la prospérité exceptionnelle dont prétend jouir actuellement l'Union américaine, prospérité, cependant, que plusieurs mettent fort en doute.

Mais l'on trouvera dans le rapport pour le dernier trimestre de 1879, le renseignement le plus remarquable, car il indique la direction que prend le courant de l'émigration. Nous y trouvons que, si l'on compare le nombre de personnes qui ont émigré aux colonies australiennes pendant le trimestre expiré le 31 décembre, avec le trimestre correspondant de l'année précédente, les chiffres sont respectivement représentés par 11,338 contre 11,517.

Et dans le cas des Etats-Unis, pour la même période, par 32,992 contre 15,077, soit une augmentation d'environ 108 pour cent.

Quant au Canada, l'augmentation se monte à 4,721 contre 1,963, soit une augmentation exacte de 140 pour cent sur le trimestre, augmentation énorme, et de beaucoup supérieure à tout autre trimestre de décembre, durant les dix dernières années, celle de 1872 étant la plus considérable, savoir 2,883.

Avec cette preuve, soutenue et fortifiée par l'augmentation continue et toujours croissante, démontrée par les rapports pour tous les trimestres précédant celui de 1879, l'on peut, je crois, prédire avec certitude que l'année qui vient de commencer sera témoin d'un mouvement d'émigration de ce pays au Canada, au moins égal en étendue à aucun autre connu, mais avec cette distinction importante : que les classes en général seront meilleures, et le nombre de personnes en possession de capitaux considérables sera sans précédent.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

WILLIAM ANNAND.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture, Ottawa.

No. 33.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION A BELFAST.

(M. CHARLES FOY.)

BELFAST, 20 décembre 1879.

MONSIEUR,—J'ai eu la satisfaction d'envoyer pendant l'année un bon nombre d'émigrants, cultivateurs ou domestiques. J'aurais pu en envoyer beaucoup plus, si j'avais accepté les propositions des cultivateurs qui se sont présentés après le 1er octobre ; mais je les ai dissuadés d'immigrer à cette saison, dans la crainte qu'ils ne pussent trouver de l'emploi, et je leur ai conseillé d'attendre le printemps. Je vous transmets ci-incluse une lettre que m'a écrite un monsieur de Fermanagh au sujet d'une famille qui désire partir maintenant. Je lui ai répondu que la famille en question serait certaine de trouver un emploi immédiat au printemps. Vous pouvez voir qu'elle est de la classe voulue. Elle se compose du père et de six enfants, tous en état de travailler, à l'exception de deux, et ayant été élevés sur une petite ferme. Ce monsieur me récrivit pour me dire qu'il fallait que ces gens partissent tout de suite. Je lui répondis de nouveau qu'ils étaient libres de le faire, mais qu'il devait être clairement entendu que je ne leur avais pas conseillé de partir, qu'ils porteraient seuls la responsabilité de leur action, mais que, néanmoins, les agents canadiens feraient tout ce qui serait possible pour leur trouver de l'emploi.

Cependant, j'ai envoyé quelques domestiques dans le cours des mois d'octobre et de novembre, parce que je savais que la saison n'affecte pas autant le placement des gens de cette classe. J'ai reçu par la dernière malle une lettre de la servante que j'ai envoyée en dernier lieu. Elle m'a écrit de Sainte-Marie, Ontario, et me dit que le pays lui plaît et qu'elle est contente de sa position et de ses maîtres.

De peur que les agents de vapeurs, qui s'occupent fort peu du sort des émigrants expédiés par eux, et qui ne songent qu'à leurs commissions, ne conseillassent aux cultivateurs et aux ouvriers agricoles d'émigrer à cette saison, je publiai, en octobre, un avis dans les journaux pour conseiller à cette classe d'attendre le printemps.

Quant aux perspectives pour le printemps, je suis heureux de pouvoir dire qu'elles sont excellentes. L'émigration sera nombreuse et bien choisie. Elle se composera en partie de cultivateurs à l'aise et d'ouvriers agricoles. L'un de ces cultivateurs, qui m'a écrit, vient d'annoncer dans le *New Letters* de Belfast, que six fermes d'une grande valeur, lui appartenant, sont en vente. Elles seront vendues le 20 janvier prochain. Six autres fermiers aisés sont aussi décidés à partir pour le Canada, en même temps que ce dernier, qui a une nombreuse famille, six garçons en état de travailler, et un capital de £5,000. Il se propose de s'occuper de l'élevage du bétail, et il importe actuellement des bestiaux du Canada pour les vendre en Europe. Un de ses voisins, qui est venu à mon bureau avec lui deux ou trois fois, apportera pour sa part au moins £4,000. Je compte sur six autres cultivateurs du comté d'Antrim, qui sont décidés à émigrer au Canada avec un capital de plus de £20,000, qu'ils placeront sur des terres. Un monsieur qui possède, en société avec son frère, une terre considérable ainsi que deux moulins dans le comté d'Armagh, m'a dit qu'il ferait la traversée de bonne heure le printemps prochain, et si le pays lui plaît il reviendra pour vendre ses propriétés, ou bien il écrira à son frère à cet effet, et s'établira en Canada. Il songe à choisir pour lieu de résidence Manitoba, et se propose d'y établir une ferme et des moulins à farine. L'idée d'émigrer lui est venue, m'a-t-il dit, en lisant dans le *Daily Express* de Dublin, une de mes correspondances sur le Nord-Ouest.

Un grand nombre d'autres personnes possédant de l'argent, comme les précédents, se préparent aussi à émigrer au printemps. S'il me fallait indiquer le nom et la position de chacune, ce rapport aurait une longueur démesurée.

Les rapports favorables des délégués anglais ont été publiés par presque tous les journaux qui circulent en Irlande. Je puis dire en toute justice pour moi-même que l'on ajoute foi à tout ce que je rapporte sur le compte du Canada, mais c'est aussi un plaisir pour moi de voir mes assertions corroborées par un témoignage si unanime; il est particulièrement consolant de voir que certains journaux irlandais, qui étaient jadis hostiles à l'émigration au Canada, le proclament maintenant le pays le plus avantageux pour les émigrants anglais. Je me rends cette justice de dire que la tactique que j'ai suivie durant les dix dernières années, consistait à ne jamais *exagérer* les avantages offerts aux immigrants, afin de ne pas donner à une presse hostile la chance de crier. Quand je fus attaqué de la manière la plus déloyale, les journaux descendant même jusqu'aux personnalités, je les défiai de citer le nom d'un seul des milliers d'émigrants que j'avais envoyés au Canada, qui pourrait dire que les espérances que je lui avais fait concevoir ne se sont pas réalisées; au contraire, je pourrais montrer à n'importe qui des centaines de lettres où les émigrants déclarent que leurs espérances se sont réalisées bien au-delà de ce que je leur avais promis. *Magna est veritas et prevalebit*. Je crois que tout ce que je pourrais dire du Canada sera accepté dorénavant sans avoir besoin d'être corroboré.

L'agitation agraire en ce pays porte naturellement l'attention vers le Canada, et, je suis heureux de le dire, les nombreux cas où les propriétaires ont fait la remise d'une partie des rentes qui leur était dues ont été signalés par la presse canadienne, et plusieurs pourront peut-être en conclure qu'une réduction des rentes pourra tellement améliorer la position des fermiers, que ces derniers seront heureux de demeurer chez eux. Je pense que ce serait là une erreur. En tant que le travail est concerné, la rente est un item peu important,—la difficulté est dans le coût du travail, les gages ont doublé depuis environ vingt ans, et les ouvriers et les serviteurs de ferme ne se contenteraient pas maintenant de la nourriture qu'on leur donnait alors. Quant à l'élevage au vert, les importations du Canada, des Etats-Unis et d'ailleurs ont englouti les gros profits de l'éleveur. Un grand éleveur du comté de Sligo me disait que, s'il se trouvait forcé de vendre son bétail aux prix actuels, au lieu de gagner, il perdrait £500. Quant à la culture de la terre, les ouvriers, dit-il, mangeraient les deux tiers des récoltes. Il m'apprit qu'il avait, sans qu'on le lui eût demandé, fait une remise de 25 pour cent sur les rentes, mais, ajoute-t-il, cette remise leur est inutile, ils ne pourront jamais sortir de la mendicité: "j'en conviens avec vous, dit-il, il y a un remède et un seul, l'émigration vers un pays où la terre est abondante; si je n'étais pas si âgé j'irais au Canada cette année même, et si mon fils n'était mon seul enfant je le laisserais y aller, et il m'est même difficile de le retenir malgré tout." Je répète que la rente est peu de chose, toute la difficulté réside dans le prix élevé de la main-d'œuvre. Je me rappelle qu'étant sur le point de quitter le Canada pour l'Irlande, je conversais avec un politicien éminent qui me disait: "M. Foy, faites émigrer les fermiers et les ouvriers les suivront certainement." Je répondis "commencez par le bon bout, faisons émigrer les ouvriers au Canada, et les fermiers seront forcés de les suivre." L'aide sous forme de billets de passage donnés aux ouvriers de ferme et aux domestiques contribue à augmenter considérablement le nombre des émigrants; l'exportation des bestiaux jointe aux prix élevés de la main-d'œuvre a fait de l'émigration presque une nécessité.

S'il est surprenant de voir un si grand nombre de fermiers irlandais refuser d'émigrer, il est d'un autre côté satisfaisant pour celui qui s'occupe d'émigration,—pendant que le grand nombre de fermiers prodigues, et sans esprit d'entreprise préfèrent rester ici attendant comme Micawber qu'il leur arrive quelque bonne fortune—de voir les hommes énergiques, entreprenants, économes, les hommes de prévoyance en un mot, ne pas craindre "le lion qui se trouve sur leur chemin," mais qui, lorsqu'ils sont convaincus qu'ils peuvent mieux réussir au Canada qu'ici, se décident d'aller porter leurs capitaux, leur énergie, et leur connaissance sur le meilleur marché; les Irlandais n'entreprendront pas de payer des rentes qu'ils savent ne

pouvoir pas payer. Ces hommes, de même que mes amis du comté de Sligo, s'aperçoivent que les fermiers irlandais ne peuvent, même s'ils possédaient leurs terres en *franc-alleu*, rivaliser avec les pays nouveaux, où les terres sont sans limites; et ils ne se soucient guère de passer leur vie dans une lutte où ils sont trop les inférieurs pour pouvoir remporter la victoire. Il vaut mieux avoir une certaine d'émigrants de cette classe, que des milliers d'indigents qui seraient un fardeau plutôt qu'une source de richesses pour le pays.

Avec votre permission, je fis insérer dans les journaux une courte annonce, avertissant les gens que l'on pouvait se procurer à mon bureau des pamphlets sur Manitoba et toutes les autres provinces du Canada.

En conséquence, j'ai reçu, verbalement et par lettre, beaucoup de demandes, ce qui m'a donné l'occasion de faire connaître, soit par mes conversations, soit par mes écrits, les ressources du Canada, devoir que j'espère avoir rempli le mieux possible.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

CHARLES FOY.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

P. S. Un cultivateur, M. Lawther, que j'ai mentionné comme ayant annoncé que ses fermes étaient à vendre, vient de me faire visite; il m'apprend que dans son voisinage il y a cent vingt personnes qui désirent émigrer. Il amenera avec lui des ouvriers de ferme, des domestiques, un forgeron et un charpentier.

Echantillons de lettres reçues.

ARDVARNEY HOUSE,

EDERNEY, 12 décembre 1879.

CHER MONSIEUR,—Un habitant de mon voisinage, qui entend bien l'agriculture, désire émigrer avec sa famille, qui compte cinq enfants, par la ligne subventionnée d'émigration. Je puis le recommander chaleureusement lui-même et sa famille comme bien qualifiés pour l'émigration; et je vous serais très obligé de me faire connaître par le retour du courrier ce que vous pouvez faire pour eux, et quelle est la nature des avantages que vous pouvez leur offrir.

Il est veuf depuis quelque temps, et comme il a été obligé d'abandonner sa petite ferme et qu'il craint de voir ses enfants s'éloigner de lui, il désire les amener en Canada, où il espère s'acquérir un chez-lui confortable.

Votre obéissant serviteur,

EDWARD ATTHILL

ARDVARNEY—EDERNEY,

21 décembre 1879.

CHER MONSIEUR,—M. Flood est décidé à partir immédiatement pour le Canada. Si vous pouvez accorder le passage depuis Liverpool à raison de £3 pour chaque membre de sa famille, ils se rendront en cette ville. Veuillez m'informer immédiatement et m'envoyer la lettre que vous m'avez promise pour votre agent en Canada. Je crois qu'ils seront prêts à partir dans une dizaine de jours ou environ.

Bien à vous,

EDWARD ATTHILL.

No. 34.

RAPPORT DE L'AGENT SPÉCIAL A BRISTOL.

(J. W. DOWN.)

BATH-BRIDGE, BRISTOL,

31 décembre 1879.

MONSIEUR,—En vous soumettant un résumé des travaux de l'année, je prendrai la liberté de vous informer que je me suis mis à l'œuvre dès les premiers jours de la saison et que j'ai fait publier des annonces et distribuer une grande quantité d'informations sous forme de circulaires sur les cantons de l'Est, Ontario, Manitoba et les immenses plaines du Nord-Ouest.

J'ai organisé pour le 1er mai le départ d'un grand nombre d'émigrés, et je me suis embarqué avec eux à cette date ; ils étaient plus de 300, sans compter ceux qui avaient été envoyés par d'autres agents. La plupart de mes émigrants étaient fermiers ou entendus aux travaux agricoles. Je les ai accompagnés jusqu'au Nord-Ouest et les ai vus y fonder leurs établissements. Tous étaient contents de la qualité du sol et, à mon départ, ils m'ont offert un témoignage de gratitude. A mon retour en Angleterre, vers le 1er août, je m'empressai de publier de nouvelles annonces dans environ 20 des journaux les plus importants, dans les districts agricoles ; je fis distribuer des milliers de pamphlets, circulaires, etc., etc., sur les marchés, dans les foires et pendant les expositions agricoles, etc., etc. Y compris un pamphlet sur les cantons de l'Est et quelques autres que j'avais obtenus des MM. Allan, j'ai distribué, depuis mon retour du Canada, au-delà de 30,000 de ces pamphlets. Un grand nombre de brochures sur le bétail d'Ontario, mêlées à ces derniers, ont été souvent très recherchés. La petite brochure intitulée : " Lord Dufferin à Manitoba " contenant le discours prononcé par Son Excellence à Winnipeg, est en grande vogue chez les riches comme chez les pauvres, et il est incontestable que ces brochures ont été très utiles.

Dès que j'eus reçu, en août dernier, instruction d'envoyer une délégation composée de 25 agronomes ou davantage, chargés de visiter le pays et de faire rapport à leur retour, je m'empressai de rendre la chose aussi publique que possible en la faisant annoncer par quelques-uns des journaux agricoles les plus accrédités et les plus répandus. J'ordonnai aussi des circulaires qui furent répandues parmi les fermiers, et provoquèrent une foule de correspondances qui m'obligèrent de visiter Yorkshire, Hereford, Bedford, Monmouth, Somerset, Devon, Dorset et Cornwall ; dans un seul cas, j'ai trouvé que mes correspondants appartenaient à la classe convenable, c'est-à-dire celle des fermiers. En général, j'ai rencontré un ou deux petits fermiers, les autres étant des gens de métier, des ouvriers, etc., etc. A une réunion tenue à Somerset et à laquelle assistaient un grand nombre de fermiers qui se proposaient d'émigrer, M. Palmer, cultivateur, fut choisi pour se rendre au Canada et faire rapport à son retour, ce rapport devant servir de base à leur action future.

M. Palmer s'embarqua à Liverpool, jeudi le 25 septembre, emmenant avec lui une partie de sa famille ; il arriva à Québec heureusement, continua jusqu'à London, Ontario, où il acheta une ferme pour ses fils ; puis il se proposait d'aller à Ottawa pour connaître le pays davantage, et enfin retourner en Angleterre en novembre. Malheureusement, il avait pris le rhume avant son départ d'Angleterre et n'est pas encore guéri ; son fils écrit en effet qu'il est incapable de laisser sa chambre et qu'il est fort douteux qu'il puisse jamais le faire. C'est très regrettable, car M. Palmer

était un homme distingué et j'avais hâte de voir son rapport; il a écrit des lettres très favorables à ceux qu'il représentait, et plusieurs d'entre ces derniers partirent en avril ou mai prochain. Je compte sur une forte émigration au Canada, le printemps prochain; elle sera bien composée, comptant des fermiers de moyens. J'ai visité un grand nombre de fermiers en différents endroits, et l'émigration est le thème de toutes leurs conversations.

Je suis convaincu que le meilleur moyen d'attirer cette classe d'émigrants est de leur fournir constamment des brochures imprimées, aussi secrètement que possible. Durant l'automne j'ai été très particulier dans le choix des émigrants que j'ai envoyés au Canada, et à ma connaissance je n'en ai pas envoyé un seul qui n'eût pas des ressources ou quelques amis chez qui il pouvait se retirer là-bas. Je suis heureux de dire que je n'ai entendu aucune plainte de la part de ceux que j'ai induits à émigrer, au contraire j'ai reçu de bonnes lettres de la part de personnes qui sont parties depuis quelque temps. Durant l'année j'ai envoyé 584 émigrants au Canada, 477 avant le 1er août, et 107 depuis. Au nombre des 107 derniers étaient 15 familles comptant 65 adultes, tous des fermiers possédant des ressources; 13 adultes allèrent directement trouver leurs amis au Manitoba, les autres demeurèrent dans les provinces de Québec et d'Ontario; le reste se composait de célibataires des deux sexes, s'en allant rejoindre leurs amis. Parmi les 477 qui partirent au commencement de l'été se trouvaient plusieurs familles possédant des ressources considérables.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN W. DOWN.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No. 35.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT SPÉCIAL POUR LE NORD
DE L'ANGLETERRE.

(THOMAS GRAHAME, agent.)

CARLISLE, 31 décembre 1879.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre par les présentes mon rapport sur l'émigration pour l'année 1879.

Durant les mois de janvier et février, je visitai plusieurs parties du sud du Cumberland et du nord du Yorkshire, j'ai tenu plusieurs assemblées auxquelles assistaient un nombre considérable de fermiers.

Je visitai aussi quelques parties de Berwickshire et de Roxburghshire. Dans tous ces districts, il existe un courant d'opinion favorable touchant l'émigration, à raison du surplus de population et du mauvais état de l'agriculture dans ce pays, et ce que l'on requiert principalement ce sont des renseignements concernant les différentes provinces de notre pays.

Conformément à vos instructions je retournai au Canada au mois de mars, et je me rendis sans délai à Ottawa. Pendant mon séjour à la capitale, je fus examiné par le comité spécial permanent de l'émigration et de la colonisation, relativement à mes vues sur l'émigration. On trouvera le rapport de mon examen dans celui du comité pour cette année. J'eus aussi à Ottawa de longues conversations avec vous-même, M. Lowe, secrétaire de votre ministère, et d'autres personnes sur les meilleurs moyens à prendre pour attirer de la Grande-Bretagne une immigration satisfaisante.

Peu de temps après mon retour en Angleterre, je reçus de votre part instruction de me rendre dans les parties du pays où je pourrais faire favorablement de la propagande et d'y tenir des assemblées de fermiers; et lorsqu'il se trouverait au delà de 25 d'entre eux qui exprimeraient le désir d'émigrer au Canada, après s'être renseignés sur notre pays, je devais leur annoncer qu'ils avaient droit de choisir parmi eux un délégué, qui irait visiter le pays et faire rapport sur les différentes provinces de la Confédération.

J'avais peu de temps à ma disposition. Néanmoins, je me mis immédiatement à l'œuvre, et je fis tous mes efforts pour m'acquitter de ma tâche aussi bien que possible dans le court espace de temps qui me restait.

Conformément à vos instructions, je tins un certain nombre d'assemblées dans le nord de l'Angleterre et le sud de l'Ecosse, et je réussis à envoyer neuf délégués. Ce furent M. Peat, du district de Siloth, M. Hutchinson, du district de Penrith, M. Johnston, du district de Wreay, M. Irving, du district de Bowness, M. Gordon, d'Armandale, M. Biggar, de Kickcudbright, M. Cowan, de Wigtonshire, M. Wallace, du district de Thornhill, et M. Welsh, du district de Canonbie. Outre ces messieurs M. Maxwell, de cette ville, qui accompagna plusieurs des délégués durant leur voyage, a aussi présenté un rapport à son retour. Les assemblées où ces délégués furent choisis étaient en général assez nombreuses, et j'ai remarqué beaucoup d'animation et d'enthousiasme dans l'exécution de votre projet. Dès le commencement, je l'ai cru un projet magnifique, et je me tins pour assuré que les résultats seraient des plus satisfaisants pour le Canada.

Pendant l'absence des délégués au Canada, je reçus un grand nombre de communications de la part de toutes les classes de la population désirant avoir des

renseignements sur le Canada. Je reçus aussi des invitations d'aller visiter plusieurs districts, et tenir des assemblées dans le but de choisir d'autres délégués. Il était cependant trop tard pour pouvoir faire quelque chose de satisfaisant, du moins pour cette année.

On a manifesté une grande anxiété dans plusieurs parties du pays concernant la nature des rapports des délégués, et je suis heureux de constater que tous ceux qui ont fait leurs rapports, ont sur le tout été favorablement impressionnés au sujet du Canada. Ces MM. sont tous très considérés dans leurs districts, et plusieurs sont bien connus au dehors.

Pour me conformer aux instructions que me donna M. Lowe peu de temps après son arrivée en Angleterre, j'invitai les délégués à une assemblée afin de leur permettre de s'aboucher avec lui en cette ville le 9 décembre. Étaient présents MM. Irving, Peat, Logan, Cowan, Biggar, Elliot, Hutchison et Maxwell, en outre de M. Lowe et de moi-même. Plusieurs des délégués n'étaient pas encore alors de retour du Canada,

Les rapports qui ont déjà été soumis aux assemblées tenues aux endroits même où les différents délégués avaient été choisis, sont les suivants :

Le premier décembre, M. Irving eut son assemblée à Bowness, et une foule nombreuse y assista. Il prononça un discours rempli de faits, et parla principalement d'Ontario et des cantons de l'Est de Québec. Il fut écouté avec une grande attention, et ses renseignements furent reçus avec beaucoup de satisfaction.

Le 5 décembre M. Johnston présenta son rapport à Wreay. Il y avait là aussi foule nombreuse, et on écouta avec un grand intérêt le rapport qui avait aussi principalement trait à la province d'Ontario et aux cantons de l'Est de Québec. M. Johnston exhiba un certain nombre d'échantillons de grain, etc., qui attirèrent beaucoup l'attention.

Le 16 décembre, M. Hutchinson eut son assemblée à Penrith, où il eut un nombreux auditoire. Le discours fut prononcé dans la salle du club Farmer, et se rapportait principalement au Manitoba et à Ontario. Les membres du club conçurent une si haute idée du rapport qu'ils passèrent une résolution ordonnant son impression et sa distribution sous forme de brochure.

Le 17 décembre M. Peat tint son assemblée à Silloth, où il y avait encore une grande foule de personnes. Il soumit un rapport très complet concernant le Manitoba, Ontario et les cantons de l'Est, et il fut écouté avec une très grande attention. Les échantillons de terroir, de grains, de blé-d'inde, etc., furent examinés avec une extrême attention et curiosité par les personnes présentes.

Le 19 décembre, M. Cowan présenta son rapport à une assemblée tenue à Stranrae. Il y avait un immense auditoire, la grande salle étant littéralement encombrée, et des centaines n'ayant pu y trouver place. Son rapport était habilement élaboré, et causa une grande satisfaction, l'auditoire manifestant beaucoup d'enthousiasme. Il avait principalement trait au Manitoba et au Nord-Ouest, bien qu'il fit beaucoup allusion dans la dernière partie à Ontario et Québec aussi bien qu'aux provinces maritimes. Les échantillons qu'il exhiba attirèrent une grande attention.

Le 20 décembre M. Maxwell eut son assemblée en cette ville. Il y avait un auditoire assez considérable. Son rapport était très complet et intéressant, et se rapportait au Manitoba, à Ontario et Québec.

Le 22 décembre M. Biggar eut son assemblée à Castle Douglas. Il y avait un auditoire très nombreux, et tout l'espace en dehors des sièges était occupé. Son rapport avait été préparé avec un grand soin et était excellent, bien rempli de faits statistiques ; il fut écouté avec beaucoup d'attention par le nombreux auditoire. Les échantillons qu'il exhiba furent aussi examinés avec curiosité et attention.

Les rapports des trois autres délégués que j'ai envoyés, MM. Gordon, Wallace et Welsh, ne seront pas soumis avant le mois prochain, et conséquemment je ne puis en parler dans ce rapport.

Aux diverses assemblées où les rapports ont été présentés, je m'assurai qu'il y avait un grand nombre de personnes qui se proposent d'émigrer au printemps prochain. Il importe grandement qu'on les entretienne fréquemment du Canada pour

les confirmer dans leur projet; il doit en être de même pour tous ceux qui ont l'intention d'émigrer jusqu'à ce qu'ils aient effectué leur départ, car non-seulement il est d'autres pays et d'autres colonies qui désirent vivement attirer vers eux cette classe de colons, mais l'on ne peut s'attendre à ce que les délégués fassent tout ce que ferait un agent du gouvernement, et qu'il servent aussi bien les intérêts canadiens, en encourageant l'émigration de cette classe de colons. Je devrais donc agir de concert avec les délégués dans leurs différents districts, en fournissant des renseignements, afin de hâter autant que possible le départ de ceux qui songent actuellement à émigrer. De fait, l'on doit suivre ce mouvement de très près si nous voulons recueillir tout le profit possible des rapports des délégués. Je pense qu'il y aura, particulièrement dans le sud-ouest de l'Ecosse, une émigration considérable de fermiers d'une bonne classe.

Il ne peut exister de doute chez moi que le système des délégués est de beaucoup le plus efficace qui ait été suivi jusqu'à présent pour promouvoir une émigration de l'espèce dont nous avons besoin. On me mentionne le nom d'un autre pays, qui cherche à attirer l'émigration, et qui comprend si bien la supériorité de ce système que son gouvernement se prépare à marcher sur nos brisées.

Je recommanderais qu'aussitôt après l'impression et la distribution des différents rapports sous forme de brochures, (ce qui, je crois, doit se faire immédiatement), d'autres délégués des sections qui ne sont pas encore représentées soient envoyés au Canada au printemps ou à l'été prochain, un de chaque comté, par exemple, ou de chaque grand district. Je crois qu'il en résulterait certainement un très grand bien, et je sais plusieurs districts de l'Ecosse et de l'Angleterre qui seraient heureux de profiter de cet avantage.

J'ai toujours constaté que les cartes portant sur l'endos la description des pays qu'elles représentent, servent grandement à encourager l'émigration, car les gens sont toujours très désireux de les obtenir. Des échantillons de grain, de blé-d'inde, de racines, de sol, de bois, etc., etc., ont toujours, je l'ai constaté, été d'une grande utilité, comme le prouve d'ailleurs l'intérêt avec lequel on examine ces articles aux assemblées des délégués. Je recommanderais donc l'envoi à tous les agents de ce pays d'un assortiment abondant de ces échantillons, qu'ils exhiberaient continuellement dans des appartements accessibles aux visiteurs.

J'ai toujours prêté toute l'assistance possible aux Canadiens de passage en ce pays, et je rencontre souvent de mes compatriotes. Plusieurs de ceux que j'ai ainsi rencontrés s'occupent de l'importation des animaux et des produits de notre pays dans la Grande-Bretagne, et j'ai fait tout ce que j'ai pu pour promouvoir et encourager ces intérêts. Cette branche de commerce prospère continuellement, et contribuera beaucoup et sous peu, je n'en doute pas, à augmenter la prospérité du cultivateur canadien, en tant surtout que le commerce des animaux y est concerné.

Dans plusieurs occasions j'ai été consulté relativement aux avantages qui sont offerts pour le placement de l'argent en Canada, et j'ai fourni tous les renseignements désirables à ce sujet.

Je continue de recevoir un grand nombre de demandes de renseignements, et par lettres et autrement, de la part de gens qui ont l'intention d'émigrer au printemps, et ces personnes appartiennent presque toutes à la bonne classe: des fermiers et leurs fils.

J'ai constaté qu'un excellent moyen de répandre ces renseignements, était d'assister aux expositions, ventes et foires qui se tiennent dans mon district. J'ai fait de cette manière la connaissance d'un grand nombre de fermiers, particulièrement dans le sud de l'Ecosse, et maintenant, quand eux ou leurs amis désirent avoir des renseignements concernant les pays nouveaux, ils savent à qui s'adresser.

Je considère qu'il est extrêmement important que j'aie entre les mains, pour les faire circuler, des brochures de date plus récente que celles que j'ai pu me procurer. Les rapports des délégués, quand ils seront imprimés sous forme de brochures, suppléeront beaucoup à ce qui nous manque, mais je reçois actuellement des demandes continuelles de renseignements de la part de personnes qui désirent obtenir des cartes et des brochures.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

THOMAS GRAHAME.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

PLEURO-PNEUMONIE.

RAPPORT SUR LA PLEURO-PNEUMONIE CONTAGIEUSE DES BÉTAILIAUX, PAR D. McEACHRAN, M. V. C. R. F., COLLÈGE VÉTÉRINAIRE, MONTRÉAL.

Je vous soumetts avec les présentes une description sommaire de la maladie appelée pleuro-pneumonie, qui sévit actuellement en différents endroits des États-Unis.

Je me suis efforcé de décrire la maladie de manière à être facilement compris par la classe de nos agriculteurs, à les mettre en état de comprendre pleinement la calamité sérieuse qui résulterait, pour eux surtout de son introduction en Canada, et les induire par là à faire tout en leur pouvoir pour seconder les efforts du gouvernement, afin d'adopter les mesures de précaution nécessaires.

De toutes les maladies contagieuses sur les animaux, la pleuro-pneumonie est la plus perfide et la plus trompeuse. Du moment qu'elle s'est une fois introduite dans un pays, il semblerait presque impossible de l'empêcher de se propager, et cette propagation s'effectue de la manière la plus inattendue. Comme l'a fait remarquer le professeur Gamgee, elle pénètre et se répand partout là où des cultivateurs et des laitiers sans expérience sont loin d'être experts dans l'art vétérinaire. Cette maladie est fatale, toutefois certains animaux y survivent et peuvent par la suite résister à toute autre attaque, et viennent avec le temps à former un petit noyau utile de bétail qui n'est plus susceptible d'être atteint par la contagion. Ce petit nombre d'animaux permet au cultivateur que la pauvreté est venu visiter de continuer son industrie et d'attendre une meilleure occasion. Chacun lutte, mais en secret, de peur que la publication des faits n'empêche la vente des animaux malades et atteints de la contagion.

La maladie est connue en Angleterre et sur ce continent sous le nom populaire de peste-pulmonaire, ou *pleuro-pneumonie contagieuse*. Partout où elle a fait sa première apparition dans un pays, on en a découvert directement la source dans la contagion, et comme le démontre l'histoire de toutes les maladies contagieuses, elle se propage plus rapidement là où les communications commerciales par chemins de fer ou bateaux à vapeur sont plus faciles et plus fréquentes. En Angleterre, par exemple, où le mouvement de va-et-vient des bâtiments et des convois de chemin de fer est incessant, où les animaux sont transportés dans toutes les directions, et se trouvent en contact, sur les marchés publics, avec les bestiaux venant des autres pays, puis ensuite conduits sur les fermes des éleveurs et dans les pâturages, la maladie se propage avec une rapidité prodigieuse. Plusieurs auteurs ont publié des mémoires touchant l'histoire de la maladie : Ainsi, d'après Fleming, elle envahit la Prusse en 1802, et se répandit bientôt dans toute l'Allemagne du Nord. On en découvrit les traces pour la première fois en Russie, en 1824; elle pénétra en Belgique en 1827, en Hollande en 1833, dans la Grande-Bretagne en 1841, la Suède en 1847, le Danemark en 1848, la Finlande en 1850, le Sud de l'Afrique (Cap de Bonne Espérance) en 1854, les États-Unis d'Amérique (Brooklyn) en 1843, le New-Jersey en 1847, Brooklyn encore en 1850, Boston en 1859, l'Australie (Melbourne) en 1858, la Nouvelle-Galles du Sud en 1860, et la Nouvelle-Zélande au commencement de 1864.

L'histoire de la maladie en Amérique est, pour les fins de ce rapport, d'une importance plus immédiate, et j'y bornerai mes remarques historiques.

D'après les annales authentiques, cette maladie a fait sa première apparition aux États-Unis en 1843, et l'on en suivit directement les traces jusqu'à ce que l'on découvrit que la contagion y avait été introduite par une vache importée d'Allemagne et débarquée dans une remise à bestiaux à Brooklyn, d'où la maladie se répandit dans toutes les directions par les voies de communication. L'on dit et l'on croit qu'elle a toujours depuis plus ou moins sévi dans le comté de King, Long Island.

Elle fut introduite au New-Jersey en 1847, par des bestiaux qu'un M. Richardson importa de l'Angleterre. Pour empêcher la propagation du fléau, M. Richardson détruisit tout son troupeau évalué, à \$10,000.

Elle s'introduisit de nouveau à Brooklyn en 1850, par l'entremise d'animaux importés de l'Angleterre.

L'histoire de la maladie dans le Massachusetts est bien connue. Le professeur Gamgee la décrit comme suit : M. W. W. Cheney, de Belmont, Massachusetts, a relaté l'histoire de l'introduction de la peste pulmonaire de la Hollande, dans le Massachusetts, en 1859. Quatre vaches furent achetées pour lui à Parmerend et à Beemster, et expédiées à Rotterdam au commencement d'avril, à bord de la barque *S. C. Humphreys*, qui arriva en Amérique le 23 mai 1859. Deux de ces vaches furent conduites à Belmont; les deux autres durent être transportées en wagon à cause du "mauvais état de leur santé," l'une d'elle "n'ayant pu se tenir sur ses jambes pendant les vingt-quatre jours qui avaient précédé leur arrivée. Le 31 mai, comme l'on était convaincu que la vache ne pouvait pas se rétablir, elle fut abattue, et le 2 juin suivant la seconde vache mourut. La troisième tomba malade le 20 juin et mourut 10 jours après. La quatrième continua d'engraisser, mais en peu de temps plusieurs animaux tombèrent malades, et c'est alors que l'on commença à dire que la maladie était identique à celle connue en Europe sous le nom de pleuro-pneumonie épizootique.

En juin 1859, Curtis Stoddart, de North Brookfield, acheta trois jeunes animaux, un taureau et deux taures, de M. Cheney. En se rendant chez le nouveau propriétaire, l'un des veaux tomba malade. Leonard Stoddart, père de Curtis, se croyant plus compétent à soigner lui-même le veau malade, l'amena à ses étables, où il avait quarante-huit têtes de bétail, y compris les veaux, avec lesquels l'animal malade se trouva en contact. Presque tous les animaux furent attequés les uns après les autres jusqu'au 12 avril, alors que treize avaient succombé et la plupart des autres languissaient encore. La maladie continua de se répandre d'une ferme à une autre aussi rapidement que les circonstances permettaient aux animaux de se mêler entre eux.

La population du Massachusetts, qui s'était montrée un peu indifférente au commencement, ne voulant pas se soumettre aux délais d'une législation, établit une commission chargée d'extirper la maladie, et une somme de \$10,000 fut mise à la disposition des commissaires, le 4 avril 1860. La maladie gagnait rapidement du terrain, et un bill pour l'extirper fut présenté, passé et sanctionné le même jour.

On nomma des commissaires; des chirurgiens inspectèrent les troupeaux, et ordonnèrent l'abattage de ceux qui se trouvaient attequés; on acheta ceux dont l'état fut déclaré satisfaisant à l'époque de l'inspection; tout l'argent qui avait été approprié fut dépensé, et il prévalait une telle impression dans le Massachusetts que des particuliers se rendirent eux-mêmes responsables pour une seconde somme de près de \$20,000. Une session extraordinaire de la législature fut convoquée pour le 13 mai. On demanda et on obtint de nouveaux pouvoirs, on augmenta le nombre des commissaires, et l'on pût croire que la maladie était extirpée. Elle reparut en 1861, on nomma encore un nouveau bureau de commissaires, et les nouveaux efforts que l'on fit pour empêcher la propagation de la maladie furent couronnés d'un plein succès.

Ce ne fut que le 30 décembre 1867 que M. E. F. Thayer, M.V., et M. Charles P. Preston adressèrent leur rapport final au Sénat et à la Chambre des Représentants du Massachusetts, et en offrant leur démission au gouverneur ils félicitèrent la popula-

tion du succès qui avait couronné leurs efforts, grâce à la co-opération efficace de tous pour extirper l'une des pires maladies contagieuses qui eût jusqu'alors frappé les animaux.

La maladie continua de sévir et de se répandre dans le New-Jersey. En 1860 elle franchit la rivière Delaware, et fit son apparition à Philadelphie. En 1861 le fléau pénétra dans le Delaware, et dans les comtés de Burlington, New-Jersey; l'on put en retracer la marche visible jusque sur le marché de Philadelphie. En 1861, la maladie sévissait considérablement dans le comté de Bucks, Pensylvanie, et le danger s'accrut tellement que les personnes intéressées à sa suppression se décidèrent à adopter les mesures les plus énergiques. La circulaire suivante distribuée par des citoyens de Winchester, Pensylvanie, montrera l'impression qui prévalait par rapport à cette maladie.

“*Pleuro-pneumonie*—“La propagation considérable de la maladie connue sous le nom de pleuro-pneumonie parmi les bêtes à cornes durant les quelques dernières années, son caractère éminemment contagieux, et l'impuissance reconnue des médecins vétérinaires les plus connus à contrôler ou même à en diminuer la gravité, dans certaines de ses phrases, tout ces faits exigent de la part du public la plus sérieuse attention.

“C'est un fait bien connu que l'avarice d'un grand nombre les pousse, aussitôt que la maladie commence à se développer sur leur ferme, à se hâter de conduire leurs animaux (ceux qui sont malades comme ceux qui ne le sont pas) au marché le plus rapproché pour y être à vendre au prix qu'ils peuvent obtenir; pour y être vendus comme aliment ou être conduits sur une autre ferme, et là y infecter et empoisonner les autres animaux avec lesquels ils peuvent venir en contact.

“En vue d'enrayer cette pratique qui se répand de plus en plus, les soussignés, constitués en comité de la compagnie d'Assurance Mutuelle sur les animaux, du comté de Chester, institution qui a été fondée uniquement dans un but de secours et de protection mutuelle, sollicitent respectueusement votre co-opération pour faire en sorte que notre prochaine législature passe une loi autorisant la nomination d'un nombre suffisant d'inspecteurs compétents et consciencieux dans tout l'Etat, lesquels devront faire une inspection sévère de tous les animaux, spécialement ceux qui sont offerts en vente en quelque lieu que ce soit, et de soumettre et à l'amende et à l'emprisonnement les personnes offrant en vente des animaux malades; en un mot prendre telles mesures qui seront jugées nécessaires pour arriver à extirper entièrement cette maladie.”

Le professeur Gamgee déduit les conclusions suivantes des faits recueillis au cours de ses recherches, savoir, qu'à la date de son rapport de 1869, la peste pulmonaire sur les animaux sévissait à Long Island depuis bon nombre d'années; qu'elle faisait son apparition assez fréquemment dans le New-Jersey, et de temps en temps dans l'état de New-York; qu'elle continuait de sévir grandement dans la Pensylvanie, spécialement dans le Delaware et le comté de Bucks; que les fermiers du Maryland et les laitiers des environs de Washington, D.C., en avaient beaucoup souffert, et qu'elle avait pénétré jusque dans la Virginie.

En second lieu, que le fléau se propage partout où l'on introduit des animaux malades, et que les Etats de l'Ouest, où l'on s'adonne en grand à l'industrie de l'élevage, et qui maintenant peuvent n'être pas entièrement exempt du fléau, en ont été protégés par le fait qu'ils vendent plutôt qu'ils n'achètent et n'importent les bêtes à cornes.

Troisièmement, nous n'avons pas de moyens suffisants pour empêcher la vente des animaux atteints de la maladie, et dans un an ou deux, si on ne se décide à une action définie et immédiate, le fléau se répandra probablement tellement dans le pays, que son extirpation deviendra presque impossible.

De toutes les maladies des animaux, la pleuro-pneumonie est de beaucoup la plus fatale, parce qu'elle en est la plus perfide, et celle qui éveille le moins l'attention du public, et empêche l'unité d'action nécessaire pour sa suppression. Ignorer cependant l'existence de la pleuro-pneumonie, est le moyen de faire doubler au moins, dans l'espace de peu d'années, la mortalité en Amérique, comme en Angleterre. Avec des

moyens rationnels, une action énergique et une branche de co-opération entre les différents états et le gouvernement central, il sera possible de sauver des millions tous les ans, et cela à peu de frais, et dans un avenir peu éloigné.

Durant les trois dernières années la cité de Washington, et de fait tous le district de la Colombie, et les parties adjacentes du Maryland et de la Virginie, ont sérieusement souffert de la peste pulmonaire. Nous apprenons des entrepreneurs chargés d'enlever de la cité les cadavres des animaux, qu'il n'est pas rare qu'ils aient à transporter plusieurs cadavres de vaches dans une seule journée des vacheries de Washington; qu'il n'est pas extraordinaire, durant certaines saisons, d'en avoir une douzaine par semaine à transporter, et qu'ils sont constamment occupés à cette besogne. Malheureusement, ici comme dans les autres villes de l'Amérique et de l'Europe, l'existence de la pleuro-pneumonie vient du trafic en gros des animaux malades. Les bouchers achètent des vaches malades qu'ils paient trente à soixante piastres, si elles paraissent être en bonne condition; d'autres qui sont trop maigres et qui ont déjà en elles le germe de la maladie, sont mêlées à d'autres animaux, puis transportées par chemin de fer à Baltimore, où elles sont vendues aux cultivateurs. De fait, le trafic actif et continu des animaux malades fera que Washington, les environs d'Alexandrie, dans la Virginie, et Baltimore, continueront d'être les grands centres d'où la pleuro-pneumonie se répandra dans le pays.

Pour compléter l'histoire de ce terrible fléau et la continuer jusqu'aujourd'hui, je dois y ajouter les observations que j'ai faites sur cette maladie à et aux environs de Washington, Alexandrie, Lynchburg, Hyatsville, etc., et confirmer l'assertion du professeur Gamgee que ces localités sont des centres où s'alimente la maladie. Dans le cours de l'automne de 1878, des centaines de bêtes à cornes moururent à Washington et dans les environs. A Alexandrie, il était difficile de trouver un seul animal en état de santé, et on dit que des centaines succombèrent durant l'été et l'automne. A Hyatsville, presque tous les propriétaires d'animaux avaient subi plus ou moins de pertes. Il serait difficile de calculer les pertes causées directement ou indirectement par cette maladie dans cette partie de l'Union, mais elle doivent être énormes, car elle a toujours fait des progrès depuis son introduction, et depuis la date du rapport de Gamgee, elle s'est répandu au loin et considérablement.

Dans chaque cas, sur les fermes isolées, on faisait remonter facilement la maladie à des animaux qui avaient été achetés sur les marchés de Washington ou de Baltimore, et, dans les villes et les villages, en venant en contact, dans la commune, avec des animaux affectés de la maladie.

Je possède des preuves abondantes de l'existence de la maladie à Long Island, spécialement dans les comtés de King et de Queen, et la prompte intervention des Commissaires d'Etat, qui ont placé immédiatement ces comtés en quarantaine et adopté des mesures énergiques pour la supprimer, confirme d'ailleurs suffisamment ce fait.

Elle sévit aussi grandement dans le New-Jersey, et dans pas moins de sept comtés de la Pensylvanie, et l'on rapporte qu'elle sévit aussi dans le Connecticut.

Heureusement pour nous, en Canada, nous avons été vendeurs et non pas acheteurs de bestiaux, et ceux que nous avons importés venaient presque toujours de l'Europe et sont entrés dans le pays par la voie du Saint-Laurent, à l'exception d'un petit nombre peut-être qui nous est venu des Etats de l'Ouest; c'est à ce fait seulement que nous devons attribuer l'immunité dont nous jouissons.

Cependant, depuis l'inauguration de notre grand commerce d'exportation d'animaux, si nous ne prenons pas des mesures pour prévenir une telle calamité, nous ne pourrions pas conserver longtemps cette immunité. Nos trains de chemins de fer circulent sans cesse d'un bout de la frontière à l'autre, et les trains américains traversent sans cesse notre pays; s'il arrivait une seule fois que ces convois transportassent des animaux malades, le virus pénétrerait avec eux, et nos animaux maintenant si pleins de santé pourraient être attaqués de la maladie.

MORTALITÉ ET PERTE.

Je prends la liberté de citer en entier l'exposé de M. Fleming,* comme fournissant les renseignements les plus récents et probablement les plus exacts que nous possédions sur le sujet des pertes causées par cette maladie.

“ Si nous considérons la perfidie, la longue incubation et la longue durée de la maladie, la mortalité qui en est la conséquence ne frappe pas autant dans une telle maladie que dans la peste sur les bêtes à corne ; néanmoins, elle cause un désordre ruineux et déplorable, et elle a entraîné sans aucun doute plus de pertes et de troubles pendant ce siècle que ce fléau. La mortalité varie ; et l'on peut dire qu'en règle générale, lorsqu'elle s'est introduite dans un nouveau pays ou dans un pays où elle n'a pas fait son apparition depuis longtemps, elle y fait plus de ravages que là où elle a élu domicile ou d'où elle n'est disparue que depuis peu de temps.

“ Les décès résultant de la maladie peuvent s'estimer à 15 ou 20, ou même jusqu'à 70 pour cent. Dans les légères invasions ils peuvent n'être que 20 à 25 pour cent, mais dans les invasions d'une nature plus graves, ils peuvent s'élever à 70, 80 ou 90 pour cent. En général, cependant, les pertes résultant de la mortalité ou de l'abat-tage des animaux à cause de la maladie, peuvent s'estimer à environ 60 pour cent. Ceci, néanmoins, ne représente pas tout le dommage causé par la peste pulmonaire. La longue durée de la maladie, la lenteur de la convalescence, les désordres qui suivent, peut-être la perte de la santé pour toujours, les frais du traitement médical, la stérilité dont sont frappés les animaux pendant plusieurs mois, tout cela fait que la pleuro-pneumonie contagieuse est un des fléaux les plus désastreux qui puisse frapper un pays où l'on s'adonne à l'industrie de l'élevage du bétail.

“ L'on peut facilement vérifier ces faits en lisant l'histoire et les traités de cette maladie, particulièrement en Angleterre et en Hollande, deux pays où on l'a laissée se propager pendant nombre d'années, sans faire de tentatives raisonnables pour la supprimer. Dans notre propre pays, les pertes pour six années ont été estimées à un million de têtes ; tandis qu'en Hollande, dans 230 paroisses, la perte annuelle, constatée par Sanberg, a été de 49,661. Dans le Wurtemberg, en l'espace de dix années, la maladie fit son apparition dans 705 paroisses, et elle s'introduisit dans 1,706 étables contenant 10,214 bêtes à cornes. Sur ce nombre, 4,200 (ou 41 pour cent) ont été abattues, ou sont mortes de la contagion.

En France, la maladie a occasionné de grandes pertes, particulièrement dans les départements du Nord, où il y a plus d'importations et où le bétail est le plus souvent déplacé, et ce à cause de la facilité qu'il y a de les nourrir à même le résidu des distilleries et des raffineries de sucre. D'après la statistique des pertes causées durant sept années consécutives dans 217 communes du département du Nord, il appert que la mortalité, sur un chiffre de 280,000 bêtes à cornes, a été de 11,200 par année, ou un total en dix-neuf ans de 218,000 têtes, dont la valeur, d'après Raynal, se monte à pas moins de cinquante-deux millions de francs. La statistique recueillie par Yvart au cours de ses investigations dans les départements d'Aveyron, Cantal et Loyère, montre des pertes plus considérables encore ; et plusieurs propriétaires reconnaissant avoir perdu 30, 40, 50, 68, et même 77 pour cent. La moyenne pour les trois départements n'a pas été moindre de 33 pour cent.

“ En Australie, les pertes causées par la contagion durant les treize années qu'elle y a sévi (car elle ne s'y est pas beaucoup répandue avant 1860) ne peuvent pas s'estimer à moins de 30 à 40 pour cent du nombre total des bêtes à cornes, ou environ 1,407,097 têtes, lesquelles, évaluées à £6 seulement par tête, forment environ la somme de £8,500,000 qu'a fait perdre cette seule maladie.

“ Dans ce pays, nous ne pouvons nous faire qu'une idée très imparfaite des pertes sérieuses que cause la maladie. Elles ont dû être énormes. Gamgee calcule que la perte annuelle à Edimbourg seulement est équivalente en argent à la somme de £200,375. Pour les six années finissant en 1860, on a calculé que beaucoup plus d'un

*Science de la Police sanitaire, page 423.

million de bêtes à cornes ont péri dans le Royaume-Uni, et la valeur de ces animaux devait s'élever à la somme d'au moins douze millions de louis. Et mon respectable professeur, Finlay Dun, en attirant l'attention de la Chambre d'Agriculture Écossaise sur les enseignements que fournissent la statistique d'une compagnie d'assurance anglaise sur les animaux, fait remarquer que depuis 1863 à 1866, la proportion de la mortalité résultant de ce fléau a varié de 50 à 63 pour cent, chaque année. Durant l'invasion de la peste bovine, pendant laquelle le trafic des animaux s'est trouvé suspendu, cette proportion tomba à un pour cent; et elle se maintint à ce chiffre jusqu'à la rouverture du trafic, c'est-à-dire vers la fin de 1868; et pendant les sept premiers mois de cette dernière année, la mortalité résultant de la pleuro-pneumonie s'éleva à 30 pour cent."

SYMPTOMES.

La durée de l'incubation, sa marche trompeuse, lente et perfide, rendent la découverte de cette maladie par d'autres que des hommes de profession d'expérience, difficile en plusieurs cas, du moins dans les endroits où elle n'est pas connue ou soupçonnée.

Chaque fois qu'un animal qui a été amené de loin, surtout d'un district ou d'un pays infecté, manifeste des symptômes de maladie, en toussant, maigrissant, etc., que dans l'espace de quelques semaines après son arrivée d'autres animaux manifestent les mêmes symptômes, alors on doit sans perdre de temps consulter les personnes compétentes, qui, au moyen d'un examen soigné, découvriront les changements qui s'opèrent et reconnaîtront la maladie.

Dans toutes les investigations que nous avons faites récemment, nous avons constaté que les cultivateurs s'apercevaient du changement, quand il était trop tard pour sauver le troupeau. Dans plusieurs cas la nouvelle vache n'avait subi qu'une légère attaque ou s'était rétablie, et quelquefois elle était la seule survivante; tandis que dans d'autres cas elle était la première à succomber.

Le thermomètre est le meilleur moyen pour découvrir la maladie dès son début, car il permet de distinguer les animaux malades d'entre les autres, longtemps avant l'apparition d'aucun symptôme ordinaire ou pathognomonique. Dans tous les cas où on a lieu de soupçonner l'existence de la maladie dans un troupeau, l'on doit noter avec soin la température matin et soir, et tous les animaux suspects doivent être séparés des autres. Tous les animaux dont la température est au-dessus de 102° doivent être réputés suspects; elle atteindra souvent 107° et quelquefois plus. Si l'on tient les animaux dans des étables étroites, humides, mal aérés, la température devra être plus élevée que dans un état de salubrité parfait, de sorte que l'on pourra agir suivant les circonstances.

Après avoir séparé ces animaux du troupeau, un examen clinique soigné révélera les changements qui s'opèrent dans les poumons et la plèvre. La fièvre est accompagnée de la soif, d'accélération du pouls et de la respiration, d'accès de frisson, du ramollissement de la tunique, et d'une diminution graduelle dans la sécrétion du lait.

Pendant les premiers jours, ces symptômes échappent à l'observation des personnes chargées de la garde des animaux.

Lorsqu'ils sont au pâturage, ils paraissent languissants, le cou allongé, ils sont frileux, ils recherchent les endroits abrités, ils ont le dos courbé, la tête pendante, l'extérieur abattu, la tunique est rude, ramollie, sans lustre, la peau paraît adhérer aux flancs. Vers le troisième jour, l'appétit s'est affaibli, la rumination cesse, la quantité du lait a diminué sensiblement, et on trait la vache avec beaucoup plus de difficulté.

La toux devient maintenant un symptôme marquant qui s'aggrave à mesure que la maladie enveloppe la membrane sensitive qui longe les tubes bronchiques, et on l'excite aisément en les contraignant ou en frappant les côtés de la poitrine. L'examen clinique indique que la température s'élève, ce qui varie cependant quelque peu; elle s'élève ordinairement vers le soir, et elle baisse le matin, atteignant un maximum de 107° et un minimum de 104°. Le pouls est d'abord assez ample, le nombre des pulsations augmente, (mais leur force et leur volume diminuent) jusqu'à 50, 60 ou même

80 à la minute. La respiration devient courte, rapide, 30 à 40 à la minute, et dans les seconde et troisième phases, chaque aspiration est accompagnée d'un gémissement, lugubre et constant, qui s'accroît si l'animal se meurt, et qui est très caractéristique de la maladie. L'animal perd graduellement son appétit, la sécrétion du lait cesse aussi graduellement, l'urine, dans quelques cas, prend une forte couleur et est peu abondante, mais elle est souvent copieuse et claire; cela dépendra en bonne partie de la nourriture que prendra l'animal,—chez la vache nourrie à la drèche, elle est copieuse, claire et désagréable à l'odorat, et cela avant que les rognons aient subi des changements—la bête se tient la plupart du temps debout, les coudes retournés, la tête pendante, les oreilles abattues, les narines dilatées, et les flancs agités. Une oreille expérimentée découvrira, par l'auscultation de la poitrine, des changements pathologiques, même dans les premières phases de la maladie. Dans ces premières phases, nous pouvons entendre distinctement, en appliquant l'oreille sur les côtés de la poitrine, le murmure respiratoire, produit par l'air qui se précipite dans les poumons, dans ces parties qui sont encore accessibles à l'air, et l'absence partielle ou entière de ce murmure dans les parties qui sont en voie de consolidation.

La percussion de la poitrine au moyen du pleximètre ou avec les doigts indiquera par le nombre ou la lourdeur de la résonance les endroits où la congestion ou l'hépatisation s'est domiciliée. Dans la plupart des cas ces changements seront plus marqués sur le côté gauche, * ce poumon étant souvent le premier et le plus affecté. Quelquefois, nous constatons que le poumon et la plèvre sont dans un état d'hydropisie, nous découvrons aussi une quantité considérable de fluide dans la partie inférieure de la cavité de la poitrine, ce qui cause la lourdeur extrême de la résonance lors de la percussion, et ce fluide est souvent accompagné par l'œdème externe ou subthoracique.

A mesure que le mal progresse, les symptômes s'aggravent, l'appétit manque complètement, la rumination cesse, la sécrétion du lait tarit aussi complètement, le poul devient rapide, court et faible, atteignant 80 à 100 pulsations. La respiration devient rapide, courte et saccadée; les narines se dilatent, la tête est pendante, les oreilles et les cornes se refroidissent, la toux est étouffée et pénible, les aspirations sont plaintives et les gémissements bruyants et incessants, les coudes sont très retournés, la poitrine est œdémateuse et semble être soutenue comme un lourd poids entre deux échelas insuffisants. La lourdeur de la résonance lors de la percussion de la poitrine augmente, la vache grince des dents, elle devient nonchalante, indifférente aux objets qui l'entourent, une diarrhée fatale survient ordinairement, la maigreur et la faiblesse augmentent rapidement vers la fin, l'animal succombe dans l'espace de trois à six semaines, bien que la mort puisse arriver plus tôt par l'asphyxie.

Apparences post mortem.

Chez les animaux qui meurent de la peste pulmonaire, les lésions *post mortem* sont si caractéristiques que tout observateur ordinaire les reconnaît facilement, et il suffit de les voir une fois pour ensuite pouvoir toujours les distinguer des autres maladies.

Les conditions pathologiques sont presque exclusivement limitées à la cavité de la poitrine, comme l'indique l'examen clinique durant la vie. Le mal s'attaque principalement aux poumons et à la plèvre, le péricarde ni le cœur n'étant sérieusement affectés si ce n'est pour ce dernier dans les cas qui prennent un caractère d'hydropisie ou lorsque l'animal languit pendant quelque temps; nous trouvons quelquefois une effusion dans le cœur aussi bien que dans les sacs de la plèvre.

Les notes suivantes * que j'ai recueillies aux cours d'une autopsie du cadavre d'une vache, que j'achetai pour cette fin à Alexandrie, Virginie, le 22 janvier 1879, et où je fus assisté par Joseph Bushman, M. R. C. V. S., de Washington, pourront servir d'indications. La bête, âgée de six ans, était de couleur rouge, de taille moyenne, et appartenait à une négresse, madame Franklin. Elle était malade depuis environ

* Quelques autres investigateurs prétendent que le poumon droit est le plus fréquemment affecté; mon expérience m'a démontré le contraire.

deux semaines lors de ma visite; elle manifestait les symptômes suivants: elle se tenait debout, le cou allongé, les oreilles rabattues en arrière, courbée, les yeux caves, le regard anxieux et hagard. Respiration, 36 à la minute, chaque aspiration accompagnée d'un grognement ou gémissement bruyant, dilatation des narines; tout ce corps agité sous les efforts respiratoires.

Le pouls cent à la minute, pulsation courte, filante et difficile à compter, tandis que les battements du cœur se faisaient entendre d'une manière disproportionnée. Température, 105° F. Le muffle était sec, les jambes et les oreilles froides, les cornes chaudes à la racine et froides à l'extrémité. Les intestins relâchés, les excréments noirs et d'une odeur fétide. Elle refusait de prendre de la nourriture, grinçait les dents, et ne se mouvait qu'avec peine. L'auscultation ne faisait rendre aucun son respiratoire dans la partie inférieure du poumon gauche, et du côté droit des murures toujours augmentant et de nombreux râles muqueux.

La percussion sur le côté gauche montra que le poumon était dans une condition solide et ne rendait pas de son, sur presque toute son étendue. Au centre du poumon droit seulement, la poitrine étant plus tendre, la percussion la faisait se contracter. La vache fut assommée avec une hache.

En enlevant la peau et les muscles du côté du thorax, et brisant avec un casse-tête les côtes près des vertèbres, le sternum ayant été scié, un côté du thorax se trouva enlevé, mettant ainsi les contenus à nu. Une petite quantité de serum décoloré fut trouvée dans la partie intérieure de la cavité, où flottaient ou s'adhéraient à la plèvre épaissie des morceaux de lymphé jaune coagulable. La plèvre costale du côté gauche était épaissie, œdémateuse, et par sa surface intérieure était fermement attachée à la plèvre pulmonaire, sur presque toute son étendue, particulièrement au milieu et à la partie antérieure. On ne put la détacher qu'avec difficulté. En détachant les poumons des côtes et en les enlevant de la cavité, on constata que le poumon gauche avait énormément augmenté en poids, était solide, n'avait aucune crépitation et semblait de suite dans l'eau. Son enveloppe pleurale était épaissie, adhérente, parsemée çà et là de morceaux de sang noir ou brun. Le poumon droit était comparativement sain, sa partie centrale seulement montrant l'invasion de la maladie dans une partie mesurant environ quatre pouces de diamètre, qui était décolorée, enflée, ayant une couleur rouge brun et sa plèvre adhérente et parsemée de renflements verruqueux adhérents en partie aux éminences correspondant à la plèvre costale opposée.

Au moyen d'un examen plus attentif, on trouva le poumon gauche enflé, lourd, laissant voir spécialement sur les lobes supérieurs et antérieurs une plèvre extraordinairement épaissie, molle, spongieuse, et en certains endroits ayant un demi-pouce d'épaisseur.

En coupant en deux la substance du poumon, nous observâmes l'apparence marbrée caractéristique si souvent décrite et si fidèlement reproduite dans les lithographies coloriées qui servent d'illustrations au rapport du professeur John Gamgee sur la peste pulmonaire, adressé au gouvernement des Etats-Unis et publié en 1871. Il dit dans ce rapport: " En enlevant les poumons, on observe l'existence de grandes variations de la maladie dans ses dimensions, mais aussi le caractère uniforme des indices essentiels.

" Dans des cas récents et ne présentant aucune gravité, on trouve un poumon seulement affecté; sa surface est une probabilité à cause de l'absence de dépôts alentour, une partie des organes sont dégonflés, comme dans l'état de santé, et l'on remarque la couleur normale cramoisie rose qu'on observe à l'ordinaire. La partie affectée est enflée, dure et tachetée. En la coupant en deux, les parties qui ont été les premières affectées sont d'un caractère très curieux, marblé et tessulé. La substance des lobules est solide et d'une couleur rouge foncé, et le tissu entre les lobules est d'une couleur rouge jaunâtre, plus ou moins tacheté de points rouges, mais quelquefois d'une couleur blanche jaunâtre presque pure.

Les dépôts les plus récents se distinguent principalement par une couleur rouge plus légère des lobules épaissis, et il existe des graduations à partir de cet état jusqu'à

celui où les lobules ne sont que légèrement infiltrés de quelque serum liquide, et l'air circule plus ou moins dans les vésicules.

A mesure que la maladie progresse, la partie solidifiée et noircie augmente en étendue, et le tissu pulmonaire perd plus ou moins dans quelques parties son apparence marbrée à cause du sang noir qui envahit le dépôt interstitial. La consolidation des structures augmente tellement que les vaisseaux sanguins se trouvent obstrués, le poumon malade perd tous ses moyens de nutrition, et les parties plus noires et plus solides qui ont été les premières attaquées se détachent et demeurent comme des corps étrangers enfouis dans les cavités du tissu malade. L'introduction de l'air à travers les conduits aériens dans ces cavités par la dissolution du tissu pulmonaire, produit la résonance caverneuse que l'oreille peut saisir chez l'animal vivant, et le tissu brisé se décompose et donne à l'haleine une odeur fétide.

La différence anatomique que l'on remarque entre les poumons des bestiaux et ceux du cheval ou de l'homme, explique en partie les conditions pathologiques particulières qu'ils présentent. Dans le poumon du bœuf, nous trouvons chaque lobule distinctement isolée par le tissu cellulaire interlobulaire, formant un poumon indépendant uni avec son propre conduit aérien, ainsi qu'avec les cellules nutritives et les vaisseaux sanguins remplissant les fonctions animales.

Ces lobules de forme irrégulière peuvent, par une dissection soignée, être complètement séparés l'un de l'autre. Le tissu connectif ne sert pas seulement à diviser et isoler la substance, mais il est aussi la matrice où le plexus délicat des canaux de la lymphe qui prend, selon le professeur Yeo,* dans les plus grands intervalles la forme de larges passages irréguliers communiquant librement l'un avec l'autre.

Le même investigateur, en récapitulant l'anatomie normale du poumon du bœuf, arrive aux conclusions suivantes :—

1. Les territoires vasculaires et bronchiques sont distinctement définis et indépendants l'un de l'autre.
2. Les lobules du poumon du bœuf sont parfaitement distincts et peuvent être séparés sans déranger leurs cellules aériennes.
3. Chaque lobule est enveloppée dans une caisse mobile du tissu connectif qui contient un riche plexus lymphatique.
4. Un étui de tissu connectif délicat entoure aussi les systèmes *brocho-vasculaires* et forme le lit des grands canaux de la lymphe.
5. La lymphe des espaces interlobulaires passe le long des passages péribronchiques.
6. Comme les vaisseaux de la lymphe suivent le cours des systèmes broncho-vasculaires, ceux de ces vaisseaux qui n'entourent aucun système, doivent égoutter le territoire du tissu pulmonaire fourni par ce système.
7. Les lymphatiques sous-pleurales semblent prendre une part moins importante au drainage du tissu que chez plusieurs autres animaux.

Quelle que puisse être la véritable nature du virus spécifique duquel dépend la maladie, il agit sur le sang de manière à produire des effets spécifiques, dont le plus marquant est la localisation de l'inflammation exudative, s'il est possible de s'exprimer ainsi, dans le poumon et dans la plèvre.

Malgré cette effusion de la lymphe coagulable dans le tissu aéroilaire interlobulaire, l'infiltration générale du parenchyme, les dépôts fibrineux et lymphatiques sur la plèvre et dans la cavité de la poitrine furent un moment considérés par le Prof. Simmonds comme tenant de l'hydropisie et non pas de l'inflammation ; il est pourtant certain que le poumon, s'il est enlevé d'un animal qui vient d'être tué, et pendant qu'il est encore chaud, avant que la coagulation de la lymphe se soit formée, et si le poumon consolidé est coupé en différents endroits, et suspendu, il s'échappera une très grande quantité de serum des espaces œdémateux interlobulaires. Que nous considé

* Veterinarian, juillet 1878.

* Ceux qui désireraient se renseigner sur ce sujet peuvent consulter les savants ouvrages du Prof. Whalley, du Dr. Burdon Saunderson et du Prof. Yeo, publiés dans le Journal vétérinaire et le "Veterinarian".

rions cette maladie comme tenant ou non de l'hydropisie, un fait que nous ne pouvons perdre de vue, c'est que la marche de la maladie et les lésions pathologiques qui en résultent; diffèrent de la pleuro-pneumonie ordinaire telle qu'observée chez les autres animaux; de là la difficulté qu'éprouvent les membres de la profession médicale qui n'ont pas étudié attentivement la pathologie comparée, de comprendre que le terme pleuro-pneumonie signifie peste contagieuse.

Ce rapport n'étant pas destiné aux lecteurs scientifiques, je n'ai pas l'intention de passer en revue les différentes recherches des pathologistes dans l'anatomie pathologique minutieuse de la maladie. L'ouvrage du professeur Yeo étant le plus récent, et étant celui qui s'accorde le plus avec ce qui me paraît être la vraie nature de la pathologie de la maladie, j'en extrais les conclusions suivantes :

Il dit : " Relativement aux lésions de la plèvre j'ai pu constater ce qui suit :

1. Elle a les caractères communs aux formes ordinaires de la pleurésie aiguë.
2. Elle varie toujours en degrés de gravité dans les différentes parties de la même plèvre.
3. Le point de la plus grande intensité correspond au point de départ apparent de la lésion pulmonaire.
4. Elle ne forme pas une partie invariable ni essentielle de la maladie.
5. Elle paraît être ordinairement d'une nature plus aiguë et subir un développement plus récent que la lésion pulmonaire.
6. Son apparition donne souvent la première indication de l'existence de la maladie.

Relativement aux lésions pulmonaires, il dit en résumant les points importants :

1. Le parenchyme du poumon est ordinairement le siège des diverses formes de l'exsudation irrégulièrement disposée qui lui donne une apparence tachetée.
2. Les espaces interlobaires sont toujours le siège de plus ou moins d'exsudation, qui donnent à leurs sections l'apparence de lignes pâles et jaunâtres.
3. Ces lignes pâles subdivisent la surface tachetée en petits espaces irréguliers et lui donnent cette apparence marbrée que l'on dit être si caractéristique.
4. L'on doit distinguer dans le poumon trois espèces de lésions :
 - (a) Une exsudation de fluide plus ou moins forte, formant le parenchyme non aéré, bien que mou et transparent; il est diffus et étendu à sa surface.
 - (b) Une consolidation dense, opaque, qui est généralement le foyer central de la maladie, est cunéiforme et définie.
 - (c) La consolidation noire—infection hémorrhagique.
5. (a) ou (b) Peut passer à l'état de consolidation opaque, et à la fin peut former un tissu d'une solidité cicatricielle.
6. (c) Peut produire la gangrène, la dégénération caséuse, ou une pulvérisation fibrineuse.

Relativement aux lésions *broncho-vasculaires*, il dit : " Les points les plus importants concernant les bronches et les vaisseaux peuvent se résumer brièvement comme suit :—

1. Les tubes bronchiques sont toujours affectés dans la région malade de la forme conique et opaque de la consolidation et dans son voisinage immédiat.
2. La membrane muqueuse est grandement affectée, l'épithélium est détruit, et la bronche est obstruée par un tampon.
3. Dans cette région aussi les parois de la bronche sont épaissies, et son calibre est diminué.
4. L'étui commun au système broncho-vasculaire est partout enflé, rigide, et infiltré d'une manière dense.
5. Les lymphes du territoire vasculaire tout entier deviennent impénétrables sous l'effet de l'exsudation dense.
6. Dans les premières phases de la maladie, l'apophyse morbide qui longe la bronche est plus étendue que celle de ses parois et du tissu qui l'entoure.
7. Les parois des vaisseaux peuvent se trouver impliquées, et la membrane qui les longe irritée et endommagée.

8. Il peut se former une thrombose à un ou plusieurs points des vaisseaux, et causer leur rupture.

9. De petites embôles peuvent faire irruption d'un thrombe, et obstruer plusieurs conduits de l'artère.

10. La maladie semble toujours faire un progrès plus rapide dans et autour de la bronche qu'autour des vaisseaux correspondants.

Contagion.

L'observation et l'expérience ont prouvé depuis longtemps que la peste pulmonaire est tout à la fois contagieuse, et tandis qu'un petit nombre des animaux exposés au virus peut échapper à la maladie, cinquante pour cent au moins en seront atteints.

L'histoire de la maladie dans tous les pays où elle a fait son apparition montre qu'elle prend sa source dans la contagion. Dans chaque cas où j'ai rencontré un propriétaire assez communicatif pour me mettre au fait des expériences qu'il avait acquises de la maladie aux Etats-Unis, il pouvait retracer la source de la contagion à une certaine vache, achetée à un endroit infecté, introduit dans son troupeau.

Le principe pestilentiel est plus actif dans l'air expiré, et aussi dans le sérum des poumons. La peau, le sang, les sécrétions et les excréctions sont tous considérés comme des entremetteurs de la contagion. Les wagons de chemin de fer, les bateaux à vapeur, les quais, les remises, les balles de foin, les vêtements, peuvent tous servir de véhicules au virus.

C'est un fait remarquable, cependant, que cette maladie prendra quelquefois des caractères perplexes quant à sa nature contagieuse. Ainsi dans quelques expériences faites récemment par le Dr Burden Sanderson, professeur et surintendant de l'institution Brown, à Londres, il ne put réussir à produire la maladie dans plusieurs cas par l'injection directe sous-cutanée et dans les veines du serum extrait d'un poulain malade. Dans quelques cas elle semble faire choix de quelques animaux seulement du troupeau, tandis que dans d'autres peu d'animaux y échapperont. L'histoire de son introduction en Australie * telle que relatée par M. Fleming, prouve la durée de son incubation et son caractère contagieux, et à ce point de vue cette histoire est intéressante.

"Elle fut introduite par l'entremise d'une vache importée d'Angleterre à Victoria, et débarquée à Melbourne en 1858. Lorsque l'on découvrit la maladie parmi les animaux importés, l'on prit de suite des mesures pour l'extirper. L'on fit des souscriptions privées pour indemniser le propriétaire, tous les animaux de la ferme furent abattus, et la ferme fut mise en quarantaine. Malheureusement, cependant, la quarantaine ne fut pas strictement maintenue, et un voisin avare et ignorant, qui possédait plusieurs bœufs de labour, qu'il employait ordinairement au charriage sur les routes publiques, voyant l'herbe succulente du pâturage infecté, y faisait paître ses bœufs pendant la nuit, et les faisait rentrer chez lui au matin. Ses animaux furent bientôt atteints de la maladie, et comme peu après il envoya ses bœufs charrier sur la route jusqu'aux frontières de la colonie, ils répandirent la maladie partout où ils passèrent. Ceux qui étaient restés à la ferme se mêlèrent avec ceux de ses voisins, et la maladie se propagea pareillement autour de sa propre ferme."

De cette manière elle gagna bientôt les autres colonies, et elle sévit plus ou moins partout maintenant. Il suffit que les animaux atteints de la contagion traversent les pâturages pour infecter le jeune troupeau qui s'y trouve, et qui est encore parfaitement sain.

Les faits suivants que j'ai notés au cours de mes recherches sur cette maladie, à Washington et dans les environs, sont intéressants à ce point de vue. A la ferme Cabell, à deux milles de Washington, louée par le capitaine Cabell à M. Wall, laitier, un certain nombre d'animaux succombèrent à cette maladie dans le cours de l'été. M. Wall, qui est un homme très intelligent, et qui a fait une étude attentive de la maladie, me donna les détails suivants sur le résultat de ses observations :

* Bruce "Veterinarian" 1873, page 525.

“ La maladie fut introduite sur la ferme par quelques vaches laitières achetées sur le marché de Washington ; ces animaux souffraient alors de la toux. Environ quatre ou six semaines après, la maladie se déclara, les animaux nouvellement arrivés manifestant les premiers symptômes de la maladie. Une toux légère, lourde, courte, respiration gênée dans la première phase, résonnance rauque en appliquant l'oreille sur la poitrine, et mat en la frappant avec les doigts. Dans la seconde phase, ils perdent l'appétit, la toux augmente, la respiration devient rapide, courte et pénible, et est accompagnée d'un grognement. Ils commencent alors à maigrir, se tiennent la plupart du temps debout ; s'ils se couchent, ils se relèvent immédiatement comme s'ils souffraient dans cette position. Ils vivront quatre ou cinq semaines ; le vieux bétail meurt plus tôt ; les animaux améliorés supportent moins le mal que ceux de race inférieure. Après quelques jours de maladie le lait devient bleu, clair, et tarit bientôt ; la bouche et la langue deviennent pâles.

Il décrit ainsi les apparences *post mortem* : “ les poumons sont couverts d'une couche épaisse de lymphes coagulées, l'on trouve dans la poitrine un fluide d'une odeur désagréable (des quatre personnes qui étaient là je pus seul résister à cette odeur). En coupant les poumons nous trouvâmes les tubes couverts d'écume, et la substance était traversée par des raies blanches. Sur quelques parties elles étaient en décomposition.

“ Suivant moi, il n'y a pas de doute que la maladie est contagieuse, mais quelques animaux du troupeau pourront échapper, les plus faibles étant les premiers atteints.

“ Je devrais dire que 200 à 300 animaux, certainement 200, sont morts dans le cours de l'été dernière, dans les environs de Washington.

“ Elle sévit surtout durant l'été et l'automne, elle est presque entièrement disparue maintenant.”

M. Kelly, laitier, de Washington Ouest, possédait neuf vaches laitières. Ses animaux se sont bien portés jusqu'à ce qu'il achetât, sur le marché de Washington, une nouvelle vache, qui communiqua la maladie aux autres, et cinq d'entre elles moururent.

M. Davis, de Washington Ouest, voisin de M. Kelly, aussi laitier, vit ses vaches contracter la contagion en se mêlant à celles de Kelly. Tous deux sont d'opinion que la maladie est contagieuse, et dans chaque cas qui est venu à leur connaissance elle se communiqua d'un animal à l'autre, soit à l'étable ou dans la commune.

M. B. F. Guy, de Hyattsville, comté du Prince George, Maryland, homme instruit et riche, et engagé dans les affaires à Washington. Il avait dix-huit animaux, et il en perdit dix dans le cours des mois d'août et septembre. Il me communiqua ainsi le résultat de ses expériences et de ses observations :

Il n'existait aucun cas de maladie parmi ses animaux avant qu'il eut acheté une vache sur le marché de Washington. Son troupeau consistait en animaux de race inférieure et quelque Jerseys ; les animaux pur sang moururent les premiers. Ils manifestèrent les symptômes suivants : ils s'éloignent du troupeau, la sécrétion du lait cesse, ils refusent de manger, ils sont forcés d'ouvrir la bouche pour respirer, ils ont le cou allongé, une toux pénible, ils laissent entendre un grognement sourd.

Apparence *post mortem* : les poumons présentent l'apparence exacte décrite par Gamgee, des raies blanches à travers le sang noir foncé, la poitrine est très mal-traitée. Il ne doute pas que cette maladie soit contagieuse. M. Thompson, son voisin, n'avait qu'une vache, elle fut atteinte de la maladie et mourut. Il est d'opinion qu'il était inutile de traiter cette maladie, tous ses animaux qui avaient pris la contagion y avaient succombé.

Il vendit sa ferme et ses bâtiments, il ne put vendre ses animaux, vu qu'il ne pouvait trouver d'acheteurs.

A Alexandria, Virginie, où la maladie semble sévir continuellement, on laisse les animaux circuler librement dans les rues et les communes, et c'est la raison de l'existence constante de cette maladie. Quelques cultivateurs prétendent qu'elle s'y est introduite par l'entremise des bestiaux venus de Baltimore. Un meunier qui

demeure à un mille de la ville a été presque entièrement ruiné par cette maladie qui y avait été introduite par une vache achetée à Baltimore.

Au nombre des personnes que j'ai visitées ici est M. John Baylis, qui perdit trois vaches sur quatre ; il laissait ses animaux avec tous les autres dans la commune. Il dit que, durant l'été dernier, il se passait à peine un jour sans que l'on transportât des cadavres de vache à la commune. Il affirme que 200 à 300 animaux ont succombé à Alexandrie. Il me mentionna les noms d'un certain nombre de personnes qui avaient subi des pertes, entre autres M. Bailey, de Bailey's Cross Roads, qui en avait perdu sept. M. Hughes, propriétaire de l'Hôtel Alexandria, n'avait qu'une vache, elle mourut de la maladie, et il ne doutait pas que 250 à 300 animaux étaient morts dans le cours de l'été. Mde Miles Murphy, qui en perdit deux quelques jours avant notre arrivée, dit que ses vaches contractèrent la maladie dans la commune ou dans la rue.

M. Graves, qui en perdit deux il y a quelque temps, ne doutait pas que la maladie fût très contagieuse, et croit qu'elle sévit dans tout l'Etat. Il mentionna le nom d'un M. Hunter, qui perdit huit animaux sur neuf.

Mde Franklyn, dont j'ai déjà parlé, avait trois vaches malades ; elle ne doutait pas que la maladie fût contagieuse. Sa vache prit la maladie en se trouvant en contact avec d'autres.

Pour l'histoire de la maladie et de sa propagation par la contagion dans l'Etat de New-York, je réfère le lecteur à un ouvrage publié récemment par le professeur Law, de l'Université Cornell, "—La Peste Pulmonaire des Animaux" page 14, où, après avoir cité une trentaine de cas où elle fut incontestablement introduite dans les troupeaux par des animaux infectés, il termine par les remarques suivantes : " Des cas tels que ceux-ci devraient convaincre tout le monde que cette maladie est éminemment et très dangereusement contagieuse. Celui qui a étudié cette maladie en Europe ne peut nier qu'elle soit aussi pestilentielle ici que là-bas. Ce qui induit beaucoup de personnes en erreur, c'est que pendant la froide saison un grand nombre des cas prennent un caractère moins aigu, et que d'autres passent à l'état chronique avec une masse de matière infecte (poumon mort) enkysté dans la poitrine, sans être accompagné de symptômes aigus. Mais ce caractère rend la maladie incomparablement plus perfide et dangereuse que dans d'autres pays où les symptômes présentent plus de gravité, ce qui induit les propriétaires à employer sur le champ des préventifs. En modérant la violence de son action, la maladie ne perd pas de ces qualités pestilentielles, mais elle ne fait que les propager plus subtilement, en tant que l'on en peut découvrir la véritable nature. Une principale raison qui explique pourquoi les personnes sans expérience ne peuvent comprendre à première vue que la fièvre pulmonaire soit contagieuse, c'est que les germes de la maladie se cachent si longtemps dans le système. Un animal acheté dans le mois d'octobre passe un bon hiver et meurt en février après avoir communiqué son mal à plusieurs autres ; la période d'incubation a été longue, et quand la maladie se montre activement elle a passé par une forme chronique, si bien que les autres animaux tombent malades, les gens ne songent pas à rattacher les nouveaux cas au premier.

" Et puis, dans un troupeau ordinaire de 10 ou 20 têtes, les mortalités ne se succèdent pas rapidement, mais à des intervalles de quinze jours, un mois, ou même plus, et ceux qui ignorent la nature de la maladie supposent qu'elle ne peut être contagieuse, car tous auraient été frappés en même temps."

Quand à savoir si la maladie existe et se répand encore dans la Pensylvanie, je puis affirmer sur le témoignage de M. J. W. Gladsden, M.V.C.R.M., de Philadelphie, qu'à venir au premier novembre dernier, il fut fait rapport au commissaire nommé par le gouverneur de l'Etat, que *vingt-sept troupeaux*, comprenant 408 animaux distribués dans sept comtés, étaient attaqués de la maladie. (Ces faits sont prouvés par des extraits publiés du rapport du secrétaire Edge.) Je suis aussi informé par M. Gladsden, que le système imparfait adopté par la Commission pour extirper la maladie ne tend au contraire qu'à la propager ; il dit : " Au lieu de payer un prix raisonnable pour les animaux malades, pour les tuer et les enfouir immédiatement, on les laisse languir jusqu'à ce que le propriétaire soit convaincu qu'ils ne peut les réchapper ;

on lui offre alors un prix minime, et on les fait tuer et enfouir. Avec ce système, les cultivateurs, aussitôt qu'ils découvrent la maladie, se hâtent de les conduire au marché, où ils obtiennent un prix assez élevé; et c'est ainsi que la maladie se propage partout."

Je n'ai pas besoin de traiter ici du système de l'inoculation, que l'on considère si favorablement aujourd'hui en Angleterre comme un moyen de modifier la maladie et diminuer la mortalité; il n'est pas besoin non plus de parler du traitement des animaux malades. Je ne ferai que remarquer que ce système ne devrait pas être toléré au Canada, si nous avons le malheur d'être visités par ce fléau.

Si l'on met vigoureusement en force les règlements actuels, si on ferme nos ports à l'importation du bétail des pays infectés, si ce n'est pour les fins de l'élevage, et si l'on soumet ces derniers à une quarantaine de trois mois au moins, nous n'aurons pas à craindre ce terrible fléau.

D. McFACHRAN, M.V.C.R.M.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

STATISTIQUE DE LA COLONIE ISLANDAISE.

(Le rapport était composé lorsqu'on a reçu la lettre suivante, qui est d'une trop grande importance pour être laissée de côté.)

GIMLI, DISTRICT DE KÉWATIN,
9 février 1880.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint un sommaire de la statistique de cette colonie pour l'année 1879.

Le chiffre de la population se trouve considérablement réduit par l'absence d'environ cinq ou six cents hommes, qui sont dispersés dans le Manitoba, où non seulement ils obtiennent de bons gages, mais aussi acquièrent de précieuses connaissances, ce qui profitera grandement à cette localité. On ne peut s'assurer du nombre exact de ceux qui ont émigré aux Etats-Unis; on l'estime de 130 à 150 individus. Un très petit nombre seulement de ces émigrés a réussi à améliorer sa position, et plusieurs sans doute souffrent des privations. Il est mort deux adultes, dans la colonie, un par suite d'un accident, l'autre d'une maladie prolongée qu'il avait contractée en Islande. Les autres décès ont eu lieu parmi les enfants en bas âge.

Le nombre des bestiaux est beaucoup augmenté, et les colons peuvent maintenant ajouter la viande de bœuf à leur nourriture.

On a semé très peu de grain, car les prix étaient bas, mais comme ils se sont considérablement élevés depuis, on cultivera maintenant une plus grande étendue et on sèmera surtout en orge et en avoine, qui donneront un bon rendement. Les fèves sont aussi venues en abondance, et le blé-d'inde a rapporté de 80 ou 90 centins à \$1. Le foin est très abondant.

La pêche a été excellente, le poisson blanc seul a rapporté un équivalent de cinq à six mille boisseaux de blé. La population apprécie bien cet excellent aliment.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN TAYLOR,

Agent islandais.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

RÉSUMÉ DE LA STATISTIQUE POUR 1879.

Population, résidents : familles, 234 ; nombre d'individus..		1,029
Maisons avec caves, 157 ; avec des puits, 115 ; nombre total.		214
Terres, nombre d'acres défrichés		883
Milles de clôtures dans la réserve.....		81 $\frac{3}{4}$
Milles d'égoûts do		4 $\frac{8}{8}$
Milles de chemins de traverse, autres que chemins du gou- vernement.		46
Nombre de bestiaux—bœufs, 130 ; vaches, 476 ; jeune bétail, 611.....		1,217
Chevaux.....		9
Porcs		73
Moutons.....		25
Volailles		455
Récoltes — Blé.....	Boisseaux	660
Orge et avoine.....	do	37
Fèves et pois.....	do	218 $\frac{1}{2}$
Pommes de terre.....	do	13,168
Autres racines.....	do	907
Maïs.....	do	44 $\frac{1}{2}$
Foin.....	Tonnes	2,690
Navets, etc.....	Boisseaux	907
Nombre de poissons blancs pris		36,789
Autres poissons.....		201,602
Bateaux (tonnage, 142 tonnes).....		130
Rets, filets, etc.....		658
Lignes de pêche et hameçons.....		5,105
Naissances.....		68
Décès.....		15
Mariages.....		10

JOHN TAYLOR,

*Agent islandais.*GIMLI, KÉWATIN,
9 février 1880.

APPENDICE AU RAPPORT ANNUEL

DU

DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE

RAPPORTS DES DÉLÉGUÉS DES FERMIERS

SUR LE

CANADA

CONSIDÉRÉ COMME CHAMP OUVERT A L'ÉMIGRATION



OTTAWA

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE, RUE WELLINGTON

1880

Voici l'introduction aux rapports des délégués des cultivateurs, tels que publiés en Angleterre :—

L'honorable J. H. Pope, ministre de l'agriculture du gouvernement du Canada, a fait inviter plusieurs délégués des fermiers du Royaume-Uni à visiter le Canada, pendant l'automne de 1879, pour examiner ses ressources et faire rapport sur les avantages qu'il offre à l'émigration.

Sur cette invitation, les délégués suivants ont visité le Canada :—

M. Biggar "The Grange," Dalbeattie, Kircudbrightshire.

M. Cowan, Mains of Park, Glenluce, Wigtownshire.

M. Gordon, Comlongon Mains, Annan, Dumfriesshire.

M. Elliot, Hollybush, Galashiels.

M. Logan, Legerwood, Earlston, Berwickshire.

M. Snow, Pirntaton, Fountain Hall, Midlothian.

M. Hutchinson, Brougham Castle, Penrith, Cumberland.

M. Peat, Lees House, Silloth, Cumberland.

M. Irving, Bowness-on-Solway, Carlisle.

M. Johnstone, Low Burnthwaite, près Carlisle.

M. Wilken, Waterside of Forbes, Aberdeenshire.

M. Bruce, Aberdeenshire.

M. Wallace, Nithsdale.

M. Welsh, Eskdale.

Tout d'abord, ces messieurs furent informés que l'on voulait surtout avoir la libre expression de leur jugement, le résultat de leurs observations personnelles sur les avantages et désavantages du Canada, en d'autres termes, l'endroit et le revers de la médaille. Mais il faut ajouter que cette recommandation n'était pas nécessaire pour des hommes tels que ceux qui ont été envoyés en Canada, et leurs commettants le savent très bien.

En invitant ces délégués, on avait pour objet de leur faciliter les moyens de voir toutes les parties du Canada, dans les limites que permettrait le temps à leur disposition, et d'obtenir, concernant le pays, des témoignages que personne n'aurait le droit de récuser.

Les rapports actuellement publiés ont été faits par les divers délégués à leurs commettants et remis à M. John Lowe, secrétaire du département canadien de l'agriculture, qui est venu en Angleterre pour les recevoir et les faire publier.

Comme annexes à cette publication, l'on trouvera les rapports de deux messieurs qui n'étaient pas délégués, mais ont accompagné les délégués en simples observateurs, savoir : M. John Maxwell, de Carlisle, et M. Chambré, du comté de Tyrone.

Il n'est pas nécessaire de résumer ici les rapports des délégués, car ils seront lus avec un intérêt spécial, par foules de personnes, dans tout le Royaume-Uni. Toute fois, il est bon de dire que ceux qui se sont rendus à Manitoba et dans les parties con-

tigues du territoire voisin, ont constaté que le sol est d'une richesse extraordinaire et spécialement propre à la culture du grain. Dans les autres parties du Canada, ils ont trouvé que la culture ordinaire se pratique à peu près comme dans le Royaume Uni. Un des délégués, M. Elliot, déclare que, dans les parties du Canada qu'il a visitées, il n'est pas nécessaire de garder le bétail à l'étable plus longtemps qu'en Ecosse.

Plusieurs des délégués expliquent comment l'on peut acheter des fermes dans les provinces les plus anciennes, et pourquoi les terres sont à si bon marché. Relativement aux prix, dans les parties du Canada mentionnées en dernier lieu, il faut observer que la valeur des terres occupées dans les parties les plus anciennement colonisées d'un pays nouveau comme le Canada, est réglée principalement par les frais de défrichement dans les parties boisées et par la facilité avec laquelle on peut obtenir gratuitement 160 acres de terres de prairie, à la simple condition d'y résider, sans interruption, pendant trois ans. Chacun comprendra que du moment où le colon peut obtenir de vastes étendues de terre à pareilles conditions, les terres doivent diminuer de valeur dans les districts plus anciens qui se trouvent à quelques centaines de milles et qui sont reliés à la région nouvelle par des chemins de fer et des cours d'eau navigables.

Un fait à noter c'est que le cultivateur qui émigre des Iles Britanniques au Canada, ne renonce point à son drapeau et se retrouve presque dans les conditions sociales qu'il vient de quitter. Il arrive chez les "siens," il se retrouve chez lui. Il n'est point obligé de jurer avant de pouvoir exercer les droits de citoyen, ou, comme dans certains Etats, avant de pouvoir devenir propriétaire,—qu'il renonce à son allégeance et fidélité " au Souverain qui gouverne son pays natal.

En outre, le cultivateur qui émigre des Iles Britanniques, a la satisfaction de savoir qu'il contribue à former un grand empire dont le territoire couvre la moitié nord du continent de l'Amérique Britannique du Nord, sur une étendue aussi vaste que toute l'Europe et offre des ressources agricoles, minérales et commerciales au développement desquelles on ne saurait prévoir de limites. Le rapport des délégués fait même voir que, dans notre pays, on ne se fait pas d'idée de l'immensité des ressources de cette région.

Le gouvernement fédéral est possesseur des terres dans Manitoba, Keewatin et le Territoire du Nord-Ouest. Dans les provinces plus anciennes, les gouvernements locaux possèdent les terres offertes à la colonisation. On trouvera dans ce volume les règlements concernant les terres fédérales, les conditions auxquelles les concessions de terres (*homseteads*) sont faites aux colons et les prix auxquels ils peuvent acheter d'autres terrains, y compris les réserves des chemins de fer. L'agent du gouvernement canadien fournira, par correspondance, tous autres renseignements qu'on voudra bien lui demander.

BUREAU D'ÉMIGRATION DU GOUVERNEMENT CANADIEN,

15 WATER STREET, Liverpool, le 5 janvier, 1880.

RAPPORTS

DES

DÉLÉGUÉS DES FERMIERS.

RAPPORT DE M. JAMES BIGGAR, DÉLÉGUÉ DE L'INTENDANCE DE KIRKCUDBRIGHT.

Les fermiers de l'intendance de Kirkcudbright se sont réunis en assemblée dans l'hôtel-de-ville de Castle Douglas le 22 décembre 1879, pour entendre le rapport de M. James Biggar, de Grange Farm, délégué envoyé au Canada par l'intendance pour faire un rapport sur ce pays comme champ convenable à l'établissement des cultivateurs. La salle était tellement remplie qu'un grand nombre de personnes ne purent y trouver place. Au nombre de ceux qui étaient présents sur ou près de l'estrade, on remarquait—M. Jas. Biggar, Grange Farm; M. Maxwell, de Munches; M. Murray Stewart, de Cally; le colonel Maitland, de Glenlochar; le capitaine Hume, d'Auchendolly; M. W. J. Maxwell, jr., de Munches; M. Thomas Biggar, de Chapelton; M. M'Queen, de Crofts; M. Lusk, Howell; M. A. J. Milroy, facteur du comte de Selkirk; M. Robt. Stewart, de Culgruff; M. Moffat, de Ken Ervie; M. Skirving, de Croys; M. Hutchison, de Balmaghie; le capitaine Clark, de Dunmuir; M. Fergusson, de Kilquhanity; M. George Cowan, Mains of Park (le délégué du Wigtonshire); M. Grahame; M. Irving, Blackerne; M. Gibbons, ci-devant de Burnfoot, Carlisle; le rév. M. Stark, de Kirkpatrick-Durham; le rév. M. Wark, d'Auchencairn, etc., etc.

M. M'Queen ayant proposé M. Skirving, de Croys, comme président, ce dernier fut appelé au fauteuil.

Le président expliqua les circonstances sous lesquelles M. Jas. Biggar avait été envoyé au Canada en qualité de délégué des fermiers de l'intendance; il dit aussi qu'il ne croyait pas qu'il fût possible de choisir une personne plus compétente et mieux qualifiée pour cette mission. (Applaudissements). C'est un homme à qui rien n'échappe, et qui est revenu sain et sauf leur faire part de ce qu'il a vu en Canada et leur dire si le pays est tel qu'il vaille la peine d'aller s'y établir.

M. BIGGAR, qui fut chaleureusement accueilli, fit le rapport qui suit :—

Je crois qu'il est à propos de vous expliquer les motifs qui m'ont, ainsi que les autres délégués, induit à visiter dernièrement le Canada. Vous n'ignorez pas, que tout récemment les agents des différentes compagnies de terres et de chemins de fer des États-Unis ont fait des efforts extraordinaires pour induire les colons à acheter ou prandre de grandes étendues de terres non occupées appartenant à ces compagnies. Le Canada a découvert dernièrement qu'il possédait dans le Territoire du Nord-Ouest une immense étendue de terres fertiles, propres à la colonisation; il sollicite en conséquence une part de l'immigration venant particulièrement de notre pays, afin de coloniser ces terres et remplacer les anciens fermiers dans l'Ontario ainsi que ceux des plus anciennes provinces qui émigrent au Nord-Ouest. Tant de personnes ont été trompées par les descriptions brillantes et exagérées qui ont été publiées concernant les États de l'Ouest par les compagnies de terres et de chemins de fer, par les spéculateurs et autres, que les rapports de ces agents en général ont été reçus avec soupçon et défiance. Le gouvernement canadien a en conséquence demandé aux fermiers de ce pays d'envoyer des délégués choisis entre eux et dont les rapports seraient à leur retour reçus avec plus de confiance que ceux des agents étrangers, qui, quoique vrais, n'avaient pas autant de titres à votre confiance. Cette idée, émise, je crois, par l'honorable J. H. Pope, dont je ne peux faire trop d'éloges, a été généralement approuvée ici comme en Amérique. Ma nomination, il y a trois mois, en a été,

comme vous savez, le résultat ; il me reste donc maintenant à vous faire part de mon expérience.

Nous sommes débarqués à Québec le dimanche, 21 septembre, et de là nous nous rendîmes à Montréal.

Les bords du Saint-Laurent, en aval de Québec, et en remontant considérablement vers Montréal, sont en grande partie habités par des Canadiens-français. Les maisons paraissent propres et commodes ; mais les terres sont trop subdivisées, et je ne vois rien dans ce district qui puisse convenir aux colons écossais. Quelques-unes de ces terres sont marécageuses, d'autres rocheuses, et beaucoup ne sont pas encore défrichées.

En nous rendant à Montréal, nous vîmes un grand nombre de personnes réunies ensemble pour être témoins d'une course de chevaux, amusement que les Canadiens-français affectionnent beaucoup. Montréal est la plus belle ville du Canada. Les fermiers, dans le voisinage, cultivent en grande quantité les pommes de terre, pour le marché de la ville : cette culture leur rapporte environ £10 par acre. Ils y trouvent aussi un bon écoulement pour le foin, le beurre et autres produits.

Nous allâmes de Montréal à Ottawa en steamer, sur la rivière Ottawa, dont le paysage est magnifique. L'étendue des fermes le long de cette rivière varie entre 100 et 150 acres, les deux tiers sont défrichés et les cultivateurs dépendent en grande partie pour leur marché sur le commerce de bois, qui constitue la plus grande industrie de ce district. Nous avons rencontré sur le steamer un grand nombre de cultivateurs, venus pauvres d'Écosse il y a 25 ou 30 ans, et qui maintenant possèdent des fermes de 80 à 150 acres. Ils parlèrent de leurs succès avec orgueil et avec satisfaction ; ils étaient évidemment à l'aise et indépendants.

A Ottawa nous avons visité l'exposition fédérale, qui, comme celle de la société écossaise, a lieu alternativement dans les principales villes. Si nous considérons qu'Ottawa n'est pas situé au centre d'un bon district agricole et que la plus grande partie du bétail venait de plusieurs centaines de milles d'Ontario, l'exposition dans son ensemble a été un grand succès. L'organisation m'a paru susceptible d'amélioration, car comme l'on reçoit les articles jusqu'à la date de l'exposition, il n'est pas possible de préparer des catalogues convenables. Le bétail n'est pas classé comme nous avons l'habitude de le classer, d'après l'âge et le sexe, et il s'ensuit non seulement de la confusion dans les jugements à rendre, mais encore beaucoup de difficulté à retrouver les animaux et à les comparer relativement à leur mérite réciproque. Les différentes classes de bestiaux étaient remarquablement bonnes, particulièrement le bétail à courtes cornes, les animaux venant du troupeau de Bow Park emportant une grande partie des prix accordés. Les ayrshires étaient aussi excellents, les vaches et les taureaux en particulier, ces derniers étaient des plus beaux que nous eussions encore vus. Les devons venaient ensuite. Les herefords étaient bons, mais peu nombreux. Il y avait bien une quarantaine de bestiaux de race galloway, parmi lesquels un taureau assez âgé. Les animaux moins âgés n'avaient aucun mérite ; ils avaient, entre autres défauts, les épaules étroites, la tête unie et dure, les jarrets hauts. Les moutons étaient bons ; les cochons étaient nombreux et de première classe.

Les chevaux de trait ne formaient pas une classe importante, peu possédant le caractère particulier au Clydesdale et ayant plutôt le type des chevaux de voitures légères en Angleterre. Le cheval canadien doit avoir la force et la vitesse, pour rendre les services que l'on exige de lui ; il ressemble en tout aux chevaux ordinaires d'Irlande. Les Canadiens recherchent beaucoup les chevaux rapides, et l'exhibition de 12 à 15 de ces derniers attelés à des voitures légères et parcourant le rond, contribuait beaucoup à donner de l'éclat à l'exposition. Ces chevaux de route sont remarquablement légers, bons trotteurs et surtout très robustes ; mais il ne sont pas aussi développés et aussi élégants que les chevaux anglais, ils ont généralement trop de jambe et sont faibles de reins.

Le département des machines et des instruments contenait plusieurs articles de nouveauté et très intéressants, qui dénotent toutes les qualités ingénieuses, la légèreté du matériel et la solidité de construction qui caractérisent la machine américaine. Il y avait une grande variété de machines à faucher et à battre le grain, entre autres

une machine pour enlever et lier le grain déposé soit en an-lain ou en gerbe à côté d'une moissonneuse. Cette machine n'était pas cependant suffisamment perfectionnée. Les objets de petites dimensions, tels que les fourches, faux, etc., étaient excessivement bien finis et très supérieurs aux outils anglais.

Le grain formait une belle exposition; le blé et les pois étant très beaux—l'orge et l'avoine, ainsi que les pommes de terre, étaient bonnes; les navets étaient un peu trop communs.

L'exposition des fruits était extrêmement belle.

On remarquait encore des échantillons de fourrures, de minéraux, des vins et autres produits du pays.

Une collection très intéressante des produits du Manitoba, exhibée dans une bâtisse séparée, a été particulièrement admirée. On y voyait des blocs de terre végétale d'une épaisseur de trois à quatre pieds, en même temps que des échantillons de produits, tels que grains, foin, légumes, navets, qui étaient excellents.

En compagnie de M. Graham, président de l'association des laitiers d'Ontario, nous fîmes l'inspection toute particulière du département de la laiterie. Le fromage était excellent, plusieurs lots pouvant rivaliser avec nos meilleurs fromages écossais, Le beurre aussi était bon. M. Graham est en rapport avec 57 fromageries dans le voisinage de Belleville, toutes organisées d'après le système des compagnies par actions. Ils ont amélioré leur fromage et ils ont bien réussi à le fabriquer pour notre marché. Ils ont non-seulement retenu les services des meilleurs fabricants américains, au prix de \$200 à £250 par saison, mais M. Graham est allé plusieurs fois en Angleterre à l'effet de connaître plus particulièrement le goût des Anglais, afin de préparer sa marchandise de manière à convenir à notre marché. Les fermiers possèdent ces fromageries, et, après avoir payé leurs dépenses, partagent les profits en proportion de la quantité de lait fournie par chacun d'eux.

Le rendement moyen du fromage par vache est de 300 lbs. Les frais de fabrication s'élèvent à 4d. par lb. et la dépense exigée pour recueillir le lait d'une vache pendant la saison s'élèvent à 5s. par tête. M. Graham considère que 5d. par lb. est le plus bas prix auquel l'industrie du fromage peut être considérée avantageuse, et comme dernièrement les prix ont été beaucoup plus bas que ce chiffre, plusieurs fromageries ont cessé leurs opérations.

Il existe des dépôts considérables de phosphate de chaux dans ce district. Il en a été exporté une grande quantité dans ce pays. Nous avons été visiter les campagnes où se trouvent quelqunes de ces mines. Nous visitâmes aussi l'établissement chimique où ce phosphate est manufacturé et où on est parvenu à surmonter les difficultés qu'il faut vaincre pour dissoudre ce produit et qui ont tant empêché de l'apprécier dans ce pays. Les dépôts de ce phosphate sont considérables et seront non-seulement une source de richesse pour le pays comme article d'exportation, mais aussi d'une grande utilité aux cultivateurs lorsque ceux-ci sauront en apprécier la valeur.

En allant d'Ottawa à Toronto, nous arrêtâmes à Brockville, où nous visitâmes M. Stagg, de cette localité, qui possède 300 acres de terre dans le voisinage de la ville. Ce monsieur se livre à l'élevage des bestiaux sur une plus grande échelle qu'aucun de ceux que nous avons rencontrés en Canada. Il engraisse tous les ans une centaine de bestiaux, achetant au printemps trois bœufs âgés de trois ans au prix de £6 par tête. Il donne à chaque animal nourri au vert environ 100 lbs. de son mêlé avec du sel, et il considère que £3 par tête le paie suffisamment pour la nourriture au vert. Il enferme le bétail le 1er novembre et le nourrit jusqu'au mois de mai; il achète du maïs et il a l'habitude de hacher et faire cuire la nourriture qu'il donne aux animaux. Il distribue à peu près 8 lbs de son par jour par tête et en dernier lieu il porte cette quantité à 15 lbs.

Nous vîmes une soixantaine d'animaux dans un champ de bon trèfle; sur ce nombre il y avait à peu près un quart de taureaux. Les bœufs coûtent le printemps £4 cha, e, et quelques-uns se sont vendus dernièrement £9. Ceux que nous vîmes étaient forts et en bon état, mais de qualité inférieure. Je les évaluai à £18 par tête sur notre marché. S'ils avaient été judicieusement croisés, ils auraient valu 30s. de plus. M. Stagg aurait pu acheter du bétail de race plus améliorée dans l'Ontario, mais les

prix étaient tellement élevés qu'il a préféré les acheter dans son district. Il s'attendait à voir son bétail atteindre une valeur de £16 à £17 dans le mois de mai et la dépense probable pour l'exportation en Angleterre à £7.10s. par tête. Depuis qu'on a commencé à exporter le bétail engraisé en Angleterre, les prix sont plus élevés, un jeune animal vaut de 50s. à £3. un de deux ans de £4 à £6, et un de trois ans de £6 à £7. Un nombre considérable de bestiaux venant de ce district ont été envoyés comme réserves aux Etats-Unis, mais comme ce commerce est maintenant arrêté ils seront dorénavant engraisés au pays. Nous vîmes dans le voisinage de Brockville un certain nombre de bons chevaux qui eussent convenu au marché anglais. Ils pouvaient valoir de £15 à £30 chacun.

Nous laissâmes Toronto pour le Manitoba le 30 septembre, prenant passage sur le steamer à Sarnia, pour Duluth. C'est un voyage de cinq jours sur le lac Huron et sur le lac Supérieur, qui font partie de la magnifique chaîne de lacs qui s'étend presque jusqu'au centre du continent, et le met en communication avec les côtes de l'Atlantique. Quelques-uns d'entre nous restèrent deux jours à la baie du Tonnerre, en compagnie de l'hon. M. Aikins, le secrétaire d'Etat et de l'hon. M. Mackenzie Bowell, ministre des douanes, pour inspecter la section du chemin de fer canadien du Pacifique qui se termine ici et que l'on espère voir sous peu en opération jusqu'à Winnipeg, Manitoba. Comme j'avais hâte de visiter la fameuse ferme Dalrymple, ainsi que celle de Maple qui l'avoisine et dans laquelle je possède un certain intérêt, je me rendis à Duluth, où se trouve le terminus du chemin de fer du Northern Pacific, sur le lac Supérieur, et qui reçoit le blé de l'ouest du Dakota et du Minnesota. Il y a déjà deux grands éleveurs où le blé est reçu, nettoyé et mis en magasin, et expédié de nouveau au prix de $\frac{3}{4}$ d. par boisseau. Comme la plus grande partie du grain est battu à la hâte sur le champ, il arrive passablement sale et il subit une diminution assez considérable par cette opération de nettoyage. En voyageant sur les lacs nous avons été souvent retardés par la brume et le bateau s'est même échoué, mais il a été remis à flot sans trop de difficultés.

De Duluth en allant vers l'ouest, le chemin de fer suit la vallée de la rivière Saint-Louis; ce vallon inégal et boisé ressemble beaucoup à la passe de Killycrankie. Les rapides et les chutes de cette rivière, éclairés par un beau soleil couchant et vus ensuite à la clarté de la lune, présentent un des plus beaux spectacles que j'aie vus en Amérique. Le vent chaud qui souffla pendant la nuit rendit le séjour des chars très incommode. Quand le jour parut nous passions à travers une prairie de pauvre apparence, recouverte de broussailles et marécageuse par endroits. Elle allait néanmoins en s'améliorant et était partiellement en culture quand nous atteignîmes Glyndon, où nous entrâmes dans la vallée de la rivière Rouge, qui renferme plusieurs centaines de milles carrés de terres considérées les plus riches du monde.

Nous traversâmes la rivière Rouge à Fargo, jeune ville naissante, et nous allâmes débarquer à 12 milles plus loin, à la station de Mapleton, située sur la ferme de l'Erable et entourée d'immenses prairies qui s'étendent à perte de vue. La visite que nous avons fait à cette ferme nous a été très utile, car nous avons pu obtenir des renseignements au sujet du coût de la culture du blé faite sur une grande échelle, renseignements qu'il nous aurait été impossible d'obtenir d'une manière aussi précise au Manitoba et que cependant nous pouvons appliquer facilement à cette province.

L'an dernier nous avions à peu près 1,000 acres en culture, dont une partie sous notre surveillance immédiate et l'autre cultivée en société. Par ce dernier mode de culture nous payons les premiers frais exigés par le défoncement du sol— $2\frac{1}{2}$ à 3 piastres par acre—(la piastre équivalant à 4s. 2d.; et le centin à $\frac{1}{2}$ d., 100 centins équivalant à la piastre); nous fournissons un boisseau et demi de grain de semence pour chaque acre, nous prêtons les machines à battre et payons les taxes—recevant une moitié de la récolte. Le loyer payé pour une culture de 20 boisseaux s'élève à 4 piastres l'acre. Nous avons aussi calculé que le prix d'un acre de blé et la valeur de la production est comme suit (la ferme se trouvant dans le voisinage de la station du chemin de fer):

Production, soit 20 boisseaux à 70 centins.....		\$ 14 00
Labour, semaille, récolte, etc.....	\$ 6 50	
Grains de semence	1 50	
Loyer, 8 pour cent	1 60	
Intérêt sur l'outillage.....	1 00	
		10 00
Bénéfice		\$ 4 00

Les récoltes des trois dernières années ont été à peu près de 20 boisseaux. Nous avons également calculé que le capital nécessaire à l'achat et à la culture dans le voisinage est comme suit :—

640 aeres à \$9	\$ 5,760 00
Mise en culture de 300 acres, soit \$2½	1,250 00
Maison et bâtiments	1,500 00
13 chevaux	1,950 00
Harnais	160 00
5 chariots.....	375 00
4 charrues	320 00
5 paires de herses.....	60 00
3 semoirs	195 00
2 rouleaux	80 00
5 moissonneuses.....	1,200 00
1 machine à faucher	90 00
1 rateau pour le foin.....	40 00
Divers.....	1,000 00
Total	\$13,980 00

ou £2,796

Ce tableau ne comprend pas la machine à battre le grain que l'on peut louer. Le prix de la terre peut paraître élevé, à neuf piastres, car on peut facilement en acheter pour quatre ou cinq et même moins à une distance plus grande du chemin de fer. Nous avons basé notre calcul sur un lot que nous avons vendu à 10½ piastres. Le relevé ci-dessus est établi sur un rendement annuel de 450 acres de blé, 50 acres en avoine pour la nourriture des chevaux et 140 acres en herbe et en foin ; car, bien qu'il soit encore facile de couper le foin sur la prairie, le pays se colonise si rapidement que les colons seront bientôt forcés de s'en tenir à leurs terres.

Ils peuvent facilement se livrer à la culture d'une section de terre avec un capital plus faible, en restreignant leurs opérations au début, mais en ce cas une grande partie de la terre resterait improductive. Le prix de 70 centins pour le blé est considéré peu élevé, car nous avons vendu cette année à 75 et 77 centins, et d'autres qui ont attendu plus tard ont obtenu 90 et 1.0, même pour le blé n^o 1. Dans tous les cas je préfère prendre pour base un chiffre moins élevé.

Le sol ici est formé de terre noire végétale d'une grande richesse, d'une épaisseur de 12 à 14 pouces, reposant sur un fonds d'argile qui a tout le caractère de la marne.

Nous allâmes visiter le lendemain les fermes de Dalrymple, dont l'étendue est de 70,000 acres dispersés en différents endroits. Dans cette division ils avaient à peu près 12,000 acres en culture, l'an dernier leur ayant rapporté en moyenne à peu 19 boisseaux à l'acre. Nous vîmes d'abord à l'horizon une ligne noire que nous reconnûmes comme nous approchions être un lot de treize charrues doubles, chacune d'elles tirée par quatre chevaux et retournant deux sillons larges de 15 pouces et d'une profondeur de 3 à 4 pouces, ces charrues allant l'une après l'autre traçaient un sillon d'un mille de longueur. Il y avait en opération dans une autre section sept charrues doubles et six simples, et dans une autre onze charrues doubles tirées par quatre boeufs chaque. Les chevaux ressemblaient aux chevaux de trait de seconde classe, et nous vîmes voir

les signes d'un travail fatiguant; les mules au contraire étaient en bonne condition et paraissaient mieux résister à ce travail. Le spectacle est quelque chose qu'on ne peut facilement oublier. En jetant les yeux sur cette vaste et immense prairie, dont rien ne rompt la monotonie, vous vous sentez isolé et vous éprouvez en même temps un doute quand à leur valeur comme champ agricole, mais en retournant ce sol noir et riche, en voyant ce chaume fort et net de la récolte précédente, il ne reste plus de doute à ce sujet, et ce sentiment d'isolement que vous avez éprouvé disparaît en même temps, vous laissant sous le charme et dans l'admiration pour une aussi vaste entreprise et un pareil mode de culture.

Il y a quatre ou cinq établissements sur cette ferme, qui suffisent à accommoder convenablement hommes et chevaux. Les instruments agricoles sont aussi mis à l'abri dans un ordre parfait. Nous vîmes sous une remise quatorze moissonneuses et quatre ou cinq moulins à battre à vapeur. Dans une autre, dix-neuf semoirs et un tas de herses; dans d'autres, plusieurs remises pour les moissonneuses et charrues tenues en réserve; et en dehors une longue rangée de chariots. Chacune de ces doubles charrues parcourt de 18 à 20 milles par jour et labour à peu près 5 acres. La récolte se fait au moyen de moissonneuses qui fauchent 12 acres par jour; elles sont menées par un conducteur et deux aides. On bat le grain sur le champ, on brûle la paille, et le grain est transporté immédiatement aux wagons par un embranchement spécial. Chaque machine peut battre à peu près 1,000 boisseaux par jour. Le salaire des labourers est de 18 à 20 piastres par mois avec pension. On nous a dit qu'une analyse du sous-sol a fait voir qu'il contenait tous les éléments nécessaires à la culture du blé, pour le cas où le sol de la surface finirait par s'épuiser, ce qui ne pourrait arriver avant nombre d'années. En retournant à la station nous vîmes venir le train près d'une demi-heure avant qu'il arrivât à nous, la ligne du chemin de fer à l'ouest étant toute droite sur une étendue de 50 milles.

En revenant à Glyndon nous vîmes d'immenses feux de prairies dans la direction du nord; ils furent heureusement éteints par les fortes pluies qui tombèrent durant la nuit. Le lendemain matin nous rencontrâmes le reste de notre parti à la station et fîmes route ensemble jusqu'à Winnipeg, que nous atteignîmes après 18 heures de marche.

À la station de Mapleton, nous vîmes passer un convoi contenant 300 têtes de bétail du Montana, en route pour Chicago. Ces bestiaux, qui étaient gros, pesants et en bonne condition, faisaient partie d'un lot de 900 qui avaient marché de Montana à Bismark, une distance de plusieurs cents milles. On nous informa par la suite qu'ils pesaient à peu près 1,600 lbs. sur pied et que quelques-uns d'entre eux avaient été envoyés à New-York.

En laissant Glyndon, le chemin traverse l'Etat du Minnesota et renommé comme pays à blé, et entre dans le territoire canadien à Emerson. Dans le voisinage de Glyndon la prairie est un peu basse et marécageuse, mais nous pénétrâmes ensuite graduellement dans la prairie sèche, qui avait été balayée par le feu et paraissait noire et nue. Nous vîmes en quelques endroits quelques touffes de petits saules, mais pas de bois propre à la construction, si ce n'est sur le bord des rivières. Nous vîmes plusieurs *homesteads* en suivant la ligne du chemin de fer; quelques-uns ont peu de valeur et d'importance, tandis que d'autres appartiennent évidemment à des hommes possédant des capitaux. Nous fûmes étonnés de la négligence grossière apportée à l'entretien des instruments agricoles, si dispendieux. Des moissonneuses valant \$60, et d'autres machines, étaient abandonnées dans les endroits mêmes où l'on s'en était servi. Ici et là, on avait réuni ensemble deux ou trois de ces moissonneuses, autour desquelles on avait labouré deux ou trois sillons de charrue, pour les protéger contre les feux des prairies. Toutes les maisons étaient construites en bois, les étables étaient des charpentes en bois rond, couvertes et quelques fois entourées de tas de paille. Nous vîmes un assez grand nombre de bons bestiaux et plusieurs meules de foin de prairie. Le sol nous a paru plus léger que dans le Dakota, et nous a donné peu à penser du pays.

Nous fûmes très bien reçus à Winnipeg. Winnipeg (autrefois Fort Garry) est situé au confluent des rivières Rouge et Assiniboine; ces rivières sont navigables pour les steamers sur une distance de plusieurs cents milles. La ville augmente beaucoup en

importance. Pendant les quelques années qui ont précédé 1871, la population, qui était à peu près de 400 âmes, est restée stationnaire. On dit qu'il y a maintenant à peu près 12,000 habitants, quoique d'après ce que nous avons pu en juger, cette ville ne renferme pas plus de 10,000 âmes.

Afin de visiter le Manitoba aussi bien que possible, notre parti jugea à propos de se diviser; quelques-uns allèrent à l'ouest, jusqu'à Rapid-City, sur la Petite Saskatchewan. Quant à moi je ne suis pas allé plus loin dans l'ouest que le Portage-la-Prairie, une distance de 65 miles, et de là dans le district de la Crique du Tabac, au pied des montagnes de Pembina, à 90 milles au sud-ouest de Winnipeg. Le premier voyage a duré près de quatre jours et le second cinq. Nous voyagions en chariots à ressorts, contenant quatre personnes et un peu de bagage, et tirés par deux chevaux, au prix de 24s. par jour. Le chemin qui conduit de Winnipeg au Portage-la-Prairie n'est pas macadamisé et ressemble à un bon chemin de tourbe. Il existe des ponts sur les plus grands cours d'eau, et les plus petits sont remplis de fagots en bois de saule qui les rendent tout à fait faciles à traverser. Ce chemin constitue la grande artère du Nord-Ouest et est chaque jour traversé par un grand nombre de charrettes de la Rivière Rouge qui transportent les marchandises au Nord-Ouest et reviennent chargées de pelleteries et d'autres produits. Il n'entre que du bois dans la construction de ces charrettes, qui sont tirées soit par les bœufs ou les chevaux du pays. Elles transportent des charges de 800 à 1,000 lbs., et vont quelquefois aussi jusqu'à 1,000 milles, au pied des montagnes Rocheuses. Cette route fait fréquemment des détours de 50 à 100 verges pour éviter les endroits qui deviennent en mauvais état; durant la saison des pluies de juin, ces chemins deviennent très difficiles et on ne voyage que par absolue nécessité. En quelques endroits on a construit des chemins pontés en bois rond et recouverts avec la terre tirée de fossés creusés de chaque côté; mais en général, cependant, on a fait peu de travaux dans les chemins conduisant soit à la vraie prairie, soit à travers les bosquets de saules ou les broussailles de bois de chêne.

Dans le voisinage de Winnipeg nous avons passé quelques bonnes fermes assez élevées, appartenant à M. D. A. Smith, à l'honorable James McKay, ainsi qu'à d'autres. M. McKay possède un petit troupeau de bisons apprivoisés ainsi que quelques autres croisés avec ces premiers. A dix milles plus loin, nous arrivâmes au taillis d'arbres dont nous avons déjà parlé. Il n'y a cependant pas de gros bois, si ce n'est sur les bords de la rivière Assiniboine, à gauche. Un bon nombre de colons métis sont établis sur les bords de cette rivière, et leurs propriétés, quoique très étroites, s'étendent de deux à quatre milles en arrière. Nous passâmes la nuit dans une auberge de la Crique à la Tourte. La partie de ce district qui s'étend plus loin que ce dernier endroit est basse et marécageuse, mais à la Pointe-du-Peuplier nous avons trouvé le terrain plus élevé et habité par une nombreuse population. A High Bluff, à six ou huit milles en deçà du Portage, on voit les plus belles terres du Nord-Ouest. C'est un sol riche et élevé, habité et dont les fermes sont bien entourées de haies. La récolte était en meules dans les champs, et sur quelques fermes on était occupé à battre le grain. Le chaume était net et fort—nous prîmes quelques échantillons de blé qui étaient de première qualité. Quelques rapports reçus sur la quantité de blé récolté en portaient le rendement de 25 à 40 boisseaux. McLean, un cultivateur du Portage, a récolté 1,230 boisseaux de blé Fife sur 40 acres en culture. Un autre fermier, natif de Ross-shire, qui était occupé à labourer sa terre, nous a dit qu'il avait cultivé pendant 17 années consécutives, sa dernière récolte lui ayant donné 35 boisseaux par acre. M. Ryan, M. P., nous disait que la récolte moyenne du blé pouvait certainement être portée de 25 à 30 boisseaux de 60 lbs., et l'avoine à 60 boisseaux de 34 à 38 lbs. Nous vîmes aussi un fermier d'Ontario qui, venu ici il y a quelques années, avait acheté 500 acres de terre à \$10. Il avait 300 acres de terre arable et 200 boisés, ces derniers étant probablement les plus en valeur.

Il y a une scierie au Portage, alimentée par le bois que l'on descend sur la rivière Assiniboine d'une distance de plus de 300 milles.

Lors de notre visite le prix du blé était de 55 centins au Portage et de 65 à Winnipeg, mais il augmenta bientôt de 10 à 15 centins. Le prix du transport à

Montréal est à peu près 34 centins par boisseau, mais aussitôt que le chemin sera ouvert à la Baie du Tonnerre, ce qui arrivera probablement dans deux ans, il n'excèdera pas 25 centins et peut-être même, ainsi que quelques-uns le pensent, 17 centins par boisseau.

Comme champ pour la culture du blé je préfère de beaucoup le Manitoba au Dakota. Les premières dépenses pour la terre sont moindres. Le sol a une plus grande profondeur et résiste plus longtemps à la culture. Les échantillons de blé sont meilleurs et les récoltes rapportent de 5 à 20 boisseaux de plus par acre, ce que je considère comme un profit net, et aussitôt que le chemin de fer sera ouvert au trafic, les dépenses du transport à la mer seront les mêmes, sinon moins élevées.

Je n'ai pas encore fait allusion aux sauterelles,—fléau qui plusieurs fois a dévasté ce pays et détruit les récoltes. Les colons ne paraissent pas les redouter beaucoup, car elles ne font leur apparition qu'à de rares intervalles et disparaissent du moment que le pays est cultivé. Relativement à la compétition du blé de l'ouest sur nos marchés, le blé vendu 70 centins au Manitoba laisse un bon profit au producteur, et il coûtera livré en Angleterre à peu près 4s. 6d. le boisseau, ce qui n'est pas assez rémunérateur pour le fermier anglais. Il est évident, cependant, que ce blé de l'ouest affecte les Etats de l'est de l'Amérique autant que notre pays. La récolte moyenne des Etats-Unis est remarquablement faible, plusieurs Etats ne produisant que 12 à 14 boisseaux par acre. Comme cet état de chose ne fait pas l'affaire des producteurs, plusieurs abandonnent la culture du blé pour se livrer à d'autre genre de culture. Comme une grande quantité de ces terres à blé dans l'est se trouve ainsi épuisée pour quelque temps au moins, l'approvisionnement devra venir des terres vierges de l'ouest, or comme ces dernières subiront en peu d'années le même sort, les cultivateurs des Etats-Unis seront avant peu dans la même position que les fermiers de ce pays. Le sol vierge du Canada est cependant plus vaste et sera capable de continuer à nous envoyer son blé quand les Etats-Unis cesseront de l'exporter.

En revenant à Winnipeg, nous fîmes un détour au nord de High Bluff; la prairie y est bonne, assez élevée et bien habitée partout. La nuit nous surprit au moment où nous revenions au grand chemin. Nous eûmes alors à marcher au pas pendant deux longues heures avant d'atteindre le lieu de notre destination. Nous passâmes les tentes et les feux de plusieurs convois de charrettes en campement pour la nuit; nous pouvions entendre les clochettes de leurs chevaux et de leurs bestiaux qu'ils laissaient paître pendant la nuit, et que cependant nous ne pouvions pas voir à cause de l'obscurité. Nous eûmes de la difficulté à suivre le chemin; en traversant les fossés ou petits cours d'eau il nous fallait nous servir d'allumettes pour éclairer notre passage sur ces ponts de saules. Nous fûmes très heureux d'arriver à la première auberge.

Nous rencontrâmes le lendemain plusieurs émigrants se dirigeant vers l'ouest et avec lesquels nous pûmes causer. Un d'entre eux, natif du Lanarkshire, avait entendu parler de la fertilité du Manitoba par un employé de la Compagnie de la Baie d'Hudson, à Glasgow, il y a 30 ans. Il était artisan et avait parcouru une partie des Etats-Unis comme tel; il s'en allait sur une terre qu'il avait prise à 20 miles à l'ouest du Portage. Nous avons aussi rencontré M. John Henry, le frère de M. Henry, Bogfoot, de la surintendance; il s'en allait vers l'ouest avec sa famille. Il avait vendu sa ferme dans l'Ontario \$47 l'acre et avait pris 320 acres de terre pour lui-même et la même quantité pour chacun de ses cinq fils, aux conditions du gouvernement—en tout 1,920 acres de belle terre 8 miles à l'ouest de Rapid City; ce monsieur était très satisfait et plein d'espérance. Ceci peut expliquer l'anecdote rapportée par lord Dufferin dans un de ses discours.

Lord Dufferin, appelé au poste de gouverneur général, étant sur le steamer en route pour le Canada, voulut voir les émigrants de l'entrepont, qui étaient au nombre de 400. Un d'entre eux s'étant alors plaint de ce qu'il avait une trop nombreuse famille, lord Dufferin, dans le cours de ses remarques, y fit allusion et dit que dans un vieux pays comme le nôtre on pouvait dans quelques circonstances se plaindre du fardeau auquel peut nous assujétir une nombreuse famille, mais dans un pays comme celui dans lequel ils allaient, un homme ne pouvait pas avoir un trop grand nombre

d'enfants, sur quoi un fort et vigoureux jeune homme frappant l'épaule de Sa Seigneurie lui dit : " Vous avez raison, monsieur, c'est justement ce que j'ai dit à Emélie."

Ces colons de l'Ontario sont évidemment les meilleurs pour le Manitoba, car ils ont acquis l'expérience du pays et sont bien préparés à faire face à toutes les difficultés que présente la vie d'un pionnier.

Nous rencontrâmes près de Winnipeg un nombreux parti d'émigrants venus d'Angleterre ; leur caravane se composait de chariots et de charrettes de la rivière Rouge. Ils étaient venus sous les auspices de la compagnie de steamers " Dominion," dans le but de s'établir sur les terres de la compagnie. Ils avaient fait halte pour prendre leur repas du midi, et comme le temps était favorable, ils paraissaient pour le voyage. Plusieurs d'entre eux qui étaient élégamment vêtus montraient évidemment qu'ils n'étaient pas habitués à la vie qu'ils allaient commencer, et comme ils avaient encore 14 jours de marche devant eux, il est à craindre que le temps tournant au mauvais le voyage n'ait pas toujours été aussi agréable. Ils allaient avoir à construire des habitations et à faire beaucoup de préparations, et partaient manifestement trop tard.

Ces convois ne sont pas sans avoir quelque chose de triste. Nous vîmes un émigrant du Yorkshire ; cet homme robuste et à figure calme avait avec lui trois jeunes filles suivant toute apparence sans mère ; elles paraissaient âgées de 10 à 14 ans. Ruiné dans son pays il arrivait dans un nouveau pour y tenter fortune. Ses deux bœufs étaient fatigués, et évidemment de qualité inférieure ; il lui était déjà arrivé de traîner en arrière du convoi principal, et il ne pouvait parcourir les 150 milles de chemin qui le séparait de Rapid City sans échanger ses bœufs. L'avenir de ce vieillard n'a rien de bien brillant, mais les jeunes filles trouveront probablement sous peu un établissement et un chez soi.

Winnipeg est le meilleur endroit pour acheter les chariots, les bestiaux et les instruments d'agriculture ; mais les colons devraient profiter des avantages qui résultent de la compétition qui existe dans le commerce. Nous avons découvert que quelques colons avaient payé leurs chariots beaucoup trop cher. Les émigrants se trompent en emportant avec eux des objets trop lourds ou trop embarrassants. Le transport coûte plus que leur valeur même.

Nous partîmes le lendemain pour aller visiter le district de Pembina. Après avoir traversé la rivière Assiniboine, nous suivîmes le bord sud de la rivière Rouge sur une distance de 40 milles. Pour les premiers 10 milles ou à peu près jusqu'à la rivière Sale, le chemin passe à travers un pays bas et boisé, le bois ne se composant que de taillis. Nous arrivons plus loin dans une prairie ouverte, dont les lots, sur la rivière, sont établis et en culture. En continuant jusqu'à Morris, où nous arrivâmes sur le soir, on rencontre des intervalles de prairie qui n'ont pas encore été cultivés. La prairie à l'ouest du chemin n'était pas encore ouverte à la culture, elle avait cependant été brûlée. Nous vîmes plusieurs meules de foin de prairie et quelques bestiaux. Les coqs de bruyère abondaient, nous en tuâmes 25 couples durant ce voyage. A Morris le sol n'est pas aussi riche que dans le voisinage de Winnipeg, on nous a dit que les récoltes étaient de 18 à 20 boisseaux par acre.

Le lendemain nous allâmes plus à l'ouest en suivant la frontière ; à dix milles de là nous atteignîmes la ferme Lowe, la seule maison existante sur un parcours de 25 milles. Nous fûmes très bien reçus par M. Lowe, junr. Cette ferme comprend 19,000 acres, que MM. Lowe se proposent de cultiver sur le même pied que les fermes Dalrymple. Ils ont construit une jolie maison, ainsi que des bâtiments de ferme. Ils ont 500 acres en culture pour la récolte prochaine. Les premiers travaux avaient été rudes et le foin et l'eau ne convenant pas aux chevaux venus de l'Ontario, ils en perdirent plusieurs. Les bœufs et les mules conviennent mieux à ce genre de travail. Ils ont aussi éprouvé quelques difficultés à se procurer de la bonne eau ; ils ont creusé un puit artésien de 90 pieds jusqu'au roc, où ils espèrent trouver un approvisionnement de la qualité désirée. Ils ont en attendant à se procurer l'eau d'une certaine distance. L'eau est une des premières nécessités que le colon doit prendre en considération. Il est néanmoins rare qu'elle soit aussi difficile à trouver que dans le cas que nous venons de mentionner. L'eau des criques est bonne ; et nous avons voulu goûter

celle des puits dans plusieurs endroits. En certains cas elle était douce et en d'autres elle avait un goût alcalin et sulfureux, mais en général le bétail ne manifeste aucune répugnance à la boire. La ferme Lowe n'est qu'une prairie unie, marécageuse en quelques endroits, et où la charrue peut passer des milles entiers dans toutes les directions; elle est traversée ici et là par des petits cours d'eau et des coulées qui charrient les eaux du printemps et ne présentent pas d'obstacles au passage de la charrue ou de la moissonneuse. Le sol est riche et composé d'une couche de marne noire d'une épaisseur de 18 pouces reposant sur un fond d'argile.

La route que nous suivions passe à travers le coin sud du grand marais, qui comprend plusieurs mille acres de terre qui sont inondés par les eaux de la rivière Boyne durant la saison des pluies; cette étendue de terre pourrait être facilement asséchée. En quelques endroits le sol était encore mouvant, et les chevaux qui enfonçaient jusqu'aux genoux nous traînaient avec beaucoup de difficultés. Nous parcourûmes 40 milles avant d'atteindre la ferme de M. M. Riddell, sur la crique du Tabac, où nous arrivâmes juste à temps, car nous étions à peine entrés qu'un orage de tonnerre et de pluie éclata et la nuit fut très obscure. Nous avons visité, le lendemain, la ferme de M. M. Riddell et le pays environnant. M. M. Riddell possèdent plusieurs mille acres de belle terre assez élevée, très bien située sur la crique, dont les bords sont bien boisés. Ils n'ont pas encore cultivé beaucoup de blé à cause de l'éloignement du marché, mais ils s'attendent avant longtemps à pouvoir communiquer avec Winnipeg par l'embranchement du chemin de fer de Pembina, ce qui donnera une grande valeur à leurs terres. Leur récolte de blé a donné une moyenne de trente boisseaux de l'acre. Cette partie du pays, de même que celle de la montagne de Pembina, est considérée comme l'une des plus belles de la province du Manitoba.

Les montagnes de Pembina forment une immense terrasse de 200 à 300 pieds; elles sont bien boisées. Leurs sommets forment un immense plateau de terrain uni et en prairie. Ce plateau est très bien établi presque jusqu'au lac Rock. Ce district est assez bien boisé et produit la rose sauvage, ce qui est un indice de bonne terre bien asséchée. Nous avons rencontré en traversant de nouveau l'Atlantique, lors de notre retour, un jeune homme qui avait acheté 320 acres de terre en cet endroit, une maison de colon ainsi que quelques travaux, pour la somme de 500 piastres. Nous eûmes un très beau temps pour revenir à Winnipeg.

Nous allâmes à la ferme de M. Gerrie, sur la petite rivière de l'Esturgeon, huit milles au nord-ouest de Winnipeg. M. Gerrie possède 40,000 acres de terre dans différentes parties de la province. Il en a ici un lot de 5,000 acres, dont la plus grande partie est bien asséchée et avantageusement située. Le sol est composé d'une marne noire d'une épaisseur de 12 à 18 pouces, reposant sur un fond de marne argileuse et friable. La récolte d'avoine semée sur la terre nouvellement défoncée a été très bonne quoique la quantité d'avoine semée sur une nouvelle terre soit généralement peu considérable. M. Gerrie a vendu une partie de ce lot de terre pour \$1.00 l'acre.

En revenant à Winnipeg, nous passâmes à travers une assez large étendue de basse terre sur laquelle on avait coupé le foin; nous en vîmes plusieurs voitures chargées, en route pour la ville, où il se vend en grande quantité pour 6 à 8 piastres la tonne, — 6 piastres est à peu près le plus bas prix; et comme les dépenses pour le couper, le mettre en meules, et le transporter à la ville ne dépasse pas 3 à 3½ piastres la tonne, cette besogne me paraît assez rémunérative si l'on considère que ces terrains qui produisent plus de deux tonnes par acre peuvent être achetés pour moins de 5 piastres.

En compagnie du maire Logan et quelques autres messieurs, nous nous rendîmes à Bird-Hill, à l'est de la rivière Rouge. Nous avions de cet endroit une vue magnifique. Le pays à l'est de la rivière est plus ondulé et moins uni que sur le côté ouest; il est aussi plus boisé. Nous vîmes des feux de prairie au sud et à l'ouest. Le chemin de fer reliant Selkirk à Winnipeg est maintenant terminé. Nous avons vu à cet endroit des dépôts considérables de graviers qui plus tard seront d'une grande utilité pour la confection des chemins. Nous passâmes à travers l'établissement de Kildonan, situé sur les deux bords de la rivière Rouge, au nord de Winnipeg,

et qui a été colonisé par des montagnards du Sutherlandshire en 1812. Les propriétés varient de 5 à 12 chaînes de largeur et s'étendent quatre milles en arrière. Il n'y a qu'une partie en culture sur la rivière, le reste est en pâturage et en foin. Nous avons vu une terre sur laquelle on avait récolté du blé depuis 35 et 50 ans. Nous avons recueilli des échantillons de cette terre à blé ainsi que du sous-sol. Nous vîmes aussi des navets de première classe. Il nous a été impossible de voir aucun signe d'engrais, quoique nous ayons vu des monceaux de fumier accumulés depuis 20 ans. Comme il n'y a pas de diminution dans les récoltes, les habitants ne pensent pas qu'il soit nécessaire de se servir du fumier maintenant; et ça été l'habitude jusqu'à présent de charroyer le fumier sur la glace en hiver pour s'en débarrasser lorsqu'arrivent les eaux hautes du printemps. D'autres, qui n'avaient pas cet avantage, ont transporté leurs granges en d'autres endroits plutôt que d'enlever ces monceaux de fumier. La terre cultivée était nette et paraissait en bon ordre.

Sur les bords de la rivière, nous pouvions voir le sol à une épaisseur de 12 à 14 pieds; il est formé de dépôts d'alluvion.

L'établissement de Selkirk, en descendant la rivière, a été colonisé de la même manière que Kildonan. En revenant à Winnipeg, nous vîmes, à l'ouest de cet endroit, les commencements des travaux sur la première section du chemin de fer canadien du Pacifique. L'entreprise de cette section a été donnée par soumission pour le prix de \$6,000 par mille, prix qui n'est guère plus élevé que la valeur des lisses, des traverses et du ballastage. La dépense de ces travaux sera légère, car la pente la plus raide entre le lac Supérieur et les Montagnes-Rocheuses ne dépasse pas 1 par 100.

Pendant notre séjour à Winnipeg, nous fûmes invités à un banquet offert aux ministres Aikins et Bowell, pendant lequel on parla avec une grande confiance de l'avenir du Nord-Ouest canadien.

M. Cowan, de Wigtownshire, qui a visité le district qui s'étend à l'ouest du Portage jusqu'à Rapid-City, décrit ce pays dans son rapport. M. McKenzie, venu de l'Ontario il y a onze ans, a fait part à M. Cowan de plusieurs informations utiles. Il possède 18,000 acres de terre qu'il a très judicieusement choisis dans les différentes parties de la province. Un de ses fils qui est établi sur une ferme de 17,000 acres, dans une plaine magnifique, a 300 acres en culture. Il possède aussi une ferme pour le pâturage à 60 milles au nord-ouest du Portage, sur laquelle il dit que 800 acres peuvent lui procurer assez de foin pour nourrir 2,000 têtes de bétail. Il vit sur une ferme contenant 2,400 acres, à neuf milles à l'ouest du Portage-la-Prairie, dont certaines parties ont été cultivées durant neuf années consécutives. Il a récolté 41 boisseaux de blé par acre en 1877, 36 boisseaux l'année dernière, et il s'attend à récolter 40 cette année; ce blé est de l'espèce Fife et pèse de 60 à 62 lbs par boisseau. Il sème son blé entre le 15 avril et le 12 de mai, et le récolte dans le mois d'août. On peut semer l'avoine jusqu'au 20 de mai et l'orge aussi tard que le 10 de juin. L'avoine rapporte de 75 à 80 boisseaux par acre, et pèse de 34 à 36 lbs; l'orge de 40 à 45 boisseaux, et pèse de 50 à 52 lbs. Deux boisseaux de ces deux espèces de grain sont la quantité de semence nécessaire pour chaque acre. Sa terre est une bonne marne noire reposant sur une glaise argileuse de 3 ou 4 pieds; elle produit d'excellentes récoltes de racines de toutes espèces. Les pommes de terre semées sans aucun soin rapportent de 7 à 10 tonnes par acre; les navets rapportent quelquefois 30 tonnes, sans engrais: ceux de Suède pèsent souvent de 16 à 20 lbs. Un de ces navets qui a été exhibé l'an dernier pesait 36 lbs. On trouve de la bonne eau à une profondeur de 16 pieds. Le bétail est en bonne condition. M. McKenzie possède un troupeau de bestiaux excellent et un des meilleurs de la province. Il trouve un marché facile pour ses produits, qu'il vend aux colons qui arrivent; il croit qu'il n'aura pas besoin d'autres acheteurs d'ici à plusieurs années. Il paie £40 par année ainsi que la pension pour le travail fait par les blancs, et 2s. par jour avec pension pour le travail fait par les Sauvages. Il avait dans le temps un Sauvage occupé à labourer sur sa ferme. On peut considérer M. McKenzie comme faisant autorité en matière de culture, car les résultats extraordinaires qu'il en retire sont considérablement au-dessus de la moyenne, et je considère qu'il ne serait pas sûr de baser nos calculs sur ces chiffres.

Quoique nous ayons employé près de quatre semaines à faire le voyage du Manitoba, nous ne vîmes qu'une très petite partie des 9,000,000 d'acres que contient cette province, et comme le Manitoba n'est que le point de départ de cet immense et fertile pays, qui s'étend ju-qu'aux Montagnes-Rocheuses, nous pouvons à peine dire que nous avons mis le pied dans le Nord-Ouest. Les possessions anglaises dans l'Amérique du Nord ont une plus grande étendue que l'Europe entière, et même plus que les États-Unis, mettant de côté l'Alaska; et comme le pays à blé à travers lequel le chemin de fer canadien du Pacifique doit passer est estimé à 160 millions d'acres, les Canadiens peuvent être avec raison fiers de leurs possessions. Pas un des délégués n'est allé plus loin que Rapid City, mais on dit qu'au sud de l'Assiniboine il y a de bonnes terres bien asséchées, et peu boisées; l'eau y est bonne. Au lac Plat, 40 milles au nord-ouest la terre est la même, ainsi qu'à Fort-Ellice et aux Buttes-de-Tondre. A Edmonton, 850 milles, on dit que la terre est ondulée et le sol de la meilleure qualité. Et ceux qui ont visité la vallée de la Rivière à la Paix la dépeignent comme la plus belle contrée du Nord-Ouest, et disent de plus que malgré la hauteur de sa latitude, le blé y mûrit bien, tandis que vu sa position sur le versant est des Montagnes-Rocheuses, le climat est beaucoup plus doux que sur de plus basses latitudes. On remarque cela en examinant une carte sur laquelle les lignes isothermales sont indiquées. Je pourrais dire que quoique ce pays soit sous la même latitude que l'Écosse, l'été est le même que celui de la Belgique. Comme la plus grande partie de la terre est maintenant prise dans la province du Manitoba, l'émigration se dirige vers l'ouest, où l'on peut se procurer des terres d'après le système des concessions gratuites. Le terrain est subdivisé en sections d'un mille carré ou 640 acres,—une moitié de ces sections, correspondant aux carrés blancs d'un damier, est réservée comme terres du chemin de fer et vendue à un prix fixe, et proportionné à la distance de la ligne du chemin. Les sections correspondantes aux carrés noirs sont réservées pour l'octroi gratuit des terres; chaque colon recevant 160 acres sur paiement d'une somme nominale avec le privilège de pouvoir acheter 160 acres de plus à des conditions avantageuses, les prix étant de 1 à 2½ piastres de l'acre. L'intention du gouvernement, si la chose est possible est de construire le chemin de fer avant que cette partie du pays soit colonisée, chose peu probable néanmoins. L'intention du gouvernement était aussi d'empêcher les spéculateurs de s'emparer d'une trop grande étendue de terres, ce qu'il n'a pas réussi à prévenir jusqu'à présent, car plusieurs de ces derniers possèdent actuellement de 10,000 à 40,000 acres de terres en deçà d'un point à 100 milles de Winnipeg. Ces terres ne donnent aucuns revenus à leurs propriétaires; et il est probable que plusieurs paient un intérêt assez élevé sur les sommes empruntées pour cette fin. Ces terres sont en vente à des prix variant de une à cinq piastres par acre pour la terre non encore défoncée, et dans certains cas pour une somme plus élevée là où la terre est améliorée. On rencontre beaucoup de gens qui ayant pris des *homesteads* et autres terrains avec droit de préemption cèleront leur droits pour de faibles profits; de cette manière il est tout probable qu'il sera facile de se procurer des terres pendant plusieurs années à venir, et les colons qui peuvent payer les prix que je viens de dire n'ont pas à s'éloigner dans l'ouest s'ils le désirent.

En considérant le Manitoba dans son ensemble j'en ai la meilleure opinion possible, et je dois dire que les autres délégués que j'ai rencontrés sont du même avis. Quiconque voit cette immense étendue de terres fertiles ainsi que la beauté de ses produits ne peut douter un seul instant qu'un avenir important est assuré à ce pays. Presque tous ceux que nous avons rencontrés et qui ont visité le Nord-Ouest en parlent en termes élogieux, et quoiqu'il est nécessaire dans ces circonstances de retrancher quelque chose dans les rapports de personnes parfois peu expérimentées en agriculture, je suis convaincu qu'un colon industriel, possédant un peu d'expérience et quelque capital, ne peut manquer de réussir. Un homme possédant un capital de £100 peut s'établir sur un *homestead*, et un autre possédant £200 à £300 a encore plus d'avantages; en général, ceux qui possèdent le plus de capitaux ont la meilleure chance. L'élevage des bestiaux réussit bien, mais il est nécessaire de les abriter et de leur donner du foin durant l'hiver. Il se fait un assez grand commerce de bestiaux pour la consommation du pays; il s'en importe beaucoup présentement du Minnesota.

Les bestiaux que nous avons vus au Manitoba étaient bons et forts, de race peu améliorée, mais infiniment supérieure au bétail venant du Texas et du Colorado, que nous avons eu occasion de voir sur les marchés de Chicago. Je pense que le bétail de race Galloway réussirait bien dans ce pays. Le jeune bétail de l'année se vendait de 12 à 16 piastres par tête; celui de deux ans de 20 à 25 piastres, et celui de trois ans de 40 à 45 piastres. Les bœufs de travail se vendent de 90 à 180 piastres par paire, suivant leur grosseur et leur docilité. La plupart des colons évitent maintenant les terres basses et choisissent les terres plus élevées pour la culture du blé, qui donne un revenu plus immédiat que l'élevage des bestiaux; si cependant on se livre plus généralement à cette dernière occupation, nous avons raison de croire que ces terres seront reconnues comme possédant une très grande valeur. Nous vîmes quelques troupeaux de 50 à 100 moutons. Dans certains districts il pousse une espèce d'herbe pointue qui s'attache à la laine, perce la peau et finit par faire mourir l'animal; ceci n'arrive cependant que dans un certain temps de l'année, et une fois la terre cultivée cette herbe disparaît. Les moutons comme le bétail ont besoin d'abris et de foin durant l'hiver. Les désavantages que l'on rencontre maintenant au Manitoba sont les mauvais chemins, particulièrement pendant la saison des pluies, les longs hivers d'au-delà de cinq mois, et dans quelques parties la rareté du bois et de l'eau, les maringouins et les mouches noires, qui pendant une couple de mois de l'été, et particulièrement dans les endroits marécageux, sont très nuisibles aux hommes comme aux animaux et fatiguent particulièrement les nouveaux colons. L'ouverture d'une ligne de chemin de fer obviara à la première difficulté, en même temps qu'elle permettra le transport du bois de construction.

Il faut prendre garde de choisir les terres dans les endroits où l'on peut se procurer de la bonne eau. L'hiver est long et la température est souvent très basse; mais le gouverneur Morris et diverses autres personnes nous ont assuré que le froid n'est pas d'êt à supporter, l'air étant généralement calme et clair, et que les personnes délicates, dont les poumons sont faibles, trouvent le climat salubre et agréable. Il n'y a pas de remède contre le fléau des insectes nuisibles, mais ce fléau disparaît cependant à mesure que les terres sont asséchées et cultivées. Il est bon que l'émigrant soit préparé à rencontrer ces difficultés, que nous ne voudrions ni exagérer ni déguiser.

Comme champ d'action pour les hommes d'entreprise et ceux qui cherchent à faire de l'argent, nous considérons le Nord-Ouest comme le meilleur endroit de la Confédération; quiconque est prêt à faire face aux difficultés mentionnées et à accepter les inconvénients de la vie de pionnier—difficultés et inconvénients qui se surmontent bientôt, et qui ne sont rien comparés à ceux que les premiers colons de l'Ontario eurent à subir—peut compter sur les meilleures perspectives de succès et de prospérité.

Ce serait une grande erreur de croire que je recommande le Manitoba à tous ceux qui pensent à émigrer. Pour savoir si une personne doit se diriger vers ces régions, il faut consulter ses moyens et ses habitudes. Il en est beaucoup à qui je ne conseillerais pas la chose, parcequ'ils perdraient un grand nombre des avantages et des facilités de leur existence présente, ce qui serait surtout difficile à supporter pour les femmes; mais pour les jeunes gens qui possèdent la santé, l'énergie, des ressources, et qui joignent à ces avantages l'habitude du travail, il est incontestable qu'ils feraient bien d'émigrer et qu'ils amélioreraient leur sort. Il y a nombre de familles qui travaillent peut-être autant ici qu'elles le feraient là-bas, sans cependant améliorer leurs conditions d'existence: pour celles-là aussi, il est à propos d'émigrer. Ceux qui ont des capitaux peuvent résider à Winnipeg avec leurs familles et y jouir de la vie de ville, en attendant qu'il leur convienne de se rendre sur les fermes.

Nous laissâmes Winnipeg le mardi, 21 octobre, pour Chicago, où nous arrivâmes 48 heures plus tard, ayant voyagé le jour et la nuit. Nous fîmes le trajet, 1,200 milles, par les chemins de fer de Saint-Paul et du Pacifique, de Chicago, Milwaukee et Saint-Paul, et du Michigan Central; nous avions des passes gratuites. C'est par ces voies ferrées que passent maintenant la plupart des émigrants qui se rendent au Nord-Ouest; on y voyage avec facilité et confort.

Le premier jour, nous traversâmes la région des prairies incendiées dont nous avons déjà parlé. Ces prairies s'étendent souvent à de grandes distances, sans que leur monotonie soit rompue par une seule habitation ou un seul arbre; le sol est seulement parsemé en beaucoup d'endroits d'ossements de buffle, de chevreuil ou d'autres animaux, gisant à la surface ou à moitié enfouis dans la terre.

Nous vîmes quelques fermes considérables près d'Emerson et de Cookson. Sur l'une il y avait plusieurs constructions très bien faites, et nous aperçûmes au moment de notre passage cinq ou six attelages revenant du labour. Sur une autre, dix chevaux étaient employés à traîner une machine à moudre. Il y avait dans les champs ou dans les granges plus de cent tas de blé de grandes dimensions, et il nous parut qu'il y avait assez de besogne pour une machine à moudre à vapeur, et qu'il eût mieux valu employer les chevaux à labourer.

Dans la soirée, nous vîmes des feux de prairies considérables; un vent vif activait l'incendie, et les flammes atteignaient une grande hauteur dans les endroits où l'herbe était haute. C'était un spectacle grandiose. Nous apprîmes qu'un grand nombre de colons venaient de perdre leurs maisons et leurs moissons dans des incendies de ce genre.

Nous passâmes deux semaines dans l'Ontario. Ce n'était pas assez pour voir la province comme il faut, mais la chute d'une neige hâtive vint abrégier notre visite. Nous visitâmes quelques fermes près de Toronto. Sur l'une de ces fermes, nous vîmes extraire des souches au moyen d'une machine très ingénieuse. Deux hommes, un enfant et une paire de chevaux légers étaient employés à la besogne, qui procédait rapidement. Les souches ne sont en état d'être extraites que sept ou huit ans après la coupe des arbres, et ces terres couvertes de souches étaient, avec les clôtures à ridelles, ou clôtures à serpents, un des spectacles les plus étranges qu'offrait la province.

Nous visitâmes Guelph, où nous fûmes les hôtes de MM. M'Crea, originaires de Balmaghie, ainsi que de quelques autres habitants de l'endroit. Cette région est l'une des meilleures du Canada comme pays agricole, et les bestiaux sur quelques-unes des fermes étaient de qualité supérieure. L'établissement le plus remarquable de la localité est celui de l'école d'agriculture et de la ferme modèle d'Ontario, institution excellente, soutenue en partie par le gouvernement. Il reçoit présentement 88 élèves, et un grand nombre d'autres n'ont pu être admis, faute d'espace. Le temps des élèves est également partagé entre l'étude et les travaux manuels. Ils sont rémunérés pour ceux-ci en raison de l'industrie et du talent déployés, et un garçon actif peut arriver à gagner ainsi les frais de son instruction. M. Brown, un écossais, le professeur d'agriculture, nous fit visiter la ferme. Nous vîmes un beau champ de navets de Suède, dont la production vérifiée était de 20 tonnes par acre anglais—on avait essayé 10 ou 12 espèces de graines. On était aussi à faire des expériences avec différentes espèces de blé. Les champs étaient ensemencés en trèfle et en assez bon état, bien que clair semés par endroits.

La terre est bonne, le sol végétal profond, en marne graveleuse, plus épais et pesant que le sol de même espèce ici, et moins rouge; dans quelques endroits la terre paraissait quelque peu molle et lourde. La propriété était propre et bien tenue. Les troupeaux comptaient plusieurs spécimens excellents de bestiaux à courtes cornes, Hereford, Devon, Pollé, Angus, Galloway et Ayrshire, ainsi que des moutons Southdown, Costwold et Leicester, un grand nombre de ces animaux ayant été importés de la Grande-Bretagne. Parmi les chevaux on comptait plusieurs Clydesdale presque purs. Des expériences sont tentées en même temps pour l'engrais sur diverses races d'animaux, qui sont pesés de temps à autre pour constater dans quelle mesure ils ont engraisé. Le professeur Brow compte que le gain sera de 2 livres par jour pour chacune des bêtes. Il a trouvé profitable de réduire les portions de racines de 30 à 40 livres par jour et d'augmenter les portions de grain, etc—6 à 10 livres, suivant les cas. Il a expérimenté la cuisson et la préparation des aliments, et constaté que les animaux se trouvent tout aussi bien de l'alimentation à froid. Dans ses essais, il a aussi découvert que les porcs engraisent plus vite aux pois crus, bien qu'une grande quantité en soit rejetée par l'animal non-digérée. Le résultat de ces expériences est publié chaque année en même temps que le rapport général des affaires de

l'école et de la ferme ; le tout forme un volume aussi instructif qu'intéressant. Nous vîmes des groupes d'élèves occupés à différents travaux, soignant les animaux ou battant le grain. Nous considérons cette institution comme des plus utiles et nous croyons qu'on devrait en établir de semblables ici. Nous avons visité plusieurs des fermes du district.

Sur la propriété de M. Stone, nous vîmes des bestiaux à courtes cornes et des moutons Cotswold de qualité supérieure. M. McCrea possède un champ de navets excellents, et un très beau troupeau de Galloways comprenant quelques-uns qui ont obtenu les principaux prix à Ottawa. Chez M. Hobson, nous vîmes aussi d'excellents taureaux à courtes cornes. M. Hobson élève un grand nombre d'animaux, qu'il achète maigres en décembre et janvier et qu'il tient à l'engrais jusqu'au mois de juin. Il leur donne de 12 à 15 lbs. de farine par jour et 60 lbs. de racines. Il nourrit en outre un troupeau de 400 agneaux aux raves sauvages ; il achète ces animaux en août à 10 ou 12s. la pièce et les revend 22 ou 24s. vers le milieu de décembre. La rave sauvage se sème en sillon, et se cultive de la même manière que le navet. Quatre hommes sont employés en été et deux en hiver—avec quelque renfort de bras aux époques des grands travaux—sur cette ferme qui a 300 acres, dont 240 sont défrichés. M. Hobson estime que le capital requis pour une ferme pareille est de £3 l'acre. Les prix sont beaucoup plus élevés, naturellement, si l'on veut garder des animaux de race.

Nous avons visité une ferme de 180 acres d'excellente terre (à l'exception d'une vingtaine d'acres,) qui était offerte en vente pour environ £13 l'acre. L'endroit était bien choisi, à proximité d'une station de chemin de fer. La maison, qui était toute neuve, avait coûté £800 ; les bâtiments de ferme étaient en bon état. Une autre ferme, de 200 acres était louée pour 12s. l'acre, mais ce prix était considéré trop élevé. Le sol était une bonne marne sablonneuse sur fond d'argile, entrecoupé d'une crête de gravier. Les navets y venaient très bien. La culture se répartissait comme suit :—70 acres en foin, 60 en pâturages, 15 en navets, 90 en blé d'automne, 20 en pois, 20 en avoine. L'occupant avait £13 de taxes à payer, et devait fournir en outre huit jours de travail pour l'entretien des chemins. La ferme faisait partie d'une propriété de 500 acres en vente à £12 l'acre. On nous fit voir, près de Guelph, deux fermes occupées par deux fils de M. Gerrard Marchfield. Ils paient environ £200 par année de loyer et de taxes, et on dit qu'ils font bien. Les fermes ont belle apparence et sont bien situées ; elles étaient offertes à £12 ou £13 l'acre.

Nous traversâmes une partie du canton de Paisley, établi il y a de longues années par des émigrants partis de Paisley, dont un petit nombre se sont livrés à la culture. Ils ont presque tous réussi, et sont possesseurs de résidences très confortables et de fermes propres et bien tenues.

Nous visitâmes ensuite le canton de Galt, peuplé en grande partie d'Écossais. M. Cowan, un natif de Dumfrieshire, possède une bonne ferme de 540 acres dans le voisinage. M. Cowan est membre du parlement et bien connu pour ses moutons Leicester. Nous vîmes un troupeau de brebis magnifiques. M. Cowan élève aussi des taureaux à courtes cornes. Le sol est onduleux : il se compose de marne sablonneuse et est absolument sans pierres.

A Bow Park, près Brantford, où nous allâmes ensuite, nous rencontrâmes une ancienne connaissance, M. John Clay, jr., de Kerchesters. Bow Park appartient à l'honorable George Brown, de Toronto, homme très habile et entreprenant, qui a formé le splendide troupeau de bêtes à courtes cornes de Bow Park. M. Clay revenait de Chicago, où il venait de vendre 40 têtes de courtes-cornes à une moyenne de 60 guinées par tête, et quelques chevaux Clydesdale à un bon prix. Après le goûter, nous inspectâmes les bâtiments, qui sont magnifiques, et les animaux qu'ils contenaient.

Il y a actuellement sur la ferme 340 bêtes à courtes cornes et un ou deux chevaux Clydesdale. Nous vîmes d'abord un très beau groupe de génisses de un et deux ans, parmi lesquelles quelques-unes supérieures de formes. On nous fit voir l'écurie, pouvant loger 24 chevaux, la grange, immense, remplie de grains et de foin, recouvrant un caveau pour les racines. Dans un hangar contenant 44 stalles vides,

il y avait une superbe collection de vaches et de génisses Oxford, Princess, Duchess, et d'autres races célèbres. Plusieurs de ces animaux étaient très beaux et avaient été importés d'Angleterre à grands frais. Quelques-uns arrivaient d'une tournée d'expositions, où ils avaient remporté tous les prix. Nous vîmes dans d'autres bâtiments plusieurs autres vaches et génisses, et aussi le 5e duc de Clarence, magnifique taureau de grande race, gros et gras. M. Clay nous dit qu'ils trouvaient à vendre facilement leur jeune bétail, surtout aux États-Unis. A présent que les bestiaux canadiens sont exclus du marché américain, ils devront trouver un marché national; et si l'on en juge par l'impulsion donnée à l'industrie de l'élevage par le commerce d'exportation en Angleterre, il faut s'attendre à voir le commerce local augmenter et devenir bientôt rémunérateur pour les propriétaires. On calcule que l'importation et l'élevage d'une pareille classe de bestiaux est d'un avantage extrême pour cette province, et de fait pour tout le pays. Le domaine de Bow Park contient 900 acres de belle terre sablonneuse, dans une presqu'île formée par la Grande Rivière, qui produisent de magnifiques récoltes de blé-d'inde, de riz, d'orge et d'avoine. On coupe le foin sur une grande étendue, et les 150 acres de blé-d'inde sont aussi fauchés au vert et les épis laissés en tas sur le champ en attendant qu'on en ait besoin pour nourrir les animaux, qui consomment tout le produit de la ferme.

De Brantford à Paris nous fîmes le trajet en voiture, à travers un très beau pays. En route, nous visitâmes une magnifique ferme de 540 acres, dont 80 en forêt, très bien située et bien tenue. La maison était assez belle, mais les bâtiments médiocres. La terre est en marne sablonneuse d'une assez grande profondeur, facile à cultiver, mais en mauvais état. Il y avait un champ de foin de 60 acres, ensemené il y a cinq ou six ans, le plus beau que nous eussions vu en Canada. Cette ferme eût été une excellente acquisition; elle était en vente.

De Paris nous allâmes à Woodstock, dans le comté d'Oxford; nous visitâmes la ferme de M. Donaldson, située à Zorra, et mesurant 300 acres. M. Donaldson est natif du Cumberland. Les bâtiments de sa ferme étaient en très bon état et ses navets superbes. Il élève des bestiaux en grande quantité, et il nous donna quelques renseignements sur les dépenses et les recettes. Il évaluait la production à 60 ou 70 lbs. de navets et à 8 lbs. de farine et de son par jour, et nous considérâmes que son évaluation, à 3s. par semaine, était quelque peu basse. Il payait 13s. par mois pour le pâturage pur et simple, et de 22 à 30 ch. pour l'entretien de ses animaux à l'étable. Il évalue les frais de pâturage pour les moutons à 3d. par semaine, et les frais d'hivernage à 6½d. ou 20s. 6d. par année. Les brebis ainsi entretenues doivent rapporter près de 30s. chacune en laine et agneaux. Il évalue le coût de l'engrais du mouton en hiver à 7½d. par semaine, y compris une portion de grain. Les moutons, comme les bêtes à cornes, ont besoin d'être mis à l'abri en hiver, et ils engraisent pourvu qu'ils ne souffrent pas de l'encombrement—il ne faut pas dépasser le chiffre de 40 à la fois. Le mouton canadien ne souffre pas de la gale, ni du mal de pied ou du clavier.

Nous passâmes une nuit chez M. Dunlop, un natif d'Ayrshire. M. Dunlop affirme ses terres à 1Ls. l'acre. Il a aussi des propriétés dans le Dakota. Nous obtînmes de lui des renseignements très utiles. Il estime à 43 ou 50s. l'acre le capital nécessaire pour une ferme de 200 acres dans le comté d'Oxford, où 20 à 50 pour cent des terres sont encore boisées; mais un grand nombre, naturellement, commencent avec beaucoup moins que cette somme. Le coût de la main-d'œuvre par acre coûterait environ 16 ou 20s. par année, mais le propriétaire prend une part active aux travaux sur ces sortes de fermes. M. Dunlop évalue le coût de la culture du blé d'automne, y compris la rente et les taxes, à 75s. l'acre, et celui du printemps à 50s. L'orge rapporte quelquefois autant que le blé, mais les prix sont plus variables. L'avoine ne se cultive que pour la consommation domestique.

Nous visitâmes une grande fromagerie, à la station Strathallan. Cette fromagerie est disposée d'après les meilleurs plans. Le magasin est à environ vingt pieds de la manufacture, et est joint à celle-ci par une voie ferrée. Les étables à porcs sont à environ 80 verges. Tout l'approvisionnement restant en mains venait d'être vendu à 6½d. par livre.

A Stratford nous rencontrâmes M. Ballantyne, et nous visitâmes sa manufacture de Black Creek, huit milles de distance. Cet établissement date de 1864, et il est un

des premiers qui aient été fondés dans le canton. M. Ballantyne fait de fortes affaires dans le commerce de fromage, il est en relations avec un grand nombre d'autres industriels, et c'est un des hommes les plus compétents dans cette branche que nous puissions rencontrer. Il a étudié à fond les règles de l'industrie du fromage et surmonté la plupart des difficultés que les manufacturiers d'Amérique ont à subir. Il est d'opinion que, dans beaucoup de cas, le lait est teint avant d'être traité de la vache par l'eau et les herbes que celle-ci a absorbées, ou par d'autres matières plus subtiles qui ont un effet d'autant plus sensible que le lait est un article plus délicat. Lorsqu'il a à employer de ce lait, (que l'on reconnaît aux globules caillés qui flottent à la surface,) M. Bannatyne chauffe à 90 degrés, maintient à cette température et enlève le petit lait aussi vite que possible, au risque de perdre un peu de caillot; il prétend qu'il se débarrasse d'une grande partie de la teinture en élevant le petit lait, tandis que cette quantité resterait sans cela. Le lait une fois caillé, il attend de une à cinq heures avant de procéder au pressurage; pendant ce temps, l'oxygène de l'air achève de mettre le lait dans l'état voulu. On reconnaît s'il est prêt pour le pressurage au moyen d'un fer modérément chauffé. Il adhère alors au métal et se tire difficilement.

Je ne connais pas assez l'industrie de la fromagerie pour pouvoir faire des remarques de mon crû sur ces matières, mais il y en a beaucoup, sans doute, parmi nous qui peuvent apprécier ces remarques, que je ne fais que répéter telles que je les tiens de M. Ballantyne. La saison chaude, en juillet et août, est la plus critique pour la fromagerie canadienne, et cependant nous avons goûté du fromage ainsi fait en août d'après ces règles, avec du lait teint, et qui était très doux. La manufacture en question reçoit le lait de 1,000 vaches, et elle produit certainement une tonne de fromage par jour. C'est en juin que les vaches donnent le plus de lait, quelque 26,000 livres par jour, produisant 2,600 à 2,700 livres de fromage. Le plus mauvais temps est en juillet. C'est en octobre que le lait est le plus riche; huit livres et demie de lait donnent alors une livre de fromage. En général, les cultivateurs qui alimentent la fromagerie ne nourrissent pas très bien leurs vaches, et considèrent que £6 par animal constitue un bon rapport pour la saison. M. Ballantyne nous dit que cela ne paierait pas de faire du bon fromage à moins de 5d. la livre, et que la réduction des prix pendant un certain temps avait eu pour effet de porter beaucoup de fermiers à engraisser leurs vaches. La production du fromage américain avait en conséquence été insuffisante, et il en serait ainsi pendant quelque temps encore. Il s'attendait à voir les prix se maintenir, et il ne croyait pas que les bonnes fromageries anglaises n'auraient pas à redouter d'ici à quelques années la rude concurrence que le fromage d'Amérique leur avait fait subir.

Nous visitâmes Niagara, et nous fûmes frappés de la grandeur et de la magnificence des chutes. Le pays avoisinant est très beau. On y cultive beaucoup les fruits. Les environs de Grimsby et de Sainte-Catherine sont aussi renommés pour les pommes: quelques fermiers en récoltent jusqu'à 2,000 et 4,000 barils, à 6 chelins le baril.

Le pays est très beau dans toute la péninsule d'Ontario, et nous aurions voulu visiter encore les comtés de Kent, Huron, Wellington, Grey et Bruce, où les terres sont excellentes, mais une légère couche de neige couvrait déjà le sol, et nous dûmes renoncer à ce projet. Une belle bande de terre s'étend de Kent au lac Huron. Dans le comté de Huron, nouvellement établi, la terre est moins chère que dans d'autres districts, et on achète de belles propriétés pour £6 à £10 l'acre. À l'est de Toronto, le long du lac Ontario, il y a aussi de bonnes terres, particulièrement dans le voisinage de Markham, de Whitby, et de Port-Hope; les prix y atteignent £16 à £20 l'acre. À quelque distance en arrière, autour de Peterborough, le sol est moins consistant et la terre se vend à peu près la moitié de ces prix. Les environs de la baie de Quinté sont considérés comme la meilleure partie du pays pour l'orge, qui s'y cultive en grande quantité pour être exportée aux États-Unis. Quelques-uns des fermiers, en cet endroit, consacrent presque toutes leurs terres à la culture de l'orge et ne gardent que très peu de bétail. Le rapport est de 30 à 50 boisseaux par acre, à 55 ou 70 centins le boisseau. La région de Kingston repose sur une formation calcaire,

et le sol est léger et sans consistance. Nous fîmes douze milles en voiture le long du Saint-Laurent, et nous vîmes quelques belles fermes, mais sans recevoir une idée très favorable du district. Belleville et tout le comté du Prince-Edouard sont un beau pays; cette région possède plusieurs fromageries. L'industrie des laitages est aussi en grande faveur aux environs de Brockville; on y trouve un grand nombre de fabriques de beurre.

Nous rencontrâmes, à cet endroit, un commerçant qui avait fait l'exportation du bétail en Angleterre. Il avait réalisé de bons profits pendant le printemps et le commencement de l'été, mais ensuite il avait perdu de l'argent, particulièrement sur un envoi de bêtes à cornes engraisées au pré, qui s'étaient vendues à £13 5s., chacune. Il avait préféré perdre quatre piastres par tête de dédit sur 70 animaux, plutôt que de les expédier en Angleterre, où il eût probablement perdu dix piastres sur chacun. Le prix du transport, au printemps et en été, pendant la force du commerce d'exportation, avait été de £5 à £5 10s., de Montréal ou Québec à Liverpool; et il était descendu en automne, à mesure que les assurances augmentaient et que les envois diminuaient, à £3 10s. Ce monsieur nous assura que l'engrais du bétail au blé-d'inde était improductif si l'animal vivant se vendait au poids moins de cinq cents la livre, et que les animaux ainsi engraisés pouvaient seuls supporter les fatigues du voyage et donner quelque rapport en étant exportés ici. Il évaluait le coût des bêtes à cornes engraisées à Ontario et transportées ici pour être vendues comme suit:—

Bœuf, 1,600 lbs., à 5 cents.....	£16 9 0
Transport et autres dépenses jusqu'au port d'expédition	1 0 0
Frais de traversée.....	5 0 0
Assurance, $2\frac{1}{2}$ par cent	0 10 0
Garde et soins pendant la traversée.....	0 10 0
Commission et dépenses en Angleterre.....	1 0 0
	<hr/>
	£24 9 0
Coût estimatif de la préparation de 900 lbs. bœuf, à $6\frac{1}{2}$.	24 7 0
	Perte 0 2 0
900 lbs. bœuf, à 7d., £26 4s. 6d.	
	Gain 1 15 6
	<hr/>
Bœuf, 1,400 lbs., à \$4.65 par 100.....	£13 8 0
Dépenses comme ci-dessus.....	8 0 0
	<hr/>
	£21 8 0
Vendu, soit 784 lbs. bœuf, $6\frac{1}{2}$ d.....	21 4 1
	<hr/>
	Perte 0 3 4
Ou 784 lbs., à 7d., £22 17s. 4d.	
	Gain 1 9 4

Cet état s'accorde parfaitement avec nos calculs pour Chicago, et semble montrer que le bœuf transporté ici ne peut guère payer s'il se vend moins de 7d. la livre, $2\frac{1}{2}$ par cent pour l'assurance est un taux assez bas, du 1er mai au 1er septembre; ce taux est de $3\frac{1}{2}$ du 1er au 15 septembre, et il s'élève à 7 par cent en novembre et à 8 en décembre et janvier. La même individu nous dit aussi que, dans son opinion, le nombre des animaux nourris à l'étable pendant cet hiver, au Canada, était bien d'un tiers plus considérable que d'ordinaire, mais que l'approvisionnement de bétail d'exportation était alors épuisé, qu'on lui avait offert le transport à £3 10s., et qu'il ne savait pas où trouver de quoi remplir un wagon de bêtes bonnes pour l'exportation.

Nous ne fîmes qu'une rapide visite aux provinces maritimes du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse. Nous allâmes de Boston à Saint-Jean par le chemin de fer. De Bangor, dans l'Etat du Maine, à Saint-Jean, nous voyageâmes tout le jour

à travers un pays très boisé et sans valeur agricole. Nous vîmes beaucoup de scieries mais souvent nous roulions à travers la forêt des heures entières sans rencontrer, une seule habitation. Dans beaucoup d'endroits le bois de haute futaie avait été enlevé, dans d'autres c'était du menu bois trop petit pour servir. C'était en grande partie de l'épinette blanche et rouge de seconde pousse, et sur quelques points du bouleau d'aucune valeur. La forêt avait quelques éclaircies, produites par les incendies; on voyait les vestiges d'arbres gigantesques couchés sur le sol dans une confusion indescriptible. Ça et là, on apercevait un pin géant dominant la futaie de nouvelle pousse, sec et dépouillé, la tête brisée par la tempête ou le tonnerre, et le tronc calciné. On trouvait quelquefois les plus beaux arbres dans un sol rocailleux et granitique, impropre en apparence à aucune espèce de végétation. Dans les endroits bas et marécageux, le bois était chétif et rabougri. Nous ne vîmes pas 500 acres en culture dans toute la journée. Nous apprîmes de M. Livingstone, agent du gouvernement à Saint-Jean, qu'il existait une belle région agricole, très prospère et grandissant rapidement, en haut de la rivière Saint-Jean, à cent milles de Frédéricion, sur la route de Woodstock; mais nous n'avions pas le temps de faire cette expédition. Nous visitâmes quelque partie du pays autour de Saint-Jean; la culture y est rendue difficile par l'humidité et les brouillards qui règnent au commencement de l'été.

Nous traversâmes la baie de Fundy à la voile, pour nous rendre à Annapolis, dans la Nouvelle-Ecosse, et nous parcourîmes la vallée d'Annapolis, qui a environ 90 milles de long et de quatre à huit de large. A l'extrémité inférieure, il y a de grandes prairies, reprises sur la mer, et nous vîmes des centaines de petites meules de foin perchées sur des rangées circulaires de poteaux de trois ou quatre pieds de haut. Le sol de la vallée est un argile épais coupé de bandes en marne sublonneuse, et sur quelques points il est bas et tourbeux. Il y avait peu de terre en culture, presque tout le pays était en pâturage et en prairie. Nous vîmes un grand nombre de vergers; la vallée est renommée pour les pommes qu'elle produit. Les côteaux, de chaque côté, sont plus ou moins boisés, et ressemblent quelque peu aux rives de Loch Ness ou de Loch Lochy, sans être aussi élevés ni aussi accidentés. Les maisons avaient l'air propre et confortable, mais rien n'indiquait une population agricole bien industrielle. On fait, ici, les semailles en mai et la récolte en août.

Le 18 novembre, nous allâmes de Halifax à Amherst en chemin de fer; nous ne vîmes aucune bonne terre avant Truro, agréablement situé, où nous aperçûmes le premier des fameux marais herbeux du district. Ces marais sont plats au fond de la Baie de Fundy. Ils sont formés par les dépôts d'alluvion des grandes marées et ressemblent aux terres vaseuses du Lincolnshire. Ils sont protégés par des chaussées et des écluses, et sont très fertiles, produisant des récoltes de deux ou trois tonnes de foin par acre, d'année en année, constamment, et sans requérir d'engrais. Le dépôt de marée est épais, atteignant parfois deux pouces dans les grandes marées. La valeur de la terre est estimée de £15 à £20 l'acre. Les hauteurs qui avoisinent sont de bonne terre rouge. Nous voyageâmes à travers ces marais en voiture, de Amherst à Sackville, sur un parcours de dix milles.

Le foin est de deux espèces. Il y a le foin à grosses feuilles, sorte d'herbe grossière, longue de deux pieds à deux pieds et un quart, et ressemblant au foin des prairies; et le foin dit anglais, mélange de trèfle et d'autres herbes cultivées, ressemblant au gros foin ordinaire ou des champs. Le premier était disposé en meules d'environ une tonne chacune, et nous en vîmes des milliers disséminés dans les champs; le second était renfermé dans de nombreux abris en bois. Ces prairies étaient d'un genre tout-à-fait nouveau pour nous; et la terre était la plus riche que nous ayons vue en Canada, comme prés.

M. J. L. Black, M. P., et quelques autres personnes vinrent au-devant de nous, à Sackville, et l'on se rendit en voiture à la ferme de M. Wood, où nous vîmes un troupeau d'une vingtaine de bœufs qui venaient d'être mis à l'engrais. On nous fit voir aussi de très belles bêtes de un à deux ans, qui étaient au-dessus de la moyenne des nôtres par la qualité. M. Wood et son voisin M. Humphrey élèvent chacun 50 bêtes à cornes qu'ils se proposent d'expédier sur notre marché au printemps. Comme ils venaient seulement de commencer, ils n'ont pu nous donner des renseignements précis au sujet de leur méthode et des frais d'élevage et d'entretien.

Nous croyons cependant cette région favorable à l'industrie de l'élevage ; elle est la plus rapprochée des ports d'hiver canadiens. Les comtés de Pictou, Colchester et Cumberland, forment le meilleur district agricole, et Grand Pré (où Longfellow a placé le théâtre de son poëme) est appelé le jardin de la Nouvelle-Ecosse. Le comté de Westmoreland, dans le Nouveau-Brunswick, ressemble entièrement à celui de Cumberland. L'île du Prince-Edouard, que nous n'avons pas eu le temps de visiter, contient une étendue considérable d'excellentes terres. La côte sud de la Nouvelle-Ecosse est rocheuse et sauvage ; mais on élève beaucoup de bestiaux dans la partie sud-ouest, où le climat est adouci en hiver par le *Gulf Stream*. Les pêcheries maritimes de la Nouvelle-Ecosse sont très riches—leur produit est évalué à \$6,000 000 par année—et la pêche du saumon dans les fleuves et rivières de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick est excellente. Ces pêcheries appartiennent au gouvernement, et dans quelques sections ont été louées à des pêcheurs d'Angleterre ; un bon nombre de ces cours d'eau, néanmoins, n'ont pas encore vu un seul pêcheur. Les meilleurs mois pour la pêche à la ligne sont ceux de juin et juillet. Sur une seule rivière, la pêche de trois lignes a produit, l'année dernière, pendant plusieurs jours consécutifs, une moyenne de 2,000 lbs. de saumon par jour.

Nous nous rendîmes à Québec par le chemin de fer Intercolonial. Le pays, dans le nord du Nouveau-Brunswick, est montagneux et très boisé, et nous ne vîmes presque pas de traces de culture avant Rimouski, sur le Saint-Laurent. Depuis cet endroit jusqu'à Québec, la côte est habitée par des Canadiens-Français. Dans quelques endroits, nous vîmes des étendues considérables de pays plat, mais le sol était en grande partie rocailleux, et les terres morcelées en lots étroits à la façon française. Les bestiaux que nous aperçûmes étaient médiocres.

Nous visitâmes aussi quelques-uns des cantons de l'est de Québec, savoir Compton et Sherbrooke. Nous nous rendîmes en voiture à la terre de M. Cochrane, à Hillhurst. On nous y montra un beau troupeau de courtes-cornes, la propriété de M. Cochrane ; ce troupeau comprenait quelques veaux de très-belle apparence, provenant des mêmes vaches que les génisses qui se sont récemment vendues en Angleterre 4,000 guinées chacune, et qui sont probablement les meilleurs animaux que le Canada ait produits. Une seule de ces vaches a rapporté à M. Cochrane £27,000. La terre mesure mille acres, d'un sol excellent, sec, onduleux, et ressemblant quelque peu à celui du Galloway. C'est une marne sèche, passablement rocheuse, et un peu plus pesante peut-être que la nôtre. Elle est évidemment excellente pour la culture des racines, si l'on en juge par les navets de M. Cochrane, qui sont beaux et volumineux, et se récoltent à une moyenne de 23 tonnes par acre anglais. Les cours d'eau de cette région sont limpides et à lits de roche. La vallée de la rivière Saint-François, qui remonte au-delà de Sherbrooke, ressemble à la vallée de la Dee, vis-à-vis de Barstibly. Le sol ne paraît pas être propre à la culture du blé, mais il produit d'excellente avoine, de l'orge et du foin de bonne qualité ; il fournit aussi de bons pâturages. Le bétail peut être mis au pré en mai, et quelquefois en avril ; et M. Cochrane n'avait commencé l'hivernement cette fois qu'au mois de novembre. Nous fîmes quelques milles en voiture aux environs de Sherbrooke, et nous avons regretté que le temps ne nous eût pas permis d'en voir davantage. Mais l'hiver arrivait, avec la neige, et nous dûmes retourner à Québec. Le pays nous a paru très propre à l'élevage des bestiaux, et il ressemble plus qu'aucun des districts que nous avons visités aux vallées cultivables du Galloway. On nous a assuré qu'on pouvait y acheter de belles terres, toutes défrichées (de 100 à 300 acres), y couvertes de bons bâtiments, pour £5 ou £6 l'acre. A £10, on peut choisir partout. Ces prix nous ont paru modiques, et nous conseillerions à ceux qui veulent visiter le Canada dans le dessein de s'y établir, de voir ce district ; ils en jugeront par eux-mêmes.

En vous faisant ces remarques sur ce que nous avons vu en Canada, je vous prie de vous rappeler que notre visite n'a duré que neuf semaines en tout, sans aucun intervalle ; et bien que nous ayons parcouru de 8,000 à 9,000 milles—voyageant souvent jour et nuit—nous n'avons pu voir qu'une faible portion du vaste territoire compris dans la Confédération canadienne. Nous avons tâché, cependant, de voir le plus qu'il était possible de voir en si peu de temps. Nous avons trouvé tout le monde

prêt à nous donner les renseignements dont nous avons besoin. Nous n'avons été ni prévenus, ni influencés en aucune façon, mais au contraire nous avons eu toute liberté et toute facilité de voir ce que nous voulions et comme nous voulions. Nous avons trouvé le peuple canadien extrêmement bon, hospitalier, plein d'égards, et très attaché à la mère-patrie. Un grand nombre, cependant, était quelque peu dans l'erreur au sujet de notre visite. Ils croyaient que le mouvement avait originé en ce pays, au lieu d'être créé par leur propre gouvernement, et ils le considéraient comme un signe de la dépression qui régnait dans la métropole. Nous avons rencontré des Canadiens, et aussi des Américains, qui croyaient que les "vieux pays" étaient finis, par suite de la concurrence américaine, et qui refusaient de reconnaître comme facteurs de la dépression ici le mauvais état du commerce et les mauvaises années. Nous avons su que, par suite des mêmes causes, les cultivateurs canadiens n'avaient eu rien moins que du bon temps depuis cinq ans. Un grand nombre nous ont avoué qu'ils n'avaient fait que payer leurs dépenses depuis plusieurs années. Nous en vîmes quelques-uns qui nous firent un tableau brillant de la situation; mais d'un autre côté nous vîmes en rapport avec plusieurs des hommes les plus experts du pays, dont le témoignage ne pouvait être mis en doute, et qui nous exposèrent franchement les deux côtés de la médaille.

Nous avons déjà parlé du Manitoba, de sorte que nous pouvons borner maintenant nos remarques aux anciennes provinces. Parmi celle-ci, Ontario et les cantons de l'Est de Québec nous ont très favorablement impressionnés. Une bonne partie de l'ouest d'Ontario pourrait être avantageusement comparée à certaines parties de l'Angleterre. Les terres sont bonnes et bien entretenues, le bois est assez abondant, et dans quelques endroits les fermes sont extrêmement propres et confortables. Au fait, les habitations ont un air d'élégance et de bien-être qu'on ne s'attendrait jamais à trouver dans un pays relativement nouveau. Il serait difficile, suivant nous, de voir un pays de même étendue avec autant de cultivateurs prospères qu'Ontario. Un grand nombre de ces gens, possesseurs de fermes valant avec les animaux de £2,000 à £6,000, sont arrivés dans la province sans le sou il y a trente ou quarante ans.

Beaucoup de terres, cependant, sont couvertes de fortes hypothèques, pour lesquelles les propriétaires paient 7 ou 8 pour cent d'intérêt. Ce fait, joint aux mauvaises saisons et à l'émigration qui se porte vers le Nord-Ouest, explique qu'il y ait tant de fermes à vendre. Je ferai remarquer à ce propos que le système de louage des terres n'est pas aussi en usage que dans ce pays. Les fermes ne sont louées que d'une année à l'autre, et comme l'occupant, dans ces cas, est supposé négliger la propriété ou en abuser, les propriétaires en général sont plutôt disposés à vendre qu'à louer. Il y a moyen, néanmoins, de trouver des fermes à louer, et il y a de nos émigrants qui feraient bien d'en louer ainsi pour une année ou deux pour attendre qu'ils aient eu le temps de connaître le pays.

J'ai déjà indiqué les prix de la terre dans différents districts, et j'ai dit à quelles conditions on pouvait en tirer 4 ou 6 pour cent en les louant, avec la perspective d'une augmentation dans la valeur. D'après un état préparé pour nous par un comité de cultivateurs expérimentés, la moyenne de l'intérêt rapporté pendant les cinq dernières années—qui n'ont pas été bonnes—par les capitaux agricoles est de 6 par cent.

Nous vîmes beaucoup de terres mal cultivées, où l'on avait négligé le système de la rotation, cultivant du blé uniformément et sans interruption jusqu'à épuisement. On peut dire que l'agriculture, dans Ontario, doit se partager alternativement entre la culture et l'élevage, et les cultivateurs commencent à reconnaître qu'il leur faut donner plus d'attention aux pâturages et aux bestiaux. Les pâturages d'Ontario ont trompé notre attente, ils étaient en général maigres et pauvres; mais la terre est naturellement bonne, et il serait sans doute facile de l'améliorer en adoptant un meilleur système de culture et d'engrais. L'engrais artificiel est encore peu employé, mais il est probable qu'avant longtemps il sera d'un usage plus général. Un gros commerçant d'orge nous disait que quelques cultivateurs qui employaient le superphosphate lui avaient envoyé de l'orge plus pesante de 5 et 6 livres, au boisseau, que celle de leurs voisins.

Le prix de la main-d'œuvre dans Ontario est de 15 pour cent plus élevé qu'ici, mais le service des fermes requiert aussi moins de bras. On nous a redit à plusieurs reprises qu'aucun émigrant ne devait venir à moins d'être résolu à travailler lui-même, mais en somme, et en prenant l'année entière pour terme de comparaison, nous croyons connaître nombre de cultivateurs, en ce pays, qui travaillent autant que ceux d'Ontario.

Nous arrivons maintenant à la question de l'émigration. Je sens toute la responsabilité que nous assumons en répondant à cette question. J'estime que ceux qui ont quelque capital peuvent en tirer plus de profit en Canada qu'ici. Je crois qu'il y a beaucoup d'argent à faire dans le Nord-Ouest, mais je considère que les perspectives sont bonnes aussi dans Ontario et les autres provinces. Je ne conseille pas d'émigrer à ceux qui réussissent ici et qui sont tranquilles sur l'avenir de leurs familles; mais ceux qui travaillent sans profit, surtout si leurs familles comptent plusieurs membres en état de travailler, ne doivent pas hésiter à aller au Canada. Ils y trouveront, en beaucoup d'endroits, des fermes, des maisons, des écoles, tout aussi bonnes qu'ici, et des voisins non moins excellents. Le drapeau britannique flottera sur leurs têtes tout comme ici. J'ai rencontré beaucoup d'Américains qui n'hésitent pas à dire qu'ils s'attendent à voir quelque jour le Canada faire partie des Etats-Unis; mais je me suis entièrement mépris sur le sentiment des Canadiens s'il existe aucune disposition de ce genre de leur côté de la frontière. Ils sont fiers de leur territoire du Nord-Ouest comme de leur qualité de sujets anglais, et quelque peu jaloux de leurs voisins. Vous trouverez, comme de raison, qu'il faut un capital considérable pour acheter une des fermes améliorées d'Ontario, mais on trouve, dans les townships de l'Est et dans beaucoup d'autres parties, nombre de terres à meilleur marché et que l'on peut même acheter pour moins qu'elles ne se seraient vendues il y a quelques années.

Bref, les jeunes gens et les chefs de familles déjà élevées possédant de petits capitaux doivent aller au Manitoba. Ceux qui ont plus de capitaux, et dont les enfants sont encore trop jeunes, doivent s'établir dans les anciennes provinces, ou, s'ils préfèrent le Manitoba, laisser leurs familles à la ville pendant une année ou deux, ainsi que nous l'avons déjà suggéré. Pour ce qui est des travailleurs sans argent, je crois que le sort des ouvriers agricoles en général est aussi bon ici; cependant les ouvriers habiles sont bien payés, et un homme intelligent qui a une jeune famille peut plus aisément améliorer son sort là-bas et préparer un meilleur avenir pour ses enfants. L'industrie, l'économie et le talent sont indispensables aux succès dans toutes les conditions.

Je vois que je suis entré dans beaucoup de détails en faisant ce rapport. Je l'ai fait parce que je désire—bien que j'aie pu donner mes vues sur quelques points—que ceux qui songent à émigrer soient plutôt guidés par les renseignements que j'ai pu recueillir que par les opinions que j'ai émises. J'ai pris soin d'éviter jusqu'à l'apparence de l'exagération. Il est possible que j'aie été trop prudent, mais je voulais que tout ce que je dirais du Canada pût être pris au pied de la lettre.

A la suite du discours de M. Biggar, qui fut chaleureusement applaudi, le président invita l'auditoire à poser des questions, mais il n'en fut faite aucune.

M. Lusk proposa un vote de remerciements à M. Biggar pour son rapport si bien fait, si complet et si intéressant. (Applaudissements.)

« On n'aurait pu, dit-il, trouver personne de plus compétent que lui, et on doit se féliciter de l'avoir choisi. M. Biggar a laissé son pays au prix de sacrifices personnels, et il a très bien mis à profit son voyage et ce qu'il a vu et entendu. Le rapport qu'il a présenté aujourd'hui a été écouté avec plaisir et profit. Ce rapport est des plus satisfaisants, et il y a lieu de croire qu'il sera utile à tous ceux que la question intéresse. (Appl.)

RAPPORT DE M. GEORGE COWAN, DÉLÉGUÉ DE WIGTOWNSHIRE.

L'assemblée du 19 décembre, tenue dans le nouvel hôtel-de-ville, Stranraer, dans le but d'entendre M. George Cowan, le populaire et joyeux fermier de Mains de Park, Glenluce, faire son rapport sur le Canada, est une des plus nombreuses qui aient eu lieu dans le Wigtownshire. M. Cowan, dont l'opinion en matière d'agriculture est toujours entendue avec respect, était sans doute éminemment qualifié, vu son expérience, pour remplir la tâche importante que ses collègues lui avaient confiée, et on verra par le rapport habile et détaillé qu'il a fait à l'assemblée d'hier que la confiance qu'on avait reposée en lui n'était rien moins que mal placée. Il était venu des fermiers de toutes les parties du Wigtownshire pour le saluer à son retour et entendre son récit. L'hôtel-de-ville, pourtant si vaste, était trop étroit pour contenir la foule qui s'y pressait. Dès avant deux heures la salle était absolument comble, et ceux qui arrivèrent plus tard durent se contenter d'écouter à la porte. La galerie était aussi remplie jusqu'à l'encombrement, et à la fin les retardataires ne purent trouver place et durent s'en retourner. A deux heures, M. Cowan parut sur l'estrade et reçut le plus chaleureux accueil de l'auditoire. M. A. H. McLean, d'Auchneel, présidait, et sur l'estrade se trouvaient M. M. Rankin, Aird; Murdoch, Glenside; Ralston, Milmain; Whyte, Kirkmabreck; Stroyan, Dindinnie, etc. Dans l'auditoire, on remarquait le Très-honorable sir John Hay, bart., C.B., M.P.; sir Herbert Maxwell, bart. M. Mark Stewart, M.P.; le prévôt Campbell; le révd M. Robertson, Leswalt; M. Craig, facteur du comté de Stair; M. McCraig, Kilhilt; le capitaine Picken, Newton-Stewart; M. Nicholson, Penninghame; M. W. Agnew, Newton-Stewart, le révd. Geo. Fisher, Glenluce; M. M. Ferguson, Cults; Symington, Glenluce; Nish, Glenluce; Frederick, Cairnhandy; Frederick, Clendrie; Hunter, Whiteleys; McMaster, Currochtrie; Paterson, Colfin; J. Gordon, Stranraer; Parker, Inchparks; M'William, Craichmore; M'Lelland, Balyett; Agnew, Mark; Guinion, Barsolus; Fowler, Castle Kennedy; Hunter, Garthland; McDowall, Auchtralure; Martin, Larbrax; Wallace, Banker; Milroy, Balgregan, Campbell, Dunragit; M'Meikan, Knocknean; Stevenson, Knocknean; Maclean, solliciteur; Robertson, Clendry; T. H. Dalrymple, Stranraer; M'Clew, Dinvin; Dunsmore, solliciteur; M'Creditie, épiciier, Stranraer; M'Master, Thre Mark; M'Master, Calhorn Mains; le bailli Taylor, Stranraer; M'Cannon, Kirrourac; John Todd, marchand; Cochran Porteneaille, Park, architecte; M'Conchie, Mains of Punningham; M'Itraigh, Barwhannie, etc., etc.

Sur motion de M. Ralston, M. A. H. McLean (Anchneel) fut appelé au fauteuil.

Le président s'exprima en ces termes: Messieurs, en assumant la présidence dans cette importante circonstance, je vous remercie sincèrement pour l'honneur que vous m'avez fait. Vous n'allez pas supposer, cependant, que j'ai personnellement quelque intention d'émigrer ou que je suis fatigué du séjour de mon pays natal. Je suis trop vieux pour me transplanter—(Écoutez, écoutez);— mais je sais que la question qui fait l'objet de notre réunion intéresse vivement un grand nombre de nos jeunes gens qui sont curieux de savoir quelles sont les perspectives que leur offre le Nouveau-Monde (Appl.) Le premier devoir qui m'incombe est de vous demander de souhaiter cordialement la bienvenue à notre ami M. Cowan (vifs applaudissements), que nous sommes tous heureux de voir de retour au milieu de nous; nous nous réjouissons de le retrouver en aussi bonne, sinon en meilleure santé, suivant quelques-uns, qu'avant d'entreprendre un fatigant voyage au-delà de l'Atlantique. (Appl.) Il va vous faire un compte-rendu de son expédition et vous dire ce qu'il pense du grand territoire qu'il a parcouru comme pays d'émigration. Je n'ai aucun doute que l'intéressant et instructif rapport qu'il a à soumettre confirmera amplement la sagesse du choix que vous avez fait en nommant M. Cowan comme délégué de ce district (Appl.) et justifiera la confiance que vous avez reposée en son honnêteté, son impartialité et son intelligence pour observer ce qui allait passer sous ses yeux. (Appl.) Sans faire plus de remarques, je prierais M. Cowan de vouloir bien prendre la parole. (Applaudissements prolongés.)

M. Cowan reçut une ovation en se levant pour adresser la parole à l'assemblée. Le calme s'étant rétabli, il s'exprima en ces termes :

M. le président et messieurs : C'est un véritable plaisir pour moi de me retrouver au milieu de vous. Il me semble qu'il n'y a pas longtemps que vous me faisiez, dans cette salle même, l'honneur de me nommer votre délégué pour visiter le Canada et faire rapport sur les ressources de ce grand pays comme région agricole. Je vous promis à ors, messieurs, de faire de mon mieux pour vous rapporter des renseignements authentiques sur son état et les avantages qu'il offre comme champ d'émigration pour la population agricole de ce pays; ce sera à vous maintenant de décider si j'ai ou j'en'ai pas rempli ma promesse. En même temps, je dois vous demander, avant de former votre opinion sur mon rapport, de vous rappeler que la saison était déjà avancée et qu'il ne me restait plus que peu de temps avant le commencement de l'hiver canadien. Je vous prie aussi de ne pas oublier, à ce propos, l'immense étendue du territoire canadien, qui embrasse une superficie de 3,500,000 milles carrés, soit autant que toute l'Europe, et plus que les Etats-Unis d'Amérique, en exceptant le territoire d'Alaska. C'est à peine si j'ai eu huit semaines pour visiter tout ce pays. J'ai parcouru pendant ce temps une moyenne de 1,000 milles par semaine, et j'ai voyagé de nuit autant que j'ai pu, pour sauver du temps; mais avec tout cela, je n'en avais pas assez pour pouvoir faire un examen tant soit peu en rapport avec l'importance du pays, et je sens qu'il y aurait présomption de ma part à me hasarder à émettre une opinion sur ses ressources agricoles. Après cette explication, vous comprendrez aisément que mes renseignements doivent être nécessairement incomplets et superficiels. Ce point étant réglé, je vais vous dire maintenant de quelle manière je me propose de procéder.

En examinant mes notes, j'ai vu qu'elles étaient beaucoup trop volumineuses, qu'il faudrait trop de temps pour vous soumettre toutes mes observations, et que je deviendrais fatiguant si j'entreprenais cette tâche. C'est pourquoi j'en suis venu à la conclusion qu'il valait mieux condenser beaucoup; et si quelqu'un désire avoir des renseignements sur quelque sujet particulier ou sur quelqu'un des districts visités par moi, je me ferai un plaisir de satisfaire cette curiosité ensuite. Je me suis efforcé de me restreindre autant que possible à la narration précise des faits que j'ai pu observer moi-même ou que je tiens de personnes dignes de foi avec lesquelles je me suis trouvé en rapport, relativement aux divers modes de culture usités, aux espèces de récoltes, aux sortes de bestiaux élevés de préférence, etc., dans les différents districts que j'ai successivement visités au cours de mon rapide voyage à travers les provinces de la Confédération; me réservant de vous faire part, à la fin de mon rapport, de mes impressions et opinions relativement au pays et à ses habitants, au sol et au climat.

Peu de jours après ma nomination comme votre délégué, messieurs, je m'embarquai à Liverpool sur un des paquebots-poste de la ligne Allan pour Québec, où j'arrivai après une heureuse traversée le 28 septembre dernier. Nous prîmes le chemin de fer pour Montréal et Ottawa, en arrivant. Aussitôt dans la capitale, j'allai sans délai me présenter à l'honorable M. J. H. Pope, le ministre de l'agriculture, qui me reçut très poliment et me dit que j'aurais toutes les facilités possibles pour visiter les parties du pays que je désirerais voir. M. Pope, qui m'a fait l'effet d'un homme très capable, très habile, parfaitement entendu aux affaires, et particulièrement bien renseigné sur tout ce qui concerne l'agriculture, paraissait désirer vivement que la population agricole de l'Angleterre et de toute la Grande-Bretagne pût connaître les ressources du Canada. Ayant exprimé le désir de visiter la province du Manitoba et le territoire du Nord-Ouest, on me remit immédiatement des passes pour aller d'Ottawa à Winnipeg par les différents chemins de fer.

La distance entre les deux villes est d'environ 1,700 milles, *vid* Chicago et Saint-Paul, et le voyage, jour et nuit, dure plus de 90 heures, ou près de quatre jours. J'eus l'avantage d'avoir pour compagnons de route M. Logan, le maire de Winnipeg, et l'honorable M. Gault, député de Montréal, qui furent tous deux très aimables pour moi et me donnèrent des informations précieuses. Nous traversâmes plusieurs des grands Etats de l'ouest, dont les paysages sont magnifiques par endroits. Nous fîmes témoins, dans le Minnesota, d'un des plus grands feux de prairies qu'on eût vu depuis nombre d'années dans cet Etat; cet incendie coûta malheureusement la vie à plusieurs colons, sans compter la perte considérable de propriété qu'il causa. J'espère

qu'on me pardonnera de parler de ce sujet, qui est quelque peu étranger à celui que j'ai à traiter. C'était la première fois que je contemplais un spectacle de ce genre, et je fus vivement impressionné par son caractère grandiose, surtout à la tombée de la nuit, où le train se trouva à un moment presque environné par les flammes, qui s'élevaient par instants à une grande hauteur, chassées par un vent violent et parcourant plusieurs milles à l'heure. Nous arrivâmes pendant la nuit à un endroit où la voie était brûlée; un peu plus loin, ce fut un pont couvert entièrement consumé, et qu'il fallut reconstruire, ce qui nous retarda douze heures.

Enfin, cependant, nous arrivâmes sains et saufs à Winnipeg. Aussitôt débarqués, le maire me conduisit en voiture à la ville, où il me présenta à l'honorable M. Norquay, le premier ministre du Manitoba, et à plusieurs autres citoyens importants. M. Norquay m'apprit que l'exposition provinciale de bestiaux, grains et racines, s'ouvrait le lendemain au Portage-la-Prairie. Il se proposait de partir le soir même pour s'y rendre, et il m'invita à l'accompagner. J'acceptai son invitation avec plaisir, et je fis en sa compagnie mon premier essai de voyage à travers la prairie. Je trouvai en M. Norquay un compagnon agréable, et j'obtins de lui une foule de renseignements sur le passé et l'état présent de la province, et ses perspectives pour l'avenir.

Nous partîmes après la chute du jour, de sorte que je ne pus rien voir pendant cette première partie du voyage. Le chemin était en bon état, et comme nous avions de bons chevaux, nous arrivâmes au lieu de notre destination pour ce jour-là à onze heures du soir, ayant fait vingt-cinq milles en trois heures, et bien que nous eussions perdu notre route une couple de fois par suite de l'obscurité de la nuit. Nous reprîmes notre voyage le lendemain matin, à travers un pays très fertile. Les fermes, qui toutes paraissaient confortables, offraient un spectacle agréable; nous les apercevions disséminées de chaque côté de la route, et entourées de vastes cours pleines de foin, qui indiquaient l'abondance de la récolte.

À notre arrivée au Portage, nous trouvâmes l'exposition ouverte; elle devait durer une couple de jours. Nous commençâmes aussitôt notre inspection, et j'eus lieu de me féliciter d'être arrivé à temps pour voir cette exhibition. Je fus charmé des échantillons de grains et de racines, qui étaient tous de première qualité, et les pommes de terre, choux et oignons de dimensions telles que je n'en avais pas encore vus. Les navets et le mangou étaient aussi excellents, de même que le blé et l'orge, dont je me procurai plusieurs échantillons que j'ai emportés ici avec moi. Je visitai aussi l'exposition féminine d'objets de fantaisie et autres ouvrages, qui offrait beaucoup d'intérêt et était très achalandée par les visiteurs des deux sexes. J'eus l'occasion d'être présenté, dans le cours de la journée, à un grand nombre de cultivateurs importants de la province, qui m'ont paru comme corps très instruits. Tous ont une foi absolue dans le brillant avenir de leur nouvelle patrie, sur laquelle ils m'ont donné avec empressement tous les renseignements que je leur demandais. Je mentionnerai en particulier M. Kennett Mackenzie, M.P.P., l'un des cultivateurs les plus riches, les plus entreprenants et les plus prospères de la province et du Nord-Ouest, où sa réputation comme tel est répandue. Ce monsieur eut la bonté de m'offrir l'hospitalité de sa demeure à Burnside, environ neuf milles du Portage. Je me rendis à son invitation et je passai une couple de jours chez lui.

Je suis redevable à M. Mackenzie de beaucoup de renseignements sur le mode d'exploitation des terres, etc., dans les nouveaux districts, le rapport des différentes récoltes et les espèces de bestiaux élevés dans les différentes parties de la province. Je pus corroborer plus tard l'exactitude de ses avancés par le témoignage d'autres personnes aussi dignes de foi. Comme M. Mackenzie est un homme important dans le Nord-Ouest, je crois devoir vous donner un aperçu rapide de sa carrière jusqu'ici prospère comme colon.

M. Mackenzie est originaire d'Ecosse. Il s'établit de bonne heure dans le canton de Guelph, province d'Ontario, où il résida pendant un quart de siècle. Il devint un agriculteur émérite, spécialement comme éleveur. Ses entreprises en agriculture réussirent et il acquit de grandes étendues de terres. Il aurait selon toute probabilité terminé paisiblement ses jours dans la province d'Ontario, si le sonci de l'avenir de sa jeune et nombreuse famille, composée de garçons, ne l'eût déterminé il y a onze

ans à se rendre au grand Nord-Ouest pour constater si ce pays était aussi fertile qu'on le disait. A cette époque, le voyage de Winnipeg (qui n'était qu'une petite localité de quelques centaines d'habitants seulement) était beaucoup plus difficile qu'aujourd'hui, et M. Mackenzie dut acheter à Saint-Paul, Etat du Minnesota, une paire de chevaux et une charrette de la rivière Rouge, pour continuer de là sa route et parcourir le trajet de près de 500 milles qu'il lui restait à faire pour atteindre sa nouvelle province. Il y demeura environ une année. Au bout de ce terme, il resta si bien convaincu de la richesse du sol, de ses avantages, de sa fécondité comme producteur à très bon marché, et du bel avenir réservé à cette région, qu'il se décida définitivement à retourner à Ontario, à y vendre sa terre et à émigrer avec toute sa famille au nouveau pays de son adoption; et il m'a assuré (ce que je n'eus pas de peine à croire) qu'il n'avait pas eu à regretter sa détermination. Il n'y avait alors,—c'était en 1868—qu'un nombre très restreint, relativement, de colons au Manitoba, et M. Mackenzie avait le choix sur les terres qui l'environnaient. Si j'en juge par ce que j'ai vu de ses différentes propriétés, il a assurément déployé beaucoup de perspicacité dans les choix qu'il a faits et qui sont tous excellents.

Les terres sont bien asséchées et très fertiles, abondamment boisées, et, ce qui n'a pas moins d'importance que tout le reste, attenantes à des cours d'eau. M. Mackenzie est aujourd'hui possesseur d'environ 18,000 acres d'excellente terre dans les différentes parties de la province et du territoire. Il demeure sur la ferme de Burnside, qui contient 2,400 acres, et les autres terres sont cultivées par ses fils. J'eus le plaisir de lier connaissance avec quatre d'entre eux; ce sont des jeunes gens aussi entreprenants et courageux que capables.

M. Mackenzie me fit voir sa ferme dans tous ses détails, ainsi que ses animaux, et me donna toutes les informations que je pouvais désirer. Je fus émerveillé de la prodigieuse fertilité du sol, dont la couche inférieure est formée par une marne noire épaisse d'environ 18 pouces, reposant sur un lit d'argile friable de 5 ou 6 pieds; au-dessous de cette deuxième couche, on trouve une mince couche de sable placé lui-même sur un fond d'argile dure. La terre, qui est suffisamment sèche, est traversée par un beau ruisseau. Il est vrai que cet avantage d'une eau courante n'est pas donné à tout le monde, mais M. Mackenzie m'a assuré qu'on peut toujours se procurer de l'eau en abondance, dans toute cette partie du pays, en creusant des puits, à 15 ou 17 pieds.

Je parcourus un vaste champ de 180 acres sur lequel on venait de faire une forte récolte de blé et d'orge. C'était la neuvième sans interruption, depuis neuf années consécutives, et cela sans l'emploi d'aucun engrais. Au reste, il m'a paru que ce sol n'en aurait pas besoin de longtemps encore, et qu'à tout événement il serait facile en quelque temps que ce fût, de réparer ses forces au moyen d'une couche d'un pouce ou deux de terre fraîche. Dans une partie du champ, où le fumier de quelques animaux de réserve qu'on y avait hiverné; l'hiver précédent avait été laissé sur place, la moisson avait été si riche que les tiges avaient succombé sous le poids des épis trop lourds. C'était un spectacle qui aurait réjoui n'importe quel cultivateur, que celui des nombreuses meules de grain dispersées dans la campagne, lorsque l'étendue de terre en culture était relativement si restreinte.

M. Mackenzie, lorsqu'il attaque du sol vierge au commencement de l'été, ne fait d'abord qu'efflurer à la surface; puis il retourne le sillon après la récolte, labourant alors à une profondeur d'environ trois pouces et donnant au sillon une largeur de 12 ou 16. En aucun endroit de ses terres il n'a encore dépassé la profondeur de quatre pouces. Il considère la fécondité du sol comme virtuellement inépuisable, étant d'opinion que l'argile friable du sous-sol n'aurait qu'à être soumise pendant quelque temps à l'action de l'air pour devenir aussi fertile que la couche supérieure actuelle.

Quant au rapport de sa terre, il a eu la complaisance de m'en communiquer l'état moyen pour les récoltes de 1877 et 1878, en même temps que son estimation pour l'année courante. Voici ces chiffres:—récolte de blé, 1877, moyenne 41 boisseaux, 1878, 36 boisseaux; il compte cette année sur près de 40 boisseaux par acre. L'espace de blé qu'il sème se nomme Fife; c'est un grain fort dur, à noyau solide, de couleur rougeâtre. Sa pesanteur moyenne est de 60 à 62 lbs., mais elle a déjà atteint 64 lbs.

par boisseau. Il calcule que l'avoine donnera cette année de 75 à 80 boisseaux par acre : poids, 34 à 36 lbs. L'année dernière, il a récolté 88 boisseaux d'une semaille de deux boisseaux sur un espace d'un acre ; il a récolté de l'avoine à patates de 42 lbs. et au-dessus, mais il considère que le rapport extraordinaire du blé noir de Tartarie le paie mieux. Il croit que son orge, cette année, rapportera de 40 à 45 boisseaux de 50 à 52 lbs. chacun ; l'espèce semée est à 6 rangs. Il divise ses semailles de la manière suivante :—par acre, blé, $1\frac{1}{2}$ à 2 boisseaux ;—avoine, 2 boisseaux ; orge, 2 boisseaux. Le blé se sème du 15 avril au 12 mai, l'avoine jusqu'au 20 mai, et l'orge du 24 mai au 8 ou 10 juin. La moisson se fait généralement en août.

Le blé du Manitoba est très estimé par les meuniers des États-Unis pour ses qualités supérieures, et il obtient les plus hauts prix sur les marchés américains. M. Mackenzie, à l'époque de ma visite, s'attendait à obtenir de 2s. 9d. à 3s. par boisseau pour son blé, livré au Portage ; pour son avoine, de 1s. 6d. à 1s. 8d. ; pour son orge, de 1s. 10d. à 2s. L'orge, actuellement, n'est guère employée que pour nourrir les chevaux. Le prix de transport du blé par vapeur jusqu'à Winnipeg est aujourd'hui de $3\frac{1}{2}$ d. ; il est de 1s. $1\frac{1}{2}$ d. de là à Montréal formant en tout 1s. 5d. Mais dans peu de temps, lorsque le chemin de fer canadien du Pacifique sera rendu dans ce district, le coût du transport à Montréal, par voie de la baie du Tonnerre, ne dépassera pas un chelin par boisseau tous frais compris.

M. Mackenzie fait aussi une excellente récolte de racines, ses navets de Suède donnant en moyenne de 30 à 35 tonnes, et les pommes de terre, sans aucuns soins, n'étant pas même redressées, parfois de 300 à 400 boisseaux de 60 lbs. et se vendant de 1 à 2 chelins le boisseau. Les oignons, là où on les cultive, produisent aussi abondamment, jusqu'à 300 boisseaux par acre, et ils se vendent de 3 à 4 chelins par boisseau, selon les saisons de l'année. Le mangou donne aussi d'excellentes récoltes, mais je n'en ai pas vu sur le champ. Le beurre de cette région est de bonne qualité, mais on n'a encore fait que très peu de fromage, et celui que j'ai vu était très-médiocre ; de sorte que ceux de nos excellents manufacturiers de fromage qui doivent se rendre bientôt dans l'extrême ouest auront toute chance de se distinguer et de figurer avantageusement sur les listes de prix aux expositions provinciales et locales. M. M. dit que les bêtes à cornes et moutons multipliaient bien, qu'ils supportent très bien les plus grands changements de température, et qu'il n'a encore été signalé aucune maladie du bétail dans la province. Quant à la main-d'œuvre, il n'a jamais eu de difficulté jusqu'ici à la trouver et il ne s'attend pas à en avoir, du moins avant quelques années ; en effet, un bon nombre des nouveaux arrivants dans la province trouvent avantageux, pour acquérir l'expérience nécessaire, de s'engager pendant la première année. En attendant, on peut avoir des ouvriers agricoles pour £40 par année, avec la pension, ou pour la saison d'été à environ £5 par mois : les Sauvages s'engagent pour 2 chelins par jour. M. Mackenzie loue une partie de ses terres aux conditions suivantes : il fournit aux fermiers la moitié du grain de semence et reçoit en retour le tiers du grain récolté, sans loyer pour la terre ni charges d'aucune sorte pour le pâturage ou le pré.

Le pays, à l'entour du Portage, que je puis considérer comme la plus belle de parties de la province que j'aie vues, est bien établi. La terre, cependant, s'y vend de 30s. à 50s. l'acre, parfois même avec bâtiments et clôtures. La construction d'une bonne maison en bois coûte de £50 à £60, moins les frais de transport du bois.

Après une couple de jours passés à Burnside, je partis avec une paire de chevaux et une voiture légère pour Prairie-City et Rapid-City, sur la Petite Saskatchewan, environ 80 milles à l'ouest de Winnipeg. Je voyageais en compagnie d'un respectable cultivateur, natif de la province même, connaissant parfaitement le pays que nous avions à parcourir, et qui me servait de guide. Grâce à M. Norquay, qui avait fait tous les arrangements nécessaires, nous étions abondamment pourvus de provisions ainsi que d'une tente pour camper, et comme le temps fut très beau jusqu'à notre retour au Portage-la-Prairie, je pus jouir à mon aise de cette vie de campement, absolument nouvelle pour moi. J'eus la chance d'avoir pour compagnons pendant la plus grande partie du trajet, le lieutenant-colonel Higginbotham, ex-député

de Guelph, qui possède une grande étendue de terre dans le canton de Palestine, et M. Coulthard, aussi natif d'Ontario. La société de ces messieurs fut des plus agréables pour moi, et je me rappellerai longtemps et avec plaisir les heureux jours que j'ai passés avec eux dans la prairie et nos joyeuses soirées de campement. Le colonel était pourvu d'armes et de munitions, et nous pûmes ainsi nous procurer toute espèce de gibier, que nous fîmes heureuse d'ajouter à notre menu de voyage.

A partir de Burnside, le sol, sur un long parcours, était semblable à celui que j'ai déjà décrit. Puis il devint plus marécageux, avec quelques espaces secs où il prenait le caractère d'un sable fin, jusqu'à ce que nous fûmes arrivés à quelques milles de Gladstone, la capitale du canton de Palestine, où la terre redevint plus dense. Gladstone, qui n'est encore qu'une petite ville, est bâti sur la rive en pente de la Rivière à la Vase Blanche, et ses environs sont bien boisés en peupliers et en saules blancs, mais pauvres en bois pouvant servir à la construction.

A un couple de milles au-delà de Gladstone, nous pénétrâmes dans le territoire du Nord-Ouest. Le sol, pendant quelque temps, était une marne sablonneuse, puis nous fîmes plusieurs milles à travers un pays marécageux, sans habitations, et de fait inhabitable à moins d'être asséché. En sortant de ce long marais nous traversâmes un bois de peupliers ou *plantation*, d'où nous sortîmes pour entrer dans la Belle Plaine, qui est bornée à l'ouest par la *Rivière à la Vase Blanche*, devenue à cet endroit un beau cours d'eau, clair et rapide. La Belle-Plaine est formée par un soulèvement plat et uni du sol, dominant la prairie environnante, long de plusieurs milles, et variant en largeur d'un quart de mille à un demi-mille. La vue embrasse de cette hauteur un pays considérable; c'est un spectacle magni que.

Nous passâmes quelque temps ici, sur une des fermes de M. Mackenzie, exploitée par M. Adam Mackenzie, le plus jeune des fils. Cette ferme comprend 1,700 acres, dont 300 seulement sont en culture. A l'une des extrémités, il y a un pré superbe, que les eaux de la rivière baignent au printemps et qui ainsi fertilisé donne ensuite une abondante récolte de foin. Le sol est sec sur toute l'étendue de la terre et le plus riche probablement que j'aie vu. La moisson avait été très forte la saison précédente, et on croyait que la prochaine égalerait celles de la ferme de Burnside, dont il a déjà été parlé. Je dois remarquer ici que ces chiffres ne doivent pas être pris comme la moyenne des rapports pour tout le pays. Ils sont plutôt supérieurs de beaucoup, et sont dus à la gestion meilleure et à la qualité supérieure du sol. M. Adam est, comme son père, passionné pour l'industrie de l'élevage, et il a sur sa terre un nombreux troupeau d'animaux de bonne race, qu'il m'a fait plaisir de voir. Sur les observations que je lui faisais relativement à l'éloignement du marché, il me dit qu'il n'avait actuellement aucune peine à écouler ses bestiaux ou ses récoltes, qu'il vendait à bon prix aux nouveaux colons de passage; et lorsque ceux-ci auront cessé de venir et que le pays sera établi, le nouveau chemin de fer en voie de construction aura ouvert aux producteurs de la province les marchés du monde entier. M. Mackenzie possède une autre grande terre à pâturages, pourvue d'une eau excellente, à environ douze milles au nord de la Belle-Plaine, dont 800 acres lui rapportent assez de foin pour hiverner comme il faut 2,000 bêtes à cornes.

Continuant notre voyage, nous vîmes, en laissant la Belle-Plaine, une faible étendue de terre de bonne qualité, qui se changea en sol sablonneux et léger en reprenant le niveau de la prairie, mais qui s'améliora considérablement lorsque nous atteignîmes la Prairie Onduleuse et les Montagnes du Dauphin. Cette région est arrosée par la rivière de Stony Creek et un grand nombre de petits étangs ou lacs, et elle m'a paru tout-à-fait propre pour une exploitation mixte. Le pays n'est encore que peu établi, et c'est à peine si l'on aperçoit une habitation par jour dans le voyage. Nous passâmes par l'extrémité sud-ouest des Montagnes du Dauphin, où nous vîmes des peupliers assez élevés dans les endroits que les feux de prairie n'avaient pas déboisés.

En arrivant à Prairie-City, je fus quelque peu surpris des proportions de la localité, qui cependant ne ferait pas un *clachan* passable en Ecosse, et est loin d'avoir des habitants par masses. Le site est bien choisi, sur les rives de la petite Saskatchewan. La place est environnée par une hauteur et peut devenir quelque jour une ville d'importance. Les environs abondent en gibier, poules de prairie, bécassines,

pluviers, etc. Les étangs regorgent de canards sauvages, et le chasseur avide de grands coups peut à l'occasion trouver à sa portée des ours ou des loups. Les fraises sauvages, les framboises, les groseilles, et les gadelles poussent en abondance dans tout le district. Le sol, dans le voisinage immédiat de la petite Saskatchewan, est léger, sablonneux et graveleux, et peu propre à la culture, mais à un mille de la rive, sur le côté est, il devient onduleux et beaucoup plus pesant, la surface étant formée d'une couche assez épaisse de marne noire. Cette région est, en beaucoup d'endroits, couverte de broussailles et semée de petits lacs, dont quelques-uns m'ont rappelé par leur forme et leurs dimensions l'étang de Castle-Kennedy, bien que la plupart soient beaucoup plus grands. L'eau, dans un grand nombre de ces lacs, est tellement mêlée d'alcali qu'elle ne peut servir ni comme boisson ni pour la cuisson des aliments; dans d'autres, elle est excellente au commencement de la saison et se gâte ensuite. J'ai su cependant qu'on trouvait généralement de la bonne eau en creusant à cinq ou six pieds dans la terre. J'ai déjà dit que je considérais ce district comme très propre à l'exploitation mixte, et même comme le plus propre à l'élevage de toutes les parties du Nord-Ouest que j'aie vues, bien qu'en somme le sol ne soit pas aussi riche, à mon avis, que celui du voisinage du Portage, de Poplar Point à Burnside. Le chiendent pousse dans le pays, et souvent il pénètre dans le corps des moutons et les fait mourir, mais il n'offre ce danger qu'à certaines époques de l'année, et il disparaît à mesure que la terre est ouverte à la culture.

J'ai visité, sur la route de Prairie City à Rapid City, plusieurs fermes nouvellement établies. Sur l'une de ces fermes, distante d'environ dix milles de Rapid City, j'examinai le sol dans un champ où plusieurs couples de chevaux étaient au travail, et je constatai que c'était une marne noire jusqu'à la profondeur d'environ douze pouces, sur un fond d'argile. La moisson de l'année me parut abondante, mais le grain ayant été semé tard était de qualité inférieure. On m'informa que cette terre n'avait été prise qu'à la saison précédente; l'occupant actuel avait obtenu 150 acres comme *homestead* pour \$2, avec droit de préemption sur un autre lot de 160 acres pour lequel il avait à payer environ 4s. l'acre pendant les trois premières années.

En approchant de Rapid City, je vis de ces fermes nouvelles en plus grand nombre. Sur l'une, où les semailles avaient aussi été tardives, partie de la récolte était encore sur pied. Elle était également forte, pour le fêtu, mais en examinant le grain je fus encore désappointé par la qualité, qui aurait été déclarée mauvaise chez nous. On m'a donné à comprendre, cependant, que cela arrivait fréquemment pour les premières récoltes, surtout lorsque les semailles s'étaient faites trop tard. Un des cultivateurs dont je traversai les terres était à battre son grain à l'ancienne façon, avec un fléau, et sur la terre voisine, dans un champ où se voyaient de beaux monceaux d'avoine aux couleurs très riches, une paire de bœufs labouraient ardemment le sol pour la saison suivante.

En atteignant les hauteurs, au bout de la vallée de la Saskatchewan, nous fîmes à même, en jetant nos regards en arrière, de contempler un très beau paysage; tandis qu'à l'ouest, du côté opposé à Rapid City, on ne voyait qu'une prairie immense, s'étendant à perte de vue, toute noircie par le passage d'un récent incendie, les habitations qui avaient pu échapper au feu offrant le plus triste aspect au milieu de cette plaine assombrie. Je sus plus tard que cet incendie avait balayé une étendue de 30 milles de long sur 10 ou 12 de large, détruisant les bâtiments de ferme et les meules de foin et causant des pertes considérables.

Rapid City me parut quelque peu plus grande que sa rivale du haut du fleuve. Elle compte déjà quelque vingt habitations, toutes occupées, et plusieurs autres étaient en voie de construction. La place contenait aussi plusieurs magasins excellents, et tout portait la marque d'une population entreprenante et active et d'une localité destinée à acquérir de l'importance quelque jour, lorsque le pays possédera un chemin de fer, ainsi que j'ai lieu de croire maintenant que cela arrivera. En effet, c'est une véritable merveille de voir comme les grandes villes surgissent dans les pays nouveaux: tel que Winnipeg, par exemple, la capitale du Manitoba, qui n'avait que 400 habitants il y a sept ou huit ans, et qui en a aujourd'hui 8,000 ou 10,000, avec de belles villas dans toutes les directions et des magasins aussi considérables

que ceux que l'on voit dans les villes les plus grandes et les plus anciennes de la Confédération canadienne. J'avais une lettre d'introduction pour Rapid-City, adressée au Dr. McIntosh, qui a récemment établi une scierie dans cette localité et y fait avec succès des affaires considérables. Il est obligé, cependant, de faire descendre ses billots par la Saskatchewan, d'une distance de près de trois cents milles. Ayant constaté que je ne pouvais trouver le temps d'aller plus loin à l'ouest, je demandai et j'obtins du Dr. les informations suivantes sur les terres de cette région.

Entre la ville et l'Assiniboine, qui passe à 25 milles de là, dans le sud, le sol se compose d'une belle marne reposant sur une couche d'argile à fond de gravois. Il est parfaitement sec ; on y trouve cependant de l'eau en abondance, mais peu de bois. Du côté de l'ouest, jusqu'à la rivière du Chêne, 18 milles de distance, même sol, avec plus de bois de construction, quelques chênes ;—cette section se peuple rapidement. A l'établissement du Lac Plat, 40 milles de distance, sol entièrement de même nature aussi, de même qu'à Fort-Ellis, aux Buttes de Tondre, plus loin encore ; et enfin à Edmonton, 850 milles de distance, le sol est onduleux et de première qualité.

A Rapid-City, je fus très agréablement surpris de rencontrer M. Lockhart, récemment venu de Liverpool. Ce monsieur est parent des MM. Lockhart, de Kirkcolum, il a reçu son éducation à Glenluce, et connaît bien tous les lieux et tous les vieux habitants du district. Il a acquis une grande étendue de terre le long de la Saskatchewan et a pleine confiance dans le succès.

En partant de Rapid-City, nous prîmes pour revenir la route du sud, ce qui me permit de voir une région toute nouvelle. Ce fut d'abord une prairie ondoyante, au sol solide et bon. Puis nous entrâmes dans la prairie plate, dans la grande plaine, où l'on peut à peine découvrir un arbre ou une habitation à l'horizon.

A 25 milles ou environ de Rapid-City, j'arrivai à une autre des fermes de M. Mackenzie. Je fus cordialement reçu par ses deux fils, qui y résidaient en ce moment et y faisaient leurs travaux avec trois paires de chevaux, une paire de bœufs et une autre de mules. Cette ferme comprend 4,000 acres de terre, et a été ouverte à la culture l'année dernière. La récolte, cette année, a été bonne, si l'on considère que les semailles n'ont commencé que le 26 mai, c'est-à-dire beaucoup trop tard pour que le blé eût le temps de mûrir comme il faut. J'examinai l'avoine et l'orge, que je trouvai belles. 50 acres avaient été défoncés l'an dernier, et on s'attendait à en avoir 220 d'ouverts en tout cette année. Leur second labour est de trois à quatre pouces en profondeur et de 12 à 16 en largeur. L'ouvrage en somme m'a paru grossier et ne satisfierait pas entièrement nos laboureurs lauréats des Rhins ; mais un sol fertile produit toujours des récoltes abondantes, et en conséquence on s'occupe plus de la quantité d'ouvrage fait que de la qualité du labour, etc. Les MM. MacKenzie me dirent que chacune de leurs paires d'animaux de labour remuait alors deux acres de terre par jour. La surface du sol, sur cette ferme, a une épaisseur moyenne de douze pouces ; c'est un marne sablonneuse sur fond d'argile. On m'a fait entendre que l'eau ne manquait pas ; cependant il n'y a aucune espèce d'arbres sur toute cette étendue.

Après avoir laissé les MM. Mackenzie, nous continuâmes notre route à travers la Grande Plaine, et nous arrivâmes après une longue course aux Côtes de Sable, près de la frontière est du territoire. Cette immense plaine est très unie, et, ainsi que je l'ai déjà dit, totalement dépourvue de bois. C'est un inconvénient qui se fera vivement sentir pendant quelque temps dans cette section comme dans beaucoup d'autres parties du Nord-Ouest, jusqu'à ce que le pays soit plus établi ; les nouveaux colons planteront alors sans doute une partie de leurs terres. En examinant le sol, dans différents endroits de la Grande Plaine, je vis qu'il se composait uniformément d'une marne sablonneuse, très épaisse sur quelques points, et assez mince sur d'autres, et qui devenait graveleuse partout où il y avait quelque semblant de crête. L'herbe de la prairie était aussi beaucoup plus fine et courte que celle que j'avais vue sur la route du nord et dans les autres parties du nord-ouest du Manitoba. La plaine est arrosée par la Boggy Creek, cours d'eau limpide, et par plusieurs petits lacs. La terre est partout très sèche et n'a pas besoin de drainage ; mais elle ne pourrait produire les récoltes qui se voient dans d'autres parties du pays que j'ai visitées sans recourir aux engrais. Les Côtes de Sable, que nous passâmes après avoir laissé la

Grande Plaine, ont plusieurs milles de large et s'étendent jusqu'à l'Assiniboine, une distance d'au moins vingt milles. C'est en grande partie un pays absolument stérile sans végétation aucune par endroits. Quelques chênes et peupliers rabougris se voient par ci par là, et aussi des pins qui contribuent à embellir le paysage. Le district est suffisamment arrosé par la Crique des Pins, dont les rives peuvent offrir sur certains points de bons sites pour des moulins à moudre ou des scieries, qui sont trop rares dans la plupart des sections du Nord-Ouest que j'ai parcourues.

En sortant des Côtes de Sable, nous entrâmes dans une plaine de pauvre apparence, dont le sol me sembla bon cependant. Il devenait plus profond et plus riche en s'abaissant un peu plus loin. Le pays conserve ce caractère jusqu'à ce que nous touchions de nouveau la ligne principale, à quelques milles de Burnside, mon point de départ, à l'exception de quelques points où il devenait un peu marécageux. Ce district est encore peu peuplé, mais la plus grande partie est prise le long de la ligne et sera bientôt livrée à la culture.

Comme je l'ai déjà dit, ma courte visite au territoire du Nord-Ouest a été très agréable. La course quotidienne à travers la prairie, commençant le matin et finissant au coucher du soleil, l'air doux et modérément chaud de l'été des Sauvages, délicieux et vivifiant, toute cette vie qui portait à la gaieté, firent que, quoique désireux de terminer mon voyage le plus tôt possible, je ne pus m'empêcher d'éprouver une sorte de regret en le voyant près de finir. Mais je me consolai pleinement, et je me réjouis même d'être de retour, en voyant le temps changer la veille de notre arrivée à Burnside et en apprenant que le pays que nous venions de traverser était ravagé par une forte tempête de tonnerre et de pluie qui eut bientôt converti la route, si belle, en une fondrière presque impraticable, qui me fit songer à ce que ce pouvait bien être pendant la saison des pluies; car il a été fait bien peu de progrès, si toutefois il y en a eu, dans la construction des chemins au Manitoba et au Nord-Ouest. C'est là incontestablement un des grands obstacles qui arrêtent les nouveaux colons, et il sera assez difficile de le faire disparaître vu qu'il n'y a que très peu de gravois dans les quelques cents milles de pays que j'ai vus.

Nous cherchâmes un refuge pendant la tempête à la ferme de M. Cook, où nous fûmes très cordialement reçus. Notre hôte m'apprit qu'il avait pris sa terre dix-huit mois auparavant. Il me dit qu'il aimait beaucoup le pays, et que bien qu'il n'eût aucune notion d'agriculture avant de s'établir au Manitoba, il réussissait très bien cependant, la terre ne requérant pas de soins particuliers, et il n'avait aucun doute quant au succès à venir.

Nous atteignîmes Burnside de bonne heure dans l'après-midi du lendemain, et nous repartîmes peu après pour le Portage, où j'eus l'avantage de rencontrer M. Walker, procureur général de la province du Manitoba, qui se rendait à Winnipeg, et qui eut la bonté de m'offrir une place dans sa voiture. Nous croisâmes sur notre route un grand nombre de chariots couverts et de charrettes de la rivière Rouge, portant des émigrants qui se rendaient, avec leurs bagages et effets, dans l'extrême-ouest. Je fus véritablement étonné, pendant toute la durée de mon voyage depuis Rapid-City, de rencontrer chaque jour, de longues files de ces chariots et charrettes allant vers l'ouest et transportant des émigrants nouvellement arrivés des *vieux pays*, ainsi qu'on appelle généralement l'Angleterre en Canada.

A Winnipeg je rejoignis plusieurs des délégués qui m'avaient précédé en Canada, et qui venaient de rentrer à la ville après avoir visité différentes parties de la province. Ils étaient tous charmés de ce qu'ils avaient vu, et M. Biggar, le délégué de l'intendance de Kirkcubright, fils de M. Biggar de Chapelton, et bien connu dans ce pays, eut la bonté de me communiquer les notes suivantes sur le district qu'il avait traversé. (Ici M. Cowan lut la description faite par M. Biggar du district de Pembina et de la grande ferme Dalrymple, dans le Dacotah.) M. M. Logan, de Berwickshire, et Peat, de Cumberland, furent aussi assez bons pour me donner toutes les informations que je pouvais désirer.

Pendant notre court séjour à Winnipeg nous fûmes traités avec la plus grande courtoisie par tous ceux avec qui nous nous trouvâmes en rapport, et nous eûmes l'honneur d'être invités à prendre part à un banquet donné par l'un des partis poli-

tiques de la province à MM. Mackenzie Bowell et Aikins, membres du gouvernement fédéral, qui visitaient en ce moment le Manitoba. Ce banquet eut un plein succès. D'éloquents discours furent prononcés, et nos santé furent proposées et bues avec empressement.

Toutefois, le temps que vous passâmes dans la capitale ne fut pas entièrement pris par les banquets. MM. Gerrie, Ashdown et Ross nous conduisirent dans les environs et nous firent visiter plusieurs fermes. Le premier de ces messieurs, est à la fois marchand, propriétaire de terres, et cultivateur sur une grande échelle. Il possède actuellement environ 43,000 acres de terre dans la province. Sur ce chiffre, cependant, 4,000 seulement, à quelques milles de la ville, sont en culture. Il eut la bonté de nous conduire en voiture à cet endroit; il nous fit parcourir la ferme en tous sens et nous donna tous les renseignements possibles sur son exploitation, sur le coût des travaux, etc. Le sol est une bonne marne épaisse reposant sur un fond d'argile; la terre, naturellement sèche, est suffisamment arrosée par une crique qui la traverse. Le propriétaire y récolte du blé, surtout de l'espèce Fife, et de l'avoine noire de Tartarie. Il estime le rapport du blé pour cette année à 30 boisseaux au moins par acre, et il lui est offert 3s. du boisseau, rendu à Winnipeg. Il n'a pas eu de difficulté jusqu'ici à se procurer la main-d'œuvre; il a payé pour un bon ouvrier jusqu'à £48 par année avec la pension. Les frais d'exploitation, par acre, se répartissent comme suit:—Le premier labour du sol coûte 12s., et le second, en automne, 8s., il peut les faire à l'entreprise pour ces prix; semer, herser, récolter, battre, 20s., ce qui ajouté aux frais des premiers travaux, soit 20s. par acre, forme en tout £3 par acre, de sorte que, ainsi qu'on peut le voir en prenant la peine de calculer la valeur de la première récolte obtenue sur la terre d'après les indications précédenes pour la partie mise en culture, le propriétaire a été pleinement payé de ses déboursés, capital et intérêts, pendant la première année. M. Gerrie, qui est le type de l'Écossais intelligent, habile, industriel, me dit qu'il avait toujours quelque partie de ses immenses propriétés dont il pourrait se défaire, qu'au commencement de l'été il avait vendu 249 acres, non loin de sa propre ferme, pour £1 de l'acre, et que l'on pouvait trouver de bonnes terres pour ce prix assez près de Winnipeg, tandis qu'on trouvait des terres basses et marécageuses, quoique susceptibles de drainage, pour 8s. l'acre. En retournant à la ville, nous traversâmes un canton très marécageux, où l'on récolte du foin en grande quantité pendant la saison sèche.

Avant de partir de Winnipeg, le maire (M. Logan) et M. Ross nous firent encore faire une agréable promenade aux sources sur la crête de Gravois, à la montagne des Oiseaux, environ 11 milles de la ville. Nous eûmes, du sommet du coteau, une vue magnifique du pays environnant, que des feux de prairie ravageaient en ce moment dans différentes parties. L'air était si limpide que nous pouvions apercevoir distinctement une partie de Winnipeg dans l'éloignement.

En longeant la rivière Rouge pour nous rendre aux sources, nous traversâmes l'établissement bien connu de Kildonan, un des plus anciens de la province, et dont la fondation remonte à 1812, où une colonie d'Écossais amenés par le comte de Selkirk vint s'y fixer. Le sol, dans cette région, le long de la rivière Rouge, est une argile marneuse, très épaisse et très fertile. Nous visitâmes rapidement la ferme de M. M'Beth, et nous traversâmes un champ que le propriétaire nous dit avoir été semé sans interruption depuis 24 ans, à l'exception de trois années où la province avait été visitée par les sauterelles et pendant lesquelles on laissa reposer la terre. La récolte de l'année, naturellement, était faite depuis longtemps à l'époque de mon passage, mais on pouvait voir par la force et les dimensions des chaumes qu'elle avait été bonne; et on me dit que la moyenne avait été d'au moins 28 ou 30 boisseaux de blé par acre. Ce champ n'avait jamais reçu d'engrais. Le propriétaire ne considérait pas qu'il dût avoir besoin de stimulant, bien qu'il se proposât d'y mettre un peu d'engrais prochainement pour faire un essai. Je vis près de là de gros monceaux de fumier, dont quelques-uns, me dit-on, étaient accumulés depuis 50 ans. Souvent, pour se débarrasser du fumier, les cultivateurs le transportent pendant l'hiver sur la glace de la rivière Rouge, pour qu'il soit enlevé par les eaux au printemps. Avant de partir, je pris sur la ferme de M. M'Beth un petit morceau de la terre qui avait été si long-

temps en culture. J'ai emporté cet échantillon avec moi jusqu'en Angleterre, et si quelqu'une des personnes présentes désire le voir, je serai heureux, aussitôt que j'aurai fini ma conférence, de le lui montrer, ainsi que quelques autres échantillons de grain, etc., que j'ai aussi apportés de l'extrême ouest. Je dois les échantillons de grains à M. Harrison, qui exploite présentement une vaste ferme à une distance relativement rapprochée de Winnipeg. Comme sa santé est mauvaise, il se propose de vendre sa ferme, sur laquelle il m'a donné des renseignements détaillés.

En revenant de la province du Manitoba à celle d'Ontario nous avons été grandement redevables aux gérants des différents chemins de fer américains par où nous passâmes pour leur politesse et l'obligeance avec laquelle ils nous ont traités, nous donnant même des passes gratuites sur leurs lignes. Elles sont celles du "Michigan Central," du "Chicago, Milwaukee et Saint-Paul," du "Saint-Paul, Minneapolis et Minnesota." Ces lignes sont très bien administrées,—du moins pour ce qui concerne l'état des chemins et des voitures ;—elles traversent un pays très pittoresque par endroits.

En rentrant dans la province d'Ontario, nous visitâmes d'abord la ville de Stratford, dans le voisinage immédiat de laquelle se trouvent plusieurs grandes fromageries. J'avais l'avantage d'être muni d'une lettre d'introduction pour M. Ballantyne, M.P.P., résident de Stratford, qui me reçut de la manière la plus affable. M. Ballantyne, homme d'affaires d'une haute intelligence et d'une grande énergie, est un enthousiaste de l'industrie du fromage, et il a fait plus que ce qui se peut-être en Canada pour perfectionner l'organisation des fromageries et le mode de fabrication. Il possède lui-même deux ou trois fromageries et il achète beaucoup de fromage dans la province. Nous pûmes visiter la fromagerie de Black Creek, située dans un pays charmant, bien arrosé, couvert de gras pâturages, et parfaitement choisi pour l'industrie des laitages, à environ huit milles de Stratford. Cette fromagerie, qui reçoit le lait de près de mille vaches, est une des premières qui aient été établies au Canada. Elle date de 1864, et appartient à M. Ballantyne, bien qu'elle soit administrée d'après le système des associés coopérateurs, le propriétaire se faisant payer par les cultivateurs tant par gallon pour préparer le lait et faire le fromage. M. Ballantyne m'expliqua en détail tous les procédés de la fabrication, qu'il connaît à fond. La saison commence le 1er mai, en Canada, et finit le 1er novembre ; la période la plus active est vers le mois de juin, où les vaches donnent le plus de lait. 26,000 lbs. de lait avaient été envoyées à la fromagerie pendant le mois de juin précédent, et la production du fromage avait été de 2,600 à 2,700 lbs. M. Ballantyne me dit qu'il avait trouvé très difficile de faire de bon fromage pendant les premiers mois de l'année, entre la fin de l'hivernement et le commencement des pâturages ; les mêmes difficultés se rencontraient aussi, m'a-t-il dit, pendant une certaine partie des mois de juillet et août, à l'époque des grandes chaleurs. Il est parvenu, cependant, à surmonter en grande partie ces obstacles, et à faire un excellent fromage pendant la saison chaude, en dépit de l'eau qui est alors mauvaise, et des défauts du lait qui est quelquefois teint avant de sortir du pis de la vache. Et j'ai goûté, en effet, plusieurs pièces de fromage préparées dans cette manufacture avec du lait impur ou teint et qui ne paraissaient avoir aucun défaut ni à l'odorat ni au goût. Pour obtenir ce résultat, on enlève le petit lait le plus vite que possible, au risque même de perdre du caillot, on maintient celui-ci à une bonne température, on le laisse exposé à l'air plus longtemps que de coutume, et l'on emploie moins de sel que pour le lait parfaitement sain. M. Ballantyne se propose de donner un exposé complet de sa méthode, à la convention qui doit se tenir à Chicago en février prochain, et comme il s'est engagé à m'envoyer des exemplaires de sa conférence pour distribuer parmi ceux de mes amis et voisins qui sont intéressés dans cette grande industrie, je n'entreai pas dans plus de détails sur son administration, et je me bornerai seulement à ajouter encore que j'ai été quelque peu émerveillé de trouver, dans ce vaste établissement de Black Creek, si bien aéré et si bien organisé, tous les fromages invariablement de première qualité, et égaux, sinon supérieurs aux meilleurs produits des Rhins de Galloway. Ils étaient le plus souvent incolores, pesaient en moyenne environ 60 lbs., et étaient tous de même forme et de même qualité. Le fromage était vendu jusqu'aux rangs du

1^{er} d'août, lors de ma visite. On l'avait expédié au marché de Londres (Angleterre), où les produits de Black Creek obtiennent toujours les plus hauts prix. En réponse à quelques questions que je lui fis, M. Ballantyne m'assura que les perspectives du commerce de fromage pour l'avenir étaient encore plus brillantes qu'elles n'avaient été pendant les deux années précédentes, que les hauts prix se maintiendraient infailliblement pendant le reste de la saison et plus tard même, un grand nombre de fromageries des Etats-Unis et du Canada qui avaient subi de fortes pertes par suite des bas prix des deux dernières années ayant été formées. Un grand nombre des vaches qui alimentaient ces fromageries avaient en conséquence été engraisées et vendues, et beaucoup de cultivateurs s'occupaient maintenant d'élever et d'engraisser des bestiaux pour le marché anglais, ce qui dans son opinion devait causer en Amérique une diminution dans la production du fromage, pour l'année prochaine, de 25 pour cent.

Nous visitâmes ensuite une autre grande fromagerie à Strathaven, et nous pûmes la voir en détail. Celle-ci appartenait à une compagnie à fonds social, elle avait été établie l'été dernier même et était pourvue par conséquent de toutes les améliorations les plus récentes. Elle est située comme l'autre dans un pays de pâturages, et à portée d'une station de chemin de fer. Il y avait au moment de notre visite un assortiment de près de 1,000 meules de fromage, toutes vendues d'avance à 12½ cents ou pas moins de 6d. la livre. Ce prix, en tenant compte des frais de transport en Angleterre, des commissions, etc., était alors désavantageux pour l'acheteur, qui ne pouvait revendre à moins 65s. ou 66s. le quintal pour réaliser quelque bénéfice. Cette manufacture était conduite exactement d'après la même méthode que celle que nous avions vue à Black Creek.

De Stratford, nous allâmes à Toronto (M. Logan, délégué du Berwickshire, voyageait avec moi depuis Chicago,) où nous fûmes re-joints par MM. Maxwell, Biggar, et Peat. Je puis dire en passant que Toronto est une belle ville, qui grandit rapidement, et qui compte déjà près de 80,000 habitants. Nous y passâmes une couple de jours, pendant lesquels nous fûmes les hôtes de plusieurs des principaux citoyens ; nous avons été présentés à ces messieurs en arrivant, et nous reçûmes d'eux des renseignements qui nous furent d'une grande utilité pendant le reste de notre tournée dans Ontario.

A Toronto, notre petite troupe de délégués se divisa encore, MM. Logan et Peat prenant chacun de leur côté, et M. Biggar, M. Maxwell et moi continuant ensemble. J'eus ainsi la bonne fortune de pouvoir jouir de la société de ces deux messieurs, dont je pus apprécier les qualités aimables et utiles pendant le reste de mon voyage en Canada.

En laissant Toronto, nous prîmes le chemin de fer pour Guelph, où nous fûmes reçus par le capitaine McCrae, originaire de l'intendance de Kirkcudbright, qui eut la bonté de se charger de nous, et qui nous conduisit lui-même dans sa voiture à un grand nombre de fermes du voisinage, pendant le temps que nous fûmes dans ce district. Nous visitâmes, entre autres, la ferme modèle, à quelques milles de la ville, et les fermes de MM. McCrae, sr., Stone et Hobson.

A la ferme modèle, nous fûmes présentés aux professeurs, et nous prîmes le dîner avec eux et avec les élèves (au nombre de 81). Nous fûmes vivement frappés des nombreux avantages qu'offre cette institution si bien administrée aux jeunes agriculteurs qui vont y étudier et suivre les cours doctrinaires et pratiques. Cet établissement est destiné à faire beaucoup de bien et à devenir en grande faveur parmi les cultivateurs canadiens, pour l'avantage desquels il a été établi. Le prix de la pension et du logement est très modéré, chaque étudiant ne payant en moyenne que £10 ou £12 par année. Des cours sont donnés tous les jours par des professeurs compétents, et à la suite de ces cours les élèves assistent sur les lieux aux opérations de la ferme. L'habitation, qui est vaste et confortable, ainsi que les bureaux, est construite sur une élévation au centre de la ferme, qui embrasse 550 acres de terre de toutes qualités, depuis la plus riche jusqu'à la plus pauvre. La plus grande partie, cependant, se compose d'une marne argileuse, reposant sur un fond de sable et de gravier. La ferme est bien arrosée et clôturée. M. Brown, l'habile directeur, nous fit conduire en

voiture dans toutes les parties, et nous vîmes partout les signes évidents d'une administration diligente et expérimentée. La récolte de grains de l'année avait été excellente, et les navets que l'on était à emmagasiner au moment de notre visite, étaient de première qualité, et avaient produit une moyenne d'environ 22 tonnes par acre anglais. On nous montra plusieurs troupeaux de moutons, cotsworlds, Oxford, Donns, et Leicesters, parmi lesquels nous trouvâmes d'excellents spécimens des diverses races. Les bêtes à cornes étaient aussi particulièrement belles, et il y avait parmi les taureaux plusieurs animaux supérieurs de grande race.

Nous visitâmes ensuite la ferme de M. Hobson. Ce monsieur, comme la plupart des agriculteurs canadiens, a le plaisir de cultiver sa propre terre, qui comprend 300 acres, dont 240 en culture et le reste en bois, et qui augmente de valeur constamment. M. Hobson, qui est un excellent juge du bétail de toutes sortes, nous fit voir son troupeau de courtes cornes, qui contient de très beaux animaux, et dont tous les membres sont de bonne race. Il élève aussi chaque année près de 400 jeunes porcs, qu'il vend vers Noël. Il nous dit que les frais d'exploitation de sa ferme se montaient en tout à deux piastres par acre chaque année.

Nous vîmes aussi de bonnes bêtes à courtes-cornes à la ferme de M. F. W. Stone, que nous ne pûmes rencontrer, à notre grand regret. M. Stone, nous a-t-on dit, a rendu de grands services à son district par l'amélioration de ses races de bêtes à cornes. Chez M. McCrae, qui ferait un excellent type de l'éleveur de Galloways, nous vîmes le troupeau de bestiaux Galloway probablement le plus considérable du Canada; et ce troupeau joignait la qualité à la quantité. M. McCrae possède une bonne terre, dont l'administration est parfaite.

En somme, nous avons été charmés de ce que nous vîmes, en fait d'exploitation agricole, dans le district et le voisinage de Guelph. Le sol est en général une forte marne argileuse; la terre est bien cultivée; les fermes sont conduites avec beaucoup d'ordre et de talent; les constructions sont bonnes, et toute la classe agricole dans cette région paraît à l'aise et prospère.

Nous dûmes à l'obligeance du capitaine McCrea de pouvoir, au moment de partir de Guelph, visiter deux fermes qui étaient en vente à ce moment. Elles étaient à moins de huit milles de Guelph, et de trois milles et demi de la station du chemin de fer. Je ferai remarquer ici que nous avons vu ou entendu parler, durant notre séjour au Canada, de beaucoup de fermes qui étaient en vente; mais comme il est impossible de les mentionner toutes dans ce rapport, je me suis borné à décrire les premières vues, parce que j'ai cru que cela pouvait intéresser une assemblée. Cependant je me ferai un plaisir de donner tous les renseignements que je puis posséder à quiconque pense à émigrer au Canada et désire plus de détails sur les fermes à vendre.

Mais, pour revenir à mon sujet, Mannerbank, la première ferme que je visitai et dont j'ai déjà indiqué le site, contenait 255 acres, dont 200 avaient été mis en culture et dont le reste était en bois. Le sol était une marne argileuse très épaisse, reposant sur la crête d'un coteau de gravier qui traverse la terre. Les champs étaient beaux, bien enclos et bien arrosés. L'habitation était une solide maison en pierre, contenant quatorze chambres, et les bâtiments de ferme, en bois, étaient en bon état. Cette terre est louée présentement à un fermier entreprenant, dont le bail, de £120, expire l'année prochaine. On en demande 14,000 piastres, ou environ £3,200, c'est-à-dire £12 10s. de l'acre.

La ferme voisine, appartenant au même propriétaire, est aussi en vente; elle contient 250 acres, dont 150 en culture, 85 en prés, et 15 en bois. Le sol est de même nature que sur l'autre, et également bien arrosé; la maison, cependant, n'est pas aussi belle, mais les bâtiments de ferme, auxquels sont attachées de bonnes étables à porcs et à moutons, sont meilleurs. Cette ferme est aussi offerte en vente pour 14,000 piastres. Elle est également louée présentement à un fermier. Toutes les deux sont bien administrées et aisées à cultiver. Les taxes à payer se montent présentement, pour chacune, à £2. 10s. par année, et sont principalement pour des fins municipales ou d'éducation. Les fermiers ont, en sus, comme partout ailleurs dans l'Ontario, à fournir chaque année pour un certain nombre de journées, un ouvrier et une paire de chevaux, ou l'équivalent en argent, pour l'entretien des chemins.

Nous vîmes encore, à une très faible distance de Guelph, une autre ferme en vente. Elle était en culture, bien organisée et bien tenue; le prix demandé était un peu plus élevé que pour les deux autres, à cause de sa proximité de la ville et de la station du chemin de fer. Nous jugeâmes que ces terres vaudraient, ici, au moins 30s. l'acre.

Comme notre temps était limité, nous ne pûmes visiter le nord du pays, de Guelph au lac Huron—une distance de 90 milles,—mais on nous a dit que la terre y était égale sinon supérieure à celle que nous avons vue, et que toute cette région était excellente au point de vue agricole.

De Guelph nous nous rendîmes à Galt, où nous visitâmes une grande ferme de 550 acres, appartenant à un de mes homonymes. Nous ne pûmes voir M. Cowan, qui était absent, mais ses fils nous reçurent avec beaucoup d'obligeance et nous firent voir ses grands troupeaux de bêtes à courtes-cornes, qui étaient de belle race, ainsi que ses moutons Leicester. A Galt, je fis une visite à M. John Adair, qui a des parents dans ce district, et qui est propriétaire d'une grande ferme de 130 acres, à une couple de milles de la ville. Il eut la bonté de me fournir des renseignements sur son exploitation et sur le rapport de sa récolte de l'année. Voici ces informations: La première année, il sème en blé après avoir fauché le foin; la seconde année, il sème des pommes de terre et des navets, et la troisième de l'orge ou de l'avoine, bien que celle-ci soit, m'a-t-il dit, peu cultivée dans le district. La récolte, cette année, a été moyenne comme suit: blé, 20 boisseaux de 61 lbs.; orge, 30 boisseaux de 48 lbs.; et avoine environ 40 boisseaux par acre. Le sol, dans le voisinage immédiat de Galt, est clair, sablonneux, et graveleux, bien inférieur, suivant moi, à celui des environs de Guelph; cependant, on me donna à entendre qu'il était bien meilleur à quelque distance en arrière. M. Adair me dit aussi qu'on trouvait des terres à louer en quantité à 2½ ou 3 piastres, ou 10s. ou 12s. l'acre, et à acheter à environ 60 piastres, ou £12 l'acre.

De Galt, nous allâmes à Brantford, et nous fîmes tout de suite le trajet, quatre milles, en voiture pour nous rendre à la célèbre ferme de Bow Park, où nous reçûmes l'accueil le plus cordial de MM. Clay et Hope, les gérants, pour lesquels nous avons des lettres d'introduction de l'honorable George Brown, qui est bien connu, non-seulement dans la Grande-Bretagne, mais aussi aux Etats-Unis, pour les services qu'il a rendus au Canada en formant un troupeau de bêtes à courtes cornes et pur sang qui est devenu fameux. M. Hope, à qui j'avais été présenté quelques années auparavant, ici même, par mon ami, M. McWilliam, de Craighmore, a un grand mérite dans l'administration de la ferme, et surtout du département du bétail, et il est considéré comme un des meilleurs juges de bêtes à courtes-cornes, et de nos propres bêtes favorites, les Clydesdale, qui soient en Amérique. M. Clay, jr., bien connu dans toute l'Ecosse, est aussi un connaisseur passionné de ces deux classes de bétail. Ces deux messieurs nous accompagnèrent dans l'examen que nous fîmes du bétail de Bow Park, et se donnèrent la peine de nous expliquer les mérites de chacune des classes et des têtes remarquables de bétail qui nous étaient indiquées. Plusieurs de ces animaux (le troupeau comprenait en tout 340 têtes) avaient coûté jusqu'à 2,500 guinées. Nous eûmes aussi l'avantage de voir le fameux taureau Grand-Duc, qu'on fit sortir pour nous le montrer, ainsi qu'une ou deux vaches fameuses, bien connues dans le monde des éleveurs de bêtes à courtes-cornes; leur progéniture, qui est distribuée sur tout le continent américain, ne pourra manquer d'améliorer promptement les races locales. Bow Park, magnifiquement situé sur une presqu'île formée par la Grande-Rivière, comprend près de 1,000 acres, la plus grande partie d'une terre en marne argileuse plus ou moins mélangée de sable. On n'y observe aucun système particulier de rotation pour la culture. Environ 50 acres sont semés en mangou et en navets chaque année, 200 en blé d'inde que l'on récolte vert pour les animaux, 150 acres en riz, outre des étendues considérables en blé et en orge. Environ 30 hommes sont employés constamment. Le département du bétail nous a paru parfaitement bien conduit, et le département extérieur nous a semblé aussi administré avec soin et économie.

Nous nous rendîmes en voiture de Bow Park à Paris, en passant par Brantford. Sur la route, nous visitâmes la grande ferme de l'honorable M. Christie, qui contient

environ 540 acres de très belle terre. Le sol est une marne claire et sablonneuse, qui pourrait produire d'abondantes récoltes de toute sorte, avec une bonne administration et de l'engrais. La ferme est bien arrosée, les champs sont tous traversés par la voie publique, qui coupe la terre par le milieu, et sont très longs, mesurant jusqu'à 60 acres. Sur l'un des plus grands, il y avait la plus belle herbe que nous ayions vue dans Ontario, et même nulle part, bien que nous ayions vu de meilleure terre en beaucoup d'endroits. Nous considérons cette ferme comme l'une des plus belles que nous ayions vues dans toute la province. Nous eûmes encore ici la malchance de ne pas trouver M. Christie chez lui, mais son fils nous fit voir la ferme avec beaucoup de complaisance. Pour nous rendre de chez M. Christie à Paris, une distance de quelques milles, nous passâmes à travers les plaines de Paris. Cette partie est très-belle et bien arrosée.

A Paris nous prîmes le train pour Woodstock, où nous fûmes reçus par M. Dunlop, un originaire d'Ayrshire. M. Dunlop nous amena à sa résidence, qui est à six milles de la ville. La terre était très bonne sur ce parcours. M. Dunlop ne cultive qu'une faible partie de sa terre, et loue le reste à un fermier à raison de 12s. par acre. De chez M. Dunlop, nous allâmes visiter une ou deux fermes du voisinage. Ces fermes étaient bien tenues, les propriétaires très intelligents, et paraissant heureux et prospères.

La première neige de la saison tomba pendant notre visite dans les environs de Woodstock, et bien qu'elle ne fut aucunement abondante, elle suffit cependant pour nous empêcher de mettre à exécution notre projet de visiter les autres parties de la province que nous aurions désiré voir. Dans l'espace de quelques jours, cependant, je visitai le grand district fruitier de Grimsby et Sainte-Catherine. Cette dernière localité avoisine les chûtes de Niagara, que je n'ai pas besoin de vous dire que je visitai aussi, et dont le spectacle, n'eussé-je vu rien autre chose dans mon voyage en Amérique, m'eût amplement rémunéré de mes fatigues.

A Grimsby j'eus le plaisir de retrouver deux vieux amis dans la personne de MM. Hewetson, que beaucoup de personnes de ce comté connaissent très bien et qui sont les propres frères du fermier actuel de Batterson, près de Weston-Stewart. Ces messieurs, avec qui je passai deux jours des plus agréablement, sont depuis longtemps résidents du Canada. Ils ont très bien réussi dans leur nouvelle patrie, et bien qu'ils aient gardé un tendre souvenir du pays de leur enfance, ils aiment mieux vivre où ils sont que de revenir. Et je pourrais dire ici que j'ai reconnu la même disposition chez toutes les classes, ce qui parle assez éloquemment en faveur de l'attraction que le Canada exerce sur ses habitants.

Le pays, autour de Grimsby, est très-beau. C'est une sorte de côteau à pente douce qui est bordé d'un côté par des collines élevées, couvertes de bois, et de l'autre par le lac Ontario où il vient finir. Presque toute cette région est consacrée à la culture des pêches, des pommes, du raisin, et toute sorte d'autres fruits. Elle est abritée contre les vents froids, et le sol, une marne sablonneuse d'une couleur rouge assez commune dans cette partie du pays, a de deux à trois pieds ; au-dessous on trouve une couche de sable reposant elle-même sur de la pierre à sable, qui est rouge. Ce sol, ainsi que le climat, font des environs de Grimsby un district des mieux adaptés à la culture des fruits, qui s'y répand chaque année davantage, et qui est très avantageuse. J'intéresserais peut-être médiocrement la majorité de l'assistance en faisant la description d'un ou deux des grands vergers que j'ai vus ; néanmoins, comme la culture des fruits est devenue une industrie très répandue dans la Confédération, il n'est que juste que j'en fasse mention, quelque brièvement que ce soit, dans mon rapport.

M. Hewetson me conduisit d'abord à la résidence de M. Wolverton, qui est propriétaire d'un grand verger de 18 acres, à une couple de milles de Grimsby. Le pays que nous traversâmes pour nous y rendre était très beau. M. Wolverton a environ cinq acres plantés de pommiers, qui sont au nombre de 70 par acre, et cinq acres de pêcheurs, au nombre de 140 à 150 par acre. Ces derniers avaient près de dix ans, et venaient de produire, comme récolte de l'année, 1,500 boisseaux de leur fruit savoureux, qui se vendaient deux piastres, ou plus de 8s. le boisseau, ce qui constituait pour

le propriétaire un magnifique revenu de £120 par acre. M. Hewetson a aussi un verger de pêcheurs tout jeunes, mais très beaux, et qui commenceront à rapporter l'an prochain. Nous visitâmes ensuite M. Kitchen, dont le verger mesure 60 acres. Nous sûmes de ce monsieur qu'il contenait 3,000 pommiers, 500 pêcheurs, poiriers et pruniers, et 1,000 plants de vigne. Il a vendu l'an dernier 2,000 barils de pommes à 2 piastres le baril, et la moyenne de son revenu annuel, en fruits et en vins, se monte à 8,000 piastres, ou entre £1,600 et £1,700. Nous vîmes aussi la ferme de M. Pettit, qui comprend 150 acres d'excellente terre. M. Pettit consacre aussi une partie de sa terre à la culture des fruits, mais la plus grande partie est en pré ou bien semée de grains.

J'ai vu ici un troupeau de Durhams de bonne race (de la progéniture de Prince). Quelques-uns des animaux, particulièrement ceux d'un an, promettaient beaucoup, et M. Pettit avait refusé un beau prix pour un jeune taureau de forme élégante et de bonne couleur. M. Pettit sème beaucoup de blé d'inde, et sa dernière récolte avait été abondante. Il me dit que la moyenne du rapport du blé d'inde dans cette région était de 40 boisseaux de 60 lbs., et valait 60 cents ou 2s. 6d. le boisseau. Comme je n'ai pas encore parlé de cette espèce de céréales, je dirai ici que le blé d'inde est généralement semé par rangs à trois pieds l'un de l'autre, avec un quart de boisseau de grain de semence par acre, entre le milieu de mai et le 10 juin. Lorsqu'on veut le couper vert, on ne le sème pas avant le 1er juillet, et il rapporte alors jusqu'à cinq tonnes d'excellent grain pour les animaux. En hiver, on le moule, et on le mêle avec du son et de la farine d'avoine ou autre farine du même genre.

Ainsi que je l'ai déjà dit, il nous fut impossible de visiter aucun des autres districts importants d'Ontario, et je dois à mon ami M. James Hewetson les renseignements suivants sur les comtés de Huron et de Bruce, dans la partie nord-ouest de la province. Comme M. Hewetson a passé plusieurs années dans cette partie, où il a cultivé sur une grande échelle pendant quelque temps, on peut se fier à ses données.

Dans le comté de Bruce, le sol est une marne argileuse sur un fond d'argile et de gravier. La couche supérieure a en moyenne deux pieds d'épaisseur. La terre exige peu de drainage, le sol est onduleux et bien arrosé. M. Hewetson considère ce district comme un des meilleurs du Canada pour le blé, et la terre est bien disposée pour les récoltes au vent.

On avait fait cette année de bonnes récoltes en blé, avoine et pois. Le rapport du blé d'automne avait été en moyenne de 30 boisseaux par acre dans le district. On élève beaucoup de bêtes à cornes et de moutons; ces derniers surtout réussissent remarquablement bien, et rapportent très bien lorsqu'on y fait attention. Le comté date de 25 ans et est en général bien établi. Il a plusieurs ports importants sur le lac Huron, et le chemin de fer Grand-Occidental le traverse par le milieu. L'étendue moyenne des terres est de 100 acres. Elles se vendent de £7 à £10 l'acre. On peut acheter de bonnes terres marneuses comme celle de Baldoon pour £6 l'acre, sans les maisons cependant. Le comté de Huron ressemble assez à celui de Bruce, et les terres y sont excellentes. Le voisinage de Clinton est un magnifique district agricole, supérieur, d'après M. Hewetson, à celui de Guelph, que j'avais vu, avec un climat meilleur. On y trouve de bons ouvriers de ferme pour £30 ou £32 par année avec la nourriture, et les taxes se montent à £5 ou £6 par 100 acres. Quant au coût des bêtes à cornes, chevaux, etc., on pouvait les acheter aux prix suivants: les vaches, £3 à £10; les bêtes à cornes de deux ans, de £5 à £7; les moutons, de 15s. à £2; et les chevaux, de £16 à £40, la somme variant, naturellement, avec la qualité.

Quant aux profits que donne l'industrie agricole dans Ontario, les chiffres varient beaucoup, allant de cinq à dix pour cent sur le capital investi. Mon opinion est qu'il est facile de réaliser cette dernière somme pour qui serait bien au fait de son métier de cultivateur et bon connaisseur de bestiaux.

Notre tournée dans Ontario étant terminée, nous décidâmes, mes amis et moi, de passer quelques jours aux Etats-Unis.

A Boston, nous vîmes un beau lot de bestiaux qu'on se préparait à expédier à Liverpool. Nous examinâmes leur installation à bord du steamer, et naturellement nous ne la trouvâmes pas excellente. On nous a dit que les animaux étaient généra-

lement malades pendant le premier et le second jours de la traversée, mais qu'ils se trouvaient bien dès qu'il faisait beau, et qu'il profitaient même en mer dans quelques cas.

De Boston, nous allâmes à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, où nous passâmes un couple de jours, dans la ville ou les environs. Nous regrettâmes beaucoup d'avoir si peu de temps à passer dans les provinces maritimes. Durant notre court séjour, nous ne pûmes visiter que très peu de localités.

A Saint-Jean, nous fûmes présentés à M. Livingstone, l'agent du gouvernement canadien, qui nous accueillit avec beaucoup de bienveillance et nous donna une foule d'informations précieuses. Les environs de la ville nous ont paru bien cultivés. Le sol est marneux avec un mélange de sable granitique. A 100 milles environ de Saint-Jean, en arrière de Frédéricton, vers Woodstock, les terres sont excellentes; des chemins de fer traversent le district, et la rivière Saint-Jean, qui le parcourt, est navigable sur une grande étendue pour des vapeurs plats d'un fort tonnage. On peut acheter ici des terres déboisées pour £3 à £12, tandis que des terres de même qualité, mais non défrichées, se vendent 6s. à 10s. l'acre. A Sackville, autre section que nous visitâmes, et qui confine à la Nouvelle-Ecosse, nous vîmes des terres très fertiles. Sur le marais de Sackville, qui a 10 milles de long sur quatre de large, le sol est une bonne marne, sur fond d'argile bleu. On fait chaque année d'abondantes récoltes de foin sur ce marais ou prés, et nous vîmes lors de notre visite des milliers et des milliers de meules,—dont beaucoup contenaient jusqu'à 50 bottes—encore sur le champ, bien qu'une quantité considérable fût déjà à l'abri dans des granges en bois. En examinant le foin, nous nous aperçûmes qu'il était grossier et dur lorsqu'il provenait des prés naturels. Le foin semé était beaucoup plus fin et de meilleure qualité.

Ici, nous dûmes beaucoup à M. Wood, à M. Black, M.P., et autres citoyens influents de la ville, pour leur bienveillance et leur courtoisie. A la ferme de M. Wood, que nous inspectâmes, nous vîmes un troupeau de 60 bêtes à cornes, dont quelques-unes étaient d'assez bonne race. Un groupe de 22 de ces animaux, attachés à part, allaient être envoyés au marché anglais, et quelques autres avaient déjà été vendus et expédiés le jour même. M. Wood en avait obtenu $4\frac{1}{2}$ cents, soit $2\frac{1}{2}$ d. par lb., vivants. Deux de ceux-ci au-dessous de trois ans, pesaient 2,970 lbs., et auraient valu par conséquent £12. 15s. chacun ici, ce qui, avec le prix du transport, qui est de £3 par tête, fait environ £14 pour chaque à Liverpool. La terre de M. Wood, partie élevée et partie marécageuse, est très bien disposée pour l'élevage des bestiaux. Il récolte du foin dans les endroits marécageux, à une moyenne de trois tonnes et trois tonnes et demie par acre, et les endroits élevés produisent des grains excellents. Les navets, cependant, ne paraissent pas avoir rapporté beaucoup cette année. Le prix des terres, dans le voisinage de Sackville, est comme suit:—terres marécageuses, de £10 à £24, et terres sèches, de £5 à £3 par acre.

Pendant notre rapide passage par la province, nous traversâmes la vallée d'Annapolis, qui a une longueur considérable et est large de plusieurs milles dans quelques parties. Il y a d'excellents marais le long de la rivière d'Annapolis. Ces marais sont abrités par de hautes collines et ils produisent un foin excellent, à environ trois tonnes par acre en moyenne. Nous passâmes par le marais de Grand Pré, dans le voisinage de Wolfville. Le marais de Grand Pré n'est pas aussi considérable que celui de Sackville, mais il est très fertile; on l'appelle le jardin de la Nouvelle-Ecosse. Ces riches terres de marais sont les meilleures des deux provinces et se vendent très cher. Elle sont entourées d'énormes digues, et lorsque l'on croit nécessaire d'engraisser le sol, épuisé probablement par des récoltes successives, les écluses sont ouvertes et on laisse la mer inonder les prés, où elle laisse un dépôt d'alluvion d'un ou de plusieurs pouces.

Nous arrêtâmes peu de temps à Halifax, où nous eûmes beaucoup à nous louer des égards que nous reçûmes de M. Rogers, inspecteur des pêcheries aux provinces maritimes, ainsi que de M. Clay, agent du gouvernement. Ces messieurs nous fournirent toutes les informations que nous désirions.

La province de la Nouvelle-Ecosse embrasse une superficie d'environ 11,000,000 d'acres, dont deux millions sont couverts d'eau, quatre sont en terre rocheuse, et le reste propre à la culture. On n'a encoreensemencé qu'une faible partie cependant. Dans le sud-ouest de la province, qui est près du *Gulf Stream*, le climat est plus humide et plus chaud que dans les autres districts, et les moutons peuvent rester dans les champs tout l'hiver. Nous vîmes d'excellentes terres dans le voisinage de Windsor; on y faisait de bonnes récoltes en blé, orge, blé-d'inde et autres grains en général. Le pays était assez boisé, et il n'y que peu de terres complètement déboisées. On pouvait acheter de la terre partiellement déboisée pour 30s. à 50s. l'acre.

La Nouvelle-Ecosse est très riche en fer et en charbon, et plusieurs de ses mines sont présentement exploitées avec profit. Cette province possède le grand avantage d'avoir des ports de mer qui restent ouverts pendant tout l'hiver, et se trouve ainsi, comme sa voisine du Nouveau-Brunswick, dans une meilleure position que les provinces du nord du Canada pour cultiver avec succès l'industrie de l'élevage des bestiaux, qu'elle peut expédier plus aisément en Angleterre. L'hiver ressemble à celui des autres provinces, mais la végétation est très rapide dès que le printemps arrive. On commence à labourer en avril. Les semailles se font généralement en mai, et la moisson en août. Dans quelques districts on s'est mis à cultiver les fruits en grand pour l'exportation, et les pommes en particulier ont une saveur excellente.

La pêche est actuellement l'industrie la plus importante des provinces maritimes, et il continuera probablement d'en être ainsi jusqu'à ce que les ressources de l'intérieur se soient mieux développées. On nous a dit que le poisson rapportait à la Nouvelle-Ecosse seule pas moins de 6,000,000 de piastres par année.

En laissant les provinces maritimes, nous allâmes directement aux cantons de l'Est de Québec. C'est un trajet de 700 milles par le chemin de fer, de Halifax. En arrivant à Compton, nous nous mîmes en route immédiatement pour Hillhurst, résidence de l'honorable M. Cochrane, bien connu pour ses succès dans l'élevage des bêtes à courtes cornes, etc. Nous fûmes des mieux reçus par M. Cochrane, qui nous fit voir son riche troupeau, composé exclusivement d'animaux de race supérieure, dont quelques-uns d'une grande valeur sont bien connus des experts. Je vis aussi un bon nombre de bestiaux qui devaient être expédiés en Angleterre. Ceux-ci étaient nourris abondamment au foin et aux racines récoltées, mêlées à du grain moulu, et promettaient d'être en excellent état au printemps où ils sont ordinairement vendus. L'an dernier, M. Cochrane a vendu son bétail engraisé (96 têtes) à un commerçant anglais pour 5½ cents ou environ 2¼ d. la livre. Ces animaux étaient restés sur la ferme pendant 11 mois et avaient coûté 50 piastres, soit environ £1 par mois. Nous vîmes aussi ses brebis, ses jeunes porcs et ses béliers. C'était pour la plupart des Cotswolds de bonne qualité. A l'époque de notre visite, le 20 novembre, les brebis étaient encore dans les pâturages, mais on était au moment de les rentrer à l'étable. M. Cochrane m'a dit qu'il vendait ses béliers jusqu'à \$25 ou £5 par tête. Nous ne jugeâmes pas aussi avantageusement ses chevaux de trait, mais ses chevaux de selle étaient excellents, et une de ses juments était supérieure à tout ce que nous avions vu en Canada. Les porcs, de race Berkshire, étaient aussi excellents. En réalité tout l'établissement, le service et l'organisation étaient parfaits, et la ferme ne le cédait pas aux meilleures d'ici. Elle comprenait 1,000 acres, étaient bien clôturées et bien proportionnées. L'eau est abondante et le sol propre à la culture des grains, blancs ou verts, et les navets ont rapporté en moyenne cette année 23 tonnes par acre.

Après avoir pris congé de M. Cochrane, nous allâmes à Sherbrooke, ville nouvelle, de 13,000 à 15,000 habitants, magnifiquement située sur la rivière Saint-François. Nous eûmes la chance de rencontrer M. Lindsay, fermier considérable de ce district, qu'il nous fit visiter en voiture jusqu'à une certaine distance, et qui nous donna tous les renseignements que nous pouvions désirer. Nous vîmes aussi M. Pope, fils de l'honorable M. Pope, ministre de l'agriculture. M. Pope jr., cultive près de Sherbrooke, et il élève des bestiaux en bon nombre. Il nous dit qu'il mettait souvent ses animaux en hivernement chez ses voisins, payant environ 5 piastres ou £1 par tête. Ils sont

nourris exclusivement au foin; qui se vendait alors 6 piastres, ou 25s. par tonne. M. Lindsay fait aussi un commerce considérable de foin et de bestiaux. Le printemps dernier il a vendu ses moutons 4 cents ou 2d. la livre vivants, pour l'exportation en Angleterre. Je suis redevable à M. Lindsay des renseignements suivants sur les Cantons de l'Est :

Les terres varient en étendue de 100 à 500 et 600 acres, et on peut en acheter à présent pour £3 à £5 l'acre. On peut avoir, pour ce dernier prix, les meilleures terres cultivées, avec d'excellents bâtimens; pour les terres sauvages ou boisées, on paie de 2s. 6d. à 12s. 6d. l'acre, selon la position. La moyenne du rapport des récoltes pour l'année avait été comme suit :—blé, 22 boisseaux; orge, 45 boisseaux; avoine, 50 boisseaux; pois, 26 boisseaux; pommes de terre, 272 boisseaux, et 800 à 1,000 boisseaux de navets. Le blé se vendait au-dessus de 5s.; l'orge, 2s. 8d. à 48 lbs par boisseau, et l'avoine, 32 lbs, 18d. Les vaches à lait étaient évaluées de £4 à £6; des bouvillons excellents pour l'exportation de 2d à 2½d. la livre, vivants; les moutons vivants, 2d. par lb., et les agneaux de 3 à 5 mois, 9s. à 12s. 6. par tête; le beurre de 11d. à 1s., et le fromage, 6d. la lb; le porc, de 3¼ à 3½ d.; les dindons, 5d., et les volailles 4d. la lb.

Ici, messieurs, se termine mon rapport. Il me reste maintenant à vous résumer en peu de mots l'opinion que je me suis faite de cette grande confédération canadienne comme champ ouvert à l'énergie et à l'esprit d'entreprise des agriculteurs de notre pays. En ce faisant, je dois encore vous rappeler que par suite de la brièveté de ma visite au Canada, à une saison la plus favorable probablement quant à la température, quelques-uns de mes tableaux pourront être trop flattés et sujets à critique. Ce que je puis vous assurer au moins, c'est qu'ils seront donnés de bonne foi, que je n'ai personnellement aucun intérêt à servir, attendu que je ne possède et ne posséderai peut-être jamais un seul acre de terre dans ce pays, quo durant ma visite à travers les différentes provinces personne n'a essayé de m'influencer, ni des officiers du gouvernement, ni aucun autre intéressé, et que, tout en me procurant les facilités désirables pour voir ce que je voulais voir, on me laissait entièrement libre de suivre mon propre programme. Je comprends néanmoins que je prends une grande responsabilité en exprimant mes vues non-seulement sur l'état présent, mais encore sur l'avenir du grand pays que je viens de visiter, et je me propose de me tenir sur mes gardes en parlant, de peur qu'on ne m'accuse d'être trop enthousiaste, et que quelques-unes des personnes présentes, ou de celles qui pourront lire ce rapport, et qui se décideront ensuite à laisser le foyer confortable de leur pays natal pour tenter fortune de l'autre côté de l'Atlantique, ne trouvant pas tout ce qu'elles espéraient trouver, ne me blâment en conséquence; car il y a sans doute beaucoup de gens qui ne réussiraient pas plus là-bas qu'ici, et j'aimerais mieux qu'on considère plutôt mon rapport, les informations que je me suis efforcé de donner autant que possible sur les différents districts visités, la nature du sol, ses avantages au point de vue de la culture ou de l'élevage, les prix de la terre, les frais d'exploitation, etc., plutôt que mes propres opinions.

En procédant par ordre, viennent d'abord le Manitoba et le Nord-Ouest, où je passai les premières semaines de ma visite au Canada. Cette immense étendue de pays, qui semble n'avoir pas de limites, n'est connue du monde extérieur, je pourrais dire, que depuis la dernière décade, et il y a lieu de s'étonner que la fertilité de son sol et sa richesse comme pays à blé soient restées si longtemps ignorées lorsqu'il était en la possession de la compagnie de la baie d'Hudson depuis plus de deux cents ans. Actuellement cette vaste région, que l'on croit capable de nourrir une population de plus de 80,000,000 d'âmes, est, relativement parlant, presque inhabitée; bien que pendant l'immigration des anciennes provinces de la Confédération, et celle des Etats-Unis et d'ici même, augmentent tous les ans; et maintenant que le pays est en voie de s'ouvrir jusqu'aux montagnes Rocheuses par la construction du chemin de fer Canadien du Pacifique, qui de là se rendra jusqu'à l'océan Pacifique par la Colombie-Britannique, et aussi par d'autres voies ferrées, il ne saurait y avoir de doute que le flot de l'émigration vers l'Ouest va continuer d'augmenter graduellement chaque année, et qu'avant peu le Nord-Ouest aura une population considérable. J'ai été vivement

frappé pendant ma courte visite (je n'ai pu parcourir qu'un peu plus de 500 milles dans la prairie, et il faut se rappeler que mes remarques ne s'appliquent strictement qu'à ce que j'ai vu) de la fertilité du sol, dans certaines parties, le plus riche que j'aie jamais vu, et je n'ai aucun doute qu'il continuera pendant nombre d'années à produire d'excellentes récoltes de grain sans requérir aucun engrais et à très peu de frais ; et je dirais à tous ceux qui ont la force et la santé, qui en même temps possèdent quelques moyens et des habitudes de tempérance et de travail, qu'à Manitoba ou dans le Nord-Ouest ils peuvent en très peu de temps acquérir l'aisance, et beaucoup même, en quelques années la fortune. Par exemple, le gouvernement canadien offre présentement 160 acres de terre gratis à quiconque s'engage à s'établir sur un lot, et 160 acres de plus à un prix qui ne se monte pas à la rente d'un an pour une terre médiocre en ce pays. De taxes, en même temps, il n'y en a presque pas, et quoique les églises et les écoles soient encore à construire, ce n'est qu'une question de temps, car tous les colons avec qui je me suis trouvé en rapport comprennent aussi bien que nous les avantages de l'éducation. Les divergences d'opinion en matières religieuses n'ont encore causé aucun trouble ; j'ai pu voir des épiscopaliens, des méthodistes et des presbytériens vivant ensemble dans une parfaite harmonie. Le territoire du Nord-Ouest — je dois mentionner ce fait — se recommande d'une manière particulière aux amis de la tempérance, car la vente des liqueurs est strictement interdite dans ses vastes limites, et de fortes amendes sont imposées à ceux en la possession de qui on en trouve et qui ne sont pas munis d'un permis du gouverneur. Sans doute, le séjour de ce pays comme celui de tous les pays nouveaux, offre beaucoup de désavantages et de difficultés, et ceux qui s'y rendent doivent se préparer, si je puis m'exprimer ainsi, à souffrir pendant plusieurs années. Le climat est excessif, l'été étant très chaud et l'hiver très rigoureux : on m'a dit que le thermomètre marquait parfois jusqu'à 70 degrés de froid. La neige, cependant, n'est pas aussi abondante que dans d'autres parties de la Confédération, son épaisseur dépasse rarement dix-huit pouces ou deux pieds. Quoi qu'il en soit, des personnes qui avaient passé plusieurs années dans le Nord-Ouest m'ont assuré que la pureté de l'air aidant, avec un peu d'attention elles n'avaient jamais souffert des grands froids. En été, on m'a fait comprendre que, comme dans tous les climats brûlants, les maringouins, les mouches de sable et autres fléaux rendaient la vie insupportable pour les nouveaux colons ; mais les vrais pionniers de la civilisation attachent peu d'importance à ces inconvénients. La rareté du bois dans ces vastes prairies est aussi une chose dont il faut tenir compte. C'est un désavantage dont beaucoup de colons souffriront pendant quelque temps, mais qu'on aura vaincu avant peu d'années, lorsque le pays sera mieux établi et plus cultivé, ce qui préviendra les ravages des feux de prairies, que rien n'arrête présentement, et qui sont la cause que le bois ne pousse que sur le bord des rivières et des cours d'eau. Les routes aussi, comme je l'ai déjà dit, sont encore dans un état absolument primitif, elles deviennent plus mauvaises encore dans la saison des pluies, et c'est un des ennuis dont souffre le nouveau colon. Cependant elles sont assez praticables aujourd'hui même, pour le charroyage, pendant les trois-quarts de l'année. Et aussitôt que les chemins de fer seront construits, ils détourneront des routes ordinaires la plus large part du trafic. Il est probable aussi qu'on trouvera les *tramways* utiles pour la prairie, et il est certain qu'on les demandera avant peu ; les routes actuelles même pourraient être considérablement améliorées par un emploi judicieux des branchages et un bon système d'égouttement. Pour ce qui est de l'eau, je crains que ce ne soit l'un des grands inconvénients pour beaucoup de colons. Je me suis informé tout particulièrement de ce qui en était à cet égard dans tous les districts que j'ai visités, mais d'après ce que j'ai vu je suis porté à croire que, bien qu'il y eût en été plus ou moins de difficulté dans certains endroits à obtenir de l'eau pure en quantité suffisante, on en avait toujours trouvé jusqu'ici en creusant des puits plus ou moins profonds. Je me suis aussi renseigné au sujet des ravages des sauterelles, mais quoiqu'il fût admis qu'à la province avait occasionnellement souffert de ce fléau, les colons ne s'attendent pas à souffrir autant plus tard, lorsque le pays sera en état de culture.

Je vous ai maintenant fait le tableau du bien et du mal, et je me contenterai d'ajouter une seule remarque, c'est que dans mon opinion, un magnifique avenir est

réserve à Manitoba et au Nord-Ouest canadien. Leurs prairies sans fin seront bientôt en culture, et lorsqu'elles seront traversées par le chemin de fer et qu'elles seront en communication directe avec ce pays par la baie d'Hudson, elles deviendront le grenier du monde et seront en état de subvenir aux principaux besoins d'une foule d'êtres humains à des prix qui seront une bénédiction pour nos milliers d'affamés mais qui porteront un rude coup aux producteurs de grains de ce pays.

Quant à la partie de la Confédération que je visitai ensuite, la province d'Ontario, j'ai été aussi charmé de ses ressources agricoles. Le sol, dans presque tous les endroits où j'ai été, était excellent. Plusieurs districts étaient aussi bien cultivés peut-être que notre propre pays, mais il n'en était pas ainsi en règle générale; il m'a paru qu'on n'observait aucun mode régulier de rotation, et si l'on comprenait la valeur de l'engrais comme moyen d'obtenir de bonnes récoltes, on ne paraissait pas s'en prévaloir. Il m'a semblé aussi qu'on s'était trop occupé jusqu'à présent de la culture des céréales et pas assez de l'élevage du bétail. Cependant les cultivateurs semblent s'occuper davantage maintenant de cette dernière industrie, et je ne doute pas que lorsqu'on fera de l'agriculture d'une manière systématique, comme dans ce pays, les agriculteurs d'Ontario obtiendront de grands succès. J'ai donné dans mon rapport des détails complets sur les prix de la terre, du bétail, sur les frais d'exploitation, de sorte que je n'ai pas besoin de parler de ces sujets. Mais je puis dire à ceux qui pensent à émigrer à Ontario qu'à l'exception du climat, qui cependant, à ce que l'on m'a dit, n'est pas aussi excessif, en froid ou en chaud, que dans le Nord-Ouest, ils n'auront rencontrer dans les districts que j'ai visités aucune des difficultés qu'ils rencontreraient au Manitoba. Bien plus, j'ai trouvé que cette province ressemblait beaucoup à notre pays, avec ses grandes villes et ses gros villages grandissants et par l'apparence générale des campagnes. Elle possède des facilités suffisantes, dans toutes ses parties, pour les communications par chemin de fer ou par eau. Les routes sont excellentes et en bon état. Le système d'éducation est, je pense, meilleur que le nôtre. De fait, le pays possède tous les avantages que nous possédons ici.

Et maintenant, pour ce qui est des provinces maritimes et des Cantons de l'Est, dans la province de Québec, je ne me sens pas en état de dire beaucoup. Je n'ai fait que traverser précipitamment ces parties, et la saison était trop avancée pour permettre un examen suffisant. Les provinces maritimes ont, selon moi, un grand avantage, celui de posséder des ports d'exportation qui sont ouverts toute l'année, et les parties que j'ai visitées m'ont paru très propres à la culture et à l'élevage. J'ai été charmé du peu que j'ai vu des Cantons de l'Est. Le pays ressemble beaucoup aux meilleures parties du Galloway. Le sol est onduleux, bien arrosé et boisé, de bonne qualité et excellent pour les grains supérieurs comme pour les pâturages. J'ai trouvé aussi que la terre, vu sa qualité, était moins chère que dans les provinces voisines.

À présent venons à ces anciennes provinces elles-mêmes. Lorsque la mère-patrie ira, peut être dans quelques années, chercher au grand Nord-Ouest des grains abondants et à bon marché, elle achètera aussi de ces provinces des quantités augmentant chaque année d'excellent bœuf, de mouton, etc., à des prix modérés.

Et maintenant, pour résumer en peu de mots, à ceux qui songent à émigrer au Canada, je dirai que la Confédération offre selon moi un avantage, qui est d'être plus rapprochée de l'Angleterre qu'aucune des autres colonies. Qu'ils aillent dans n'importe laquelle des provinces, ils trouveront le peuple le plus aimable et le plus hospitalier du monde. Les Canadiens sont, de plus, aussi loyaux à sa Très Gracieuse Majesté la reine que n'importe lesquels de ses sujets répandus dans ses vastes Etats. Aller au Canada, c'est aller dans un pays dont les ressources minérales et agricoles sont immenses et non encore exploitées, dont l'avenir est des plus brillants, et qui, j'en ai la confiance, sera un jour l'un des premiers pays du monde. (Applaudissements vifs et prolongés. M. Cowan avait aussi été fréquemment applaudi pendant sa longue conférence.)

Après la conclusion du rapport qui avait été écoutée avec le plus vif intérêt, le président annonça que M. Cowan serait heureux de répondre à toute question qu'on pourrait lui faire.

Aucune question ne fut posée, l'auditoire étant évidemment d'avis que M. Cowan avait donné tous les renseignements que pouvaient désirer les émigrants.

M. Rankin, de Airds, en proposant un vote de remerciements à M. Cowan, pour son éloquente conférence, dit qu'il ne voulait pas remercier M. Cowan seulement pour l'excellente et intéressante adresse qu'on venait d'entendre, mais encore pour le patriotisme qu'il avait montré en se rendant au vœu des fermiers, en laissant son foyer et ses affaires à si court délai pour se rendre dans un pays aussi éloigné et y passer un temps considérable, cela sans rémunération ni salaire. (Appl.) L'habile rapport qu'on vient d'entendre prouve la sagesse du choix qui a été fait dans la personne de M. Cowan (appl. prolongés). Ce n'est pas trop dire que d'affirmer qu'il y a bien peu d'hommes dans le royaume qui eussent pu recueillir toutes ces informations et les exposer au public aussi bien que M. Cowan (appl). Il nous a présenté ses renseignements de manière à être le plus utile possible à ceux qui pensent à émigrer au Canada, et nous avons été heureux d'entendre recommander ce pays si hautement par un homme aussi compétent que M. Cowan. (Écoutez, écoutez.) La promptitude avec laquelle M. Cowan a présenté son rapport a ajouté considérablement à l'obligation que vous lui avons. (Appl. prolongés.)

Le vote de remerciements ayant été emporté avec enthousiasme, M. Cowan l'accepte avec plaisir et dit qu'il remercie bien sincèrement l'auditoire pour son extrême bonté. Il peut les assurer que son voyage au Canada a été des plus agréables, et qu'il s'en souviendra toujours avec bonheur. Il aurait pu donner beaucoup plus d'informations, mais il savait qu'il les aurait ennuyés, et, ainsi qu'il l'avait dit déjà, il sera heureux de leur donner plus tard tous les renseignements qu'ils pourront désirer. (Écoutez, écoutez.)

M. White propose un vote de remerciements au président, et la séance, qui avait duré deux heures, prend fin.

M. Cowan exhiba alors quelques spécimens merveilleux de pommes de terre et de grains du Canada qui furent examinés avec un vif intérêt.

RAPPORT DE M. R. W. GORDON, DÉLÉGUÉ D'ANNANDALE

Il y eut une assemblée de fermiers à l'hôtel-de-ville d'Annan, le 9 janvier, pour entendre le rapport de M. Robert W. Gordon, de Comlongan Mains, Ruthwell, le délégué nommé par les fermiers d'Annandale pour se rendre en Canada et faire rapport sur ce pays comme champ d'émigration pour les agriculteurs. Il y avait un auditoire considérable, la salle était pleine jusqu'à encombrement, et quelques personnes ne purent trouver place. Parmi ceux qui accompagnaient M. Gordon, on remarquait M. Johnstone Douglas, de Lockerbie; le prévôt Nicholson; le Rév. M. Gillespie, de Mouswald; M. Marshall, de Howes; M. W. J. P. Beattie, de Newbie; le Rév. W. P. Johnstone, de Kirtle; M. Brown, de Hardgrave; M. Crawford, de Northfield; l'ex-prévôt Batty, M. C. McLean; M. James Bell, marchand de grains, de Dumfries, etc., etc.

Sur motion de M. Marshall, de Howes, le prévôt Nicholson fut appelé au fauteuil présidentiel.

Le président, en présentant M. Gordon, s'exprima en ces termes: " Je suis sûr que c'est un grand plaisir pour nous tous de souhaiter la bienvenue à M. Gordon, de retour au pays après son pénible, et—je n'en doute pas—intéressant voyage. (Applaudissements.) Il m'a fait grand plaisir de constater l'existence d'un sentiment universel de satisfaction à la nouvelle de la nomination du délégué de ce district; tout le monde a paru penser que nous avons fait un choix très judicieux. D'après ce que je sais de l'esprit d'observation et des talents de M. Gordon, je suis sûr qu'il va nous présenter un rapport très intéressant, et, je n'en doute pas, très instructif sur ce qu'il a vu et entendu depuis que nous l'avons nommé il y a trois mois. (Applaudissements.) Je ne vous ferai pas attendre plus longtemps, et je vais inviter M. Gordon à prendre la parole.

M. Gordon, qui fut chaleureusement accueilli et fréquemment applaudi pendant son discours, parla en ces termes : Je suppose que je n'ai pas besoin de vous faire d'excuses en paraissant aujourd'hui devant vous, ni de vous faire perdre votre temps en vous relatant les circonstances dans lesquelles j'ai été désigné pour visiter le Canada ; et je vais donner sur les différents districts que j'ai visités dans les trois provinces de Québec, Ontario et Manitoba, formant partie de la grande Confédération canadienne, tous les renseignements que j'ai pu obtenir. Je terminerai par un court sommaire sur chaque province comme champ ouvert aux émigrants de notre pays. Je ne me rapporte pas trop à ce que j'ai recueilli, vu le peu de temps que j'ai eu à passer dans chaque district. La saison choisie pour ce voyage a aussi nui considérablement à mes observations ; le blé et les pommes de terre étaient récoltés, et une grande partie de cette récolte expédiée avant mon arrivée.

CANTONS DE L'EST.

En débarquant sur le sol canadien, à la Pointe-Lévis, Québec, le 21 septembre, mes compagnons et moi nous procédâmes aux Cantons de l'Est aussi vite que pouvait nous le permettre le train d'émigrants que nous avions pris. Ces Cantons forment partie de la province de Québec, dont ils occupent la partie sud-est. Ils sont bornés au nord par le fleuve Saint-Laurent, au sud et à l'ouest par les Etats-Unis et à l'est parce qu'on appelle les provinces maritimes. Ils sont compris entre le 45^e et 47^e degrés de latitude nord, qui traversent aussi le sud de la France. Le climat est, en conséquence, semblable en été à celui du sud de la France ; mais l'hiver est rigoureux, et on estime qu'il dure quinze jours de plus que dans Ontario. Notre visite aux Cantons de l'Est n'a duré que deux jours ; cependant nous avons pu voir cette région assez bien pendant ce court espace de temps.

Le pays est ondulé et le sol est par suite varié, allant des riches dépôts d'alluvion au sable presque pur. L'eau est excellente, abondante, et l'œil aperçoit de tous côtés de belles sources cristallines. Les bois jouaient alors un rôle important dans le paysage par la variété de leurs teintes. Ils contiennent du cèdre, de l'érable, de l'orme, du bouleau, du frêne, de l'épinette, etc. ; toutes ces espèces d'arbres sont, nous a-t-on dit, le signe d'une terre excellente pour la culture. Le trèfle, la luzerne, les racines, l'orge et l'avoine y poussent à merveille. On peut faire une double récolte de trèfle ; les racines sont supérieures à notre moyenne, et ne requièrent pas d'engrais. La terre restera constamment en pâturages. Les fruits sont très abondants et de qualité supérieure, depuis les pommes jusqu'aux raisins. Les habitants sont pour la plupart anglais, écossais, irlandais et français. Ceux-ci, qui sont les plus nombreux, ne font pas de bons colons en général ; mais ce sont des voisins paisibles et tranquilles, très gais, qui ont sur nos compatriotes l'avantage de faire d'excellents travailleurs. Les gages sont à peu près les mêmes qu'ici : on peut se procurer des hommes pour £50 par année sans la pension, et pour un prix relativement moindre lorsque la pension et le logement sont compris. La terre se vend de £2 à £10 l'acre, suivant la qualité du sol, la distance du marché et des chemins de fer, et la valeur des bâtiments, clôtures et autres constructions permanentes. Je remarquerai que les constructions sont en général inférieures et qu'il y a de grandes améliorations à opérer dans le mode de culture. La plupart des bestiaux sont du pays, et on dirait à les voir un mélange des Ayrshire et des anciennes races irlandaises. Il y a cependant plusieurs troupeaux de courtes-cornes, qui améliorent graduellement les races natives ; de fait, le premier croisement produit tout de suite un animal très présentable. Les chevaux sont légers, actifs, ont les jambes nettes et très robustes, et sont admirablement bien adaptés pour le genre de travaux qu'ils ont à faire. Les moutons sont généralement des races leicester et cotswood, et beaucoup trop gras et lourds pour convenir aux marchés anglais. Les cultivateurs commencent à s'apercevoir de ceci et cherchent des producteurs plus maigres, comme les shropshires, les hampshires ou les southdowns. On élève beaucoup de cochons du Berkshire, qui paraissent se reproduire aussi bien qu'ici.

Les églises et les écoles ne sont pas encore nombreuses, et les chemins sont en général dans un état assez primitif. Il y a cependant tout ce qu'il faut pour les

construire et leur condition s'améliorera sans doute à mesure que le pays se peuplera. Il y a de bonnes communications par chemins de fer.

LA VALLÉE DU SAINT-LAURENT.

Nous passâmes ensuite par la vallée du Saint-Laurent, où, bien qu'on nous dit que le sol végétal avait dix pieds d'épais, le pays avait un air misérable, indiquant le plus profond mépris pour les principes élémentaires de l'agriculture. Les habitants sont presque tous d'origine française, et disposent leurs terres, ainsi que font ceux des Cantons de l'Est, en de longues bandes étroites, n'ayant quelquefois de place, en front, que pour une maison et ses dépendances, et s'étendant ensuite en arrière sur une longueur d'une couple de milles. Ce système est le résultat de leur passion pour la vie de société; cela leur permet aussi de garder les familles ensemble, même après le mariage des enfants, qui restent autour des parents. Les maisons sont ainsi toutes sur le chemin public et à proximité les unes des autres.

ONTARIO.

Nous traversâmes la province de Québec et nous pénétrâmes dans Ontario, présentement la plus importante province de la Confédération. Elle est bornée au sud par les lacs Érié et Ontario et le fleuve Saint-Laurent, à l'ouest par le lac Huron et le grand territoire du Nord-Ouest, à l'est par la province de Québec; elle n'a d'autre limite du côté du nord que le pôle même. La masse du pays actuellement cultivé se trouve cependant au sud de la ligne 45e. Le sol, dans les parties que nous avons visitées n'est pas aussi onduleux que dans les Cantons de l'Est. L'hiver est court, et la neige disparaît souvent, pendant cette saison, laissant la terre entièrement découverte, ce qui est un inconvénient dans un climat aussi froid. L'été cependant est plus chaud, on récolte le blé-d'inde, les tomates, etc., tandis que le raisin et les pêches poussent presque naturellement. Une chose frappe vivement le voyageur qui traverse Ontario, c'est l'absence presque complète de quoique ce soit ressemblant à nos brûlés écossais, qui porterait à penser que l'eau est très rare, mais il n'en est pas ainsi, car en nous informant à ce sujet nous sûmes qu'il était facile d'avoir de la bonne eau en creusant jusqu'au lit de pierre calcaire, excepté dans quelques cas isolés, et nous pûmes vérifier ce fait en voyant les nombreux moulins à vent et les pompes tout le long du pays. Comme dans les Cantons de l'Est, il y a encore des forêts à défricher, et les champs sont semés çà et là de souches, vestiges des anciens monarques de la forêt. Le chêne, l'orme, l'érable, le cèdre, l'épinette rouge, le bouleau, l'épinette, le pin, et autres espèces de bois se trouvent partout dans le pays.

Le premier endroit où nous arrêtâmes fut Ottawa. Nous y arrivâmes juste à temps pour voir l'Exposition fédérale, qui se tient à tour de rôle dans les principales villes. Cette exposition nous parut en somme assez bonne, en tenant compte du fait que les objets exposés venaient tous de loin, car, bien qu'Ottawa soit la capitale du Canada, elle est située dans une région rien moins qu'agricole; elle ne possède, en réalité, aucune industrie digne de ce nom à part le commerce de bois, qui toutefois est considérable. Parmi les bestiaux, étaient représentés les courtes-cornes, les races Hereford, Devon, Galloway, Ayrshire, et autres bêtes natives provenant de croisements; et il y avait d'excellents animaux dans chacune de ces classes, à l'exception des Galloways. Les moutons ne faisaient pas bonne figure. Les chevaux, ceux que nous considérons comme de la bonne marque, ne figuraient presque pas, les chevaux du pays étant beaucoup plus légers que les nôtres et étant élevés en vue de la rapidité de la course plutôt que de la capacité. Un des traits de l'exposition était les chevaux de course, attelés seul à seul ou à deux sur des voitures légères et courant autour de l'enclos, en faisant de leur mieux. Les racines, les légumes et les fruits étaient extraordinaires; de fait, je n'ai rien vu de pareil ici, pour la forme, l'espèce et la qualité. Les machines et les instruments étaient d'excellente qualité, et réunissaient la légèreté, la simplicité, la solidité et une grande adresse, tout cela joint au bon marché. De même pour les harnais

La terre, autour d'Ottawa, comme je l'ai déjà dit, est très pauvre, tour à tour légère et sablonneuse ou trop rocailleuse pour la culture. Elle se vend de 10s. à £10 l'acre. Il y a une très grande carrière de calcaire à environ deux milles de la ville, et un coteau de phosphate de chaux, exploité avec succès, à huit milles.

D'Ottawa nous allâmes à Toronto, franchissant presque toute la distance de nuit, et nous traversâmes le lac Ontario pour aller visiter les chutes de Niagara, qui, bien que n'étant pas à proprement parler dans notre programme, ont une telle réputation par tout le monde que nous ne pouvions passer sans les voir. Et nous fûmes amplement récompensés de notre peine. Contempler cent millions de tonnes d'eau coulant à une vitesse de 26 milles à l'heure, pour tomber de 160 pieds de haut et rebondir sur les rochers d'en bas, faisant jaillir des nuages de vapeur, c'est un spectacle qui ne peut s'oublier.

En laissant Niagara, nous retournâmes à Toronto, en passant à travers des houblonniers et de magnifiques vergers de pêches, de pommes, etc., dans un climat admirablement adapté à ces produits. Après avoir passé une nuit à Toronto, nous partîmes pour London, pour assister à l'exposition locale, à la foire comme on dit en Canada. Nous trouvâmes les articles et les animaux à peu près semblables à ceux d'Ottawa, sauf les moutons qui étaient incontestablement supérieurs. Le sol, à en juger par ce que nous vîmes de la voiture du chemin de fer, dans le trajet de Toronto à London, est assez rude, excepté dans le voisinage de Guelph, où se trouve un beau district agricole, bien cultivé. Les vergers abondent, et le blé nouveau, pendant que nous nous trouvions là à la fin de septembre, avait de 6 pouces à un pied de haut et trop belle apparence suivant nous. Les bêtes à cornes, les moutons et les cochons répandus dans les champs, le mangeaient sur pied : il sèche et pourrit lorsque vient la neige.

A London, on nous fit voir une grande brasserie, pourvue de toutes les améliorations modernes, même de machines pour le chauffage au goudron de pétrole à la place du charbon ou du bois, système qui permet d'épargner, nous a-t-on dit, 30 pour cent sur le coût du chauffage. On emploie le houblon canadien, et l'orge coûte de 2s. à 2s. 6d. par 4^s lbs.

Après London, nous passâmes à Bothwell et Chatham, puis en longeant le lac Érié, à Blenheim et Thamesville, et de là à Ingersoll. Le sol sur la route est presque de toutes les qualités, depuis les terres en bois debout à £2 jusqu'aux magnifiques et profondes marnes argileuses et sablonneuses valant de £15 à £25 l'acre. Le blé d'inde pousse ici admirablement, et rapporte de cinquante à soixante boisseaux par acre. Le blé d'automne, le trèfle et les racines constituent les principales récoltes. Les cultivateurs tentent des expériences pour la culture de la betterave à sucre, qui, si elles réussissent, rapportera £40 de l'acre. Une compagnie leur a promis £1 par tonne pour la betterave, livrée aux fourneaux à sécher, à dix ou douze milles de là. Une fois séchée, on la transporte à la manufacture. Comme ils calculent récolter de quarante à cinquante tonnes par acre dans cette partie, ils attendent le résultat de l'expérience avec anxiété. Les vergers sont aussi un des traits distinctifs de cette région, particulièrement sur les bords du lac Érié.

Ayant choisi Ingersoll et Woodstock pour nos quartiers-généraux, nous allâmes en voiture à Paris, Brantford, Zorra-Est, Norwich, Dereham et Simcoe. Cette vaste région est un pays laitier ; les vaches y sont presque toutes de race canadienne, bien que quelques-unes aient un léger mélange de courtes-cornes. Le district est semé de fromageries prospères, qui envoient soir et matin leurs voitures recueillir le lait. Elles appartiennent généralement à des compagnies formées de cultivateurs mêmes ; ceux-ci nomment un gérant et le paient soit en fromage, soit par un pourcentage en argent sur le produit des ventes de l'année. A l'époque du règlement des comptes, on déduit les dépenses, et chaque cultivateur est payé en proportion de la quantité de lait qu'il a fourni à la manufacture. On s'assure de cette façon une facture beaucoup plus uniforme pour tout le district et conséquemment un prix plus élevé. Une manufacture faisait une tonne par jour, et une autre quinze quintaux. Malheureusement, quelques-uns des gérants avaient vendu le produit de leur saison à 3½ d. par lb., prix très peu rémunérateur, mais qui s'était élevé avant notre départ à 5½ d. Ceci encouragera les commerçants à donner un bon prix à la prochaine saison. On récolte

aussi des fruits en abondance, le sol étant très variable et approprié à toutes sortes de cultures. Nous rencontrâmes une haie d'orangers Osage près du lac Erié. Ces arbustes poussent si serrés et si rapidement, et sont si étendus, qu'avec eux il semble qu'on n'aura plus à s'occuper de la question des clôtures, qui fût devenue difficile à résoudre avant peu d'années, attendu que le bois devient rare et cher dans quelques districts. Il n'y a pas de pierres; du moins vous pouvez voyager des milles sans en voir une seule, et notre aubépine blanche ne pousserait pas.

A Brantford, nous visitâmes la célèbre ferme de Bow Park, où se trouve le plus grand troupeau de courtes-cornes du monde, et nous vîmes un grand nombre d'excellentes bêtes. La terre est cultivée presque exclusivement pour la nourriture de ce bétail.

Je puis dire ici que pendant que nous étions dans les Cantons de l'Est nous avions visité la ferme de l'hon. M. Cochrane, avec qui votre concitoyen, M. Simon Beattie, a été si longtemps en relations. Nous vîmes une splendide terre de 1,200 acres d'étendue, très bien cultivée, et fournissant des pâturages à un troupeau de courtes-cornes renommés dans le monde entier ainsi qu'à une jolie petite troupe de moutons Shropshire. Nous fûmes présentés à une belle vache du nom Dairymaid; mâle, chevalier de la Tyne, dont la femelle (Milkmaid) avait été élevée par M. Marshall, de Howes, et exportée au Canada, je crois, par M. Beattie.

Dans ce district (je reviens maintenant à Brantford) c'est l'usage de semer en même temps du riz et du blé-d'inde, que l'on emploie comme fourrage vert ou en foin. Le blé-d'inde rapporte de 4⁰ à 5⁰ tonnes de fourrage vert et le foin 9 tonnes par acre. On l'estime à l'égal des navets pour l'alimentation du bétail. La luzerne, l'herbe des vergers et le trèfle sont les seules graines que l'on sème dans la province. Les pâturages permanents sont, je crois, inconnus.

Notre prochaine station fut Stratford; de là nous allâmes à Listowel, Harriston, Walkerton, Clinton et Seaforth, où nous prîmes les chars pour Guelph. Nous vîmes la même variété dans la nature du sol et les espèces de récoltes que dans les autres parties de la province, mais nous remarquâmes que la terre, tout en étant aussi bonne, n'était pas aussi bien cultivée; les maisons et les bâtiments, non plus, n'étaient pas aussi bons, et les vergers pas aussi nombreux. On nous informa que le pays était plus nouvellement ouvert, ce qui expliquerait en grande partie cette différence. Ces remarques ne s'appliquent pas au voisinage immédiat de Stratford ni de Guelph. Le collège agricole, en cet endroit, est une superbe institution, et parle éloquemment en faveur de l'esprit d'entreprise des gens d'Ontario. C'est un bel édifice à environ un mille de la ville de Guelph, sur un terrain en pente, au centre de la ferme. Il peut recevoir 91 étudiants, et il est actuellement rempli. Les élèves exécutent, en pratique, tous les travaux de la ferme et apprennent les sciences applicables à l'agriculture et à l'horticulture; le cours d'études dure deux ans. Le gouvernement vient en aide aux particuliers par des secours en argent, et chaque étudiant paie en sus environ £20 par année. Celui-ci, cependant, est payé pour son travail, et on calcule qu'il peut épargner £7 chaque année, en faisant attention. Jugez par là de la valeur d'une institution qui enseigne ce qui sera d'une importance première aux cultivateurs de l'avenir tout en permettant à l'élève d'en tirer un profit immédiat. Il serait très à propos pour notre pays de suivre un tel exemple. Il y a un personnel de professeurs, dirigé par un principal, et des instructeurs dans le département des travaux et celui du bétail. Le troupeau de moutons comprend 10⁰ brebis avec leur progéniture, des races Leicester, Southdown et Hampshire Down. Le troupeau de bêtes à cornes se compose de quatre ou cinq animaux de la race des courtes-cornes, de celles des Hereford, de Polled Angus, Galloway, Ayrshire et des races canadiennes. Le résultat actuel de la comparaison faite entre ces diverses races est favorable aux Hereford et aux Polled Angus. La ferme mesure plus de 600 acres; le sol est une marne sablonneuse dans quelques parties et argileuse dans d'autres, sur fond de gravier. Nous sûmes que la moyenne de la récolte du blé était de 35 boisseaux.

En laissant Guelph nous retournâmes à Toronto, et nous allâmes de là à Sainte-Catherine, passant par Grimsby et le canal Welland. Nous visitâmes une fabrique de vin du pays, près de Sainte-Catherine. Le vignoble qui alimente cette fabrique a

50 acres d'étendue. Le sol est une argile dure, de couleur rougcâtre, ce qui est considéré comme le meilleur fond possible pour les fruits. Le climat est remarquablement doux en cet endroit; l'hiver est plus court et moins rigoureux que dans les autres parties d'Ontario. Le canal Welland passe à Sainte-Catherine. On est en voie d'en construire un autre, qui sera assez profond pour recevoir les steamers transatlantiques, auxquels il ouvrira l'accès des grands lacs. Les environs de Grimsby sont reconnus comme le meilleur district du Canada pour les fruits.

LES MERS INTÉRIEURES DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

En laissant Toronto, nous prîmes le train pour Sarnia, en route pour le Manitoba, par la voie des grands lacs. Les Canadiens se vantent de pouvoir offrir, dans le plus grand de ces lacs, un bain confortable pour notre petite île toute ronde. Et à vrai dire, si on pouvait la réduire en poussière et l'expédier ainsi par delà de l'Atlantique, je ne sais pas trop si cela serait impossible. Le lac Supérieur est le plus grand bassin d'eau douce du monde entier. Il a 360 milles de long, avec une largeur moyenne de 85 milles et une superficie de 32,000 milles carrés. Sa plus grande profondeur est de 800 pieds, et il n'est élevé que de 600 au-dessus du niveau de la mer, de sorte que, comme vous pouvez le voir, il est encore à 200 pieds au-dessous de ce niveau à sa plus grande profondeur.

Le premier point de quelque intérêt que nous rencontrâmes est le Sault-Sainte-Marie, en face du bras de rivière qui joint le lac Supérieur au lac Huron, et qui est rendu innavigable par les rapides. Il y a présentement un canal qui ouvre passage aux steamers des lacs, et un autre est en voie de construction, avec des dimensions suffisantes pour assurer la connexion avec l'Atlantique à ce point de la même manière que le nouveau canal Welland fait pour le lac Erié et le lac Ontario. On parle aussi d'une compagnie qui se forme pour la construction d'un chemin de fer, du Sault-Sainte-Marie au lac Nipissingue, qui se relierait au chemin de fer canadien du Pacifique lorsque celui-ci sera construit de Montréal à Winnipeg *via* la baie du Tonnerre.

Nous passâmes ensuite quelques jours à Prince Arthur's Landing, le port rival de Fort-William et celui d'où les marchandises seront expédiées du grand Nord-Ouest et transportées ici par le chemin de fer canadien du Pacifique.

En nous rendant de ce point à Duluth, le terminus de la route des lacs, nous eûmes le très grand avantage de pouvoir visiter l'Îlet d'Argent, au pied du cap du Tonnerre, pic basaltique de 1,350 pieds de haut. La mine d'argent dont l'île tire son nom, est exploitée par une compagnie américaine qui a son principal bureau d'affaires à New-York. Le quartz, qui est très riche en argent, est broyé et lavé sur la terre-ferme tout près de là, et l'argent qui en provient est transporté par les steamers au lieu de sa destination, dans les Etats-Unis. L'une des veines a 700 pieds de profondeur, et les travaux se font dans l'intérieur de la terre par-dessous le fond du lac.

On trouve au sommet d'une île voisine, qui s'élève à 900 pieds au dessus de l'eau, un petit lac qui est habité par des poissons différents de ceux du lac Supérieur même.

MANITOBA.

Nous étant reposés quelques heures à Duluth, nous continuâmes notre route vers Winnipeg par le chemin de fer, en passant par Saint-Vincent et Emerson. La province du Manitoba, dont Winnipeg est la capitale, est située au nord de la 49^e parallèle, qui sert de ligne frontière entre les Etats-Unis et le Canada. Cette ligne traverse aussi la Belgique, l'Allemagne et l'Autriche. La province elle-même forme le centre d'un cercle imaginaire qui serait tracé autour du continent américain du nord, et que lord Dufferin décrit en ces termes, dans son éloquent langage: "Par sa position géographique et son caractère particulier, le Manitoba peut être considéré comme la clef de voûte de cette arche gigantesque de provinces sœurs qui joint l'Atlantique au Pacifique. C'est ici que le Canada, sortant de ses forêts et de ses bois, jeta un premier regard sur ses prairies ondoyantes et son Nord-Ouest inexploité et apprit

comme par une révélation inattendue, que ses territoires historiques des deux Canadas, ses côtes atlantiques du Nouveau-Brunswick, du Labrador et de la Nouvelle-Ecosse, ses lacs et ses vallées laurentiennes, ses terres à blé et ses pâturages, plus grands eux-mêmes qu'une demi-douzaine de royaumes européens, n'étaient que le vestibule et les antichambres de ce domaine jusque-là ignoré, dont les dimensions sans fin confondent également les chiffres de l'arpenteur et les expériences de l'explorateur."

Telle est l'opinion exprimée par le dernier gouverneur général, lors de son voyage à Winnipeg en 1877, sur un pays qui à venir jusqu'à ces dernières années servait de chasse aux sauvages et de pâturages aux bisons. La première pensée du voyageur, en apercevant ces vastes terres des prairies, est qu'elles méritent le nom qui leur a été appliqué, en même temps qu'à tout le Nord-Ouest, par lord Beaconsfield lorsqu'il les a appelés "une solitude sans fin." Mais en examinant plus attentivement, il s'aperçoit qu'au dessous de cette surface d'herbe séchée ou de cendres, produit des incendies répétés, il y a un trésor caché dans la fertilité de ce sol capable de nourrir des millions d'êtres humains lorsqu'il sera ouvert à la culture. Toute la terre des prairies est, on pourrait dire, presque à niveau égal, et la province ne fait pas exception à cette règle. On voit cependant, ici et là, des renflements ou crêtes, et aussi ce qu'on appelle la prairie ondulée, dont la surface ne montre pas plus d'indices d'irrégularités que beaucoup de nos plaines d'Angleterre avant le temps du drainage, alors qu'on se servait de la charrue pour niveler le sol. Sur le bord des rivières et sur les côtes, le bois abonde, les espèces dominantes étant le chêne et le peuplier, et dans les bruyères nous avons aussi remarqué la framboise, la groseille, et une aubépine ressemblant beaucoup à l'aubépine blanche d'Ecosse et d'Angleterre. Les routes n'existent pas, l'indien, le commerçant et le colon les ont ignorées jusqu'ici. On remarque ici la même absence de sources que j'ai signalée déjà dans Ontario, mais cet inconvénient est encore aggravé par le fait que l'eau des puits est en beaucoup de cas imbuvable. Les animaux s'en trouvent bien, cependant, et on nous a assuré qu'il n'y aurait qu'à creuser plus avant pour obtenir de l'eau excellente. Vous vîmes pourtant un de ces puits, qui avait 90 pieds, et dont l'eau était encore mauvaise. On venait, toutefois d'atteindre le roc, et on espérait réussir enfin. Comme tout cela entraîne des frais considérables, les colons feront bien de se placer là où ils seront sûrs de se procurer de la bonne eau à meilleur marché.

Le climat varie d'une chaleur presque tropicale à un froid polaire, le thermomètre marquant parfois jusqu'à 70 degrés de froid. Les anciens habitants nous ont dit que bien qu'ils eussent à souffrir du froid de temps à autre, la température était aussi supportable que celle d'Ontario, par suite du calme de l'atmosphère et de son extrême limpidité. La neige atteint rarement plus de vingt pouces d'épaisseur.

Le fléau des sauterelles, bien que terrible, n'apparaît que rarement; on dit, en effet, qu'il n'a pas sévi plus de cinq fois depuis cinquante ans. Les maringouins sont aussi une grande calamité, mais ils disparaissent avec la colonisation.

De Winnipeg nous allâmes en voiture à Selkirk, Niverville, Otterburne, Cook's Creek, Mooseknowe, et à la montagne des Oiseaux. Ces deux dernières places forment partie d'un soulèvement de gravois qui commence à environ vingt milles de la ville; c'est le seul endroit que nous ayions vu où l'on puisse se procurer les matériaux pour la construction des chemins. Le sol est presque partout de la même formation, bien qu'il y ait parfois une grande variété dans la profondeur; comme la terre était gelée, nous ne pûmes constater ce fait aussi aisément que nous l'aurions désiré. Néanmoins, nous n'avons pas vu le sous-sol labouré, et là où il y avait des cours d'eau ou des creux, nous avons vu jusqu'à quatre pieds de couche. On nous a dit que cette épaisseur allait jusqu'à neuf pieds. Le sous-sol est formé en grande partie par une argile profonde, friable, et si riche qu'il nous a semblé que le blé y pousserait aussi bien qu'à la surface. Le prix de la terre varie, si achetée des spéculateurs, de 4s., à £2.10s. l'acre; mais les colons peuvent obtenir du gouvernement, à la condition de résider et de cultiver, 160 acres pour rien, et ils peuvent avoir, s'ils le veulent, 160 acres de plus en payant de 4s., à 10s., l'acre, 4-10e du prix d'achat, avec l'intérêt à 6 pour cent, payable au bout de trois ans, et le reste annuellement ensuite en six paiements égaux, avec l'intérêt comme susdit sur chaque versement dû.

C'est ce qu'on appelle préemption, et l'acheteur s'oblige à commencer à travailler sur ce dernier lot en même temps que sur le premier, qu'on appelle *homestead*, dans les trois ans. On peut aussi acheter du gouvernement ce qu'on appelle les terres de chemin de fer, sans condition de résidence ni de culture, de 4s. à 20s. l'acre.

Le bétail du pays, qui est bien supérieur à celui des autres provinces (je ne parle pas des animaux améliorés), semble se trouver bien des pâturages de la prairie en été comme de l'alimentation au foin en hiver. Tous les bestiaux étaient en bon état; ils engraisent promptement avec un peu de grain ajouté à leur aliment ordinaire. On n'élève encore que peu de moutons, à cause des loups d'un côté et du chientend de l'autre, qui ravagent les troupeaux. Nous n'avons pas vu cette espèce de chientend, mais on nous a dit qu'il pénètre dans les chairs et tue l'animal. Ces deux ennemis de l'espèce moutonnaire disparaîtront dès que la terre sera toute établie et cultivée; cependant, je suis d'opinion que, malgré tout, Manitoba n'est pas un bon pays pour l'élevage des moutons; le terrain est trop plat et trop mou. Les chevaux sont importés des Etats-Unis et du Canada pour la plupart, et ils souffrent d'une fièvre débilitante pendant les premiers temps de leur séjour dans le pays. La cause de cette maladie est attribuée par quelques-uns au climat, par d'autres à l'eau, ou au foin des prairies. Mais pourquoi les bœufs, qui se trouvent bien, dont l'entretien coûte peu, qui font aussi bien le labour, ne remplaceraient-ils pas les chevaux en attendant que ceux-ci soient acclimatés?

Le blé, l'avoine, l'orge et les pommes de terre sont les principaux produits; les navets, les choux, etc., sont aussi très bien venus là où on les a plantés. Je puis dire ici que les échantillons que nous avons vus à l'exposition d'Ottawa, comme aussi sur notre route, prouvent hors de tout doute que le pays produit les meilleures racines, pour la quantité et pour la qualité, qu'il est parfaitement propre à la culture du blé, que l'orge et l'avoine, bien que rapportant beaucoup, mûrissent trop vite, et sont par conséquent maigres et leurs grains légers.

En laissant Winnipeg nous nous dirigeâmes vers le sud-ouest. Nous passâmes en voiture par Morris et Nelsonville, nous traversâmes la rivière Pembina à Crystal City et nous allâmes de là au lac à la Roche, où nous changeâmes encore de direction pour nous diriger sur Emerson, en passant par Mountain City et par un fort établissement de mennonites.

Les mennonites, quoique allemands d'origine, sont venus de la Russie. Le gouvernement canadien leur a alloué deux grandes réserves, pour lesquelles ils ne paient rien, je crois. Ils ont aussi été exemptés des taxes et du service militaire. Ce sont des hommes paisibles, laborieux, sobres, ayant un peu du caractère de nos Quakers, et très près de leurs pièces.

Les villes dont j'ai parlé ne le sont encore que de nom, car, quoique le terrain qui les environne ait été divisé en lots par des arpenteurs, les villes actuelles ne se composent elles-mêmes que de quelques maisons. On croit qu'un chemin de fer passera avant peu par cette région, partant de Winnipeg, passant par Rock Lake, et atteignant la région à charbon de la rivière Souris. On nous apprit, à Winnipeg, qu'une compagnie était déjà formée pour mettre ce projet à exécution; et qu'on aurait plus tard le charbon dans la capitale du Manitoba pour quatre ou cinq piastres—soit 16s. à 20s. par tonne. Lorsque les dépôts de charbon de la grande Saskatchewan seront aussi accessibles, on peut s'attendre à ce que ce prix baisse encore.

Je ne vous fatiguerai pas davantage par le récit de notre voyage, si ce n'est pour vous dire qu'en laissant Emerson nous nous rendîmes à New-York, arrêtant un peu sur la route dans les villes suivantes: Minneapolis, Saint-Paul, Milwaukee, Chicago, Washington, Philadelphie et Boston, toutes villes américaines, comme vous le savez.

ÉCOLES.

Le système scolaire du Canada est établi sur la base suivante: Toutes les écoles publiques sont libres et administrées par des commissaires élus par les contribuables. Les fonds se prélèvent en imposant les habitants du district. Au Manitoba, on sera

longtemps avant d'être obligé de recourir à une taxe scolaire, le gouvernement ayant réservé une grande étendue de terre qui devra être vendue uniquement pour cette fin, l'éducation dans les écoles publiques de la province sera absolument libre et gratuite pendant nombre d'années. Dans les autres provinces, dans les districts ruraux, la taxe est très légère, et comme l'élection des commissaires a lieu périodiquement, et est entièrement entre les mains du peuple lui-même, il y a peu de vraisemblance qu'elle devienne jamais lourde. Dans Ontario, le nombre des écoles publiques est très remarquable, et l'enseignement très efficace; à Québec elles sont moins nombreuses, tandis qu'au Manitoba elles sont encore rares, bien que le système éducationnel en opération soit aussi parfait que dans les autres provinces. Les principales villes de la Confédération possèdent toutes des écoles supérieures en grand nombre, où l'on donne une instruction parfaite à meilleur marché qu'ici. Il n'est peut-être pas hors de propos de faire remarquer ici que le Canada, et surtout les petites villes de la province d'Ontario, est un bon pays pour les familles trop nombreuses et peu favorisées de la fortune qui veulent émigrer. Elles auraient l'avantage d'une éducation excellente et à bon marché, la vie leur coûterait beaucoup moins qu'ici, et elles pourraient placer leur argent plus avantageusement. On peut faire de sept à neuf pour cent en toute sécurité, suivant l'habileté du prêteur, et on calcule qu'une famille qui dépense ici £300 peut vivre tout aussi bien là pour £200. Il y a aussi plus de perspectives pour les jeunes gens. Le Canada est un pays où personne ne prétend qu'il ne peut pas travailler, et où chacun dit: "J'aurais honte de mendier." C'est peut-être ce qui explique qu'il n'y ait pas une seule maison des pauvres dans toute la Confédération.

REMERCIEMENTS AUX CANADIENS.

Notre visite au Canada a été doublement agréable pour nous à raison de la bonté et de la politesse qui nous furent témoignées par toutes les classes de la société canadienne. Les Canadiens sont un peuple libéral, éclairé, courageux, et surtout hospitalier. Ils rivalisaient les uns les autres pour nous rendre service. Nous devons des remerciements à tous et chacun de ceux avec qui nous sommes venus en contact. Je voudrais en même temps détruire l'idée que j'entendais exprimer sur notre compte par un de leurs orateurs dans une assemblée publique, savoir que de ce côté de l'Atlantique nous sommes un peuple froid et inhospitalier, et leur rappeler plutôt que, bien que plus réservés et moins empressés peut-être, nos cœurs ne sont pas moins chauds et nos mains moins prêtes à se tendre vers l'étranger qui visite nos parages.

COMPARAISON DES PROVINCES ENTRE ELLES.

J'arrive maintenant aux questions importantes. Le Canada est-il un pays où l'on doit émigrer? et, si oui, quelle province est préférable?

Je réponds à la première affirmativement, (1) à cause des terres immenses, fertiles, et à bon marché que le Canada nous offre; (2) à cause de la proximité où il se trouve de notre marché, qui est le meilleur du monde; (3) à cause de la ressemblance presque parfaite qui existe entre son peuple et le nôtre, et (4) à cause de sa loyauté et de son attachement pour le drapeau britannique.

Je vous laisserai à répondre vous-même à la seconde question, après que je vous aurai indiqué brièvement les avantages et les désavantages de chaque province tels que j'ai pu les découvrir.

Le capital requis varie naturellement selon le système qu'on adopte et le district qu'on choisit, et peut être fixé en gros de £3 à £30 l'acre. Ceci comprend le coût même de la terre. Après cela, comme de raison, il n'y a pas de loyer à payer. Cependant, on peut acheter de la terre payable en un certain nombre d'années, avec intérêt sur la partie du montant dû. Dans ce cas, il faut un capital moindre, mais il reste un fardeau annuel sous la forme de l'intérêt à payer, qui constitue virtuellement un loyer pour un temps limité.

Le rapport du blé dans Québec et dans Ontario varie de 10 à 40 boisseaux par acre, mais je crains que la moyenne ne puisse être de plus de 17 boisseaux de 60 lbs. Cette proportion restreinte provient de la mauvaise culture du passé. Les cultivateurs, néanmoins, comprennent maintenant qu'ils doivent s'occuper d'élever et d'engraisser des bestiaux pour l'exportation sur les marchés anglais plutôt que de cultiver du blé. Le rapport de l'orge peut être évalué à 35 boisseaux de 48 lbs., celui de l'avoine à 50 boisseaux de 32 lbs., et celui du blé-d'inde dans les endroits où il pousse, à 50 boisseaux de 60 lbs., Le blé donnait 5s., l'orge, 2s. 4d., et l'avoine, 1s. 4d. par boisseau. Les fruits constituent aussi une bonne source de revenu dans ces provinces. Les navets et les pommes de terre rapportent comme ici dans les années ordinaires. Le bœuf se vend en détail 5d. la livre, le mouton à-peu-près le même prix, le pain de 4 lbs. de 4½ à 5d.; le fromage se vendait 3½d. la livre lors de notre arrivée et 6d. lors de notre départ.

D'après tout ce que j'ai pu savoir, une terre peut être exploitée à meilleur marché qu'ici; car, bien que les gages soient plus élevés, d'un autre côté il faut moins de bras. Le coût de la main-d'œuvre peut être évalué, tout compris, à 10s. ou 15s. par acre. Le total des taxes à payer ne dépasse pas 15s. pour £100 de capital investi. Comme presque toutes les fermes appartiennent à leurs occupants, on comprend que cette taxe équivaut à celles du propriétaire et de l'occupant réunies dans notre pays. Je puis dire qu'en général on n'emploie pas d'engrais artificiel.

Le capital, pour le Manitoba, n'a pas besoin d'être aussi élevé, puisque la somme ne saurait en aucun cas excéder £5 par acre; mais, d'un autre côté, personne ne devrait partir d'ici pour cette province sans avoir au moins £500, pour entreprendre la culture de 160 acres de terre. Il peut facilement commencer et prospérer avec la moitié de cette somme, pourvu que tout aille bien, mais il y a des éventualités, telles que les sauterelles et le froid, qu'il est bon de prévoir. On peut estimer sûrement que le blé rapporte, avec une culture raisonnable, 30 boisseaux de 60 lbs. et l'avoine 60 boisseaux de 32 lbs. Je ne me suis pas assuré du rapport de l'orge. On ne croit pas que le grain ait beaucoup à s'écouler au dehors d'ici à quelques années, vu que les nouveaux colons en ont besoin pour leurs semences et pour se nourrir, ainsi que leurs animaux, jusqu'à ce que leurs récoltes soient mûres. Les entrepreneurs de chemins de fer en font aussi une grande demande, et d'ici à ce que ces marchés manquent les communications se seront améliorées. Le blé vaut de 2s. 6d. à 3s. par boisseau, et l'avoine de 1s. 8d. à 2s. Les pommes de terre et les navets poussent bien, ainsi que je l'ai déjà dit précédemment, et le bétail se trouve bien de l'herbe des prairies en été et en hiver du foin, qu'on peut encore se procurer en quantité suffisante sur les terres incultes du voisinage. Il n'y a rien que la main-d'œuvre à payer pour cela. On peut faire faire le premier labour de la terre de prairie pour 12s. l'acre, et la seconde année et les suivantes pour 8s. Le hersage n'est qu'une bagatelle après la première année, et les travaux de la récolte, grâce au climat sec et au sol plat, ne coûtent presque rien.

Dans la province de Québec (lorsque je parle de cette province je veux dire les Cantons de l'Est) vous avez l'avantage d'être à proximité de la mer; le prix du transport aux marchés européens est en conséquence assez bas. Vous avez besoin de moins de capital que dans Ontario, la terre, de qualité égale, étant à meilleur marché. Les gages sont plus bas. L'eau est meilleure et plus abondante, et on trouve des pâturages perpétuels. D'un autre côté, vous avez un meilleur choix et de meilleures terres dans Ontario, les chemins sont meilleurs, les écoles plus nombreuses, l'hiver plus court, et les habitants en général ont plus de ressemblance avec nous. Ceci provient de l'absence relative d'un élément étranger qui se trouve à Québec.

La fièvre existe encore dans quelques parties d'Ontario, tandis que Québec et Manitoba en sont exemptes. Manitoba a un désavantage sur les deux autres provinces dans son éloignement des marchés, sa population restreinte, la rareté des écoles et des églises, ses chemins, le manque d'eau, la longueur et la rigueur des hivers. D'autre part, son sol vierge est de qualité bien supérieure, on peut l'acheter à des prix relativement bas, il est besoin de moins de main-d'œuvre, quoique les gages soient plus

élevés (les travailleurs de chemin de fer recevant de 6s. à 8s. par jour), et il n'y a pas de taxes.

Québec et Manitoba auront de meilleurs chemins, plus d'églises et plus d'écoles, à mesure que la colonisation avancera. On peut se faire une idée assez juste de la rapidité avec laquelle Manitoba se peuple par le fait que le nombre des bureaux de poste de la province s'est élevé en un peu plus d'une année de 58 à 120. Un seul bureau de terres a établi 900 colons et vendu 400,000 acres dans le cours de l'année dernière. Les communications entre cette région et l'ancien monde seront bientôt considérablement améliorées par la concurrence de la route de la baie du Tonnerre et la construction de nouvelles voies ferrées présentement projetées. On se propose aussi d'ouvrir une nouvelle route par la rivière Nelson et la baie d'Hudson; cette route mettra Winnipeg aussi près de Liverpool que l'est actuellement New-York. Les sauterelles et les maringouins diminueront ou disparaîtront entièrement, comme ils ont fait dans les anciennes provinces, et les feux de prairie, qui sont la terreur du nouveau colon, ne peuvent lui causer aucun dommage que par son extrême négligence. Les émigrants qui vont dans ce pays, cependant, doivent être robustes et actifs, attendu que la vie actuellement est encore celle du pionnier, tandis que s'ils vont dans les anciennes provinces ils peuvent s'établir tout de suite aussi confortablement qu'ici.

CONCURRENCE POUR LE COMMERCE DES PRODUITS AGRICOLES DANS
LE PASSÉ ET DANS L'AVENIR.

Maintenant, il vous intéressera peut-être, avant de finir, d'entendre parler de l'importation agricole qui s'est faite dans le Royaume-Uni pendant le cours des cinq dernières années, et des raisons qui font croire que cette importation va probablement augmenter encore. Le tableau suivant montre la quantité—beaucoup plus grande qu'en 1873-74, cinq ans auparavant—de produits agricoles qui a été importée en ce pays de toutes les parties du monde en 1877-78, (indiquant le nombre de tonnes en chiffres ronds):—

Blé	550,000		Bœuf	23,000
Farine	75,000		Lard	650,000
Orge	275,000		Beurre	26,000
Avoine	60,000		Fromage	15,000

Ces chiffres ne comprennent pas les animaux vivants, les moutons et les cochons arrivant chaque jour dans nos ports. Ils ne vous donnent pas non plus, une idée de l'augmentation beaucoup plus grande que j'aurais pu indiquer si j'avais calculé pour les dix dernières années, au lieu de cinq.

On estime que la population du Royaume-Uni est actuellement d'un peu moins de trente-cinq millions d'âmes, tandis que celle de l'Amérique du Nord est d'environ cinquante millions, et cependant ces cinquante millions occupent un pays cinquante fois plus grand que celui qui devrait, n'étaient les importations, suffire aux trente-cinq millions. Imaginez ce que ces cinquante millions d'individus peuvent produire, en excédant de leurs besoins, avec des centaines de milliers de milles carrés de sol vierge à cultiver, avec des chemins de fer déjà faits ou qui peuvent se faire à peu de frais dans ces régions, et avec des milliers de milles de rivières navigables et de mers intérieures pour leur faire concurrence. Voyez ensuite l'Inde, qui vient elle aussi de l'avant comme pays à blé. En 1870, la quantité de blé exportée de Calcutta était de 17,000 boisseaux, tandis qu'en 1878 elle atteignait le chiffre énorme de 7,367,772 boisseaux. Nous voyons l'Australie, qui en 1874 exporte 3,400,000 boisseaux de blé, et un total de 5,000,000 en 1878, dont près de la moitié à destination de notre pays. Et elle aussi menace aujourd'hui de nous envoyer des bêtes à cornes et des moutons vivants. On estime que l'augmentation dans la semence du blé d'automne, aux États-Unis, cette année, comparée à l'année dernière, est de 12 par cent; tandis que la quantité de blé semé en Canada aussi est considérable, et jamais la récolte n'a paru aussi belle.

M. J. W. Barclay, M. P., parlant de l'Amérique l'autre jour, dans les colonnes de la *Fortnightly Review*, numéro de janvier, dit ce qui suit : " Au milieu de la crise agricole que nous traversons, je remarque qu'on nourrit des espérances en certains quartiers parcequ'il est bruit que la contribution agricole de l'Amérique va faire en partie défaut ; on s'attend en conséquence à ce que le prix du transport s'élève, et à ce que le producteur américain, en face d'une demande plus pressante dans son propre pays, devienne incapable de produire du blé à aussi bon marché que par le passé. Il me paraît que pendant quelques années encore, à tout événement, ces espérances seront trompées. On ne saurait douter que le blé ne puisse se produire, dans les Etats de l'ouest, en grande abondance et à un prix contre lequel il est impossible pour le producteur anglais de lutter, en continuant à payer les loyers actuels." L'écrivain poursuit ensuite, au sujet des prix de transport, qui devront aussi d'après quelques-uns, augmenter dans l'avenir : " si l'on considère les améliorations auxquelles on doit s'attendre dans la construction des steamers, ainsi qu'au redoublement de concurrence par l'ouverture de nouvelles lignes de transport par terre et par eau, la seule prédiction raisonnable à faire c'est que les prix de transport seront moins élevés dans l'avenir qu'ils n'ont été dans le passé. C'est pourquoi je ne puis me résoudre à penser que nous avons entendu le dernier mot de la concurrence américaine, ou que la dépression a atteint ses dernières limites."

M. John Clay, l'un des commissaires anglais actuellement en Amérique, s'exprimait de la même manière l'autre jour à Chicago dans une entrevue qu'il avait avec un journaliste. Et je suis certain qu'aucun voyageur impartial ne pourrait en rapporter une impression différente. Des hommes bien renseignés regardent l'augmentation récente du prix des produits comme temporaire, et ils en attribuent la cause aux agissements d'une bande de spéculateurs américains qui exploitent le besoin que plusieurs pays européens sont supposés éprouver.

UN MOT AUX PROPRIÉTAIRES ET AUX TENANCIERS.

Et maintenant (je m'adresse à mes confrères agriculteurs), en face de cette rude concurrence, et avec l'alternative pour vous d'émigrer dans un pays où la propriété est libre et sans entraves, ne croiriez-vous pas devoir vous remuer un peu et secouer le joug qui a pesé sur vos épaules par le passé ? Est-ce que vous ne devriez pas, par l'émigration ou autrement, vous débarrasser de lois aussi injustes que celle de l'hypothèque et autres semblables, vous assurer une sécurité plus grande pour vos capitaux, et pour vous-mêmes un peu plus de liberté que ne vous en accordent vos contrats d'affermage rédigés il y a 50 ans par des agents légaux ? D'autre part, est-ce que les propriétaires ne devraient pas se relâcher quelque peu de droits stricts établis dans des conditions qui ont cessé d'exister ? Ne feraient-ils pas bien de voir de plus près et par eux-mêmes à ce qui est leur intérêt ? Ne devraient-ils pas (bien qu'il y en ait de généreux et sur le lot de sages exceptions qui l'ont déjà fait), tendre une main secourable aux tenanciers et aider ainsi à enlever un fardeau qui menace de paralyser, s'il ne la détruit pas entièrement, la première des industries du royaume ?—En négligeant de le faire, ils vont soit chasser de son pays un fermier patient, industrieux et frugal, qu'ils voudront peut-être retenir lorsqu'il sera trop tard, ou le condamner, s'il reste, à une ruine d'où il lui faudra toute sa vie pour se tirer ensuite.

CONCLUSION.

Donc, messieurs, si quelqu'un d'entre vous peut se résoudre à laisser les rives de son pays natal pour aller chercher un foyer sur le sol canadien, si vous pouvez vous décider à faire face aux inconvénients et aux difficultés que j'ai essayé de vous dépeindre—et si vous en venez à la conclusion après mes remarques, et sur les informations que vous avez obtenues ou que vous pourrez obtenir d'autres sources, que vous pouvez améliorer votre sort en y allant, je puis vous dire que vous allez résider au milieu d'un peuple dans les veines duquel coule le sang de vos ancêtres—un peuple qui a foi dans la haute destinée qui l'attend—un peuple paisible et observateur des

lois—un peuple qui a les mêmes aspirations que nous au point de vue social et intellectuel, et qui vous tendra la main comme à des compatriotes avec un empressement et une sincérité qui vous feront peut être tressaillir de plaisir.

M. Brown, de Hardgrave, dit que quelques semaines auparavant il avait eu le plaisir de proposer l'envoi de M. Gordon en Canada comme délégué d'Annandale. Je l'ai fait, dit-il, connaissant bien les aptitudes de M. Gordon pour cette mission, et je crois que l'habile rapport qu'on vient d'entendre prouve absolument la justesse de ce choix. (Appl.) Je vous demande de donner un cordial vote de remerciement à M. Gordon pour son excellent rapport. Si les vieux pays sont jamais ruinés, comme quelques-uns le pensent, il y a un grand pays au-delà des mers prêt à recevoir nos populations, et un pays où, ainsi que M. Gordon l'a dit, il n'y a pas lieu de construire de maison des pauvres. (Applaudissements.)

L'ex-prévoit Batty, en secondant la motion, dit que le rapport est parfait et montre qu'il y a un vaste champ ouvert aux agriculteurs en Canada, un pays où leur sort serait grandement amélioré, et où la terre coûte bien moins cher qu'ici. (Applaudissements.)

Le président, en transmettant le vote de remerciements à M. Gordon, exprime le plaisir avec lequel il a écouté ce rapport lucide et fidèle sur le pays en question. (Applaudissements.)

M. Gordon, en recevant le compliment, dit que son voyage au Canada avait été des plus agréables, et qu'il serait heureux s'il avait pu leur être de quelque utilité en les aidant à se former une opinion sur le sujet de l'émigration. J'ai, dit-il, beaucoup d'autres notes dans mes cahiers, chez moi; je n'ai pas cru nécessaire de vous les lire, mais je serai heureux d'en donner communication à quiconque désirerait de plus amples informations. (Applaudissements.)

Le révérend M. Gillespie propose un vote cordial de remerciements au président, à qui l'auditoire devait être reconnaissant pour le zèle qu'il a montré et la part active qu'il a toujours prise dans ce qui concerne les intérêts du Bas-Annandale. (Applaudissements.)

Le président ayant remercié pour le compliment, l'assemblée se sépara après une séance d'environ une heure.

RAPPORT DE MM. ELLIOTT, LOGAN ET SNOW, DÉLÉGUÉS, A STOW.

Une réunion spéciale du club des fermiers de Gala Water a eu lieu, après ajournement antérieur, dans l'hôtel-de-ville de Stow, le 19 décembre, pour entendre le rapport de MM. Walter Elliott (Hollybush), John Logan (Legerwood), et John Snow (Pirntaton), trois des délégués des fermiers d'Ecosse nommés pour aller en Canada et faire rapport sur les avantages que ce pays offre aux fermiers anglais. Le fauteuil fut occupé par M. Stewart, de Collielaw, et M. T. Gibson, de Ferniehurst, agit comme gardien. Parmi les autres personnes présentes se trouvaient M. Riddell, Hundalee; M. Tweedie, Burnhouse Mains; M. Smail, Galashiels: M. Rie, Hawknest; M. Aitchison, Middletown; M. Smart, Bowshank; M. Forsyth, Whitelee; M. Bell, Cortleferry; M. Riddell, Corshope; M. Tillie, Hangingshaw; M. Gardiner, Cairntonbarns; M. Mercer, Stow Mill; M. Thompson, Millbank; M. Thornburn, Brockhouse; M. White, Stage Hall; M. Harper, Muirhouse; M. P. Harper, Muirhouse; M. Gibson, Haymount; M. Leithhead, Turnerdykes; M. Dunn, Laidlawstiel; M. Hall, Crosslee; M. White, Lugate; M. Campbell, V.S., Galashiels; M. Renwick, Hawkburn; M. Jamieson, Muttonhole; M. Logan, jun., Legerwood; Mr. Inglis, Brothorshiels; M. Broomfield, Lauder; Mr. John Cairn, (secrétaire), etc., etc.

Le président, avant d'inviter les délégués à prendre la parole, dit qu'il est sûr que toutes les personnes présentes se joindront à lui pour proclamer que le comité de direction de ce club méritait toute félicitation pour avoir convoqué une réunion spéciale afin d'entendre le rapport des délégués canadiens. (Appl.) J'inviterai maintenant, dit-il, M. Elliott, qui, je crois, va vous parler de la province d'Ontario, de la province de Québec et des Cantons de l'Est.

RAPPORT DE M. ELLIOTT.

MESSIEURS,—Ayant été désigné par M. Dyke, l'agent du gouvernement canadien à Liverpool, pour aller en Canada et faire rapport sur les avantages que ce pays offre aux agriculteurs, je vais tâcher maintenant de vous exposer ma manière de voir à ce sujet aussi clairement que possible.

Partis de Liverpool le 11 septembre, à bord de l'excellent steamer le *Peruvian*, nous débarquâmes à Québec le 21, après une bonne traversée. De là, nous partîmes par le Grand-Tronc pour Richmond et Sherbrooke, dans les Cantons de l'Est, traversant pour nous rendre un pays pauvre et mal cultivé en général, où la population est principalement française.

Septembre, 22.—Partis de Sherbrooke en voiture, nous avons fait 30 milles dans les comtés de Compton et Stanstead. Nous n'avons pas été favorablement impressionnés par le sol en somme. Une grande partie de cette région est mal cultivée. Dans les endroits bien cultivés, les récoltes sont bonnes, et les navets surtout sont excellents.

Nous visitâmes la ferme de l'honorable M. Cochrane, près de Compton. Nous fûmes reçus de la manière la plus hospitalière. Cette ferme mesure environ 1,200 acres, et M. Cochrane fait d'excellentes récoltes de toutes sortes et cela presque sans engrais artificiel. Il peut loger 400 bêtes à cornes, outre des chevaux de différentes espèces. Il a de larges étables à porcs, et des granges capables de recevoir toute la récolte. En outre, une belle maison, avec jardin, des hangars, de vastes vergers, le tout, avec les améliorations, ayant coûté moins de 40 piastres par acre. Nous examinâmes aussi son troupeau si renommé de courtes-cornes (paissant sur un plateau élevé de 1,100 pieds au-dessus du niveau de la mer), qui assurément ne saurait que difficilement être surpassé pour le nombre des animaux et leur supériorité générale. Je mentionnerai une génisse de deux ans pour laquelle il a refusé 5,000 guinées. Il a aussi un troupeau de moutons, Shropshire Doun, très beau pour le pays, selon moi, et dont il vend les jeunes agneaux de six mois de 30 à 40 piastres par tête. On peut acheter de la terre dans le district, avec les bâtiments de ferme, pour 20 à 30 piastres par acre.

Septembre, 23.—Partis de Sherbrooke à minuit pour Ottawa, où nous arrivâmes à 3 p. m., après un voyage des plus fatigants. Le pays, entre Montréal et Ottawa, est pauvre et mal cultivé. Nous visitâmes le Parlement et autres édifices publics, qui sont magnifiquement situés sur le bord de la rivière Ottawa.

Septembre, 24.—Visité l'exposition, qui, prise en bloc, était très belle. Les diverses races de bétail étaient bien représentées—les courtes-cornes et les Hereford particulièrement. Les moutons en général étaient médiocres, bien qu'il y eût beaucoup de beaux animaux sur le nombre. Les cochons étaient bien représentés, spécialement ceux de la race Berkshire. Les chevaux en général ne m'ont pas impressionné favorablement, bien que je ne doute pas qu'ils soient très appropriés aux conditions du pays; cependant ils m'ont paru trop légers pour les travaux durs. Les racines, les grains et les fruits de toutes sortes, qu'il serait trop long d'énumérer, n'auraient pu être surpassés en qualité dans aucun pays; toutes les autres industries étaient bien représentées et propres à faire honneur à un jeune pays.

Septembre, 25 et 26.—Voyagé ces deux jours en voiture dans les environs, et visité de nouveau l'exposition. Je n'ai pas conçu une haute idée de cette région comme pays agricole. Parti pour Toronto à 10 p. m.

Septembre, 27.—Arrivé à Toronto à midi, après avoir traversé un très beau pays le long du lac Ontario. La moisson d'après l'apparence du chaume, avait dû être excellente. Il se récolte peu de navets dans cette région. Les fruits y viennent très bien. Nous vîmes nombre de grands vergers le long des terres. On était à faucher la seconde récolte de trèfle de semence. Les cultivateurs étaient tous occupés à semer du blé, et plusieurs champs étaient très beaux. On peut acheter de la terre ici pour \$40 de l'acre. Dans l'après-midi, nous traversâmes le lac pour nous rendre à Niagara.

Septembre, 28.—Visité les chûtes (spectacle grandiose) et toutes les places de quelque intérêt des environs. Ce district est excellent pour les fruits.

Septembre, 29.—Laisé Niagara pour Toronto, en passant par Hamilton; traversé un pays très beau, mais mal cultivé en général; les fruits et le blé sont les produits principaux et les pâturages avaient une pauvre apparence. Passé Hamilton, l'état des terres s'améliorait. Nous vîmes un bon nombre de beaux bestiaux dans les champs sur la route.

Septembre, 30.—Partis pour London par le chemin de fer le Grand-Tronc. Arrivés à 1 p.m. Beau pays presque tout le long de la route, et assez bien cultivé. Très peu de pâturages; et ceux que nous vîmes pauvres et ras ton dus. Nombre de bestiaux excellents. Fit une courte visite à l'exposition.

Octobre, 1er.—Visité les grandes brasseries de M. Carling, M.P.—très intéressantes—le pétrole, seul combustible. L'orge et le houblon employés sont récoltés dans le voisinage. Été en voiture aux jeux d'eaux, et revenu en bateau à vapeur par la Tamise. Très beau voyage. Puis, visité l'exposition, où toutes les espèces de bestiaux étaient représentés, comme aussi les machines, instruments et produits de toutes sortes; fruits, légumes et racines comme à l'ordinaire. J'ai été favorablement frappé de la bonne apparence des habitants du pays, qui paraissent grands et vigoureux, surtout les femmes; et il n'y a pas de meilleur indice d'un bon pays que la bonne apparence de ses habitants.

Octobre, 2.—Laisé London par le train de 5.40 a.m. pour Bothwell, d'où nous nous rendîmes en voiture à Dresde par la route de Florence, à travers un pays médiocre. Le sol très inégal; léger et sablonneux dans quelques parties, d'une argile forte dans d'autres, ailleurs d'une marne excellente; le pays très mal cultivé par endroits. La paille paraît n'être d'aucune valeur pour les cultivateurs, car, en beaucoup d'endroits, ils la laissent pourrir sur le champ. De Dresde à Chatham (jolie ville de 8,000 âmes), beau pays, bien cultivé en général, quoiqu'on y laisse pourrir la paille dans les champs on qu'on la brûle par excès de prodigalité.

Octobre, 3.—Fit une longue promenade en voiture cet après-midi, à travers les plus belles terres que nous eussions encore vues. Vues de très belles fermes de chaque côté de la rivière la Tamise, par laquelle on se rend au lac en bateau. Le sol, dans cette région, est une marne forte, et peut produire abondamment toutes espèces de grains, sans interruption, et sans le secours d'engrais. Nous vîmes de larges champs de maïs de très belle qualité, et d'autres qui étaient semés en blé sans interruption depuis nombre d'années. Les pâturages sont aussi excellents. Quelques-uns des cultivateurs engraisaient beaucoup de bestiaux pour les exporter en Angleterre; ce commerce, nous dirent-ils, les payait très-bien et promettait, d'après toutes les apparences, de se développer rapidement. Dans l'après-midi, nous allâmes en voiture à Blenheim, en passant par Buckhorn, à travers un beau pays, généralement bien cultivé. On récolte en abondance, dans ce district, le raisin, les pêches et les pommes. Nous fîmes quelques milles le long du grand chemin, bordé de vergers de chaque côté, et tout le long jusqu'au Détroit, à plus de 30 milles de distance; les fruits étaient en grande abondance et constituent une culture très profitable. On est à fonder dans le district des manufactures de sucre de betterave. La betterave à sucre pousse ici admirablement, rapportant par acre de 40 à 50 tonnes, que les manufactures paient \$5 la tonne. Je considère que la terre que j'ai vue aujourd'hui est en grande partie aussi bonne, et dans beaucoup de cas, bien meilleure que celle des environs d'Edimbourg; et comme je l'ai déjà dit, elle produira le blé et le maïs récolte après récolte sans engrais. Vu encore aujourd'hui de gros monceaux de paille en feu; quelle prodigalité! En parcourant le pays en voiture, avec le shérif, j'ai attiré son attention sur ce sujet, et je lui conseillai de faire passer une loi décrétant de délit ceux qui brûlaient de pareille façon un si excellent fourrage. Le shérif me rapporta à ce propos, le cas d'un cultivateur entreprenant qui avait changé trois fois ses granges de place pour se débarrasser d'amas de fumier accumulé. Le shérif avait aussi vu jeter dans la rivière de grandes quantités de paille sortant de la machine à battre. Les terres, ici, se vendent de \$15 à \$75 l'acre, suivant leur état et celui des bâtiments.

Octobre, 4.—Fit ce matin un tour en voiture du côté du lac. La terre est bonne, en pente douce et exposée au sud. Elle produit de tout en abondance. On peut acheter des fermes pour \$30 à \$50 l'acre; et ces prix sont considérés comme consti-

tuant de bons placements. Allé en voiture à Ridgetown, où se tenait une exposition locale très intéressante; de là à Thamesville, où nous prîmes le train pour Ingersoll. Entre Blenheim et Thamesville, le sol est de nature variée, plutôt léger; en grande partie nouvellement ouvert, et partiellement défriché. Nous laissons le train à Ingersoll, pour prendre la voiture qui nous transporta à Woodstock, dans le comté d'Oxford. Sol léger et graveleux sur presque tout le parcours.

Octobre, 5.—En voiture à Eastwood, ferme de 1,000 acres, dont 200 en bois, avec maison et beaux bâtiments, jardins, prés, etc., et le site charmant. Nous fûmes très bien reçus par M. I. C. Patteson, qui voudrait vendre sa propriété, dont il demande \$50,000. La terre, entre cet endroit et Woodstock, nous a paru pauvre et épuisée.

Octobre, 6.—Été en chemin de fer à la ferme de Bow Park, environ 1,000 acres. Visité en voiture une grande partie et inspecté tout le bétail, qui se compose du fameux troupeau de courtes cornes (le plus nombreux du monde, plus de 400 têtes), outre 100 vaches laitières, etc. Il serait impossible de décrire, dans un relevé aussi rapide, les différentes nuances de ce troupeau. Qu'il suffise de dire que ces animaux ont généralement remporté les premiers prix partout où ils ont été. On garde aussi un petit troupeau de moutons de Leicester très choisis. Les bâtiments sont riches, et bien adaptés aux besoins d'un aussi grand établissement. La ferme est bien tenue sous tous rapports, et évidemment administrée d'après les principes de la science. Nous fûmes très bien reçus par l'habile administrateur, M. Clay, jr., ancien résident bien connu du Berwickshire, et nous passâmes à la ferme une après-midi aussi agréable qu'utile. Le pays que nous avons traversé était dans quelques parties excellent; on y cultivait le houblon en assez grande quantité.

Octobre, 7.—En partant de Woodstock, aujourd'hui, nous traversons des terres excellentes et bien cultivées. Visité plusieurs fromageries considérables, qui nous parurent bien administrées et tenues avec une propreté parfaite. M. Smith, à qui nous allâmes faire visite, venait justement de mettre à l'engrais plus de 40 bêtes à cornes; il nous dit que cette industrie était très profitable. Nous restâmes à dîner avec M. Donaldson, originaire du Cumberland, qui possède une belle terre de 300 acres, dont une partie lui a coûté \$85 l'acre. Ses granges et ses étables sont bien disposées, spacieuses, et en parfait état. De là nous allâmes en voiture à Ingersoll, à travers un pays excellent en général, et un peu plus accidenté que celui que nous avons vu. Vu beaucoup de bêtes à cornes et de moutons dans les champs, la plupart de bonne qualité. Ce district est un district laitier, dont tout le lait est envoyé aux fromageries. Les vaches, nous a-t-on dit, rapportent de \$30 à \$40 chacune.

Octobre, 8.—D'Ingersoll à Norwich nous voyageâmes à travers un très beau pays, où nous vîmes beaucoup de fermes avec de belles maisons de brique et autres riches constructions. À en juger par les apparences extérieures, les cultivateurs de ce district doivent être très prospères. Il y a une grande étendue de terre en pâturages, habitée par des bestiaux de première qualité. De Norwich à Woodstock, c'est à peu près la même terre; tous les cultivateurs paraissent prospères; les habitations et les bâtiments de ferme sont bons et la terre est bien cultivée. Les terres se vendent de \$70 à \$80 l'acre, mais il y en a peu à acheter.

Octobre, 9.—Parti en chemin de fer de Simcoe, dans le comté de Norfolk; pays pauvre en général. La forêt a été détruite par un grand incendie il y a plusieurs années, et des troncs d'arbres restés debout en beaucoup d'endroits donnent à cette région un air fastastique. Le bois dominant est le pin, et les champs cultivés sont encore pleins de souches qui en ont pour un siècle avant de disparaître, à moins d'être arrachés par les machines. Ces souches diffèrent complètement du bois dur, qui pourrit en quelques années. En faisant le tour en voiture par Waterford, nous vîmes quelques fermes de très belle apparence et bien cultivées. Le sol est en grande partie léger, beaucoup trop, suivant nous. Je fis visite à M. Alexandre Hunter, mon prédécesseur à Allensham. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'il fut enchanté de me voir. Il a cessé maintenant de cultiver, et il habite une très belle résidence à l'extrémité de la ville.

Octobre, 10.—Passé en voiture le long du lac Érié, avec M. Hunter, et été jusqu'à Port Dover. Vu beaucoup de terres excellentes. Suivant les propres paroles de-

M. Hunter, "tout vient ici à merveille." Il a récolté, des années, 400 boisseaux de carottes (60 lbs. par boisseau) dans un quart d'acre. Il dit aussi : mettez un mouton sur la plus mauvaise terre du Canada, et il engraissera," ce que je puis corroborer, n'ayant vu de moutons maigres nulle part.

Octobre, 11.—Venu en chemin de fer de Simcoe à Stratford ; jour de marché pour le blé, les pommes de terre et les légumes de toutes sortes, ainsi que pour les volailles et les viandes. Prix du blé, \$1.20 le boisseau ; dindes environ 75 cts., oies 50 à 60, et poulets de 12 à 25. Sorti en voiture dans l'après midi, avec M. Hay, M.P.P. Vu beaucoup de belles fermes. Le blé d'automne était plus avancé ici que dans aucun des districts déjà visités. On peut acheter de la terre, avec de bons bâtiments, pour \$30 à \$40 l'acre.

Octobre, 12.—Dimanche.

Octobre, 13.—Allé en voiture à Milverton, et fait visite à plusieurs cultivateurs, vieux compatriotes, qui avaient tous bien réussi. Beau pays, nouvellement établi dans quelques parties. On peut acheter des terres pour 30 à 50 piastres l'acre. Un grand nombre de bestiaux excellents, engraisés pour le marché anglais. De Milverton à Listowel, nous passâmes par un beau pays, en partie nouveau ; le blé avancé partout.

Octobre, 14.—Nous avons été voir une charrue tournante, qui fonctionnait dans un champ, tout près de la ville. Cet instrument est très remarquable. Lorsqu'il aura été un peu perfectionné, ainsi que l'inventeur nous a expliqué qu'il voulait le faire, je suis sûr qu'il deviendra d'un usage général pour les travaux auxquels il est adapté. Un enfant, avec cette machine et une paire de chevaux légers, pourra labourer cinq acres par jour. Nous traversâmes ensuite le pays, en revenant à Listowel pour le goûter. Nous vîmes une grande étendue de terre nouvelle ; dans beaucoup d'endroits le blé était très avancé, et dans d'autres porté à tomber, ce qui prouve la richesse du sol. De Listowel à Harrison, comté de Wellington, voyage à travers un beau pays, presque tout nouveau. Nous vîmes en passant plusieurs troupeaux de bestiaux excellents. Les racines de toute espèce poussent abondamment. On peut acheter de la terre pour 20 à 50 piastres l'acre.

Octobre, 15.—De Harrison nous allâmes en voiture à Walkerton, en passant par Nemstead, dans le comté de Bruce, à travers un beau pays, dans quelques parties nouveau et plus accidenté que dans les endroits déjà parcourus. Vu beaucoup de bonnes maisons de ferme en pierre. Beaucoup d'Allemands dans cette localité ; tous bons fermiers.

Octobre, 16.—Fait un grand tour en voiture cette après-midi ; fait visite à M. River, qui est originaire du Devonshire. Il a un très beau troupeau de bêtes à courtes cornes, et récolte d'excellentes racines. Nous prîmes le *lunch* avec lui. La terre que nous avons vu aujourd'hui est presque partout légère. Venu à Wingham, comté de Huron, à travers une bande de terres nouvelles. Le sol riche presque partout. La terre se vend de 20 à 50 piastres l'acre.

Octobre, 17.—Été en chemin de fer de Wingham à Clinton, d'où nous allâmes en voiture à Seaforth, à travers un très beau pays, bien cultivé. En passant nous arrachâmes du blé de deux pieds de haut, semé en septembre. Je puis dire que nous avons vu des centaines d'acres ainsi semés livrés aux bêtes à cornes et aux moutons. Il y a beaucoup de bestiaux de bonne race dans ce district, qui est un des meilleurs que nous ayons vus. La terre se vend de 60 à 80 piastres l'acre. Pris le train à Seaforth pour Guelph, traversé un beau pays, bien cultivé partout.

Octobre, 18.—Visité le collège d'agriculture et la ferme modèle, qui a 560 acres et a été établie il y a cinquante ans. C'est une institution excellente, et qui ne peut manquer d'être d'un grand avantage pour le pays. Il y a en moyenne 100 étudiants, qui exécutent la plus grande partie des travaux de la ferme, et suivent un enseignement spécial pour se préparer à la culture. On y garde toutes les espèces de bêtes à cornes et de moutons, et on y cultive toutes les sortes de grains, de racines et de végétaux ; il est tenu du tout un compte exact, qui permet de juger des avantages d'une espèce sur l'autre. Nous fîmes visite à M. Whitshaw (originaire du Berwickshire), qui a une belle ferme de 350 acres, bien cultivée. Nous vîmes un très beau

troupeau de moutons Leicester, et des bêtes à cornes de bonne qualité. Un peu plus loin nous visitâmes M. Hobson, qui possède aussi une belle ferme de 350 acres, et un beau troupeau de bêtes à courtes-cornes.

Octobre, 19.—Dimanche. Après l'office religieux, nous nous rendîmes en voiture avec M. Laidlaw, député de Guelph (originaire de Hawick), à sa ferme, située à sept milles de la ville. C'est une belle propriété, et le bétail est excellent. M. Laidlaw a eu la bonté de m'envoyer un état de ce que peut rapporter, suivant lui, une terre de 200 acres, dans les circonstances ordinaires. Je crois que ce relevé est très fidèle et très modéré autant que je puis en juger. Il montre que le capital placé dans l'agriculture peut rapporter $7\frac{1}{2}$ pour cent; mais l'augmentation de la valeur de la terre n'est pas comprise dans ce chiffre. Passé la nuit chez M. Laidlaw, qui me mena en voiture à Guelph le lendemain matin.

Octobre, 20.—Fait un tour de voiture dans les environs de Guelph. Généralement parlant, le bétail est bon dans ce district. La terre paraît épuisée en quelques endroits, tandis qu'elle est ailleurs dans une excellente condition. Nous avons visité la ferme de MM. Watt, qui est très belle. Ils possèdent un excellent troupeau de bêtes à courtes-cornes. Nous remarquâmes l'abondance de la récolte de navets, qui se faisait en ce moment—23 tonnes par acre.

Octobre, 21.—Venu par chemin de chemin à Toronto, à travers un beau pays. Toronto est une grande et belle ville, magnifiquement située sur le bord du lac Ontario. De splendides villas sont disséminées au loin de chaque côté dans la campagne.

Octobre, 22.—Nous avons visité plusieurs bonnes fermes, qui étaient en vente, près de Toronto. Les propriétaires en demandaient de 100 à 125 piastres par acre, ce que je considère comme un prix élevé.

Octobre, 23.—Nous nous rendîmes par le chemin de fer à Sainte-Catherine. Nous avons visité un grand pays à fruits. Nous vîmes un vignoble de 50 acres, très intéressant à visiter. On achevait de recueillir le raisin, pour en extraire le vin. On croit que cette industrie va se développer considérablement.

Octobre, 24.—Laisé Toronto en chemin de fer pour Montréal (quatorze heures de route). Traversé un pays très varié, bon dans quelques parties, où le houblon produisait abondamment, très pauvre sur un certain parcours de 30 milles de long.

Octobre, 25.—Passé toute la journée à Montréal, et visité le parc du Mont Royal, du haut duquel vous avez une des plus belles et des plus grandes vues du monde. Mon ami, M. Irvine, qui a vu toute l'Europe, déclara que le spectacle surpassait en beauté celui de la baie de Naples. L'hôtel Windsor, où nous logeâmes, est reconnu comme un des plus beaux hôtels du continent américain.

Octobre, 26.—Dimanche à Montréal.

Octobre, 27.—Laisé Montréal par le chemin de fer pour Cookshire, dans les cantons de l'Est. Traversé le Saint-Laurent par le pont tubulaire, qui a près de deux milles de long. Nous traversâmes ensuite une longue étendue de pays plat, occupé en grande partie par des colons français. Terre de bonne apparence, mais semblant épuisée. Rien autre chose que des chardons par endroits. Nous passâmes de là dans un pays marécageux, à Richmond, où nous arrêtâmes 20 minutes: puis de là à Sherbrooke. Nous n'avons pas conçu une haute idée de cette partie du pays. Au bout d'une demi-heure, nous partîmes pour Cookshire, où le chemin de fer traverse un terrain marécageux et misérable.

Octobre, 28.—En partant de Cookshire, nous pûmes apercevoir la ferme de l'hon. J. H. Pope, qui a 1,000 acres d'étendue. On nous informa que M. Pope gardait un troupeau de 150 bestiaux. Nous nous rendîmes à Sherbrooke en passant par Compton. Nous vîmes un pays montagneux, rocailleux, plus propre en général aux pâturages qu'à la culture; cependant nous constatâmes en plusieurs endroits qu'on avait récolté du houblon. Pris en bloc c'est un pays grossier. On peut acheter des terres 15 à 20 piastres l'acre. Un grand nombre de terres ont 4,000 acres et plus. Il y a sur presque toutes les terres un bois d'érable où l'on fait le sucre. De Compton à Sherbrooke, le pays s'améliore considérablement, bien qu'il reste encore rocailleux par endroits. De bons pâturages et de beaux prés le long de la rivière Saint-François. En somme, on pourrait, en choisissant, trouver des fermes considérables à un prix beaucoup plus modéré que

dans Ontario. Les meilleurs cantons pour la culture, et qu'il faudrait choisir de préférence, sont : Durham, Compton, Barnston, Stanstead, Eton, Newfort, Eury, Ascot, Dudswell, Skipton, Kingsby et Milbourn.

Octobre 29.—Laisé Sherbrooke par le chemin de fer pour Québec, traversant un pays généralement pauvre.

Octobre 30.—Allé aux chûtes Montmorency, une distance de neuf milles, passant sur de très belles terres, aussi bonnes que nous en ayions vues.

Octobre 31.—Visité la citadelle et toutes les autres places dignes d'intérêt de Québec.

Novembre 1er.—Embarqué à bord du steamer *Sardinian*, de la ligne Allan, pour Liverpool, où nous arrivâmes sains et sauf le 10.

J'ai décrit le pays que j'ai traversé aussi bien que j'ai pu d'après ce que j'ai pu voir. Les routes, dans quelques comtés, sont excellentes, et dans d'autres médiocres. Les chemins de gravois sont, en général, bien entretenus. Les communications par chemins de fer sont bonnes et à bon marché, et il s'en construit constamment de nouveaux. Relativement au climat, il est plus chaud que le nôtre en été et plus froid en hiver. La saison d'automne est délicieuse ; je puis en parler en connaissance de cause. Comme l'atmosphère est claire et pure, on ne ressent pas autant les variations de température. L'hiver (qu'un grand nombre considèrent comme si désavantageux pour le Canada), comme ice généralement, dans les parties que j'ai visitées, vers le milieu de septembre, et dure jusqu'en mars. Bien qu'il soit fait peu ou point de labour pendant la saison, les cultivateurs ont de quoi s'occuper comme il faut en préparant le bois de chauffage pour la saison suivante et en exécutant mille autres ouvrages de moindre importance. Je me suis assuré que l'hivernement du bétail ne dure pas plus longtemps qu'en Ecosse, et tous les habitants s'accordent à dire que l'hiver est des plus agréables.

Je considère que l'agriculture, dans Ontario et dans Québec est dans un état de transition. La culture du blé, à Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest, qui va augmenter rapidement, ne pourra manquer d'affecter bientôt les producteurs de blé de ces provinces. Ceux-ci le savent bien, et depuis quelque temps ils ont augmenté leurs troupeaux de bêtes à cornes et de moutons.

Au lieu de tuer les veaux comme autrefois, afin de garder le lait des vaches pour faire le beurre et le fromage, on les élève ; de sorte qu'en très peu de temps la quantité de bétail propre à l'exportation en Angleterre va beaucoup augmenter. La Confédération canadienne, avec le caractère énergique de ses habitants et ses ressources de toutes sortes, a un grand avenir. Quant aux fermiers qui voudraient émigrer dans la province d'Ontario ou les cantons de l'Est, province de Québec, je n'ai pas la moindre hésitation à leur recommander de le faire, car je suis sûr, par ce que j'ai vu, que ceux qui ont un peu de capitaux peuvent mieux faire là qu'ici, et cela pour plusieurs raisons. En premier lieu, vous pouvez acheter et organiser une ferme pour un moindre prix ; ensuite, il n'y a pas de loyer à payer, et les taxes sont très-légères, n'excédant pas 4d. à 10d. par acre, selon la valeur de la propriété. Vous pouvez tirer beaucoup de la terre en cultivant les grains les plus profitables et les mieux appropriés au sol et au climat. Là, vous n'avez pas de facteur légal vous prescrivant dans de longs contrats antiques presque inintelligibles, les grains que vous devez récolter, et ce que vous devez semer, comme si vous ne compreniez pas votre affaire mieux que lui, et vous obligeant, en somme, à protéger les lièvres du propriétaire, pour leur faire manger vos propres récoltes. Pour ce qui me concerne, cependant, j'ai été très bien traité, tant sous le rapport de la culture que de la chasse.

Encore une fois, un homme qui va là avec une famille peut obtenir gratuitement pour ses enfants une éducation de première classe, qui lui coûterait très cher ici. Je regarde le système d'éducation comme l'un des meilleurs qu'il soit possible de voir. Dans un pays nouveau, il se présente beaucoup plus d'occasions favorables et de perspectives que dans un vieux pays, pour les jeunes gens intelligents et entreprenants. Quant aux gens qui ont de forts capitaux et qui veulent cultiver sur une grande échelle, je ne crois pas que les anciennes provinces leur conviennent autant que les nouvelles ; car il serait difficile de trouver une grande étendue de terre à des

prix modérés. D'après les meilleurs renseignements que je tiens des hommes pratiques, Manitoba et les territoires du Nord-Ouest seraient la meilleure place pour cultiver en grand ; et je dirais que c'est aussi le meilleur endroit pour l'émigrant pauvre. Là il peut avoir 160 acres de terre pour rien, et s'il a une famille chacun de ses membres au-dessus de dix-huit peut en avoir autant, de sorte qu'il a tout de suite une terre considérable, lui appartenant en propre pour toujours, et sans loyer à payer.

En terminant, je désire exprimer mes remerciements les plus sincères à sir John A. Macdonald, le premier ministre canadien, à l'honorable J. H. Pope, le ministre de l'agriculture, et aux autres membres du gouvernement canadien pour l'attention qu'il nous ont portée, ainsi qu'aux personnes qui nous ont accompagnés dans nos tournées par les provinces. Les cultivateurs, comme les habitants des villes par où nous avons passé, étaient inépuisables dans leur bonté et leur bienveillance, et ils étaient toujours prêts, en même temps, à nous fournir des renseignements et à nous montrer ce qui pouvait nous intéresser.

RAPPORT DE M. LOGAN.

M. Logan—qui est accueilli par des applaudissements—lit le rapport suivant :

Le gouvernement canadien m'ayant demandé pour aller en Canada avec d'autres délégués afin de faire rapport ensuite sur les avantages et les ressources de ce pays, et renseigner à notre retour nos amis et la presse, il fut réglé que nous partirions de Liverpool le 11 septembre 1879. Nous prîmes passage à bord du steamer *Peruvian*, (ligne Allan), capitaine Smith, et nous arrivâmes à Québec le dimanche, 21 septembre. Nous nous rendîmes en chemin de fer à Richmond, où notre troupe se divisa, quelques-uns se dirigeant vers Ottawa, et d'autres, parmi lesquels je me trouvais, vers Sherbrooke, où nous trouvâmes un guide qui nous fit voir le pays.

De Sherbrooke, où nous arrivâmes le lundi matin, nous allâmes à Compton visiter la ferme de l'honorable M. H. Cochrane, qui est très belle. Après nous avoir fait les honneurs de sa demeure, il nous fit visiter sa terre, qui comprend 1,000 acres, presque tout en pâturages, à l'exception de 50 acres de grain, et de 25 en navets de Suède et en mangou. La récolte de grain avait été excellente, à en juger par l'apparence du chaume ; la moisson était terminée lors de notre visite. Les navets étaient les meilleurs que j'eusse encore vus à cette saison. M. Cochrane nous dit qu'ils continueraient à profiter jusqu'en novembre, où on les récolterait. Il a sur sa ferme 400 bestiaux, dont la plupart sont des courtes-cornes pur sang. C'est assurément un beau troupeau, qui provient des espèces les plus pures que l'Angleterre ait produites. M. Cochrane obtient un haut prix de ses animaux pour l'élevage, même lorsqu'ils sont renvoyés en Angleterre. Il élève aussi pendant l'hiver un grand nombre de bêtes à cornes, qui lui rapportent £10 chaque de profit. Les moutons sont de la race de Shropshire, et M. Cochrane vend les agneaux de £5 à £6 chaque pour l'élevage. Outre le grain et les navets, il récolte une immense quantité de foin, qui est consommée entièrement pendant l'hiver par les bêtes à cornes et les moutons. Il sème au milieu du grain 2 lbs de trèfle rouge, 2 lbs d'alsike et 8 lbs de luzerne ; il fauche deux fois par année pendant trois ans consécutivement (4½ tonnes par acre=proportion énorme). Cette ferme est en très bon état et est parfaitement bien administrée. M. Cochrane paie ses ouvriers au taux de 12 piastres par mois avec la pensio.

Nous visitâmes plusieurs autres fermes, dans les cantons de l'Est, variant en étendue de 400 à 600 acres, avec du bois en abondance, de bons bâtiments et des cours d'eau pure. Ces fermes peuvent s'acheter pour 25 à 30 piastres l'acre. La terre ici est plus propre à l'élevage du bétail et à la culture des racines qu'à la culture du grain. Il y a aussi une grande abondance de fruits, tels que pommes, etc., de la meilleure qualité. Nous fîmes tous d'accord pour reconnaître que les cantons de l'Est sont un excellent pays agricole.

Des cantons nous nous rendîmes par le chemin de fer à Ottawa, où nous rejoignîmes les autres délégués et où nous eûmes une entrevue avec l'honorable J. H. Pope, ministre de l'agriculture. Comme l'exposition régionale avait lieu dans le moment, nous allâmes la voir, et nous inspectâmes avec soin le bétail. C'est là que les animaux de Bow Park obtinrent tant de prix. Cette partie de l'exposition était excellentë, et aurait fait l'étonnement de nos éleveurs anglais. Les chevaux et les moutons ne répondirent pas à notre attente, mais les racines et les grains du Manitoba, d'un autre côté, faisaient l'admiration de tous les visiteurs. Il y avait foule chaque jour dans le bâtiment du Manitoba pour voir ces merveilleux échantillons de racines et de grains. Nous visitâmes aussi quelques fermes dans le voisinage d'Ottawa, mais nous n'avons rien vu de bon depuis les Cantons de l'Est.

Ottawa a surgi drcant les trente dernières années. Les édifices du parlement sont très beaux, bâtis, comme ils sont, en pierre grise sur une élévation d'où ils ont une apparence très imposante. Il y a plusieurs autres édifices publics et privés construits avec la même pierre, mais la plus grande partie de la ville est bâtie en bois. Des ours ont été tués sur le site actuel des édifices parlementaires par des hommes qui vivent encore.

Etant parti d'Ottawa le soir, nous ne pûmes voir le pays avant d'arriver à Toronto, où la terre s'améliore de nouveau. Comme nous avions un peu de temps, nous allâmes aux célèbres chutes de Niagara, que nous vîmes de jour et de nuit, à la lumière des torches. Je n'ai jamais rien contemplé de plus magnifique, et de fait ce spectacle vaut à lui seul qu'on fasse 3,000 milles pour le voir. Nous vîmes aussi la source enflammée qui se trouve tout près des chutes, et a été découverte par des Sauvages qui avaient campé près de là. Le feu de campement se communiqua à la vapeur, qui contient de l'hydrogène sulfureux, et brûle en produisant une lumière très brillante. Cet endroit est maintenant enclos, et le gaz est retenu par un tube d'où il ne s'échappe qu'à environ quatre pieds du sol.

Après avoir vu tout ce qu'il y avait à voir, nous revînmes pour varier à Toronto par le chemin de fer Grand-Occidental, au lieu de revenir par le lac Ontario. La rive sud est plutôt un pays à fruits; le raisin, les pommes, les poires et les pêches y viennent en abondance. De Hamilton à Toronto, la terre nous a paru bonne; nous ne pouvions pas en juger aisément, cependant, d'une voiture de chemin de fer. Le jour suivant, nous allâmes au marché des grains, où le blé se vendait \$1.16 le boisseau de 60 lbs.; l'orge 1 cent par lb., 48 lbs. au boisseau; le foin 9 piastres par tonne de 2,000 lbs. Ce foin était un mélange de trèfle et de luzerne. Au marché des viandes, le bœuf se vendait 5 cents la livre, l'agneau 6 cents, en gros. Le pain de 4 lbs. coûtait alors 12 cents, la farine par quart de 200 lbs, \$5.25.

30 septembre. — Nous partons pour le Manitoba, en passant par Brampton, Guelph et Stratford. La terre est belle, les navets ont bonne apparence et le pays en général paraît très beau. Nous remarquâmes à plusieurs reprises le petit nombre des bestiaux, qui du reste n'étaient pas de bonne qualité. Les cultivateurs s'occupent davantage maintenant d'élever de bons bestiaux. Autrefois on tuait tous les veaux dès leur naissance, tandis qu'aujourd'hui on les élève pour les expédier en Angleterre.

Nous nous embarquâmes à Sarnia le 1er octobre, et nous atteignîmes Goderich le même jour, à 11 heures; nous y restâmes trois heures, pour prendre un chargement de sel. Le sel se prépare à cet endroit en immenses quantités. Il est de première qualité. On tire la saumure de puits de 100 pieds de profondeur, on la fait bouillir, puis on la met en barils et on l'envoie dans les différentes parties du pays, à 75 cents le baril.

Le spectacle, sur le lac Huron et le lac Supérieur, est grandiose. Nous visitâmes aussi les mines de l'Ilet d'Argent, qui sont les plus riches du monde. Nous arrivâmes à la baie du Tonnerre, aujourd'hui *Prince-Arthur's-Landing*, le samedi, 4 octobre, avec l'intention d'y rester jusqu'au lundi matin.

Deux des membres du gouvernement canadien, l'honorable Mackenzie Bowell et l'honorable M. Aikins, nous proposèrent d'aller inspecter avec eux le chemin de fer canadien du Pacifique, dont le gouvernement fait faire la construction en ce moment jusqu'à Winnipeg. Nous fîmes 13 1/2 millés le long de la ligne, qui est très belle; tout

nous a paru bien conditionné et bien exécuté. La terre, sur tout le parcours, est pauvre; une grande partie de la forêt est brûlée, et les souches sont encore debout. On croit que le chemin sera en opération d'un bout à l'autre de la ligne d'ici à un an.

Nous continuâmes notre route dans l'après-midi par la voie de Duluth, où nous arrivâmes à midi le jour suivant, après avoir fait 900 milles sur les lacs. Nous remontâmes de là les rives de la rivière Saint-Louis, en chemin de fer. Cette vallée est très accidentée, très rude et très boisée, mais la nuit étant venue bientôt, il nous fut impossible de voir beaucoup le pays. Au lever du jour nous nous trouvions en pleine prairie, ne voyant pas d'arbres et très peu de culture. La prairie continue jusqu'à Winnipeg, la capitale du Manitoba, où nous arrivâmes le vendredi matin, ayant fait 500 milles depuis Duluth. Le maire et les autorités civiques vinrent au-devant de nous à la station et nous accompagnèrent jusqu'à l'hôtel. Ils prirent aussi des mesures pour que nous pussions reprendre notre voyage à travers le Manitoba de bonne heure le lendemain matin. Ce programme fut abandonné cependant, et nous ne laissâmes Winnipeg qu'à trois heures pour le Portage-la-Prairie. Nous ne fîmes que 34 milles cet après-midi-là, et nous arrêtâmes à une petite taverne appelée Habitation du lac aux Tourtes.

A partir de Winnipeg la terre est noire, d'une marne adhérente et très marécageuse, pendant sept à huit milles, le long des rives de l'Assiniboine; elle s'améliore ensuite. Il n'y a pas beaucoup d'indices de culture à venir jusqu'à un endroit appelé High Bluff, où la terre est excellente et le blé abondant, à en juger par le chaume et par les monceaux de grains, dont aucun n'est lié—ce qui ne paraît pas nécessaire non plus, mais leur donne une apparence particulière.

Tout ce district est excellent; le sol, une marne noire, a quatre pieds d'épaisseur, comme nous avons pu le voir par un éboulement. L'eau que nous bûmes aux criques est bonne. Les champs sont semés en blé depuis 50 années consécutives, et rapportent de 25 à 40 boisseaux par acre; le boisseau pèse 60 lbs. et se vend 60 cts. Les propriétaires l'avaient vendu trop tôt cette fois, et le prix avait beaucoup monté. On ne sème pas beaucoup d'avoine, mais le rapport ordinaire est d'environ 70 boisseaux par acre.

Nous arrivâmes au Portage-la-Prairie le samedi après-midi. La terre est bonne sur tout le parcours, depuis High Bluff. De Winnipeg au Portage il y a 60 milles. En nous promenant, dans l'après-midi, nous eûmes une conversation avec un homme qui labourait. Sa terre comprenait 320 acres. Il nous dit qu'il récoltait du blé sans interruption depuis dix-sept ans, et que la terre était déjà en blé depuis treize ans lorsqu'il l'avait achetée. Elle donnait un excellent rapport, à une moyenne de 32 boisseaux de 60 lbs. par acre. Il nous dit aussi qu'il pouvait labourer deux acres par jour avec deux chevaux médiocres. Celui-ci avait aussi vendu son blé trop vite. Il y a environ 40 cts de différence entre la valeur du blé au Manitoba et à Montréal. Cette différence sera réduite à 20 cts ou environ lorsque le chemin de fer canadien du Pacifique sera construit jusqu'à Winnipeg, et de là au Portage-la-Prairie. La culture du blé, au Manitoba, peut coûter 55 cts par boisseau et laisser un profit. Un acre de terrain coûte 8 piastres pour le labour, les semailles, les grains de semence, le fauchage, l'engercement, le transport et le battage—ceci en faisant usage de la charrue Sulkey. Avec cette charrue, un seul ouvrier peut remuer 5 acres par jour. C'est une charrue à double soc, tirée par quatre chevaux ou mules: le laboureur se tient assis et conduit l'instrument au moyen d'un levier.

Les délégués se séparèrent encore une fois, ici, trois allant vers l'ouest dans la direction de Rapid-City, et les autres, parmi lesquels j'étais, revenant à Winnipeg par le nord, où la terre est également bonne. Nous arrêtâmes le soir à une auberge de la route, à environ mi-chemin de Winnipeg. En continuant notre route le lendemain, nous rencontrâmes un individu qui venait d'Ontario et s'en allait à Rapid-City, environ 100 milles à l'ouest du Portage. Il nous dit qu'il avait acheté 1,920 acres de terre pour lui et ses cinq fils, 320 acres pour chacun, savoir: 160 acres dits de *homestead* qu'il avait obtenus gratuitement, et 160 acres dits de préemption, pour lesquels il avait payé 960 piastres. Il s'applaudissait vivement de son acquisition et paraissait

préférer à toute autre la terre des environs de Rapid-City et des montagnes de Pembina.

Nous rencontrâmes aussi un grand nombre d'émigrants anglais qui se rendaient aux environs de Rapid-City. L'un d'eux était tombé dans une fondrière (suivant l'expression du lieu), et nous dûmes l'aider à en sortir ; cet accident était dû à l'état des chemins et à leur manque de solidité. Ces gens avaient deux bœufs par chariot, payés en moyenne 135 piastres, et 85 piastres pour chaque chariot ; et ce prix était considéré comme très élevé. Un autre nous dit qu'il n'aurait pas laissé l'Angleterre si son propriétaire avait été plus libéral à son égard. Il avait perdu beaucoup d'argent sur sa ferme, et le propriétaire, au lieu de lui accorder une réduction, lui avait enlevé la ferme. Il se croyait sûr que le propriétaire y perdrait et serait obligé dans un an ou deux de la louer à quelque autre fermier à moitié prix. Il y a beaucoup de feux de prairie à cette époque de l'année, en conséquence de la grande sécheresse. Quelques colons ont perdu toutes leurs propriétés pour n'avoir pas pris les précautions nécessaires ; cependant, il est facile de prévenir ces malheurs en labourant une certaine étendue de terrain autour des homesteads. Il y a beaucoup de bêtes à cornes dans cette région, mais ils sont médiocres ; les prix sont de 16 à 20 piastres et 40 piastres par tête, et d'environ 100 piastres pour les chevaux. Nous vîmes un troupeau de bisons des prairies qui paissait avec des vaches natives appartenant à l'honorable James MacKay, qui a une propriété près de Winnipeg.

Octobre, 14.—Nous partons pour une inspection en haut de la rivière Rouge, du côté sud.

En partant de Winnipeg, le sol est marécageux pendant quelques milles, puis il commence à s'améliorer, et il est quelque peu cultivé dans les endroits habités. En arrivant à Morris, sur la rivière Croche, et sur une étendue assez considérable autour de cet endroit, la terre est bonne, le pays a bonne apparence et la récolte était très belle. Nous passâmes toute la nuit à Morris. Pendant le trajet, le lendemain matin, quelques-uns de nos compagnons firent une excellente chasse aux poules de prairies, dont ils tuèrent un grand nombre dans l'espace d'une heure. Ces volatiles sont très abondants dans certaines parties du pays. Ils ressemblent un peu à notre coq de bruyère, mais sont de couleur moins foncée. La chasse nous amusa tous beaucoup, sans nous faire perdre de temps, puisque nous profitions du moment où les chevaux mangeaient et se reposaient. Nous eûmes bientôt repris notre route.

L'herbe des prairies, à l'ouest de Morris, était entièrement brûlée, ce qui donnait à la campagne un air des plus tristes. Le sol est excellent toutefois, c'est une marne noire ; mais il n'y a que peu ou point de signes de culture avant d'arriver à la ferme de Lowe. Cette ferme est la propriété conjointe de M. James Lowe, de Manchester, et de M. John Lowe, d'Ottawa, (secrétaire du département de l'agriculture), dont les deux fils sont au Manitoba. Elle est administrée par le colonel Westover, qui a commencé l'exploitation sur une très-vaste échelle. La terre est de 12,000 acres. On a commencé à la labourer l'été dernier, et 500 acres seront semés en blé le printemps prochain ; on ira ensuite augmentant chaque année, jusqu'à ce que la plus grande partie soit en blé. Le colonel Westover a actuellement 25 chevaux, mais il se propose d'acheter plutôt, dorénavant, des bœufs et des mules en grand nombre. La ferme sera magnifique dans quelques années. Le sol est excellent et la couche épaisse. Nous eûmes en juger à un endroit où M. Lowe faisait creuser un puits. Il y avait certainement deux pieds d'une marne épaisse. Il avait eu du malheur avec ses chevaux, cependant, onze étant morts depuis peu. Nous lui conseillâmes de ne pas les nourrir trop au sec, et de leur donner de la graine de lin ou du tourteau de graine de lin.

Ayant passé la ferme Lowe, nous fîmes plusieurs milles à travers la prairie, mais sans voir de bestiaux. Notre opinion fut qu'on pourrait en élever des millions annuellement, si les éleveurs des vieux pays voulaient y aller pour tenter la chose. Ils feraient des fortunes, car il y a des milliers, bien plus, des millions d'acres de terre en vente.

Nous tuâmes encore quelques poules de prairie. Elles sont en grand nombre, ainsi que les canards sauvages. Je puis ajouter à ce propos, qu'il n'est exigé aucune

licence de port d'armes ou de chasse en Canada, et qu'il n'y a pas non plus de gardes-chasse pour ennuyer les gens, comme en Ecosse. Il est de fait que ces gens-là ont souvent servi à faire naître des difficultés entre le propriétaire et le fermier. Tout le monde s'étonne que les propriétaires d'Ecosse ajoutent foi si facilement à leurs rapports; car les gardes-chasse ne représentent que trop fréquemment les faits dans leur propre intérêt. Dans mon propre cas, je puis dire que je n'ai pas eu à souffrir de ce côté, mon propriétaire ayant eu la bonté de me donner la chasse de ma ferme.

Pour revenir au sujet qui nous occupe, nous décidâmes de visiter une autre ferme, de 4,000 acres sur la crique au Tabac, propriété de MM. Riddell, fils de M. Riddell, de Hundalea, Roxburghshire, ancien président de la Chambre écossaise d'agriculture. Nous nous rendîmes à leur résidence, où ils nous firent un gracieux accueil. Nous venions d'entrer lorsqu'éclata une forte tempête de tonnerre et de pluie. Le lendemain matin, la pluie avait cessé, mais le temps restait couvert. Il s'éclaircit cependant dans l'après-midi, et nous visitâmes la ferme, qui est très-belle, et pleine de rosiers sauvages, ce qui est l'indice d'une terre excellente au Manitoba. MM. Riddell ont fait preuve de beaucoup de tact en choisissant un aussi bon endroit. Ils ont une grande étendue de terre labourée et y récoltent du blé de première qualité, qu'ils vendent aux habitants du pays comme grain de semence. Le rapport de blé de MM. Riddell est généralement d'environ 32 boisseaux de 62 lbs. par acre. Ils se proposent de se livrer à l'élevage des bestiaux, et nous les avons approuvés. Ils en ont un grand nombre déjà, et se proposent d'en acheter davantage cet automne. Je n'ai aucun doute que ces messieurs vont faire une grande fortune en peu d'années. Ce sont des jeunes gens très-industrieux, et je souhaite qu'ils réussissent.

Le Manitoba est un pays très-salubre; son sol est très-fertile. Le temps est généralement sec en été, et en hiver le froid n'est pas plus grand, et la neige est rarement aussi abondante que dans l'Ontario. On peut se procurer du bois de construction en abondance à Winnipeg, comme aussi à Rapid-City. Il y a deux scieries en construction présentement. Les billots descendent par la rivière Saskatchewan, de la rivière à la Vase Blanche et du lac Blanc, où il y a du bois en quantité. On trouve aussi du charbon sur la rivière Saskatchewan par couches de 2½ pieds, et de 7 pieds sur la rivière Pembina. De fait, ce combustible abonde partout, de sorte qu'il n'y a pas à craindre d'en manquer. Un moulin à moudre est aussi en construction à Rapid-City. On parlait beaucoup il y a quelque temps des dommages que les sauterelles causaient au blé, mais il y a trois ou quatre ans qu'on n'a pas vu de ces insectes, et on espère être encore de longues années sans les revoir. Sur ce point, je ne fais que répéter ce que j'ai entendu dire.

Le Manitoba diffère beaucoup d'Ontario. Il n'y a pas d'arbres pour gêner la charrue; l'herbe des prairies est la seule végétation, et il faut qu'elle soit labourée en juin et en juillet à deux pouces de profondeur et sur un sillon de 12 ou 14 pouces de large. On constate que le sol est plus malléable à cette saison par suite de la grande chaleur. On laboure de nouveau à l'automne ou au printemps, et ensuite une fois par année, sans qu'il y ait besoin d'engrais. De fait, toute la paille, qui en Angleterre servirait comme fumier, est brûlée.

Les taxes sont légères, et le gouvernement canadien réserve dans chaque canton deux sections pour les fins de l'éducation. Chacune de ces sections contient 640 acres, et il y a trente-six sections en tout par canton.

A mon avis, c'est vers ce pays que les fermiers anglais doivent se diriger; car si nous restons tous ici encore quelque temps, bientôt nous n'aurons plus de moyens. Chaque année nos ressources diminuent, et les propriétaires ne font pas de concessions. Nous savons tous qu'un contrat est un contrat; mais si les propriétaires voulaient tenir un peu compte de la crise que nous avons eue depuis quelques années, ils n'y perdraient pas en fin de compte. Nous n'avions pas d'idée, en prenant nos loyers actuels, que nous devions avoir une pareille succession de mauvaises récoltes, combinée avec l'augmentation dans les gages et dans le coût des choses de la vie. Il y a peu de fermiers qui soient en mesure de renouveler leurs baux. Dans leurs exigences pour percevoir tout leurs fermages, les propriétaires ne font que tuer la poule aux œufs d'or. Mon opinion est que ceux qui ont des capitaux doivent en pla-

cer une partie dans ce pays de par delà l'Atlantique, où l'on peut acheter autant de terre qu'on veut du gouvernement canadien pour une piastre de l'acre, équivalant à 4s. 2d. en argent anglais.

Depuis que j'ai laissé le Manitoba la compagnie de la Baie d'Hudson a fait annoncer la vente de 500,000 acres de terre, sur 7,000,000 qu'elle possède dans le Nord-Ouest, pour trois à six piastres l'acre. Ils ont deux sections de 640 acres chacune par township. La terre ne requiert aucun défrichement ni engrais, et peu ou point de drainage, étant en grande partie sèche et malléable. Il suffit de la labourer, et elle produit tout de suite de bonnes récoltes.

Nous fîmes ensuite une tournée dans l'Ontario. Ayant pris des arrangements avec l'honorable George Brown pour voir le fameux troupeau de bêtes à courtes-cornes de Bow-Park, nous prîmes le chemin de fer Grand-Occidental, passant par Hamilton. Le paysage est magnifique sur tout le parcours jusqu'à Harrisburg. Le blé était luxuriant, mais il nous a paru trop avancé pour la saison. Quelques cultivateurs avaient mis leurs animaux dedans, et c'était ce qu'il y avait de mieux à faire. C'est ce que l'on faisait autrefois dans le Berwickshire lorsque le blé était trop avancé (ce que l'on appelait devenir fier). Dans ce comté on mettait les animaux dehors en avril et mai; mais cela ne se fait plus maintenant, parce qu'il n'y a que peu ou point de blé d'automne.

Nous fûmes reçus, en arrivant à Brantford, par M. Clay, jun., fils de M. Clay, de Kerchesters, Roxburghshire, ancien président, lui aussi, de la Chambre d'agriculture d'Ecosse, qui nous conduisit en voiture à Bow-Park. C'est une magnifique ferme. Nous examinâmes les célèbres bêtes à courtes-cornes, qui sont l'étonnement des Canadiens et de tout le monde. Il est rare de voir un aussi beau troupeau. Les animaux sont nourris en grande partie avec les produits de la ferme—du riz le printemps, du trèfle en été, et du blé-d'inde en hiver. Ces produits sont passés au crible et mêlés aux navets, au mangou, à un peu de biscuit de graine de lin, qui est à très bon marché en Canada. Le blé-d'inde, je puis le dire, atteint jusqu'à 10 pieds. On le laisse sur pied tout l'hiver, le cueillant jour par jour et suivant les besoins. Les animaux paraissent se bien trouver de ce mélange, car ils étaient en bon état, et ceux qui sont vendus obtiennent les plus hauts prix comme bestiaux d'élevage. Je considère que les Canadiens sont grandement redevables à l'honorable George Brown, comme aussi à l'honorable M. Cochrane, de Compton, pour avoir introduit dans ce pays un aussi beau troupeau de bêtes à courtes-cornes. Si ces messieurs vivaient en Angleterre, on les aurait portés aux nues.

Laisant Bow-Park, où nous fûmes traités avec la plus grande bienveillance par M. Clay, nous nous rendîmes à Woodstock, où nous visitâmes plusieurs fermes. Quelques cultivateurs faisaient alors leur récolte de navets de Suède, qui était de 600 à 700 boisseaux de 60 lbs. par acre. Ils coupent la tête avec une faucille et leur donnent un second tour avec la bêche qui les extrait, après quoi on les transporte au caveau. La culture se fait sans aucune difficulté lorsque les navets sont semés vers le milieu de juin. On paie la bonne terre, dans le district, de 60 à 90 piastres l'acre, suivant les endroits, les bâtiments compris. Nous visitâmes aussi une manufacture de fromage, regardée comme la plus considérable du Canada. On y fait, par jour, 46 meules de 60 lbs. chaque, qui se vendent 12 cents la livre. Trois mois avant notre visite, on ne pouvait en avoir 6 cents, soit 3d. de notre argent, par livre. Les cultivateurs du district envoient tout leur lait à cette manufacture.

A Guelph, nous allâmes voir le collège d'agriculture. Cette institution a été établie par le gouvernement d'Ontario pour y faire enseigner l'agriculture théorique et pratique aux fils de fermiers de la province et autres. Chaque étudiant est obligé de travailler cinq heures par jour, et est payé au taux de 10 cents par heure: enseignement gratuit, pension et blanchissage payés. Les élèves font tout le travail manuel de la ferme, sous la conduite d'un surveillant dans chaque département. La ferme comprend 550 acres, dont 400 sont défrichés. On y garde des bêtes à cornes et des moutons, des cochons et des volailles, tout en cultivant le blé.

Nonobstant les beautés d'Ontario, il me faut donner la préférence au Manitoba, comme le pays où nous fermiers, nous devons tous émigrer. Quiconque se rend au

Manitoba avec £160 peut prendre une demi-section (320 acres de terre), soit 160 acres comme *homestead*, qu'il obtient gratis du gouvernement en s'engageant à résider sur sa terre et à la cultiver pendant trois ans; et il peut en outre prendre un autre lot de 160 acres (préemption) qu'il paie une piastre l'acre, par versements dont le premier n'est payable qu'au bout de trois ans et l'intérêt ne comptant qu'à partir de ce terme. Comme de raison, le colon peut prendre de la terre près des chemins de fer, en payant 2½ piastres par acre de préemption. Ceci serait à meilleur marché, suivant moi.

On doit comprendre, lorsque je dis qu'un homme possédant £160 peut réussir, que celui qui aurait £300 ou £400 réussirait beaucoup mieux, les gages des ouvriers étant de 1¼ à 2 piastres par jour, ceux des servantes de 5 à 6 piastres par mois avec la pension, et ceux des laboureurs de 1¼ par jour.

Voici l'estimation des dépenses d'un colon allant au Manitoba pour y prendre un quart de section :—

Provisions pour un an	\$:00
Une paire de bœufs	130
Un chariot.....	80
Une vache.....	30
Une charrue.....	30
Chaînes, bèches, fourches, etc.....	20
Poêle et literie.....	35
Grain de semence.....	120
Maison et étable.....	155
	800

équivalent à £166 13s. 4d. d'argent anglais. Cette somme pourra peut-être étonner quelques-uns dans ce pays, mais des colons se sont établis ainsi pour moins que cela.

Je ne puis terminer mes remarques sans exprimer toute ma reconnaissance pour la bienveillance dont j'ai été l'objet de la part des Canadiens pendant mon séjour au milieu d'eux. C'est un peuple des plus hospitaliers comme aussi des plus industrieux. Les délégués ont à remercier également le gouvernement canadien pour l'extrême bonté qu'il leur a témoigné, commé pour les excellentes dispositions prises par lui pour assurer leur confort pendant toute leur tournée à travers le pays.

RAPPORT DE M. SNOW.

M. Snow, qui est aussi accueilli par des applaudissements, fait son rapport en ces termes (consultant de temps à autre une carte de la Confédération qui était appendue à la muraille) :

Les délégués se rendirent directement à Ottawa, où ils eurent une entrevue avec le ministre de l'agriculture du Canada, l'honorable J. H. Pope, qui les reçut d'une manière on ne peut plus bienveillante. Je vous rapporte ses paroles autant que je puis me les rappeler : " Messieurs, nous a-t-il dit, nous vous avons invité à venir en ce pays pour le voir par vous-mêmes. Nous ne voulons pas vous dire d'aller ici ni là, ni à aucun endroit en particulier. C'est à vous à dire où vous désirez aller, et l'on vous y enverra. A votre retour, rapportez à vos amis et voisins exactement ce que vous aurez vu. Dites-leur ce que le pays a de bon. J'ai la confiance que vous trouverez qu'il n'a rien de mauvais; mais si cela arrivait, dites-le également."

Ayant lu il y a plus de vingt ans, dans le *Chamber's Journal*, un article sur la zone fertile de l'Amérique du Nord, et sachant qu'on faisait beaucoup de calculs ici sur ses ressources comme pays à émigrants, je demandai d'y être envoyé. J'indique sur la carte la route que nous avons suivie, et je procédai immédiatement à vous parler d'abord des facilités qu'il y aura à l'avenir pour entrer dans cette région et en sortir, deuxièmement de ses ressources comme pays à blé et à pâturages, troisièmement de ceux qui doivent y émigrer.

En regardant la carte, vous voyez, à la tête du lac supérieur, la baie du Tonnerre. On construit de ce point à Winnipeg une ligne par laquelle une grande partie du trafic devra passer; comme les lacs forment une partie de la route, on peut en faire une ligne à bon marché. Puis, il y a la ligne actuelle, à travers le territoire américain, qui se terminait justement au moment où nous étions là. Cette ligne fera concurrence à l'autre, et rendra de grands services pour le transport des produits aux États-Unis; mais elle augmente de beaucoup le parcours. Il y a aussi une route projetée par la voie de la rivière Nelson et de Fort-York à la baie d'Hudson, qui est à peu près à la même distance d'ici que New-York; en revanche, elle n'est accessible que pendant trois mois sur douze. On peut faire beaucoup, cependant, même dans ce court intervalle, pour le transport du grain et des bestiaux.

La ligne de la baie du Tonnerre à Winnipeg traverse un pays stérile et nu, où tout ce qui est nécessaire à l'homme comme aux animaux doit venir du dehors, et comme les moyens de communication sont rares, les frais sont en proportion. Mais à l'ouest de Winnipeg le pays est fertile et plat, de sorte que les chemins de fer ne coûtent pas cher. Je crois que 300 milles ont déjà été construits, à un prix très modéré. Je pourrais prédire que dans cinq ans il y aura une longueur énorme de chemin de fer dans cette région.

Le long de la rivière Rouge et aux environs de Winnipeg le sol est une espèce de terre végétale, noire et très forte, et je n'ai pas le moindre doute qu'il est assez fertile, presque partout, pour produire des récoltes de blé pendant trente ans. Mais il est en même temps très plat, et je dois dire que j'aime mieux ce qui est à l'ouest de Winnipeg, et surtout le point le plus éloigné que nous ayons vu dans cette direction, et qui est à 150 milles de la ville. Vous avez ici la rivière Petite Saskatchewan, dont les côtes sont si douces et si belles, et où le sol et les produits sont excellents, comme vous le verrez par les échantillons que je vais vous montrer. Voici aussi des échantillons provenant d'autres endroits; et la différence que j'ai constatée entre la prairie des États et celle de Manitoba, c'est que là elle est uniformément plate, tandis qu'ici elle offre quelque variété. Vous y trouverez des terres fortes et unies, ou légèrement accidentées et plus légères—de la terre propre à la culture du blé et de la terre propre à l'élevage des bestiaux; et ainsi que je vous le prouverai bientôt, les Américains eux-mêmes admettent que nous avons des terres meilleures que les leurs pour le blé et les pâturages.

Nous reconnûmes, à la surface, une couche de terre végétale noire de 18 pouces à deux, trois ou quatre pieds d'épaisseur. La fécondité de ce sol provient sans doute des déchets végétaux et des incendies qui balayent les terres chaque année et laissent un résidu de belles cendres comme dépôt. Nous connûmes ce qu'il produit par le rapport des gens et aussi par les monceaux de grains, et par le chaume des champs; et je considère que je reste bien en deçà de la vérité en disant qu'une bonne terre, mise en culture convenablement, rapportera 40 boisseaux la première année et une moyenne de 30 boisseaux pendant trente ans, sans engrais. La terre est aussi très facile à remuer. Il n'y a généralement pas d'arbres, et on la retourne en juin et juillet avec une charrue à défoncer le sol, à une profondeur de deux pouces. On la laboure encore de la même manière l'automne, mais à une couple de pouces plus avant. On sème alors en blé en avril, et on fait une abondante récolte en août. Après cela, le labour est très facile; un homme avec quatre mules ou chevaux et une charrue Sulky, traçant deux sillons à la fois, doit labourer quatre ou cinq acres par jour.

L'orge est excellente, ainsi que les échantillons l'indiquent, mais l'avoine est faible; elle paraît mûrir trop vite, sous l'effet du climat.

Je crois qu'un grand avenir lui est réservé comme pays à pâturages, particulièrement pour le jeune bétail de race, qui pourrait être engraisé à Ontario puis expédié de là. Tous les animaux que nous avons vus, bien que mangeant une herbe desséchée—la prairie étant elle-même très sèche à ce moment—paraissaient en bonne santé et en bon état. Il y avait du blé à faucher à satiété, et le pays est fait de telle sorte qu'il n'y a aucune précaution à prendre pour faucher avec les machines: on n'a qu'à entrer dans la prairie et à laisser aller l'instrument. Le foin va mieux aux bêtes à cornes qu'aux chevaux, de sorte que les nouveaux celons se servent généralement

des bœufs, au commencement, pour labourer et charroyer. Quant aux dimensions du pays, les voici indiquées par ce parallélogramme que je vous montre sur la carte : c'est là le Manitoba, avec ses dix millions d'acres. De ce côté, s'étendant à l'ouest et au nord-ouest, est une région que l'on estime contenir 176 millions d'acres de terre fertile, qui devra, dans un avenir très rapproché, produire en abondance les produits demandés dans d'autres parties du globe.

Quant à la classe de personnes qui doivent aller là, cela dépend beaucoup des circonstances. Les ouvriers trouvent de l'emploi, pendant quelques années, sur les chemins de fer. Leurs gages, au moment de notre visite, étaient de 6s. par jour, et les entrepreneurs les nourrissaient pour 12s. par semaine. Mais, en hiver, il faudrait chercher d'autre ouvrage, tel que le sciage de bois. Pour ce qui est des jeunes gens, si deux, disons, faisaient société, avec £500 ou £1,000, ils réussiraient, soit dans la culture du blé, soit dans l'élevage du bétail ; cependant ils auraient besoin de faire attention à leurs débuts. Ce ne serait pas perdre leur temps que de se mettre d'abord en pension pour une saison chez un cultivateur, avant de faire un choix définitif ; et ils doivent s'attendre à endurer des difficultés. Mais les pays comme celui-ci augmentent avec une rapidité merveilleuse ; les émigrants s'y portent en masse ; les villes, les églises, les écoles surgissent là où peu d'années auparavant on n'entendait d'autres voix que celle du loup. L'ouest canadien semble aussi bien adapté pour les exploitations gigantesques comme celle de la ferme Dalrymple dans le Dakotah, où il y avait 8,000 acres en culture l'année dernière. Cette entreprise est dirigée par une compagnie privée, et est considérée comme très prospère.

Vous me demanderez : mais est-ce que ce pays n'a pas de désavantages ? Certainement qu'il en a ; il est éloigné des marchés, il a un long hiver, il a des maringouins — bien que nous ne les ayons ni vus ni sentis. Il peut aussi avoir des sauterelles mais je ne les ai pas vues et je n'ai pas entendu dire qu'il y en eût. Je considère simplement la population, le bétail et les récoltes, que j'ai trouvés également bons et prospères, et j'en suis venu à la conclusion que c'est un bon pays pour ceux qui se trouvent embarrassés ici et qui peuvent se résoudre à subir quelques années d'épreuves.

Je conclus en vous donnant communication de ce que nos cousins les Américains pensent du pays. Le premier extrait est du *Philadelphia Press* :—

“ La plus vaste région à blé du monde est maintenant ouverte à la colonisation. La partie la plus considérable et la plus productive se trouve dans la province anglaise de Manitoba, dans l'Amérique du Nord. Elle est suffisamment fertile, étant bien cultivée, pour rendre l'Angleterre indépendante des Etats-Unis quant au marché des grains, et pour permettre de nous faire une concurrence puissante dans les autres pays. L'étendue de cet énorme et riche territoire anglais est pour ainsi dire inconnue du peuple des Etats-Unis. Elle est évaluée à 2,984,000 milles carrés, tandis que toute l'Union, au sud de la frontière, en contient 2,933,000. Dans les prairies du Nord-Ouest Canadien, le blé rapporte souvent de 40 à 50 boisseaux par acre, tandis que dans le sud du Minnesota la moyenne de la récolte est de 20 boisseaux ; elle est de 14 seulement dans le Wisconsin et de 15 dans la Pensylvanie et l'Ohio. On calcule que dans cinq ans il y aura 4,000,000 d'acres de cette fertile terre de prairie en culture. Ceci signifie une addition de 100,000,000 de boisseaux à la production de blé du monde ; soit la quantité exportée d'Amérique l'an dernier. Il est évident que notre supériorité comme pays à blé va être sérieusement menacée par ces riches terres de prairie de ce nord-ouest anglo-américain, puisqu'elles vont rendre la mère-patrie complètement indépendante de l'étranger pour son approvisionnement.”

Le second extrait est tiré d'un discours prononcé par l'honorable J. W. Taylor, consul américain à Winnipeg, le jeudi, 2 octobre 1879. Après quelques remarques sur les pays à coton et à blé d'inde de l'Amérique, M. Taylor ajoutait ce qui suit :

“ Il reste la zone septentrionale, particulièrement propre à la culture du blé et à l'élevage des bestiaux. Elle comprend le Canada, le Wisconsin, le Michigan, et une partie du Minnesota, mais les trois-quarts de la grande zone à blé du continent sont au nord de la ligne frontière des Etats-Unis. C'est là que se fera, dans l'avenir, l'approvisionnement de blé de l'Amérique et de tout l'univers. Le bœuf de ce pays septentrional a été trouvé supérieur à celui des pays méridionaux.”

Dans un pamphlet, par W. B. Close, où l'Iowa est recommandé aux émigrants, je trouve le passage suivant :

“ J'ai des rapports de plusieurs de mes fermes qui établissent que la production du blé, cette année, n'est guère de moins de 30 boisseaux par acre. Cependant, à cause du dommage que lui cause occasionnellement la sécheresse, ce n'est pas une récolte aussi sûre qu'au Manitoba.”

M. Close, qui a des terres à vendre dans l'Iowa, aurait pu ajouter que le buffle s'en va des plaines des Etats de l'Ouest vers celles du Manitoba et du Nord-Ouest canadien, où il passe les hivers, à cause de l'herbe qui est meilleure, de la moindre quantité de neige, et du fait que la température empêche le durcissement de la neige, que produisent les temps doux alternant avec les gelées et qui rend plus difficile et souvent impossible aux bestiaux d'atteindre à l'herbe qui est en dessous.

Ces faits doivent être présentés à l'esprit de ceux qui ont l'intention d'émigrer à l'Amérique du Nord, et qui se heurtent à toutes sortes d'objections relatives au climat, qui leur ont été opposées par les agents intéressés des compagnies de terres et de chemins de fer du Minnesota, du Nebraska, du Dakota, de l'Iowa, du Texas, etc.

Le président.—Vous avez tous entendu la description emphatique qui vient d'être faite des territoires canadiens et de l'ouest du Canada en particulier. Je ne crois pas qu'il y ait à proprement parler de discussion à ce sujet; cependant, si quelqu'un désire poser des questions, les délégués se feront un plaisir de répondre.

M. Turner voudrait savoir quelle différence il y a entre le Canada et les Etats comme champ pour les émigrants qui ont des capitaux.

Le président.—Les délégués n'ont visité que le Canada, ils ne peuvent par conséquent parler des Etats. En outre, nous tenons tous à vivre autant que possible à l'ombre du drapeau britannique. (écoutez, écoutez)

M. William Riddell (ex-président de la Chambre écossaise d'agriculture), de Dundee, étant invité par le président à parler, s'exprime en ces termes :—

J'ai reçu d'Angleterre, d'Ecosse, et même d'Irlande, beaucoup de demandes de renseignements relatifs à la position et aux perspectives des cultivateurs dans la province du Manitoba, et c'est un plaisir pour moi de pouvoir faire part à cette assemblée de ce que j'ai pu recueillir sur cet intéressant sujet.

On a fait allusion à mes fils, Andrew et James, qui sont actuellement dans le Nord-Ouest canadien. Je puis dire, en premier lieu, qu'ils sont établis au Manitoba depuis le printemps de 1877. Ayant acheté une certaine étendue de terre dans l'été de 1876, en vue de s'établir, ils commencèrent, en mai, à labourer un bout de prairie. Ils semèrent du blé, de l'orge et de l'avoine, ayant emporté leurs grains de semence d'ici. Cette récolte (1877), bien différente de celle de notre pays, fut excellente. Ils plantèrent aussi des pommes de terre et d'autres légumes, qui vinrent à merveille, et ils font présentement une exploitation variée, comprenant la culture du blé, de l'orge, de l'avoine, des pommes de terre, des navets, etc., et l'élevage des moutons, des bêtes à cornes, des chevaux, et aussi, naturellement, des cochons.

Ayant, comme je l'ai déjà dit, reçu de nombreuses demandes de renseignements au sujet des résultats obtenus par mes fils au Manitoba et de leurs chances d'avenir, je demandai la réponse à un certain nombre de questions, dans le dessein de me renseigner d'abord moi-même, et ensuite afin de pouvoir répondre sûrement et d'une manière satisfaisante à ceux qui désireraient des détails sur le Manitoba. Voici les réponses que j'ai reçues :—

“ Nous n'avons jamais regretté d'être venus ici. On peut acheter de la terre pour une à dix piastres de l'acre, et le transfert de titres est si simple que dans quelques minutes, et presque sans frais, on peut devenir acquéreur de n'importe quelle quantité. (Appl.) La terre de prairie se remue aisément. On la brise en juin ou juillet par un sillon aussi léger que possible. Puis on la laboure de nouveau à un pouce avant l'hiver; cependant, on la laisse reposer parfois jusqu'au printemps, où l'on peut semer toute espèce de céréales. Tous les grains viennent bien, le blé rapportant de 30 à 40 boisseaux, l'orge 45, et l'avoine 55 par acre. Les navets, les carottes et les choux rapportent aussi abondamment qu'en Ecosse. (App.) La terre

augmente de valeur rapidement, et on peut avoir la main-d'œuvre pour 15 à 20 piastres par mois, avec la nourriture. On manque beaucoup de bois, mais la demande sera moindre lorsque les bâtiments et les clôtures auront été construits. Il est très rare dans quelques localités, et abondant dans d'autres : c'est le cèdre, l'orme, le peuplier, le bouleau. Les champs de grain doivent être enclos ; mais on va mettre en force l'an prochain (1880) une loi qui ordonne d'entourer aussi les parcs à bestiaux. On peut garder un troupeau considérable, et s'il est abrité par les arbres et garanti contre les gros vents, il peut passer presque toute la saison dehors. L'herbe suffirait pas à donner au bétail tout son lustre, mais on arrive vite à ce résultat en ajoutant un peu de grain.

On peut toujours aller au marché de Winnipeg pour vendre ou acheter ; cependant la demande locale est encore excellente. Les communications avec l'extérieur par les chemins de fer augmentent chaque jour, et mettront bientôt tout les endroits sur le même pied ; c'est-à-dire que les prix seront uniformes.

Les bœufs semblent mieux convenir au labour, surtout pour la terre neuve, parce qu'ils sont plus faciles à entretenir que les chevaux et qu'ils exigent moins de frais.

Le climat est très sain. Nous n'avons entendu parler d'aucune épidémie.

Il n'y a de taxe que pour les fins de l'éducation. Les églises sont entretenues partie par les missions d'Ontario, partie par des contributions volontaires. On ignore ce que c'est que l'aide gouvernementale.

La classe de gens qu'il faut surtout ici est celle des cultivateurs à l'aise, des ouvriers agricoles et des domestiques.

Dans le commencement nous ne savions pas trop comment nous réussirions ; mais aujourd'hui nous sommes en position, par l'expérience que nous avons acquise et les observations que nous avons faites, de conseiller de venir à tout homme énergique et industrieux pouvant disposer de £500 à £1,000. Le meilleur temps de venir, pour les cultivateurs, est le mois de septembre et celui d'octobre, et si cette saison ne convient pas, la fin de mars ou avril. En venant en automne, on peut choisir sa terre, acheter ses animaux et se mettre en état de semer de bonne heure le printemps suivant. Le grément d'un cultivateur doit consister en une paire de bœufs dressés aux travaux, qu'il peut acheter à 125 piastres et au-dessus la paire ; des vaches, 35 piastres et au-dessus. Les charrues d'acier sont les meilleures et coûtent de 25 à 30 piastres.

Comme dans les pays nouveaux, tout est absolument primitif, comparé à l'Ecosse. Nous avons beaucoup de désavantages et d'inconvénients, et les semailles, le fauchage et la moisson coûtent des travaux pénibles ; mais, malgré cela, nous avons d'amples compensations. La terre nous appartient ; nous pouvons cultiver comme il nous convient, vendre ce que nous voulons—soit terre, soit produits—chasser et nous amuser sans entraves ni légales ni contractuelles. (Applaudissements.) Tout cela adoucit beaucoup les difficultés. Tout ceux qui songent à venir ici doivent se résoudre à souffrir pendant quelque temps ; mais avec de l'argent, de la patience, de l'énergie et de la persévérance, personne ne peut redouter l'insuccès. (Applaudissements.) N'ayant ni loyers ni taxes à payer, nous avons la perspective de réussir beaucoup mieux ici que dans les vieux pays.

Telles sont les réponses que mes fils ont faites aux questions que je leur ai posées de temps à autre—depuis dix-huit mois. Vous remarquerez ainsi qu'elles n'ont pas été recueillies pour la circonstance. (Écoutez, écoutez.)

A présent, je n'ai pas envie de parler politique ; mais je ne puis m'empêcher de penser à ce que nous avons entendu dire aux délégués revenant du Canada, qu'il y a de graves et importantes questions qui pourraient recevoir l'attention des propriétaires et des fermiers de ce pays afin d'effectuer un changement pour le mieux dans leurs relations réciproques. (Écoutez, écoutez.) Ainsi, le cultivateur canadien a cet avantage sur nous qu'il est presque toujours propriétaire et en mesure par conséquent de tirer tout le parti possible de ce que le sol produit. (Écoutez, écoutez.) La terre elle-même peut être vendue et transférée à aussi bon prix et aussi aisément que les produits, ou à peu près. Or, nos propriétaires de terre seraient bien aveugles s'ils ne voyaient pas l'avantage qu'il y aurait pour eux à pouvoir disposer de leurs biens

aussi aisément que les Canadiens, surtout lorsqu'ils se trouvent en besoin pressant d'argent. (Écoutez, écoutez.) Une autre leçon que les propriétaires pourraient apprendre, c'est en louant leurs terres aux fermiers ils devraient mettre ceux-ci en position d'en tirer tout le parti possible. (Applaudissements.) Ceci ne peut se faire qu'en les mettant autant que possible dans la position de propriétaires, c'est-à-dire, avec peu ou point de restrictions quant au genre de récoltes, une liberté entière pour disposer des produits, pas de réserves quant à la chasse, des compensations en cas d'améliorations non achevées, d'une part, et paiement en cas de dilapidation d'autre part, pas de bail de louage, douze mois d'avis pour laisser de part et d'autre, etc. (Applaudissements.)

Les fermiers ont pu aussi apprendre beaucoup par ce qu'ils ont entendu—d'abord qu'il y a en Canada des millions d'acres de terre de première qualité, à quelques jours de distance de ce pays, et qui peuvent s'acheter pour une somme inférieure, par acre, à la rente annuelle de la terre ici, un climat sain, un gouvernement qui est le nôtre (applaudissements), un pays où tout le nécessaire et beaucoup du superflu et du confort de l'existence sont pleinement assurés. Ceux d'entre nous qui peuvent être disposés ou forcés à rester ici devraient voir sérieusement et ensemble à se délivrer de leur joug, et ce but, j'oserai le dire, ne peut être atteint qu'en envoyant au parlement des hommes dont les intérêts soient identiques aux nôtres. (Applaudissements.)

M. Walker, inspecteur des pauvres, désire quelques explications sur le fait mentionné dans le rapport que de vastes étendues de terre en Amérique se perdaient pour la culture à cause du mode même de culture suivi.

M. Elliott donne un exemple pour montrer comme cela arrive. En revenant en chemin de fer avec un membre du gouvernement canadien, il remarqua une quantité de sacs empilés sur le quai de la station. Il eut la curiosité de voir ce que ces sacs contenaient. Une personne qui se trouvaient là lui dit que c'était de la graine de moutarde, et qu'elle était destinée à ensemercer 300 acres. Mais, dit M. Elliott cela va abîmer votre terre. Voici quelle fut la réponse: "Je me moque bien de cela; la récolte me rapportera dix fois plus que la valeur de la terre." (Rires.)

M. Walker demande si l'eau, dans le district, dont il a été parlé, provient des puits ou des rivières.

M. Elliott répond qu'elle provient des uns et des autres et qu'il n'y a aucune difficulté pour l'approvisionnement dans les districts qu'il a visités.

M. Snow dit qu'il y a de grandes étendues de pays coupées par des lacs qui sembleraient placés là exprès pour la convenance de quelqu'un. D'après tout ce qu'il a vu, l'eau ne manque pas, le pays est très-approprié à l'élevage du bétail, ce qui n'empêche pas, naturellement, qu'il y ait des districts très-avantageusement disposés pour la culture du blé.

M. Kelly, de Dunbar, désire savoir comment on récolte les navets et comment on les emmagasine dans ces climats, si on peut en semer autant qu'on veut, et les emmagasiner à temps.

M. Elliott dit que dans les parties qu'il a visitées on peut semer des navets en abondance, et qu'ils réussissent parfaitement. De fait, il n'avait jamais vu de meilleures racines. Il est facile de les emmagasiner à temps, et on les arrachait en masse au moment de sa visite, en octobre.

M. Kelly. —La récolte était-elle bonne ?

M. Elliott. —De 23 tonnes par acre, à Guelph.

RAPPORT DE M. GEORGE HUTCHINSON, DÉLÉGUÉ DU CLUB DES FERMIERS DE PENRITH.

Il y eut une réunion du club des fermiers de Penrith, mardi, le 16 décembre, pour entendre un rapport de M. George Hutchinson, de Brougham Castle, le délégué choisi par le club pour visiter le Canada, sur les ressources de ce pays et les avantages qu'il offre aux émigrants. L'auditoire était nombreux, et en l'absence du président (M. H. C. Howard, de Greystoke,) M. Heskett, le vice-président, prit le fauteuil. Étaient

aussi présents : M. James Atkinson, de Winderwath ; M. J. Hogart, Julia Bower ; M. C. Thompson, de Morland ; M. J. Jameson, de Moorhouses ; M. B. T. Sweeten, de Penrith ; M. Richardson, de Carlisle ; M. J. Mitchell, de Howgill Castle ; M. H. P. Holme, de Mardale ; M. J. Longrigg, de Great Strickland ; M. T. Mitchell, de Whinfell ; M. Mounsey, de Victoria Cottage ; M. Winskill, de Burton Hall ; M. J. Hesbett, de Plumptre Hall ; M. Millican, de Johnby ; M. Thom, de Kirkbythore ; M. T. P. Lowthian, de Templesowerby ; M. J. Powley, de Langwathby ; M. Grahame, Carlisle ; le révd. H. Bishop, de Langwathby ; M. J. Crosby, de Hirkbythore ; M. Spencer, de Murrah Hall ; M. Wood, Lowther ; M. Lazenby, Calthwaite House ; M. Mitchell, de Frenchfield ; M. W. Savage, de Hanging Bank ; M. J. R. Baron, M. T. Hodgson, M. W. J. Heskett, de Penrith ; etc., etc. M. Hutchinson lut alors son rapport comme suit :

La plupart d'entre vous se rappelleront sans doute qu'à une réunion de ce club, tenue le 26 août, M. Grahame, l'agent du gouvernement canadien à Carlisle, vous donna quelques renseignements sur la Confédération canadienne, et pria les fermiers de cette localité de choisir parmi eux un délégué, qui irait en Canada pour visiter et faire rapport sur les ressources agricoles du pays et les avantages qu'il offre aux émigrants. Le choix étant tombé sur moi, je partis de Liverpool le 4 septembre, par le steamer *Moravian*, de la ligne Allan, en compagnie de M. Peat et de M. Johnston, deux autres délégués du Cumberland.

La traversée fut très agréable ; de fait, il n'y eut rien du voyage redouté auquel s'attendent un si grand nombre de ceux qui laissent l'Angleterre pour traverser l'Atlantique. Environ six jours après avoir perdu de vue les côtes d'Irlande, nous arrivâmes en vue de Belle-Isle ; un peu plus loin, nous entrâmes dans le Saint-Laurent, puis nous arrivâmes à Québec, où nous accostâmes, en terre canadienne, le jeudi soir, 13 septembre.

De Québec, nous allâmes à Ottawa, la capitale de la Confédération, où nous passâmes une semaine, très agréablement, à visiter l'exposition canadienne.

Avant et depuis mon retour en Angleterre, on m'a dit plus d'une fois que n'ayant pas eu le temps de tout voir, on avait dû ne nous montrer que les meilleurs endroits, et que nous devions par conséquent revenir avec des impressions beaucoup plus favorables que ne le comportaient les faits. Je pense qu'il n'est que juste de dire que l'honorable J. H. Pope, ministre de l'agriculture, nous donna clairement à entendre que nous pouvions visiter n'importe quelle partie que nous pourrions choisir ; tout ce qu'il voulait, c'est qu'à notre retour nous fissions un rapport franc et impartial sur le pays.

Nous fûmes rejoints à Ottawa par cinq autres délégués, qui avaient laissé l'Angleterre une semaine après nous. Vendredi après-midi, 26 septembre, tous les délégués qui se trouvaient alors à Ottawa, se réunirent au bureau du ministre de l'agriculture pour régler nos opérations. On avait considéré comme très opportun de nous constituer en deux troupes, l'une devant rester dans les anciennes provinces, et l'autre aller au Manitoba et dans le territoire du Nord-Ouest. Ayant opté moi-même pour le Manitoba, la plus grande partie de mon rapport doit nécessairement rouler sur cette partie. Je tâcherai, cependant, de vous donner quelques détails sur Québec, Ontario et les Cantons de l'Est, que nous traversâmes avant d'aller au Manitoba et en revenant.

Je crois que peu de personnes connaissent bien l'étendue géographique des possessions anglaises de l'Amérique du Nord, et savent que l'Angleterre possède plus de territoire dans l'Amérique du Nord que les *Yankees* eux-mêmes. La longueur de ces possessions, de l'est à l'ouest, est d'environ 3,000 milles, et leur largeur, du nord au sud, de 1,500 milles, formant une superficie totale de plus de trois millions de milles carrés. Vous pourrez peut-être vous former une idée de leur immense étendue quand je vous aurai dit qu'elle est vingt quatre fois aussi grande que celle du Royaume-Uni ; et cependant ils ne contiennent qu'une population de quatre millions, soit un peu plus que nous avons dans Londres seul.

La province du Manitoba, dont nous avons tant entendu parler dans ces derniers temps, est située au centre du continent, dans la même latitude que la Belgique et

quelques parties de la Russie et de l'Autriche. Ce n'est cependant qu'un point, pour ainsi dire, comparé au vaste territoire dans lequel elle est taillée. La ville de Winnipeg, capitale du Manitoba, s'élève à la jonction de l'Assiniboine et de la rivière Rouge. Pour vous donner quelque idée de la croissance rapide des villes dans ces nouveaux pays, je vous dirai que sur l'emplacement de Winnipeg il y a treize ans, il n'y avait que trois habitations; aujourd'hui c'est une ville de plus de 10,000 âmes, qui contient plusieurs églises et écoles grandes et bien bâties, nombre de magasins égaux par les proportions et par leur contenu à ceux des cités orientales, de vastes et excellents hôtels, plusieurs banques et une quantité de résidences privées, très belles.

CLIMAT.

Le Canada est sous la même latitude que les îles Britanniques, la Prusse, la France, l'Autriche, la Russie, la Suède et la Norvège, et offre autant de variétés de climats que ces pays. A juger du climat du Canada par ce que j'ai vu pendant les deux mois que j'ai passés là, je puis dire en toute sûreté qu'il est délicieux, au sortir de l'atmosphère humide et pluvieuse de l'Angleterre. D'après les renseignements que m'ont donnés ceux qui y résident depuis longtemps, l'hiver est plus froid qu'en Angleterre, mais ce froid est accompagné d'une atmosphère beaucoup plus sèche et claire, qui empêche le froid d'être aussi désagréable que lorsqu'il est moins grand mais accompagné d'humidité. La neige, qui est absolument sèche, a en beaucoup d'endroits une épaisseur de deux ou trois pieds. Foulée par les nombreux piétons et véhicules, elle devient en peu de jours dure et solide comme de la glace, et les traîneaux glissent dessus sans rencontrer le moindre obstacle. Les Canadiens disent qu'ils peuvent courir leurs chevaux pendant des heures sur ces chemins de neige, et que ces animaux rentrent le soir presque aussi frais qu'avant de sortir de l'écurie.

Les étés sont plus chauds qu'ici, en Angleterre, et ce qui le prouve c'est que dans quelques-uns des districts les plus favorisés, tels que Niagara et autres parties du sud d'Ontario, le raisin vient à merveille en plein air. J'en ai vu également d'aussi beau que là, à Ottawa, 150 milles plus au nord. En revenant des chûtes de Niagara, nous vîmes, à la station, 137 paniers de beau raisin mûr, cueilli dans le district. En présence de faits comme ceux-ci, qu'on ne dise pas que le Canada est un désert de glace et de neige. Il est établi, je crois, que l'air du Canada est beaucoup plus sec que celui de l'Angleterre, par la durée des maisons en bois, qui se gardent cinquante ans, et par l'absence complète de cette mousse verte que nous voyons sur les maisons semblables ici au bout de douze mois.

Le climat de la province du Manitoba et du territoire du Nord-Ouest diffère légèrement de celui des anciennes provinces, l'hiver étant plus froid : le thermomètre descend à 40 degrés au-dessous de zéro, mais le témoignage universel des colons est que, même à ce degré, avec une température plus claire et sèche que dans l'est du continent, la sensation du froid n'est pas plus forte que dans l'Ontario. Les plus graves inconvénients de l'hiver sont les tempêtes subites de vent et de neige, appelés *Blizzards* par les colons, et pendant le printemps les gelées. La neige disparaît et le labour commence quelquefois dès le 1er avril, mais pas avant le 15 d'ordinaire. La récolte se fait en août, les légumes mûrissant vite pendant les longs jours ensoleillés de l'été. Les bisons hivernent par milliers dans les immenses prairies du Nord-Ouest canadien. Les Métis et les Sauvages campent en pleine prairie pendant tout l'hiver, sans autre abri qu'une tente et des couvertures en peau de bison. Pendant que j'étais là, au milieu d'octobre, j'ai couché dix nuits sous une tente sans être incommodé par le froid ni en aucune autre manière.

SOL ET PRODUITS.

Un pays aussi vaste que le Canada doit nécessairement offrir une grande variété de terres. Le sol, à la surface, varie d'un sable léger à une marne forte, l'espèce dominante étant une marne assez fertile, ordinairement à fond d'argile. La grande richesse du Canada est indéniablement dans son sol. Quoique nouveau relativement

aux autres pays, il est déjà bien connu comme pays à blé et à bestiaux. Il n'y a pas, suivant moi, d'homme plus heureux que celui qui possède ce sol. Il peut ne pas posséder autant de capital que certains fermiers anglais, et ne pas cultiver sa terre d'une manière aussi parfaite, mais le champ qu'il exploite lui appartient, ses taxes sont légères, et en règle générale c'est un homme heureux et indépendant. Dans un pays nouveau comme le Canada, il serait absurde de s'attendre à ce que la culture se fasse d'une manière aussi savante qu'en Angleterre; la terre si vaste est cultivée en proportion de la population et d'une manière qui serait considérée comme primitive par un fermier anglais. C'est un témoignage assez éloquent en faveur du sol et du climat que dans de si mauvaises conditions on obtienne d'aussi bonnes récoltes: dans un trop grand nombre de cas, la terre n'est pour ainsi dire que grattée. L'excellence générale du sol, et les avantages qu'on trouve pour l'élevage du bétail dans les provinces d'Ontario, Québec et dans les Cantons de l'Est, jointes à l'immense étendue des terres cultivables, ne permettent pas, il me semble, de douter que dans un avenir prochain, le Canada sera en mesure de nous fournir beaucoup plus de bêtes à cornes et de moutons qu'il ne fait maintenant. Il n'y a guère plus de cinq ans que les cultivateurs regardaient le blé comme principal produit; aujourd'hui la production de la viande de bœuf pour le marché anglais est le principal objet de leurs préoccupations, et le blé ne vient qu'en second lieu. Comme ce fait implique un changement complet dans le mode d'exploitation des terres, le cultivateur canadien de l'avenir aura à employer ce qui sera pour lui un système nouveau de culture. Ce changement n'est en aucune façon venu trop tôt: de fait quelques unes des terres épuisées d'Ontario le demandaient depuis longtemps. Quelques-uns parmi vous demanderont peut-être: pourquoi ce changement est-il nécessaire? Je réponds: simplement parce que les fermiers ont cultivé leurs terres année par année sans mettre d'engrais, et qu'ils se sont aperçu que leurs récoltes n'étaient plus aussi bonnes qu'elles avaient coutume d'être alors que la terre était nouvelle et fraîche. Au lieu de changer de système et d'appliquer de l'engrais, ils vendent leurs terres et émigrent à l'ouest, au Manitoba, où ils peuvent avoir des terres neuves et continuer à cultiver comme ils ont fait toute leur vie. Il semble que la terre qui refuse de produire une bonne récolte de blé à la dixième ou quinzième année est considérée par le cultivateur canadien comme n'étant plus digne d'être cultivée.

Il y a beaucoup de fermiers, en Angleterre, qui paient autant chaque année, en loyer et en taxes, que pour s'acheter une terre en propre dans ces vieilles provinces canadiennes, où ils pourraient continuer à peu près le même système de culture auquel ils ont été habitués ici. Les récoltes sont celles qu'ils sont accoutumés à faire ici; à quelques exceptions près, le mode d'exploitation ne varie que peu; et ils auraient pour leurs enfants une instruction gratuite et autres avantages. Ce sont ces terres que je recommanderais à un homme chargé de famille et possédant quelque capital, de préférence aux districts nouvellement établis, où il lui faudrait échanger les conditions d'un pays ancien et très peuplé contre la vie d'un pays entièrement nouveau, et se résigner à souffrir—ce qui, je crois, est plus facile à supporter pour un jeune homme sans famille. On peut acheter de bonnes fermes en parfait état dans toutes les parties de ces anciennes provinces canadiennes; j'ai, de fait, été surpris d'en trouver un aussi grand nombre en vente.

La question qui se pose naturellement est: "*Pourquoi ces fermes sont-elles à vendre?*" Voici l'explication de ce fait, autant que je puis la donner: (1) Un grand nombre de fermiers qui ont réussi et acquis quelque argent ont fait de leurs fils des avocats, des médecins ou des marchands (le grand nombre de collèges et autres maisons d'éducation ont encouragé cette pratique); au bout d'un certain temps, la terre est mise en vente, faute de bras pour la cultiver. (2) Une autre classe, qui, je le crains, est trop nombreuse en Canada, se compose de ceux qui ayant acheté une ferme n'ont pas assez de capital pour pouvoir l'exploiter avantageusement. Avec de lourds intérêts à payer pour les hypothèques, et le manque d'argent, il est difficile à ces gens de joindre les deux bouts; cela fait qu'ils sont toujours prêts à vendre dès qu'ils trouvent un bon prix, à peu près de la même manière qu'un fermier anglais ferait pour un de ses animaux. En outre, depuis quelques années, c'est-à-dire depuis que la fièvre de

Manitoba s'est répandue, beaucoup de fermiers, dans des anciennes parties de la Confédération, cherchent à vendre pour aller s'établir au Manitoba, dans le but d'y trouver un champ plus vaste que l'ancienne ferme pour établir leurs fils. Il arrive aussi qu'il y a fréquemment en vente des fermes qui conviendraient parfaitement aux fermiers d'ici, en ce qu'elles sont semblables à celles qu'ils sont habitués à cultiver.

Les récoltes, dans les anciennes provinces, sont les mêmes qu'ici, à l'exception du blé-d'inde. Le blé paraît être le plus en faveur, du moins sur les meilleures terres. Il rapporte en moyenne environ 20 boisseaux par acre, et se vendait en septembre dernier, sur le marché de Toronto, 4s. 6d. par boisseau ; à ce prix une récolte ordinaire de blé vaudrait £3 6s. 8d. par acre. L'avoine est généralement très pauvre, étant mûrie trop vite par les chaleurs de l'été ; le boisseau pèse rarement plus de trente-quatre livres, et le rapport est d'environ 50 boisseaux par acre, qui se vendaient à Toronto, en septembre dernier, 1s. 4d. le boisseau, de sorte qu'une récolte ordinaire vaudrait £4 10s. par acre. L'orge est ordinairement belle, bien qu'inférieure à la nôtre en général, le rapport moyen étant d'environ 30 boisseaux par acre, qui se vendaient en septembre dernier, à Toronto, 2s. 4d. le boisseau, de sorte qu'une récolte ordinaire d'orge vaudrait environ £3 10s. par acre. L'orge pèse rarement plus de 50 lbs. par boisseau. Les navets ne sont pas cultivés sur une grande échelle, bien qu'ils poussent assez bien, à part les années de sécheresse ; et, quoique les cultivateurs canadiens semblent ne pas vouloir le reconnaître, il n'y a pas de doute que cette culture, plus considérable, leur bénéficierait. Un des grands inconvénients du navet, c'est la somme de soins qu'il requiert. Les pommes de terre viennent bien, ainsi que les pois, dont on m'a montré des échantillons excellents. Il y avait beaucoup de punaises à patates dans un champ de pommes de terre. Il ne paraissait pas qu'elles eussent causé grand dommage, car la récolte était excellente. Le propriétaire avait poudré deux fois son champ de vert de Paris au début de la saison.

La terre du Manitoba est une pâte noire, reposant sur un fond d'argile très adhérent. La profondeur de cette couche noire varie de douze pouces à trois pieds. Employée dans certaines conditions, cette terre peut être réduite en poudre, mais autrement, si elle est solide et dure, elle ressemble plutôt à l'argile qu'à toute autre chose. L'analyse chimique en a été faite, et le résultat a démontré que le sol du Manitoba est un des plus riches du monde. Mais la meilleure analyse, c'est lorsque nous voyons qu'avec une culture aussi négligée les récoltes sont si riches. Près du Portage-la-Prairie, environ 60 milles de Winnipeg, j'ai vu un champ qui avait donné 30 récoltes de blé successives sans aucun engrais ; la dernière avait été de 35 boisseaux par acre. Le propriétaire labourait pour la trente-unième fois, et cependant il ne considérait pas nécessaire de pénétrer à plus de cinq pouces, bien qu'il eût à sa disposition une épaisseur de sol végétal de deux bons pieds. Dans quelques-uns des anciens établissements, près de Winnipeg, j'ai vu de la terre qui produisait du blé depuis 50 ans, sans engrais, mais on voyait clairement qu'elle commençait à ressentir les effets de ce traitement barbare.

A l'ouest de Winnipeg, il y a des milliers d'acres de riche terre agricole qui sont inexploités, vierges de la charrue et du pic, et détenus par des spéculateurs. Il y en a parmi ceux-ci qui vendraient probablement à un prix raisonnable, mais la plupart demandent des sommes exorbitantes, ce qui empêche naturellement ces terres, qui sont des meilleures, de se coloniser. Et encore, il y a au Manitoba, de grandes étendues de pays mises à part, en réserve pour différents objets ; ainsi les Sauvages ont plusieurs townships, et il y en a 500,000 acres pour les Mennonites. Je considère que ces réserves doivent nuire considérablement à la colonisation du pays.

A 50 milles à la ronde autour de Winnipeg, on trouve de la terre pour 8s. à 30s l'acre, suivant les endroits et les circonstances. Le marché de Winnipeg est à la portée d'un grand nombre de ces fermes. Les derniers règlements publiés par le gouvernement canadien avertissent que toutes les terres gouvernementales du Manitoba seront vendues de 4s. à 20s. l'acre, selon la distance où elles se trouvent du chemin de fer projeté. Dans quelques parties on offre des *homesteads* gratuits, avec lots de pré-emption de 160 acres.

Je suis allé jusqu'à Rapid-City, sur la Petite Saskatchewan, 160 milles à l'ouest de Winnipeg, et j'ai vu que toutes les bonnes terres offertes comme *homesteads* étaient prises jusqu'à cet endroit, de sorte que ceux qui émigreraient au Manitoba ou au Nord-Ouest avec l'intention de prendre des *homesteads*, auraient à se rendre à l'ouest de Rapid-City; ce qui n'est pas une raison de s'alarmer le moins du monde, car il y a des millions d'acres de terre splendide à l'ouest de ce point.

L'affluence des colons vers la vallée de la Petite Saskatchewan a été merveilleuse, et la très-grande majorité, parmi ceux que j'ai rencontrés, étaient pleinement satisfaits du sol et du climat de leur nouvelle patrie. Rapid-City, qui ne datait que de cinq mois, au milieu d'octobre, sera, je suppose, la plus jeune ville du monde: elle contenait alors 22 habitations, assez bien construites, avec d'autres en construction de tous côtés. A quelques centaines de mètres en descendant la rivière, on élevait la charpente d'un moulin à farine, dont les mécanismes étaient en route.

La terre de prairie du Manitoba est en grande partie sans arbres. Il y a cependant de beaux bois le long des rivières, et des arbres qu'on a plantés et garantis des feux de prairie ont aussi poussé très rapidement; je crains cependant que les colons n'aient à souffrir de la rareté du bois jusqu'à ce que les chemins de fer aient fourni les moyens de le faire venir de partout.

Le blé est le grain pour lequel le sol semble spécialement adapté. Il est très dur et long, et très propre aux nouveaux procédés de mouture. Il atteint communément une pesanteur de 60 à 63 lbs. par boisseau—le rapport moyen étant de 25 boisseaux par acre: mais je dois dire qu'il n'est pas rare d'obtenir des rapports beaucoup plus considérables. Sur des terres bien administrées, on récolte jusqu'à 35 et 40 boisseaux par acre. La valeur du blé à Winnipeg était en septembre de 2s. 9d le boisseau, de sorte qu'une récolte ordinaire vaudrait £3, 8s. 9d. par acre. Le coût de l'exploitation par acre de blé au Manitoba, d'après les meilleurs renseignements que j'aie pu avoir, est comme suit: labour, 6s.; tracé, 6s.; semences et grain de semence, 7s.; récolte et battage, 14s.; total, 33s. par acre, constituant à peu près les seuls frais, et laissant un profit de £1 15s. 7d. par acre. La paille n'a aucune valeur et on la brûle aussitôt fauchée. Le rapport moyen de l'avoine est d'environ 50 boisseaux; la qualité est inférieure, et ressemble beaucoup à celle de l'avoine d'Ontario, le poids moyen ne dépassant pas 34 lbs. par boisseau. L'orge produit bien, le rapport moyen étant d'environ 30 boisseaux par acre, et le poids de 48 à 50 lbs. par boisseau. La pomme de terre vient abondamment, sans presque requérir de soins; j'ai vu des échantillons qui étaient magnifiques. Les produits agricoles du Manitoba exhibés à l'exposition canadienne d'Ottawa, offraient la preuve la plus forte de la fertilité et de la richesse merveilleuse du sol. Vous avez dû remarquer que les moyennes de rapports que je vous ai mentionnées étaient, quant au blé, bien inférieures aux nôtres; cependant, avec ce faible rapport, le cultivateur américain, non seulement peut nous faire concurrence, mais encore nous battre sur notre propre marché. Pourquoi cela? L'explication qui se présente tout d'abord est dans l'énorme différence que constitue le loyer à payer, mais cette différence est plus que compensée par le coût du transport d'Amérique en Angleterre. L'avantage réel qu'ils ont sur nous est dans le bon marché de la culture, car tandis que le sol américain ne reçoit pas d'engrais et produit cependant une récolte moyenne, vous savez tous trop bien que le fermier anglais doit appliquer chaque année une forte quantité d'engrais, s'il veut avoir une récolte ordinaire. Dans la terre de prairie du Manitoba et du Nord-Ouest canadien, la charrue peut fournir en droite ligne un sillon de plusieurs milles sans rencontrer ni pierre, ni arbre, ni accident de terrain; c'est un état de perfection dont les anciennes terres du Canada ou de l'Angleterre n'approchent pas. Tous les fruits communs, tels que les groseilles et les fraises, viennent bien. Les pommes n'ont pas réussi; mais les quelques expériences faites semblent insuffisantes pour établir si le climat est favorable ou non. Les sauterelles qui ravagent le Manitoba à époques indéterminées constituent le plus grand désavantage que présente le pays. Il appert, d'après ce que j'ai pu savoir,—et je me suis efforcé d'obtenir les informations les plus dignes de foi en m'adressant aux anciens,—que leurs dévastations sont généralement localisées; que des localités en souffrent, tandis que d'autres échappent. Les sauto-

relles firent leur apparition pour la première fois en 1818, six ans après l'arrivée du premier colon qui se soit établi au Manitoba. Elles ne causèrent pas beaucoup de dommage alors, mais en 1819 elles détruisirent toute la récolte. Après cela, cependant, elles furent 46 ans sans reparaitre, et ne firent aucun ravage jusqu'en 1863, où elles anéantirent toute la récolte de la colonie. Il ne peut y avoir de doute que ce fléau a ravagé le pays, mais l'opinion des anciens colons paraît être qu'il ne se fera guère sentir d'ici à quelques années, et ensuite l'augmentation de la population aura pour effet de restreindre ses ravages. Il y a un fait qui mérite peut-être d'être noté—c'est que la récolte n'a été détruite entièrement que six fois en 59 ans. Les marins sont un autre grand fléau du Manitoba, pendant deux mois de l'été, surtout pour tous ceux qui n'y sont pas habitués.

BÉTAIL.

En sus de la culture des grains, on s'occupe beaucoup dans les anciennes provinces du Canada de l'élevage du bétail. Autrefois, il n'y avait que le marché local et le marché américain qui fussent ouverts à l'éleveur canadien; il n'en est plus ainsi, et des milliers des bestiaux sont maintenant expédiés en Angleterre chaque année. Jusqu'à ce que ce marché fût ouvert, le fermier canadien n'avait prêté que peu d'attention à l'industrie de l'élevage. L'augmentation des prix offerts pour la meilleure classe de bestiaux propres au marché anglais a fait beaucoup pour fortifier et répandre le désir de se procurer, de meilleurs reproducteurs. La demande pour les taureaux à courtes cornes est plus forte actuellement qu'elle n'avait jamais été avant l'introduction de ces animaux en Canada.

Il y a une grande variété dans le bétail du Canada. Un grand nombre, à règle générale, ont la charpente trop forte et sont de qualité inférieure. Cependant, il n'est que trop juste de dire qu'une bonne proportion des animaux que j'ai vus étaient à la fois de grandeur moyenne et de bonne qualité. Il y a beaucoup de bêtes à courtes cornes, mais peu sont des races Devon, Gallouay et autres semblables. Les vaches valent de £5 à £12 pièce, les chevaux de £15 à £35, les moutons de 12s. à 30s. Le troupeau de courtes-cornes de M. Cochrane, dans les cantons de l'Est, et celui de Bow Park, Ontario, ont parfaitement montré ce que l'on peut faire en fait d'élevage, et prouvent suffisamment, je pense, que les courtes-cornes réussissent bien en Canada. Les chevaux sont petits, mais vigoureux, et faciles. Au premier aspect vous appréciez mal leurs qualités; ce n'est que lorsqu'il vous est arrivé de les mener quarante milles par jour pendant une semaine que vous comprenez ce qu'ils sont capables d'endurer de fatigue et combien ils sont ce qu'il faut pour leur pays.

Les mêmes causes qui rendent le Canada aussi propre à l'élevage des bêtes à cornes, le rendent propre également à l'élevage des moutons. Ceux-ci requièrent beaucoup de soins en hiver, et on prépare d'ordinaire pour eux des abris à toits bas.

Il y a très peu de bêtes à cornes au Manitoba, les fermiers ayant jusqu'ici porté toute leur attention sur la culture du grain, mais celles que nous avons vues prouvent bien qu'elles prospèrent et engraisseront à l'herbe des prairies. On se sert beaucoup des bœufs, au Manitoba, pour le trait. J'ai été surpris de voir comme ces animaux étaient tous en bonne condition, plusieurs eussent été prêts à figurer à une exposition; et cependant ils n'ont absolument rien autre chose à manger que l'herbe des prairies. Certaines parties du Nord-Ouest ne sont pas favorables à l'élevage des moutons, à cause d'une espèce de chiendent qui y pousse et qui pénètre dans la toison et dans la peau de l'animal; dans les endroits où cette herbe n'existe pas, les moutons se trouvent très bien. Un fermier du Manitoba avait un très beau troupeau de 70 bêtes à cornes, qu'il avait hivernés dans des étables très grossières, exposées à tous les vents; comme je lui demandais s'il considérait ces abris suffisants pour l'hiver, il me répondit qu'il avait constaté que les animaux s'en trouvaient bien, et supposait que c'était à cause de la pureté de l'air. Ce fermier a pour habitude de dresser huit bœufs au travail chaque année; il les vend ensuite de £13 à £20 chaque.

COMMUNICATIONS ET MARCHÉS.

Les communications par eau, dans les anciennes provinces, au moyen des lacs et du fleuve Saint-Laurent, sont incomparables. Les chemins de fer traversent aussi le pays dans tous les sens, de sorte que le fermier n'a pas grand-peine à transporter l'excédant de ses produits. Il y a aussi de bonnes routes carrossables dans toutes les directions; mais elles ne sont pas très bien entretenues, excepté dans les endroits où l'on peut aisément se procurer du gravois. Le Manitoba venant à peine d'être établi, il n'y a pas encore de chemins, les voies dont on se sert n'étant que de simples sentiers tracés dans la prairie, et qui sont impraticables dans quelques endroits où l'eau n'a pas d'écoulement. Cela étant, vous comprendrez aisément de quel avantage le chemin de fer canadien du Pacifique devra être pour le Manitoba.

L'embranchement qui relie le lac Supérieur à Winnipeg sera terminé dans trois ans; cent milles à l'ouest de Winnipeg sont déjà donnés à l'entreprise, et on s'attend qu'ils seront complétés dans un an, vu qu'il n'y a sur cette section aucune difficulté topographique. En vue de l'importance grandissante du Nord-Ouest et de la rapidité avec laquelle le Manitoba se peuple, on croit qu'une ligne sera probablement établie entre Port-Nelson, sur la baie d'Hudson, et Liverpool. Lorsqu'on considère que Port-Nelson est de fait plus rapproché de Liverpool que New-York, il devient assurément une question de la plus grande importance pour le Manitoba que cette voie de communication s'établisse si possible.

Le coût régulier pour le transport d'un boisseau de blé de Winnipeg à Montréal est de quinze deniers. On calcule, cependant, que lorsque l'embranchement du chemin de fer canadien du Pacifique déjà mentionné sera construit, un boisseau de blé pourra être transporté de Winnipeg à Montréal pour un *shilling*, et de là à Liverpool pour huit deniers de plus. Les fermiers du Manitoba disent que la culture du blé et son transport à Winnipeg ne coûtent pas plus que 2s. 6d. par boisseau. Nous aurons ainsi le blé du Manitoba sur les quais de Liverpool au prix, pour le producteur, de 4s. le boisseau, ou 32s. par quart, y compris tous frais de transport. Il ne saurait y avoir de doute quant au fait que le fermier du Manitoba peut cultiver le blé et le livrer à Winnipeg pour 2s. 4d. par boisseau, et les chiffres relatifs au coût du transport sont basés sur les prix actuels. On n'exporte encore que très peu de blé du Manitoba, le produit étant tout consommé par la population de nouveaux arrivants; mais lorsqu'il y aura un excédant pour l'exportation, il y aura aussi une voie de transport par le Pacifique canadien.

ÉDUCATION.

On s'imagine, parce qu'un pays est jeune, qu'il doit nécessairement manquer de beaucoup des accessoires de la civilisation. On ne saurait nourrir une idée plus fautive, pour ce qui est du moins des anciennes provinces du Canada. Dans la province d'Ontario seule, avec une population de deux millions, il y a environ 5,000 écoles publiques. Le système diffère peu de celui que nous avons ici. La province est divisée, pour les fins scolaires, en sections d'une étendue raisonnable; chaque section a une école dont les affaires sont administrées par des commissaires élus dans la section. Les fonds nécessaires sont prélevés partie au moyen d'une taxe imposée aux contribuables, et partie par le gouvernement. Règle générale on n'exige pas d'honoraires, l'instruction étant absolument gratuite. Au Manitoba le gouvernement a réservé dans chaque township deux sections, dont le produit, lorsqu'elles sont vendues, doit être appliqué à la création d'écoles; de sorte que, à mesure que la colonisation avancera, celles-ci seront pourvues.

GAGES ET MAIN-D'ŒUVRE.

La dépression commerciale qui a affecté une si grande partie du monde a été ressentie en Canada, et a fait baisser les gages considérablement. Dans les anciennes provinces, on peut mettre les gages des travailleurs à 3s. 6d. ou 4s. par jour, sans la pension, et à £2 ou £3 par mois avec la pension. Comme il y a peu d'ouvrage en

hiver, les gages tombent notablement. Ceux qui vont au Manitoba pour y chercher de l'emploi sur les fermes doivent se rappeler que le pays est nouveau, la demande pour le travail agricole limitée et nécessairement bornée aux mois de l'été. Cette demande, cependant, augmente avec les capitaux et à mesure que le pays se développe par les chemins de fer et autres voies de communication. La plupart de ceux qui vont au Manitoba prennent un homestead ou achètent un morceau de terre.

Les ouvriers de ferme, au Manitoba, gagnent de £1 à £5 par mois, avec la pension, et un peu moins en hiver.

CONCLUSION.

Vous ne pouvez pas vous attendre à ce qu'en une visite de deux mois, dans un pays aussi vaste que le Canada, on acquière une notion parfaitement exacte des conditions d'existence du peuple. Autant que j'ai pu voir, les fermiers de ce pays paraissent mener une vie assez douce. L'un d'eux, qui a commencé, tout enfant, par travailler sur les fermes du voisinage, ici, et qui émigra au Canada il y a 27 ans, est présentement propriétaire d'une belle terre, en parfait état, de 200 acres, valant à l'heure qu'il est £1,500. Et ce n'est pas là un cas isolé. Il y a des centaines de fermiers, en Canada, qui ont commencé avec rien, et qui possèdent maintenant des fermes en propre.

Par dessus toutes choses, l'émigrant doit avoir une bonne santé, et personne ne doit émigrer à moins d'être résolu à travailler; les paresseux font mieux de rester ici. Les émigrants dont on a le plus besoin actuellement dans les anciennes provinces sont ceux qui ont assez d'argent pour acheter une ferme tout établie. Ceux qui ont des moyens et qui veulent acquérir une terre ne devraient rien conclure avant d'avoir examiné les lieux; en réalité, un bon moyen c'est de louer une ferme pour un an ou deux pour avoir le temps de voir si vous aimez le pays.

Une autre chose qui a attiré mon attention, au Manitoba, est le manque apparent d'eau fraîche dans beaucoup de districts considérables, mais on a constaté qu'il y a peu d'endroits où l'eau ne soit pas venue abondamment en creusant des puits de profondeur ordinaire. Les feux de prairie sont un autre inconvénient dont le colon du Manitoba est exposé à souffrir.

Le principal avantage du Manitoba, qui est particulier à ce pays, est dans la disposition des terres de prairie et des terres à bois, et cet avantage ne peut être pleinement apprécié, selon moi, que par ceux qui ont une grande expérience pratique dans le défrichement et dans la culture des terres nouvellement défrichées au milieu d'épaisses forêts. Que l'existence de grandes étendues de prairies sans arbres soit un inconvénient, sans doute, mais ce désavantage est plus que compensé par la facilité de la culture, comparée à celle des terres de forêt.

Lorsque quelqu'un réussit dans son pays et qu'il voit possibilité de continuer, on doit y regarder avec précaution avant de lui conseiller d'émigrer. Mais je dis ceci, qu'il y a beaucoup de fermiers en Angleterre, particulièrement ceux qui ont peu de capitaux, qui pourraient améliorer leur position en allant au Manitoba, s'ils consentaient à supporter les difficultés inhérentes à la vie d'un pays nouveau.

Quel capital serait nécessaire pour commencer à cultiver au Manitoba: c'est ce qu'on demande souvent. La réponse dépend entièrement des circonstances. Un jeune homme seul, disposé à travailler, à épargner et à endurer des misères, s'assurerait une bonne position en peu d'années, presque sans capital. Il lui faudrait travailler pour d'autres pendant une partie du temps, puis payer des aides à son tour pour élever sa modeste maison. Cela fait, il pourrait labourer et enclorre quelques acres pour les semer le printemps suivant, et il deviendrait ainsi en peu de temps un cultivateur indépendant. Un fermier avec sa famille, qui désirerait commencer dans une bonne aisance, ne saurait avoir moins de £100; d'un autre côté, on peut prendre un capital considérable et commencer plus en grand.

J'ai essayé de vous donner une juste idée des avantages et des désavantages de la Confédération canadienne. J'ai tâché de ne pas user d'exagération pour induire qui que ce soit à émigrer, et de faire plutôt un tableau fidèle du pays tel que je l'ai vu.

Je laissai Québec pour revenir au pays le samedi 15 novembre, et après une agréable traversée, je suis arrivé à Liverpool lundi soir, 24 novembre, remportant de mes voyages beaucoup de souvenirs intéressants et agréables, et une foi absolue dans l'avenir du grand Nord-Ouest canadien.

En terminant, je désire exprimer mes remerciements et ma reconnaissance à l'honorable J. H. Pope, ministre de l'agriculture, et à beaucoup d'autres, qui m'ont aidé à me procurer des renseignements.

La lecture du rapport étant terminée,

Le président dit qu'il est sûr que tout l'auditoire est grandement obligé et reconnaissant à M. Hutchinson pour son long et habile rapport. Il contient une foule d'informations, et je ne doute pas que vous en profitiez beaucoup, ainsi que ceux qui pensent à émigrer. J'oserais dire que M. Hutchinson sera heureux de répondre à toutes questions qu'on désirerait lui poser au sujet de ce rapport.

M. Jameson dit qu'il désire reconnaître que s'il avait manqué d'assister à cette réunion aujourd'hui pour entendre l'excellent rapport lu par M. Hutchinson, il aurait perdu beaucoup pour sa propre instruction. (Écoutez, écoutez.) M. Hutchinson a présenté la question avec un tact et un soin qui lui font honneur. Notre digne ami a traité tous les sujets qu'il s'était proposé de traiter, et tout ce qu'il a dit semblait porter la conviction, quant à la praticabilité et à l'exactitude. (Écoutez, écoutez.)

Comme je vois que vous êtes tous satisfaits de sa lecture, c'est avec un vif plaisir que je vous propose maintenant un vote de remerciements à M. Hutchinson pour l'admirable rapport qu'il nous a fait. (Applaudissements.)

M. Jas. Atkinson seconde la motion, et tient à dire combien il a été satisfait et charmé par le rapport que M. Hutchinson vient de présenter à l'assemblée. Il est d'accord avec M. Jameson pour dire que ses arguments portaient la conviction avec eux et la marque de la vérité.

La motion est adoptée unanimement.

M. Hutchinson, en recevant les remerciements, remarque que si ses auditeurs ont eu du plaisir à entendre ce qu'il a dit, ils en auraient eu encore bien plus à aller en Canada et à visiter eux-mêmes le pays. Il est très flatté de la réception aimable qu'on a faite à son rapport.

RAPPORT DE M. ROBERT PEAT, LE DÉLÉGUÉ DE SILLOTH, CUMBERLAND.

A une grande réunion de fermiers et autres personnes tenue dans les salles d'assemblée du *Queen's Hotel*, Silloth, le 17 décembre 1879, M. Robert Peat, secrétaire de la société d'agriculture de Holme Cultram, présenta son rapport à ses commettants.

M. Peat s'exprima en ces termes :—Je n'ai aucunement l'intention d'entrer dans de longs détails sur ce que j'ai vu et sur les endroits que j'ai visités. J'essayerai de vous exposer, aussi clairement et aussi brièvement que possible, ce qui concerne les productions du pays, la nature du sol, les mœurs du peuple, et le climat, en autant que j'ai pu en juger.

Mais avant de vous parler de la question des terres et du travail, je voudrais vous dire quelques mots sur l'exposition d'Ottawa, que j'ai pu visiter pendant quatre jours, et qui permettait de juger très bien de tout ce que le pays produit en fait de chevaux, bêtes à cornes, moutons, cochons, volailles, fruits, fourrages et légumes : de fait, il y avait depuis un taureau coûtant 2,500 guinées jusqu'à des épingles et des aiguilles. Néanmoins, comme cette réunion a plutôt pour objet l'agriculture, je me tiendrai davantage à ce sujet. Le compartiment des étalons, qui étaient tous robustes, fut considéré comme très beau pour le pays, mais non à comparer avec ce que nous avons en Angleterre ; ces animaux manquaient de charpente et de chair, pour la plupart, et ils avaient les jambes trop minces. La division des reproducteurs pur-sang était pauvre, mais les chevaux de voiture et les coureurs, pour lesquels le Canada est si renommé, étaient excellents ; 16 ou 17 figurants avaient plus de quatre ans. On en

avait aussi admis un bon nombre au-dessous de cet âge. Au lieu de les faire courir libres comme c'est la pratique en Angleterre, on leur donne la longueur de la corde et on les laisse tourner, comme nous faisons ici pour dresser les chevaux. Malgré cela, cependant, ils sont tout-à-fait traitables, et il suffit au *groom* de claquer son fouet, pour les faire mettre à genoux puis relever ensuite leurs jambes de derrière. On trouvait de bons spécimens parmi les jeunes poulains ou juments, mais en général rien qui fût à la hauteur de nos expositions de chevaux.

On montrait aussi des attelages de deux chevaux sur voiture légère; ici on prend en considération le mode de marcher aussi bien que la vitesse. Seulement, pour la voiture à un cheval, on juge uniquement par la rapidité. C'est une chose très curieuse à voir, pour un Anglais, que la vitesse avec laquelle ils vont et le court espace dans lequel on peut les mener et ramener.

Il y avait de bonnes bêtes à courtes-cornes sur le terrain. Les prix spéciaux pour les six meilleures bêtes, un mâle et cinq femelles, appartenant au même troupeau, formaient le meilleur groupe que j'eusse encore vu. Elles provenaient de Bow Park, et je suis parfaitement convaincu qu'elles auraient pu soutenir la concurrence dans n'importe laquelle de nos expositions. Ce troupeau de Bow Park compte en tout 400 animaux. Il est conduit par M. John Hope, d'Arkleby, près d'Arpatria, chez qui je passai deux nuits, et qui me fit voir tous ses animaux. Ils étaient en parfait état, et paraissaient remarquablement bien; je ne crois pas me tromper beaucoup en disant que c'est le plus beau troupeau de courtes-cornes du monde entier.

Le compartiment des Galloways paraissait assez bien, mais les bêtes étaient inférieures en réalité. Les moutons étaient bons, mais loin assurément de pouvoir figurer à une exposition. Cependant, on m'a dit que les animaux gras n'étaient pas admis. Les cochons étaient très beaux. En sus des espèces que je viens de mentionner, il y avait des Alderneys, des Jerseys, des Herefords, des Devons, des Ayrshires, etc., etc. Tels étaient les animaux exposés; mais ils provenaient d'un pays que je n'ai pas visité.

L'exposition des fruits était magnifique, et à moins d'avoir vu de ses yeux on ne saurait se faire une idée exacte de ce que le Canada peut produire. Pommes, poires, pêches, prunes, abricots et tomates, citrouilles, tout vient à merveille et mûrit à l'air sans presque exiger aucuns soins ni culture; un acre de terre produit quelquefois jusqu'à 10 tonnes de raisin. On doit penser tout de suite que les fruits doivent être à bon marché, et ils le sont en effet. En Angleterre, ce sont des objets de luxe que les hautes classes seules peuvent se procurer, tandis qu'en Canada ils sont à la portée des travailleurs mêmes. Le raisin se vendait 3 cents la livre, et les pêches une piastre le boisseau.

Après quatre jours passés à visiter l'exposition d'Ottawa, nous nous réunîmes au bureau de l'honorable J. H. Pope, ministre de l'agriculture, pour déterminer la route que nous allions prendre, sans être aucunement conseillés par lui, mais choisissant librement nous-mêmes. J'avais été vivement frappé par les racines, à l'exposition, par les signes de la richesse du sol, et, surtout par tout ce que j'avais entendu dire du pays, par tout le monde, et je me décidai à visiter le Manitoba. Nous partîmes le soir même. Nous allâmes par Toronto, Sarnia, les lacs Huron et Supérieur à Duluth, et de là par le chemin de fer à Winnipeg, d'où nous nous dirigeâmes immédiatement sur la prairie.

SOL.

Contrairement à mon attente, au lieu de trouver un marais humide, comme je me l'étais figuré, je vis une terre marneuse, noire et épaisse, variant en profondeur de $2\frac{1}{2}$ à $3\frac{1}{2}$ pieds, et que l'on a constaté être de 10 à 12 dans quelques endroits, aux éboullements du bord des rivières. Ce sol est particulièrement adapté à la culture du blé, et les meuniers le préfèrent à tout autre parce qu'il est sec et léger. On a reconnu qu'il pouvait produire du blé pendant de longues années sans interruption et sans engrais. Si ce qu'on m'a dit est exact, la terre dont je vous ai envoyé un échantillon a produit du blé pendant 30 ans, et a rapporté la dernière fois 35 boisseaux par acre.

Lorsque je la mis en boîte, elle était aussi noire que ce paletot; on la labourait de nouveau à ce moment pour le printemps suivant, sans lui donner d'engrais, avec une paire de chevaux chétifs, mais qui faisaient cependant, au dire du propriétaire, deux acres par jour.

Sans doute, beaucoup parmi vous demanderont, comme je le demande moi-même : mais combien de temps cela durera-t-il ? L'avenir répondra à cette question ; mais il y a une chose certaine, c'est qu'il n'est pas besoin d'engrais présentement. Un de mes amis, qui m'accompagna pendant quelque temps, en traversant un champ de 180 acres, arriva à un endroit où le blé avait tombé ; et en cherchant la cause de ce fait, il découvrit que c'étaient ses animaux qui y avaient laissé un peu de fumier.

Quelques-uns attribuent la richesse du sol aux dépôts d'excréments faits par les oiseaux et les animaux, et à l'accumulation constante de cendres par les feux de prairies. Je rencontrai pendant ma tournée une personne qui avait parcouru le monde, et elle me dit n'avoir vu nulle part un sol aussi fertile qu'à High Bluff (*voir la carte*). J'ai visité le pays, du Portage-la-Prairie aux montagnes de Pembina, et il y a si peu de différence dans la nature du sol que l'observateur le plus minutieux aurait grande peine à en découvrir, excepté aux environs de Morris, où le sol est beaucoup plus épais. Mes amis, qui ont été plus loin à l'ouest que le Portage-la-Prairie, à la vallée de la Saskatchewan, ont rapporté à leur retour que la terre était à peu près la même ; ils étaient d'avis cependant qu'elle ne résisterait pas aussi bien à une culture prolongée que celle dont je viens de parler (High Bluff).

PRÉPARATIFS POUR LA CULTURE DU BLÉ.

Cette masse épaisse de terre noire, qui s'étend aussi loin que l'œil peut voir, lorsqu'elle doit pour la première fois être ensemencée en blé, est labourée à deux pouces de profondeur, pendant le mois de juin ou de juillet. Cette saison est considérée comme la meilleure, parce qu'alors la chaleur du soleil, combinée avec la moiteur du sol, aident à détruire le gazon. Après avoir donné à l'herbe le temps de sécher, le sillon est retourné de nouveau un peu plus avant, et le printemps suivant on sème le blé.

Quelques-uns d'entre vous sont peut-être étonnés de la légèreté de ce labour, mais l'expérience est le meilleur des professeurs, et il a été constaté que c'était le meilleur système. Un fermier important et influent, à peu de distance de Morris, qui cultive 18,000 acres, se proposait de ne pas faire le second labour sur sa terre, mais de remuer simplement à la grosse. Cette expérience n'avait pas encore été tentée, de sorte que je ne puis parler de ses résultats.

Pour le premier labour, les bœufs de prairie et les mulets sont préférables, car le gazon est très-dur et requiert une grande force pour se briser, et les chevaux amenés d'Ontario au Manitoba ne font pas bien d'abord, jusqu'à ce qu'ils se soient habitués au changement de nourriture, et plus particulièrement pour les travaux rudes. Une paire de bons bœufs peut briser un arpent et demi par jour.

PRODUITS.

On peut dire que le blé est le produit principal pour lequel le Manitoba est renommé, bien que l'avoine, l'orge, les pommes de terre, les citrouilles et les choux donnent aussi de bonnes récoltes. Les navets sont très peu connus. Cependant j'ai vu près du Portage-la-Prairie un petit morceau de terre sur lequel on avait semé une poignée ou deux pour essayer, sans s'occuper ensuite de cercler ou de recouvrir le légume une fois formé ; et à en juger par ce champ, je crois que les navets réussiraient avec un peu de soin et une bonne culture.

Le blé se sème entre le 15 avril et le 12 mai, et se récolte à la fin d'août ; l'orge, du 24 mai au 8 juin ; l'avoine vers le 20 mai. Voici les quantités qu'on sème : — blé, de un boisseau et trois mesures à deux boisseaux ; avoine, deux boisseaux par acre ; orge, deux boisseaux par acre.

Il nous fut assez difficile d'arriver à connaître la véritable moyenne du grain par acre. Ceux à qui nous faisons la question étaient toujours assez disposés à nous

répondre, mais vous savez tous qu'en Angleterre les histoires de ce genre ne s'accordent pas toujours avec la vérité, et c'est la même chose au Manitoba. Après m'être informé auprès de plusieurs personnes, je suis arrivé aux conclusions suivantes:— Blé, 25 à 30 boisseaux par acre; orge, 37 à 40; avoine, 55 à 60. Nous n'avons pas vu de blé d'inde, de sorte que nous avons dû nous rapporter à ce qu'on nous a dit; cependant nous pouvions encore voir le chaume, et il montrait évidemment que la récolte avait été bonne.

Les menus fruits, tels que les groseilles, les fraises et les framboises, se trouvent ici; cependant on n'a pas encore pu jusqu'ici amener la pomme à toute sa perfection, la raison qu'on en donne étant que le bourgeon, au printemps, est exposé à de trop fortes gelées.

Les arbres sont aussi très rares dans la prairie, mais ils poussent le long des rivières. Je crois que le sol les supporterait bien, si on en plantait, et le seul danger viendrait des feux de prairie.

Le bétail prospère; cependant il y a une herbe appelée chiendent qui nuit aux moutons. L'herbe de prairie atteint de trois à six pieds, et dans les endroits où on la fauche pour le foin, le rapport est de trois à quatre tonnes par acre; le foin coupé a une pauvre apparence, mais il a aussi une senteur très douce. Les chevaux l'aiment beaucoup et s'en trouvent bien. A Winnipeg, il vaut 28s. la tonne.

CLIMAT.

Il n'y a pas de doute que les hivers sont plus sévères et plus longs qu'ici, mais aucun des habitants n'a pu nous dire qu'ils étaient plus rudes qu'en Ontario. Ils sont incontestablement très sains, puisqu'il n'y a presque pas de maladie. Mais je parlerai davantage du climat plus tard.

COMMUNICATIONS ET MARCHÉS.

Quelques-uns d'entre nous seront peut-être portés à demander à quoi bon cultiver ce blé lorsqu'il n'y a ni chemin de fer ni marché pour le recevoir.

Je sais qu'il n'existe pas de communications par chemin de fer au-delà de Winnipeg, mais le chemin de fer canadien du Pacifique est en voie de construction de la baie du Tonnerre à Winnipeg, et aussitôt qu'il sera terminé des embranchements surgiront; et mon opinion est qu'un avenir brillant est réservé au Manitoba.

Dans l'état de choses actuel, le blé d'inde s'écoule facilement. Il coûte actuellement à transporter du Portage-la-Prairie à Winnipeg 6d. par 100 livres, et 17 par boisseau à Montréal; mais lorsque le nouveau chemin de fer sera construit, on calcule qu'on le transportera directement à Montréal pour 15 à 25 cents,—en argent d'Angleterre 7½d. à 1s. 0½d.—par boisseau. Il y aura à ajouter à cela 16 cents, ou 8d. par boisseau de Montréal à Liverpool.

Je vais vous montrer maintenant, autant que je le pourrai, ce qu'il en coûte pour cultiver un acre de blé, de sorte qu'ayant ces chiffres devant les yeux vous pourrez répondre vous-même à la question que nous demandons tous: cela paiera-t-il?

Labourer.....	\$1 50	6s. 3l.
Herser.....	1 50	6s. 3d.
Graine de semence.....	1 50	6s. 3d.
Couper.....	}	3 25
Lier.....		
Battre.....		
Charroyer..		
Semer.....	0 25	1s. 0½d.
	<u>\$8 00</u>	<u>33s. 4d.</u>

Ces chiffres sont pour la seconde récolte; pour la première, vous devez ajouter \$3 00, ou en argent d'Angleterre 12s. 6d.

On n'a pas éprouvé de difficulté à trouver la main-d'œuvre : on donne £40 pour douze mois, et aux sauvages 2s. par jour avec la nourriture.

QUANT FAUT-IL ALLER AU MANITOBA ?

Ceux qui songent à aller se fixer dans ce vaste pays de prairies doivent donner à la question une sérieuse considération. Je leur conseillerais fortement de ne pas partir en automne ; car l'hiver pourrait éclater avant qu'ils aient leurs cabanes bâties et leur faire endurer inutilement beaucoup de souffrance qu'il est facile d'éviter en prenant les précautions ordinaires. De bonne heure le printemps, les chemins sont mauvais. On nous a donc dit que les mois de juillet, août et septembre étaient regardés comme les plus favorables ; vous pouvez alors construire votre cabane et faire les préparatifs nécessaires pour l'hiver. A ceux qui peuvent le faire, je recommanderais de partir en automne, et de passer l'hiver à Winnipeg. Ils pourront ainsi se former une bonne idée de ce qu'est l'hiver, et je pense que trois mois passés à examiner ne seraient pas perdus.

A ceux qui désireraient savoir *comment se rendre*, je serai toujours heureux, en n'importe quel temps, de leur donner des renseignements.

LA TERRE : CE QU'ELLE COUTE.

La ligne marquée en noir indique le tracé supposé du chemin de fer, et plus la terre que vous voulez acheter en est rapprochée, plus vous avez à payer cher. Sur une largeur de cinq milles, de chaque côté de ce chemin de fer présumé, (appelée bande A,) le prix est de \$5, ou en argent d'Angleterre environ £1 de l'acre. Dans une bande de quinze milles adjacente à la bande A, de chaque côté du chemin de fer présumé, (appelée bande B) la terre se vend \$4, ou en argent d'Angleterre 16s. 8d. l'acre. Dans une bande de vingt milles de chaque côté du chemin de fer, adjoignant la bande B, (appelée bande C) le prix est de \$3, ou en argent d'Angleterre 12s. 6d. l'acre. Dans une bande de trente milles de chaque côté du chemin de fer, adjoignant la bande C, (appelée bande D) le prix est de \$2, ou en argent d'Angleterre 8s. 4d. Et ainsi de suite ; plus vous éloignez du chemin de fer, moins vous payez.

Il y a aussi des concessions gratuites de 160 acres, et des terres de préemption, sur lesquelles il faudrait donner trop de détails, mais au sujet desquelles je donnerai après l'assemblée toutes les explications à ceux qui le désireront. Il y a dans chaque township deux sections de six milles carrés réservées pour les fins scolaires.

SYSTÈME DE DÉLIMITATION.

Le mode d'arpentage ou de délimitation des terres, au Manitoba, est très simple et facile à comprendre.

Chaque township mesure exactement six milles carrés, et est divisé en sections d'un mille carré ou de 640 acres chacune. Ces sections sont subdivisées à leur tour en demi-sections de 320 acres chacune, et en quarts de section de 160 acres. Les townships partent d'une ligne de base, qui est la frontière américaine. Les rangs de townships, qui sont marqués en chiffres romains sur la carte, vont à l'est et à l'ouest du méridien, et les numéros des townships marqués sur la carte en chiffres ordinaires vont de la frontière ou première ligne de base vers le nord. Avec cette disposition si simple, on peut indiquer instantanément n'importe quelle section ou quel township. Par exemple, vous voulez trouver votre terre, qui est dans le rang V, township 8 ; avec cette méthode facile, vous l'avez tout de suite :

Voici maintenant le revers de la médaille. Quelque salubre que soit un climat, quelque riche et fécond que soit le sol, il y a peu de pays qui n'aient pas leurs désavantages, et ceux du Manitoba sont le manque de bois et d'eau. On se procure de l'eau en creusant des puits. Dans des endroits on la trouve à 12 ou 16 pieds, dans d'autres plus avant. On dit que le charbon abonde dans la vallée de la Saskatchewan, et si cela est vrai, l'autre désavantage aura bientôt cessé d'exister. Mais à part ceux-là, il y a le fléau des sauterelles et celui des feux de prairies. Les colons ont lieu de croire que ceux-ci disparaîtront avec la colonisation ; on n'a pas vu de saute-

relles dans la province depuis 1875. En prenant les précautions voulues, on peut se garantir des feux de prairies: il suffit de labourer alentour de vos bâtiments et de vos monceaux de grains. Les feux prennent naissance en automne, et on a constaté qu'ils se propageaient parfois avec une vitesse de 13 milles à l'heure; mais plus le pays se peuplera, moins on aura à les redouter. J'ai vu brûler des prairies sur une longue étendue, à perte de vue, et au milieu des monceaux de grains restés intacts.

Après avoir laissé le Manitoba, nous nous dirigeâmes sur Toronto par la voie de Chicago, du Détroit et de Port-Huron. Ayant passé le dimanche à Toronto, nous partîmes pour Bow Park, dans la province d'Ontario. La neige et la gelée, qui firent leur apparition, ne nous permirent pas, cependant, de voir beaucoup cette localité. Les places que je visitai sont Brantford, London, Woodstock, Guelph, et les environs de Paris, ainsi qu'une ou deux fermes dans les cantons de l'Est, près de Sherbrooke.

A Bow Park, le sol se compose d'une belle terre sablonneuse, sur le bord de la Grande-Rivière, à trois milles de Brantford. On n'y suit pas de système régulier de rotation des récoltes, et les bestiaux dont j'ai déjà parlé sont en grande partie nourris à l'étable. On les laissait sortir environ trois heures pendant le jour, à l'époque de notre visite, et pendant la nuit en été. Le troupeau compte en tout 400 animaux, qui sont tous à vendre, en tout temps. J'ai ici leur catalogue, quo je prêterai à quiconque s'intéresse à l'élevage des courtes-cornes de prix. Il y est tenu compte très-fidèlement du temps où ils ont été importés, du nom de l'éleveur qui les a vendus, et du lieu de leur provenance. J'ai été quelque peu surpris de voir une vache qui avait été élevée par un homme qu'un grand nombre d'entre vous connaissent et c'est M. R. B. Hetherington, autrefois de Park Head.

Les bâtiments sont du genre le plus moderne, et tous en bois. On donne à chaque individu du troupeau une stable spacieuse, dont les dimensions varient suivant la grosseur de l'animal. Toutes les précautions sont prises contre le feu, et les directeurs eux-mêmes n'ont pas la permission de fumer dans les bâtiments.

On ne cultive pas beaucoup les navets, mais le manjou rapporte bien et constitue la principale récolte de racines pour les bêtes à cornes. L'herbe de l'ouest est servie abondamment au bétail; elle atteint quelquefois la hauteur de 12 pieds, et pèse verte 40 tonnes par acre. On la laisse sur le champ tout l'hiver, et on ne l'entre qu'à mesure qu'il en est besoin pour les animaux.

C'est ici que j'ai vu deux récoltes faites en une même saison. J'ai traversé un champ qui avait rapporté une bonne moisson d'avoine, à 70 boisseaux par acre; on l'avait ensuite labouré et semé en râpe, que l'on arrachait à l'époque de ma visite.

La main-d'œuvre était abondante à £35, avec la pension, pour douze mois; et pendant le temps de la moisson, on a les ouvriers supplémentaires pour 4s. 2d. par jour.

On ne garde pas beaucoup de moutons, mais ceux qu'on a réussissent très-bien, particulièrement les Cotswolds. Il y a un troupeau de porcs Berkshire et aussi des chevaux Clydesdale. La ferme a une superficie totale de 900 acres, et elle appartient à la *Canada West Farm Stock Association*. Son objet principal est le perfectionnement des bonnes races de bêtes à cornes. Le prix de la terre dans cette partie du pays est d'environ £15 l'acre, avec une bonne maison et des bâtiments convenables.

De Brantford j'allai à Woodstock, dans le comté d'Oxford. Ce comté est un pays laitier; il y a une grande fromagerie près de l'endroit où j'étais. Les navets poussent bien ici, à 600 ou 700 boisseaux par acre. Ils sont semés vers le 15 juillet, et on préfère cette saison à toute autre, parce qu'ils se gardaient beaucoup mieux. On sème l'avoine vers le 20 d'avril, et elle est prête à être coupée vers la fin d'août.

Les taxes sont très légères; la principale est pour les écoles. Celui avec qui j'en parlais était coté à £1,250, et payait £5. 12s. 6d; s'il songeait à louer sa ferme, il en demanderait environ 3½ ou 4 piastres, soit en argent d'Angleterre 14s. 7d. ou 16s. 8d. de loyer par acre. La terre se vendait dans cette partie pour £8 à £13 l'acre.

De Woolstock j'allai à London, et c'est là que, dans mon opinion, se trouvait la meilleure terre que j'aie vue dans l'Ontario. Elle se vendait de £16 à £18 l'acre. Le sol est une marne sablonneuse, avec un sous-sol de gravier; il produit le blé, l'avoine, les navets et le mangou remarquablement bien. Les navets se sèment vers le 15 juin, et on préfère les semer à plat plutôt que de les enfoncer comme nous faisons en Angleterre, cela à cause de la chaleur. Le premier que je vis ici cultivait une terre à 3 piastres, ou en argent d'Angleterre 12s. 6d. Il venait du sud de l'Angleterre.

De London, j'allai à Guelph. La terre, à cet endroit, est de nature marneuse et légère, avec fond de gravier. Elle produit l'avoine, le blé, l'orge, les navets, et se vend de £11 à £14 l'acre, suivant l'état des bâtiments. La main-d'œuvre est abondante: on paie £35 par année pour un bon ouvrier. Différent en cela des fermiers canadiens ordinaires, celui que je vis ici suivait un système régulier de culture. Il labourait au printemps et faisait une récolte de pois. Si sa terre était en bon état, il faisait ensuite une récolte de blé d'automne (en employant de l'engrais); après le blé l'avoine; puis les navets, puis une récolte de blé du printemps; une année de repos et deux de pâturages. Il exploite une étendue de 309 acres, et ses taxes s'élevaient l'an dernier à 80 piastres, ou en argent d'Angleterre £18 6s. 8d. Il avait un bon assortiment de moutons, ayant fait venir des reproducteurs d'Angleterre. Il a une préférence pour les Leicesters de la frontière.

Je visitai aussi le collège agricole, ou ferme expérimentale. Cet établissement appartient au gouvernement; la ferme comprend 550 acres. (J'ai ici un livre qui donne des renseignements complets sur son administration, et que je serai heureux de prêter à quiconque parmi vous désirerait le voir.) Elle est exploitée par des fils de famille, qui songent à se livrer à l'agriculture. Ils travaillent pendant une moitié de la journée, et ils étudient pendant l'autre moitié, de sorte qu'ils peuvent ainsi combiner la pratique et la théorie. Ils reçoivent pour leur travail, s'il est bien fait, 10 cents par heure; ou bien ils sont payés selon l'ouvrage et son exécution. Ils reçoivent leur instruction gratuitement, mais ils paient pour la pension et le blanchissage. Il y a, sur la ferme, six espèces différentes de bêtes à cornes, cinq de moutons, dix de volailles, et trois de pores. Cette variété est d'un grand avantage pour l'enseignement.

Après avoir laissé Guelph, je descendis à Shorbrooke, et j'allai visiter la ferme de l'honorable M. Cochrane. Le nom est familier à ceux d'entre vous qui s'intéressent tant soit peu à l'élevage des races de courtes cornes, et plusieurs sans doute se rappelleront les nombreux prix remportés par ses bêtes à cornes il n'y a pas si longtemps en Angleterre. Même M. Thornton, qui a vendu ses animaux—lesquels, importés par M. Simon Beattie, de Preston Hall, Annan, et débarqués à Liverpool le 4 août 1877, réalisèrent £17,150—aurait à peine rêvé que sa chance se maintiendrait à la vente de Millesbec jusqu'à atteindre à 4,300 guinées pour une vache.

M. Cochrane a encore un riche troupeau de bêtes à courtes cornes, comprenant environ 85 têtes. En tête du troupeau vient la 10e duchesse d'Airdree, dont la progéniture, vendue par lui, a rapporté £27,000; il a encore la vache et sa génisse, et il espère qu'elle va vêler encore. C'est une belle splendide bête, au dos uni, avec la tête la plus fine que j'aie jamais vue; bien qu'agée de dix ou onze ans, elle est encore très robuste, et paraît admirablement bien.

La nourriture des bestiaux est toute broyée et mêlée avec des navets pelés, excepté pour les vaches nourricières, qui reçoivent du foin sec. M. Cochrane pense que trop de navets pourrait les faire avorter.

Les animaux ont toujours devant eux de l'eau en abondance; cette eau est amenée par des pompes.

En outre de son bétail de race, il élève aussi un bon nombre de taureaux (prix d'exhibition). Il a un troupeau de moutons; les Shropshire sont ceux qu'il préfère.

Sa ferme comprend 1,100 acres, dont 300 en pâturages perpétuels; le reste est cultivé par rotation dans l'ordre suivant; avoine, racines, blé ou orge, puis foin pendant deux ou trois ans. La seconde récolte de blé est souvent meilleure que

l'autre, et donne quelquefois de 3 à 3½ tonnes par acre. Sa récolte de navets avait été excellente; 25 tonnes par acre.

La terre est beaucoup plus pierreuse que dans les parties visitées jusque-là. M. Cochrane a des murs en pierre sur sa ferme; et nous sûmes que la terre se vendait, en cet endroit, de £5 à £6 l'acre. Je conseillerais à ceux d'entre vous qui songent à aller en Canada, de visiter cette partie du pays avant de faire un choix définitif.

En Ontario, comme au Manitoba, nous reçûmes des données différentes sur la nature des produits et le rapport par acre. Cependant, après des recherches, j'en suis arrivé aux chiffres suivants :

Blé,	20 à 23	boisseaux par acre—60.
Avoine,	40 “ 45	“ (3½ lbs.)
Orge,	30 “ 35	“ (48 lbs.)
Pois,	25 “ 28	“ —
Pommes de terre 125 boisseaux		

A l'assemblée où je fus nommé délégué pour aller en Canada, une des personnes alors présentes parut curieuse de savoir s'il y avait des bureaux d'écoles; je me suis en conséquence renseigné à ce sujet, et comme j'ai obtenu mes renseignements d'un membre du parlement, je crois que vous pouvez les accepter en toute sûreté.

Trois commissaires sont nommés pour trois ans par les contribuables, et sont encore éligibles après ce terme. S'ils ont besoin d'argent, ils s'adressent au conseil, et une cotisation est faite sur le comté. Cette cotisation est un peu variable. Elle sera, sur une ferme de 100 acres, de 16s. 8d à 20s. Si vous nommez un maître diplômé, l'octroi du gouvernement est plus élevé, l'éducation est compulsoire, et il n'y a rien à payer pour les frais d'école. Le système de maisons des pauvres est inconnu en Canada.

CHEMINS.

Un conseil composé de cinq membres, ressemblant à notre bureau régional, est nommé pour surveiller les chemins à la campagne. Sur ces cinq, l'un est nommé maître des chemins et reste en charge comme tel pendant douze mois. Il voit quelles réparations demandent les chemins, et les fermiers donnent tant de journées de travail, suivant la valeur de leurs fermes. Un jeune homme travaillant avec son père sur une ferme, sans avoir d'intérêt dans l'exploitation, doit aussi travailler tant de jours. Si le fermier est occupé et n'a pas le temps de se dévouer aux réparations des chemins, il donne une somme de tant au maître des chemins, et un ouvrier est engagé à sa place.

TRANSFERT DES TERRES.

Le transfert des terres coûte très peu, et à moins qu'il ne s'agisse d'un cas très-difficile, pas plus de £2 2s. à £3 8s. Les frais sont payés par le vendeur, excepté dans le cas d'hypothèque sur la terre où ils sont à la charge de l'emprunteur.

CLIMAT.

Il n'y a pas de doute que le climat du Canada est plus excessif que le nôtre, en Angleterre. Je n'ai pas été assez longtemps dans le pays pour parler avec sûreté de ce sujet; mais, par ce que j'ai su, les habitants voient venir l'hiver plutôt comme une saison d'amusements, au lieu de le redouter, comme nous croyons qu'ils font ici. D'après ma propre expérience, l'hiver canadien est bien préférable au nôtre; au lieu d'une atmosphère lourde, humide, brumeuse, ils ont une brise rafraîchissante, et l'air paraît être beaucoup plus pur et plus clair.

Il n'y a pas de doute que quelques-uns vont me poser la question: à quel endroit nous conseilleriez-vous d'aller, en Ontario ou au Manitoba? A cela je ferai deux réponses. A ceux qui se proposent d'émigrer avec une jeune famille, je conseillerais de rester dans l'Ontario, où on peut acheter des fermes facilement pour £5 à £15 l'acre, avec de bonnes maisons, de bons bâtiments, toutes les facilités pour l'eau, et de bonnes clôtures. Ils y seront à proximité des églises et pourront donner à leurs enfants une bonne éducation. D'autre part, ceux qui sont décidés à braver la misère trouveront en quantité, au Manitoba, des terres à 5 piastres (ou, en argent d'Angleterre £1) l'acre, dont une grande partie est détenue par des spéculateurs de Winnipeg mais qui sont toujours à vendre, et des concessions gratuites de 160 acres plus à l'ouest.

LES HABITANTS.

Soit au Manitoba, soit dans l'Ontario, nous trouvâmes les gens remarquablement polis, bienveillants et hospitaliers, toujours disposés à vous venir en aide lorsque nous avions besoin d'eux. De fait, dans tous mes voyages je n'ai rencontré nulle part plus de bienveillance et d'esprit hospitalier qu'en Canada.

CEUX QUI DOIVENT ÉMIGRER.

C'est là probablement la question pratique et importante par excellence ; mais je veux que vous compreniez, messieurs, que je ne conseille individuellement à aucun de vous de partir. Je vous ai décrit le sol, le climat, et les productions aussi bien que mes capacités me le permettaient, et c'est à vous à présent de choisir pour vous-mêmes.

L'émigration implique la rupture de tous les liens et de toutes les liaisons d'enfance, et signifie qu'on doit commencer une vie nouvelle dans un pays nouveau, où tout ce qui entoure l'émigrant lui paraît d'abord étrange et nouveau. Cependant, pendant ma visite au Canada, je n'ai rencontré personne qui voulût, après y avoir vécu, consentir à revenir en Angleterre.

Ceux qui songent à émigrer doivent être résolus à travailler. Ceux qui partent avec l'idée qu'en mettant le pied sur la terre étrangère ils vont faire fortune,—s'il en est de disposés de la sorte parmi vous, qu'ils me permettent de leur dire qu'ils se trompent grandement. Par dessus toutes choses, l'émigrant doit avoir une bonne santé, un cœur courageux, être prêt à tout, et disposé à se conformer aux circonstances du nouveau pays où il va vivre. Il pourra avoir à apprendre beaucoup de choses et à en oublier aussi beaucoup. A celui qui n'est pas prêt à cela, je conseil-lerais de rester chez lui. Quant à celui qui serait décidé à prendre le pays tel qu'il le trouvera, je crois qu'avant peu d'années il serait amplement rémunéré. Il aura sans doute à rencontrer des difficultés, mais il s'en consolera aisément en pensant qu'il travaille pour améliorer son propre bien ; et il pourra dire comme Wise Wif à son agent :

“ N'importe, cette terre est à moi.”

En terminant, il faut que je vous dise quelques mots au sujet du voyage.

Ceux qui désirent aller au Canada, soit pour chercher des terres, soit pour faire un voyage d'agrément, ne doivent pas se laisser arrêter par la pensée de la traversée océanique. Je puis vous assurer que c'est un des plus agréables voyages que vous puissiez faire. Il y a tout plein d'amusements à bord des navires : musique vocale et instrumentale, tous les chants à la mode du jour, jeux de toutes sortes, bibliothèque excellente, et ce qui est plus important encore que tout cela, une table qui par la variété des mets, la cuisine et la perfection du service, ne le cède pas aux meilleurs hôtels de l'Angleterre. En arrivant à Québec, beaucoup de passagers du steamer *Moravian* (ligne Allan) regrettaient de voir le voyage fini, et je ne crains pas de dire que j'étais du nombre.

RAPPORT DE M. THOMAS IRVING, DÉLÉGUÉ DE BOWNESS-SUR-SOLWAY.

Lundi soir, 1er décembre dernier, il y eut une assemblée dans la maison d'école de Bowness, pour entendre un rapport fait par M. Thomas Irving, délégué des fermiers résidents de ce district. L'assistance était très nombreuse. M. Tait, de Brakenrigg, fut appelé au fauteuil. A ses côtés se trouvaient M. Donald, de Longcroft ; M. John Backhouse, de Anthorn ; M. Robert Peat, Silloth, (délégué pour Abbey Holme) ; M. George Hutchisson, de Brougham Castle, (délégué du club de fermiers de Penrith) ; M. W. Williamson, de North Plain ; M. John Wills, M. C. Toppin, M. John Lawson, M. E. L. Irving, M. C. Vynne.

M. Irving, qui fut chaleureusement applaudi, dit que son voyage avait été très-agréable. J'ai fait la traversée, dit-il, avec plusieurs autres délégués, par le steamer

Peruvian, de la ligne Allan, qui nous débarqua à la Pointe-Lévis le 21 septembre. Nous nous amusâmes beaucoup pendant le trajet. Un voyage à travers l'Atlantique n'est pas l'affaire terrible et fatigante que beaucoup s'imaginent, et il n'y a rien qui doive effrayer personne dans l'idée d'aller au Canada.

Avant de parler du pays, toutefois, je désire remercier sir John A. Macdonald, le premier ministre canadien, pour l'attention qu'il a témoignée aux délégués, qui sont aussi redevables à l'honorable J. H. Pope, ministre de l'agriculture, à M. Hardy, d'Ontario, McReany, M. D. J. Hay, et autres hommes éminents du Canada.

Ma visite s'est bornée aux provinces de Québec et d'Ontario, et partout où j'ai été, j'ai trouvé les Canadiens empressés, hospitaliers, bienveillants, intelligents et capables de se suffire à eux-mêmes.

Une voix :—“ Des retailles de l'ancienne étoffe ? ” (Rires.)

“ Justement, monsieur,” dit M. Irving, “ il n'y a pas sur tout le globe un peuple plus hospitalier.” (App'audissements.)

On ne peut s'attendre à trouver dans le Canada un pays uniformément bien cultivé, car un grand nombre de ceux qui occupent des terres sont des tisserands, des mineurs, des forgerons ou des tailleurs, ayant péniblement amassé quelques pièces sou par sou, mais parvenus, à force de persévérance et d'industrie, à se créer un foyer et à se faire un sort heureux. Ces gens ont eu à défricher la terre avant d'obtenir leur première récolte.

Les Canadiens aiment leur pays. Nombre de Canadiens âgés, qui étaient revenus en Angleterre pour y finir leurs jours, sont retournés en Amérique. Ils aiment mieux le climat d'Ontario que le nôtre. On n'est pas habituellement dans la brume là-bas et il ne pleut pas tous les jours ; mais lorsque la pluie tombe elle tombe dru. (Rires.)

Je conseille aux émigrants d'aller à Ontario, où l'état de choses ressemble beaucoup à celui d'ici. Ils y trouveront de bons chemins, de bonnes écoles, des églises de toutes dénominations, d'excellentes communications par chemins de fer — de fait, une civilisation aussi avancée qu'à Bowness, sinon plus avancée. (Rires) Il vaut beaucoup mieux payer un peu plus et acheter une terre là, que d'aller à 1,500 milles, ou environ, plus loin, au risque de ne pas voir un journal par année. Sans doute, le Manitoba est un beau pays, mais c'est bon pour les jeunes gens qui peuvent faire un temps de misère.

Le système scolaire d'Ontario, dans mon opinion, est parfait.

En été, le temps est un peu plus chaud qu'en Angleterre, mais on ne connaît pas cette détestable humidité qui nous enveloppe si souvent ici. L'hiver est plus froid, mais il est agréable.

J'ai vu beaucoup de pays, et j'en suis venu à la conclusion qu'il n'y en a pas un comme le Canada.

On trouve de la chasse et de la pêche en abondance.

A présent, venons au voyage. De Montréal, nous allâmes à Ottawa, où par l'entremise de M. Pope, je fus, avec quelques autres, présenté à Son Honneur le maire.

L'exposition fédérale était ouverte, justement pendant notre court séjour dans la capitale. Elle ne ressemblait pas tout-à-fait à nos expositions agricoles. Outre les produits de l'agriculture, on y voyait toutes espèces d'articles, dans toutes les branches. Nous avions reçu des billets gratuits d'admission pour visiter toutes les parties de l'exposition. La manifestation de loyauté à la couronne occasionnée par l'ouverture de l'exposition par le marquis de Lorne et la princesse Louise était telle que je n'en ai jamais vue de pareille. Le département du bétail et des produits de ferme était magnifique. On voyait des bêtes à cornes de toutes les espèces. Ce que l'on paraissait apprécier surtout chez les chevaux, c'était la vitesse. Les racines et les légumes étaient remarquables pour leur grosseur ; le beurre et le fromage paraissaient bien.

L'orateur mentionne ici plusieurs instruments, tels que vanneuses, charrettes pour distribuer l'engrais, chariots améliorés et des plus commodes. L'exposition des instruments étaient parfaite ; en général, ils sont plus légers qu'en Angleterre, mais incontestablement meilleurs.

A trente-cinq milles d'Ottawa, je vis une très belle campagne. Les terres, le long du chemin de fer, étaient belles ; elles se vendent de £10 à £12 l'acre. Il y a aussi beaucoup de terres à défricher. On peut louer de bonnes fermes pour 10s. à 12s. l'acre, et pour un prix moindre encore à une plus grande distance du chemin de fer. A mesure que nous avançons, l'apparence des terres restait la même, c'est-à-dire excellente. On apercevait, de chaque côté de la route, de grands vergers, aux arbres chargés de fruits.

Nous fîmes une rapide visite aux chûtes de Niagara, que nous vîmes éclairées à la lumière électrique.

L'orateur donne une description rapide de Toronto, puis il transporte son auditoire à London, où il put visiter une autre exposition. Les moutons y étaient meilleurs qu'à l'exposition fédérale. Incidemment, il mentionne qu'on rencontrait à ces exhibitions les plus jolies réunions de jeunes filles qu'il eût jamais vues. (Rires.) Les bâtiments d'exposition sont permanents, et nos bâtils d'expositions royales feraient piètre figure à côté. Les bêtes à courtes-cornes avaient les honneurs du jour ; quelques-unes provenaient du célèbre troupeau de Bow Park. Il y avait une collection variée d'instruments qui eût fait honneur à n'importe quel pays. Parmi les articles nouveaux étaient une machine pour faire éclore les œufs au moyen de l'électricité. (Rires.)

Je sortis un peu en voiture dans les environs, continue l'orateur. C'est une splendide région agricole. La terre se vend £10 à £20 l'acre, et les produits trouvent un marché tout près, à London. On me parla d'une ferme qui se louait £1 l'acre ; le fermier faisait très-bien.

Dans le comté de Kent, nous eûmes pour guide M. McReany. La terre, ici, est à meilleur marché ; à moins de cinq ou dix milles de Bothwell, les prix variaient de £2 à £15. Les chemins sont tous entretenus par les cultivateurs.

Dans le cours de ma tournée, j'ai vu des gens occupés à battre. Les machines sont généralement louées ; les unes sont mues par la vapeur, et les autres par des chevaux ; il faut à celles-ci une force d'au moins 10 chevaux, et les cultivateurs font d'ordinaire société pour aller plus vite.

Dans le voisinage de Chatham, et en réalité dans toute cette partie du pays, la terre est bien adaptée aux récoltes au vert et offrira un bon placement. Dans ce comté, je rencontrai un fermier, M. Wheeler, qui possède 500 acres de belle terre, qui lui ont coûté originairement de 10s. à 12s. l'acre. Il y avait un fort troupeau de taureaux sur la ferme. M. Wheeler les a payés £3 10s. par tête ; il croit qu'ils valent maintenant £7, et il s'attend à les vendre £14 au retour de la saison. Ce cultivateur est originaire du Warwickshire, et boucher de son métier ; il est arrivé dans la localité il y a quelques années avec neuf piastres dans sa poche. Il a aussi un beau troupeau de moutons, outre ses bêtes à cornes.

M. Irving rapporte incidemment qu'il a été ici à la chasse au canard. C'était sur un vaste terrain, 5,000 à 6,000 acres, réservé tout entier pour le gibier. En quelques heures, les chasseurs eurent leurs gibecières pleines.

A Ridgetown, il vit une assez belle exposition régionale. Il considère ce district comme étant de beaucoup le meilleur de tous les districts à blé qu'il a vus. Le blé d'inde y est aussi cultivé abondamment.

Dans le comté d'Oxford, il vit aussi de belles terres. Je fis visite à Bow Park, dit-il, où les bâtiments de ferme sont des plus beaux et parfaitement tenus. C'est ici que se trouve le troupeau de courtes-cornes le plus beau, probablement, du monde entier.

La terre, dans cette partie, est évaluée à £10 ou £20 l'acre. Je puis parler très favorablement du district de Wellington, où j'ai vu une très belle exposition de bestiaux. La terre s'y vend de 20 à 50 piastres l'acre.

A Huntingdon, je rencontrai M. Donaldson, qui vient des environs de Dalston. Il possède une terre en propre, et il habite une maison en pierre et en brique de la meilleure apparence. Cette terre vaut £16 l'acre. M. Donaldson l'occupe depuis plus de 30 ans, et elle est en parfait état. Il y a près de là une fromagerie considérable ainsi qu'une école d'agriculture. J'ai vu dans ce comté beaucoup plus de bétail que dans les autres ; la récolte des navets, mangous, etc., était excellente ;

mais je suis porté à croire qu'on sème beaucoup trop de blé. Il semble n'y avoir aucun système de culture ; néanmoins les fermiers sont prospères et font beaucoup d'argent. Plusieurs de ces cultivateurs auraient réussi dans n'importe quel pays, tandis que d'autres eussent abouti probablement à la misère s'ils étaient restés ici.

Les comtés de Norfolk et Perth sont une excellente région agricole, bien que dans le premier la terre soit généralement légère. Je rencontrai là M. Livingstone, frère du célèbre Dr. Livingstone, qui y possède une belle terre. On se servait beaucoup d'une nouvelle charrue, dite rotatoire. Un grand nombre d'Allemands sont établis dans le voisinage immédiat et ce sont d'excellents fermiers. Je crois que la terre, dans le comté de Huron, est aussi bonne que dans aucune autre partie d'Ontario ; les fermes sont bien tenues, avec de belles habitations, et le district est à tous les points de vue favorable à la colonisation.

A Toronto, M. Irving dit qu'il a rencontré un émigré de Bowness, du nom d'Alan, et la nouvelle qu'il rapporte que cet émigré réussit bien est accueillie par des applaudissements.

Entre Toronto et Montréal, la terre est très belle, et se vend de £6 à £16 l'acre. On peut y acheter des terres à pâturages pour un prix modique. On trouve nombre d'excellentes fermes dans les cantons de l'Est de Québec ; il n'y a qu'à bien choisir. Quant à lui, cependant, il préfère l'Ouest, d'après ce qu'il a vu. Les fruits viennent en quantités énormes.

M. Irving procéda ensuite à donner les réponses à plusieurs questions qui lui avaient été posées par le comité avant son départ.

La grandeur moyenne des terres dans les provinces d'Ontario et de Québec est de 100 à 200 acres. On peut acheter une terre de moyenne qualité pour £4 à £18 de l'acre, et on en trouve à louer pour environ 10s. Il faudrait de £300 à £400 pour monter une ferme de 200 acres.

Les taxes sont très légères. Il n'y a en réalité que la taxe scolaire, qui se monte à environ £4 10s. par année pour une terre de 200 acres.

Dans quelques comtés, les chemins sont excellents, dans d'autres ils sont médiocres ; mais les chemins macadamisés, dans tous les comtés, sont en très bon état.

Les maisons et les bâtiments de ferme sont presque partout en bois ; il y en a cependant en briques et en pierre.

On peut emprunter l'argent au taux de 7 à 10 pour cent.

Tous les produits trouvent un écoulement facile, et on a toutes les facilités pour les transporter dans les grands centres et aux ports de mer. Le transport par les chemins de fer est à très bon marché.

Une ferme de 200 acres peut nourrir dix ou douze vaches, de 15 à 20 jeunes bêtes à cornes, de 30 à 40 moutons, quatre chevaux et une paire de bœufs ; les chevaux doivent être doux et tranquilles ; ce sont généralement de beaux et légers marcheurs. Il n'a vu qu'un petit nombre de gros Clydesdale. Les bêtes à cornes sont de différentes espèces ; le croisement du bœuf à courtes-cornes avec la vache canadienne produit une bête excellente. Le jeune bétail est presque tout élevé sur les fermes.

Le coût actuel de transport à Liverpool, pour les chevaux, est de £10 à £12 ; pour les bêtes à cornes, de £3 à 4 ; pour les moutons, de 8s. à 10s.

Sur les fermes, les vaches sont évaluées à £5 à £10, les chevaux de £20 à £35, et les moutons de 12s. à 40s. Le beurre se vend 8d. la livre, le fromage 3d., les poulets 1s., les œufs environ 10d. la douzaine, les oies 1s. 6d. la pièce, et les dindes 3s. 4d.

La mise en culture des terres de prairie n'a aucunement affecté la valeur des produits provenant des anciennes terres. Ce fait s'explique par l'affluence continue des immigrants, qui, comme de raison, augmentent la consommation générale.

Il n'existe, en réalité, aucun système de rotation des récoltes. Les grains ou légumes cultivés généralement sont le blé d'automne et de printemps, l'orge, l'avoine, les pois, le sarrasin, la pomme de terre, le navet, le mangou, la betterave, la carotte, le blé d'inde, et autres légumes peu connus ici, et un peu de chaque espèce de fruits.

Les forgerons, les menuisiers et les tonneliers gagnent de 4s. à 6s. par jour

le laboureur et le travailleur de 12 à 20 piastres par mois avec la pension. Le labour se fait comme ici.

Les provinces sont bien sillonnées de chemins de fer, et il y en a de nouveaux en voie de construction.

Dans l'Ontario, les terres sont toutes bien arrosées. Sur celles qui ne sont pas traversées par des cours d'eau, il faut creuser des puits, et l'eau est recueillie dans des baquets. Dans Québec, il y a de l'eau en abondance partout.

Les fruits, ainsi qu'il a déjà été dit, sont cultivés sur une très vaste échelle dans quelques endroits. Les vergers ont de un à quarante acres; les pommes se sont vendues 6d. le boi-seau, — le prix le plus élevé qu'elles aient atteint est 4s. Les pêches et le raisin sont cultivés en plein air en plusieurs endroits.

La mouche du Colorado, lorsqu'elle se jette sur les champs de pommes de terre, dévore tout. Le remède dont on se sert généralement est le vert-de-Paris, dont on saupoudre les tiges de pommes de terre, ou que l'on dissout dans l'eau pour arroser ensuite: les deux modes de procéder sont également efficaces, et la mouche à patates n'est pas considérée comme très dangereuse.

D'après tout ce qu'il a vu, M. Irving n'hésite pas à dire que les cultivateurs retirent 10 pour cent du capital investi.

Le Canada est un pays agréable.

Les terres fortes requièrent un fort drainage, mais elles font exception, la plupart sont sèches et n'ont pas besoin d'égouttement artificiel.

On emploie le bois et la houille pour le chauffage, mais surtout le bois.

Parlant des minéraux, l'orateur dit que l'or, l'argent, le cuivre, la galène, la mine de plomb, l'antimoine, le manganèse, le granit, le marbre, l'ardoise, la pierre ponce, les os, le phosphate de chaux, le sel, le pétrole et le bitume, se trouvent dans différents districts. On a vu dernièrement de forts gisements de houille dans le territoire du Nord-Ouest. On voit la houille à nu par endroits sur des centaines de milles carrés.

Le gibier de toute espèce abonde dans les pays.

Le gouvernement tient un registre de toutes les terres qui sont vendues dans chaque comté.

Les mois d'avril, mai et juin sont le meilleur temps pour partir.

La plupart des travailleurs vivent sur les fermes.

On nourrit les animaux surtout aux pois, à l'avoine et à l'orge; les bêtes à cornes aux navets et au foin; et les cochons principalement aux pois, avec des pommes de terre de temps à autre. Il a vu des porcs magnifiques.

En terminant, M. Irving parle de l'admirable système d'instruction publique établi en Canada, et il annonce qu'il sera prêt à aider de ses conseils tous ceux qui pensent à émigrer. (Applaudissements.)

M. Grahame dit qu'il est très heureux de voir la manière dont M. Irving a réalisé le plan qu'il avait tracé à la réunion pour nommer le délégué. Je pense avec lui, dit-il, que les jeunes gens disposés à endurer quelque misère sont les seuls qui doivent aller dans les parties éloignées. Il y a toute la place voulue dans les provinces d'Ontario et de Québec pour les fermiers chargés de famille.

Sur motion du président, un vote cordial de remerciements est donné à M. Irving, et l'assemblée se disperse.

RAPPORT DE M. THOMAS JOHNSTON, DÉLÉGUÉ DE WREAY, CUMBERLAND.

Il y a eu une assemblée de fermiers à Wreay, le 5 décembre, M. Porthlethwaite fut appelé au fauteuil.

M. Johnston, qui fut accueilli avec faveur, s'exprima en ces termes:—

J'espère d'abord, messieurs, que vous serez très indulgent pour moi, attendu que c'est mon premier essai de discours en présence d'un auditoire aussi nombreux.

Lors de notre réunion dans ce lieu même, il y a un peu plus de trois mois, vous avez eu la bonté de me nommer votre délégué pour visiter le Canada, examiner le

pays et faire rapport sur l'état de l'agriculture telle que comparée à celle de l'empire. La semaine suivante, je me rendis en Canada avec d'autres personnes qui avaient la même mission, et je vais essayer maintenant de vous dire le mieux que je pourrai ce que j'ai vu et entendu.

Nous partîmes de Liverpool le 4 septembre, par le *Moravian*, de la ligne de steamers Allan. Nous eûmes une rapide et agréable traversée de Liverpool à la Pointe-Lévis, le trajet ayant duré dix jours en comprenant le relai à Moville pour les malles. Le nombre des passagers et des hommes d'équipage se montait en tout à environ 500 personnes. On ne manqua pas d'amusements, sous forme de musique, jeux, etc., de sorte que le temps ne nous parut pas long. La température étant très belle, nous nous tenions le plus souvent sur le pont du navire. En pénétrant dans le golfe Saint-Laurent, nous eûmes le spectacle de baleines et de marsouins; en remontant davantage le fleuve et venant plus près de la rive, je fus frappé par la différence entre l'aspect de ce pays et le nôtre; de grands bois, moitié arbres, moitié broussailles, venaient jusqu'à l'eau même.

Nous prîmes terre à la Pointe-Lévis, le dimanche soir, et nous restâmes à cet endroit jusqu'au lundi soir; nous traversâmes seulement à Québec le lundi, dans l'après-midi, pour échanger notre argent et prendre de l'argent canadien.

Nous laissâmes la Pointe-Lévis pour Ottawa, par voie de Montréal, le lundi soir. Nous avions, mes trois compagnons et moi, retenu des lits dans les chars-dortoirs, qui, je le ferai remarquer ici, diffèrent entièrement de nos wagons de chemins de fer; là-bas, on peut circuler d'un bout du train à l'autre.

Nous arrivâmes à Ottawa à cinq heures du soir, le 16 septembre; le 17, nous allâmes au bureau de l'honorable M. Pope, pour annoncer notre arrivée. M. Pope était absent, et nous vîmes M. Lowe, le secrétaire du département de l'agriculture, qui s'occupa de nos préparatifs de voyage pour l'après-midi même. Dans l'intervalle, nous visitâmes les édifices parlementaires, et plus particulièrement ceux réservés pour le département de l'agriculture, où nous examinâmes différents échantillons de grains et de graines, ainsi que des modèles d'instruments agricoles.

Nous allâmes voir ensuite une ferme du comté de Carleton, la propriété de M. Hopper, qui désire la vendre. La maison et les bâtiments sont en bois. Il y avait un beau champ de blé-d'inde, avec des pommes de terre et des carottes dans une partie. Le sol est une marne sablonneuse légère. Il y a en tout 240 acres, pour lesquels M. Hopper demande £1,000.

Nous partîmes le 20, pour aller voir une ferme, à Kinburn, la propriété du capitaine Fraser. Le pays, sur le parcours, nous parut très beau. La ferme comprenait 200 acres, en marne argileuse, et le capitaine Fraser en demande £2,400.

Le 22, nous visitâmes une autre ferme, à quatre milles d'Ottawa, la propriété de M. Hurdman. Il y a 270 acres (mesure anglaise). La terre est bien arrosée et à proximité de la ville. M. Hurdman nous dit qu'il y vendait la plus grande partie de ses produits, et qu'il en rapportait de l'engrais pour sa terre. Il demande £4,000 pour sa propriété.

Le 23, nous allâmes à l'exposition agricole. Le premier article que je remarquai était une machine à répandre l'engrais, au moyen de laquelle on pouvait en distribuer un chargement de charrette dans l'espace d'une ou deux minutes. Il me parut que ce serait un excellent instrument pour saupoudrer les légumes. Je vis aussi une machine à lier qui fonctionnait au moyen de fils en fer; puis un ascenseur pour engranger: il déchargeait une charrette en deux ou trois minutes. Je vis ensuite une charrue pour labourer les terrains en pente; elle fait tous les sillons dans le même sens. Il y avait une grande variété de machines à couper et à lier, ainsi que machines à battre à vapeur ou à chevaux, et des semoirs pour le blé et les grains en quantité. L'exposition des voitures, chariots, diligences et charrettes, était extrêmement belle. Nous visitâmes aussi la salle des machines, où il y avait des engins de toute sorte, pompes à incendies, machines à raboter et à percer, et à broyer et à forer, des scies de toute espèces, etc., etc. Après cela, nous traversâmes l'édifice, et nous vîmes une grande variété de minéraux, tous de provenance canadienne, et des matériaux de construction de différentes sortes. Nous examinâmes ensuite les produits de

Manitoba. Le blé, pour lequel cette partie du pays est renommée, était excellent, l'avoine belle et forte, les fèves, les pois et les menus grains très beaux, le blé d'Inde inférieur à celui d'Ontario. L'herbe croît deux à trois pieds de long. L'exposition des chevaux n'était pas aussi bonne que je m'y attendais, excepté pour les chevaux de voiture, qui étaient les meilleurs marcheurs que j'eusse vus. Les bêtes à cornes étaient bien représentées, il y avait des Durham, des Hereford, Devon, Ayrshire, Galloway et Polled-Angus. Les moutons étaient bons—c'étaient des Leicester, des Catswold, des Shropshire, des Hampshire, et Southdown. Les cochons étaient de races très-variées, des Berkshire, des Suffolk, Essex et Yorkshire, tous excellents. Il y avait beaucoup de variétés de pommes de terre. Les navets étaient en quantité ainsi que les panais.

Les betteraves à sucre et les citrouilles étaient très belles. La section des fruits était aussi très belle; pommes, poires, pêches, prunes et raisins étaient d'excellente qualité. Le blé n'était pas aussi fort ni aussi beau que le nôtre. L'orge était petite, mais brillante et sèche. L'avoine ordinaire. Le blé-d'inde très beau.

Le 26, nous laissâmes Ottawa pour Toronto. Le 27 et le 28, nous visitâmes les chutes de Niagara que nous trouvâmes très belles, et à notre retour à Toronto, le 29, nous fîmes des arrangements pour visiter l'exposition de London. Nous partîmes pour cet endroit le jour suivant, 30. Nous traversâmes une terre de marne épaisse jusqu'aux environs de Guelph, où le pays paraît meilleur et mieux cultivé, jusqu'à London. Après dîner, nous allâmes à l'exposition où nous fûmes présentes au maire et à plusieurs autres citoyens importants. Je trouvai les chevaux, particulièrement les chevaux de voiture, très beaux. Parmi les bêtes à cornes les Durham l'emportaient; le troupeau de Bow Park était particulièrement bien représenté et obtenait la plupart des prix. Les autres bêtes à cornes étaient également assez belles, et je crus que les moutons étaient meilleurs qu'à Ottawa. Les racines, les grains et les fruits étaient très beaux.

Nous vîmes ensuite une poule de verre. Cela consistait en une espèce de boîte ovale doublée de verre à l'intérieur. Elle renfermait plus de 100 œufs, dont quelques-uns commençaient seulement à se transformer, les autres brisaient l'écaille et les derniers venaient de se briser. L'opération se faisait au moyen de l'électricité.

Le 1er octobre, nous visitâmes la brasserie de M. Carling. C'est un bel édifice, qui a coûté £50,000. Nous allâmes ensuite à une ferme dont le propriétaire, que nous rencontrâmes, est originaire du Yorkshire. Il arriva dans le pays il y a 60 ans, et fut le premier défricheur du terrain sur lequel s'élève la ville de London. La terre, ici, vaut de £10 à £20 l'acre.

Le 2, nous laissâmes London pour Bothwell, où nous arrivâmes à sept heures, et où nous rencontrâmes McCraney, M.P.P. Nous nous rendîmes en voiture à Chatham, en passant par Dresden. La terre, dans les environs de Chatham est excellente, et vaut de £8 à £12 l'acre. Le sol est de la marne argileuse.

Le 3, nous nous promenâmes en voiture dans le voisinage de Chatham. Nous visitâmes une ferme qui appartient à un Hollandais. Elle comprend 200 acres dont 90 semés en blé d'automne. De là nous allâmes chez M. Donnelly. C'est un natif du nord de l'Irlande. Lorsqu'il arriva en Canada, une somme de £90 formait tout son avoir. Aujourd'hui il est propriétaire de trois fermes et a de fortes épargnes. Nous vîmes ensuite de très beaux vergers de pommes et de pêches près du lac Érié, et nous arrivâmes à Blenheim à la nuit.

Le 4, nous allâmes en voiture de Blenheim et à Ridgetown, où se tenait une exposition; les produits exposés étaient tous excellents. La terre, ici, vaut de £6 à £10 l'acre. Nous allâmes alors à Ingersoll et à Woodstock, où nous fûmes rejoints par M. Casswell, grand commerçant de fromage.

Le 7 nous laissâmes Woodstock, et nous visitâmes une ferme appartenant à un originaire de Dalston. Cet homme vint au Canada il y a 39 ans, et il a une très grande propriété. Sa terre est bien cultivée, sa maison et ses bâtiments sont excellents. Il récolte plus de navets que nous n'en avons jamais vu récolter, toute proportions gardées, et il a un système de jardinage parfait. Nous fûmes très bien reçus par notre ami Dalston. Nous le laissâmes pour aller visiter une fromagerie des plus

considérables du pays. On y fait plus de 200 tonnes de fromage par année. On emploie chaque jour, le lait de 1,200 vaches, de là, nous allâmes à Ingersoll, à travers un pays onduleux. Terre excellente, en partie d'une marne sablonneuse. Valant de £10 à £16 l'acre.

Le 8, nous partîmes pour aller voir une ferme à un mille d'Ingersoll. Cette ferme mesure 200 acres en tout. On en demande £12 de l'acre. Le sol est de la marne argileuse, les bâtiments sont excellents. Nous allâmes ensuite, *via* Dearham et Mont Bîgin, à Norwich et Woodstock. La terre, dans cette partie, vaut de £10 à £14 l'acre.

Le 9, nous laissâmes Woodstock, pour Simcoe, et nous fîmes une promenade en voiture dans les environs.

La terre est bonne mais légère, et vaut de £12 à £14 l'acre. Les maisons sont principalement en brique.

Le 10, nous allâmes de Simcoe à Dover, où nous vîmes de très belles terres, le prix variant de £16 à £18 l'acre.

Le 11, nous allâmes à Stratford où nous rencontrâmes M. Hay, député de Perth, et nous visitâmes une ferme appartenant à un M. Ballantine et qui est évaluée à £12 l'acre.

Le 13, nous visitâmes Shakspeare et Hyde Park. Nous reconnûmes que la terre était en grande partie de la marne argileuse, et nous visitâmes une ferme de 150 acres, toute défrichée et appartenait à un Écossais du nom de Hyde. Elle est évaluée par lui à £12 l'acre. Nous allâmes ensuite à North East Hope et Melverton, et de là à Listowel. Le sol est bien meilleur que celui que nous avons vu dans la matinée.

Le 14, nous partîmes de Listowel pour aller voir une charrue rotatoire. L'homme qui en avait la garde nous dit qu'il pouvait labourer cinq acres par jour. Elle avait trois roues, deux devant et une derrière le soc, et lorsque la charrue était en mouvement le soc tournait et pulvérisait entièrement la terre. De là nous allâmes à Wallace et à Morristown, et nous trouvâmes la terre très belle sur tout le parcours.

Le 15, nous visitâmes une forte colonie allemande, dans le comté de Grey, et nous allâmes de là à Walkertown, dans le comté de Bruce. La terre, ici, vaut de £5 à £10 l'acre.

Le 16, nous nous rendîmes dans le township de Brant, et nous visitâmes une ferme appartenant à un Écossais, et qui contenait 300 acres. Elle venait de produire 30 boisseaux de blé du printemps par acre et 60 boisseaux d'avoine. Nous allâmes ensuite à Wingham, examinant plusieurs fermes sur la route.

Le 17, nous allâmes à Clinton, de là dans le township de Tuckersmith, où nous vîmes d'excellente terre. Je descendis de la voiture et j'arrachai quelques tiges de blé d'automne qui avaient plus de deux pieds de long. De là, nous allâmes à Guelph, *via* Seaforth.

Le 18, nous visitâmes le collège agricole, à un mille et demi de Guelph. Cet établissement est extrêmement bien tenu. Le bétail se compose de Durham, de Hereford, d'Ayrshire, de Polled-Angus, etc., de moutons Leicester, Cotswold et Down et de cochons Berkshire et Windsor. Les élèves étudient l'agriculture, l'art vétérinaire, l'anglais et les mathématiques. L'instruction est gratuite : une moitié des étudiants travaille pendant la première partie de la journée, et l'autre moitié pendant la seconde. Lorsqu'ils ne travaillent pas ils suivent les cours. Du collège, nous allâmes à un endroit appelé Paisley Block, qui fut établi par des tisserands de Paisley il y a longtemps. Nous visitâmes une ferme appartenant à M. Whattan. Il possède beaucoup de moutons Leicester excellents et aussi de bonnes bêtes à cornes. Nous vîmes ensuite une ferme appartenant à M. Hobson. Les animaux y étaient de première qualité. Le sol, ici, est en grande partie une marne argileuse légère.

Le 20, nous allâmes à Fergus, et de là à une ferme appartenant à deux frères nommés Watts. Lorsque nous les rencontrâmes, ils étaient occupés à rentrer des navets. Nous visitâmes leur bétail ; les bêtes à cornes étaient presque toutes de la race des Durham. La terre, ici, est une marne sablonneuse, et on l'évalue à £15 l'acre. De là nous retournâmes à Guelph par le township de Nichol.

Le 21, nous laissâmes Guelph pour Toronto, et ne trouvant pas une personne d'Ottawa que nous attendions, nous allâmes assister à une chasse au renard. Nous

nous attendions à trouver un mâle, mais ce n'était qu'une femelle. Les chevaux et les chasseurs ressemblaient à ceux que nous voyons ici.

Le 22, nous allâmes visiter une ferme située à environ cinq milles de Toronto. Elle comprend plus de 100 acres de terre, et est évaluée à £30 l'acre.

Le 23, nous allâmes à Sainte-Catherine. La terre, sur le parcours, est une marne sablonneuse légère, jusqu'à ce qu'on arrive à Hamilton. A Sainte-Catherine, nous allâmes voir un vignoble; le gardien nous dit qu'il contenait 50 acres, et que le rapport moyen du raisin était de trois tonnes par acre. Il y avait aussi un verger de quarante acres. La terre, ici, vaut £20 l'acre.

Le 24, laissâmes Toronto pour Montréal. Le 25, monté sur le sommet du parc Mont Royal, d'où l'on a une vue magnifique de la ville. Nous retenons ensuite nos cabines sur le *Sardinian*, un des steamers de la ligne Allan.

Le 27, nous laissâmes Montréal pour Cookshire, et nous traversâmes le viaduc Victoria, qui est le plus grand du monde, ayant 1 $\frac{1}{2}$ mille de long. Nous fîmes environ 50 milles à travers un pays français. La terre paraissait épuisée. Il y avait beaucoup de marais de cèdre; puis nous tombâmes dans une terre rocailleuse. Passé par Richmond et Sherbrooke, en route pour Cookshire.

Le 28, nous allâmes à Compton, où nous vîmes le troupeau de Durham de l'honorable M. Cochrane, l'un des plus beaux du monde. Après Compton, nous passâmes par un très beau pays de pâturages, en allant à Sherbrooke. La terre, dans ce district, vaut de £3 à £6 l'acre.

Le 29, nous laissâmes Sherbrooke pour la Pointe-Lévis, *via* Richmond. La terre, sur le parcours, était, en général, très médiocre. Restés toute la nuit à la Pointe-Lévis.

Le 30, nous allâmes voir les chutes de Montmorency. La terre, sur le parcours est excellente, et principalement occupée par des Canadiens-Français.

Le 31, visité un peu la ville de Québec, puis rentré à notre hôtel.

Le peuple canadien, en général, est des plus bienveillants et hospitaliers. La manière dont les premiers colons ont défriché ces milliers d'acres de terre, malgré tant de difficultés, leur fait le plus grand honneur. Quelqu'un qui n'aurait jamais été en Canada pourrait à peine croire aux proportions et à la qualité des fruits, des racines et des légumes. Les chemins, en général, sont bons, et des chemins de fer traversent presque tout le pays. Les instruments aratoires sont plus élégants que les nôtres, et tout aussi bons. L'instruction est gratuite, et le système scolaire est peut-être le plus parfait du monde. Le climat est plus chaud en été et plus froid en hiver, mais beaucoup plus sec qu'ici. Les bâtiments de ferme sont généralement en bois, et comme les récoltes ne sont pas amoncelées au dehors, les granges sont très-grandes. Un grand nombre de maisons sont en brique et très-élégamment construites. Les bêtes à cornes, en général, ne sont pas encore aussi belles que les nôtres. Les chevaux ressemblent quelque peu à nos chevaux de voiture, ils sont très actifs et peuvent faire beaucoup d'ouvrage au besoin. Les moutons, règle générale, sont excellents. Les fermiers sont astreints, par la loi, aux travaux d'entretien des chemins, chacun ayant à faire suivant l'étendue de terre qu'il possède. Les clôtures sont toutes en bois de diverses sortes. Les fermiers canadiens, en général, ne sont pas de bons cultivateurs, bien qu'il y en ait d'aussi bons qu'ici. Leurs marchés à blé sont généralement dans la rue. Ils apportent leurs grains dans des charriots et le vendent sur place sans le décharger. Le Canada est un pays très bien arrosé.

RAPPORT DE M. GEORGE WILKEN, DELEGUÉ D'ABERDEENSHIRE.

M. George Wilken, de Watersides de Forbes, Aberdeenshire, ayant été désigné dans une assemblée publique, à Aberdeen, comme compétent à agir en qualité de délégué de ce comté, fut dûment nommé (après avoir été un mois en Canada) pour agir comme tel. Il se rendit en Canada par la voie de New-York, et il fait rapport comme suit :

Après mûre considération, j'ai adopté pour plan de simplicité et d'exactitude, dans mon rapport, la forme d'un journal tenu par moi dans le temps, et j'espère que tous seront en état, par ce rapport et par d'autres, de se former du pays une idée plus juste que celle que l'on a généralement, et aussi de conclure, chacun de son côté, et de décider si le Canada est bien ou non la place où doivent émigrer ceux de nos fermiers qui se trouvent actuellement dans l'embaras. C'est toujours une chose délicate, suit moi, de conseiller à une personne de laisser son foyer et les lieux qu'elle a aimés, et je crois par conséquent qu'il vaut mieux laisser chacun décider par soi-même. Je n'ai rien rapporté que ce dont j'ai pu vérifier par moi-même l'exactitude approximative, et si les résultats que j'ai constatés ne sont pas très précis il faut se rappeler que Manitoba est un pays encore nouveau, et où on est plus habitué à s'exprimer et à penser par milles que par acres.

23 septembre.—Laisé New-York pour Boston, *via* la rivière de l'Est et la passe de Long Island.—25. Laisé Boston pour Portland, *via* le chemin de fer de Boston et Maine, traversant les grandes cités cotonnières de l'Amérique, et aussi un pays misérable au point de vue agricole.—26. Laisé Portland, où on voit un havre splendide et le terminus Est du chemin de fer canadien du Grand-Tronc, pour Montréal, *via* Gorham et les montagnes Blanches, pénétrant sur le territoire canadien à Norton Mills, 160 milles de Portland. Passé par Compton (où se trouvent les fermes de l'honorable M. Cochrane et son fameux troupeau de Durham), Sherbrooke et Richmond, d'où partent les lignes d'embranchement allant à Québec et à la vallée du Saint-Laurent, traversé le port Victoria et arrivé à Montréal; longueur totale parcourue, en bateau et en chemin de fer, 643 milles.

Dans la première partie du parcours à travers les Etats de la Nouvelle-Angleterre, le pays est très pauvre au point de vue agricole. A partir de Compton, en Canada, et jusqu'au Saint-Laurent, le sol va toujours s'améliorant, et on voit de belles terres, mais très mal cultivées. La terre paraît abondante et le pays bien arrosé. Le long du Saint-Laurent, on voit de beaux pâturages et de belles terres cultivées d'une façon pitoyable (en grande partie par des Canadiens-français), en bandes étroites et par petites portions d'après les apparences. Descendons à l'hôtel Windsor, un véritable palais. 28—Dimanche passé à Montréal. 29—Été à Lachine, par le chemin de fer, pour descendre les fameux rapides qui sont en haut de la ville. On franchit la cascade en bateau à vapeur. Le passage paraît un peu périlleux, au moment où le vaisseau semble ballotté entre les récifs—mais je n'ai pas cru à un danger réel. Avais entendu dire ou lu qu'il fallait se faire piloter par des sauvages à l'apparence fantastique. Constaté que cette fiction disparut bientôt, attendu qu'un Yankee d'apparence très vulgaire a suffi absolument dans notre cas, pour conduire notre bateau plat et nous faire ce voyage sans accidents. On aperçoit un village indien sur la rive sud, et deux sauvages traversaient le fleuve dans un canot, derrière nous, au moment où nous venions de franchir le point le plus dangereux du rapide. Ils avaient l'air de deux pantins dans une coquille de noix.

Passé sous cette magnifique construction, le pont Victoria, qui paraît devoir être un monument plus durable, à la mémoire de Stephenson, que son rival, plus long et plus élevé,—le pont de la Tay, sous lequel j'ai aussi passé en revenant.

Montréal est une belle ville de 160 milles habitants, avec de très beaux édifices, de belles rues et de beaux clochers d'églises. La ville a récemment acquis la montagne, en arrière, dont on fait un parc qu'on a baptisé du nom de *Royal* et qui mérite bien la qualification. Ce sera bientôt l'un des plus beaux endroits et l'une des plus belles promenades du monde. Il est couvert d'une belle végétation au sommet, et le spectacle que l'on a des différentes parties de la descente est aussi beau, et varié qu'étendu. Rencontré beaucoup de compatriotes, tous prospères et très aimables. Reçu la première nouvelle de l'arrivée de délégués des fermiers d'Angleterre et du sud de l'Ecosse.

30. Laisé Montréal pour Ottawa, 117 milles, par le chemin de fer du gouvernement, qui est complété maintenant de Québec à Montréal, sur le bras Est du Saint-Laurent, et, par la rivière Ottawa, jusqu'à la capitale de la Confédération. Ce chemin de fer est le meilleur de ceux que j'aie vus jusqu'ici en Amérique. Ecrasé un homme

et une voiture en franchissant une traverse. Ces traverses n'ont pas même de barrières : on remplace celles-ci par un gros placard avec l'inscription : "*Traverse de chemin de fer. Prenez garde à la locomotive.*" Dans tout ce pays nouveau, il semble que la locomotive ne doit pas être dérangée et que c'est aux gens à lui céder le chemin. La plupart de ces accidents, m'a-t-on dit, proviennent de l'ignorance des mécaniciens et chauffeurs qui ne savent pas calculer la vitesse de leurs machines. Le balai à vaches, qu'on attache ici à chaque locomotive, enleva le cheval jusqu'à 30 mètres, et lança d'affreux linbeaux jusqu'à 10 mètres des deux côtés de la voie.

Nous n'avions pas fait cinq milles qu'un troupeau nombreux traversait le chemin à quelques pieds de la locomotive lancée à une vitesse de 20 milles à l'heure. Il ne faut pas s'étonner qu'il arrive accidents sur accidents.

Traversé un très pauvre pays agricole ; de bonnes maisons sur quelques fermes, et quelques villages très propres et en apparence prospères.

Arrivés à Ottawa à 3 p. m.—Présenté et fait visite au Dr. Taché, député-ministre de l'agriculture. Trouvé le secrétaire du département et le ministre absents, le premier étant allé à Toronto avec les délégués. Visité les édifices du parlement, qui sont très beaux et très bien situés. Vu les grandes scieries et clos de bois, qui sont très considérables : on tire plein parti de la chute pour obtenir le pouvoir d'eau, et de la rivière pour amener les billots des forêts à l'intérieur du pays. Il y a des piles et des piles de bois sur plusieurs milles le long de la rivière, et des milles et des milles de déchets de scieries sur les rives—ce qui constitue une mauvaise alimentation, je crois, pour le poisson (s'il en reste encore). Il n'est pas probable qu'Ottawa se transforme rapidement en grande ville, attendu qu'il lui faut attendre la construction du chemin de fer du Pacifique et d'autres voies à l'ouest pour se développer.

1er octobre.—Laisé Ottawa pour Prescott, 54 milles, afin d'y prendre le bateau annoncé dans les journaux du matin et qui fait la jonction avec le train. Apprenons, en arrivant, qu'on a changé cela le matin même, sans donner avis; manqué ainsi le voyage du Saint-Laurent, à travers le célèbre groupe des Mille Îles. Forcé de tirer parti, de mon mieux, de mon séjour forcé à Prescott—exploré ainsi la localité, puis traversé en bateau à Ogdensburg, sur le côté américain. En flânant par les rues, vis une affiche annonçant une vente d'immeubles qui allait avoir lieu;—entré pour avoir une idée des encanteurs américains et de leur clientèle. Si je n'avais pas été bien sûr de l'endroit où je me trouvais, j'aurais eu peine à me figurer que je n'étais pas chez nous; la besogne marchait rondement et les lots de ville se vendaient à une moyenne de \$300 le lot de 110 pieds sur 132. Traversé à Prescott et pris le chemin de fer du Grand Tronc pour Toronto, *via* Kingston. La voie longe le Saint-Laurent et le lac Ontario presque tout le temps. De bonnes terres, d'autres moyennes, et beaucoup de très pauvres.

2 octobre.—Laisé Toronto de bonne heure, en apprenant que les délégués étaient allés à l'exposition de Hamilton. Appris ici qu'ils étaient à London, et résolu de voir Ontario uniquement par moi-même. En arrivant sur les terrains de l'exposition, je m'adressai à l'obligeant secrétaire, M. Bruce, qui offrit bienveillamment de me présenter à quelques-uns des directeurs qui me feraient voir l'exposition. Je lui dis que je préférerais aller seul d'abord, et voir ce que je pourrais, puis revenir. Fait une inspection de deux heures absolument seul, puis retourné au secrétaire, qui eut la bonté de me présenter à quelques-uns des directeurs, m'offrant en même temps un très-joli insigne sur lequel étaient marqués les mots : *insigne de visiteur*. Ainsi muni, et piloté par M. Stock, un brave anglais, un digne fermier et magistrat, à tout événement un homme très intelligent—je vais essayer de faire la description d'une foire canadienne, attendu que M. Bruce arriverait trop tard pour rien voir.

Dans chaque centre important, il y a ce qu'on appelle le terrain de l'exposition, sur lequel s'élève une construction permanente, souvent très spacieuse, entourée d'un parc enclos. Au centre de ce parc, il y a un rond enclos aussi, où tous les chevaux de course déploient leurs talents seul à seul sur des voitures, ou sur des chariots et des *démocrates*,—sorte mélange de chariot et de voiture.

Une exposition, ici, est une combinaison de nos exhibitions agricoles, d'horticulture et de tubercules, de nos réunions de courses, de nos piques-niques et bazars, ceux-ci

comprenant toutes espèces de travaux industriels, en fait de couture ou broderie ; de fait, on trouve dans les bâtiments ou sur le terrain, de tout ce dont un homme ou une femme peuvent avoir besoin ou même penser à avoir besoin. On tient des expositions dans tout le pays, à l'automne, lorsque la récolte est finie ; les expositions locales durent depuis un jour jusqu'à trois, celle de Toronto, qui est une exposition régionale, dure trois semaines, et l'appel final comme dirait *Tillyfour*, est à l'exposition fédérale, qui se tient alternativement chaque année dans une des provinces. Elle avait lieu à Ottawa cette fois, et j'y arrivai un jour trop tard, ayant été informé à faux qu'elle devait durer deux semaines. Visité encore les bêtes à cornes, les cochons, et les instruments aratoires. Ni les uns ni les autres ne méritent de mention spéciale, car, à l'exception de quelques Durham de la ferme de Bow Park, et de quelques bêtes mêlées assez belles, il n'y avait rien qui pût être comparé avec les articles de nos expositions.

L'usage de consacrer aux travaux d'industrie un local dans le bâtiment de l'exposition mériterait d'être imité ici, parcequ'il donne à tout le monde un intérêt dans l'exposition.

Dans une aile, on exhibait une immense carte de la confédération canadienne (dressée et tracée à la main), qui donnait une faible idée de la vaste étendue des territoires canadiens.

Visité le département des tubercules, qui m'a étonné plus que tous les autres. J'avais vu, sur la route, quelques bons champs de navets et de mangou ; mais je n'étais pas préparé à voir des navets, du mangou, et des pommes de terre capables de jeter dans l'ombre aucun de nos produits de cette année. M. Stock fut assez sévère à mon égard, parce que je ne voulais reconnaître notre défaite que pour cette année.

Nous visitâmes ensuite les fruits. Ici, je vis, et je goûtai aussi, des fruits de toute venue et de tous les goûts. On aura quelque idée de l'exposition des pommes, lorsque j'aurai dit que le nombre de variétés dans les sections, varient de six à quarante-deux, et toutes étaient telles que je n'en avais jamais vues. Des pêches, du raisin (tout mûri en plein air), des melons, des tomates, et toutes sortes de fruits que je n'avais jamais vus et dont je n'avais jamais entendu parler. Je ne suis pas un grand juge de fleurs, mais je puis apprécier un fruit quand je le goûte, de sorte que j'admis sur le champ qu'ils pouvaient nous battre pour les fruits, et je me rendis au rond des courses, où les opérations allaient commencer.

C'est un grand événement à toutes ces expositions, attendu que chaque fermier a, naturellement, le meilleur coureur. Le terrain, ici, avait été si bien choisi, que tout le monde pouvait voir, et je n'ai jamais vu de foule plus sage. Tous les spectateurs étaient bien mis et proprement. Dans beaucoup de cas, toute la famille y était, mari, femme et enfants, en voitures à un seul cheval, ou en chariots à deux chevaux, ou encore en *démocrates*. Tous pénétraient ainsi sur les terrains et allaient remiser leurs chevaux dans les écuries permanentes qui s'élèvent sur un des côtés de l'enclos, et où étaient logés aussi ceux qui devaient exhiber dans le rond, de sorte qu'on ne peut voir les chevaux exhibés que lorsqu'on les juge dans le rond. En circulant, M. Stock semblait, comme par fatalité, ne tomber que sur des écossais. Lorsqu'il me présentait à quelqu'un et après l'échange de saluts : "Qu'on me punisse, disait-il, si je puis voir quelque exposant digne d'attention qui ne soit pas écossais." M. Stock est lui-même anglais et fier de son origine, et je lui rendis la justice qu'il savait trouver les siens lorsqu'il voulait. Stock connaît tout le monde, et tout le monde connaît Stock et sait à quoi s'en tenir sur ce sujet.

Les courses en voiture ne sauraient être décrites ; la merveille, pour moi, était que chaque voiture ne passât pas par-dessus sa voisine, et je crois qu'on aurait mieux désigné ce spectacle en l'appelant une course de roues. Il n'y avait qu'un jockey, et le plus jovial possible. Quelques-uns de ces coureurs pourraient passer pour de vilaines bêtes ; seulement, il n'y a pas à dire, ils courent, et quelques-uns témoignaient d'une éducation magnifique, circulant avec leur siège unique sur quatre roues avec l'aisance et la grâce d'un patineur sur la glace.

A tous les citoyens de Hamilton, j'offre ici mes remerciements pour leur bienveillance et leur courtoisie.

Revenu à Toronto tard, et traversé une rude tempête de tonnerre, accompagnée d'une pluie torrentielle telle que je n'en ai jamais vue et désire ne jamais en revoir.

3 octobre.—Toronto est une belle et riche ville de 80,000 âmes. Valeur de la propriété taxée : foncière, \$36,748,484; revenu, \$2,115,066; personnelle, \$7,816,817. Total: \$46,680,367. Banques, 12; églises, 65.

Il y a dans Ontario 559,412 irlandais, -39,419 anglais, 328,889 écossais, 75,000 français, 12,978 indiens ou métis, et 204,730 individus d'autres races. Cette proportion est à peu près la même dans les autres provinces, excepté dans Québec, qui a 929,817 habitants d'origine française, sur une population totale de 1,191,519. L'augmentation, pendant les dix dernières années, dans les quatre principales provinces, a été dans Ontario $16\frac{1}{10}$; Québec, $7\frac{2}{10}$; la Nouvelle-Ecosse, $17\frac{2}{10}$; le Nouveau-Brunswick, $13\frac{3}{10}$.

Été en voiture à la ferme de M. Reid, marchand de grains de semence, à cinq milles à l'est de Toronto. Etendue, 200 acres; à coûté, il y a quelques années, \$100 l'acre; devrait valoir beaucoup plus maintenant attendu que M. Reid a fait beaucoup plus de profit, avec son commerce, que ne le ferait un fermier ordinaire. Il se propose de suivre un système régulier de rotation, de garder du bétail, d'employer de l'engrais, etc. Il a une splendide récolte de navets et de blé-d'inde, de beaux Durham et de bons moutons.

Visité le collège vétérinaire du Dr. Smith, qui est à la fois principal et propriétaire, et qui a une forte pratique. Le collège est fréquenté par un grand nombre d'élèves de toutes les parties du Canada, et un bon nombre aussi des Etats Unis. Rencontré M. Simon Beattie, d'Annan, qui se rendait en Ecosse avec un troupeau de beaux chevaux de voiture, et qui avait exporté en mai des Durham et des Clydesdale. Il me dit qu'on lui avait beaucoup parlé des Polled Aberdeen, et il s'attendait à ce qu'ils fussent en grande demande, en Canada et aux Etats-Unis.

4 octobre.—Parti pour Guelph, où mes compagnons de traversée, M. et M^{lle}. Innes, me firent le plus gracieux accueil. M. Innes est le digne propriétaire et éditeur du *Mercury*, de Guelph, journal très important, et il est universellement connu et respecté, non seulement dans son propre district, mais bien au-delà, ayant occupé jadis une position importante dans la rédaction du fameux journal canadien le *Toronto Globe*, communément appelé le Tonnerre de l'honorable George Brown, le *Globe*. Chez M. Innes, je rencontrai M. Johnson, qui venait de donner sa démission comme principal de l'école d'agriculture et la ferme modèle d'Ontario, afin de terminer ses études préparatoires au barreau canadien. D'après tout ce que j'ai pu savoir, il s'était distingué à la ferme modèle, où ses succès lui ont fait grand honneur, et il n'est pas nécessaire d'être prophète pour prédire qu'il fera sa marque ailleurs, si la santé ne lui fait pas défaut.

Fait une promenade en voiture dans les environs de Guelph et dans la direction d'Eramosa, en compagnie de MM. Innes et Johnson. Vu d'excellente terre, de bons bestiaux, et d'autres médiocres. Le pays paraît très-beau. 5.—Dimanche à Guelph. 6.—Été à la ferme modèle avec M. Johnson. Rencontré le professeur Brown, (ancien agent à Invescow, maintenant professeur d'agriculture et directeur de la ferme) et tous les officiers. Diné avec les étudiants, au nombre de plus de quatre-vingt-dix, et parcouru ensuite la ferme avec le professeur Brown. Cet établissement a été si souvent décrit que je n'ai pas besoin de tenter encore une fois la chose, et je me contenterai de remarquer en passant qu'il a maintenant passé la période de transition, et que son succès est assuré; le fait que plus de cent élèves ont été refusés cette année suffit, je crois, pour le démontrer. Il n'est pas soutenu, ainsi qu'on me l'avait dit, par le gouvernement fédéral, mais entièrement par le gouvernement provincial d'Ontario. Les élèves sont obligés de travailler cinq heures par jour et d'étudier pendant cinq autres, et le collège est, à toutes fins et intentions, une école pour enseigner aux jeunes agriculteurs la théorie et la pratique. Dans une expérience soignée que l'on a faite avec les différentes races de bêtes à cornes, les éleveurs de fameux *Doddies* d'Aberdeen seront heureux d'apprendre que ceux-ci ont tenu leur rang à côté des Durham, des Hereford et des Devon. Je puis dire ici que j'avais fait beaucoup de questions partout au sujet de leur prix et pour savoir s'ils convenaient réellment

au Canada. Je constatai l'existence de forts préjugés contre les *Blackskins*, ce qui provenait de ce que la seule espèce qu'on eût essayé avait mal réussi. En m'informant, j'ai appris que cette espèce était celle des Galloway, dont on avait importé un bon nombre quelques années auparavant.

Visitai aussi un beau champ de navets, qui comprenait une vingtaine d'espèces différentes, dont quelques-unes m'étaient inconnues, et dont d'autres ont peu de valeur. J'ai remarqué, entr'autres, un mélange de navets jaunes et de navets de Suède qui avaient pour la plupart l'air des jaunes, la différence n'apparaissant qu'à un goût.

On me fit présent d'un rapport de l'école d'agriculture pour 1877 et 1878, rapport que je serai heureux de montrer à tous ceux que la chose pourra intéresser. Le professeur Brown me mena en voiture voir les Devon de M. Judd, qui allaient être vendus; ces animaux se ressemblaient tous—puis les Hereford de M. Stone, au nombre de 300; vu 15 génisses toutes jeunes, le plus beau troupeau que j'eusse jamais vu réuni. Appris qu'il s'était produit récemment et tout à coup, aux États-Unis, une grande demande pour les bœufs Hereford comme reproducteurs; un grand nombre avaient été transportés jusqu'au Texas, à un prix double de l'année précédente, ce qui montre que les cultivateurs du Texas comprennent parfaitement la nécessité de renouveler leur bétail pour le marché anglais. Été de là à la ferme de M. Stone, qui garde depuis longtemps un troupeau de considérable de Durham: Ce troupeau ne m'a pas impressionné aussi favorablement, surtout les bœufs.

7 octobre.—M. Johnson me conduit en voiture à la foire de Puslinch, à 7 milles de Guelph, sur le chemin d'Hamilton. Traversé de très belles terres, dont une en vente, sur laquelle j'ai ensuite demandé des renseignements. Il y a 260 acres presque entièrement défrichés, une bonne maison de pierre et une grange, un grand verger bien enclos; la terre est bonne et en bon état. Le prix demandé, comptant, pour la ferme, les clôtures, toute la récolte (excepté les navets) était \$15,000 ou \$75 l'acre. Le bétail consistait en 11 chevaux, 42 bêtes à cornes, et 40 moutons, sans compter les cochons. Pour la ferme, animaux et instruments, sans l'ameublement de la maison, le propriétaire se déclarait prêt à accepter £3,300 comptant. J'ai eu l'évaluation du bétail faite par un homme du pays, très compétent, et qui me dit que la ferme valait la somme, et le bétail beaucoup plus que le fermier n'en demandait. La propriété est magnifiquement située à moins de deux milles de Guelph, ce qui augmente sa valeur considérablement. Le pays de Puslinch diffère le tout à ce que j'ai vu il y a quantité de galets et d'arêtes de pierre que je n'ai vues nulle part ailleurs qu'au Canada. Le blé d'automne paraissait bien partout; dans quelques endroits, la récolte était sur pied et les moutons la mangeaient.

8 octobre.—Parti pour Fergus, l'un des districts où s'établirent tant de gens d'Aberdeen, il y a trente et quarante ans. Rencontré quelques-uns des anciens colons qui tous racontent qu'il n'y avait pas d'habitations entre eux et Huron (70 ou 80 milles de là) au temps où ils s'établirent. Maintenant de belles fermes bordent les routes tout le long, et dans beaucoup de cas les fils occupent les terres ouvertes par leurs pères. Visitai les fermes de M. Rennie et de M. McQueen. Le premier est de l'Aberdeenshire—tous les deux ont de bonnes terres, bien montées, avec de bonnes maisons en pierre. Vu son père et sa mère, très âgés, qui vivaient là il y a près de 40 ans s'établir dans la forêt, et qui paraissent maintenant très heureux. Tenu une longue conversation avec la vieille dame, en vrai dorique d'Aberdeen.

9 octobre.—Fait un tour de 40 milles, en voiture, autour de Fergus. Visitai beaucoup de gens d'Aberdeen et d'autres originaires d'Écosse. La plupart ont conquis leurs terres sur la forêt, et tous paraissent bien réussir et heureux de cultiver leurs propres fermes. C'est étonnant de voir tout ce qu'ils ont fait dans le court espace de 30 ans; car partout où vous allez, vous voyez nombre de belles terres bien défrichées, de bonnes maisons et de beaux chemins en gravier.

Dans la ville de Fergus, il y a quelques aberdoniens, tous prospères en apparence. Je puis en mentionner quelques-uns que j'ai rencontrés: MM. Argo père et fils, et M. Michie, marchands importants; M. Cadendead, frère de notre propre officier fiscal, qui avait un autre frère (mort récemment) lequel tenait une ferme modèle, et

un autre encore dans le pays lointain de Manitoba, avec son fils, ses neveux et plusieurs autres.

Fergus n'a pas été très prospère depuis la crise américaine, mais tous sont confiants maintenant qu'une ère meilleure est commencée. Il y a ici un excellent pouvoir d'eau qui alimente nombre de moulins. L'un de ces moulins expédie beaucoup de mouture à Glasgow. A cette date, l'avoine était à 27 ou 30 centins pour 34 lbs.; l'orge à 50 ou 55 centins pour 50 lbs; le blé à \$1.03 ou \$1.10 pour 60 lbs. Il faut 7 boisseaux d'avoine pour faire un bouquet de mouture de 140 lbs.; en donnant 1 sh. pour la mouture et 3s. 9d. pour le transport; établi que le meunier pouvait livrer la mouture en temps à Glasgow pour 12s. 11d. le bol de 140 lbs.

Je citerai ici le prix de Toronto et les cotes de Liverpool aux mêmes dates.

Prix de Toronto, du *Globe* :—

Blé d'automne, par boisseau.....	\$1 20 à	\$1 22
Blé du printemps do	1 17 à	1 20
Orge do	0 57 à	0 59
Avoine do	0 35 à	0 36
Pois do	0 60 à	0 65
Riz do	0 58 à	0 59
Porcs, préparés, par 100 lbs.....	5 50 à	6 00
Carottes, par sac.....	0 45 à	0 00
Panais do	0 50 à	0 00
Choux, douz.....	0 45 à	0 00
Poulets, par couple.....	0 25 à	0 50
Volailles do	0 50 à	0 50
Canards do	0 45 à	0 60
Oies, chaque.....	0 40 à	0 50
Dindes.....	0 75 à	1 70
Beurre, rouleau d'une lb.....	0 17 à	0 20
Beurre, gros rouleau.....	0 11 à	0 12
Beurre, empaqueté.....	0 09 à	0 11
Œufs, frais, par douz.....	0 14 à	0 15
Œufs, en lots.....	0 11 à	0 12
Pommes, par baril.....	0 75 à	1 50
Patates do	0 90 à	1 00
Oignons do	1 50 à	2 00
Foin.....	7 00 à	10 00
Paille.....	5 50 à	7 00

Cotes de Liverpool pour chacun des jours de la semaine dernière :—

	2 oct.	3 oct.	4 oct.	6 oct.	7 oct.	8 oct.
	s. d.					
Farine.....	13 0	13 0	13 0	13 0	13 0	13 6
Blé du printemps.....	10 0	10 2	10 2	10 2	10 2	10 6
Rouge d'hiver.....	10 8	10 11	10 11	10 11	10 11	11 3
Blanc.....	10 8	10 10	10 10	10 11	10 11	11 2
Trèfle.....	11 2	11 4	11 4	11 4	11 4	11 7
Blé-d'Inde.....	5 5	5 5	5 5	5 5	5 5	5 9
Avoine.....	6 8	6 8	6 8	6 8	6 8	6 8
Orge.....	5 5	5 3	5 3	5 3	5 3	5 3
Pois.....	7 5	7 5	7 5	7 7	7 5	7 5
Lard.....	49 6	60 0	50 0	50 0	50 0	50 6
Saindoux.....	34 6	34 6	34 6	34 6	54 9	34 0
Lard séché.....	32 6	32 6	32 6	32 6	32 6	32 6
Suif.....	32 9	33 0	33 6	33 6	32 9	32 9
Fromage.....	47 0	46 0	46 0	46 0	48 0	49 0

10 octobre.—Vu la foire d'Elora, rencontré beaucoup d'aberdoniens, la colonie de Bon Accord se trouvant dans le voisinage. L'exposition des bestiaux était ici bien supérieure à tout ce que j'avais vu, et il y avait beaucoup de Durham qui auraient pu soutenir une rude concurrence dans nos meilleures expositions. Les spécimens des Watts, des Hunter et des Armstrong étaient aussi beaux que nombreux, et le premier prix de l'exposition fédérale était parmi eux. Rencontré M. John Muir, ex-shérif de son township, que je connaissais par ses amis d'ici, et pris des arrangements pour visiter l'établissement de Bon Accord.

11 octobre.—Visité la ferme de MM. Watts et d'autres fermes d'établissement de Bon Accord. Je veux donner ici le rapport de deux de ces fermes, la première comme type de ferme soignée, la seconde comme ferme ordinaire du district, prise d'après la désignation de M. Muir.

Première ferme, celle de MM. Watts, chiffres fournis par eux-mêmes : 200 acres, 170 en culture, le reste en bois. Le système suivant de rotation est suivi : 1er après premier labour, pois ou avoine ; 2e blé ; 3e grains verts ; 4e blé ou orge, semés avec de la luzerne et du trèfle ; 5e et 6e, foin ; 7e pâturages. Rapport moyen : avoine, 60 boisseaux ; pois, 25 à 30 ; blé, 25 ; orge, 40 ; navets, 900 ; foin, 2 à 3 tonnes. J'ai vu les navets, et j'évalue leur production à 23 ou 24 tonnes par acre. Cette année, il y avait 11 acres en avoine, 30 en blé, 10 en pois, 6 en orge, 14 en navets, 28 en foin et 68 en pâturages. Une partie de ces derniers sont perpétuels ; on ne les labouré que pour renouveler l'herbe. Animaux, 10 à 12 chevaux, 45 bêtes à cornes et 40 moutons ; presque tous passant six mois à l'herbe, en plein air. Nombre des cochons pas indiqué.

Etat du rapport d'une ferme de 100 acres, choisie par M. John Muir comme bonne fermu ordinaire du district :—

	Acres.	Boisseaux par acre.	Total.
Blé.....	16	18	288
Avoine.....	12	50	600
Pois.....	8	30	240
Orge.....	2	48	96
Pommes de terre.....	1	180	180
Navets.....	7	500	3,500
Avoine et pois.....	2	55	110
Foin.....	15	2	30
Pâturages.....	14		
Terres à bois, etc.....	17		
		Pommes.	
		Boisseaux.	Boisseaux.
Vergers.....	1	100	100
Clôtures, routes, etc.....	5		

Vendu l'an dernier :—

Bœufs, vivants.....	6,475 lbs.
Porc, préparé.....	1,170 "
Laine.....	78 "

Pas de compte tenu des laitages. Pas d'autre engrais employé que le fumier de la ferme. Rien acheté pour la nourriture du bétail. La liste donne les prix actuels pour tous les produits, moins le bœuf et le cochon. Le bœuf se vendait alors $4\frac{1}{2}$ ou 5 centins la livre, au poids et vivant, et le cochon $5\frac{1}{2}$ à 6 cents préparé.

La première ferme se vendrait de \$70 à \$75 l'acre, peut-être plus, à cause de la maison et des clôtures qui sont très belles ; l'autre de \$35 à \$40, avec de bons bâtiments. D'après les prix de différentes fermes qui étaient en vente, je dirais que le prix moyen, dans le comté de Wellington, qui est considéré comme le meilleur comté d'Ontario pour le bétail, est d'environ \$50 l'acre.

12 octobre.—Dimanche à Fergus.

13 octobre.—Laisé Fergus pour Galt, dans le comté de Waterloo, et rencontré par M. John Brown, l'un des juges du bétail à la foire d'Elora, qui me fit faire en voiture le tour d'une partie de ce comté. Fait visite à M. McCulloch, l'un des meuniers

les plus importants du Canada, et qui me dit que j'étais entre bonnes mains. La terre beaucoup plus légère que dans le comté de Wellington, et rappelant beaucoup la basse Dee. Le blé d'automne ayant partout belle apparence, et la récolte de navets bonne. Vu quelques clôtures en souches de pins, qui avaient l'air d'être faites en vue de se protéger contre les perceurs de digues et qui durent éternellement, dit-on,—ce qui n'est pas sans besoin, car elles doivent coûter très cher, d'abord pour extraire les souches, et ensuite pour les dresser et les placer.

Dans le trajet, M. Brown acheta deux poulains croisés de bonne race, pour \$74 les deux, ou £7 10s. chaque, ce qui formerait 1,250 lbs. à trois cents la livre. Comme les temps sont mauvais, je préférerais que quelques-uns atteignissent dix livres de plus de profit, soit £17 10s.

M. Brown suit un système régulier de rotation, élève un peu et achète quelquefois comme dans le cas plus haut cité, en automne, afin de préparer pour le marché de New-York ou le marché anglais au printemps.

Vu 150 agneaux qu'on expédiait à New-York à \$4 $\frac{1}{2}$ pour 100 lbs., vivants, les New-Yorkais ayant aussi l'avantage de payer un droit additionnel de 20 pour cent lorsqu'ils traversent le Niagara. Ils ont l'air de considérer l'imposition de ce droit comme une vilénie de la part du Canada, oubliant apparemment que ce sont les consommateurs et non les producteurs qui paient, en fin de compte, pour la protection. Je m'étonne que ces droits soient même tolérés dans aucun des deux pays; on vous raconte que c'est uniquement afin de protéger les manufactures. Je m'attends à ce que l'ouest agricole aura quelque chose à dire sur ce sujet avant peu, attendu que ses agriculteurs désirent, comme tous les gens sensés, vendre le plus cher possible et acheter au meilleur marché, n'importe où les objets soient fabriqués, et j'espère que ce désir finira par se réaliser. M. Brown est aussi originaire d'Aberdeen; il partit, il y a quelque vingt ans, des environs de Huntley, où il était garçon de ferme. Il dit qu'il ne voyait aucune perspective au pays, si ce n'est de travailler fort toute sa vie, de sorte qu'il songea à tenter la fortune ailleurs et où le travailleur même pouvait espérer de devenir son propre maître. Il cultive aujourd'hui sa terre, sur laquelle on voit de bonnes constructions en pierre et des champs bien tenus, beaucoup à la façon d'Aberdeen, il cultive des navets et élève des bestiaux. Je lui demandai de me donner l'état du rapport moyen des terres dans son district, et je vais lire ici sa réponse dans son propre langage :

Lettre.

SPRINGFIELD FARM, GALT, 6 novembre 1879.

M. GEORGE WILKEN.

MON CHER MONSIEUR,—J'ai reçu votre lettre du 25 octobre, me demandant de choisir une ferme ordinaire du district, et de vous renseigner sur le système de culture généralement suivi. Je trouve la chose assez difficile, attendu que la plupart ne suivent pas de système de rotation régulière, et je crois que je ne puis mieux faire pour vous donner une bonne moyenne que de prendre ma propre ferme.

J'ai environ 140 acres en culture, divisés en six sections comme suit : 1o. navets, pommes de terre et maïs; 2o. orge et avoine; 3o. herbe; 4o. foin; 5o. pois; 6o. blé; chaque section ayant 23 acres. Je fais mon second labour au printemps et je sème des pois; je laboure de nouveau et prépare comme il faut en automne et je sème du blé d'automne; après le blé les navets, et ainsi de suite. Je n'ai cette ferme que depuis dix ans, et son rapport augmente chaque année; mais en moyenne, pendant les six dernières années, mon blé a rapporté 25 boisseaux, l'orge 30, les pois 25, l'avoine 30, les pommes de terre 150 à 200, et les navets 500 à 600. Je ne sème, en, avoine, que ce dont j'ai besoin pour mes animaux, parce que la terre dans ce district est plutôt propre aux autres récoltes. Je donne tous mes pois aux bestiaux; je garde 6 vaches, 6 veaux, 6 d'un an et 6 de deux ans. J'engraisse ceux de deux ans en hiver, et ils me rapportent de \$65 à \$70 chaque. J'engraisse de 25 à 30 animaux. J'achète en automne environ 20 têtes comme celles que vous avez vues, (\$8 la paire, déjà mentionnées). Je ne garde pas beaucoup de bétail en été, parce que la terre

n'est pas assez productive comme pâturage dans les temps de sécheresse. Il y a beaucoup de fermes mieux cultivées dans le district, et beaucoup aussi qui le sont plus mal ; mais on commence à améliorer partout. Quelques cultivateurs ont de bonnes saisons d'été, récoltant jusqu'à 40 boisseaux par acre, et d'autres 50 boisseaux d'orge. Comme ils ne cultivent pas beaucoup les navets, ils mettent leur engrais pour le blé et l'orge, mais naturellement ils ne peuvent garder beaucoup de bestiaux. Dans quelques parties du Canada où le sol est plus épais, on peut avoir des récoltes beaucoup plus fortes et de meilleurs pâturages ; mais l'article est meilleur et la récolte plus sûre, ici, dans les années humides. D'assez grandes fermes, comme celles que vous avez vues (ce district est un beau district à blé) se départiront comme suit : trèfle, blé d'été, blé et orge mêlés, puis trèfle encore ; cela en gardant des parties en navets, pommes de terre et avoine. On ne garde pas beaucoup de bétail, mais on commence à voir qu'une rotation régulière et plus de pâturages valent mieux, et beaucoup adoptent ce système.

J'ai écrit rapidement, car notre récolte de navets nous occupe beaucoup. Mais si j'ai omis quelque chose de ce que vous désirez savoir, je serai très heureux de vous donner tous les renseignements que je pourrai. Je vois par les journaux, aujourd'hui, que vous êtes arrivé à Manitoaba ; j'espère que vous jouirez de votre voyage au Nord-Ouest. Si vous en avez le temps, vous pourriez m'écrire quelques mots avant de laisser le pays pour me dire ce que vous pensez du Canada.

JOHN BROWN.

P.S. Rappelez-vous que nous sommes exposés à de mauvaises années, ici, comme en Ecosse. Quelquefois le blé est tué par le froid qui l'empêche de se développer, et autres maux. Mais nous sommes indépendants et exempts de la plaie des agents ou des seigneurs prêts à vous arracher votre dernier sou. Je suis venu en Canada il y a quelque vingt ans avec peu de chose ; je suis parfaitement heureux aujourd'hui, et je ne voudrais pas retourner en Angleterre.

Les taxes de M. Brown, sur sa ferme, n'ont jamais excédé \$33 comme seigneur et comme tenancier à la fois.

14 octobre.—Retourné à Toronto, et visité encore les environs. Trouvé que c'est une belle ville, avec de beaux édifices, dont le moindre n'est pas le bureau de la Compagnie canadienne de prêt du nord de l'Ecosse, sur une des rues principales.

Le sol, sur quelque distance aux alentours, est en grande partie d'un sable léger. Les rues sont bien pavées, et il y a beaucoup d'églises toutes très belles. (On peut dire la même chose des églises dans tout le Canada.) Les fruits viennent en abondance, et à quelques milles à l'ouest se trouve un endroit qu'on appelait encore tout récemment le jardin du Canada. Le jardin en question a vraisemblablement changé souvent de place, car j'en ai entendu parler partout. Assurément, en prenant la rive nord du lac Ontario, sur une bande de quelques milles, et en faisant le tour jusqu'à Niagara, on a l'un des plus beaux districts à fruits du Canada.

15 octobre.—Laisse Toronto par le steamer pour Niagara, et allé de là par le chemin de fer à la chute. Rencontré ici M. et Mde. Anderson, d'Halifax, et descendu au *Prospect Hotel*. M. Anderson et sa femme avaient déjà vu la chute auparavant ; leur fille et moi les voyions pour la première fois. On convint en laissant la station, qu'on ne dirait rien avant d'être arrivés à l'hôtel et d'avoir vu le grand spectacle de l'Amérique. M. Anderson avait cru remarquer un air de désappointement chez nous deux ; et il ne s'était pas trompé. De quelque manière, je ne sais comment cela se fait, le premier aspect de la chute produit le désappointement. Je suppose que cela provient, comme pour beaucoup de grandes choses, que l'imagination vous en grossit trop les proportions. Le spectacle, cependant, grandit bientôt et s'impose à vous, et lorsque vous aurez fait le tour, que vous aurez été dessus, dessous et autour, son immensité vous apparaît, et vous êtes plus frappé le second jour que le premier. J'eus l'avantage de passer par dessous les chutes, des deux côtés. Aucun visiteur ne devrait partir sans avoir été sous la chute américaine ; on y trouve, au fond, le plus parfait brouillard d'Ecosse, épais et gris, ainsi que l'éternel bain d'orage, si rafraichissant, et l'on part avec une bien plus haute idée de la grandeur du lieu qu'en se bornant

à tourner autour des différents sites. Les frais de barrières et autres, qu'on trouve ici à tous les cinquante ou cent pas, sont simplement une honte pour les deux pays. Si l'on pouvait acheter un billet qui nous permît de tout voir, pour une guinée, ou même pour deux, on saurait à quoi s'en tenir. L'éternelle pièce de 25 ou 50 cents est, pour dire le moins, monotone. L'illumination à la lumière de calcium, sur le côté américain, est très belle; le Canada pourrait suivre l'exemple, et éclairer aussi la grande chute du fer à cheval.

16 octobre.—Passé l'après-midi à visiter les plus beaux points, et été voir aussi le tourbillon et les rapides où le steamer le *Maid of the Mist*, pour éviter d'être engouffré par la chute, alla frapper comme un météore sur le récif. Je n'ai pas lu de description réellement bonne de la chute, et je crois qu'elles sont impossibles à décrire. Il faut la voir, et elle vaut qu'on fasse le voyage pour cela.

Laiissé Hamilton par le Grand Occidental. Traversé un beau pays, vu plusieurs vignobles; passé sur le nouveau canal joignant le lac Érié et le lac Ontario, et qui, lorsqu'il sera complété, permettra aux vaisseaux d'un tirant de 13 ou 14 pieds de se rendre de la tête des lacs Supérieur et Michigan à l'embouchure du Saint-Laurent, une distance de près de mille milles.

17 octobre.—Laiissé Hamilton pour Jarvis et Port Dover, et revenu à Caledonia, en route pour Brantford et la ferme de Bow Park. Sol beaucoup plus léger que tout ce que j'ai vu. Le site de Caledonia, en Canada, a été mal choisi, et ne vaut pas la peine d'être vu, n'ayant rien des premiers éléments d'une Calédonie, ni l'aspect sauvage et sévère; le moins on en parlera sera le mieux. Je pris, pour me rendre à Brantford, le train de fret, qui va au taux raisonnable de 18 milles en trois heures, et j'eus le temps de voir le pays comme il faut. Rien de bien attrayant en fait de fermes ou de culture, jusqu'à ce que nous arrivions en vue de Bow Park, qui est magnifiquement situé sur un beau coteau. Reçu un télégramme me demandant à Guelph pour rejoindre les délégués.

18 octobre.—Parti de Guelph, et rejoint les délégués du sud, qui étaient escortés par beaucoup de monde, à la ferme modèle. Joint à eux et visité la ferme de M. Whitelaw et celle de M. Hobson. Sur la première, vu de très beaux bestiaux, excellents pour le marché, et des moutons très gros; sur la dernière un grand champ de navets de Suède en excellent rapport.

19 octobre.—Dimanche à Guelph. Dans l'après-midi, il y eut des funérailles publiques: c'était l'enterrement d'un citoyen de la localité qui avait été tué le vendredi précédent par un train de chemin de fer, à la traverse, à l'extrémité de la ville. Toujours la vieille histoire, des trains traversent la rue qui n'a pas de barrière ni de clôture. Il y avait plus de cent carrosses et voitures dans la procession, outre les pompiers, des maçons de divers ordres, des *oddfellows* de même, avec une musique en tête. Ces funérailles publiques sont très communes. Tous y vont sans invitation, qui veulent témoigner de leur respect pour la mémoire du défunt.

20 octobre.—Sorti en voiture avec les délégués, accompagnés de M. Laidlaw, M.P.P., de M. Anderson, autrefois fermier dans le sud de l'Écosse, et de M. Donaldson, agent du gouvernement à Toronto. Été à Fergus par le chemin d'Aromosa, et revenu par la ferme de Watts, dans l'établissement de Bon Accord, et le chemin d'Elora. Terre très pauvre sur la première de ces routes, et, sur la seconde, bonne en quelques endroits, bien cultivée, avec de belles maisons.

21 octobre.—Reçu des journaux et des lettres du pays, et appris la nomination comme délégué de l'Aberdeenshire, de M. Bruce, dont on annonçait le départ pour le 8. Été à Toronto avec les délégués, qui s'attendaient à rencontrer M. Lowe, lequel devait amener M. Bruce avec lui. Ni l'un ni l'autre ne vinrent, et M. Donaldson organisa une promenade en voiture par les faubourgs, où il devait y avoir une chasse au renard. L'affaire tourna en chasse sans renard, ou ce qu'on appelle ainsi. La meute semblait suivre le mannequin, ou instrument, avec presque le même sérieux qu'elle eut poursuivi la bête même, et nous vîmes une bonne course de chiens et de chevaux, de 3 ou 4 milles, sans incident digne d'être noté.

22 octobre.—Rencontré M. Lowe, secrétaire du département de l'agriculture, qui me dit que M. Bruce n'avait pas dû s'embarquer avant le 15, puisqu'il n'était pas.

arrivé à Québec par le dernier steamer. Après une longue conversation, M. Lowe me demanda si j'accepterais d'être nommé délégué-adjoint avec M. Bruce pour le gouvernement, ou qu'on devait organiser un chargé d'aller au Nord-Ouest canadien, et qu'il serait impossible pour M. Bruce de voir plus que les cantons de l'Est et la province d'Ontario. Consenti à l'arrangement, et notre parti fut bientôt constitué comme suit : M. Welch, de Roxburgh ; M. Wallace et M. Gordon, de Dumfries, et moi.

23 octobre.—Parti pour Manitoba, par la voie de Hamilton et London. Arrivé à London à 3 p.m., au moment même où il commençait à neiger. La neige continua de tomber toute la soirée. Visité la brasserie de Carling, établissement considérable, produisant surtout ce grand breuvage allemand, la *lager beer*.

C'est aussi la bière favorite en Amérique. M. Carling nous dit la quantité qui se consomme aux Etats-Unis, et qui semble énorme : le gouvernement américain a perçu des droits, l'an dernier, sur 10 millions de barils de 26 gallons anglais, ce qui fait plus de 5 gallons par tête de la population ; la quantité, tant fabriquée que consommée, pour cette immense population, qui est de près de 50 millions d'âmes présentement. Les Canadiens paraissent aussi l'aimer, et je ne m'en étonne pas ; elle est très agréable et beaucoup moins capiteuse que la *Bass*. M. Carling était commissaire de l'agriculture et des arts pour la province d'Ontario. Il eut la bonté de m'offrir un exemplaire de son rapport comme tel. Je serai heureux de prêter ce volume à quiconque le demandera ; il montre comme une province qui administre ses propres affaires locales sait y faire honneur. Voici l'index du rapport.

“ Amendements à l'acte d'agriculture et des arts.”

“ Effet du statut.”

“ Rapport des sociétés.”

“ Conseil de la société d'agriculture et des arts.”

“ Instituts d'artisans.”

“ Association des horticulteurs.”

“ Rapports des récoltes.”

“ Musée industriel.”

“ Instruction agricole.”

“ L'exposition provinciale et conclusion.”

Appendice (a) Analyse des rapports des divisions électorales et des sociétés agricoles de townships.”

Appendice (b) Institut des artisans.

Appendice (c) Rapport de l'association des horticulteurs d'Ontario.

Appendice (d) Analyse des rapports de récoltes.

Appendice (e) Sommes dépensées pour l'encouragement de l'agriculture et des arts pour l'année.

24 octobre.—Une couche de neige de 6 à 9 pouces couvre la ville de London ce matin. Les arbres qui bordent les rues portent, en beaucoup d'endroits, les marques de dommages considérables ; le sol est couvert de feuilles et de branches cassées.

London, comme sa rivale d'Angleterre, a sa Tamise, et beaucoup d'autres points ressemblants. C'est une belle ville, même sous la neige, l'emportant de beaucoup sur son homonyme par la largeur de ses rues, presque toutes bordées d'arbres, dont chacun déplorait la destruction partielle qui venait d'avoir lieu.

Été en voiture à la ferme et aux édifices de l'asile ; rien pu voir de la ferme elle-même, à cause de la neige. Elle couvre 300 acres, avec les constructions, qui en couvrent 75. Vu des vaches canadiennes, au nombre de 46 ; presque toutes sont nourries à l'étable en été. Elles valent \$30 lorsqu'elles ont vélé, et le veau est donné. On n'emploie pas d'autres engrais que le fumier de la ferme, qui est mis sur les navets. Par suite du changement d'administrateur, n'ai pu obtenir de renseignements sûrs le rapport des diverses récoltes. Par le gérant, à la maison, nous sûmes qu'ils achètent leur approvisionnement de bœuf : le prix, cette année, est de \$5.36 par 100 lbs., ou moins de trois deniers la livre. Parti pour Sarnia, environ quarante milles, dans l'après-midi : la poussière soufflait sur les routes à mi-chemin, et pas la moindre trace de neige. On dit que ces orages proviennent de tourbillons sur les lacs après les chaleurs, et naturellement ils tombent là où le vent les porte. Le bateau aurait dû partir ce soir.

25 octobre.—Tout le jour à Sarnia. Population de 5,000 habitants. Pas d'apparence de steamer, et peu d'informations à obtenir sur l'époque où il partira. Visité Huron, environ 12,000 habitants, sur le côté américain de la rivière Sainte-Claire. On traverse tous les cinq minutes en bateau à vapeur. Rien de particulier sur la ville ou cité. Été au terminus (sur le territoire canadien) du chemin de fer du Grand-Tronc, à un point situé à la sortie même du lac Huron. D'ici, la compagnie expédie tout son trafic à destination de l'ouest soit de l'autre côté de la rivière où leur ligne continue jusqu'au Détroit, aussi sur la rive américaine, soit par les steamers des lacs. La rivière Sainte-Claire est belle. Elle abonde en poissons de toutes sortes, y compris le hareng ou maquereau d'eau douce dont nous vîmes de grandes quantités empaquetés et prêts à être expédiés au loin. Il y a de belles résidences et de belles terres le long des rives, et c'est sur le lac Sainte-Claire qu'on trouve la plus belle chasse au canard du Canada. Embarqué sur le bateau dans la soirée.

26 octobre.—Dimanche à bord du steamer *Ontario*, grand navire, de conformation particulière, comme la plupart des steamers de lacs et de rivières en Amérique. Ils peuvent porter de fortes cargaisons sans tirer beaucoup d'eau; généralement très élevés au-dessus de l'eau, peints en blanc, et avec leurs cabines et lits au sommet, ce qui les fait tous paraître lourds du haut. A 6 a.m., nous n'étions encore qu'à la Pointe, deux milles. Parti à sept pour Goderich, où il y a un grand puits de sel en exploitation. Pris un fort chargement de ce sel à bord; prix, 75c. le baril de 200 lbs. Parti pour Kincardine vers 3 heures, arrivés à 7 p.m. Fait un tour dans la ville. Partis le même soir pour Southampton, où nous étions à l'ancre le matin suivant.

27 octobre.—Demeuré à Southampton jusqu'à 1 heure p.m. Été voir la ville. Trouvé le signal de tempête hissé; le lac a l'air agité au loin. Le capitaine refuse de partir; il y a 24 chevaux à bord. Partis à 1 p.m. pour la sortie du lac. Atteint la rivière avant la nuit.

28 octobre.—Passé l'île Joseph et débarqué une paire de chevaux, quelques instruments, un colon avec son chien, sur un quai des plus primitifs que les propriétaires de *homesteads* sont en frais de construire. On rapporte qu'il s'en est établi un grand nombre sur l'île dans ces dernières années. Du lac, elle est loin de paraître attrayante. Les lacs, ici, et les courants de la rivière du Sault Sainte-Marie, qui joint le lac Supérieur au lac Huron, rappellent beaucoup les Kyles de Bute; seulement, la navigation est un peu plus difficile, à cause des bancs de la rivière, que l'on est à creuser maintenant au moyen de dragueurs et de coudes, dont nous vîmes fonctionner quelques-uns; spectacle peu amusant. Passé l'île au Sucre, où les Sauvages font d'ordinaire leur sucre d'érable. Le paysage est grandiose et frappant; le navire, par moment, passe entre de hauts rochers où l'ouverture est à peine suffisante, et ailleurs effleure les récifs à fleur d'eau. Passé plusieurs vaisseaux qui montaient ou descendaient. Tous les navires qui vont du lac Michigan au lac Huron doivent passer ici. Arrivés aux rapides du Sault-Sainte-Marie à 1 p.m. Nous avons franchi deux écluses sur le côté américain. Guère de ville, ni d'un côté ni de l'autre: la ville américaine cependant est de beaucoup la plus considérable. Aperçu le nouveau canal, qui se construit le long du canal actuel. L'une des écluses est, nous a-t-on dit, la plus grande du monde. La construction est incontestablement bonne, en forte pierre à chaux. En bas des rapides, vu plusieurs Sauvages qui pêchaient. On dit qu'il y a d'excellent poisson de toutes espèces. Ces Sauvages descendent aussi les rapides en chaloupes avec des passagers, à une piastre par tête, et si j'avais eu le temps de faire la descente, mon porte-monnaie eût probablement été soulagé d'une piastre de plus. Partis à 3 p.m. pour une course sans arrêt de 250 milles jusqu'à l'Îlet d'Argent; fort vent d'arrière. Passé un dragueur à vapeur qui creusait le long du nouveau quai qui avance tout droit dans le canal; aussi d'autres coudes, etc., travaillant sur un récif un peu plus loin. Il y a quelques habitations de chaque côté, près du Sault Sainte-Marie.

29 octobre.—Le lac Supérieur très agité toute la journée, et le vaisseau ballotté en tous sens, et si précipitamment que lorsque vous vous préparez à traverser d'un côté, vous avez à peine le temps d'exécuter votre dessein, si vous ne voulez pas être

ramené plutôt à votre point de départ. Vers 2 p.m., on aurait dit que notre excellent vaisseau allait être mis en pièces ; la table sortit de ses gonds et commença à se mouvoir, brisant ses pieds et quelques portes de cabine. J'étais obligé de garder mon grabat la plus grande partie du temps. Je jetai un coup d'œil à ce moment pour voir ce que signifiait ce tapage. C'était un spectacle tout-à-fait amusant de voir les chaises jouant à casser les vitres des portes, et la vaisselle fuyant dans toutes les directions, tandis que les quelques dames qui étaient encore avec nous se cramponnaient par terre comme elles pouvaient, incapables de se tenir debout. Bientôt, cependant, la table se fixa au plancher et les chaises se prirent dans les débris, et tout alla assez bien jusqu'au moment où nous entrâmes dans les eaux de l'Îlet d'Argent où nous retrouvâmes le calme. Débarqué les malles et été à Prince Arthur's Landing, où l'on passa toute la nuit et la matinée du lendemain jusqu'à 10h. à décharger la cargaison, composée en grande partie de farine, de pommes et de caisses de vins et de liqueurs.

30 octobre.—Débarqué et vu l'extrémité nord du lac Supérieur du haut des rochers qui dominant la ville. Le paysage est sauvage à l'extrême ; la terre, ou plutôt les rochers, à l'extrémité nord du lac, sont très pauvres au point de vue agricole, et on les dit très riches comme pays minier ; en effet, on rapporte qu'il y a des quantités inouïes d'or, d'argent et de cuivre. Qu'il en soit ainsi, cela ne paraît guère douteux ; tout ce qu'il faut, ce sont des capitaux pour exploiter les mines. J'avais pour compagnon de voyage un des entrepreneurs de la section de la baie du Tonnerre, chemin de fer canadien du Pacifique, qui est présentement en construction jusqu'à Selkirk, Manitoba. Les chevaux que nous avions à bord lui appartenaient, et chose curieuse, il n'y avait pas de jambes cassées. Il me dit que cent milles de chemins, à cette extrémité, étaient terminés, que les 150 milles suivants seraient très difficiles, vu que la route est très rude par endroits, très boueuse dans d'autres et qu'il faudrait un bon nombre de tunnels. Malgré tout, l'entrepreneur n'avait aucun doute que la section serait complétée en 1883 ou 1884. Les chevaux s'en vont actuellement de l'avant pour charroyer des provisions et des approvisionnements pour l'été prochain. Lorsque ce chemin sera terminé, la baie du Tonnerre ou Prince Arthur's Landing, sur le lac Supérieur, ne sera qu'à 410 milles de Winnipeg.

Partis à 10h. a.m. pour l'Îlet d'Argent et arrivé à deux heures. Trouvé le yacht à vapeur de la Compagnie des mines qui nous attendait pour nous transporter à l'île, qui est à environ 700 verges de la terre ferme. Lorsque la compagnie commença ses opérations il y a quelques années sur cette île maintenant fameuse, il n'y avait que quelques pieds de terre vue au-dessus de l'eau. Aujourd'hui, il y a un bon nombre de maisons, construites avec la pierre et le quartz de la mine. Quelques-unes sont occupées par les mineurs. Nous fûmes accompagnés dans notre visite aux mines par le capitaine de l'Ontario, à qui nous dûmes nos passes d'admission à l'île, ainsi que par l'ingénieur des mines, le médecin, etc.,—celui-ci qui a des amis dans l'Aberdeenshire. On nous montra les travaux de la surface. Je ne demandai pas à descendre sous terre, et je ne vis aucun indice d'argent. On me dit seulement que la mine actuellement paie ses dépenses par le lavage et le broiement du quartz. Pendant les quatre années qu'elle a été exploitée elle a rapporté près de cinq millions de piastres d'argent. On a trouvé un morceau de la grosseur d'une mesure d'une pinte qui contenait près de quatre-vingt dix pour cent du précieux métal, et, naturellement, on espère en trouver un autre en suivant la veine ou ligne de roches. Cette mine est exploitée par une compagnie américaine et le minerai et les résidus du lavage vont à Baltimore. On m'a aussi montré les moulins à broyer et à laver, sur la terre ferme. Ces moulins sont considérables ; la salle du lavage est très vaste, pleine de courroies sans fin en caoutchouc passant dans l'eau et recueillant la précieuse poussière.

Les actions de cette mine étaient originairement de \$25 ; elles ont monté jusqu'à \$75 et baissé presque à 25 cents.

Déchargé la cargaison, composée en grande partie de farine, de pommes et de sel pour la compagnie, jusqu'à 5 p.m. Population, environ 700 ; presque tous attachés de quelque façon à la mine. Notre capitaine nous dit qu'il ne devait plus faire qu'un

seul voyage avant la fin de la saison; de sorte que la population, dans cette partie est pendant trois ou quatre mois privée de communication avec le reste du monde. Lâissé à 8 p.m. pour Duluth, où nous arrivâmes, après une belle traversée, à 1 p.m. le vendredi.

Le trajet parcouru par les lacs et rivières se répartit comme suit: Le lac Huron a 250 milles de long, 100 milles de large, et de 100 à 750 pieds de profondeur; la rivière Sainte-Marie a 62 milles de long, et la baie de Waiska, à l'entrée du lac Supérieur, environ 1 mille. Le lac Supérieur, le plus grand lac d'eau douce du monde, a 360 milles de long, et 140 milles dans sa plus grande largeur, avec une largeur moyenne de 85 milles, sa plus grande profondeur étant de 800 pieds. On dit que le fond du lac est à 200 pieds au-dessous du niveau de la mer; le contour mesure 1,500 milles, et la superficie est de 100,000 milles carrés. L'eau est très-verte, extrêmement claire, très-froide, et le poisson abonde. Il y a, le long de la côte nord, un grand nombre d'îles, dont une des plus importantes par ses proportions est l'Île Royale, que l'on dit être longue de plus de 40 milles et large de 10.

Si nous devons en croire nos cousins les Américains, la région du lac Supérieur est destinée à devenir fameuse, puisque c'est là que notre île étroite doit trouver son dernier asile,—ou, comme ils disent: "Nous pourrions plonger votre petite île dans un de nos lacs, puis le parcourir à la voile pour voir ce qu'elle serait devenue."

31 octobre,—Arrivés à Duluth, ville naissante de 5,000 habitants. C'est un lieu assez important, ou destiné vraisemblablement à le devenir, vu sa position à l'extrémité occidentale de la grande chaîne de lacs et le terminus des chemins de fer du Pacifique nord et de Saint-Paul et Duluth, qui se dirige dans le sud vers Saint-Paul. Les trains se rendent tous dans le port sur des pilotis,—les bords du lac étant marécageux, ce qui leur donne une curieuse apparence.

Pris le train à 5 p. m. et retenu place dans les chars-dortoirs, pour Glyndon. Il fit bientôt noir, de sorte que nous ne pûmes contempler les grands paysages que l'on dit exister sur cette partie de la route.

1er novembre,—En nous éveillant, de bonne heure, le matin, nous nous trouvions dans les prairies sans fin du Minnesota. Arrivés à Glyndon pour le déjeuner, et pris la route de Saint-Vincent à 7 a. m., ayant voyagé tout le jour dans une vaste prairie, qui paraissait sans fin, où nous pouvions regarder à perte de vue, rien ne venant arrêter le regard qu'un village ou une ville de temps à autre, sur le chemin de fer, et une lisière de bois dans le lointain sur notre gauche, marquant sans doute l'emplacement de la célèbre rivière Rouge du nord, que le chemin de fer suit en ligne presque parallèle jusqu'à Winnipeg. Passé ça et là des terres cultivées, et couru pendant des milles et des milles en ligne droite dans une terre toute noircie par les feux de prairie qui balayaient le pays. Une ferme, que l'on dirait être de quelque mille acres d'étendue, n'offrant d'autres indices extérieurs que des monceaux de paille, et une demi-douzaine de moissonneuses mécaniques et autres instruments abandonnés à eux-mêmes sans abri ni paille pour les couvrir. Tout semblait désolé et restera ainsi jusqu'à ce que le labourer revienne au printemps, pour labourer, semer, récolter et battre une nouvelle moisson. La plupart de ces vastes terres à blé ne sont occupées que pendant 5 ou six mois.

Nombre de terres, qui semblent bonnes, et là où on a semé du blé le chaume indique que la récolte a été excellente. Le premier aspect d'une vaste prairie, même en automne, ne peut jamais s'oublier, et on me dit qu'au printemps, lorsque tout cela reverdit et se mélange de fleurs de toutes les venues, le spectacle est réellement charmant.

Lâissé Saint-Vincent, sur la frontière, pour Saint-Boniface, vis-à-vis Winnipeg et le Fort-Garry, à 7. 10 p.m., distance 65 milles, parcourue en 8½ heures. Les lisses, sur ce chemin, n'étaient posées que depuis le printemps, et il n'y avait encore ni stations ni fontaines de construites. On était si pressé de transporter les émigrants et leurs bagages et effets à Winnipeg, ainsi que les approvisionnements pour le C. C. du P., à Selkirk, qu'on n'avait pas voulu attendre après cela; et comme la gelée commençait, notre engin était obligé d'immerger sa pompe nombre de fois dans le fossé avant d'avoir la provision nécessaire pour continuer sa route. Cependant, on

ne souffre pas des retards sur les chemins de fer américains autant qu'ici, chaque voiture ayant un poêle et un cabinet d'aisance aux extrémités, et on est tout à fait bien, même pendant les nuits les plus froides. On aura bientôt prévenu ces délais, car les stations étaient presque toutes terminées lors de notre départ et une bonne partie du chemin est maintenant ballastée en sable. On est obligé de faire venir ce sable de la montagne des Oiseaux, à quelque huit ou dix milles au nord de Winnipeg, et c'est le seul genre de ballast que nous ayons vu dans la région de Winnipeg.

Il semble que ce soit une chose très simple de construire un chemin de fer dans ces pays de prairie. On désigne tant de pieds pour la voie, on creuse un fossé de chaque côté, et l'on jette la terre sur ce qui doit être le chemin, que l'on élève ainsi d'une couple de pieds environ, ce qui aide à le protéger contre la neige. Si l'on a à traverser une rivière, il y a toujours du bois à portée pour construire le pont, et si celui-ci n'est pas assez fort ce n'est pas faute de matériaux. On fait les ponceaux en accumulant des plançons équarris l'un par-dessus l'autre jusqu'à ce qu'on ait atteint la hauteur voulue, puis on pose les traverses. La construction est simple, forte et facile à renouveler. La partie du chemin qui n'est pas encore ballastée est remplie de terre entre les rails et la gelée a durci le tout admirablement.

Arrivés à Saint-Boniface à 3 a.m., le dimanche matin, au lieu de 11 p.m. le samedi, et on nous dit que ce qu'il y avait de mieux à faire était de prendre l'omnibus pour Winnipeg. Nous prîmes l'omnibus, qui nous transporta au bord de la rivière et demandait vingt-cinq cents pour nous y laisser. Cela ne nous allait guère; mais notre ami le conducteur d'omnibus nous abandonna, quittes à trouver notre chemin comme nous pourrions. Quelques-uns des passagers payèrent et on leur offrit de les voiturier gratuitement par la localité pour chercher un logement. Nous apprîmes qu'il y avait un hôtel auprès, et nous prîmes une course avec l'omnibus pour arriver les premiers; nous y réussîmes, et nous eûmes à couvert. La gelée avait pris la rivière assez fortement pour empêcher le bateau traversier de fonctionner, mais pas assez pour permettre de passer à pied sur la glace—et il n'y a pas de pont. Voilà pour notre début dans l'Extrême Ouest,

2 novembre, samedi.—Levé, et constaté qu'il n'y avait pas de communication possible par la rivière. Enfin, il se trouva deux ou trois êtres entreprenants qui se montrèrent à la hauteur de la circonstance en jetant sur la glace un sentier de planches jointes bout à bout et faisant pont. J'espère que la spéculation les a rémunérés; et cela ne pouvait manquer, puisqu'ils exigeaient 10 cents ou 5d. de passage par tête. Quant à savoir qui payerait les dommages s'il eût péri quelqu'un, cela ne paraissait pas les inquiéter beaucoup.

Arrivés enfin au *Pacific Hotel*. Passé sur la glace et marché jusqu'au confluent de la rivière Assiniboine et de la rivière Rouge au Fort Garry; vu des individus employés à mettre les *steamers* en lieu sûr pour l'hiver sur la première de ces rivières. Tous ces *steamers* sont à fond plat, peints en blanc et mus par une roue placée en arrière et qui a toute la largeur de la poupe. Le thermomètre se maintenait aux environs de zéro; cependant nous n'avions pas froid, l'air étant sec et clair, en réalité agréable. Été à l'église anglicane dans la soirée avec l'inspecteur en chef du bureau de poste, M. Dewie: très belle église en pierre, et sermon excellent.

3 novembre.—Rencontré à l'hôtel M. Dewie, déjà mentionné, M. Connolly, correspondant spécial du *Times* de Londres, et M. Whitehead, l'un des entrepreneurs du chemin de fer canadien du Pacifique. Plusieurs citoyens nous firent visite, et nous offrirent avec beaucoup de bonté et d'empressement leur services pour visiter leur patrie adoptive. Nous fûmes très-redevables, entre autres, à M. Desbrowe, qui avait conduit les délégués venus avant nous chez M. Ross, doyen de la société de Ross, Ross & William, solliciteurs et agents de terres, M. Gerrie, marchand, et M. Hespeler, l'agent du gouvernement. Après avoir vu sur la carte les endroits où les autres délégués avaient été, nous résolûmes d'inspecter d'abord le pays à 30 ou 40 milles autour de la capitale, Winnipeg, et de visiter ensuite la région du sud-ouest, au delà de Pembina, où un grand nombre de homesteads avaient été pris pendant l'année et où d'autres devaient encore se prendre.

M. Dewie nous donna beaucoup de renseignements utiles sur l'organisation postale depuis que Manitoba forme partie de la Confédération. Il fut envoyé là en 1871 par le gouvernement fédéral, pour nommer les maîtres-de-poste qu'il fallait pour les besoins de la population: il en nomma 29 en tout. Entre 1871 et 1879, une trentaine d'autres furent encore nommés. M. Dewie avait été envoyé de nouveau, l'été dernier, pour visiter toute la province et réajuster tout le système postal du Nord-Ouest. Il jugea nécessaire de doubler le nombre des bureaux existants, en le portant à 118 en tout. Il nous dit que chaque localité de Manitoba aurait à l'avenir une malle au moins par semaine. M. Connolly, Irlandais spirituel et jovial, se montra très-bien et parut avoir beaucoup de préférence pour Manitoba, même après avoir séjourné dans la plupart des Etats de l'Union et des provinces de la Confédération. Il s'attache à obtenir les renseignements les plus dignes de foi sur chaque Etat ou Province de l'Amérique, et il a toujours des chiffres en quantité pour appuyer ses avancés. Ses lettres au *Times* méritaient d'attirer l'attention qu'ils ont commandée de la part de tous les intéressés. M. Connolly avait vu les commissaires royaux et les autres fermiers délégués. Il était ici depuis quelques mois et avait l'intention d'en passer encore quelques autres pour voir par lui-même ce qu'est l'hiver au Manitoba, et je conseillerais à tous d'attendre ses lettres sur ce sujet, parce que je suis sûr qu'elles contiendront la vérité, agréable ou non pour ceux qu'elle concernera. Il considère le pays comme un des plus beaux pays à blé du monde, capable de nourrir cent millions d'individus s'il était cultivé comme l'Ecosse.

On m'a fréquemment posé, depuis que je suis de retour, la question pertinente: "*Si Manitoba est un pays aussi beau qu'on le dit, comment se fait-il que ce pays ne soit pas établi depuis longtemps déjà?*" Je n'essayerai pas de répondre à cette question autrement qu'en rapportant quelques faits de l'histoire de Manitoba, qui date, je pourrais dire, de 1670,—c'est-à-dire en tant que d'autres que la compagnie de la baie d'Hudson y étaient tant soit peu concernés.

Dans l'ouvrage de M. Grant, *D'un océan à l'autre* (Ocean to Ocean,) l'étendue de territoire appartenant aujourd'hui à la Confédération canadienne, et se trouvant au nord des Etats-Unis est ainsi décrite: "Parcourez mille milles en remontant un grand fleuve, plus de mille milles encore le long de quelques grands lacs et d'une succession d'autres lacs plus petits, un troisième millier à travers des prairies aplanies, et un quatrième à travers des forêts et des montagnes, et vous avez été d'un océan à l'autre par le Canada." Les deux milliers de milles du milieu furent donnés ou concédés exclusivement par une charte datée de 1670 à la compagnie de la baie d'Hudson, comme pays de chasse et de traite. En 1783, la compagnie du Nord-Ouest fut formée comme corporation privée, pour faire le commerce dans les vallées de la rivière Rouge et de la Saskatchewan, etc., et en 1845 elle avait quelque 60 postes de traite dans cette région. En 1821 ces deux compagnies se coalisèrent, continuant leurs opérations sous le nom de *Compagnie de la baie d'Hudson*. Cette compagnie est restée en possession jusqu'en 1863, où elle vendit son droit exclusif au gouvernement canadien, recevant \$1,500,000 en argent comptant, et un huitième, ou deux sections de 640 acres chacune dans chaque township créé (un township se compose de 36 sections), outre des réserves spéciales près de leurs postes de traite, formant encore 50,000 acres. Cet abandon ne fut complété qu'en 1871, de sorte que ce vaste territoire de Manitoba et du Nord-Ouest canadien n'est ouvert à la colonisation que depuis cette date, soit huit ans. Vous le trouverez indiqué dans la plupart des cartes comme terre du Prince Rupert, ou territoire de la baie d'Hudson. Ce vaste pays est maintenant divisé en trois districts ou provinces, savoir: *Keewatin*, qui s'étend de la frontière occidentale d'Ontario à la frontière orientale de Manitoba, et au nord jusqu'à la 100e parallèle de longitude (à l'ouest de Greenwich) et à la mer Arctique—décrit comme pays de lacs, de bois et de minéraux. *Deuxièmement*—Manitoba, la plus petite des trois; cependant, elle contient 14,340 milles carrés, presque tout en une vaste prairie formée, dit-on, du sol le plus riche qu'il y ait au monde—ce que j'en ai vu, dans quelques parties, était le plus beau que je connusse. *Troisièmement*, le Nord-Ouest, qui s'étend de la frontière occidentale de Manitoba et de Keewatin à la frontière orientale de la Colombie anglaise. Le pays compris dans ce territoire est appelée *région heu-*

reuse, à cause de son atmosphère pure, de son climat sain, sec, de ses hivers à température constante, avec peu de neige, de ses cours d'eau et de ses sources si pures.

A Manitoba, le fleuve coule du sud au nord, et va de la frontière américaine au lac Winnipeg. L'Assiniboine coule de l'ouest à l'est, coupant à peu près la province en deux, et se jette dans la rivière Rouge au Fort Garry. La Saskatchewan du nord et celle du sud prennent leurs sources aux Montagnes Rocheuses et suivent la direction de l'est jusqu'à l'extrémité nord du lac Winnipeg. Toutes ces rivières sont navigables sur de longs parcours. Les plus grands lacs sont le lac Winnipeg, le lac Winnipegosis et le lac Manitoba, qui sont aussi navigables dans toute leur longueur. Les rivières Pembina, Croche et Sale, coulent de l'ouest à l'est et se jettent dans la rivière Rouge, dans ce qu'on appelle le district sud-ouest, qui est compris entre la frontière et la rivière Assiniboine et dont il sera parlé davantage plus tard. Le seul chemin de fer de la province, actuellement, est celui qui va d'Emerson, sur la frontière, à Selkirk, où il joint le chemin de fer Canadien du Pacifique, venant de la Baie du Tonnerre, présentement en construction.

Winnipeg est maintenant une ville active de 10,060 âmes. Elle n'en avait pas mille il y a dix ans. Elle possède déjà quatre collèges—presbytérien, épiscopalien, méthodiste et catholique—et une université soutenue et dirigée par un conseil provenant de chacun de ces collèges et de la ville. L'université est en opération depuis dix-huit mois, et son succès est complet. Il y a, outre ces collèges, les écoles ordinaires et une académie de jeunes filles. On est surpris de trouver autant de magasins excellents. Il y a aussi de belles églises et autres édifices, la plupart en briques : le clocher de l'une des églises est vu d'une grande distance et sert de point de repère. Après cette courte description de Manitoba, en traits généraux, je reprends le récit de nos observations au jour le jour.

Rencontré à l'hôtel M. Bannerman, d'Ottawa, qui arrivait d'une croisière de trois mois sur le lac Winnipeg et Saskatchewan. Il était parti, avec neuf compagnons, dans un bateau, avait descendu la rivière Rouge jusqu'au lac Winnipeg, et le lac jusqu'à la Saskatchewan, remonté cette dernière rivière à une certaine distance, puis exploré la région qui est à l'ouest du lac Winnipegosis et du lac Manitoba, et choisi sur le côté ouest du lac Winnipegosis un emplacement pour une colonie d'émigrants qu'il doit ramener au printemps.

Connu aussi M. Raine, assistant-arpenieur, qui avait passé tout l'été dans le même district, à arpenter et délimiter des lots de forêt pour vendre. Tous deux rapportent que le pays à l'ouest du lac Manitoba abonde en poisson et en gibier, et qu'il contient de grandes étendues de belles terres avec de nombreux cours d'eau. Il y a une colonie anglaise.

Rencontré M. McArthur, agent de la banque des Marchands du Canada, qui nous donna beaucoup d'information, sur le pays en général. Causé longuement avec M. Gerrie, habile Aberdonien, faisant assez bien son affaire. Deux d'entre nous allèrent visiter sa ferme, M. Gordon et moi allant en voiture à Selkirk, à 25 milles en descendant la rivière Rouge, du côté ouest. En sortant de Winnipeg, le sol est humide et marécageux presque partout, excepté à proximité de la rivière.

Passé par Kildonan, village entièrement établi par les *Highlanders* de lord Selkirk ou leurs descendants.

Passé par la ferme de M. McBeth, dont un champ a été semé en blé pendant 54 années successives, avec trois récoltes seulement de perdues, mangées par les sauterelles. J'ai apporté avec moi un échantillon de ce sol, que tout le monde pourra voir. Je m'étais proposé de le faire analyser en même temps que deux autres morceaux de terre de prairie, mais j'ai vu que cela coûterait trop cher et arriverait trop tard pour ce rapport. La plupart des terres, dans cette partie exigeront du drainage pour bien rapporter ; mais la chose sera très-simple, attendu que le sol va en pente jusqu'à la rivière et n'a besoin que de fossés ouverts pour écouler l'eau. Le sol est un terrain végétal noir, dont la couche varie en profondeur de deux à 20 pieds, d'après quelques-uns ; la couche la plus profonde que j'ai vu avait environ sept pieds, et reposait sur un fonds d'argile blanche, friable, qui paraissait dans quelques endroits entièrement mêlé à la couche supérieure, ce qui résultait de l'action de la gelée.

Les routes en ce moment sont dans une excellente condition pour la voiture, par suite de cette même gelée. On pouvait voir aisément qu'en temps de pluie elles doivent être en triste état. Les chemins ne sont ici que de simples routes de sauvages, sans roches ni gravois. Gelés ils sont très beaux, et plus ils ont servi meilleurs ils sont ; on n'y découvre aucune pierre d'aucune sorte. La terre, le long de la rivière Rouge, est partout divisée en longues bandes de 20 à 40 chaînes de front et s'étendant à quatre milles en arrière. Les habitations sont placées pour la plupart près de la rivière, que borde une lisière de bois d'environ un mille de large. Les colons s'y approvisionnent de bois de chauffage et de construction, et ils ont chacun par delà un petit enclos de blé, pommes de terre, etc., les champs étant, en beaucoup d'endroit, très mal tenus et rarement préparés pour la prochaine récolte. On semble considérer comme le meilleur système de culture celui qui est le plus facile. En tous cas, c'est la manière de voir des anciens colons, qui ont pour la plupart eux, ou leurs pères, ont été au service de la compagnie de la baie d'Hudson.

Passé deux églises et un hôtel, en nous rendant à Selkirk. En approchant de cette place, le sol est plus humide, avec des quantités de saules et de peupliers blancs. Selkirk est un gros village, et je crains qu'il y ait peu de chance de voir le chemin de fer Canadien du Pacifique traverser la rivière ici, à cause de l'influence et de l'importance de la rivale, plus populeuse, Winnipeg. Le terminus occidental du chemin de fer Canadien du Pacifique venant de la baie du Tonnerre, sur le lac Supérieur, est sur le côté est de la rivière, comme aussi celui du chemin de Saint-Boniface et Emerson. On parle maintenant de construire le pont à Winnipeg, et l'on se prépare à poser les lisses sur la glace pour transporter le matériel et les matériaux de construction pour le chemin de fer, dont une section de 150 milles vers l'ouest jusqu'à un point au sud du lac Manitoba, est, dit-on, donnée à l'entreprise. On peut voir par la carte que le Pacifique canadien projeté est tracé sur la quatrième ligne de base, au lieu d'aller dans la direction du nord-ouest de Selkirk à l'extrémité nord du lac Manitoba.

Entre Selkirk et l'extrémité du lac Winnipeg, il y a une forte réserve pour les sauvages. Nous en vîmes un grand nombre qui étaient chaudement enveloppés de peaux et de fourrures, et tous chaussés de mocassins. Vu aussi beaucoup de métis, qui sont établis en grand nombre le long de la rivière Rouge.

4 novembre.—Gelé très-fort toute la journée, avec un soleil brillant et un temps clair. La rivière n'est pas encore sûre pour les chevaux, de sorte que nous n'avons pu visiter que du côté de l'ouest, en remontant l'Assiniboine. Vu les magasins de la compagnie de la Baie d'Hudson au fort Garry, qui bientôt n'existera plus ; on nous a dit, en effet, que les constructions actuelles vont être abattues pour permettre de continuer la rue principale jusqu'à la rivière. Été en voiture à la ferme et au parc des buffles, propriété et résidence de l'honorable M. McKay, un natif et l'un des sénateurs provinciaux. Vu un petit troupeau de buffles à demi sauvages. Ils sont renfermés avec des bêtes à cornes natives, dans un grand parc entouré par une clôture en fer de 4 pieds de haut. Vu les produits du croisement d'une vache native avec un de ces bisons. Ils tiennent plutôt de la femelle que du mâle, et ont un air très curieux. Après plusieurs tentatives, nous réussîmes à mettre le troupeau au galop tout ensemble, pour voir le port véritable du bison des prairies ; c'est une sorte de galop ou de petit galop.

Passé une prairie en feu, à peu de distance de la ville ; l'incendie couvrait une étendue de plusieurs milles, courant dans la direction du nord. Le soir, on n'en voyait pas moins de trois, de l'hôtel ; l'un, à l'est, paraissait tout proche, et je fus très étonné lorsqu'on me dit que nous en étions éloignés de plus de vingt milles. L'effet était très-beau, la flamme éclairait les rues de la ville.

5 novembre.—Traversé des chevaux sur l'Assiniboine, et partis pour une excursion en haut de la rivière Sale, sous la conduite de M. Ross. Été vers le sud, le long de la rivière Rouge, par la route principale, pendant huit milles, puis à travers la prairie au sud de la rivière Sale, pendant 12 milles ou plus, campant pour le goûter à l'endroit où se trouvait le gué par lequel les buffles traversèrent il n'y a pas très longtemps. Vu beaucoup de poules de prairie ; elles ont l'air d'un croisement de la perdrix et du coq de bruyère, seulement elles sont plus grosses que l'une et l'autre.

Rencontré sur la route une grosse bouilloire à vapeur, qui devait peser plusieurs tonneaux, et qui passa la rivière sur la glace en notre présence.

Le chemin remonte la rivière Rouge à travers le bois, qui s'étend à un mille ou deux de chaque côté de la rivière, de sorte que nous ne vîmes pas grand-chose avant d'avoir atteint la pleine prairie au-delà de la rivière Sale. La terre paraissait être une belle terre à blé. Elle avait été balayée par le feu, et on n'apercevait rien au milieu de cette masse noire, si ce n'est de temps à autre un monceau de foin ou quelque hutte de colon. Ce district n'est qu'en partie établi, étant la réserve d'un mineur métis, et ne sera en vente que l'année prochaine.

Je dois expliquer ici ce que sont les réserves de sauvages, de métis ou de mineur. Lorsque le gouvernement acheta de la compagnie de la baie d'Hudson, il donna un homestead de 160 acres à chaque sauvage et métis de 21 ans et plus, et réserva la même quantité de terre pour tous les mineurs de 10 ans pour ceux-ci en prendre possession à leur majorité. Ces lots furent choisis dans différentes parties du pays et appelés réserves de sauvage, métis ou mineur, chacun de ceux-ci ayant le droit de vendre s'il préférerait ne pas occuper sa terre. C'est ce que la plupart font, n'ayant jamais vécu sur des lots, et cela explique comment de grandes étendues de terre sont achetées par des spéculateurs.

On peut trouver de belles fermes à acheter ici, moins de 20 milles de Winnipeg, pour 2 piastres et $2\frac{1}{2}$ piastres l'acre, soit 10s., avec un sol tout prêt à être labouré et ensemencé et du beau foin de prairie en abondance.

Revenu vers le crépuscule, et reçu invitation à dîner de la part de citoyens qui voulaient nous connaître. Le maire, M. Logan, présidait. Entendu deux discours très intéressants, l'un de M. Taylor, depuis nombre d'années consul des Etats-Unis à Winnipeg, l'autre de notre voisin de table, déjà mentionné, M. Connolly, du *Times*. J'avais vu quelque chose de ces deux discours précédemment dans les journaux de la localité et je revis les articles de ces journaux reproduits par la presse des Etats-Unis et du Canada. J'en ferai des extraits plus tard. Cette réunion était absolument *impromptu* et faite dans le but seulement de nous souhaiter du succès dans notre mission. Nous ne figurâmes pas dans la liste des discourcurs. J'espère qu'ils auront compris que notre tâche était de recueillir des informations et d'écouter ce qu'eux-mêmes avaient à nous dire.

J'offre mes remerciements, pour cette réception inattendue, à M. Brown, secrétaire de l'un des départements publics, qui rallia ses amis pour nous faire accueil. M. Taylor, consul des Etats-Unis, s'est rendu célèbre sur tout le continent par la manière dont il a plaidé la cause de la grande zone du Nord-Ouest, qu'il représentait comme le grenier à blé du monde, dont la partie la plus importante se trouve au nord de la 49e parallèle ou de la ligne frontière des Etats-Unis et du Canada, tandis que la zone comprise entre la 49e parallèle et l'Ohio, est la grande région à blé-d'inde et à maïs du monde, et la zone située au sud de l'Ohio, la grande région cotonnière du monde. Que les faits soient ainsi ou non, il n'en est pas moins vrai que les Etats de l'Est, dans la zone cotonnière, produisent peu de blé ou de blé-d'inde, que presque tout le maïs vient dans la zone du centre, et que le blé pousse en plus grandes quantités et est de meilleure qualité dans la zone du Nord-Ouest.

6 novembre.—Partis pour un voyage de deux jours pour visiter le pays entre le chemin de fer et la rivière Rouge, sur le côté est, ayant l'avantage d'être accompagnés par le frère de M. Ross.

Traversé la rivière Rouge, à l'extrémité nord de la ville sur la glace. C'est ici que sont empilées de chaque côté les lisses de chemin de fer, attendant que la gelée, en devenant plus forte, permette à la glace de les supporter.

Été en voiture à la station de Niverville, 25 milles ; on passe tout le long entre la voie et la rivière. Les premiers milles se font à travers les buissons, les broussailles et un bois de saules. On passe quelques établissements de métis. La dernière partie du trajet a lieu dans un beau pays de prairie, avec quelques colons.

A la station, M. Hespeler a élevé un immense ascenseur pour le grain, construit sur un plan nouveau. La bâtisse ressemble à un gigantesque tonneau posé à plat ; seulement les ais sont à environ 18 pouces les uns des autres et les cerceaux tournent

et vont alentour en dedans et en dehors. On dit que ce genre de construction est beaucoup plus solide pour l'emmagasinage du grain qu'un bâtiment carré, parce que la pression se répartit tout autour et ne porte jamais sur un côté ou une extrémité plus que sur l'autre. L'ascenseur à vapeur est placé au centre, dans un rond entouré de la même manière, de la contenance de 3,500 boisseaux et paraissant tout petit. Le grain est, partout en Amérique, emmagasiné en bloc et charroyé ainsi dans les camions.

Cette station est celle de la colonie mennonite de l'Est, dont un grand nombre de membres vinrent de Russie à Manitoba en 1874. On dit que c'est une population très paisible et très industrielle. La colonie ou réserve s'étend sur une grande longueur à l'est du chemin de fer et un peu aussi du côté du sud. Passé en voiture par un coin de la colonie, le long de la voie. La plupart des maisons sont bonnes; il y a du bétail et de bons instruments. La culture très primitive, et la terre humide à beaucoup d'endroits.

Traversé de nouveau du côté sud du chemin de fer, pour visiter une ferme achetée la semaine précédente par le major Greig, de Montréal, pour ses fils, qui doivent venir ici pour se livrer à la culture et à l'élevage le printemps prochain. Cette ferme a 1,400 acres: prix deux piastres et demie ou 10s. l'acre. Une bonne partie est en prairie sèche, et on dit qu'elle produit très bien le blé lorsqu'on la laboure l'année-précédant les premières semailles. Un autre est en chênes et en rosiers: on la considère comme excellente pour le blé et on dit qu'elle rapporte bien dès la première année. Le reste est couvert de ce que je pourrais appeler de petits arbres ou buissons, et pourra être utilisé bientôt pour la construction des clôtures et des bâtiments, pourvu qu'on le préserve des incendies. La ferme est très belle, bien située, le long d'un chemin de fer, et traversée par un cours d'eau. Au-delà de cette partie, ou entre elle et la rivière, M. Ross nous dit qu'ils avaient un lot de terre de 960 acres à vendre pour le même prix. Résolu d'aller le voir. Il y a beaucoup plus de buissons ou broussailles ici jusqu'à ce que nous atteignons le jeune bois de la rivière au Est, qui s'élève sur une prairie plate semée de rosiers et de fraises sauvages. Sur le bord de la rivière, le sol nous a paru très riche et la couche profonde.

Trouvé notre chemin avec difficulté pour revenir au chariot, et partis pour Otterbourne, station de chemin de fer de la rivière au Rat, à environ trois milles et demi ou quatre milles de distance. Cette bande de terre, en y ajoutant quelques 680 acres qui sont attenants, formant en tout 1,640 acres, a été ensuite achetée par l'un de nous M. Gordon, le délégué de Dumfries, et paraissait être une bonne acquisition. Le sol est excellent, et il y aura du bois pour les clôtures en abondance dans un an ou deux. Il y a une rivière aussi large que le Don, qui traverse la ferme, et un ruisseau en outre. On est à 22 milles de Winnipeg, à trois milles et demi de la station du chemin de fer, et à deux milles de la rivière Rouge. Quelqu'un offrait sérieusement d'enlever les broussailles, de labourer et d'ensemencer le tout pour six piastres de l'acre. En mettant quatre piastres de plus pour récolter, battre et charroyer à la station, on a le coût de la première récolte à dix piastres, ou 41s. 6d. par acre, et, en ajoutant le prix total de la terre, 2½ piastres, ou 9s. 4d. on a un grand total de 50s. 10d. par acre. Le rapport estimatif d'une terre comme celle-ci est de 30 à 40 boisseaux, récolte ordinaire; pour être sûrs de ne pas nous tromper en plus, nous mettrons ce chiffre à 20 boisseaux, qui est la moyenne pour la province. Le prix du blé, à la station, lors de notre passage, était d'environ 68 cents par boisseau, et il avait été jusqu'à 89. A 68 cents, 20 boisseaux font \$13.60 cents (56s. 8d.) laissant ainsi un profit de 5s. 10d. par acre, avec la terre libre de loyer pour toujours, et prête à être labourée et ensemencée pour une seconde récolte, qui, tout le monde le comprendra, coûterait moins que la première. Comme on l'a vu, il s'agit du travail à prix d'argent, et il peut être fait pour ce prix au taux actuel des gages. Ceci met le coût de la culture du blé, pour la première récolte, en estimant le rapport à 20 boisseaux, à 60 cents (2s. 6d.) par boisseau, si tout le prix de la terre est ajouté; ou 50 cents (2s. 1d.) par boisseau seulement pour le déblaiement, le défoncement, l'ensemencement, la récolte, et le transport à la station. Je pourrais dire que la somme de \$8 est considérée comme plus que suffisante pour faire exécuter le tout à l'entreprise après les

première année; mais mettons que ce prix soit de \$10 chaque année, et prenons le rapport à 30 boisseaux, cela montre que le blé peut se cultiver actuellement à Manitoba pour 34 cents par boisseau, ou 11s. 4d. par mesure de huit boisseaux.

Le transport à Liverpool, présentement, coûte très cher, se faisant entièrement par chemin de fer; il est d'environ 22s. par mesure de huit boisseaux, portant le prix du blé sur les quais de Liverpool, après un charroyage de près de 6,000 milles, à 33s. 4d. seulement par mesure de huit boisseaux, avec une moisson de 30 boisseaux, et 38s. 8d. avec une de 20 boisseaux. On estime que le transport, de Winnipeg à la baie du Tonnerre par le Pacifique canadien, de là à Québec par les lacs, et de Québec à Liverpool, n'excèdera pas 16s. par mesure de huit boisseaux, y compris l'assurance. Dans une lettre au *Times*, en date du 18 octobre, M. Connolly met le coût de la culture dans un autre district à 45 cents par boisseau et le transport à 65 cents, 4s. 5d. par boisseau, ou 35s. 4d. par huit boisseaux, livrés à Liverpool, avec profit au producteur, au marchand de grains, au chemin de fer et au bateau à vapeur.

Été en voiture à la station d'Otterbourne, sur le côté sud de la rivière au Rat, et entré dans un magasin. La maison n'était que partiellement meublée; elle venait d'être bâtie en remplacement d'une autre, brûlée trois semaines auparavant dans un grand feu de prairie qui avait balayé une étendue considérable de pays au sud de ce point. Cet incendie était, dit-on, le plus grand qui eût été vu depuis nombre d'années. Il avait originé dans le Minnesota et parcouru quelque 300 milles en deux jours.

Ces feux ont fait beaucoup de dommage cet automne par suite de la sécheresse. Les nouveaux colons avaient, en général, négligé de protéger leurs maisons, peut-être par ignorance. Le moyen à prendre est très simple et facile. Pour réussir, il faut l'employer à la première gelée, si on n'a pas agi plus tôt, attendu que l'on est exposé aux incendies à partir de ce moment: on laboure donc à l'entrée sur une largeur de deux ou trois sillons à une légère distance, et on brûle l'herbe, ou bien l'on fauche quelques pieds de prairie tout autour des habitations et du chaume.

Vu un plan de ville à chaque station. Les villes ont encore à se bâtir. N'importe qui peut faire tracer l'emplacement d'une ville sur son lot, et doit naturellement avoir de la chance si la ville surgit. Le plan doit être enregistré et les terrains ne peuvent se donner ensuite que suivant cette division, qui fait de toute ville et village d'Amérique, de quelque dimension que ce soit, comme un damier avec rues d'une largeur déterminée et traverses à distances régulières.

7 novembre.—Passé une bonne nuit dans le grenier, au-dessus du magasin et de la cuisine, et traversé la rivière au Rat, où nous avons eu à laisser notre machine hier soir. Ce pont est en bois et difficile à passer à pied, attendu qu'on est obligé de traverser sur les pontons ou plutôt de sauter de l'une à l'autre. Si de gros arbres, et beaucoup de gros arbres, peuvent faire un bon pont, je crois que ce pont doit être bon.

Remonté en voiture pendant quelques milles, le long de la rivière au Rat; vu de la bonne terre, et des fermiers ou *squatters* en apparence prospères, aussi d'excellent bétail natif. Traversé de nouveau la colonie mennonite et fait le tour jusqu'au chemin de fer. Fait une autre promenade en voiture à la ferme du major Greigg et autres, qui étaient en vente. La terre de prairie est abondante et très pauvre dans ce district, humide par endroits, et mêlé d'alcali dans d'autres.

Repartis pour Winnipeg par le même chemin, à 4,30, et égarés, à la nuit, dans la prairie noire; il était absolument impossible de voir ou de reconnaître la route. Enfin, notre avant-garde tomba dans un fossé à sec, que notre guide reconnut être un de ceux qui servaient à écouler l'eau des fossés du chemin de fer. Au cours de nos recherches dans les ténèbres, nous donnâmes sur un monceau de foin, auquel le conducteur se tint solidement, considérant que c'était le meilleur asile que nous puissions trouver pour la nuit. M. Ross, cependant, se montra à la hauteur des événements, et au bout d'une heure ou deux nous retrouvâmes la route principale, et atteignîmes Winnipeg vers minuit, très fatigués.

8 novembre.—Partis pour un autre voyage de deux jours à la crique de Cook, environ trente milles au nord-est de la ville; traversé dix ou douze milles de prairie humide, puis une prairie sèche et des champs de foin pendant quinze autres milles. Beaucoup de colons dans ce district, venant pour la plupart du Canada. A la faveur

du temps, clair et calme, on pouvait compter les homesteads nombreux rangés en demi-cercle autour d'un immense pré. Quelques-uns d'entre nous arrêtrèrent chez M. Edie; M. Welsh et moi, ainsi que le guide, allâmes à la ferme de M. Ross dans le township de Millbrook, et nous eûmes une excellente réception de célibataire; chose certaine, il n'y avait pas de femme dans l'endroit. M. Ross est le quatrième de ce nom, tous frères, actuellement à Manitoba; le père est cultivateur à Ontario. M. D. A. Ross a parcouru le pays en tout sens, pour montrer les terres de ses frères aux acheteurs, et il préfère ce district. Il a maintenant ses maisons construites et quelques acres de défoncés, prêts à recevoir la semence le printemps prochain. La terre est presque toute couverte de broussailles assez denses. Les colons sont nombreux dans les environs; il y a beaucoup de bois, d'eau et de gravois pour les routes; ce dernier avantage ne se rencontre guère dans les autres localités.

9 novembre, dimanche.—Repris le chemin de Winnipeg. Passé par Springfield, la montagne des Oiseaux (côte de Sable), touché la rivière Rouge à Kildonan, traversé un immense pré en foin et en marais, supposé contenir de 5,000 à 10,000 acres; ne pouvant guère servir tant qu'un fossé n'aura pas été creusé pour conduire les eaux à la rivière. Tous ces marais ou prés paraissent comme s'ils venaient d'être inondés; ils sont presque partout entourés d'une lisière de bonne terre plus élevée de quelques pieds, sur laquelle, ici comme dans d'autres parties, se trouvent les habitations et les terres des colons faisant cercle autour de ce qui avait été un lac.

La plupart des terres de concession gratuite sont prises, bien qu'il y ait beaucoup de terres à vendre à 8s. ou 10s., l'acre. Arrêté chez un fermier, sur la route. Il n'était pas chez lui. Soulevé la fenêtre et jeté un coup d'œil à l'intérieur: conclu que notre célibataire aurait grand besoin d'une femme. Il avait environ 150 acres en culture cette année; comme il était absent, nous ne pûmes avoir de détails sur son exploitation. Il a acheté il y a trois ans seulement. On nous dit qu'il n'avait qu'un aide, de sorte qu'il avait fait beaucoup dans ces conditions. Pas vu d'autres animaux qu'une paire de bœufs de labour, ses deux paires de chevaux étant rendus à la ville avec une charge de blé. En fait d'instruments, il est toujours bien fourni de moissonneuses, puisque nous en vîmes trois, dont l'une était un lieur de McCormack qui, comme ceux dont il a déjà été parlé, n'était pas même recouverte; cependant, on n'y apercevait aucune tache de rouille, ce qui montre que le climat doit être sec.

Entré et dîné dans une ferme, sur la route; très bien accueilli, très hospitalièrement, et très bien traités, malgré une arrivée imprévue par l'excellente maîtresse de la maison et ses filles (omis le nom de cette famille dans mes notes.) L'homme s'était établi ici il y a quelques années et avait assez bien réussi, considérant qu'il avait commencé avec un faible capital et qu'il avait été obligé de charroyer du bois de corde à la ville pour soutenir sa famille, travaillant à défoncer sa terre quand il pouvait. Il était venu du Canada, je crois, en 1870, avec sa famille, qui était considérable. Il nous dit qu'il préférerait le climat à celui d'Ontario. Il est plus froid en hiver, mais l'air est si sec qu'on ne sent pas le froid autant. Tout vient bien, même les navets. Vu les siens, dans un caveau creusé à même la pente du côté; ils étaient assez médiocres. Ils avaient poussé sur le côté de gravois. Il nous dit qu'il y avait maintenant une école, que nous vîmes en passant, et qu'ils ne manqueraient bientôt de rien.

Passé le côté de gravois, à la montagne des Oiseaux. On a une belle vue du sommet, d'où l'on aperçoit le clocher de l'église de Winnipeg, éloigné de quelque 15 milles. Sol léger. Vu quelques moutons et bêtes à cornes qui paraissaient en bonne condition. Passé une église au bord du côté. Traversé le chemin de fer de Winnipeg, à Selkirk, récemment terminé. C'est ce côté qui fournit tout le ballast du chemin de fer.

Atteint la rivière Rouge à Kildonan. La terre, ici, comme de l'autre côté, est principalement occupée par des *Highlanders* écossais. Ne saurais complimenter ces *Highlanders* sur leur culture. La terre est certainement bonne, et ils en tirent tout le profit possible. Comme presque partout, les étables sont placées au meilleur endroit pour se débarrasser du fumier, qui s'écoule par la pente et finit par atteindre la rivière. Tous les colons semblent s'accommoder parfaitement des circonstances.

Fait visite au sénateur Sutherland, qui demeure ici, et qui nous a très bien reçu. A l'église presbytérienne, dans la soirée.

10 novembre.—Ayant maintenant vu le pays autour de Winnipeg, nous décidâmes de consacrer la journée à voir les personnes que nous avions connues, avant de partir pour la région du sud-ouest. Comme nous n'avions pas l'intention de retourner à Winnipeg, tous se montrèrent empressés de nous fournir tous les renseignements qu'ils pouvaient posséder, et nous fûmes mieux en état ainsi de coordonner, ayant vu et le Canada et Manitoba.

Dîné avec M. Whitehead, l'un des entrepreneurs de la partie ouest du chemin de fer Canadien du Pacifique, qui débuta dans la vie, ainsi qu'il nous l'a raconté, comme chauffeur à bord du *Puffing Billy*, de George Stephenson. Il a construit le chemin de fer d'Emerson à Selkirk, et il est actuellement en charge d'une section considérable du Pacifique canadien, qui, nous a-t-il dit aussi, sera probablement terminée en 1884. En nous quittant, il nous dit ces paroles: J'ai construit des chemins de fer toute ma vie dans différentes parties du monde, et je me fais vieux maintenant; vous pouvez dire de ma part à vos compatriotes "qu'il y a ici des terres presque sans limites, aussi belles qu'aucune de celles qui existent sous le soleil, et que les plus brillantes perspectives s'offrent dans un avenir rapproché, pour les hommes industriels."

11 novembre.—Partis avec deux voitures à deux chevaux et deux conducteurs pour Morris, 45 milles, remontant la côte ouest de la rivière Rouge par la grande route. Les deux rives sont boisées tout le long. Traversé de longues étendues de bonne terre de prairie encore vierge. Près de Morris, vu de grands champs de blé, les plus proprement tenus que nous eussions encore rencontrés. Traversé un champ qui avait été semé en orge et où la moisson était faite depuis deux mois; je fus surpris de trouver les têtes toutes blanches, sans aucun signe de décomposition, ce qui montre combien l'automne doit être sec, du moins relativement à celui de l'Aberdeenshire. Morris, petit village épars, avec trois églises et autant d'hôtels, de magasins, etc. Pris des arrangements pour visiter l'établissement de Cadenhead le lendemain matin.

12 novembre.—Très désappointés. Nous n'avons pu traverser la rivière, ni par le bateau traversier, ni sur la glace, pour visiter MM. Cadenhead, dont l'un est frère de votre respecté officier de fisc. Il a deux de ses neveux avec lui. J'espérais obtenir d'eux des notions précises sur la première année d'un colon. Ils vinrent de Fergus il y a deux ans.

Partis pour Nelsonville, 40 milles à l'ouest, passant par la ferme Lowe, qui a 8,000 acres, à dix milles environ de la route. Manqué de voir et le colonel Westover et M. Lowe, junior, partis tous deux pour Ottawa afin de prendre des arrangements pour le printemps prochain. Cet endroit était le seul où l'on n'eût pas obtenu de l'eau en creusant à 13 ou 17 pieds. On avait percé plusieurs puits, dont l'un de 104 pieds, et sans succès encore. Sur un autre point, à quelques mètres de distance, on avait touché une source d'eau salée qui pourra acquérir une grande valeur. La couche de terre, ici, est très épaisse, mais une bonne partie de la terre est encore trop humide pour la culture et le sera jusqu'à ce qu'on ait creusé les fossés pour écouler l'eau du printemps.

Passé sur la route un homestead en très bon ordre. Deux frères étaient venus d'Ontario, en avril 1878, le père en novembre. Ils avaient enclôs 120 acres par une clôture circulaire qui ne ressemblait à rien de ce que nous avons vu. Cela consistait en une palissade droite avec un fossé de chaque côté, une excellente maison avec de bonnes écuries, 80 acres prêts à être labourés pour la prochaine récolte, d'excellents bestiaux, et tout très bien tenu. Passé à un endroit où les étables et la paille avaient été consumés par un feu de prairie, le propriétaire ayant négligé de se protéger. Au cours de notre tournée de 40 milles, aujourd'hui, nous avons vu un bon nombre de homesteads, de belles prairies, bien sèches, et pas de bois, traversé beaucoup de marécages, où il faudra du drainage de toute nécessité. A l'époque du gibier cette région doit être un paradis pour les chasseurs de canards. N'avons pas rencontré un seul cours d'eau, mais en revanche tout plein de marais stagnantes dans les marais.

Arrivé à Nelsonville à la nuit tombante. Le village se compose de quelques habitations, assez, bonnes; il y a aussi un moulin à farine, une scierie mécanique, un hôtel et des magasins. Dans ces hôtels de nouveaux pays, la table n'est pas toujours très somptueuse. Tout est abondant, cependant; on semble affectionner surtout ce qui est à la fois plus simple et plus facile à apprêter.

L'avoine se vend, ici, 40 cents, le blé 60 cents, et l'orge 35 cents, le boisseau. Il y a un Irlandais et un Anglais malades des suites de brûlures au visage et aux mains reçues dans un feu de prairie par lequel ils s'étaient laissé surprendre en explorant des terres. Lorsque vous voyez un de ces feux courant sur vous, le seul remède consiste à en allumer un autre devant vous et à le suivre pendant une centaine de mètres: vous êtes alors en parfaite sûreté. Ces deux individus connaissaient ce moyen, mais dans la panique ils allumèrent leur feu trop tard et durent se sauver en passant à travers les flammes.

Fait visite à M. Landerkin, agent de terres et régistrateur du district de Dufferin, qui est à l'ouest de ce point. Il a été délimité 400,000 acres à ce seul bureau, l'an dernier, et environ 900 familles ont pris des homesteads. Les familles venaient pour la plupart d'Ontario; sur le reste, quelques-unes venaient des Etats-Unis et un bon nombre de la Grande-Bretagne.

Rencontré ici M. Johnson, arrivé cette année même et venant du sud de l'Ecosse. Il a pris une grande étendue de terre près du lac à la Roche et réside près de chez MM. Riddell, où quelques-uns des autres délégués arrêterent.

13 novembre. — Laissé Nelsonville pour la rivière Pembina, 35 milles, franchissant les montagnes de Pembina à environ un mille de la ville—ce qui n'est pas une entreprise bien difficile, attendu que ces montagnes n'ont qu'une quarantaine de pieds de hauteur. Sur ce plateau, il y a de grandes étendues de bonne prairie qui doit faire d'excellents pâturages pour les moutons. L'herbe est courte et grosse, et la couche inférieure, qui sépare d'un fond de gravois sec, n'est pas épaisse. Arrêté chez M. Bedford, et dîné. Il nous avait été recommandé comme guide. Nous ne le trouvâmes pas chez lui. Il était en ce moment à l'ouest du lac à la Roche pour choisir de la terre. Rencontré M. Beech, agent de terres à Emerson, qui nous a rejoint plus tard et nous fut très-utile, connaissant très-bien le pays.

Passé la montagne du Veau, bien désignée, puisqu'elle n'est guère plus grosse qu'un bon tas de foin. Entre ce point et la rivière Pembina, la prairie est aplanie, pas de cours d'eau avant d'arriver au petit Pembina. Les bords de la rivière Pembina sont très escarpés des deux côtés, 200 pieds environ de hauteur et la vallée, avec sa petite rivière, est large de 400 à 800 mètres. Un pont en bois, d'apparence assez chétive, a été construit par un occupant de homestead, qui voulait faire une spéculation; on paye 50 cents pour passer un chariot et une paire de chevaux. Ce prix semble élevé; mais je soupçonne que le propriétaire s'apercevra qu'il ne doit compter que sur la première année pour se rembourser. Cette vallée est très jolie. La rive, dans le bas, est un gazon très riche, et elle est bordée d'arbres au sommet. Sur une pente exposée au soleil on voit une jolie propriété qui va être habitée par un Ecossais, nous a-t-on dit, et une jolie maison a été construite, près du pont, par deux colons d'Ontario, comme lieu de station pour les voyageurs. Nous atteignîmes notre logement pour la nuit à cinq milles de la rivière, au homestead de M. Retan, le premier occupant de homestead qui ait passé la rivière Pembina, où il s'est établi le 1er avril 1879. On pourra se faire une idée de la rapidité avec laquelle les colons s'emparent de cette région lorsqu'on saura que toutes les terres entre ce point et le lac à la Roche, sur une étendue de 40 milles, sont prises, et l'on aperçoit un bon nombre de maisons de chez M. Retan, qui s'est fait une cabane très chaude en l'entourant de gazon ou tourbe. Je me souviens d'un temps où les toits de tourbe étaient très communs dans l'Aberdeenshire, et je crois même que je pourrais en découvrir encore quelques-uns.

Nous vidâmes ici nos gibecières, contenant quelques poules de prairie tirées de notre chariot. Ce volatile abonde partout. Malheureusement notre fusil était un fusil d'emprunt, et les cartouches, achetées à la hâte au moment du départ, se trouvèrent être une mauvaise emplette; elles avaient trop peu de poudre et trop de plomb, de sorte que nos chances de manquer le gibier étaient plus nombreuses que

celles de l'attrapper. Cependant, les coups manqués nous amusèrent beaucoup. Dans un cas, il s'agissait d'un canard, que nous aperçûmes à proximité. Un tireur empressé se mit aussitôt à viser et fit feu, tandis que l'animal rusé s'écartait de quelques mètres où il se retourna ensuite pour toiser son adversaire.

Tous se mirent en devoir de plumer nos volatiles pour le souper.

M. Retan a déjà, outre sa maison, une étable, un puits, du foin en abondance, et 40 acres de défoncés pour être ensemencés au printemps. Pas de grenier cette fois, et nous fîmes un bon somme sur le plancher de la cuisine et de la salle à dîner, tous ensemble, avec le poêle au milieu.

14 novembre.—Été, à travers une belle prairie, à Crystal City—ville composée d'une habitation et d'un tas de foin. Diné, et partis pour le lac à la Roche. Longé la lisière d'un grand bois contenant d'excellents arbres pouvant servir à la construction. Vu quatre hommes occupés à bâtir une cabane. On avait dressé la charpente le jour même, et la construction était achevée lorsque nous repassâmes; il ne manquait plus que le toit.

Atteint l'extrémité orientale du lac à la Roche, terme de notre voyage à l'ouest. Ce lac n'est qu'un simple élargissement de la rivière, qui en contient beaucoup d'autres, tels que les lacs Lorne et Louise, plus à l'ouest. Le lac à la Roche est une très belle nappe d'eau, ou plutôt de glace, et ressemble beaucoup à nos lacs écossais. Les bords sont accidentés et boisés jusqu'à l'eau même. La vallée, qui est celle de la Pembina, est aussi large ici que lorsque nous avons traversé, 30 mille plus bas, et la rivière de Chypre joint la Pembina à la sortie du lac. Après avoir contemplé ce beau champ de glace et ce joli paysage, nous reprîmes à regret le chemin du pays, qui avait 6,000 milles, après avoir joui d'une des plus belles vues.

Fait visite au Dr. Munro, qui demeure près du lac, où il est établi avec sa femme et ses enfants depuis le printemps. Il s'est choisi une propriété qui coûterait cher ici. En face de sa maison, est un vaste champ plat tout prêt à labourer, et entouré d'eau et de bois. La famille du docteur vient d'Inverness.

Fait le tour en voiture pour aller à la traverse de Chypre, qui ferait un emplacement de ville beaucoup plus beau que celui de Crystal City; la rivière elle-même est beaucoup plus belle que la rivière du Crystal. Sur notre route nous vîmes une couple de loups de prairie qui traversaient un petit lac sur la glace, malheureusement nous prîmes pour un nouveau loup un chien métis que nous vîmes tranquillement assis sur les hanches au bord d'un bois, et que notre conducteur tira et blessa cruellement. L'évènement fut rapporté avec force commentaires dans un journal manitobain que j'ai lu. Il n'y avait pas matière à faire du roman, et nous fûmes tous chagrins de cette erreur. Nous nous croyons sûrs que c'était un loup. La tête et la poitrine avaient la couleur de celles du loup, et personne ne pouvait s'attendre à trouver un chien dans cette position, assis sur ses pieds de derrière et ceux de devant droits, lorsqu'il n'y avait ni habitation ni habitants dans le voisinage.

Revenus chez M. Pars, à Crystal City, où nous dormîmes le sommeil des gens fatigués, dans le grenier ordinaire. Rencontré ici un fermier d'Ontario venu pour aider son fils à se bâtir une maison, etc. Été voir un petit champ (environ deux acres) de blé d'automne; il avait été semé trop tard et la gelée l'avait saisi à mesure qu'il mûrissait.

15 novembre—Pris un morceau de terre comme échantillon et d'autres échantillons de blé et d'avoine récoltés dans l'année, d'argile pris sous la couche même du sol végétal. On dit que cette argile recouvre toujours du charbon, et il est généralement admis aujourd'hui qu'une grande partie du territoire du Nord-Ouest recouvre un immense champ de charbon. Nous vîmes un morceau de charbon, rapporté par les explorateurs, et pris d'un lit perçant à la surface, sur la rivière Souris, à quelque 70 milles à l'ouest.

On a tracé un grand nombre de townships à l'ouest de ceux qui sont marqués sur la carte aux rangs XVII et XVIII, et ces nouveaux townships seront ouverts aux conditions fixées dans les règlements relatifs aux terres qui accompagneront ces rapports. Les prix varient, pour les acheteurs de homestead de une piastre, dans la zone E, à deux et demie ou 10s. dans les zones A, B et C—pour les autres acquéreurs,

de une à cinq piastres. Dans le district qui vient après celui-ci, à la montagne à la Tortue, nous tenons de bonne source qu'on trouve en abondance du bois pouvant servir à la construction, que la prairie est plus plate et qu'il y a plus de cours d'eau. Depuis notre retour de cet endroit, j'ai vu par un journal d'Emerson que la veine de charbon de la rivière Souris est maintenant exploitée.

Le sol autour d'ici, est beaucoup plus léger et moins noir; on dirait qu'il est mêlé de chaux, et il devrait produire une orge excellente. On y récolte des pommes de terre dont nous avons mangé et qui sont les meilleures du pays. M. Parr nous a dit qu'il ne savait pas si elles venaient mieux que l'orge, que les deux espèces venaient très bien. Il évaluait sa récolte de blé de 23 à 25 boisseaux, et la qualité en est bonne, comme vous pouvez voir par les échantillons.

Partis pour revenir par la même route jusqu'à la rivière Pembina, où nous primes plus au sud pour aller à Mountain City, traversant la grande route du Missouri.

Vu le même genre de terres qu'auparavant; en réalité, on pourrait diviser cette terre, dans les parties que nous avons vues, en terre de prairie sèche, terre à foin, prés marécageux et buissons; et en recommençant, la terre à l'ouest devient plus plate, et a, dit-on, plus de cours d'eau.

Arrivés à Montana City à la tombée de la nuit; descendus à un magasin général, dont le propriétaire gardait une bonne meute pour la chasse au daim. Il nous montra aussi quelques spécimens de roches et de minéraux provenant de son puits. Couché dans le grenier, comme de coutume. Le propriétaire nous fait voir des peaux achetées quelques jours auparavant des Sauvages qui venaient de chasser près de là; aussi une peau tannée et une très belle tête avec les andouillers d'un daim d'Amérique.

16 novembre.—Mountain City est bâtie sur la pente d'une colline, et on voit, de ce point, en regardant à l'est, ce qui a dû être un vaste lac intérieur. Au nord, vous pouvez suivre la ligne du côteau qui est sa limite, et dans le brouillard glacé du matin vous vous figurez voir les eaux battant la plage à intervalles réguliers. Dans la distance, les maisons des mennonites et des bouquets de bois ici et là, que vous prendriez aisément pour des navires ou des rochers.

Passé par un très beau chemin, ou plutôt sentier, dans la colonie mennonite de l'Est. Arrêté à l'une de leurs maisons, que l'on nous fit visiter ainsi que la grange attenante. Tout était très propre, et la maison bien meublée; seulement elle était chaude comme un four à pains. Dans la grange, il y avait de bons instruments, des bêtes à cornes et des chevaux. Toutes les maisons sont construites en bois et revêtues de chaume et paraissent très confortables. Pendant qu'on faisait manger les chevaux, nous fîmes un tour à pied dans le village, et nous allâmes même jusqu'au village voisin, environ un mille plus loin. Nous passâmes devant une église, avec 20 ou 30 attelages attachés à la clôture: un moulin à vent pour moudre le grain. Les rues sont larges et bien entretenues. Les deux villages avaient un air de confort et d'abondance marqué. On dit que la population est très frugale et industrielle, peu portée aux amusements d'aucune sorte, ne se mêlant pas aux étrangers et refusant de se battre pour aucune considération. On rapporte beaucoup d'histoires sur leur malpropreté; quoiqu'il en soit de cela, ils ont présentement les meilleures maisons de beaucoup et font là plus grande partie de la récolte du pays. Chaque village est conduit par un bailli ou maire particulier, qui règle tous les différends, collecte les assurances s'il y a feu, chacun payant d'après une certaine proportion, et administre les autres affaires de la communauté. Ils ont en outre un bailli ou maire en chef, pour toute la colonie. Celui-ci fait les contrats de toute sorte—c'est en somme l'acheteur en gros pour toute la population; il vend les produits de la même manière, obtenant meilleur marché pour les objets de ferme et un plus haut prix pour les produits achetés ou vendus en lots. Les mennonites ont des lois particulières qu'ils observent scrupuleusement. En d'autres termes, ils se gouvernent eux-mêmes et il est entendu qu'ils ne doivent être astreints à aucun service militaire pour la défense de leur pays d'adoption et à aucunes taxes pendant un certain nombre d'années. On dit qu'ils dépensent peu, s'enrichissent vite, et vivent d'une façon très mesquine—que les bêtes à cornes viennent d'abord, les cochons ensuite, et en dernier lieu les gens. Ce dernier trait me fait l'effet d'une charge sur le compte d'un peuple frugal. Il est

facile de voir qu'ils réussissent bien, et ils paraissent prendre très bien la vie. On n'en a jamais vu qui eussent l'air pressé, et on dit qu'ils ne le sont jamais. Les colons qui les avoisinent du côté de l'ouest murmurent beaucoup de ce qu'ils ont une si grande réserve inoccupée, tandis que les canadiens sont forcés d'aller à près de 100 milles à l'ouest du chemin de fer pour avoir des homesteads. Rencontré deux ou trois individus qui démenageaient des sacs et du bagage de la colonie mennonite de l'Est.

La frontière est marquée à chaque mille par des poteaux en fer sur lesquels on voit du côté sud : Est, Ouest et Etats-Unis, et du côté nord : Canada. Arrêté à la Pointe des Contrebandiers pour manger et faire manger les chevaux. Un officier de douane est stationné ici pour collecter les droits. Cet endroit est au coin d'une grande forêt, qui s'étend au loin dans le Dakota, dont elle prend son nom. Le bétail ne peut passer ni d'un côté ni de l'autre sans payer un droit de 20 par cent. Pour ceux qui sont habitués de naissance aux coutumes de libre-échange ceci paraît absurde ; car il peut arriver qu'il y ait du bétail en abondance et à revendre d'un côté et pas assez de l'autre. Cependant, il faut payer ici le droit qui est énorme, si l'on veut faire passer un animal, et les règlements actuels du Canada ne permettent pas d'y introduire aucune bête à cornes vivante des Etats-Unis. Ce droit sur le bétail est le comble de la protection et suivant moi celui de la folie. Notre hôte, qui s'était établi ici avant que la ligne frontière fut démarquée, s'est trouvé avoir sa maison dans les Etats-Unis et sa terre en Canada, et ayant ainsi à choisir, opta pour sa maison et devint Américain.

Partis pour Emerson en suivant la frontière, où de belles grandes fermes des deux côtés, une, entre autres, qui appartenait à un mennonite, et où il y avait beaucoup de bestiaux en excellente condition, dont quelques-uns étaient enfermés dans une grande cour.

Pendant les seize jours que nous avons passés à Manitoba, nous avons fait près de 500 milles en voitures, dont la moitié durant les six derniers jours, avec les mêmes équipages, ce qui témoigne beaucoup en faveur de la vigueur des chevaux.

Comme la chose peut intéresser quelques-uns, je vais lire ici un extrait de la correspondance spéciale du *Times*, en date du 18 octobre, sur la vallée de l'Athabaska et celle de la rivière à la Paix, qui n'ont été visitées par aucun des délégués ; cette correspondance contient aussi une évaluation du coût de la culture du blé par boisseau et de son transport à Liverpool, donnant un profit à tous :

“ Mais plus au nord, par delà la frontière canadienne, il y a des vallées aussi fertiles et des prairies aussi grandes que celles de la rivière Rouge, et dont quelques-unes sont à peine ouvertes à la colonisation. On récolte du blé de belle qualité dans les vallées de l'Athabaska et de la Paix, qui, bien qu'au nord du 55e degré de latitude, ont, dit-on, un climat agréable, et produisent des fleurs et des fruits aussi beaux que des pays situés à des centaines de milles plus au sud. On évalue à 100,000 milles carrés la superficie de la vallée de la rivière à la Paix. La Saskatchewan du nord et du sud, qui ont un parcours de mille milles depuis les montagnes Rocheuses jusqu'au lac Winnipeg, et dont le cours est rapide, traversent, dit-on, d'immenses étendues de pays d'alluvion, tandis que le long de leurs rives sont disséminés de beaux sites bien abrités et arrosés, pour les pâturages et l'élevage du bétail. A cinq cents milles à l'ouest de Winnipeg, se trouve l'établissement du Prince Albert, fondé il y a environ deux ans, comptant aujourd'hui 600 habitants, qui se livrent à une exploitation mixte et qui ont le bon sens, dans un pays aussi éloigné de consacrer une attention particulière à l'élevage du bétail, qui avec une herbe excellente et abondante, s'engraissent avec peu de frais autres que celui du pâtre et peuvent assez aisément se transporter eux-mêmes sur le marché.

“ Partant également des Montagnes Rocheuses et coulant aussi vers l'est pour aller se décharger dans le lac Winnipeg, il y a l'Assiniboine, qui, avec beaucoup de tributaires importants, arrose, particulièrement du côté du nord, une immense étendue de pays excellent, capable de loger des milliers de colons, et qui, lorsqu'il sera ouvert, comme il va l'être par le chemin de fer Canadien du Pacifique et le système tant discuté de lac, rivière et canal, pourra exporter des millions de boisseaux de blé. Sur l'autorité de l'Assemblée législative de Manitoba, on estime la superficie totale

des pays à blé du Nord-Ouest à environ 380,000 milles carrés. La terre à bon marché cette grande source de richesse pour un pays, se trouve ici; le transport à bon marché, si nécessaire pour utiliser proprement la terre à bon marché s'obtient graduellement.

“ Il y a cinq ans, les ressources de Manitoba étaient si peu développées que le blé, le bœuf et le porc requis pour les postes militaire, pour la police et les stations de la baie d'Hudson, pour les rares chasseurs et colons disséminés sur les montagnes à cheval, et vers les montagnes Rocheuses, étaient en grande partie importé à Winnipeg de l'Est. A présent, les 200 chariots à deux bœufs qui partent chaque printemps pour leur voyage de 1,000 milles vers le nord-ouest pour la collecte des fourrures, en même temps que les bateaux, plusieurs avec soixante tonnes de charge, qui remontent les rivières au départ des glaces vers la fin de mai, sont principalement chargés de blé et de farine provenant de la province et de bœuf et de lard de même provenance. A cinq milles de Winnipeg, dans la colonie écossaise de Kildonan, fondée il y a 40 ans, on trouve un millier d'agriculteurs industriels s'occupant d'exploitation mixte, peu d'entre eux possédant plus de 160 acres, mais tous prospères et contents. La terre, qu'il y a quelques années était épuisée par la culture du blé, a été mieux administrée depuis lors, et, sans être parfaite, rapporte vingt-cinq boisseaux de blé et le double d'avoine. Le blé-d'inde jaune dur, que recherchent les distillateurs, vient très bien. Les pommes de terre poussent admirablement dans la marne friable, les navets et le trèfle prospèrent. La couche de pluie de l'automne, en comprenant la neige fondue, a environ vingt-cinq pouces d'épaisseur. La plus haute température, en été, est de 95 degrés; la plus basse, en hiver, de 40, ce qui est assez dur parfois. A Selkirk, ville naissante, sur la ligne du Pacifique canadien, au point où ce chemin traverse la rivière Rouge, douze milles au nord de Winnipeg, les coupes de chemin de fer fournissent une pierre à chaux excellente, de la terre de brique et de mortier, que tout le monde peut employer gratuitement dans les constructions.”

Le coût de la culture d'un boisseau de blé, dans le Minnesota, le Dakota, ou Manitoba, et de son transport en Angleterre, est exposé dans le tableau que voici :

	Cents.
Coût de la culture.....	45
Transport par Duluth, ou autre entrepôt.....	15
Ascenseurs.....	1½
Transport au port de mer.....	15
Traversée océanique.....	18
Assurance maritime et commission.....	8
Dépenses diverses, etc.....	12½
	110—4s. 5d.

Tout agréables que soient ces chiffres pour le consommateur anglais, ils ne sont pas très encourageants pour la production du blé. Pour son blé plus plein, plus riche en amidon, mais plus pauvre en gluten, celui-ci obtient bien 3s. ou 4s. de plus par mesure de huit boisseaux que ne peut obtenir le blé du printemps étranger. Mais £2 ou même deux guinées par huit boisseaux, qui sont tout ce que le blé anglais peut obtenir, d'après les calculs, sur une moyenne de quelques années, ne peuvent, dans les conditions actuelles, rémunérer l'agriculteur anglais.

Le sergent Price, de la police à cheval du Canada, Battleford, M. James Stewart, du service de signaux canadiens à Winnipeg, le sergent Cone, du corps de signaux américains à Saint-Paul, et M. G. C. Rainboth, ingénieur civil du gouvernement fédéral à Québec, ont eu la bonté de nous fournir les données suivantes :

TABLEAU DE LA TEMPÉRATURE MOYENNE.

	Toronto.	St. Paul.	Winnipeg.	Battleford.
Août.....	66.38	72.00	67.34	67.79
Septembre	58.18	60.06	52.18	47.10
Octobre.....	45.84	46.03	35.84	34.52
Novembre.....	36.06	38.03	30.66	28.66
Décembre.....	25.78	19.03	11.97	6.48
Janvier.....	22.80	16.03	6.10	0.55
Février.....	22.74	15.02	12.32	10.23
Mars.....	28.93	33.01	14.14	16.80
Avril.....	40.72	50.04	39.10	46.70
Mai.....	51.74	58.07	53.13	53.35
Juin.....	61.85	67.09	63.20	60.45
Juillet.....	67.46	73.05	68.19	63.05
Moyenne de l'année..	44.04	45.62	34.70	34.82

Voici maintenant un relevé de la température moyenne pendant les mois de la saison agricole, du mois d'avril au mois d'août inclusivement:—Toronto, 57 degrés 65 minutes; Saint-Paul, 65 degrés 5 minutes; Winnipeg, 58 degrés 19 minutes; Battleford, 58 degrés 53 minutes. On voit ainsi que le climat, en ce qui concerne l'agriculture, est plus chaud à Manitoba et dans tout le territoire jusqu'à 700 milles au nord-ouest, que dans les districts du centre même d'Ontario; tandis qu'à Saint-Paul, au 45° de latitude, il est plus chaud de 7 degrés 40 minutes que dans le voisinage de Toronto, au 44°.

J'espère recevoir la même statistique pour le fort McMurray, sur la rivière Athabaska, et le fort Vermillon, sur la rivière à la Paix, respectivement à 1,000 et 1,200 milles au nord-ouest de Winnipeg, et je me crois certain que le climat, dans ces endroits, ne diffère pas sensiblement de celui de Battleford. L'altitude du district d'Athabaska et du district de la rivière à la Paix et le cours des vents du Pacifique à travers les montagnes rocheuses est plus marqué qu'à Battleford. C'est sur les bords de la rivière à la Paix, à 60 degrés de latitude, que sir Alexander Mackenzie parle, à la date du 10 mai, d'herbe si avancée que les bisons, avec leurs petits, broutaient les côteaux.

COUT DES INSTRUMENTS AGRICOLES, ETC., À WINNIPEG.

Charrues fortes, \$25 à \$29.
do ordinaires, \$15 à \$21.
Moissonneuses, \$140 à \$160.
Faucheuses, \$80 à \$120.
Moissonneuses et faucheuses combinées, \$180 à \$200.
Râteaux à foin, \$35 à \$45.
Chariots, de manufacture américaine, aussi bons que ceux qu'on fait en Canada, \$85 à \$95.
Vans, \$30 à \$45.
Bêches, \$1 la pièce.
Fourches pour le foin, 75 cents.
do pour le fumier, \$1 la pièce.
Herses, \$15 à \$35.

Les prix suivants du marché de Manitoba, donneront une idée de ce que coûte la vie :

Thé, par livre., 50 à 55 cents.
Sucre, par livre, 10 à 12 cents.
Café, par livre, 22 à 33 cents.
Tabac noir, 50 cents.

- Tabac à fumer, 50 à 55 cents.
 Pétrole, par gallon, 50 cents.
 Sirop, par gallon, 75 à 80 cents.
 Seaux, pièce, 3 cerceaux, 30 cents; 2 cerceaux, 25 cents.
 Cuves, 16 pouces, 90 cents la pièce.
 Habillement complet pour homme, de \$8 à \$15.
 Couvertes grises, la paire, \$1.50 à \$3.00.
 Couvertes du pays, blanches, par lb., 55 à 75 cents.
 Coton blanc, la verge, 8 à 12½ cents la verge; gris, 8 à 12 cents.
 Cotonnades peintes, 8 à 12 cents; winceys, 8 à 25 cents.
 Bas de laine, la paire, 25 à 30 cents.
 Chemises de flanelle, pièce, 75 cents à \$1.25.
 Chaussures d'hommes, \$2 à \$3.
 do de femmes, \$1.25 à \$1.75.
 Chapeaux de feutre, 75 cents à \$1.

Prix des meubles et fourniture de maison, qualité ordinaire :—

- Table, \$3.50 à \$4.00.
 Chaises, 75 cents à \$1.
 Couchette, \$4 à \$4.50.
 Bureau, \$8 à \$12.
 Poêle de cuisine, No. 8, avec appareils complets, \$27.
 Tasse et soucoupe, 8 à 15 cents.
 Assiette, 8 à 20 cents.
 Lampe à l'huile de charbon, 60 cents à \$1.00, complète.
 Haches, \$1.25 à \$1.50.

Prix des matériaux de construction :—

- Bon bois de construction, brut, \$20 à \$40 par M.
 do préparé, \$30 à \$60 par M.
 Bardeaux, \$4 à \$6 par M.
 Lattes, \$5.
 Clous, 5 cents la lb., ou \$4 le baril.
 Chaux, 25 cents le boisseau au four.
 Portes, \$1.50 à \$2.50 pièce.
 Châssis, 8 x 10, \$1 la paire.
 Harnais simple, bonne qualité, \$15 à \$20.
 do double, do \$30 à \$35.

17 novembre—Nous avons visité le régistrateur d'Emerson qui nous a montré du blé en épis, semé le 25 mai et récolté le 20 août; l'épi était bon, la paille courte; j'ai vu du trèfle de 4 pieds de long, et dont la fleur avait cinq pouces. Emerson est fondée depuis quatre ans et compte aujourd'hui 1,000 habitants; on y compte aussi quatre églises, un institut de jeunes gens et de beaux magasins; on y construit une église méthodiste épiscopaliennne et une église méthodiste canadienne; la première coûtera \$5,000 et la seconde \$10,000; on y a construit 85 maisons depuis le mois de mai. La ville a deux journaux hebdomadaires. Le premier fut fondé en 1878, alors qu'on ne comptait, dans la localité, que trois magasins, un hôtel et une écurie. Nous quittâmes Emerson dans l'après-midi pour nous rendre à Chicago; le prix du voyage, en première classe, est de \$34. En route, nous nous sommes arrêtés quelques heures à Minneapolis, la grande métropole meunière des Etats-Unis où j'ai vu les eaux du Mississipi entièrement employées à faire mouvoir des moulins. On aura une idée des pouvoirs d'eau en Amérique, quand je dirai que le moulin qu'on nous montra a un canal de 13 pieds de large, dans lequel l'eau a 7 pieds de profondeur et circule continuellement pour faire marcher la turbine de ce seul moulin. Nous nous arrêtâmes aussi à Saint-Paul et à Milwaukee où nous fûmes très-bien reçus par M. A. Mitchell, banquier et président de chemin de fer, connu dans tout l'ouest et originaire d'Aberdeen. En visitant Milwaukee, nous avons vu à la ferme de M. M'Geoch, ce qui est très commun en Amérique, un puits artésien de 1,080 pieds de profondeur, et l'on nous dit qu'il lance l'eau à 80 pieds au-dessus de la surface. Nous en sommes encore

à nous demander d'où cette eau vient, car, dans les environs, il n'y a pas d'eau ni de terrains aussi élevés. Il me semble que cette propriété se trouve à 200 pieds au-dessus du niveau du lac Michigan. Nous arrivâmes à Chicago le 22 et nous restâmes jusqu'au 26 pour visiter cette grande cité de l'ouest.

Bien que ceci ne rentre pas dans les limites de ce rapport, je dirai que les parcs à bestiaux, les fabriques de conserves de lard et d'autres viandes méritent que l'on fasse un long voyage pour les visiter.

Comme les prix ont leur influence sur le marché canadien et sur le marché américain, je consignerai ici quelques faits relatifs à ces trois grands commerces : le bétail, les porcs et le blé. Les parcs à bestiaux de Chicago couvrent plus de 200 acres ; tous les acheteurs de bétail montent des chevaux. MM. Martin frères (beaux-frères de M. Welsch,) nous ont fait visiter les parcs ; ce jour-là, — un lundi qui n'est pas un jour de grand marché, il y avait 37,500 porcs sur la place ; ils se vendent sur pied. On déduit, pour les truies, 40 livres et pour les porcs 80 lbs. Le prix moyen est de \$3.90 par 100 lbs. Pour calculer le prix d'un porc, une fois débité, on déduit encore 18 pour cent. La commission de vente est de dix centins par bête. Un char en contient 60. Les balances en pèsent 100 à la fois. Le chiffre officiel de la semaine dernière est de 264,972. Il y avait aujourd'hui, sur le marché, 4,400 têtes de bétail ; total de la semaine dernière, 20,285. On y remarquait de fort belles bêtes. Les prix variaient de \$3 par 100 lbs. pour les bestiaux du Texas, jusqu'à \$4.90 pour les bêtes de race et \$5.25 pour les bêtes de choix, de la race Durham, pesant 1,715 lbs. Puis les prix redescendent jusqu'à \$2 pour les petites vaches maigres, bœufs et taureaux de toutes races. Poids mort, de 54 à 58 lbs., pour les bêtes ordinaires et 60 lbs. sur cent pour les bestiaux du Texas. Commission de vente, 50 centins par bête. On ne m'indiqua pas le nombre de moutons. Voici les totaux pour le mois d'octobre : bétail, 120,559 ; porcs, 710,502 ; moutons 29,243.

J'ai visité un abattoir à porcs. On y tue 8,000 animaux par jour et on emploie 1,600 hommes. J'ai vu aussi une boucherie à bestiaux où l'on tue 800 bêtes par jour ; toutes les bêtes sont saignées. J'en ai vu tuer 16 dans moins de deux minutes. Il y a 22 abattoirs et boucheries autour des parcs ; le nombre d'animaux qu'on y tue est variable et presque toute cette quantité de viande et de lard est emballée et expédiée vers ce pays affamé qu'on appelle la Grande-Bretagne et l'Irlande. On m'a montré les ascenseurs de MM. Armour et Dodd qui peuvent contenir 1,800,000 minots de grains. Un char contient 500 minots. Dix de ces chars peuvent être vidés et le grain élevé jusqu'au toit et pesé, à une once près, dans l'espace de dix minutes. En même temps, on peut charger un navire dans quelques heures sur la rive opposée. Il faut une machine de la force de 700 chevaux pour faire fonctionner les ascenseurs, etc. La courroie a 275 pieds de long et 4 pieds de large. L'emmagasinage coûte 4 centins par minot du 15 novembre au 15 avril ; pour dix jours de plus, 1½ centins, et ½ centin de plus pour chaque série de dix jours ensuite. Actuellement, le blé vaut 6 centins de plus à Chicago qu'à Liverpool, c.à.d. addition faite du fret et des assurances ; cette hausse a été produite par de grands spéculateurs de New-York. Les ascenseurs de Chicago contiennent environ 20 millions de minots.

26 novembre.—Quitté Chicago pour New-York ; passé quelque temps à Bloomington, Champagne, Indianapolis, Columbus, Pittsburg, Harrisburg, Baltimore, Washington, Philadelphie et New Jersey.

Parti le 7 décembre de New-York par le même vapeur *Devonia* et arrivé à Glasgow, sans accident, le mercredi après-midi, 17 du même mois, après une traversée courte mais pluvieuse.

RÉCAPITULATION.

I. ONTARIO.—Le lecteur doit voir, par ce qui précède, que j'ai voyagé à ma manière, demandant des renseignements aux cultivateurs pour lesquels j'avais des lettres d'introduction et dont plusieurs viennent ou sont issus de parents venant du nord de l'Angleterre. Comme je l'ai dit en commençant, je ne prétends donner à personne des avis pour ou contre. J'ai seulement mis par écrit ce que j'ai vu. Tout

émigrant qui se rendra dans ces pays se trouvera presque comme chez lui. Je suis sûr qu'il ne trouvera pas plus de différence et sera mieux reçu que s'il allait s'établir dans un comté voisin de celui qu'il habite. Il se trouvera entouré de gens de sa race, anglais, écossais ou irlandais; il trouvera partout des églises de la religion qu'il professe; d'aussi bonnes écoles qu'en Angleterre et pour lesquelles il n'aura rien à payer. Sa vie et ses propriétés seront protégées par des lois analogues à celles qui existent en Angleterre, la principale différence étant que chaque province administre ses propres affaires et enfin, ce qui n'est pas le point le moins important, il peut se procurer une terre avec le même capital, à peu près, qu'il lui faudrait en Angleterre, pour acheter des bestiaux. J'ai fixé le prix moyen des bonnes terres d'Ontario à £10 par acre; mais on peut se procurer n'importe quelle étendue de terres partiellement défrichées en payant de £2 à £8, suivant les bâtiments et le nombre d'acres défrichés. Par la ligne des vapeurs Allan, on peut se rendre à Québec et de là par chemin de fer, jusqu'à Toronto, moyennant £7 10s. dans l'entrepont; £7 10s. dans les cabines intermédiaires et on a droit à 10 pieds cubes de bagage gratis. En première classe, £14 10s., avec 20 pieds cubes de bagage. Le prix de transport des effets de ménage est de 40s. 6d. par tonne de 40 pieds cubes. En Canada, les frais de voyage sont à peu près les mêmes qu'en Europe. Les hôtels coûtent moins cher. Pour 10s. à 12s. par jour, on a quatre repas et la chambre dans les meilleurs hôtels et on n'a pas de pourboire à donner comme en Europe. Dans les hôtels, on peut pensionner à raison de \$7 par semaine et au-dessus, et dans les maisons particulières les prix sont fort modestes. Les cultivateurs élèvent moins de bétail que chez nous et cultivent davantage et ils règlent eux-mêmes la rotation de leurs récoltes. On peut affermer des terres défrichées. On ne m'a mentionné qu'un seul prix, 12s. par acre, et ce prix semble s'appliquer aux bonnes comme aux mauvaises terres. Dans le comté de Waterloo, les terres de M. Brown dont j'ai déjà parlé, ne se sont jamais élevées à plus de \$33 pour 160 acres. Il fait plus chaud en été et plus froid en hiver qu'ici. On ne se plaint pas des gelées qui sont régulières et ont toujours lieu par un temps clair. Je voulais me procurer le chiffre moyen de la chute de la pluie et les variations du thermomètre aux diverses époques de l'année; mais je l'ai oublié. Pendant le mois que j'ai passé dans la province, le temps a été des plus beaux. La population est très hospitalière. On vous offre rarement à boire, mais les repas sont excellents et il y a presque toujours des fruits sur la table. La population vit bien mieux qu'ici, les denrées de toutes sortes étant à très-bon marché. Quant à l'exportation du bétail du Canada en Angleterre, je crois qu'elle a atteint son maximum cette année, parce qu'on a fait des efforts extrêmes, depuis quelque temps, à cause de l'arrêté du conseil privé qui prohibe l'importation du bétail des États-Unis. Nul doute que le Canada possède suffisamment de bétail pour son alimentation, mais il n'en a pas assez pour en exporter, du moins en grandes quantités. A mon avis, le Canada, ou du moins la province d'Ontario, devra élever beaucoup plus de bétail qu'à présent, si l'on veut que les terres y conservent leur prix actuel. Le Canada ne pouvant faire la concurrence aux prairies de l'Ouest pour la culture du blé, il devra nécessairement faire comme notre pays après le rappel des lois concernant les céréales, il devra élever plus de bestiaux. Nul doute que l'ouverture de vastes terres dans la région des prairies a fait baisser de 20 pour cent le prix des terres dans la province d'Ontario et je crois que la même observation s'applique à tous les États de l'Est. La raison en est que de bonnes terres qui ont produit du blé dans bien des cas trop longtemps, et qui coûtent en moyenne £10 l'acre, ne peuvent faire concurrence à des terres meilleures ne coûtant que 8s. à 9s. et dont les 160 premiers acres sont une concession gratuite. J'ai démontré que l'on peut produire du grain à raison de 11s. ou 12s. par quart, et le prix de transport, quand la ligne de la Baie du Tonnerre sera ouverte, ne s'élèvera pas à plus de 8s. En sorte que, bientôt, le cultivateur du Manitoba pourra vendre le blé et la farine à bien meilleur marché que le cultivateur d'Ontario. Je dis donc que le Canada devrait importer des bestiaux au lieu d'en exporter, car il peut en nourrir des millions de plus qu'à présent.

Pour les États-Unis, c'est différent parce qu'ils ont le bétail et que la Grande-Bretagne est leur meilleur marché pour le bétail bien gras. A mon avis, ils ne font

que commencer l'exportation des bestiaux. Je suis convaincu que, bientôt, l'on exportera du bétail que nos cultivateurs trouveront avantage à engraisser. En tout cas, les Américains savent parfaitement que l'on demande ici du bœuf tendre et prime et ils se procurent, chez eux et en Canada, tous les Hereford et bêtes de Durham qu'ils peuvent trouver pour améliorer leurs races; et lorsqu'ils auront constaté que le bétail d'élevage se vend mieux ici, par 100 lbs., que le bétail engraisé, ils ne manqueront pas de nous en envoyer.

Les cultivateurs canadiens ne me semblent pas comprendre aussi bien que leurs voisins américains qu'il faut des taureaux de race pure pour produire du bœuf prime. En tout cas, ils ne mettent pas ce principe en pratique, car j'ai constaté que la plupart de leurs Hereford et Durham ont été exportés aux Etats-Unis cette année et vendus à des prix doubles de ceux que l'on payait ici l'année dernière; et je suppose que leurs perspicaces voisins n'ont pas hésité à payer, en outre, un droit de 20 pour cent qu'ils ont établi pour protéger leurs manufactures, car c'est là leur argument contre le libre-échange avec la Grande-Bretagne et je suppose qu'ils agissent de la même manière avec le Canada.

II. MANITOBA.—Dans cette province, l'émigrant anglais rencontrera aussi de ses compatriotes, même des gens d'Aberdeen. Il trouvera une grande différence avec son pays et devra se résigner à de rudes travaux en commençant. Pour le moment, il n'y a d'églises et d'écoles que dans le voisinage des villes. Il ne trouvera pas des cours d'eau comme chez nous. En un mot, il aura à défricher une terre toute nouvelle. Mais les matériaux ne manquent pas. A son arrivée, le gouvernement lui offre 160 acres des meilleures terres qu'il y ait au monde. Un homme laborieux dont la famille grandit et qui arrive ici avec cinq cents louis en poche, pourra surmonter les difficultés du pionnier; bien des émigrants pauvres les ont surmontées; mais cinq cents louis le rendent bientôt indépendant. Un homme qui a des ressources peut acheter autant de lots qu'il veut à des prix variant d'un à cinq dollars l'acre, et il peut placer sûrement l'argent qui lui reste à 10 ou 12 pour cent, au moins, avec la garantie d'une première hypothèque sur des maisons et des terres estimées à la moitié de leur valeur. Or je ne vois pas de placement plus sûr que de prêter 2s. par acre sur une propriété et cela seulement quand un cultivateur s'y est établi, y a construit une maison et en a défriché une partie. D'après des renseignements positifs, je puis affirmer qu'un cultivateur peut aisément payer 12 pour cent d'intérêt sur un emprunt, plutôt que de laisser une partie de sa propriété inculte. Un grand avenir est réservé à toute cette région et je crois qu'elle se colonisera avec une rapidité inconnue même aux Etats-Unis. L'an dernier, il s'y est rendu trente mille émigrants avec leurs familles et il est fort possible que ce nombre soit doublé cette année.

L'été y est fort chaud, c'est vrai, et les moustiques sont gênants pendant quelques semaines; il est également vrai que l'hiver y est fort rigoureux. Pendant quelques jours, j'y ai vu le thermomètre à zéro; mais l'air était si pur et le soleil si brillant que je n'ai pas autant souffert du froid qu'en Angleterre, depuis mon retour, alors que le thermomètre était à 26 degrés.

Il est vrai que les cours d'eau ne sont pas aussi nombreux que sous les climats humides. La première chose que j'ai remarquée, aux Etats-Unis et en Canada, est l'absence de ruisseaux et d'oiseaux chanteurs. Et je n'ai pu m'empêcher de remarquer cette absence dans toute la région de plusieurs milliers de milles que j'ai parcourue. Presque partout, il y a beaucoup moins de petits cours d'eau qu'en Angleterre et l'on me dit que les oiseaux venaient d'émigrer à l'approche de la saison rigoureuse. Je puis dire que je n'ai pas vu d'oiseaux, si ce n'est quelques *goquelets* çà et là, jusqu'au moment où j'aperçus les poules de prairie, dans les plaines de Manitoba. Ces oiseaux n'émigrent point, paraît-il.

Les prix du bétail et des chevaux sont à peu près les mêmes que dans la province d'Ontario, peut-être l'un et l'autre sont-ils un peu plus chers. Je n'ai vu qu'un lot de bétail gras et M. Welsh a constaté qu'il avait été vendu à raison de \$4.7s. par 100 livres. On expédiait ces animaux à l'extrémité ouest du chemin de fer du Pacifique; les entrepreneurs de la ligne les avaient achetés pour la nourriture de leurs hommes.

Ils pesaient 1,240 lbs. C'étaient des animaux de trois à quatre ans. Nul doute que ce vaste territoire peut alimenter des milliers de colons et de bestiaux et, selon toutes les apparences, il sera bientôt peuplé et fournira un nombre énorme de bestiaux.

CONCLUSION.

J'ai peu de chose à ajouter, je crois. Au journalier ou garçon de ferme qui veut se rendre en Canada avec quelques petites économies, une fois son voyage payé, je dirai : " Vous trouverez de l'ouvrage en abondance dans Ontario et les provinces de l'Est, à peu près aux mêmes gages qu'en Angleterre, si vous êtes employé à l'année ; vous pourrez faire instruire gratuitement vos enfants et, avec de l'énergie et de la persévérance, devenir propriétaire." Comme on peut le voir par les règlements concernant les terres, le gouvernement offre 160 acres gratis à l'émigrant ; mais je crois qu'un homme qui n'a pas de capital fait mieux de commencer à travailler pour les autres.

Au cultivateur qui possède de deux à cinq cents louis en numéraire et songe à émigrer au Canada, je dirai : " Vous trouverez nombre de terres partiellement défrichées à vendre à tous les prix et je vous conseillerai d'observer avant d'acheter ; vous ne perdrez rien à travailler quelque temps pour les autres, et si vous vous sentez disposé à faire la vie de pionnier pendant quelque temps, rendez-vous de suite au Nord-Ouest et bientôt, j'en ai la presque certitude, non-seulement vous serez propriétaire, mais vous deviendrez tout à fait indépendant."

Au cultivateur qui possède un certain capital, je dirai : " Si vous êtes bien chez-vous pourquoi changer ? Mais si vous voulez améliorer votre position, et cela plus rapidement et plus complètement que vous ne pourrez le faire en restant à ferme, vous trouverez un vaste champ pour exercer votre énergie à Manitoba ou dans le Bas Canada où vous pourrez aussi placer votre argent à un intérêt beaucoup plus élevé. Vous trouverez partout de vos compatriotes désireux de travailler à la prospérité de leur patrie d'adoption et loyaux à la mère-patrie.

Dans les villes, les loyers sont un peu plus élevés qu'en Angleterre ; mais les gages sont aussi plus forts, la nourriture moins chère et toutes les classes de la population vivent mieux que chez vous.

Personne ne niera que l'ouverture de ces vastes régions agricoles de l'ouest et du Nord-Ouest a déjà fait baisser le prix des terres dans le Bas-Canada et aux Etats-Unis. Le temps n'est pas éloigné où cette région fertile produira des millions de fois plus qu'aujourd'hui et personne ne niera que du moment où des voies de communication seront établies, l'ouverture de ces territoires aura pour effet de faire baisser le prix des terres, non-seulement dans la Grande-Bretagne, mais dans toute l'Europe.

A tous les cultivateurs qui viendront s'établir en Canada ou simplement visiter le pays, je suis sûr que tous les Canadiens offriront la bienvenue. Personnellement, j'ai partout reçu un chaleureux accueil auquel j'étais loin de m'attendre. Il y a une place pour tous dans le pays et les Canadiens invitent à venir chez eux tous ceux qui se sentent disposés à cultiver la terre, en leur assurant qu'ils seront satisfaits.

RAPPORT DE M. JAMES BRUCE, DÉLÉGUÉ D'ABERDEENSHIRE.

M. James Bruce, de Collithie, Gartly, Aberdeenshire, était un des délégués nommés par les cultivateurs d'Aberdeenshire. Il a fait son rapport à une assemblée de ses commettants tenue dans la grande école, à Aberdeen, vendredi le 27 février. M. Bruce, de Fornet, présidait et il y avait un auditoire nombreux et sympathique. Voici le rapport de M. Bruce :—

On dit que la mer est tout un monde ; la même chose peut se dire du Canada. Les personnes qui ont visité une étendue considérable de ce pays peuvent toutes se faire une idée de l'immensité des possessions anglaises de l'Amérique Britannique du Nord.

Le Canada fut découvert en 1497 par Jean Cabot. Les Français prirent possession du pays en 1525 et fondèrent la colonie de Québec en 1608. En 1759, les troupes anglaises, commandées par le général Wolfe, s'emparèrent de Québec, et, en 1763, tout le territoire du Canada fut cédé à la Grande-Bretagne par le Traité de Paris de la même année. Par un acte passé en 1867, les provinces d'Ontario et de Québec, ou du Haut et du Bas-Canada, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, s'unirent pour former la Confédération canadienne; l'Acte pourvoyait à l'admission subséquente, dans cette union, des autres provinces et territoires de l'Amérique Britannique du Nord.

En 1870, la province du Manitoba fut admise dans l'union; l'année suivante, la Colombie-Britannique et l'Île de Vancouver y furent aussi admises et l'Île du Prince-Edouard s'y adjoignit en 1873.

Le territoire de la Confédération canadienne s'étend de l'océan Atlantique à l'océan Pacifique; sa largeur est de 3,000 milles et il comprend toute la partie du continent de l'Amérique située au nord de la frontière des États-Unis, à l'exception du territoire de l'Alaska qui appartient à l'union américaine et de l'Île de Terre-Neuve qui n'est pas encore entrée dans la confédération.

Sans tenir compte des nappes et cours d'eau, la superficie du Canada est évaluée à 3,333,701 milles carrés, et ce grand pays est situé entre les 53ème et 141ème méridiens ouest et s'étend de la latitude de Rome, Italie, à l'océan Arctique.

Sur les 3,333,701 milles carrés, 2,000,000 sont des terres à bois, et dans cette vaste superficie, la région propre à la culture du blé excède un million de milles carrés ou 600,000,000 d'âmes.

Le tableau suivant indique la superficie de chaque province en milles carrés et le chiffre de sa population en 1871, année du dernier recensement :—

Provinces.	Superficie en milles carrés.	Population en 1871.
Ontario.....	107,780	1,620,851
Québec ...	193,355	1,191,516
Nouvelle-Ecosse	21,731	387,800
Nouveau-Brunswick.....	27,322	285,594
Île du Prince-Edouard.....	2,173	94,021
Manitoba	11,340	12,228
Territoires du Nord-Ouest.....	2,750,000
Colombie-Britannique.....	220,000	10,586
	3,333,701	3,602,526

Cet autre tableau indique l'accroissement de la population de 1784 à 1871, date du dernier recensement :

Années.	Ontario.	Québec.	Nouvelle-Ecosse.	Nouveau-Brunswick.	Île du Prince-Edouard.	Manitoba.	Territoires du Nord-Ouest.	Colombie-Britannique.	Population total.
1784	10,000	113,012	30,000	3,000	166,256
1806	70,718	250,000	64,000	35,000	9,676	455,899
1834	321,145	570,000	190,000	119,457	33,000	3,356	1,302,961
1844	556,662	697,084	225,000	160,000	54,000	5,141	1,802,889
1851	952,004	950,000	276,854	193,800	67,000	5,600	200	100	2,547,158
1861	1,296,091	1,111,566	330,857	252,047	80,000	8,668	1,400	6,000	3,332,292
1871	1,620,851	1,191,516	387,800	285,596	91,021	12,228	10,586	3,602,526

En établissant des comparaisons avec d'autres pays, on peut se faire une idée de la vaste étendue de la Confédération canadienne.

A l'est, nous avons Terre-Neuve, une des plus anciennes colonies de l'Angleterre, aussi étendue que le Portugal; la Nouvelle-Ecosse égale, en superficie, à la Serbie; le Nouveau-Brunswick égal au Danemark et aux Pays-Bas; la province de Québec égale à l'Espagne et la Belgique réunies; la province d'Ontario, trois fois aussi étendue que le Portugal. Que dirai-je du Grand Nord-Ouest,—comprenant la province de Manitoba,—et où il y a place pour une population de 50,000,000 d'âmes! La Colombie-Britannique a deux fois l'étendue d'Ontario et plus de quinze fois celle de Manitoba.

Le territoire de la Confédération est d'un accès facile, se trouvant baigné par les océans Atlantique, Pacifique et Arctique. A l'intérieur, une suite de lacs et de rivières navigables pour les vapeurs et autres vaisseaux de haut bord.

Le grand fleuve Saint-Laurent, renommé pour son étendue et la pureté de ses eaux, assèche une superficie de 330,000 milles carrés et est navigable sur un parcours de 2,000 milles avant de se réunir à l'océan Atlantique.

Le lac Supérieur dont le niveau est de 600 pieds au-dessus de celui de la mer, couvre une superficie de 31,500 milles carrés; sa profondeur est de 800 pieds; c'est la plus grande mer intérieure de l'univers. Le lac Michigan a une profondeur de 700 pieds et couvre une superficie de 22,000 milles carrés. Le lac Huron dont la profondeur est la même, couvre une superficie de 21,000 milles carrés et l'on dit qu'il s'y trouve 30,000 îles. La superficie du lac Érié est de 9,000 milles carrés, sa profondeur est de 200 pieds et, à la chute, il décharge 700,000 tonnes d'eau par minute. Le lac Ontario a une superficie de 6,400 milles carrés, sa profondeur est de 600 pieds et il se trouve à 235 pieds au-dessus du niveau de la mer.

La superficie totale de ces cinq mers intérieures est donc de 89,900 milles carrés. Ces énormes masses d'eau ont le bienfaisant effet de tempérer la chaleur de l'été et le froid de l'hiver et de rendre ainsi le climat plus salubre. Les brises froides et humides tempèrent la chaleur et les grands lacs, qui ne gèlent jamais, amortissent la violence du froid.

A coup sûr, un pareil pays est un riche héritage. Déjà il peut se glorifier d'avoir fait de grands progrès dans toutes les industries manufacturières; mais il ne faut pas perdre de vue que la nature a destiné le Canada à devenir le grenier du monde. Ce fait mérite attention à une époque où une si notable partie de la population anglaise se livre à des métiers qui enlèvent un nombre énorme de bras à l'agriculture. L'histoire prouve, par nombre d'exemples que la prospérité des nations marche de pair avec le développement de l'agriculture. De temps immémorial, la base de la prospérité des nations plus ou moins civilisées, a été l'agriculture, le défrichement du sol. L'agriculture est la base de toute société, de toute civilisation, la source de toute richesse durable. Tous les pays nouveaux sont arrivés à la prospérité grâce à l'agriculture. Les cultivateurs sont partout nécessaires, quelles que soient les conditions dans lesquelles ils poursuivent leur œuvre. Or, dans aucune partie du monde, les exploitations agricoles ne sont plus sûres qu'en Canada dont les premiers colons étaient tous pauvres. Oui, de pauvres colons ont fait le Canada ce qu'il est et, en retour, le pays leur fournit le bien-être. Des hommes arrivés dans le pays sans un dollar dans leur poche, mais avec une détermination qui mérite d'être imitée, ont pris une hache, abattu quelques arbres, construit une hutte et bientôt avaient défriché une terre de 100 acres.

CONSTITUTION ET GOUVERNEMENT DU CANADA.

La Reine est investie du pouvoir exécutif qui est exercé en son nom, par le gouverneur-général assisté d'un conseil privé. Le pouvoir législatif est le parlement composé d'un Sénat et d'une Chambre des Communes. Le Sénat compte 78 membres nommés à vie par le gouverneur en conseil. A la Chambre des Communes, il y a 206 membres élus pour cinq ans. Chaque province a son administration, sa législation et son exécutif présidé par un lieutenant-gouverneur que le gouverneur-général nomme. Chaque comté a un conseil qui administre ses affaires; il y a aussi des conseils de townships.

Ce système de gouvernement est beaucoup trop compliqué et trop dispendieux. Le jour viendra certainement où le conseil de township sera supprimé et où l'on augmentera les pouvoirs du conseil de comté; en même temps, on abolira les parlements locaux qui ne seront plus jugés nécessaires.

Aux personnes qui veulent émigrer, je dirai que le Canada a des droits considérables à leur attention. C'est la colonie la plus voisine de l'Angleterre; le Canada n'est qu'à quelques jours de Liverpool et il jouit de tous les bienfaits de la civilisation. La population est affable et hospitalière; c'est peut-être la population la plus affable que l'on puisse trouver et l'accueil qu'elle fait aux étrangers est vraiment digne de remarque. La population est paisible et soumise aux lois et la vie et la propriété sont aussi bien protégées qu'en Angleterre. L'instruction est très-répandue parmi le peuple intelligent et chacun s'empresse de fournir les renseignements qu'on lui demande. En se rendant au Canada, l'émigrant contribue à la prospérité de l'Empire dont il est citoyen et qui est la gloire du monde. Il se rend dans un pays où il trouvera de ses compatriotes, où il n'y a pas de loi de Lynch, ni de loi de naturalisation l'empêchant de devenir citoyen, deux lois qui existent aux Etats-Unis. En se rendant au Canada, il ne renie pas "absolument son allégeance et fidélité" à la Grande-Bretagne et à l'Irlande, à la mère-patrie qui fait l'admiration du monde entier.

Le cultivateur qui cherche une terre pour améliorer sa position, trouvera, dans les provinces les plus anciennement établies, nombre de terres avantageuses sur lesquelles sont construites des maisons et des granges commodés. Du moment où il a payé le prix de la propriété, il possède un "chez lui" d'où personne ne peut le chasser et il retire tous les avantages des améliorations permanentes qu'il a pu opérer en fait d'engrais, etc., etc. Le capital nécessaire chez nous pour acheter les bestiaux d'une ferme suffit, en Canada, pour acheter et la ferme et les bestiaux. D'après des calculs faits par des cultivateurs, après avoir payé ses frais d'entretien sur une terre, le cultivateur en retire six pour cent sur le prix d'achat. Les cultivateurs qui louent des terres font des profits encore plus élevés, parce qu'ils paient rarement plus de cinq pour cent au propriétaire.

Voilà ce que j'ai vu en Canada; telle est la perspective du cultivateur, tels sont le rendement des récoltes et les frais d'exploitation.

Quelques journaux et des agents peu scrupuleux de chemins de fer américains, ayant d'autres intérêts à servir, ont dit que les délégués avaient été envoyés dans les meilleures parties du Canada. Je tiens à contredire cette assertion. Les délégués avaient pleine liberté d'aller où ils voulaient. Quant à moi, c'est ce que j'ai fait et mes mouvements n'étaient contrôlés, en aucune manière, par les agents du gouvernement.

ÉDUCATION.

Le système d'éducation est bon: il n'y en a pas de meilleur au monde. Dans la province d'Ontario, les townships sont divisés en sections scolaires; dans chaque section, l'on établit une école qui est sous la direction de commissaires élus pour trois ans. Le conseil de comté a charge de prélever un montant égal à celui que fournit le ministre de l'éducation pour payer les instituteurs, etc., etc. Toutes les écoles publiques se trouvent ainsi gratuites. On ne sait même pas ce que c'est que les frais d'écoles, et toutes les familles ont une école dans un rayon de deux milles du lieu de leur résidence. Les personnes qui desirent émigrer devront prendre en considération, ce grand privilège parce que l'on ne connaît le prix de l'éducation que quand on en est privé. La province dont la population est d'environ deux millions d'âmes, compte 224 bureaux d'écoles dans les villes et 4,751 sections scolaires dans les campagnes. Il y a 4,990 écoles publiques qui emploient 9,500 instituteurs. Les enfants en âge d'aller aux écoles sont au nombre de 492,360 et 489,015 les suivent; ces deux derniers chiffres sont remarquables. Les catholiques romains ont aussi, dans la province, 177 écoles séparées qui sont suivies par 25,200 élèves.

Les élèves qui veulent avoir une éducation plus complète, trouvent, dans les différentes parties du pays, des écoles de grammaire dirigées, de la même manière,

par des commissaires d'écoles. Dans la province, il y a 104 écoles supérieures qui comptent 10,574 étudiants; les dépenses de ces écoles représentent 396,100 dollars. C'est à ces écoles que les élèves reçoivent une éducation classique et se préparent à l'étude de la médecine et d'autres professions.

Les chiffres suivants indiquent les progrès de l'éducation pendant les trente dernières années. En 1842, les écoles publiques étaient au nombre de 1,721; en 1851, on en comptait 3,001; en 1878, 4,990. En 1851, ces écoles étaient fréquentées par 168,159 élèves; en 1878, elles en comptaient 489,015. En 1851, l'entretien des écoles coûtait \$468,644 et en 1878 la ronde somme de \$2,889,347.

Les chiffres qui précèdent sont empruntés au rapport du surintendant de l'éducation de la province d'Ontario, pour la dernière année fiscale. Le système est semblable dans les autres provinces, mais pas aussi avancé probablement, parce que l'Ontario est plus peuplé.

CLIMAT ET SAISONS.

D'après les renseignements qu'on m'a fournis, l'été est beaucoup plus chaud que dans le sud de l'Angleterre. Comme j'ai passé presque tout mon temps dans les provinces d'Ontario, Québec, et de la Nouvelle-Ecosse, mes observations se borneront maintenant à ces provinces.

On ne peut donner une meilleure idée du climat d'un pays qu'en énumérant les céréales qu'il produit. Ce sont : l'orge, l'avoine, le blé, le sarrasin, le seigle et le maïs; ce dernier grain n'est exploité en grand que dans la péninsule Ouest, parce qu'il exige un été plus chaud. On cultive toutes sortes de légumes et de fruits. Dans l'Ontario l'on cultive les fruits dont voici les noms : pommes, poires, pêches, prunes, raisin, melons, brugnons et abricots. En fait de légumes : navets, carottes, choux, tomates, courges. Le chanvre, le tabac et la betterave à sucre donnent aussi d'abondantes récoltes. Ces produits indiquent clairement quelle est la nature du climat.

Je parlerai maintenant de l'hiver dont j'ai pu juger, puisque je suis resté dans le pays jusqu'au 24 janvier. On s'exagère beaucoup ici la rigueur de cette saison. Autant la neige et la gelée sont nuisibles dans d'autres pays, autant elles sont avantageuses, même nécessaires en Canada. La neige protège le blé d'automne et la gelée pulvérise le sol. Cet hiver froid est agréable et éminemment salubre. Bien que le thermomètre soit souvent à un degré très bas et qu'il fasse très froid, l'atmosphère est sèche et le temps agréable.

Le long de la côte nord du lac Erié, il y a rarement abondance de neige, mais dans la partie nord de la province, elle atteint parfois deux pieds d'épaisseur. Cette couche de neige donne les plus beaux chemins d'hiver et, sans cela, il serait presque impossible de déblayer la forêt, si ce n'est à l'aide du feu.

Dès qu'il y a de la neige, les traîneaux remplacent les voitures à roues.

Un cultivateur peut transporter, sur son traîneau, de 60 à 70 minots de grains au marché ou à la station du chemin de fer.

Le traîneau est le véhicule le plus agréable que l'on puisse imaginer. Bien enveloppé dans des fourrures, le voyageur ne souffre aucunement du froid.

En hiver, le cultivateur défriche la forêt et fait du bois de corde qu'il va vendre à la ville. La corde de bois est composée de bois fendu; elle a huit pieds de long sur quatre pieds de large et quatre pieds de haut. Elle se vend de \$2 à \$4½, suivant l'abondance du bois dans le voisinage.

C'est aussi pendant l'hiver que le cultivateur transporte au marché une grande partie de sa récolte; il attend pour cela que les chemins de neige soient bons.

Le climat du Haut-Canada présente plusieurs phénomènes remarquables dont l'un n'a pas encore été expliqué. C'est l'été des sauvages qui commence et se termine dans le cours du mois de novembre; le temps est alors délicieux et l'atmosphère très pure. C'est pendant l'été des sauvages que les oiseaux émigrent vers le sud.

Un autre phénomène extraordinaire c'est que le froid intense ne dure jamais plus de trois jours à la fois, après quoi le temps redevient doux. Ces alternatives tempèrent la rigueur de l'hiver.

PERSPECTIVE DES COLONS.

Le gouvernement donne gratuitement des terres aux colons. Dans le district de Muskoka, province d'Ontario, il y a encore des étendues considérables en bois debout. A Manitoba et dans tout le Nord-Ouest, les prairies s'étendent à l'infini. La meilleure chose que l'émigrant peut faire, surtout celui qui n'a pas de ressources en argent, ou de métier,—est de travailler de suite pour les autres. Du mois de mai jusqu'à la fin d'octobre, il peut facilement trouver de l'ouvrage aux prix suivants: Le labourer habitué à conduire la charrue gagne de £20 à £30 par an, plus sa pension. Pendant la saison des foins et récoltes, il peut s'engager à la journée à raison d'un dollar, ou de 4s. 2d. par jour. Le labourer reçoit même 4s. 6d. pour travailler du point du jour à la nuit pendant les récoltes.

Après quelques années de bon travail, un homme économe et actif aura assez d'argent pour s'entretenir pendant trois ans, période nécessaire pour couper et brûler le bois sur quelques acres d'un octroi gratuit. Un bûcheur expérimenté se trouve chez lui dans quelques années et personne ne peut le chasser de sa propriété; il n'est point gêné par aucune de ces lois féodales qui entravent le progrès de l'agriculture. Que l'émigrant ne se figure pas qu'il trouvera de l'or comme des cailloux sur le bord de la mer. Il n'a besoin que de sobriété et de persévérance active pour réussir. D'autres ont réussi avant lui.

Le défrichement de la forêt qui consiste à abattre, charroyer et brûler le bois, coûte £3 par acre. Le colon qui possède £50 et est bien déterminé à faire la vie de pionnier, sera bientôt récompensé avec usure, la sobriété et la persévérance lui assurent le succès.

Le colon qui emporte quelques centaines de louis peut placer son argent pendant un an avec garantie de première hypothèque sur une terre avant de l'acheter et il en retirera 12 pour cent. Ou bien, il peut le placer à la banque qui lui paiera 5 pour cent.

CULTURE ET ACHAT D'UNE TERRE.

Acheter une terre en arrivant dans le pays est certainement une imprudence. L'émigrant n'est pas habitué aux coutumes ni au mode de culture du pays. La meilleure chose à faire est de vivre quelque temps dans le pays et d'acquérir des connaissances qui lui seront ensuite d'un immense avantage, même après que le colon s'est familiarisé avec le mode de défrichement, il fera mieux de louer une terre, pour un temps, avant d'acheter. On peut louer une terre, suivant la qualité du sol et la nature des bâtiments, à proximité d'une ville ou d'une station de chemin de fer, moyennant 12s. à 20s. par acre. A ce dernier prix, il peut avoir une terre voisine d'une grande ville où il vendra tous ses produits.

L'évaluation suivante a été fournie pour M. Laidlaw et autres cultivateurs des environs de Guelph. Elle indique le prix d'achat et les frais d'exploitation d'une terre de 200 acres. Cette évaluation est faite pour une bonne terre, dans un comté florissant; tout y est calculé aux prix de la main-d'œuvre etc., admis pendant les cinq dernières années. Le cultivateur expérimenté y verra ce qu'il peut faire dans l'Ontario. La résidence sur cette terre est en pierre de taille, à deux étages, l'un mansardé, avec cuisine et dépendances. Les maisons et les écuries sont grandes et en bois et ont toutes des caves pour les légumes. Cette terre a un verger; la propriété est bien clôturée et on y trouve de l'eau en abondance.

Prix d'achat de 200 acres de terre à £14 l'acre.....	£2,800	0	0
6 chevaux à £20 chacun.....	£120	0	0
6 vaches à £10 chacune.....	60	0	0
6 veaux à 36s.....	10	16	0
6 génisses de l'année à £3 12s.....	21	12	0
6 " de deux ans à £6.....	36	0	0
6 bouvillons pour engraisser £6.....	36	0	0
20 brebis à 24s.....	24	0	0
25 agneaux à 12s.....	15	0	0
1 bélier.....	3	0	0
1 truie et sa portée.....	5	0	0
Instruments aratoires.....	160	0	0
Semences de grain et autres.....	20	0	0
		511	8 0

Capital.....£3,311 8 0

MAIN-D'ŒUVRE.

Deux hommes à £45.....	£90	0	0
Un homme, neuf mois.....	32	0	0
Aides.....	10	0	0
Servante.....	20	0	0
Comptes de forgeron et charpentier.....	8	0	0
Usure des instruments.....	8	0	0
Machine à battre, quatre jours.....	5	12	0
Taxes.....	12	0	0
		£185	12 0

RENDEMENT.

25 acres blé, 20 minots par acre.
20 " avoine 45 " "
15 " orge 30 " "
15 " pois 25 " "
9 " navets.
1 " pommes de terre, 125 minots.
35 " foin à 1½ ton.
5 " colza.
45 " pâture.
15 " jachère.
15 " en bois.

200

VENTES DES RÉCOLTES ET DU BÉTAIL.

500 minots, blé à 4s. 2d.....	£104	3	4
450 " orge à 2s. 8½d.....	55	10	0
125 " pommes de terre à 2s. 1d.....	13	0	5
Produit des vaches.....	50	0	0
6 bêtes de deux ans, grasses.....	84	0	0
6 bêtes de deux ans pour engraisser, profit.....	48	0	0
8 porcs gras à 60s.....	24	0	0
25 agneaux à 24s.....	30	0	0
21 toisons, 5 lbs. chacune, à 1s. 3d par lb.	6	6	0
Produits du verger.....	20	0	0

Revenu total..... £437 19 9
Dépense totale..... 185 12 0

Laissant un profit..... £252 7 9
ou l'intérêt de £3,311 8s. à £7 12s. 5d. pour cent.

Pour le loyer de cette terre, le propriétaire reçoit six pour cent sur son capital de £2,800 sterling, soit £168, et il reste une balance de £184 7s. 9d. sur le capital engagé dans l'exploitation. Le capital nécessaire pour l'exploitation d'une bonne terre, dans Ontario, est d'environ 60 chelins par acre.

ÉTENDUE DES TERRES ET DIMENSIONS DES BATIMENTS.

Les terres ont généralement 100 acres, bien que des agriculteurs entreprenants possèdent souvent 300 acres et plus, bien défrichés et presque entièrement en culture. Les maisons sont de trois catégories : d'abord la hutte bâtie en billots équarris posés l'un sur l'autre et reliés par un plâtrage d'argile, ce qui donne une maison confortable. Le toit est en planches, parfois en bardeaux de pin ou de cèdre. Ces bardeaux ont à peu près les dimensions de nos ardoises et sont posés de la même manière.

La seconde catégorie comprend les maisons de bois, plus grandes et plus confortables que la hutte. Quand le cultivateur a augmenté ses ressources, il se bâtit une maison de brique élégante et commode. On emploie divers modes de chauffage dans ces maisons. Le poêle à bois est d'un usage général, mais les cultivateurs plus riches emploient des poêles à charbon. Ils brûlent de l'antracite dans ces poêles qui s'alimentent par eux-mêmes et il n'est besoin d'ajouter du charbon que deux fois dans 24 heures. De ce poêle partent des tuyaux qui passent dans les corridors et les chambres de la maison qui est ainsi convenablement, souvent même trop chauffée.

Le touriste qui observe superficiellement le pays est frappé de voir que toutes les dépendances des fermes sont construites en bois ; mais ces constructions sont très-bien faites et durent cinquante ans. Cela est dû à ce que le climat est plus sec que le nôtre. Au premier abord, ces dépendances ne semblent pas offrir beaucoup d'avantages ; cependant, en observant de plus près, on y trouve ample place pour le bétail, le foin, les grains et les tubercules.

Le voyageur pourrait croire aussi que l'eau est rare parce qu'il rencontre peu de ruisseaux. Mais il s'assure bientôt que l'on se procure de l'eau en abondance en creusant des puits. Mais si les petits cours d'eau manquent, il y a nombre de grandes rivières et de pouvoirs d'eau qui font marcher des moulins et des manufactures.

CLÔTURES.

On construit généralement les clôtures en serpentins, c'est-à-dire en barres de 12 pieds de long, placés l'une au-dessus de l'autre, en zig-zag à un angle suffisant pour qu'ils ne tombent pas. Ces clôtures sont généralement en cèdre, bois qui dure indéfiniment. Quand on ne peut pas se procurer du cèdre, on emploie le frêne et l'ormeau. Les billots de cèdre de 12 pieds de longueur, sont très abondants et se vendent £2 2s. les 1,000 pieds. Quand le cèdre est rare, ils coûtent cinq fois plus. Ils font huit barres par rang, y compris les poteaux nécessaires pour empêcher la clôture de tomber. Dans quelques endroits où le bois n'est pas abondant, on emploie des planches ; cette clôture a bien meilleure apparence que la précédente ; elle est parfaitement droite et faite de planches sciées et ressemble beaucoup aux nôtres. On emploie aussi des clôtures de fer galvanisé ; deux fils de fer sont corlés ensemble et reliés par un petit bout du même fil qui projette de deux pouces environ, de distance en distance. Cette clôture est dangereuse, car lorsqu'un animal s'y heurte, il peut se blesser contre les saillies. Un autre genre de clôture est celui des clôtures de souches, qui sont simplement plantées en rang. Ces clôtures ressemblent aux nôtres. On ne voit pas de clôtures d'aubépine, comme chez nous, mais on fait une belle clôture avec de l'oranger nain. C'est la plus solide et la plus belle des clôtures en usage dans le pays.

CHEVAUX.

Les chevaux de trait ne sont pas aussi forts que les nôtres. Ils ressemblent plutôt à nos chevaux de voiture ; mais ils sont bons, durs à la fatigue et meilleurs, comme chevaux de trait, que la race de nos Clydesdale. Plusieurs cultivateurs trouveraient un avantage à avoir des chevaux plus lourds, s'ils conservaient leur activité

après avoir été croisés avec les Clydesdale. Les chevaux de route sont très-vifs et très-durs à la fatigue. Il font beaucoup plus d'ouvrage que les coureurs de notre pays et possèdent la qualité fort remarquable d'avoir le pied très-sûr. Somme toute, ils ont toutes les qualités requises pour le pays. Les prix des chevaux de ferme varient de £20 à £30, et ceux des bons chevaux de route, de £15 à £20 chacun.

BÉTAIL.

Les différentes races de bétail sont très bonnes et beaucoup meilleures que le visiteur ne s'attendait à les trouver. Le bétail du pays est commun, trop haut des épaules et trop faible des reins. La tête est bien posée et généralement munie de cornes énormes. Les os sont beaucoup trop forts et l'on voit tout de suite que ces animaux n'ont pas été bien soignés.

Dans le district d'Ontario qui avoisine Brantford, Guelph, Hamilton, Toronto, Whitby et Woodstock, nombre de cultivateurs ont compris qu'ils peuvent faire une concurrence avantageuse sur le marché aux bestiaux en Angleterre et ils se sont déjà mis à l'œuvre en employant de meilleurs taureaux de Durham, de Hereford et de Galloway. Autour des villes susmentionnées, on voit nombre de bestiaux à l'engrais et qui ne dépareraient point le marché en Angleterre. Ces éleveurs m'ont fait plusieurs questions à propos des Aberdeen sans cornes. Ces animaux n'ayant pas de cornes seraient très faciles à transporter sur les navires et s'engraisseraient plus rapidement que les Galloway.

Comme il est très-important pour nos agriculteurs de savoir à quel prix on peut produire de bon bœuf en Canada, je donnerai quelques indications sur la manière de nourrir les animaux en Canada, sur le prix du bœuf, ainsi que quelques chiffres relatifs au prix de transport en Angleterre.

Les jeunes bestiaux sont laissés libres dans le bois pendant l'été et, durant l'hiver, on les nourrit avec de la paille ou du foin et même avec des tiges de blé-d'Inde. Quand ils sont à l'auge, on leur donne en outre, quelques racines, généralement 60 lbs. par bête. On leur donne, du grain mêlé, du bran et de l'eau qui, sur quelques terres, court constamment à la portée des animaux. Dans les provinces d'Ontario et Québec, Cantons de l'Est, on peut produire du bœuf destiné à l'exportation, moyennant 5 centins par livre, sur pied. A la Nouvelle-Ecosse, l'élevage coûte moins, parce que le bétail se trouve à proximité du port de Halifax et dans un pays où le foin est abondant et peu coûteux.

Les chiffres suivants indiquent le prix auquel on peut livrer le bétail à Liverpool :

Bœuf, 1,500 lbs., à cts., poids sur pied	£15	12	6
Transport par chemin de fer, jusqu'au port d'embarquement			
Fret océanique, actuellement.....	1	0	0
Entretien pendant le voyage.....	4	10	0
Assurance	0	10	0
Dépenses après l'arrivée.....	0	10	0
	£22	12	6

Ce bœuf de 1,500 lbs. sur pied fournira au moins 56 pour cent au débit, soit 840 lbs. Ces chiffres font donc voir que le bœuf du Canada peut être importé du Canada à Liverpool à raison de 6¼d. à 6½d. par lb. ou, en d'autres termes, à raison de £3 par quintal.

RÉCOLTES DU PAYS.

La récolte générale consiste en blés de différentes espèces. Depuis quelques années, le blé d'automne a donné un meilleur rendement que le blé de printemps, soit environ un quart de plus par acre. En outre, il se vend mieux sur le marché. Cette année, le blé d'automne a partout la plus belle apparence; tellement qu'aux environs.

de London, Canada ouest, j'ai vu des milliers de moutons paître dans les champs de blé. Dans le comté de Kent, du blé semé le 9 septembre avait atteint la hauteur énorme de 22 pouces au 11 octobre. Craignant de perdre ce blé, le propriétaire le fit faucher pour en nourrir ses moutons. Ce n'est pas le seul champ de blé qu'on ait fauché cet automne, et cette pousse rapide fait voir qu'un hiver doux, loin d'être avantageux au Canada, est fort préjudiciable. La quantité de semence requise est d'environ $1\frac{1}{2}$ minot de blé nettoyé; pour le blé de printemps, il faut deux minots. On engraisse généralement les champs de blé d'automne avec du fumier d'automne. Les semailles commencent vers le 10 septembre et la récolte vers le 15 juillet. Le rendement varie de 20 à 35 minots par acre suivant la saison et la culture de la terre. Le cultivateur ne ferait pas de profit si le rendement était moindre que 20 minots et pour obtenir un profit raisonnable il ne doit pas vendre son blé moins d'un dollar, ou quatre chelins deux deniers le minot.

On cultive généralement l'orge dans les terrains légers où l'on n'emploie pas d'engrais de la ferme. La quantité de semence varie de $1\frac{1}{2}$ à $1\frac{3}{4}$ minots de grain nettoyé par acre et le rendement est d'environ 40 minots par acre.

On ne cultive pas beaucoup l'avoine pour la vendre. C'est le moins avantageux des grains. La saison étant courte, l'avoine mûrit trop vite et, par suite, est légère; souvent, elle ne pèse pas plus de 34 lbs. par minot. La quantité de semence requise est de $2\frac{1}{2}$ minots de graine nettoyée et le rendement moyen est de 50 minots par acre.

Pois—On emploie la même quantité de semence que pour l'avoine, et le rendement est d'environ 35 minots.

Les cultivateurs calculent qu'ils peuvent vendre les grains communs, c'est-à-dire le blé, l'orge, l'avoine et les pois à environ un centin la livre.

Foin—Le rendement du foin varie de $2\frac{1}{2}$ à 3 tonnes par acre et la coupe de la seconde année est généralement la meilleure.

Près des grandes villes, on cultive les pommes de terre en grande quantité. C'est une récolte fort avantageuse. On peut en obtenir de 200 à 300 minots par acre et elles se vendent souvent à raison de 2s. le minot, quelquefois plus. Chaque année, les cultivateurs canadiens exportent aux Etats-Unis des pommes de terre en quantités de plus en plus considérables et en retirent d'excellents profits.

Bientôt on cultivera les navets et les panais en plus grandes quantités, parce que si les cultivateurs veulent s'adonner de plus en plus à l'élevage du bétail, ils auront besoin d'une plus grande quantité de tubercules.

On peut probablement obtenir 700 minots de navets et 1,000 minots de panais par acre, et tout cela sans l'aide d'engrais artificiels.

Je vais maintenant dire quelques mots de la province d'Ontario, de ses principaux comtés, de ses villes principales et j'indiquerai le prix des bonnes terres dans divers comtés.

Ottawa, capitale du Canada, est située sur les bords de la rivière Ottawa, dans la province d'Ontario. C'est le siège du gouvernement fédéral et l'on peut y admirer les édifices du parlement construits seulement il y a quelques années. Ces édifices font honneur non-seulement à la ville, mais à tout le Canada. Ottawa est une ville bien bâtie et sa population est de 22,000 âmes. L'industrie principale d'Ottawa est le commerce de bois et l'on y voit de grandes scieries et de grands chantiers. Le bois se trouve à l'intérieur et on le flotte sur les cours d'eau qui offrent plusieurs chutes sur lesquelles on a établi des manufactures.

Toronto qui s'appelait autrefois Little York, est le chef-lieu du comté d'York, la plus belle ville de l'ouest et le siège du gouvernement provincial. On y compte les principales maisons d'éducation et académies de la province. Toronto est vraiment une ville modèle. Les rues sont tirées au cordeau et l'on y remarque les plus beaux édifices. Dans les faubourgs, les grands marchands y ont des résidences superbes. Bien que ce soit la plus grande ville de la province, elle n'a pas encore atteint le développement commercial et manufacturier auquel elle peut prétendre. La grande distillerie de MM. Gooderham et Worts qui est la plus considérable non-seulement du Canada mais du monde entier, donne de l'emploi à un nombre considérable d'ou-

vriers. Dans les dépendances de l'établissement on engraisse 2,619 bestiaux, pour le marché de Londres, avec du foin et des rebuts de la distillerie. C'est à Toronto que MM. Jacques et Hay ont leur grande manufacture de meubles qui est renommée dans le monde entier; ils emploient aussi un nombre considérable d'ouvriers. En 1793, l'arpenteur général M. Bouchette visitait l'emplacement de Toronto. Il y trouva la forêt vierge et une hutte solitaire habitée par une famille sauvage. En 1794, il s'y établit une petite colonie anglaise. En 1831, la population de Toronto était de 2,700 âmes; aujourd'hui, la ville compte 80,000 habitants.

Il y a de bonnes terres dans le comté d'York. Aux environs de Toronto, elles se vendent de £14 à £18 l'acre et les maisons et dépendances y sont très bien construites. £18 l'acre est un prix trop élevé pour une terre, il faut trop de temps pour le réaliser, à moins qu'elle ne se trouve dans le voisinage de la ville où l'on peut aisément disposer des récoltes aux prix courants les plus élevés.

L'emplacement de Hamilton, "la ville ambitieuse," fut visité par les blancs en 1779, pour la première fois. En 1830, on n'y comptait que 653 habitants et, aujourd'hui, sa population est de 36,900 âmes. Les Hamiltoniens prétendent que leur ville est le Birmingham du Canada. Quoi qu'il en soit, les manufactures y sont plus nombreuses que dans toute autre ville de population égale. On y remarque des laminoirs, des fabriques de tuyaux de métal et de clous, diverses fonderies, des manufactures de poêles, etc., etc. C'est à Hamilton qu'est établie la manufacture des machines à coudre Wanzer; on y fabrique 100 machines par jour et elles sont expédiées dans toutes les parties du monde.

Hamilton est le chef-lieu du comté de Wentworth; les bureaux de l'administration du comté sont établis dans un bel édifice construit il y a quelques années et qui a coûté £30,000. Les rues sont larges et on y voit de beaux édifices, tels que banques, magasins, etc. Dans les faubourgs, on remarque de splendides villas habitées pour les princes de la finance.

Le prix des terres, dans le comté de Wentworth, est très variable, depuis £8 jusqu'à £12 l'acre, suivant la qualité du sol, l'importance des bâtiments et la proximité de la station du chemin de fer.

Le premier blanc qui ait visité Guelph, dans le comté de Wellington, est probablement le romancier John Gault dont on peut voir la statue à Greenock. En tout cas, John Gault abattit le premier arbre sur l'emplacement de Guelph, le 23 avril, 1827. La forêt vierge est devenue une région fertile et la ville même est aujourd'hui un grand centre manufacturier qui compte 10,000 habitants. Wellington est un des comtés les plus avantageux d'Ontario; la terre est bien cultivée et bien drainée. Les terrains sont légers et fertiles. Les terres s'y vendent de £10 à £12 l'acre. Dans le voisinage de Guelph, on trouve des éleveurs de bestiaux des races de Hereford et Galloway. M. Stone possède de grands troupeaux de Hereford et de Durham, et M. McCrea est grand éleveur de Galloway. Le bétail de tout le district est superbe et à Noël les étalages du marché sont aussi beaux que chez nous.

La ferme modèle de Guelph, ou collège d'agriculture, se trouve à environ un mille et demi de la ville de Guelph. Cette ferme est entretenue par le gouvernement d'Ontario et c'est un institut qui offre de grands avantages aux jeunes cultivateurs qui vont y étudier. Le collège est bâti en pierre de taille et on peut y loger quatre-vingt-onze étudiants. Mais le local est trop petit, car les demandes d'admission dépassaient beaucoup ce chiffre l'année dernière.

La théorie et la pratique de l'agriculture sont enseignées par le professeur Brown qui était autrefois agent dans le comté d'Aberdeen. Des professeurs habiles font des conférences aux élèves sur la langue anglaise, les mathématiques et l'art vétérinaire. Les étudiants passent cinq heures par jour dans la salle des conférences; pendant cinq autres heures, ils travaillent à la terre. Les étudiants ont la pension et le lavage aux prix coûtants et reçoivent tant par heure pour leur travail au dehors; en sorte qu'un jeune homme actif a réellement sa pension gratuite. Si les jeunes cultivateurs canadiens n'ont pas la meilleure éducation possible, ils n'ont qu'eux-mêmes à blâmer.

Pour la culture, on adopte le système de sept rotations. On cultive d'abord les pois, puis le blé; ensuite, l'orge ou l'avoine. Cette récolte est suivie de celle des

légumes, tels que navets, panais, pommes de terre et blé-d'inde ; puis les terres sont laissées trois ans en pâturage ; les deux avant-dernières années, on y coupe le foin. Il y a, sur la ferme, toutes sortes de bestiaux, Durham, Ayrshires, Hereford, Devon, Aberdeen et Galloway. Les Hereford m'ont semblé, là et ailleurs, parfaitement réussir dans le pays. En fait de moutons, on y voit des Leicesters, des Southdown, Shropshire et Cotswold. Les Shropshire semblent réussir mieux que les autres races. Plusieurs des moutons des meilleures races ont été importés d'Angleterre. L'étendue de la ferme est de 550 acres dont 400 sont en culture. Le sol est presque partout formé de marne argileuse reposant sur du gravier. Les champs sont entourés de clôture de bois et de fil de fer en sorte qu'on se croirait presque sur une ferme anglaise. Les étudiants travaillant à la ferme, elle est naturellement fort bien entretenue, ce qui fait honneur au professeur Brown. Pour la saison présente, toutes les récoltes sont bonnes ; les navets surtout sont magnifiques et ont rendu plus de vingt tonnes par acre. On a fait des expériences pour la nourriture des animaux en choisissant des bêtes de différents troupeaux et les plaçant côte à côte. Il a été jugé convenable de réduire les rations de tubercules ; on n'en donne pas plus de 30 à 40 lbs. par jour à chaque animal. La quantité de grain qu'on leur donne varie, suivant les circonstances, de 6 à 8 lbs. par jour. On calcule que les animaux gagnent deux livres pesant chaque jour. Les différents troupeaux de moutons sont nourris de pois, paille et foin, avec un peu de grain ; au premier coup d'œil, les Shropshire réussissent mieux que les autres races. Le grand toit à porcs est rempli de beaux Berkshire. Après avoir fait des expériences, on a reconnu que la meilleure manière de les nourrir est de leur donner des pois blancs à satiété. Plusieurs des chevaux employés sur la ferme sont de purs Clydesdale, supérieurs aux chevaux que l'on voit sur les fermes particulières du district.

L'emplacement de London (Ontario) fut arpentée en 1826. Cette ville est maintenant le chef-lieu du comté de Middlesex ; sa population est de 21,000 âmes. Elle est située sur les bords de la Thames et ses ponts ont reçu les noms de Blackfriars, Westminster et autres noms des ponts de Londres, Angleterre. On a aussi donné les noms de Kensington, Covent Garden et autres noms familiers en Angleterre, à plusieurs localités du Canada. London a chaque semaine, un marché auquel les cultivateurs apportent les produits de la ferme, du verger et du jardin. Voici les prix de ce marché au 10 décembre :

GRAIN.

Blé d'hiver, par 100 lbs.....	\$2 16 à \$2 19
Blé de printemps.....	1 55 " 1 93
Froment.....	0 90 " 1 10
Avoine.....	1 00 " 1 02
Sarrasin.....	0 85 " 0 95
Seigle.....	0 80 " 0 90
Pois.....	0 90 " 1 60
Orge.....	0 95 " 1 28

PRODUITS DIVERS.

Œufs, la douzaine.....	\$0 18 à \$0 22
Beurre, salé.....	0 16 " 0 18
Beurre, en pains.....	0 20 " 0 25
Beurre, en tinette.....	0 14 " 0 18
Fromage, la livre.....	0 11 " 0 12

FLEUR ET FARINE.

Farine d'automne, par quintal.....	\$3 50 à \$3 75
Farine mêlée "	3 25 " 3 50
Farine de printemps, "	3 25 " 3 50
Farine d'avoine, fine fleur, par quintal.....	2 50 " 3 00
" granulée "	3 00 " 3 50
Farine de Graham "	3 25 " 3 50
Farine de blé d'inde "	1 75 " 2 00
Mélanges, par tonne	10 00 " 18 00
Son.....	10 00 " 12 00

PEAUX.

Peaux de mouton, la pièce.....	\$0 60 à \$1 00
Peaux d'agneaux, "	0 60 " 1 00
Peaux de veaux, crues, n° 1, la lb	0 10 " 0 00
" n° 2	0 08 " 0 00
" sèches.....	0 15 " 0 16
Peaux crues, n° 1, la livre.....	0 09½ " 0 00
" n° 2, "	0 08½ " 0 00

DIVERS.

Pommes de terre, le sac	\$0 55 à \$0 65
Oignons	0 80 " 1 00
Pommes.....	0 50 " 0 65
Suif, fondu	0 05 " 0 06
Bœuf au quartier, la livre	0 03¾ " 0 05
Agneau "	0 07 " 0 08
Porcs "	0 06 " 0 07
Dindons, la pièce.....	0 60 " 1 00
Oies, "	0 35 " 0 50
Canards, la couple.....	0 50 " 0 65
Poulets, "	0 40 " 0 50
Porcs sur pied, les 100 lbs.....	4 00 " 4 50
Porcs tués, les 100 lbs.....	5 00 " 6 00
Foin, la tonne.....	9 00 " 10 00
Bois de corde, n° 1, sec, la corde.....	4 00 " 4 25
Charbon pour poêles, toutes sortes.....	6 40 " 6 60
Panais, le minot.....	0 50 " 0 60
Navets	0 23 " 0 25

C'est à London qu'on a appliqué, pour la première fois en Canada, le système de chauffage à la vapeur. La chaleur est engendrée dans de grandes chaudières et transmise dans la ville par de gros tuyaux encaissés dans une enveloppe de matériaux non-conducteurs. On introduit les tuyaux dans les maisons comme les tuyaux de gaz, et la chaleur est réglée par la quantité de vapeur qu'on laisse passer dans les tuyaux des maisons.

C'est à London que se trouve la fameuse brasserie de MM. Carling et Cie. Cette maison est la première qui ait fabriqué la bière de *lager*, boisson si rafraîchissante et qui devient d'un usage général. London possède aussi les plus grandes raffineries d'huile qu'il y ait au monde; l'huile crue provient des puits de Petrolia, localité située à 50 milles de London. A Petrolia et à Bothwell, on peut voir des milliers de pompes mues par la vapeur et qui vont chercher l'huile à une profondeur de 450 pieds, en moyenne.

Aux environs de London, les terres se vendent £16 l'acre et, dans tout le comté qui ressemble beaucoup à celui de Wellington, les prix varient de £10 à £12 l'acre.

Brantford est le chef-lieu du comté de Brant qui offre la même apparence que le comté d'Oxford, comté voisin. Cette ville florissante a une population de 10,000 âmes, est bien bâtie et compte plusieurs grandes manufactures qui emploient un grand nombre d'ouvriers.

Les terres de ce comté sont généralement bonnes, onduleuses et bien arrosées. On n'y trouve que peu de bois, mais cependant assez pour le chauffage et pour les besoins de l'exploitation. A quatre milles de Brantford, se trouve la célèbre ferme de Bow Park qui, jusqu'à ces dernières années, appartenait à l'honorable George Brown, le célèbre journaliste, propriétaire du *Globe* de Toronto. La ferme de Bow Park est maintenant gérée par M. John Clay, de Kelchester, près Kelso. Son étendue est de 900 acres dont 780 sont admirablement cultivés. Sur les 120 autres acres, il y a de beaux arbres qui servent d'abri et d'ornement. Cette belle propriété est située sur les bords de la Grande Rivière et presque complètement entourée d'eau. Le sol est formé de dépôts d'alluvion reposant sur de l'argile. Grâce à une culture soignée et à un magnifique choix de bestiaux, elle donne un rendement considérable.

Cette terre étant destinée à l'élevage d'un nombreux bétail et de moutons, il était nécessaire d'avoir des granges et étables en conséquence. Ces bâtiments étaient, me dit-on, d'une construction parfaite, mais à l'époque de ma visite, ils ne formaient plus qu'un monceau de ruines et de cendres. J'ai visité Bow Park quelques jours après cette terrible conflagration qui n'a laissé debout que trois grandes étables. On a pris des mesures pour tout reconstruire rapidement, afin que le bétail et les chevaux ne souffrent pas. On aimera peut-être à savoir comment cette grande propriété est administrée. Je vais le dire en peu de mots. On n'y suit aucun système particulier de rotation; mais on y sème beaucoup de seigle dans l'automne; on le coupe vert pour nourrir les animaux pendant l'été et cette récolte est faite entre la première semaine de mai et le commencement de juin. Le poids de cette récolte varie de 15 à 20 tonnes par acre, suivant la saison et la nature du sol. Un mélange d'avoine, de pois et de luzerne forme la seconde récolte, sur une étendue de 40 à 50 acres, et cette nourriture remplace le seigle vert. La troisième récolte est le blé-d'Inde dont on plante environ 100 acres vers le 20 de mai. Ce blé vert donne une excellente nourriture pour les animaux, pendant les mois d'août et de septembre, et on en fait sécher pour les nourrir pendant l'hiver. La récolte d'un acre de ce blé vert a été pesée à Bow Park et elle a donné l'énorme poids de 36 tonneaux. Au commencement de juin, on sème de 60 à 70 acres de blé canadien qui est remplacé par du blé de l'ouest semé sur les terrains où on a récolté l'avoine, les pois et la luzerne. Grâce à ce mode de culture, on n'affecte que 70 acres qui suffisent amplement à la nourriture des bestiaux, du 1er mai à la fin de septembre. A la Saint-Michel, les prairies suffisent amplement à leur nourriture jusqu'au moment où on les rentre pour l'hiver.

On nourrit le bétail pendant l'hiver, jusqu'au mois de mai, avec du grain de l'ouest du commencement et du grain canadien de la fin de la saison, du foin, du trèfle de Hongrie, ce qui reste du mélange d'avoine, pois et luzerne, plus des navets et des panais. On achète, pour la nourriture du bétail, une grande quantité de bran, de graine de lin en pains et de blé-d'Inde. On cultive toujours une grande étendue de blé et d'avoine et environ 50 acres de navets et panais.

M. John Hope, de Northumberland, a le soin du troupeau de Durham qui est le plus considérable du monde entier. Le troupeau compte ordinairement de trois à quatre cents bêtes et est composé des plus beaux Durham qu'il y ait au monde. On voit, sur cette terre, dans toute la pureté de leur race, les variétés suivantes des bestiaux: Adelizas, Cambridge, Countess, Duchess of Aylmer, Barrington, Clarence, Dereham, Oxford, Woodhill, les fameux Kirklevington, les célèbres Knightly Grand-Duchess, et les Oxford, Waterloo et Wild Eyes.

Les cultivateurs canadiens ne me semblent pas avoir encore bien compris l'importance d'avoir une bonne race d'animaux; mais ils ne tarderont pas à s'en convaincre et achèteront beaucoup de bestiaux à Bow Park et dans d'autres établissements du même genre. Jusqu'à présent les Durham de Bow Park se vendent aux Etats-Unis. Dans une vente récente de ces animaux, à Chicago, ils ont réalisé une moyenne de 60 guinées par tête.

Woodstock est le chef-lieu du comté d'Oxford et compte 4,000 habitants. Dans tout le comté, la terre est bonne, onduleuse et bien arrosée par des cours d'eau. Ce comté est établi depuis quarante ans, et, par suite, est bien cultivé. On n'y trouve pas beaucoup de bois, mais il y en a assez pour les besoins des cultivateurs. Il y a plusieurs sablonnières dans le comté et les chemins sont meilleurs que dans plusieurs comtés voisins. Les bonnes terres, bien défrichées, se vendent de £12 à £15 l'acre. A quatre milles de Woodstock, on se trouve dans le canton de Zorra, à la ferme de Huntingford, qui émigra du voisinage de Dalston, Cumberland, il y a quelques années. M. Donaldson est un des cultivateurs modèles de cette partie du pays. Il possède une terre de 300 acres presque entièrement défrichée et sur laquelle il reste assez de bois pour protéger les animaux contre les ardeurs du soleil et pour les besoins de la ferme. Les bâtiments que l'on voit sur cette terre sont bien construits et plus commodes que ceux que l'on trouve ailleurs, dans le pays. Le troupeau de bétail est nombreux et on engraisse des bœufs de bonne race. On donne aux animaux 60 lbs. de tubercules par jour, plus un mélange de bran et de grain. M. Donaldson évalue à 13s. par mois la nourriture d'un animal pendant l'été et au double de cette somme pendant l'hiver, alors qu'on emploie le mélange de grains. On voit aussi, sur cette terre, un troupeau de brebis qui ont un excellent abri pendant l'hiver et sont d'un bon rapport. On calcule que la nourriture des moutons à pâturage coûte 3d. par jour et par tête, et le double pendant l'hiver, parce qu'il faut leur donner une nourriture artificielle. Les récoltes de cette partie du pays sont bonnes et abondantes. Pour la présente saison, le blé de Clairson a rendu 34 minots par acre. Le rendement des gros grains, tels que l'orge, l'avoine et les pois, est de 40, 50 et 30 minots respectivement. La graine de trèfle n'avait pas bien mûri partout; mais la graine mûre rendait à la machine à battre trois minots par acre. C'est toujours la seconde récolte de trèfle, ou récolte de la Saint-Michel, que l'on coupe et que l'on bat en Canada.

Les récoltes se font d'une manière plus expéditive que chez nous. Chaque moissonneuse coupe, comme chez nous, dix acres par jour et le grain est relevé pour cinq hommes, sans compter le conducteur de la moissonneuse. A midi et le soir, tous les hommes travaillent à faire les gerbes. A l'année, les garçons de ferme sont payés £30 et ont leur pension. A l'époque des foins et pendant la récolte, ils reçoivent de 4s. à 6s. par jour, à la condition de travailler depuis le point du jour jusqu'à la nuit. Il y a plusieurs fromageries dans le comté, entr'autres un établissement très considérable, dans le canton de Zorra, où l'on emploie chaque jour le lait de 100 vaches. La fabrication du fromage se fait avec le plus grand soin. Les chiffres suivants ne sont pas sans intérêt; ils m'ont été fournis par M. Eager directeur de la fromagerie de la Montagne du Sud. Pendant la dernière saison, M. Eager a fabriqué environ quatre-vingts tonnes de fromage en employant le lait de 1,000 vaches. Les cultivateurs apportent leur lait à la fabrique et les prix de fabrication sont de 1½ centins par livre. La fabrication commence au 1er mai et finit au 20 octobre. D'après les calculs de la dernière saison, 10 lbs. de lait produisent 1 lb. de fromage qui revient ainsi à 10 centins (3d.) par livre prête pour l'exportation. Les cultivateurs ne peuvent vendre le fromage à 5d. la livre; ils y perdraient. Pour fabriquer ces quatre-vingts tonnes de fromage, M. Eager avait employé six hommes. Le lait est le plus abondant pendant le mois de juin; alors chaque vache donne 26 lbs. de lait, ce qui produit pleinement 2½ lbs. de fromage. Le mois de juillet est le moins avantageux de la saison. Alors on considère qu'une livre de fromage pour 8½ lbs. de lait est un bon rendement. Les cultivateurs se considèrent bien payés si chaque vache leur rapporte pour £6 de lait pendant la saison de la fabrication du fromage.

COMTÉS D'ESSEX ET DE KENT.

Ces deux comtés sud-ouest sont appelés la péninsule ouest et forment la partie la plus méridionale du Canada. Une grande partie de ces comtés semble avoir été ignorée, parce que les émigrants trouvaient de bonnes terres avant d'y arriver ou ne faisaient qu'y passer pour se rendre au Nord-Ouest. On y voit encore de vastes étendues de forêts vierge où la hache du bûcheron n'a jamais abattu un arbre. Mais avec le

temps, ces arbres tombent et les obstructions qu'il causent dans ce pays plat, ont fait croire que toute la région n'était qu'une savane. Plusieurs obstacles s'opposent à la colonisation rapide de ces comtés, entr'autres la Compagnie du Canada et autres spéculateurs qui maintiennent leurs terres à des prix trop élevés. Si l'on considère la position géographique de ces comtés et si l'on songe qu'ils sont ouverts depuis quinze ans, on arrive inévitablement à la conclusion qu'ils ont été fort négligés. Ils sont presque complètement entourés d'eau et le climat y est plus beau et plus doux que dans aucune autre partie du Canada. Ils ont de plus l'avantage d'être traversés, de l'est à l'ouest, par deux chemins de fer de première classe qui, avec les communications par eau, leur donnent les plus grandes facilités pour le commerce. Windsor est le chef-lieu du comté d'Essex. Cette ville est située sur les bords de la rivière Détroit et sa population est de 4,500 âmes. Il y a quelques manufactures à Windsor; mais le principal établissement est la distillerie de M. Walker qui emploie 200 hommes. A cette distillerie, on emploie chaque jour 1,800 minots de grains, principalement du blé-d'Inde, et dans le hangar à malt qui est tout-à-fait distinct de la distillerie, on emploie 500 minots d'orge par jour, pendant huit mois de l'année. A cette distillerie, on engraisse chaque année 2 000 animaux pour le marché anglais. On les nourrit des rebuts, de la distillerie auxquels il faut ajouter 3,000 tonnes de foin. Environ 2,000 acres de terre sont affectés à la culture de ce foin et d'autres récoltes, dans le voisinage de Windsor. On parque le bétail au mois d'octobre et on est prêt à l'expédier en Angleterre au mois de mai. A dix milles de Windsor on trouve une terre sur laquelle, dix ans passés il n'y avait que la forêt vierge. Elle a 350 acres dans un seul lot, dont 200 acres sont en culture. On y récolte le blé, l'orge, l'avoine et le blé-d'Inde.

Le rendement moyen du blé est de 26 minots par acre; l'orge donne 40, et l'avoine de 40 à 50 minots. On y récolte de magnifique blé-d'Inde pour la nourriture des porcs dont on engraisse une centaine par année. La rotation des récoltes que l'on considère préférable dans ce district, est la suivante: blé-d'Inde, blé, orge et avoine à laquelle on mêle du trèfle et de la luzerne.

On sème généralement le blé en sillons, à raison de deux minots de semence par acre. Un picotin de blé-d'Inde suffit pour un acre, et comme le blé remplace ici le fourrage vert, il est nécessaire d'en faire deux récoltes et c'est l'habitude des bons cultivateurs qui nettoient ainsi parfaitement leur terre. Dans le comté d'Essex, on trouve nombre de terres où il y a 60 et 70 acres en culture. Dix ans passés, ces terres étaient en bois debout. Elles se vendent de £6 à £9 l'acre, suivant les améliorations faites. Des vergers dont l'étendue varie d'un à vingt acres, se trouvent dans tout le district et rapportent de bons revenus à leurs propriétaires. Kent, le comté voisin, a pour chef-lieu Chatham dont la population est de 5,000 habitants. Chatham est un des meilleurs marchés de la partie ouest d'Ontario, et l'on y fait un grand commerce de grain et de porcs que l'on engraisse en grand nombre dans tout le district. La ville de Chatham est située sur la rivière Thames et sur les bords de cette rivière se trouvent les terres les plus richement fertiles du pays; elles se vendent de £15 à £20 l'acre. Le canton de Tilbury est se trouve à douze milles de Chatham et a été colonisé par des émigrants de Donside et de Cromar, partis de leur pays, il y a huit ou dix ans. Ils sont aujourd'hui fiers de leur patrie d'adoption et, comme bien d'autres, regrettent de n'avoir pas traversé plus tôt l'Atlantique. Dans ce district comparativement nouveau, on cultive plus de blé-d'Inde que dans aucune autre partie du pays.

On cultive toujours le blé-d'Inde sur des terres neuves où l'on en sème parfois quatre ou cinq récoltes de suite. Les semences ont lieu dans la seconde quinzaine de mai et les bonnes récoltes donnent de 70 à 100 minots de blé en écorce. De Chatham, en passant par Ridgetown, Buckhorn et Blenheim, on traverse une magnifique région, très renommée pour la culture du blé-d'Inde.

Les comtés d'Essex et de Kent présentent beaucoup d'analogie, et les observations relatives à l'un s'appliquent à l'autre. Ils sont avantageusement situés, leur sol est riche, leur climat fort doux et ils méritent, autant que toute autre partie de la province, l'attention du colon. On peut y acheter des terres nouvelles à raison de £3 et £4 l'acre, et les frais de défrichement s'élevaient à £3. Il faut huit ans pour

essarter complètement ces terres; mais les cultivateurs entreprenants ont des machines à essarter qui enlèvent les souches du moment où on les a débarrassées de la terre qui les entoure.

Les comtés de Lincoln et de Welland sont le jardin du Canada pour la production des fruits. Les cultivateurs tirent la plus grande partie de leur revenu du verger et de la vigne. Ces vergers ont d'un à vingt acres, et tous rapportent de bons profits.

Dans le voisinage de Grimsby, M. Kitchen possède un grand verger d'environ 60 acres. Ce verger contient 3,000 pommiers et 500 arbres fruitiers des plus belles variétés, comme cerisiers, pêcheurs, poiriers et pruniers. Il a aussi une vigne qui contient 1,000 pieds. Pour la dernière saison, ce verger a produit 2,000 barils de pommes qui ont été vendues au prix moyen de 8s. le baril. Les ventes des produits du verger et de la vigne produisent, en moyenne, de £1,600 à £1,800 par année. Quand on plante un nouveau verger, il faut généralement 150 pommiers par acre. Mais plusieurs ne prennent pas et on les remplace par des pêcheurs ou d'autres arbres fruitiers.

En parcourant ces comtés, j'ai pu m'apercevoir que les cultivateurs s'occupent plus de leurs vergers que de leurs autres champs. Il arrive souvent qu'ils emploient tout leur engrais pour leurs pommiers et n'en gardent point pour leurs champs. Il en résulte que les terres sont passablement épuisées.

CHUTE DE NIAGARA.

En apercevant, pour la première fois, cette grande cataracte, le voyageur se sent désappointé. Mais en l'examinant de plus près, l'imposant spectacle de cette merveille de la nature s'empare entièrement de son imagination. En arrivant à la chute par le chemin de fer, la première chose qui frappe la vue est l'immense pont de 750 pieds qui traverse le fleuve. En bas de ce pont et en remontant le fleuve jusqu'à la chute, l'eau est parfaitement calme; on n'y aperçoit pas une ride. Il en est toujours ainsi. L'eau de la surface court très lentement, mais en dessous il y a des courants d'une énorme rapidité.

A mi-chemin, environ, entre le pont du chemin de fer et la chute, on aperçoit le grand pont suspendu qui a près de 1,300 pieds de long, et un mille plus loin se trouve la grande chute. La grande largeur de la rivière nuit à l'apparence de la grande chute en fer à cheval. Au pied de la cataracte, il est possible, mais assez dangereux de passer à trente pieds en arrière de la grande nappe d'eau où se trouve une caverne de 150 pieds de haut, 50 de large et 300 de long. Le sentier périlleux suit le bord des remous en tourbillon et est dominé par d'immenses rochers qui surmontent l'eau agitée. Il faut donc être bien sûr de soi-même pour tenter ce trajet, car un seul faux pas précipiterait le voyageur dans un abîme. C'est probablement du voisinage de la chute qu'on a la meilleure vue du rapide qui la domine. A cet endroit, le fleuve s'élargit et cette masse d'eau qui court, avec une rapidité énorme, sur une couche de calcaire, présente véritablement un spectacle grandiose et dont il est impossible de perdre le souvenir. La source thermale qui se trouve à un mille environ plus haut que la chute, mérite également qu'on la visite. Cette source fut découverte par des sauvages qui campaient près de là. Par une cause quelconque, la vapeur qui s'en dégage et n'est autre que de l'hydrogène sulfureux, s'enflamma subitement et effraya les Sauvages. Ce gaz passe maintenant par un petit tuyau partant de la source; il brûle constamment et donne une lumière brillante. Le voyageur qui visite la chute pour la première fois, est étonné de la rapidité avec laquelle ses dollars disparaissent. Les péages sont si nombreux et les prix de toutes choses si énormément absurdes que l'argent ne semble plus avoir aucune valeur. Le jour viendra nécessairement où les deux pays s'entendront pour établir, à cet endroit, un parc international où l'on entrera en payant un prix fixe, ce qui mettra fin au vol organisé que les habitants de la localité exercent.

Après avoir quitté la chute et traversé le célèbre canal Welland, on entre dans le district de Whitby qui se trouve à l'est de Toronto. Dans ce district, M. James I. Davidson, parti de la paroisse de Monguhitter, il y a plusieurs années, possède une

terre considérable. M. D. est un agriculteur intelligent et prend un vif intérêt à l'amélioration de la race de Durham et de celle des chevaux Clydesdale. M. D. vient de construire une maison magnifique et il a de superbes granges et écuries où il garde d'excellents bestiaux et des chevaux de Clydesdale de race supérieure. L'expérience de cet intelligent agriculteur confirme l'opinion d'autres éleveurs renommés, savoir, que les cultivateurs du Canada ne s'efforcent pas assez d'améliorer les races. M. D., comme d'autres, trouve qu'il vend bien mieux son bétail et ses juments de race aux Etats-Unis qu'en Canada. Les terres de ce district ressemblent à celles des comtés d'Oxford et de Wellington. Le mode de culture y est à peu près le même et l'on y récolte de beaux navets sans employer d'engrais artificiels. L'an dernier, M. D. avait 16 arpents semés en navets et, selon les apparences, sa récolte a dû être fort bonne. Ce district est un des meilleurs d'Ontario et, près de Whitby, les bonnes terres se vendent jusqu'à £21 l'acre ; mais le prix moyen est de £16 et £18.

Je mentionnerai ici le fait qu'en traversant la ville de Whitby quelques jours avant Noël, j'ai vu, à l'étal d'un boucher, un porc qui pesait 800 lbs.

En traversant le comté de Dufferin qui a été découpé dans les comtés de Wellington, Simcoe et Grey, on constate que les cantons d'Albion, Adjala, Tecumseh et Essa sont aussi bien cultivés qu'aucune autre partie d'Ontario. Dans ces cantons, de bonnes terres se vendent de £12 à £16 l'acre. Pour ce dernier prix, on a une terre bien située et sur laquelle il y a de bons bâiments. Orangeville est le chef-lieu de ce comté et autour de cette ville le sol est de la marne sablonneuse reposant sur du gravier. Le prix des terrains de cette nature est de £1 à £3 l'acre, suivant l'étendue des défrichements qui y ont été faits. Le district d'Orangeville est renommé pour la supériorité de ses avoines.

En traversant les comtés de Bruce et de Grey, le visiteur peut se convaincre que si les terres y sont à meilleur marché que dans la partie sud de la province, elles n'en méritent pas moins l'attention des colons. Le sol varie considérablement de la marne sablonneuse recouverte de pierres à l'argile épaisse où les pierres n'existent pas. Néanmoins, grâce à une culture intelligente et soignée et à un travail actif, ces deux comtés seront bientôt aussi avancés que leurs rivaux et changeront complètement d'aspect. Dans plusieurs des cantons, les maisons présentent un aspect assez primitif ; mais à mesure que le pays se développera, ces maisons seront remplacées par de solides constructions en bois ou en brique. On peut acheter des terres pour des prix variant de £5 à £8 l'acre.

Montréal, anciennement le village indien d'Hochelaga, est situé sur la rive nord du Saint-Laurent et sur la belle île de Montréal qui a 32 milles de long sur 10 à 12 de large. La surface de l'île est presque plate, à l'exception de la montagne qui s'élève à 500 ou 600 pieds au-dessus du niveau du fleuve. Tout autour de la base et sur le sommet de la montagne, des arbres croissent en abondance, et dans l'automne, lorsque les feuilles d'érable changent de teinte, la montagne présente un aspect vraiment grandiose. Du sommet de la montagne, la vue est magnifique. A l'horizon lointain, apparaissent les montagnes du Vermont et, de tous côtés, on aperçoit une fertile région, embellie par des bois et des cours d'eau, le tout formant un ensemble admirable.

Montréal est bâti au pied de la montagne, et, sur l'emplacement de la ville, on ne voyait, en 1640, qu'un village indien,

En 1825, la population de la ville était de 22,537 âmes ; d'après le recensement de 1844, elle s'élevait à 44,693, et maintenant on la porte à 180,000. Ces chiffres indiquent bien la progression de développement de la ville et même de tout le pays. Montréal est bâti en belle pierre de taille qui ressemble beaucoup à notre granit d'Aberdeen, mais est de couleur plus claire.

Au point de vue commercial, c'est la ville la plus importante du Canada. Elle se trouve au terme de la navigation transatlantique et possède de magnifiques docks que l'on agrandit en les reconstruisant en pierre. A part ces avantages naturels pour le commerce, les citoyens de Montréal font preuve d'un grand esprit d'entreprise dans le développement du commerce et des manufactures. Montréal a rapidement

augmenté et la splendeur de ses édifices privés et publics est un indice certain de sa prospérité. La Banque de Montréal qui occupe en Canada une position analogue à celle de la Banque d'Angleterre chez nous, a sa principale maison à Montréal. Dans un rapport comme celui-ci, il n'est point nécessaire d'énumérer tous les plus beaux édifices. Je continuerai donc en mentionnant seulement le fait que le plus bel hôtel du Canada, et certainement un des plus beaux du monde, est l'Hôtel Windsor, un véritable palais sous tous les rapports.

La terre de l'île est remarquablement bonne; c'est une riche marne qui peut produire toutes sortes de récoltes. Les terres varient, en étendue, de 100 à 300 acres et se vendent de £10 à £12 l'acre. Dans le voisinage de la ville quelques fermiers paient jusqu'à £1 et £1 5s. de loyer par acre.

On cultive beaucoup d'orge qui donne un rapport d'environ 45 minots par acre, et le minot pèse 50 livres. On cultive beaucoup les pommes de terre qui rapportent de 200 à 300 minots par acre. On cultive aussi beaucoup les fruits et les légumes, et le marché est le meilleur du Canada pour la vente des produits de la ferme, du verger et du jardin. Les cultivateurs, ayant eu depuis longtemps un marché avantageux, sont généralement à l'aise. Il est probable que les plus riches cultivateurs du Canada se trouvent dans le rayon acoustique des cloches de Montréal.

CANTONS DE L'EST.

Ces cantons se trouvent dans la province de Québec, sur la rive sud du Saint-Laurent, entre Québec et Montréal et sur la frontière des Etats-Unis. Ils ne sont probablement pas aussi connus qu'ils le méritent, par le fait que de Québec à Richmond, station où l'on change de chars pour Sherbrooke, la région présente un aspect rude et peu attrayant. C'est pourquoi les colons se dirigent plus vers l'ouest, sans jamais pénétrer dans les Cantons de l'Est, bien qu'ils offrent autant d'avantage qu'aucune autre partie du Canada. L'aspect général du sol est onduleux et présente de beaux plateaux et collines; le sol est pierreux; et comme on trouve généralement de bonne eau là où il y a des pierres, on remarque, en effet, des ruisseaux d'eau claire coulant de source le long des chemins. Dans les plaines et sur les batures du fleuve, le sol est un dépôt profond d'alluvion très-riche et très fertile. Sur les versants des collines, bien que le sol ne soit pas aussi profond et aussi riche, il produit de bonnes récoltes de toutes sortes. Sur quelques-unes des arêtes, le sol est peu profond et fréquemment rocailleux, tandis que, sur d'autres, il est meilleur et susceptible d'une bonne culture. On remarque presque partout une grande quantité de broussailles. Cela est dû à ce que les cantons ont été longtemps négligés. Il y pousse plusieurs variétés de bois telles que: hêtre, noyer, cèdre, ormeau, érable mou et dur, épinette, etc. Quant au climat, on peut dire qu'il est aussi bon que dans Ontario. L'hiver dure environ une quinzaine de plus, mais les Cantons de l'Est sont certainement la partie la mieux située de la province de Québec et jouissent du climat le plus doux que l'on trouve dans cette province. Comme dans toutes les autres provinces, les habitants appartiennent à des origines diverses, mais sont principalement issus d'ancêtres anglais, écossais, irlandais et français.

Comme partout, les émigrés des vieux pays sont les meilleurs colons. Dans les endroits où les Canadiens-français prédominent, il y a une différence notable dans le mode de construction des maisons et la culture de la terre. Les districts canadiens-français sont généralement pauvres.

Les Cantons de l'Est sont traversés par plusieurs chemins de fer et offrent tous les avantages possibles pour le transport des produits jusqu'à un port d'embarquement.

Sherbrooke est la ville la plus importante des Cantons de l'Est et l'on y remarque plusieurs manufactures importantes qui suffisent aux besoins de la localité. Au point de vue agricole, ce qu'on y voit de plus remarquable est la grande et belle terre de Hillhurst, dans le canton de Compton, ferme qui est renommée dans le monde entier pour les beaux Durham qu'on y élève. Cette grande propriété appartient à l'hono-

nable M. H. Cochrane, et son étendue est de 1,000 acres dont 300 acres sont en culture et 300 autres acres constamment en pâturage. Le reste est boisé et fournit de bonne herbe pour les animaux. A Hillhurst, on a adopté la rotation suivante des récoltes : 1o avoine ; 2o tubercules ; 3o blé ou orge semés avec de la luzerne et du trèfle ; 4o herbe dont les deux premières récoltes donnent du foin ; la seconde récolte est toujours la plus abondante. Sous tous les rapports, Hillhurst est une ferme modèle et M. Cochrane un cultivateur accompli. Sa terre est naturellement pierreuse et il en a profité pour faire de bons fossés le long de la route qui la traverse. Les bâtiments sont grands et commodes et offrent ample place pour les nombreux chevaux et les beaux troupeaux de Durham et de moutons que le propriétaire possède. Sur une terre aussi bien entretenue que Hillhurst, on s'attend à trouver un grand nombre de chevaux et l'attente du visiteur n'est pas déçue. Les chevaux de service sont de bonne race, et les chevaux de voiture et de selle font l'admiration de tous les cantons. En 1877, M. Simon Beattie, d'Annan, acheta nombre de Durham de M. Cochrane et le produit de cette vente représentait £17,150 sterling. A cette vente, restée célèbre, une seule vache de belle race se vendit 4,300 guinées. Le troupeau de bétail compte encore quatre-vingts animaux. En examinant les diverses stalles, un des animaux que l'on remarque d'abord est une belle vache rouan, âgée de dix ans et qui est la dixième duchesse d'Airdrie. Les élèves de cette vache ont réalisé la jolie somme de £27,000. On peut y voir aussi de beaux ducs et duchesses de Hillhurst, ainsi que de magnifiques Kirklevington, et pour employer l'expression d'un éleveur célèbre de vaches sans cornes, " leur armorial est écrit sur leur dos ?

M. Cochrane s'occupe particulièrement d'engraisser des bestiaux pour le marché anglais. Il trouve cette exportation profitable. Chaque saison, il en a une centaine à l'engrais. En octobre et novembre il achète des animaux maigres qu'il paie £8 par tête et, après quelques mois à l'engrais, il les revend £18, ce qui constitue un fort joli profit. Il nourrit son bétail d'après le système suivi dans la province d'Ontario. Seulement, il opère plus en grand que la plupart des cultivateurs de cette province. Il leur donne des tubercules, avec du foin coupé, de la paille et un mélange de farines d'avoine, de pois et de vesces, ainsi que du bran et parfois des pains de farine de lin.

Un grand troupeau de moutons à l'engrais glane ce qui reste après le passage du gros bétail et, dans l'hiver, on les paie pour les nourrir de foin et de tubercules. Ce troupeau est toujours prêt pour le marché anglais, avant que la saison soit finie et même avant qu'elle soit bien avancée. Comme éleveur de chevaux, de bétail supérieur, de moutons et de porcs, M. Cochrane a parfaitement réussi et nul doute que ses animaux de race auront une heureuse influence pour l'amélioration du bétail en Canada.

Dans le canton de Cookshire, l'honorable J. H. Pope possède une grande propriété d'environ 1,000 acres dont une grande étendue est en culture. Sur cette terre, bien avantageuse pour le bétail, on engraisse 150 bœufs pour le marché anglais. Pour engraisser le bétail, on suit le même système que sur les autres terres, et je puis dire la même chose pour la culture et la rotation des récoltes.

Dans la province de Québec, les octrois du gouvernement étaient autrefois de 100 acres et maintenant les terres ont une étendue de 150 acres et au-dessus. Les terres sont subdivisées comme je l'ai indiqué dans la première partie de ce rapport. On voit quelques fossés en pierre, mais on emploie généralement la clôture en serpent. La grande objection à cette clôture c'est qu'elle prend trop de place.

Les céréales que l'on cultive sont le blé et l'orge, plus une certaine quantité d'avoine. Voici la moyenne du rapport de ces récoltes : blé, 20 minots ; avoine, 40 ; orge, 35 environ. Les pommes, les poires et les tomates donnent de magnifiques récoltes. On peut acheter des terres, suivant leur position et les bâtiments qui y sont construits, pour £5 à £6 l'acre. Un grand avantage des terres de ces cantons est qu'elles peuvent rester à pâturage pendant des années, ce qui permet d'élever de nombreux troupeaux de bétail et de moutons. On y récolte aussi beaucoup de foin pour la nourriture des animaux ; mais on les élève pas aussi bien ni en aussi grand nombre qu'on le pourrait. On calcule qu'une tonne de foin suffit pour nourrir dix moutons pendant

l'hiver et qu'un bœuf de deux ans n'en demande qu'une tonne et demie. Dans tous ces cantons et, du reste, dans tout le pays, les moutons réussissent admirablement. Si jeunes qu'ils soient, on les trouve toujours bien nourris et on ne voit point de troupeau de moutons maigres comme chez nous.

Il y a, dans tous les cantons, des laiteries, et l'herbe étant fort riche, on y fabrique de beau fromage. On emploie, pour cette fabrication, le système que j'ai déjà décrit. On fait aussi une grande quantité de beurre; il faut 22 livres de lait pour une livre de beurre. Le fromage et le beurre se vendent bien dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre.

Les Cantons de l'Est ont des églises et des écoles un grand nombre. Les taxes sont généralement légères et dépendent de la valeur de chaque propriété. Elles varient de 4d. à 10d. par acre.

Les meilleurs cantons sont ceux d'Ascot, Compton, Barnston, Bury, Durham, Dudswell, Eton, Skipton et Kingsley.

Les journaliers sont partout nombreux et reçoivent à peu près les mêmes gages que chez nous.

NOUVELLE-ECOSSE.

La Nouvelle-Ecosse est la province de la Confédération située le plus à l'est. C'est une péninsule entre 40°30' et 46° de latitude nord et 60° et 66°15' de longitude ouest. Sa superficie est de 21,731 milles carrés dont un cinquième consiste en lacs, rivières et baies. La province est divisée en dix-huit comtés dont les meilleurs, au point de vue agricole, sont ceux de Cumberland, Colchester et Pictou. Grand Pré où Longfellow a placé la scène d' "Evangeline", est regardé comme le jardin de la province. On peut dire que 2,000,000 d'acres sont défrichés et en culture.

Cette province, encore peu connue des étrangers, mérite l'attention, bien qu'on y abonde, elle présente un aspect triste et stérile. Mais pareille chose est fréquente dans notre pays, car les rochers et les récifs ne forment pas un paysage bien gai. Mais après avoir quitté le bord de la mer, on trouve, à l'intérieur, un sol magnifique, un climat superbe et de charmants paysages, et le spectacle donne un tout autre cours aux pensées du voyageur. Puisque je parle du climat et de la température, je rappellerai un fait bien connu, c'est que leurs variations sont influencées par les courants du golfe. Dans un rapport comme celui-ci, il est impossible de parler de chaque comté et district, mais on peut dire que le climat de la province varie, dans les différents comtés, pour les mêmes causes que celles qui règlent le nôtre.

CARACTÈRES GÉNÉRAUX.

En jetant un coup d'œil dans le lointain, on aperçoit une vaste étendue de marais, de buissons et de collines. Mais la forêt cède bientôt aux efforts de l'agriculteur. Voici une montagne au sommet arrondi et couvert de beaux arbres; voilà une belle plaine traversée par un ruisseau dont l'eau coule paisiblement. Plus loin, on se croirait dans les montagnes d'Ecosse. De profonds ravins bien boisés aboutissent à d'épaisses forêts où le bruit de la hache du bûcheron ne s'est pas encore fait entendre. On y voit le ruisseau qui serpente et la rivière majestueuse.

Mais bien que cette province offre les paysages les plus magnifiques, aux contours pittoresques et enchanteurs, il y a aussi de magnifiques plaines assombries par la proximité des digues nécessaires pour contrôler les immenses marées familières à la population de la Nouvelle-Ecosse. A certaines époques, elles s'élèvent à la hauteur incroyable de quarante pieds. Ces marées nécessitent la construction d'aboiteaux ou digues du côté de la mer. Ces digues sont permanentes et faites de vase et de broussailles. On les construit suivant la hauteur des marées et, à l'intérieur de la province, elles varient de 20 à 30 pieds de hauteur. Les petites marées s'élèvent à 35 pieds environ et les grandes marées les plus fortes à 50 pieds. En 1868, une grande marée fut prédite par Saxby, de Londres, et se produisit pendant la nuit, au mois d'octobre, 1869. Elle atteignit à un pied au dessus du sommet des digues et causa de

grands dégâts, renversant granges, clôtures et meules de foin dont elle emporta plusieurs dans la forêt. Bien que les résultats de cette marée aient été désastreux pour le moment, elle produisit ensuite d'excellents effets, car elle revêtit les marais d'une couche de cette vase si commune et si abondante sur le bord des rivières. Durant ma visite à la Nouvelle-Ecosse, j'ai traversé plusieurs de ces marais dont quelques-uns ont une largeur considérable et une longueur de plusieurs milles. Ils sont tous protégés par des digues dans lesquelles il y a des ventelles que l'on peut ouvrir pour inonder les marais salins, ce qui laisse, à la surface, une couche de plusieurs pouces de matières d'alluvion précieuses pour les récoltes futures. Dans ces marais on a, pendant plusieurs années de suite, des récoltes de foin à raison de trois tonnes par acre. Lorsque la terre se couvre de mousse, phénomène qui se produit dans quelques marais tous les dix ou quinze ans, on y sème de l'avoine mêlée à de la luzerne et du trèfle. L'herbe est une production naturelle du pays. Sur les bords des rivières, il y a deux sortes de terrains marécageux. La vase bleue ou molle est la plus pauvre et produit l'herbe grossière à large feuilles. L'autre est la vase rouge qui déposée le long des cours d'eau, donne d'excellents pâturages et de magnifiques récoltes de foin. Le gros foin est mis en meule et le foin plus fin ou foin anglais, comme on l'appelle, est ramassé dans des granges qui se trouvent sur les marais. On le charroie à la ferme, pendant l'hiver, à mesure qu'on en a besoin. Les bons marais valent des prix élevés et se vendent de £20 à £25 l'acre. Ce dernier chiffre est même souvent dépassé de beaucoup pour les meilleurs marais.

Les terres varient, en étendue, depuis 100 acres, en augmentant, et les bonnes terres, sur les hauteurs, avec les bâtiments nécessaires, et dont une moitié ou un tiers sont en culture, se vendent de £3 à £4 l'acre. Sur les plateaux, les principales récoltes sont le blé, le sarrasin et l'avoine. Les pommes de terre réussissent bien et la moyenne des bonnes récoltes est d'environ 250 minots par acre. On trouve un bon marché pour les pommes de terre aux Etats-Unis où elles se vendent avantageusement. On cultive actuellement peu de navets, mais cette culture se développera. Le fait que les marais de la Nouvelle-Ecosse donnent de magnifiques récoltes de foin, ce qui permet d'alimenter un grand nombre de bestiaux de toutes sortes, explique pourquoi les cultivateurs élèvent et engraisent maintenant plus de bétail. Sur quelques terres, on engraisse des troupeaux considérables pour le marché anglais. Les cultivateurs qui ont commencé à suivre ce système s'en trouvent bien et se proposent de lui donner du développement.

A Amherst, il s'est formé une compagnie appelée "compagnie d'exportation de viande et autres produits." Amherst se trouve tout près de Halifax qui est le port d'hiver du Canada, et les cultivateurs ont d'autant plus d'avantage à produire de bonne viande, ainsi que du beurre et du fromage. Les vergers sont nombreux dans toute la province et les fruits forment une de ses principales exportations.

Les pêcheries sont également très précieuses et donnent à la province un revenu considérable que l'on évalue à plus de £1,000,000, pour l'année dernière. Les cultivateurs jouissent d'une assez grande prospérité, mais ils manquent un peu d'esprit d'entreprise, car il y a place pour de grandes améliorations. Les cultivateurs semblent vivre des prix de leur foin et de leurs pommes, et la culture bien entendue est négligée.

Afin de faire voir combien le Canada est prospère, je mentionnerai que le capital qui s'y trouve placé, a augmenté de plus de 100 pour cent, pendant les dix dernières années.

TABLEAU INDIQUANT L'AUGMENTATION DES DÉPÔTS DANS DIX ANS.

1868.

Dépôts dans les banques ayant charte.....	\$32,808,103
Caisses d'économie du gouvernement et de la poste..	1,686,126
	<u>\$34,494,229</u>

1873.

Dépôts dans les banques ayant charte.....	\$71,900,195
Caisses d'économie du gouvernement et de la poste	14,333,576
	<u>\$86,233,771</u>
	34,494,229
	<u>\$51,739,542</u>

Ces dépôts ne représentent aucunement toutes les économies de la population, car il y a des sommes considérables entre les mains des sociétés de construction, et les Canadiens placent volontiers leurs économies en propriétés foncières.

Une chose importante pour l'émigrant est de choisir un pays dont la dette est peu considérable et appliquée à des travaux publics qui donnent un revenu et contribuent au développement et au progrès du pays. Sous ce rapport, le Canada se recommande particulièrement : sa dette est très faible et, se'on toutes probabilités, n'augmentera pas beaucoup, parce que son système de canaux est complet et le pays possède un réseau étendu de chemins de fer.

Les chiffres suivants indiquent la dette, avec intérêt, ainsi que le revenu consolidé, pour 1879 :

DETTE ET INTÉRÊT PAR TÊTE DE LA POPULATION.

Dette, nette, par tête, en 1877	\$33 25
Dette brute " "	43 30
Intérêt, net " "	1 60

RECETTES PAR TÊTE.

Revenu consolidé pour l'année fiscale 1877 (par tête)..... \$5 62

Afin de montrer que le Canada attire de plus en plus l'attention, je dirai qu'en 1877, le nombre des immigrants était de 54,908, et s'élevait, en 1878, à 71,160, soit une augmentation de 16,252.

Les chiffres qui suivent sont intéressants et font voir le développement progressif du Canada. Ils sont empruntés au journal *The Colonies and India*, numéro du 24 janvier 1880 :

“ En 1851, il n'y avait que 8,000,000 d'acres de terre en culture, et le recensement de 1871 fait voir que l'étendue des terres colonisées était alors de 36,000,000 d'acres dont la plus grande partie est en culture. Vers 1851, les cultivateurs ne récoltaient que 16,000,000 de minots de blé, et la production actuelle est de 25,000,000 de minots. En 1857, le blé était la principale récolte, mais depuis lors, les cultivateurs ont donné leur attention à d'autres produits et il en est résulté que la récolte d'avoine a augmenté de 25,000,000 de minots, en 1851, à 50,000,000, en 1879. Celle des pommes de terre a augmenté de 15,000,000 de minots à 50,000,000. Celle de l'orge, de 1,500,000 minots à 12,000,000. Le rendement, par acre, du blé, dans la province d'Ontario dépasse celui de presque tous les Etats de l'Union américaine.

Le revenu public qui, en 1840, était de 1,000,000 de dollars, s'élevait à 13,000,000 en 1864 et est maintenant de 22,000,000.

En 1857, la valeur totale du commerce du Canada ne représentait pas plus de 60,000,000 de dollars ; actuellement, il s'élève à 130,000,000.

Les différentes exportations sont représentées par les chiffres suivants : pêcheries, près de 7,000,000 de dollars ; produits de la forêt, 20,000,000 ; produits agricoles, 31,000,000.

Aucune statistique ne démontre mieux le progrès matériel du Canada que celle du développement de sa navigation et de ses chemins de fer.

Les Canadiens se plaisent à dire qu'ils aiment la mer qui est l'héritage de tous les hommes du Nord.

La petite province de la Nouvelle-Ecosse possède plus de navires, eu égard à sa population, que toute autre pays du monde. En 1806, tous les navires appartenant à des armateurs de l'Amérique Britannique du Nord ne représentaient qu'un total de 71,243 tonneaux. En 1879, ce chiffre s'élevait à 1,350,000 tonneaux, représentant 7,462 navires, évalués à 40,000,000 de dollars et plaçant le Canada au même rang que la Norvège, au point de vue commercial, après l'Angleterre et les Etats-Unis. Les navires faisant le commerce entre le Canada et les pays étrangers, représentent 12,000,000 de tonneaux, et en y ajoutant le tonnage des caboteurs, on arrive à 23,000,000.

On a commencé à construire des chemins de fer en Canada, vers 1850. En 1854 il n'y en avait qu'environ 40 milles ouverts à la circulation. En 1867, on en comptait 2,253 milles. Actuellement, il y en a 7,000 milles, plus 1,000 milles en voie de construction.

COMMERCE DES PRODUITS PAR VOIE DU SAINT-LAURENT.

L'augmentation des chargements, à Montréal et à Québec, pendant la saison qui vient de finir offre un contraste avantageux avec la saison de la navigation pendant les deux années précédentes. Voici le relevé des exportations de bétail :

	1879.	1878.	1877.
Bêtes à cornes.....	24,823	18,655	6,940
Moutons	78,792	41,250	9,599
Porcs	4,742	2,078	430

Mais le fait le plus satisfaisant est celui-ci : des 18,655 bestiaux exportés, en 1878, plus de la moitié était composée de bétail américain, tandis qu'en 1879, toute l'exportation était canadienne. Le commerce des céréales indique aussi une augmentation considérable :—

	1879.	1878.
Farine, barils.....	626,593	602,658
Blé, minots.....	9,535,144	5,749,347
Blé-d'inde, minots.....	4,004,708	5,612,990
Pois, “	2,402,691	1,905,086
Avoine, “	618,531	918,946
Orge, “	413,592	208,239
Seigle, “	333,491	38,267
Total.....	17,308,367	14,432,875

Le fait principal à signaler dans le commerce de grain, est l'établissement d'une exportation directe du Canada aux ports du continent européen. Autrefois, cette exportation se faisait par l'intermédiaire d'agents anglais. Voici l'état des autres exportations :—

	1879.	1878.	1877.
Fromage, boîtes.....	515,360	455,449	398,138
Beurre, tinettes.....	180,863	101,596	87,245

Les chiffres suivants calculés par M. Frederick Young, font voir que les colonies anglaises transatlantiques consomment une plus grande quantité de nos produits manufacturiers que les autres peuples. Voici la consommation, par tête, de ces produits dans les pays suivants :—Etats-Unis, 7s. ; Allemagne, 9s. 2d. ; France, 7s. 8d. ; Canada, £2. 2s. 9d. ; Australie, £8. 10s. 8d.

M. Burnett, de Kenmay, dit qu'il a fait trois voyages en Canada, et qu'il partage les opinions exprimées par M. Bruce.

Le Canada est le pays où réussira tout homme ami du travail, ayant une femme également laborieuse,—peu importe quel soit le nombre de leurs enfants. Mais les hommes qui, comme lui-même, ont atteint la cinquantaine ou la soixantaine et plus, font mieux de demeurer au pays. Il souhaite que le Canada prospère; mais il exprime l'espoir que les Écossais qui s'y établiront ne perdront pas le vif souvenir de leur vieille et chère patrie. (Applaudissements.)

Des remerciements sont votés au président et au délégué, puis l'assemblée s'ajourne.

RAPPORT DE M. ROBERT WALLACE, DÉLÉGUÉ DE NITHSDALE.

Une assemblée des fermiers d'Upper Nithsdale a eu lieu à Penpont, lundi, 19 janvier, pour recevoir le rapport de M. Robert Wallace, de Twiglees, délégué nommé pour se rendre au Canada et faire rapport sur les avantages qu'offre ce pays aux agriculteurs qui veulent émigrer. L'assemblée était fort nombreuse et la salle comble. M. Hewison, d'Auchenbainzie, fut appelé au fauteuil.

Le président, en quelques mots bien sentis, présente M. Wallace qui fait le rapport suivant:—

INTRODUCTION.

J'arrive d'un voyage de trois mois en Canada et je me propose de vous donner mon opinion sur ce pays. Je n'ai pas besoin de vous rappeler que, l'automne dernier, le gouvernement canadien invita les fermiers du Royaume-Uni à tenir des assemblées et à nommer des délégués chargés de visiter le pays et de faire rapport à leurs concitoyens, en les informant si, dans ce moment où notre commerce est en souffrance, les cultivateurs anglais ne feraient pas bien d'y émigrer. Cela vous explique ma présence ici ce soir. Je commencerai par relever certaines assertions erronées au sujet de notre liberté d'action. Je trouve ces assertions formulées dans le *Glasgow Herald* du 20 septembre et dans d'autres publications. Il est entièrement faux que nous n'avons pu nous rendre que sur des points désignés par le gouvernement dans le but de nous induire à faire les rapports les plus favorables. Nous sommes allés où nous avons voulu et personne n'a cherché à influencer notre opinion. Nous sommes tous entièrement satisfaits de la manière dont nous avons été reçus et de l'attention que l'on a mise à faciliter nos mouvements. Je n'ai consigné, dans mon rapport, que ce que j'ai vu et entendu, me bornant à vous donner, sur l'état social et politique du Canada, les renseignements que je crois en rapport avec le sujet qui nous occupe. Je dirai de suite que les Canadiens n'aiment pas qu'on les confonde avec leurs voisins des États-Unis, et j'emploierai toujours les mots "Canadiens" et "Américains" dans le sens qu'on leur donne de l'autre côté de l'Atlantique. Il n'existe aucune animosité entre les deux pays, si ce n'est un esprit de saine rivalité, et je puis dire des Canadiens que Sa Majesté n'a pas de sujets plus loyaux dans aucune de ses possessions. Ils appellent l'Angleterre "le vieux pays" "la patrie"; bien que nombre eux n'y soient jamais venus.

ITINÉRAIRE.

J'ai parcouru, sur mer et sur terre, 11,000 milles anglais, en chiffres ronds. Je dois peut-être regretter d'être parti un mois trop tard, ce qui ne m'a pas permis de voir l'exposition nationale d'agriculture et d'autres exhibitions; mais j'ai toujours eu un très beau temps. Après avoir débarqué à Québec, j'ai visité les Cantons de l'Est, en compagnie de M. Welsh, délégué de Canobie. Nous avons ensuite visité certaines parties d'Ontario et, après nous être réunis à M. Gordon, délégué du district d'Annan, et M. Wilkins, délégué de l'Aberdeenshire, nous avons traversé les lacs Huron et Supérieur, débarqué à Duluth, et pris le chemin de Glyndon pour Manitoba. A

partir de ce point, nous avons voyagé en voitures à quatre roues, attelées de deux chevaux et dans des *démocrates* à six sièges, voiture particulière au pays, et nous avons pu nous former une juste idée des terres qui avoisinent Winnipeg. Ensuite, nous avons fait un trajet de six jours en voiture, dans la direction sud-ouest, jusqu'à Rocklako pour voir les prairies, et nous sommes revenus par Edmonson en traversant l'établissement des Mennonites. Cet établissement est une réserve de terres données par le gouvernement à des Russes qui parlent allemand et qui pratiquent une religion leur défendant tout service militaire. Ils gagnent de l'argent, mais, à l'exemple des Chinois, ils ne le font point circuler. Nous avons pris le chemin de fer à Emerson et après avoir visité Minneapolis, Milwaukee, Saint-Paul et Chicago, quatre belles et florissantes villes américaines, offrant beaucoup d'intérêt au voyageur, M. Welsh et moi nous regagnâmes Ontario d'où nous nous rendîmes à Ottawa, puis à Halifax où nous prîmes le bateau pour l'Angleterre.

CANTONS DE L'EST—DESCRIPTION GÉNÉRALE.

Dans les districts des cantons de l'Est—province de Québec—que j'ai visités, se trouvent les villes de Richmond, Sherbrooke, Cookshire, Eaton, Newport, Lennoxville, Compton, Waterloo, Cowansville et Bedford. Le paysage est magnifique et présente des collines et des vallées comme en Ecosse. En fait d'arbres on y trouve l'érable dont on recueille la sève pour faire du sucre; l'érable mou dont les feuilles jaunies donnent un étrange aspect au paysage pendant l'automne; l'épinette rouge dont l'écorce est employée dans les tanneries; le cèdre qui fournit le meilleur bois pour faire les clôtures; l'épinette et le pin. Partout, l'eau est en abondance. Le sol n'est pas dur et peu profond, comme on a bien voulu le dire; mais presque partout, c'est une marne profonde et friable qui serait facile à exploiter, sans le grand nombre de pierres que l'on trouve à la surface. Ces pierres ont dû être apportées par quelqu'immense glacier se dirigeant du nord-est au sud-ouest, à en juger par la position des pierres et par les stries que l'on remarque sur leurs faces visibles. La terre est donc tout-à-fait impropre à la culture, tant que les pierres ne sont pas enlevées, opération qui coûte £3 l'acre. Le canton de Compton est probablement le plus avantageux dans le moment, parce qu'il est le plus exempt de pierres. Toutefois, ces cantons sont fort avantageux pour les pâturages qui s'améliorent naturellement et où l'herbe ne brûle pas et ne dépérit point, comme dans plusieurs parties d'Ontario. Le trèfle blanc et le trèfle rouge poussent naturellement sur les nouveaux pâturages.

LAITIÉRIES.

Les laïteries et fromageries sont nombreuses. Les fabriques font payer de $1\frac{1}{2}$ à 2 centins par livre et d'autres exigent un dixième. Plusieurs fromageries sont fermées, parce que le prix du fromage n'est pas assez élevé. Le fromage revient à 7 centins la livre, tandis que, dans Ontario, les cultivateurs trouvent plus d'avantage à cultiver du grain qu'à garder des vaches, bien que le fromage se vende 9 centins la livre. (Un centin vaut environ un demi-penny de notre monnaie.) Les vaches appartiennent à diverses vieilles races françaises; elles sont bonnes laitières et fournissent, sans nourriture artificielle, de 250 à 300 lbs. de fromage pendant la saison d'été, sans tenir compte du lait qu'on tire le dimanche. En les croisant avec un taureau Darham, on obtient de bonnes bêtes pour engraisser.

PRIX DES TERRES.

Une terre assez bonne, bien essartée et libre de pierres, se vend £5 l'acre, avec une assez bonne maison et des granges passables. L'argent est rare et nombre de cultivateurs veulent vendre. Quand le commerce va bien, ils sont extravagants, me dit-on. Cet état de choses est dû aussi aux octrois de terres que le gouvernement accordait autrefois à des particuliers, ou à des compagnies anglaises qui maintenaient ces terres à des prix énormes que le rapport naturel ne pouvait payer, mais qui étaient

garantis par l'augmentation de valeur. Il faut dire aussi que bien des cultivateurs ont l'esprit aventureux de leurs cousins des États-Unis et veulent se rendre au nord-ouest canadien, pour améliorer leur position.

ONTARIO.

Dans la province d'Ontario, j'ai visité les districts qui entourent les villes de Cobourg, Campbellford, (Seymore,) Toronto, London, Sarnia, Harrisburg, Port-Elgin, Owen Sound, Guelph, Georgetown et Niagara. Comme dans les Cantons de l'Est, les terres ont été défrichées par les pères et grands-pères des occupants actuels qui habitent les jolies maisons de briques que l'on voit disséminées dans toute la région.

MAISONS.

Il y en a de trois sortes. D'abord la petite hutte, faite de madriers équarris, superposés et boulonnés ensemble aux extrémités. Le toit est fort primitif; les interstices sont bouchés avec de l'argile. Ces huttes sont chaudes et commodes et suffisent pleinement aux besoins du pionnier. Mais dès qu'il a amélioré sa position, le cultivateur se construit une petite maison en bois, faite de piliers recouverts d'un double rang de planches entre lesquelles il y a du papier goudronné, avec plâtrage à l'intérieur. Il y a une troisième catégorie de maisons pour les personnes tout-à-fait à l'aise. Elles sont en briques fabriquées avec l'argile que l'on trouve sur la propriété même. Pour la couverture, on emploie rarement l'ardoise, mais le bardeau, petite planche de cèdre ou de pin, à défaut du premier bois qui est le meilleur, taillé comme une ardoise et posée de la même manière. On emploie divers modes de chauffage, et les maisons sont souvent trop chaudes. Le mode le plus ancien est le poêle à bois, souvent remplacé par un poêle à charbon dans lequel on brûle de l'antracite et qui s'alimente de lui-même. On y met, le matin, la quantité nécessaire de charbon qui glisse naturellement dans le fourneau, à mesure que la combustion a lieu. Ces poêles rendent une maison gaie, en quelque sorte, parce qu'on voit la flamme à travers les plaques de mica. Notre charbon ne pourrait servir pour ces poêles, parce qu'il est trop mou et brûle trop vite. On emploie aussi des fournaies établies dans le bas de la maison et dont l'air chaud est transmis dans toute la maison par des tuyaux. Mais le mode de chauffage le plus économique est celui à la vapeur qui est engendrée dans une vaste chaudière placée au centre de la ville et transmise par des tuyaux, dans toutes les maisons.

CLIMAT ET RÉCOLTES.

Par malheur pour la province d'Ontario, on y a détruit inconsidérément le bois dans plusieurs districts et aujourd'hui, l'herbe brûle presque tous les étés, en sorte qu'il faut nourrir les bestiaux avec du foin. Le manque d'abri fait aussi que le blé d'automne est souvent détruit, si la neige ne vient pas le couvrir à temps. Le blé d'automne a donné un bon rapport depuis quelques années, et comme il rend un quart de plus que le blé de printemps, on en sème beaucoup dans l'Ontario et aux États-Unis. Au commencement de novembre, j'ai vu du blé d'automne de deux pieds de haut. On l'avait évidemment négligé, car il aurait dû être coupé et donné aux veaux et au jeune bétail. Le mode de culture est souvent très-imparfait; cela s'explique parce que plusieurs des cultivateurs sont d'anciens artisans. Ils ne connaissent rien de la rotation des récoltes et de l'emploi des engrais. Je n'ai pas besoin d'expliquer à des cultivateurs les résultats de pareille négligence. Le sol est de plusieurs variétés, mais généralement bon. Les meilleures sont de marne épaisse friable, contenant une notable proportion de chaux des calcaires des formations silurienne et laurentienne qui abondent sur tout le continent de l'Amérique du Nord. Ces terres sont plus faciles à exploiter que les argiles plastiques des environs de Londres et du sud de l'Angleterre. Le rendement de blé du printemps est d'environ 15 à 18 minots par acre et celui d'automne de 20 à 24 minots. Or M. Gladstone n'évalue qu'à 25 ou 27 minots le ren-

dement en Angleterre où les terres sont si bien engraisées. L'orge rapporte environ 35 minots, et l'avoine un peu plus.

Il ne faut que très-peu de semence pour acre : blé d'automne, de $1\frac{1}{2}$ à $1\frac{1}{2}$ minots ; blé de printemps, $\frac{1}{2}$ minot de plus ; orge, 4 minots ; avoine, de 2 à $2\frac{1}{2}$ minot. On sème généralement de la luzerne dans les pâturages, à raison de $\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{4}$ de minots, avec de 2 à 4 livres de trèfle, par acre. Depuis quelques années, la luzerne n'a pas bien réussi et on lui a substitué le sainfoin, *Dactylis glomerata*, qui donne un excellent pâturage. Souvent, la luzerne rapporte de 2 à 3 tonnes pour acre et souvent on obtient cinq tonnes, lorsque la saison permet deux récoltes. Ce fourrage se vend quatre piastres la tonne et n'a coûté qu'une piastre ; c'est un bon profit. Les navets de suède réussissent bien. Ils réussissent mieux qu'en Ecosse, excepté dans les années de sécheresse. Le sol semble mieux leur convenir. On ne les cultive pas assez. Les pommes de terre réussissent bien, sauf dans les années trop humides où elles ont la même maladie que chez nous. La mouche du Colorado, ou chrysomèle des pommes de terre, faisait des ravages considérables à l'époque de ma visite. On parvient à la détruire en jetant 100 lbs. de plâtre de Paris, auquel on a mêlé une livre de vert de Paris. Parfois, il faut doubler cette dose. On doit bien prendre garde, en écrasant cette mouche, que le jus ne vous saute aux yeux, car il produit une enflure très-pénible. On a observé que la mouche ne reste pas, en quantités alarmantes, plus de trois ans dans le même district. L'automne dernier, on a expédié de forts chargements de pommes de terre pour la Grande-Bretagne.

TAXES ET ÉCOLES.

Toutes les taxes, y comprise celle des écoles, sont calculées d'après la valeur de la propriété, non d'après le loyer, et ne s'élèvent pas à plus de 6d. ou 1s. par acre. Le système scolaire est presque parfait. Il y a d'abord les écoles publiques "libres" dirigées par des instituteurs diplômés. L'emplacement de chaque école est fixé par le vote de la majorité des résidents du district. A Port Elgin, j'ai pu constater l'admirable fonctionnement d'une de ces écoles. Il y a en outre, des écoles supérieures et des institutions collégiales qui correspondent à nos collèges.

GAGES--INTEMPÉRANCE.

Les gages sont beaucoup plus élevés que chez nous. Un bon garçon de ferme gagne \$15 par mois, pendant l'été, et \$12 pendant l'hiver, soit £35 par année, avec sa pension. C'est la coutume générale que tous les habitants d'une même maison mangent sous le même toit et ils vivent bien. Trois fois par jour, on sert de la viande de boucherie, avec des pommes de terre. Les travailleurs ont une préférence pour le lard salé. L'intempérance n'est pas aussi commune que chez nous et, rarement, on voit des personnes ivres. Il est admis qu'un homme adonné à l'ivrognerie est un homme perdu. Le climat et la qualité des boissons ne semblent pas favoriser l'intempérance.

INTÉRÊT DE L'ARGENT.

Rien ne frappe, plus l'étranger que l'intérêt énorme qu'il peut obtenir pour son argent, avec d'excellentes garanties hypothécaires. Dans Ontario et Québec, cet intérêt est de 8 à 10 pour cent et au Nord-Ouest, il atteint les chiffres de 12 et 20. A de pareils intérêts, le commerce régulier et l'agriculture ne peuvent pas emprunter, car, d'après mes observations, l'agriculture ne peut pas rapporter plus de 10 pour cent. Mais, dans plusieurs districts, la spéculation fait augmenter le prix des terres et cela explique pourquoi, dans Ontario, des cultivateurs, arrivés il y a quelques années dans des districts nouveaux sans aucunes ressources, sont aujourd'hui fort à l'aise.

CLÔTURES.

La clôture en serpentín est la première adoptée dans le pays, où le bois abonde. Elle est faite de perches de 12 à 14 pieds de long, fendues généralement dans un

cèdre et posées les unes sur les autres, en zig-zag, à un angle suffisant pour qu'elles se maintiennent bien. Une clôture en bon cèdre dure de 50 à 60 ans. Parfois, on plante des poteaux à tous les points de jonction, afin de donner plus de solidité à la clôture. On n'emploie cette clôture que dans les districts où le bois est très-abondant et peu coûteux. Dans les districts plus avancés, on emploie les clôtures de planches qui ressemblent aux nôtres, mais sont plus élevées, et les perches y sont remplacées par des planches. Mais ces clôtures ne peuvent servir le long des grands chemins et des voies ferrées, parce qu'elles favorisent l'accumulation de la neige. On les remplace par des clôtures en fil de fer galvanisé dont il existe des milliers de milles le long des chemins de fer américains. La clôture la plus perfectionnée, en ce genre, est faite de deux fils de fer tordus ensemble et reliés de distance en distance, par un morceau du même fil présentant quatre barbes d'environ un demi-pouce de long. Ces fils seraient excellents pour les deux rangs supérieurs de nos clôtures de parcs à moutons, parce qu'elles sont un moyen sûr d'empêcher le passage des bestiaux. On pourrait les faire à un seul fil et elles reviendraient à 4 $\frac{1}{2}$ d. par 18 pieds. M.M. John Taylor et frère, 16 rue Saint-Jean, Montréal, sont les agents pour cette nouvelle invention.

CHEMINS.

Le grain et tous les produits pesants sont transportés, sur des traîneaux, pendant l'hiver qui donne de beaux chemins de neige pendant quatre ou cinq mois. Cet hiver est un grand bienfait pour le Canada, car on ne s'imagine pas combien les chemins sont horribles après la pluie. On ne trouve de bons chemins que dans quelques districts, aux environs des villes. Les chemins sont faits et entretenus à la corvée et le système fonctionne mal.

MOUTONS.

L'élevage des moutons réussit généralement mal en Canada, parce qu'on ne l'a pas convenablement étudié. A l'étal d'un boucher, vous ne voyez souvent que du lard et du bœuf, tandis que, chez nous, le lard est rare et l'on ne voit du bœuf que dans les villes. Le climat du Canada est pourtant propice à l'élevage des moutons, et certains cultivateurs ont su la rendre profitable. M. James Hewetson qui possède, près d'Owen Sound, comté de Bruce, une terre de 500 acres, dont 350 sont en culture, me semble avoir mieux réussi que tout autre à cet égard. L'herbe de ce district ne brûle pas pendant l'été, et les pâturages s'y améliorent tous les ans. M. Hewetson a toujours un troupeau de 350 Border Leicester; en outre il cultive un tiers de sa propriété. Depuis douze ans, il a toujours vendu ses moutons 5 dollars (£1), au moins, et parfois jusqu'à 7 dollars la pièce. Les béliers donnent 10 lbs. et les brebis 7 lbs. de laine brute. Les moutons sont confortablement mis à l'abri, pendant l'hiver, dans de magnifiques étables et nourris de paille coupée, de foin, de grain, avec quelques navets. L'hivernement d'un mouton coûte (\$2 (8s.) et est fourni par la propriété même. Ce monsieur a vendu sa propriété, il y a trois ans, à raison de \$36 (£7. 10s.) l'acre. Il s'y trouve une bonne maison, de belles granges et d'excellentes clôtures. Pendant douze ans, il a retiré 10 pour cent, par année, du prix d'achat de cette propriété, et, en outre, il y a bien vécu, sans extravagance. Cela prouve ce que l'on peut réaliser sur une terre, dans Ontario, avec un capital suffisant, de l'énergie et de la persévérance. Les moutons ne sont sujets à aucune maladie grave. La maladie du foie est inconnue. Dans quelques districts, ils ont des démangeaisons dans la tête. Elles sont produites par des larves qui s'introduisent dans les narines de l'animal, lorsqu'il mange, et le seul inconvénient est que ces larves causent une certaine irritation. J'ai vu des troupeaux entiers de moutons dont on avait enduit de goudron les narines et une partie de la face, pour prévenir cette maladie. Les moutons en bon état sont sujets à une maladie que l'on prend souvent pour des démangeaisons, mais qui provient de l'accumulation du sang dans la tête. On les soulage aisément au moyen d'une saignée, faite à temps, dans le voisinage des yeux. Quand le cultivateur lâche ses moutons dans la forêt, il s'expose à une autre perte. Une certaine herbe s'attache

à la laine, la mêle et elle perd toute sa valeur. Une variété de cette herbe, devenue sèche et dure à certaine saison, se fixe dans la laine, atteint jusqu'à la peau de l'animal et cause une irritation fréquemment suivie d'une fièvre dont l'animal meurt. Ces accidents n'ont pas lieu, naturellement, sur les terres bien défrichées. La race de moutons qui, selon moi, réussit le mieux en Canada, est celle des Shropshire Down. Elle donne ces animaux assez pesants pour le marché et dont la chair entrelardée est excellente ; tandis que les moutons communs, mélange de Cotswold, de Border Leicester et de Mérinos, ont une chair dure et trop grasse pour le marché anglais, lorsque l'animal dépasse une certaine grosseur. La saison dernière, le transport des moutons gras coûtait à peu près 8s. par tête, de Québec à Liverpool.

BÉTAIL.

Les races natives du Canada sont bonnes, comparées à celle des Etats-Unis de l'ouest.

La race du Maine présente des traits particuliers qui se retrouvent dans les races canadiennes. Les épaules sont hautes et pointues, le dos présente une inclinaison aboutissant à un creux sur les reins. La tête est bien posée et les cornes élégantes. Les bœufs sont souvent employés à la place des chevaux. Une bonne paire de bœufs coûte de \$120 à \$200. Ils sont souvent énormes et font d'excellentes bêtes de trait. On ignore l'origine de cette race, mais il est possible qu'elle ait un mélange de buffle. La conformation de l'épaule le ferait supposer. Mais j'ai constaté un autre fait étrange dans le parc de l'honorable James Mackay, près de Winnipeg, où j'ai vu deux ou trois bœufs, mêlés de buffle, couleurs brun foncé et noir et dont les mères appartiennent à la race native de l'ouest et sont l'une noire et l'autre rouge. Plusieurs bestiaux de la race du Maine sont de ces mêmes couleurs, brun foncé et noir. Ces demi-buffles tiennent plus de la vache que du taureau et ressemblent aux bœufs communs de nos West Highland : hautes épaules, longue face et cornes droites se réunissant à la base. J'ai vu aussi, dans ce parc, qui a deux milles de long sur un demi-mille de large, huit ou neuf buffles purs, presque tous des femelles. Ils ont été pris jeunes et semblent parfaitement tranquilles,—sauf deux de la bande auxquels ont été fait passer des chaînes dans les naseaux. Ils marchent tranquillement, comme les autres bestiaux, avec une allure qui leur est particulière ; ils sont plus petits que le buffle à l'état sauvage.

La petite vache française, la même que celle qu'on élève dans les Iles de la Manche est commune en Canada, surtout dans les districts où l'on veut avoir des vaches laitières. Dans les districts où on engraisse du bétail, on trouve la race des Durham et les *métis*, race provenant du croisement des Durham avec le bétail du pays. J'ai vu deux troupeaux de Durham purs, chez M. Cochrane, à Compton, province de Québec, et à la ferme de Bow Park, dans la province d'Ontario. Cette dernière actuellement exploitée par une compagnie anglaise, est, de beaucoup, la plus considérable.

Ces troupeaux ont déjà contribué beaucoup à l'amélioration des races. J'ai vu quelques Hireford et Polled-Angus. Ces deux dernières races réussissent admirablement en Canada. Leur chair est excellente et les individus sont assez pesants pour le marché anglais. Il n'y a aucune raison pour que l'élève des bestiaux ne réussisse pas aussi bien en Amérique que chez nous, si l'on se procure des bêtes de bonnes races et si on les nourrit bien. Mais la chair d'un bœuf qui a travaillé pendant sept à huit ans sur une terre neuve, ne peut pas être aussi bonne que celle d'un bœuf de deux ans. Cela ne tient aucunement au pays, mais au peu de soin qu'on a mis à nourrir l'animal et à choisir les reproducteurs. Selon moi, le jour viendra où le Canada et l'Amérique produiront d'aussi bon bétail qu'en Angleterre, en quantité et à des prix qui étonneront les cultivateurs et les consommateurs anglais. Au Colorado, on peut produire du bœuf moyennant 1d. par livre, poids sur pied ; mais les races des animaux qui fournissent cette viande, ainsi que les races du Montana et d'autres Etats de l'ouest, ne seraient pas admises sur le marché anglais où l'on n'acceptera jamais ce bœuf qu'en canistres. Dans les districts qui produisent beaucoup de blé d'Inde, on engraisse parfaitement les animaux, et il suffirait d'améliorer les races pour produire du bœuf qui

revient à \$2.50 les 100 lbs. sur pied, ou 2d. par livre, poids mort. On arriverait à ce résultat en nourrissant ensemble le bétail et les bestiaux. Deux porcs peuvent très bien s'engraisser des débris de la nourriture d'un bœuf. Or l'amélioration de deux porcs rapporte autant, d'après des calculs faits à ce sujet, que celle d'un bœuf. Mais pour arriver à ce résultat, il faudrait ne pas avoir d'accident et l'élève des porcs est pleine de risques. Souvent le choléra enlève tout un troupeau de porcs, si on ne l'éloigne pas promptement de la localité où la maladie s'est déclarée. La manière dont on les nourrit favorise peut-être la maladie.

CHEVAUX.

Dans tout le Canada, y compris Manitoba, les chevaux de trait sont beaucoup plus légers que les nôtres et ressemblent à nos chevaux de voiture. Le croisement d'un étalon Clydesdale avec une jument du pays, donne de bons résultats. On obtient des chevaux plus forts et la jument conserve son activité et son énergie. Les bons chevaux valent £30. Les Clyde, comme ceux que l'on voit dans nos expositions, ne conviendraient pas en Canada. Les chevaux sont tout-à-fait exempts de maladies contagieuses. Le froid en tue beaucoup, et je suis surpris qu'il n'en tue pas davantage, car on les laisse souvent attachés dehors pendant des heures, alors qu'ils ont chaud. Les chevaux de route ordinaires sont généralement plus agiles que les nôtres et ont le pied remarquablement sûr. A Manitoba, plusieurs des chevaux importés meurent après avoir langui quelque temps. Cette maladie semble n'être qu'un petit dérangement causé par le changement de climat et de nourriture et l'on pourrait y porter remède en s'y prenant à temps. Deux drachmes de sulfate de fer (vitriol vert) en pou libre fine, préalablement débarrassé de l'eau de cristallisation par le chauffage, et mêlé, une fois par jour, dans l'avoine ou le bran, guériraient l'animal en quelques semaines.

MANITOBA—DESCRIPTION GÉNÉRALE.

Winnipeg, actuellement la capitale de Manitoba, était autrefois une des stations de la Compagnie de la Baie d'Hudson et s'appelait Fort Garry. Cette ville est située sur la rive ouest de la rivière Rouge, à son confluent avec l'Assiniboine. Bien qu'elle se trouve presque au centre du continent de l'Amérique Britannique du Nord, son élévation au-dessus du niveau de la mer n'est que de 720 pieds. Le district qui l'entoure est bas et a une tendance à devenir marécageux. Mais le drainage ferait disparaître cet inconvénient. Un drainage complet ne serait même pas nécessaire, parce que l'eau n'existe qu'à la surface et tombe au mois de juin. En établissant des canaux artériels dans les diverses directions, on aurait bien vite asséché tout le district. La rivière Rouge dont les bords sont très-escarpés pourrait servir de décharge à ce système de drainage. A environ 50 milles de Winnipeg, le sol est plus élevé et plus sec et sur un parcours de 1,000 milles jusqu'aux Montagnes Rocheuses, s'étend la vaste région des prairies du Nord-Ouest. Une partie du grand désert du nord de l'Amérique aboutit au nord de la limite intercoloniale de cette région; mais, en général, le sol y est de bonne qualité. Les arpenteurs qui travaillent actuellement sur ces plaines, calculent qu'elles offrent 300 millions d'acres des plus belles terres qui sont prêtes à recevoir la charrue sans aucune préparation et ne demandent qu'une population active pour devenir une région des plus fertiles. Cette région n'est pas entièrement dénuée d'arbres, bien que de vastes étendues, balayées par les feux des prairies, n'offrent aucun arbre de quelque utilité. Dans le voisinage des rivières, on trouve des chênes de dimensions considérables, et dans d'autres districts, on voit des bosquets de peupliers blancs dont le bois n'est bon qu'à brûler. Plus au nord on trouve le pin. On peut généralement se procurer de bonne eau en creusant des puits ou dans les ruisseaux. Mais dans certains districts, on ne trouve que de mauvaises eaux sulfureuses. Les colons pourront éviter ces districts en consultant les notes des arpenteurs qui indiquent la nature du sol, l'approvisionnement d'eau et la quantité de bois dans chaque district. Le sol est de la plus belle qualité et ses propriétés mécaniques

et sa composition chimique le rendent admirablement propre à toutes les cultures ordinaires. D'après une analyse faite par M. V. Emmerling, la potasse, l'acide phosphorique et la chaux y existent en quantités considérables et il s'y trouve une proportion extraordinaire de nitrogène, équivalente à plus d'un demi pour cent d'ammoniaque, soit plus qu'on en trouve dans nos engrais qui se vendent £2 et £3 la tonne. Le sol est noir et on peut l'appeler marne végétale. Cette marne a une épaisseur de 6 pouces à 2½ pieds; mais en quelques endroits, elle atteint de 7 à 8 pieds. Elle a évidemment formé autrefois le fond d'un immense lac, probablement d'eau douce, qui a submergé cette immense région. Le sous-sol atteint une grande profondeur et serait éminemment fertile, s'il était possible de le cultiver. C'est de la marne argileuse, provenant des roches crétacées qui se trouvent au dessous; cette marne est très compacte quand elle est humide; cependant, elle est assez poreuse pour laisser filtrer l'eau en quantités modérées.

ARPENTAGE DES TERRES.

Manitoba est divisé en "townships" de six milles carrés, et chaque township en 36 sections, d'un mille carré chacune. A chaque angle, on élève une petite butte et l'on plante un poteau indiquant exactement la position. Les townships sont numérotés dans la direction nord, à partir de la base des arpentages qui est aussi la frontière des Etats-Unis et correspond avec la 40ème degré de latitude nord. Le premier méridien principal qu'on ait tracé, coupe un point situé à 15 milles de Winnipeg et sert de point de départ au mesurage nécessaire pour déterminer un emplacement et les rangs numérotés à l'Est et à l'Ouest de ce méridien. Les sections sont numérotées à partir de l'angle Sud-Est du canton, d'abord dans la direction Ouest, puis vers l'Est, jusqu'au second rang qui se trouve au nord du premier, et ainsi de suite, alternativement. Ainsi donc, avec le numéro du township, du rang, Est et Ouest, et de la section, il est facile de trouver toute partie arpentée, sur une carte ou sur le terrain. Le gouvernement se propose de construire une ligne de chemin de fer, "le Pacifique Canadien," qui s'étendra, lorsqu'elle sera complétée, d'Ottawa, la capitale, à travers tout le continent jusqu'à la Colombie-Britannique. La ligne passera au Sud du lac Manitoba, se dirigeant franc Est et Ouest, mais formant un coude vers le Nord, après avoir pénétré dans le territoire du Nord-Ouest. La région est divisée de plus en cinq zones parallèles à la ligne projetée et situées de chaque côté de cette ligne, et sont désignées, à partir de la ligne, les lettres par A, B, C, D, E; leurs largeurs respectives sont de 5, 15, 20 et 50 milles. Deux sections de chaque township appartiennent à la compagnie de la Baie d'Hudson et forment partie de la compensation qu'elle a reçue pour avoir renoncé à son droit de monopole sur tout le territoire du Nord-Ouest, en ce qui concerne la chasse, droit qui lui avait été concédé, par une charte du gouvernement anglais, il y a deux ou trois cents ans. Les numéros 11 et 29 sont les "sections" mises en réserve pour défrayer les dépenses des écoles. Parmi les autres sections, dans chaque township, le produit de la vente des sections impaires sera appliqué à la construction du chemin de fer du Pacifique. Un Acte du parlement fixe ainsi le prix des terres: \$5 l'acre pour la zone A et \$1 dans chaque zone successive, à mesure qu'on s'éloigne de la ligne. Un dixième est payable chaque année, pendant dix ans, ainsi que l'intérêt à 6 pour cent, sur la balance non payée. Les sections paires sont données par le gouvernement en "homesteads" de 160 acres, aux colons, le tout gratuitement ou pour la somme nominale de \$10, avec droit d'acheter 160 autres acres qu'on appelle lot de préemption. Dans la zone C, le prix des terres est de \$2½ l'acre; dans la zone D, de \$2, et dans la zone E, de \$1. On n'exige de paiement qu'à l'expiration de trois ans, et alors les quatre dixièmes, plus l'intérêt sur les six dixièmes qui restent dus, un dixième, avec intérêt annuel, étant payable dans les six années suivantes. Sur chaque section de terres de "homestead" ou de préemption, il peut donc y avoir deux colons possédant chacun 320 acres. Le système d'enregistrement des terres est aussi parfait que simple. Les frais de transfert des propriétés sont minimes.

CULTURE DU BLÉ.

Les avantages que Manitoba et les parties contigues des territoires du Nord-Ouest offrent pour la culture du blé sont d'une nature toute particulière. Suivant les saisons, on peut s'attendre à des gelées vers la fin d'octobre ou le commencement de novembre et la glace, règle générale, ne disparaît qu'au printemps. Quant à la neige, en quantité notable, on n'en attend qu'après le premier jour de l'an. Il en résulte que la gelée pénètre jusqu'à cinq et même sept pieds dans la terre. Lorsque le printemps arrive et lorsque le sol est dégelé à quelques pouces seulement de la surface, (au mois d'avril,) les labours ayant été faits à l'automne on commence à semer. La chaleur qui survient, stimule la pousse du blé et, en même temps, fait fondre une partie de la terre gelée au-dessous, ce qui donne une fontaine qui fournit l'humidité en permanence, grâce au phénomène de la capillarité. La semence profite donc, jusqu'à l'époque des pluies régulières qui ont lieu au mois de juin—après quoi, l'homme, les animaux et la végétation ne manquent aucunement d'eau. Dans les bas-fonds, c'est un véritable déluge et les chemins sont presque impraticables. C'est alors que le voyageur peut constater les effets de la boue de la rivière Rouge dont il ne perdra jamais le souvenir. Il est donc surprenant que l'on recommande parfois aux émigrants de se rendre là au printemps, puisqu'alors, dans ce pays encore dépourvu de chemins de fer, il ne pourrait même pas arriver à l'emplacement qu'il a choisi, ou s'il y arrivait, n'aurait pas le temps de se construire un abri avant l'époque des grandes pluies.

TRAVAUX DES PRAIRIES—LABOURS DU PRINTEMPS.

C'est au mois de juin et de juillet qu'il faut briser le gazon des prairies, alors que les pluies l'ont amolli et donné de la sève aux fortes herbes. Cette opération appelée "Skinning" (premier défrichement) se fait avec la charrue canadienne légère, faite de bois bardé de fer aux endroits les plus exposés au frottement ou avec la charrue à siège (Sulkey) avec laquelle le laboureur n'a simplement qu'à diriger ses chevaux. Cette dernière charrue demande un peu plus d'habileté et moins de travail manuel, et elle devient d'un usage général. Deux pouces de profondeur suffisent pour le premier sillon; la racine de l'herbe est ainsi coupée et bientôt pourrit et tombe en morceaux. Le sillon a généralement de 12 à 15 pouces de largeur et, avec un attelage de chevaux assez vifs, et la charrue ordinaire, un seul homme peut labourer plus de deux arpents par jour. Les bœufs ne labourent pas tout-à-fait aussi vite que les chevaux, mais il s'en manque peu, et, toutes choses considérées, ils valent mieux, car leur nourriture est moins coûteuse et ils résistent mieux dans les mauvais chemins. La terre devient trop sèche et trop dure pour que l'on puisse songer à des labours d'été.

FENAISON.

L'opération suivante est de récolter le foin des prairies. Ce foin est fait des diverses herbes de la prairie et pousse dans les endroits restés humides faute d'ondulation ou parce que l'eau y est retenue par des digues. On obtient facilement deux ou trois tonnes de foin par acre, la saison étant généralement belle. On le coupe, comme chez nous, avec des faucheuses et il faut le laisser étendu un jour avant de l'entasser.

On le ratèle et on l'empile alors et il n'est pas besoin de beaucoup de hangars, car il ne tombe plus de pluie après cette saison, si ce n'est parfois une pluie d'orage. Un homme et un jeune garçon peuvent ainsi ramasser 100 tonnes de foin pendant la saison. En Canada, on a adopté le système décimal pour les poids et mesures: un quintal n'est que de 100 lbs; et une tonne comprend 20 quintaux. A contrat, la récolte du foin coûte de \$1 à \$1.25.

RÉCOLTE.

J'ai vu un échantillon de blé semé le 25 mai et récolté le 26 août, 1879, mais c'était une exception. Les semences ont généralement lieu en avril la récolte générale

rale en septembre. On emploie deux fois moins de monde que chez nous sur chaque moissonneuse.

Les faucheuses automatiques économisent beaucoup de main-d'œuvre. Les canadiens et les américains excellent dans le perfectionnement de ces machines.

LABOURS D'AUTOMNE.

La récolte finie, il faut songer de suite aux labours. On passe de nouveau la charrue, à une profondeur de 5 pouces, au lieu de deux, dans la terre ouverte au printemps et on retourne ainsi les sillons pour l'hiver. Les premiers qui se mettent à battre leur grains, au lieu de faire les labours, immédiatement après la récolte, se trouvent sans travail lorsque les froids arrivent. Il faut faire chaque travail en son temps. A contrat, ces deux opérations de labour reviennent à \$5 l'acre. Près du lac à La Roche, j'ai vu du blé dont le rapport était de 40 minots l'acre, dans un premier défrichement à deux pouces d'épaisseur. Quand la saison des pluies est retardée, pareil mode de culture ne réussit pas ; mais on peut l'essayer, cela n'est pas coûteux.

SEMAILLES ET SEMENCES.

Les semailles se font avec une machine qui sème de 12 à 15 acres par jour. Il faut de $1\frac{1}{2}$ à $1\frac{3}{4}$ minot de semence par acre. On sème généralement du blé commun dont le grain est dur. C'est la qualité qui commande le plus haut prix dans les moulins à farine. On n'a pas encore dressé de rapport de l'étendue des terres en culture et du rendement par acre. La moyenne de ce rendement est de 20 minots par acre et, avec une culture soignée, on atteint souvent jusqu'à 40 minots ; l'avoine donne de 60 à 100 minots. Le poids-étalon est de 60 lbs. par minot pour le blé et de 34 lbs. pour l'avoine. L'avoine n'est pas aussi pesante, dans aucune partie du Canada, que chez nous. La chaleur est trop forte lorsque l'épi se forme et il arrive à maturité trop rapidement.

NATURE DU BLÉ.

Pour le blé, c'est différent. Une forte chaleur, pendant peu de temps, lui est avantageuse. Les météorologistes ont démontré que, dans la région où pousse le blé, la partie nord est la plus productive. Ce sol n'a pas son pareil sous aucun rapport, et les 300 millions d'acres de terres fertiles que l'on trouve dans le Grand Nord-Ouest canadien, produisent un jour une récolte suffisante pour alimenter le monde entier.

ENNEMIS DU BLÉ.

L'ennemi le plus terrible du blé est la sauterelle qui arrive par nuées et détruit toutes les herbes vertes. Pendant une période comparativement assez courte, Manitoba a été visité trois fois par ce fléau ; il y a eu quelques années d'intervalle entre chaque visite. Mais à mesure que le pays se colonise et que l'étendue cultivée augmente, la destruction des récoltes n'est pas si complète et les colons intelligents ont confiance que cet insecte disparaîtra comme les Peaux-Rouges et les buffles. La récolte du blé, ainsi que les maisons, sont exposées à la destruction par les feux des prairies. Ces feux sont généralement dus à la négligence et sont allumés généralement dans l'automne, alors que les herbes sont sèches ; tant qu'il ne vente pas, les herbes brûlent tranquillement ; mais du moment où le vent s'élève, le feu parcourt des centaines de milles, à raison de 20 et 30 milles par heure. On peut protéger une propriété en creusant autour, à une distance de 30 à 40 pieds l'un de l'autre, une couple de fossés entre lesquels on brûle l'herbe dans un moment où l'air est calme. Pour avoir négligé cette précaution, 40 familles ont vu brûler complètement leurs maisons et récoltes, sur les bords de la rivière Rouge, l'année dernière. Le "Smut" (*rouille*) est connu, mais on peut l'empêcher, comme chez nous, en nettoyant la semence. Dans Ontario, j'ai entendu parler d'une rouille particulière à cette province, mais elle ne se répand pas pourtant et ne se produit pas régulièrement chaque année ; elle est due aux particularités de la saison. Cet état de choses est produit par une seconde

pousse,—comme nous en avons une pour les pommes de terres—lorsque l'épi du blé est encore laiteux. Trop de sève monte, sort près du sommet de la tige et la paille se fend. La sève qui s'échappe ainsi, devient la proie du fungus et la récolte est alors entièrement manquée. Les terres nouvelles, dans les prairies, sont exemptes de mauvaises herbes ; mais on en apporte trop souvent, et en abon lance, en employant des grains de semence qui ne sont pas bien nettoyés.

COMBUSTIBLE.

En hiver, il faut choisir un temps calme pour couper et charroyer le bois. S'il vente, il est préférable de rester à la maison. Outre le bois, on brûle le foin des prairies. Nout récemment, on a construit un poêle où l'on brûle ce combustible en faisceaux bien serrés. Il y a quelques mois, on a trouvé de la houille, à la surface du sol, dans le district de la rivière Souris. On savait déjà qu'elle existait dans le district de la Saskatchewan, plus au nord, et l'on croit que dans ces régions, il y a autant de houille qu'en Angleterre et aux Etats-Unis.

ÉMIGRANTS.

Quel est la classe d'hommes qui doit songer à émigrer dans les possessions de l'Amérique Britannique du Nord ? Je répondrai d'abord : Si un homme se trouve bien chez lui, qu'il y reste. Mais s'il ne peut réussir, s'il se voit toujours au bas de l'échelle, qu'il parte et avec de l'énergie, de la persévérance, de la sobriété et l'amour du travail, il réussira infailliblement. Mais toutes ces qualités sont nécessaires pour réussir dans ce pays. L'homme sans énergie et le paresseux ne peuvent réussir, pas plus sur un "homestead" de 160 acres que sur une terre déjà avancée en culture, car pour éviter les pertes et réaliser les profits, la présence du maître est constamment nécessaire. L'homme qui a passé la force de l'âge ne doit pas émigrer, si ce n'est pour accompagner une famille qu'il aime. C'est une erreur d'acheter immédiatement une terre et de s'établir, avant d'avoir passé un an au moins dans le pays pour se familiariser avec les coutumes et le mode de culture. L'expérience s'achète ; mais on la paie quelquefois trop cher. Les commis et les hommes de lettres ont peu de chances de succès, à moins qu'ils ne se mettent aussi à la charrue. Les différentes parties du pays offrent des chances diverses aux divers catégories de colons. L'homme qui possède quelques mille louis peut devenir, dans Ontario, possesseur d'une propriété aussi belle que celle qu'il cultive en Angleterre, moyennant £6, £8 ou £10 l'acre. Depuis quelques années, le prix des terres a diminué d'un tiers dans Ontario, et je ne vois pas pourquoi il ne diminuerait pas encore, à mesure que les territoires du Nord-Ouest se coloniseront et deviendront mieux connus. La terre, comme tout autre article, diminue de prix lorsqu'elle est en abondance. Je ne veux pas dire que les cultivateurs accepteraient un tiers de moins pour leurs terres ; mais cette réduction a lieu aux ventes par le shérif, ce qui est un bon moyen de juger des prix. Mais le colon qui veut s'établir dans Ontario doit juger de ces choses par lui-même. Un certain nombre de colons trouveraient aussi de bonnes terres à bon marché dans les Cantons de l'Est. Ils n'y feront pas des fortunes ; mais dans certaines localités, ils pourront vivre fort à l'aise. Les colons qui ont peu ou point d'argent, mais sont décidés à faire la vie de pionnier pendant quelques années, doivent se rendre dans la nouvelle région, à Manitoba et au Nord-Ouest. Le colon qui possède £200 est, dans un certain sens, indépendant, car s'il achète un homestead, il lui reste assez pour vivre en attendant que sa terre lui rapporte ; mais le colon pauvre doit d'abord s'engager chez les autres pour gagner un peu d'argent, tout en acquérant de l'expérience. Avec bien moins de £200, mais en pratiquant la plus stricte économie, il pourra échapper aux prêteurs d'argent qui sont un véritable fléau que le cultivateur doit craindre et éviter. J'ai déjà dit que 12 pour cent est le taux d'intérêt le plus bas auquel on puisse obtenir de l'argent. Mais un homme de cette catégorie doit payer davantage, parce qu'il ne peut fournir les garanties les plus sûres. La loi des "homesteads" lui garantit, contre tous créanciers, sa maison, 160 acres de terre et

un certain nombre de bestiaux. C'est là un avantage sous certain rapport, — mais aussi un désavantage quand il a besoin d'emprunter. Pour faciliter les débuts de cette classe de cultivateurs, j'ai suggéré à l'honorable J. H. Pope, ministre de l'Agriculture, que, pour l'avantage des colons et du pays, en général, le gouvernement pourrait emprunter une certaine somme au taux modéré que commande son crédit et prêter cet argent aux colons de bonne foi, à cinq ou six pour cent d'intérêt, en gardant, comme garanties, les titres des propriétés, jusqu'à remboursement. M. Pope, connaissant bien toutes les difficultés de pareille entreprise, est d'avis qu'il vaut mieux la laisser à l'initiative particulière, disons à une compagnie anglaise, en modifiant la loi de manière à ce que le colon puisse fournir de plus fortes garanties. Par malheur, il est impossible d'établir une entente à cet égard, parce que les compagnies voudront toujours retirer le plus fort intérêt possible de leur argent. De plus, en Angleterre, avec les meilleures garanties, on ne peut obtenir d'argent à un faible intérêt. On devrait néanmoins étudier le moyen de venir en aide à cette classe d'utiles colons qui paient aujourd'hui 15 et 20 pour cent d'intérêt, lorsque leurs terres ne peuvent leur rapporter plus de 10 pour cent, la balance étant garantie par l'augmentation probable de la propriété. Sans les colons courageusement partis avec une hache, que souvent ils avaient empruntée, le fertile Canada ne serait encore aujourd'hui, qu'une vaste forêt entremêlée de savanes. Il est clair que le colon ayant un capital, possède, par là même, de grands avantages, et plus l'étendue qu'il cultive est considérable, plus il fait de profits. On croirait, au premier abord, que la subdivision des terres ne permet pas au colon d'en acquérir une grande étendue. Mais cet obstacle est facile à surmonter. Le jeune homme possédant un capital et nese souciant pas d'acquérir une terre en culture, ne craignant point, en outre, le voisinage des Peaux Rouges qui sont devenus très paisibles, grâce à la bonne administration du Canada, et sont surveillés par une police à cheval.—ce jeune homme peut acquérir de vastes étendues de belles et bonnes terres, pour l'élevé du bétail, dans le voisinage des Montagnes Rocheuses. Le fermage payable au gouvernement n'est que nominal et le bail autorise le fermier à refuser de vendre lorsqu'on réclamera cette terre pour d'autres colons. Dans cette région, la neige n'est pas aussi abondante ni l'hiver aussi rigoureux, grâce à la proximité de l'océan Pacifique; grand avantage pour les bestiaux qui, pourtant ne passent pas l'hiver au dehors. Les moutons réussiraient assez bien, n'était la présence des bêtes féroces qui infestent les montagnes. Il y a moins de neige qu'à Manitoba; elle atteint rarement plus d'un pied d'épaisseur et si le bétail voulait gratter un peu pour trouver sa nourriture, comme font les chevaux et les moutons, on croit qu'il pourrait passer l'hiver dehors. L'herbe des prairies qui se forme et sèche sous l'action de la gelée, ne perd pas néanmoins la sève et les sels solubles qu'ils contiennent sous l'influence de la pluie, comme c'est le cas pour l'herbe dans notre pays,—mais retient tous ses éléments nutritifs. Cela explique pourquoi les petits chevaux du pays que l'on met dehors au commencement de l'hiver reviennent gras au printemps.

TEMPÉRATURE.

On croit généralement que Manitoba et le Nord-Ouest, se trouvant tellement au nord, doivent avoir un climat très-froid. Mais à l'inspection d'une carte indiquant la distribution de la température sur la surface de la terre, on verra que, dans cette région, les lignes isothermales s'étendent très-loin vers le nord et que les lignes indiquant la température moyenne, se prolongent beaucoup plus loin encore.

BLÉ DE MANITOBA.

Dans trois ans, lorsque sera terminée la section du chemin de fer Canadien du Pacifique qui, partant de Winnipeg, aboutira au Fort William, sur le lac Supérieur, on pourra produire du grain à Manitoba et l'expédier à Liverpool, pour la somme de 26 chelins le quart (huit minots,) ou 3s. 3d. le minot. Ces chiffres surprendront le cultivateur anglais qui sait qu'il ne peut produire de blé, chez lui, à moins de 30s.

par quart, au prix actuel des fermages, de la main-d'œuvre et des engrais, surtout s'il considère la grande quantité de terre à cultiver et le rendement moyen considérable de 40 minots par arpent, sur lequel on compte lorsque le blé d'automne réussit bien. (J'ai ici un échantillon de blé de la treizième récolte, sans engrais, et dont le rendement moyen est de 30 minots par arpent.) Mais le cultivateur anglais ne doit pas perdre de vue qu'il s'écoulera bien des années avant que les colons soient assez nombreux pour exporter une quantité de blé suffisante pour s'influencer le marché anglais, après avoir pourvu à sa consommation et à celle des villes qui seront établies dans cette région. Ce n'est donc pas dans dix ans, peut-être pas dans vingt ans, que nous nous apercevrons d'un changement dans le prix du blé. L'an dernier, dans le district de Dufferin, 400,000 acres de terres ont été pris par des colons, et c'est la plus grande étendue colonisée pendant une saison dans le même district. Mais supposant que trois millions d'acres de terres fussent répartis chaque année à des colons, il faudrait, à ce compte, un siècle pour coloniser tout le Nord-Ouest. Jusqu'à ce que la ligne du Pacifique soit terminée jusqu'à Ottawa, une chose qui augmentera le prix du grain, bien qu'il doive être cultivé en plus grande quantité chaque année, sera l'emmagasinage pendant l'hiver et l'intérêt sur le capital que coûtera cet emmagasinage. J'ai déjà expliqué comment les cultivateurs ont tort de perdre leur temps à battre le grain, au lieu de faire leurs labours avant l'hiver. Car l'hiver arrivé, on ne peut rien expédier par la baie d'Hudson, et presque rien par le lac Supérieur, en sorte que le grain de l'année doit rester dans les granges jusqu'à la fonte des neiges, l'année suivante. On a beaucoup parlé de cette voie par la baie d'Hudson; mais je n'en ai pas une haute idée, parce qu'elle ne reste ouverte que pendant quatre mois par an.

RÉCIPROCITÉ *v.* LIBRE ÉCHANGE.

La population du Canada, ayant fini par constater qu'un système de libre-échange tout à l'avantage des autres pays n'est qu'une vaine illusion, a élu un gouvernement qui s'engage à suivre une "politique nationale," laquelle consiste simplement en ceci: le Canada veut bien le libre-échange à conditions égales; mais si les autres pays n'accordent pas ces conditions, le gouvernement est obligé d'imposer des droits. L'Angleterre et l'Amérique sont les pays qui commercent le plus avec le Canada, et le tarif américain exigeait pareille mesure. Il était impossible d'accorder le libre-échange à l'Angleterre et d'imposer en même temps, des droits sur les marchandises américaines, tandis que les ports anglais sont ouverts librement à ces mêmes marchandises. Voilà pourquoi on a adopté un tarif applicable aux deux pays. Si l'Angleterre adoptait un système de réciprocité, ce à quoi elle sera amenée tôt ou tard,—et le plus tôt sera le mieux pour elle-même,—le Canada lui accorderait immédiatement le libre-échange. Le gouvernement canadien est tellement désireux d'en arriver là qu'il s'est réservé le droit de régler pareil arrangement par un simple arrêté du conseil. L'Angleterre ne peut pas revenir de suite à un système de protection, pour la protection même; mais le jour n'est pas éloigné où elle devra avoir recours à la protection,—comme on l'appelle,—pour ramener un système général de libre-échange que nous désirons tous ardemment. Le système de libre-échange pour nous seuls a subi une assez longue épreuve et, en ce qui nous concerne et malgré nos vastes ressources, il a misérablement échoué. Nos concurrents, les Américains, qui ont pris le contrepied de ce système, ont été les derniers à succomber pendant la crise et les premiers à se relever, quant elle a été terminée. Ils exportent, chaque année, en Angleterre, pour plus de 40 millions de louis de marchandises et, en dépit de la réduction des prix, par suite de la crise, ces importations ont augmenté de 20 pour cent dans une décade. Or ces importations consistaient nécessairement en articles de luxe, ou en articles que nous pouvons fabriquer chez nous. En reportant sur la main-d'œuvre la moitié de la valeur des articles importés, et supposant que nos ouvriers eussent exécuté cette main-d'œuvre, le pays se serait trouvé de 20 millions plus riche dans une seule année, et nombre de familles qui souffrent aujourd'hui la faim vivraient dans l'abondance. Nous devrions recevoir les céréales en franchise; mais l'Angleterre devrait aussi imposer des droits sur les produits manufacturés et le bétail de

tous les pays qui ne nous accordent pas le libre-échange. Alors nous serions à même de dire aux Etats-Unis qui manufacturent si obligeamment pour nous: "Donnez nous le libre-échange et nous vous rendrons la pareille." Le mouvement qui se produit, en ce qui concerne le Canada, montre qu'ils ne tarderaient pas à se rendre à cette opinion. Nous ne verrions plus, comme aujourd'hui, nos fabricants, entr'autres messieurs J. et P. Coates, fabricants de fil, et plusieurs autres, passer en Amérique et y établir des manufactures où ils emploient des Américains, pendant que nos ouvriers sont ici dans la misère. Les industries manufacturières de la Grande-Bretagne sont une gloire pour elle, mais si au lieu de fabriquer et d'exporter, elle devient un centre de consommateurs, ce à quoi la conduit son système actuel, ses beaux jours sont définitivement passés. L'Angleterre contrôlerait le commerce du monde en ayant le libre-échange avec ses colonies et traitant les autres pays comme ils la traitent elle-même. Mais il est douteux qu'elle garde bien longtemps la première place en suivant le système actuel.

A la fin de la réunion, des remerciements sont votés à M. Wallace pour son très-intéressant rapport, ainsi qu'au président, et l'assemblée se disperse.

RAPPORT DE M. WELSH, DÉLÉGUÉ D'ESKDALE.

Le 20 janvier, une nombreuse réunion de cultivateurs et autres eut lieu dans la salle d'école de Lymleleuch, Canonbie, pour recevoir le rapport du délégué du district, en Canada (M. Welsh, de Gorrenberry.) Sur motion de Whitelaw, M. le Dr. Snodgrass est appelé au fauteuil. Le président, en présentant M. Welsh, dit que chacun est content de lui souhaiter la bienvenue et de voir que non-seulement il a échappé aux dangers d'une traversée de l'Atlantique, mais qu'il n'a pas été dévoré par les requins de terre et n'a point été scalpé par les Peaux-Rouges.

M. Welsh prend alors la parole :—

A une réunion tenue dans cette même salle le 18 septembre dernier, vous me choisîtes, sur l'invitation du gouvernement canadien, pour visiter le Canada et faire rapport sur les avantages que ce pays offre à l'émigration. C'était un grand honneur que vous me faisiez, tout en m'imposant une tâche fort agréable. Mon compagnon et moi-même nous avons été traités avec beaucoup de courtoisie par l'honorable M. Pope et ses agents et tous les renseignements ont été mis à notre disposition. Bien que la saison fût avancée, il consenti, sur notre demande, à nous envoyer à Manitoba, pour nous mettre à même de vous communiquer nos observations personnelles sur les territoires du Nord-Ouest Canadien. Dans plusieurs des localités que nous avons visitées, des membres de l'ancienne administration, des sénateurs, des membres du parlement et des particuliers nous ont reçus avec une bienveillance que nous ne saurions oublier.

En arrivant à Carlisle, je rencontrai M. Wallace, de Twiglees, jeune homme de grandes capacités, nommé délégué par le district de Thornhill et qui m'accompagna ensuite. Après une traversée assez orageuse, nous arrivâmes à Québec le 6 octobre au soir et nous rendîmes, par chemin de fer, jusqu'à Richmond, accompagnés de M. Pennoyer, agent du gouvernement. Guidés par lui, nous visitâmes, en voiture, plusieurs townships des comtés de Richmond, Shefford, Sherbrooke, Compton et Brome, dont les trois premiers sont situés au centre des Cantons de l'Est, les deux autres leur étant contigus au sud et à l'est et s'étendant jusqu'à la frontière des Etats-Unis. Ces Cantons de l'Est forment partie de la province de Québec et se trouvent sur la rive sud du Saint-Laurent. Ils ont été colonisés originairement par des loyalistes de l'empire uni qui laissèrent les Etats-Unis, à l'époque de la déclaration d'indépendance. Leurs descendants et nombre d'immigrants venus de toutes les parties du Royaume-Uni, forment la majorité de la population actuelle. Dans certains districts, il y a plusieurs colons canadiens-français; mais la langue anglaise prédomine et est la seule en usage dans les cantons que nous avons visités.

Le comité nommé à votre réunion du mois de septembre, avait chargé le capitaine Dudgeon de dresser une liste de questions ou recommandations pour ma gouverne. Je vais vous donner les réponses à ces questions, d'abord en ce qui concerne les Cantons de l'Est, ensuite, relativement à Ontario; enfin, je ferai une courte description de ce que nous avons vu à Manitoba. Si ces renseignements ne répondent pas à votre attente, comme je le crains bien, je vous prie de considérer que nous sommes partis à une époque avancée de la saison et que nous avons eu d'énormes distances à parcourir avant l'hiver.

Avec votre permission, je vais lire les questions pour répondre ensuite dans l'ordre où elles sont inscrites.

1. Prix des terres; de qui peut-on les acheter: du gouvernement ou des particuliers?
2. Rapport des terres comparativement à leur prix. Par exemple: quel est le rapport d'une terre qui a coûté £10 l'acre?
3. Qualité générale du sol.
4. Dimension des terres et dispositions générales.
5. Race et qualité du bétail.
6. Nature et qualité des récoltes.
7. Prix du marché, pour les récoltes et le bétail.
8. Rotation des récoltes, si elle existe.
9. Système de culture des diverses récoltes.
10. Soins généraux à donner au bétail, pendant l'été et l'hiver.
11. Accès aux marchés.
12. Frais de transport.
13. Usage des bœufs et des chevaux.
14. Machines et instruments en usage.
15. Mode de vente, comptant ou crédit.
16. Usage des engrais artificiels.
17. Drainage.
18. Approvisionnement d'eau.
19. Clôtures et chemins.
20. Véhicules.
21. Garçons de fermes, moissonneurs et domestiques; résidences et gages.
22. Taxes.
23. Variété et quantité du bois; comment on l'exploite et on l'utilise.
24. Prix de la vie.
25. Opinion générale des Canadiens sur le libre-échange et la protection; probabilité que la protection se maintiendra.
26. Opinion des Canadiens sur l'envoi de bétail canadien en Angleterre.
27. Renseignements généraux sur la forme de gouvernement, les lois, les églises et les écoles.
28. Probabilités de succès de l'émigrant qui se rendrait directement au Nord-Ouest.

CANTONS DE L'EST.

1. Dans les districts que nous avons visités, le gouvernement ne possède plus de terres. Toutes les terres ont été achetées par les compagnie Anglo Américaine ou par des spéculateurs et elles se vendent à raison de quatre dollars l'acre. On peut acheter des terres en exploitation des propriétaires qui sont, en général, les occupants. Plusieurs sont désireux de vendre. Les prix varient de £4 à £6 l'acres avec les bâtiments. £10 l'acre est un prix exceptionnel pour lequel on peut avoir les meilleures terres, à proximité d'une ville et avec toutes sortes d'avantages.

2. Le foin est la principale récolte de ce district où on élève beaucoup de bœufs et son rendement est d'une à trois tonnes. Le produit de deux acres et demi est nécessaire pour nourrir un bœuf de deux ans et celui de trois acres pour l'engraisser. Sur les meilleures terres, il faut moins. Je n'ai vu que deux petites étendues.

de navets de Suède ou d'autres tubercules, dont le rendement était moyen. A Compton, j'ai vu un beau champ de navets de Suède de vingt acres d'étendue. On me dit que les pommes de terre rapportent jusqu'à 300 minots l'acre et sont de belle qualité. Tous les légumes sont de très bonne qualité. L'avoine rapporte de 40 à 50 minots l'acre; on m'a même cité un rendement de 80 minots. Mais elle est légère, ce qui est dû, je crois, au climat. On m'a parlé d'avoine pesant 40 lbs. au minot, mais je n'en ai pas vu qui pesât plus de 34 lbs. poids légal d'un minot.

3. Dans les bas-fonds et sur les bords des rivières, il y a des alluvions profondes, tandis que sur les hauteurs c'est une marne riche et friable, mais assez pierreuse. Le courant glacial qui a déposé ces alluvions se dirigeait du nord est au sud-ouest, parce que les roches présentent des stries ayant cette direction. Là où les roches sont en abondance, le sol est toujours bon. Sur le sol sablonneux (et on en trouve) il n'y a pas de roche. Les détritux végétaux provenant de la forêt, ont dû beaucoup enrichir le sol.

4. Les terres sont de 100 à 500 acres d'étendue. On y trouve, en général, une maison de bonnes dimensions, avec des dépendances amplement suffisantes pour le foin et les autres récoltes. On ne construit pas de cottages pour les domestiques mariés.

5. Les vaches laitières, mélange des races d'Ayrshire et d'Aurigny, sont les plus nombreuses et, bien que petites, donnent du lait en abondance. Les jeunes bestiaux sont rares et peu propres à l'engrais. On a beaucoup amélioré certaines races en les croisant avec les Durham. A Compton, j'ai vu un beau troupeau de Durham appartenant à M. Cochrane. Les élèves d'une seule vache, au nombre de neuf, ont réalisé la somme de £26,000; deux de ces bêtes ont été vendues plus de quatre mille guinées chacune. M. Cochrane possède aussi un nombre d'Ayrshire, laitières de bonne race. On élève quelques porcs et quelques moutons. J'ai vu de bons chevaux en grand nombre. Ils sont légers, mais actifs et excellents pour la voiture.

6. Outre l'avoine mentionnée plus haut, on récolte du blé de qualité excellente et en quantité considérable dans quelques districts. Cette récolte est bonne principalement sur les terres neuves. On m'a parlé d'un rendement de 30 minots, de 62 livres par acre sur une terre qui n'est pas encore essartie. On cultive aussi le sarrazin et le blé-d'Inde; ce dernier réussit bien, surtout dans les districts du sud. Parmi le blé-d'Inde, on récolte des citrouilles, gros légume couleur d'orange. Les citrouilles sont fort nutritives, mais ne se gardent pas après la St-Martin. Les tomates et le raisin poussent aussi en plein air. On récolte partout des pommes d'excellente qualité qui se vendent toujours bien. On cultive aussi les poires et les petits fruits.

7. Il n'y a pas eu de foire aux animaux pendant que nous étions dans les townships; en sorte que nous avons dû nous en rapporter à ce qu'on nous a dit. Le jeune bétail et les bestiaux pour l'engrais ne se vendent pas la moitié aussi cher qu'ici. Mais les animaux de race se vendent à des prix aussi élevés que chez nous. Les prix des meilleurs animaux gras sont réglés par ceux du marché anglais sur lequel on les expédie presque tous. Un animal pesant de 50 à 60 *stones* rapporte de £7 à £10 de moins que chez nous. Cette année, le beurre se vendait de 16 à 18 centins la livre. (Le centin équivaut à notre demi-penny.) Il y a cinq ou six ans, il se vendait de 25 à 31 centins.

Le fromage se vend de 10 à 11 centins. On peut le fabriquer moyennant 6 ou 7 centins et l'on trouve encore un profit à le vendre à 8. Les manufactures de fromage doivent faire un profit de 10 pour cent pour se maintenir. Une vache ordinaire donne 2,000 lbs de lait pendant la saison, $9\frac{1}{4}$ lbs de lait font une livre de fromage et 22 lbs. une livre de beurre. L'avoine se vendait 30 et 32 centins le minot de 34 lbs.; le foin, 7 dollars la tonne et les pommes de terre 25 centins le minot de 60 lbs., l'an dernier, elles se vendaient 50 centins. Les bonnes pommes d'hiver se vendaient 10s. le baril.

8. Quelques cultivateurs suivent la même rotation qu'ici. D'autres sèment deux récoltes de blé en mettant l'engrais à la saison.

9. On sème, par acre, un quart de luzerne, 2 lbs. de trèfle et chiendent ou, à la place de ces derniers, 4 lbs. de foin, à 16 centins la livre. Pour les grains, deux minots de blé, trois minots d'orge et quatre d'avoine par acre.

10. On soigne les bestiaux comme chez nous; mais on ne les garde pas aussi longtemps à l'étable que dans les districts de l'Ecosse où existe la maladie de la loupe. Les moutons réussiraient bien dans plusieurs parties du pays, mais on en garde peu. Il faut les mettre à l'abri pendant l'hiver; on les met de préférence dans une grange dont l'ouverture est au sud et on les nourrit de foin et de tubercules, avec un peu de grain, quant on veut les engraisser. Une tonne de foin suffit pour hiverner dix moutons et il en faut une tonne et demie ou deux tonnes pour la nourriture d'un bœuf de deux ans. On dit qu'il n'existe pas de maladie épidémique sur les bestiaux, ni sur les moutons. Les pores sont en petit nombre, excepté sur la propriété de M. Cochrane. Il a un grand nombre de Berkshire noirs qui se sont vendus très cher comme reproducteurs. Ils ne se vendent pas aussi cher maintenant, mais ils se nourrissent de rebuts de boucheries et on leur donne, en outre, des pommes, des pommes de terre et des navets bouillis. On en met plusieurs à l'herbe pendant l'été, les mâles y compris.

11. Les bestiaux gras et les moutons se vendent bien pour le marché anglais et sur les marchés du pays. Les bons chevaux de trait se vendent pour les marchés anglais et américains. Le beurre des Cantons de l'Est est le meilleur que l'on fabrique en Canada. Cela est dû à la richesse des pâturages et à la bonne qualité de l'eau. Ce beurre, ainsi que le fromage, se vend bien dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, à Montréal et sur le marché anglais. Les fromageries sont nombreuses; mais plusieurs avaient été fermées lors de notre passage, parce que le prix du fromage était trop peu élevé. Mais si les prix actuels se maintiennent, nul doute que ces établissements s'ouvriraient de nouveau. Chaque semaine, dans toutes les villes et villages, dont le nombre est considérable, il y a un marché pour toutes sortes de produits.

12. Les prix de transport du bétail et des produits, par chemin de fer, est très élevé pour les petites distances. Par exemple, de Cookshire à Lennoxville, distance de 18 milles, l'usage d'un wagon pouvant contenir environ 20 bestiaux coûte 10 dollars, un wagon à moutons, huit dollars et un wagon pouvant contenir 400 minots de pommes de terre, 14 dollars. Pour les longues distances, les prix sont beaucoup plus bas. On peut expédier une consignment de beurre de Waterloo à Londres moyennant un centin la livre. Un baril de pommes est transporté du sud des townships à Montréal moyennant 50 centins et, de là jusqu'à Londres, pour 72 centins. Le fret océanique est élevé, dans le moment, à cause de la grande quantité de grain que l'on expédie.

13. Dans quelques districts on emploie des bœufs; dans d'autres, des chevaux. Une bonne paire de bœufs de travail coûte de £15 à £18.

14. Nous n'avons rien vu de remarquable en fait d'instruments aratoires. Dans les districts où l'agriculture est arriérée, ces instruments sont plus grossiers que chez nous. On bat généralement le blé avec des machines mobiles, mises en mouvement par un cheval marchant sur une plateforme à rotation. On emploie une machine bien simple, mais bien puissante pour enlever les pierres. Elle est suspendue à un trépied et fonctionne au moyen d'une roue à engrenage. Pour enlever les souches et les racines, on emploie une autre machine qui coûte 80 dollars et que l'on dit très-puissante. Nous n'avons pu voir avantageusement les machines aratoires et plusieurs autres choses, parce que nous sommes arrivés tard pour les expositions agricoles.

15. Toutes les ventes se font argent comptant.

16. Nous n'avons point vu qu'on emploie d'engrais artificiels dans les townships.

17 et 18. On ne fait pas beaucoup de drainages. Quand on en fait, on emploie principalement, pour les drains, de la pierre cassée. Sur les hauteurs, la terre est généralement sèche. Cependant, nous croyons que l'eau ne manque jamais ni pour l'homme, ni pour les animaux. On ne rencontre généralement point, en parcourant la campagne, ces sources rafraîchissantes et ces clairs ruisseaux coulant sur un lit de gravier que l'on trouve dans notre beau pays. Cependant, il y a des sources, moins

nombreuses que chez nous, il est vrai et des ruisseaux, mais dont l'eau n'est pas aussi claire. On traverse aussi de belles rivières qui offrent, en abondance, des pouvoirs d'eau employés à faire fonctionner des scieries, des moulins à farine, des filatures de laine, etc. Lorsque l'eau de source ou de rivière manque, on peut toujours s'en procurer en creusant des puits.

19. Les terres sont subdivisées en champs de dimensions moyennes. Les clôtures sont en traverses ou en serpentins; ces dernières ont parfois de six à sept pieds de haut, et lorsqu'elles sont faites de cèdre d'un âge convenable, elles durent cinquante ans. Le seul inconvénient c'est qu'elles occupent trop de place et gênent les laboureurs. On voit ça et là de bonnes clôtures faites de poteaux et de planches et de fossés faits avec les pierres ramassées sur la propriété. La région est sillonnée de routes parallèles entre elles, croisées par d'autres routes qui les coupent à angle droit, de distance en distance, à des intervalles assez courts. Ces routes présentent souvent des montées et ne sont pas fort bien entretenues. On y trouve des cahots et des roches qu'il est bon d'éviter. Mais les chevaux sont vifs, les voitures légères et, malgré tous ces obstacles, on voyage bon train. Les ponts sont de bois et parfois on les couvre pour les protéger contre les intempéries de l'air. Aux traverses de chemins de fer, il n'y a pas de barrières, mais seulement un fossé, de chaque côté de la ligne, pour empêcher les chevaux et le bétail d'arriver sur la voie.

Les produits de toutes sortes sont transportés aux stations les plus voisines des nombreux chemins de fer qui traversent les cantons par des chevaux actifs ou des bœufs patients, attelés par deux à des voitures à quatre roues. Voici les noms des chemins de fer mentionnés: le Grand Tronc reliant Québec et Montréal à Richmond, Sherbrooke, Compton et Portland; le Vermont Central reliant Montréal à Boston; le South Eastern, et le chemin de fer du Lac Champlain, Montréal, Portland et Boston, et de la vallée de Massawipi. On projette la construction d'autres lignes.

21. On trouve, en nombre suffisant, des garçons de ferme et des laboureurs pour les mêmes gages que chez nous. Dans une localité on paie les garçons de ferme £21 par année et on leur donne la pension, dans la même localité, on paie ordinairement £3 aux moissonneurs. Les bons travailleurs ne restent pas, en général, bien longtemps au service. Ils font des économies et s'achètent une propriété. Les domestiques mâles sont ordinairement célibataires et pensionnent chez leur maître. Mais ils pourraient se procurer des *cottages* dans les villages voisins. Les servantes reçoivent, nous a-t-on dit, environ £1 par mois.

22. Les cotisations et taxes sont parfois élevées dans les villes, mais point dans les campagnes où elles représentent généralement $\frac{2}{3}$ pour cent de la valeur de la propriété. Par exemple, une terre évaluée à huit mille dollars paie soixante piastres par année. Ce chiffre comprend toutes cotisations et taxes et peut varier légèrement dans les divers townships. Dans ces townships, on ne rencontre ni vagabonds, ni mendiants, sauf, parfois, quelques femmes canadiennes-françaises qui colportent certains articles dans de petites voitures.

23. Il y a encore une grande étendue de terres en bois debout des essences les plus diverses telles que: cèdre, érable à sucre, épinette, tamarac, ormeau, bouleau, chêne, hêtre, frêne, tilleul et épinette rouge. Cette dernière n'a de valeur que pour son écorce. Plusieurs cultivateurs ont des "sucreries" d'érables dont la sève coule au printemps et donne du sucre ou du sirop. Un bon érable fournit environ trois livres de sucre. On garde les cèdres pour les clôtures et les bois durs pour le chauffage. Les chemins de fer emploient une grande quantité de bois comme combustible. On l'empile le long de la ligne, pour s'en servir quand il en est besoin. Le bois de chauffage se vend à la corde de 8x4x4 pieds, moyennant deux dollars environ. Dans ces districts, il n'y a pas de bois de construction. Le bois ordinaire ne rapporte pas beaucoup plus que les frais de coupe et de transport. Souvent on le brûle sur place et la cendre se vend pour engrais, moyennant 5 centins le minot. Les cendres d'un acre représentent 100 minots environ.

24. La nourriture coûte beaucoup moins cher qu'ici, comme on peut en juger par les prix des denrées suivantes: bœuf et mouton (le premier de pauvre qualité), 2d. et 2½d. la livre; bonnes volailles jeunes, 7½d. la pièce; pommes de terre, 1s. le

minot. Tels étaient les prix du détail, au mois d'octobre dernier. Les épiceries, les loyers et les vêtements sont plus chers qu'ici.

J'examinerai plus loin les autres questions.

ONTARIO.

A l'exception de deux jours que nous avons employés pour nous rendre, en voiture, de Belleville à Cobourg, et de deux autres jours passés à Toronto, la terre était partout couverte plus ou moins de neige pendant notre visite dans la province d'Ontario. J'ai dû me contenter, par suite, des renseignements qui m'ont été fournis par quelques-unes des personnes les mieux renseignées de cette province, la plus riche du Canada.

Les prix des terres sont beaucoup plus variés dans cette province que dans les cantons de l'Est; et je puis dire la même chose de la qualité du sol dans les différents comtés et même dans diverses parties du même comté. Depuis mon retour, M. Dymond, de Toronto, a bien voulu m'adresser une liste soigneusement préparée de 26 comtés de la province. J'emprunterai à cette liste des renseignements que j'ai tout lieu de croire exacts. J'ai constaté, avec plaisir, que les données de cette liste s'accordent parfaitement avec les informations que j'ai obtenues d'autres sources: (1) Dans Middlesex, division nord, le comté le plus occidental de ceux qui sont sur la liste, les terres, avec bâtiments, se vendent de £8 à £16 l'acre. (2) Dans Oxford, à l'est du comté précédent, de £8 à £15. (3) Dans Waterloo, au nord-est d'Oxford, de £8 à £20. (4) Dans Wellington, encore plus au nord-est, de £8 à £16. (5) Dans Perth, au nord-ouest de Wellington, de £6 à £16; et (6) dans Huron, au nord-ouest de Perth, de £6 à £12. Ces comtés se trouvent tous à l'ouest du lac Ontario et au nord du lac Érié, mais leurs limites n'atteignent point les bords de ces lacs. (7) Haldimand se trouve sur les bords du lac Érié et forme partie de la péninsule de Niagara; les terres s'y vendent de £4 à £10 l'acre. Vient ensuite (8) Northumberland, au nord du lac Ontario, 170 milles est de Toronto, dans ce comté, les terres se vendent de £2 à £12 l'acre. (9) Glengarry est le comté le plus à l'est, dans la province d'Ontario, au confluent du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Ottawa; les terres s'y vendent de £4 à £8 l'acre.

2. Voici le rapport moyen des céréales et des tubercules dans ces comtés, pris dans l'ordre ci-dessus. (1) Blé d'automne, 20 minots par acre; blé de printemps, 8 minots; orge, 30; pois, 12; avoine, 35; pommes de terre, 100; navets, 300; foin, 1½ tonnes par acre. (5) Blé d'automne, de 18 à 25 minots l'acre; blé de printemps de 10 à 20; orge, de 25 à 45; avoine, de 40 à 50; pois, 25; pommes de terre, de 100 à 150; navets de 500 à 700; foin, de 1 à 1½ tonnes. (7) Blé d'automne, de 20 à 30 minots par acre; blé de printemps de 15 à 25; avoine, de 40 à 50; pois, de 20 à 25; orge, de 30 à 50; pommes de terre, de 250 à 300; navets, de 500 à 600; foin, de 2 à 3 tonnes l'acre. (8) Blé, 15 minots par acre; seigle, 12; avoine, 25; pois, 15; pommes de terre, 200; blé-d'Inde, 30; navets, 400; foin, 1 tonne à l'acre.

3. Nature générale du sol, dans les comtés suivants: (1) argile pesante et marne sablonneuse; (2) marne argileuse riche, par endroits mêlée à du gravier; (3) sol fertile mélangé; (4) marne argileuse riche et marne à gravier; (5) argile ou marne argileuse; (7) mélange d'argile et de marne, avec sable et gravier, sur les brds du lac Érié et dans la vallée de la Grande-Rivière; (8) marne sablonneuse, avec de l'argile; (9) argile sur les plateaux, marne à gravier sur les terrains onduleux.

4. Terres de 100 à 500 acres. Il y a beaucoup plus de terres en culture que dans les Cantons de l'Est; les granges sont plus grandes et les autres bâtiments meilleurs. Plusieurs des résidences sont de brique et quelques-unes de pierre.

5. Grand nombre des bestiaux sont de races améliorées, plusieurs même de races pures. A Bow Park, près de Brantford, il y en a un grand troupeau que l'on dit être le plus beau du monde. Les bonnes races croisées sont aussi nombreuses, ainsi que les vaches laitières de vieilles races. Les chevaux de trait sont généralement bons.

Les moutons réussissent bien et on les engraisse facilement. Ils appartiennent généralement aux races Cotswold, Leicester et Southdown. En 1875, on comptait dans la province : 1,044,000 moutons ; 1,006,000 bestiaux ; 415,000 chevaux, 377,000 pores.

6. Déjà mentionné.

7. Les prix du marché sont à peu près les mêmes que dans les Cantons de l'Est. Les prix du bétail gras, des céréales, etc., sont réglés par ceux du marché anglais. Comme cette province compte plus de fabriques et autres industries, elle offre de meilleurs marchés pour le bœuf et le mouton de seconde qualité. Par exemple, à l'asile, près de London, où l'on consomme 500 lbs. de bœuf par jour, le prix du contrat est de \$5 36 les 100 lbs., soit environ 2 $\frac{3}{4}$ d. la livre. On calcule que pour tirer profit du bétail engraisé il faut le vendre au moins 5 centins la livre ; la fabrication du fromage n'est pas avantageuse à moins de 10 centins la livre. Une fromagerie du comté de Northumberland a vendu ses produits de l'an dernier à raison de 7 à 8 centins la livre et, plus tard, 10 à 11 centins. Une vache produit, en moyenne, 300 lbs. de fromage. Dans les bonnes saisons, la vente des fruits augmente de beaucoup le revenu du cultivateur de Northumberland qui a, sur sa terre, 1,000 pommiers. Un seul pommier lui a rapporté 20 minots de pommes de garde qu'il compte vendre 4s. le minot.

8 et 9. Dans quelques districts, on n'observe aucune rotation et l'on ne cultive pas de navets, parce que la culture en est trop coûteuse. Dans d'autres, on sème d'abord deux fois du grain qu'on récolte mûr, puis du blé qu'on coupe vert, le tout suivi de deux récoltes de grain mûr. Dans plusieurs district, les pâturages ne réussissent pas ; la sécheresse ou la gelée brûlent l'herbe. On sème beaucoup de blé d'automne dont le rapport est bien meilleur que celui du blé de printemps. Rien de particulier dans le traitement, si ce n'est qu'on les nourrit, pendant l'hiver, de blé-d'Inde coupé avant maturité. Je parlerai plus loin des moutons.

11. Les marchés locaux sont avantageux dans plusieurs parties de la province, et le bétail et les chevaux se vendent bien sur les marchés étrangers. Depuis quelques années, on a expédié beaucoup de bons bestiaux et chevaux à Manitoba. Les fromageries sont nombreuses. Il y a aussi des crémeries pour la fabrication du beurre. La province possède un beau réseau de chemins de fer dans la division sud. En 1878, elle comptait 2,464 milles de voies ferrées en opération, et 448 en cours de construction, à part des grandes lignes fédérales, comme celle du Grand-Tronc. La meilleure partie de la province se trouve presque toute dans une péninsule entourée par les lacs Ontario, Erié et Huron, et la Baie Georgienne. Cela facilite beaucoup les communications par eau et a pour effet de tempérer la chaleur, en été et le froid, en hiver. La Pennsylvanie, avec ses gisements de houille, est contiguë au lac Erié, côté sud.

12. Les prix de transport du grain, etc., varient considérablement. Il y a quelque temps, on expédiait le blé de Chicago à Liverpool moyennant 9d. par minot. A la fin de novembre, le même transport coûterait 39 centins, soit environ 15s. 8d. le minot. Pour le bétail, le fret océanique était de £5 à £8. Je ne sais pas qu'il ait augmenté. Pour la farine, 5s. par baril jusqu'à Liverpool.

13 et 14. Dans tous les meilleurs districts on emploie des chevaux et les instruments aratoires sont très perfectionnés. Les cultivateurs semblent plus à l'aise que dans les Cantons de l'Est.

15. Les ventes se font argent comptant.

16. Il y a, dans la province, de grands gisements de gypse ; mais on n'emploie pas généralement d'engrais artificiels.

17. Nous n'avons observé que peu de travaux de drainage, sauf dans les savanes. Mais la saison n'était pas favorable à ce genre d'observations.

18. L'eau était abondante dans les ruisseaux et rivières, lors de notre visite. Mais, pendant l'été, les ruisseaux, rivières et même les sources sont presque à sec, depuis que la région est défrichée.

On suppose que la pluie tombe toujours en aussi grande quantité qu'autrefois, mais moins régulièrement.

19. La clôture en serpentín est la plus usitée. Les routes sont bien entretenues, mais très boueuses dans certaines saisons. Parfois aussi, elles sont fort accidentées.

20. Comme je l'ai dit plus haut, il y a de nombreuses communications par voies ferrées et par eau.

21. On se procure aisément des garçons de ferme, grâce à une nombreuse immigration de ce genre de travailleurs. Ils sont envoyés, par des agents, dans les districts où on en a le plus besoin, et souvent ne sont pas plus payés que chez nous. En 1878, les moissonneurs recevaient de 10s. à 12s. par semaine, dans le district d'Ottawa. Les bons travailleurs reçoivent de £30 à £36 par année, avec leur pension; ils ont davantage dans certaines localités. En général, il n'y a pas de "cottages" pour les loger séparément.

22. Les cotisations et taxes, y compris les frais d'assurance contre le feu, représentent une demie ou trois-quarts pour cent de la valeur de la propriété.

23. On trouve les mêmes variétés de bois que dans les Cantons de l'Est. Dans quelques localités, il n'est pas aussi abondant et se vend un peu plus cher, de \$2 à \$4 la corde. Pour faire voir que les moutons réussissent bien dans Ontario, je citerai quelques notes qui m'ont été fournies par M. Wallace. Sur une terre située sur la rivière d'Owen Sound, comté de Bruce, et ayant 555 acres d'étendue, dont 350 sont en culture, on garde 350 moutons. La terre est onduleuse et bien arrosée. Les bâtiments comprennent une bonne maison en bois, une grange de 64 x 100 pieds, une grange à moutons de 30 x 64 pieds et une autre grange à moutons de 44 x 96 pieds, disposée pour hiverner 400 moutons, et donnant, par suite, un espace de 19 x 12 pieds carrés pour chacun. Les moutons sont nourris, en hiver, avec une livre de pois par jour, de la paille de pois et du foin, plus quelques navets, qu'on leur donne deux fois par semaine. Les moutons rapportent de 5 à 7 dollars chacun. Les béliers donnent 10 et les brebis 7 livres de laine brute. Trente bestiaux achetés l'automne, moyennant £4 et £5 par tête, ont été vendus le double environ, au mois de juillet, et avaient été nourris, pendant l'hiver, avec de la paille et de la balle de blé, plus un peu de foin en avril. La récolte de 100 acres était composée de blé, avoine et pois.

Voici la moyenne des ventes :

1,700 minots de blé à 1 dollar.....	\$1,700
350 moutons, laine comprise.....	1,700
Profit net sur le bétail.....	300
Total.....	\$3,700
Dépense totale, taxes comprises.....	1,800
Profit, chaque année, pendant 12 ans.....	\$4,900

Il y avait, sur cette ferme, deux paires de chevaux valant \$150 chacune et 8 vaches pour l'approvisionnement de la maison; plus 6 ou 7 porcs engraisés pour les domestiques qui ne veulent pas de bœuf. Le rapport de cette terre est comme suit: 30 minots de blé d'automne et 20 minots de blé de printemps, par acre; pois, environ 40 minots; 5 acres de navets ont donné un rapport meilleur que dans aucune partie du Dumfries-shire. Cette propriété a été vendue \$24,000, il y a quatre ans. Tout le bétail a été acheté pour \$5,000. Je parlerai aussi de la propriété de M. James Laidlow (qui vit encore). Il partit des environs de Hawick, vers 1830. Tous ses enfants étaient jeunes alors, et il n'avait qu'un faible capital. M. James Laidlow est membre du parlement local et m'a donné tous les renseignements que je pouvais désirer. Le tableau suivant indique le rendement moyen des cinq dernières années. Les années précédentes avaient été meilleures. Il s'agit ici d'une terre bien cultivée. Elle a 200 acres, bien clôturés, avec toutes les dépendances nécessaires. La résidence est en pierre, avec belles dépendances, bon approvisionnement d'eau et un grand verger. Cette propriété vaut \$1,400.

Chevaux et bestiaux.

	\$	cts.	\$	cts.
6 chevaux.....	@	100	00	600 00
6 vaches		50	00	300 00
6 veaux		9	00	54 00
6 bestiaux d'un an.....		18	00	108 00
6 " de deux ans.....		30	00	180 00
6 " achetés pour engraisser.....		30	00	180 00
20 brebis		6	00	120 00
25 agneaux		3	50	87 50
1 bélier.....				15 00
1 truie				25 00
Instruments aratoires, charrues, herses, charrettes, voiture, harnais, etc.....				800 00
Semences.....				100 00
				<hr/>
				2,569 50
				14,000 00
				<hr/>
				16,569 50

Récoltes.

Acres.	Minots par acre.			
23 blé	20	à	\$1 00	\$500 00
20 avoine	45	à	0 30	270 00
15 pois	25	à	0 70	262 50
15 orge.....	30	à	0 65	292 50
9 navets	500			
1 pommes de terre.....	125	à	0 50	62 50
35 foin à 1½ tonnes.....	à	10 00	525 00
45 pâturage				
5 colza.				
15 jachère.				
15 bois.				
<hr/>				
200				

Ventes.

500 minots de blé à \$1.....	\$500 00
450 " orge à 65 centins.....	292 50
125 " pommes de terre à 50 centins.....	62 50
L'avoine, les pois, les navets et le foin sont employés pour nourrir les animaux et produire de l'engrais pour la saison suivante. La valeur de ces denrées est comprise dans la vente du bétail et de ses produits.	
Rapport des vaches, à \$40.....	240 00
6 bêtes de 2 ans, engraisées, \$70.....	420 00
Profit sur 6 bêtes, \$40 chacune.....	240 00
8 porcs gras, \$15.....	120 00
25 agneaux, printemps, \$6.....	150 00
21 toisons, 5 lbs. chacune, à 30 centins.....	31 00
Produit du verger.....	100 00
	<hr/>
	\$2,156 50

Dépenses de la ferme.

Gages de 2 hommes, un an chacun, \$225	\$450 00
1 homme, 9 mois	150 00
Main-d'œuvre extra	50 00
Servante, un an	100 00
Comptes du forgeron et du charpentier, usure des instruments aratoires.....	100 00
Taxes.....	60 00
	\$910 00
Revenu total de la propriété.....	\$2,156 00
Dépenses totales.....	910 00
	1,246 50
Profit net	1,246 50
Ou l'intérêt à 7½ pour cent sur un capital de \$16,569.50.	

25. C'est l'opinion générale des Canadiens qu'il leur faut une certaine protection contre le tarif élevé des Etats-Unis. Plusieurs pensent que le tarif actuel est trop élevé, qu'il diminue les importations et qu'on devra le modifier. Plusieurs croient aussi que le libre-échange avec la Grande-Bretagne serait avantageux et stimulerait l'émigration vers le Canada, de préférence aux Etats-Unis, tant que ce dernier pays refusera d'accorder la réciprocité.

26. Voici le relevé des exportations de bétail en Angleterre :—

	Chevaux.	Bétail.	Moutons.	Porcs.
1876.....	352	2,767	2,607
1877.....	298	7,412	6,825	373
1878.....	1,243	32,115	62,461	1,798
1879.....environ	30,000	100,000

Cette année, on garde un beaucoup plus grand nombre de veaux et, dans quelque années, l'augmentation sera considérable. A ce propos, on dit que l'arrêté du conseil prohibant le passage en Canada du bétail des Etats-Unis, a fait perdre à la Compagnie du Grand Tronc £3,000 par semaine.

27. Le pouvoir exécutif est administré par le représentant de la Couronne, le Gouverneur-Général dont les conseillers sont les ministres du jour. Le parlement est composé de deux Chambres, le Sénat et la Chambre des Communes dont les membres sont élus tous les cinq ans. Le parlement fédéral traite toutes les questions générales, douanes, accise, etc. Chaque province a son gouvernement et sa législature qui s'occupent des questions locales. Les députés, comme ceux du parlement fédéral, reçoivent une allocation sessionnelle. Il y a aussi une administration municipale qui fixe les cotisations et taxes. Les juges sont nommés à vie par la Couronne. Les grandes villes seules ont des corps de police. Dans les districts ruraux, les crimes sont comparativement rares et il suffit de quelques constables. La loi de Lynch, si fréquemment appliquée aux Etats-Unis, est inconnue en Canada.

Les églises et les écoles sont nombreuses. Chaque section a son école gratuite, où des instituteurs habiles donnent une bonne éducation anglaise aux élèves. Il y a, en outre, des écoles supérieures, des collèges et une université. Les élèves paient £1 par trimestre, pour l'enseignement des écoles supérieures et des collèges, et £2 à l'université. Il n'y a pas d'église d'Etat.

MANITOBA.

Il est temps de partir pour notre grand voyage dans l'ouest. Vendredi, 24 octobre, MM. Gordon, Wilkins, Wallace et moi-même, nous nous réunîmes à Sarnia, port de départ pour Manitoba. On nous avait assuré que le vapeur *Ontario* ne partirait pas avant le vendredi matin, et cette assurance fut pleinement justifiée par le fait que

nous dûmes attendre jusqu'au dimanche. La journée était belle. Les passagers, peu nombreux, tuaient le temps, chacun à sa manière. Une ou deux dames lisaient la Bible; une autre chantait "Annie Laurie" et d'autres ballades, en s'accompagnant au piano. Vers le soir, le temps devint fort orageux et demeura tel pendant plusieurs jours. Le Dr Begg pourrait nous dire si c'est le chant d'"Annie Laurie" qui nous amena le mauvais temps. En tout cas, la chanteuse fut bien punie, car elle fut très malade. L'Ontario traversa le lac Huron avec quelques difficultés et, passant par le Sault Sainte-Marie, entra dans le lac Supérieur. Nous touchâmes à Silver Islet, sur la côte canadienne, où une compagnie de New-York exploite de riches mines d'argent; puis nous passâmes sur le côté américain où se trouve les mines de cuivre d'Hecla, les plus riches au monde. Elles donnent, par année, environ 50,000 tonnes de minerai dont le rendement est de £60 à £70 la tonne. Nous touchâmes aussi à la baie du Tonnerre, terminus du chemin de fer de Winnipeg, en voie de construction. La jeune chanteuse débarqua à cet endroit et nous eûmes beau temps depuis lors. Vendredi, dans la matinée, nous atteignîmes Duluth; nous avons navigué 860 milles, depuis notre départ de Sarnia. Nous avons ensuite parcouru, en chemin de fer, 465 milles jusqu'à Winnipeg où nous arrivâmes à 3 heures du matin, un dimanche. Un omnibus nous conduisit obligeamment jusqu'au bord de la rivière Rouge, que nous ne pûmes franchir parce que la glace venait de s'y former et, après avoir formellement refusé de payer notre chelin chacun, nous partîmes, en toute hâte, pour Saint-Boniface où nous descendîmes dans un petit hôtel tenu par un Canadien-français. Nous nous y trouvâmes au nombre de cinquante et fort à l'étroit. Deux d'entre nous passèrent la nuit sur une table de billard et les autres où ils purent. Dans la matinée, nous traversâmes la rivière sur la glace. Sa largeur est de 150 verges. Winnipeg se trouve au confluent des rivières Rouge et Assiniboine. En 1870 on y comptait 253 habitants. Sa population est aujourd'hui de 10,000 âmes. On y remarque plusieurs beaux édifices en brique et des magasins comme je n'en ai point vu à Carlisle. Sur la grande rue, les emplacements sont très-coûteux. L'emplacement d'un magasin de nouveautés qui se vendit \$100, il y a cinq ans, vaut actuellement \$10,000. Il y a, au moins, quatre hôtels de première classe. Bien que nous fussions au mois de novembre, ils étaient bien remplis. Il y a plusieurs écoles gratuites, dans la ville, ainsi que plusieurs collèges. Les anglicans, les presbytériens et les méthodistes ont de nombreuses missions et églises dans toute la province.

Manitoba s'étend sur 100 milles, environ, du nord au sud, et sur 120 milles de l'est à l'ouest, et contient 9,000,000 d'acres de terre, environ. La province est divisée en deux parties par la rivière Rouge, deux tiers à l'ouest et un tiers à l'est de la rivière. Dans l'été, on voit de nombreux vapeurs sur les deux rivières; mais, lors de notre visite, ils étaient tous pris dans la glace. Nous dûmes prendre des voitures. Pendant six jours, un des messieurs Ross, avocats, nous accompagna, dans nos excursions et nous fournit même une voiture. Nous prîmes la direction ouest un jour, puis la direction sud-ouest, revenant au logis chaque soir. Un autre jour, nous nous dirigeâmes vers le sud et le sud-est, et revînmes le lendemain. Enfin, nous gagnâmes l'est d'où nous revînmes le jour suivant, en passant un peu plus au nord. Après avoir quitté l'Assiniboine, bordée d'arbres, comme toutes les rivières, nous entrâmes dans la prairie dont l'aspect est fort triste pour celui qui n'y est pas accoutumé. Le sol y est formé d'une riche alluvion, variant en épaisseur de 12 à 18 pouces jusqu'à 6 et 8 pieds sur les bords des rivières. Sur un parcours de 18 milles, le jour suivant, après avoir traversé la rivière Sale, nous constatâmes que le sol est de même nature et repose sur de la marne sablonneuse. Là sont les réserves des métis français; elles seront à vendre l'année prochaine. M. Ross nous dit qu'elles se vendraient 10, 15 et 20s. l'acre, sur le bord des rivières où le terrain est excellent. M. Ross fait de grands achats de terres pour les revendre à l'occasion. Les réserves des métis ont toutes front sur les rivières Rouge Assiniboine. Les métis français se tiennent principalement sur l'Assiniboine et sur la Rivière Rouge, au sud de Winnipeg. Les Écossais se tiennent sur la même rivière au nord de Winnipeg. Leurs lots s'étendent à partir de la rivière, en bandes étroites, les maisons ayant été construites les unes près des autres pour que les habitants puissent mieux se protéger. Ces colons n'entendent

pas beaucoup la culture, et leurs terres passent graduellement en d'autres mains. Une grande étendue de la région a été ravagée; cette année, par les feux de prairie qui existent toujours sur certains points et présentent un beau coup d'œil la nuit. Ces feux ne sont dangereux que par un vent violent. On me parla entr'autres, d'un feu qui partant de 250 ou 300 milles au sud, dans le Minnesota, et poussé vers le nord par un vent furieux, fit des ravages considérables et causa la mort de plusieurs personnes. La maison (sorte d'hôtel et magasin) où nous nous arrêtâmes, avait été brûlée par ce feu, quatre semaines auparavant, mais était réparée et prête à recevoir les voyageurs. Nous aperçûmes ensuite les traces du feu à une grande distance vers l'ouest; les arbres brûlés étaient nombreux et l'on nous dit que plusieurs personnes avaient été cruellement blessées à 10 milles de là. En traçant quelques sillons autour des maisons et des meules de foin, et brûlant l'herbe en dedans de ces sillons, quand le temps est calme, on se protège contre ces feux et peu de personnes négligent cette précaution.

Sur le côté Est de la rivière, il y a plus de savanes dont plusieurs ne peuvent être utilisées; on les appelle *Muskogs*. Les terres fort humides au printemps, mais qui sont sèches au mois d'août, produisent d'excellent foin. On le coupe avec des faucheuses et il revient à 5s. la tonne une fois entassé. Dans les années ordinaires, la prairie sèche ne produit pas beaucoup de fourrage; il n'y pousse que des rosiers, framboisiers, et autres plantes sauvages; en sorte qu'il faut se procurer le foin sur les terres trop humides pour d'autres récoltes. On assèche aisément ces savanes en ouvrant un seul fossé découvert qui souvent, dans ces terres molles, devient une petite rivière. Il y a 50 ou 60 ans, on pouvait traverser la rivière Rouge à gué ou sur un tronç d'arbre jeté en travers, et maintenant elle est navigable jusqu'à 200 milles plus haut que Winnipeg. Le sol qui, à une période comparativement récente, était entièrement couvert d'eau, s'élève aujourd'hui graduellement. Il y a 25 ans, le lac Manitoba était de 10 pieds plus élevé qu'aujourd'hui. Sur la côte Est de la baie d'Hudson, on a trouvé une vieille ancre de navire dans une crevasse de roches à 400 pieds au-dessus du niveau actuel de la mer.

À l'est de Winnipeg, le sol est généralement plat et fort humide. Notre voiture pouvait néanmoins passer aisément partout, à cause de la forte gelée: Il n'y a point et il n'y aura jamais de chemins comme ailleurs, mais simplement, à travers la prairie, des sentiers assez bons, quand ils ne sont par trop fréquentés. La grande rue de Winnipeg et un sentier le long de la rivière sont les pires chemins que j'aie vus. Cependant, ils étaient alors dans leur meilleur état. Au printemps, ils sont impraticables avec une voiture chargée. A 22 milles est de Winnipeg, une lisière de forêt s'étend à partir de l'est. Les colons de ce voisinage coupent ce bois pour le transporter à Winnipeg, en charrette ou sur des traîneaux,—où il se vend \$6 la corde. C'est du peuplier, le bois le plus commun dans le pays. Le chêne est un peu plus cher. Le bois de service, à l'état brut, se vend de 25 à 30 dollars les mille pieds et la meilleure qualité atteint jusqu'à 50 et 60 dollars. La brique coûte environ 15 dollars le 1,000. Le bœuf coûte de 12 à 15 centins, au détail, et de 8 à 9 centins au quartier. Le beurre coûte 25 centins; le blé de 65 à 63 centins le minot. Dix jours plus tôt, il était à 89 centins. Le foin se vend de 6 à 7 dollars la tonne. Les garçons de ferme sont payés 15 dollars par mois avec la pension. Les terres nouvelles sont labourées en sillons de 12 à 14 pouces de large, sur 2 pouces de profondeur. Au printemps on les relève un peu. Ces deux labourages coûtent 5 dollars l'acre, quand on les fait faire à contrat. On sème lorsque la terre est dégelée à deux ou trois pouces de profondeur et la semence lève promptement. Après la première récolte, on peut faire le labourage moyennant 6s. par acre. Le rendement varie de 20 à 30 minots l'acre. Dans le premier cas on peut livrer le blé à Liverpool moyennant 2s. par quarte et, dans le second cas, moyennant 3s. 4d. (M. Wilkins). On nous a montré un échantillon d'un terrain sur lequel on a cultivé des grains, sans employer d'engrais, depuis cinquante ans; mais ce terrain se trouve près d'une rivière où les alluvions sont très profondes. Les personnes qui ont essayé l'engrais disent qu'il n'améliore pas la récolte, mais produit trop de paille. Tous les légumes atteignent naturellement des proportions considérables, et l'on fait deux récoltes de

pommes de terre dans une saison. Mais on n'a point encore essayé la culture des fruits. Il y a ordinairement de 15 à 18 pouces de neige et la gelée pénètre de 4 à 5 pieds dans le sol. Cela donne une certaine humidité nécessaire aux plantes et maintient le sol à une température plus basse, ce qui améliore, dit-on, la qualité du grain.

A Manitoba, comme dans les territoires du Nord-Ouest, la chaleur est extrême en été et le froid extrême en hiver. Les lignes isothermes s'étendent fort loin au nord-ouest et au Fort-Simpson, 12 degrés nord de Winnipeg, la température moyenne des mois de juillet et d'août est seulement de trois degrés plus basse. Winnipeg se trouve à 49.52 nord. Presque toutes les terres de la rivière La Paix, qui se trouvent entre 56 et 59 degrés nord, sont regardées comme très propres à la culture, la longueur des jours, pendant l'été, offrant un grand avantage. Le froid est très rigoureux et le thermomètre descend parfois jusqu'à 40° au-dessous de zéro. Les hivers doux, causés par les vents chauds qui soufflent du Pacifique, ne se font pas sentir à plus de 100 milles est des montagnes Rocheuses. Malgré l'intensité du froid, on ne le ressent pas autant que sous des climats plus humides, parce que l'air sec n'est pas conducteur. Le froid a l'effet de rendre certaines personnes très gaies. Un monsieur me disait qu'à l'époque des froids, il éprouvait la gaieté d'un homme qui a bu. Ce monsieur est Irlandais et se trouve heureux de voir le breuvage national remplacé à si bon marché. Il y a parfois des tempêtes de neige appelées *blizzards*. Quand on se trouve pris dans une de ces tempêtes, il faut se tenir bien chaudement jusqu'à ce qu'elle soit finie. La sécheresse de l'atmosphère tempère aussi la chaleur de l'été, et on me dit que les nuits sont généralement fraîches. Il tonne rarement et c'est pourquoi les personnes nerveuses ont une peur terrible du tonnerre. Pendant deux mois, les moustiques et les mouches noires appelées "bouledognes" sont très-gênants. Malgré ces désavantages, tous les "*homesteads*" sont occupés et les colons qui veulent avoir des octrois gratuits, doivent se rendre plus à l'ouest. Un octroi gratuit de 160 acres est donné à tout adulte de 18 ans, à la condition qu'il s'y établisse, et avec le droit d'acheter 160 acres contigus, appelés "terrains de préemption," à un certain prix dont les deux cinquièmes sont payables trois ans après l'arrivée du colon, et la balance en six paiements annuels égaux, avec intérêt à six pour cent. Le prix des "terrains de préemption" varie selon leur distance de la ligne projetée du Pacifique, la région étant divisée en cinq zones sur une distance de 110 milles, de chaque côté de la ligne du chemin de fer. Dans les zones A, B et C, (5, 13 et 20 milles,) le prix est de \$2.50 l'acre; dans la zone D, (20 milles,) \$2 et dans la zone E, (50 milles,) \$1. La région est divisée en townships de six milles carrés, et les townships sont subdivisés en sections d'un mille carré chacune, qui sont numérotées, et les sections portant des numéros pairs sont affectées comme "*homesteads* et terrains de préemption." Les sections portant des numéros impairs, sont réservées comme terres du chemin de fer et vendues à un certain prix fixe, savoir: depuis \$1 à \$5 l'acre dans les cinq zones, payables en dix versements annuels, avec intérêt à cinq pour cent. Dans chaque township, deux sections appartiennent à la compagnie de la Baie d'Hudson et deux sont réservées pour des fins scolaires. Comme je viens de le dire, tous les *homesteads* sont pris dans Manitoba, et toutes les réserves du chemin de fer, du moins dans les zones les moins coûteuses, sont achetées et plusieurs se trouvent en la possession de spéculateurs.

Le dernier district que nous avons visité, est celui de la rivière Pembina, à 40 milles en remontant la rivière Rouge, jusqu'à Morris, puis sur un parcours de 80 milles, à l'ouest du lac à la Roche qui se trouve à l'entrée du Territoire du Nord-Ouest. En remontant la rivière Rouge et aux environs de Morris, la terre est excellente; plus à l'ouest; on rencontre beaucoup de savanes. Dans la prairie, on ne trouve pas l'eau aisément. Sur une propriété, après avoir creusé jusqu'à une profondeur de 100 pieds, on n'a trouvé que de l'eau amère. A 25 milles à l'ouest de la rivière Rouge, nous entrâmes dans la prairie ondulante qui se continue jusqu'au lac à la Roche. Cette belle région est occupée, en grande partie par des colons d'Ontario. L'été dernier, dans Dufferin-Nord et Sud, il a été pris 900 "*homesteads*." Nous traversâmes la montagne de Pembina pour arriver immédiatement dans la vallée de la rivière Pembina, vallée dont la largeur est d'environ 1,000 verges à cet endroit.

De chaque côté s'élève une succession de petites collines, à une hauteur d'environ 200 pieds, couvertes de peupliers et de chêne. La rivière, large d'environ 46 pieds, est traversée par un pont de bois sur lequel le *Yankee* entreprenant qui l'a construit, exigea un dollar de péage pour nos deux péages. Pour faire comprendre que ce pont était nécessaire, on montre au voyageur à quelque distance de la rivière, la tombe d'un jeune Ecossais qui se noya en voulant la franchir à gué. Autour du lac à la Roche, qui a 8 milles de long sur $1\frac{1}{2}$ de large, la région est bien boisée et présente un fort bel aspect. En revenant à Emerson, nous couchâmes une nuit à Crystal City et la nuit suivante à Mountain City. Chacune de ces villes ne comptait pas alors six maisons. Dans le voisinage de la seconde, il y a de belles forêts de chêne dont on voit aussi une belle lisière le long de la rivière Pembina, à l'endroit où elle pénètre dans le Dakotah. Si l'on pouvait empêcher les feux de prairie, il y aurait bientôt assez de bois dans toute la province. Actuellement on a des appréhensions à cet égard ; on craint de manquer de bois de chauffage. On dit que la houille existe sur la rivière Souris, 150 milles à l'ouest du lac à la Roche. Depuis notre départ, on a projeté de construire d'Emerson à la rivière Souris, un chemin de fer qui s'appellera le "Chemin de fer d'Emerson et de la Montagne aux Tourtes." Avant d'arriver à Emerson, nous traversâmes la réserve des Mennonites qui s'étend du voisinage de la rivière, jusqu'à 42 milles à l'ouest, le long de la frontière des Etats-Unis, et jusqu'à 18 milles au nord. Cette réserve de Pembina contient dix-sept townships, et une autre réserve destinée à la même population, à l'est de la rivière Rouge, en contient huit. Sur cette dernière réserve, les terres sont un peu marécageuses, et les colons la quittent pour se rendre sur la réserve de Pembina. Ces Mennonites sont des Quakers russes ; ils sont très-intelligents et très-actifs et se construisent de bonnes maisons d'où ils s'efforcent d'exclure tout air frais en hiver. Ils ont beaucoup de bons bestiaux et se trouvant près de la rivière et de la voie ferrée, vendent une grande quantité de grain.

Emerson se trouve sur la rive est, près des Etats-Unis et du chemin de fer, c'est-à-dire à l'entrée de Manitoba et du Nord-Ouest. La ville compte déjà 1,000 habitants, nombre de magasins, quatre églises et deux journaux hebdomadaires. Par sa position, elle se développera rapidement.

Winnipeg a trois journaux quotidiens et cinq journaux hebdomadaires. Il y a cinq mois, dans tout Manitoba et le Nord-Ouest, on ne comptait que 69 bureaux de poste ; il y en a maintenant 118.

Vous avez dû lire récemment tant de détails sur ces contrées, que, réellement, je suis fâché de n'avoir que peu de choses nouvelles à vous dire. Toutefois, j'ai eu soin de vous dire à qui je devais mes renseignements. J'ai beaucoup abrégé ; un récit plus détaillé eût été plus facile pour moi, mais fatigant pour vous. Je donnerai de plus amples détails à qui viendra me les demander. J'espère que ces renseignements suffiront à guider ceux d'entre vous qui songeraient à quitter le pays.

Selon toutes probabilités, la population du Canada aura augmenté de plusieurs millions dans dix ans. Vous savez tous que nombre de fermiers pourraient émigrer et qu'il en resterait un assez grand nombre au pays ; la concurrence les tue. L'accroissement continuel de la population et le manque d'espace font de l'émigration une nécessité. Ces considérations ont aujourd'hui plus de poids que jamais ; les fermages augmentent, nous avons eu de mauvaises récoltes et du continent dont je vous parle il nous arrive des importations énormes de toutes sortes de produits agricoles. Si donc l'émigration est une nécessité, où doivent se rendre les cultivateurs ? Telle est la question. Naturellement on pense au Canada, la plus accessible des colonies anglaises. Pourtant, un mot d'avis. L'émigrant qui emporte un petit capital, ne doit pas espérer devenir riche en peu de temps, en achetant une terre et la cultivant, dans Ontario ou les townships de l'Est. La terre y est meilleure que je ne le pensais, d'après la description de M. Graham. Le pays est agréable, mais l'agriculture rapporte peu. Cependant, avec un capital £1,500 ou £2,000, on peut acheter une bonne terre de 200 acres, dans les townships de l'Est, et y bien réussir. Le pays est presque aussi beau que le nôtre, — moins beau que Liddlesdale, mais ressemblant beaucoup à Canonbie, — et la population ressemble beaucoup à la nôtre. Les terres de

Compton et des environs sont les meilleures, à mon avis. Il y a aussi de bonnes localités dans les environs de Cookshire. Le cultivateur qui s'y rend, doit choisir une bonne terre et se mettre de suite à élever du bétail pour le marché anglais. Dans l'Ontario, les maisons et dépendances sont meilleures et les terrains plus chers. Dans plusieurs localités, le colon sera bientôt plus à l'aise qu'ici. Chez nous, il faut un capital plus fort, ou l'on afferme à 5 pour cent de la valeur de la terre. Dans les provinces de Québec et d'Ontario, l'argent prêté sur hypothèque rapporte de 8 à 12 pour cent. Il y a une dépression dans ce pays comme chez nous. On m'a dit qu'il y a cinq ou six ans, chacun y réussissait, sauf les gens réellement stupides. Maintenant, bien des cultivateurs veulent vendre : ils n'ont pas de famille, ou leurs fils sont dans le commerce, ou ils veulent se rendre au Nord-Ouest, ou leurs terres sont tellement hypothéquées qu'ils ne peuvent faire face à leurs obligations. Somme toute, ces cultivateurs-propriétaires composent une société agréable et, dans la province d'Ontario surtout, je crois que nombre d'entre eux sont fort à l'aise. Les hommes honnêtes et intelligents ont accès à toutes les charges.

Manitoba est peuplé par une excellente classe de colons. Plusieurs viennent d'Ontario et font d'excellents pionniers. La société de Winnipeg est aussi agréable que celle de plusieurs de nos villes d'Ecosse.

A Manitoba, on peut acheter autant de bonnes terres que l'on veut pour 8 à 20 chelins l'acre, suivant la localité ; et partout où la terre est sèche, elle est généralement bonne. Le grand point est d'avoir un bon approvisionnement d'eau et de bois, et de se trouver près d'une rivière ou d'une station de chemin de fer. Il est nécessaire aussi d'avoir un petit capital pour parer aux besoins du moment, en cas de ravages par les sauterelles ou de mauvaises récoltes pour d'autres raisons. Quand ce capital n'est pas nécessaire, on peut le placer à 12 et 15 pour cent, avec hypothèque sur des terres évaluées à leur moindre prix. Aux grands capitalistes, Manitoba offre des avantages égaux. Ils ont trois manières de placer leurs capitaux : acheter une terre et l'exploiter ; acheter et attendre que la valeur des terres augmente, — et les terres choisies doublent de valeur dans quelques années ; ou ils peuvent placer leur argent à un fort intérêt, avec garantie parfaite. Les cultivateurs font mieux d'emprunter à 15 et 20 pour cent que de rester sans bestiaux qui doublent de valeur dans un an, dont l'entretien ne coûte presque rien en été et seulement 15 chelins par tête pour tout l'hiver. Même l'homme qui n'emporte pas de capital, peut parfaitement réussir. S'il n'a pas de famille et est capable de travailler, il peut prendre un *homestead* avec bonne perspective de succès. Il peut s'engager chez un cultivateur ou travailler sur le chemin de fer — où l'on payait sept chelins par jour en novembre dernier — s'amasser un petit capital et faire défricher sa terre, en attendant qu'il s'y établisse lui-même. Mais il devra, au préalable, s'informer d'un agent du gouvernement canadien si les travailleurs sont en demande. Pour le moment, le Nord-Ouest ne convient pas aux émigrants qui ne disposent que d'un petit capital et ont une femme et de jeunes enfants. Quelquefois, ils pourraient acheter de colons désirant se rendre plus à l'ouest. La position est différente pour le cultivateur qui a des garçons hommes faits ; ils peuvent prendre des sections contiguës et s'aider beaucoup les uns les autres. Les sauterelles n'avaient point visité la région de 1827 à 1867. Depuis lors, elles l'ont ravagé tous les deux ans, jusqu'en 1875, époque depuis laquelle on ne les a pas revues. L'arpenteur général m'assure que, dans une direction ouest-nord-ouest, partant de Manitoba et allant vers les Montagnes Rocheuses, il y a une zone large de 150 à 200 milles, et presque partout favorable à la culture, étant bien approvisionnée de bois et d'eau. Au sud de cette zone, il y a une autre où le sol est moins bon et l'eau plus rare. Un vieil employé de la baie d'Hudson, qui connaît chaque pouce du territoire, a dit au même monsieur que la région de la rivière de la Paix est surtout favorable à la colonisation. Quand la voie ferrée sera complète entre la baie du Tonnerre et Winnipeg, ce qui aura lieu dans deux ou trois ans, on m'assure que le transport du blé, de Winnipeg à Montréal ne coûtera que 10d. le minot. Tant que cette ligne et d'autres voies ferrées plus à l'ouest ne seront pas construites, il n'y aura pas moyen d'écouler les quantités énormes de grain récoltés dans cette région. Quand des communications seront établies, le Nord-Ouest comme les autres provinces du Canada, se trou-

vera plus rapproché des marchés européens qu'aucune autre colonie anglaise et, en outre, il a l'avantage de se trouver près de ce grand pays, dont la population augmente si rapidement. Ce voisinage sera profitable aux deux pays, quand ils auront mieux réglé l'échange de leurs produits.

M. Church, de la Tour de Sark, propose un vote de remerciements à M. Welsh, pour son intéressant rapport. Cette motion est secondée par M. Doughty, de Byrebnun, et chaleureusement votée.

RAPPORT DE M. JAMES PALMER, DÉLÉGUÉ DE SOMERSETSHIRE.

M. JAMES PALMER, nommé délégué des fermiers de Somersetshire, envoie du Canada un rapport sommaire. Souffrant d'un gros rhume à son départ, il a été gravement malade en Canada, ce qui l'a empêché de faire sa tournée plus complète et de rédiger un rapport en conséquence. Ce contre-temps est regrettable, parce que les récoltes étaient fort avancées dans le sud de l'Angleterre, le principauté de Galles et l'Irlande et les cultivateurs auraient pu choisir un autre agent. Toutefois, M. Palmer a adressé la lettre fort intéressante qu'on va lire à M. J. W. Down, de Bristol, l'agent qui l'avait fait nommer :—

LONDON, ONTARIO, CANADA,
Le 1er janvier 1880.

M. JOHN DOWN, Bristol.

CHER MONSIEUR,—Je vous écris pour vous informer que je suis très-content de ma visite au Canada où la perspective est bien meilleure que chez nous pour les fermiers. Mes fils aiment beaucoup le pays et les terres que je leur ai achetées. Ces deux propriétés ont ensemble une étendue de 273 acres et se trouvent à sept milles de cette ville, sur le grand chemin qui conduit à Exeter. Il y a une bonne maison sur chaque lot, un verger, granges, etc., et 75 arpents clôturés et en culture. Le tout m'a coûté \$7,500, c'est-à-dire moins que je n'avais à payer pour deux années de fermage dans le Somersetshire, j'entends pour deux ans de fermage par acre. Je puis fortement recommander ce pays à mes amis et aux autres personnes qui veulent émigrer. Le cultivateur qui veut acheter une terre pour y exploiter les produits de la laiterie ou y élever du bétail, je lui conseille de visiter les townships de l'Est où il trouvera des terres à sa convenance, à des prix modérés et situés à portées des marchés, des chemins de fer et des ports d'embarquement. Pour la culture du grain, je préférerais Ontario, mais je crois qu'une terre à bétail serait préférable. Des centaines de ces cultivateurs partent pour Manitoba où ils peuvent se procurer de grandes étendues de terre et garder leur famille réunie. Je crois que Manitoba convient surtout aux colons canadiens habitués à la vie des pionniers, ou aux jeunes cultivateurs anglais, pouvant disposer d'un capital de £200 à £500 et n'ayant encore qu'une famille peu nombreuse. Le colon dont la famille est nombreuse, rencontre beaucoup de difficultés pendant les deux premières années, et aux hommes de cette catégorie, je conseillerai de s'établir dans les provinces de Québec ou d'Ontario et de ne pas essayer la vie des pionniers. Dans ces deux provinces, il y a un nombre de bonnes terres à vendre.

Les garçons de ferme réussissent très-bien ici et, avec un peu d'activité, ne tardent pas à devenir propriétaires. Veuillez envoyer copie de cette lettre à ceux de mes amis dont vous avez les adresses. Qu'ils viennent sans crainte. Ils seront bien traités à bord des vapeurs de la ligne Allan et par les agents du gouvernement canadien. Je me suis fort enrhumé la veille de mon départ d'Angleterre, et depuis lors mon vieux rhumatisme me fait souffrir. Cela m'a empêché d'aller rendre compte de mon voyage à mes commettants. Le reste de ma famille me rejoindra au printemps.

Mille souhaits.

Bien à vous,

JAMES PALMER.

ANNEXE.

RAPPORT DE M. HUNT W. CHAMBERS J.P., DE STEWARTON, COMTÉ DE TYRONE.

Au début des observations que je vais faire sur le Canada pour l'information des personnes qui voudraient y émigrer, je dois dire que, pendant l'été de 1879, j'ai pu voir les récoltes, sur pied et coupées, dans la province d'Ontario, et étudier le mode de culture qu'on y pratique. Dans l'automne, j'ai visité Manitoba et le nord-ouest canadiens jusqu'à Rapid City. Les principales récoltes d'Ontario consistent en fruit, blé d'automne et d'hiver, blé-d'Inde avoine, orge, foin, pommes de terre, navets et panais. Je n'ai pas vu beaucoup de pâturages, parce que, selon moi, les cultivateurs ne gardent pas assez de bestiaux pendant l'hiver et se soucient trop peu d'avoir du fumier, se fiant à la fertilité inépuisable de leurs terres. Presque toutes les récoltes que j'ai vues étaient belles, à l'exception du blé de printemps, bien que, certainement, elles ne soient pas préparées et entretenues comme elles devraient l'être. Incontestablement, le sol est fertile; c'est une belle marne sablonneuse presque noire. Je crois aussi que le climat vaut mieux que celui de l'Irlande, parce que le blé, les pois et les fruits sont beaucoup plus beaux que chez nous. Bien qu'en juillet, le thermomètre fût à 100 et 130 degrés, au soleil, je n'ai pas tant souffert de la chaleur que quand il est 70 et 90 degrés chez nous. J'attribue cela au fait que l'atmosphère n'est pas humide comme en Irlande. On m'a dit que, pour la même raison, l'hiver n'est pas aussi pénible qu'on le croit chez nous.

J'ai trouvé fort belles certaines parties du pays, entr'autres le voisinage de Sainte-Catherine, et je suis persuadé que les personnes d'un âge mûr, n'ayant pas de trop fortes familles et possédant un petit capital, réussiront bien dans Ontario, surtout ceux qui savent cultiver les fruits, tels que pêches, raisins, etc., qui viennent très bien en plein air. On m'a cité des cas où les fruits ont rapporté de £80 à £100 l'acre, dans les environs de Sainte-Catherine. Le blé de printemps n'était pas bon, règle générale, et je n'ai pas aimé l'aspect des pâturages, d'une apparence sèche et misérable. Cela est dû, je crois, à ce que les cultivateurs font récolte sur récolte, sans employer un engrais qui leur donnerait de bien meilleurs résultats. J'ai trouvé plusieurs cultivateurs d'Ontario disposés à se rendre à Manitoba, et cela pour plusieurs causes. D'abord, plusieurs avaient commencé à exploiter leurs terres, sans avoir aucun capital et avaient dû contracter des emprunts aux taux énormes de 8, 10 et 12 pour cent. Puis leurs familles avaient grandi et leurs terres (presque toutes de cent acres) n'étaient plus assez étendues. Il fallait donc un changement. En vendant ces terres, ils réalisaient assez pour payer leurs frais d'établissement à Manitoba où ils peuvent acheter, pour leurs fils, de belles terres dont le sol est inépuisable. Dans Ontario, le cultivateur possédant un petit capital et entendu dans la culture des fruits, a toutes les chances de réussir. Il peut acheter une terre avec maison et dépendances convenables pour la moitié du prix qu'il paie un fermage dans Ulster, ne point avoir de loyer à payer et récolter toutes sortes de produits en abondance. Pour ses enfants, il trouvera de bonnes écoles gratuites.

Mais l'homme dont la famille est nombreuse ou qui veut exploiter en grand doit se rendre à Manitoba.

C'est en 1871 seulement que le Canada découvrit quel trésor il possédait dans Manitoba et le territoire du Nord-Ouest, et, depuis lors, les progrès de cette contrée ont été extraordinaires. Winnipeg, la capitale actuelle, qui n'avait alors que 400 habitants, on compte aujourd'hui 10,000 et augmente tous les jours. Mais le gouvernement canadien sachant quel territoire fertile il possédait, sachant aussi que les habitants des "vieux pays," comme ils appellent les Iles Britanniques, ne se rendraient point au dire des agents les plus habiles, décida d'engager des délégués des

fermiers anglais à visiter le pays, pour faire ensuite rapport à leurs concitoyens. Je n'aurais jamais cru, pour ma part, que la terre fût si fertile là-bas. Il y a deux voies pour se rendre à Manitoba : l'une par les lacs et les chemins de fer ; c'est la moins fatigante pour les femmes et les enfants, bien qu'elle soit plus longue ; l'autre par chemins de fer, en partant de Montréal, trajet qui se fait en quatre jours. Quand on a le temps, la route des lacs est fort agréable.

Accompagné de l'honorable M. Mackenzie Bowell et de l'honorable M. Aikins, nous partîmes de Southampton, Ontario, traversâmes les lacs Huron et Supérieur et restâmes deux jours à Prince Arthur's Landing. Nous fûmes très bien traités par les entrepreneurs du grand chemin de fer de l'Atlantique et du Pacifique, en voie de construction et sur lequel nous fîmes 130 milles. Ce chemin traversera directement Manitoba et le Nord-Ouest et on espère qu'il aboutira à Winnipeg dans le cours de l'année prochaine (1880).

De là, nous nous rendîmes à Duluth par bateau à vapeur et de là, par chemin de fer, jusqu'à Winnipeg en traversant les vastes prairies des Etats-Unis dont de vastes étendues avaient été récemment ravagées par le feu. En arrivant à Winnipeg, qui se trouve au confluent des rivières Assiniboine et Rouge, nous fûmes étonnés de voir une si belle ville, des rues larges et des beaux magasins très bien fournis.

Le sol de Manitoba est de la marne noire, profondes de 15 à 4 ou 5 pouces, généralement friable et reposant sur de l'argile. Le sol, aux environs de Winnipeg est excellent et très fertile comme le prouvent les légumes qu'on y récolte. Des spéculateurs sont en possession de grandes étendues de terres qu'ils maintiennent à haut prix, ce qui fait que les colons gagnent plus à l'ouest.

Nous nous rendîmes au Portage la Prairie en voiture appelées "démocrates." Ce sont des voitures attelées de deux chevaux et pouvant porter six personnes. Il n'y a pas de route régulière, mais seulement des sentiers, à travers la prairie. Les ponts sont grossièrement faits. Tel est le grand chemin du Nord-Ouest. En partant de Winnipeg, nous avons traversé de bien bonnes terres, puis des savanes où l'on pourrait récolter de très bon foin. Arrêté à un hôtel sur les bords de l'Assiniboine. Mauvaise terre, meilleure plus loin. A la Pointe aux Peupliers, à High Bluff et au Portage, bonnes terres, colons nombreux. Signe qu'on avait fait une bonne récolte. Terres valant de \$10 à \$15 l'acre. Vu de beaux échantillons de blé. Rendement de 25 à 45 minots par acre, suivant l'habileté du cultivateur. Un cultivateur expérimenté récolterait de 35 à 45 minots. Vu des cultivateurs d'Ontario, très contents d'être venus au Nord-Ouest. Vu, près du Portage, un cultivateur écossais occupé à labourer et qui nous dit en être à sa dix-septième récolte de blé sans engrais, cette terre ayant déjà donné treize récoltes pareilles quand il acheta ; 35 minots par acre. Cette terre en est à sa 40^{me} récolte générale, toujours sans engrais. Prix du blé, alors : 55 centins au Portage ; 65 centins à Winnipeg. Avant notre départ, il avait haussé de 10 à 15 centins. Prix de transport, 34 centins jusqu'à Montréal ; sera réduit à 17 centins quand le chemin de fer de la Baie du Tonnerre sera terminé, dans deux ans, on l'espère. Le sol de Manitoba est bien meilleur que celui du Dakota et du Minnesota. Il est plus profond et le sous-sol plus riche. Il rapporte environ douze minots de plus par acre que le sol des Etats mentionnés. Quand le chemin de fer sera terminé, le transport coûtera moins, de Manitoba jusqu'aux vapeurs océaniques, que des Etats sus-mentionnés. Manitoba et le Nord Ouest canadien feront une rude concurrence aux Etats de l'Ouest où les récoltes ne sont pas très fortes. M. Joseph Ryan, député de Marquette, nous conduisit obligeamment à Rapid City. Bonnes terres sur les vingt premiers milles. Couché chez M. Yeoman à vingt milles du Portage. Vu de belles récoltes de divers légumes ; des betteraves donnant 800 minots à l'acre ; énormes radis d'Espagne ; belles graines de tournesol pour la nourriture des volailles. Les tiges atteignant 10 pieds de haut et la fleur 13 pouces de diamètre. De deux sillons de 17 verges de long, il avait récolté deux charges de melons. Il donnait partie de ces melons à ses pores. Rapport du blé, 38 minots l'acre. Sol, 2 à 3 pieds d'épaisseur ; argile au-dessous. Quelques milles plus loin, "Beaver Dam," puis plusieurs milles de marais où nous vîmes nombre de poules de prairie. Passé un district où le sol est assez bon mais plus sablonneux ; pas de

colons ; mais sera nécessairement colonisé plus tard. Quelques milles plus loin, arrêté chez M. McKinnon ; bonne terre ; sol un peu léger, mais fertile. Puis un district très fertile où il y a beaucoup d'arbres, quoique petits. Plusieurs colons. Puis quelques milles de terrains arides pour arriver à la Belle Plaine, immense district, déjà tout retenu par des colons dont plusieurs arrivés et ayant bâti leurs maisons. Passé un jour et une nuit chez M. Marek, occupé à bâtir et ayant une bonne récolte de blé et d'avoine, et de beaux bestiaux. Très satisfait d'avoir acheté une grande étendue de terres. Le jour suivant, traversé une région de prairies propres à l'élevé du bétail, mais pas à la culture, parce qu'il y a trop de lacs. Arrivés ce soir là à Rapid City sur la Saskatchewan. Le lendemain, vu de belles terres récemment dévastées par le feu. Rapid City compte 23 maisons. On en bâtit plusieurs autres. Bons magasins ; scierie en opération ; moulin à farine en voie de construction. Terre un peu pierreuse sur les bords de la rivière Saskatchewan, bien que les pierres soient à la surface ; plus loin bon sol noir, profond de 15 pouces. Vu de très gros oignons et d'énormes pommes de terre récoltées, sans engrais, par les Sauvages. N'ayant pas le temps d'aller plus loin, nous partons pour revenir. Vu les colons venant d'Ontario et ceux d'Angleterre tous satisfaits. En revenant, rencontré de longs convois d'immigrants. Ils arrivaient un peu tard dans la saison. Rendement des récoltes : blé, 35 à 40 minots l'acre ; poids de 60 à 62 lbs. le minot ; semé entre la première semaine d'avril et la première de mai et récolté en août. Avoine, 75 minots, poids 35 lbs. le minot ; semence jusqu'au milieu de mai. Orge, semence, première semaine de mai ; rendement, 42 minots, 50 lbs. par minot. Pommes de terre, sans engrais, 10 à 12 tonnes l'acre. Navets, sans engrais, jusqu'à 25 tonnes l'acre. En revenant à Winnipeg, vu les cultivateurs occupés à battre le grain et brûlant la paille qui ne leur sert de rien, puisqu'ils n'ont pas besoin d'engrais. Tous contents des récoltes. En plusieurs endroits le feu des prairies avait fait des ravages ; presque toujours, c'est la faute des cultivateurs qui pourraient le prévenir en traçant des sillons autour de leur propriété. De retour à Winnipeg, visité, grâce à M. Ross, Emerson et Ottenburg, à l'Est de Winnipeg ; belles terres, le plus beau foin que j'aie vu. MM. Ross, de Winnipeg, possèdent une étendue de terre qu'ils vendent de \$2 à \$3½ l'acre ; elles sont situées sur la ligne du chemin de fer.

Visité les prairies du Minnesota et du Dakota et une des célèbres fermes Dalrymple où, cette année, il y avait 8,000 acres en blé et 500 acres d'autres récoltes pour la nourriture des chevaux. Très bien reçu par le gérant, M. Button qui nous fait tout voir. Très bon système. Instruments aratoires perfectionnés. Vu 14 charrues fonctionnant à la fois, chacune traînée par quatre chevaux ou mules, labourant ensemble 70 arpents par jour à 6 pouces de profondeur. C'est la meilleure terre que j'aie vue. Mais le sol ne vaut pas celui de Manitoba. Rendement moyen, cette année, seulement 19 minots par acre ; rendement moyen des quatre dernières années, 23 minots. Vu un échantillon de blé très pauvre. Resté convaincu que le sol ne vaut pas celui de Manitoba. On sème dans la première semaine d'avril, un minot et vingt pintes par acre ; on sème avec des machines dont on emploie 19 ; chaque attelage sème de 12 à 15 acres par jour ; on passe la herse après avoir semé. Sur la ferme, il y a 25 moissonneuses, et 5 machines à battre mues par la vapeur ; pour quelques-uns on emploie la houille comme combustible. Cette saison, les chevaux ont travaillé tous les jours depuis le 1er avril, la terre étant dégelée à quelques pouces, et la gelée en dessous maintenant l'humidité.

J'ai vu de bon bétail ordinaire à Manitoba. Ces bestiaux croisés avec des Durhams donne une bonne race. Vu peu de moutons, mais tous bons ; ils réussiraient bien en grand nombre. Valeur des bestiaux d'un an, de \$10 à \$16 ; de deux ans, \$20 à \$30 ; de trois ans, \$40 à \$50. Bœufs de trait, \$160 la paire ; un peu plus cher pour des animaux de première qualité et bien dressés. Les bœufs sont plus faciles à nourrir et valent mieux que les chevaux pour le colon de première année. Du moment où il récolte assez d'avoine, il peut les remplacer par des chevaux. Les bestiaux du pays peuvent rester dehors tout l'hiver ; mais ils s'amélioreraient si on les retraits. Quant aux races améliorées, il faut les rentrer absolument. Je recommande fortement Manitoba à mes compatriotes. Le colon rencontrera quelques difficultés au début. Pendant

trois semaines de l'année, les moustiques le feront un peu souffrir; mais cette peste disparaîtra devant la civilisation. Le colon pauvre peut très bien réussir dans ce pays. Ceux qui emportent 100, 200 ou £300 ont de grands avantages. Les fermiers du nord de l'Irlande qui se disputent quelques petits lopins de terre et paient des loyers énormes, deviendraient propriétaires pour la moitié d'une année de loyer.

Je n'ai pas le temps de vous exposer tout ce que j'ai pris en note; mais je répondrai par écrit à ceux qui voudront bien m'adresser des questions.

RAPPORT DE M. JOHN MAXWELL, DE CARLISLE.

Lundi, 8 septembre 1879, j'étais présent à une assemblée, à Castle Biggar, où mon ami M. James Biggar fut unanimement élu délégué de Kircudbrightshire, chargé de visiter le Canada et de faire rapport sur les avantages qu'il offre aux cultivateurs. Bien que je ne sois pas un des délégués du gouvernement, je suis heureux d'ajouter mon témoignage à celui des autres.

Une fois nommé, M. Biggar m'engagea à l'accompagner. J'acceptai. Pris passage à bord d'un des vapeurs de la ligne Allan. Partis de Liverpool le 11 septembre; arrivés à Québec le dimanche, 21 septembre, après une délicieuse traversée.

Le vendredi précédent, nous avions passé Anticosti avant d'entrer dans le fleuve Saint-Laurent, le lendemain. Le temps était superbe; les vœux marins et les marsouins étaient nombreux. Nous avons même aperçu quelques baleines. La côte d'Anticosti est assez sauvage et l'aspect des bords du Saint-Laurent couverts de maisons de pêcheurs et, en arrière, de cultivateurs, nous parut fort agréable. Samedi après-midi, arrivés à Rimouski où les malles et quelques passagers prennent le chemin de fer. Séparés du monde pendant huit jours, nous jouissons du magnifique spectacle qu'offre ce pays pendant l'automne, et que je ne connaissais que par mes lectures. Retardés un peu par le brouillard; arrivés à la Pointe-Lévis à 9 heures; admirons la ville de Québec perchée sur une hauteur.

Le Lieutenant-gouverneur de Québec invitait les délégués à se rendre chez lui; mais comme un train partait à midi et que nous avions hâte de nous rendre à Ottawa pour visiter l'exposition, nous ne pûmes accepter son invitation.

Nous traversons un pays pauvre dont je ne parlerai pas.

Nous sommes à Ottawa.

Le marquis de Lorne ouvre l'exposition. Il est très bien reçu. Les Canadiens sont loyaux.

M. Graham, de Belleville, président de l'Association des fromagers du comté de Hastings, me fait voir les produits dont il a charge. Beurre et fromage très beaux. Je n'en ai pas vu de plus beau en Angleterre. Considérant qu'Ottawa se trouve à plusieurs centaines de milles des meilleurs districts agricoles du Canada, l'exposition de bestiaux était fort belle, surtout celle des bêtes à cornes et des porcs.

En nous rendant à Toronto, arrêté à Brockville. M. Cowan nous donne des renseignements sur l'exploitation des phosphates. Nous voyons de beau bétail gras, chez M. Stagg.

Passé deux jours à Toronto. Pris à Sarnia le vapeur *Ontario*; traversé les lacs Huron et Supérieur; arrivés à Duluth et partis pour Manitoba. Nous étions accompagnés de l'honorable Mackenzie Bowell, ministre des douanes, et de l'honorable sénateur Aikins. Pendant que les autres délégués restent une couple de jours à inspecter le chemin de fer que l'on construit de la Baie du Tonnerre à Winnipeg, M. Biggar et moi nous nous rendons à Mapleton, Dakota, pour inspecter une des grandes terres à blé de l'Ouest. On y voit aussi deux élévateurs à grain qui sont très employés, parce que c'est ici le point principal pour l'expédition des grains. Je dois dire que ces élévateurs nettoient le grain qui est envoyé tel qu'il sort de la machine à battre et reste en dépôt tant que le propriétaire ne veut pas le vendre. Le grain est classé par 1ère, 2ème et 3ème qualité et mis dans le dépôt général de sa catégorie. On donne au depositaire un chèque pour la valeur du dépôt; ce chèque est négociable. Les terres environnantes sont de peu de valeur; les collines rocheuses et les bas-fonds marécageux.

En revenant de Duluth suivi, sur un parcours de plusieurs milles, les bords de la rivière Saint-Louis. La vue des rapides très-belle au clair de la lune. Passé sur plusieurs ponts qui craquaient et qu'on nous dit être condamnés depuis quelques années.

Arrivés à Mapleton; parcouru, avec M. Dunlop, une région de prairie, tantôt unie, tantôt raboteuse. Mode de culture tout nouveau et intéressant pour nous. Une immense plaine s'étend à perte de vue et le coup-d'œil n'est interrompu, çà et là, que par une habitation de colon, des meules de paille et, parfois, un bouquet de bois qui indique l'existence d'une rivière.

Le lendemain matin, accompagnés de M. Disbrowe, trésorier de la société Saint-Georges, de Winnipeg, qui nous avait rejoint la veille, nous nous rendons à la ferme de Cheeney, propriété de M. Dalrymple. Très bien reçus par M. Button, gérant de cette ferme, qui nous donne tous les renseignements désirables et, bien que cela soit en dehors de mon sujet, je le mentionnerai, car le système qu'on y suit peut être employé, avec avantage, dans tout le Nord-Ouest canadien; mais les renseignements y sont assez difficiles à obtenir, parce que la région est encore très-peu colonisée.

M. Dalrymple a le contrôle de 70,000 à 100,000 acres de terres de prairie. Il exploite actuellement quatre fermes sur cette étendue: Cass, 4,500 acres; Cheeney 3,800; Alton, 2,200; et Grandin, 8,000 acres, plus deux terres de 3,000 acres appartenant à d'autres messieurs et dont il a aussi la gestion, soit 21,000 acres en culture cette année. On défriche, chaque année, de 2,000 à 4,000 acres et, en 1880, il sèmera 20,000 acres de blé. L'avoine et l'orge cultivés seulement pour la nourriture des chevaux. Le chemin de fer du Pacifique du Nord traverse ces terres et il y a un évitement particulier près du bureau principal, au centre nord-est des propriétés. Chaque ferme a un gérant particulier, avec des aides qui accompagnent hommes et chevaux au travail. Les laboureurs font de longues journées; un garçon d'écurie prépare la nourriture des chevaux trois fois par jour, matin, midi et soir. Un forgeron veille aux réparations des instruments aratoires; il a un double de chacun. Les renseignements suivants ont trait à la ferme de Cheeney, mais s'appliquent aux autres:—

Les défrichements sont faits avec trois chevaux ou mules, attelés à une charrue, qui labourent de 2 à 2½ acres chaque jour; chaque sillon a de 10 à 15 pouces de large sur 2 pouces d'épaisseur. Labours faits en juin et juillet, hersages en automne et semailles au printemps suivant. Elles commencent en avril ou sitôt que la terre est dégelée à 2 ou 3 pouces; la récolte commence au 1er août. On sème ordinairement de 1½ à 2 minots par acre. Orge semé vers le milieu de mai; avoine, huit jours plus tard. Il y a 25 moissonneuses sur cette terre et 130 sur les six propriétés. Un conducteur, un aide et trois mules font mouvoir chaque machine qui coupe de 12 à 15 acres par jour. Deux ou trois jours après que la première récolte est coupée, les quatre machines à battre mues par la vapeur sont mises en mouvement et chacune bat de 1,000 à 1,400 minots par jour, suivant la récolte. On emploie la paille comme combustible pour chauffer les machines; les autres combustibles seraient plus coûteux. A mesure que le grain est battu, on l'envoie aux éleveurs. On comprend que, pendant un mois ou six semaines, la ferme Cheeney où l'on emploie 150 hommes, présente une grande activité. Gages ordinaires, de £3 10s. à £5 par mois; mais les moissonneurs extra reçoivent de 8s. à 12s. par jour. Les employés sont nourris dans les deux cas. Aussitôt que possible, après la récolte, on commence à labourer pour les semences du printemps. On emploie des charrues doubles à siège dont le couteau a 16 pouces; elles sont tirées par quatre chevaux ou mules qui font de 18 à 20 milles et labourent plus de cinq acres par jour. Les conducteurs se tiennent sur le siège de la charrue. Le labourage d'un acre coûte ainsi de 30s. à 35s. ou environ 1s. 9d. par minot de 60 lbs., à raison de 19 minots par acre, rendement moyen de ces terres cette année. Dans le Dakota, le blé vaut 3s. 1½d. le minot, au commencement de la récolte; plus tard, il monta à 4s.; fret, jusqu'à Liverpool, environ 2s. 9d. par minot. Rendement moyen de l'avoine, 40 minots; orge 30 minots, sur des terres qui n'ont pas reçu d'engrais depuis quatre ans qu'elles sont en culture; on brûle la paille sitôt battue.

La région étant unie, la construction des chemins de fer est peu coûteuse: £2,000 par mille et £1,000 pour l'équipement, tout au plus.

Traversé, dans la direction nord, une vaste région tout récemment ravagée par le feu et, après 18 heures de route, arrivés à destination.

Winnipeg est une cité florissante, de 10,000 à 12,000 habitants, et située au confluent des rivières Assiniboine et Rouge. Il y a dix ans, on ne voyait, à cet endroit, que Fort Garry et quelques huttes. La ville augmenta graduellement jusqu'en 1872; en 1874, nouveau progrès qui continua. Elle deviendra importante, on le voit.

En suivant l'Assiniboine, arrivés à Portage la Prairie où nous rencontrons M. Ryan, M.P. du district de Marquette, qui nous donne les renseignements suivants sur le rapport des récoltes: blé, 25 minots; avoine, 50; orge, 40; pois, 30; pommes de terre, de 5 à 6 tonnes; navets, de 15 à 18 tonnes; les bons cultivateurs doublent parfois ce rendement. Obtenu ces renseignements de plusieurs personnes. Prix des récoltes l'an dernier: blé, de 1s. 10d. à 2s. 3d. le minot; avoine, 1s. 5d.; orge, de 1s. 8d. à 2s. Avant notre départ, le blé avait augmenté jusqu'à 3s. le minot. Le transport du blé, jusqu'en Angleterre, coûte actuellement 2s. 5d. par minot. Mais le chemin de fer que le gouvernement fait construire et qui aboutira directement aux lacs, réduira ce prix qui deviendra moindre que celui du transport du blé des Etats de l'ouest, en sorte que les cultivateurs bénéficieront de cette différence.

Nous nous séparâmes au Portage la Prairie, les uns allant à l'ouest, les autres, moi du nombre, retournant à Winnipeg.

Partant de Winnipeg, nous faisons 80 milles vers le sud-ouest, pour nous rendre dans le district des montagnes de Pembina; arrêté chez M. Lowe qui nous reçut très bien. Le voyage dura cinq jours. Traversé les rivières Assiniboine et "Stinking," allant presque directement au sud, jusqu'à Morris, au confluent des rivières Rouge et "Scratching." Sur les huit premiers milles, nous traversons une plaine de buissons. Le sol de la prairie est moins bon qu'à l'ouest, mais encore meilleure que tout autre sol que j'aie vu ailleurs. Les montagnes de Pembina sont en pente douce; le versant est bien boisé et fertile; au-delà le sol est onduleux et fertile, mais de qualité un peu inférieure à celui du versant est. De retour à Winnipeg, parcouru dix milles vers le nord-est, après avoir traversé la rivière Rouge, dans le canton de Kildonan. Les premiers colons de ce canton y furent amenés, en 1814, par lord Selkirk. Quelques-uns des premiers colons vivent encore. M. McBeth me donna un échantillon du sol d'un champ qui a fourni des récoltes chaque année, depuis 54 ans, sauf les années où les sauterelles ont fait des ravages. Cette année ce même champ a produit 20 minots par acre. Jamais on n'y avait mis de fumier avant cette automne. Nous avons passé sur des tas de fumier déposé là depuis plus de vingt ans et desquels on avait été obligé d'éloigner les granges pour éviter l'infection. Nous rencontrons un tisserand de Caldengate (Carlisle) qui cultive avec profit depuis sept ans et faisait, dans le moment, enlever du fumier à raison d'un chelin par tonne.

Le sol de toute la région est de la riche marne noire, épaisse de six pieds, presque exempte de pierres, de qualité différente, suivant les districts, et reposant sur de l'argile friable ou du sable. Ce sol m'a paru meilleur que celui de la vallée de la rivière Rouge. Il est plus riche et donnera encore de bonnes récoltes quand la région supérieure sera épuisée. Il est recouvert d'herbe variant, en longueur, de douze pouces à cinq ou six pieds, suivant l'humidité du sol.

On n'élève pas encore beaucoup de bétail à Manitoba. Vu cependant quelques troupeaux considérables et resté convaincu que l'élevage du bétail réussirait. Il faut des abris pour le bétail; mais à mesure qu'on avance vers les Montagnes Rocheuses, le climat devient plus doux, et au pied de ces montagnes la neige fond presque à mesure qu'elle tombe. D'après la loi du pays, on est libre de paître des bestiaux et de couper du foin sur toute terre qui n'est pas clôturée, en sorte qu'un cultivateur peut garder beaucoup plus de bestiaux qu'il ne pourrait en nourrir sur sa terre. Les bœufs sont très employés comme bêtes de trait; on les achète aux Etats-Unis, et ils se vendent cher, soit de £20 à £35 la paire. Les moutons réussissent bien, mais une herbe appelée *lance* s'attache à la laine, pique et irrite la peau, et l'on perd ainsi un grand nombre de ces animaux. Toutefois, ils ne sont pas sujets aux mêmes maladies que chez nous.

On retrouve au Nord-Ouest des vestiges de bonnes races, telles que les Durham. Cela est dû à la compagnie de la Baie d'Hudson qui fit une importation de ces animaux il y a une cinquantaine d'années. Les bestiaux d'un an valent de 50s. à £3; de deux, de £4 à £5; bœufs de £6 à £8; bêtes de trait, £9 à £18, suivant leur force, leur bon état et la manière dont elles sont dressées. Toutes les espèces de grain (sauf le blé-d'inde) et les légumes viennent à la perfection. On n'a pas encore cultivé de pommiers. On a éprouvé des difficultés à cet égard au Minnesota; mais on a fini par importer des plants qui se sont acclimatés. On obtiendra le succès à Manitoba. Le trèfle et la luzerne viennent bien; le seigle pousse trop vite et ne résiste pas aux gelées.

Cette province de Manitoba et le territoire du Nord-Ouest convient à tout émigrant qui ne craint pas la vie de pionnier. Je veux dire par là que, le pays étant nouveau, on n'y aura pas, d'ici à quelque temps, les agréments et avantages de la société. Cet isolement a rendu très négligés dans leur tenue et manière de vivre des émigrants élevés de tout autre manière.

Le climat passe d'un extrême à l'autre et, pour cela est fort rigoureux. Dans l'hiver on a 30, 70 et même 80 degrés de chaleur. Mais l'atmosphère est plus pure que chez nous et le froid, comme le chaud, sont plus faciles à supporter.

Il y a beaucoup de rivières; mais elles sont généralement bourbeuses et leur eau ne peut servir aux usages domestiques. On obtient de bonne eau en creusant des puits à 16 ou 20 pieds. Elle contient souvent des alcalis et a un peu le goût des eaux de Spa.

Le bois est rare; on le coupe sur les hauteurs pour le flotter sur les rivières. Les feux de prairie en détruisent beaucoup; mais ils deviennent moins fréquents à mesure que la civilisation avance.

Il y a d'immenses gisements de houille dans les vallées de la Saskatchewan, de la Rouge et de la rivière aux Chevreuils. Au nord du 59ème parallèle, on dit qu'il y a une étendue de 500,000 milles carrés où l'on trouve partout de la houille. Ce vaste territoire ne manquera donc jamais de combustible.

Il n'y a réellement pas de chemins; sauf une colline de 10 milles, en gravier, au nord-ouest de Winnipeg, je ne vois pas de matériaux pour faire les chemins. Les routes ne sont que des sentiers dans la prairie. Dans les endroits où il n'y a pas de clôture, les sentiers sont assez bons; mais dans les districts clôturés, ils sont fort mauvais, et presque impraticables à la fonte des neiges. Dans l'été, ils sont bons, sauf dans les savanes. En hiver, les chemins de neige sont excellents et on ne se sert que de traîneaux.

Les moustiques et les mouches noires gênent beaucoup les nouveaux colons. Les anciens habitants n'en font pas de cas, et ils disparaissent à mesure que la colonisation avance.

Les distances des marchés sont un grave inconvénient que la construction du chemin de fer fera disparaître.

Il ne serait pas fort coûteux d'ouvrir la route de la baie d'Hudson mais elle ne serait navigable que de trois à cinq mois par année. On y a renoncé, bien qu'elle eût mettre Liverpool à la même distance de Manitoba que de New-York.

Depuis 50 ans, les sauterelles ont trois fois détruit toutes les récoltes dans les provinces.

Les feux des prairies causent aussi de grands désastres; mais avec un peu de précautions, on peut se prémunir contre leurs dangers.

Manitoba n'est qu'une parcelle du grand Nord-Ouest; la province ne comprend que 14 millions des 375 millions d'acres de terres arables qu'on dit y exister. Chaque émigrant a droit à une concession gratuite de 160 acres, (*homestead*), avec privilège d'acheter 160 autres acres à des prix variant d'un à cinq dollars l'acre, suivant la distance du chemin de fer. Dans les environs de Winnipeg, les terres ne se vendent pas très rapidement, parce qu'elles sont en la possession de spéculateurs qui maintiennent les prix élevés. Mais plusieurs colons ayant acheté avec de l'argent emprunté à 8 et 12 pour cent, ils sont prêts à vendre à petit profit, parce que cela augmente la valeur de leurs autres terres dans le même district. Les réserves des

métis sont aussi, pour la plupart, en la possession de spéculateurs. Il est regrettable de voir tant de bonnes terres sans colons. Mais c'est une spéculation des hommes qui ont eu le courage d'aller se fixer dans le pays, il y a une dizaine d'années.

Les terres sont arpentées comme l'a expliqué M. Biggar. (Page 10 du volume.)

Le jeune homme, ou l'homme d'âge mûr ayant des garçons déjà élevés, sont les émigrants qui conviennent le mieux à ce pays. Un jeune homme avec une famille de jeunes enfants, risquerait beaucoup en s'y rendant à moins d'avoir certaines ressources.

La fièvre aiguë et autres maladies zymotiques si fréquentes dans les états voisins, sont inconnues à Manitoba et l'état sanitaire de la population y est excellent.

Je dois ici prémunir les émigrants contre les chevaliers d'industrie que l'on rencontre dans tous les nouveaux pays et dont le seul objet est de tromper les émigrants. Nous avons rencontré plus d'une de leurs victimes qui, sur l'avis de ces "industriels," avaient beaucoup trop dépensé pour leur équipement. La concurrence est assez vive pour que l'émigrant puisse réduire considérablement ses dépenses. Qu'il parte de bonne heure au printemps, s'il n'a pas l'argent suffisant pour passer l'hiver à Winnipeg. En y passant l'hiver, il a le temps d'étudier les ressources et les mœurs du pays; en y arrivant au printemps, il a tout le temps de s'assurer une petite récolte et de se préparer pour l'hiver qui suivra. Les émigrants peuvent former des groupes et établir ensemble de petites colonies, ce qui adoucit les rigueurs de leur nouvelle position.

Les malheureux et les désappointés que l'on trouve partout aux Etats-Unis, parmi les émigrants, sont presque tous des victimes des agents de compagnies de chemins de fer et de marchands de terrains, qui leur font un tableau enchanteur du pays et vont toujours en exagérant, d'année en année. Ces agents et ces compagnies ne tiennent aucunement les promesses faites aux émigrants et les abandonnent à leur misère et à leurs regrets.

J'ai constaté, avec plaisir, que le gouvernement canadien ne donne pas dans les exagérations que pratiquent les gouvernements des Etats voisins. Presque toutes les terres du Nord-Ouest sont en la possession du gouvernement fédéral. Il y a un choix immense et les titres sont parfaits.

J'ai indiqué le rendement des récoltes dans le Dakota. Il est de 8 à 10 minots par acre plus considérable à Manitoba, et chaque minot de plus diminue le prix de revient pour le producteur. L'avoine et l'orge ne sont pas avantageuses pour l'exportation, mais on les vend bien aux nouveaux colons.

En quittant Winnipeg, je me rendis à Chicago, Indianapolis et Cincinnati, traversant les Etats de l'Illinois et de l'Ohio et, de là, par le chemin de fer canadien du Sud-Ouest, j'arrivai à Toronto le 28 octobre. Passé huit jours dans Ontario-Ouest et visité Guelph, Galt, Brantford, Woodstock et Stratford. Le pays est bien cultivé; on y voit assez de bestiaux meilleurs que dans toute autre partie du Canada. Cela est dû, en grande partie, à l'esprit d'entreprise de M. George Brown qui a établi la célèbre ferme de Bow Park, aujourd'hui connue sous le nom de ferme de l'Association des cultivateurs du Canada-Ouest. Le sol est généralement de la marne sablonneuse facile à travailler. La région est onduleuse et très bien boisée. Si j'y avais trouvé des haies d'épine, au lieu des clôtures en serpentins, je me serais cru dans un de nos districts. Nous nous rendîmes d'abord à Guelph où nous rencontrâmes les messieurs McCrae qui nous firent obligeamment visiter le district que l'on considère un des meilleurs d'Ontario, bien que, d'après ce qu'on m'a dit, le sol soit plus riche vers l'ouest.

Le collège d'agriculture, avec sa ferme modèle, se trouve ici. On y forme de jeunes agriculteurs. Le collège peut recevoir 88 élèves. Dernièrement, on a dû en refuser, faute de place. Les élèves étudient et travaillent à la terre. On fait des expériences sur toutes sortes de récoltes, pour l'avantage des élèves et du pays, en général. Le seigle ne réussit pas bien en Canada; il ne supporte pas les températures extrêmes. Cette ferme est bien entretenue. On y trouve les races suivantes de bestiaux et moutons: Hereford, Devon, Polled Angus, Galloway et Ayrshire; Southdown, Border Leicester et Cotswold. Plusieurs de ces animaux sont importés.

On y emploie des chevaux de Clydesdale. On fait constamment des expériences sur la nourriture des animaux. Le professeur Brown constate qu'ils gagnent 2 lbs. par jour. On leur donne de 30 à 50 lbs. de tubercules crus chaque jour. Les résultats des expériences faites à l'école forment un volume intéressant à la fin de chaque année. Je crois que nous pourrions adopter le même système et qu'un ministère de l'agriculture serait d'une grande utilité pour nos agriculteurs.

Visité plusieurs terres dans le voisinage; elles se vendent de £12 à £14 l'acre. Elles se louent, en moyenne, à 5 pour cent de leur valeur en argent; les taxes représentent 5 pour cent du loyer, plus huit jours de corvées sur les chemins. Depuis cinq ans, l'agriculture a languï en Canada et les terres rapportent à peine l'intérêt du prix d'achat. Voici une évaluation dressée par M. Laidlaw et autres hommes pratiques de ce voisinage, relativement à l'exploitation d'une terre de 200 acres. M. Laidlaw m'a fait observer que la jachère est utilisée pour nettoyer la terre et coûte moins que les navets, peu en usage dans le pays. Tous ces détails sur l'exploitation d'une ferme dans Ontario, sont intéressants. Les taxes ne sont pas mentionnées. Elles s'élevaient probablement à £10 ou £15 et seraient couvertes par la vente des volailles :

Propriété de 200 acres, avec maison en briques et dépendances nécessaire en bois, à £14 l'acre....	£2,800	0	0
6 chevaux à £20.....	120	0	0
6 vaches à £10.....	60	0	0
6 veaux à 36s.....	10	16	9
6 génisses à £3 12 0.....	21	12	0
6 génisses de deux ans, à £6.....	36	0	0
6 bœufs maigres, pour engraisser, à £6.....	36	0	0
20 brebis, à 24s.....	24	0	0
25 agneaux à 12s.....	15	0	0
1 bélier.....	3	0	0
Truie et portée.....	5	0	0
Instruments.....	160	0	0
Grains de semence et autres graines.....	20	0	0
	£1,311	8	0

Main-d'œuvre.

Deux hommes, un an, à £45.....	£90	0	0
Un homme, neuf mois.....	32	0	0
Aides.....	10	0	0
Une servante.....	20	0	0
Compte du maréchal et des charpentiers.....	8	0	0
Usure des instruments.....	8	0	0
Machine à battre, 4 jours.....	5	12	0
	£173	12	0

Rendement.

25 acres blé.....	20	minots	par	acre.
20 " avoine.....	45	"	"	
15 " orge.....	30	"	"	
12 " pois.....	25	"	"	
9 " navets.....				
1 " pommes de terre.....	125			
35 " foin, à 1½ tonnes.				
5 " jachère.				
45 " pâture.				
15 " luzerne.				
15 " bois.				

Vente de produits et de bétail.

500 minots de blé, à 4s.....	£100 0 0
450 " orge à 65c.....	58 10 0
125 " pommes de terre à 50c.....	12 0 0

Avoine, pois, navets et foin pour la nourriture des bestiaux.

6 bêtes de deux ans, grasses, à £14	84 0 0
6 bêtes achetées, profit à £8	48 0 0
8 porcs gras, à 60s.....	24 0 0
25 agneaux à 24s.....	30 0 0
21 toisons, 5lbs. chacune, à 15d. par lb.....	6 6 0

£363 6 0

Déduisant les dépenses.....173 12 0

Profit net.....£189 14 0

ou £5 4s. pour cent sur le capital placé, ou encore £9 6s. 6d. par cent sur le capital d'exploitation, quand on afferme. Or comme on peut obtenir sept pour cent sur d'aussi bonnes garanties que celles qu'on donne chez nous à 4 pour cent, il paraîtrait que l'exploitation des terres n'a pas été profitable jusqu'à présent, en Canada.

Un bon système de culture réussirait beaucoup mieux que le système actuel, à mon avis. La terre ne s'appauvrirait pas autant et l'on pourrait élever beaucoup de bétail avec avantage pour la production du beurre et du fromage, les provinces de l'ouest fourniraient les grains.

Quittant Ontario, nous nous rendîmes, par Boston, dans les provinces maritimes. Arrivés à Saint-Jean, N.-B., après avoir traversé une région où il ne pousse que des broussailles et qui me semble impropre à l'agriculture. Dans un voyage de douze jours, je n'ai pas vu 300 acres de terre en culture. M. Livingstone agent du gouvernement, nous reçut très bien. On nous dit que la vallée de la rivière Saint-Jean qui se jette, à ce point, dans la Baie de Fundy, est très fertile. Jusqu'à la Grande Chute, le paysage est superbe, le sol très fertile. Les environs de Woodstock et Frédéricton sont également fertiles et exempts des brouillards de la Baie de Fundy. Traversé la baie pour nous rendre à Annapolis ville située à la tête du lac et à l'embouchure de la rivière du même nom. C'est l'un des premiers établissements de l'ancienne Acadie française. Le chemin de fer suit une partie de la vallée de la rivière où le sol est de la marne argileuse très forte, même mousseuse. On récolte beaucoup de très bonnes pommes. Sous d'autres rapports, la culture est inférieure. Traversant un pays très sauvage, nous arrivons à Halifax. Le lendemain, nous nous rendons à Amherst par chemin de fer, en compagnie de M. Rodgers inspecteur des pêcheries des provinces maritimes. Ces pêcheries fournissent une partie considérable du revenu de ces provinces, soit \$1,200,000 par année. Quelques rivières sont protégées et le poisson y abonde. Sur l'une d'elle, avec trois lignes, on a pêché 2,000 lbs de saumon en trois jours. M. Rodgers nous promet que si nous revenions en Canada, il organiserait, pour nous, une partie de pêche. Les amateurs de chasse trouvent beaucoup de gibier dans ces districts; la chasse et la pêche n'ont pas d'autres restrictions que celles relatives aux saisons. Toute la province de la Nouvelle-Ecosse est très rocheux et a un triste aspect, vue de l'océan. La partie arable est comparativement peu étendue. Grâce au voisinage du golfe, l'hiver y est beaucoup plus doux que dans toute autre partie du Canada, et les moutons restent dehors tout l'hiver. En quittant Halifax, nous ne voyons de bonnes terres qu'aux approches de Truro; elles sont protégées par des digues contre les inondations. A l'époque des grandes marées, on ouvre les portes qui se trouvent dans ces digues et, en se retirant, l'eau y laisse des dépôts salins tellement fertilisateurs que le foin bien semé y rapporte deux ou trois tonnes l'acre pendant plusieurs années. Cette terre est la plus riche après celle de Manitoba. Elle vaut £25 l'acre, tandis que les terres voisines, sur les hauteurs, ne se vendent que £6 à £10 après défrichement. Le gros foin est empilé et on le transporte à la

ferme sur des traîneaux, pendant l'hiver, à mesure qu'on a besoin. Le foin anglais, comme on l'appelle, est mis dans une grange. D'Amherst, nous fîmes neuf milles à travers ces marais couverts de meules de foin de 25 quintaux chacune. Nous nous rendîmes à Sackville où M. Black, M.P., aurait voulu nous montrer les dignes. Mais la nuit nous surprit. Nous revînmes à Sackville après avoir visité la ferme de Wood où nous vîmes 20 bœufs à l'engrais et plusieurs bestiaux d'un et deux ans. Les comtés de Cumberland, Colchester, Pictou et Grand Pré, à la Nouvelle-Ecosse, et celui de Westmoreland, au Nouveau-Brunswick, sont les meilleurs comtés agricoles des provinces. Ils exportent beaucoup de foin et vont se mettre à engraisser du bétail pour le marché anglais.

En nous rendant à Québec, nous rencontrons Sir Charles Tupper qui nous raconte la rébellion de 1870 au Fort Garry, son voyage dans cette région, en plein hiver, le succès de sa mission et son retour.

Voyageant par le chemin de fer Intercolonial, nous traversons une région boisée, mais encore inculte, pour arriver à Rimouski. Les colons sont ici des Canadiens-français. Les terres sont divisées en bandes étroites de 90 à 200 verges de large et de 2 à 7 milles de profondeur. Il y a beaucoup de terres pierreuses, mais aussi de belles étendues de marne forte reposant sur de l'argile.

Sans m'arrêter à Québec, je me rendis pour un jour à Montréal, pendant que mes compagnons visitaient les Cantons de l'Est dont M. Biggar vous a entretenus. De retour à Québec, je visitai, en traîneau, la chute de Montmorency. Le temps était superbe; il y avait six à huit pouces de neige. Le froid était de 20 à 30 degrés, mais l'air était si pur qu'on n'en souffrait pas comme chez nous. J'avais beaucoup entendu parler des plaisirs de l'hiver canadien, et cette promenade me fut des plus agréables.

En terminant je dirai que le Canada étant un pays fertile, la vie y est à bon marché, sauf les produits de luxe qu'on importe et qui ne sont pas plus chers qu'ici. Le pays possède le meilleur système d'éducation qu'il y ait au monde. Chaque enfant a droit à l'éducation primaire gratuite. Aussi 90 pour cent du nombre des enfants suivent les écoles. La population est composée, pour les deux tiers, de nos compatriotes et, au Canada, l'émigrant ne renonce pas, comme aux Etats-Unis son allégeance à la Couronne anglaise.

Les Canadiens sont le peuple le plus hospitalier que je connaisse. De Halifax au Portage la Prairie, partout j'ai trouvé la même affabilité. J'ai bien vu en voyant la manière dont un Canadien accueillit un de mes compagnons de voyage qui l'avaient appelé "américain." Les Canadiens n'aiment pas que l'on fasse cette confusion. Les Canadiens sont industriels et actifs; les progrès qu'a faits leur jeune pays en sont la preuve. J'ai été fort satisfait de ma visite au Canada et des ressources qu'il offre à diverses classes d'émigrants.

Il est difficile de donner un avis général à cet égard. Cela dépend de la position de chacun. L'homme qui, dans son pays, a une belle perspective pour lui et sa famille, ne doit pas l'abandonner pour ces nouveaux pays. Pourtant un homme ayant quelque capital et l'esprit d'entreprise obtiendra bientôt, en Canada, une position plus élevée que celle à laquelle il peut prétendre en Angleterre. Les hommes d'âge mûr, ayant famille et les jeunes gens y ont de grandes chances qui n'existent pas chez nous. Je ne voudrais point que personne prît une décision, à cet égard, avant d'avoir attentivement lu le rapport des délégués qui formera un volume fort intéressant sur les ressources du pays.

Je joindrai à mon rapport la lettre suivante :

WINNIPEG, le 21 octobre 1879.

CHER MONSIEUR,—Je regrette que vous n'ayez pu visiter l'ouest.

Vous en auriez encore été plus satisfait que de la région que vous avez visitée. Comme je vous l'ai dit, je suis dans le pays depuis 16 mois et comptant mes dépenses à partir de Toronto, je trouve qu'elles s'élèvent à \$400, montant fort bien employé, selon moi, parce qu'à mon départ, j'étais tout à fait invalide. Aujourd'hui, je suis bien portant et j'ai vu un beau pays. J'avais mes chevaux et je les ai vendus en

partant. Si j'avais eu une place préminente au banquet, j'aurais pu faire quelques observations intéressantes sur mon voyage; je m'y sentais disposé.

Quelques-uns de vos collègues ont soulevé quelques questions auxquelles je veux répondre ici.

Les chemins sont mauvais par les temps de pluie; mais ils deviendront meilleurs quand ils seront mieux battus. A l'ouest de la petite Saskatchewan, on ne connaît pas les mauvais chemins; le sol est onduleux et continuellement asséché. Il en est ainsi jusqu'aux Montagnes Rocheuses, sauf sur quelques points. Passé 200 milles d'ici, il y a abondance comparativement de bois et près des montagnes, il abonde certainement. Tous les colons s'établissent près d'une rivière et d'un bouquet de bois. Il faudra des années avant que toutes ces terres soient occupées et alors il restera des milles et des milles carrés de belles prairies vers le sud. Il y a beaucoup de belles rivières où abonde le poisson, principalement les plus belles espèces de truite et de saumon. A mesure qu'on atteint l'ouest, l'hiver devient plus court. Aux montagnes, il y a une différence de plus d'un mois avec Winnipeg et on me dit qu'au pied des montagnes, la neige ne reste pas. En sorte que notre Nord-Ouest offre 600 milles du plus beau pays qu'il y ait au monde. Pendant l'hiver, on n'abrite et on ne nourrit point les bestiaux. Cette étendue est éminemment propre à l'agriculture. J'ai vu de fort belles tomates et c'est un fait notoire que tous les légumes y viennent bien. C'est un pays avantageux dans ces conditions; il produit et il a un marché à sa disposition.

Il y a beaucoup de houille dans l'ouest. J'ai visité plusieurs gisements, entr'autres une veine de 17 pieds sur la Saskatchewan Nord et d'autres sur la rivière Rouge, ou Chevreuil et Bow. Actuellement, des bateaux font le service entre Winnipeg et le voisinage des montagnes, avec seulement 15 milles de portage. Sur la Saskatchewan, il y a des bateaux qui font directement, jusqu'ici, un trajet de 95 milles. Je ne fais pas ces observations pour exagérer les avantages du grand Ouest au détriment de la région où je me trouve actuellement, mais pour voir ce qui restera quand cette région sera peuplée et quels avantages s'offrent aux colons.

En vous souhaitant bon voyage et succès,

Je demeure, etc.,

WALTER S. BURNS.

APPENDIX

TO THE

REPORT OF THE

MINISTER OF AGRICULTURE

FOR THE CALENDAR YEAR

1879

Printed by Order of Parliament.



OTTAWA :

PRINTED BY MACLEAN, ROGER & Co., WELLINGTON STREET,

1880

SUPPLÉMENT

AU

RAPPORT DU

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

POUR L'ANNÉE

1879.

Imprimé par ordre du Parlement.



OTTAWA:
IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE., RUE WELLINGTON.

1880.

STATISTICS OF INSOLVENCY.

The following Tables contain the figures and ratios compiled, calculated and recapitulated from the collected schedules of Insolvency for the year 1879.

The remarks made in the first volume of the Report of the Minister of Agriculture apply to the following tables as well as to the tables for 1878.

STATISTIQUE DES FAILLITES.

Les tableaux suivants contiennent les chiffres et les proportions, calculés et récapitulés d'après les rapports des faillites, recueillis pour l'année 1879.

Les remarques faites dans le premier volume du rapport du ministre de l'Agriculture, s'appliquent aux tableaux suivants, au même titre qu'aux tableaux de l'année 1878.

STATISTICS OF INSOLVENCY FOR 1879.

Table with columns: DISTRICTS, INSOLVENT ESTATES (Total, Arranged by Dividend, etc.), OCCUPATIONS (Commercial, Industrial, Domestic), GROSS AMOUNT OF (Liabilities as furnished by insolvent, Claims Proved), ESTATES ARRANGED (Amount of Claims for Liquidation, Received on Account, etc.). Includes sub-section for Ontario and a Total row at the bottom.

For which the like number of Creditors

STATISTICS OF INSOLVENCY FOR 1879.

Table with columns: BY DIVIDEND (Costs: Commission, Law, Miscellaneous), ESTATES ARRANGED BY COMPOSITION (Amount of Claims for Composition, Amount of Composition Paid or Proved, Costs: Commission, Law, Miscellaneous), NON-LIQUIDATED ESTATES (Amount of Claims Proved, Received on Account, Paid on Account, Insolvents Assigned, Discharges, No Funds for ordinary Creditors). Includes a Total row at the bottom.

A nees have made no return.

STATISTICS OF INSOL

DISTRICTS.	INSOLVENT ESTATES				OCCUPATIONS.			GROSS AMOUNT OF		ESTATES ARRANGED		
	Total.	Arranged by Dividend.	Arranged by Composition.	Non-liquidated.	Commercial.	Industrial.	Domestic.	Liabilities as furnished by Insolvent.	Claims Proved.	Amount of Claims for Liquidation.	Received on Account	Hypothecaire and Preferential Claims Paid.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
<i>Quebec.</i>								\$	\$	\$	\$	\$
Arthabaska	4	1	3	4				14,807	5,292			
Beauce	8	2	5	1	7	1		25,040	25,076	3,189	1,632	785
Beauharnois	9	6	3	8	1			83,533	71,124			
Bedford	18	3	12	9	7	2		116,387	55,761	6,193	642	
Chicoutimi	1	1	1	1				1,107	1,259			
Gaspé	5	1	2	2	4	1		18,997	14,531	2,661	2,283	1,666
Iberville	14	1	8	5	5	9		289,500	187,743	1,516	250	
Joliette	3		3	1		2		8,266	8,212			
Kamouraska	2	1	1	2				23,353	27,208			
Kamouraguy	2	1	1	2				4,913	5,059	2,241	655	40
Montreal	323	18	53	252	121	186	16	10,233,131	7,144,608	233,351	86,994	21,539
Ottawa	8		6	5	1	2		76,648	27,546			
Quebec	109	9	49	51	53	51	5	1,534,389	946,208	67,355	26,284	7,871
Richelieu	13		2	11	6	7		93,788	44,372			
Rimouski	3		3	3				8,719	7,054			
Saguenay												
St. Francis	64	5	9	50	32	30	2	675,686	536,296	11,885	6,713	3,902
St. Hyacinthe	9	1	5	3	3	3	3	75,228	103,174	3,504	785	179
Terrebonne	9	1	5	3	3	6		41,338	46,329	2,042	2,163	1,125
Trois Rivières	16	4	8	4	11	5		103,457	163,590	14,690	4,194	1,624
	*18							222,427				
Total	638	46	161	413	280	308	32	13,650,914	9,360,442	348,627	132,593	38,731
<i>New Brunswick.</i>												
Albert												
Charleton	3		3			3		5,479	3,517			
Charlotte	3		2	1	1	2		12,965	13,626			
Gloucester												
Kent	3		3	2	1			12,577	11,158			
Kings	3		1	2	3			10,515	7,014			
Madawaska												
Northumberland	4	1	2	1	4			28,886	29,617	1,773	615	138
Queens												
Restigouche	1		1		1			4,325	4,146			
St. John	39	4	7	28	7	32		613,247	470,941	69,939	31,189	1,654
Sunbury												
Victoria												
Westmoreland	6			6	2	4		144,475	138,066			
York	4		1	3	4			35,694	34,585			
	*19							126,466				
Total	85	5	14	47	24	42		994,629	712,970	71,712	31,804	1,792

* For which the like number of Creditors' Assignees have made no return:

VENCY FOR 1879—Continued.

BY DIVIDEND.			ESTATES ARRANGED BY COMPOSITION.					NON-LIQUIDATED ESTATES.			No. RECEIVED DISCHARGES.		No Funds for ordinary Creditors
Costs.			Amount of Claims for Composition.	Amount of Composition Paid or Promised.	Costs.			Amount of Claims Proved.	Received on Account	Paid on Account.	Insolvents.	Assignees.	
Commission.	Law.	Miscellaneous.			Commission.	Law.	Miscellaneous.						
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$			
			1,298	194		40	36	3,994	228	228			
75	254	174	21,616	11,716	245	456	355	271	122	122			1
			69,599	23,432	779	181	1,076	1,525	680	630			1
101	432	107	15,311	5,877	100	470	203	34,255	7,095	5,448	1		3
			1,259	314	50		77						
32	192	44	7,086	3,104		187	42	4,782	1,867	1,867	3		2
80	100	129	173,559	43,173	936	481	642	12,667	4,107	1,615	3		1
								8,212	1,776	1,173			
			4,675	584	25	10		22,533	8,067	7,188			
22	79	129	2,818	1,183	50	18	7						
2,437	989	3,838	1,289,492	547,740	7,661	2,765	9,856	5,621,750	598,502	477,704	11	4	89
			4,554	2,454	65	24	95	2,991	1,978	576			
1,326	1,073	1,299	334,669	115,838	3,513	2,289	2,549	544,179	52,567	49,796	11	5	13
			29,726	3,611	228	94	1,338	14,645	4,521	1,581			
								7,054	1,999	1,783			
173	312	445	170,938	22,991	607	458	1,340	353,470	40,091	36,440	3		22
50	86	57	29,911	6,658	450	312	445	69,759	86	86			1
60	100	197	24,334	5,029	100	302	540	19,552	706	270			1
159	287	649	39,986	15,502	395	388	669	48,914	6,086	776	2		2
4,485	3,904	7,068	2,220,831	815,420	15,174	8,475	19,269	6,790,953	730,481	587,233	31	12	124
834	611	2,605	191,512	125,270	681	1,344	1,835	449,743	55,550	33,807	7		5

STATISTICS OF INSOL

DISTRICTS.	INSOLVENT ESTATES				OCCUPATIONS.			GROSS AMOUNT OF		ESTATES ARRANGED					
	Total.	Arranged by Dividend.	Arranged by Composition.	Non-liquidated.	Commercial.	Industrial.	Domestic.	Liabilities as furnished by Insolvent.	Claims Proved.	Amount of Claims for Liquidation.	Received on Account	Hypothecaire and Preferential Claims Paid.			
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13			
<i>Nova Scotia.</i>															
Annapolis	8	1	2	5	4	4		46,981	30,558	1,546	86				
Antigonish	1		1		1			8,500	8,500						
Colchester	1			1	1			5,317	2,447						
Cumberland	10		3	7	3	6	1	132,542	121,673						
Cape Breton	2		1	1				39,491	19,433						
Digby	9		2	7	4	5		65,921	50,024						
Guyssboro'	5		2	3	4	1		59,996	23,261						
Halifax	40	2	10	28	8	30	2	692,534	537,811	5,436	1,259	237			
Hants	4	1	2	1	1	3		33,356	18,765	1,330	513	147			
Inverness	2			2	1	1		11,549	5,940						
Kings	11	1	5	5	3	8		220,109	152,666	2,090	1,017	293			
Lunenburg	13		4	9	5	8		40,318	30,803						
Pictou	13		7	6	8	5		155,553	134,268						
Queens	3			3	1	2		33,539	26,026						
Richmond	2			2	2			16,666	23,691						
Shelburne	4			4	2	2		84,301	55,307						
Victoria															
Yarmouth	13		1	12	12	1		562,015	569,958						
	*33							433,869							
Total	177	5	40	96	60	78	3	2,642,557	1,811,131	10,402	2,875	677			
<i>Prince Edward Island.</i>															
Queens	21	11	9	1		5	16	439,036	335,110						
Kings	4		1	3	3		1	21,714	15,990						
Prince	30		15	15	16	11	3	198,036	209,749						
Total	55	11	25	19	19	16	20	656,786	560,849						
<i>Manitoba.</i>															
Marquette															
Provencher	4			4	1	2	1	20,668	9,128						
Selkirk	4			4		3	1	2,063	22,106						
Lisgar	2							12,249							
Total	10			8	1	5	2	57,980	31,234						
<i>British Columbia.</i>															
Westminster	1	1			1			4,328	4,328	4,328	2,065	346			
Cariboo	1			1		1		2,881	2,836						
Victoria	7	1	4	2	2	4	1	252,683	169,053	16,970	1,603				
Total	9	2	4	3	3	5	1	259,892	176,217	21,298	3,670	246			

* For which the like number of Creditors' Assignees have made no return.

VENCY FOR 1878—Continued.

BY DIVIDEND.	ESTATES ARRANGED BY COMPOSITION.						NON-LIQUIDATED ESTATES.						
	Costs.			Amount of Claims for Composition.	Amount of Composition Paid or Pro-mised.	Costs.			Amount of Claims Proved.	Received on Account	Paid on Account.	Insolvents. Assignees.	No. Discharges.
Commission.	Law.	Miscellaneous.	Commission.			Law.	Miscellaneous.						
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
	53	29	14	13,779	5,290	86		15,233	2,468	896			
				8,500	4,200	10	160				1		
				76,019	42,163	351	168	2,447	3	3			
				14,900	7,450		5	45,653	16,526	14,953	1		
				21,748	4,051		15	4,533	61	61			
							60	28,276	3,364	2,523			
				16,188	4,648	122		7,073	359	295	2		
108	152	223	271,768	111,273	113	113	649	260,616	11,277	9,782	1		3
25	24	110	9,931	1,835	91		71	7,504	5,959	4,210			
								5,940	63	63			
36	77	87	16,770	4,914	90	193	86	133,805	2,453	1,897	1		
			8,382	2,216	6	85	127	22,421	795	477	2		
			112,787	26,850	335	83	90	21,480	1,273	1,021	7		
								26,026	521	426			2
								23,691					
								55,307	3,694	2,387	1		1
				9,539	3,815	33		560,419	9,221	8,020			
222	282	434	580,301	218,755	1,237	647	1,675	1,220,424	57,437	47,014	16	3	5
				38,384	8,431	244	13	296,726	20,860	12,355	4		6
				10,399	519	21	20	5,591	42	42	1		3
				154,564	21,222	1,397	227	53,184	2,233	225			
				203,347	30,172	1,662	240	357,501	23,135	12,622	5		9
151	209	59											
100		82	120,584	101,400	715	482	875	2,836	671	137			
								31,497	3,006	2,943	1		
251	209	141	120,584	101,400	715	482	875	34,333	3,677	3,080	1		

RECAPITULATION AND RATIOS OF

PROVINCES.	Number of Insolvent Estates.	ESTATES						GROSS AMOUNT OF			Average for each Estate.
		Liquidated by Dividend.		Liquidated by Composition.		Not yet Arranged.		Liabilities as furnished by Insolvents.	Average for each Estate.	Claims Proved.	
		Number.	Per cent.	Number.	Per cent.	Number.	Per cent.				
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Ontario	723	84	11.6	208	28.8	431	59.6	\$ 8,612,907	\$ 10,930	\$ 6,244,815	\$ 6,837
Quebec	620	46	7.4	161	26.0	413	66.6	13,650,914	21,396	9,360,442	15,097
New Brunswick	66	5	7.6	14	21.2	47	71.2	994,629	11,702	712,970	10,802
Nova Scotia	141	5	3.5	40	28.4	96	68.1	2,642,557	14,930	1,811,131	12,815
P. E. Island	55	11	20.0	25	45.5	19	34.5	656,786	11,942	560,849	10,197
Manitoba	8							8,100.0	5,798	31,234	3,904
British Columbia	9	2	22.2	4	44.4	3	33.3	259,892	28,877	176,217	19,579
Total	1622	153	9.4	452	27.9	1017	62.7	28,875,665	15,253	18,897,658	11,651

Con

PROVINCES.	ESTATES LIQUIDATED BY COMPOSITION BY INSOLVENTS, WITH CONSENT.												
	Claims Proved.	Gross Amount received in Money and promises to Pay.	Costs.										Per cent. of Receipts.
			Commission.	Per cent.	Law.	Per cent.	Miscellaneous.	Per cent.	Total.	Per cent.	Net Amount for Composition.		
	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	
Ontario	\$ 1,695,962	\$ 632,324	\$ 14,377	2.3	\$ 4,743	0.8	\$ 12,574	2.0	\$ 31,694	5.0	\$ 600,630	94.9	
Quebec	2,220,831	858,338	15,174	1.8	8,475	1.0	19,269	2.2	42,918	5.0	815,420	95.0	
New Brunswick	191,512	129,130	681	0.5	1,344	1.0	1,835	1.4	3,860	3.0	125,270	97.0	
Nova Scotia	580,301	222,314	1,237	0.6	647	0.3	1,675	0.8	3,559	1.6	218,755	98.4	
P. E. Island	203,347	32,996	1,662	0.8	240	0.7	922	2.8	2,824	8.6	30,172	91.4	
Manitoba													
British Columbia	120,584	103,472	715	0.7	482	0.5	875	0.8	2,072	2.0	101,400	98.0	
Total	5,012,537	1,978,574	33,846	1.7	15,931	0.8	37,150	1.9	86,927	4.4	1,891,647	95.6	

STATISTICS OF INSOLVENCY FOR 1878.

ESTATES LIQUIDATED BY DIVIDEND UNDER SUPERVISION OF CREDITORS AND ASSIGNEE.														
Claims proved for Liquidation.	Amount received on account.	Hypothecaire and Preferential Claims Paid.	Assets.	Costs.										
				Commission.	Per cent. of Assets.	Law.	Per cent. of Assets.	Miscellaneous.	Per cent. of Assets.	Total.	Per cent. of Assets.	Net Assets for Dividend.	Per cent. of Assets.	Average Dividend per cent.
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
\$ 569,908	\$ 213,339	\$ 32,427	\$ 180,912	\$ 7,329	4.1	\$ 5,003	2.8	\$ 13,398	7.4	\$ 25,730	14.2	\$ 155,182	85.8	27.2
348,627	132,593	38,731	93,862	4,485	4.8	3,904	4.2	7,068	7.5	15,457	16.5	73,405	83.5	22.5
71,712	31,804	1,792	30,012	834	2.8	611	2.0	2,605	8.7	4,050	13.4	25,962	86.5	36.2
10,402	2,875	677	2,198	222	10.1	282	12.8	434	19.7	938	42.7	1,260	57.3	12.1
21,298	3,670	346	3,324	251	7.6	209	6.3	141	4.3	601	18.1	2,723	81.9	12.8
1021947	384,281	73,973	310,308	13,121	4.2	10,009	3.2	23,646	7.6	46,776	15.1	263,532	84.9	25.8

tinued.

Average Composition, per cent.	ESTATES NOT YET ARRANGED.			DISCHARGES.				RETURNS WANTING.		OCCUPATIONS OF INSOLVENTS.					Number of Estates having no Funds for ordinary Creditors.	
	Claims Proved.	Received on Account.	Per cent.	Insolvents	Per cent.	Assignees.	Per cent.	Official Assignees.	Creditors' Assignees.	Commercial.	Per cent.	Industrial.	Per cent.	Domestic.		Per cent.
39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55
35.4	\$ 3,978,902	\$ 631,321	15.9	63	8.7	31	4.3	40	65	244	33.7	461	63.8	18	2.5	46
36.7	6,790,953	730,481	10.8	34	5.5	12	2.0	27	18	280	45.2	308	49.7	32	5.2	124
65.4	449,743	55,550	12.4	7	10.6			3	19	24	36.4	42	63.6			5
37.7	1,220,424	57,437	4.7	16	11.3	3	2.1	4	36	60	42.6	78	55.3	3	2.1	5
14.8	357,501	23,135	6.5	5	9.1			2		19	34.5	16	29.1	20	36.4	9
84.1	31,234	4,162	13.3						2	1	12.5	5	62.5	2	25.0	2
	34,333	3,677	10.7	1	11.1			3		3	33.3	5	55.6	1	11.1	
37.7	12,863,090	1,505,763	11.7	126	7.8	46	2.8	79	140	631	38.9	915	56.4	76	4.7	191

CRIMINAL STATISTICS

FOR THE YEARS

1876, 1877 & 1878.

These tables of criminal statistics have been compiled from the returns collected in pursuance of the statute 39 Victoria, chapter 13, (1876), intituled: "An Act to make provision for the Collection and Registration of the Criminal Statistics" of Canada; and conformably to the forms prescribed by an Order in Council, bearing date the 15th December, 1876.

The departmental proceedings and returns connected with the collection and compilation of these statistics have been described in the Reports of the Minister of Agriculture.

STATISTIQUES CRIMINELLES

POUR LES ANNÉES

1876, 1877 ET 1878.

Ces tableaux de statistiques criminelles ont été compilés d'après les rapports recueillis conformément au Statut 39 Victoria, chapitre 13, (1876), intitulé: "Un acte pour pourvoir à la collection et à l'enregistrement des Statistiques Criminelles"

Canada, et d'après les formes prescrites par un ordre en conseil, en date du 15 décembre 1876.

Il a été rendu compte des procédés et du travail de compilation dans les Rapports annuels du Ministre de l'Agriculture.

CRIMINAL STATISTICS,
1876.

TABLE I.

STATISTIQUES CRIMINELLES,

TABEAU I.

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF CARLETON.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	Persons Charged. Personnes accusées.		CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS.				SENTENCE. — COMMITTED TO GAOL. EMPRISONNÉS.				
	Total.	Acquitted. Acquittés.	Total.	Convicted, 1st. Condamné, 1 ^{er} fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2 ^e fois.	Reiterated. Récidive.	For Trial. Pour Trial.	Sur accusation. Sur l'accusation.	With the option of a fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.	No option Sans opt'n	
										Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.
{ Assault w'h int. to ravish, Ind't do.	2	1	1	1							1
{ Assault on Peace Officer.....	3		3	3				2	1		
1 { do Common.....	231	52	165	165			123				1
{ Manslaughter.....	1		1	1							1
{ Rape, carn'l abuse, girls of ten'r yrs	1	1									
{ Shoot'g, Stabb'g w'h int., Threat'g	10	6	4	4							
2 { Burglary.....	4		4	4			1		1	1	
{ House-break'g, Enter'g and Steal'g	3	1	2	2					2		
{ Robbery.....	3	2	4	4					1	1	
{ Fraud and False Pretences.....	3	6	2	2			2		1	1	
3 { Larceny.....	93	33	57	57			3		47	1	4
{ Receiving Stolen Goods.....	3	2	1	1					1	1	
4 { Arson and attempt to commit.....	2	1							1		
{ Injury to Property.....	24	11	13	13				13			
5 { Forgery and uttering.....	3	1	2	2					1		
{ Carrying unlawful Weapons.....	3		3	3				2	1		1
{ Drunk and Disorderly.....	569	79	488	438	7	43		468			
{ House of Ill-fame, Inna's, Freq't'r's	47	11	36	34		2		8	28		
{ Municipal By-Laws, Infraction of.....	473	131	325	314	2	9		285	1		
{ Prosecut'g for Wages and Desert'n	27	9	18	18				18			
{ Prosecutions under Liquor Act.....	48	22	25	24	1			13			
{ Prison Breaking.....	1		1	1				1			
{ Vagrancy.....	66	15	50	30	1	19		3	44		
{ Misdemeanors not incl'ded in above	9	1	8	7		1		8			
{ Lunacy.....	2			15							
Total.....	1,641	385	1,213	1,128	11	74	5	932	141	4	8

COUNTY OF ELGIN.

1 { Assault, aggravated,—with Intent	3		3	3					1		
{ Assault, Common.....	30		30	30							
{ Manslaughter.....	1		1	1							

Province d'Ontario—COMTÉ DE CARLETON. TABLEAU I.

SENTENCE. — PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.	CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL.	
			Married. Marié.	Single. Célibataire.
Under two years. Moins de 2 ans.				
Two years and under five. 2 ans et moins de 5.				
Five years and over. 5 ans et plus.				
Life. A Vie.				
Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.				
The Death Sentence. Condamné à mort.				
Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.				
Cities and Towns. Villes et Villages.				
Rural Districts. Districts ruraux.				
Agricultural. Agriculteurs.				
Commercial. Commerçants.				
Domestic. Serviteurs.				
Industrial. Industriels.				
Professional. Professions libérales.				
Labourers. Journaliers.				
Married. Marié.				
Widowed. Veuvage.				
Single. Célibataire.				
6			1,127	46
3			26	190
2			54	54
2			190	54
			46	190
			54	143
			10	580
			488	19
			613	

COMTÉ D'ELGIN.

2			2	1							
1				1							3

TABLE I.		Province of Ontario—COUNTY OF ELGIN—Concluded.												
OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.					AGES.								
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Superior. Supérieure.		Under 16 years. Moins de 16 ans.	16 years and under 21. 16 ans et moins de 21.	21 years and under 40. 21 ans et moins de 40.						
	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.						
1 { Sévices immoraux contre des jeunes filles.....														
1 { Usage d'armes avec intent d'in. ou de blesser.														
2 { Vol qualifié.....														
2 { Vol.....														
3 { Fraude et faux prétextes.....														
3 { Larcin.....						1								
4 { Recel d'objets volés.....	10	10	25		6	2								
4 { Incendiat et tentatives d'incendie.....			5											
6 { Dégât à la propriété.....														
6 { Ivrognerie et conduite désordonnée.....														
6 { Infractions aux lois municipales.....														
Total.....	11	11	44		7	2								

COUNTY OF ESSEX.

1 { Violence avec int. de viol attent. cont. la pudeur								1		
1 { Voies de fait avec intent. de blesser grièvement.	3	3	1		16		2	1		
1 { Voies de fait contre un officier de paix.....										
1 { Voies de fait ordinaires.....	6	6	14	4				1		
1 { Sévices immoraux contre des jeunes filles.....										
1 { Usage d'armes avec intent. d'intim. ou de blesser.							2			
2 { Vol qualifié.....										
2 { Vol.....										
3 { Larcin.....	18	18					1	4	1	
3 { Recel d'objets volés.....	4	4								
4 { Dégât à la propriété.....	1	1								
5 { Contrefaçon et circulat'n de faux billets de banq.	1	1							1	
5 { do do.....			1						1	
5 { Port d'instruments dangereux et illégaux.....										
5 { Ivrognerie et conduite désordonnée.....	12	18	35	7						
5 { Tenir et habiter des maisons de débauche.....	1	1								
6 { Infractions aux lois municipales.....	7	7	14	4						
6 { Refus de salaire et désertion d'emploi.....										
6 { Contrav. aux réglemens de pêche et de chasse.....										
6 { Contraventions aux règ. des liqueurs fortes.....			3							

TABLEAU I.		Province d'Ontario—COMTÉ D'ELGIN—Fin.																	
AGES.	40 years and over. 40 ans et au-dessus.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.											RELIGIONS.				USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.		
		BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.				Canada.	United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possessions Bri an.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. — Autres Denominations.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.		
		M. H.	F. F.	F.	England, Wales, Anglet., Galles.													Ireland.	Irelande.
40 years and over.	7																		
	8			5	1	31	7											28	29

COMTÉ D'ESSEX.

2																					1	3
																						3
																						3
																						4
																						4
																						4
																						6
																						6
																						3
																						3
																						4
																						4
																						3
																						3
																						3
																						3
																						3

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	Persons charged. Personnes accusées.	Acquitted. Acquittés.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS.				SENTENCE. — COMMITTED TO GAOL. — EMPRISONNÉS.				
			Total.	Convicted, 1st. Condamné, 1e fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2e fois.	Reiterated. Réitéré.	For Trial. Sur accusation.	With the option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.	No option		With Hard Labour. Aux Travaux forcés.
									Sans opt'n		
									Under one year.	One year and over.	
1 { Assault, Common.....	125	3	122	121	1	83	29	1			
1 { Carrying Firearms and Presenting	2		2	2							
1 { Rape, carn'ly ab'ng g's &nd'r yrs	1	1									
2 { Burglary.....	1	1		1			1				
2 { Robbery.....	2	1	1	1							
3 { Fraud and False Pretences.....	1	1	1	1				1			
3 { Larceny.....	11	1	10	9	1	2	4				
5 { Forgery and uttering.....	1	1									
{ Drunk and Disorderly.....	18		18	18							
{ Houses of ill-fame, L. ma's, Freq'trs	2		2	2							
{ Municipal By-Laws, Infractions of	88		88	88							
{ Prosec'ns for Wages, and Desert'n	13		13	13							
6 { Prosec'ns, Fishery and Game Laws	5		5	5							
{ Prosecutions under Liquor Act.....	34		34	34							
{ Vagrancy.....	16		16	16							
{ Misdemeanors not included in above	20		20	20							
{ Lunacy.....	1										
Total.....	341	7	333	331	1	85	34	2			

1 { Assault, Common.....	42	5	37	37		36	1			
1 { Manslaughter.....	1	1								
2 { Murder.....	2		2	2						
1 { Rape, carn'ly ab'ng g's &nd'r yrs	1	1								
3 { Burglary.....	3		3	1	2					
2 { House-breaking, Entering & Steal'g	2	1	1	1			1			
2 { Robbery.....	3	3								
1 { Embezzlement.....	1	1								
3 { Fraud and False Pretences.....	1		1	1			1			
{ Larceny.....	21	8	13	13			9	1		
{ Receiving Stolen Goods.....	1	1								

SENTENCE. — PENITENTIARY. — PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.	CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL.																				
			Under two years. Moins de 2 ans.	Two years and under Five. 2 ans et moins de 5.	Five years and over. 5 ans et plus.	Life. A vie.	Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.	The Death Sentence. Condamné à mort.	Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.	Cities and Towns.	Villes et Villages.	Rural Districts. Districts ruraux.	Agricultural. Agriculteurs.	Commercial. Commerçants.	Domestic. Serviteurs.	Industrial. Industriels.	Professional. Professions libérales.	Labourers. Journaliers.	Married. Marié.	Widowed. Veuvage.	Single. Célibataire.		
																						OCCUPATIONS.	CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL.
4					1	1	7	13							4	9			7				

TABLE I. Province d'Ontario.—COUNTY OF GREY.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.				AGES.							
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Elémentaire.	Superior. Supérieure.	Under 16 years. Moins de 16 ans.		16 years and under 21 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. 21 ans et moins de 40.			
					M.	F.	M.	F.	M.	F.		
					H.	F.	H.	F.	H.	F.		
{ Voies de fait ordinaires	2	3	6			1		8				
{ Port d'armes à feu et leur exhibition illégale.												
{ Sévices immoraux contre des jeunes filles												
2 { Vol qualifié			1			1						
{ Vol			1					1	1			
3 { Fraude et faux prétextes			1					1				
{ Larcin	1	1	8			3	2	2	2			
5 { Contrefaçon et circulation								1				
{ Ivrognerie et conduite désordonnée												
{ Tenir et habiter des maisons de débauche												
{ Infractions aux lois municipales												
{ Refus de salaire et désertion d'emploi												
6 { Contraventions aux régl. de pêche et de chasse												
do do des liqueurs fortes												
{ Vagabondage												
{ Délits non compris ci-dessus												
{ Folie												
Total	3	4	17			5	2	13	1			

COUNTY OF HALDIMAND

{ Voies de fait ordinaires	1	1	1									
1 { Homicide involontaire												
{ Meurtre	2	2										
{ Sévices immoraux contre des jeunes filles												
{ Vol qualifié	1	1	1									
2 { Vol avec effraction		1										
{ Vol												
{ Abus de confiance			1									
3 { Fraude et faux prétextes												
{ Larcin	4	6	2									
{ Recel d'objets volés												

Province d'Ontario.—COMTÉ DE GREY.

TABLEAU I.

AGES. — USAGE DES LIQUEURS.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.													RELIGIONS.	USE OF LIQUEORS. — USAGE DES LIQUEURS.																	
	40 years and over. 40 ans et au-dessus.	Not given—Non donnés.	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.										Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.			Autres Possessions Britanniq.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other Denominations. Autres confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.							
			England, Wales, Angleterre, Galles.		Ireland. — Irlande.	Scotland Ecosse.	Canada.	United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions.	Baptists.	Catholics.														Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other Denominations. Autres confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.
			M. H.	F. F.																												
2	10	3	3	2	4							1	3	3		2				2	7											
1			1	1	1											1				1	1											
3		2		1	6	1							2	2	1	4				5	3											
		1																														
		3																														
6	15	5	4	3	12	1						1	5	6	2	7				8	12											

COMTÉ D'HALDIMAND.

		3					2																	
							2							2								1	1	
							2							2									2	
							3							2		1							3	
							1						1									1		
	2	3	1		8			1					2	3	5	2					1	1	6	7

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF HALDIMAND—Concluded.

OFFENCES. CRIMES ET DÉLITS.	Persons Charged. Personnes accusées.	Acquitted. Acquittées	CONVICTIONS. CONDAMNATIONS.				SENTENCE. COMMITTED TO GAOL. EMPRISONNÉS.				
			Total	Convicted, 1st. Condamné, 1re fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2e fois.	Reiterated. Réitéré.	For Trial.	Sur accusation. With the option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.	No option Sans opt'n		With Hard Labour. Aux Travaux forcés.
									Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.	
4 Arson, and attempts to Commit.	1	1									
Injury to Property	5	2	3	3			1				
Drunk and Disorderly	14		14	14		14					
Houses of Ill-fame, Inna's, Freq'trs	2		2	2		2					
Municipal By-Laws, Infractions of	31		31	31		31					
Prosec'ns for Wages, and Desertion	4		4	4		4					
6 Prosecutions under Liquor Act.	15		15	15		15					
Suicide, Attempting to Commit...	1		1	1			1				
Vagrancy	2		2	2		2					
Misdemeanors not incl'd in above	5	1	4	4		4					
Total	158	25	133	131	2	108	14	1			

COUNTY OF HALTON.

1 Assault, Common	17	2	15	15			1				
Child Stealing	1		1	1			1				
Shoot'g, Stabb'g w'ch int. Threat'g	1		1	1			1				
2 Burglary	2	1	1	1							
3 Fraud and False Pretences	1	1									
Larceny	8	2	6	6			5				
Carrying Unlawful Weapons	1		1	1							
Drunk and Disorderly	17		17	17							
Municipal By-laws, Infraction of	10		10	10							
6 Prosec'ns for Wages, and Desertion	1		1	1							
Prosecutions under Liquor Act.	7		7	7							
Suicide, Attempting to Commit	1		1	1			1				
Vagrancy	4		4	4							
Misdemeanors not incl'd in above	1		1	1		1					
Total	72	5	66	66	2	8					

Province d'Ontario—COMTÉ D'HALDIMAND.—Fin.

TABLEAU I.

SENTENCE. PENITENTIARY. PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.								CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.																													
		Under two years. Moins de 2 ans.	Two years and under Five. 2 ans et moins de 5.	Five years and over. 5 ans et plus.	Life. A vie.	Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.	The death Sentence. Condamné à mort	Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme	Cities and Towns. Villes et Villages		Rural Districts Districts ruraux	Agricultural. Agriculteurs.	Commercial. Commerçants.	Domestic. Services.	Industrial. Industriels	Professional. Professionnels libér. les.	Labourers. Journaliers.	Married. Marié.	Widowed. Veuvage.	Single. Célibataire.																			
6						2	1	5	20	1		4	8			8			17																				
1									1				1			1			9																				

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF HALDIMAND.—Concluded.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.				AGES.						
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Superior. Supérieure.	Under 16 years Moins de 16 ans.		16 years and under 21. 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. 21 ans et moins de 40.		
					M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	
4 { Incendiat et tentatives d'incendie.....											
Dégât à la propriété.....	1	1	2								
Ivrognerie et conduite désordonnée.....											
Tenir et habiter des maisons de débauche.....											
Infractions aux lois municipales.....											
6 { Refus de salaire et désertion d'emploi.....											
Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....											
Suicide et tentatives de suicide.....											
Vagabondage.....											
Délits non compris ci-dessus.....											
Total.....	9	12	7								

COUNTY OF HALTON.

{ Voies de fait ordinaires.....										1	
1 { Vol d'enfants.....										1	
Usage d'armes av. intent. d'intim. ou de blesser.....			1							1	
2 { Vol qualifié.....										1	
Fraude et faux prétextes.....				6						1	
3 { Larcin.....	3	3	3								
Port d'instruments dangereux et illégaux.....											
Ivrognerie et conduite désordonnée.....											
Infractions aux lois municipales.....											
Refus de salaire et désertion d'emploi.....											
6 { Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....											
Suicide et tentatives de suicide.....											
Vagabondage.....			1								
Délits non compris ci-dessus.....											
Total.....	3	3	6	6						4	

Province d'Ontario—COMTÉ D'HALDIMAND.—Fin. TABLEAU I.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.											RELIGIONS.			USE OF LIQUORS. — USAGE DE LIQUEURS.					
	M. H.	F. F.	Not given.—Non donnés.	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.				United States Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Posses Britanniques.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other Denominations. Autres Confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.	
				England, Wales, Angleterre, Galles.	Ireland. Irlande.	Scotland. Ecosse.	Canada.													
40 years and over. — 40 ans et au-dessus.							3						3						1	2
			2																	
				1								1							1	
							19		2											
			7	4		1						3	6	12	3		2		11	15

COMTÉ D'HALTON.

			1																	1	
					1							1								1	1
							1					1								1	
			1				6				3	3							6		
			1					1				1								1	
1							8					4	5						8	2	

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF HASTINGS.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	Persons charged. Personnes accusées.	Acquitted. Acquittées.	CONVICTIONS — CONDAMNATIONS				SENTENCE.												
			Total	SENTENCE.			COMMITTED TO GAOL. — EMPRISONNÉS.												
				Convicted, 1st. Condamné, 1 ^{er} fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2 ^e fois	Reiterated. Réitérés.	For Trial. Sur accusation.	With the option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.	Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.	No option. Sans opt'n	With Hard Labour. Aux Travaux forcés.							
Assault, w'h int. to ravish, Ind't de	1	1	1																
Assault, Aggravated, with Intent do Common	2	2	2																
Mauslaughter	80	28	52	51	1				44	2	1								
Murder	2			1	1														
Shoot'g, Stabb'g w'h int. Threat'g	2	1	1	1															
Robbery	2	1	1																
Fraud and False Pretences	2	2																	
Larceny	46	15	31	31						6	21								
Injury to Property	2	2																	
Drunk and Disorderly	99	55	44	43		1			36	8									
Municipal By-laws, Infractions of	62	26	26	25		1			19	5									
Prosecns for Wages and Desertion	4	1	3	3					3										
Prosecutions under Liquor Act	24	6	18	18					18										
Perjury and subornation thereof	2	2																	
Vagrancy	47	26	26	25		1			19	5									
Felonies not otherwise enumerated	34	13	21	21					2	16									
Misdemeanors not incl'd in above	13	5	8	8					3										
Lunacy	5																		
Total	429	185	234	230	1	3	1		153	67	1								

COUNTY OF HURON.

Assault, w'h int. to ravish, Ind't de	1									1									
Assault on Peace Officer do Common	5		5	5						5									
Bastardy	168	7	158	157	1			2	5	1	3								
Bigamy	1	1		1						1									
Carrying Firearms and Presenting	5		5	5					5										
Concealing the Birth of Infants	1		1	1						1									
Burglary	6	6																	
Robbery	2	2																	
Fraud and False Pretences	8	1	5	5			2			3									
Larceny	60	24	29	27	2		6			6	7								
Arsen	1	1																	
Injury to Property	22	4	17	17			1		3										
Forgery and uttering	2	2																	
Carrying Unlawful Weapons	1		1	1															
Drunk and Disorderly	91		90	90					28										
Indecently Exposing the Person	4		4	4															
Houses of Ill-fame, Inna's, Freq't's	1		1	1					1										
Municipal By-laws, Infractions of	148	2	143	143			3		64										

Province d'Ontario—COMTE D'HASTINGS. TABLEAU I.

SENTENCE. — PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.	CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL.
Under two years.			
Moins de 2 ans.			
Two years and under Five.			
2 ans et moins de 5.			
Five years and over.			
5 ans et plus.			
Life.			
A Vie.			
Detained for Lunacy.			
Emprisonné pour cause de folie.			
The Death Sentence.			
Condamné à mort			
Committed to Reformatories.			
Envoyé à la Prison de Réforme.			
Cities and Towns.			
Villes et Villages.			
Rural Districts.			
Districts ruraux.			
Agricultural.			
Agriculteurs.			
Commercial.			
Commerçants.			
Domestic.			
Serviceurs.			
Industrial.			
Industriels.			
Professional.			
Professions libérales.			
Labourers.			
Journaliers.			
Married.			
Marité.			
Widowed.			
Veuvage.			
Single.			
Célibataire.			

COMTE D'HURON.

TABLE I. Province of Ontario.—COUNTY OF HASTINGS.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.			AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21 — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40 — 21 ans et moins de 40.	
				M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.
1 Violence av. int. de viol et att. cont. la pudeur.									
Voies de fait avec int. de blesser grièvement.									
Voies de fait ordinaires.	1	1	2					3	
Homicide involontaire.									
Meurtre.									
2 Usage d'armes av. int. d'intimider ou de blesser.									
3 Vol.									
4 Fraude et faux prétextes.									
Larcin.	3	4	10	1	1	6	2		
Dégât à la propriété.									
Ivrognerie et conduite désordonnée.									
6 Infractions aux lois municipales.									
Refus de salaire et désertion d'emploi.									
Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.									
Parjure et subornation de parjure.									
Vagabondage.									
Crimes non spécifiés.								1	2
Délits non compris ci-dessus.									
Folie.									
Total.	4	5	12	1	1	10	4		

COUNTY OF HURON.

1 Violence av. int. de viol et att. cont. la pudeur.									
Voies de fait contre un officier de paix.									
Voies de fait ordinaires.						3			7
Bestialité.									
1 Bigamie.			1						1
Port d'armes à feu et leur exhibition illégale.									
Suppression de part.			1						1
2 Vol qualifié.					1			1	2
Vol.	2	2	3						4
3 Fraude et faux prétextes.	6	7	10	1	6	2	7	14	
Larcin.									
4 Incendiat et tentatives d'incendie.									1
Dégât à la propriété.									
5 Contrefaçon et circulation.									
Port d'instruments dangereux et illégaux.									
Ivrognerie et conduite désordonnée.									
6 Exposition indécente de la personne.									
Tenir et habiter des maisons de débauche.									
Infractions aux lois municipales.									

Province d'Ontario.—COMTÉ D'HASTINGS.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.											RELIGIONS.						USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.				
	40 years and over. — 40 ans et au-dessus.	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.											Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.						Autres Possess. Britanniq.		Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.
		M. H.	F. F.	Not given. — Non donné.	England, Wales, Angle, Galles.	Ireland.	Scotland. Ecosse.	Canada.	United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions.	Baptists.	Catholics.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other Denominations.	Autres Confessions.			
2			8		2		1									1		1	2			
1																						
1																						
4		1			2		11	1								2	4	5	3	6	8	
			7																			
			8																			
			13																			
4			2																			
			2																			
			2																			
12	41			4			12	1								4	5	5	4	7	10	

COMTÉ D'HURON.

2			9																		
				1																	
									1												
			1																		
9			1	5	3		3	1				4	1	3		3				3	1
							7						6	2	3					7	9
			1																		

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF HURON.

Table with columns for OFFENCES / CRIMES ET DÉLITS, EDUCATIONAL STATUS / EDUCATION, AGES, and counts. Rows include 'Refus de salaire et désertion d'emploi', 'Contraventions aux régl. des liqueurs fortes', etc., with a total row at the bottom showing counts of 9, 10, 15, 1, 6, 2, 12, 30, 1.

COUNTY OF KENT.

Table with columns for offences and counts. Rows include 'Violence av. intent. de viol et att. cont. la pudeur', 'Voies de fait contre un officier de paix', 'Homicide involontaire', etc., with a total row at the bottom showing counts of 1, 1, 3, 1, 6, 10, 1.

COUNTY OF LAMBTON.

Table with columns for offences and counts. Rows include 'Voies de fait contre un officier de paix', 'Meurtre', 'Abandon illégal des enfants et de la famille', with a total row at the bottom showing counts of 1, 1.

Province d'Ontario—COMTÉ DE HURON. TABLEAU I.

Table with columns for AGES, BIRTH PLACES / LIEUX DE NAISSANCE, RELIGIONS, and USE OF LIQUORS / USAGE DES LIQUEURS. Rows include '40 years and over', '40 ans et au-dessus', 'British Isles', 'United States', etc., with a total row at the bottom showing counts of 14, 8, 3, 10, 2, 4, 7, 7, 4, 14, 10.

COMTÉ DE KENT.

Table with columns for counts. Rows include '2', '5', '1', '1', '1', '1', '1', '9', '1', '6', '3', '2', '2', '6', '19', '22', '1', '1', '1', '8', '5', '2', '1', '1'.

COMTÉ DE LAMBTON.

Table with columns for counts. Rows include '1', '1', '1', '1'.

TABLE I.		Province of Ontario—COUNTY OF LAMBTON.									
OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.				AGES.						
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Superior. Supérieure.	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		
					M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	
1 Sévices immoraux contre des jeunes filles.....			1							1	
2 Usage d'armes av. intent. d'intim. ou de blesser.			1							1	
3 Vol qualifié.....	1	3				2				3	
4 Abus de confiance.....		1								1	
5 Fraude et faux prétextes.....							1			2	
6 Vol de chevaux, bétail et moutons.....		1					1			4	
7 Larcin.....	2	6			1	1	1			4	
8 Dégât à la propriété.....											
9 Port d'instruments dangereux et illégaux.....											
10 Ivrognerie et conduite désordonnée.....											
11 Tenir et habiter des maisons de débauche.....											
12 Infractions aux lois municipales.....											
13 Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.											
14 Refus de salaire et désertion d'emploi.....											
15 Vagabondage.....											
16 Délits non compris ci-dessus.....											
17 Folle.....											
Total.....	3	13	3		1	1	4			14	

COUNTY OF LANARK.

1 Violence avec int. de viol et att. cont. la pudeur.....			1	1						
2 Voies de fait avec intent. de blesser grièvement.										
3 Voies de fait ordinaires.....	1	1	1							
4 Fraude et faux prétextes.....	1	3	4							
5 Larcin.....				2						
6 Dégât à la propriété.....										
7 Contrefaçon et circulation.....										
8 Ivrognerie et conduite désordonnée.....										
9 Infractions aux lois municipales.....										
10 Refus de salaire et désertion d'emploi.....										
11 Contravent. aux réglem. de pêche et de chasse.										
12 Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.										
13 Vagabondage.....										
14 Délits non compris ci-dessus.....										
Total.....	2	5	6	2						

TABLEAU I.		Province d'Ontario—COMTÉ DE LAMBTON.																									
AGES. — 40 ans et au-dessus.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.	RELIGIONS.										USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.															
		40 years and over.		Not given—Non donné.																							
		M. H.	F. F.	England, Wales, Anglet., Galles.	Ireland.	Irlande.	Scotland. Ecosse.	Canada.	United States. États-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possess. Britanniq.		Baptists.	Catholics.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists.	Methodistes.	Presbyterians.	Presbytériens.	Protestants.	Protestants.	Other Denominations. Autres Confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.			
							1																				
							1			1														1	1		
		3					1			2															1	1	
		1								1																2	1
		1								1																1	1
		1								2	1	3														1	1
							1																			1	1
							3																			1	1
							2																			1	1
							1																			1	1
							2																			1	1
							4	1		3		3	2													6	2
																										2	2
																										1	1
																										2	2
																										10	10

TABLE I. Province of Ontario—COUNTIES OF LEEDS AND GRENVILLE.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	Persons Charged. Personnes accusées.	Acquitted. Acquittées.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS.				SENTENCE.				
			Total.	Convicted, 1st. Condamné, 1e fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2e fois.	Reiterated. Réitéré.	For Trial. Sur accusation.	COMMITTED TO GAOL. — EMPRISONNÉS.			With Hard Labour. Aux Travaux forcés.
								With the option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.	Under one year. Moins d'un an.	No option Sans opt'n	
1 Assault, w'h int. to ravish, Ind't do Assault, Common	2 98		2 95	2 95				85	8		1
1 Shoot'g, Stabb'g w'h int., Threat'g. Burglary.	1 2		1 2	1 1							
2 House-breaking, Entering & Steal'g Fraud and False Pretences.	1 2		1 1	1 1							
3 Horse, Cattle and Sheep Stealing Larceny	1 26	1 4	1 22	1 22					13		
4 Injury to Property. Drunk and Disorderly	8 293		8 292	8 288			8	124	22		
Houses of Ill-fame, Inma's, Freq't's Municipal By-Laws, Infractions of Prose'ns for Wages and Desertion. Prose'ns, Fishery and Game Acts	17 215 13 2		17 215 12 2	17 215 12 2			9 76 3	4 3			
6 Prosecutions under Liquor Act. Vagrancy	30 48		30 48	30 48			10 4	1 37			2
Felonies not otherwise enumerated Misdemeanors not incl'ded in above Lunacy	1 34 1		1 34 1	1 33 1			17	4			
Total.....	795	8	784	778	2	4	336	95			4

COUNTIES OF LENNOX AND ADDINGTON.

1 Assault, Common.....	39		39	38	1					1
1 Murder.....	2	2								
1 Carnally abusing girls of tend'r yrs Shoot'g, Stabb'g w'h int., Threat'g. Burglary	1 2 1		1 2 1	1 1						1
2 House-break'g, Entering & Steal'g Fraud and False Pretences	1 1		1 1	1 1					1	
3 Larceny	7	3	4	3	1			4		
4 Arson and Attempts to commit Injury to Property	1 6	1	1 6	1 6						
Drunk and Disorderly Houses of Ill-fame, Inma's, Freq't's Municipal By-Laws, Infractions of Prose'ns for Wages and Desertion.	33 8 39 5		33 8 39 5	33 8 39 5						
6 Prosecutions under Liquor Act. Vagrancy Misdemeanors not incl'ded in above	25 4 20		25 4 20	25 4 20						
Total.....	195	8	187	184	2	1		5	3	

Province d'Ontario—COMTÉS DE LEEDS ET GRENVILLE. TABLEAU I.

SENTENCE. — PENTENTIARY. — PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.											CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL.					
		Under two years. Moins de 2 ans.	Two years and under five. 2 ans et moins de 5.	Five years and over. 5 ans et plus.	Life. A vie.	Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.	The Death Sentence. Condamné à mort.	Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.	Cities and Towns. Villes et Villages.	Rural Districts. Districts ruraux.	Agricultural. Agriculateurs.	Commercial. Commerçants.	Domestic. Serviteurs.	Industrial. Industriels.	Professional. Professions libérales.	Labourers. Journaliers.	Married. Marié.	Widowed. Veuvé.
		2						1			1							1
		1						26	5	2	1	2	5	1	18	8		21
								1	1								1	1
								1										1
		6	1					15	3	3	2	4		13	4		14	
								6				3		2	2		4	
								103	14	10	1	5	19	1	75	46		66
								13				4	1		6		5	
								81	7	6	5	7	17	1	38	42		40
								1	1	1					2			
								3	3			9			3	11		
								22				7	1		9	2		
								1				1			1	1		
								20		2	1	1	1	1	12	4		
								1										
								300	35	22	10	38	52	4	171	130		186

COMTÉS DE LENNOX ET ADDINGTON.

								1										1
									1									1
																		1
																		1
								3	1			1		2	1			3
													1					4
								5	3									4

TABLE I. Province of Ontario—COUNTIES OF LEEDS AND GRENVILLE.

Table with columns for EDUCATIONAL STATUS, AGES, and OFFENCES. Includes rows for crimes like 'Violence av. intent. de viol et att. cont. la pudem', 'Vol qualifié', 'Larcin', etc., and a Total row.

COUNTIES OF LENNOX AND ADDINGTON.

Table with columns for EDUCATIONAL STATUS, AGES, and OFFENCES for Counties of Lennox and Addington. Includes rows for 'Meurtre', 'Vol qualifié', 'Larcin', etc., and a Total row.

Province d'Ontario—COMTÉS DE LEEDS ET GRENVILLE. TABLEAU I.

Table with columns for AGES, BIRTH PLACES, RELIGIONS, and USE OF LIQUORS. Includes rows for birth places like 'BRITISH ISLES', 'United States', and religions like 'Catholics', 'Methodists', etc., and a Total row.

COMTÉS DE LENNOX ET ADDINGTON.

Table with columns for AGES, BIRTH PLACES, RELIGIONS, and USE OF LIQUORS for Counties of Lennox and Addington. Includes rows for birth places, religions, and a Total row.

TABLE I. **Province of Ontario—COUNTY OF LINCOLN.**

OFFENCES. — CRIMES ET DELITS.	Persons Charged. Personnes accusées.	Acquitted. Acquittées.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS.				SENTENCE. — COMMITTED TO GAOL. — EMPRISONNÉS.			
			Total.				With the option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.			
			Convicted, 1st. Condamné, 1 ^{re} fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2 ^e fois.	Retreated. Réitérés.	Recidive.	For Trial. Pour jugement.	Under one year. Moins d'un an.	No option Sans option.	One year and over. Un an et plus.
1— Assault, Common.....	146	62	70	70			50	16	3	
2 { Burglary.....	6		6	6						
Robbery.....	10	6	4	4				2		
Embezzlement.....	3	3								
Fraud and False Pretences.....	11	7	6	2	2		2			
3 { Horse, Cattle and Sheep Stealing.....	2	1	1	1						
Larceny.....	92	42	44	39	4		30	1	9	
Receiving Stolen Goods.....	1		1	1						
4— Injury to Property.....	12	6	6	6			2	1		
5— Forgery and uttering.....	2	2								
Drunk and Disorderly.....	83		83	70	7	6	42	10		
Houses of Ill-fame, Inna's, Freq't rs	56	6	50	47	3		26	2		
Municipal By-Laws, Infractions of.....	60	7	51	50	1		6	4		
Prosecutions for Wages and Desertion.....	2		2	2					1	
Prosecutions under Liquor Act.....	33		33	33			2			
Misdemeanors not included in above.....	24	16	9	9				1		
Total.....	543	158	366	340	17	9	128	69	5	10

COUNTY OF MIDDLESEX.

Assault, Indecent.....	2	1	1	1				1		
Assault, Aggravated, with intent.....	1		1	1					1	
Assault on Peace Officer.....	6		6	6			2	4		
1— Assault, Common.....	142	24	118	118			35	3		
Manslaughter.....	2	2								
Abandoning Children or Family.....	1		1	1						
Rape, carn'ly abu'ng g'is tend'r yrs.....	1					1				
Shoot'g, Stabb'g w' h int., Threat'g.....	12	1	10	10						
Burglary.....	8	1	6	6				3		
2— House-break'g, Enter'g and Steal'g.....	4	4								
Robbery.....	10	3	5	5			1	1	1	
Embezzlement.....	7	2	4	2		2		4		
Fraud and False Pretences.....	28	15	9	9			2	5		
3— Horse, Cattle and Sheep Stealing.....	8	3	4	4			1	3		
Larceny.....	165	74	88	88			1	81	3	
Receiving Stolen Goods.....	6	3	3	3				2		
4— Arson and attempts to commit.....	6	3								
Injury to Property.....	24	4	20	20			6			
5— Forgery and uttering.....	5	1					3			
Counterfeit'g, utter'g spur'us Coin.....	2	2								
Carrying unlawful weapons.....	2		2	2				1		
Drunk and Disorderly.....	325	176	145	145			129	3		
6— Houses of Ill-fame, Inna's, Freq't rs.....	35	6	29	29			14	2		

Province d'Ontario—COMTÉ DE LINCOLN. TABLEAU I.

SENTENCE.		RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.											CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.			
PENITENTIARY. PÉNITENTIAIRE.																	
Under two years. Moins de 2 ans.	Two years and under Five. 2 ans et moins de 5.		Five years and over. 5 ans et plus.	Life. À vie.	Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.	The Death Sentence. Condamné à mort.	Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.	Cities and Towns. Villes et Villages.	Rural Districts. Districts ruraux.	Agricultural. Agriculteurs.	Commercial. Commerçants.	Domestic. Serveurs.	Industrial. Professionals.	Professional. Professions libérales.	Labourers. Journaliers.	Married. Marié.	Widowed. Veuvage.
	6						31	10		8	8	5			19		24
	1						1								2		29
		1															
							23	1	2					1	1		
	7						23	1	6	1				4		2	
							2	1						4		3	
							39	10	6	7		15		10	8	1	46
							31							7	10		20
							9	6	3	3				3	2		9
							2							1			1
							1										1
	14	1					139	31	17	18	10	24	1	36	48	1	135

COMTÉ DE MIDDLESEX.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.			AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Under 16 years — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.	
				M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.
	Superior. Supérieure.								
1—Voies de fait ordinaires.....	8	8	30	3	5	5	20	5	
2 { Vol qualifié.....									
{ Abus de confiance.....									
{ Fraude et faux prétextes.....			1				1		
3 { Vol de chevaux, bétail et moutons.....									
{ Larcin.....	9	9	22		12	6	16		
{ Recel d'objets volés.....									
4 { Dégât à la propriété.....	1	1	2				3		
5 { Contrefaçon et circulation.....									
{ Irognerie et conduite désordonnée.....	8	8	46		1	1	12	3	19
{ Tenir et habiter des maisons de débauche.....	6	6	24				8	8	12
6 { Infractions aux lois municipales.....	1	1	10				3	4	1
{ Refus de salaire et désertion d'emploi.....									
{ Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....			2					1	1
{ Délits non compris ci-dessus.....			1						
Total.....	33	33	138	3	18	1	26	11	72

COUNTY OF MIDDLESEX.

Violence av. intent. de viol et att. cont. la pudeur.....									
Voies de fait avec intent. de blesser grièvement.....									
Voies de fait contre un officier de paix.....									
1 { Voies de fait ordinaires.....									
{ Homicide involontaire.....									
{ Abandon illégal des enfants et de la famille.....									
{ Sévices immoraux contre des jeunes filles.....									
{ Usage d'armes av. intent. d'intim. ou de blesser.....									
2 { Vol qualifié.....									
{ Vol avec effraction.....									
{ Vol.....									
{ Abus de confiance.....									
{ Fraude et faux prétextes.....									
3 { Vol de chevaux, bétail et moutons.....									
{ Larcin.....		1	1	1					
{ Recel d'objets volés.....									
4 { Incendiat et tentatives d'incendie.....									
{ Dégât à la propriété.....									
5 { Contrefaçon et circulation.....									
{ Fabrication et circulation de fausse monnaie.....									
{ Port d'armes dangereux et illégaux.....									
{ Ivresse et conduite désordonnée.....									
6 { Tenir et habiter des maisons de débauche.....									

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.												USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.										
	40 years and over. 40 ans et au-dessus.			BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.					RELIGIONS.														
	M. H.	F. F.	F. F.	England, Wales, Anglet., Gailes.		Ireland.	Ireland. Ecosse.	Scotland. Ecosse.	Canada.	United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possess. Britanniq.		Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other Denominations. Autres Confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.	
				40 ans et au-dessus.																			
4	6	2	16	1	17	4	2						16						12		12	22	
	1	3			1								1									1	
2	1	4	4	2	18	3							3							8		8	16
	1	2	2		1								1							1		1	2
15	27	2	10	7	2	34							6							16		2	53
2	1	13	3	4	1	21	2						5							4		31	
2		3		4		6	1						5							3		1	11
		7				1							2										2
						1																	1
26	28	37	19		37	6	99		11	2			39									25	139

COMTÉ DE MIDDLESEX.

			2																						
			1																						
			21				1																		
			1																				2		
			11																						
			15																						

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF MIDDLESEX.—Concluded.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.					AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Superior. Supérieure.		Under 16 years. Moins de 16 ans.		16 years and under 21. 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. 21 ans et moins de 40.	
						M.	F.	M.	F.	M.	F.
						H.	F.	H.	F.	H.	F.
6 } Infractions aux lois municipales.....											
Refus de salaire et désertion d'emploi.....											
Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.											
Parjure et subornation de parjure.....											
Vagabondage.....											
Crimes non spécifiés.....											
Délits non compris ci-dessus.....											
Total.....	1	1	1								

NIPISSING, MUSKOKA, PARRY SOUND AND ALGOMA.

1 } Violence av. int. de viol et att. cont. la pudeur.....	1	1									
Voies de fait ordinaires.....	8	9	9	3							
Homicide involontaire.....											
Séances immorales contre des jeunes filles.....	2	2									
Usage d'armes avec int. d'intim. ou de blesser.....	1	1	2						1		
2 } Vol avec effraction.....											
Vol.....	1	1									
3 } Fraude et faux prétextes.....			1								
Larcin.....	5	6	17	2						5	
4 } Incendiat et tentatives d'incendie.....	1	1									
Dégât à la propriété.....			1								
5 } Contrefaçon et circulation.....											
Ivresse et conduite désordonnée.....	23	25	15	3							
Tenir et habiter des maisons de débauche.....											
Infractions aux lois municipales.....			1								
Refus de salaire et désertion d'emploi.....	2	2									
6 } Contrav. aux réglem. de pêche et de chasse.....			1								
Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....			1								
Evasion.....											
Délits non compris ci-dessus.....			2								
Folie.....	2	2	2								
Total.....	46	50	53	8						6	

COUNTY OF NORFOLK.

1 } Voies de fait ordinaires.....	2	2	6	1			3		5	
Bestialité, sodomie.....	1	1					1			
Meurtre.....		1	1				1		1	

Province d'Ontario—COMTÉ DE MIDDLESEX—Fin. TABLEAU I

AGES. — 40 ans et au-dessus.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.												RELIGIONS.			USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.		
	M. H.	F. F.	Not given—Non donnés.	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.		United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possess. Britanniq.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other Denominations. Autres Confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.	
				England, Wales Angleter., Galles.	Ireland. Irlande.													
				Scotland. Ecosse.	Canada.													
9																		
36																		
1																		
98				1													2	

NIPISSING, MUSKOKA, PARRY SOUND ET ALGOMA.

1	3	5	7	6	3				8	4	3				9	8
	1	1		1	3					1	1				2	3
	1		1												1	
4		2	3	4	12	1	1		10	1	3	8			10	16
1			1		1										1	
	1	3	7	3	22	3			29	3	4	4			1	42
	2		1		1					1	1				1	
		1			1				1	1	1				1	
			1		1				1	1					1	
	2	2			1										2	
	2	1	3						1	1	1				4	
6	9	16	25	7	48	7	1		50	14	14	14			35	71

COMTÉ DE NORFOLK.

2			2	7					1		3	3			1	9
				1												
				2						1					2	

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF NORFOLK.—Concluded.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.					AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Superior. Supérieure.		Under 16 years. Moins de 16 ans.		16 years and under 21. 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. 21 ans et moins de 40.	
						M.	F.	M.	F.	M.	F.
						H.	F.	H.	F.	H.	F.
1 Abandon illégal des enfants et de la famille.....			2				1				
2 Usage d'armes av. intent. d'intim. ou de blesser.....	2	2	2				3				
3 Fraude et faux prétextes.....			4								
3 Larcin.....	13	17	13	2	1	12	1	7			
4 Recel d'objets volés.....	1	1					1				
4 Dégât à la propriété.....				1							
6 Ivrognerie et conduite désordonnée.....											
6 Infractions aux lois municipales.....											
6 Refus de salaire et désertion d'emploi.....											
6 Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....											
6 Parjure et subornation de parjure.....											
6 Vagabondage.....											
6 Délits non compris ci-dessus.....				1							
6 Folie.....											
Total.....	19	24	28	5	1	21	2	16			

COUNTIES OF NORTHUMBERLAND AND DURHAM.

1 Violence av. intent. de viol et att. cont. la pudeur.....											
1 Voies de fait contre un officier de paix.....											
1 Voies de fait ordinaires.....	9	10	23	2							
2 Sévices immoraux contre des jeunes filles.....											
2 Vol.....			1								
3 Abus de confiance.....											
3 Fraude et faux prétextes.....											
3 Vol de chevaux, bétail et moutons.....											
3 Larcin.....	2	2	4	1			1	3			
4 Incendiat et tentatives d'incendie.....											
4 Dégât à la propriété.....			7	1							
5 Contre façon et circulation.....											
6 Ivrognerie et conduite désordonnée.....	20	22	11								
6 Tenir et habiter des maisons de débauche.....											
6 Infractions aux lois municipales.....	29	39	47	9							
6 Refus de salaire et désertion d'emploi.....											
6 Contrav. aux réglem. de pêche et de chasse.....											
6 Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....			11								
6 Evasion.....											

Province d'Ontario—COMTÉ DE NORFOLK.—Fin.

TABLEAU I.

AGES. — 40 years and over. 40 ans et au-dessus.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.										RELIGIONS.					USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.				
	M. H.	F. F.	Not given - non donnés	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.				Canada.	United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possessions Britan.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other Denominations. Autres Confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.
				England, Wales, Anglet., Galles.																
				Ireland.	Irelande.	Scott'd.—Ecosse.														
1	1			2								2							2	
				3								1							1	
13	3			1	1	30					6	1	2					7	25	
1				1		1					1							1	1	
				2																
				5																
1						1							1						1	
18						4	1	51				11	1	17	5			15	42	

COMTÉS DE NORTHUMBERLAND ET DURHAM.

		3	6	9	3	21						17	5	7	5	2			28	9
						1													1	
1	2		2			6	3				5	1		1	2			3	4	
				2		10						1		6		2			5	1
						1													1	1
	7	1	36	3	7						29	6	2	4				12	19	
	10	11	43	5	30		5					40	17	16	14	1		74	15	
	1																			
	2	1	7	1	2							2	7		1			11		

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF OXFORD—Concluded.

Table with columns: OFFENCES, CONVICTIONS, SENTENCE, and sub-columns for Penitentiary, Residence, Occupations, and Conjugal State. Includes rows for various crimes like Injury to Property, Drunk and Disorderly, etc.

COUNTY OF PEEL.

Table for County of Peel with columns for offenses and counts. Includes rows for Assault, Murder, Embezzlement, etc.

COUNTY OF PERTH.

Table for County of Perth with columns for offenses and counts. Includes rows for Assault, Concealing the Birth of Infants, etc.

Province d'Ontario—COMTE D'OXFORD—Fin.

TABLEAU I.

Table with columns: SENTENCE, PENITENTIARY, RESIDENCE, OCCUPATIONS, and CONJUGAL STATE. Includes rows for various sentence lengths and occupational categories.

COMTE DE PEEL.

Table for Comte de Peel with columns for offenses and counts. Includes rows for various crimes and their frequencies.

COMTE DE PERTH.

Table for Comte de Perth with columns for offenses and counts. Includes rows for various crimes and their frequencies.

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF OXFORD—Concluded.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.				AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Superior. Supérieure.	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.	
					M.	F.	M.	F.	M.	F.
					H.	F.	H.	F.	H.	F.
4—Dégât à la propriété										
Ivrognerie et conduite désordonnée.....										
Infractions aux lois municipales.....										
Refus de salaire et désertion d'emploi.....										
6—Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.										
Vagabondage.....										
Crimes non spécifiés.....										
Délits non compris ci-dessus.....										
Folie.....										
Total.....			14	1						

COUNTY OF PEEEL.

1—Voies de fait ordinaires.....										
Meurtre.....		1							1	
Usage d'armes avec int. d'intim. ou de blesser.....									1	
Abus de confiance.....										
3—Larcin.....	6	12				5			15	
4—Incendiat et tentatives d'incendie.....										
5—Contrefaçon et circulation.....										
Ivrognerie et conduite désordonnée.....										
Infractions aux lois municipales.....										
Refus de salaire et désertion d'emploi.....										
6—Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.										
Possession illicite d'appareils de distillation.....										
Vagabondage.....										
Délits non compris ci-dessus.....										
Total.....	6	13				5			17	

COUNTY OF PERTH.

1—Voies de fait ordinaires.....										
Suppression de part.....										
Usage d'armes avec int. d'intim. ou de blesser.....	6	6								
Abus de confiance.....										
Fraude et faux prétextes.....										
Vol de chevaux, bétail et moutons.....										
3—Larcin.....										

Province d'Ontario—COMTE D'OXFORD.—Fin. TABLEAU I.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCES.										RELIGIONS.		USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.					
	40 years and over. — 40 ans et au-dessus.	Not given—Non donnés.	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.				United States. — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autres Possess. Britanniq.	Baptists. — Baptistes.	Catholics. — Catholiques.	Church of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants. — Protestants.	Other denominations. — Autres confessions.	Moderate. — Modéré.	Immoderate. — Immodéré.
			England, Wales, Anglet., Gales.	Ireland.	Irlande.	Scotland, Ecosse.												
			M. H.	F. F.	M. H.	F. F.												
	2	1				8						1					5	

COMTE DE PEEEL.

			1			1											1	1
6		9	8	1	7	2			2	7	9	8	1				4	22
6	3	10	8	1	8	2			2	7	9	9	2				5	23

COMTE DE PERTH.

	10																	
	2					6				2	2				2			6

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF PERTH—Concluded.

Table with columns for Offences, Convictions, and Sentence. Rows include various crimes like 'Injury to Property', 'Forgery and uttering', etc., with counts for charged, acquitted, and sentenced individuals.

COUNTY OF PETERBORO'.

Table for County of Peterboro' with columns for Offences and Sentence. Rows include 'Ass't, with int. to ravish', 'Shoot'g, Stabb'g with int.', etc.

COUNTIES OF PRESCOTT AND RUSSELL.

Table for Counties of Prescott and Russell with columns for Offences and Sentence. Rows include 'Assault, Common', 'Murder', 'Fraud and False Pretences', etc.

Province d'Ontario—COMTE DE PERTH—Fin. TABLEAU I.

Table with columns for Sentence, Residence, Occupations, and Conjugal State. Rows include 'Under two years', 'Two years and under five', etc., and various occupation types like 'Agricultural', 'Commercial', etc.

COMTE DE PETERBORO'.

Table for Comte de Peterboro' with columns for Sentence, Residence, Occupations, and Conjugal State. Rows include various offense categories and counts.

COMTES DE PRESCOTT ET RUSSELL.

Table for Comtes de Prescott et Russell with columns for Sentence, Residence, Occupations, and Conjugal State. Rows include various offense categories and counts.

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF PERTH.—Concluded.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.						AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Superior. Supérieure.	Under 16 years		16 years and under 21		21 years and under 40.			
					Moins de 16 ans.		16 ans et moins de 21.		21 ans et moins de 40.			
					M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.		
4-Dégât à la propriété.....												
5-Contrefaçon et circulation.....												
{ Ivrognerie et conduite désordonnée.....												
{ Infractions aux lois municipales.....												
{ Refus de salaire et désertion d'emploi.....												
6-Contravent. aux réglem. des liqueurs fortes.....												
{ Parjure et subornation de parjure.....												
{ Vagabondage.....												
{ Crimes non spécifiés.....												
{ Délits non compris ci-dessus.....												
Total.....	6	6										

COUNTY OF PETERBORO.

1- { Violence av. int. de viol et att. cont. la pudeur.....	1	1	1					1		1	
1- { Voies de fait ordinaires.....	1	1									
{ Usage d'armes avec intent. d'intim. ou de blesser.....			1								
2-Vol.....											3
3-Larcin.....			1								
4-Dégât à la propriété.....											
5-Contrefaçon et circulation.....											
{ Ivrognerie et conduite désordonnée.....											
{ Infractions aux lois municipales.....											
{ Refus de salaire et désertion d'emploi.....											
6-Contravent. aux réglem. de pêche et de chasse.....											
{ Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....											
{ Vagabondage.....											
{ Délits non compris ci-dessus.....											
Total.....	2	2	3					1			4

COUNTIES OF PRESCOTT AND RUSSELL.

1- { Voies de fait ordinaires.....											
{ Meurtre.....											
{ Fraude et faux prétextes.....											
{ Vol de chevaux, bétail et moutons.....											
{ Larcin.....											
6- { Infractions aux lois municipales.....											
{ Refus de salaire et désertion d'emploi.....											

Province d'Ontario—COMTÉ DE PERTH.—Fin.

TABEAU I.

AGES. — 40 ans et au- dessus.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.												RELIGIONS.								USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.	
	M. H.	F. F.	F. Not given.—Non donnés.	BRITISH ISLES. — LES BRITAN- NIQUES.				Canada.	United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Posses.— Britanniques.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other denominations. Autres confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.		
				England, Wales, Angle., Galles.	Ireland.	Ireland. Scotland. Ecosse.	Scotland. Ecosse.															
40 years and over.....			2																			
40 ans et au-dessus.....			2																			
Total.....			7																			
			1																			
			1																			
Total.....			25				6					2	2			2				6		

COMTÉ DE PETERBORO.

1- { Violence av. int. de viol et att. cont. la pudeur.....																				
1- { Voies de fait ordinaires.....			3																	
{ Usage d'armes avec intent. d'intim. ou de blesser.....				1																
2-Vol.....																				
3-Larcin.....																				
4-Dégât à la propriété.....																				
5-Contrefaçon et circulation.....																				
{ Ivrognerie et conduite désordonnée.....																				
{ Infractions aux lois municipales.....																				
{ Refus de salaire et désertion d'emploi.....																				
6-Contravent. aux réglem. de pêche et de chasse.....																				
{ Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....																				
{ Vagabondage.....																				
{ Délits non compris ci-dessus.....																				
Total.....			3																	
Total.....			15	1																
Total.....			3																	

COMTÉS DE PRESCOTT ET RUSSELL.

1- { Voies de fait ordinaires.....																				
{ Meurtre.....																				
{ Fraude et faux prétextes.....																				
{ Vol de chevaux, bétail et moutons.....																				
{ Larcin.....																				
6- { Infractions aux lois municipales.....																				
{ Refus de salaire et désertion d'emploi.....																				

TABLE I. Province of Ontario—COUNTIES OF PRESCOTT AND RUSSELL.—Concluded.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.		AGES.									
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Under 16 years Moins de 16 ans.		16 years and under 21 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40 21 ans et moins de 40.					
			M.	F.	M.	F.	M.	F.				
			H.	F.	H.	F.	H.	F.				
Contravent. aux réglem. de pêche et de chasse												
Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.												
Total												

COUNTY OF PRINCE EDWARD.

1 { Voies de fait ordinaires												
1 { Sévices immoraux contre des jeunes filles	1	1										
3 Larcin												
6 { Ivrognerie et conduite désordonnée												
6 { Infractions aux lois municipales												
6 { Refus de salaire et désertion d'emploi												
6 { Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.												
6 { Délits non compris ci-dessus												
Total	1	1										

COUNTY OF RENFREW.

1 { Voies de fait avec intent. de blesser grièvement.												
1 { Voies de fait ordinaires												
1 { Usage d'armes av. intent. d'intim. ou de blesser.												
2 Vol avec effraction												
3 Fraude et faux prétextes												
3 Larcin	5	5	4		1		4					
4 Incendiat et tentatives d'incendie												
4 Dégât à la propriété												
5 { Autres attaques malicieuses												
5 Contrefaçon et circulation												
6 { Ivrognerie et conduite désordonnée												
6 { Infractions aux lois municipales												
6 { Refus de salaire et désertion d'emploi												
6 { Contravent. aux réglem. de pêche et de chasse.												
6 { Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.												
6 { Vagabondage.												
6 { Délits non compris ci-dessus												
Total	5	5	4		1		4					

Province d'Ontario.—COMTÉS DE PRESCOTT ET RUSSELL.—Fin. TABLEAU I.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.		RELIGIONS.										USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.			
	40 years and over. 40 ans et au-dessus.	Not given—Non donnés.	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES		United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possess. Britanniq.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other Denominations. Autres Confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.
			England, Wales Angleterre, Galles.	Ireland. Irlande.												
		2														
									3							
												1				

COMTÉ DE PRINCE-EDOUARD.

1																
1																

COMTÉ DE RENFREW.

2																

TABLE I.		Province of Ontario—COUNTY OF SIMCOE.																					
OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.		Persons Charged. Personnes accusées.	Acquitted. Acquittées.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS.				SENTENCE. — COMMITTED TO GAOL. — EMPRISONNÉS.															
				Total.	Convicted, 1st. Condamné, 1re fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2e fois.	Reiterated. Réitéré.	For Trial. Sur accusation.	With the option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.	No option Sans opt'n		With Hard Labour. Aux Travaux forcés.											
										Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.												
1	Ass't, with int. to ravish, Ind't do	1	1	1																			
	Assault, Aggravated, with Intent.	1	1	1																			
	do Common	93	93	93							1	1											
	Carnally abusing girls of tend'r yrs	6	6																				
	Shoot'g, Stabb'g with int., Threat'g	2	2	2							1												
2	Burglary	2	2	2																			
	Fraud and False Pretences	1	1	1							1												
3	Horse, Cattle and Sheep Stealing	1	1	1																			
	Larceny	45	16	29	29						28												
4	Injury to Property	7	1	6	6						2												
	Drunk and Disorderly	67		67	67																		
	Municipal By-laws, Infraction of	42		42	42																		
	Prose'ns for Wages and Desertion	28		28	28																		
6	Prosecutions, Fish and Game Acts	19		19	19																		
	Prosecutions under Liquor Acts	40		40	40																		
	Vagrancy	4		4	4																		
	Misdemeanors not incl'ded in above	33	1	32	32																		
	Total	394	26	368	368						33	1											

COUNTIES OF STORMONT, DUNDAS AND GLENGARRY.

1	Assault, Common	72	15	57	57				16	11	1		
	Shoot'g, Stabb'g with int., Threat'g	1	1										
2	Burglary	2		1	1			1					1
	Robbery	1		1	1								
3	Larceny	25	7	18	17	1				12			3
4	Arson, and attempts to commit	1	1										
5	Forgery and Uttering	4		1	1			3					1
	Drunk and Disorderly	83	1	82	74	8			78				
	House of Ill-fame, Inmates, Freq't'rs	1		1	1				3	1			
	Municipal By-laws, Infraction of	51	10	40	39				4	2			
6	Prose'ns for Wages and Desertion	6	1	5	5				5	1			
	Prosecutions under Liquor Acts	21		21	21				3				
	Vagrancy	3		3	3				3				
	Misdemeanors not incl'ded in above	11	2	9	9				3				
	Lunacy	2											
	Total	284	38	239	229	9	1	4	112	27	1		5

TABLEAU I.		Province d'Ontario.—COMTÉ DE SIMCOE.																		
SENTENCE. — PENITENTIARY. — PÉNITENTIAIRE.		RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.										CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL.							
			Under two years. Moins de 2 ans.	Two years and under Five. 2 ans et moins de 5.	Five years and over. 5 ans et plus.	Life. A vie.	Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.	The Death Sentence. Condamné à mort.	Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.	Villes and Towns. Villes et Villages.	Rural Districts. Districts ruraux.	Agricultural. Agriculteurs.	Commercial. Commerçants.	Domestic. Serviteurs.	Industrial. Industriels.	Professional. Professions libérales.	Labourers. Journaliers.	Married. Marié.	Widowed. Veuvage.	Single. Célibataire.

COMTÉS DE STORMONT, DUNDAS ET GLENGARRY.

									12	15	7		3		12	11		9
										1		1		1				1
		1																
		2							5	8		3		5		9	6	1
									1									1
									50	25	22	10	1	18		28	37	40
										2			1	1		1		
									4							1		3
									2			2				2		1
									3							1		2
										1	1					1		
									2			1	1					2
		3							84	52	30	17	3	35		51	60	2
																		70

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF VICTORIA.

OFFENCES. CRIMES ET DÉLITS.	Persons Charged. Personnes accusées.	Acquitted. Acquittées.	CONVICTIONS. CONDAMNATIONS				SENTENCE. COMMITTED TO GAOL. EMPRISONNÉS.			
			Total	Convicted, 1st. Condamné, 1e fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2e fois.	Reintem'd. Récidive.	For Trial.	With the option of a fine. Sur option entre la Prison ou l'amende	Under one year. Moins d'un an.	No option. Sans opt'n
1 Assault, Common	52	5	47	47						
2 Manslaughter	1		1	1						
3 Larceny	27	10	14	14						
4 Arson, and attempts to commit	3	3			1					
5 Forgery and Uttering	1	1								
6 Drunk and Disorderly	83		83	83						
Indecently Exposing the Person	2		2	2						
Municipal By-laws, Infraction of	99		99	99						
Prosecutions, Fish and Game Act	2		2	2						
Prosec'ns for Wages and Desertion	9		9	9						
7 Prosecutions under Liquor Acts	25		25	25						
Perjury	1		1	1						
Vagrancy	14		14	14						
Felonies not otherwise enumerated	3	3								
Misdemeanors not incl'd in above	7		7	7						
Lunacy	1									
Total	330	22	304	304	1					

COUNTY OF WATERLOO.

1 Assault, Common	59	1	58	58			1	3		
2 Robbery	2	2								
3 Fraud and False Pretences	4		4	4						4
Larceny	29	2	26	26	1		17	7		
Houses of Ill-fame	8		8	8						
Municipal By-laws, Infraction of	87	2	85	85		2				
Prosecutions under Liquor Acts	24		24	24						
6 Prosec'ns for Wages, and Desertion	4		4	4						
Prosecutions, Fish and Game Act	1		1	1						
Vagrancy	30		30	30						
Felonies not otherwise enumerated	6	4	2	2			1			
Misdemeanors not incl'd in above	6		6	6						
Total	260	11	248	248	1	3	21	7	4	

COUNTY OF WELLAND.

1 Ass't with int. to ravish, Ind't do	1		1	1			1			
Assault on Peace Officer	7		7	7			6			
Assault, Common	159		159	159			159			

Province d'Ontario—COMTÉ DE VICTORIA.

TABLEAU

SENTENCE. PENITENTIARY. PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.	CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.	
			Married.	Widowed.
Under two years.				
Moins de 2 ans.				
Two years and under Five.				
2 ans et moins de 5.				
Five years and over.				
5 ans et plus.				
Life.				
A vie.				
Detained for Lunacy.				
Emprisonné pour cause de folie.				
The Death Sentence.				
Condamné à mort				
Committed to Reformatories.				
Envoyé à la Prison de Réforme.				
Cities and Towns.				
Villes et Villages.				
Rural Districts.				
Districts ruraux.				
Agricultural.				
Agriculteurs.				
Commercial.				
Commerçants.				
Domestic.				
Serviteurs.				
Industrial.				
Industriels.				
Professional.				
Professions libérales.				
Labourers.				
Journaliers.				
Married.			1	
Widowed.				1
Single.				
Célibataire.				

COMTÉ DE WATERLOO.

			4	1		3		1	2	2
			2	2		1		1		
	2		18	9	2	1	2	11	1	10
									6	21
	1								1	1
	3									
			20	15	3	1	2	15	1	11
									10	
										24

COMTÉ DE WELLAND.

TABLE I. Province of Ontario.—COUNTY OF VICTORIA.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.				AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Elémentaire.	Superior. Supérieure.	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.	
					M.	F.	M.	F.	M.	F.
					H.	F.	H.	F.	H.	F.
1 Voies de fait ordinaires										
3 Homicide involontaire			1							
3 Larcin										
4 Incendiat et tentatives d'incendie										
5 Contrefaçon et circulation										
6 Ivrognerie et conduite désordonnée										
	Exposition indécente de la personne									
	Infractions aux lois municipales									
	Contravent. aux réglem. de pêche et de chasse									
	Refus de salaire et désertion d'emploi									2
	Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes									
6 Parjure et subornation de parjure			1							
Vagabondage										
Crimes non spécifiés										
Délits non compris ci-dessus										
Folie										
Total			2							

COUNTY OF WATERLOO.

1—Voies de fait ordinaires			4				1	1	
2—Vol							2	2	
3 { Fraude et faux prétextes	1	1	1						
	3	4	22	1		1	10	13	
Tenir et habiter des maisons de débauche									
Infractions aux lois municipales							1	1	
6 Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes									
Refus de salaire et désertion d'emploi									
6 Contravent. aux réglem. de pêche et de chasse									
Vagabondage									
Crimes non spécifiés	1	1	1		2		2	3	
Délits non compris ci-dessus									
Total	5	6	28	1	2	1	13	1	22

COUNTY OF WELLAND.

1 { Violence av. int. de viol et att. cont. la pudeur									
Voies de fait contre un officier de paix									
Voies de fait ordinaires									

Province d'Ontario—COMTÉ DE VICTORIA. TABLEAU I.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.										RELIGIONS.		USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.											
	4 years and over. — 40 ans et au-dessus.		Not given—Non donnés.		BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.					Other denominations. — Autres confessions.					Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.								
	M.	F.			England, Wales. Anglet., Galles.	Ireland.	Ireland. Ecosse.	Canada.	United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possess. Britanniq.	Baptists.	Catholics.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists.	Methodists.	Presbyterians. Presbytériens.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants.	Other denominations. Autres confessions.				
	H.	F.																						
1							1							1									1	
2								2																2

COMTÉ DE WATERLOO.

2					2	1	1					2		2										2	2
4																									
1																									
1																									
1																									
8		1	5		2	4	21			3				7	13	4	6		2				20	14	

COMTÉ DE WELLAND.

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

TABLE I. Province of Ontario.—COUNTY OF WELLAND.—Concluded.

OFFENCES. CRIMES ET DÉLITS.	Persons charged. Personnes accusées.		CONVICTIONS. CONDAMNATIONS.				SENTENCE. COMMITTED TO GAOL. EMPRISONNÉS.		
	Acquitted. Aquités.	Total.	Convicted, 1st. Condanné, 1e fois.	Convicted, 2nd. Condanné, 2e fois.	Reiterated. Réitérés.	For Trial. Sur accusation.	SENTENCE.		
							COMMITTED TO GAOL.		
							With the option of a fine. Sur option entre la Prison ou l'amende	Under one year. Moins d'un an.	No option Sans opt'n
1 Carnally abusing girls of tend'r yrs. Shoot'g, Stabb'g w'h int., Threat'g Burglary	2 1 1	2 1 1							
2 House-break'g, Ent'e'g and Steal'g Robbery	1 8	1 1	1 7	1 6					
Embezzlement	2	2	2			2			
Fraud and False Pretences	3	3	3			1	1		
3 Horse and Cattle Stealing	1	1	1						
Larceny	35	17	18	16	2	3	6		
Receiving Stolen Goods	1	1				3	6		
4 Injury to Property	8	8	8			6			
Carrying Unlawful Weapons	3	3	3			3			
Drunk and Disorderly	95	195	195			195			
Municipal By-laws, Infractions of	97	97	97			97			
Prose'ns for Wages, and Desertion	10	10	10			10			
6 Prosecutions under Liquor Act	28	28	28			28			
Breach of Prison	6	6	6			6			
Vagrancy	23	23	23			23			
Felonies not included in above	1	1					1		
Misdemeanors not incl'ded in above	56	56	56			52	1		
Lunacy	1								
Total	651	25	625	622	3	592	8		

COUNTY OF WELLINGTON.

Assault, Common	19	5	14	13		1		10	3	1
Manslaughter	1		1	1					1	
Murder	1		1	1						
1 Abandoning Children and Family	1	1								
Carnally abusing girls of tend'r yrs	3	3								
Shoot'g, Stabb'g w'h int., Threat'g	2	2								
Fraud and False Pretences	6	6								
3 Horse, Cattle and Sheep Stealing	1		1	1						
Larceny	27	8	19	19			14	3		
Receiving Stolen Goods	1		1	1						
4 Arson, and attempts to commit	1	1					1			
Injury to Property	1									
5 Forgery and uttering	1	1								
Drunk and Disorderly	83	16	67	67			65	2		
Houses of ill-fame, Inna's, Freq't's	4	1	3	3						
64 Municipal By-laws, Infractions of	64	20	44	44			44			
Prose'ns for Wages and Desertion	4		3	3						

Province d'Ontario—COMTÉ DE WELLAND—Fin. TABLEAU I.

SENTENCE. PENITENTIARY. PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.	CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.	
			Married.	Single.
Under two years. Moins de 2 ans.				
Two years and under five. 2 ans et moins de 5.				
Five years and over. 5 ans et plus.				
Life. À vie.				
Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.				
The death Sentence. Condanné à mort.				
Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.				
Cities and Towns. Villes et Villages.				
Rural Districts. Districts ruraux.				
Agricultural. Agriculteurs.				
Commercial. Commerçants.				
Domestic. Serviteurs.				
Industrial. Industriels.				
Professional. Professions libér. les.				
Labourers. Journaliers.				
Married.				
Widowed. Veuve.				
Single. Célibataire.				
5	10	1		
1	1	1		
1	12	2	1	
2	1	1		
3		3		
6	6			
7				
7				

COMTÉ DE WELLINGTON.

			10	3	2		3		8	2		10
			1	1					1	1		1
						1						
									1			1
		1		1					1			1
			8	5			3		12	2		16
			1					1				1
			41	4	1		7	4			14	1
			4									13
			40	3	4		4	10	21	17	1	14
			3				1		3			

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF WELLINGTON—Concludez.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.					AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire	Elementary. Élémentaire	Superior. Supérieure.		Under 16 years. Moins de 16 ans.		16 years and under 21. 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. 21 ans et moins de 40.	
						M.	F.	M.	F.	M.	F.
						H.	F.	H.	F.	H.	F.
Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....	1	2	5								
Parjure et subornation de parjure.....											
Vagabondage.....	25	41	5				1				
Délits non compris ci-dessus.....			2								
Total.....	38	72	61				4			2	

COUNTY OF WENTWORTH.

Violence av. int. de viol et att. cont. la pudeur.....	1	1	1							2	
Voies de fait avec intent. de blesser grièvement.....											
Voies de fait ordinaires.....	4	47	139	2	28		31	3	154	22	
Suppression de part.....											
Meurtre.....											
Sérvices immoraux contre des jeunes filles.....										2	
Usage d'armes avec int. d'intim. ou de blesser.....			1								
Vol qualifié.....									3	3	
Abus de confiance.....		3	3						2	4	
Fraude et faux prétextes.....									1	1	
Larcin.....	9	18	54	6	50	2	23		55	13	
Recel d'objets volés.....		1	3	1	1					4	
Incendiat.....											
Dégât à la propriété.....	1	10	52		18	1	11	1	35	2	
Contrefaçon et circulation.....			1						3		
Port d'instruments dangereux et illégaux.....	3	3							2		
Ivrognerie et conduite désordonnée.....	1	104	541	5	3		25	2	341	65	
Tenir et habiter des maisons de débauche.....		2	14				1	4	9	7	
Infractions aux lois municipales.....	1	33	366	15	43		43	3	160	42	
Refus de salaire et désertion d'emploi.....			2		3		5	1	8	1	
Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....		1	50							29	7
Parjure et subornation de parjure.....										1	
Vagabondage.....	53	79	176	2	17	10	22	4	114	30	
Délits non compris ci-dessus.....	2	24	86		23		17	6	43	20	
Total.....	75	327	1492	31	186	13	191	25	976	209	

Province d'Ontario—COMTÉ DE WELLINGTON—Fin. TABLEAU I.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.												RELIGIONS.					USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.	
	40 years and over. 40 ans et au-dessus.		Not given—Non donnés.		BRITISH ISLES — LES BRITANNIQUES.		United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possess. Britanniq.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other Denominations Autres Confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.	
	M.	F.	F.	England, Wales, Anglet., Galles.	Ireland. Irlande.	Scotland. Ecosse.													M.
	H.	F.					H.	F.											
			1							4								7	
		10												3					
1				1	1					28	1	1	1					23	
2		25	3		3	3	15	2	1	57	6	3	7	48	1			98	
																		3	
																		24	
																		43	

COMTÉ DE WENTWORTH.

2																			2
73	22	1	37	52	7	75	16	5											
		1								67	92	20	8	2				72	117
											1								1
		2		1		5				1	2		3					2	4
4			1						2	1									
17	5		6	15	8	39	3	4		30	27	9	9					2	2
3						3	2	4		1	3	1						40	36
																		2	3
9	5		10	14	2	37	1	1		30	23	6	2	1				41	23
1						1				1									1
250	63	1	110	242	79	177	34	9		1	203	303	62	79	5			1	2
							8	6			1	7	6						
162	72		72	110	41	159	11	18		3	125	129	103	38	18			224	192
1	1										6	1	3						8
39	9		5	22	4	11	3	7			12	19	13	3	6				5
		1																	
77	13		61	87	25	62	16	3	1	2	30	93	24	46				65	188
39	28		12	32	9	44	14	3		3	40	22	38	6	2			51	56
678	218	6	416	578	176	630	110	51	1	9	610	726	287	194	35			514	1134

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF YORK.

OFFENCES. CRIMES ET DÉLITS.	CONVICTIONS. CONDAMNATIONS.				SENTENCE. COMMITTED TO GAOL. EMPRISONNÉS.				
	Persons Charged. Personnes accusées.	Acquitted. Acquittées.	Total.			For Trial. Sur accusation.	With the option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.	No option Sans opt'i.	
			Convicted, 1st. Condamné, 1e fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2e fois.	Reiterated. Récidive.			Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.
Ass't with int. to ravish, Ind't do	7	1	1	1	5		1		
do Aggravated and with Intent	5	1	3	3	1				1
do on Peace Officer.....	14	4	7	7		7			
do Common.....	375	136	224	224	15	69	68	2	1
1 Bigamy.....	8		4	4	4		2		
Carrying Fire-arms, Presenting do	2		2	2		2			
Manslaughter.....	7	4	3	3					
Murder.....	6	3	3	3					
Carnally abusing girls of tender yrs	2	1			1				
Shoot'g, Stabb'g with int. Threat'g	32	19	10	8	1	1	4		
Burglary.....	23	5	8	7	10		1	1	1
2 House-break'g, Enter'g and Steal'g	18	3	8	7	3		1		
Robbery.....	20	5	8	6	1	1	7		3
Embezzlement.....	10	5	2	2	3		2		
Fraud and False Pretences.....	34	22	7	7	5		3		2
3 Horse, Cattle and Sheep Stealing.	6	1	3	3	2		2		
Larceny.....	541	270	188	176	7	5	83	7	108
Receiving Stolen Goods.....	27	13	11	11	3		1	4	4
4 Arson.....	2	1			1				
Injury to Property.....	15		15	15					
5 Forgery and Uttering.....	7	3	4	4			2		
Counterfeit'g, Utter'g Spur's Coin	2	1			1				
Drunk and Disorderly.....	3,273	1,487	1,780	1,762	5	13	1	1,737	
House of Ill-fame, Inn'ts, Freq't's	2		2	2					
Municipal By-laws, Infractions of.	65		65	65					
Prosec'n's for Wages and Desertion.	32		32	32					
6 Prosecutions under Liquor Act.....	170	70	100	100			81		
Breach of Prison.....	4	2	1	1		1			
Perjury and Subornation thereof.	3	1			2				
Suicide, attempting to commit.....	2	2							
Vagrancy.....	277	167	110	110			99		
Felonies not otherwise enumerated	24	10	14	14			3	9	
Misdemeanors not incl'd in above	79	12	53	53		13	16		
Total.....	5,094	2,249	2,668	2,628	18	22	171	2,022	198
Grand Total, Province of Ontario.	22,335	5,497	16,242	15,851	182	206	187	9,848	1,564

Province d'Ontario—COMTÉ DE YORK.

TABEAU I.

SENTENCE. PENITENTIARY. PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.	CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.	
			Married.	Widowed.
Under two years. Moins de 2 ans.				
Two years and under five. 2 ans et moins de 5.				
Five years and over. 5 ans et plus.				
Life.				
A vic.				
Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.				
The Death Sentence. Condamné à mort.				
Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.				
Cities and Towns. Villes et Villages.				
Rural Districts. Districts ruraux.				
Agricultural. Agriculteurs.				
Commercial. Commerçants.				
Domestic. Serviteurs.				
Industrial. Industriels.				
Professional. Professions libérales.				
Labourers. Journaliers.				
Married.				
Widowed. Veuvage.				
Single. Célibataire.				
3				
1				
83				
3				
1				
2				
3				
1				
7				
12				
7				
3				
13				
2				
10				
2				
11				
1				
1				
1,783				
8				
178				
106				
437				
17				
846				
389				
1,353				
81				
1				
107				
3				
16				
4				
2				
4				
2,379				
12				
11				
248				
158				
595				
19				
1,008				
594				
8				
1,713				
5				
226				
38				
24				
10				
23				
6,978				
775				
274				
773				
748				
1,400				
59				
3,400				
2,673				
140				
4,477				

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF YORK.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.				AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Superior. Supérieure.	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.	
					M.	F.	M.	F.	M.	F.
					H.	F.	H.	F.	H.	F.
Violence avec int. de viol. att. contre la pudeur.	1	1	3	1	1	1	1	1	1	1
Voies de fait avec intent. de blesser grièvement.	1	1	3	1	1	1	1	8	1	1
Voies de fait contre un officier de paix.	22	33	35	2	1	1	30	70	19	19
Bigamie	1	1	3	1	1	1	1	1	1	1
Port d'armes à feu et leur exhibition illégale.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Homicide involontaire.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Méurtre	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Sérvices immoraux contre des jeunes filles.	2	3	7	1	1	1	1	1	1	1
Usage d'armes avec int. d'intim. ou de blesser.	2	3	1	1	1	1	7	7	7	7
Vol qualifié	1	2	11	1	5	11	9	11	9	9
Vol avec effraction	3	3	10	2	4	4	2	9	9	9
Vol	3	3	10	2	1	2	9	9	9	9
Abus de confiance	1	1	2	3	3	3	3	3	3	3
Fraude et faux prétextes	1	1	5	3	1	1	9	9	9	9
Vol de chevaux, bétail et moutons.	47	71	146	1	20	47	7	106	17	17
Larcin	3	3	10	1	20	1	6	3	3	3
Récél d'objets volés	3	3	10	1	20	1	6	3	3	3
Incendiat et tentatives d'incendie	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Dégât à la propriété	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Contrefaçon et circulation	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Fabrication et circulation de fausse monnaie.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Ivrognerie et conduite désordonnée.	273	464	1190	122	21	158	25	929	107	107
Tenir et habiter des maisons de débauche.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Infractions aux lois municipales.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Refus de salaire et désertion d'emploi.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.	5	5	75	1	1	1	1	43	4	4
Evasion	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2
Parjure et subornation de parjure	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2
Suicide et tentatives de suicide.	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2
Vagabondage	21	37	66	4	6	12	6	26	13	13
Crimes non spécifiés	3	3	2	2	2	2	2	2	2	2
Délits non compris ci-dessus.	2	2	6	1	6	2	2	10	10	10
Total	385	631	1,589	133	60	2	267	41	1,255	164
Grand Total, Province d'Ontario	1,558	2,190	4,685	294	339	23	626	90	278	431

Province d'Ontario—COMTÉ DE YORK. TABLEAU I.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.												RELIGIONS.						USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.													
	40 years and over. — 40 ans et au-dessus.		Not given—Non donné.		BRITISH ISLES. — LES BRITANNIQUES.			United States. — Etats-Unis.		Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.			Other British Possessions. — Autres Possess. Britanniq.		Baptists. — Baptistes.		Catholics. — Catholiques.		Church of England. — Eglise d'Angleterre.		Methodists. — Méthodistes.		Presbyterians. — Presbytériens.		Protestants. — Protestants.		Other Denominations. — Autres Confessions.		Moderate. — Modéré.		Immoderate. — Immodéré.	
	M.	F.	M.	F.	Wales. Galles.	England. Angleterre.	Ireland. Irlande.	Scotland. Ecosse.	Canada.	United States.	Other Foreign Countries.	Other British Possessions.	Baptists.	Catholics.	Church of England.	Methodists.	Presbyterians.	Protestants.	Other Denominations.	Moderate.	Immoderate.											
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.										
1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	3	2											
1	1	1	1	1	1	1	1	5	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1											
34	7	22	27	54	4	70	3	2	2	1	1	1	41	33	4	5	49	24	49	24												
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	3	3												
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1												
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2												
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1												
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1												
28	6	62	45	57	9	112	12	2	2	1	2	83	82	21	20	2	1	172	39													
5	1	2	2	3	1	7	2	2	2	2	2	2	6	2	2	2	2	1	12	1												
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1												
156	95	313	374	731	127	110	43	8	14	646	691	137	278	15	1	43	1,710	1	1													
27	5	10	12	38	5	19	2	3	23	35	2	8	2	75	5	1	1	1	1													
26	20	53	19	44	5	32	7	42	39	11	10	2	1	24	82	3	5	4	1													
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1													
584	133	1,733	1,955	3,443	468	3,258	319	102	7	52	2,942	1,834	646	668	1,112	6	441	1,869														

TABLE I. Province of Quebec—DISTRICT OF ARTHABASKA.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	PERSONS CHARGED. — PERSONNES ACCUSÉES.			CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS.				SENTENCE. — COMMITTED TO GAOL. — EMPRISONNÉS.			
	Persons Charged. Personnes accusées.	Acquitted. Acquittées.	Total.	Convicted, 1st. Condamné, 1 ^{er} fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2 ^e fois.	Retreated. Récidive.	For Trial. Sur accusation.	With the option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.	No option — Sans opt'd		
									Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.	With Hard Labour. Aux Travaux forcés.
1 { Assault, Aggravated, with Intent do Common	2	1	2	2				2	1		
{ Murder	1	1	1					1			
2—Burglary	1		1	1							
3—Larceny	6		6	6				2			
6 { Breach of Prison	3		3	1	1	1			3		
{ Vagrancy	3		3	3				2			
Total	28	2	26	24	1	1		12	5	3	

DISTRICT OF BEAUCE.

1 { Assault with int. to ravish, Ind't do do Aggravated, with Intent do Common	1	1											
{ Murder	4	1	3	3				3					
2—Robbery	1							6					
3 { Fraud and False Pretences	1		1	1				1					
{ Larceny	2	1	1	1									
4—Injury to Property	1		1	1				1					
6 { Municipal By-Laws, Infractions of Prose'ns for Wages and Desertion Prosecutions under Liquor Act	11	11						1					
{ Misdemeanors not incl'ded in above	35	3	32	32				32					
	3		1	1				1					
Total	67	20	47	47				38	8				

DISTRICT OF BEAUHARNOIS.

1 { Assault w'h int. to ravish, Ind't do do Aggravated, with Intent do on Peace Officer	4	8	3	3				1					
{ do Common	13	2	11	11				4					
2 { Sodomy	16	1	14	14				1	2				
{ Burglary	1		1	1				2					
2 { Robbery	1		1	1				1					
3—Larceny	7	1	6	6				1	2	3			
4—Injury to Property	6	1	4	4				1	1		2		
{ Drunk and Disorderly	1		1	1				1					
{ Municipal By-Laws, Infractions of	8	3	5	5				5					

Province de Quebec—DISTRICT D'ARTHABASKA. TABLEAU I.

SENTENCE. — PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.		CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL.	
		Penitentiary.	Residence.	Occupations.	Conjugal State.
Under two years. Moins de 2 ans.	Detained for Lunacy. Enfermé pour cause de folie.				
Two years and under five. 2 ans et moins de 5.	The Death Sentence. Condamné à mort.				
Five years and over. 5 ans et plus.	Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.				
Life. A vie.					
	Cities and Towns. Villes et Villages. Rural Districts. Districts ruraux.				
	Agricultural. Agriculteurs. Commercial. Commerçants. Domestic. Serviteurs. Industrial. Industriels. Professional. Professions libérales. Labourers. Journaliers. Married. Marié. Widowed. Veuve. Single. Célibataire.				
3	1	22	6	1	15

DISTRICT DE BEAUCE.

2	1				3
4					4
					4
					1
					1
					1
					1
					1
					1
6	24	7	19	1	10

DISTRICT DE BEAUHARNOIS.

2					
3	6			1	3
8				1	2
2				2	4
15	4			8	1
1				1	1
1				1	1
7				5	6
5	5			1	4
1				1	
5	5				3

TABLE I. Province of Quebec—DISTRICT OF ARTHABASCA.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.					AGES.						
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Superior. Supérieure.	M. H.	F. F.	Under 16 years Moins de 16 ans.		16 years and under 21 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. 21 ans et moins de 40.	
							M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.
1 { Voies de fait avec intent. de blesser grièvement. Voies de fait ordinaires			1								1	6
2 Meurtre												
3 Vol qualifié								1				
4 Larcin						2		1				3
6 { Evasion Vagabondage			2			1		1			1	
Total			3		3			5			11	

DISTRICT OF BEAUCE.

1 { Violence av. int. de viol et att. cont. la pudeur. Voies de fait avec intent. de blesser grièvement. Voies de fait ordinaires			3									
2 Meurtre	2	2	2									
3 Vol												
4 { Fraude et faux prétextes Larcin	1	1	1									
6 { Dégât à la propriété. Infractions aux lois municipales. Refus de salaire et désertion d'emploi Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes. Délits non compris ci-dessus			1			10	10	10			1	
Total	14	14	17									

DISTRICT OF BEAUHARNOIS.

1 { Violence av. int. de viol et att. cont. la pudeur. Voies de fait avec intent. de blesser grièvement. Voies de fait contre un officier de paix Voies de fait ordinaires	2	2		1								1
2 Sodomie	1	1	5	1								
3 Vol qualifié	5	5	2					1				1
4 Vol	1	1						1				
5 Larcin			1					1				
6 { Dégât à la propriété Ivrognerie et conduite désordonnée Infractions aux lois municipales	4	4	1	2				1			1	
Total	2	2	1									

Province de Quebec—DISTRICT D'ARTHABASCA. TABLEAU I.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.											RELIGIONS.	USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.						
	40 years and over. 40 ans et au-dessus.	Not given—Non donnés.																	
		M. H.	F. F.	England, Wales, Anglet., Galles.	Ireland.	Scotland. Ecosse.	Canada.	United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possess. Britanniq.	Baptists. Baptistes.			Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants.	Other denominations. Autres confessions.
3						11						1							
							6					1							
							1					6							
							2					3							
							3					1							
3							23					22							

DISTRICT DE BEAUCE.

						3						3							
						4						4							3
						1													3
						1						1							1
						1						1							1
						3						1							1
						1						19							13
						1						1							6
						4						30							16

DISTRICT DE BEAUHARNOIS.

						3						3							2
						5						5							1
						2						2							2
						12						13							4
						1						1							1
						1						1							1
						6						6							1
						3						3							1
						1						1							1
						5						5							1

TABLE I. Province of Quebec—DISTRICT OF BEAUHARNOIS—Concluded.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	Persons Charged. Personnes accusées.	Acquitted. Acquittées.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS.				SENTENCE. — COMMITTED TO GAOL. — EMPRISONNÉS.				
			Total.	Convicted, 1st. Condamné, 1e fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2e fois.	Reiterated. Récidive.	For Trial. Sur accusation.	With the option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.		No option. Sans opti.	
								Under one year. Moins d'un an	One year and over. Un an et plus.	With hard Labour. Aux travaux forcés.	
6 Prosecutions under Liquor Act ...	6		6	6			6				
Perjury and subornation thereof.	1	1									
Vagrancy	3		3				1	2			
Misdemeanors not incl'ded in above	3	1	1			1	1				
Total	73	17	48	48	7	32	6	3	2		

DISTRICT OF BEDFORD.

Assault, Aggravated, with Intent. do Common.	16	7	1	1			7	1		
1 Bestiality	1	1								
Murder	1	1								
Shoot'g, Stabb'g w'h int., Threat'g	4		3	3			1	1		
Burglary	1		1	1						
2 House-break'g, Enter'g and Steal'g	2		2	2						
Robbery	1	1								
Fraud and False Pretences	1									
3 Horse, Cattle and Sheep Stealing.	6	1	4	4			1			
Larceny	21	2	12	12			8			
4 Arson	7	5	2	2						
5 Forgery and uttering	1		1	1				1		
Perjury and subornation thereof.	4		2	2						
6 Misdemeanors not incl'ded in above	4	4								
Total	71	22	37	37			17	3		

DISTRICT OF CHICOUTIMI.

1 Assault on Peace Officer.....	4	3	1	1				1		
do Common.	2		2	2			2			
Shoot'g, Stabb'g w'h int. Threat'g	1		1	1				1		
Fraud and False Pretences.....	1						1			
3 Larceny	7		7	6	1		1	5		
4 Arson, and attempt to commit	1	1								
Total	16	4	11	10	1		4	6		

Province de Quebec—DISTRICT DE BEAUHARNOIS—Fin. TABLEAU I.

SENTENCE. — PENITENTIARY. — PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.	CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL.	
			Married. Marié.	Single. Célibataire.
Under two years.				
Moins de 2 ans				
Two years and under five.				
2 ans et moins de 5.				
Five years and over.				
5 ans et plus.				
Life.				
A Vie.				
Detained for Lunacy Emprisonné pour cause de folie.				
The Death Sentence. Condamné à mort.				
Committed to Reformatories.				
Envoyé à la Prison de Réforme.				
Cities and Towns.				
Villes et Villages.				
Rural Districts.				
Districts ruraux.				
Agricultural.				
Agriculteurs.		4		
Commercial.				
Commerçants.			6	
Domestic.				
Services.				
Industrial.				
Industriels.				
Professional.				
Professions libérales.				
Labourers.				
Journaliers.				
Married. Marié.			2	
Single. Célibataire.			2	1
Total	2	57	16	25

DISTRICT DE BEDFORD.

Assault, Aggravated, with Intent. do Common.	1		1	3		2		2		4
1 Bestiality										
Murder										
Shoot'g, Stabb'g w'h int., Threat'g			3	1			1	3		
Burglary			1							1
2 House-break'g, Enter'g and Steal'g	2		2				2			2
Robbery										
Fraud and False Pretences										
3 Horse, Cattle and Sheep Stealing.	1	2		4			1	3		3
Larceny	1			1			3	4		6
4 Arson	2							2		
5 Forgery and uttering							1	1		1
Perjury and subornation thereof.	1		2	1				1		1
6 Misdemeanors not incl'ded in above										
Total	8	2	5	8	8	3	2	3	2	17

DISTRICT DE CHICOUTIMI.

Assault on Peace Officer.....				1						1
do Common.					1					
Shoot'g, Stabb'g w'h int. Threat'g						1				1
Fraud and False Pretences.....					1					1
3 Larceny				7	2	1			1	2
4 Arson, and attempt to commit										
Total				10	4	1	1		1	6

TABLE I. Province of Quebec—DISTRICT OF BEAUHARNOIS.—Concluded.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.				AGES.										
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Superior. Supérieure.	Under 16 years. Moins de 16 ans.		16 years and under 21. 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. 21 ans et moins de 40.						
					M.	F.	M.	F.	M.	F.					
					H.	F.	H.	F.	H.	F.					
6 Contraventions aux règlem. des liqueurs fortes.....															
Parjure et subornation de parjure.....															
Vagabondage.....	2	2													
Délits non compris ci-dessus.....															
Total.....	17	17	10	1	3	4	3	3	3						

DISTRICT OF BEDFORD.

1 Voies de fait avec intent. de blesser grièvement.....	2	2	2			1				1
Bestialité.....										1
Meurtre.....										1
2 Usage d'armes av. intent. d'intim. ou de blesser.....	1	1	2							
Vol qualifié.....	1	1		1			2			
Vol avec effraction.....			2							
Vol.....										1
3 Fraude et faux prétextes.....			1							3
Vol de chevaux, bétail et moutons.....	1	1	3			1				3
Larcin.....	8	8	5	1		1				9
4 Incendiat et tentatives d'incendie.....	1	1	1	2						1
5 Contrefaçon et circulation.....			1							1
6 Parjure et subornation de parjure.....			2							1
Délits non compris ci-dessus.....										1
Total.....	14	14	19	2	2	1	4	18		

DISTRICT OF CHICOUTIMI.

1 Voies de fait contre un officier de paix.....	1	1								
Voies de fait ordinaires.....										
Usage d'armes av. intent. d'intim. ou de blesser.....	1	1								
3 Fraude et faux prétextes.....	1	1								
Larcin.....	5	5	2							
4 Incendiat et tentatives d'incendie.....										
Total.....	8	8	2							

Province de Quebec—DISTRICT DE BEAUHARNOIS.—Fin. TABLEAU I.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.														RELIGIONS.		USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.											
	40 years and over. 40 ans et au-dessus.	Not given—Non donnés.	BRITISH ISLES. — LES BRITANNIQUES.							Canada.	United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possess. Britanniq.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.		Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other Denominations, Autres Confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.					
			England, Wales, Angleterre, Galles.		Ireland. Irlande.	Scotland. Ecosse.	Canada.	United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.															Other British Possessions. Autres Possess. Britanniq.				
			M.	F.																								

DISTRICT DE BEDFORD.

DISTRICT DE CHICOUTIMI.

TABLE I. Province of Quebec—DISTRICT OF KAMOURASKA.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	Persons Charged. Personnes accusées.	Acquitted. Acquittées.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS.				SENTENCE. — COMMITTED TO GAOL. — EMPRISONNÉS.															
			Total.	Convicted, 1st. Condamné, 1e fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2e fois.	Reiterated. Récidive.	For Trial. Sur accusation.	With the option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.	No option — Sans opt'n		Aux Travaux forcés.											
									Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.		With Hard Labour.										
1—Shoot'g, Stabb'g w'h int., Threat'g { Fraud and False Pretences.....	1 2	1 2																				
3—Horse, Cattle and Sheep Stealing. { Larceny.....	1 8		1	1					1													
6—Municipal By-Laws, Infractions of. { Prosec'ns for Wages and Desertion.. { Prosecutions under Liquor Act.....	1 2 3	1 2 3							1 2 3													
Total.....	18	9	9	9				7														

DISTRICT OF MONTMAGNY.

1—Assault, Common.....	1		1	1				1														
------------------------	---	--	---	---	--	--	--	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

DISTRICT OF MONTREAL.

{ Assault, w'h int. to ravish, Ind't d	16	11	5	5				4	1												
do Aggravated, with Intent	80	30	50	47			3	22	26												
do on Peace Officer.....	260	48	201	200			1	166	40												4
do Common.....	1438	555	883	849	4	30		805	61												7
Concealing the Birth of Infants.....	1		1	1																	
1—Endanger'g Pass'gers on Railways	1		1	1					1												
Manslaughter.....	2	1	1	1																	
Murder.....	1		1	1																	
Abandoning Children or Family.....	3	1	2	2					1												
Carnally abusing girls of tend'r yrs	6	5						1													
Shoot'g, Stabb'g w'h Int., Threat'g	6	3	3	3																	
{ Burglary.....	5	1	4	4																	
2—House-break'g, Enter'g and Steal'g	49	20	27	27																	1
Robbery.....	3	1	2	2																	
Embezzlement.....	31	10	20	20				2	3												2
3—Fraud and False Pretences.....	36	16	13	13					7												1
{ Horse, Cattle and Sheep Stealing.. { Larceny.....	6 773	1 141	5 632	5 632				58	197												200
{ Receiving Stolen Goods.....	20	8	12	12																	6
4—Arson and Attempts to Commit	8	3																			
Injury to Property.....	113	48	64	62			2	61	2												
5—Forgery and uttering.....	7	2	5	5				1													
{ Carrying Unlawful Weapons..... { Drunk and Disorderly.....	17 278	3 152	14 3096	12 300		2		12	1												
Indecently exposing the Person.....	1		1	1				196	27	3,025	38										1

Province de Quebec—DISTRICT DE KAMOURASKA. TABLEAU I.

SENTENCE. — PENITENTIARY. — PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.	CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL.	
			Civics and Towns.	Rural Districts.
Under two years. Moins de 2 ans.				
Two years and under five. 2 ans et moins de 5.				
Five years and over. 5 ans et plus.				
Life.				
A Vie.				
Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.				
The Death Sentence. Condamné à mort.				
Committed to Reformatories.				
Envoyé à la Prison de Réforme. Civics and Towns.				
Villes et Villages.				
Rural Districts.				
Districts ruraux.				
Agricultural. Agriculteurs.				
Commercial. Commerçants.				
Domestic. Serviteurs.				
Industrial. Industriels.				
Professional. Professions libérales.				
Labourers. Journaliers.				
Married. Marié.				
Widowed. Veuvage.				
Single. Célibataire.				
	5		4	2
	44	1	34	9
	172	1	134	2
	811	26	224	15
				1
	1		1	
	2			1
	1			2
	3			
	1			1
	2			
	4			1
	4			4
	25			1
	2			2
	12	1		2
	2			4
	4			5
	61			5
	2			9
	12			3
	53	3		7
	5			2
	12			6
	2625	101	1101	83
	1			1

TABLE I. Province of Quebec—DISTRICT OF KAMOURASKA.

Table with columns for OFFENCES, EDUCATIONAL STATUS, AGES, and CRIMES ET DÉLITS. Rows include 'Usage d'armes av. int. d'intimider ou de blesser', 'Fraude et faux prétextes', etc.

DISTRICT OF MONTMAGNY.

Table for District of Montmagny with 1 row: 'Voies de fait ordinaires'.

DISTRICT OF MONTREAL.

Table for District of Montreal with multiple rows including 'Violence av. int. de viol et att. cont. la pudeur', 'Voies de fait avec intent. de blesser grièvement', etc.

Province de Quebec—DISTRICT DE KAMOURASKA. TABLEAU I.

Table with columns for AGES, BIRTH PLACES, RELIGIONS, and USE OF LIQUORS. Rows include '40 years and over', '40 ans et au-dessus', 'BRITISH ISLES', etc.

DISTRICT DE MONTMAGNY.

Table for District de Montmagny with 1 row.

DISTRICT DE MONTRÉAL.

Table for District de Montréal with multiple rows including numerical data for various categories.

TABLE I. Province of Quebec—DISTRICT OF MONTREAL—Concluded.

OFFENCES. CRIMES ET DELITS.	Persons Charged. Personnes accusées.		CONVICTIONS. CONDAMNATIONS.				SENTENCE. COMMITTED TO GAOL. EMPRISONNÉS.			
	Acquitted. Acquittées.	Total.	Convicted, 1st. Condamné, 1 ^{er} fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2 ^e fois.	Reiterated. Récidive.	For Trial. Sur accusation.	With the option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.			No option Sans opt'n
							Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.	With Hard Labour. Aux Travaux forcés.	
House of Ill-fame, Inm'ts, Freq'ts Municipal By-Laws, infractions of Prosecut'ns, Fish and Game Acts...	333 670	95 125	238 543	238 514	29	205	13	7		
6 Prosecutions under Liquor Act...	310	89	221	217	1	221	18			
Breach of Prison.....	3	1	2	2	3	1	1			
Perjury and subornation thereof...	3	1								
Vagrancy.....	123	7	116	86	30	75	38			
Felonies not otherwise enumerated	2	-1	1	1			1			
Misdemeanors not included in above	203	72	121	121		92	27			
Lunacy.....	12									
Total.....	7826	1457	6289	5988	35	29	5,270	476	1	230

DISTRICT OF OTTAWA.

{ Assault, Common.....	9	5	4	4				1	
{ Bestiality.....	2	1	1	1					
{ Shoot'g, Stab'g w'h int., Threat'g	3	3							
2 House-break'g, Enter'g and Steal'g	4	4							
3 Larceny.....	4	3	1	1					
6 { Perjury and subornation thereof...	1	1							
{ Misdemeanors not included in above	2	1	1	1					
Total.....	25	18	7	7				1	

DISTRICT OF QUEBEC.

{ Assault on Peace Officer.....	5	1	4	4			4		
do Common.....	200	77	122	121	1	1	90	4	
1 Concealing the Birth of Infants...	1	1							
Manslaughter.....	4	3	1	1					1
Murder.....	3	2	1	1					
Shoot'g Stab'g w'h int., Threat'g	44	1	40	40		2	3	1	
2 Burglary.....	12	1	8	8					
Robbery.....	11	2	4	4		5			
Embezzlement.....	6	5	1	1			1		
3 Fraud and False Pretences.....	8	4	4	4			4		
Larceny.....	131	28	95	92	2	1	6	62	2
Receiving Stolen Goods.....	4	3	1	1				1	
4 Arson and Attempt to Commit.....	3	2	1	1					1
Injury to Property.....	19	4	15	15			9	2	

Province of Quebec—DISTRICT DE MONTRÉAL—Fin. TABLEAU I.

SENTENCE. PENITENTIARY. PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.										CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.							
		Under two years. Moins de 2 ans.	Two years and under Five. 2 ans et moins de 5.	Five years and over. 5 ans et plus.	Life. A vie.	Deceased. Démoué.	Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.	The Death Sentence. Condamné à mort.	Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.	Cities and Towns. Villes et Villages.	Rural Districts. Districts ruraux.	Agricultural. Agriculteurs.	Commercial. Commerçants.	Domestic. Serviteurs.	Industrial. Industriels.	Professional. Professions libérales.	Labourers. Journaliers.	Married. Marié.	Widowed. Veuvage.
116	5	12	57	5283	178	35	712	109	1233	52	2316	197	13	359					

DISTRICT D'OUTAOUA.

4	1	1																	
4	2	2																	

DISTRICT DE QUÉBEC.

81	19	5	42	11	16	1	34	59	3	60									
1	1	1	1																
35	3	1	10	1	4	1	20	27	1	14									
11							9												
5																			
2																			
94	7	3	7	12	5		48	32	4	65									
1																			
14	1		3	2	3		6	5		2									

TABLE I. Province of Quebec—DISTRICT OF MONTREAL.—Concluded.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.					AGES. — ÂGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Superior. Supérieure.		Under 16 years. Moins de 16 ans.		16 years and under 21. 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. 21 ans et moins de 40.	
						M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.
Tenir et habiter des maisons de débauche.....						67	1	155	25	237	84
Infractions aux lois municipales.....										3	3
Contravent. aux réglem. de pêche et de chasse.....											
6 Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....						1				1	
Evasion.....											
Parjure et subornation de parjure.....						2		14	4	27	29
Vagabondage.....											
Crimes non spécifiés.....						2		14		14	
Délits non compris ci-dessus.....								2		5	
Folie.....											
Total.....						121	28	717	57	2087	420

DISTRICT OF OTTAWA.

1 { Voies de fait ordinaires.....	4	4								4	
{ Bestialité.....			1							1	
{ Usage d'armes av. intent. d'intim. ou de blesser.....										2	
2 { Vol avec effraction.....										1	1
3 { Larcin.....			1							2	
6 { Parjure et subornation de parjure.....										1	
{ Délits non compris ci-dessus.....	1	1								2	
Total.....	5	5	2							13	1

DISTRICT OF QUEBEC.

1 { Voies de fait contre un officier de paix.....	47	57	47	9				10	1	71	15
{ Voies de fait ordinaires.....											
{ Suppression de part.....			1								
{ Homicide involontaire.....			1								
{ Meurtre.....	17	19	21					1	21	2	
{ Usage d'armes avec intent. d'intim. ou de blesser.....	4	4	1					3	8		
2 { Vol qualifié.....	9	9	1						9		
{ Vol.....											
{ Abus de confiance.....	1	1	3					1	2		
3 { Fraude et faux prétextes.....	69	72	19	5	17	1	9	3	40	8	
{ Larcin.....			1	1				1			
{ Recel d'objets volés.....	1	1									
{ Incendiat et tentatives d'incendie.....	6	7	8					4	4	1	
4 { Dégât à la propriété.....											

Province de Quebec—DISTRICT DE MONTRÉAL—Fin. TABLEAU I

AGES. — ÂGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCES.										RELIGIONS.								USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.	
	M. H.	F. F.	Not given Non donnés.	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.		Canada.	United States Etats-Unis.	Other Foreign Countries, Autres pays étrangers.	Other British Possessions, Autres Possess. Britanniq.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England, Église d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protes. ans.	Other denominations, Autres confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.		
				England, Wales, Angliet., Galles.	Ireland. Irlande.															
40 years and over. 40 ans et au-dessus	37	15	6	198	5	3	155	8	1	203					39			47		
				20		4			1	32				17						
	17	24		3	54	4	38	1	3					2				12		
	4	1	20	4	5		25		6	55				1						
	4			1	1		7		1					49						
Total	817	255	555	299	1364	157	2160	76	156	1	1	1242	1	584				3026		

DISTRICT D'OUTAOUA.

5						4				4								4
1						1							1					1
1																		
2																		
2						1				1								
						1				1								1
11						7				6		1						2

DISTRICT DE QUÉBEC.

24	5	4	18	17	7	79		2		4				38		88	25
1		1								85				1		1	
1										1							1
16	3		3	8		31		2		33				9		30	12
						11				11							11
						9				9				1			9
1			1							3				1			1
13	7	2	8	8	1	83		1		84	1			16		50	46
1						1				1							1
1						1				1							1
1	2			2		13				14				1		9	2

TABLE I. Province of Quebec—DISTRICT OF QUEBEC—Concluded.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	Persons Charged. Personnes accusées.		CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS.				SENTENCE. — COMMITTED TO GAOL. — EMPRISONNÉS.				
	Acquitted. Acquittées	Total.	Convicted, 1st. Condamné, 1 ^{er} fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2 ^e fois.	Reiterated. Récidive.	For 1 year. Sur accusation.	With the option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.	No option. Sans opt'n		With Hard Labour. Aux Travaux forcés.	
								Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.		
5 Forging and uttering Bank Bills... Forging and uttering... Carrying Unlawful Weapons... Drunk and Disorderly... House of Ill-fame, Inna's, Freq'tr's Municipal By-Laws, Infractions of Prosec'ns for Wages and Desertion	1 8 3 1,116 74 10 1	1 3 3 2 4 4 1	5 5 3 1,070 70 6 1	5 3 3 24 70 6 1	20 20	1	852 70 6 1	4			
6 Prosec. under Fish and Game Acts... Prosecutions under Liquor Act... Suicide, attempts at... Vagrancy... Misdemeanors not incl'd in above Lunacy	1 128 2 58 213 3	1 11 2 4 18 3	117 117	117			117 1 8 187				
Total	2,075	179	1,867	1,819	26	22	18	1,161	266	3	1

DISTRICT OF RICHELIEU.

1 Assault, Aggravated, with Intent... Assault, Common... Endang'g Passeugers on Rail'ys... Murder... Embezzlement... 3 Larceny... Receiving Stolen Goods... 4 Incendiarism... Injury to Property... 5 Forging and uttering... 6 Municipal By-Laws, Infractions of... Prosecutions under Liquor Act... Vagrancy	5 4 3 1 1 22 2 1 1 1 36 9 1	2 1 3 1 1 6 2 1 1 1 1 9 1	3 3 3 1 1 18 2 1 1 1 35 9 1	3 3 1 1 1 15 1 1 1 1 35 8 1	2	1	9	2	1	1	34	9	
Total	87	15	74	69	3	2	47	14	1				

DISTRICT OF RIMOUSKI.

1 Assault w'h int. to ravish, ind't do... Assault, Aggravated, with Intent... Assault, Common... 2 House-breaking, Ent'g and Steal'g... 3 Larceny	1 1 18 1 16	1 1 4 1 10	1 1 14 14 5	1 1 14 14 5			1	1	5	9	4		
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------	------------------------	-------------------------	-------------------------	--	--	---	---	---	---	---	--	--

Province de Quebec—DISTRICT DE QUÉBEC.—Fin. TABLEAU I.

SENTENCE. — PENITENTIARY. — PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.	CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL.	
			Married. Marié.	Single. Célibataire.
Under two years. Moins de 2 ans.				
Two years and under Five. 2 ans et moins de 5.				
Five years and over. 5 ans et plus.				
Life. A Vie.				
Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.				
The Death Sentence. Condamné à mort.				
Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.				
Cities and Towns. Villes et Villages				
Rural Districts. Districts ruraux.				
Agricultural. Agriculturaux.				
Commercial. Commerçants.				
Domestic. Services.				
Industrial. Industriels.				
Professional. Professions libérales.				
Labourers. Journaliers.				
Married. Marié.				
Widowed. Veuvé.				
Single. Célibataire.				
16	2		3	3
3			3	3
63	1,469	172	50	774
		86	213	23
		464	650	53
				850

DISTRICT DE RICHELIEU.

1	3	3	1	2	1
1	1	1	1	1	1
3	9	7	1	3	13
1	1	1	2	2	1
1	25	10	6	5	18
1	4	5	3	3	9
6	45	26	11	9	33

DISTRICT DE RIMOUSKI.

1	2	3	3		
---	---	---	---	--	--

TABLE I. Province of Quebec—DISTRICT OF QUEBEC—Concluded.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — EDUCATION.				AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Elémentaire.	Superior. Supérieure.	Under 16 years. Moins de 16 ans.		16 years and under 21. 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. 21 ans et moins de 40.	
					M.	F.	M.	F.	M.	F.
					H.	F.	H.	F.	H.	F.
Contrefaçon et circulat'n de faux billets de banque do do			5	3			1		2	
Port d'instruments dangereux et illégaux	1	1	2						1	
Ivrognerie et conduite désordonnée	446	450	455	22	3	32	2	106	21	
Tenir et habiter des maisons de débauche	31	31	41							
Infractions aux lois municipales	2	2	3	1		1		2	1	
Refus de salaire et désertion d'emploi	1	1						1		
Contrav. aux règlements de pêche et de chasse.										
Contraventions aux règlements des liqueurs fortes.	25	30	78					20		
Suicide et tentatives de suicide			1	1				2		
Vagabondage	41	43			3	1		5	3	
Délits non compris ci-dessus			11	3				8		
Folie	1	1	1					1		
Total	102	729	700	45	23	2	62	8	303	51

DISTRICT OF RICHELIEU.

Voies de fait avec int. de blesser grièvement	3	3			1				2	
Voies de fait ordinaires	1	1	2							
Atts. cont. la sureté des passag. sur les c. de fer.					2					
Meurtre									1	
Abus de confiance			1							
Larcin	10	10	3			3		2		
Recel d'objets volés			2							
Incendiat et tentatives d'incendie	1	1								
Dégât à la propriété			1							
Contrefaçon et circulation										
Infractions aux lois municipales	26	28	1							
Contraventions aux règ. de liqueurs fortes	2	2	3							
Vagabondage	1	1								
Total	44	46	13		3		3		4	1

DISTRICT OF RIMOUSKI.

Violence avec int. de viol attent. cont. la pudeur										
Voies de fait avec intent. de blesser grièvement										
Voies de fait ordinaires										
Vol avec effraction						1				
Larcin										

Province de Quebec—DISTRICT DE QUÉBEC—Fin. TABLEAU I.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.												RELIGIONS.					USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.							
	40 years and over. — 40 ans et au-dessus.		Not given-Non donnés.		BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.			United States. Etats-Unis.		Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.		Autres Possess. Britanniq.		Catholicism. Eglise d'Angleterre.		Methodists. Méthodistes.		Presbyterians. Presbytériens.		Protestants. Autres Dénominations.		Moderate. Modéré.		Immoderate. Immodéré.	
	M.	F.	F.	England, Wales, Anglet., Galles.	Ireland.	Irelande.	Scotland, Ecosse.	Canada.	United States.	Other Foreign Countries.	Other Possess. Britanniq.	Baptists.	Catholics.	Church of England.	Methodists.	Presbyterians.	Protestants.	Other Dénominations.	Moderate.	Immoderate.					
	H.	F.	F.	England, Wales, Anglet., Galles.	Ireland.	Irelande.	Scotland, Ecosse.	Canada.	United States.	Other Foreign Countries.	Other Possess. Britanniq.	Baptists.	Catholics.	Church of England.	Methodists.	Presbyterians.	Protestants.	Other Dénominations.	Moderate.	Immoderate.					
5							3		3			3													
1							1					2											3		
80	41	46	153		182	28	688		8	26		844	154	6	36	20						776	277		
			70	4	2		62					62	4									20	50		
							1					1										1			
6							6					6										1			
1							6					6										1			
85	3	5	1		8	8	95		2	2		108										83	3		
		20					51															9			
9							84					51										1			
1							42	29		38		55				146						13	2		
							8	3				2										2			
246	62	148	273		269	73	1153		13	69		1380	159	6	36	249						1098	440		

DISTRICT DE RICHELIEU.

1	1				1		2					3										3	
							3					3										1	2
									1														
		4	1				16					15										1	8
																						8	8
																						2	
																							1
																							1
																							1
							35					34										6	18
							8	1				8										4	2
							1					1										1	
1	1	4	2		1		65	2				64				4						27	41

DISTRICT DE RIMOUSKI.

		2																					
		3																					
												10											
												5											

TABLE I. Province of Quebec—DISTRICT OF ST. HYACINTHE.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.				AGES.					
	Unable to read.	Unable to write.	Elementary.	Superior.	Under 16 years		16 years and under 21.		21 years and under 40.	
	Moins de 16 ans.	16 ans et moins de 21.	21 ans et moins de 40.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.		
Violence avec int. de viol attent. cont. la pudeur.
Voies de fait avec intent. de blesser grièvement.
Voies de fait ordinaires. 1
Bigamie.
Usage d'armes av. intent. d'intim. ou de blesser.
Vol avec effraction.
Vol.
Fraude et faux prétextes. 1
Larcin. 5 5 3
Enlèvement de cadavre. 3
Tenir et habiter des maisons de débauche.
Infractions aux lois municipales.
Délits non compris ci-dessus.
Total. 5 5 4 4

DISTRICT OF TERREBONNE.

Violence av. int. de viol attent. cont. la pudeur. 1
Voies de fait avec intent. de blesser grièvement. 1 1 2
Voies de fait ordinaires.
Homicide involontaire.
Usage d'armes avec intent. d'intim. ou de blesser.
Vol.
Fraude et faux prétextes. 1
Larcin. 1 1 1 2
Dégât à la propriété.
Enlèvement de cadavre.
Infractions aux lois municipales.
Contrav. aux règlements de pêche et de chasse.
Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes. 4 4 2 1
Parjure et subornation de parjure.
Vagabondage. 3 3 2 2
Crimes non spécifiés.
Folie.
Total. 9 10 4 2 2 5

Province de Quebec—DISTRICT DE ST. HYACINTHE. TABLEAU I.

AGES.	BIRTH PLACES.													RELIGIONS.							USE OF LIQUORS.									
	LIEUX DE NAISSANCE.																													
	M.	F.	Not given—Non donnés.		BRITISH ISLES.			Ireland.			Canada.	United States.	Etats-Unis.	Other Foreign Countries.	Autres pays étrangers.	Autres Possessions Britanniq.	Baptists.	Catholics.	Catholiques.	Church of England.	Eglise d'Angleterre.	Methodists.	Methodistes.	Presbyterians.	Presbytériens.	Protestants.	Other Denominations.	Autres confessions.	Moderate.	Immoderate.
H.	F.	F.	F.	England, Wales, Angleterre, Galles.	Ireland.	Ireland.	Scotland, Ecosse.	Canada.	United States.	Etats-Unis.	Other Foreign Countries.	Autres pays étrangers.	Autres Possessions Britanniq.	Baptists.	Catholics.	Catholiques.	Church of England.	Eglise d'Angleterre.	Methodists.	Methodistes.	Presbyterians.	Presbytériens.	Protestants.	Other Denominations.	Autres confessions.	Moderate.	Immoderate.			
40 years and over.
40 ans et au-dessus.
Total. 1 23 29 10 5		

DISTRICT DE TERREBONNE.

.....
.....
..... 1
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
..... 4 3 18 39

TABLE I. Province of Quebec—DISTRICT OF THREE RIVERS.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	Persons Charged. Personnes accusées.	Acquitted. Acquittées.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS.					SENTENCE. — COMMITTED TO GAOL. — EMPRISONNÉS.			
			Total.	Convicted, 1st. Condamné, 1e fois.	Convicted, 2d. Condamné, 2e fois.	Reiterated. Récidivé.	For Trial. Sur accusation.	Sur option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.	No option Sans opt'n		With Hard Labour. Aux Travaux forcés.
									Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.	
1 { Assault, Aggravated, with Intent do on Peace Officer.....	8	5	3	2	1	2					
do do Common.....	17	6	10	10	1	7	3				
3 { Embezzlement.....	1	1									
Fraud and False Pretences.....	5	2			2						
4 { Larceny.....	25	5	16	16	4	12					
Injury to Property.....	2	1			1						
{ Drunk and Disorderly.....	52		52	52							
{ Municipal By-Laws, Infractions of.....	28	6	22	20	2	2					
6 { Prosecutions under Liquor Act.....	13		13	13							
{ Felonies not otherwise enumerated.....	8	8									
{ Misdemeanors not incl'd in above.....	2		2	2							
Total.....	166	35	122	119	3	8	13	17			
Grand Total, Province of Quebec.....	11,205	1,992	9,060	8,664	84	312	75	6,930	927	18 240	

Province of New Brunswick—COUNTY OF ALBERT.

1—Assault, Common.....	7		7	7			7			
------------------------	---	--	---	---	--	--	---	--	--	--

COUNTY OF CARLETON.

3—Larceny.....	2		2	2						
6—Breach of Prison.....	1	1								
Total.....	3	1	2	2						

COUNTY OF CHARLOTTE.

1—Assault, Common.....	6		6			6				
2 { House-break'g, Ent'g and Stealing	2		2	2		2				
Robbery.....	5	1	4	4		1				
3—Larceny.....	4	1	3	3						
4—Injury to Property.....	1		1	1		1				
6 { Municipal By-Laws, Infractions of.....	1		1	1		1				
{ Misdemeanors not incl'd in above.....	3		3	3		3				
Total.....	22	2	20	14		12	2			

Province de Quebec—DISTRICT DES TROIS-RIVIÈRES. TABLEAU I.

SENTENCE. — PENITENTIARY. — EMPRISONNÉ.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.	CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL.	
			Married. Marié.	Single. Célibataire.
Under two years. Moins de 2 ans.				
Two years and under Five. 2 ans et moins de 5.				
Five years and over. 5 ans et plus.				
Life. A vie.				
Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.				
The Death Sentence. Condamné à mort				
Committed to reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.				
Cities and Towns.				
Villes et Villages.				
Rural Districts.				
Districts ruraux.				
Agricultural. Agricole.				
Commercial. Commerçants.				
Domestic. Serviteurs.				
Industrial. Industriels.				
Professional. Professions libérales.				
Labourers. Journaliers.				
Married. Marié.				
Widowed. Veuvage.				
Single. Célibataire.				
163	17			
17				
17				
138	7,112	735	208	1,564
			260	1,504
			83	3,113
			1,334	75
				1,521

Province du Nouveau-Brunswick—COMTÉ D'ALBERT.

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

COMTÉ DE CARLETON.

		2								2
		2								2

COMTÉ DE CHARLOTTE.

		3								
1	2								1	1
										2
1	5								2	1
										4

TABLE I. Province of New Brunswick—COUNTY OF GLOUCESTER.

OFFENCES. CRIMES ET DÉLITS.	Persons Charged. Personnes accusées.	Acquitted. Acquittées.	CONVICTIONS. CONDAMNATIONS.				SENTENCE. COMMITTED TO GAOL. EMPRISONNÉS.					
			Total	Convicted, 1st. Condamné, 1re fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2e fois.	Reiterated. Réitéré.	For Trial. Sur accusation.	With the option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.	No option Sans opt'n	Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.	With Hard Labour. Aux Travaux forcés.
1 { Assault, Common	7	2	5	5			5					
1 { Murder	9		9	9								
1 { Shoot'g, Stabb'g w'h int., Threat'g	1		1	1								
3—Larceny	2		2	1	1			2				
4—Incendiarism	1	1										
6 { Drunk and Disorderly	2		2	2			1	1				
6 { Municipal By-Laws, Infractions of.	1		1	1			1					
Total	23	3	20	19	1		7	3				

COUNTY OF KENT.

No returns.

COUNTY OF KINGS.

1 { Assault, Common	11	1	10	9	1		7	1		
1 { Shoot'g, Stabb'g w'h int., Threat'g	1						1			
3—Larceny	4	1	3	3						
4—Injury to Property	1	1								
Total	17	3	13	12	1		7	1		

COUNTY OF NORTHUMBERLAND.

1—Assault, Common	5		5	5			4	1		
-------------------	---	--	---	---	--	--	---	---	--	--

COUNTY OF MADAWASKA.

No returns.

COUNTY OF QUEENS.

No returns.

Province du Nouveau-Brunswick—COMTÉ DE GLOUCESTER. TABLEAU I.

SENTENCE. PÉNITENTIAIRE. PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.	CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.																		
			Married. Marié.	Single. Célibataire.																	
			Under two years. Moins de 2 ans.	Two years and under Five. 2 ans et moins de 5.	Five years and over. 5 ans et plus.	Life. À vie.	Detained for Lunacy. Empisonné pour cause de folie.	The Death Sentence. Condamné à mort.	Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.	Urban and Towns. Villes et Villages.	Rural Districts. Districts ruraux.	Agricultural. Agriculteurs.	Commercial. Commerçants.	Domestic. Dômesuc.	Serviteurs. Industrial.	Industrial. Professionals.	Professionals. Professionnels.	Labourers. Journaliers.	Married. Marié.	Widowed. Veuvage.	Single. Célibataire.
1					5	6	15	2									1	2	3		5

COMTÉ DE KENT.

Aucuns rapports.

COMTÉ DE KINGS.

2										10	6						3	7			2
1	2									1	1							1			
3	2									11	7						3	8			2

COMTÉ DE NORTHUMBERLAND.

										1							1				1
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	---	--	--	--	--	--	--	---	--	--	--	---

COMTÉ DE MADAWASKA.

Aucuns rapports.

COMTÉ DE QUEENS.

Aucuns rapports.

TABLE I. Province of New Brunswick—COUNTY OF GLOUCESTER.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.					AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire	Superior. Supérieure.		Under 16 years. Moins de 16 ans.		16 years and under 21. 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. 21 ans et moins de 40.	
						M. H.	F.	M. H.	F.	M. H.	F.
1 { Voies de fait ordinaires	2	2	1	1						2	
1 { Meurtre	9	9									
1 { Usage d'armes av. intent. d'intim. ou de blesser	1	1									
3—Larcin	2	2					1			1	
4—Incendiat et tentatives d'incendie								1		1	
6 { Ivrognerie et conduite désordonnée	1	1									
6 { Infractions aux lois municipales				1							
Total	15	15	1	2			2			4	

COUNTY OF KENT.

No returns.

COUNTY OF KINGS.

1 { Voies de fait ordinaires	3	3	6								
1 { Usage d'armes av. intent. d'intim. ou de blesser			1								
3—Larcin											
4—Dégât à la propriété											
Total	3	3	7								

COUNTY OF NORTHUMBERLAND.

1—Voies de fait ordinaires			1								
----------------------------------	--	--	---	--	--	--	--	--	--	--	--

COUNTY OF MADAWASKA.

No returns.

COUNTY OF QUEENS.

No returns.

Province du Nouveau-Brunswick—COMTÉ DE GLOUCESTER. TABLEAU I.

AGES. — 40 years and over. 40 ans et au-dessus.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.											RELIGIONS.					USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.	
	M. H.	F.	BRITISH ISLES. — LES BRITANNIQUES.		Canada.	United States. États-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Posses. Britanniques.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Église d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other denominations. Autres confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.	
			England, Wales, Anglet., Galles.	Ireland. Irlande.														Scotland. Écosse.
3			1		4					4	1							
					9					9							2	
					1					1							9	
					1					1							1	
					2					1	1						2	
1					1								1				2	
4			1		18					16	2		1			1	16	

COMTÉ DE KENT.

Aucuns rapports.

COMTÉ DE KINGS.

			1	1	4					1				6		9	1
					1									1			
			1	1	5					1				7		10	1

COMTÉ DE NORTHUMBERLAND.

					1					1							1
--	--	--	--	--	---	--	--	--	--	---	--	--	--	--	--	--	---

COMTÉ DE MADAWASKA.

Aucuns rapports.

COMTÉ DE QUEENS.

Aucuns rapports.

TABLE I. Province of New Brunswick—COUNTY OF RESTIGOUCHE.

Table with columns for Offences, Convictions, and Sentence. Rows include Persons Charged, Acquitted, and various types of Convictions (Total, 1st, 2nd, 2e fois, Reiterated, Recidive, For Trial, Sur accusation, etc.).

No returns.

CITY AND COUNTY OF ST. JOHN.

Table listing various crimes such as Assault, Murder, Larceny, and Burglary with columns for numbers of occurrences and convictions.

COUNTY OF SUNBURY.

No returns.

COUNTY OF VICTORIA.

Table listing crimes like Assault and Larceny with numerical data.

COUNTY OF WESTMORLAND.

Table listing Assault on Peace Officer and Common crimes with numerical data.

Province du Nouveau-Brunswick—COMTÉ DE RESTIGOUCHE. TABLEAU I.

Table with columns for Sentence, Residence, Occupations, and Conjugal State. Rows include Penitentiary, Residence (Under two years, etc.), Occupations (Agricultural, Commercial, etc.), and Conjugal State (Widowed, Single, etc.).

Aucuns rapports

CITÉ ET COMTÉ DE ST. JEAN.

Detailed table listing various crimes and offenses with columns for numbers of occurrences and convictions.

COMTÉ DE SUNBURY.

Aucuns rapports.

COMTÉ DE VICTORIA.

Table listing crimes like Assault and Larceny with numerical data.

COMTÉ DE WESTMORLAND.

Table listing Assault on Peace Officer and Common crimes with numerical data.

TABLE I. Province of New Brunswick—COUNTY OF RISTIGOUCHE.

OFFENCES : — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.				AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Superior. Supérieure.	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.	
					M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.
No returns.										
CITY AND COUNTY OF ST. JOHN.										
1 Violence av. intent. de viol. et att. cont. la pudeur.										
Voies de fait contre un officier de paix.										
Voies de fait ordinaires				2						
1 Atts. cont. la sureté des passag. sur les c. de fer.										
Homicide involontaire										
Usage d'armes av. intent. d'intim. ou de blesser.										
2 Vol avec effraction			1							
3 Vol de chevaux, bétail et moutons.										
3 Larcin										
4 Dégât à la propriété										
5 Contrefaçon et circulation.			1							
6 Ivrognerie et conduite désordonnée	2	2	4	1						
Infractions aux lois municipales			2							
6 Contraventions aux réglem. de pêche et de chasse										
Vagabondage			1							
Délits non compris ci-dessus.										
Total	2	2	9	3						
COUNTY OF SUNBURY. No returns.										
COUNTY OF VICTORIA.										
1—Voies de fait ordinaires										
3—Larcin							1			
Total							1			
COUNTY OF WESTMORLAND.										
1 Voies de fait contre un officier de paix.										1
Voies de fait ordinaires			2							

Province du Nouveau-Brunswick—COMTÉ DE RISTIGOUCHE. TABLEAU I.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.										RELIGIONS.				USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.		
	40 years and over. — 40 ans et au-dessus.		Not given—Non donnés.	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.		United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possess. Britanniq.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other Denominations. Autres Confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.
	M. H.	F. F.		England, Wales, Anglet., Galles.	Ireland. — Irlande.												
Aucuns rapports.																	
CITÉ ET COMTÉ DE ST. JOHN.																	
	5	3		1	5	9			2				3		1	3	
									6				11		8	4	
									1								
	3			1		1			2				1				
	3																
	34	3		21		50			33	1			34		8	67	
	25			7		13			11		1		9		5	8	
	9			2		2			2				1		1		4
	79	6		37		80			57	1	1	1	59		24	88	
COMTÉ DE SUNBURY. Aucuns rapports.																	
COMTÉ DE VICTORIA.																	
									1						1		
									1						1		
COMTÉ DE WESTMORLAND.																	
	2								1						1		
									1								

TABLE I. Province of New Brunswick—COUNTY OF WESTMORLAND—Concluded.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	Persons Charged. Personnes accusées.	Acquitted. Acquittées.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS.				SENTENCE. — COMMITTED TO GAOL. — EMPRISONNÉS.					
			Total.	Convicted, 1st. Condamné, 1 ^e fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2 ^e fois.	Reiterated. Réitéré.	For Trial. Sur accusation.	With the option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.	No option Sans opt'n		With hard labour. Aux Travaux forcés.	
									Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus		
2 House-break'g, Enter'g and Steal'g	2		2	2								1
Robbery	1	1										
3 Fraud and False Pretences	1		1	1								
Larceny	11	2	9	9				1				4
5 Forging and uttering Bank Notes	2	1	1	1								
Total	20	4	16	15	1			3				5

COUNTY OF YORK.

1 Assault, Aggravated, with Intent do on Peace Officer	4	3	1	1						1		
do Common	8	3	5	5				5				
2 House-break'g, Enter'g and Steal'g	42	19	23	21		2		20				
Horse, Cattle and Sheep Stealing	2		2	2						2		
3 Larceny	14	3	11	11				11				
Receiving Stolen Goods	2	2										
4 Arson, and Attempts to Commit	5	3	2	2								
Damage to Property	5	3	2	2				2				
Drunk and Disorderly	1		1	1				1				
Houses of Ill-fame, Inna's, Freq'trs	2	2										
6 Breach of Prison	1		1	1				1				
Vagrancy	28	3	25	23		2		19	2			
Misdemeanors not incl'ded in above	5		5	5				5				
Total	120	41	79	75		4		52	17			
Grand Total, New Brunswick	760	128	627	509	8	110	5	494	45			5

Province of Nova Scotia—COUNTY OF ANNAPOLIS.

No returns.

COUNTY OF ANTIGONISH.

No returns.

Province du Nouveau-Brunswick—COMTÉ DE WESTMORLAND—Fin. TABLEAU I.

SENTENCE. — PENITENTIARY. — PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.	CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL.											
			Villes et Villages. Rural Districts.	Districts ruraux.	Agricultural. Agric. Cultivateurs.	Commercial. Commerçants.	Domestic. Serviteurs.	Industrial. Industriels.	Professional. Professions libérales.	Labourers. Journaliers.	Married. Marié.	Widowed. Veuvage.	Single. Célibataire.	
														Under two years. Moins de 2 ans.
1			1								2			
4			5	3	1						1			
1			1	1										
5			10	4	1	3		4	1	2	5			2

COMTÉ DE YORK.

			1											1
			16	5	4					1	2			3
			2	6	3	4				1	10	1		9
				1							1			1
			8	3							2	1		1
														9
				2										1
			2											2
				1								1		
			1											1
			21	1		6				1	3			19
			5							4	1			5
				3										
39	18	7	281	17	7	12	2	22		18	18	1		52

Province de la Nouvelle-Ecosse—COMTÉ D'ANNAPOLIS.

Aucuns rapports.

COMTÉ D'ANTIGONISH.

Aucuns rapports.

TABLE I. Province of New Brunswick—COUNTY OF WESTMORLAND.—*Concluded.*

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.			AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.	
				M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.
2 { Vol avec effraction.				1		1			
Vol									
3 { Fraude et faux prétextes			1					1	
Larcin			8					5	
5 { Contrefaçon et circul. de faux billets de banque.			1					1	
Total			12	1		2		8	

COUNTY OF YORK.

1 { Voies de fait avec intent. de blesser grièvement.			1					1	
Voies de fait contre un officier de paix.			4			1		3	
Voies de fait ordinaires.			14	5	1			14	
2 { Vol avec effraction			2			1		1	
Vol de chevaux, bétail et moutons.								1	
3 { Larcin			8		2		4	3	1
Recel d'objets volés									
4 { Incendiat et tentatives d'incendie			2					2	
Dégât à la propriété			2		2				
Ivrognerie et conduite désordonnée.								1	
Tenir et habiter des maisons de débauche									
6 { Evasion			1					1	
Vagabondage.			15	4			3	15	2
Délits non compris ci-dessus.			1	4					
Total			50	13	5		10	42	3
Grand Total, Province du Nouv.-Brunswick..	20	20	82	18	6	1	14	54	3

Province of Nova Scotia—COUNTY OF ANNAPOLIS.

No returns.

COUNTY OF ANTIGONISH.

No returns.

Province du Nouveau-Brunswick—COMTÉ DE WESTMORLAND.—*Fin.* TABLEAU I.

AGES. — 40 years and over. — 40 ans et au-dessus.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.										RELIGIONS.			USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.							
	BRITISH ISLES — ILES BRITANNIQUES.										Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autres Possessions Britanniq.	Baptists. — Baptistes.	Catholics. — Catholiques.	Church of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants. — Protestants.	Other Denominations — Autres Confessions.	Moderate. — Modéré.	Immoderate. — Immodéré.
	M. H.	F. F.	England, Wales, — Anglet., Galles.		Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States. — Etats-Unis.													
2						2															
4						7										1					
4						11						1	1								2

COMTÉ DE YORK.

1						1																
6		2				5						4		1							3	1
			2	4	1	15						7	7	3	3						3	12
						2						1										
						1						1	6		1						1	3
						2						3										1
						2						2										
						1																1
						1						1										
5						1						1										1
						2	2	18				5	5	2	4	3	1				1	17
						1		3				2	1		1	1					1	1
12		2	2	7	3	61						24	23	7	9	4	1	1			9	35
20		84	9	46	3	183						27	100	10	10	7	67	1			51	143

Province de la Nouvelle-Ecosse—COMTÉ D'ANNAPOLIS.

Aucuns rapports.

COMTÉ D'ANTIGONISH.

Aucuns rapports.

TABLE I. Province of Nova Scotia—COUNTY OF CAPE BRETON.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	Persons Uncharged. Personnes accusées. Acquitted. Acquittées.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS.				SENTENCE. — COMMITTED TO GAOL. — EMPRISONNÉS.					
		Total.	Convicted, 1st. Condammé, 1e fois.	Convicted, 2nd. Condammé, 2e fois.	Reiterated. Récidive.	For trial. Sur accusation.	With the option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.	No option Sans opt'n	Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.	With Hard Labour. Aux Travaux forcés.
No returns.											
COUNTY OF COLCHESTER.											
No returns.											
COUNTY OF CUMBERLAND.											
3 { Larceny.....	3	1	2	2				2			
{ Receiving Stolen Goods	1	1	1	1				1			
Total.....	4	1	3	3				3			
COUNTY OF DIGBY.											
No returns.											
COUNTY OF GUYSBOROUGH.											
1 { Assault, Common.....	10		10	10				10			
{ do Common.....	4		4	4				1	3		
6—Municipal By-laws, Infraction of..	1		1	1				1			
Total.....	15		15	15				12	3		
COUNTY OF HALIFAX.											
1 { Assault on Peace Officer.....	2		2	2							
{ do Common.....	51	19	31	31		1		20			
{ Shoot'g, Stabb'g with int., Threat'g	1		1	1							
{ Burglary.....	6		3	3		3		3			
2 { House-break'g, Enter'g and Steal'g	4	1	3	3				3			
{ Fraud and False Pretences.....	3	3									
3 { Larceny.....	54	15	30	30		9		28	1		
{ Receiving Stolen Goods.....	2		2	2				2			

Province de la Nouvelle-Ecosse—COMTÉ DU CAP-BRETON. TABLEAU I.

SENTENCE. — PENITENTIARY. — PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.	CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL.	
			Married. Marié.	Single. Célibataire.
Under two years. Moins de 2 ans.				
Two years and under Five. 2 ans et moins de 5.				
Five years and over. 5 ans et plus.				
Life. A vie.				
Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.				
The Death Sentence. Condammé à mort.				
Committed to Reformatories.				
Envoyé à la Prison de Réforme.				
Towns and Towns.				
Villes et Villages.				
Rural Districts.				
Districts ruraux.				
Agricultural.				
Commercial.				
Commerçants.				
Domestic.				
Serviteurs.				
Industrial.				
Industriels.				
Professional.				
Professions libérales.				
Labourers.				
Journaliers.				
Married. Marié.				
Widowed. Veuvage.				
Single. Célibataire.				
Aucuns rapports.				
COMTÉ DE COLCHESTER.				
Aucuns rapports.				
COMTÉ DE CUMBERLAND.				
		1	2	2
		1	1	1
		2	3	3
COMTÉ DE DIGBY.				
Aucuns rapports.				
COMTÉ DE GUYSBOROUGH.				
			1	3
			1	3
COMTÉ DE HALIFAX.				
		13	1	1
			3	6
			2	5
				8
		16	1	
			2	
				17

TABLE I. Province of Nova Scotia—COUNTY OF CAPE BRETON.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.					AGES.						
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Superior. Supérieure.	M. H.	F. F.	Under 16 years — Moins de 16 ans.		16 years and under 21 — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.	
							M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.
No returns.												
COUNTY OF COLCHESTER. No returns.												
COUNTY OF CUMBERLAND.												
3 { Larcin	1	1	1									
Recel d'objets volés.....			1									
Total	1	1	2									
COUNTY OF DIGBY. No returns.												
COUNTY OF GUYSBOROUGH.												
1 { Voies de fait ordinaires.....												3
6 { Usage d'armes av. intent. d'intim. ou de blesser.....												3
Infractions aux lois municipales.....												
Total												3
COUNTY OF HALIFAX.												
{ Voies de fait contre un officier de paix.....												
{ Voies de fait ordinaires.....			6		2	1	1	1	6	4		
{ Usage d'armes av. intent. d'intim. ou de blesser.....												
2 { Vol qualifié												
{ Vol avec effraction												
{ Fraude et faux prétextes									1	2		
3 { Larcin			10		16	1		1				
{ Recel d'objets volés.....												

Province de la Nouvelle-Ecosse—COMTÉ DU CAP-BRETON. TABLEAU I

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.		RELIGIONS.										USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.			
	M. H.	F. F.	Not given—Non donnés.	British Isles. — LES BRITANNIQUES.	United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Posses. Britanniq.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other denominations. Autres confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.
Aucuns rapport.																
COMTÉ DE COLCHESTER. Aucuns rapports.																
COMTÉ DE CUMBERLAND.																
				2					1		1				2	
				1						1					1	
				3					1		2				3	
COMTÉ DE DIGBY. Aucuns rapports.																
COMTÉ DE GUYSBOROUGH.																
	1			1	2		1		3	1					3	1
	1			1	2		1		3	1					3	1
COMTÉ DE HALIFAX.																
	2	8		1	12				3		10			6	7	
		6			16				2			14		15	1	

TABLE I. Province of Nova Scotia—COUNTY OF HALIFAX—Concluded.

Table with columns for Educational Status, Ages, and Offences (Crimes et Délits). Rows include categories like 'Dégât à la propriété', 'Ivresse et conduite désordonnée', etc.

COUNTY OF HANTS. Table with columns for Educational Status, Ages, and Offences (Voies de fait, Larcin, etc.).

COUNTY OF INVERNESS. No returns.

COUNTY OF KINGS. No returns.

COUNTY OF LUNENBURG. Table with columns for Educational Status, Ages, and Offences (Voies de fait ordinaires, Vol avec effraction, etc.).

Province de la Nouvelle Ecosse—COMTE D'HALIFAX—Fin. TABLEAU I.

Table with columns for Ages, Birth Places (Lieux de Naissance), Religions, and Use of Liquors (Usage des Liqueurs). Rows include categories like '40 years and over', 'British Isles', 'United States', etc.

COMTE DE HANTS. Table with columns for Educational Status, Ages, and Offences (Voies de fait, Larcin, etc.).

COMTE D'INVERNESS. Aucuns rapports.

COMTE DE KINGS. Aucuns rapports.

COMTE DE LUNENBURG. Table with columns for Educational Status, Ages, and Offences (Voies de fait ordinaires, Vol avec effraction, etc.).

TABLE I. Province of Nova Scotia—COUNTY OF PICTOU.

OFFENCES. CRIMES ET DELITS.	Persons Charged. Personnes accusées.	Persons Acquitted. Acquittées.	CONVICTIONS. CONDAMNATIONS.				SENTENCE. COMMITTED TO GAOL. EMPRISONNÉS.							
			Total	Convicted, 1st. Condamné, 1 ^{er} fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2 ^e fois.	Reiterated. Réécrivé.	For Trial. Sur accusation.	With the option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.	No option sans opt'n		With Hard Labour. Aux Travaux forcés.			
									Under one year.	Moins d'un an.		One year and over.	Un an et plus.	
1—Assault on Peace Officer	3		3	3					3					
1—Assault, Common	12	1	11	11					11					
3—Larceny	9		9	9					9					
3—Drunk and Disorderly	70	1	69	69					68	1				
6—Municipal By-laws, Infractions of.	14	1	13	13					10	3				
6—Vagrancy	3		3	3					1	1				
Total	111	3	108	108					102	5				
COUNTY OF QUEEN'S.														
No returns.														
COUNTY OF RICHMOND.														
No returns.														
COUNTY OF SHELBURNE.														
No returns.														
COUNTY OF VICTORIA.														
1—Shoot'g, Stab'g w'h int, Threat'g	2	2												
6—Misdemeanors not incl'ded in above	1		1	1					1					
Total	3	2	1	1					1					
COUNTY OF YARMOUTH.														
1—Assault on Peace Officer	1		1	1					1					
1—Assault, Common	31		31	31					25	1				
1—Rape, carn'ly abu'ng g'ls tend'r yrs	1		1	1										
1—Bigamy	1	1												
3—Larceny	7	2	5	5					3					
4—Damage to Property	7		7	7					7					
5—Forgery and uttering	1		1	1					1					

Province de la Nouvelle-Ecosse—COMTÉ DE PICTOU. TABLEAU I.

SENTENCE. PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.	CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.	
			Married. Marié.	Single. Célibataire.
Under two years. Moins de 2 ans.				
Two years and under five. 2 ans et moins de 5.				
Five years and over. 5 ans et plus				
Life À vie.				
Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.				
The Death Sentence. Condamné à mort.				
Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.				
Cities and Towns. Villes et Villages.				
Rural Districts. Districts ruraux.				
Agricultural. Agriculteurs.				
Commercial. Commerçants.				
Domestic. Serviteurs.				
Industrial. Industriels.				
Professional. Professionnels libéraux.				
Labourers. Journaliers.				
Married. Marié.				
Widowed. Veuve.				
Single. Célibataire.				
COMTÉ DE QUEEN'S.				
Aucuns rapports.				
COMTÉ DE RICHMOND.				
Aucuns rapports.				
COMTÉ DE SHELBURNE.				
Aucuns rapports.				
COMTÉ DE VICTORIA.				
			1	
			1	1
COMTÉ DE YARMOUTH.				
	4	1	3	1
		1	1	1
	2		6	1
	2		2	1
	1	1	2	1

TABLE I. Province of Nova Scotia—COUNTY OF YARMOUTH—Concluded.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	Persons Charged. Personnes accusées.	Acquitted. Acquittées.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS				SENTENCE. — COMMITTED TO GAOL. — EMPRISONNÉS.					
			Total.	Convicted, 1st. Condammé, 1e fois.	Convicted, 2nd. Condammé, 2e fois.	Reiterated. Réitérée.	For Trial. Sur accusation.	With the option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.	No option. Sans opt'n		With Hard Labour. Aux Travaux forcés.	
									Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus		
Drunk and Disorderly.....	18	...	18	18	16
Houses of Ill-fame, Inma's, Freq'trs	2	2	2	2
Municipal By-Laws, Infractions of.....	9	9	9	9
Vagrancy.....	1	1	1	1
Felonies not otherwise enumerated	1	1	1
Misdemeanors not incl'ded in above	3	3	3
Total.....	83	3	80	80	51	15
Grand Total, Province Nova Scotia	442	69	359	359	290	31	2

Province of Manitoba—COUNTY OF LISGAR.

No returns.

COUNTY OF MARQUETTE.

5—Forgery and uttering.....	1	1
-----------------------------	---	-------	-------	-------	-------	-------	-------	---	-------	-------	-------	-------

COUNTY OF PROVENCHER.

No returns.

COUNTY OF SELKIRK.

1 { Assault, Common.....	10	7	3	3	3
{ Shoot'g, Stabb'g w'h int., Threat'g	1	1
{ Horse, Cattle and Sheep Stealing.	1	1
{ Larceny.....	8	2	6	3	1	2	2	6
4 Injury to Property.....	3	1	2	2	2
{ Municipal By-Laws, Infractions of	5	1	4	4	3	1
6 Prosec'ns for Wages and Desertion	1	1
{ Prosecutions under Liquor Act.....	3	1	2	2	2
{ Misdemeanors not incl'ded in above	3	1	2	2	2
Total.....	35	16	19	16	1	2	12	7
Grand Total, Province of Manitoba	36	16	19	16	1	2	1	12	7

Province de la Nouvelle-Ecosse—COMTÉ DE YARMOUTH—Fin. TABLEAU I.

SENTENCE. — PENITENTIARY. — PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.										CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL.				
		Cities and Towns. Villes et Villages.	Rural Districts. Districts ruraux.	Agricultural. Agriculteurs.	Commercial. Commerçants.	Domestic. Serveurs.	Industrial. Industriels.	Professional. Professions libérales.	Labourers. Journaliers.	Married. Marié.	Widowed. Veuvage.		Single. Célibataire.			
Under two years. Moins de 2 ans.
Two years and under Five. 2 ans et moins de 5.
Five years and over. 5 ans et plus.
Life. A vie.
Detained for Lunacy. Enrisonné pour cause de folie.
The Death sentence. Condammé à mort.
Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.
Total.....	10	5	1	1	1	13	7	38	5	2	13	5	2	33	72	60

Province de Manitoba—COMTÉ DE LISGAR.

Aucuns rapports.

COMTÉ DE MARQUETTE.

.....	1	1
-------	---	-------	-------	-------	-------	-------	-------	---	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

COMTÉ DE PROVENCHER.

Aucuns rapports.

COMTÉ DE SELKIRK.

.....	3
.....	4	2
.....	2
.....	3	1	1
.....	2
.....	2
Total.....	12	7	1	1	2	4	1	5	4	1	5	3	2	12	8	1

TABLE I. Province of Nova Scotia—COUNTY OF YARMOUTH—Concluded.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — EDUCATION.					AGES.						
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Elémentaire.	Superior. Supérieure.	M H.	F F.	Under 16 years. Moins de 16 ans.		16 years and under 21. 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. 21 ans et moins de 40.	
							M H.	F F.	M H.	F F.	M H.	F F.
Ivrognerie et conduite désordonnée.....												
Tenir et habiter des maisons de débauche.....												
Infractions aux lois municipales.....												
Vagabondage.....			1							1		
Crimes non spécifiés.....												
Délits non compris ci-dessus.....												
Total.....	1	2	3							6		
Grand Total, Province de la Nouvelle-Ecosse.....	2	3	54	1	23	2	4	2	53	13		

Province of Manitoba—COUNTY OF LISGAR.

No returns.

COUNTY OF MARQUETTE.

5—Contrefaçon et circulation 1

COUNTY OF PROVENCHER.

No returns.

COUNTY OF SELKIRK.

1 { Voies de fait ordinaires.....												
1 { Usage d'armes av. intent. d'intim. ou de blesser.....												
3 { Vol de chevaux, bétail et moutons.....												
3 { Larcin.....										6		
4 { Dégât à la propriété.....												
4 { Infractions aux lois municipales.....												
6 { Refus de salaire et désertion d'emploi.....												
6 { Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....												
Délits non compris ci-dessus.....												
Total.....										6		
Grand Total, Province de Manitoba.....				1						6		

Province de la Nouvelle-Ecosse—COMTE DE YARMOUTH—Fin. TABLEAU I.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.											RELIGIONS.		USE OF LIQUORS. — USAGE DE LIQUEURS.						
	40 years and over. — 40 ans et au-dessus.		Not given.—Non donnés.	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.				Canada.	United States. Etats-Unis.	Other foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possess. Britanniques.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other Denominations. Autres Confessions.	moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.
	M. H.	F. F.		England, Wales, Angleterre, Galles.	Ireland. Irlande.	Scotland. Ecosse.	1													
2							1				2				2	1		3	3	
22	4	21	2	3	4	84	2	1		2	28	1	2	15	48		70	30		

Province of Manitoba—COMTE DE LISGAR.

Aucuns rapports.

COMTE DE MARQUETTE.

1

COMTE DE PROVENCHER.

Aucuns rapports.

COMTE DE SELKIRK.

						2	1									3		
						1	1				6					1		
						1	2	1			1					1		
						1					2					2		
						2										2		
						1												
						1												
						2	8	2	6		9					9		
						1												
						1					9					9		

TABLE I. Province of Prince Edward Island—COUNTY OF KING'S.										
OFFENCES. CRIMES ET DÉLITS.	Persons charged. Personnes accusées.	Acquitted. Acquittées.	CONVICTIONS. CONDAMNATIONS.				SENTENCE. COMMITTED TO GAOL. EMPRISONNÉS.			
			Total.	Convicted, 1st. Condamné, 1e fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2e fois.	Reiterated. Réécrivé.	For trial. Sur accusation.	With the option of a fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.	No option Sans opt'n	
									Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.
3—Larceny	9	2	7	5	2			1	6	
COUNTY OF PRINCE.										
3—Larceny	2		2	2				2		
COUNTY OF QUEEN'S.										
1 { Assault, w'h int. to ravish, Ind't do do Aggravated and w'h Int. do on Peace Officer	15 8 2		15 6 6	15 6 6				1 6		
1 { do Common	177	41	133	116	3	14	3	120	3	
1 { Bigamy	1		1	1					1	
1 { Rape, carn'ly abu'ng g'ls t'nd'r yrs Shoot'g, Stabb'g w'h int., Threat'g Burglary	2 3 6	3 3	2 2	2 5					3	
2 { House-break'g, Enter'g and Steal'g Robbery	1 6	2 2	1 2	1 2			2	1	1	
2 { Fraud and False Pretences	4	3	1	1			1			
3 { Larceny	84	22	55	43	5	7	7	10	43	1
3 { Receiving Stolen Goods	1		1				1			
4 { Arson, and Attempts to Commit	2		1	1			1			
5 { Forging and Uttering Bank Notes Drunk and Disorderly	1 712	1 23	1 689	1 507		121		689		
5 { Houses of Ill-fame, Inma's, Freq't's Municipal By-laws, Infractions of	14 129	3 20	11 109	9 93	2 12	4		104	1	
6 { Prose'ns for Wages and Desertion. Prosecutions under Liquor Act	1 35		1 23	1 21	1 1	1		23		
6 { Vagrancy	18	2	16	15				16		
6 { Misdeameors not incl'ded in above Total	76 1,297	7 141	69 1,140	67 905	1 85	150	16	1,049	75	4
Grand Total, P. E. Island	1,308	143	1,149	912	87	150	16	1,049	78	10

Province of P'le du Prince-Eduard—COMTÉ DE KING'S. TABLEAU I.																				
SENTENCE. PENITENTIARY. PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.									CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.									
		Under two years. Moins de 2 ans.	Two years and under Five. 2 ans et moins de 5.	Five years and over. 5 ans et plus.	Life. A vie.	A Vic. Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.	The Death Sentence. Condamné à mort.	Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.	Cities and Towns. Villes et Villages	Rural Districts. Districts ruraux.	Agricultural. Agriculteurs.	Commercial. Commerçants.	Domestic. Domestiques.	Serviteurs. Serviteurs.	Industrial. Industriels.	Professions libérales. Professions libérales.	Labourers. Journaliers.	Married. Marié.	Widowed. Veuvé.	Single. Célibataire.
COMTÉ DE QUEEN'S.																				
		15						15								1				15
		6														1				1
		134	4	4	32	3	18	3	66	50	4	82								
		3			3															3
		1																		
		2																		2
		61	1	1	5	1	6	1	37	5	1	53								
		1																		1
		1																		1
		530	154	164	123	5	116	3	269	237	37	398								
		9	2		2				2	4	6	1								
		99	5	5	35	1	26	4	26	61	7	39								
		1							1			1								1
		21	2		1	17	2		3	11	2	10								
		14	2		1				13		1	15								1
		69			27	1	20	1	15	42	3	24								
	1	968	170	174	227	29	192	13	441	416	61	637								
	1	968	170	174	227	29	192	13	441	416	61	637								

TABLE I. Province of Prince Edward Island—COUNTY OF KING'S.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.			AGES.						
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Elémentaire.	Superior. Supérieure.	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and over. — 21 ans et moins de 40.	
				M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	
COUNTY OF PRINCE.										
3—Larcin										
COUNTY OF QUEEN'S.										
Violence av. int. de viol et att. cont. la pudeur.	4	4	10		13		2			
Voies de fait avec intent. de blesser grièvement.	1	1					1			
Voies de fait contre un officier de paix	3	3	3				3		3	
1 Voies de fait ordinaires.....	69	69	64	5	6	2	48		91	8
Bigamie										
Sérvices immoraux contre des jeunes filles										
Usage d'armes av. intent. d'intim. ou de blesser										
2 Vol qualifié.....	2	2	1		2		1			
Vol avec effraction										
Vol.....	1	1	1				2		2	
3 Fraude et faux prétextes							1		1	
Larcin.....	46	47	15		31		16	2	25	2
Recel d'objets volés.....			1							
4 Incendiat et tentatives d'incendie	1	1							1	
5 Contrefaçon et circul. de faux billets de banque.....							1			
Ivrognerie et conduite désordonnée.....	287	287	391	10	7		155	2	364	9
Tenir et habiter des maisons de débauche	6	6	5				2	1	3	4
6 Infractions aux lois municipales	34	35	72	1	3		21	1	50	8
Refus de salaire et désertion d'emploi			1				1			
Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....			20	2					25	4
Vagabondage.....	14	14	2				6		9	1
Délits non compris ci-dessus.....	17	17	45	2	1		13		31	
Total.....	485	487	632	20	63	2	273	7	606	36
Grand Total, Province de l'île du Prince-Edouard.....	485	487	632	20	63	2	273	7	606	36

Province de l'île du Prince-Edouard—COMTÉ DE KING'S. TABLEAU I.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.									RELIGIONS.				USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.									
	40 years and over. — 40 ans et au-dessus.		Not given - Non donnés		BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.																		
M. H.	F. F.			England, Wales, Angle, Galles.	Ireland.	Irelande,	Scot'ld—Ecosse.	Canada.	United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possessions Britan.	Baptists.	Catholics.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants.	Other Denominations. Autres Confessions	Moderate	Immoderate. Immodéré.			
COMTÉ DE PRINCE.																							
COMTÉ DE QUEEN'S.																							
								15															
286	16			76		78	20	941		3	5	4		629			3	535		180	913		
286	16			76		78	20	941		3	5	4		629			3	535		180	913		

Province of British Columbia—COUNTY OF CARIBOO.												
OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.				AGES.							
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Superior. Supérieure.	Under 16 years. Moins de 16 ans.		16 years and under 21. 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. 21 ans et moins de 40.			
					M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.		
1. Voies de fait contre un officier de paix												
1. Voies de fait ordinaires	1	1	4					5				
2. Meurtre								1				
3. Vol avec effraction								1				
3. Larcin	1	2				1		1				
6. Ivrognerie et conduite désordonnée	4	4	6	1				3				
Infractions aux lois municipales			2					1				
6. Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes								1				
Vente de liqueurs fortes aux Sauvages	1	1	1			1		1				
6. Délits non compris ci-dessus	7	7						1				
Folie								1				
Total	14	15	14	1		2		14				

COUNTY OF VANCOUVER.

1. Voies de fait avec intent. de blesser grièvement											1	
1. Voies de fait contre un officier de paix											1	
1. Voies de fait ordinaires			13				3	14				
Usage d'armes av. intent. d'intim. ou de blesser			1					1				
Fraude et faux prétextes			2					1				
3. Vol de chevaux, bétail et moutons												
Larcin	1	1	6			2		9				
Recel d'objets volés												
6. Ivrognerie et conduite désordonnée	11	11	16			1		18				
Infractions aux lois municipales			2					1				
6. Contravent. aux réglem. de pêche et de chasse												
6. Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes	2	3	29	1		1		33				
Evasion												
6. Vagabondage												
Délits non compris ci-dessus			16			5		18				
Total	14	15	85	1	5	7		96				

COUNTY OF VICTORIA.

1. Violence avec int. de viol et att. cont. la pudeur												
1. Voies de fait avec intent. de blesser grièvement												
1. Voies de fait contre un officier de paix												
1. Voies de fait ordinaires												
Meurtre												

Province de la Colombie-Britannique—COMTÉ DE CARIBOO.																				
AGES. — USAGES DES LIQUEURS.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCES.						RELIGIONS.					USE OF LIQUEURS. — USAGE DES LIQUEURS.								
	40 years and over. — 40 ans et au-dessus.		40 ans et au-dessus.		BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.															
	M. H.	F. F.	Not given—Non donnés.		England, Wales, Anglet., Galles.	Ireland, Irlande.	Scotland, Ecosse.	Canada.	United States, Etats-Unis.	Other Foreign Countries, Autres pays étrangers.	Other British Possessions, Autres Possess. Britanniq.	Baptists, Baptistes.	Catholics, Catholiques.	Church of England, Eglise d'Angleterre.	Methodists, Méthodistes.	Presbyterians, Presbytériens.	Protestants, Protestants.	Other denominations, Autres confessions.	Moderate, Modéré.	Immoderate, Immodéré.
1	1								1											1
1	2	2					4		3				2				4		1	8
		1							2				2					1	1	
3	6	1		1			8	1	2			2	2				3		5	9
1		1						1	1				2				1		1	
7				1	1		1		7				2				1		5	2
7	9	5		2			13	2	20			2	19				8	3	26	12

COMTÉ DE VANCOUVER.

2			1		1																	3	
5			7		2		1	5	1	2												1	1
1			1	1								1	1									13	3
7			3	1			7		5			1	1	2		1						1	1
7			3		2	3	136	1	4			2	3	2	1	3	1	29	48	97			
2			2				2					2										2	2
9	7	7	4	5	21	8	10					2	9	6	5	7		11	2	28			
						3																1	2
			3	1			3	2	9			2	2	5								1	17
26	69	27	12	9	186	15	30					9	20	16	15	12	1	46	98	138			

COMTÉ DE VICTORIA.

TABLE I. Province of British Columbia—COUNTY OF VICTORIA—Concluded.

OFFENCES. CRIMES ET DÉLITS.	Persons charged. Personnes accusées.		CONVICTIONS. CONDAMNATIONS.					SENTENCE. COMMITTED TO GAOL. EMPRISONNÉS.		
	Persons charged. Personnes accusées.	Acquitted. Acquittées.	Total.	Convicted, 1st. Condamné, 1 ^{er} fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2 ^e fois.	Reiterated. Récidive.	For Trial. Sur accusation.	With the option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.	No option. Sans opt' ⁿ	
									Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.
Rape, Carnl. abus. girls of tn'dr ys	3	2	1
Shoof'g, Stabb'g wh int, Threat'g	1	1	1	1
House-break'g, Entering & Steal'g	8	3	5	5	4
2 Robbery	1	1
2 Fraud and False Pretences	2	1
3 Larceny	43	22	18	17	1	2	1	17
Receiving Stolen Goods	3	3
4 Incendiarism	3	3
4 Damage to Property	4	2	2	2	2
Carrying Unlawful Weapons	2	1	1	1
Drunk and Disorderly	295	57	216	216	145	71
Houses of Ill-fame, Luma's, Freq'trs	2	2
Municipal By-Laws, Infractions of	76	28	36	36	24	11
6 Prosec'nrs for Wages and Desertion	5	2	3	3	3
do under Liquor Act	78	26	48	48	25	23
Suicide, Attempting to Commit	2	2
Vagrancy	59	21	36	36	1	5	31
Misdemeanors not incl'ded in above	21	5	7	7	1	5
Lunacy	16	5
Total	716	219	427	425	2	7	237	184		

COUNTY OF YALE.

1—Assault, Common	2	2	2	2
3—Larceny	1	1
6—Drunk and Disorderly	1	1	1	1
Total	4	1	3	3	3
Grand Total, British Columbia	128	287	756	621	35	100	12	404	337

North-West Territories—SWAN RIVER.

1—Assault, Common	1	1	1	1
3—Larceny	2	2	2	2
Total	3	3	3	3

Province de la Colombie-Britannique—COMTE DE VICTORIA—Fin. TABLEAU I.

SENTENCE. PENITENTIARY. PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.	CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.	
			CITIES AND TOWNS.	RURAL DISTRICTS.
Under two years. Moins de 2 ans.				
Two years and under Five. 2 ans et moins de 5.				
Five years and over. 5 ans et plus.				
Life.				
A Vie.				
Detained for Lunacy.				
Emprisonné pour cause de folie.				
The death Sentence.				
Condamné à mort.				
Committed to Reformatories.				
Envoyé à la Prison de Réforme.				
Cities and Towns.				
Villes et Villages.				
Rural Districts.				
Districts ruraux.				
Agricultural.				
Agriculteurs.				
Commercial.				
Commerçants.				
Domestic.				
Serviteurs.				
Industrial.				
Industriels.				
Professional.				
Professions libérales.				
Labourers.				
Journaliers.				
Married. Marié.				
Widowed. Veuvage.				
Single. Célibataire.				

COMTE DE YALE.

.....	1	1	1	1	
.....	1	
.....	1	2	1	1	
.....	12	107	181	6	49	7	34	1	141	17	5	103

Territoires du Nord-Ouest—RIVIÈRE DU CYGNE.

.....
.....
.....
.....

TABLE II.

SUMMARY BY CLASSES AND PROVINCES.

TABLEAU II.

RECAPITULATION PAR CLASSES ET PROVINCES.

TABLE II. SUMMARY BY CLASSES AND PROVINCES.

CLASS AND PROVINCE, CLASSE ET PROVINCE.	PERSONS CHARGED. Personnes accusées.		CONVICTIONS. CONDAMNATIONS.					SENTENCE. COMMITTED TO GAOL. EMPRISONNÉS.			
	Total.	Acquitted. Acquittés.	Convicted, 1st. Condamné, 1 ^{er} fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2 ^e fois.	Retriated. Réintégrés.	For Trial. Sur accusation.	With the option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amendé.		No option Sans opt'n		With Hard Labour. Aux Travaux forcés.
							Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.	Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.	
No. 1.—Offences against the Person.											
Ontario	3843	756	2986	2964	18	4	62	1863	206	30	14
Quebec	2365	840	1495	1453	5	37	16	1201	175	4	12
New Brunswick	165	42	121	104	7	10	2	90	5		
Nova Scotia	133	28	104	104			1	19	4		
Prince Edward Island	207	46	157	140	3	14	4	151	3	3	
Manitoba	11	8	3	3				3			
British Columbia	149	53	92	83	5	4	2	61	26		
North-West Territories	1	1	1	1							1
Total of No. 1.	6874	1773	4959	4852	38	69	87	3448	419	37	27
No. 2.—Offences against Property with Violence.											
Ontario	240	98	107	91	8	8	31	1	25	6	6
Quebec	110	39	61	60		1	8		7		1
New Brunswick	20	7	13	13				2	3		1
Nova Scotia	11	1	6	6			4	3	3		
Prince Edward Island	13	2	9	8		1	2	1	4		
Manitoba											
British Columbia	10	4	5	5			1		4		
North-West Territories											
Total of No. 2.	404	151	201	183	8	10	46	7	46	6	8
No. 3.—Offences against Property without Violence.											
Ontario	2496	1017	1283	1205	47	31	147	61	781	88	69
Quebec	1310	301	975	959	12	4	16	90	369	10	215
New Brunswick	62	19	40	35	1	4	3		17		4
Nova Scotia	83	22	52	52			9	40	7		2
Prince Edward Island	100	27	64	50	7	7	9	10	46	7	
Manitoba	9	3	6	3	1	2			6		
British Columbia	81	41	32	29	1	2	6	2	30		
North-West Territories	2		2	2							2
Total of No. 3.	4143	1430	2454	2335	69	50	190	203	1256	105	292

The details and component parts of the six classes of crimes here summarized, will be found left-hand margin.

RÉCAPITULATION PAR CLASSES ET PROVINCES. TABLEAU II.

SENTENCE. PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.										CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.				
												Married. Marié.	Widowed. Veuvage.	Single. Célibataire.		
		Under two years. Moins de 2 ans.	Two years and under five. 2 ans et moins de 5.	Five years and over. 5 ans et plus.	Life. À vie.	Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.	The Death Sentence. Condamné à mort.	Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.	Cities and Towns. Villes et Villages.	Rural Districts. Districts ruraux.	Agricultural. Agricoteurs.				Commercial. Commerçants.	Domestic. Services.
10	25	15		10	7	2112	342	152	347	117	429	39	910	706	20	694
43	15			4	60	17	1	9	3	32	1	16	12			69
10	5	4		1	54	10	1		1	1	1	61	2			29
6	1				10							3	4	1		3
1				3									5			5
						1										1
94	20			3	5	129	28	2	9	5	34	2	85	18	1	107
3	147	11		9	710	307	42	79	81	200	5	391	268	23		646
2	99	8		78	834	129	35	61	24	11	3	699	108	4		254
7	8	3			20	11	6	4	2	4	5	6				19
1						23	1	1	1	2	11	2				23
						63	1	5	2	6	1	37	7	1		53
						4	2		2	4	4					
						8	6	3		2	10	3				11
						2						1	1			
13	254	22		87	1639	481	85	152	110	225	9	1157	395	29		1006

throughout the preceding Table No. I, and being indicated by the braces and numerals 1 to 6 in the

TABLE II. SUMMARY BY CLASSES AND PROVINCES.

CLASS AND PROVINCE. — CLASSE ET PROVINCE.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.				AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire	Elementary. Élémentaire	Superior. Supérieure.	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.	
					M.	F.	M.	F.	M.	F.
					H.	F.	H.	F.	H.	F.
No. 1.—Outrages contre la personne.										
Ontario.....	154	228	448	32	52	2	96	4	327	48
Québec.....	108	129	114	12	27	2	149	6	479	45
Nouveau-Brunswick.....	15	15	30	8	1	2	2	21		
Nouvelle-Ecosse.....			9		2	1	1	11	4	
Ile du Prince-Edouard.....	77	77	77	5	19	2	54		94	8
Manitoba.....										
Colombie-Britannique.....	2	2	20				3		22	
Nord-Ouest. (Territoires du).....	1	1								
Total, No. 1.....	357	452	698	57	101	7	305	11	954	105
No. 2.—Outrages avec violence contre la propriété.										
Ontario.....	10	19	48		4		30	2	50	1
Québec.....	14	14	7		1		9		19	1
Nouveau-Brunswick.....			3		1		2			
Nouvelle-Ecosse.....										
Ile du Prince-Edouard.....	3	3	2		2		3		2	
Manitoba.....										
Colombie-Britannique.....									1	
Nord-Ouest. (Territoires du).....										
Total, No. 2.....	27	36	60		8		44	2	73	2
No. 3.—Outrages sans violence contre la propriété.										
Ontario.....	231	297	511	28	129	9	167	19	391	56
Québec.....	140	154	78	8	30	2	28	4	98	12
Nouveau-Brunswick.....	2	2	19		2	1	6		11	1
Nouvelle-Ecosse.....	2	3	15		16	1	1		10	
Ile du Prince-Edouard.....	46	47	17		31		17	2	27	2
Manitoba.....									6	
Colombie-Britannique.....	2	3	8				3		11	
Nord-Ouest. (Territoires du).....	1	1	1							
Total, No. 3.....	424	507	649	36	208	13	221	26	554	71

Les détails et les parties qui composent les six classes de crimes ici récapitulés, seront trouvés de 1 jusqu'à 6.

RÉCAPITULATION PAR CLASSES ET PROVINCES. TABLEAU II.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.													RELIGIONS.			USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.		
	40 years and over. — 40 ans et au-dessus.	Not given—Non donné.		BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.				United States. — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autres Possess. Britanniq.	Baptists. — Baptistes.	Catholics. — Catholiques.	Church of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants. — Protestants.	Other denominations. — Autres confessions.	Moderate. — Modéré.	Immoderate. — Immodéré.
		M.	F.	England, Wales, Anglet., Galles.	Ireland.	Scotland. — Ecosse.	Canada.												
		H.	F.	H.	F.	H.	F.												
154	29	150	102	199	30	425	40	16	4	8	309	150	63	45	124		346	358	
169	22	169	53	161	28	572	10	32		12	535	3	1	221		166	251		
129	7	129	6	12	1	57				32	32	6	3	21		29	34		
4	1	9				17				1	6	1		10		12	9		
21	2		6	8		141		3	1		110			50		48	110		
10	1	5	10	3	2	11	1	6		2	5	5	4	1	5	2	26	6	
						1											1		
370	55	340	177	383	64	1226	52	58	5	23	997	165	71	56	426	2	628	768	
6		3	7	13		52	3				35	25	6	7	1		40	23	
2						37					57		1	9			1	27	
		3								1	1								
						2					3			2				5	
								1								1		1	
8		6	7	13		100	3	1		1	96	25	7	9	10	1	43	55	
138	15	171	125	148	50	520	77	20	2	20	302	236	123	100	50	4	484	383	
24	7	74	24	12	2	256	10	24			714	6	6	1	263		114	112	
2		3		1		22				3	11		1	1			4	9	
		6				23					3		2	5	14		20	4	
6			1	2	2	56	1				41			23			18	46	
1		4	4	2		7		6			6								
						2		7		1	2	5		1		4	11	5	
171	22	258	154	165	54	886	88	57	3	24	1079	247	132	108	352	8	653	559	

dans le Tableau I précédent, et sont indiqués dans la marge gauche par des parenthèses numérotées

TABLE II. SUMMARY BY CLASSES AND PROVINCES—*Concluded.*

CLASS AND PROVINCE. CLASSE ET PROVINCE.	Persons Charged. Personnes accusées.		CONVICTIONS. CONDAMNATIONS.					SENTENCE. COMMITTED TO GAOL. EMPRISONNÉS.			
	Acquitted. Acquittées.	Total.	Convicted, 1st. Condamné, 1e fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2e fois.	Retreated. Récidive.	For Trial. Sur accusation.	With the option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amende	No option Sans opt'n			
								Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.	With Hard Labour. Aux travaux forcés.	
No. 4.—Malicious Offences against Property.											
Ontario.....	401	290	288	1	1	7	193	11			
Quebec.....	176	75	97			4	80	4		3	
New Brunswick.....	21	8	13				10	1			
Nova Scotia.....	11	11	11				3	7			
Prince Edward Island.....	2		1			1					
Manitoba.....	3	1	2				2				
British Columbia.....	7	5	2				2				
North-West Territories.....											
Total of No. 4.....	621	189	416	1	3	12	290	23		3	
No. 5.—Forgery and Offences against the Currency.											
Ontario.....	65	25	25	23	1	1	10	10	3	2	
Quebec.....	23	5	15	15		1	1	2	1		
New Brunswick.....	5	2	3	3							
Nova Scotia.....	1	1	1	1				1			
Prince Edward Island.....	1	1									
Manitoba.....	1					1					
British Columbia.....											
North-West Territories.....											
Total of No. 5.....	96	33	44	42	1	1	12	13	4	2	
No. 6.—Other Offences not included in the above Classes.											
Ontario.....	15190	3501	11551	11283	107	161	30	7730	531	1	5
Quebec.....	7221	732	6417	6082	67	268	30	5558	370	3	9
New Brunswick.....	487	50	437	341		96		392	19		
Nova Scotia.....	203	18	185	185				165	9		
Prince Edward Island.....	985	67	918	713	77	128		887	25		
Manitoba.....	12	4	8	8				7	1		
British Columbia.....	881	184	625	502	29	94	3	339	277		
North-West Territories.....											
Total of No. 6.....	24979	4556	20141	19114	280	747	63	15078	1232	4	14
Grand Total of Dominion.....	37117	8132	28215	26938	397	880	410	19027	2939	156	346

The details and component parts of the six classes of crimes here summarized, will be found left-hand margin.

RÉCAPITULATION PAR CLASSES ET PROVINCES—*Fin.* TABLEAU II.

SENTENCE. PENITENTIARY. PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.										CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.								
		Under two years. Moins de 2 ans.	Two years and under Five. 2 ans et moins de 5.	Five years and over. 5 ans et plus.	Life. A vie.	Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.	The Death Sentence. Condamné à mort.	Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.	Cities and Towns. Villes et Villages.	Rural Districts. Districts ruraux.	Agricultural. Agriculteurs.	Commercial. Commerçants.	Domestic. Serviteurs.	Industrial. Industriels.	Professional. Professions libérales.	Labourers. Journaliers.	Married. Marié.	Widowed. Veuvage.	Single. Célibataire.	
		4	2					96	10	3	8	5	16	2	18	35		68		
		3						74	14	7	11	5	21	1	29	17	4	10		
								6	5				2		2	1		5		
								2							1	1				
								2					1	1						
		7	4				1	1	181	29	10	19	8	40	4	50	54	4	83	
		10																		
		5	1					8	7		4	1	2		3	5	1	6		
		2	1					2	9		9	1	2	1	2	7		5		
									1	1					2	1				
									1						1			1		
		17	2																	
		2	4				24	7	5467	290	161	595	602	1025	38	2667	2000	113	3317	
		22	5				17	54	4922	422	112	1269	184	1202	63	1831	752	58	1055	
			1						184	9	4	20	59	2	73	50	3	105		
									14	45	5	6	8	10	1	18	26	2	25	
									743	165	169	189	24	166	9	328	355	56	478	
									3	5	1	1	2	1		1				
									84	160	4	36	2	26	1	123	9	3	76	
		24	10				53	61	11417	1096	456	2116	822	2489	114	5041	3192	235	5056	
		47	407	63			53	14	161	15491	1995	706	2657	1064	3221	170	7250	4378	290	6958

throughout the preceding Table No. I, and being indicated by the braces and numerals 1 to 6 in the

TABLE II. SUMMARY BY CLASSES AND PROVINCES—Concluded.

CLASS AND PROVINCE. — CLASSE ET PROVINCE.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.					AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Superior. Supérieure.		Under 16 years. Moins de 16 ans.		16 years and under 21. 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. 21 ans et moins de 40.	
						M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.
No. 4.—Attaques malicieuses contre la propriété.											
Ontario.....	12	21	81	4	18	1	11	1	43	2	
Québec.....	13	14	11	3	4	12	1	23	6	
Nouveau-Brunswick.....			4		2						
Nouvelle-Écosse.....		1	1						1		
Ile du Prince-Edouard.....											
Manitoba.....											
Colombie-Britannique.....											
Nord-Ouest, (Territoires du).....											
Total, No. 4.....	26	36	96	7	24	1	23	2	69	8	
No. 5.—Faux et délits par rapport à la monnaie.											
Ontario.....	1	1	6	3					7	1	
Québec.....			9	5			1		5		
Nouveau-Brunswick.....			2						1		
Nouvelle-Écosse.....			1								
Ile du Prince-Edouard.....								1			
Manitoba.....				1							
Colombie-Britannique.....											
Nord-Ouest, (Territoires du).....											
Total, No. 5.....	1	1	18	9			1	1	13	1	
No. 6.—Autres délits non compris dans les classes précédentes.											
Ontario.....	1150	1624	3591	227	136	11	322	64	1970	323	
Québec.....	675	731	733	35	104	23	620	57	1911	416	
Nouveau-Brunswick.....	3	3	24	10	4	18	2	
Nouvelle-Écosse.....			29	1	5	3	32	9	
Ile du Prince-Edouard.....	358	359	536	15	11	199	4	482	26	
Manitoba.....											
Colombie-Britannique.....	25	26	73	2	5	3	77	
Nord-Ouest, (Territoires du).....											
Total, No. 6.....	2211	2743	4986	290	261	39	1151	125	4490	776	
Grand Total de la Confédération.....	3046	3775	6507	399	602	60	1745	167	6153	963	

Les détails et les parties qui composent les six classes de crimes ici récapitulés, seront trouvés de 1 jusqu'à 6.

RÉCAPITULATION PAR CLASSES ET PROVINCES—Fin. TABLEAU II.

AGES. — ÂGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.										RELIGIONS.					USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.				
	40 years and over. — 40 ans et au-dessus.		Not given—Non donnés.		BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.		Canada.	United States.	Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possess. Britanniq.	Baptists.	Catholics.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants.	Other Denominations Autres Confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.
	M. H.	F. F.	F.	England, Wales, Anglet., Galles.	Ireland.	Scotland, Ecosse.														
12	5	12	13	25	3	65	2	1				42	25	17	3	14		56	45	
12	2	15	1	5	49	4	3			1	43	2			12		19	13	
		3				4					3	2							1	
						1						1							1	
						1						1							1	
24	7	30	14	30	4	120	2	4			4	89	25	17	3	27		75	61	
						2														
5						8	4	1				7	2	2	5			6	2	
1						1					1					9		6	1	
6						1	12	9	1		1	10	2	2	5	9		12	3	
1250	343	1007	841	1816	385	2193	192	65	1	24	2251	1396	435	508	923	2	1089	4359		
918	292	480	530	1493	208	2866	142	181	1	1	1813	165	13	37	461	2	1007	3422		
6		68	3	33	2	91					8	54	4	6	45	1	17	99		
17	3	6	2	3	1	43	2					19			32		38	16		
259	14		69	68	18	741	2	2	2		474			1	462		114	756		
			1	1	5	1					2				5					
23		91	18	9	8	182	16	36			6	16	16	11	10	5	42	87	141	
2473	652	1652	1464	3422	623	6121	355	284	4	39	4629	1581	465	562	1933	47	2352	8793		
3053	736	2286	1818	4013	746	3465	509	405	12	92	6900	2045	694	743	2757	58	3763	10239		

dans le Tableau I précédent, et sont indiqués dans la marge gauche par des parenthèses numérotées

TABLE III.

PARDONS AND COMMUTATIONS.

TABLEAU III.

PARDONS ET COMMUTATIONS.

ONTARIO.

TABLE III—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised, during the year ended 30th September, 1876.
KINGSTON PENITENTIARY.

Crime for which Condemned.	Sen- tence.	Date of Com- mittal.	Date of Pardon or Com- mutation.	Condition of Pardon or Commutation.	Age and Sex	By what Court Condemned.	Remarks.
Manslaughter.....	5 years	April, 1873	Oct. 8, 1875	23	Assize Court	
"	Life	April, 1868	Jan. 9, 1876	To serve 9 years	36	Queen's Bench, P.Q.	
"	10 years	Sept., 1868	Dec. 16, 1875	21	Assize Court	
Larceny.....	7 "	Oct., 1872	Aug. 18, 1876	22	Quarter Sessions	
"	14 "	"	June, 1865	Oct. 8, 1875	44	"	
"	4 "	Dec., 1874	April 29, 1876	To serve 18 months	40	"	
Rape.....	7 "	Oct., 1875	Oct. 29, 1875	24	Assize Court	
"	7 "	Nov., 1872	Nov. 19, 1875	51	"	
"	Life	April, 1875	Jan. 29, 1876	58	"	
"	"	Oct., 1870	Mar. 4, 1877	24	"	
"	"	Sept., 1867	Mar. 21, 1876	40	"	
"	"	Dec., 1866	Sept. 25, 1876	62	"	
"	"	Jan., 1874	April 1, 1876	22	"	
Forgery.....	4 "	Mar., 1875	April 7, 1876	To serve 2 years	37	"	
"	4 "	Mar., 1875	April 7, 1876	To serve 18 months	34	"	
"	4 "	Sept., 1873	April 21, 1876	34	"	
"	Life	Nov., 1856	May 25, 1876	86	"	
"	"	Feb., 1857	May 12, 1876	To b; released Jan. 15, '77	41	Queen's Bench, P.Q.	
Attempt to Murder.....	5 years	April, 1875	April 21, 1876	To serve 18 months	38	Assize Court	
Embezzlement.....	3 "	Oct., 1875	May 2, 1876	" 4 years	36	Queen's Bench, P.Q.	
Arson.....	7 "	Dec., 1875	May 2, 1876	" 2 "	25	Quarter Sessions	
Bringing Stolen Goods into Province.....	3 "	Oct., 1874	May 22, 1876	" 18 months	40	Assize Court	
Burglary.....	2 "	Mar., 1875	June 22, 1876	" 18 "	20	Quarter Sessions	
"	2 "	Mar., 1875	June 22, 1876	" 18 "	23	"	
Stealing Money Letter.....	5 "	May, 1872	June 22, 1876	23	County Crim. Court.	
Stealing Post Office Letter.....	5 "	April, 1875	Aug. 17, 1876	To serve 2 years	36	Queen's Bench, P.Q.	Original sentence of death having been previously commuted.

TABLEAU III.—Cas où la clémence de la prérogative a été exercée durant l'année finissant le 30 septembre 1876.

ONTARIO.

PENITENCIER DE KINGSTON.

Crime pour lequel condamné.	Sentence.	Date de l'emprisonnement.	Date du pardon ou de la commutation.	Condition du pardon ou de la commutation.	Âge et sexe.	Par quelle cour condamné.	Remarques.
					H/F		
Homicide involontaire.....	5 ans.....	Avril 1873	8 oct. 1875.		23	Cour d'Assise.....	
" ".....	à vie.....	Avril 1868	9 janv. 1876.	Servir 9 ans.....	35	Banc de la Reine, P. Q.	
" ".....	10 ans.....	Sept. 1868	16 déc. 1875.		21	Cour d'Assise.....	
Larcin.....	7 ".....	Oct. 1872	18 août 1876.		22	" ".....	
" ".....	14 ".....	Juin 1865	8 oct. 1875.		15	Sess. trimestrielles.....	
" ".....	4 ".....	Déc. 1874	29 avril 1876.	Servir 18 mois.....	40	" ".....	
" ".....	7 ".....	Oct. 1871	29 oct. 1875.		24	Jour d'Assise.....	
" ".....	à vie.....	Nov. 1872	19 nov. 1875.		54	" ".....	
" ".....	" ".....	Avril 1875	29 janv. 1876.		39	" ".....	
" ".....	" ".....	Oct. 1870	4 mars 1876.		21	" ".....	
" ".....	" ".....	Sept. 1867	21 mars 1876.		46	" ".....	
" ".....	" ".....	Déc. 1866	25 sept. 1876.		32	" ".....	
" ".....	10 ans.....	Janv. 1874	1er avril 1876.		22	" ".....	
Faux.....	4 ".....	Mars 1875	7 avril 1876.	Servir 2 ans.....	37	" ".....	
" ".....	4 ".....	Mars 1875	7 avril 1876.	Servir 18 mois.....	34	" ".....	
" ".....	4 ".....	Sept. 1873	21 avril 1876.		34	" ".....	
Meurtre.....	à vie.....	Nov. 1866	25 mai 1876.		56	" ".....	La sentence de mort ayant été antérieurement commuée.
" ".....	" ".....	Fév. 1871	12 mai 1876.	Libéré 15 janvier 1877.....	41	" ".....	
" ".....	5 ans.....	Avril 1875	22 avril 1876.		28	B. de la Reine, P. Q. }	
Abus de confiance.....	3 ".....	Oct. 1875	21 avril 1876.	Servir 18 mois.....	37	Cour d'Assise.....	
Incendiat.....	7 ".....	Déc. 1875	2 mai 1876.	" 4 ans.....	25	Banc de la Reine, P. Q.	
Apporter dans la province des objets volés.	3 ".....	Oct. 1874	12 mai 1876.	Sess. trimestrielles.....	10	" ".....	
Vol qualifié.....	2 ".....	Mars 1875	22 juin 1876.	" 2 ans.....	20	Cour d'Assise.....	
" ".....	2 ".....	Mars 1875	22 juin 1876.	" 18 mois.....	23	Sess. trimestrielles.....	
Vol de lettre d'argent.....	5 ".....	Mai 1872	22 juin 1876.	" 18 mois.....	23	" ".....	
Vol de lettre.....	5 ".....	Avril 1875	17 août 1876.	Servir 2 ans.....	36	Cour Crim. de Comté Banc de la Reine, P. Q.	

TABLE III—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised, during the year ended 30th September, 1876—Continued.
ONTARIO—Continued.
CENTRAL PRISON, TORONTO.

Crime for which Condemned.	Sen- tence.	Date of Com- mittal.	Date of Pardon or Com- mutation.	Condition of Pardon or Commutation.	By what Court Condemned.	Remarks.
Larceny	2 years	Jan., 1876	July 19, 1876		17 P. M., Chatham.....	
"	2 "	Sept., 1874	Oct. 12, 1875		Interim Sessions.....	
"	2 "	Sept., 1874	Jan. 22, 1876		County Grim. Court.....	Sentence illegal.
Assault	1 "	April, 1876	Oct. 21, 1876		Interim Sessions.....	
Breaking into and Stealing from Barn	18 mos.	Feb., 1876	June 13, 1876		County Grim. Court.....	
REFORMATORY, PENETANGUISHENE.						
Larceny and Receiving	4 years	Nov., 1873	Oct 25, 1875		Assize Court.....	
"	4 "	July, 1873	May 1, 1876	To serve 3 years	County Grim. Court.....	
"	5 "	Jan., 1873	June 1, 1876		Assize Court.....	
Stealing	4 "	July, 1873	July 25, 1876		County Grim. Court.....	
"	4 "	July, 1873	Dec. 14, 1875		County Grim. Court.....	
"	4 1/2 "	Dec., 1873	Aug. 17, 1876		" ".....	
"	4 "	Dec., 1874	May 10, 1876		Quarter Sessions.....	
Threatening Arson	3 "	Aug., 1873	Aug. 22, 1876		" ".....	
Not Stated	4 "	July, 1874	May 9, 1876		" ".....	
"	4 "	Mar., 1874	Mar. 7, 1876		" ".....	
COMMON GAOL.						
Breaking into and Stealing from Barn	6 mos.	Feb., 1876	June 13, 1876		County Grim. Court.....	
Stabbing	12 "	Mar., 1876	Oct. 9, 1875		Assize Court.....	
Indecent Assault	3 "	Oct., 1875	Oct. 22, 1875		Quarter Sessions.....	
Receiving Stolen Goods	3 "	Sept., 1875	Nov. 30, 1875		" ".....	
"	3 "	Sept., 1875	Nov. 30, 1875		" ".....	

TABLEAU III.—Cas où la clémence de la prérogative a été exercée durant l'année finissant le 30 septembre 1876.—*Suite.*

PRISON CENTRALE, TORONTO.

Crime pour lequel condamné.	Sentence.	Date de l'emprisonnement.	Date du pardon ou de la commutation.	Condition du pardon ou de la commutation.	Âge et sexe.		Par quel cour condamné.	Remarques.
					H	F		
Larcin.	2 ans.	Janv. 1876	19 juill. 1876.	17	Magistrat de Police ..	Sentence illégale.
"	2 "	Sept. 1874	12 oct. 1875	19	Sess. trimestrielles ..	
Votes de fait	2 "	Sept. 1871	22 janv. 1876	24	Cour Crim. de Comté ..	
Vol avec effraction	18 mois.	Avril 1875	21 oct. 1875.	40	Sessions (inférim.) ..	
		Fév. 1876	13 juin 1876.	29	Cour Crim. de Comté ..	

MAISON DE REFORME, PENETANGUISHENE.

Larcin et recel	4 ans.	Nov. 1873	25 oct. 1875.	16	Cour d'Assise ..
Larcin.	4 "	Juill. 1873	1er mai 1876.	15	Cour Crim. de Comté ..
"	5 "	Janv. 1873	1er juin 1876.	20	Cour d'Assise ..
Escroquerie	4 "	Juill. 1873	25 juill. 1876.	20	Cour Crim. de Comté ..
"	4 "	Juill. 1873	14 déc. 1875.	15	"
"	4 1/2 "	Déc. 1873	17 août 1876.	20	"
"	4 "	Déc. 1874	10 mai 1876.	16	Sess. trimestrielles ..
Incendiat (menace d')	4 "	Août 1873	22 août 1876.	18	"
Non donné.	3 "	Juill. 1874	9 mai 1876.	19	"
	4 "	Mars 1874	7 mars 1876.	18	"

PRISON COMMUNE.

Vol avec effraction	6 mois.	Fév. 1876	13 juin 1876.	6	Cour Crim. de Comté ..
Poignarder	12 "	Mars 1875	9 oct. 1875	50	Cour d'Assise ..
Attentat contre la pudeur	3 "	Oct. 1875	22 oct. 1875	37	Sess. trimestrielles ..
Recel d'objets volés	3 "	Sept. 1875	30 nov. 1875	19	"
"	3 "	Sept. 1875	30 nov. 1875.	15	"

TABLE III—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised, during the year ended 30th September, 1876—Continued.
 ONTARIO—Concluded.
 COMMON GAOL—Concluded.

Crime for which Condemned.	Sen- tence.	Date of Com- mit- tal.	Date of Pardon or com- muta- tion.	Condition of Pardon or Commutation.	Age and Sex		By what Court Condemned.	Remarks.
					M	F.		
Receiving Stolen Goods	3 mos.	Sept., 1875	Nov. 30, 1875	20	Quarter Sessions
"	"	Sept., 1875	Nov. 30, 1875	19	"
Unlawful Wounding	3 "	Nov., 1875	Nov. 11, 1876	38	Assize Court
Vagrancy	6 "	Nov., 1875	Jan. 14, 1876	41	Police Court
"	2 "	Mar., 1876	April 17, 1876	19	Magistrate's Court
"	3 "	July, 1876	Sept. 19, 1876	22	Police Court
Assault	2 mos.	Mar., 1876	April 21, 1876	17	Magistrates' Court
Shooting with Intent to Kill	9 "	April, 1876	April 29, 1876	29	Assize Court
Shooting	12 "	June, 1876	Aug. 22, 1876	50	Quarter Sessions
Larceny	6 "	Feb., 1876	May 26, 1876	17	Police Court
"	6 "	Jan., 1876	June 8, 1876	61	County Crim. Court

ST. VINCENT DE PAUL PENITENTIARY.		QUEBEC.	
Infraction of Seaman's Act.	2 years	Sept., 1874	Oct. 8, 1875
Arson	3 "	Oct., 1873	Jan. 26, 1876
"	3 "	Aug., 1874	July 12, 1876
Stealing	2 "	Aug., 1875	Jan. 29, 1876
"	2 "	MAY, 1875	Aug. 18, 1876
Highway Robbery	10 "	April, 1870	May 29, 1876
"	7 "	Oct., 1874	June 1, 1876
Sheep Stealing	2 "	Dec., 1874	Sept. 15, 1876
Horse Stealing	21 "	Mar., 1869	Feb. 3, 1876
"	2 "	Oct., 1874	Oct. 29, 1875
"	14 "	Feb., 1867	May 12, 1876

ONTARIO.—*Fin.*
 TABLEAU III.—Cas où la clémence de la prérogative a été exercée durant l'année finissant le 30 septembre 1876.—*Suite.*
 PRISON COMMUNE.—*Suite.*

Crime pour lequel condamné.	Sen- tence.	Date de l'emprison- nement.	Date du pardon ou de la com- mutation.	Condition du pardon ou de la commutation.	Âge et sexe.		Par quelle Cour condamné.	Remarques.
					H	F.		
Recel d'objets volés.....	3 mois	Sept. 1875	30 nov. 1875.	20	Sess. trimestrielles.....	
"	"	Sept. 1875	30 nov. 1875.	19	"	"
Blesses illégalement.....	3 "	Nov. 1875	11 janv. 1876	38	Cour d'Assise.....	
Vagabondage.....	6 "	Août 1875	14 janv. 1876.	41	Cour de Police.....	
"	2 "	Mars 1876	17 avril 1876.	19	Cour de Magistrat.....	
"	3 "	Juill. 1876	19 sept. 1876.	24	Cour de Police.....	
Voies de fait.....	2 "	Mars 1876	21 avril 1876.	17	Cour de Magistrat.....	
Meurtre (tentative de)	9 "	Avril 1876	29 avril 1876.	29	Cour d'Assise.....	
"	12 "	Juin 1876	22 août 1876	50	Sess. trimestrielles.....	
Larcin.....	6 "	Fév. 1876	26 mai 1876	17	Cour de Police.....	
"	6 "	Janv. 1876	8 juin 1876	61	Cour Crim. de Comité	

QUÉBEC.

PÉNITENCIER DE ST. VINCENT DE PAUL.

Crime	Sens.	Date	Condition	Âge et sexe.		Par quelle Cour	Remarques.
				H	F.		
Infraction à l'Acte des Marins.....	2 ans	Sept. 1874	8 oct. 1875	26	Sessions.....
Incendiat.....	3 "	Oct. 1873	6 janv. 1876	36	Banc de la Reine.....
"	3 "	Août 1874	12 juil. 1876.	14	Magistrat de District
Escroquerie.....	2 "	Août 1875	29 janv. 1876	17	do
"	2 "	Mai 1875	18 août 1876.	21	Sessions.....
Vol de grand chemin.....	10 "	Avril 1870	29 mai 1876	31	Banc de la Reine.....
"	7 "	Oct. 1874	1er juin 1876	20	Magist. Stupéfiatoire.
Vol de moutons.....	2 "	Déc. 1874	15 sept. 1876	27	Sessions.....
Vol de chevaux.....	21 "	Mars 1879	3 fév. 1876	30	Banc de la Reine.....
"	2 "	Oct. 1874	29 oct. 1875.	24	do
"	14 "	Fév. 1867	12 mai 1876.	13	do

QUEBEC—Concluded.

TABLE III.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised, during the year ended 30th September, 1876—Continued.

Crime for which Condemned.	Sen- tence.	Date of Com- mittal.	Date of Pardon or Com- mutation.	Condition of Pardon or Commutation.	Age and Sex.		By what Court Condemned.	Remarks.
					M	F		
Infraction of Seaman's Act.....	4 mos.....	June, 1875	Oct. 7, 1875	36	Judges Sessions.....	
"	"	June, 1875	Oct. 7, 1875	32	do	
Stealing.....	"	Dec., 1875	Feb. 1, 1876	28	Queen's Bench.....	
Manslaughter.....	15	Jan., 1876	Dec. 10, 1875	24	Jr. Sessions, P. Q.....	
Larceny.....	6	Feb., 1876	May 18, 1876	17	Judges Sessions.....	
"	6	June, 1876	Sept. 20, 1876	35	do	
Assault.....	2	Feb., 1876	Mar. 20, 1876	20	Recorder's Court.....	Fine remitted.
"	1	Sept., 1875	June 24, 1876	19	Queen's Bench.....	
NEW BRUNSWICK.								
ST. JOHN PENITENTIARY.								
ATSON.....	1 year.....	Oct., 1875	April 5, 1876	22	County Court.....	
Forgery.....	2 years.....	July, 1875	Aug. 18, 1876	29	do	
Larceny.....	2	Dec., 1875	Sept. 27, 1876	29	do	
NOVA SCOTIA.								
HALIFAX PENITENTIARY.								
ATSON.....	7 years.....	June, 1873	June 3, 1876	Absence from Hants dur- ing remainder of sent'ce	40	Supreme Court.....	Became insane transferred to Kingston Penitentiary
"	"	June, 1873	July 28, 1876	26	do	
Larceny.....	5	Feb., 1875	Jan. 12, 1876	24	do	

TABLEAU III.—Cas où la clémence de la prérogative a été exercée durant l'année finissant le 30 septembre 1876.—*Suite.*
 QUÉBEC.—*Suite.*
 PRISON COMMUNE.

Crime pour lequel condamné.	Sentence.	Date de l'emprisonnement.	Date de l'empri-sonnement.	Date du pardon ou de la commutation.	Condition du pardon ou de la commutation	Age et sexe.		Par quelle Cour condamné.	Remarques.
						H	F		
Infraction à l'Acte des Marins	4 mois	Jun 1875	7 oct. 1875	36	Sessions	
"	4 "	Jun 1875	7 oct. 1875	32	do	
Escroquerie	2 "	Déc. 1875	1er fév. 1876	28	Sess. trimestrielles	
Homicide involontaire	15 "	Janv. 1875	10 déc. 1875	24	Banc de la Reine, P. Q	
Larcin	6 "	fév. 1876	19 mai 1876	17	Sessions	
"	6 "	Jun 1876	20 sept. 1876	35	do	
Votes de fait	2 "	Fév. 1876	20 mars 1876	20	Cour de Recorder	
"	1 "	Sept. 1875	24 juin 1876	19	Banc de la Reine	Amende remise.
NOUVEAU-BRUNSWICK.									
PÉNITENCIER DE SAINT-JEAN.									
Incendiat	1 an	Oct. 1875	5 avril 1876	22	Jour de comté	
Faux	2 ans	Jul. 1875	18 août 1876	29	do	
Larcin	2 "	Déc. 1875	27 sept. 1876	29	do	
NOUVELLE-ECOSSE.									
PÉNITENCIER D'HALIFAX.									
Incendiat	7 ans	Jun 1873	3 juin 1876	40	Cour Suprême	Devenu fou; transféré au pénitencier de Kingston.
"	7 "	Jun 1873	28 juil. 1876	36	do	
Larcin	5 "	Fév. 1875	12 janv. 1876	34	do	

NOVA SCOTIA—Concluded.

TABLE III—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised during the year ended, 30th September, 1876—Concluded.
ROCKLAND PRISON.

Crime for which Condemned.	Sentence.	Date of Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Condition of Pardon or Commutation.	Age and Sex.		By what Court Condemned.	Remarks.
					M	F		
Larceny	15 mos.	Dec, 1874	Oct. 8, 1875	20	Police Court.

COMMON GAOL.

Larceny	6 mos.	Nov, 1875	April 7, 1876	17	Supreme Court.
---------------	--------	-----------	---------------	-------	-------	----	----------------	-------

PRINCE EDWARD ISLAND.—COUNTY GAOL.

Larceny	4 mos.	Mar, 1876	June 27, 1876	11	Stipendiary Magistrate
Burglary	5 years	Jan, 1876	May 27, 1876	18	Supreme Court.

DEATH SENTENCES COMMUTED DURING THE YEAR.

Death.
Murder	Nov. 11, 1875	St. John Penit'y for life.
"	Nov. 30, 1875	Kingston Penit'y for life.
"	Nov. 30, 1875	"
"	April 20, 1876	"
"	Nov. 30, 1875	"
"	Sept. 20, 1876	"
"	June 10, 1876	"

Ages not given, Six Males and one female.

Circuit Ct. St. John
Assize Ct., York, (Gr)
" "
" Lambton"
" Leeds & Grenv.
" Haldimand"
" Peel"

NOUVELLE-ÉCOSSE.—*Fin.*

TABLEAU III.—Cas où la clémence de la prérogative a été exercée durant l'année finissant le 30 septembre 1876.—*Suite.*
PRISON DE ROCKLAND.

Crime pour lequel condamné.	Sentence.	Date de l'emprisonnement.	Date de l'empri- du pardon ou de la com- mutation.	Condition du pardon ou de la commutation.	Par quelle Cour condamné.		Remarques.
					Âge et sexe.	H. F.	
Larcin.....	15 mois	Déc. 1874	8 oct. 1875.	20	Cour de Police.....	
PRISON COMMUNE.							
Larcin.....	6 mois.	Nov. 1875	7 avril 1876	17	Cour Suprême.....	
ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.—PRISON DE COMTÉ.							
Larcin.....	4 mois.	Mars 1876	27 juin 1876.	10	Magist. Supéridiaire	
Vol qualifié.....	5 ans	Janv. 1876	27 mai 1876	18	Cour Suprême.....	
SENTENCES DE MORT COMMUÉES DURANT L'ANNÉE.							
Meurtre.....	La mort	11 nov. 1875.	Pén. St. Jean pour la vie.	C. de Circ., St. Jean	Âges non donnés. Six hommes et une femme.
".....	"	30 nov. 1875.	" Kingston	C. d'Assise, Co. York.	
".....	"	30 nov. 1875.	"	"	
".....	"	20 avril 1875	"	co. Lambton.....	
".....	"	30 nov. 1875.	"	Leeds et Grenv.	
".....	"	20 sept. 1875.	"	Haldimand.....	
".....	"	10 juin 1876.	"	Peel.....	

CRIMINAL STATISTICS,
1877.

TABLE I.

STATISTIQUES CRIMINELLES,

TABLEAU I.

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF BRANT.

OFFENCES. CRIMES ET DÉLITS.	Persons Charged. Personnes accusées.		CONVICTIONS. CONDAMNATIONS.				SENTENCE. COMMITTED TO GAOL. EMPRISONNÉS.			
	Accused. Aculés.	Acquitted. Aculés.	Total.	Convicted, 1st. Condamné, 1e fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2e fois.	Reiterated. Récidive.	For Trial. Sur accusation.	With the option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.	No option Sans opt'n	
									Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.
Indecent Assault.....	1	1	1	1				1		
Assault on Peace Officer.....	1	1	1	1				1		
do Common.....	88	88	88	88				88		
Rape.....	1	1	1	1				1		
Shoot'g, Stabb'g with int., Threat'g	2	1	1	1			1	1		
Burglary.....	7	3	4	4						
Robbery.....	3	3	3	3						
Embezzlement.....	1	1	1	1						
Fraud and False Pretences.....	2	2	2	2						
Horse and Cattle Stealing.....	5	5	5	5						
Larceny.....	75	16	49	49			8	40		
Receiving Stolen Goods.....	3	1	2	2				2		
Damage to Property.....	17	17	17	17				17		
Forgery and uttering Bank Notes..	2	2	2	2				2		
Drunk and Disorderly.....	54	54	54	54				50	4	
Indecently Exposing the Person...	1	1	1	1				1		
Houses of Ill-fame, Inna's, Freq't'rs	22	22	22	22				22		
Municipal By-laws, Infractions of..	22	22	22	22				22		
Prose'ns for Wages and Desertion	10	10	10	10				10		
do under Liquor Act.....	55	55	55	55				55		
Perjury and subornation thereof...	2	1	1	1						
Vagrancy.....	51	51	51	51				18	33	
Felonies not otherwise enumerated	2	2	2	2				1		
Misdemeanors not includ'd in above	63	1	60	60				59		
Total.....	490	35	442	442			9	345	81	

COUNTY OF BRUCE.

Ass't with int. to ravish, Ind't do.	4	4	4	4				4		
do on Peace Officer.....	1	1	1	1				1		
do Common.....	104	7	97	97				94	2	
Manslaughter.....	1	1	1	1				1		
Shoot'g, Stabb'g w' int., Threat'g	8	1	5	5			2	2	3	
House-break'g, Enter'g and Steal'g	2	1	1	1					1	
Robbery.....	1	1	1	1				1		
Fraud and False Pretences.....	4	2	2	2				1	1	
Larceny.....	31	9	22	21			1	10	9	1
Damage to Property.....	2	2	2	2				2		
Drunk and Disorderly.....	31	31	31	31				31		
Prose'ns for Wages, and Desertion.	14	14	14	14				14		
Prosecutions under Liquor Act....	52	51	51	51				51		
Breach of Prison.....	2	2	1	1					1	

Province d'Ontario—COMTÉ DE BRANT.

TABLEAU I.

SENTENCE. PENITENTIARY. PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.	CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.	
			Married. Marié.	Single. Célibataire.
Under two years. Moins de 2 ans.				
Two years and under Five. 2 ans et moins de 5.				
Five years and over. 5 ans et plus.				
Life. A vie.				
Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.				
The Death Sentence. Condamné à mort.				
Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme. Cités and Towns.				
Villes et Villages. Rural Districts. Districts ruraux.				
Agricultural. Agriculteurs.				
Commercial. Commerçants.				
Domestic. Serviteurs.				
Industrial. Industriels.				
Professional. Professions libérales.				
Labourers. Journaliers.				
Married. Marié.				
Widowed. Veuvage.				
Single. Célibataire.				
7	2	1	6	7
4	42	2	1	9
				1
				14

COMTÉ DE BRUCE.

			4			2	1		3
			3			1			3
			1			2			1
			5	1		1	3		5
			1			1			1
			1			1			1
			2			1			1
1			11	1	1	3	2	1	2
						3	7		5
			1			2			

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF BRANT.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.					AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Superior. Supérieure.		Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21 — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40 — 21 ans et moins de 40.	
						M.	F.	M.	F.	M.	F.
						H.	F.	H.	F.	H.	F.
Attentats contre la pudeur.....											
Voies de fait contre un officier de paix.....											
1 Voies de fait ordinaires.....											
Sérvices immoraux contre des jeunes filles.....											
Usage d'armes av. intent. d'intim. ou de blesser.....											
2 Vol qualifié.....											
Vol.....											
Abus de confiance.....											
Fraude et faux prétextes.....											
3 Vol de chevaux, bétail et moutons.....											
Larcin.....	11	11	14		8		1	3	8		
Recel d'objets volés.....											
4 Dégât à la propriété.....											
5 Contrefaçon et circulation.....											
Ivrognerie et conduite désordonnée.....											
Exposition indécente de la personne.....											
Tenir et habiter des maisons de débauche.....											
Infractions aux lois municipales.....											
6 Refus de salaire et désertion d'emploi.....											
Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....											
Parjure et subornation de parjure.....											
Vagabondage.....											
Crimes non spécifiés.....			1								
Délits non compris ci-dessus.....											
Total.....	11	11	15		8		1	3	8		

COUNTY OF BRUCE.

Violence av. intent. de viol et att. cont. la pudeur.....	2	2	2									3
Voies de fait contre un officier de paix.....												
1 Voies de fait ordinaires.....			3									3
Homicide involontaire.....			1									
Usage d'armes av. intent. d'intim. ou de blesser.....	3	2					2					
2 Vol avec effraction.....		1										1
Vol.....		1										1
Fraude et faux prétextes.....		1	1		1							1
3 Larcin.....	1	2	7	3	1		2					9
4 Dégât à la propriété.....												
Ivrognerie et conduite désordonnée.....												
Refus de salaire et désertion d'emploi.....												
Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....												
6 Evasion.....			2									2

Province d'Ontario—COMTÉ DE BRANT.

TABEAU I.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.															RELIGIONS.					USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.			
	40 years and over. — 40 ans et au-dessus.	F. Not given—Non donnés.		BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES					Canada.	United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possess. Britanniq.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other Denominations. Autres Confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.			
		M.	F.	England, Wales, Angleter., Galles.	Ireland. Irlande.	Scotland. Ecosse.																		
		H.	F.																					
15																								
5	1	5	2	1	16				1		1	2	11	9	2								12	12
1																								
6	55	5	2	1	16				1		1	2	11	10	2								13	12

COMTÉ DE BRUCE.

1					4																			
	4			1	2										2								3	1
2		1	2	1	1					1	1				1							2	1	
1				1	1					1					1	1						2	2	
	1	1			4	7				1		1	1	2	5							1	1	
												3	1	2								2	5	
	4																							
												1										1	1	

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF BRUCE—Concluded.

Table with columns for EDUCATIONAL STATUS, EDUCATION, AGES (Under 16 years, 16 years and under 21, 21 years and under 40), OFFENCES (Possession illicite d'appareils de distillation, Vagabondage, Crimes non spécifiés, Délits non compris ci-dessus, Folie), and CRIMES ET DÉLITS. Total row shows counts for various categories.

COUNTY OF CARLETON.

Table listing various offenses in Carleton County with columns for counts in different age or category groups. Total row at the bottom shows 329, 332, 406, 54, 2, 1.

COUNTY OF ELGIN.

Table listing offenses in Elgin County with columns for counts. Total row at the bottom shows 3, 3, 17, 1, 2, 1.

Province d'Ontario—COMTÉ DE BRUCE—Fin.

TABLEAU I.

Table with columns for AGES, BIRTH PLACES (LIEUX DE NAISSANCE), RELIGIONS, and USE OF LIQUORS. Birth places include British Isles, Ireland, Scotland, Canada, etc. Religions include Catholics, Church of England, etc. Use of liquors includes Moderate, Immodéré. Total row shows 4, 1, 9, 3, 2, 5, 19, 3, 2, 6, 4, 5, 10, 1, 2, 20, 11.

COMTÉ DE CARLETON.

Table listing offenses in Carleton County with columns for counts in different age or category groups. Total row at the bottom shows 3, 132, 31, 197, 19, 504, 6, 3, 520, 257, 223, 563.

COMTÉ D'ELGIN.

Table listing offenses in Elgin County with columns for counts. Total row at the bottom shows 3, 4, 2, 3, 12, 1, 1, 2, 6, 4, 2, 1, 14, 7.

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF ELGIN—Concluded.

OFFENCES. CRIMES ET DÉLITS.	Persons Charged. Personnes accusées.	Acquitted. Acquittées.	CONVICTIONS. CONDAMNATIONS.				SENTENCE. COMMITTED TO GAOL. EMPRISONNÉS.				
			Total	Convicted, 1st. Condamné, 1re fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2e fois.	Reiterated. Récidive.	For Trial.	With the option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.	No option. Sans opt'n		With Hard Labour. Aux Travaux forcés.
									Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.	
2—Burglary.....	1	1	1	1			1				
Embezzlement.....	1	1									
3 Fraud and False Pretences.....	8	1	7	7			6				
3 Larceny.....	101	27	70	62	3	5	4	6	50	1	
Receiving Stolen Goods.....	4	1	3	3					3	9	
4 Arson.....	1	1									
4 Damage to Property.....	8		8	8				3			
Drunk and Disorderly.....	102	38	64	61	3			57	7		
Houses of Ill-fame, Inn'ts, Freq'ts	14	2	12	12				12			
Municipal By-laws, Infractions of.	25		25	25				25			
Prosec'ns for Wages and Desertion.	6		6	6				6			
6 Prosecutions under Liquor Act.....	14		14	14				14			
Perjury.....	1					1					
Suicide, attempting to commit.....	1		1	1						1	
Vagrancy.....	34	27	7	7				2	5		
Misdemeanors not incl'd in above	53	8	43	43				32	10		
Total.....	470	133	325	311	4	10	12	220	79	2	

COUNTY OF ESSEX.

Assault, Aggravated, with Intent do on Peace Officer.....	4		4	4				3	1	
do Common.....	8	1	6	6			1	8	1	
1 Manslaughter.....	100	11	89	89				88	1	
Murder.....	1	1								
Rape.....	2		2	2						
Shooting, Stabbing with intent.....	1		1	1						
2 House-break'g, Enter'g and Steal'g	11	5	1	1		4	1			
Robbery.....	3	2	1	1					1	
Embezzlement.....	1		1	1						
Fraud and False Pretences.....	1	1								
3 Horse and Cattle Stealing.....	1		1	1						
Larceny.....	2	1				1				
Receiving Stolen Goods.....	72	17	47	47		8	15	25	3	
4 Damage to Property.....	4		3	2	1			2	1	
Carrying Unlawful Weapons.....	10		10	10			10			
Drunk and Disorderly.....	3		3	3				1	2	
Indecently Exposing the Person.....	98		98	90	1	7		97	1	
Municipal By-laws, Infractions of.	2		2	2				2		
Prosec'ns for Wages, and Desertion.	7		7	7				7		
6 Prosecutions, Fish and Game Acts	15		15	13		2		15	5	
Prosecutions under Liquor Act.....	5	2	5	5				5		
	29	1	28	28				28		

Province d'Ontario—COMTÉ D'ELGIN—Fin.

TABLEAU I.

SENTENCE. PENITENTIARY. PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.	CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.	
			Married.	Single. Célibataire.
Under two years. Moins de 2 ans.				
Two years and under five. 2 ans et moins de 5.				
Five years and over. 5 ans et plus.				
Life. A vie.				
Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.				
Life Death Sentence. Condamné à mort.				
Committed to Reformatories.				
Envoyé à la Prison de Réforme Cités and Towns.				
Villes et Villages.				
Rural Districts.				
Districts ruraux. Agricultural. Agriculteurs.				
Commercial. Commerçants.				
Dobestic. Serviteurs.				
Industrial. Industriels.				
Professional. Professions libérales.				
Labourers. Journaliers.				
Married.				
Widowed. Veuvage.				
Single. Célibataire.				
3	171	43	16	20
3			15	52
3			2	103
			83	130

COMTÉ D'ESSEX.

	2				1		1		1
	2			1			1		
	17		3	2	1	1	5	6	3
	1	1	1		1			1	
	1								1
	1			1					1
	1								1
	18	8		1	3	2	12	10	14
	2	1					1	1	1
	1					1		1	
	26		1	2		4	4	6	2
	7					2		1	
	4					4			
	8							6	1

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF ESSEX—Concluded.

Table with columns for Offences, Convictions, Sentence, and Residential/Professional status. Rows include Vagrancy, Felonies, and Misdemeanors.

COUNTY OF FRONTENAC.

Table with columns for Offences and counts. Rows include Assault, Murder, Robbery, and various property crimes.

COUNTY OF GREY.

Table with columns for Offences and counts. Rows include Abortion, Assault on Peace Officer, and Child Stealing.

Province d'Ontario—COMTE D'ESSEX.—Fin.

TABLEAU I.

Table with columns for Sentence, Residence, Occupations, and Conjugal State. Rows include Under two years, Two years and under five, etc.

COMTE DE FRONTENAC.

Table with columns for counts across various categories. Rows include counts for different offense types and statuses.

COMTE DE GREY.

Table with columns for counts across various categories. Rows include counts for different offense types and statuses.

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF ESSEX—Concluded.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.					AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Superior. Supérieure.	M. F.	Under 16 years — Moins de 16 ans.		16 years and under 21 — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.	
						M.	F.	M.	F.	M.	F.
						H.	F.	H.	F.	H.	F.
Vagabondage.....	1	1	3								
Crimes non spécifiés.....											
Délits non compris ci-dessus.....	4	6	10	2			2				5
Folie.....											
Total.....	41	43	56	15	2		8			13	3

COUNTY OF FRONTENAC.

1 { Voies de fait ordinaires.....	2	4	19					5		16	1
1 { Meurtre.....											
1 { Usage d'armes avec int. d'intim. ou de blesser.....											
2 { Vol.....	3	3	1					1		3	
3 { Fraude et faux prétextes.....											
3 { Vol de chevaux, bétail et moutons.....			3							3	
3 { Larcin.....	6	6	20		3	1	1	1		19	
4 { Incendiat et tentatives d'incendie.....											
4 { Dégât à la propriété.....	47	54	303	1	2			28		196	5
6 { Ivrognerie et conduite désordonnée.....											
6 { Exposition indécente de la personne.....											
6 { Tenir et habiter des maisons de débauche.....	1	1	1					1		1	
6 { Infractions aux lois municipales.....											
6 { Refus de salaire et désertion d'emploi.....											
6 { Contraventions aux régl. des liqueurs fortes.....											
6 { Vagabondage.....	18	22	39					1	4	8	17
6 { Conduite séditieuse.....											
6 { Délits non compris ci-dessus.....											
6 { Folie.....											
Total.....	77	90	392	1	5	2	40	10	254	11	

COUNTY OF GREY.

1 { Avortement.....											
1 { Voies de fait contre un officier de paix.....			1							1	
1 { Voies de fait ordinaires.....	1	1	9					1		7	
2 { Vol d'enfant.....											
2 { Usage d'armes avec intention de blesser.....			4					1		1	
2 { Vol avec effraction.....			1								
2 { Vol.....											

Province d'Ontario—COMTÉ D'ESSEX—Fin.

TABLEAU I.

AGES. — 40 ans et au-dessus.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.											USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.								
	RELIGIONS.											Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.							
	M. F.	H. F.	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.		United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possessions Britanniques.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.			Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other Denominations. Autres Confessions.				
			England, Wales, Anglet., Galles.	Ireland. Irlande.													Scotland. Ecosse.	Canada.		
5																				
7	1																		1	3
2																			16	4
2																			58	48

COMTÉ DE FRONTENAC.

2		5	1		3			19											14				9		2	18	
					2			2											3		1					4	
								1													1	1				1	
2	1		1		10		2	1		2									12		1	1		10		5	
12	16		46		143		25	158		9	2								165				216		20	345	
								1											1							1	
								2											2							2	
18	9		3		8		4	23		2									23				38		4	57	
			1																								
			1																								
144	26	10	56		182		31	215		12	4								220		1	4	3	273		32	451

COMTÉ DE GREY.

1					2																					1
3								2		7																4
1		1						4																		1
								1																		1

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF GREY—Concluded.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	Persons Charged. Personnes accusées.		CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS.				SENTENCE.		
	Acquitted. A acquittées.	Total.	Convicted, 1st. Condamné, 1 ^{er} fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2 ^e fois.	Retriever. Récidive.	For Trial. Sur accusation.	COMMITTED TO GAOL. — EMPRISONNÉS.		
							With the option of a fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.	No option Sans opt'n	Un year and over. Moins d'un an.
3 { Fraud and False Pretences.....	2	2	1		1		2		
3 { Larceny.....	25	8	17	17		2	13	1	
4 { Receiving Stolen Goods.....	1	1							
4 { Damage to Property.....	6	6	6			6			
4 { Drunk and Disorderly.....	16	1	15	14	1	13	2		
4 { Indecently Exposing the Person.....	1	1	1			1			
4 { Prosecutions for Wages and Desertion.....	8	8	8			8			
6 { Prosecutions under Liquor Act.....	68	5	63	56	4	60	3		
6 { Possessing Illicit Still.....	4	4	4			4			
6 { Perjury.....	1	1	1						
6 { Vagrancy.....	41	9	32	21	9	2	16	16	
6 { Misdemeanors not incl'ded in above.....	59	6	53	53		53			
Total.....	336	37	298	276	15	7	253	41	2

COUNTY OF HALDIMAND.

1 { Indecent Assault.....	1	1							
1 { do Aggravated and with Intent.....	1		1	1		1			
1 { do on Peace Officer.....	1	1	1				1		
1 { do Common.....	30	1	29	29		27	2		
1 { Carrying Fire-arms, Presenting do.....	1	1	1	1		1			
1 { Shooting and Stabbing.....	2		2	2			2		
3 { Fraud and False Pretences.....	1	1							
3 { Horse Stealing.....	1		1	1			1		
3 { Larceny.....	5	4	1	1			1		
4 { Arson.....	1	1	1	1					
4 { Damage to Property.....	1		1	1			1		
4 { Drunk and Disorderly.....	14		14	14		14			
6 { Prosecutions for Wages and Desertion.....	8		8	8		8			
6 { Prosecutions under Liquor Act.....	10		10	10		10			
6 { Vagrancy.....	2		2	2		2			
6 { Misdemeanors not incl'ded in above.....	25		25	25		25			
Total.....	104	7	97	97		89	7		

COUNTY OF HALTON.

1 { Assault, Common.....	26		26	26			26		
1 { Rape.....	1		1	1					
1 { Shooting, Stabbing with intent.....	1	1							

Province d'Ontario—COMTÉ DE GREY—Fin. TABLEAU I.

SENTENCE.	RESI- DENCE.										OCCUPATIONS.				CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL.					
	PENITENTIARY. — PÉNITENTIAIRE.										CITIES AND TOWNS. — VILLES ET VILLAGES.				RURAL DISTRICTS. — DISTRICTS RURAUX.				MARRIED. — MARIÉ.	
	Under two years. Moins de 2 ans.	Two years and under five. 2 ans et moins de 5.	Five years and over. 5 ans et plus.	Life. A vie.	Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.	The Death Sentence. Condamné à mort.	Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.	Cities and Towns. Villes et Villages.	Rural Districts. Districts ruraux.	Agricultural. Agric(oulture).	Commercial. Commerçants.	Domestic. Serviteurs.	Industrial. Industriels.	Professional. Professions libérales.	Labourers. Journaliers.	Married. Marié.	Widowed. Veufve.	Singl. Célibataire.		
1	9	2	7				17	7			11	9		1	16	5	1			
							1							1	1					
							2			1				1	1		1			
	45	28					4	12	20					18	32	7	24			

COMTÉ D'HALDIMAND.

							2										
								2							2		1
								1	1						1		1
1								1	1						1		1
							2	7	3		2			4	3		6

COMTÉ D'HALTON.

							2										
							1	2									2
																	1

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF GREY.—Concluded.

OFFENCE. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.					AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Superior. Supérieure.		Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.	
						M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.
3 { Fraude et faux prétextes	5	6	2	9	2	5	1	7			
3 { Larcin											
4 { Recel d'objets volés											
4 { Dégât à la propriété											
4 { Ivrognerie et conduite désordonnée			3				5				
4 { Exposition indécente de la personne											
4 { Refus de salaire et désertion d'emploi											
6 { Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes			14	3			7				
6 { Possession illégitime d'appareils de distillation											
6 { Parjure					2		1				
6 { Vagabondage							1				
6 { Délits non compris ci-dessus							1				
Total	6	7	43	3	4	7	31				

COUNTY OF HALDIMAND.

1 { Attentats contre la pudeur				1			1			
1 { Voies de fait avec intent. de blesser grièvement										
1 { Voies de fait contre un officier de paix			1							
1 { Voies de fait ordinaires		2				2				
1 { Port d'armes à feu et leur exhibition illégale										
1 { Usage d'armes avec intention de blesser	2	2					2			
3 { Fraude et faux prétextes										
3 { Vol de chevaux			1				1			
3 { Larcin			1			1				
4 { Incendiat		1								
4 { Dégât à la propriété										
4 { Ivrognerie et conduite désordonnée		1								
4 { Refus de salaire et désertion d'emploi		1								
6 { Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes										
6 { Vagabondage										
6 { Délits non compris ci-dessus										
Total	2	5	3	1		3	4			

COUNTY OF HALTON.

1 { Voies de fait ordinaires			2							
1 { Sévices immoraux contre des jeunes filles			1			1				
1 { Usage d'armes av. intent. d'intim. ou de blesser										

Province d'Ontario—COMTÉ DE GREY.—Fin. TABLEAU I.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.												RELIGIONS.		USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.																		
	40 years and over. — 40 ans et au-dessus.		Not given—Non donnés.		BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.			Canada.		United States. — États-Unis.		Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.		Other British Possessions. — Autres Possess. Britanniq.		Baptists. — Baptistes.		Catholics. — Catholiques.		Church of England. — Église d'Angleterre.		Methodists. — Méthodistes.		Presbyterians. — Presbytériens.		Protestants. — Protestants.		Other Denominations. — Autres Confesseurs.		Moderate. — Modéré.		Immoderate. — Immodéré.	
	M. H.	F. F.	F.	F.	England, Wales, Anglet., Galles.	Ireland.	Scotland. Ecosse.	Canada.	United States. États-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possess. Britanniq.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Église d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other Denominations. Autres Confesseurs.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.													
					2		12						5	1	3	3	1	10	2	5													
	1				2	2						1								7													
	13	1			6	7	1	4				2	13					15	4														
	1					1						1						1															
	2	4			1		4	3							6				1														
	2				1		1					1							1														
	24	5	2		11	12	7	34				5	22	5	11	5	1	36	26														

COMTÉ D'HALDIMAND.

							1								1					1
							1													1
							2								2					2
							2													2
							1								1					1
	1						1								1					1
	1							8							6	2				7

COMTÉ D'HALTON.

							1										2			2
																				1

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF HALTON—Concluded.

Table with columns: OFFENCES (HOUSE-BREAK'G, FRAUD AND FALSE PRETENCES, LARCENY, etc.), CONVICTIONS (Total, For trial, etc.), SENTENCE (Committed to Gaol, etc.). Total: 128 persons charged, 11 acquitted, 116 convicted.

COUNTY OF HASTINGS.

Table with columns: Offences (Assault, Child Stealing, Murder, etc.), Convictions (Total, For trial, etc.), Sentence (Committed to Gaol, etc.). Total: 588 persons charged, 335 acquitted, 250 convicted.

Province d'Ontario—COMTÉ D'HALTON—Fin.

TABLEAU I.

Table with columns: SENTENCE (Penitentiary, etc.), RESIDENCE (Cities and Towns, Rural Districts, etc.), OCCUPATIONS (Agricultural, Commercial, etc.), CONJUGAL STATE (Married, Widowed, etc.). Total: 6 committed to reformatories, 6 in cities and towns, 21 in rural districts, etc.

COMTÉ D'HASTINGS.

Table with columns: Residence (Cities and Towns, Rural Districts, etc.), Occupations (Agricultural, Commercial, etc.), Conjugal State (Married, Widowed, etc.). Total: 57 in cities and towns, 7 in rural districts, 9 in districts rurales, etc.

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF LANARK.

Table with columns: OFFENCES, CONVICTIONS, SENTENCE, and sub-columns for various legal categories like 'Persons Charged', 'Acquitted', 'Convicted', 'Sentenced to Gaol', etc.

COUNTIES OF LEEDS AND GRENVILLE.

Table with columns: OFFENCES, CONVICTIONS, SENTENCE, and sub-columns for various legal categories, similar to the Lanark table but for Leeds and Grenville counties.

Province d'Ontario—COMTÉ DE LANARK.

TABLEAU I.

Table with columns: SENTENCE, RESIDENCE, OCCUPATIONS, CONJUGAL STATE, and sub-columns for various legal and demographic categories like 'Penitentiary', 'Rural Districts', 'Professions libérales', etc.

COMTÉS DE LEEDS ET GRENVILLE.

Table with columns: SENTENCE, RESIDENCE, OCCUPATIONS, CONJUGAL STATE, and sub-columns for various legal and demographic categories, similar to the Lanark table but for Leeds and Grenville counties.

TABLE I. Province d'Ontario—COUNTY OF LANARK.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.					AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write, Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Superior. Supérieure.		Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.	
						M.	F.	M.	F.	M.	F.
						H.	F.	H.	F.	H.	F.
1 { Voies de fait contre un officier de paix	1	1									
{ Voies de fait ordinaires.....	1	1									
3 { Fraude et faux prétextes.....	1	1									
{ Vol de moutons.....											
{ Larcin.....	1	1	3		1		1		1		
4 { Dégât à la propriété.....											
{ Ivrognerie et conduite désordonnée.....											
{ Refus de salaire.....											
6 { Contrevenant, aux réglem. de pêche et de chasse.....											
{ do do des liqueurs fortes.....											
{ Vagabondage.....											
{ Délits non compris ci-dessus.....											
Total.....	3	4	3		1		1		2		

COUNTY OF LEEDS AND GRENVILLE.

{ Attentats contre la pudeur.....											
1 { Voies de fait contre un officier de paix.....	3	3	15	3							
{ Voies de fait ordinaires.....	1	1									1
{ Abandon illégal de la famille.....											
{ Usage d'armes avec intention ou de blesser.....			1	1						1	
2 { Vol avec effraction.....	1	1	1	1	1					1	
{ Fraude et faux prétextes.....				1							
3 { Larcin.....	7	7	11	1		6				6	
{ Dégât à la propriété.....											
4 { Blesses des bestiaux.....	5	5	2								
{ Port d'instruments dangereux et illégaux.....			1								
{ Ivrognerie et conduite désordonnée.....	93	99	101								
{ Exposition indécente de la personne.....	1	1	1								
{ Tenir et habiter des maisons de débauche.....											
6 { Infractions aux lois municipales.....	7	7	37								
{ Refus de salaire.....			2								
{ Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....	1	1	12								
{ Vagabondage.....	18	18	16								
{ Délits non compris ci-dessus.....	13	13	22	2							
{ Folie.....											
Total.....	150	157	212	7	2	6			9	1	

Province d'Ontario—COMTE DE LANARK.

TABLEAU I.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.											RELIGIONS.						USE OF LIQUORS. — USAGE DE LIQUEURS.	
	40 years and over. — 40 ans et au-dessus.	Not given — Non donnés.		BRITISH ISLES. — LES BRITANNIQUES.		Canada.	United States. — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autres Posses. Britanniques.	Baptists. — Baptistes.	Catholics. — Catholiques.	Church of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants. — Protestants.	Other denominations. — Autres confessions.	Moderate. — Modéré.	Immoderate. — Immodéré.	
		M.	F.	England, Wales, Anglet., Galles.	Ireland.														
		H.	F.	Scotland. — Ecosse.	Other British Possessions.														
1	1	1		1						1							1		
	1	1			1					1								1	
1				3		1				3			1					1	4
		2																	
		2																	
		1																	
2	1	6		4		3				5	1		1				2		5

COMTE DE LEEDS ET GRENVILLE.

		5	1		3	1	15		1		7				14		17		3	
							1				1						1		1	
							2				1						1		1	
2	2			1	1	14	1	1		1	12	2	1	2			3		15	
	1			2		7				6				3			7		1	
							1				1								1	
	7	6		53		127	13	1			123				78		14		187	
	8					2					2								2	
	2	2		5		34	3				17								7	
	1	3		1		12					6				24		39		7	
	4	2		6	1	14	1				15			10			12		4	
	9			3	1	33					15			9			2		22	
	1										16			21			18		17	
2	41	14		75	4	265	19	3		1	210	2	2	2	161		116		262	

TABLE I. Province of Ontario—COUNTIES OF LENNOX AND ADDINGTON.

OFFENCES. CRIMES ET DÉLITS.	Persons Charged. Personnes accusées.	Acquitted. Acquittées.	CONVICTIONS. CONDAMNATIONS.				SENTENCE. COMMITTED TO GAOL. EMPRISONNÉS.				
			Total.	Convicted, 1st. Condamné, 1e fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2e fois.	Reiterated. Récidive.	For Trial. Sur accusation.	With the option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amende	No option Sans opt'n		With Hard Labour. Aux travaux forcés.
									Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.	
1 Assault, Common	25	25	25			25					
2 Wounding with intent	2	1	1								1
3 House-break'g, Enter'g and Steal'g	2	2	2								2
4 Larceny	5	5	5								5
5 Damage to Property	4	4	4								
6 Drunk and Disorderly	28	28	28		4						
7 Houses of Ill-fame	2	2	2			2					
8 Municipal By-Laws, Infractions of	11	11	11			11					
9 Prosec'ns for Wages and Desertion	8	8	8			8					
10 Prosecutions under Liquor Act	45	45	44	1		44	1				
11 Vagrancy	14	14	14			14					
12 Misdemeanors not incl'ded in above	19	19	18	1		19					
Total	165	1	164	2		155	1				8

COUNTY OF LINCOLN.

1 Assault, Aggravated, with Intent	6	4	4			2		4		
do on Peace Officer	4	1	3					3		
do Common	150	73	76	1		1	73	3		
2 Bigamy	1	1	1							
3 Carrying Fire-arms, Presenting do	2	2	2				2			
4 Child Stealing	1	1								
5 Endang'g Passengers on Rail'ys	1	1								
6 Murder	1	1								
7 Rape	4	1			3					
8 Wounding	3	3	3			3				
9 Burglary	2	1	1					1		
10 House-breaking	6	6	6					6		
11 Robbery	10	5	3		3	2				
12 Embezzlement	2	1			1					
13 Fraud and False Pretences	11	10	1	1			1			
14 Horse, and Cattle Stealing	5	2	2			1				
15 Larceny	68	39	26	24	1	1	3	7	16	1
16 Receiving Stolen Goods	6	4	2	2			1		1	
17 Arson	3	3	3							
18 Damage to Property	18	8	10	10				10		
19 Forgery	2	1				1				
20 Carrying Unlawful Weapons	3		3	3				3		
21 Drunk and Disorderly	512	270	241	214	23	4	1	218	23	
22 Indecently exposing the Person	2	2	2					2		
23 House of Ill-fame, Innué's, Freq't's	42	8	33	31	1	1		33		
24 Municipal By-Laws, Infractions of	49	30	18	18				18		

Province d'Ontario—COMTES DE LENNOX ET ADDINGTON. TABLEAU I.

SENTENCE. PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.		CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.	
		AGRICULTURAL.	COMMERCIAL.	MARRIED. Marié.	SINGLE. Célibataire.
Under two years. Moins de 2 ans.					
Two years and under Five. 2 ans et moins de 5.					
Five years and over. 5 ans et plus.					
Life. A vie.					
Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.					
The Death Sentence. Condamné à mort.					
Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.					
Urban and Towns.	3				
Villes et Villages.	2				
Rural Districts.	1	1			
Districts ruraux.	3				
Agricultural.	1				
Commercial.					
Commercial.					
Domestic.					
Serviteurs.					
Industrial.					
Industriels.	2				
Professional.					
Professions libérales.					
Labourers.					
Journaliers.					
Married. Marié.				4	
Widowed. Veuvage.					
Single. Célibataire.					4

COMTE DE LINCOLN.

				2			5		1			1		5
				24	4	2	6	3	12			8	9	23
	1			1			1					1		
				3			1		1			1	1	2
				1	1		1					2		2
				4					2			1	1	
	3			2	3		2					4	2	3
				2								3		5
				1										
				2	1				1			2	2	1
				17	5		2	1				10	5	19
				1					1			1		2
				3										
				1										
				2										
				3	1	1	2	1						2
				1		1								
				2			1							
				127	11	10	25	50				82	69	122
				30										
				16	1	3	4	2				4	1	33

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF LINCOLN.—Concluded.

OFFENCES. — CRIMES ET DELITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.				AGES.						
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Elémentaire.	Superior. Supérieure.	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40 — 21 ans et moins de 40.		
					M.	F.	M.	F.	M.	F.	
	H.	F.	H.	F.	H.	F.					
	Refus de salaire et désertion d'emploi.			1		1					1
Contrav. aux règlements de pêche et de chasse.											
6 Contraventions aux règlements des liqueurs fortes	3	3	8	5						8	1
Evasion											
Parjure											
Vagabondage											
Crimes non spécifiés											
Délits non compris ci-dessus	3	3	18	12	3		4		15		
Folie			1				1		1		
Total	73	101	256	36	19	1	37	2	105	29	

COUNTY OF MIDDLESEX.

Avortement												
Voies de fait contre un officier de paix												
Voies de fait ordinaires	7	7	4									
Port d'armes à feu												
1 Vol d'enfants												
Homicide involontaire				1								
Abandon illégal des enfants												
Sérvices immoraux contre des jeunes filles				1								
Usage d'armes avec intention de blesser			1									
Vol qualifié												
2 Vol avec effraction	1	1	4									
Vol			4									
Fraude et faux prétextes			1	1								
3 Vol de chevaux et bétail												
Larcin	5	5	7	2								
Recel d'objets volés			2									
Incendiat												
4 Dégât à la propriété												
5 Contrefaçon		3	3									
Ivrognerie et conduite désordonnée												
Exposition indécente de la personne												
Tenir et habiter des maisons de débauche												
Refus de salaire et désertion d'emploi												
6 Contraventions aux règlements des liqueurs fortes			1									
Evasion												
Vagabondage												
Délits non compris ci-dessus												
Folie												
Total	13	16	27	5								

Province d'Ontario—COMTÉ DE LINCOLN.—Fin

TABLEAU I.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.				RELIGIONS.										USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.										
	40 years and over. — 40 ans et au-dessus.		Not given—Non donnés.	BRITISH ISLES. — LES BRITANNIQUES.				Canada.	United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possessions Britanniq.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other denominations. Autres confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.					
	M.	F.		England, Wales, Anglet., Galles.	Ireland.	Scotland. Ecosse.	H.														F.	H.	F.	M.	F.
							1																		
		3	4		2	5		6	1	2			4				10			11	5				
		8		3	3		22	5				8				25			28	5					
	1			1	1			1				1								1					
64	19	1	34	92	16	172	58	13				148	2	6	4	222			91	286					

COMTÉ DE MIDDLESEX.

							1					1								1
			8				7	2				3	2	2	1					
							1					1								1
							1					1								1
							1					1								1
							3					2	1	1						2
			1	1			3					3		2						2
				1			1					2								1
							12	3	1			8	13	11	4	1				3
			2				2					2								2
												1	3	2						5
			5				3	3												1
			13																	
			9																	
																				2
			6																	
			80	12	6	7	35	5	1			18	25	17	9	1				14

TABLE I. Province of Ontario—MUSKOKA, NIPISSING, PARRY SOUND AND ALGOMA.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.					AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Superior. Supérieure.		Under 16 years Moins de 16 ans.		16 years and under 21. 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. 21 ans et moins de 40.	
						M.	F.	M.	F.	M.	F.
						H.	F.	H.	F.	H.	F.
Attentat contre la pudeur.....			1							1	
Voies de fait contre un officier de paix.....			1								1
Voies de fait ordinaires.....	8	9	6	3			1			5	
Port d'armes à feu.....											
2-Vol avec effraction.....	1	1									
Abus de confiance.....			1								
3-Fraude et faux prétextes.....	2	2	1								
Vol de chevaux.....											
Larcin.....	5	6	4							1	
4-Incendiat.....	1	1									
Dégât à la propriété.....											
Ivresse et conduite désordonnée.....	15	21	23	5			1			17	2
Tenir et habiter des maisons de débauche.....	1	1	1	2							
Contravent. aux réglem. de pêche et de chasse.....										2	
6-Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....	3	3	12	1			1			7	
Parjure.....			1								
Suicide, tentative de suicide.....			1								
Vagabondage.....		1	2								
Délits non compris ci-dessus.....	1	1	1	1							
Folie.....			1							1	
Total.....	37	46	56	12			3			34	2

COUNTY OF NORFOLK.

Voies de fait ordinaires.....		1	1				1			1	
1-Bigamie.....											
Meurtre.....	1	1									
Usage d'armes avec intention de blesser.....											
3-Fraude et faux prétextes.....			1	1			1			1	
Larcin.....	8	9	9	1	1		6			12	1
4-Dégât à la propriété.....											
Ivrognerie et conduite désordonnée.....											
Tenir et habiter des maisons de débauche.....			1								1
Refus de salaire et désertion d'emploi.....											
6-Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....											
Parjure.....											
Vagabondage.....											
Crimes non spécifiés.....		1									
Délits non compris ci-dessus.....	1	3									
Total.....	9	11	12	2	1		8			14	2

Province d'Ontario—MUSKOKA, NIPISSING, PARRY SOUND ET ALGOMA TABLEAU I.

AGES. — 40 years and over. — 40 ans et et au-dessus.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCES.										RELIGIONS.						USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.			
	M. H.	F. F.	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.				Canada.	United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possess. Britanniq.	Baptists.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other denominations. Autres confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.	
			England, Wales, Anglet., Galles.	Ireland.	Ireland. —	Scotland. Ecosse.														
			M. H.	F. F.	M. H.	F. F.														
						1	1				1							1	1	
											7	5	2	2				9	6	
2	1					4	2	1											1	
											1							1	1	
											1								4	
											7								8	
						8	2							2				3	8	
						1					1							1	1	
						3	17	4	22	5				36	8	3	5	7	43	
							1	1		1				2	1			3	1	
						1			9	4	1			7	3	4	1	10	6	
											1			1					1	
											2	1							3	
											1	1						2	1	
												1						1		
7	1	3	12			26	6	52	17	3	1		70	22	10	11		2	37	77

COMTE DE NORFOLK.

		1						2												2	
														1	1						
		1																		1	
2								3						2	1					3	
3			4					18						1	6	9			1	15	
5	2	7	4			2		24						2	10	10			5	6	21

TABLE I. Province of Ontario—COUNTIES OF NORTHUMBERLAND AND DURHAM.

Table with columns for OFFENCES, CONVICTIONS, SENTENCE, and CRIMES ET DÉLITS. Rows include Assault on Peace Officer, Murder, Burglary, Larceny, etc., with counts for Persons Charged, Acquitted, and various sentence categories.

COUNTY OF ONTARIO.

Table showing counts for County of Ontario across various offenses such as Assault, Bigamy, Manslaughter, Rape, and Burglary.

Province d'Ontario—COMTÉS DE NORTHUMBERLAND ET DURHAM. TABLEAU I.

Table with columns for SENTENCE, RESIDENCE, OCCUPATIONS, and CONJUGAL STATE. Rows include categories like Under two years, Moins de 2 ans, Two years and under Five, etc., and occupational types like Agricultural, Commercial, Industrial, etc.

COMTÉ D'ONTARIO.

Table showing counts for Comté d'Ontario across various sentence and occupational categories.

TABLE I. Province of Ontario — COUNTY OF ONTARIO.—Concluded.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.		AGES.											
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Under 16 years. Moins de 16 ans.		16 years and under 21. 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. 21 ans et moins de 40.							
			M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.						
Tenir et habiter des maisons de débauche.....														
Refus de salaire et désertion d'emploi.....														
Contrav. aux règlem. de pêche et de chasse.....														
Contraventions aux règlem. des liqueurs fortes.....														
Evasion														
Parjure														
Vagabondage												3		
Délits non compris ci-dessus.....														
Total.....	6	6	32	5										

COUNTY OF OXFORD.

Attentat contre la pudeur														
Voies de fait ordinaires														
Suppression de part.....														
Atts. cont. la sûreté des passag. sur les c. de fer.....														
Meurtre.....														
Usage d'armes avec intention de blesser.....														
Vol avec effraction														
Vol														
Abus de confiance			1											
Fraude et faux prétextes.....			1											
Larcin			17											
Recel d'objets volés														
Incendiat														
Dégât à la propriété														
Contrefaçon														
Ivrognerie et conduite désordonnée.....														
Exposition indécente de la personne.....														
Tenir et habiter des maisons de débauche.....														
Infractions aux lois municipales.....														
Refus de salaire et désertion d'emploi.....														
Contraventions aux règlem. des liqueurs fortes.....														
Parjure														
Vagabondage														
Crimes non spécifiés.....														
Délits non compris ci-dessus.....														
Total.....	1	19												

Province d'Ontario — COMTE D'ONTARIO.—Fin.

TABLEAU I.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.							RELIGIONS.							USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.				
	40 years and over. — 40 ans et au-dessus.	Not given-Non donnés.		BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.		Canada.	United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possess. Britanniq.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.		Protestants. Protestants.	Other Denominations. Autres Confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.
		M. H.	F. F.	England, Wales, Anglet. Gales. Irlande.	Scotland, Ecosse.														
	1																		
	5																		
	4																		
	3	1		2		3					1	2	1				5		
	24	10		13		24	2			16	10	12	7				21	27	

COMTE D'OXFORD.

		4				1													
						1													
		3			15					1	4	1	5				1	15	3
		1																	
		1																	
		2																	
		2																	
		3																	
		3																	
		19				17				1	4	1	5				17	3	

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF PEEL.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	Persons Charged. Personnes accusées.	Acquitted. Acquittées.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS.				SENTENCE. — COMMITTED TO GAOL. — EMPRISONNÉS.					
			Total.	Convicted, 1st. Condamné, 1e fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2e fois.	Reiterated. Récidive.	For Trial. Sur accusation.	With the option of a fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.	No option		With Hard Labour. Aux Travaux forcés.	
									Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.		
												Sans opt'd
1. Assault, Common	33		31	31			31					
1. Rape	1	1										
1. Wounding	1		1	1				1				
3. Larceny	14	1	13	13			2	10	1			
3. Receiving Stolen Goods	1		1									
4. Arson	2	1	1	1								
4. Damage to Property	5		5	5				5				
4. Drunk and Disorderly	38		38	38				38				
4. Municipal By-laws, Infraction of	11		11	11				11				
6. Prosecns for Wages, and Desertion	14		14	14				14				
6. Violations of Fish and Game Acts	5		5	5				5				
6. Prosecutions under Liquor Acts	28	1	27	27				27				
6. Possessing Illicit Stills	3	2	1	1				1				
6. Vagrancy	19		19	19				19				
6. Misdemeanors not included in above	19		19	19				19				
Total	194	7	185	185				172	11	1		

COUNTY OF PERTH.

Indecent Assault	1	1										
1. Assault on Peace Officer	2		2	2					2			
1. do Common	93	10	83	83				77	3			
1. Endanger'g Pass'gers on Railways	2		1	1				1				
1. Murder	1	1										
1. Deserting Family	4	1	3	3								
1. Shooting	1	1										
1. Embezzlement	3		3	3				1	1			
3. Fraud and False Pretences	9	5	4	4				3				1
3. Larceny	55	14	40	33	6	1	1	1	26			3
3. Receiving Stolen Goods	1		1	1					1			
4. Arson	2	2										
4. Damage to Property	2	2										
5. Forgery	2	1	1	1								1
5. Carrying Unlawful Weapons	2		2	1	1				2			
5. Drunk and Disorderly	102	1	101	93	6	2			98	3		
5. Indecently Exposing the Person	3		3	3					3			
5. Houses of Ill-fame, Inna's, Freq't's	23		23	21		2			19	4		
5. Municipal By-laws, Infractions of	32		32	32					32			
5. Prosecns for Wages, and Desertion	9	1	8	8					8			
6. Violations of Fish and Game Acts	2		2	2					2			
6. Prosecutions under Liquor Acts	17	5	12	12					12			
6. Possessing Illicit Stills	1		1	1					1			

Province d'Ontario—COMTÉ DE PEEL.

TABLEAU I.

SENTENCE. — PENITENTIARY. — PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE. — Villes et Villages. Rural Districts.	OCCUPATIONS. — Districts ruraux. Agricultural. Agriculteurs. Commercial. Commerçants. Domestic. Serviteurs. Industrial. Industriels. Professional. Professions libérales. Labourers. Journaliers. Married. Marié.	CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL.																		
				Under two years. Moins de 2 ans.	Two years and under Five. 2 ans et moins de 5.	Five years and over. 5 ans et plus.	Life. À vie.	Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie	The Death Sentence. Condamné à mort.	Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.	Cities and Towns.	Agriculture.	Commerce.	Domestic.	Industrial.	Professional.	Labourers.	Journaliers.	Married.	Widowed. Veuvage	Single. Célibataire
			1						6												
			5						7												
									1												
									2												
									5												
									6												
									7												
									1												
									2												
									5												
									3												
									6												

COMTÉ DE PERTH.

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF PEEL.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.			AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.	
				M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.
{ Voies de fait ordinaires.....			1						
{ Sévices immoraux contre des jeunes filles.....									
{ Usage d'armes avec intention de blesser.....							1		
3 { Larcin.....	4	4	6				8	1	
{ Recel d'objets volés.....									
4 { Incendiat.....			1						
{ Dégât à la propriété.....									
{ Ivrognerie et conduite désordonnée.....									
{ Infractions aux lois municipales.....									
{ Refus de salaire et désertion d'emploi.....									
6 { Contrevenant. aux réglem. de pêche et de chasse.....									
{ Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....									
{ Possession illicite d'appareils de distillation.....									
{ Vagabondage.....									
{ Délits non compris ci-dessus.....									
Total.....	4	4	9				9	1	

COUNTY OF PERTH.

{ Attentat contre la pudeur.....									
{ Voies de fait contre un officier de paix.....									
{ Voies de fait ordinaires.....	3	3	28	2	1	3	19	1	
1 { Att. cont. la sureté des passag. sur les c. de fer.....			1						
{ Meurtre.....									
{ Abandon illégal de la famille.....			3				3		
{ Usage d'armes avec intention de blesser.....									
{ Abus de confiance.....				2			2		
{ Fraude et faux prétextes.....			1		1				
{ Larcin.....	16	16	18		7	2	1	17	
{ Recel d'objets volés.....									
4 { Incendiat.....									
{ Dégât à la propriété.....									
5 { Contrefaçon.....									
{ Port d'instruments dangereux et illégaux.....			2				2		
{ Ivrognerie et conduite désordonnée.....	25	25	52	3	3		4	52	3
{ Exposition indécente de la personne.....									
{ Tenir et habiter des maisons de débauche.....	1	1	18	1			2	10	5
{ Infractions aux lois municipales.....	4	4	19	2	10			3	
{ Refus de salaire et désertion d'emploi.....									
6 { Contrevenant. aux réglem. de pêche et de chasse.....			2					2	
{ Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....									
{ Possession illicite d'appareils de distillation.....									

Province d'Ontario—COMTE DE PEEL.

TABLEAU I.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.															RELIGIONS.			USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.		
	40 years and over. — 40 ans et dessus.		F. Not given—Non donnés.	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.					Canada.	United States. — États-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autres Possess. Britanniq.	Baptists. — Baptistes.	Catholics. — Catholiques.	Church of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants. — Protestants.	Other denominations. — Autres confessions.	Moderate. — Modéré.	Immoderate. — Immodéré.
	M. H.	F. F.		England. — Angleterre.	Wales. — Galles.	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Moderate. — Modéré.													
1				1															1		
	1			2	1		6	1				2	4	2	1				1	2	
								1			1									1	
1	1			2	3		6	2			1	2	4	3	2				5	8	

COMTE DE PERTH.

1																					
10		3	8	5	6	11	2	2					9	7	7	9	1			7	27
			3			1														1	
																				2	1
																				2	
6		1	7	7		1		2						12	14	5	1	1		19	17
16	1	6	9	17	13	36	3	1			1	1		35	18	8	14			2	73
3	1	1	3	4	4	8	1	1				4	5	4	5	1			10	11	
12			5	3	3	13		1			2	3	7	8	4	1			18	7	
							2													2	

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF PERTH.—Concluded.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.			AGES.						
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Under 16 years de 16 ans.		16 years and under 21. 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. 21 ans et moins de 40.		
				M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	
Vagabondage	20	20	30	3	1	14	2			
Crimes non spécifiés	6	6	32	1	5	6	1	17		
Délits non compris ci-dessus										
Folie										
Total	75	75	207	14	25	3	16	3	141	11

COUNTY OF PETERBOROUGH.

Avertissement										
Attentat contre la pudeur			1					1		
Voies de fait avec intent. de blesser grièvement										
Voies de fait contre un officier de paix										
Voies de fait ordinaires	9	9	21		2	3		22	1	
Port d'armes à feu et leur exhibition illégale										
Homicide involontaire										
Meurtre				1						
Sérvices immoraux contre des jeunes filles			1							
Fraude et faux prétextes										
Larcin	7	9	16		3	3		12		
Recel d'objets volés										
Égât à la propriété	2	3	2		1			3		
Contrefaçon et circulation de fausse monnaie			1							
Ivrognerie et conduite désordonnée	9	14	20			1		20	1	
Tenir et habiter des maisons de débauche										
Infractions aux lois municipales	10	10	7					5		
Refus de salaire et désertion d'emploi			1					1		
Contravent. aux réglem. de pêche et de chasse										
Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes	12	12	4					5		
Vagabondage	12	14	2					4	1	
Délits non compris ci-dessus	3	4	25			3		20		
Total	64	75	102	1	6	11	1	94	3	3

COUNTIES OF PRESCOTT AND RUSSELL.

Voies de fait ordinaires										
Port d'armes à feu										
Meurtre										

Province d'Ontario—COMTÉ DE PERTH.—Fin. TABLEAU I.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.												RELIGIONS.		USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.						
	40 years and over.		40 ans et au-dessus.		Not given—Non donnés.	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES			Canada.	United States. États-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possess. Britanniq.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Église d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other Denominations. Autres Confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.
	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.		England, Wales, Anglet., Galles.	Ireland.	Scotland. Ecosse.													
35	1		13	7	15	12				6			14	11	6	19	1		15	35	
10	2	3	8	4	3	17			5	1		1	15	9	7	4	1		22	15	
93	5	14	57	47	44	124			12	14		4	93	76	48	56	7		107	186	

COMTE DE PETERBOROUGH.

10	3	4	6	1	18	2							14	7	6	3			15	13	
1			1	1									1							1	1
5			1	1	17	2							8	4	10				10	9	
1				1	4								5							2	3
1					1										1					1	1
8			3	5	3	17							15	6	2	5				5	26
5	7	2	1	12		3							9	2	1	1				11	1
3	8	2	1	13		2							13	2		1				15	1
7	4	4	2	8		5							10	1	2					5	11
10				12		4							10	5	8	5				23	6
51	19	13	12	59	7	83			6				1	87	27	31	16			87	75

COMTÉS DE PRESCOTT ET RUSSELL.

						1										2					
--	--	--	--	--	--	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	---	--	--	--	--	--

TABLE I. Province of Ontario—COUNTIES OF PRESCOTT AND RUSSELL.—Concluded.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.			AGES.							
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Under 16 years Moins de 16 ans.		16 years and under 21 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40 21 ans et moins de 40.			
				M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.		
3 { Fraude et faux prétextes.....											
3 { Vol de chevaux.....											
3 { Larcin.....											
3 { Ivrognerie et conduite désordonnée.....											
3 { Infractions aux lois municipales.....											
3 { Refus de salaire et désertion d'emploi.....											
6 { Contraventions aux réglem. de pêche et de chasse.....											
6 { Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....											
6 { Evasion.....											
6 { Vagabondage.....											
6 { Délits non compris ci-dessus.....											
Total.....											

COUNTY OF PRINCE-EDWARD.

1—Voies de fait ordinaires.....											
3—Larcin.....											
4 { Incendiat.....											
4 { Dégât à la propriété.....											
4 { Refus de salaire et désertion d'emploi.....											
6 { Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....											
6 { Crimes non-spécifiés.....											
6 { Délits non compris ci-dessus.....											
Total.....											

COUNTY OF RENFREW.

Attentats contre la pudeur.....											
Voies de fait avec intent. de blesser grièvement.....			5			2		2			
Voies de fait contre un officier de paix.....											
Voies de fait ordinaires.....			1					1			
1 { Bigamie.....			1								
1 { Homicide involontaire.....											
3 { Fraude et faux prétextes.....			1					1			
3 { Larcin.....	1	1	13	1	1	2		12			
4 { Incendiat.....	1	1			1						
4 { Dégât à la propriété.....											

Province d'Ontario—COMTÉS DE PRESCOTT ET RUSSELL.—Fin.

TABLEAU I.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.											RELIGIONS.		USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.						
	40 years and over. 40 ans et au-dessus.	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.																		
M. H.	F. F.	Not given—Non donnés.		England, Wales, Anglet., Galles.	Ireland.	Scotland, Ecosse.	Canada.	United States, Etats-Unis.	Other Foreign Countries, Autres pays étrangers.	Other British Possessions, Autres Posses. Britanniq.	Baptists, Baptistes.	Catholics, Catholiques.	Church of England, Eglise d'Angleterre.	Methodists, Méthodistes.	Presbyterians, Presbytériens.	Protestants, Protestants.	Other Denominations, Autres Confessions.	Moderate, Modéré.	Immoderate, Immodéré.	
				1								3								
				2								2								
				3			1					7								

COMTÉ DE PRINCE EDWARD.

COMTÉ DE RENFREW.

1				1		3		1				4	1					4	1	
1	1							1										1	1	
						1							1					1	1	
3						1						1	1					1	1	
4	1	1				11					8	3	2	3				1	8	7
						1					1							1	1	

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF RENFREW—Concluded.

Table with columns: OFFENCES, CONVICTIONS, SENTENCE, and sub-columns for sentencing options like 'With the option of a Fine' and 'No option'. Rows include various crimes like 'Drunk and Disorderly' and 'Prosecutions under Liquor Act'.

COUNTY OF SIMCOE.

Table with columns for various crimes and sentencing options. Rows include 'Assault, Aggravated, with Intent', 'Murder', 'Rape', 'Larceny', etc.

Province d'Ontario—COMTÉ DE RENFREW.—Fin. TABLEAU I.

Table with columns: SENTENCE, PENITENTIARY, RESIDENCE, OCCUPATIONS, CONJUGAL STATE. Rows include sentencing options like 'Under two years' and 'Detained for Lunacy', and occupation types like 'Agricultural' and 'Commercial'.

COMTE DE SIMCOE.

Table with columns for various crimes and sentencing options. Rows include 'Assault on Peace Officer', 'Bestiality, Sodomy', 'Murder', etc.

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF RENFREW.—Concluded.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.					AGES.						
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Superior. Supérieure.	M. H.	F. F.	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.	
							M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.
Ivrognerie et conduite désordonnée.....												
Refus de salaire et désertion d'emploi.....												
Contravent. aux réglem. de pêche et de chasse.....												
Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....												
Vagabondage.....			1							1		
Délits non compris ci-dessus.....												
Folie.....												
Total.....	2	2	22	1	2		4		17			

COUNTY OF SIMCOE.

Voies de fait avec intent. de blesser grièvement.....												
Voies de fait contre un officier de paix.....												
Voies de fait ordinaires.....	3	7	3									3
1 Bestialité, sodomie.....												
Meurtre.....												
Sérvices immoraux contre des jeunes filles.....			1									2
Usage d'armes av. intention de blesser.....												
2 Vol avec effraction.....												
Vol.....	2	2										
Fraude et faux prétextes.....												
3 Vol de chevaux et bétail.....	2	2										
Larcin.....	16	32	2	1								
4 Dégât à la propriété.....	2	2										2
Autres attaques malicieuses.....												
5 Contrefaçon et circulation.....				5								5
Ivrognerie et conduite désordonnée.....												
Tenir et habiter des maisons de débauche.....												
Infractions aux lois municipales.....												
Refus de salaire et désertion d'emploi.....												
Contravent. aux réglem. de pêche et de chasse.....												
6 Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....												
Evasion.....			2									
Vagabondage.....									2	1		2
Crimes non spécifiés.....												
Délits non compris ci-dessus.....			8									
Folie.....												
Total.....	25	45	16	6								12

Province d'Ontario—COMTÉ DE RENFREW.—Fin. TABLEAU I.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.													RELIGIONS.						Use of LIQUORS. — USAGE DE LIQUEURS.			
	40 years and over. — 40 ans et au-dessus.	M. H.	F. F.	F. Not given.— Non donnés.	BRITISH ISLES. — ÎLES BRITANNIQUES.			Canada.	United States Etats-Unis.	Other foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possess. Britanniques.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other Denominations. Autres Confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.			
					England, Wales, Angleterre, Galles.	Ireland. Irlande.	Scotland, Ecosse.																
					1																		
					1								1										1
2			4		6		17		2			10	8	4	4					16		9	

COMTÉ DE SIMCOE.

1	25	17			12	2	46	17	2			27	31	25	4	1	2			32		52	

TABLE I. Province of Ontario—COUNTIES OF STORMONT, DUNDAS AND GLENGARRY.

Table with columns for Offences, Persons Charged/Acquitted, Convictions/Condemns, Sentence (Committed to Gaol/Emprisonnés), and various sentencing options like 'Under one year' or 'Life'.

COUNTY OF VICTORIA.

Table for County of Victoria listing offences such as Assault, Murder, Larceny, and various property crimes, with counts for charged and acquitted persons.

Province d'Ontario—COMTÉS DE STORMONT, DUNDAS ET GLENGARRY TABLEAU I.

Large table for Province of Ontario with columns for Sentence (Penitentiary/Emprisonnés), Residence (Villes et Villages, Rural Districts), Occupations (Agricultural, Commercial, Domestic, etc.), and Conjugal State (Married, Widowed, Single, etc.).

COMTÉ DE VICTORIA.

Table for Comté de Victoria, mirroring the structure of the County of Victoria table above, listing various offenses and their counts.

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF WATERLOO.

OFFENCES. CRIMES ET DÉLITS.	Persons Charged. Personnes accusées.	Acquitted. Acquittées.	CONVICTIONS. CONDAMNATIONS.				SENTENCE. COMMITTED TO GAOL. EMPRISONNÉS.							
			Total.	Convicted, 1st. Condamné, 1e fois.	Convicted, 2d. Condamné, 2e fois.	Reiterated. Récidive.	For Trial. Sur accusation.	With the option of a fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.			No option Sans opt'n			
								Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.	With Hard Labour. Aux Travaux forcés.				
Assault, Aggravated, with Intent do on Peace Officer	1 1		1 1	1 1					1 1	1 1				
do Common	68	2	66	65	1				63	3				
Bigamy	1		1	1					1	1				
Deserting Family	1		1	1					1					
Rape	1	1												
Burglary	15		15	3	3	9			1					
Shop-breaking, Enter'g and Steal'g	2		2	2					1					
Embezzlement	1	1												
Fraud and False Pretences	7	2	5	3	2				1	4				
Larceny	39	8	31	26	3	2			7	19	3			
Receiving Stolen Goods	3	1	2	2					2					
Forgery	1		1	1						1				
Drunk and Disorderly	29		29	29					29					
Indecently exposing the Person	1		1	1					1					
Keeping House of Ill-fame	1		1	1					1					
Municipal By-laws, Infractions of	7		7	7					7					
Prose'ns for Wages and Desertion	7		7	7					7					
Prosecutions under Liquor Act	42		42	42					42					
Possessing Illicit Still	4		4	4					4					
Vagrancy	16		16	16					1	15				
Felonies not otherwise enumerated	3	3												
Misdemeanors not included in above	62	1	61	58	1	2			60		1			
Total	313	19	294	271	10	13			225	46	6			

COUNTY OF WELLAND.

Assault, Indecent	1		1	1					1					
do Aggravated, with Intent	2		2	2					1					
do on Peace Officer	3		3	3					3					
do Common	96	11	85	85					82	3				
Bigamy	2		2	2					2					
Carrying Fire-arms, Presenting do	2		2	2					2					
Child Stealing	1		1	1						1				
Endanger'g Passeng'rs on Railw's	1		1	1										
Murder	1	1												
Rape	2	1	1	1										
Shoot'g, Stabbing with intent	3		3	3					1		1			
Burglary	9	7	2	2										
House-breaking	1		1	1										
Robbery	7	3	2	2					2					

Province d'Ontario—COMTÉ DE WATERLOO. TABLEAU I.

SENTENCE. PENITENTIARY. PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.	CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.	
			Married.	Single.
			Under two years. Moins de 2 ans.	Two years and under Five. 2 ans et moins de 5.
Under two years. Moins de 2 ans.				
Two years and under Five. 2 ans et moins de 5.				
Five years and over. 5 ans et plus.				
Life. A Vie.				
Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.				
The Death Sentence. Condamné à mort.				
Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.				
Cities and Towns. Villes et Villages.				
Rural Districts. Districts ruraux.				
Agricultural. Agriculteurs.				
Commercial. Commerçants.				
Domestic. Serviteurs.				
Industrial. Industriels.				
Professional. Professions libérales.				
Labourers. Journaliers.				
Married. Marié.				
Widowed. Veuvage.				
Single. Célibataire.				

COMTÉ DE WELLAND.

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF WENTWORTH.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. ÉDUCATION.					AGES.						
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Superior. Supérieure.	M. H.	F. F.	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21 — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40 — 21 ans et moins de 40.	
							M.	F.	M.	F.	M.	F.
							H.	F.	H.	F.	H.	F.
Attentats contre la pudeur.....			1								1	
Voies de fait avec intent. de blesser grièvement.....	1	1	3		1			1	1		1	
Voies de fait contre un officier de paix.....	6		6				1	1		4		
Voies de fait ordinaires.....	7	18	165	1	8	2	31	1	87	15		
1 Vol d'enfants.....		1										
Meurtre.....			4						3			
Abandon illégal des enfants et de la famille.....			4									
Séances immorales contre des jeunes filles.....												
Usage d'armes avec intention de blesser.....												
2 Vol qualifié.....												
Vol avec effraction.....												
Vol.....												
Abus de confiance.....			2					1		1		
3 Fraude et faux prétextes.....			3					3		4		
Larcin.....	27	45	69	1	27	1	19	3	42	8		
Recel d'objets volés.....			2						1	1		
4 Incendiat.....												
Dégât à la propriété.....	5	14	53		16		13		29	3		
5 Contrefaçon et circulation.....												
Contrefaçon et circulation de fausse monnaie.....												
Port d'instruments dangereux et illégaux.....			2					1				
Ivrognerie et conduite désordonnée.....	60	125	592	12	8	1	43	9	360	54		
Exposition indécente de la personne.....	1	1	2		1							
Tenir et habiter des maisons de débauche.....	2	2	16						2	11		
6 Infractions aux lois municipales.....		11	175	5	1		5		74	3		
Refus de salaire et désertion d'emploi.....			2				1					
Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....			58	1					24	7		
Vagabondage.....	5	52	156		11	1	14	4	86	21		
Délits non compris ci-dessus.....	2	27	163	3	8		11	3	92	10		
Total.....	110	296	1,475	23	81	5	140	21	813	133		

COUNTY OF YORK.

Avortement.....											
Attentats contre la pudeur.....		1	3		1			1	1		
Voies de fait avec intent. de blesser grièvement.....			6				1		2		
Voies de fait contre un officier de paix.....	3	3	13				2		16		
Voies de fait ordinaires.....	18	19	78	2	4		22	4	104	18	
1 Bigamie.....											
Port d'armes à feu.....	1	1	3				3		2		
Att. contre la sûreté des passag. sur les ch. de fer.....											

Province d'Ontario—COMTÉ DE WENTWORTH.

TABLEAU I.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.														RELIGIONS.				USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.										
	40 years and over. — 40 ans et au-dessus.		Not given—Non donnés.		BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.										Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.				Autres Posses. Britanniq.		Autres confessions.		Moderate. — Modéré.		Immoderate. — Immodéré.				
	M.	F.	M.	F.	England, Wales, Anglet., Galles.	Ireland.	Scotland.	Écosse.	Canada.	United States.	États-Unis.	Other Foreign Countries.	Autres pays étrangers.	Other British Possessions.	Autres Posses. Britanniq.	Baptists.	Catholics.	Church of England.	Eglise d'Angleterre.	Methodists.	Méthodistes.	Presbyterians.	Presbytériens.	Protestants.	Other denominations.	Moderate.	Immoderate.		
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	
2									1	2	1	1					1	1	1							1	1	1	3
40	4			21	52	7	92	1	5	7					1	71	71	24	10		2				5	54	127	6	
1					2	1											1	1	2							2	2		
9	11	4		21	17	7	61	9	1						1	30	46	29	9						2	41	75	1	
5	2			4	8	3	47	5							1	25	16	19	6							30	38		
16	39			129	254	72	206	30	25						3	273	244	76	104	2	14				28	663	2		
1					4	1	1	1							3	3	1	2	1							1	2		
95	19			45	60	18	55	3	12						3	66	34	16	3	10					67	123	18		
22	4			10	7	6	18	6	6							8	31	4	2						9	23	36		
58	14			43	69	14	55	18	8							54	87	45	16						6	72	116		
50	11	1		37	43	8	89	9	8							47	73	49	17						8	74	102		
303	108	6		317	518	137	616	93	68						9	581	648	296	185	5	55				398	1,319			

COMTE DE YORK.

1																														
1																														
46	4	1		43	61	9	74	11	5						1	39	41	11	5							1	93	6		
1																														

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF YORK—Concluded.

OFFENCES. CRIMES ET DÉLITS.	Persons Charged. Personnes accusées.			CONVICTIONS. CONDAMNATIONS.				SENTENCE. COMMITTED TO GAOL. EMPRISONNÉS.					
	A acquitted. A acquittées.	Total.	Convicted, 1st. Condamné, 1e fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2e fois.	Retreated. Reçidive.	For Trial. Sur accusation.	With the option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.	No option Sans opt'n			With Hard Labour. Aux travaux forcés.		
								Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.				
Manslaughter.....	1	1											
Murder.....	1	1											
Neglecting to support Family.....	3	3	2	2									
Rape.....	9	3	1	1									
Shooting and Stabbing.....	45	16	13	13									
Burglary.....	31	8	5	4									
House-break'g, Enter'g and Steal'g.....	18	9	9	9									
Robbery.....	27	6	7	6									
Embezzlement.....	15	7	2	2									
Fraud and False Pretences.....	57	31	10	10									
Horse, Cattle and Sheep Stealing.....	8	4	4	4									
Larceny.....	807	321	343	338									
Receiving Stolen Goods.....	31	16	10	10									
Arson.....	3	1	1	1									
Damage to Property.....	9	1	8	8									
Forgery.....	8	3	1	1									
Carrying Unlawful Weapons.....	2	2	2	2									
Drunk and Disorderly.....	2,892	1,080	1,811	1,768									
Houses of Ill-fame.....	1	1	1	1									
Municipal By-Laws, Infractions of.....	1	1	1	1									
Prosecns for Wages and Desertion.....	25	25	25	25									
do under Liquor Act.....	378	119	259	240									
Breach of Prison.....	3	3	3	3									
Perjury.....	16	7	1	1									
Suicide, Attempting to Commit.....	1	1											
Vagrancy.....	476	205	270	267									
Misdemeanors not incl'd in above.....	157	7	149	149									
Lunacy.....	2												
Total.....	5,534	2,028	3,219	3,146	15	58	239	2,785	339	14			
Grand Total, Province of Ontario.	25,065	6,089	18,285	17,587	296	402	484	15,462	2,081	91	117		

Province of Quebec—DISTRICT OF ARTHABASKA.

Assault aggravated and with intent to do on Peace Officer.....	2		2	2				1		1	
do do Common.....	11	3	8	8				7	1		
Rape.....	1		1	1							
Shooting and wounding.....	1	1									
House-breaking.....	2		1	1					1		
Fraud and False Pretences.....	1	1									
Larceny.....	9		9	9					6	2	
Cutting Timber with intent to steal.....	1	1									

Province d'Ontario—COMTÉ DE YORK—Fin. TABLEAU I.

SENTENCE. PENITENTIARY. PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.	CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.	
			Married.	Single.
			Under two years. Moins de 2 ans.	Two years and under five. 2 ans et moins de 5.
Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.				
The Death Sentence. Condamné à mort.				
Committed to Reformatories.				
Envoiyé à la Prison de Réforme.				
Cities and Towns.				
Villes et Villages.				
Rural Districts.				
Districts ruraux.				
Agricultural.				
Commercial.				
Merchants.				
Domestic.				
Servitors.				
Industrial.				
Professionals.				
Professionals libérales.				
Labourers.				
Journalists.				
Married.				
Widowed.				
Veinage.				
Célibataire.				
44	7			
3	168	59		

Province de Quebec—DISTRICT D'ARTHABASKA.

			2	1				1	1		1
			8	5				2	1	4	3
			1	1					1		
			1								1
	1		9	3	2				4	5	4

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF YORK—Concluded.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.				AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Superior. Supérieure.	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.	
					M.	F.	M.	F.	M.	F.
					H.	F.	H.	F.	H.	F.
Homicide involontaire.....										
Meurtre.....										
Abandon illégal de la famille.....				1					1	
Sérvices immoraux contre des jeunes filles.....						1			4	
Usage d'armes avec intention de blesser.....	2	3	20	2		7			14	
Vol qualifié.....			20	1		4			14	1
Vol avec effraction.....	2	3	5	1	1	2			5	1
Vol.....	4	4	17		2	3			16	
Abus de confiance.....			3	2					6	1
Fraude et faux prétextes.....	3	4	17	1	4				17	1
Vol de chevaux, bétail et moutons.....	3	3								
Larcin.....	85	98	327	13	67	2	87	14	194	41
Recel d'objets volés.....	1	1	12				2		6	3
Incendiat.....			2						1	
Dégât à la propriété.....										
Contrefaçon.....			2	3					4	
Port d'instruments dangereux et illégaux.....			1				1			
Irrognerie et conduite désordonnée.....	250	424	1,240	101	21	1	123	15	844	136
Tenir et habiter des maisons de débauche.....										
Infractions aux lois municipales.....										
Refus de salaire et désertion d'emploi.....										
Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....	9	9	192				1	1	59	42
Evasion.....			1							
Parjure.....			4				3		5	
Suicide, tentative de suicide.....										
Vagabondage.....	48	80	170	8	7	1	31	12	82	42
Délits non compris ci-dessus.....			1						7	
Folie.....										
Total.....	429	643	2,143	135	107	4	295	47	1,406	286
Grand Total, Province d'Ontario.....	1,867	2,426	6,279	364	302	19	652	90	3,311	491

Province of Quebec—DISTRICT OF ARTHABASKA.

Voies de fait avec intent. de blesser grièvement.....			1						2	
Voies de fait contre un officier de paix.....										
Voies de fait ordinaires.....	3	3	4						2	
Sérvices immoraux contre des jeunes filles.....	1	1							1	
Usage d'armes avec intention de blesser.....										
Vol avec effraction.....							1			
Fraude et faux prétextes.....										
Larcin.....	2	2	4				3		4	
Coupe de bois avec intention de vol.....										

Province d'Ontario—COMTE DE YORK—Fin.

TABLEAU I.

AGES. — 40 ans et au-dessus.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.												RELIGIONS.						USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.	
	M. H.	F. F.	F. Not given—Non donnés.	BRITISH ISLES — ILES BRITANNIQUES.			Canada.	United States. — États-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autres Posses. Britanniq.	Baptists. — Baptistes.	Catholics. — Catholiques.	Church of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants. — Protestants.	Other Denominations. — Autres Confessions.	Moderate. — Modéré.	Immoderate. — Immodéré.	
				England, Wales, Anglet., Galles.	Ireland.	Scotland. Ecosse.														
				M. H.	F. F.	M. H.														F. F.
1																				
6																				
3																				
3																				
3																				
38	13	1	74	96	20	221	20	9	7	150	196	30	39		3	401	13	16		
4			5	2	1	5	1		1	6	5	1	1			13		1		
1			1			1														
526	130	2	328	745	150	482	65	21	9	690	622	146	301	2	10	24	1,749			
73	23	5	44	67	4	57	19	11	3	76	80	13	18		10	189	15			
1			5	1	1	1				1	3	1				1				
62	21	4	54	86	14	83	12	1	3	95	87	15	31			20	234			
2		6	2	1	3	2	1			1						1				
770	192	20	583	1,083	206	1,014	137	52	24	1,109	1,089	242	412	2	25	872	2,037			
1,559	398	740	1,322	2,590	543	4,024	516	209	1	80	3,614	2,148	897	827	1234	95	2,914	5,937		

Province de Quebec—DISTRICT D'ARTHABASKA.

						2					1	1						
3						7					6	1						2
						1					1							
											6	2						2

TABLE I. Province of Quebec—DISTRICT OF BEAUHARNOIS—Concluded.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.					AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Superior. Supérieure.		Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.	
						M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.
{ Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....											
Parjure.....											
Vagabondage.....			2								
Crimes non spécifiés.....			3								
Délits non compris ci-dessus.....	2	2									
Total.....	28	28	28	3	1		1		9	3	

DISTRICT OF BEDFORD.

1 { Voies de fait avec intent. de blesser grièvement.....			2					1			
{ Voies de fait ordinaires.....			1	1				1		1	
Meurtre.....			1								
Usage d'armes avec intention de blesser.....											
2 { Vol avec effraction.....	1	1						1			
{ Vol de chevaux, bétail et moutons.....	2	2	1						3		
3 { Larcin.....	5	5	3		2			2		3	
5 { Contrefaçon.....			3					1		1	
{ Crimes non spécifiés.....								1			
{ Délits non compris ci-dessus.....	1	1									
Total.....	9	9	11	1	2			6		8	

DISTRICT OF CHICOUTIMI.

1 { Voies de fait ordinaires.....											
{ Services immoraux contre des jeunes filles.....											
3 { Larcin.....		1	1								
Total.....		1	1								

DISTRICT OF GASPÉ.

{ Voies de fait ordinaires.....	1	1									
{ Suppression de part.....	1	1									
{ Vol.....	1	1									
{ Larcin.....	1	1									

Province de Quebec—DISTRICT DE BEAUHARNOIS—Fin. TABLEAU I.

AGES. — 40 years and over. — 10 ans et au-dessus.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.										RELIGIONS.		USE OF LIQUORS. — USAGE DE LIQUEURS.					
	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.										Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other denominations. Autres confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.
	M. H.	F. F.	Not given - Non donnés	England, Wales, Anglet., Galles.	Ireland.	Irlande.	Scotland. Ecosse.	Canada.	United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.								
							3					3					1	
							2										2	
							3										3	
							2					2					2	
1		4					61					41		1	18		52	

DISTRICT DE BEDFORD.

1							1					1						2
							2					1						2
1								1					1					1
							1											1
							3					2						3
1							1	7				4	2					8
1							1	2				1	1	1				2
1							1					1						1
5							1	16	3			1	11	3	6			19

DISTRICT DE CHICOUTIMI.

												1						
							1					3						1
							1		1			4						1

DISTRICT DE GASPÉ.

							1					1						1
		1					1					1						1
							1					1						1
							1					1						1

TABLE I. Province of Quebec—DISTRICT OF GASPE—Concluded.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.			AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Under 16 years. Moins de 16 ans.		16 years and under 21. 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. 21 ans et moins de 40.	
				M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.
{ Ivrognerie et conduite désordonnée.....	3	3	1						
{ Refus de salaire et désertion d'emploi.....									
{ Délits non compris ci-dessus.....									
Total.....	7	7	1	1					

DISTRICT OF IBERVILLE.

{ Voies de fait avec intent. de blesser grièvement.....			1					1	
{ Voies de fait contre un officier de paix.....			2					1	
{ Voies de fait ordinaires.....	7	9	6	3	2		1		3
{ Négliger de supporter sa famille.....			1						
{ Vol de chevaux.....	1	1							
{ Larcin.....	9	10	4		1				7
{ Dégât à la propriété.....			1						
{ Ivrognerie et conduite désordonnée.....	7	16	23			1	2	18	3
{ Infractions aux lois municipales.....									
{ Vagabondage.....	11	13	8		2	1	2	4	4
{ Délits non compris ci-dessus.....			2						
Total.....	35	49	48	3	5	1	6	34	7

DISTRICT OF JOLIETTE.

{ Avortement.....									
{ Attentat contre la pudeur.....									
{ Voies de fait avec int. de blesser grièvement.....	1	1	1						1
{ Voies de fait ordinaires.....									
{ Suppression de part.....									
{ Meurtre.....									
{ Abus de confiance.....									
{ Vol de chevaux.....	1	1							
{ Larcin.....									
{ Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....									
{ Délits non compris ci-dessus.....									
{ Folie.....	1	1							
Total.....	3	3	1						1

Province de Quebec—DISTRICT DE GASPE—Fin. TABLEAU I.

AGES. — 40 years and over. — 40 ans et au-dessus.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.										RELIGIONS.				USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.				
	M. H.	F. F.	Not given—Non donnés.	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.			Canada.	United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possess. Britanniq.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other Denominations. Autres Confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.
				England, Wales, Anglet., Galles.	Ireland.	Scotland, Ecosse.													
1						3						3						3	
												2							2
							7					6						5	4

DISTRICT D'IBERVILLE.

1												1							1
3							2					2							2
1	1						17					18							7
1							1					1							1
4	1						5	1	6			10	2	1	1				1
11	2						1	1	7			34	2	1	2				1
4	3						2	17	1			17	2		2				8
							2					2							2
25	7						6	13	4	61	9	6							18

DISTRICT DE JOLIETTE.

1																			
2	1																		

TABLE I. Province of Quebec—DISTRICT OF KAMOURASKA.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	Persons Charged. Personnes accusées. Acquitted. Acquittées.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS.				SENTENCE. — COMMITTED TO GAOL. — EMPRISONNÉS.			
		Total	Convicted, 1st. Condamné, 1e fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2e fois.	Reiterated. Réitéré.	For trial. Sur accusation.	With the option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.	No option. Sans opt'n	
								Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.
2—Robbery	1	1							
6—Perjury	1	1				1			
Total	2	1	1			1			

DISTRICT OF MONTMAGNY.

3—Larceny	3	3						
6—Misdemeanor	1	1						
Total	4	4						

DISTRICT OF MONTREAL.

Assault, Indecent	8	4	4	4						
do Aggravated, with Intent...	99	38	61	61		26	33			
do on Peace Officer	141	30	111	111		75	36			
do Common	1326	432	883	883		732	146			
Bestiality, Sodomy	2									
Carrying Firearms	10	3	4	4		2	2			
Adultery	3	3	3	3						
Concealing the Birth of Infants...	1		1	1						
Murder	1	1					1			
Abandoning Children and Family	1	1								
Rape	7	5	2	2						
Shooting, Stabbing with intent...	6	3	3	3			1		1	
House-break'g, Enter'g and Steal'g	64	9	52	52		1	8		1	
2 Robbery	11	9	2	2						
Attempts at house-breaking	2	2	2	2						
Embezzlement	22	17	2	2						
Fraud and False Pretences	17	8	8	8					2	
Horse, Cattle and Sheep Stealing.	16	4	12	12					7	
Larceny	794	174	609	609		77	433		3	
Receiving Stolen Goods	14	12	2	2		4				
4 Arson	4	3	1	1			1			
Damage to Property	152	36	113	113		105	5			
Forging and uttering Bank Notes	1	1								
5 Forgery	3	1	1	1					1	
Counterfeiting and uttering Coin	3	3	3	3					1	

Province de Quebec—DISTRICT DE KAMOURASKA. TABLEAU I.

SENTENCE. — PENITENTIARY. — PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.	CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL.	
			Under two years. Moins de 2 ans.	Two years and under five. 2 ans et moins de 5.
Under two years. Moins de 2 ans.				
Two years and under five. 2 ans et moins de 5.				
Five years and over. 5 ans et plus.				
Life. À vie.				
Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.				
The Death Sentence. Condamné à mort.				
Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.				
Cities and Towns. Villes et Villages.				
Rural Districts. Districts ruraux.	1			
Agricultural. Agriculteurs.	1			
Commercial. Commerçants.				
Domestic. Services.				
Industrial. Industriels.				
Professional. Professions libérales.				
Labourers. Journaliers.				
Married. Marié.				
Widowed. Veuvé.				
Single. Célibataire.				

DISTRICT DE MONTMAGNY.

DISTRICT DE MONTRÉAL.

	1				4		1		2		1	2
	2				56		4		13		26	10
					85		8	2	22		42	5
					722	22	20	90	15	246	7	233
					1	1					2	2
					5	1			3		3	
					3			1		1	1	
					1							1
					2						2	
					2	1					2	
	24	6			54						55	4
	2				2						2	
	2				2						2	
	1				1			1			4	1
					9						9	1
	6				10	2					12	2
	34				616	4		9	10	4	53	32
					2						2	
					84	7	1	9	4	23	38	7
					1						1	
					3						1	2
					3						3	
	1	1										3

TABLE I. Province of Quebec—DISTRICT OF MONTREAL.—Concluded

OFFENCES. CRIMES ET DÉLITS.	Persons Charged. Personnes accusées.	Acquitted. Acquittées.	CONVICTIONS. CONDAMNATIONS.					SENTENCE. COMMITTED TO GAOL. EMPRISONNÉS.				
			Total.	Convicted, 1st. Condanné, 1e fois.	Convicted, 2nd. Condanné, 2e fois.	Reterated. Rééité.	For Trial. Sur accusation.	With the option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.	No option Sans opt'n			With Hard Labour. Aux Travaux forcés.
									Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus	Life. A vie.	
Carrying Unlawful Weapons.....	10	2	8				7					
Drunk and Disorderly.....	1669	109	1558				1,469	86				
Houses of Ill-fame.....	251	61	190				124	66				
Prosecns for Wages and Desertion.....	30	10	20				4	16				
Prosecutions, Fish and Game Acts.....	3		3				3					
Prosecutions under Liquor Act.....	303	70	233				233					
Breach of Prison.....	11	2	9					9				
Perjury.....	14	6	5					4				
Vagrancy.....	386	45	341				140	165				
Felonies, not otherwise enumerated.....	1		1									
Misdemeanors not included in above.....	738	138	596				521	70				
Total.....	6,124	1,233	4,845				4	3,521	1,099	5		

DISTRICT OF OTTAWA.

Assault, Aggravated, with Intent.....	2	1	1				1			
Assault, Common.....	8	1	7				7			
Neglecting to support Family.....	1		1				1			
Shoot'g, Stabb'g w' h int, Threat'g.....	16	15	1				1			
Burglary.....	1		1				1			
Embezzlement.....	1	1								
Fraud and False Pretences.....	4	4								
Sheep Stealing.....	2	2								
Larceny.....	22	18	4					1		
Receiving Stolen Goods.....	2	2	2					2		
Arson.....	1		1							
Misdemeanors not included in above.....	2	2								
Total.....	62	44	18					9	4	1

DISTRICT OF QUEBEC.

Assault, Aggravated, and Intent.....	16	8	8					4	4	
do on Peace Officer.....	2	2	2							
do Common.....	213	83	130					85	8	
Bestiality.....	1						1			
Endan'g Safety of Pass'srs on R'ys.....	1						1			

Province de Quebec—DISTRICT DE MONTREAL—Fin. TABLEAU I.

SENTENCE. PENITENTIARY. PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.													CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.									
		Under two years. Moins de 2 ans.	Two years and under five. 2 ans et moins de 5.	Five years and over. 5 ans et plus.	Life. Vie.	A vie.	Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.	The Death Sentence. Condanné à mort.	Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.	Cities and Towns.	Villes et Villages.	Rural Districts. Districts ruraux.	Agricultural. Agriculteurs.	Commercial. Commerçants.		Domestic. Serviteurs.	Industrial. Industriels.	Professional. Professions libérales.	Labourers. Journaliers.	Married. Marié.	Widowed. Veuve.	Single. Célibataire.		
		6	1						1361	30	23		218		30	444	13	463						1
		175							19				20		15	1	1	21	5	1				45
		3							120	45			19	168		1	1	1	129	8				16
			1						8	9			3				9	1	1	2				9
		1							292				5	1	17			154	5					117
		1					36		1				1					1	1					
		1					3		520	8			2	115	16	142	1	131	20					7
		77	8				104		4176	132	47	492	98	1106	26	1278	336	20						525

DISTRICT D'OUTAOUA.

										1									3	1				6	
										6															
										1															1
										1										1					1
																					4				4
							3		3	1										4					
									2											1	2				1
		1							1																
		1					3		6	10									9	3					13

DISTRICT DE QUÉBEC.

											1	4		3					5	1				7
											2			1					1	1				1
											86	21		60	2	23	2		31	76				52
											1								1	1				
											1								1	1				

TABLE I. Province of Quebec—DISTRICT OF MONTREAL—Concluded.

Table with columns for Educational Status (Unable to read, etc.), Ages (Under 16, 16-21, 21-40), and Offences (Port d'armes dangereux, etc.).

DISTRICT OF OTTAWA.

Table with columns for Offences (Voies de fait avec int. de blesser grièvement, etc.) and counts.

DISTRICT OF QUEBEC.

Table with columns for Offences (Voies de fait avec int. de blesser grièvement, etc.) and counts.

Province de Quebec—DISTRICT DE MONTRÉAL—Fin. TABLEAU I

Table with columns for Birth Places (British Isles, Canada, etc.), Religions (Catholics, etc.), and Use of Liquors (Moderate, etc.).

DISTRICT D'OUTAOUA.

Table with columns for Birth Places and Religions for District d'Outaoua.

DISTRICT DE QUÉBEC.

Table with columns for Birth Places and Religions for District de Québec.

TABLE I. Province of Quebec—DISTRICT OF QUEBEC.—Concluded.

OFFENCES. CRIMES ET DÉLITS.	Persons Charged. Personnes accusées.	Acquitted. Acquittées.	CONVICTIONS. CONDAMNATIONS.				SENTENCE. COMMITTED TO GAOL. EMPRISONNÉS.			
			Total.	Convicted, 1st. Condamné, 1e fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2e fois.	Retreated. Récidive.	For Trial. Sur accusation.	With the option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.	No option Sans opt'n	
									Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.
Murder.....	2	2								
Rape.....	3	1	1	1		1				
Shoot'g, Stabb'g w'h int. Threat'g	3	2								
Burglary.....	1	1								
Robbery.....	3		3	3						
Embezzlement.....	2	2								
Fraud and False Pretences.....	4	2	2	2						
Larceny.....	144	25	109	109		10		92		
Receiving Stolen Goods.....	2	1				1				
Arson.....	2	2								
Damage to Property.....	7	3	4	4			4			
Forging and uttering.....	2	1				1				
Uttering counterfeit coin.....	2	1	1	1		1				
Carrying unlawful weapons.....	2	1	1	1		1				
Drunk and Disorderly.....	1,088	334	753	752	1	1	753			
Houses of Ill-fame, Inna's, Freq't's	42		41	41			41			
Municipal By-Laws, Infractions of	4		4	4			4			
Prosec'ns for Wages and Desertion	300	1	299	299				292		
Prosecutions under Liquor Act..	124	13	110	110			110			
Breach of Prison.....	1		1	1						
Possessing Illicit Still.....	1		1	1			1			
Perjury.....	1	1								
Suicide, attempting to commit.....	1									
Vagrancy.....	48		46	46		2				
Felonies not otherwise enumerat'd	7	1				6				
Misdemeanors not incl'ded in above	85	8	69	69		7	12	5		
Lunacy.....	4	1								
Total.....	2,118	493	1,585	1,584	1	33	1,016	405		

DISTRICT OF RICHELIEU.

1—Assault, Common.....	11	4	7	7				6	1
2—Robbery.....	2	1	1	1				1	
3—Larceny.....	24	2	22	22				13	
4—Damage to Property.....	2		2	2				2	
Body Snatching.....	1		1	1				1	
Carrying Unlawful Weapons.....	1	1							
Drunk and Disorderly.....	6		6	6			6		
Municipal By-Laws, Infractions of.	31		31	31			31		
6 Prosecutions for Wages.....	4		4	3	1		4		
do Fishery and Game Laws	5		5	5			5		
do Liquor Licensing Acts.....	12		12	11	1		12		

Province de Quebec—DISTRICT DE QUÉBEC.—Fin.

TABLEAU I.

SENTENCE. PENITENTIARY. PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.	CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.							
			CITIES AND TOWNS. Villes et Villages.	RURAL DISTRICTS. Districts ruraux.	Agricultural. Agriculteurs.	COMMERCIAL. Commerçants.				
							DOMESTIC. Serviteurs.	INDUSTRIAL. Industriels.	PROFESSIONAL. Professions libérales.	
Under two years. Moins de 2 ans.										
Two years and under five. 2 ans et moins de 5.										
Five years and over. 5 ans et plus.										
Life.										
A vie.										
Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie										
The Death Sentence. Condamné à mort.										
Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.										
Cities and Towns.										
Villes et Villages.										
Rural Districts.										
Districts ruraux.										
Agricultural.										
Agriculteurs.										
Commercial.										
Commerçants.										
Domestic.										
Serviteurs.										
Industrial.										
Industriels.										
Professional.										
Professions libérales.										
Labourers.										
Journalers.										
Married.										
Married.										
Widowed.										
Veuveage.										
Single.										
Célibataire.										

DISTRICT DE RICHELIEU.

						3	3	2	1		2		1	4	1		2
						1	1	6	3		1		1	1	1		
7						16	6	3		1	1		11	8	2		12
						1	1	1					1	1			1
						5	3	1							2		4
						28	3	6	5		1		2	1	17	16	15
						3	1		4						3		
						2	3	5							2		
						9	3		1	9	1			8			4

TABLE I. Province of Quebec—DISTRICT OF QUEBEC—Concluded

OFFENCES. CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. ÉDUCATION.					AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Superior. Supérieure.	Under 16 years. Moins de 16 ans.		16 years and under 21. 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. 21 ans et moins de 40.		
					M.	F.	M.	F.	M.	F.	
					H.	F.	H.	F.	H.	F.	
Meurtre											
Séviœs immoraux contre des jeunes filles	1	1	1			1			1		
Usage d'armes avec intention de blesser			1							1	
Vol qualifié										3	
Vol	1	1	1								
Abus de confiance											
Fraude et faux prétextes	2	2							1		
Larcin	82	82	27	1	16	8	3	67	5		
Recel d'objets volés			1								
Incendiat											
Dégât à la propriété	2	2	2						4		
Contrefaçon et circulation			1						1		
Fabrication et circulation de fausse monnaie	1	1	1						1		
Port d'armes dangereux et illégaux			1						1		
Ivrognerie et conduite désordonnée	194	195	280	10							
Tenir et habiter des maisons de débauche	1	1	9							1	
Infractions aux lois municipales		2	2								
Refus de salaire et désertion d'emploi											
Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes	28	28	71						21	8	
Evasion			1			1					
Possession illicite d'appareils de distillation			1								
Parjure											
Suicide tentative de suicide			2	1						1	
Vagabondage	45	45	2			2			2		
Crimes non spécifiés			5	1		1					
Délits non compris ci-dessus	26	26	42	5		2			25	9	
Folie	3	3					1				
Total	440	441	529	21	16	2	13	4	234	32	

DISTRICT OF RICHELIEU.

1—Voies de fait ordinaires	4	4	3								
2—Vol	1	1									
3—Larcin	18	19	3						1		
4—Dégât à la propriété	1	1	1								
Enlèvement de cadavre				1							
Port d'armes dangereux et illégaux											
Ivrognerie et conduite désordonnée	6	6									
Infractions aux lois municipales	28	29	2								
Refus de salaire et désertion d'emploi	4	4									
Contrav. aux réglem. de pêche et de chasse	4	4	1								
Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes	6	6	6								

Province de Quebec—DISTRICT DE QUÉBEC—Fin. TABLEAU I.

AGES.	BIRTH PLACES. LIEUX DE NAISSANCE.															RELIGIONS.						USE OF LIQUORS. USAGE DES LIQUEURS.						
	40 years and over 40 ans et au-dessus.	40 years and under 40 ans et au-dessous.	F. Not given—Non donné.	BRITISH ISLES. LES BRITANNIQUES.										United States. États-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possess. Britanniq.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.		Protestants. Protestants.	Other denominations. Autres confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.		
				England, Wales, Angle, Galles.		Ireland. Irlande.	Scotland. Écosse.	Canada.	United States. États-Unis.				Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.														Other British Possessions. Autres Possess. Britanniq.	
				M. H.	F. F.				M. H.	F. F.	M. H.	F. F.																M. H.
119	17	131	233						72	74	110	11	179	2	5				598	69	3	9	31				387	220
46	9	1			122	22	62	1	4	4	1	93	2	3					39	46							253	10
1									1	1									101	1							1	1
3									4	6	4	4							46	6							1	
25	2								70										7								54	19
2									2	1									2								1	2
119	17	131	233						172	82	901	10	106						1,132	69	3	9	361				691	358

DISTRICT DE RICHELIEU.

								7											5					2			7	
								1											1								1	
		2						20		1									22								16	6
		1						2											2								2	
												1							6								4	6
									6										9								4	27
									31										29								4	5
									4										4								4	5
									5										10								5	2

TABLE I. Province of Quebec—DISTRICT OF RICHELIEU—Concluded.

OFFENCES. CRIMES ET DÉLITS.	Persons Charged. Personnes accusées.	Acquitted. Acquittées.	CONVICTIONS. CONDAMNATIONS.			SENTENCE. COMMITTED TO GAOL. EMPRISONNÉS.						
			Total.	Convicted, 1st. Condammé, 1e fois.	Convicted, 2nd. Condammé, 2e fois.	Reiterated. Réitéré.	For Trial.	With the option of a fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.	No option. Sans opt'n.	Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.	With Hard Labour. Aux Travaux forcés.
Perjury.....	1	1										
Vagrancy.....	5		5	5					1	1		
Misdemeanors not incl'd in above.....	6	2	4	3	1				3	1		
Total.....	111	11	100	97	3				71	17		

DISTRICT OF RIMOUSKI.

1 Assault, Aggravated, with Intent.....	1		1					1		
do Common.....	3	2	1	1				1		
3 Larceny.....	11		10	10				9		
4 Damage to Property.....	1	1								
{ Drunk and Disorderly.....	3		3	3				3		
{ Refusing Duty on board Ship.....	20		20	20				20		
6 Violating Liquor License Acts.....	10	2	7	7				7		
{ Misdemeanors not incl'd in above.....	3	2	1	1				1		
{ Lunacy.....	2									
Total.....	54	7	43	43				11	31	

DISTRICT OF SAGUENAY.

1 Assault, Indecent.....	1	1								
Assault, Common.....	11	4	4	4				3	4	
Rape.....	2							2		
Shooting, with intent.....	1	1								
2 Robbery.....	5	3	2	2					2	
3 Fraud and False Pretences.....	1						1			
{ Violation of Fish & Game Laws.....	1		1	1				1		
{ do Liquor Acts.....	13	3	10	8	2			10		
6 Vagrancy.....	1		1	1					1	
{ Misdemeanors not incl'd in above.....	4	1	3	3				3		
Total.....	40	13	21	19	2			6	18	3

DISTRICT OF ST. FRANCIS.

{ Assault, Aggravated, with Intent.....	1	1								
{ do on Peace Officer.....	5	1	4	4				4		

Province de Quebec—DISTRICT DE RICHELIEU—Fin.

TABLEAU I.

SENTENCE. PENITENTIARY. PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.	CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.	
			Married.	Single.
Under two years. Moins de 2 ans.				
Two years and under five. 2 ans et moins de 5.				
Five years and over. 5 ans et plus.				
Life.				
A Vie.				
Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.				
The Death sentence. Condammé à mort.				
Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme. Villes et Towns.				
		Rural Districts. Districts ruraux.		
		Agricultural. Agriculteurs.		
		Commercial. Commerçants.		
		Domestic. Serviteurs.		
		Industrial. Industriels.		
		Professional. Professions libérales.		
		Labourers. Journaliers.		
		Married. Marié.		
		Widowed. Veuve.		
		Single. Célibataire.		
			5	2
			2	
			46	4
				48

DISTRICT DE RIMOUSKI.

			1	1						
			1	1						1
			5	3	1			6	2	6
										1
			1	2	2			1		
			2	6	6	2		7		1
			1					1		
			2							
										8

DISTRICT DE SAGUENAY.

			7	3	2			1	3	1
			2	1				1		2
			2					2	2	
			1	1				1		1
			10	7	1			5	1	2
								3	1	
			3					3	3	
			26	4	10	1		8	15	6

DISTRICT DE ST. FRANÇOIS.

			3	1	2					1
--	--	--	---	---	---	--	--	--	--	---

TABLE I. Province of Quebec—DISTRICT OF ST. FRANCIS—Concluded.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	Persons Charged. Personnes accusées	Acquitted. Acquittées.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS.				SENTENCE. — COMMITTED TO GAOL. — EMPRISONNÉS.						
			Total.	Convicted, 1st. Condamné, 1 ^{er} fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2 ^e fois.	Retriated. Récidivés.	For Trial. Sur accusation.	With the option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.	No option Sans opt'n		With Hard Labour. Aux Travaux forcés.		
									Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.			
Assault, Common.....	39	14	25	23	1	1		23	2				
Sodomy.....	1		1	1									
Carrying Fire-arms.....	1		1	1				1					
Child Stealing.....	1	1											
Manslaughter.....	1		1	1					1				
Rape.....	1	1											
Threatening to Shoot.....	1	1											
Burglary.....	1		1	1					1				
House-breaking.....	6		6	6					3	1			
Fraud and False Pretences.....	3	1	1	1				1	1				
Sheep Stealing.....	2	1	1	1									
Larceny.....	64	21	37	37			5	2	23	2			
Receiving Stolen Goods.....	5		1	1			4		1				
Damage to Property.....	4	3	1	1				1	1				
Forging and Uttering Bank Notes.....	3	1	2	2									
Forgery.....	1								2				
Drunk and Disorderly.....	224	62	162	162				159	3				
Houses of Ill-fame.....	11	6	5	5				5					
Deserting Service.....	1	1											
Prosecutions under Liquor Act.....	37	8	29	27				29					
Vagrancy.....	9	2	7	6	1	2		3	4				
Misdemeanors not included in above	57	22	35	33	2			34	1				
Lunacy.....	1												
Total.....	480	147	319	312	4	3	12	262	41	3			

DISTRICT OF ST. HYACINTHE.

Assault, Aggravated, with intent.	3	1	2	2					2				
do Common.....	9		9	9				9					
Larceny.....	24	2	22	22				2	17				
Fraud and False Pretences.....	1	1											
Incendiarism.....	2	1	1	1									
House of Ill-Fame.....	2	1	1	1					1				
Total.....	41	6	35	35				11	20				

DISTRICT OF TERREBONNE.

Assault on Peace Officer.....	3		2	2				2					
Assault, Common.....	12	1	11	11				5	6				

Province de Quebec—DISTRICT DE ST. FRANÇOIS—Fin. TABLEAU I.

SENTENCE. — PENITENTIARY. — PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.	CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL.											
			Cities and Towns. Villes et Villages	Rural Districts. Districts ruraux.	Agricultural. Agriculteurs.	Commercial. Commerçants.	Domestic. Services.	Industrial. Industriels.	Professional. Professions libérales.	Labourers. Journaliers.	Married. Marié.	Widowed. Veuvage.	Single. Célibataire.	
														Under two years. Moins de 2 ans.
Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.														
The Death Sentence. Condamné à mort.														
Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.														
159	116	43	4	30	51	4	167	122	3	150				

DISTRICT DE ST. HYACINTHE.

2	4	1	2							1	3			2
1	10	1	4							2	1			1
1	1		1											1
1	1		1											1
2	16	14	1	1	5	5		3	4	1	4			4

DISTRICT DE TERREBONNE.

2	2													
---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

TABLE I. **Province of Quebec—DISTRICT OF ST. FRANCIS.—Concluded.**

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.			AGES.					
	Unable to read Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Under 16 years. Moins de 16 ans.		16 years and under 21 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40 21 ans et moins de 40.	
				M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.
Voies de fait ordinaires.....	9	19	6						
1 { Sodomie.....	1	1	1						
Port d'armes à feu.....									
Vol d'enfant.....									
Homicide involontaire.....									
Services immoraux contre des jeunes filles.....									
2 { Usage d'armes avec intention d'intimidier.....									
Vol qualifié.....	1	1							
Vol avec effraction.....	1	6							
3 { Fraude et faux prétextes.....									
Vol de moutons.....	1	1							
Larcin.....	1	1							
Recel d'objets volés.....	18	34	8						
4 { Dégât à la propriété.....									
5 { Contrefaçon et circulat. de faux bill. de banque.....									
Contrefaçon.....									
Ivrognerie et conduite désordonnée.....	47	102	53						
Tenir et habiter des maisons de débauche.....	5	5							
Désertion d'emploi.....									
6 { Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....									
Vagabondage.....	6	7	22						
Délits non compris ci-dessus.....	3	7							
Folie.....	13	18	16						
Total.....	106	209	116	4					

DISTRICT OF ST. HYACINTHE.

1 { Voies de fait avec intent. de blesser grièvement.....			2						
Voies de fait ordinaires.....			3						
3 { Larcin.....	2	2	1						
Fraude et faux prétextes.....			1						
4 { Incendiat.....									
6 { Tenir et habiter des maisons de débauche.....	1	1							
Total.....	3	3	7						

DISTRICT OF TERREBONNE.

1 { Voies de fait contre un officier de paix.....									
Voies de fait ordinaires.....									

Province de Quebec—DISTRICT DE ST. FRANÇOIS.—Fin. TABLEAU I.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.									RELIGIONS.	USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.						
	40 years and over. 40 ans et au-dessus.		BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.														
	M. H.	F. F.	Not given - Non données England, Wales, Anglet., Galles, Ireland, Irlande, Scotl'd—Ecosse.	Canada.	United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possessions Britan.	Baptists.	Catholics. Catholiques.			Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Autres Dénominations. Autres Confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.
			2	1	2		20	1	1			13			12	6	18
							1					1					1
							1					1					1
							6					6					2
							2					1					2
			2	6	2	1	31	1	1			22			1		16
							5					1					1
			1	1			1										
			3	17	34	17	71	17	6			82					152
			4				5					5					4
							28	1									1
			1		3	2	1					12					11
			5	3	2	1	28	1				3					6
			1		1		28					21					18
					1							1					1
			21	28	44	21	205	21	8			173					243

DISTRICT DE ST. HYACINTHE.

			2									2					2
												5					4
												24					15
												1					1
			1														
			3									33					10

DISTRICT DE TERREBONNE.

TABLE I. Province of Quebec—DISTRICT OF TERREBONNE—*Concluded.*

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.				AGES.						
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Elémentaire.	Superior. Supérieure.	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21 — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40 — 21 ans et moins de 40.		
					M. H.	F.	M. H.	F.	M. H.	F.	
	1 Abandon illégal de la famille.....										
	2 Sévices immoraux contre des jeunes filles.....										
3 Vol.....					1						
4 Larcin.....											
4 Incendiat.....											
Désertion d'emploi.....											
6 Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes. Parjure.....											
Vagabondage.....											
Crimes non spécifiés.....											
Délits non compris ci-dessus.....											
Total.....	1										

DISTRICT OF THREE RIVERS.

1 Voies de fait avec intent. de blesser grièvement.....	2	2	2						3
1 Voies de fait ordinaires.....	2	2	2				1		3
2 Usage d'armes avec intention de blesser.....	1	1		1					
2 Vol qualifié.....	1	1							
3 Vol avec effraction.....	1	1							
3 Fraude et faux prétextes.....	1	1	3				1		2
3 Vol de chevaux.....	1	1					1		
3 Larcin.....	11	11	4	4		3			5
4 Délits contre l'acte des faillites.....			3	1					3
4 Incendiat.....									
4 Dégât à la propriété.....									
5 Contrefaçon.....			1						
5 Circulation de fausse monnaie.....	1	1							1
5 Ivrognerie et conduite désordonnée.....									
6 Infractions aux lois municipales.....									
6 Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....									
6 Vagabondage.....									
6 Crimes non spécifiés.....	17	17							15
6 Délits non compris ci-dessus.....	4	4	1				1	3	1
Total.....	42	42	16	5	6	1	32	1	
Grand Total, Province de Québec.....	794	916	814	42	130	8	631	72	1738 322

Province de Quebec—DISTRICT DE TERREBONNE—*Fin.* TABLEAU I.

AGES. — 40 years and over. 40 ans et au-dessus.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.											RELIGIONS.			USE OF LIQUORS. — USAGE DE LIQUEURS.					
	M. H.	F. F.	Not given. Non donnés.	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.					United States Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possessions Britanniques.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other Denominations. Autres Confessions.	moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.
				England, Wales, Angleterre, Galles.	Ireland. —	Scotland. Ecosse.	Canada.													
1																				
2																				
3																				
4																				
6																				
7																				

DISTRICT DES TROIS-RIVIÈRES.

1																			
1																			
1																			
1																			
1																			
1																			
1																			
1																			
1																			
1																			
1																			
1																			
1																			
2																			
7																			
614	146	539	478	1,045	18	3332	105	224	1	1	2,900	87	13	19	970	3	1,040	2,345	

TABLE I. Province of New Brunswick—COUNTY OF ALBERT.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	Persons charged. Personnes accusées.	Acquitted. Acquittées.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS.				SENTENCE. — COMMITTED TO GAOL. — EMPRISONNÉS.					
			Total.	Convicted, 1st. Condamné, 1e fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2e fois.	Retrieved. Réintégrés.	For trial. Sur accusation.	With the option of a fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.	Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.	With Hard Labour. Aux Travaux forcés.	No option. Sans opt'n.
1 Assault on Peace Officer.....	1					1						
1 do Common	2		2									
3 Larceny	3		3					1				
Total	6		5	5		1		2		1		

COUNTY OF CARLETON.

1—Assault, Common	8	5	3	3						3	
2—House-breaking	1		1	1							
3—Larceny	2	1	1	1							
Total	11	6	5	5						3	

COUNTY OF CHARLOTTE.

1—Assault, Common	5		5	5						5	
3—Larceny	1		1	1							1
Total	6		6	6						5	1

COUNTY OF GLOUCESTER.

1 Assault on Peace Officer.....	3		1		1					2	
1 do Common	8	1	7	7						7	
2 Burglary	4	1	2	2						1	
3 Larceny	8	1	2	2						5	
4 Damage to Property.....	2	1	1	1						1	
4 Adultery	1		1	1						1	
6 Prosecutions under Liquor Act.....	6	1	5	3						4	1
6 Misdemeanors not incl'd in above	2		2	2						2	
6 Refusing duty on board ship.....	1		1	1						1	
Total	35	5	22	19	3			8	16	2	

Province du Nouveau-Brunswick—COMTÉ D'ALBERT. TABLEAU I.

SENTENCE. — PENITENTIARY. — PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE. — VILLAGES.	OCCUPATIONS.	CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL.																	
			Under two years. Moins de 2 ans.	Two years and under five. 2 ans et moins de 5.	Five years and over. 5 ans et plus.	Life. A vie.	Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.	The Death Sentence. Condamné à mort.	Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.	Cities and Towns. Villes et Villages.	Rural Districts. Districts ruraux.	Agricultural. Agriculteurs.	Commercial. Commerçants.	Domestic. Domestiques.	Servitors. Industriels.	Professional. Professions libérales.	Labourers. Journaliers.	Married. Mariés.	Widowed. Veuvés.	Single. Célibataires.
1										1		1						1		
2										3	1									2
2										4	1	1			1					2

COMTÉ DE CARLETON.

1										1								1		1
2										1										1
2										1								2		2

COMTÉ DE CHARLOTTE.

1																				1
1										1										1
1										1										1

COMTÉ DE GLOUCESTER.

1											3								1	1
2										4	3	5							2	5
1										7	1	1							1	3
1										1		4				2			1	6
1										1		1								1
1										1		1							1	1
1										3	2	2			2				3	2
1										2	2	2							1	1
1										1		1								1
1	3									16	13	15	1	2	3				9	20

TABLE I. Province of New Brunswick—COUNTY OF ALBERT.												
OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — EDUCATION.					AGES.						
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Superior. Supérieure.	M. H.	F. F.	Under 16 years and under 21. — Voins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.	
							M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.
1 { Voies de fait contre un officier de paix.....				1							1	
3 { Voies de fait ordinaires.....												3
3—Larcin.....												3
Total.....				1							4	
COUNTY OF CARLETON.												
1—Voies de fait ordinaires.....												
2—Vol avec effraction.....	1	1										
3—Larcin.....			1									
Total.....	1	1	1									
COUNTY OF CHARLOTTE.												
1—Voies de fait ordinaires.....												
3—Larcin.....												
Total.....												
COUNTY OF GLOUCESTER.												
1 { Voies de fait contre un officier de paix.....	2	2									1	
1 { Voies de fait ordinaires.....	5	5	2				1	1	1	1		
2—Vol qualifié.....			1									
3—Larcin.....	5	5	1				2		3	1		
4—Dégât à la propriété.....			1						1			
6 { Adultère.....												
6 { Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes..	3	3	2						3			
6 { Délits non compris ci-dessus.....	1	1	1									
6 { Refus de devoir sur vaisseau.....			1						1			
Total.....	16	16	9				3	1	10	2		

Province du Nouveau-Brunswick—COMTÉ D'ALBERT. TABLEAU I.																				
AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCES.										RELIGIONS.		USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.							
	40 years and over. — 40 ans et au-dessus.	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.										Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other denominations. Autres confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.
		M. H.	F. F.	Not given. Non donnés.	England, Wales, Angleterre, Galles.	Ireland. Irlande.	Scotland. Ecosse.	Canada.	United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possessions Britanniq.									
							1					1						1		
							3					2							2	
							4					3						1	2	
COMTÉ DE CARLETON.																				
			1																	
							1					1							1	
													1						1	
			1							2			1	1					2	
COMTÉ DE CHARLOTTE.																				
COMTÉ DE GLOUCESTER.																				
1										3								3		
1										7								6	1	
1										1								2	1	
										5	1							1	4	
										1								1		
										1								1		
1	1									5								3		
2										2								2	5	
																		1		
5	1									24	1	1	1	1	20		4	4	18	

TABLE I. Province of New Brunswick—COUNTY OF KENT.

OFFENCES. CRIMES ET DÉLITS.	Persons Charged. Personnes accusées.		CONVICTIONS. CONDAMNATIONS				SENTENCE. COMMITTED TO GAOL. EMPRISONNÉS.			
	Acquitted. Acquittées.	Total	Convicted, 1st. Condamné, 1e fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2e fois.	Reiterated. Réitéré.	For Trial. Sur accusation.	With the option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.	No option. Sans opt'n		
								Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.	With Hard Labour. Aux Travaux forcés.
1 { Assault, Common.....	22	11	10	1			11			
1 { Bigamy.....	1	1								
3 { Fraud and False Pretences.....	1	1								
5 { Larceny.....	5	5	5							
4 { Damage to Property.....	3	2	1	1			1			
5 { Forgery.....	1	1	1							
6 { Misdemeanors not incl'ded in above	1	1	1				1			
Total.....	34	15	18	1			13			

COUNTY OF KINGS.

1 { Indecent Assault.....	1	1	1					1	
1 { Assault, Common.....	16	2	14				13	1	
1 { Manslaughter.....	2	2	2						
1 { Murder.....	2	2	2						
1 { Threatening life.....	1	1	1						
3 { Larceny.....	1	1	1					1	
4 { Damage to Property.....	2	1	1					1	
6 { Prosecutions under Liquor Act.....	1	1	1				1		
6 { Misdemeanors not incl'ded in above	6	4	2				2		
Total.....	32	9	23				16	3	1

COUNTY OF MADAWASKA.

4—Arson.....	1	1	1						
--------------	---	---	---	--	--	--	--	--	--

COUNTY OF NORTHUMBERLAND.

1 { Endanger'g Pass'gers on Railways	1	1							
1 { Manslaughter.....	1	1							
3 { Larceny.....	5	2	3	2	1			1	
4 { Damage to Property.....	1	1							
Total.....	8	5	3	2	1			1	

Province du Nouveau-Branswick—COMTÉ DE KENT. TABLEAU I.

SENTENCE. PENITENTIARY. PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.	CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.	
			Widowed. Veuvage.	Single. Célibataire.
Under two years. Moins de 2 ans.				
Two years and under five. 2 ans et moins de 5.				
Five years and over. 5 ans et plus.				
Life. A vie.				
Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.				
The Death Sentence. Condamné à mort.				
Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.				
Cities and Towns. Villes et Villages.	8	2	5	3
Rural Districts. Districts ruraux.	2	3	1	5
Agricultural. Agriculteurs.	1	1		1
Commercial. Commerçants.	1			1
Domestic. Serveurs.				1
Industrial. Professionals libérales.				1
Labourers. Journaliers.			3	8
Married. Marié.			1	1
Widowed. Veuvage.			1	1
Single. Célibataire.			1	1
Total.....	12	6	6	11

COMTÉ DE KINGS.

			1	1
		14	4	1
		2		4
	2			5
		2		8
		1	1	
		1		2
		1		1
		1		1
		1		1
		1		1
		21	5	1
			4	1
			9	9
				12

COMTÉ DE MADAWASKA.

			1	1
--	--	--	---	---

COMTÉ DE NORTHUMBERLAND.

	2			3
				3
	2			3

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.				AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Superior. Supérieure.	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.	
					M.	F.	M.	F.	M.	F.
					H.	F.	H.	F.	H.	F.
1—Voies de fait ordinaires.....	6	6	4	1						
2—Bigamie.....										
3—Fraude et faux prétextes.....			1							
4—Larcin.....	4	4								
5—Dégât à la propriété.....	1	1								
6—Contrefaçon.....	1	1								
7—Délits non compris ci-dessus.....	1	1								
Total.....	13	13	5	1						

1—Attentat contre la pudeur.....										
2—Voies de fait ordinaires.....	6	11	3							
3—Homicide involontaire.....			1							
4—Meurtre.....			1							
5—Usage d'armes avec intention d'intimider.....			1							
6—Larcin.....	1	1								
7—Dégât à la propriété.....										
8—Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....										
9—Délits non compris ci-dessus.....										
Total.....	7	12	5							

1—Incendiat.....	1	1								
------------------	---	---	--	--	--	--	--	--	--	--

1—Atts. cont. la sureté des passag. sur les c. de fer.....										
2—Homicide involontaire.....										
3—Larcin.....			3							
4—Dégât à la propriété.....										
Total.....			3							

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.		RELIGIONS.								USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.						
	40 years and over. 40 ans et au-dessus.	Not given—Non donné.	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.							Church of England. Église d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other Denominations. Autres confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.	
			England, Wales, Angleterre, Galles.		Ireland. Irlande.	Scotland. Écosse.	Canada.	United States. États-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.								Other British Possessions. Autres Possess. Britanniq.
			M.	F.													
M.	F.	1		10						8	1					5	6
H.	F.	5		5						5						2	2
H.	F.	1		1								1				1	1
H.	F.	1		1						1						1	1
F.	F.					1											
F.	F.					18										8	10

			2															
					4					9								13
										2								1
										1								1
										1								1
										1								1
										1								1
										1								1
										1								1
			3															3
										4								14
																		18

																		1
																		1
																		1
																		1
																		1
																		1
																		1
																		1
																		1

																		3
																		3
																		3
																		3
																		3
																		3
																		3
																		3
																		3

TABLE I. Province of New Brunswick—COUNTY OF QUEEN'S.

Table with columns: OFFENCES (CRIMES ET DÉLITS), PERSONS CHARGED (PERSONNES ACCUSÉES), CONVICTIONS (CONDAMNATIONS), SENTENCE (COMMITTED TO GAOL. EMPRISONNÉS).

COUNTY OF RESTIGOUCHE.

Table for County of Restigouche with columns: OFFENCES, PERSONS CHARGED, CONVICTIONS, SENTENCE.

COUNTY OF ST. JOHN.

Table for County of St. John with columns: OFFENCES, PERSONS CHARGED, CONVICTIONS, SENTENCE.

Province du Nouveau-Brunswick—COMTÉ DE QUEENS. TABLEAU I.

Table with columns: SENTENCE (PENITENTIARY), RESIDENCE, OCCUPATIONS, CONJUGAL STATE (ÉTAT CONJUGAL).

COMTÉ DE RESTIGOUCHE.

Table for Comté de Restigouche with columns: SENTENCE, RESIDENCE, OCCUPATIONS, CONJUGAL STATE.

COMTÉ DE ST. JEAN.

Table for Comté de St. Jean with columns: SENTENCE, RESIDENCE, OCCUPATIONS, CONJUGAL STATE.

TABLE I. Province of New Brunswick—COUNTY OF QUEEN'S.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.			AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire	Under 16 years. Moins de 16 ans.		16 years and under 21. 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. 21 ans et moins de 40.	
				M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.
3—Larcin	1	1							

COUNTY OF RESTIGOUCHE.

1—Voies de fait contre un officier de paix										
3 { Abus de confiance										
Fraude et faux prétextes										
Ivrognerie et conduite désordonnée.....										
6 { Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....										
Contrav. aux réglem. de pêche et de chasse.....										
Délits non compris ci-dessus										
Total										

COUNTY OF ST. JOHN.

1 { Voies de fait contre un officier de paix					1	3
Voies de fait ordinaires.....		2			4	3
1 { Bigamie				1		
Port d'armes à feu		1				1
2 { Vol avec effraction						
Fraude et faux prétextes						
3 { Larcin						
Recel d'objets volés						
Mettre le feu à une meule de foin.....						
4 { Dégât à la propriété					1	41
Ivrognerie et conduite désordonnée.....		4	4		1	41
Exposition indécente de la personne.....		4				
6 { Infractions aux lois municipales		5				6
Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes..		3				1
Vagabondage.....						5
Délits non compris ci-dessus		6	1			
Total		69	6		2	60

Province du Nouveau-Brunswick.—COMTÉ DE QUEEN'S. TABLEAU I.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCES.											RELIGIONS.	Use of Liquors. — USAGE DES LIQUEURS.							
	40 years and over.		40 ans et et au-dessus.		BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.		United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possessions Britanniq.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.			Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other denominations. Autres confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.
	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	England, Wales, Anglet., Galles.	Ireland, Irlande.														
1	4		13		6		1	1												
2																				
3																				
4																				
5																				
6																				
7																				
8																				
9																				
10																				
11																				
12																				
13																				
14																				
15																				
16																				
17																				
18																				
19																				
20																				
21																				
22																				
23	1	15	5	107	6	126	10	6			133	2		1	113		16	175		
24	1	8		2		4		1			1			2	2		2	1		
25	2	37	10	137	6	100	13	8			1	174	2	1	1	168	41	228		

TABLE I. Province of New Brunswick—COUNTY OF SUNBURY.

OFFENCES. CRIMES ET DÉLITS.	Persons Charged. Personnes accusées.	A acquitted. Acquittées.	CONVICTIONS. CONDAMNATIONS.				SENTENCE. COMMITTED TO GAOL. EMPRISONNÉS.							
			Total.	Convicted, 1st. Condamné, 1e fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2e fois.	Reiterated. Récidive.	For Trial. Sur accusation.	With the option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.	No option Sans opt'n		With Hard Labour. Aux Travaux forcés.			
									Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.				
1—Assault on Peace Officer.....	1	1												
3—Larceny.....	1		1	1										
6—Misdemeanor not incl'ded in above.	1	1												
Total	3	2	1	1										

COUNTY OF VICTORIA.

1—Assault, Common.....	1		1	1				1						
3—Larceny.....	3	1	2	2										
4 { Arson.....	1							1						
{ Damage to Property.....	1	1												
5—Uttering Spurious Coin.....	1	1												
6 { Prosecutions under Liquor Act.....	2		2	2				2						
{ Vagrancy.....	1		1	1				1						
{ Misdemeanors not incl'ded in above	1		1	1				1						
Total	11	3	7	7				1	4	1				

COUNTY OF WESTMORLAND.

1—Assault, Common.....	1		1	1				1						
2—House-break'g, Enter'g and Steal'g	5	1	4	4					2					
3—Larceny.....	5	2	3	3					1					
4 { Arson.....	1	1												
{ Damage to Property.....	1	1												
Total	13	5	8	8				1	3					

COUNTY OF YORK.

3—Larceny.....	3		3	3				1						
Grand Total, New Brunswick.	1,092	229	841	810	170	61	19	686	24	1				

Province du Nouveau-Brunswick—COMTÉ DE SUNBURY. TABLEAU I.

SENTENCE. PENITENTIARY. PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.	CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.	
			Single. Célibataire.	Married. Marié.
Under two years. Moins de 2 ans.				
Two years and under Five. 2 ans et moins de 5.				
Five years and over. 5 ans et plus.				
Life. A vie.				
Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie				
In the Deane Sentence, Condamné à mort.				
Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.				
Cities and Towns. Villes et Villages.				
Rural Districts. Districts ruraux.				
Agricultural. Agriculteurs.				
Commercial. Commerçants.				
Domestic. Serviteurs.				
Industrial. Professionals.				
Professionals. Professionnels.				
Labourers. Journaliers.				
Married. Marié.				
Widowed. Veuvage.				
Single. Célibataire.				
1				
1				

COMTÉ DE VICTORIA.

	2												1	1
	2													

COMTE DE WESTMORLAND.

	2												1	1
	2												2	1
	4												3	2

COMTÉ DE YORK.

2													1	
94	20	6						499	82	34	56	11	61	4
													349	149
														10
														269

TABLE I. Province of New-Brunswick.—COUNTY OF SUNBURY.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.		AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire. Elementary. Élémentaire. Superior. Supérieure.	Under 16 years Moins de 16 ans.		16 years and under 21 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40 21 ans et moins de 40.	
			M.	F.	M.	F.	M.	F.
			H.	F.	H.	F.	H.	F.
1—Voies de fait contre un officier de paix
3—Larcin
6—Délits non compris ci-dessus
Total

COUNTY OF VICTORIA.

1—Voies de fait ordinaires
3—Larcin
4 { Incendiat
Dégât à la propriété
5—Circulation de fausse monnaie
6 { Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.
Vagabondage
Délits non compris ci-dessus
Total

COUNTY OF WESTMORLAND.

1—Voies de fait ordinaires
2—Vol avec effraction
3—Larcin
4 { Incendiat
Dégât à la propriété
Total

COUNTY OF YORK.

3—Larcin
Grand Total, Province du Nouv.-Brunswick	39	44	93	8	1	9	2	77

Province du Nouveau-Brunswick—COMTÉ DE SUNBURY. TABLEAU I.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.		RELIGIONS.											USE OF LIQUORS. — USAGE DE LIQUEURS.			
	40 years and over. — 40 ans et au-dessus.	40 ans et au-dessus.	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.								Catholiques. Eglise d'Angleterre. Méthodistes. Presbytériens. Protestants. Autres confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.				
			England, Wales, Anglet., Galles.	Ireland.	Irlande.	Scotland. Ecosse.	Canada.	United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Posses. Britannio.							
M.	F.	F.	Not given - Non donnés
H.	F.	F.

COMTÉ DE VICTORIA.

.....
.....	1	2
.....
.....	1
.....	1	1	2

COMTÉ DE WESTMORLAND.

1	1
1	4
.....
.....
2	5

COMTÉ DE YORK.

.....
.....
.....
.....
32	4	44	12	142	118	279	14	9	1	6	228	6	5	8	180	96

TABLE I. Province of Nova Scotia—COUNTY OF ANNAPOLIS.

OFFENCES. — CRIMES ET DELITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.					AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Superior. Supérieure.		Under 16 years — Moins de 16 ans.		16 years and under 21 — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.	
						M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.
1—Meurtre (tentative de).....		1									
3—Larcin											
Total		1									

COUNTY OF ANTIGONISH.

Nothing reported.

COUNTY OF CAPE BRETON.

1 { Voies de fait contre un officier de paix.....			2								
1 { Voies de fait ordinaires.....											
1 { Sévices immoraux contre des jeunes filles.....											
3 { Meurtre (tentative de).....											
3 { Vol de chevaux.....			1								
6 { Larcin.....											
6 { Ivrognerie et conduite désordonnée.....											
6 { Délits non compris ci-dessus.....											
Total			3								

COUNTY OF COLCHESTER.

1 { Voies de fait contre un officier de paix.....	1	1									
1 { Voies de fait ordinaires.....	1	1				1		8			
1 { Homicide involontaire.....	1	1					2	1			
1 { Usage d'armes à feu avec intention d'intimider.....											
1 { Port d'armes à feu et leur exhibition illégale.....								1			
3 { Fraude et faux prétextes											
3 { Larcin.....	5	5				3		5			
4 { Incendiat.....											
4 { Dégât à la propriété.....	1	1	2			7		2			
5 { Circulation de fausse monnaie.....											
5 { Ivrognerie et conduite désordonnée.....	26	27	2			10		64			
6 { Vagabondage.....						2		2			
6 { Émeute.....								2			
6 { Délits non compris ci-dessus.....	1	1						3			
Total.....	36	37	4			23	2	87			

Province de la Nouvelle-Ecosse—COMTÉ D'ANNAPOLIS. TABLEAU I.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.										RELIGIONS.				USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.			
	40 years and over. — 40 ans et au-dessus.		Not given—Non donnés.		BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES		United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possess. Britanniq.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other Denominations. Autres Confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.
	M. H.	F. F.	England, Wales Angleterre, Galles.	Ireland. Irlande.	Scotland. Ecosse.	Canada.												
						1					1						1	
						1						1					1	
						1					1	1					2	

COMTÉ D'ANTIGONISH.

Aucune accusation.

COMTÉ DU CAP-BRETON.

						2					1	1						2
													1				1	
																	1	
																	1	
						2					1	1					1	2

COMTE DE COLCHESTER.

1						1					1						1	1
1						1	1				3	1		1	2		3	5
2						4						3					2	3
						1						1						1
1	1					5					1	3		2	3		1	7
											2			2	4		1	9
21	1					1	21	2	72		19	30	11	13	24		5	91
											2							2
3						5					4	2					2	5
29	2					5	23	2	105		28	38	12	21	36		15	124

TABLE I. Province of Nova Scotia—COUNTY OF CUMBERLAND.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	Persons Charged. Personnes accusés.		CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS.					SENTENCE. — COMMITTED TO GAOL. — EMPRISONNÉS.		
	Acquitted. Acquittés.	Total.	Convicted, 1st. Condamné, 1 ^{er} f. v.	Convicted, 2nd. Condamné, 2 ^e f. v.	Recidivists. Récidivés.	For Trial. Sur accusation.	With the option of a fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.	No option Sans opt' n		
								Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.	
1—Assault, Common.....	16	1	12	12		3	12			
3 { Larceny.....	9		9	8	1			2		
3 { Receiving Stolen Goods.....	1	1								
{ Shop lifting.....	1		1	1			1			
4—Damage to Property.....	1		1	1						
5—Uttering counterfeit money.....	1	1								
{ Drunk and Disorderly.....	1		1	1			1			
6 { Prosecutions under Liquor Act.....	1		1	1			1			
{ Misdemeanors not incl'd in above	11		11	11			11			
Total.....	42	3	36	35	1	3	27	2		

COUNTY OF DIGBY.

1 { Assault, Common.....	1	1								
{ Stabbing.....	1	1								
3 { Fraud and False Pretences.....	1		1	1				1		
{ Larceny.....	4		4	4				2		
Total.....	7	2	5	5				3		

COUNTY OF GUYSBOROUGH.

1—Assault, Common.....	7		7	7			7			
------------------------	---	--	---	---	--	--	---	--	--	--

COUNTY OF HALIFAX.

Indecent Assault.....	1		1	1						
Assault, Aggravated, with Intent, do on Peace Officer.....	4		4	4		3		1		
do Common.....	15	93	146	146			14	16		
1 { Bigamy.....	244		1	1						
{ Carrying Firearms.....	1		2	2			2			
Endang'g Passengers on Rail'ys.....	2					1				
Manslaughter.....	1		1	1						
Rape.....	3					3				
Stabbing.....	1		1	1			1			

Province de la Nouvelle-Ecosse—COMTÉ DE CUMBERLAND. TABLEAU I.

SENTENCE. — PENITENTIARY. — PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.								CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL.																																	
		Under two years. Moins de 2 ans.	Two years and under Five. 2 ans et moins de 5.	Five years and over. 5 ans et plus.	Life. A vie.	A Vie.	Detained for Lunacy Emprisonné pour cause de folie.	Under the Death Sentence. Condamné à mort.	Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.		Urban and Towns. Villes et Villages.	Rural Districts. Districts ruraux.	Agricultural. Agricoteurs.	Commercial. Commerçants.	Domestic. Serviteurs.	Industrial. Industriels.	Professional. Professions libérales.	Labourers. Journaliers.	Warmed. Varié.	Widowed. Veuvage.	Single. Célibataire.																						
5										3	5							2																									

COMTÉ DE DIGBY.

2																																								
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

COMTÉ DE GUYSBOROUGH.

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

COMTÉ D'HALIFAX.

1																																							
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

TABLE I. Province of Nova Scotia—COUNTY OF CUMBERLAND.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.					AGES.								
	Unable to read.	Incapable de lire.	Incapable d'écrire.	Elementary.	Superior.	Under 16 years.		16 years and under 21.		21 years and under 40.				
						M.	F.	M.	F.	M.	F.			
1—Voies de fait ordinaires														
2 { Larcin	2	2	6				1			6				
3 { Recel d'objets volés.....														
4 { Vol dans un magasin.....														
5—Dégât à la propriété.....														
6—Circulation d'argent contrefait.....														
7—Ivrognerie et conduite désordonnée.....														
8 { Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....														
9 { Délits non compris ci-dessus.....														
Total.....	2	2	6				1			6				

COUNTY OF DIGBY

1—Voies de fait ordinaires.....														
2—Poignarder.....														
3 { Fraude et faux prétextes.....														
4 { Larcin.....														
Total.....														

COUNTY OF GUYSBOROUGH.

1—Voies de fait ordinaires.....														
---------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

COUNTY OF HALIFAX.

1 { Attentat contre la pudeur.....														
2 { Voies de fait avec intent de blesser grièvement.....														
3 { Voies de fait contre un officier de paix.....														
4 { Voies de fait ordinaires.....														
5 { Bigamie.....														
6 { Port d'armes à feu.....														
7 { Att. cont. la sûreté des passag. sur les c. de fer.....														
8 { Homicide involontaire.....														
9 { Sévices immoraux contre des jeunes filles.....														
10 { Poignarder.....														

Province de la Nouvelle-Ecosse—COMTÉ DE CUMBERLAND. TABLEAU I.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.												RELIGIONS.				USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.														
	40 years and over.		Not given-Non donnés.	BRITISH ISLES.			LES BRITANNIQUES.			United States.	Etats-Unis.	Other Foreign Countries.	Autres pays étrangers.	Other British Possessions.	Autres Possess. Britanniq.	Baptists.	Catholics.	Church of England.	Eglise d'Angleterre.	Methodists.	Méthodistes.	Presbyterians.	Presbytériens.	Protestants.	Other denominations.	Autres confessions.	Moderate.	Modéré.	Immoderate.	Immodéré.	
	M.	F.		England, Wales, Anglet., Gales.	Ireland.	Islande.	Scotland, Ecosse.	Canada.	United States.																						Etats-Unis.
M.	H.	F.	F.																												
1			1					8							2					6									6	1	
1			1					8							2					6								6	1		

COMTÉ DE DIGBY.

								4								1													1		
								4								1													3		

COMTÉ DE GUYSBOROUGH.

			1																												
--	--	--	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

COMTE D'HALIFAX.

			1																												
			17																												

TABLE I. Province of Nova Scotia—COUNTY OF HALIFAX—Concluded.

Table with columns: OFFENCES (BURGLARY, ROBBERY, ETC.), PERSONS CHARGED (PERSONNES ACCUSÉES), CONVICTIONS (CONDAMNATIONS), and SENTENCE (COMMITTED TO GAOL / EMPRISONNÉS).

COUNTY OF HANTS.

Table for COUNTY OF HANTS with columns for offence types and counts.

COUNTY OF INVERNESS.

Table for COUNTY OF INVERNESS with columns for offence types and counts.

Province de la Nouvelle-Ecosse—COMTE D'HALIFAX—Fin. TABLEAU I.

Table with columns: SENTENCE (PENITENTIARY, PÉNITENTIAIRE), RESIDENCE (VILLES ET VILLAGES, RURAL DISTRICTS, ETC.), OCCUPATIONS (AGRICULTURAL, COMMERCIAL, ETC.), and CONJUGAL STATE (ÉTAT CONJUGAL).

COMTE DE HANTS.

Table for COMTE DE HANTS with columns for offence types and counts.

COMTE D'INVERNESS.

Table for COMTE D'INVERNESS with columns for offence types and counts.

TABLE I. Province of Nova Scotia—COUNTY OF HALIFAX.—Concluded.

Table with columns for EDUCATIONAL STATUS, AGES, and OFFENCES. Rows list various crimes like Vol qualifié, Larcin, and Total.

COUNTY OF HANTS.

Table for County of Hants with columns for 1—Voies de fait ordinaires, 3—Larcin, 6—Délits non compris ci-dessus, and Total.

COUNTY OF INVERNESS.

Table for County of Inverness with columns for 1—Voies de fait ordinaires, 4—Incendiat, and Total.

Province de la Nouvelle-Ecosse—COMTÉ D'HALIFAX.—Fin TABLEAU I.

Table with columns for AGES, BIRTH PLACES, RELIGIONS, and USE OF LIQUORS. Rows list birth places like BRITISH ISLES, IRES BRITANNIQUES, and religions like Catholics, Protestants.

COMTÉ DE HANTS.

Table for Comté de Hants with columns for M. H., F. H., and various categories.

COMTÉ D'INVERNESS.

Table for Comté d'Inverness with columns for M. H., F. H., and various categories.

TABLE I. Province of Nova Scotia—COUNTY OF KINGS.

OFFENCES. CRIMES ET DÉLITS.	Persons Charged. Personnes accusées.	Acquitted. Acquittées.	CONVICTIONS. CONDAMNATIONS.				SENTENCE. COMMITTED TO GAOL. EMPRISONNÉS.				
			Total.	Convicted, 1st. Condanné, 1 ^{er} fois.	Convicted, 2nd. Condanné, 2 ^e fois.	Reiterated. Récidive.	For Trial. Sur accusation.	With the option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.	No option Sans opt'n	Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.
1—Assault, Common	6		6	6				6			
2—Burglary	1		1	1							
3—Larceny	3	2	1	1							
4—Damage to Property	4		4	4				4			
5—Drunk and Disorderly	8		8	8				8			
Total	22	2	20	20				18			

COUNTY OF LUNENBURG.

1—Assault, Common	12		12	12				12		
2—House-breaking	2	2								
3—Larceny	3		3	3				3		
4—Drunk and Disorderly	2		2	2				2		
5—Marine Regulations	2		2	2				2		
6—Misdemeanors not incl'd in above	1		1	1				1		
Total	22	2	20	20				20		

COUNTY OF PICTOU.

1 { Assault on Peace Officer	1		1	1					1	
1 { Assault, Common	22		22	22				20	2	
3—Larceny	2		2	2				2		
4—Drunk and Disorderly	46	5	41	41				41		
5—Vagrancy	2		2	2				2		
6—Misdemeanors not incl'd in above	7		7	7				4	1	
Total	80	5	75	75				65	7	1

COUNTY OF QUEEN'S.

3—Larceny	2	2								
-----------	---	---	--	--	--	--	--	--	--	--

COUNTY OF RICHMOND.

Nothing reported.

Province de la Nouvelle-Ecosse—COMTE DE KINGS. TABLEAU I.

SENTENCE. PENITENTIARY. PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.	CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.	
			Married. Marié.	Single. Célibataire.
Under two years. Moins de 2 ans.				
Two years and under Five. 2 ans et moins de 5.				
Five years and over. 5 ans et plus.				
Life. A vie.				
Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.				
The Death Sentence. Condanné à mort.				
Committed to Reformatories.				
Envoyé à la Prison de Réforme.				
Cities and Towns. Villes et Villages.				
Rural Districts. Districts ruraux.				
Agricultural. Agriculteurs.				
Commercial. Commerçants.				
Domestic. Serviteurs.				
Industrial. Industriels.				
Professional. Professions libérales.				
Labourers. Journalliers.				
Married. Marié.			1	
Single. Célibataire.				1

COMTE DE LUNENBURG.

COMTE DE PICTOU.

	1								1	
	9	13		5		2	1	2	2	7
	2									2
	35	4	3	11	2			6	2	12
	2			2						2
	5	2				1		2		
	54	19	3	18	2	3	1	9	6	23

COMTE DE QUEEN'S.

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

COMTE DE RICHMOND.

Aucune accusation.

TABLE I. Province of Nova Scotia—COUNTY OF KINGS.

OFFENCES. — CRIMES ET DELITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.					AGES.														
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Superior. Supérieure.		Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.										
						M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.									
1—Voies de fait ordinaires.....																				
2—Vol qualifié.....		1																		
3—Larcin.....		1																		
4—Dégât à la propriété.....																				
6—Ivrognerie et conduite désordonnée.....																				
Total.....		2																		

COUNTY OF LUNENBURG.

1—Voies de fait ordinaires.....																				
2—Vol avec effraction.....																				
3—Larcin.....																				
6—Ivrognerie et conduite désordonnée.....																				
6—Contravention aux règlements des marins.....																				
{ Délits non compris ci-dessus.....																				
Total.....																				

COUNTY OF PICTOU.

1—Voies de fait contre un officier de paix.....		1																		
1—Voies de fait ordinaires.....		7																		
3—Larcin.....		2																		
6—Ivrognerie et conduite désordonnée.....		9																		
6—Vagabondage.....		2																		
{ Délits non compris ci-dessus.....		2																		
Total.....		23																		

COUNTY OF QUEENS.

3—Larcin.....																				
---------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

COUNTY OF RICHMOND.

Nothing reported

Province de la Nouvelle-Ecosse—COMTÉ DE KINGS. TABLEAU I.

AGES. — 40 years and over. 40 ans et au-dessus.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.											RELIGIONS.						USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.		
	M. H.	F. F.	Not given—Non donnés.	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.			Canada.	United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Posses. Britanniq.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other Denominations Autres Confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.	
				England, Wales, Angleter., Galles.	Ireland. Irlande.	Scotland. Ecosse.														
						1														
		1						1												1
		1					1		1											2

COMTÉ DE LUNENBURG.

COMTÉ DE PICTOU.

						1					1									1
	3					6					3									9
						2					2									1
						13					3	2	1	6						34
						2					2									2
	1					1					1									2
	4					25					12	2	1	9						49

COMTÉ DE QUEENS.

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

COMTÉ DE RICHMOND.

Aucune accusation.

TABLE I. Province of Nova Scotia—COUNTY OF SHELBURNE.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.				AGES.							
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Elémentaire.	Superior. Supérieure.	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.			
					M.	F.	M.	F.	M.	F.		
					H.	F.	H.	F.	H.	F.		
1—Voies de fait ordinaires												
3—Larcin												
6 { Vagabondage												
{ Délits non compris ci-dessus												
Total												

COUNTY OF VICTORIA.

1—Voies de fait ordinaires												
3—Larcin												
6 { Ivrognerie et conduite désordonnée												
{ Délits non compris ci-dessus												
Total												

COUNTY OF YARMOUTH.

{ Voies de fait avec intent. de blesser grièvement												
{ Voies de fait contre un officier de paix												
{ Voies de fait ordinaires												
2—Vol qualifié								1				
3—Fraude et faux prétextes												
3—Larcin		1							1			
4—Incendiat										3		
4—Dégât à la propriété												
{ Ivrognerie et conduite désordonnée												
{ Port d'instruments dangereux et illégaux										3		
{ Refus de salaire et désertion d'emploi												
6—Vagabondage												
{ Délits non compris ci-dessus												
{ Crimes non spécifiés												
Total		1								5		
Grand Total, Province de la Nouvelle-Ecosse.	39	43	37			24	2	99				

Province de la Nouvelle-Ecosse—COMTÉ DE SHELBURNE. TABLEAU I.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.											RELIGIONS.				USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.							
	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.											United States. États-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possessions Britanniq.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Methodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other Denominations. Autres Confessions.	Moderate. Modéré.	Immoral. Immorale.
	40 years and over. — 40 ans et au-dessus.	M. H.	F. F.	England, Wales, and Ireland.			Scotland. Écosse.			Canada.													
				England, Angleterre.	Wales, Galles.	Ireland. Irlande.	Scotland, Écosse.																
40 years and over. — 40 ans et au-dessus.	M. H.	F. F.	England, Wales, and Ireland.			Scotland. Écosse.			Canada.	United States. États-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possessions Britanniq.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Methodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other Denominations. Autres Confessions.	Moderate. Modéré.	Immoral. Immorale.		
40 years and over. — 40 ans et au-dessus.	M. H.	F. F.	Not given—Non donnés.	England, Angleterre.	Wales, Galles.	Ireland. Irlande.	Scotland, Écosse.	Canada.	United States. États-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possessions Britanniq.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Methodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other Denominations. Autres Confessions.	Moderate. Modéré.	Immoral. Immorale.			
40 years and over. — 40 ans et au-dessus.	M. H.	F. F.	1																				
40 years and over. — 40 ans et au-dessus.	M. H.	F. F.	1																				
40 years and over. — 40 ans et au-dessus.	M. H.	F. F.	2						1										1		1		
40 years and over. — 40 ans et au-dessus.	M. H.	F. F.	2					1											1		1		
40 years and over. — 40 ans et au-dessus.	M. H.	F. F.	2					3									3				3		
40 years and over. — 40 ans et au-dessus.	M. H.	F. F.	2																				
40 years and over. — 40 ans et au-dessus.	M. H.	F. F.	2																				
40 years and over. — 40 ans et au-dessus.	M. H.	F. F.	6						5								5			1	4		
40 years and over. — 40 ans et au-dessus.	M. H.	F. F.	30	2	17	6	23	2	152		1		30	53	16	29	46	9		29	183		

Province of Manitoba—COUNTY OF LISGAR.									
OFFENCES. CRIMES ET DÉLITS.	Persons Charged. Personnes accusées.	Acquitted. Acquittées.	CONVICTIONS. CONDAMNATIONS.				SENTENCE.		
			Total.	Convicted, 1st. Condamné, 1 ^{er} fois.	Convicted, 2nd Condamné, 2 ^e fois	Reiterated. Réitéré.	For Trial. Sur accusation	COMMITTED TO GAOL. EMPRISONNÉS.	
								with the option of a Fine. Sur option enire la Prison ou l'amende.	Under one year. Moins d'un an.
1—Assault, Common	3	3	3				3		
6 { Drunk and Disorderly	2	2	1	1			1	1	
6 { Prosecutions under Liquor Act.	1	1	1				1		
6 { Misdemeanors not incl'd in above	2	2	2				2		
Total	8	8	7	1			7	1	

COUNTY OF MARQUETTE.

No returns.

COUNTY OF PROVENCHER.

Blank return.

COUNTY OF SELKIRK.

1 { Assault, Indecent	1	1						
do with Intent	1	1	1	1			1	
do Common	27	3	24	24			20	3
Murder	3	2			1			
Shooting with intent	1	1	1	1				
Burglary	1				1			
3 { House-break'g, Enter'g and Steal'g	4		4	4				2
Robbery	1	1						
Embezzlement	1				1			
Fraud and False Pretences	6	4	1	1			1	
3 { Horse, and Cattle Stealing	4				4			
Larceny	23	4	8	8	11		1	
Receiving Stolen Goods	2	2						
4 { Damage to Property	1		1	1				
5 { Forgery and uttering	5		3	3		2		
Deserting Service	1	1						
Giving Liquor to Indians	2	1	1	1			1	
Selling Liquor in Keewatin	2		2	2			2	
6 { Perjury	1	1						
Vagrancy	4		4	4			1	3
Misdemeanors not incl'd in above	11	3	8	8			4	
Lunacy	2							
Total	104	23	68	65	21		28	11
Grand Total, Province of Manitoba	112	23	66	65	1		21	35

Province of Manitoba—COMTÉ DE LISGAR.																										
SENTENCE.	PENITENTIARY. PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.							CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.																
			Under two years. Moins de 2 ans.	Two years and under five. 2 ans et moins de 5.	Five years and over. 5 ans et plus.	Life. À vie.	Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.	The Death Sentence. Condamné à mort.	Committed to Reformatories.	Envoyé à la Prison de Réforme. Cités and Towns.	Rural Districts.	Districts agricoles.	Agricultural.	Artisans.	Commercial.	Domestic. Serviteurs.	Industrial.	Professional.	Professions libérales.	Labourers. Journaliers.	Married. Marié.	Widowed. Veuvage.	Singl. Célibataire.			

TABLE I. Province of Manitoba—COUNTY OF LISGAR.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.			AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Under 16 years. Moins de 16 ans.		16 years and under 21. 16 ans et moins de 21.		21 years and over. 21 ans et plus.	
				M.	F.	M.	F.	M.	F.
				H.	F.	H.	F.	H.	F.
1—Voies de fait ordinaires.....				2					
6 { Ivrognerie et conduite désordonnée.....									
6 { Contraventions aux règlem'ts des liqueurs fortes									
6 { Délits non compris ci-dessus.....									
Total.....			2						

COUNTY OF MARQUETTE.

No returns.

COUNTY OF PROVENCHER.

Blank return.

COUNTY OF SELKIRK.

Attentats contre la pudeur.....									
1 { Voies de fait avec intent. de blesser grièvement.....	2	2	8	3				1	
1 { Voies de fait ordinaires.....	1	1							
Meurtre.....									
Usage d'armes avec intention de blesser.....			1						
2 { Vol qualifié.....									
2 { Vol avec effraction.....			1						
Vol.....									
Abus de confiance.....									
Fraude et faux prétextes.....	1	1							
Vol de chevaux et bétail.....								2	
Larcin.....	3	3	2						
Recel d'objets volés.....									
4—Dégât à la propriété.....									
5—Faux et délits par rapport à la monnaie.....			2					1	
Desertion d'emploi.....									2
Donner de la boisson aux Sauvages.....	1	1							
Vente de boisson à Keewatin.....			2						
6 { Parjure.....									2
6 { Vagabondage.....	3	3							
Délits non compris ci-dessus.....			5	1					
Folie.....			1						1
Total.....	11	11	20	6				4	1
Grand Total, Province de Manitoba.....	11	11	20	8				4	1

Province de Manitoba—COMTÉ DE LISGAR.

TABLEAU I.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.												RELIGIONS.		USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.							
	40 years and over. — 40 ans et au-dessus.		40 years and under. — 40 ans et au-dessous.		Not given—Non donnés.		BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.		United States. — États-Unis.		Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.		Other British Possessions. — Autres Possess. Britanniq.		Other Denominations. — Autres Confessions.		Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.				
	M.	F.	M.	F.	M.	F.	England, Wales, Anglet., Galles.	Ireland.	Scotland.	Ecosse.	Canada.	United States.	Other Foreign Countries.	Other British Possessions.	Anglicans.	Roman Catholics.	Methodists.	Presbyterians.	Protestants.	Other Denominations.	Moderate.	Immoderate.
										3	2										2	2
																					1	2
																					3	2

COMTÉ DE MARQUETTE.

Aucuns rapports.

COMTÉ DE PROVENCHER.

Aucune accusation.

COMTÉ DE SELKIRK.

										12	1	1			8						6	8
										1					1						1	8
															1							
															1							
										1					1							1
										2					1							2
															1							8
										1												
										1												
										3												3
										4	1				1						2	2
																					1	
										32	5	3			14						21	27
										35	7	3			15	3					21	29

TABLE I. Province of Prince Edward Island—COUNTY OF KINGS.

OFFENCES. CRIMES ET DÉLITS.	PERSONS CHARGED. PERSONNES ACCUSÉES.		CONVICTIONS. CONDAMNATIONS.					SENTENCE. COMMITTED TO GAOL. EMPRISONNÉS.		
	Acquitted. Acquittés.	Total.	Convicted, 1st. Condamné, 1 ^{er} fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2 ^e fois.	Retrieverd. Récidive.	For trial. Sur accusation.	With the option of a fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.	No option Sans opt ⁿ .		
								Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.	With Hard Labour. Aux Travaux forcés.
1 Assault, Common.....	1	1	1				1			
1 Shooting and Stabbing with intent.....	3	1	1			2	1			
3 Larceny.....	1	1								
Total.....	5	2	2			2	2			

COUNTY OF PRINCE.

1 Assault on Peace Officer.....	4		4	4			4			
1 do Common.....	25	3	22	21	1		22			
1 Rape.....	1	1	1	1			1			
1 Shooting, Stabbing with intent.....	2		2	2			1		1	
2 House-breaking.....	1	1								
3 Larceny.....	5	2	2	2		1	2			
4 Damage to Property.....	3	1	2	2			2			
4 Drunk and Disorderly.....	72	6	66	64	2		66			
4 Municipal By-laws, Infractions of.....	13	5	8	7	1		7			
6 Prosecutions for Wages, and Desertion.....	3		3	3						
6 Prosecutions under Liquor Acts.....	8	3	5	5			5			
6 Vagrancy.....	2	1	1	1			1			
6 Misdemeanors not incl'ded in above.....	13	5	8	8			8			
Total.....	152	27	124	120	4	1	116	3	1	

COUNTY OF QUEENS.

1 Assault on Peace Officer.....	12	7	5	4	1		5			
1 do Common.....	124	42	81	67	8	6	1	79		1
1 Carrying Fire-arms, Presenting do.....	12	8					4			
1 Rape.....	1						1			
1 Shooting, Stabbing with intent.....	3	1	2	2			1	1		
2 Burglary.....	9	1					8			
2 House-breaking.....	1	1								
2 Embezzlement.....	1	1								
3 Fraud and False Pretences.....	3	2	1	1			1			
3 Larceny.....	112	39	70	54	7	9	3	6	14	1
3 Receiving Stolen Goods.....	4	3					1			
4 Arson.....	2									
5 Uttering Counterfeit Coin.....	2	2								

Province de l'île du Prince-Edouard—COMTÉ DE KINGS. TABLEAU I.

SENTENCE. PENITENTIARY. PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.										CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.				
		Cities and Towns. Villes et Villages.	Rural Districts. Districts ruraux.	Agricultural. Agriculteurs.	Commercial. Commerçants.	Domestic. Serviteurs.	Industrial. Industriels.	Professional. Professions libérales.	Labourers. Journaliers.	Married. Marié.	Widowed. Veuvage.	Single. Célibataire.				
Under two years. Moins de 2 ans																
Two years and under five. 2 ans et moins de 5.																
Five years and over. 5 ans et plus.																
Life. A vie.																
Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.																
The Death Sentence. Condamné à mort.																
Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.																
Total.....		1	3	2							1	1	2			2

COMTÉ DE PRINCE.

		4														
		21	1	3	1		2		2		8		2			1
		1	1				6		2		1		2			1
		1	2				3		3		3		3			2
		2					48	6	5	4	2	16	1	26	4	1
		5	1	2			5	1	2	1	1	1	1			
		4					4		1	4						
		7					7		2		3		2			
Total.....		93	14	8	13	8	28	1	46	6			6			6

COMTÉ DE QUEENS.

		5		3	1											
		80	2	5	12	2	20	2	41		1		33			4
		4		1	1		1		1		1		1			46
		1					1		1				1			3
		1	2								1					1
		8					1		7							1
																8
			1	1												
		71	1	3			2	1	41		1		9			64
		1											1			

TABLE I. Province of Prince Edward Island—COUNTY OF KINGS.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — EDUCATION.					AGES.						
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Superior. Supérieure.		Under 16 years. Moins de 16 ans.		16 years and under 21. 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. 21 ans et moins de 40.		
						M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	
1 { Voies de fait ordinaires												
1 { Usage d'armes avec intention de blesser	2	2										
3 - Larcin												
Total	2	2										

COUNTY OF PRINCE.

1 { Voies de fait contre un officier de paix											2
1 { Voies de fait ordinaires											4
1 { Sévices immoraux contre des jeunes filles											4
1 { Usage d'armes avec intention de blesser											1
2 - Vol avec effraction											1
3 - Larcin											1
4 - Dégât à la propriété											2
4 { Ivrognerie et conduite désordonnée						2		18			2
4 { Infractions aux lois municipales						1		2			2
6 { Refus de salaire et désertion d'emploi								1			1
6 { Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes								1			2
6 { Vagabondage								1			2
6 { Délits non compris ci-dessus								1			2
Total						4		30			30

COUNTY OF QUEENS.

1 { Voies de fait contre un officier de paix	1	1	4								5
1 { Voies de fait ordinaires	31	31	49	2			8	1			55
1 { Port d'armes à feu et leur exhibition illégale	1	1	2	1							4
1 { Sévices immoraux contre des jeunes filles			1								1
1 { Usage d'armes avec intention de blesser	1	1	3	1	1						4
2 { Vol qualifié	4	4	4				1				7
2 { Vol avec effraction											1
2 { Abus de confiance											1
3 { Fraude et faux prétextes			1								1
3 { Larcin	55	55	15		24	4	16			18	4
3 { Recel d'objets volés			1								1
4 - Incendiat											1
5 - Circulation de fausse monnaie											1

Province de l'Île du Prince-Édouard—COMTÉ DE KINGS. TABLEAU I.

AGES. — 10 years and over. 40 ans et au-dessus.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.										RELIGIONS.			USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.						
	M. H.	F. F.	Not given - non donnés	BRITISH ISLES. — LES BRITANNIQUES.				Canada.	United States. États-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possessions Britan.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants.	Other Denominations. Autres Confessions.	Moderate.	Immoderate. Immodéré.
				England, Wales, Anglet, Galles.	Ireland.	Irelande.	Scot'l—Ecosse.													
							2										2		2	
							2										2		2	

COMTÉ DE PRINCE.

6							1	4				1	1				2			
1							18	1				3	10	3	1	2	3			
1							1	2							1	1				
1							2	4	1	47			31	5	5	15				
3							1	2				4	1		2					
2							1	4				1	4							
							1	1				1								
							7							2	1	3				
22							2	6	1	84			5	51	11	8	27			

COMTÉ DE QUEENS.

16	2		1	5			4	1					5						2	3
							73						43					39	10	70
							4											4	2	2
							1											1	1	
							4											4	3	1
							8						7					1		8
							1													
1							1											1		1
5							61			1			41					29	21	49
1							1											1	1	

TABLE I. Province of Prince Edward Island—COUNTY OF QUEENS—Concluded.

OFFENCES. CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. ÉDUCATION.					AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Superior. Supérieure.	M. H.	Under 16 years. Moins de 16 ans.		16 years and under 21 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40 21 ans et moins de 40.	
						M.	F.	M.	F.	M.	F.
						H.	F.	H.	F.	H.	F.
Ivrognerie et conduite désordonnée.....	252	252	400	6	1	74	387	7			
Exposition indécente de la personne.....			1								
Tenir et habiter des maisons de débauche.....			3	1							
Infractions aux lois municipales.....	4	4	32	8	9						
Refus de salaire et désertion d'emploi.....			1								
Contraventions aux règlements des marins.....	1	1	1								
Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....	5	5	15								
Vagabondage.....	4	4	2								
Crimes non spécifiés.....	5	5	15	1		8	12				
Délits non compris ci-dessus.....	28	28	34		11	11	1	2			
Total.....	392	392	584	20	46	4	121	2	54	13	
Grand Total, Province de l'Île du Prince-Edouard	394	394	584	20	46	4	125	2	57	13	

Province of British Columbia—COUNTY OF CARIBOO.

1 { Voies de fait ordinaires.....	4	4	2						5		
4 { Meurtre.....									1		
4 { Dégât à la propriété.....	5	5	3						7	2	
6 { Ivrognerie et conduite désordonnée.....			2								
6 { Infractions aux lois municipales.....			4						3		
6 { Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....			2						1		
6 { Délits non compris ci-dessus.....	1	1	1						1	1	
6 { Folie.....											
Total.....	10	10	14						18	3	

COUNTY OF VANCOUVER.

No returns.

COUNTY OF VICTORIA.

Voies de fait contre un officier de paix.....											
Voies de fait ordinaires.....											
Port d'armes à feu.....											
Meurtre.....											
Sérvices immoraux contre des jeunes filles.....											

Province de l'Île du Prince-Edouard—COMTÉ DE QUEENS—Fin. TABLEAU I.

AGES. 40 years and over. 40 ans et au-dessus.	BIRTH PLACES. LIEUX DE NAISSANCE.											RELIGIONS.		USE OF LIQUORS. USAGE DE LIQUEURS.					
	M. H.	F. F.	BRITISH ISLES. ILES BRITANNIQUES.					United States États-Unis.	Other foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possessions Britanniques.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Église d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other Denominations. Autres Confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.
			England, Wales, Angleterre, Galles.	Ireland. Irlande.	Scotland. Écosse.	Canada.													
			H.	F.	H.	F.	H.												
185	6	2	34	65	14	529	9	1	4		332			326		3	650		
1						1					2			1			1		
25	1		1	7		33			1		13			2		35	4		
						1					1			1		1	1		
11	1		3	5		13					13			8		13	8		
1	1					6					2			1		1	5		
1			1	1		18			1		20			3		1	20		
11	5			3	1	5	1		2		40			22		38	24		
25	16	2	44	89	16	819	11	1	9		521			1	475	133	854		
280	16	2	46	95	17	905	11	1	9	5	572	11	8	28	477	135	851		

Province de la Colombie-Britannique—COMTÉ DE GARIBOO.

1						4		2			4				2	5	1
4				2		10	1				6			2		5	1
2			1	1							1					2	
1			1	2				1			1	1		1		1	3
1			1				1	1			1		1			2	
							1	1						1		2	
9			3	5		14	2	5			12	1	1	3	3	15	7

COMTÉ DE VANCOUVER

Aucuns rapports.

COMTÉ DE VICTORIA.

	5																

TABLE I. Province of British Columbia—COUNTY OF VICTORIA—Concluded.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	PERSONS ACCUSED.		CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS					SENTENCE. — COMMITTED TO GAOL. — EMPRISONNÉS.								
	Persons Charged. Personnes accusées	Acquitted. Acquittées	Total.	Convicted, 1st. Condamné, 1e fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2e fois.	Reterated. Récidive.	For trial. Sur accusation.	With the option of a fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.	No option — Sans opt'n							
									Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus	With Hard Labour. Aux Travaux forcés					
{ Shoot'g, Stabbing with intent.....	5	3	1	1			1									
2 { Burglary.....	25	10	9	9			3	1	1	2						
{ House-break'g, Enter'g and Steal'g	5	1	4	4												
{ Robbery.....	2	1					1			2						
{ Embezzlement.....	2		2	2												
3 { Fraud and False Pretences.....	9	8	1	1				2								
{ Larceny.....	99	35	42	42			19	14	16							
{ Receiving Stolen Goods.....	1	1														
4 { Arson.....	2						1									
{ Damage to Property.....	42	9	29	29				26	1							
{ Drunk and Disorderly.....	79	14	65	65				34	13							
{ Indecently exposing the person.....	3		3	3				3								
{ Municipal By-laws, Infractions of.....	40	11	29	29				28								
{ Prosec'ns for Wages and Desertion.....	2		2	2				2								
{ Prosecution under Seaman's Act.....	45	8	30	30			6	17	11							
6 { Prosecutions under Liquor Act.....	156	54	102	102				22	53							
{ Breach of Prison.....	7	1	4	4				2								
{ Perjury.....	2		2	2				2								
{ Suicide, Attempt to commit.....	4	1	3	3				2	1							
{ Vagrancy.....	59	14	42	42				30	6							
{ Felonies not otherwise enumerated.....	3		1	1			2									
{ Misdemeanors not incl'd in above.....	92	27	44	44			11	25	11							
{ Lunacy.....	3															
Total.....	869	263	524	524			53	294	128							

COUNTY OF YALE.

1 { Assault, Common.....	2	1	1	1												
{ Bigamy.....	1							1								
3 { Larceny.....	1	1														
{ Drunk and Disorderly.....	1	1														
{ Municipal By-laws, Infractions of.....	2		2	2				2								
6 { Prosecutions under Liquor Act.....	1	1														
{ Felonies not otherwise enumerated.....	3															
Total.....	11	8	3	3				3								
Grand Total, British Columbia.....	916	277	554	548		2	4	54	319	133						

Province de la Colombie-Britannique—COMTE DE VICTORIA—Fin. TABLEAU I.

	SENTENCE.		RESI-DENCE.	OCCUPATIONS.										CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL.							
	PENITENTIARY. — PÉNITENTIAIRE.			Cities and Towns. Villes et Villages	Rural Districts. Districts ruraux.	Agricultural. Agriculteurs.	Commercial. Commerçants.	Domestic. Domestiques.	Serviteurs. Industriels.	Professional. Professionnels libéraux.	Labourers. Journaliers.	Married. Mariés.	Widowed. Veuves.	Single. Célibataire.							
															Under two years. Moins de 2 ans.	Two years and under Five. 2 ans et moins de 5.	Five years and over. 5 ans et plus.	Life. A vie.	Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie	The Death Sentence. Condamné à mort.	Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.
5	1	3	515	33	5	3	11	3	2	2	2	20									

COMTE DE YALE.

5	1	5	515	33	5	3	11	3	2	2	2	20
---	---	---	-----	----	---	---	----	---	---	---	---	----

TABLE I. North-West Territories—DISTRICT OF BATTLEFORD.

OFFENCES. CRIMES ET DÉLITS.	PERSONS CHARGED. PERSONNES ACCUSÉES.		ACQUITTED. ACQUITTÉES.		CONVICTIONS. CONDAMNATIONS		SENTENCE. COMMITTED TO GAOL. EMPRISONNÉS.			
	Total	Convicted, 1st. Condamné, 1e fois	Convicted, 2nd. Condamné, 2e fois	Reiterated. Récidivé.	For Trial. Sur accusation.	With the option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.	No option. Sans opt'n	Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.	With Hard Labour. Aux Travaux forcés.
No charges.										
DISTRICT OF FORT McLEOD. No return.										
DISTRICT OF SWAN RIVER.										
1 { Assault, Common	4	4	4					2	1	1
1 { Stabbing	1	1	1							1
3—Larceny	1	1	1						1	
6—Prosecution under Liquor Act	2	2								
Total	8	2	6	6			2	2		2
Grand total, North-West Territories	8	2	6	6			2	2		2

Territoires du Nord-Ouest—DISTRICT DE BATTLEFORD. TABLEAU I.

SENTENCE. PENITENTIARY. PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.	CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.
Under two years. Moins de 2 ans.			
Two years and under Five. 2 ans et moins de 5.			
Five years and over. 5 ans et plus.			
Life. À vie.			
Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.			
The Death Sentence. Condamné à mort.			
Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.			
Uices and Towns. Villes et Villages. Rural Districts. Districts ruraux. Agricultural. Agriculleurs. Commercial. Commerçants. Domestic. Serveurs. Industrial. Industriels. Professional. Professions libérales. Labourers. Journaliers. Married. Marié. Widowed. Veuvage. Single. Célibataire.			
Aucune accusation.			
DISTRICT DE FORT McLEOD. Aucun rapport.			
DISTRICT DE LA RIVIÈRE DU OYGNE.			
	4		
	1		3
	1		1
	6		2
	6		3
			3

TABLE I. North-West Territories—DISTRICT OF BATTLEFORD.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.			AGES.						
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		
				M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	
No charges.										
DISTRICT OF FORT McLEOD. No return.										
DISTRICT OF SWAN RIVER.										
1 Voies de fait ordinaires.....	3	3								
1 Usage d'armes avec intention de blesser.....	1	1								
3 Larcin.....	1	1								
6—Contraventions aux réglem des liqueurs fortes.....										
Total.....	5	5								
Grand Total, Territoires du Nord-Ouest.....	5	5								

Territoires du Nord-Ouest—DISTRICT DE BATTLEFORD. TABLEAU I.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.										RELIGIONS.				USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.				
	40 years and over. — 40 ans et au-dessus.	40 ans et au-dessus.	M. H.	F. F.	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.		Canada.	United States. — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autres Possess. Britanniq.	Baptists. — Baptistes.	Catholics. — Catholiques.	Church of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants. — Protestants.	Other Denominations. — Autres confessions.	Moderate. — Modéré.	Immoderate. — Immodéré.
					England, Wales, Anglet., Galles.	Ireland.													
Aucune accusation.																			
DISTRICT DE FORT McLEOD. Aucun rapport.																			
DISTRICT DE LA RIVIÈRE DU CYGNE.																			
	1				4						1					3		3	
					1						1					1		1	
	1				5						2					4		4	
	1				5						2					4		4	

TABLE II.

SUMMARY BY CLASSES AND PROVINCES.

TABLEAU II.

RECAPITULATION PAR CLASSES ET PROVINCES.

TABLE II. SUMMARY BY CLASSES AND PROVINCES.

CLASS AND PROVINCE. CLASSE ET PROVINCE.	PERSONS CHARGED. PERSONNES ACCUSÉES.		CONVICTIONS. CONDAMNATIONS.					SENTENCE. COMMITTED TO GAOL. EMPRISONNÉS.			
	Persons Charged. Personnes accusées.	Acquitted. Acquittées.	Total.	Convicted, 1st. Condamné, 1e fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2e fois.	Retrieved. Rédiive.	For Trial. Sur accusation.	With the option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.			No option. Sans opti
								Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.	Which hard Labour. Aux Travaux forcés.	
No. 1.—Offences against the Person.											
Ontario.....	4,184	883	3,150	3,114	21	15	110	2,820	206	20	17
Quebec.....	2,142	715	1,390	1,387	1	2	17	1,040	277	6	3
New Brunswick.....	183	54	125	105	15	5	4	97	2	1	
Nova Scotia.....	432	99	318	318			10	281	23	1	
Prince Edward Island.....	188	61	119	102	9	7	8	111	4	2	1
Manitoba.....	36	9	29	29			1	23	4		
British Columbia.....	201	74	117	116	1		9	91	13		6
North-West Territories.....	5		5	5				2	1		2
Total of No. 1.....	7,371	1,892	5,253	5,177	47	29	159	4,465	536	30	29
No. 2.—Offences against Property with Violence.											
Ontario.....	248	79	120	100	8	12	44	5	38	6	8
Quebec.....	106	25	77	77			1	1	19	2	
New Brunswick.....	14	2	11	11			1		2		
Nova Scotia.....	8	3	4	4			1		1		
Prince Edward Island.....	11	3					8				
Manitoba.....	6	1	4	4			1		2		
British Columbia.....	32	12	13	13			4	1	4		5
North-West Territories.....											
Total of No. 2.....	425	125	229	209	8	12	60	7	65	9	13
No. 3.—Offences against Property without Violence.											
Ontario.....	2,882	1,058	1,534	1,446	51	37	232	159	1,028	52	70
Quebec.....	1,323	346	923	923			38	85	656	8	5
New Brunswick.....	93	41	42	41	1		10	1	8		
Nova Scotia.....	198	47	140	139	1		4	92	27	3	
Prince Edward Island.....	126	48	73	57	7	9	5	7	16	1	49
Manitoba.....	36	10	9	9			17		2		
British Columbia.....	112	45	45	45			19	17	16		12
North-West Territories.....	1		1	1					1		
Total of No. 3.....	4,771	1,595	2,767	2,661	60	46	325	361	1,754	61	136

RÉCAPITULATION PAR CLASSE ET PROVINCE.

TABLEAU II.

SENTENCE. PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.										CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.									
												Married. Marié.	Widowed. Veuvage.	Single. Célibataire.							
Under two years. Moins de 2 ans.																					
Two years and under five. 2 ans et moins de 5.																					
Five years and over. 5 ans et plus.																					
Life. A vie.																					
Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.																					
The Death Sentence. Condamné à mort.																					
Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.																					
Cities and Towns. Villes et Villages.																					
Rural Districts. Districts ruraux.																					
Agricultural. Agriculteurs.																					
Commercial. Commerçants.																					
Domestic. Serviteurs.																					
Industrial. Industriels.																					
Professional. Professions libérales.																					
Labourers. Journaliers.																					
Married. Marié.																					
Widowed. Veuvage.																					
Single. Célibataire.																					
.....	10	11	4	4	1		4	1	5	873	197	87	100	60	227	12	410	398	16	430	
.....	20	20	32	16	11	2		70	32	160	160	73	187	25	325	14	393	275	11	171	
.....	3	2	3	2	2			26	19	2	10	2	10	2	2	52	40	1	36		
.....	1	1	1	1	1			116	10	8	19	5	30	5	1	14	9	1	16		
.....	1	1	1	1	1			15	3	3	6	4	1	1	2	58	42	3	60		
.....	102	8	3	3	6	4		102	8	3	3	6	4	1	2	2	7	1	6		
.....	5	5						5	5								2	3		7	
Total of No. 1.....	20	18	19	1			4	6	2,222	434	189	336	96	598	32	931	774	33	777		
No. 2.—Offences against Property with Violence.																					
.....	33	20								2	95	32	4	14	5	55	1	42	23	105	
.....	35	6							2	66	12	3	1					69	10	3	
.....	5	4								6	5	1						5		8	
.....	2	2								1	1	1						1		1	
.....	2	2								8								7		8	
.....	3									7										1	
Total of No. 2.....	78	32						4	183	50	9	16	5	57	1	123	34	3	159		
No. 3.—Offences against Property without Violence.																					
.....	3	106	18							43	1034	329	33	110	132	294	13	588	343	21	957
.....	17	59	4							92	820	135	24	35	22	22	1	257	135	8	421
.....	12	15									34	15	8		3			28	6	3	30
.....										3	14	14	2	4	4			23	9		19
.....											73	4	1	3	1	2	1	44	11		66
.....											3	2	1	1	1			3	8		6
.....											52										1
Total of No. 3.....	20	197	24					138	2,030	500	69	149	156	325	15	943	512	32	1,500		

TABLE II. SUMMARY BY CLASSES AND PROVINCES.

CLASS AND PROVINCE. — CLASSE ET PROVINCE.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.				AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Superior. Supérieure.	Under 16 years Moins de 16 ans.		16 years and under 21. 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. 21 ans et moins de 40.	
					M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.
No. 1.—Outrages contre la personne.										
Ontario.....	180	214	688	33	18	3	109	8	415	41
Québec.....	113	127	146	11	20	2	154	8	444	40
Nouveau-Brunswick.....	19	24	18	3			2	1	10	1
Nouvelle-Ecosse.....	3	4	11				1	2	12	
Ile du Prince-Edouard.....	36	36	59	4	1		8	1	75	
Manitoba.....	3	3	8	5					1	
Colombie-Britannique.....	4	4	2						6	
Nord-Ouest, (Territoires du).....	4	4								
Total, No. 1.....	362	416	932	56	39	5	274	20	963	82
No. 2.—Outrages avec violence contre la propriété.										
Ontario.....	27	30	83	15	6		23		53	3
Québec.....	8	14	2	1	1		3		5	
Nouveau-Brunswick.....	1	1	1				2		1	
Nouvelle-Ecosse.....	1	1							1	
Ile du Prince-Edouard.....	4	4	4				1		7	
Manitoba.....			1							
Colombie-Britannique.....										
Nord-Ouest, (Territoires du).....										
Total, No. 2.....	40	50	91	16	7		29		67	3
No. 3.—Outrages sans violence contre la propriété.										
Ontario.....	303	379	849	49	169	9	180	24	491	62
Québec.....	175	198	72	4	27		22	3	99	5
Nouveau-Brunswick.....	10	10	7		1		4	1	7	1
Nouvelle-Ecosse.....	8	9	9				4		12	
Ile du Prince-Edouard.....	55	55	17		24	4	16		19	4
Manitoba.....	4	4	3						2	
Colombie-Britannique.....										
Nord-Ouest, (Territoires du).....	1	1								
Total, No. 3.....	556	656	957	53	221	13	226	28	630	72

RÉCAPITULATION PAR CLASSES ET PROVINCES. TABLEAU II'

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.														RELIGIONS.				USE OF LIQUORS. — USAGE DE LIQUEURS.																	
	10 years and over.		10 ans et au-dessus.		Not given.—Non données.		BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.				Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.				Other British Possessions. Autres Posses. Britannia.				Baptists. Baptistes.		Catholics. Catholiques.		Church of England. Eglise d'Angleterre.		Methodists. Méthodistes.		Presbyterians. Presbytériens.		Protestants. Protestants.		Other denominations. Autres confessions.		Moderate. Modéré.		Immoderate. Immodéré.	
	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	England, Wales, Anglet., Galles.	Ireland.	Scotland. Ecosse.	Canada.	United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Posses. Britannia.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other denominations. Autres confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.														
160	13	138	129	230	41	545	60	26	9	380	193	119	68	118	10	502	392																		
139	17	96	55	157	16	653	12	26	1	2	440	4	2	154	1	180	152																			
3		7		23		61	2	1		1	45	1	2	28		40	34																			
4		25	1	7		23				2	9	2	2	8		8	23																			
23	2	2	2	6		110				1	60	3	1	6	50	20	76																			
1		1				16	1	1			8	2			8	9	8																			
1		5	1	1		4		2			4	1			1	2	6	1																		
1		1				4					1				4		3																			
330	32	273	187	418	57	1416	76	56	1	18	947	206	128	87	363	13	768	686																		
16		2	15	16		70	7	17		1	61	33	16	11	4	1	73	47																		
1			2			31	5				62				13		10	9																		
2						6	1				4				1		6	2																		
						2									1		2	2																		
						8					7				1		2	8																		
19		2	17	16		117	7	23		1	134	33	16	12	20	1	89	68																		
105	34	68	198	196	47	758	103	36	28	405	427	221	120	71	13	846	416																		
27	5	83	20	13	3	260	7	20			726	6	3	213	152	120																				
	1	1	2			1	36	1			18	3	1	2	6	11	20																			
2	1	10	4	1		20		1			4	1	2	6	13	10																				
7		2	2	3		67		1			6	3	4	5	13	10																				
		2		1		10	1	1			3	4	1	4	22	50																				
											1																									
141	41	166	226	214	51	1152	112	58	1	35	1,200	436	237	129	330	13	1,045	627																		

TABLE II. SUMMARY BY CLASSES AND PROVINCES.—*Concluded.*

CLASS AND PROVINCE. — CLASSE ET PROVINCE.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.				AGES.							
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Superior. Supérieure.	Under 16 years. Moins de 16 ans.		16 years and under 21. 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. 21 ans et moins de 40.			
					M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.		
No. 4.—Attaques malicieuses contre la propriété.												
Ontario.....	32	44	98	3	20	16	37	4				
Québec.....	5	5	7	1	7	21	41	9				
Nouveau-Brunswick.....	3	3	5				2					
Nouvelle-Ecosse.....	1	1	2			7	5					
Ile du Prince-Edouard.....												
Manitoba.....												
Colombie-Britannique.....												
Nord-Ouest, (Territoires du).....												
Total, No. 4.....	41	53	112	4	27	44	85	13				
No. 5.—Faux et délits par rapport à la monnaie.												
Ontario.....	2	5	9	9		1	10					
Québec.....	2	2	7	1		1	4					
Nouveau-Brunswick.....	1	1										
Nouvelle-Ecosse.....												
Ile du Prince-Edouard.....				2			1					
Manitoba.....												
Colombie-Britannique.....												
Nord-Ouest, (Territoires du).....												
Total, No. 5.....	5	8	16	12		2	15					
No. 6.—Autres délits non compris dans les classes précédentes.												
Ontario.....	1,323	1,754	4,552	255	89	7	323	58	2305	381		
Québec.....	491	570	580	24	75	6	432	61	1145	268		
Nouveau-Brunswick.....	5	5	62	5			1		57			
Nouvelle-Ecosse.....	27	28	15				12		69			
Ile du Prince-Edouard.....	299	299	504	16	21		100	1	469	9		
Manitoba.....	4	4	8	1					1	1		
Colombie-Britannique.....	8	8	12						12	2		
Nord-Ouest, (Territoires du).....												
Total, No. 6.....	2,167	2,668	5,733	301	185	13	868	120	4057	662		
Grand Total de la Confédération.....	3,161	3,851	7,841	442	479	31	1443	168	5817	832		

Les détails et les parties qui composent les six classes de crimes ici récapitulés, seront thèses numérotées de 1 jusqu'à 6.

RÉCAPITULATION PAR CLASSES ET PROVINCES.—*Fin.* TABLEAU II.

AGES. — 10 ans et au-dessus.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.											RELIGIONS.		USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.					
	M. H.	F. F.	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.				Canada.	United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Posses. Britanniq.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other denominations. Autres confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.
			England, Wales, Anglet., Galles.	Ireland. Irlande.	Scotland. Ecosse.														
8	3	19	11	25	3	97	6			2	69	21	25	10	14		67	75	
13	2	7	5	28		57	5	3			32	1			4	1	5	14	
	1					9					1				7		5	2	
		1				12				2					4	3	1	12	
							2							1					
22	6	27	16	53	3	177	11	3		4	102	21	29	16	28	1	78	103	
2			6	1	4	8	4	1		1	5	8	7	2	1		19	4	
2	1					7	2	3			13	1	1		1		7	2	
		1				1											1		
						1		1			2							2	
4	1	1	6	1	4	17	6	5		1	20	9	8	3	2		27	8	
1265	348	513	963	2,122	448	3546	336	129	1	39	2,694	1,466	509	616	1,026	71	1,407	5,003	
432	121	353	396	847	165	2324	79	167			1,627	76	4	13	585	1	686	2,048	
27	2	36	10	119	7	166	11	7	1		160	2	1	138			33	204	
24	1	141	1	21	2	95				23	38	13	14	30			7	136	
249	14	2	42	86	17	718	10	1	8	1	464	8	6	21	395		93	720	
1		1	1			8	5				2	1			9		4	8	
8		33	3	5		12	2	3			10	1	1		3	1	12	6	
2009	486	1073	1416	3,200	638	869	443	307	10	63	4,995	1,567	535	631	2,156	73	2,242	8,125	
2525	566	1543	1868	3,902	754	3748	655	452	12	122	7,398	2,272	953	928	2,899	101	4,249	9,617	

trouvés dans le Tableau I précédent, et sont indiqués dans la marge gauche par des paren-

TABLE III.

PARDONS AND COMMUTATIONS.

TABLEAU III.

PARDONS ET COMMUTATIONS.

ONTARIO.

TABLE III—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised, during the year ended 30th September, 1877.
KINGSTON PENITENTIARY.

Crime for which Condemned.	Sen- tence.	Date of Com- mutal.	Date of Pardon or Com- mutation.	Condition of Pardon or Commutation.	Age and Sex		By what Court Condemned.	Remarks.
					M	F		
Murder	Life.....	May, 1869	Oct. 21, 1876	42	Queen's Bench, P. Q.	} Sentence of death having been previously com- muted.
"	"	May, 1872	Mar. 20, 1877	62	Assize Court.....	
Larceny	"	Oct., 1870	June 29, 1877	27	"	
"	7 years	Oct., 1873	Jan. 15, 1877	25	"	
Stealing	3 "	April, 1875	Oct. 7, 1876	26	"	
"	"	Aug., 1876	Oct. 30, 1876	21	Queen's Bench, P. Q.	
Stealing from Post Office Letter	3 "	Sept., 1875	Jan. 11, 1877	Sent'ce red' ced to 6 mths	43	Police Court.....	
"	"	Mar., 1875	Mar. 7, 1877	To serve till 1st Feb, 1877	40	County Crim. Court.	
Arson	5 "	Oct., 1874	Sept. 8, 1877	26	Queen's Bench, P. Q.	
Assault	4 "	April, 1875	Jan. 16, 1877	72	Assize Court.....	
Assault & Robbery	3 "	Oct., 1874	Jan. 17, 1877	Sent'ce red' ced to 2 years	55	"	
Assault & Robbery & attempt to break Jail	5 "	Oct., 1875	April 4, 1877	To be discharged at end of 2 years including remission earned from October 1875.....	25	"	
Uttering a forged Mortgage	2 "	Jan., 1876	Mar. 1, 1877	34	"	
Forgery	4 "	April, 1876	Aug. 10, 1877	42	"	
"	5 "	Oct., 1874	Sept. 8, 1877	31	"	
"	5 "	Oct., 1874	Sept. 8, 1877	25	"	
Entering and Stealing from Shop	4 "	Nov., 1875	April 5, 1877	22	County Crim. Court	
Entering School House & destroy g prop'ty	2 "	July, 1876	July 10, 1877	25	"	
Burglary	2 "	Oct., 1876	April 12, 1877	26	Dis. Magis. C' t., P. Q.	
"	Life.....	Oct., 1874	Sept. 11, 1877	To serve 10 years from conviction including remission.....	52	Assize Court.....	
Obtaining Money under False Pretences	2 years	Jan., 1877	April 12, 1877	46	"	
Highway Robbery	5 "	Nov., 1875	May 9, 1877	"	

TABLEAU III.—Cas où la clémence de la prérogative a été exercée durant l'année finissant le 30 septembre 1877.

ONTARIO.

PENITENCIER DE KINGSTON.

Crime pour lequel condamné.	Sen- ten- ce.	Date de l'emprison- nement.	Date de l'empri- sonnement ou de la com- mutation.	Condition du pardon ou de la commutation.	Âge et sexe.		Par quelle cour condamné.	Remarques.
					H	F		
Meurtre.....	à vie...	Mai 1869	21 oct. 1876	42	B. de la Reine, P.Q.	La sentence de mort ayant été entièrement com- muée.
"	"	Mai 1872	20 mars 1877	62	Cour d'Assise.....	
"	"	Oct. 1870	29 juin 1877	37	"	
Larcin.....	7 ans...	Oct. 1873	15 janv. 1877	35	"	
"	3 "	Avril 1875	7 oct. 1876	26	Banc de la Reine, P.Q.	
Escroquerie.....	3 "	août 1876	30 oct. 1876	Sentence réduite à six mois	31	Cour de Police.....	
"	3 "	Sept. 1875	11 janv. 1877	Servir jusqu'au 1er fé- vrier 1877	43	Cour Crim. de Comté	
Vol du contenu d'une lettre.....	5 "	Mars 1875	7 mars 1877	40	Banc de la Reine, P.Q.	
"	5 "	Oct. 1874	8 sept. 1877	46	Cour d'Assise.....	
Incendiat.....	4 "	Avril 1875	16 janv. 1877	Sentence réduite à 2 ans	72	"	
Voies de fait.....	3 "	Oct. 1874	17 janv. 1877	55	"	
Voies de fait, vol et tentative d'évasion.....	5 "	Oct. 1873	4 avril 1877	Servir 2 ans depuis le 16 octobre 1875	25	"	
Circulation d'une fausse hypothèque.....	2 "	Janv. 1876	1er mars 1877	34	"	
Faux.....	4 "	Avril 1876	10 août 1877	42	"	
"	5 "	Oct. 1874	8 sept. 1877	21	"	
"	5 "	Oct. 1874	8 sept. 1877	25	"	
Entrer et voler dans un magasin.....	4 "	Nov. 1875	5 avril 1877	22	Cour Crim. de Comté	
Entrer et endommager une école.....	2 "	Juill. 1876	10 juil. 1877	25	"	
Vol qualifié.....	2 "	Oct. 1876	12 avril 1877	26	Magistrat de District	
à vie.....	à vie...	Oct. 1874	11 sept. 1877	Servir 10 ans depuis sa condamnation	52	Cour d'Assise.....	
Obtenir de l'argent sous faux prétextes.....	2 ans...	Janv. 1877	12 avril 1877	46	"	
Vol de grand chemin.....	5 "	Nov. 1875	9 mai 1877	46	"	

TABLE III—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised, during the year ended 30th September, 1877—Continued.
KINGSTON PENITENTIARY.—Concluded.

Crime for which Condemned.	Sen- tence.	Date of Com- mittal.	Date of Pardon or Com- mutation.	Condition of Pardon or Commutation.	Age & Sex.		By what Court Condemned.	Remarks.
					M	F		
Sheep Stealing.....	5 years	Jan., 1876	May 30, 1877	To serve 2½ years from date of conviction.....	50	..	Assize Court	
Manslaughter.....	7 "	Oct., 1873	July 5, 1877	55	..	"	
Rape.....	14 "	June, 1875	July 13, 1877	28	..	"	
CENTRAL PRISON, TORONTO.								
Larceny.....	1 year.	June, 1876	Dec. 20, 1876	To serve 9 months.....	20	..	Interim Sessions	
"	1 "	Sept., 1876	Mar. 20, 1877	20	..	County Crim. Court.	
"	6 mos.	May, 1877	Sept. 4, 1877	18	..	Police Court.....	
Stealing.....	1 year.	Sept., 1876	June 29, 1877	22	..	"	
Receiving Stolen Goods.....	5 "	June, 1876	Oct. 7, 1876	38	..	"	
"	5 "	June, 1876	Oct. 7, 1876	37	..	"	
"	1 "	Jan., 1876	Oct. 25, 1876	23	..	Quarter Sessions	
Assault.....	22 mos.	April, 1876	Oct. 25, 1876	To serve till 10th Ap'l 1877	24	..	Assize Court.....	
"	1 year.	May, 1876	Feb. 22, 1877	45	..	Quarter Sessions	
"	18 mos.	Mar., 1876	Dec. 5, 1876	To serve till 22nd Dec. 1876	24	..	Assize Court.....	
Forgery.....	1 year.	April, 1876	Dec. 5, 1876	33	..	"	
Wounding with Intent.....	1 year.	April, 1877	Sept. 11, 1877	To serve till 20th Oct. 1877	26	..	County Crim. Court.	
Unlawful Wounding.....	6 mos.	Sept., 1877	Sept. 29, 1877	26	..	Police Court.....	
Shooting with Intent to do bodily harm.	6 "	July, 1877	Sept. 5, 1877	Disch'rg'd on pay't of \$100	28	..	"	With fine \$500. } Original.
Infraction Inland Revenue laws.....	6 "	July, 1877	Sept. 5, 1877	"	26	..	"	With fine \$500. } Sentence.
Obtaining money under False Pretences.....	1 year.	Dec., 1876	Sept. 8, 1877	27	..	County Crim. Court.	

TABLEAU III.—Cas où la clémence de la prérogative a été exercée durant l'année finissant le 30 septembre 1877.—*Suite.*
ONTARIO.—*Suite.*
PENITENCIER DE KINGSTON.—*Fin.*

Crime pour lequel condamné.	Sentence.	Date de l'emprisonnement.	Date de l'emprisonnement ou de la commutation.	Condition du pardon ou de la commutation.	Age et sexe.	Par quelle cour condamné.	Remarques.
Vol de moutons.....	5 ans...	Janv. 1876	30 mai 1877.	Servir 2½ ans depuis sa condamnation.....	50	Cour d'Assise.....	
Homicide involontaire.....	7 "	Oct. 1873	5 juill. 1877.		55	"	
Vol.....	14 "	Juin 1876	13 juill. 1877.		28	"	
PRISON CENTRALE, TORONTO.							
Larcin.....	12 mois	Juin 1876	20 déc. 1876.	Servir 9 mois.....	20	Sessions (intérim.)...	
"	1 an.	Sept. 1874	20 mars 1877.		20	Cour Crim. de Comté	
Escroquerie.....	6 mois	Mai 1877	2 sept. 1877.		18	Cour de Police.....	
Recel d'objets volés.....	1 an.	Sept. 1876	28 juin 1877.		22	do	
"	5 ans.	Juin 1876	7 oct. 1876.		36	do	
"	3 "	Juin 1876	7 oct. 1876.		37	do	
Voies de fait.....	12 mois.	Janv. 1876	25 oct. 1876.		23	Sess. trimestrielles...	
"	22 "	Avril 1876	25 oct. 1876.	Servir jusq. 10 avril 1877.	24	Cour d'Assise.....	
Faux.....	1 an.	Mai 1876	22 fév. 1877.		16	Sess. trimestrielles...	
Blessé avec intention.....	1 an.	Mars 1876	5 déc. 1876.	Servir jusq. 22 déc. 1876.	24	Cour d'Assise.....	
Blessé illégalement.....	18 mois.	Avril 1876	20 déc. 1876.		24	Cour d'Assise.....	
Usage d'armes avec intention de blesser.....	1 an.	Avril 1877	11 sept. 1877.	Servir jusq. 20 oct. 1877.	23	"	
Infractions aux lois du reven. de l'intérieur.....	6 mois	Sept. 1877	28 sept. 1877.		36	Cour Crim. de Comté	
"	6 "	Avril 1877	5 sept. 1877.	Payer \$100.00.....	28	Cour de Police.....	
"	6 "	Juill. 1877	5 sept. 1877.		26	do	
Obtenir de l'argent sous faux prétextes.....	1 an.....	Dec. 1876	8 sept. 1877.		17	Cour Crim. de Comté	Avec \$500. d'am. } Sent. origini.

ONTARIO—Concluded.

TABLE III—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised, during the year ended 30th September, 1877—Continued.
REFORMATORY, PENETANGUISHENE.

Crime for which Condemned.	Sen- tence.	Date of Com- mittal.	Date of Pardon or Com- mutation.	Condition of Pardon or Commutation.	Age and Sex.		By what Court Condemned.	Remarks.
					M.	F.		
Stealing	5 years	Feb., 1875	Oct. 30, 1876	15	Interim Sessions	
"	5 "	Dec., 1873	Oct. 7, 1876	20	County Crim. Court	
Larceny	5 "	Dec., 1873	Oct. 7, 1876	21	"	
"	5 "	June, 1878	Nov. 8, 1876	13	"	
"	5 "	Sept., 1872	Dec. 21, 1876	16	"	
"	3 1/2 "	Nov., 1875	Jan. 1, 1877	14	"	
"	4 "	Mar., 1876	May 22, 1877	14	"	
"	4 "	Dec., 1876	June 8, 1877	16	Police Court	
"	5 "	April, 1875	July 25, 1877	19	County Crim. Court	
Assault	3 "	Jan., 1874	Nov. 6, 1876	18	Interim Sess. Peace	
"	2 "	Feb., 1876	Mar. 13, 1877	20	County Crim. Court	
Receiving Stolen Goods	3 "	June, 1876	June 16, 1877	17	Assize Court	
"	3 "	"	"	18	County Crim. Court	
COMMON GAOL.								
Giving Liquor to Indians	2 mos	Oct., 1876	Feb. 12, 1877	27	Police Court	With fine \$50. Remitted.
"	6 "	Aug., 1876	Feb. 17, 1877	30	"	" \$100. "
Selling Liquor to Indians	1 "	Dec., 1876	Feb. 26, 1877	48	"	" \$50. "
Assault	1 year	Oct., 1876	May 7, 1877	23	Assize Court	
Vagrancy	6 mos	Feb., 1877	May 7, 1877	To serve till 14th June 1877	29	Magistrate's Court	
Keeping House of Ill-Fame	6 "	Dec., 1876	Feb. 24, 1877	" 22nd May 1877	26	Magistrate's Court	
Infraction of Inland Revenue Laws	\$100 fine	Dec., 1876	April 4, 1877	51	County Crim. Court	
"	\$200 fine	Feb., 1877	June 8, 1877	36	Magistrate's Court	
"	\$100 fine	May, 1877	Sept. 5, 1877	57	Police Court	
Receiving Stolen Horse	3 mos	Mar., 1877	May 30, 1877	39	"	} Original sentence was imprisonment till pay- ment of fine. Fine remitted.
"	3 "	Mar., 1877	May 30, 1877	48	Assize Court	

TABLEAU III.—Cas où la clémence de la prérogative a été exercée durant l'année finissant le 30 septembre 1877.—*Suite.*
 ONTARIO.—*Fin.*
 MAISON DE RÉFORME, PÉNITENTIAIRE.

Crime pour lequel condamné.	Sentence.	Date de l'emprisonnement.	Date de l'empri-sonnement.	Date de l'empri-sonnement ou de la commutation.	Condition du pardon ou de la commutation.	Âge et sexe.		Par quelle Cour condamné.	Remarques.
						H.	F.		
Escroquerie	5 ans	Fév. 1875	30 oct. 1876	15	Sessions (interim)
"	5 "	Déc. 1873	7 oct. 1876	20	Cour Crim. de Comté
Larcin	5 "	Déc. 1873	7 oct. 1876	21	"
"	5 "	Juin 1875	8 nov. 1876	13	"
"	3 "	Mars 1875	1er janv. 1877	16	"
"	3 "	Nov. 1875	22 mai 1877	14	"
"	4 "	Déc. 1876	8 juin 1877	16	Cour de Police
"	5 "	Fév. 1875	25 juil. 1877	19	Cour Crim. de Comté
"	5 "	Avril 1872	7 oct. 1876	18	Sessions (interim)
Voies de fait.	3 "	Janv. 1874	6 nov. 1876	20	Cour Crim. de Comté
"	2 "	Fév. 1876	13 mars 1877	19	Cour d'Assise
Recel d'objets volés	3 "	Juin 1876	16 juin 1877	17	Cour Crim. de Comté
"	18	"

PRISON COMMUNE.									
Crime pour lequel condamné.	Sentence.	Date de l'emprisonnement.	Date de l'empri-sonnement.	Date de l'empri-sonnement ou de la commutation.	Condition du pardon ou de la commutation.	Âge et sexe.		Par quelle Cour condamné.	Remarques.
						H.	F.		
Donner de la boisson aux Sauvages	2 mois.	Oct. 1876	12 fév. 1877	27	Cour de Police	Amende de \$50 remise.
"	6 "	Août 1876	17 fév. 1877	30	"	" \$100 "
Vente de boissons aux Sauvages	1 "	Déc. 1876	26 fév. 1877	18	"	" \$50 "
Voies de fait ordinaires	1 an	Oct. 1876	7 mai 1877	23	Cour d'Assise
Vagabondage	6 mois.	Fév. 1877	7 mai 1877	26	Cour de Magistrat
Tenir des maisons de débauchés	6 "	Déc. 1876	24 fév. 1877	29	Cour Crim. de Comté
Infractions aux lois du reven. de l'intérieur	\$100 amende.	Déc. 1876	4 avril 1877	51	Cour de Magistrat
"	\$200 "	Fév. 1877	8 juin 1877	36	Cour de Magistrat
"	\$100 "	Mai 1877	5 sept. 1877	37	Cour de Police	Sentence originelle; emprisonné jusqu'à ce que l'amende fut payée.
Recéler un cheval volé	3 mois.	Mars 1877	30 mai 1877	39	Cour d'Assise	Amende remise.
"	3 "	Mars 1877	30 mai 1877	48	"

QUEBEC.

TABLE III—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised, during the year ended 30th September, 1877—Continued.
ST. VINCENT DE PAUL PENITENTIARY.

Crime for which Condemned.	Sen- tence.	Date of Com- mital.	Date of Pardon or Com- mutation.	Condition of Pardon or Commutation.	Age and Sex.		By what Court Condemned.	Remarks.
					M	F		
Embezzlement.....	5 years	Jan., 1876	Oct. 4, 1876	24	Quarter Sessions.....	Age not given. (Male.)
".....	"	Nov., 1875	Nov. 6, 1876	24	District Magistrate.....	
".....	2 "	Sept., 1875	Mar. 26, 1877	20	Quarter Sessions.....	
Larceny.....	2 "	Oct., 1875	April 18, 1877	18	Q. Bench, Montreal.....	
".....	"	April, 1874	Oct. 7, 1876	Six months remitted.....	21	Queen's Bench.....	
".....	5 "	May, 1875	July 12, 1877	20	Quarter Sessions.....	
".....	3 "	April, 1876	Feb. 21, 1877	23	Queen's Bench.....	
".....	2 "	Jan., 1876	Mar. 19, 1877	25	Quarter Sessions.....	
".....	"	Nov., 1873	Mar. 31, 1877	25	Stipend'y Magistrate.....	
".....	2 "	April, 1876	Sept. 4, 1877	18	Queen's Bench.....	
Obtaining Goods under False Pretences.....	2 "	Nov., 1875	Mar. 6, 1877	To be discharged 18 m'ths from 6th Nov. 1875.....	22	Quarter Sessions.....	
Stealing a Post Letter.....	5 "	Nov., 1875	Mar. 14, 1877	To serve till 1st April 1877.....	37	Queen's Bench.....	
".....	"	July 1876	July 25, 1877	18	District Magistrate.....	
".....	3 "	Sept., 1874	July 23, 1877	18	Queen's Bench.....	
Breaking into and Stealing from a Store.....	2 "	April, 1876	April 5, 1877	20	do.....	
".....	2 "	Mar., 1874	April 13, 1877	20	District Magistrate.....	
Stabbing.....	5 "	Mar., 1874	July 5, 1877	To serve 4 yrs from com- vici'n, incl'd g remiss'n.....	40	Quarter Sessions.....	
Sodomy.....	16 "	Jan., 1875	July 16, 1877	41	Queen's Bench.....	
Infraction of Seaman's Act.....	2 "	July, 1876	July 26, 1877	30	Police Court.....	
".....	2 "	July, 1877	Sept. 20, 1877	18	Quarter Sessions.....	
Arson.....	2 "	Jan., 1876	Sept. 6, 1877	42	District Magistrate.....	
Forgery.....	2 "	April, 1876	Sept. 8, 1877	26	Queen's Bench.....	
False Stealing.....	3 "	Sept., 1876	Sept. 8, 1877	34	District Magistrate.....	
Rape.....	Life.....	Mar., 1872	Sept. 20, 1877	23	Queen's Bench.....	

{ Original sentence of death having been previously commuted.

QUEBEC.

TABEAU III.—Cas où la clémence de la prérogative a été exercée durant l'année finissant le 30 septembre 1877.—*Suite.*

PENITENCIER DE ST. VINCENT DE PAUL.

Crime pour lequel condamné.	Sen- tence.	Date de l'emprisonnement.	Date du pardon ou de la commutation.	Condition du pardon ou de la commutation.	Âge et sexe.		Par quelle Cour condamné.	Remarques.
					H.	F.		
Abus de confiance	5 ans	Janv. 1876 4 oct. 1876	Janv. 1876 4 oct. 1876	24	Sess. trimestrielles.....	Age non donné (homme)....
"	2 "	Nov. 1875 6 nov. 1876	Nov. 1875 6 nov. 1876	24	Magistrat de district.....	
Larcin	2 "	Sept. 1875 20 mars 1877	Sept. 1875 20 mars 1877	20	Sess. trimestrielles.....	
"	5 "	Oct. 1876 18 avril 1877	Oct. 1876 18 avril 1877	18	B. de la Reine, Mont. "	
"	5 "	Avril 1874 7 oct. 1876	Avril 1874 7 oct. 1876	SIX mois remis	18	"	
"	3 "	Mai 1875 12 juil. 1877	Mai 1875 12 juil. 1877	21	Sess. trimestrielles.....	
"	2 "	Janv. 1876 21 fév. 1877	Janv. 1876 21 fév. 1877	20	Banc de la Reine.....	
"	2 "	Janv. 1876 19 mars 1877	Janv. 1876 19 mars 1877	23	Sess. trimestrielles.....	
"	2 "	Nov. 1873 31 mars 1877	Nov. 1873 31 mars 1877	25	Magist. Stipeudiaire.....	
Obtenir des marchand. sous faux prétextes.	2 "	Avril 1876 4 sept. 1877	Avril 1876 4 sept. 1877	18	Banc de la Reine	
Vol d'une lettre.....	5 "	Nov. 1875 6 mars 1877	Nov. 1875 6 mars 1877	Servir 18 mois depuis le 6 novembre 1875	22	Sess. trimestrielles.....	
Vol du contenu d'un sac de malle.....	3 "	Nov. 1875 14 mars 1877	Nov. 1875 14 mars 1877	Servir jusqu'au 1er avril 1877	37	Banc de la Reine	
Vol du contenu d'une lettre.....	5 "	Juill. 1876 25 juil. 1877	Juill. 1876 25 juil. 1877	18	Magistrat de district.....	
Vol avec effraction dans un magasin	2 "	Sept. 1874 25 avril 1877	Sept. 1874 25 avril 1877	16	Banc de la Reine	
"	2 "	Avril 1876 25 avril 1877	Avril 1876 25 avril 1877	20	do	
Poignarder.....	5 "	Mars 1874 13 avril 1877	Mars 1874 13 avril 1877	20	Magistrat de district.....	
Sodomie	16 "	Mars 1874 5 juil. 1877	Mars 1874 5 juil. 1877	Servir 4 ans depuis la condamnation	40	Sess. trimestrielles.....	
Infraction à l'Acte des Marins	2 "	Janv. 1875 16 juil. 1877	Janv. 1875 16 juil. 1877	41	Banc de la Reine	
"	30 "	Juill. 1876 25 juil. 1877	Juill. 1876 25 juil. 1877	30	Cour de Police.....	
Incendiat	2 "	Juill. 1877 20 sept. 1877	Juill. 1877 20 sept. 1877	18	Sess. trimestrielles.....	
Faux	2 "	Janv. 1876 6 sept. 1877	Janv. 1876 6 sept. 1877	42	Magistrat de district.....	
Vol de chevaux	2 "	Avril 1876 8 sept. 1877	Avril 1876 8 sept. 1877	25	Banc de la Reine	
"	3 "	Sept. 1876 8 sept. 1877	Sept. 1876 8 sept. 1877	54	Magistrat de district.....	
Viol	à vie	Mars 1872 20 sept. 1877	Mars 1872 20 sept. 1877	29	Banc de la Reine.....	

{ La sentence de mort ayant été antérieurement commuée.

QUEBEC—Concluded.

TABLE III—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised, during the year ended 30th September, 1877—Continued.
REFORMATORY, MONTREAL.

Crime for which Condemned.	Sen- tence.	Date of Commit- tal.	Date of Pardon or com- mutation.	Condition of Pardon or Commutation.	Age and Sex.		By what Court Condemned.	Remarks.
					M	F.		
Larceny	3 years	Oct., 1876	May 22, 1877	15	District Magistrate...	
Stealing Money	2 "	Jan., 1877	June 16, 1877	16	"	
COMMON GAOL.								
Assault	3 mos.	July, 1876	Oct. 7, 1876	36	Magistrate Court.....	
"	3 "	Feb., 1877	March 6, 1877	32	Queen's Bench.....	
"	6 "	June, 1877	Sept. 8, 1877	41	"	
Infraction of Seaman's Act.	10 weeks	Nov., 1876	Nov. 17, 1876	40	Quarter Sessions	
"	10 "	Nov., 1876	Nov. 17, 1876	18	"	
"	10 "	Nov., 1876	Nov. 17, 1876	24	"	
"	10 "	Nov., 1876	Nov. 17, 1876	18	"	
"	10 "	Nov., 1876	Nov. 17, 1876	26	"	
Perjury	6 mos.	July, 1876	Nov. 17, 1876	23	"	
Defrauding Creditors.	4 "	Oct., 1876	Feb. 12, 1877	34	Queen's Bench.....	With fine \$100. Remitted.
Larceny	6 "	Jan., 1877	Feb. 15, 1877	48	"	
Obtaining Money under False Pretences.	6 "	April, 1877	July 20, 1877	24	"	
Sending Threatening Letters.....	12 "	Feb., 1877	July 23, 1877	30	Quarter Sessions.....	
Entering and Stealing from Store.....	1 year.	Nov., 1876	Sept. 4, 1877	To serve till 20th August 1877.....	40	"	
				41	District Magistrate...	

QUÉBEC.—Suite.

TABEAU III.—Cas où la clémence de la prérogative a été exercée durant l'année finissant le 30 septembre 1877.—Suite.
ECOLE DE RÉFORME, MONTRÉAL.

Crime pour lequel condamné.	Sentence.	Date de l'emprisonnement.	Date de l'empri- du pardon ou de la commutation.	Condition du pardon ou de la commutation	Âge et sexe.		Par quelle Cour condamné.	Remarques.
					H	F		
Larcin.....	3 ans...	Oct. 1876	23 mai 1877.	15	Magistrat de district	
Vol d'argent.....	2 " ...	Janv. 1877	16 juin 1877.	16	do	
PRISON COMMUNE.								
Voies de fait.....	3 mois.	Juil. 1876	7 oct. 1876.	36	Cour de Magistrat.....	
"	3 "	Fév. 1877	6 mars 1877.	32	Banc de la Reine	
"	6 "	Juin 1877	8 sept. 1877.	41	"	
Infraction à l'Acte des Marins	10 sem.	Nov. 1876	17 nov. 1876.	40	Sess. trimestrielles...	
"	10 "	Nov. 1876	17 nov. 1876.	18	"	
"	10 "	Nov. 1876	17 nov. 1876.	24	"	
"	10 "	Nov. 1876	17 nov. 1876.	18	"	
"	10 "	Nov. 1876	17 nov. 1876.	26	"	
"	10 "	Nov. 1876	17 nov. 1876.	23	"	
Parjure.....	6 mois.	Juil. 1876	12 fév. 1877.	34	Banc de la Reine.....	Amende de \$100 remise.
Frauder ses créanciers	4 "	Oct. 1876	15 fév. 1877.	48	"	
Larcin.....	6 "	Janv. 1877	20 mars 1877.	24	"	
Obtenir de l'argent sous faux prétextes...	6 "	Avril 1877	23 juil. 1877.	30	Sess. trimestrielles...	
Envoyer une lettre d'intimidation	12 "	Fév. 1877	23 juil. 1877.	Servir jusqu'au 20 août 1877.	40	"	
Entrer et voler dans un magasin.....	1 an....	Nov. 1876	4 sept. 1877.	35	Magistrat de district.	

NEW BRUNSWICK.

TABLE III—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised, during the year ended 30th September, 1877—Continued.

ST. JOHN PENITENTIARY.

Crime for which Condemned.	Sentence.	Date of Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Condition of Pardon or Commutation.	Age and Sex.		By what Court Condemned.	Remarks.
					M	F		
Robbery.....	12 years	Feb., 1875	Jan. 11, 1877	26	County Crim. Court	
Larceny and Receiving Stolen Goods.....	2 "	Aug., 1876	Aug. 18, 1877	To serve 18 months from conviction, including remission.....	20	Supreme Court.	
NOVA SCOTIA.								
HALIFAX PENITENTIARY.								
Horse Stealing.....	9 years	Oct., 1871	Dec. 8, 1876	56	Supreme Court.....	
Arson.....	5 "	June, 1875	Mar. 7, 1877	35	do	
Rape.....	Life.....	May, 1867	June 2, 1877	39	do	
Larceny.....	2 years	May, 1876	Aug. 7, 1877	28	do	
COMMON GAOL.								
Larceny.....	1½ yrs	June, 1876	June 16, 1877	15	Supreme Court.....	
"	2 "	June, 1876	June 16, 1877	15	do	
"	1½ "	May, 1876	Aug. 7, 1877	To serve till 1st Oct. 1877	17	do	

NOUVEAU-BRUNSWICK.

TABLEAU III.—Cas où la clémence de la prérogative a été exercée durant l'année finissant le 30 septembre 1877.—*Suite.*
PENTENCIER DE SAINT-JEAN.

Crime pour lequel condamné.	Sentence.	Date de l'emprisonnement.	Date du pardon ou de la commutation.	Condition du pardon ou de la commutation.	Âge et sexe.		Par quelle Cour condamné.	Remarques.
					H.	F.		
Vol	12 ans	Fév. 1875	11 janv. 1877	26	Cour Crim. de Comté	
Larcin et recel d'objets volés	2 "	Août 1876	18 août 1877	Servir 18 mois depuis la condamnation	20	Cour Suprême.	
NOUVELLE-ECOSSE.								
PENTENCIER D HALIFAX.								
Vol de chevaux	9 ans	Oct. 1871	8 déc. 1876	56	Cour Suprême.	
Incendiat	5 "	Jun 1875	7 mars 1877	35	do	
Viol	à vie	Mai 1867	2 juin 1877	39	do	
Larcin	2 ans	Mai 1876	7 août 1877	28	do	
PRISON COMMUNE.								
Larcin	1 ^{er} an	Jun 1876	16 juin 1877	15	Cour Suprême.	
"	2 ans	Jun 1876	16 juin 1877	15	do	
"	1 $\frac{1}{2}$ ans	Mai 1876	7 août 1877	Servir jusqu'au 1er octobre 1877	17	do	

BRITISH COLUMBIA.

TABLE III.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised, during the year ended 30th September, 1877—*Concluded*.
COMMON GAOL.

Crime for which Condemned.	Sentence.	Date of Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Condition of Pardon or Commutation.	Age and Sex.	By what Court Condemned.	Remarks.
Selling Liquors to Indians.....	12 mos.	Aug, 1875	Oct. 25, 1876	52	Magistrate Court.....	With fine of \$100. Re-
Manslaughter.....	10 years	Nov, 1872	Feb. 9, 1877	To serve till 28th Nov. 1877.....	43	Supreme Court.....	mitted. " Penal servitude.
Arson.....	7 "	May, 1871	April 16, 1877	45	do	"
Assaulting Bailiff in execution of duty.....	4 "	June, 1877	Aug. 10, 1877	47	Assize Court.....	"
" Constable "	3½ "	Sept., 1876	Sept. 19, 1877	29	Supreme Court.....	"

PRINCE EDWARD ISLAND.

COMMON GAOL.

Arson.....	2 years	June, 1876	Feb. 19, 1877	23	Supreme Court.....	Original sentence of death
Robbery.....	2 "	Jan., 1876	Sept. 26, 1877	23	do	having been previously
							condemned. Age not given
							(male).

DEATH SENTENCES COMMUTED DURING THE YEAR.

Murder.....	Death.....	Date.....	Penit'y, 15 yrs.....	Age.....	Sex.....		
						Assize Court.....	
"	"	Oct. 7, 1876	Kingston Penit'y, 15 yrs	Assize Court.....	
"	"	Nov. 11, 1876	" "	life.....	do	
"	"	Nov. 22, 1876	" "	" "	do	
"	"	Dec. 18, 1876	" "	" "	do	
"	"	Dec. 18, 1876	" "	" "	do	
							Ages not given. Five
							Males.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

TABLEAU III.—Cas où la clémence de la prérogative a été exercée durant l'année finissant le 30 septembre 1877.—*Suite.*

PRISON COMMUNE.

Crime pour lequel condamné.	Sentence.	Date de l'emprisonnement.	Date de l'empri- du pardon ou de la commutation.	Condition du pardon ou de la commutation.	Âge et sexe.		Par quelle Cour condamné.	Remarques.
					H	F		
Vente de boissons aux Sauvages.....	12 mois.	Août 1875	25 oct. 1876.	52	Cour de Magistrat.....	Amende de \$100 remise.
Homicide involontaire.....	10 ans	Nov. 1872	9 fév. 1877.	Servir jusq. 28 nov. 1877.	43	Cour Suprême.....	Servitude.
Incendiat.....	7 "	Mai 1871	16 avril 1877.	45	do	do
Attaquer un huissier en devoir.....	4 mois.	juin 1877	10 août 1877.	47	Cour d'Assise.....	do
Attaquer un constable en devoir.....	3½ ans.	Sept. 1876	19 sept. 1877.	29	Cour Suprême.....	do

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

PRISON COMMUNE.

Incendiat.....	2 ans	juin 1876	19 fév. 1877.	23	Cour Suprême.....	La sent. de mort ayant été antérieurement commuée.
Vol.....	2 "	Janv. 1876	26 sept. 1877.	23	do	Age non donné (homme)

SENTENCES DE MORT COMMUÉES DURANT L'ANNÉE.

Meurtre.....	La mort	7 oct. 1876.	Pén. Kingston, 15 ans.	Cour d'Assise.....	} Age non donné (homme)
"	"	11 nov. 1876.	" " pour la vie	do	
"	"	23 nov. 1876.	" " "	do	
"	"	18 déc. 1876.	" " "	do	

CRIMINAL STATISTICS,
1878.

TABLE I.

STATISTIQUES CRIMINELLES,

TABLEAU I.

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF BRANT.

Table with 13 columns: Educational Status (Unable to read, Unable to write, Incapable d'écriture, Élémentaire, Élémentaire Supérieur, Supérieure), Ages (Under 16 years, 16 years and under 21, 21 years and over), and various Offences (Meurtre, Viol, Abduction, etc.).

COUNTY OF BRUCE.

Table with 13 columns for County of Bruce, detailing offenses such as Blesser et tentative de meurtre, Viol, Violence av. int. de viol et attent. cont. la pudeur, etc.

Province d'Ontario—COMTÉ DE BRANT.

TABLEAU I.

Large table with columns: Birth Places (British Isles, United States, etc.), Religions (Catholics, Church of England, etc.), and Use of Liquors (Moderate, Immoderate, etc.).

COMTÉ DE BRUCE.

Table with 13 columns for Comté de Bruce, detailing various offenses and their counts.

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF BRUCE—Concluded.

Table with columns for EDUCATIONAL STATUS, EDUCATION, AGES (Under 16, 16-21, 21-40), OFFENCES, and CRIMES ET DÉLITS. Rows include categories like 'Exposition indécente de la personne', 'Ivrognerie', 'Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes', etc.

COUNTY OF CARLETON.

Table with columns for various categories and numerical counts. Rows include 'Voies de fait', 'Attentat contre la pudeur', 'Blessé', 'Vol de nuit avec effraction', 'Larcin', 'Recel d'objets volés', etc.

Province d'Ontario—COMTE DE BRUCE—Fin. TABLEAU I.

Table with columns for AGES, BIRTH PLACES (BRITISH ISLES, ILES BRITANNIQUES, etc.), RELIGIONS, and USE OF LIQUORS. Rows include '40 years and over', '10 ans et au-dessus', 'M. H.', 'F.', 'United States', etc.

COMTE DE CARLETON.

Table with columns for numerical counts across various categories. Rows include counts for different age groups and categories, ending with a 'Total' row showing counts like 250, 59, 9, 45, etc.

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF ELGIN.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — EDUCATION.			AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Under 16 years Moins de 16 ans.		16 years and under 21 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40 21 ans et moins de 40.	
				M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.
Meurtre (tentative de).....			2				2		
1 Avortement.....			2						1
Voies de fait.....	6	6	19	2		2			1
2 Vol de nuit avec effraction.....			2				2		
Vol.....			1				1		
Vol de chevaux.....			1				1		
3 Larcin.....	12	13	29	1	1	7		18	1
Receler.....			8	1			7		
Fraude et faux prétextes.....			8	1			7		
4 Incendier une maison habitée.....									
Dégât à la propriété.....									
5 Circulation de fausse monnaie.....									
Port d'armes à feu.....	1	1	2						
Ivrognerie.....	14	14	69	4					
6 Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....	2	2	5						
Vagabondage.....	3	3	13	5					
Bris de prison.....									
Refus de salaire.....									
Tenir et habiter des maisons de débauche.....	5	5	1						
Contravention aux lois municipales.....			24	7					
Délits non compris ci-dessus.....	4	4	18	1					
Total.....	47	48	195	21	1	9		20	3

COUNTY OF ESSEX.

Viol.....			1					1	
1 Attentat contre la pudeur.....			1					1	
Voies de fait graves.....		1	1			1	1		
Voies de fait ordinaires.....	6	6	1	3				1	
Vol de chevaux.....		1	1			1		1	
3 Larcin.....	15	18	33	9		10		20	3
Recel d'objets volés.....			2					1	
Vol dans une maison.....								1	
Faux prétextes.....			1						
4 Dégât à la propriété.....					1				
Ivrognerie.....	10	10	11						
6 Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....									
Vagabondage.....	2	2	1						
Refus de salaire et désertion d'emploi.....									
Tenir et habiter des maisons de débauche.....									
Tenir et habiter des maisons désordonnées.....	1	1	2						

Province d'Ontario—COMTÉ D'ELGIN.

TABLEAU I.

AGES. — 40 years and over. — 40 ans et au-dessus.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.										RELIGIONS.				USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.					
	M. H.	F. F.	F. Not given - von donnés	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.				Canada.	United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possessions Britan.	Baptists.	Catholics.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants.	Other Denominations. Autres Confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.
				England, Wales, Angleter., Galles.	Ireland.	Irelande.	Scot' d.—Ecosse.													
				2			2				1		1	2				2		1
	1		3	4	5	3	12	2				6	6	3	6			15		11
				1			1				1		1					2		
2		1	4	4	2	26	3	3	1	2	8	14	13	4	1			29		12
1			1			5	2	1				3	4	2				8		1
				1		1	1				2	2	1					1		2
	1	13	13	18	37	6				2	24	21	16	19				17		70
		2	1	2	2	2	2	2		1	4	1	1					2		5
			4	1	4	9	1			1	15	3		2				10		11
					1								1					1		
		4	6	6	8	6	4	3		1	2	9	5	8	1	1		26		5
	1		3	3	12	4				1	6	4	3	5				9		14
3	1	7	33	37	33	118	33	8	1	11	67	63	49	47	2	2		124		137

COMTÉ D'ESSEX.

						1														1
						1					1		1							1
		15		3	3	8	16	2		8	6	2	9	3	1	1				3
4	2	3	3	5	1	29	18	2		3	21	11	16	4					40	12
1							1	1											2	
						1							1							1
		38	7	14	2	19	26			11	17	2	9	4	14				1	11
		8	1			1	7			1	3		1		1				1	1
	1						1													
	5			1		2	3			1	1									

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF ESSEX—Concluded.

Table with columns for Offences (Breath of Municipal By-laws, Carrying Iron Knuckles, Lunacy), Convictions (Total, 1st, 2nd, 3rd, Recidive), Sentence (Committed to Gaol, No option), and Persons Charged (Acquitted, Acquittés).

COUNTY OF FRONTENAC.

Table listing various offenses such as Feloniously Wounding, Child Desertion, Child Stealing, Assault, Robbery, Larceny, Stealing, Fraud, Arson, Destroying a Bridge, Damage to Property, Forgery, Drunk, Breach of Liquor Laws, Vagrancy, Prison Breaking, Master and Servant, Disorderly House, Breach of Municipal By-laws, and Indecent Exposing the Person.

COUNTY OF GREY.

Table listing offenses: Shooting and Stabbing, Aggravated Assault, and Indecent Assault.

Province d'Ontario—COMTÉ D'ESSEX—Fin. TABLEAU I.

Table with columns for Sentence (Penitentiary), Residence (Cities and Towns, Rural Districts), Occupations (Agricultural, Commercial, Domestic, Industrial, Professional, Labourers), and Conjugal State (Married, Widowed, Single).

COMTÉ DE FRONTENAC.

Table with columns for Sentence (Under two years, Two years and under five, Five years and over, Life, A vie.), Residence (Cities and Towns, Rural Districts, Districts ruraux), Occupations (Agricultural, Commercial, Domestic, Industrial, Professional, Labourers), and Conjugal State (Married, Widowed, Single).

COMTE DE GREY.

Table with columns for Sentence (Under two years, Two years and under five, Five years and over, Life, A vie.), Residence (Cities and Towns, Rural Districts, Districts ruraux), Occupations (Agricultural, Commercial, Domestic, Industrial, Professional, Labourers), and Conjugal State (Married, Widowed, Single).

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF ESSEX—Concluded.

Table with columns: EDUCATIONAL STATUS, AGES, OFFENCES, and CRIMES ET DÉLITS. Rows include: Contraventions aux lois municipales, Port de mains de fer, Délits non compris ci-dessus, Folie, and Total.

COUNTY OF FRONTENAC.

Table with columns: EDUCATIONAL STATUS, AGES, OFFENCES, and CRIMES ET DÉLITS. Rows include: Blessés, Abandon illégal des enfants, Vol d'enfant, Voies de fait ordinaires, Pointeur sur des personnes un pistolet chargé, Bris de char en entrepôt, Larcin, Escroquerie, Fraude et faux prétextes, Incendier une maison habitée, Détruire un pont, Dégât à la propriété, Faux, Ivrognerie, Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes, Vagabondage, Evasion, aider un prisonnier à s'échapper, Refus de salaire et désertion d'emploi, Tenir, fréquenter des maisons désordonnées, Contraventions aux lois municipales, Exposition indécente de la personne, Délits non compris ci-dessus, and Total.

COUNTY OF GREY.

Table with columns: EDUCATIONAL STATUS, AGES, OFFENCES, and CRIMES ET DÉLITS. Rows include: Meurtre (tentative de), Voies de fait graves, and Attentat contre la pudeur.

Province d'Ontario—COMTÉ D'ESSEX—Fin.

TABLEAU I.

Table with columns: AGES, BIRTH PLACES, RELIGIONS, and USE OF LIQUORS. Rows include: 40 years and over, 40 ans et au-dessus, BRITISH ISLES, LIEUX DE NAISSANCE, RELIGIONS, and USE OF LIQUORS.

COMTÉ DE FRONTENAC.

Table with columns: AGES, BIRTH PLACES, RELIGIONS, and USE OF LIQUORS. Rows include: 40 years and over, 40 ans et au-dessus, BRITISH ISLES, LIEUX DE NAISSANCE, RELIGIONS, and USE OF LIQUORS.

COMTÉ DE GREY.

Table with columns: AGES, BIRTH PLACES, RELIGIONS, and USE OF LIQUORS. Rows include: 40 years and over, 40 ans et au-dessus, BRITISH ISLES, LIEUX DE NAISSANCE, RELIGIONS, and USE OF LIQUORS.

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF GREY—Concluded.

OFFENCES. CRIMES ET DÉLITS.	Persons Charged. Personnes accusées.		CONVICTIONS. CONDAMNATIONS.				SENTENCE. COMMUTED TO GAOL. EMPRISONNÉS.			
	A acquitted. A acquittées.	Total.	Convicted, 1st. Condamné, 1e fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2e fois.	Retreated. Récidive.	For trial. Sur accusation.	With the option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.	No option Sans opt'n		With Hard Labour. Aux Travaux forcés.
								Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.	
Assault on Peace Officer.....	4	1				3				
Assault, Assault and Battery.....	134	31	101	101		2	96	5		
Larceny.....	38	14	24	22	2			10		5
Receiving Stolen Goods.....	4	2	2	2				1		
Fraud.....	2	2								
Incendiarism.....	2	2								
Damage to Property.....	9	9	9	9			8	1		
Forgery and uttering forged paper.....	2	2	1	1		1		1		
Drunk.....	25	3	22	21	1		21			
Breach of Liquor Laws.....	85	18	67	67			66			
Perjury.....	11	6	4	4		1		3		
Vagrancy.....	22	2	22	18	4		8	14		
Carrying Fire-arms.....	2	2	2	2						
Master and Servant.....	7	7	7	7			7			
Breach of Inland Revenue Law.....	1	1								
Violation of Seaman Act.....	1	1								
Breach of municipal By-laws.....	18		18	18			17			
Misdemeanors not included in above.....	109	24	82	89	2	3	73	1		
Lunacy.....	2									
Total.....	489	110	367	357	4	6	297	40		5

COUNTY OF HALDIMAND.

Assault on Peace Officer.....	1		1		1					1
Assault with Intent.....	3	1	2	2						2
Indecent Assault.....	1		1	1						1
Assault, Assault and Battery.....	31		29	29		2	27	1		1
Horse Stealing.....	4		4	2						2
Larceny.....	18	4	12	10	2	2	6	2		4
Stolen goods in possession.....	1		1	1			1			
Stealing a buggy.....	1		1	1						
Fraud and False Pretences.....	2	1	1	1				1		
Damage to Property.....	20	1	19	19			19			
Drunk.....	17		17	17			17			
Breach of Liquor Law.....	9		9	9			9			
Perjury.....	1	1								
Vagrancy.....	2		2	2			2			
Houses of Ill-fame.....	2		2	2			1	1		
Carrying Fire-arms.....	1		1	1			1			
Master and Servant.....	3		3	3			3			
Misdemeanors not includ'd in above.....	30	1	27	27		2	27			
Total.....	147	9	132	127	5	6	113	5		11

Province d'Ontario—COMTE DE GREY.—Fin.

TABLEAU I.

SENTENCE. PENITENTIARY. PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.	CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.																
			Married. Marié.	Single. Célibataire.															
			Under two years. Moins de 2 ans.	Two years and under five. 2 ans et moins de 5.	Five years and over. 5 ans et plus.	Life. A vie.	Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.	The Death Sentence. Condamné à mort.	Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.	Cities and Towns. Villes et Villages.	Rural Districts. Districts ruraux.	Agricultural. Agricole.	Commercial. Commerciaux.	Domestic. Ménagers.	Servitors. Industriels.	Professional. Professionnels libéraux.	Labourers. Ouvriers.	Journalists. Journalistes.	Married. Marié.
9	1								115	36	11	6	26	17	5	74	61	4	62

COMTE D'HALDIMAND.

3									3	12	4		1		10	5			10
---	--	--	--	--	--	--	--	--	---	----	---	--	---	--	----	---	--	--	----

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF GREY—Concluded.

Table with columns: OFFENCES / CRIMES ET DELITS, EDUCATIONAL STATUS / ÉDUCATION, AGES, and counts for various offenses like 'Voies de fait', 'Larcin', 'Fraude', etc.

COUNTY OF HALDIMAND.

Table with columns: OFFENCES / CRIMES ET DELITS, EDUCATIONAL STATUS / ÉDUCATION, AGES, and counts for offenses like 'Voies de fait', 'Larcin', 'Fraude', etc.

Province d'Ontario—COMTÉ DE GREY—Fin.

TABLEAU I.

Table with columns: AGES, BIRTH PLACES / LIEUX DE NAISSANCE, RELIGIONS, and USE OF LIQUORS / USAGE DES LIQUEURS. Includes sub-columns for 'BRITISH ISLES', 'Canada', 'United States', etc.

COMTÉ D' HALDIMAND.

Table with columns: AGES, BIRTH PLACES / LIEUX DE NAISSANCE, RELIGIONS, and USE OF LIQUORS / USAGE DES LIQUEURS. Includes sub-columns for 'BRITISH ISLES', 'Canada', 'United States', etc.

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF HASTINGS—Concluded.

Table with columns for Offences (CRIMES ET DÉLITS), Educational Status (ÉDUCATION), and Ages. Rows include categories like 'Contraventions aux lois municipales' and 'Folie'.

COUNTY OF HURON.

Table with columns for various offenses in the County of Huron, including 'Meurtre', 'Vol', 'Faux', 'Ivrognerie', and 'Délits non compris ci-dessus'.

Province d'Ontario—COMTÉ D'HASTINGS—Fin. TABLEAU I.

Table with columns for Ages, Birth Places (LIEUX DE NAISSANCE), Religions, and Use of Liquors (USAGE DES LIQUEURS). Rows include categories like '40 years and over', 'British Isles', 'Catholics', and 'Methodists'.

COMTÉ DE HURON.

Table with columns for various demographic and social data in the Comté de Huron, including counts for different age groups and religious denominations.

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF KENT.

Table with columns for Offences (Crimes et Delits), Persons charged, Acquitted, Convictions (Condamnations), and Sentence (Sentences). Rows include various crimes such as Shooting with intent, Assault, Robbery, Burglary, etc.

COUNTY OF LAMBTON.

Table for County of Lambton showing offenses like Felonious Wounding, Bigamy, Rape, Indecent Assault, Assault, Robbery, Burglary, etc.

Province d'Ontario—COMTE DE KENT. TABLEAU I.

Large table with multiple columns for Sentences (Penitentiary, Residence, Life, etc.), Occupations (Agricultural, Commercial, Domestic, etc.), and Conjugal State (Single, Married, Widowed, etc.).

COMTE DE LAMBTON.

Table for Comte de Lambton showing counts for various categories, including marital status and other demographic data.

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF KENT.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.					AGES.					
	Unable to read.	Incapable de lire.	Unable to write.	Incapable d'écrire.	Elementary.	Under 16 years.		16 years and under 21.		21 years and under 40.	
						M.	F.	M.	F.	M.	F.
						H.	F.	H.	F.	H.	F.
1 Meurtre (tentative de).....				1				1		2	
Voies de fait contre un officier de paix.....								7		42	2
Voies de fait avec intention de blesser.....	3	3	1	1	3			2			
Voies de fait ordinaires.....											
2 Vol.....								3			
Vol de nuit avec effraction.....								1			
Vol de chevaux.....	6	7	1	1	4			5		23	2
3 Larcin.....	2	2								1	1
Recel d'objets volés.....								2		1	
4 Abus de confiance.....								1		4	
Fraude et faux prétextes.....						2		1		1	
Dégât à la propriété.....										1	
5 Faux.....								4		66	
6 Ivrognerie.....	1	1								5	
Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....										1	
Obstruer un chemin de fer.....											1
7 Contraventions aux règlements de chasse.....										7	
Vagabondage.....								3		3	
8 Port d'instruments illégaux.....								1		1	
Exposition indécente de la personne.....								1		5	
Refus de salaire et désertion d'emploi.....	1	1						1		14	
9 Contraventions aux lois municipales.....										36	
Tenir et habiter des maisons de débauche.....	3	3						14		1	3
Délits non compris ci-dessus.....								1			2
Folie.....											
Total.....	16	17	4	2	10			42	1	219	7

Province d'Ontario—COMTÉ DE KENT. TABLEAU I.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.													RELIGIONS.		USE OF LIQUORS. — USAGE DE LIQUEURS.							
	40 years and over. — 40 ans et au-dessus.	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.													Baptists. — Baptistes.	Catholics. — Catholiques.	Church of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants. — Protestants.	Other Denominations. — Autres Confessions.	Moderate. — Modéré.	Immoderate. — Immodéré.
		M.	F.	England, Wales, Angletre, Galles.			Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autres Possess. Britanniques.											
		H.	F.	F.																			
1																					1	2	
23					6	8	4	44	15						3	28	10	26	5		52	22	
								1	1									2			2		
6	2				4	6		18	14	1					5	15	5	11	1		22	12	
								2	2						1	1		1			2		
2					1			1	5						1	3	2		2		1	7	
57					26	23	16	45	18							34	36	20	26		39	88	
9					4			6		1						4	4				11		
1								1		1									1		1	1	
1								1													1		
4								2	3	3	2	1				5	2		2		6	6	
1								1	6							2	1	4			3	4	
5								1		1						1	1				1		
26								9	1	5	19	7				1	9	8	14	8	1	11	
1	3	1						2	6							1	2				8		
21								1	5	3	4	46	16			5	29	9	19	8	1	36	
																					1	8	
	1	1																			62	11	
158	6	4	55		46	36	206	92	5	1	18	134	79	108	57					5	274	156	

COMTÉ DE LAMBTON.

AGES.	BIRTH PLACES.	RELIGIONS.	USE OF LIQUORS.
1	1		1
			1
	3		1
	1		1
	1		1
			2
	1		1
2	1		1
	2		2
	5		1
	12		1
	4		1
	1		1
	7		1
	7		1
	8		1
	2		1
			22
			2

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF LAMBTON—Concluded.

OFFENCES. — CRIMES ET DELITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.					AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Superior. Supérieure.		Under 16 years — Moins de 16 ans.		16 years and under 21 — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40 — 21 ans et moins de 40.	
						M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.
4 { Tentative d'incendier une maison habitée.....											
{ Dommages malicieux à des bestiaux											
{ Dégât à la propriété.....											
{ Ivrognerie.....											
{ Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.											
{ Vagabondage.....											
{ Libelle.....											
{ Exposition indécente de la personne.....											
{ Contraventions aux lois municipales.....											
{ Refus de salaire et désertion d'emploi.....											
6 { Evasion.....											
{ Refus d'aider un constable.....			3								
{ Port d'armes à feu.....											
{ Contraventions aux réglemens de chasse.....											
{ Contraventions aux réglem. des poids et mesures											
{ Délits non compris ci-dessus.....											
{ Folie.....											
Total.....	20	20	19		6		2		23		

COUNTY OF LANARK.

1 { Infanticide.....											
{ Voies de fait.....			1	1							
2 { Bris de magasin.....											
3 { arcin.....			2								
4 { tuer une vache.....											
{ Dégât à la propriété.....											
{ Ivrognerie.....											
{ Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.											
{ Contraventions aux réglemens de pêche.....											
{ Port d'armes à feu.....											
6 { Refus de salaire et désertion d'emploi.....											
{ Vagabondage.....											
{ Contraventions aux lois municipales.....											
{ Crimes non spécifiés.....			2								
{ Délits non compris ci-dessus.....											
Total.....			5	1							

Province d'Ontario—COMTÉ DE LAMBTON—Fin.

TABLEAU I.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.															RELIGIONS.	USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.		
	40 years and over. — 40 ans et au-dessus.	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.																	
		M. H.	F. F.	Not given-Non donnés.	England, Wales, Anglet., Gales.	Ireland.	Ireland. Ecosse.	Canada.	United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Autres Possess. Britanniq.	Baptists.	Catholics.	Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.			Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.
3	19	4	9	2	18	4	1					11	11	9	3	4	32	7	

COMTÉ DE LANARK.

	1				1	1						2							1	1
					1	1						1	1							2
	1																			
	3		1		1							2								2
	5		1	1	3	1						5	1						1	5

TABLE I. Province of Ontario—COUNTIES OF LEEDS AND GRENVILLE.

OFFENCES. CRIMES ET DÉLITS.	Persons Charged. Personnes accusées.	Acquitted. Acquittées.	CONVICTIONS. CONDAMNATIONS.					SENTENCE.	
			Total.	Convicted, 1st. Condammé, 1e fois.	Convicted, 2nd. Condammé, 2e fois.	Reiterated. Réitéré.	For Trial. Sur accusation.	COMMITTED TO GAOL. EMPRISONNÉS.	
								With the option of a fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.	No option Sans opt'n
Shooting, Wounding & Accessories	5	1	1	1			3	1	
Bigamy	2	2							
Attempt to Commit Rape	1		1	1				1	
Assault with Intent	1	1							
Assault on Peace Officer	5	1	2	2		2	2		
Assault, Assault and Battery	70	24	46	43	2	1	39	7	
Burglary	6	4					2		
House-breaking	10	2	6	5	1		2	3	
Breaking into G.T. Railway Car	1		1	1			1	1	
Larceny	76	21	36	35	1		19	5	27
Receiving Stolen Goods	7		5	5			2	5	
Theft	2						2		
Fraud and False Pretences	6	2	2	2			2	2	
Arson and attempt to commit	3	1	2	2					
Damage to Property	26	11	15	8	2	5	5	10	1
Forgery	1		1	1				1	
Drunk, Drunk and Disorderly	251	29	222	178	18	26	147	74	
Breach of Liquor Laws	21	1	20	20			20		
Breach of Municipal By-laws	64	15	49	42	2	5	43	4	
Vagrancy	56	14	42	29	5	8	16	26	
Poisoning a Well	1		1	1					
Perjury	1	1							
Carrying Fire-arms	2	1	1	1			1		
Fishing with Spear and Torch	1		1	1			1		
Indecent Exposure of the Person	8	3	5	3	1	1	4	1	
Houses of ill-fame and Inmates	4	2	2	1	1		2	9	
Disorderly House	11	2	9	6		3			
Master and Servant	15	6	9	9			9		
Misdemeanors not included in above	118	25	93	86	3	4	86	7	
Lunacy	5								
Total	780	169	572	483	35	54	34	384	175

COUNTIES OF LENNOX AND ADDINGTON.

1	Wounding with Intent	1	1	1				1	
	Bigamy	1	1						
	Assault and Assault and Battery	33	33	33			33		
3	Larceny	8	8	8					6
	Drunk, Drunk and Disorderly	23	23	23			23		
	Breach of Liquor Laws	69	69	69			69		
	Breach of Municipal By-laws	9	9	9			9		
6	Master and Servant	6	6	6			6		

Province d'Ontario—COMTÉS DE LEEDS ET GRENVILLE. TABLEAU I.

SENTENCE. PENITENTIARY. PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.										CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.								
		Under two years. Moins de 2 ans.	Two years and under five. 2 ans et moins de 5.	Five years and over. 5 ans et plus.	Life. A Vie.	Detained for Lunacy Emprisonné pour cause de folie.	The Death Sentence. Condammé à mort.	Committed to Reformatories.	Envoyé à la Prison de Réforme. Cités and Towns.	Villes et Villages.	Rural Districts. Districts ruraux.	Agricultural. Agricul-teurs.	Commercial. Commerçants.	Domestic. Serviteurs.	Industrial. Industriels.	Professional Professions libérales.	Labourers. Journaliers.	Married. Marié.	Widowed, Veuve.	Single. Célibataire.
								2	2	2		2	2				1		2	
								1								1			1	
								3	1	1		1	2			1	1		2	
								19	4	2			10	1	7	11			7	
								2					2			2	1		2	
								8					6			1	1		7	
								1					1			2	1		1	
								25	6	2	3		8			36	14	2	32	
								2												
								4			1		2		1	1			3	
								2				1			1	2				
								8	5	5		1	1		6	3			6	
																	1			
								115	21	4	8	1	39	3	92	46	1		97	
								2				1			1	2				
								32	1	1	7	3	10		12	31	1			
								13	7				1	16	6				14	
																	1			
									1	1									1	
								5							1	1			4	
								2					1		2	2				
								9					4		3				6	
										1			2	1	3					
								41	4	3	10	3	8	3	10	14	1		26	
								2								1			2	
								5												
								298	52	22	29	13	96	11	189	143	5		213	

COMTÉS DE LENNOX ET ADDINGTON.

										1	1								
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	---	---	--	--	--	--	--	--	--	--

TABLE I. Province of Ontario—COUNTIES OF LEEDS AND GRENVILLE.

OFFENCE: — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.				AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Superior. Supérieure.	Under 16 years. Moins de 16 ans.		16 years and under 21. 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. 21 ans et moins de 40.	
					M.	F.	M.	F.	M.	F.
					H.	F.	H.	F.	H.	F.
Meurtre (tentative de), blesser	2	3	1							3
Bigamie			1							
Viol (tentative de)										
Voies de fait avec int. de commettre une félonie.			4			2				2
Voies de fait contre un officier de paix						2				13
Voies de fait ordinaires	1	2	21							2
Vol de nuit avec effraction			2			2				
Bris de maison	2	2	6			1				7
Bris de char.			1			1				
Larcin	12	15	37			7				26
Recel d'objets volés	1	2								1
Esroquerie										
Fraude et faux prétextes	1	1	3			1				3
Incendier une maison habitée	1	1								8
Dégât à la propriété			12			5				
Faux										
Ivrognerie	16	26	129	2		5	1			102
Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes			1							1
Contravention aux lois municipales	1	5	29	1						16
Vagabondage	6	11	15			3				7
Empoisonner un puits			1							1
Parjure										
Port d'armes à feu			1							1
Darder du poisson										
Exposition indécente de la personne			5			2				2
Tenir et habiter des maisons de débauche			2							1
Tenir des maisons désordonnées			9			3				3
Refus de salaire et désertion d'emploi			5							5
Délits non compris ci-dessus	5	5	41	2		6	6			23
Folie	1	1	2							1
Total	49	78	328	5	13	7	33	4		227

COUNTIES OF LENNOX AND ADDINGTON.

1	Blesser avec intention			1						
1	Bigamie									
1	Voies de fait									
3	Larcin									
1	Ivrognerie									
1	Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes									
1	Contraventions aux lois municipales									
6	Refus de salaire et désertion d'emploi									

Province d'Ontario—COMTÉS DE LEEDS ET GRENVILLE. TABLEAU I.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.																RELIGIONS.			USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.						
	40 years and over. — 40 ans et au-dessus.		BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.										Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.						Protestants. — Protestants.		Moderate. — Modéré.		Immoderate. — Immodéré.			
			Not given—Non donnés.		England, Wales, Anglet, Galles.		Ireland.		Scotland. Ecosse.		Canada.		United States. Etats-Unis.		Catholics. — Catholiques.		Church of England. Eglise d'Angleterre.		Methodists. — Méthodistes.		Presbyterians. — Presbytériens.		Other Denominations. — Autres confessions.			
			M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.		
1									1	2														2	2	
1										1															1	
6										2															4	3
10										6															16	3
1										1															4	2
1										1															4	4
10										6															1	1
1										2															1	1
1										4															3	3
1										2															1	1
49										14															121	21
17										1															1	1
9										1															32	1
4										1															8	6
1										1															1	1
1										5															5	2
1										1															4	5
4										1															3	5
2										6															35	5
100	8	13	25	69	11	258	20	5																	277	82

COMTÉS DE LENNOX ET ADDINGTON.

1																											
2																											

TABLE I. Province of Ontario—COUNTIES OF LENNOX AND ADDINGTON—Con.

Table with columns: OFFENCES (CRIMES ET DELITS), PERSONS CHARGED (Personnes accusées), CONVICTIONS (CONDAMNATIONS), SENTENCE (COMMITTED TO GAOL. EMPRISONNÉS), RESIDENCE, OCCUPATIONS, and CONJUGAL STATE (ÉTAT CONJUGAL).

COUNTY OF LINCOLN.

Detailed table for County of Lincoln with columns: OFFENCES, PERSONS CHARGED, CONVICTIONS, SENTENCE, RESIDENCE, OCCUPATIONS, and CONJUGAL STATE.

Province d'Ontario—COMTÉS DE LENNOX ET ADDINGTON—Fin. TABLEAU I.

Table with columns: SENTENCE (PÉNITENTIAIRE), RESIDENCE, OCCUPATIONS, and CONJUGAL STATE (ÉTAT CONJUGAL).

COMTÉ DE LINCOLN.

Detailed table for Comté de Lincoln with columns: SENTENCE, RESIDENCE, OCCUPATIONS, and CONJUGAL STATE.

TABLE I. Province of Ontario—COUNTIES OF LENNOX AND ADDINGTON—Concluded.

Table with columns for Educational Status (Unable to read, Incapable de lire, etc.) and Ages (Under 16 years, 16 years and under 21, 21 years and under 40). Rows include offenses like 'Contraventions aux lois du Revenu' and 'Port d'armes à feu'.

COUNTY OF LINCOLN.

Table for County of Lincoln with columns for Educational Status and Ages. Rows include offenses like 'Meurtre (tentative de)', 'Voies de fait', and 'Faux'.

Province d'Ontario—COMTÉS DE LENNOX ET ADDINGTON—Suite. TABLEAU I.

Table with columns for Birth Places (British Isles, Ireland, Scotland, etc.) and Religions (Catholiques, Church of England, etc.). Rows include ages and liquor usage.

COMTÉ DE LINCOLN.

Table for Comté de Lincoln with columns for Birth Places and Religions. Rows include age groups and liquor usage.

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF MIDDLESEX.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — EDUCATION.			AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Elémentaire.	Under 16 years Moins de 16 ans.		16 years and under 21 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40 21 ans et moins de 40.	
				M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.
Meurtre.....			1				1		
Homicide involontaire.....			1				1		
Poignarder et tentative de meurtre.....	2	2	8		1		6		
Menacer de tuer.....	1								
Viol.....	1	1			1				
1 Avortement.....									
Bigamie.....			1		1				
Att. contre la sûreté des passag. sur les ch. de fer.....			1				2		
Voies de fait.....			1	2					
Attentat contre la pudeur.....	1	1					1		
Voies de fait contre un officier de paix.....					8		31	4	
Voies de fait ordinaires.....	17	17	4	1	2				
Vol.....			3				1		
2 Vol de nuit avec effraction.....			1				1		
Bris de maison et magasin.....			3				1		
Vol de chevaux.....	1	1	1		1				
Larcin.....	28	33	25	1	27	1	9	2	
3 Recel d'objets volés.....							32	1	
Abus de confiance.....	1	1					1		
Fraude et faux prétextes.....	4	1	3		2		10		
4 Dégât à la propriété.....	1	1					2		
5 Faux.....					29		164	14	
Ivrognerie.....	46	51	3						
Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....			3		8		49	1	
Contraventions aux lois municipales.....	7	8	4	6	8	1			
Refus de salaire et désertion d'emploi.....			1		1		2		
Tenir et habiter des maisons de débauche.....	4	4	3		1	10	9	5	
6 Parjure.....			1		1				
Vagabondage.....	24	29	1	5	6	4	16	14	
Port d'armes à feu et d'instruments illégaux.....	1	1			1		4		
Délits non compris ci-dessus.....	10	13	1	3	2	1	26	1	
Folie.....							46	4	
Total.....	144	164	50	22	43	2	95	18	

NIPISSING, MUSKOKA, ALGOMA AND PARRY SOUND.

Meurtre.....			1				2	
1 Attentat contre la pudeur.....			1	1				
Voies de fait graves.....			1				1	
Voies de fait contre un guichetier.....			1				1	
Voies de fait ordinaires.....	6	6	8	1		4	10	

Province d'Ontario—COMTÉ DE MIDDLESEX.

TABLEAU I.

AGES. 10 years and over. 40 ans et au-dessus.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.						RELIGIONS.						USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.					
	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.						United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possessions Britan.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants.	Other Denominations. Autres Confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.
	M. H.	F. F.	F. Not given - non donnés England, Wales, Anglet., Galles.	Ireland. Irlande.	Ireland—Ecosse. Scott'd—Ecosse.	Canada.												
1	1	1	1		4	5					4	1	1			6	1	
1											1	1				1	2	
1											1	1	1			1	1	
1											1	1	1			2	1	
13	1	5	11	14	3	27	9	1		2	20	17	16	17		29	36	
15	4		20	13	3	69	16	4		7	36	47	17	13		92	34	
2											1	1				3	1	
4	1	3	3	2	1	10	1			1	5	7	2	2		3	14	
101	8	8	59	160	30	97	10			4	94	78	39	65		33	270	
13	1	5	4	7	1	5	5			7	8	8	1	3		1	17	
32	1	22	24	10	36	6	1			23	36	15	15	1		92	9	
41	5	2	20	15	9	1				2	9	6	6	2		24	3	
1	1	1	1	1	1	1					1	1				1	1	
12	5	13	18	14	6	54	13	2		8	38	29	12	18		35	54	
238	29	47	166	206	68	361	86	8		24	276	269	129	159	1	2	418	

NIPISSING, MUSKOKA, ALGOMA ET PARRY SOUND.

1						2					1		1			1	1
1												1				1	1
1												1				1	1
1						2	10	1	1		5	2	3	3	1	1	8

TABLE I. Province of Ontario—NIPISSING, MUSKOKA, ALGOMA AND PARRY SOUND—*Conclude 1.*

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.			AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Under 16 years. Moins de 16 ans.		16 years and under 21. 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. 21 ans et moins de 40.	
				M.	F.	M.	F.	M.	F.
				H.	F.	H.	F.	H.	F.
Larcin.....	3	4	7	1	2	5			
Abus de confiance.....									
Faux prétextes.....									
Incendier des bâtisses inhabitées.....									
Dégât à la propriété.....			1			1			
Faux.....			1			1			
Circulation d'argent contrefait.....									
Ivrognerie.....	28	30	43	3	7	50	1		
Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....	9	10	19		1	25	1		
Refus de salaire et désertion d'emploi.....	5	5			1	4			
Tenir et habiter des maisons de débauche.....	4	5	12			9	9		
Délivrance d'un prisonnier.....			1			1			
Parjure.....									
Vagabondage.....			2				2		
Délits non compris ci-dessus.....	2	2	4	1		3	1		
Folie.....	1	1	1			1			
Total.....	58	63	101	7	15	113	14		

COUNTY OF NORFOLK.

Meurtre (tentative de).....			1					1
Attentat contre la pudeur.....	1	1						1
Voies de fait ordinaires.....			6					4
Vol de chevaux.....	1	1		1				1
Larcin.....	9	12	13	3	6	12		8
Escroquerie.....								
Recel d'objets volés.....				1				1
Fraude et faux prétextes.....			1					1
Incendier une maison habitée.....	1	1	2		1	1		1
Dégât à la propriété.....								
Ivrognerie.....								
Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....								
Contravention aux lois municipales.....								
Tenir, fréquenter des maisons désordonnées.....								
Evasion.....			1					1
Refus de salaire et désertion d'emploi.....								
Contravention aux réglem. des poids et mesures.....								
Vagabondage.....								
Crimes non spécifiés.....			2					2
Délits non compris ci-dessus.....								
Folie.....	1	1		1				
Total.....	13	16	24	6	8	13	20	

Province d'Ontario—NIPISSING, MUSKOKA, ALGOMA ET PARRY SOUND—*Fin.* TABLEAU I.

AGES. — LIÈUX DE NAISSANCE.	BIRTH PLACES. — RELIGIONS.														USE OF LIQUORS. — USAGE DE LIQUEURS.				
	40 years and over. 40 ans et au-dessus.	Not given—Non données.	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.					United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Posses. Britanniq.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other denominations. Autres confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.
			England, Wales, Anglet., Galles.		Ireland.	Scotland. Ecosse.	Canada.												
			M.	F.															
3		1	1	1	7		1		1	4	3	1	2			7	4		
				1															
				1															
18		17	22	4	22		7			46	14	3	5			1			
2			2	4	12	11	4		4	15	4	3	1			8	4		
					5	10	1			4	4	2	1			5			
					1								1			1			
					1											1			
3		1	1		5	1				2						3	2		
1		1	1		1					3						2	2		
29		21	29	9	72	23	14		5	94	28	15	16	1	13	58	111		

COMTÉ DE NORFOLK.

					1				1							1	1
			1	1	4				1			5				1	4
2			2	1	22	3			5	6	1	7			1	14	13
					1				1							1	
					3				1			2				3	
					2												
					1				1								
1	1	1									1						2
5	1	1	4	3	1	36	3		1	10	7	3	15		1	23	21

TABLE I. Province of Ontario—COUNTIES OF NORTHUMBERLAND AND DURHAM

OFFENCES. CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.		AGES.						
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Under 16 years. Moins de 16 ans.		16 years and under 21. 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. 21 ans et moins de 40.		
			M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	
	Elementary. Élémentaire.	Superior. Supérieure.							
Meurtre.....			1				1		
Meurtre (tentative de).....									
Homicide involontaire.....		1							
Blesser.....		1							
Viol.....		1					1		
Tentative de viol et attentat contre la pudeur.....		1			1				
Bigamie.....			1				1		
Suppression de part. Vol d'enfant.....									
Voies de fait avec intention.....			1						
Voies de fait ordinaires.....	3	4	50	4	1	6	18	2	
Vol de nuit avec effraction.....			1				1		
Bris de maison et de char.....	1	1	3	2	1	2	4		
Vol de chevaux.....							1		
Larcin.....	23	23	28	3		10	5	20	5
Vol de volailles.....				4					
Abus de confiance.....									
Fraude et faux prétextes.....	1	1	1				2		
Ayant du blé provenant d'un vaisseau échoué.....								2	
Incendier une maison habitée.....			2						
Incendier une bâtisse inhabitée.....									
Tuer une vache.....									
Dégât à la propriété.....	1	1	9		2		2		
Faux.....									
Ivrognerie.....	13	13	85	4		3	57		
Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....			14	3		1	3		
Contraventions aux lois municipales.....	10	11	54	6	1		9		
Contraventions à l'acte des poids et mesures.....									
Contraventions aux lois de pêche.....			1				1		
Evasion.....			1						
Exposition indécente de la personne.....									
Tenir des maisons de débauche.....				2					2
Tenir des maisons désordonnées.....									
Refus de salaire et désertion d'emploi.....			1						
Parjure.....			3						
Émeute.....			3			3			
Vagabondage.....	13	13	19	2		1	21	4	
Délits non compris ci-dessus.....	5	5	53	3	8		12		20
Folie.....			1						
Total.....	70	72	330	35	14	42	5	164	13

Province d'Ontario—COMTÉS DE NORTHUMBERLAND ET DURHAM. TABLEAU I.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.										RELIGIONS.			USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.							
	40 years and over. 40 ans et au-dessus.		Not given—Non donnés.		BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.																
	M. H.	F. F.	F.	England, Wales, Anglet., Galles.	Ireland.	Scotland, Pécose.	Canada.	United States.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possess. Britanniq.	Baptists.	Catholics.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists.	Presbyterians. Présbytériens.	Protestants.	Other Denominations. Autres Confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.		
1																				1	
1																				1	
1																				1	
1																				1	
1																				1	
1																				1	
6																				48	7
1																				1	
1																				1	
5																				38	15
4																				4	1
4																				4	1
4																				4	1
28																				10	
1																				37	61
20																				9	4
20																				72	1
1																				1	1
1																				1	
8																				3	3
11																				11	21
84																				302	123

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF ONTARIO.

Table with columns: OFFENCES, CONVICTIONS, SENTENCE, and sub-categories like 'Persons Charged', 'Acquitted', 'Total', 'Sentenced to Gaol', 'Penitentiary', 'Life', 'Vie', etc.

COUNTY OF OXFORD.

Table listing offenses in County of Oxford such as Manslaughter, Wounding, Attempts to procure abortion, etc.

Province d'Ontario—COMTÉ D'ONTARIO. TABLEAU I.

Table with columns: SENTENCE, RESI-DENCE, OCCUPATIONS, and CONJUGAL STATE. Sub-categories include 'Under two years', 'Rural Districts', 'Agricultural', 'Professionals', etc.

COMTE D'OXFORD.

Table listing offenses in Comte d'Oxford such as Manslaughter, Wounding, etc.

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF ONTARIO.

Table with columns for Educational Status, Ages, and Offences (Crimes et Délits). Rows include various offenses such as Meurtre, Blessing, Menaces, etc.

COUNTY OF OXFORD.

Table listing offenses in the County of Oxford, including Homicide involontaire, Blessing, Tentative d'avortement, etc.

Province d'Ontario—COMTÉ D'ONTARIO.

TABEAU I.

Large table showing Birth Places, Religions, and Use of Liquors across different age groups and regions (e.g., British Isles, Ireland, Scotland, etc.).

COMTÉ D'OXFORD.

Table showing data for the County of Oxford, continuing the birth and religious data from the Ontario table.

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF PERTH.—Concluded.

Table with columns for OFFENCES/CRIMES ET DELITS, PERSONS CHARGED/PERSONNES ACCUSÉES, ACQUITTÉS/Acquittées, CONVICTIONS/CONDAMNATIONS, and SENTENCE. Includes sub-columns for convicted status and sentencing options.

COUNTY OF PETERBORO.

Table listing offences and counts for the County of Peterboro, with columns for various crime categories and their frequencies.

Province d'Ontario—COMTE DE PERTH.—Fin.

TABLEAU I.

Table with columns for SENTENCE, RESIDENCE, OCCUPATIONS, and CONJUGAL STATE. Includes sub-columns for prison terms, sentencing methods, and categories of residence and occupation.

COMTE DE PETERBORO.

Table listing offences and counts for the Comte de Peterboro, with columns for various crime categories and their frequencies.

TABLE I. **Province of Ontario—COUNTY OF PERTH—Concluded.**

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.				AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Superior. Supérieure.	Under 16 years Moins de 16 ans.		16 years and under 21. 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. 21 ans et moins de 40.	
					M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.
Attentat contre la pudeur			1					1		
Voies de fait contre un officier de paix			1						1	
Voies de fait ordinaires	5	6	44	1	3		5		23	2
2 Vol			2				2			
Vol avec effraction			2							
Vol de chevaux			2							
3 Larcin	8	8	21			1	7	2	13	
Recel d'objets volés			4				2		2	
Abus de confiance			1							
Fraude et faux prétextes	1	1	3						4	
4 Dégât à la propriété			7			5			2	
5 Circulation d'argent contrefait			1							
Ivrognerie et conduite désordonnée	28	29	169	1			16		105	4
Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.			21						11	
Contraventions aux lois municipales.	2	2	19			1			9	1
6 Vagabondage	15	15	42	1		2	5	1	14	1
Tentative de suicide										
Refus de salaire et désertion d'emploi			2				1		1	
Tenir et habiter des maisons de débauche			5					1	1	1
Délits non compris ci-dessus	3	3	30				4		20	
Folie			1							
Total	62	64	383	3	9	3	46	4	212	9

COUNTY OF PETERBORO.

Viol			1	2					3	
1 Pointer une arme à feu sur une personne			1	2					2	
Négliger sa famille			1	1					1	
Opposer un constable			1	1					1	
Voies de fait	6	6	20	1			1		20	3
2 Bris de maison										
Larcin	1	1	4				2		3	
3 Abus de confiance										
Faux prétextes	1	1	3						3	
4 Dégât à la propriété			1	3						
Ivrognerie et conduite désordonnée	11	11	38	2			5		30	
Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.	3	3	19						9	
Contraventions aux réglemens de chasse										
Contravention aux lois municipales	7	7	8						9	
6 Vagabondage	6	6	12					1	2	3

Province d'Ontario—COMTÉ DE PERTH—Fin.

TABLEAU I.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.														RELIGIONS.				USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.	
	40 years and over — 40 ans et au-dessus.		Not given.—Non donnés.	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.		Canada.	United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possess. Britanniq.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other denominations. Autres confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.		
	M. H.	F. F.		England, Wales, Angl., Galles.	Ireland. Irlande.														M. H.	F. F.
16	1	1		4	11	3	25	3	6		3		23	7	3	1			1	
1						1					1		1						42	9
1							2				1								2	1
2	1			4	4		16	4	2											
1					1			3					11	9					18	10
1											1								4	
1											2								1	1
1							7						1	1					4	2
59	4		2	32	71	20	55	15	15	1	3	92	54	15	36	2		1	19	179
9				5	2	1	8	2	3		1	5	3	3	3	7			20	1
6				1	5	2	3	5	2	4		5	5	3	5	2			19	2
27	5			3	16	11	9	8	8	1	2	21	4	5	20	2			20	2
1																			51	3
1							1													
1							3													
9	2			1			1												2	
9				6			1												5	
1				1			1												26	6
133	13	7		63	118	44	153	40	41	2	12	176	112	32	88	8		27	222	215

COMTÉ DE PETERBORO.

						1					2										3
1						1					1										2
1						1					1										1
3						1					19	3		2	3						14
																					13
											4										3
1																					2
15	1					1					2	1									1
11	2					8					22	12	3	12							5
6						1					11	7	4								20
						1															7
4	8					3															1

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF PETERBORO—Concluded.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.				AGES.					
	Unable to read. — Incapable de lire.		Unable to write. — Incapable d'écrire.		Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.	
	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.
Exposition indécente de la personne.....										
Tenir et habiter des maisons de débauche.....			4							4
Refus de salaire et désertion d'emploi.....			1							
Crimes non-spécifiés.....					2		1		8	1
Délits non compris ci-dessus.....	3	3	15		2		1		8	1
Total.....	38	39	130	4	2		9	1	91	11

COUNTIES OF PRESCOTT AND RUSSELL.

1 { Voies de fait avec intention.....										
{ Voies de fait ordinaires.....										
3 { Vol de chevaux.....										
{ Larcin.....										
{ Faux prétextes.....										
4 { Dégât à la propriété.....										
{ Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....										
{ Vagabondage.....										
6 { Obstruer un cours d'eau.....										
{ Port d'armes à feu et de mains de fer.....										
{ Refus de salaire et désertion d'emploi.....										
{ Délits non compris ci-dessus.....										
Total.....										

COUNTY OF PRINCE EDWARD.

1 { Déserter ses enfants.....	1	1					1			
{ Voies de fait graves.....										
{ Voies de fait ordinaires.....										
3 { Larcin.....	1	1								3
{ Recel d'objets volés.....										
{ Voler un chien.....										
4 { Dégât à la propriété.....										
{ Ivrognerie et conduite désordonnée.....										
{ Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....										
{ Contraventions aux lois municipales.....										
{ Contraventions aux lois de pêche.....										

Province d'Ontario—COMTE DE PETERBORO—Fin. TABLEAU I.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCES.											RELIGIONS.				USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.											
	M.	F.	Not given	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.					Canada.	United States	Other Foreign Countries.	Other British Possessions.	Baptists.	Catholics.	Church of England.	Eglise d'Angleterre	Methodists.	Presbyterians.	Presbytériens.	Protestants.	Other denominations.	Moderate.	Immmodéré.				
40 years and over. — 40 ans et au-dessus	M.	F.		England.	Wales.	Anglet.	Galles.	Ireland.	Irlande.	Scotland.	Ecosse.	Canada.	United States	Etais-Unis.	Other Foreign Countries.	Other British Possessions.	Baptists.	Catholics.	Church of England.	Eglise d'Angleterre	Methodists.	Presbyterians.	Presbytériens.	Protestants.	Other denominations.	Moderate.	Immmodéré.
1				1								3						1	1	1						1	
6				1														4	5	3		6				8	10
47	11	7	19	51	5	93	4	1								1	87	36	19	28		1			64	106	

COMTES DE PRESCOTT ET RUSSELL.

																		2										
																		5										

COMTE DE PRINCE-EDWARD.

1										1																	1	
3	1					1				3								1	1	1						4		
																					1	2					2	

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF PRINCE EDWARD.—*Concluded.*

OFFENCES. CRIMES ET DÉLITS.	Persons Charged. Personnes accusées.		CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS.					SENTENCE. — COMMITTED TO GAOL. — EMPRISONNÉS.						
	Acquitted. Acquittées.	Total.	Convicted, 1st. Condamné, 1 ^{re} fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2 ^e fois.	Reiterated. Récidive.	For trial. Sur accusation.	With the option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.		No option. Sans opt'n					
							Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.	With Hard Labour. Aux Travaux forcés.	PENITENTIARY. — PÉNITENTIAIRE.				
										RESI- DENCE.				
Breach of Weights & Measures Act	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Master and Servant	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Carrying Fire-arms	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Tampering with a witness	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Adulteration of milk	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Escape from gaol	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Misdemeanors not included in above	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
Total	136	3	183	120	1	2	114	11	2					

COUNTY OF RENFREW.

Murder	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Felonious Wounding	3	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Child Desertion	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Assault on Peace Officer	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Assault and Assault and Battery	44	10	34	34	34	34	34	34	34	34	34	34	34	34
Larceny	14	3	11	10	1	1	1	8	1	1	1	1	1	1
False Pretences	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Arson	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Damage to Property	4	1	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Drunk and Drunk and Disorderly	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Breach of Liquor Laws	15	4	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
Breach of Municipal By-laws	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Breach of Fishery Act	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Master and Servant	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Houses of Ill-fame and Inmates	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Vagrancy	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Rescue	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Exposing poisoned bait	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Misdemeanors not included in above	32	5	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
Total	174	30	144	143	1		116	12	1	7				

COUNTY OF SIMCOE.

Shooting	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Threatening to Shoot	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Rape and carnally abusing girls under 12 years of age	3	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

Province d'Ontario—COMTÉ DE PRINCE EDWARD.—*Fin.* TABLEAU I.

SENTENCE. — PENITENTIARY. — PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.	CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.																																								
			Under two years. Moins de 2 ans.	Two years and under Five. 2 ans et moins de 5.	Five years and over. 5 ans et plus.	Life. À vie.	A Vic.	Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.	The Death Sentence. Condamné à mort.	Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.	Cities and Towns. Villes et Villages.	Rural Districts. Districts ruraux.	Agricultural. Agriculteurs.	Commercial. Commerçants.	Domestic. Serviteurs.	Industrial. Industriels.	Professional. Professions libérales.	Labourers. Journaliers.	Married. Marié.	Widowed. Veuvage.	Single. Célibataire.																						
																						2	3	1	5	5	4	4	2	5	5												5

COMTÉ DE RENFREW.

									1													1		
		1																				1		
		1												3								8	3	8
2																						8	5	8

COMTÉ DE SIMCOE.

		1																						
										2					1							1	2	
																						1		1

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF PRINCE EDWARD—Concluded.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATCS. — ÉDUCATION.					AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Superior. Supérieure.		Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.	
						M.	F.	M.	F.	M.	F.
						H.	F.	H.	F.	H.	F.
Contraventions à l'acte des poids et mesures.....											
Refus de salaire et désertion d'emploi.....											
Port d'armes à feu.....											
Solliciter un témoin.....											
Adultération de lait.....											
Evasion.....										1	
Délits non compris ci-dessus.....											
Total.....	2	2				1				4	

COUNTY OF RENFREW.

Meurtre.....											
Blesser.....											
Désertir ses enfants.....											
Voies de fait contre un officier de paix.....											
Voies de fait ordinaires.....											
Larcin.....	3	3	4	3			6			3	
Faux prétextes.....											
Incendier une maison habitée.....											
Dégât à la propriété.....											
Ivrognerie et conduite désordonnée.....											
Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....											
Contraventions aux lois municipales.....											
Contraventions aux lois de pêche.....											
Refus de salaire et désertion d'emploi.....											
Tenir et habiter des maisons de débauche.....											
Vagabondage.....											
Délivrance d'un prisonnier.....											
Exposer un appât empoisonné.....											
Délits non compris ci-dessus.....											
Total.....	3	3	4	3			6			3	

COUNTY OF SIMCOE.

Usage d'armes à feu.....	1	2									1
Menacer de tuer.....											
Viol et sévices immoraux contre des jeunes filles de moins de 12 ans.....			1								1

Province d'Ontario—COMTE DE PRINCE EDWARD—Fin. TABLEAU I.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.												RELIGIONS.				USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.		
	40 years and over. — 40 ans et au-dessus.	M. H.	F. F.	Not given—Non donnés.	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.		Canada.	United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possess. Britanniq.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other Denominations. Autres confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.
					England, Wales, Anglet., Galles.	Ireland.													
					M. H.	F. F.													
40 years and over.....	4	1			1	9					1	1	4	3				8	

COMTE DE RENFREW.

40 years and over.....	1				2	6		1			6					2		6	4
------------------------	---	--	--	--	---	---	--	---	--	--	---	--	--	--	--	---	--	---	---

COMTE DE SIMCOE.

40 years and over.....	1					2					1			1					2
------------------------	---	--	--	--	--	---	--	--	--	--	---	--	--	---	--	--	--	--	---

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF SIMCOE—Concluded.

Table with columns for Offences/Crimes, Education Status, Ages (Under 16, 16-21, 21-40), and a grid of counts for various crimes.

COUNTIES OF STORMONT, DUNDAS AND GLENGARRY.

Table listing specific offenses such as Meurtre, Homicide involontaire, Bigamie, etc., with counts.

Province d'Ontario—COMTE DE SIMCOE—Fin. TABLEAU I.

Large table with columns for Ages, Birth Places (British Isles, Canada, etc.), Religions (Catholics, etc.), and Use of Liquors.

COMTES DE STORMONT, DUNDAS ET GLENGARRY.

Table for Stormont, Dundas, and Glengarry counties, listing counts for various categories.

TABLE I. **Province of Ontario—COUNTIES OF STORMONT, DUNDAS AND GLENGARRY.—Concluded.**

OFFENCES. CRIMES ET DÉLITS.	Persons Charged. Personnes accusées.	Acquitted. A acquittées.	CONVICTIONS. CONDAMNATIONS.				SENTENCE. COMMITTED TO GAOL. EMPRISONNÉS.				
			Total.	Convicted, 1st. Condamné, 1e fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2e fois.	Retrained. Récidive.	Sur accusation. Sur option entre la Prison ou l'amende.	No option Sans opt'n		With Hard Labour. Aux Travaux forcés.	
								Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.		
Aggravated Assault.....	1	1									
Assault on Peace Officer.....	1	1									
Assault and Assault and Battery.....	77	18	59	56	2	1	56	2	1	1	
Larceny.....	30	10	17	15	2			3	4	5	
Faise Pretences.....	14	8	6	6				5	4	5	
Arson.....	1	1									
Damage to property.....	3	3	3	3			3				
Forgery.....	3	2				1					
Drunk, Drunk and Disorderly.....	55	5	50	28	13	9	41	8		1	
Breach of Liquor Laws.....	18		18	18			17	1			
Breach of Municipal By-laws.....	11	1	10	7	3		10				
Breaking Prison and Escape.....	2		2	2				1			
Master and Servant.....	9	2	7	7			7				
Breach of Weights and Measures Act.....	6	1	5	5			5				
Carrying Unlawful Weapons.....	2		2	2			1			1	
Vagrancy.....	4		4	1	2		1	1		2	
Indecent Exposure of the person.....	2		2	2			1	1			
Misdemeanors not included in above.....	149	23	125	100	16	9	113	9			
Lunacy.....	10										
Total.....	416	77	320	261	38	21	9	262	36	5	10

COUNTY OF VICTORIA.

Murder.....	1	1									
Rape.....	1	1									
Threatening Life and bodily harm.....	9		9	9			1	2			
Interfering with Constable.....	1		1	1							
Indecent Assault.....	2	1	1	1			1				
Felonious Assault.....	2		2	2						1	
Assault and Assault and Battery.....	65	3	62	62			56	2		1	
Larceny.....	23	1	20	20			2	10	1	6	
Arson.....	1	1									
Damage to Property.....	5		5	5			5				
Drunk, Drunk and Disorderly.....	107		107	106	1		105	2			
Breach of Liquor Laws.....	9		9	9			9				
Breach of Municipal By-laws.....	11		11	11			11				
Houses of Ill fame and Inmates.....	6		6	6				6			
Disorderly Houses.....	2		2	2				2			
Indecent Exposure of the Person.....	1		1	1			1				

Province of Ontario—COMTÉS DE STORMONT, DUNDAS ET GLENGARRY.—Fin. TABLEAU I.

SENTENCE. PENITENTIARY. PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.	CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.	
			Married.	Single.
			CIVIL STATE.	
Under two years. Moins de 2 ans.				
Two years and under Five. 2 ans et moins de 5.				
Five years and over. 5 ans et plus.				
Life. A vie.				
Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.				
The Death Sentence. Condamné à mort.				
Committed to Reformatories.				
Envoyé à la Prison de Réforme.				
Cities and Towns.				
Villes et Villages.	10	13	13	12
Rural Districts.	6	11	11	16
Districts ruraux.	1	3	4	6
Agricultural. Agricoteurs.		8	8	
Commercial. Commerçants.		1	2	
Domestic. Services.		1	1	
Industrial. Industriels.		2	6	
Professions libérales. Professions libérales.				
Labourers. Journaliers.			13	
Married. Marié.			13	
Widowed. Veuvage.			4	
Single. Célibataire.			5	
Total.....	10	48	131	125

COMTE DE VICTORIA.

.....											
.....		2	1				1				1
.....		4	2	2			3				2
.....	3	12	4	6	1		13	3	4	1	14
.....		23	2			2	13	7	6		10
.....		4									4
.....		2									

TABLE I. Province of Ontario—COUNTIES OF STORMONT, DUNDAS AND GLENGARRY—Concluded.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — EDUCATION.				AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Elémentaire.	Superior. Supérieure.	Under 16 years. Moins de 16 ans.		16 years and under 21. 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. 21 ans et moins de 40.	
					M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.
Voies de fait graves.....										
Voies de fait contre un officier de paix.....										
Voies de fait ordinaires.....	16	16	9						3	
Larcin.....	15	15	5						4	
Faux prétextes.....	2	2	4						4	
Incendier une maison habitée.....										
Dégât à la propriété.....										
Faux.....	1	1								
Ivrognerie et conduite désordonnée.....	35	35	10							
Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....	1	1	3							
Contraventions aux lois municipales.....	3	3	4							
Bris de prison et évasion.....	2	2							1	
Refus de salaire et désertion d'emploi.....	1	1	5							
Contraventions à l'acte des poids et mesures.....	2	2	3							
Port d'instruments illégaux.....	1	1	1							
Vagabondage.....	3	3	1							
Exposition indécente de la personne.....	1	1	1							
Délits non compris ci-dessus.....	68	68	38	1						
Folie.....	4	4	6							
Total	159	159	94	2						9

COUNTY OF VICTORIA.

Meurtre.....										
Viol.....										
Menaces de tuer et de blesser.....			2						1	
Opposer un constable.....										
Attentat contre la pudeur.....										
Voies de fait.....		1	1							
Voies de fait ordinaires.....		1	6							
Larcin.....	5	7	7	1	1				4	
Incendier une maison habitée.....										
Dégât à la propriété.....										
Ivrognerie et conduite désordonnée.....	2	10	13			1			8	1
Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....										
Contraventions aux lois municipales.....										
Tenir et habiter des maisons de débauche.....			2		1			2	1	1
Tenir des maisons désordonnées.....										
Exposition indécente de la personne.....										

Province d'Ontario—COMTÉS DE STORMONT, DUNDAS ET GLENGARRY—Fin, TABLEAU 1

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.											RELIGIONS.					USE OF LIQUORS. — USAGE DE LIQUEURS.		
	40 years and over. — 40 ans et au-dessus.	BRITISH ISLES. — ÎLES BRITANNIQUES.											Catholiques. Church of England. Eglise d'Angleterre. Methodists. Méthodistes. Presbyterians. Presbytériens. Protestants. Protestants. Other Denominations. Autres Confessions. Moderate. Modéré. Immoderate. Immodéré.	11	14				
		M. H.	F. F.	Not given. Non donnés.	England, Wales, Angleterre, Galles.	Ireland. Irlande.	Scotland. Ecosse.	Canada.	United States Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possessions Britanniques.	Baptists. Baptistes.				Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre. Methodists. Méthodistes. Presbyterians. Presbytériens. Protestants. Protestants. Other Denominations. Autres Confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.
2	4	3	2	1	4	20	4	12	2	2	17	11	2	3	1	5	3	11	14
3	1				4	6					4					2		6	12
4																			
5	2	2	2	9	2	31	1	3	1		30	3			15	2	2	43	
6	1	1	1	1	1	3	1	1	1		3	2			1	4	6	1	
7	1	1	1	1	1	1	1	1	1		1	1			2	4	2	2	
8	2	2	2	1	1	5	1	2	1		2	2			3	5	5	4	
9	1	1	1	1	1	1	1	1	1		3	3			1	1	4	1	
10	7	2	14	14	74	5		2	2		58	2			49	1	33	75	
11	4		1		9						3				7	9	9	1	
12	2	26	8	33	17	183	16				144	2	6	2	100	97	159		

COMTÉ DE VICTORIA.

1	1		1	1							1							2	
2																			
3	1	3	4	3	10	1		7			1	3		3			3	4	
4											9	8	1	1			9	10	
5	10	6	4	12	5	3					9	11		3			1	20	
6		1			4						1	2	1	1				4	
7	1				2						1	1	1					2	

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF VICTORIA—Concluded.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.				AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Superior. Supérieure.	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.	
					M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.
Port d'armes à feu.....			1						1	
Refus de salaire et désertion d'emploi.....										2
Vagabondage.....		1	4							
Crimes non spécifiés.....										
Délits non compris ci-dessus.....		3								
Folie.....	1	1							1	
Total.....	8	21	39	1	1	1	2	18	2	

COUNTY OF WATERLOO.

Blessé.....			1						1	
Attentat contre la pudeur.....										1
Voies de fait contre un officier de paix.....										
Voies de fait ordinaires.....	1	1	4		1		2		1	
Bris de maison.....	2	2	5				5		2	
Larcin.....	5	6	16		2		3	1	11	1
Recel d'objets volés.....										
Faux prétextes.....			1							1
Faux.....										
Ivrognerie et conduite désordonnée.....										
Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....		1								
Contraventions aux lois municipales.....		1								
Vagabondage.....										
Refus de salaire et désertion d'emploi.....										1
Délits non compris ci-dessus.....			2							
Total.....	8	9	29		3		10	1	17	1

COUNTY OF WELLAND.

Meurtre.....										
Meurtre (tentative de).....	1	1								
Viol.....										
Poignarder et blesser.....			1						1	
Tentative de viol.....										
Maltraiter sa famille.....										
Troubler le culte religieux.....										
Opposer un officier de paix.....	1	1							1	
Voies de fait ordinaires.....		5	32				3		28	1

Province d'Ontario—COMTÉ DE VICTORIA—Fin.

TABLEAU I.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.											RELIGIONS.			USE OF LIQOURS. — USAGE DES LIQUEURS.			
	40 years and over. 40 ans et au-dessus.		40 years and over. 40 ans et au-dessus.		40 years and over. 40 ans et au-dessus.		40 years and over. 40 ans et au-dessus.		40 years and over. 40 ans et au-dessus.		40 years and over. 40 ans et au-dessus.		40 years and over. 40 ans et au-dessus.		40 years and over. 40 ans et au-dessus.		40 years and over. 40 ans et au-dessus.	
	M. H.	F. F.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.												
15	2	13	11	17	36	5	23	29	7	8	1	23	43					

COMTÉ DE WATERLOO.

1	6	4	1	4	1	4	7	1	1	1	1	2	4	1	
3	3	4	4	2	4	4	7	1	7	1	3	4	7	16	6
4	16	4	4	5	12	5	7	1	9	6	6	7	10	28	10

COMTÉ DE WELLAND.

1					1									1	1
			1						1						1
4	1	6	4	3	1	25	3	1	7	16	10	3	1	19	17

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF WELLAND.—Concluded.

Table with columns for OFFENCES (CRIMES ET DÉLITS), PERSONS CHARGED, ACQUITTED, CONVICTIONS/CONDAMNATIONS, SENTENCE, and COMMITTED TO GAOL/EMPRISONNÉS. Rows list various crimes like Robbery, Burglary, Arson, etc., with numerical counts.

COUNTY OF WELLINGTON.

Table listing crimes (e.g., Rape, Wounding, Bigamy) and their counts for the County of Wellington.

Province d'Ontario—COMTÉ DE WELLAND.—Fin.

TABLEAU I.

Table with columns for SENTENCE (PENITENTIARY/PÉNITENTIAIRE), RESIDENCE, OCCUPATIONS, and CONJUGAL STATE/ÉTAT CONJUGAL. Rows list sentencing options and various professions/occupations.

COMTÉ DE WELLINGTON.

Table listing crimes and their counts for the Comté de Wellington.

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF WELLAND—Concluded.

Table with columns: OFFENCES / CRIMES ET DELITS, EDUCATIONAL STATUS / EDUCATION, AGES (Under 16, 16-21, 21-40), and rows listing various crimes like Vol, Larcin, Faux prétextes, etc.

COUNTY OF WELLINGTON.

Table for County of Wellington with columns for various offenses and counts, including rows like Viol, Blessé, Bigamie, etc.

Province d'Ontario—COMTE DE WELLAND—Fin.

TABLEAU I.

Table with columns: AGES, BIRTH PLACES / LIEUX DE NAISSANCE (British Isles, Canada, etc.), RELIGIONS, and USE OF LIQUORS / USAGE DES LIQUEURS. Rows show counts for various age groups and birthplaces.

COMTE DE WELLINGTON.

Table for Comte de Wellington with columns for various offenses and counts, including rows like Viol, Blessé, Bigamie, etc.

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF WELLINGTON.—Concluded.

OFFENCES. CRIMES ET DÉLITS.	Persons Charged. Personnes accusées.		CONVICTIONS. CONDAMNATIONS.				SÉNTENCE. COMMITTED TO GAOL. EMPRISONNÉS.			
	Acquitted. Acquittées.	Total.	Convicted, 1st. Condamné, 1 ^e fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2 ^e fois.	Retracted. Réctivé.	For Trial. Sur accusation.	No option Sans opt'n			
							With the option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.	Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.	With Hard Labour. Aux Travaux forcés.
Horse, Cattle and Sheep Stealing.	6	3	3	3				2		
Larceny.....	51	22	25	22	1	2	4	4	18	3
3 Receiving Stolen goods.....	1	1	1	1				1		
Embezzlement.....	1	1								
False Pretences.....	5	1	4	4				4		
4 Damage to Property.....	20	8	12	12				12		
Drunk and Drunk and Disorderly.	86	18	68	62	5	1		66	2	
Breach of Liquor Laws.....	50	6	44	43	1			44		
Breach of Municipal By-laws.....	103	22	81	76	2	3		81		
Breach of Fishery Acts.....	5		5	5				5		
Master and Servant.....	16	2	14	14				14		
Obstructing Railway.....	1	1	1	1				1		
6 Perjury.....	1					1				
Vagrancy.....	74	4	70	66	3	1		14	41	14
Carrying Fire-arms.....	6	3	3	3				2	1	
Indecent Exposure of the person.....	1	1	1	1				1		
Houses of ill-fame and Frequenters	51	7	44	41	3			44		
Felonies not otherwise denominated	125					1				
Misdemeanors not incl'ded in above	125	13	112	100	10	2		109	2	
Lunacy.....	3									
Total.....	799	163	623	583	31	9	10	520	77	18

COUNTY OF WENTWORTH.

1 Murder.....	2	1					1			
Shooting, Stabbing, Wounding, &c	16	9	5	5			2			3
Rape.....	2	2								
Sodomy.....	2	2								
Bigamy.....	1	1								
Abduction.....	1	1								
2 Child Desertion.....	2	1	1	1						
Neglecting to support wife.....	3	2				1				
Disturbing Religious Worship.....	1		1	1			1			
Interfering with Police.....	6	1	5	5			4	1		
Indecent Assault.....	2	2	2	2			1			1
Aggravated Assault.....	10	4	6	6			3	1		
Assault on Peace Officer.....	17	1	16	16			8	2		5
Assault and Assault and Battery	302	137	165	165			152	2	1	5
Robbery.....	9	6	2	2			1			
Assault with intent to Rob.....	2		1	1			1			
3 Burglary.....	43	21	17	17			5			
House-break'g and Fel'ious Entry.	17		14	14				3		1

Province d'Ontario—COMTÉ DE WELLINGTON.—Fin. TABLEAU I.

SENTENCE. PENITENTIARY. PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.			CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.															
Under two years. Moins de 2 ans.	Two years and under five. 2 ans et moins de 5.	Five years and over, 5 ans et plus.	Life. A vie.	Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.	The Death Sentence. Condamné à mort.	Committed to Reformatories.	Envoyé à la Prison de Réforme.	Cities and Towns.	Villes et Villages.	Rural Districts.	Districts ruraux.	Agricultural. Agriculteurs.	Commercial. Commerçants.	Domestic. Serviteurs.	Industrial. Industriels.	Professional. Professions libérales.	Labourers. Journaliers.	Married. Marié.	Widowed. Veuvage.	Single. Célibataire.
		1						13	7	1					2		14	3		3
								1	1		3				3		1	1		3
								19	17			6	2	1	6		20	10		1
								6	4	1	1	5	2	5	2		1	8		2
								49	1	5	14	3	23		2		2	41	4	6
								2	1	1							1	1	1	1
								1										1	1	1
							1	9							5		36	12	3	38
								34	2				8		3	1	1	5	1	22
								1				1					1	1		1
								58	4	4	13	2	14		1	18	22			40
								3	2							1	2			1
								1	2											
								3												
								2									110	121	11	195

COMTÉ DE WENTWORTH.

								1								1				
								4							1					2
														1						
																				1
													1							
								5				1			2		2	1		4
								2				1			2		2			
		2						2				1			2		1			
								4				1			2		1			3
								15	1	1	3			3		8	8			8
	1							147	6	3	17	20	40		50	73	2			78
	2							2				1								2
	1																			
	9																			
	9	8						13	1			2		2		9	4			10
		1						13				1		3		4	3			10

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF WELLINGTON—Concluded.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.			AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Under 16 years — Moins de 16 ans.		16 years and under 21 — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40 — 21 ans et moins de 40.	
				M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.
Vol de chevaux, bétail et moutons.....	2	2	1					3	2
Larcin.....	14	15	12		5		5	13	1
Recel d'objets volés.....			1						
Abus de confiance.....			4				2	2	
Faux prétextes.....			1				1		
Dégât à la propriété.....			1					23	
4 Ivrognerie et conduite désordonnée.....	14	14	22		1		1	4	
Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes			10						
Contravention aux lois municipales.....	1	2	47		1			20	1
Contraventions aux réglemens de pêche.....								2	
Refus de salaire et désertion d'emploi.....	1	1	2						
Obstruer un chemin de fer.....	1	1			1				
6 Parjure.....	17	18	34				3	25	4
Vagabondage.....									
Port d'armes à feu.....								9	14
Exposition indécente de la personne.....	1	1	34		1			14	10
Tenir et habiter des maisons de débauche.....	1	1	1					1	1
Crimes non spécifiés.....	8	8	54		2	5	1	41	1
Délits non compris ci-dessus.....	1	1	1						
Folie.....									
Total.....	68	73	254	5	14	1	23	11	167

COUNTY OF WENTWORTH.

Meurtre.....			1					1	
Poignarder, blesser, etc.....	1	2					1	2	1
Viol.....									
Sodomie.....									
Bigamie.....									
Abduction.....			1				1		
6 Abandonner son enfant.....			1				1		
Négliger de supporter sa femme.....									
Troubler le culte religieux.....			4				2	3	
Opposer un officier de paix.....	1	1	2					1	1
Attentat contre la pudeur.....								3	
Voies de fait graves.....	7	3	1				4	10	
Voies de fait contre un officier de paix.....		8	8						18
Voies de fait ordinaires.....	20	31	121		1	16	12	71	18
Vol.....			2				1		
2 Voies de fait avec intention de vol.....	2	7	7			6	1	5	1
Vol de nuit avec effraction.....	3	5	7			6	1	5	2
Bris de maison.....									

Province d'Ontario—COMTÉ DE WELLINGTON—Fin. TABLEAU I.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.											RELIGIONS.			USE OF LIQUORS. — USAGE DE LIQUEURS.			
	40 years and over. — 40 ans et au-dessus.			Not given.—Non donnés.			BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.		Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.			Autres Posses.—Britanniq.						
	M. H.	F. F.	F.	England, Wales, Anglet., Galles.	Ireland, Scotland, Pcoose.	Canada.	United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Autres Posses.—Britanniq.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England, Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other denominations. Autres confessions.	Moderat. Modéré.	Immoderate. Immodéré.
2				1	2	20	1				11	7	8	1			13	8
6						1					1						1	
12	16			4	15	7	11				16	5	8	7			18	14
6				3	3	3					3	4	2				9	1
26	3	1		13	12	2	20				20	13	11	6	1		49	2
1				1			2				1	2					3	
1							1							1			1	
19	3	4		16	20	12	6				25	11	11	7			5	8
1	2	4		3	1	4	27				3	5	24	4			35	1
11	2			7	11	3	43				1	24	14	23	4		55	8
3					2		1				1	1	1				3	
90	27	13		59	77	31	161				2	7					226	54

COMTÉ DE WENTWORTH.

							1					1						1	
																		3	4
							1											1	1
																		1	
1	1	1					5				1							1	5
1							1											1	1
2							2	1			2							1	3
32	3	1					11	4			10							1	15
							2	13			64							71	82
											1							2	
1							8	2			6							5	9
							11	1			7							6	7

TABLE I. **Province of Ontario—COUNTY OF WENTWORTH—Concluded.**

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.			AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Under 16 years. Moins de 16 ans.		16 years and under 21. 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. 21 ans et moins de 40.	
				M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.
Vol de chevaux et moutons.....									
Filouterie.....									
Larcin.....	30	50	122	34	3	19	8	60	14
Recel d'objets volés.....	1	2	7			1	1		6
Abus de confiance.....									
Vol de racines.....									
Vol dans une demeure.....									
Fraude et faux prétextes.....	1	3	6					7	1
Incendier une maison habitée.....								1	
Dégât à la propriété.....	2	4	32	3		10		16	3
Faux.....			5					5	
Fabrication et circulation d'argent contrefait.....									
Ivrognerie et conduite désordonnée.....	112	162	549	4	3	41	2	331	62
Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....	2	7	48			2	3	17	17
Contraventions aux lois municipales.....	23	44	207	5	12	14		103	5
Tenir et habiter des maisons de débauche.....	1	7	15			5	2	2	15
Tenir et habiter des maisons désordonnées.....	5	8	19			3	3	11	
Émeute.....									
Port d'instruments illégaux.....			2					1	
Exposition indécente de la personne.....	2	2	2			2		1	
Eloigner un témoin.....									
Obstruction de chemin de fer.....			1					1	
Tentative de suicide.....	1	1							
Vagabondage.....	37	47	77	10	5	8	1	38	23
Délits contre l'acte des faillites.....									
Crimes non spécifiés.....									
Délits non compris ci-dessus.....	38	58	236	34	3	43	3	119	19
Folie.....	1	1	1					1	
Total.....	290	453	1,487	11	11	161	30	807	198

COUNTY OF YORK.

Meurtre, participer dans un meurtre.....		1						1	
Tentatives de meurtre.....								1	
Poignarder, blesser, etc.....	1	1	8			2		4	1
Viol.....			1					1	
Tentative de viol, attentats contre la pudeur.....	2	3	1	1		2			
Bigamie.....				5				5	
Désert ses enfants.....			1				1		
Détention illégale d'un enfant.....									
Troubler le culte religieux.....									
Négliger sa famille.....			1						
Faire des blessures corporelles.....			1					1	
Opposer un officier de paix.....	1	1	10			3		7	

Province d'Ontario—COMTE DE WENTWORTH—Fin. TABLEAU I.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.											RELIGIONS.		USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.			
	40 years and over. 40 ans et au-dessus.	BRITISH ISLES. — LES BRITANNIQUES.			Not given—Non donnés.	United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possess. Britanniq.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other Denominations. Autres Confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.
		M. H.	F. F.	F.													
		England, Wales, Angleter., Galles.	Ireland. Irlande.	Scotland. Ecosse.	Canada.												
29	5	4	40	36	2	72	19	3		55				77		110	62
1	1	1								2				8		8	2
4										13			23	1		19	17
224	52		131	281	58	198	30	15	2					404		7	708
15	1		14	7	5	17	8	4		13				42		30	25
101	21		52	79	26	80	10	9		89				167		220	36
4	6		4	2		7	9			7				15		20	2
1			1	1						11				16		11	16
1			1	1						1				1			2
1			1	1			3			1				3			4
29	10		13	42	8	52	7	2		57				67		40	84
50	22		46	57	12	150	18	11						190		152	142
	1	1	1			1				104				1		2	
497	123	15	342	565	125	746	123	49	2	757	9	190	963		726	1,226	

COMTÉ DE YORK.

1		1								1						1	
2		2	2		2	1	1		2	4	3					4	5
					1	1				2	2					1	
			1		3					1						2	2
		2							3	2	3					5	
2																	
1			1				1			2						2	
1		1								5	4		1			1	
			2		7		1					1		1	7	4	

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF YORK.—Concluded.

Table I: Province of Ontario—COUNTY OF YORK.—Concluded. Columns include Offences (CRIMES ET DÉLITS), Persons Charged/Acquitted, Convictions (CONVICTIONS/CONDAMNATIONS), Sentence (SENTENCE), and Conjugal State (CONJUGAL STATE/ÉTAT CONJUGAL).

Province d'Ontario—COMTÉ DE YORK.—Fin. TABLEAU I.

Table I: Province d'Ontario—COMTÉ DE YORK.—Fin. Columns include Sentence (SENTENCE/PENITENTIARY), Residence (RESIDENCE), Occupations (OCCUPATIONS), and Conjugal State (CONJUGAL STATE/ÉTAT CONJUGAL).

TABLE I. Province of Ontario—COUNTY OF YORK—Concluded.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.					AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Superior. Supérieure.		Under 16 years.		16 years and under 21.		21 years and under 40.	
						Moins de 16 ans.		16 ans et moins de 21.		21 ans et moins de 40.	
						M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.
Voies de fait graves.....	1	1	20			6		11	1		
Voies de fait contre un officier de paix.....	25	25	233	1	4	27	3	124	30		
Voies de fait ordinaires.....	4	4	13			5		6	2		
Vol de grand chemin, vol.....	1	1	11			1		1	1		
Voies de fait avec intention de vol.....	1	1	11			4		5			
Vol de nuit avec effraction.....	1	1	2			1		1	1		
Bris de maison.....	1	2	4			2		4	1		
Vol de chevaux et bétail.....	5	5	5			3	1	3	1		
Vol sur la personne.....	69	73	328	2	122	4	70	9	105	26	
Larcin.....	2	3	7			3		5			
Escroquerie.....	3	3	14			4		7	1		
Récit d'objets volés.....	1	1	4			3		4	3		
Tentatives de larcin.....	2	2	7			3		3			
Abus de confiance.....	2	2	18			1		10	1		
Fraude et faux prétextes.....	1	1	4			2		3			
Incendier une maison habitée.....	4	4	39	1	6	12	1	13	4		
Dégât à la propriété.....	6	6	3			3		6			
Fabrication de fausse marque de commerce.....	2	2	2			2		2	1		
Contrefaçon et circul. de faux billets de banque.....	1	1	2			1		1	1		
Circulation d'argent contrefait.....	170	170	861	16	2	73	16	392	151		
Ivrognerie et conduite désordonnée.....	3	3	244	4		4		86	32		
Contraventions aux réglm. des liqueurs fortes.....	1	1	2			1		1			
Contraventions aux lois municipales.....	1	1	4			1		2			
Contraventions aux lois de l'excise.....											
Contraventions aux lois de pêche.....											
Contraventions à l'acte de faillite.....											
Émeute et rupture de la paix.....											
Refus de salaire et désertion d'emploi.....											
Bris de prison et évasion.....											
Délivrance d'un prisonnier et tentatives de délin											
Port d'instruments illégaux.....	7	7	41			4		17	10		
Tenir et habiter des maisons de débauche.....	7	7	13			2		2	11		
Tenir et habiter des maisons désordonnées.....	1	1	1			1		1			
Désertier le service de sa Majesté.....	1	1	2			1		1			
Exposition indécente de la personne.....	1	1	6			1		4			
Parjure.....	6	6	1			1		1			
Solliciter un témoin.....	6	6	1			1		4			
Tentatives de suicide.....	17	17	100			2	2	7	16	23	
Vagabondage.....	2	2	7			7	16	23	21		
Participer dans une félonie.....	49	49	279	3	34	1	59	8	129	33	
Délits non compris ci-dessus.....	1	1	1								
Total.....	378	386	2,330	38	177	7	307	59	1001	325	
Grand Total, Province d'Ontario.....	2,382	2,718	7,449	259	536	37	1097	206	4720	845	

Province d'Ontario—COMTÉ DE YORK—Fin.

TABLEAU I.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.											RELIGIONS.				USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.					
	40 years and over.		40 ans et au- dessus															Moderate. Modéré.		Immoderate. Immodéré.	
	M. H.	F. F.	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.					Canada.	United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possess. Britanniq.	Baptists.	Catholics.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other denominations. Autres confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.	
			Not given-Non donnés.																		
			England, Wales, Angleterre, Galles.	Ireland. Irlande.	Scotland. Ecosse.																
3	3	7	6	7	7	7	1	9	1	4	13	5	2	1	1	6	15				
60	11	7	51	94	9	85	10	9	1	4	122	77	16	30	9	152	107				
4	4	2	2	3	1	11	1	1	2		10	4	1	2		7	10				
3	3	3	3	1	5	1	1	1	2		7	5	2			2	10				
49	18	2	71	92	18	200	18	5	1	5	185	109	26	45	35	210	193				
4	1	1	1	1	6	6	1	1	1		3	9	1	1		1	4				
1	1	2	4	2	3	4	2	2	2		3	5	4	2		4	6				
2	2	4	4	2	6	6	1	1	1		3	5	1	1		6	4				
8	8	1	5	2	8	8	2	2	2	1	185	109	26	45	35	210	193				
6	2	7	7	2	23	3	2	2		4	17	11	2	11		25	19				
1	1	1	5	3	2	2	1	1			5	2	2	2		7	2				
282	131	1	191	475	65	279	29	7	1	15	483	266	42	172	61	2	55	992			
90	33	8	53	91	20	57	13	12		2	78	110	17	33	8	3	246	5			
2	2	1	1	1							2	2	1			1	2				
1	1	1	1	2		1					3	1				4					
											1	1				2					
									1		2	1				3					
4	4	1	1	4		8	6	3			7	5	1	5	2	11	11				
19	1	9	10	1	18	10	3		1	1	19	18	4	2	3	1	25	23			
4	1	3	11	4	2						7	11	2			1	20				
											1	1					1				
2	2	2	2	1	1						1	3	1	1			3				
5	5	2	1	1	1				1		2	3	1	1			4	2			
									1		3	1	1	1			6				
									1		1	1					1				
24	22	2	31	43	6	34	3				38	51	4	18	3		17	100			
46	21	8	46	102	12	157	18	3			9	161	85	14	40	17	1	153	178		
1	1	1	1	1							1	1					1	1			
628	24	36	505	964	145	951	126	56	9	44	1,208	818	138	377	144	14	1,026	1,728			
2729	526	49	1644	2,869	670	455	845	243	21	201	4,801	2,172	1,007	1,283	1,956	146	4,996	6,348			

TABLE I. Province of Quebec—DISTRICT OF BEAUHARNOIS—Concluded.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.			AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Under 16 years. Moins de 16 ans.		16 years and under 21. 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. 21 ans et moins de 40.	
				M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.
4—Dégât à la propriété.....	1	1							1
{ Evasion.....		1							
{ Vagabondage.....			1						
6—Pratiquer la médecine illégalement.....	1	1							
{ Langage injurieux.....	2	2							
{ Folie.....	1	1							1
Total.....	32	33	8	1	4	1	18	6	

DISTRICT OF BEDFORD.

{ Usage d'armes à feu avec intention de meurtre.....									
{ Menacer de tuer.....									
{ Exposer illégalement la vie des personnes.....									
1—Bestialité.....									
{ Suppression de part.....									
{ Voies de fait avec intention de viol.....									
{ Voies de fait graves.....									
{ Voies de fait ordinaires.....									
{ Vol d'un cheval et voiture.....									
3—Larcin.....									
{ Recel d'objets volés.....									
4—Incendier une maison habitée.....									
{ Détruire des arbres fruitiers.....									
6—Entrée illégale.....									
{ Folie.....									
Total.....									

DISTRICT OF CHICOUTIMI.

{ Voies de fait graves.....	10	10							
1—Voies de fait ordinaires.....					5		4		
{ Menacer de faire violence.....							1		
2—Vol.....									
3—Larcin.....							4		
{ Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....			1				1		
6—Contraventions aux règlements de chasse.....							1		
{ Colporter sans licence.....			1						
Total.....	10	10	2		5		10		

Province de Quebec—DISTRICT DE BEAUHARNOIS—Fin. TABLEAU

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.										RELIGIONS.					USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.			
	40 years and over. — 40 ans et au-dessus.	Not given - non donné.	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.				Canada.	United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possessions Britan.	Baptists.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other Denominations. Autres Confessions.	Moderate Modéré.	Immoderate. Immodéré.
			M. H.	F. F.	England, Wales, Anglet., Galles.	Ireland. Irlande.													
1	1					1						1					1	1	
2						1						1					1		
3						1						2					2		
4						1						1					1		
5						2						1					2		
6						1						1					1		
7	1					1	41					39		3			19	21	

DISTRICT DE BEDFORD.

		1										1						
												1						
												1						
												1						
												1						
												1						
		2										4						

DISTRICT OF CHICOUTIMI.

2						11						1					11	1
		1										1					1	
												1					5	
						4						1					1	
						1						1					1	
2		1				16						4					18	1

TABLE I. Province of Quebec—DISTRICT OF JOLIETTE.

OFFENCES. CRIMES ET DÉLITS.	Persons charged. Personnes accusées.		CONVICTIONS. CONDAMNATIONS.						SENTENCE. COMMITTED TO GAOL. EMPRISONNÉS.			
	Acquitted. Acquittés	Total.	Convicted, 1st. Condamné, le 1 ^{er} fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2 ^e fois.	Retrievd. Récidive.	For trial. Sur accusation.	With the option of a fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.	No option Sans opt.		With Hard Labour. Aux Travaux forcés		
								Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.			
1 Assault and Threaten'g to Murder Wound'g with int. to do bodily harm	2	2	2					2				
1 Aggravated Assault	1	1	1					1				
1 Assault on Bailiff	1	1	1					1				
4 Assault and Assault and Battery. Horse and Sheep Stealing	4	4	4					4				
3 Larceny	8	6	3					2				
3 Stealing Fowls	2	2	2					4				
4 Receiving Stolen Goods	2	2	2					2				
4 Wounding Cattle	2	2										
6 Selling Liquor without a License. Peddling without License	1	1	1					1				
6 Perjury	2	2	1					1				
Refusing to appear as a witness	2	2	2					2				
Total	33	9	24	24				9	12			

DISTRICT OF KAMOURASKA.

3-Larceny	10	2	8	8				7				
-----------	----	---	---	---	--	--	--	---	--	--	--	--

DISTRICT OF MONTMAGNY.

1-Assault	12	1	11	10	1			11				
3 Larceny	5	5	5	5				11				
3 False Pretences	1	1	1	1					1	1		
4 Damage to Property	1	1								1		
Selling Liquor without License	5	5	5	5				5				
Refusing to do duty	4	4	4	4				4				
6 Illegal voting	1	1	1	1				1				
Trespass	1	1										
Disorderly conduct	4	3	1	1				1				
Loitering	9	1	8	8				8				
Total	43	7	36	35	1			30	1	2		

Province of Quebec—DISTRICT DE JOLIETTE.

TABLEAU I.

SENTENCE. PENITENTIARY. PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.										CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.				
		Cities and Towns. Villes et Villages	Rural Districts. Districts ruraux.	Agricultural. Agriculteurs.	Commercial. Commerçants.	Domestic. Domestiques.	Industrial. Industriels.	Professional. Professions libérales.	Labourers. Journaliers.	Married. Marié.	Widowed. Veuvage.		Single. Célibataire.			
Under two years. Moins de 2 ans.																
Two years and under Five. 2 ans et moins de 5.			1										1			
Five years and over. 5 ans et plus.				1												
Life. A vie.																
Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.																
The Death Sentence. Condamné à mort.																
Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.																
Total			2	1									2			

DISTRICT DE KAMOURASKA.

1				8									8			
---	--	--	--	---	--	--	--	--	--	--	--	--	---	--	--	--

DISTRICT DE MONTMAGNY.

1																
Total																

TABLE I. Province of Quebec—DISTRICT OF JOLIETTE.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.			AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Under 16 years — Moins de 16 ans.		16 years and under 21 — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.	
				M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.
Voies de fait avec menaces de tuer.....			1						
Blesser av. intent. de faire des lésions corporelles.....									
Voies de fait graves.....	1	1							
Voies de fait ordinaires.....									
Vol de chevaux et moutons.....									
Larcin.....									
Vol de volailles.....									
Recel d'objets volés.....									
Blesser des bestiaux.....									
Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....									
Colporter sans licence.....									
Parjure.....									
Refuser de comparaître comme témoin.....									
Total.....	1	1	1						

DISTRICT OF KAMOURASKA.

3 - Larcin.....									
-----------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

DISTRICT OF MONTMAGNY.

1—Voies de fait.....	2	2	9						
3 { Larcin.....	2	2	3		2				
{ Faux prétextes.....			1						
— Dégât à la propriété.....									
{ Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....	1	1	4					2	
Refus de devoirs.....			4						
Voter illégalement.....	1	1							
Entrée illégale.....			1						
Conduite désordonnée.....									
Flâner.....	3	3	5						
Total.....	9	9	27		2			2	

Province de Quebec—DISTRICT DE JOLIETTE. TABLEAU I.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCES.										RELIGIONS.			USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.						
	40 years and over. — 40 ans et au-dessus		Not given—Non donnés.		BRITISH ISLES. — LES BRITANNIQUES.															
	M. H.	F. F.	F.	England, Wales, Anglet., Galles.	Ireland.	Scotland, Ecosse.	Canada.	United States, Etats-Unis.	Other Foreign Countries, Autres pays étrangers.	Other British Possessions, Autres Possess. Britanniq.	Baptists, Baptistes.	Catholics, Catholiques.	Church of England, Eglise d'Angleterre.	Methodists, Méthodistes.	Presbyterians, Presbytériens.	Protestants, Protestants.	Other denominations, Autres confessions.	Moderate, Modéré.	Immoderate, Immodéré.	
1							1					1							1	
1							1					1							1	
2							2					2							1	1

DISTRICT DE KAMOURASKA.

2												8								
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	---	--	--	--	--	--	--	--	--

DISTRICT DE MONTMAGNY.

							11					11							5	4
							5					5							2	1
							1					1							1	
							5					5							5	4
			4				1					1							1	
							1					1								1
							4					4							6	2
							4					4							20	12

TABLE I. Province of Quebec—DISTRICT OF MONTREAL—Concluded.

Table with 7 main columns: OFFENCES, PERSONS CHARGED, CONVICTIONS, SENTENCE, and CONJUGAL STATE. Includes sub-headers like 'CRIMES ET DÉLITS', 'COMMITTED TO GAOL', and 'EMPRISONNÉS'.

DISTRICT OF OTTAWA.

Table listing offenses such as Manslaughter, Shooting and Wounding, Burglary, etc., with corresponding counts for District of Ottawa.

DISTRICT OF QUEBEC.

Table listing offenses such as Murder, Attempt to Murder, Manslaughter, etc., with corresponding counts for District of Quebec.

Province de Quebec—DISTRICT DE MONTRÉAL—Fin. TABLEAU I.

Table with 9 main columns: SENTENCE, PENITENTIARY, RESIDENCE, OCCUPATIONS, and CONJUGAL STATE. Includes sub-headers like 'PÉNITENTIAIRE', 'VILLES ET VILLAGES', 'OCCUPATIONS', and 'ÉTAT CONJUGAL'.

DISTRICT D'OUTAOUA.

Table listing offenses such as Manslaughter, Shooting and Wounding, Burglary, etc., with corresponding counts for District d'Outaoua.

DISTRICT DE QUÉBEC.

Table listing offenses such as Murder, Attempt to Murder, Manslaughter, etc., with corresponding counts for District de Québec.

TABLE I. Province of Quebec—DISTRICT OF MONTREAL—Concluded.

Table with columns for OFFENCES, EDUCATIONAL STATUS, AGES, and various sub-categories like 'Unable to read', 'Incapable de lire', etc.

DISTRICT OF OTTAWA.

Table listing offenses such as 'Homicide involontaire', 'Usage d'armes à feu', and 'Menace de blesser' with corresponding counts.

DISTRICT OF QUEBEC.

Table listing offenses such as 'Meurtre', 'Tentative de meurtre', and 'Homicide involontaire' with corresponding counts.

Province de Quebec—DISTRICT DE MONTRÉAL—Fin. TABLEAU I.

Large table with columns for AGES, BIRTH PLACES, RELIGIONS, and USE OF LIQUORS. Includes sub-headers like 'BRITISH ISLES', 'UNITED STATES', etc.

DISTRICT D'OTTAWA.

Table listing offenses such as 'Homicide involontaire', 'Usage d'armes à feu', and 'Menace de blesser' with corresponding counts.

DISTRICT DE QUEBEC.

Table listing offenses such as 'Meurtre', 'Tentative de meurtre', and 'Homicide involontaire' with corresponding counts.

TABLE I. Province of Quebec—DISTRICT OF QUEBEC—Conclude 1.

Table with columns: OFFENCES, CRIMES ET DÉLITS, Persons Charged, Acquitted, CONVICTIONS, CONDAMNATIONS, SENTENCE, COMMITTED TO GAOL, EMPRISONNÉS. Rows include various crimes like Assault, Theft, Burglary, etc.

Province de Quebec—DISTRICT DE QUEBEC—Fin. TABLEAU I.

Table with columns: SENTENCE, PÉNITENTIAIRE, RESIDENCE, OCCUPATIONS, CONJUGAL STATE. Rows include sentencing details and occupational categories like Agricultural, Commercial, Industrial, etc.

TABLE I. Province of Quebec—DISTRICT OF QUEBEC—Concluded.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.				AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Superior. Supérieure.	Under 16 years Moins de 16 ans.		16 years and under 21 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40 21 ans et moins de 40.	
					M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.
	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.
Bestialité (tentative de).....	1	1								
Abduction d'une fille de moins de 16 ans.....	1	1								
Pointer une arme à feu.....	2	2	6			4		3		
Opposer un officier de paix.....	3	3						3		
Attentat contre la pudeur.....	2	3	4	2		4		2		
Voies de fait av. int. de faire des lésions corporell.	5	5	9	2		4		10		
Voies de fait graves, infliger des lésions corporell	7	7	1	2		4		6		
Voies de fait contre un officier de paix.....	53	53	79	4	3	16	1	68	7	
Vol.....	7	7	1			1		6		
Vol de nuit avec effraction.....	5	5				3		2		
Bris de maison.....			1			1				
Larcin.....	99	105	54	6	21	68	2	59	5	
Vol sur la personne.....										
Vol dans une demeure.....			5			3		1		
Vol d'un livre de poll.....						1				
Recel d'objets volés.....	1	2	1					1		
Abus de confiance.....			1					3		
Faux prétextes.....	2	2				1		1		
Incendier une maison habitée.....			1			1				
Incendier une grange.....			5			3		1		
Dégât à la propriété.....	8	8	3			1		4	3	
Faux.....				1						
Ivrognerie et conduite désordonnée.....	307	307	285	7	2	73		241	36	
Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes..	25	26	30					12	7	
Contraventions aux lois municipales.....			1							
Contraventions à l'acte de la marine marchande.....								1		
Désertir son navire et autres délits de devoir.....	40	43	69			20		80	2	
Refus de salaire et désertion d'emploi.....			4						4	
Émeute, et autres ruptures de la paix.....	7	7	5			5		6		
Port d'instruments illégaux.....			4			1		2		
Ouvrir une lettre.....			2							
Exposition indécente de la personne.....			1					1		
Parjure.....			1							
Vagabondage.....	22	22	35			2		15	3	
Tenir et habiter des maisons de débauche.....	29	29	22			1		4	14	26
Obstruer des travaux publics.....										
Tentatives de commettre une félonie.....										
Délits non compris ci-dessus.....	177	178	180	6	8	61	5	162	40	
Total.....	798	811	817	28	39	280	13	702	133	

Province de Quebec—DISTRICT DE QUÉBEC—Fin. TABLEAU I.

AGES. — 40 ans et au-dessus	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.													RELIGIONS.		USE OF LIQUORS. — USAGE DE LIQUEURS.				
	M. H.	F. F.	Not given. Non donnés.	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.				United States États-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possessions Britanniques.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Église d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other Denominations. Autres Confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.	
				England, Wales. Angleterre, Galles.		Ireland. Irlande.	Scotland. Écosse.													Canada.
				M. H.	F. F.															
1						1					1						1	1		
1											1						1			
2						6					8						6	2		
3						3					3						3			
3						1	1				8						8	1		
2						15					16				1		10	6		
22	9	1	13	6		88		2	1		109					19	1	109	17	
5						2					2					6		8		
5						5					5						5			
10	1	2	4			1					1						1			
152						152	1	3			154						124	32		
4						4					4						5			
3						3					2				1		2	1		
2						1					1				1		3			
						2					1				1		1	1		
2						4					4						5			
2						3					11						6	4		
1						7					1						1			
127	42	2	19			114	10	34			494	2	6	12	27	14	257	337		
25	10	2				3		49		1	53				3		56			
11	1		33	23	16	6	9	27	1		38	7			1		44	71		
1						4					4						4			
1						12					12						8	4		
2						3					3	1					3	1		
1						1					2						2			
1						1					1						1			
2	2	17	1	6	1	16		1			54			1			29	14		
2	2		2	1		46					47					2	36	15		
70	9	1	5	60	3	250	3	7	1		324	1	5	2	10	14	240	121		
289	76	25	86	233	35	1037	14	67	3		1373	11	11	14	152	34	990	629		

TABLE I. Province of Quebec—DISTRICT OF RICHELIEU.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.			AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Elémentaire.	Under 16 years — Moins de 16 ans.		16 years and under 21 — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40 — 21 ans et moins de 40.	
				M.	F.	M.	F.	M.	F.
	Superior. Supérieure.	H.	F.	H.	F.	H.	F.		
1 { Voies de fait graves.....			1					1	
1 { Voies de fait ordinaires.....	2	2	1						
2 Vol.....			1		1				
3 { Larcin.....	9	9	1						
3 { Faux prétextes.....	1	1							
4 { Incendier une maison habitée.....									
4 { Dégât à la propriété.....	1	1							
5 Faux Pariure.....									
6 { Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....	2	2	6		1				
6 { Contraventions aux lois municipales.....									
6 { Contraventions aux lois de pêche et de chasse.....	5	5	2						
6 { Délits non compris ci-dessus.....			5		1				
Total.....	20	20	17	1	1	1	1	1	

DISTRICT OF RIMOUSKI.

1 { Voies de fait graves.....	9	9					7	1	
1 { Voies de fait ordinaires.....	4	4	2				6	6	
2 Vol.....	2	2		1			1	2	
2 { Bris de maison.....	2	2					2	2	
2 { Larcin.....	1	1	1				1	1	
3 { Fraude et faux prétextes.....									
3 { Vol de bois.....	2	2					2	1	
3 { Ivrognerie et conduite désordonnée.....	1	1					1		
3 { Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....	4	4	4				6	6	
6 { Contraventions aux lois de pêche.....	2	2					1	1	
6 { Refus de salaire.....	1	1					1		
6 { Détenir une carabine militaire.....	1	1							
6 { Folie.....	1	1							
Total.....	30	30	8	1			1	31	

DISTRICT OF SAGUENAY.

1 { Viol.....									
1 { Voies de fait graves.....	1	1	1						
1 { Voies de fait ordinaires.....	2	2							
2 Vol.....	2	2							

Province de Québec—DISTRICT DE RICHELIEU.

TABLEAU I.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.								RELIGIONS.								USE OF LIQOURS. — USAGE DES LIQUEURS.					
	M.	F.	40 years and over. — 40 ans et au- dessus.		Not given— Non donnés.		British Isles. — ILES BRITAN- NIQUES	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autres Posses. Britannic.	Baptists. — Baptistes.	Catholics. — Catholiques.	Church of England. — Eglise d'Angle- terre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants. — Protestants.	Other Denominations. — Autres Confessions.	Moderate. — Modéré.	Immoderate. — Immodéré.				
40 years and over. — 40 ans et au- dessus.	M.	F.					Langland, Wales. Angleterre, Galles.	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Écosse.	Canada.	United States. — États-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autres Posses. Britannic.	Baptists. — Baptistes.	Catholics. — Catholiques.	Church of England. — Eglise d'Angle- terre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants. — Protestants.	Other Denominations. — Autres Confessions.	Moderate. — Modéré.	Immoderate. — Immodéré.
1										3					3						2	1
2										1					1							1
3										9					8				1			1
4										1					1							3
5										1									1			
6										1					1							1
7										8					7				1			2
8										1					7							1
9										3		2			5							5
10										34		2	1		33	1		3				28

DISTRICT DE RIMOUSKI.

2										7					9							9
3										5					5							3
4										3					3							2
5										2					2							2
6										2					2							1
7										2					2							2
8										1		1			1							1
9										7					8							8
10										1					2							2
11										1					1							1
12										1												1
13										1												1
14										33	1				36							31
15										2					2							1
16										2					2							1
17										2					2							2

DISTRICT DE SAGUENAY.

1										2					2							1
2										2					2							1
3										2					2							2

TABLE I. Province of Quebec—DISTRICT OF SAGUENAY—Concluded.

Table with columns for EDUCATIONAL STATUS (Unable to read, Unable to write, etc.), AGES (Under 16, 16-21, 21 and over), and OFFENCES (Faux, Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes, Entrée illégale). Total counts are provided for each category.

DISTRICT OF ST. FRANCIS.

Table listing various crimes (Meurtre, Viol, Tentative de viol, etc.) with corresponding counts in columns.

DISTRICT OF ST. HYACINTHE.

Table listing crimes (Meurtre, Voies de fait graves, etc.) with corresponding counts in columns.

Province de Quebec—DISTRICT DE SAGUENAY—Fin. TABLEAU I.

Table with columns for BIRTH PLACES (BRITISH ISLES, ILES BRITANNIQUES, Canada, etc.), RELIGIONS (Catholics, Church of England, etc.), AGES (40 years and over), and USE OF LIQUORS (Moderate, Immoderate). Total counts are provided.

DISTRICT DE ST. FRANÇOIS.

Table listing various crimes (Meurtre, Viol, Tentative de viol, etc.) with corresponding counts in columns.

DISTRICT DE ST. HYACINTHE.

Table listing crimes (Meurtre, Voies de fait graves, etc.) with corresponding counts in columns.

TABLE I. Province of Quebec—DISTRICT OF ST. HYACINTHE—*Concluded.*

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. ÉDUCATION.				AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Superior. Supérieure.	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21 — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40 — 21 ans et moins de 40.	
					M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.
3 Larcin	4	4	5	1	4	4	3			
6 Détournement de fonds.....	1	1	1		1	1				
6 Parjure.....	2	2	1				1	1		
Tenir et habiter des maisons de débauche.....							1	1		
Total	13	13	11	1	7	7	12	2		

DISTRICT OF TERREBONNE.

1 Blessures graves.....										
1 Compromettre la sûreté des pass. sur ch. de fer.....										
1 Bestialité.....										
1 Voies de fait.....										
3 Larcin										
4 Incendier des bâtisses inhabitées.....										
6 Parjure.....										
6 Possession d'appareils de distillation.....										
Total										

DISTRICT OF THREE RIVERS.

1 Blessures malicieuses	1	1								
1 Négliger de supporter sa famille.....										
1 Attentat contre la pudeur.....	1	1	1				2			
1 Voies de fait graves.....	4	4	5			3	4			
1 Voies de fait contre un officier de paix.....	1	1	2			1	2			
1 Voies de fait ordinaires.....	1	1				1				
2 Bris de maison.....	2	2	11	1	1	1	6			
3 Larcin	1	1		1						
3 Escroquerie.....	2	2	1				4			
3 Faux prétextes.....	1	1	5				6	1		
1 Émeute.....	4	4	1				3	1		
6 Tenir et habiter des maisons de débauche.....			8							
6 Obstruer un chemin de fer.....								2		
Crimes non spécifiés.....										
Délits non compris ci-dessus.....			2							
Total	18	18	36	2	1	6	28	1		
Grand Total, Province de Québec.....	1,062	1,102	1,089	54	121	9	1,012	100	214	436

Province de Quebec—DISTRICT DE ST. HYACINTHE—*Fin.* TABLEAU I.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.													RELIGIONS.			USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.							
	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.													Autres confessions. Autres confessions.	Modérée. Modérée.	Immodérée. Immodérée.								
	M. H.	F. F.	Not given-Non donnés. F.	England, Wales, Anglet., Galles. Angleterre, Galles.	Ireland. Irlande.	Ireland, Scotland, Rossie. Irlande, Écosse.	Canada.	United States. États-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possessions Britanniq.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England, Eglise d'Angleterre.					Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other Denominations. Autres dénominations.			
40 years and over. — 40 ans et au-dessus.	1						3		1										3	6	1	1	2	
	1	1					21		3			24							8	16				

DISTRICT DE TERREBONNE.

												1												
												1												
												1												
												1							1					
												3												
												3												

DISTRICT DE TROIS-RIVIÈRES.

1								1					1												1
								2					2												1
								9					9												4
								3					3												1
								1					1												1
								1					13												6
								9					1												8
								1					1												1
								1					4												4
								6					6												4
								5					5												4
								5					5												2
								8					8												3
								2					2												2
								2					2												2
14	4						4	46			5		55												34
704	207	389	391	1,136	150	3829	120	157	10	2	2,930	36	12	25	616	35	1,265	250							

TABLE I. Province of New Brunswick—COUNTY OF KENT.

OFFENCES. CRIMES ET DÉLITS.	Persons charged. Personnes accusées.		CONVICTIONS. CONDAMNATIONS.				SENTENCE. COMMITTED TO GAOL. EMPRISONNÉS.			
	Acquitted. Acquittées.	Total.	Convicted, 1st. Condamné, 1e fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2e fois.	Reiterated. Réitéré.	For Trial. Sur accusation.	With the option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.	No option. Sans opt'd	SENTENCE.	
									Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.
1 { Causing bodily harm.....	1	1	1							
{ Assault and Assault and Battery..	21	9	12	12		1				
2—Robbery	1	1				12				
3—Larceny	2	1	1							
4—Damage to Property	2	1	1							
5—Forgery	1	1				1				
(Drunk and Drunk and Disorderly	1	1	1							
6 { Carrying Fire-arms	1	1	1				1			
(Obstructing Street.....	1	1				1				
Total	31	14	17	17		15	1			

COUNTY OF KINGS.

1 { Causing grievous bodily harm.....	1	1								
{ Assault and Assault and Battery..	17	7	10	9	1		10			
2—Robbery	1	1	1	1						
3 { Larceny	5	4	1	1						
{ False Pretences	1	1								1
—Malicious injury to a dog.....	1	1				1				
5—Forgery	2	2								
6 { Breach of Liquor Laws	3	1	2	2		2				
{ Rescue of impounded cattle.....	1	1	1	1		1				
Total	32	16	15	14	1	13				1

COUNTY OF MADAWASKA.

1—Aggravated Assault.....	2	2								
3—Larceny.....	1	1								
Total	3	3								

Province du Nouveau-Brunswick—COMTÉ DE KENT. TA BLEAU I.

SENTENCE. PENITENTIARY. PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.	CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.	
			Married. Marié.	Widowed. Veuve.
Under two years. Moins de 2 ans.				
Two years and under Five. 2 ans et moins de 5.				
Five years and over. 5 ans et plus.				
Life. A vie.				
Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.				
In Death Sentence. Condamné à mort.				
Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.				
Cities and Towns.	2			
Villes et Villages.		1		
Rural Districts.				
Districts ruraux.				
Agricultural.	1			
Agriculteurs.				
Commercial.		3		
Commerçants.				
Domestic.				
Serviceurs.				
Industrial.				
Industriels.				
Professionals.				
Professions libérales.				
Labourers. Journaliers.			7	
Married. Marié.			6	
Widowed. Veuve.				6
Single. Célibataire.				6
	1	2	8	7
		2		10

COMTÉ DE KINGS.

		7	3				4	4		3
		1					1			1
		1						1		
		1								
								1		
		1						1		
		11	3	1	1		6	6		5

COMTÉ DE MADAWASKA.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	Persons Charged. Personnes accusées.	Acquitted. Acquittées.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS.				SENTENCE. — COMMITTED TO GAOL. — EMPRISONNÉS.				
			Total.	Convicted, 1st. Condamné, 1e fois.	Convicted, 2nd Condamné, 2e fois.	Reiterated. Récidive.	For Trial. Sur accusation.	With the option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.	No option — Sans opt'n		
									Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.	With Hard Labour. Aux Travaux forcés.
1 { Concealing the birth of a Child.....	1		1	1							
1 { Assault and Assault and Battery	1		1	1				1			
3—Larceny.....	3		3	3				2			
Total.....	5		5	5				1	3		
COUNTY OF QUEEN'S.											
3—Larceny.....	1		1	1							
COUNTY OF RESTIGOUCHE.											
3—Stealing.....	1	1									
COUNTY OF ST. JOHN.											
Murder.....	1		1	1							
Threatening to murder.....	2		2	2				2			
Wounding with intent.....	2	2									
Kidnapping.....	1	1									
1 { Obstructing Peace Officer.....	13	2	11	7	1	3		11			
Indecent Assault.....	2	1						1			
Aggravated Assault.....	6		4	3	1			2			
Assault on Peace Officer.....	9	2	7	3	2	2		6			
Assault and Assault and Battery.	265	99	166	119	31	16		149	14		
2 { Robbery.....	1		1	1							
House-breaking.....	3	1	2					1			
Larceny.....	126	66	44	38	3	3		16	5	6	
3 { Stealing.....	5	3						2			
Receiving Stolen Goods.....	5	5									
4 { Att'mpt and threat to burn a house	2	1						1			
Damage to Property.....	38	20	18	11	2	5		15	1		
Drunk and Drunk and Disorderly	2336	122	224	1522	275	417		2,121	2		
Breach of Liquor Laws.....	26	2	24	19	3	2		24			
Breach of Municipal By-laws.....	43	38	5	4	1			5			

SENTENCE. — PENITENTIARY. — PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.	CONJUGAL STATE, — ÉTAT CONJUGAL.	
			Married.	Widowed.
Under two years. Moins de 2 ans.				
Two years and under five. 2 ans et moins de 5.				
Five years and over. 5 ans et plus.				
Life.				
A vie.				
Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie				
The Death Sentence, Condamné à mort.				
Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.				
Cities and Towns.				
Villes et Villages.				
Rural Districts.				
Districts ruraux.				
Agricultural. Agriculteurs.				
Commercial. Commerçants.				
Domestic. Serviteurs.				
Industrial. Industriels.				
Professional. Professions libérales.				
Labourers. Journaliers.				
Married.				
Widowed.				
Veunage				
Single.				
Célibataire.				
COMTÉ DE QUEEN'S.				
			1	1
COMTÉ DE RESTIGOUCHE.				
COMTÉ DE ST. JEAN.				
			1	2
			10	2
			7	2
			6	4
			7	2
			159	7
			7	5
			26	3
			42	1
			66	61
			61	1
			104	2
			1	7
			1	7
			1	22
			1	1
			1	1
			1	4
			8	4
			294	15
			732	8
			913	592
			104	104
			20	1
			3	3
			1	1
			3	2
			1	1

TABLE I. Province of New Brunswick—COUNTY OF NORTHUMBERLAND.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.			AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Under 16 years. Moins de 16 ans.		16 years and under 21 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. 21 ans et moins de 40.	
				M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.
1 { Suppression de part.....			1						
1 { Voies de fait									
3—Larcin	1	1	2						
Total.....	1	1	3						

COUNTY OF QUEEN'S.

3—Larcin			1						
----------------	--	--	---	--	--	--	--	--	--

COUNTY OF RESTIGOUCHE.

3—Escroquerie.....									
--------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

COUNTY OF ST. JOHN.

Meurtre									
Menacer de tuer			2						1 1
Blessé avec intention									
Enlèvement.....									
Opposer un officier de paix.....	3	3	7			4			6
Attentat contre la pudeur.....			1						1
Voies de fait graves.....	1	1	5			1			4
Voies de fait contre un officier de paix.....	2	2	5						6
Voies de fait ordinaires.....	34	34	127	5	9	22	3	104	6
2 { Vol									1
2 { Bris de maison	1	1	1		1				2
3 { Larcin	12	12	28		8	10		28	2
3 { Escroquerie			2						1
Recel d'objets volés.....									
4 { Tentative d'incendier une maison et menaces.....	1	1							
4 { Dégât à la propriété.....	4	4	13	1	5	4		9	
Ivrognerie et conduite désordonnée.....	508	508	1699	2	2	172	23	1408	124
Contraventions aux réglm. des liqueurs fortes.....	4	4	20					13	1
Contraventions aux lois municipales.....			5					2	

Province du Nouveau-Brunswick—COMTÉ DE NORTHUMBERLAND. TABLEAU I.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.							RELIGIONS.							USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.				
	40 years and over. 40 ans et au-dessus.	Not given—Non donnés.		BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.			Canada.	United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possess. Britanniq.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.		Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other Denominations. Autres Confessions.	Moderate. Modéré.
1																			
							2	2				2						1	2
	1					1	3	2			1	2						2	2

COMTÉ DE QUEEN'S.

1							1				1								1
---	--	--	--	--	--	--	---	--	--	--	---	--	--	--	--	--	--	--	---

COMTÉ DE RESTIGOUCHE.

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

COMTÉ DE ST. JEAN.

							2											2	1 1			
1							7	2			5	3						2	2 9			
2								1			1							1	1			
17	5						3	10	1		2	2	1					1	5			
4								6			1	2	1					3	6			
431	53						143	455	56	1222	271	48	14	113	1288	305	92	92	289	31	44	2166
8								10		13					13	3	1	3	4	9	15	
2	1							1		4					3			2	4	1		

TABLE I. Province of New Brunswick—COUNTY OF ST. JOHN—Concluded.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	Persons Charged. Personnes accusées.		CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS					SENTENCE.	
	Acquitted. Acquittées.	Total	Convicted, 1st. Condamné, 1 ^{er} fois	Convicted, 2nd. Condamné, 2 ^e fois	Reiterated. Récidive.	For Trial.	COMMITTED TO GAOL. — EMPRISONNÉS.		
							With the option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.	No option. Sans opt'n	
Carrying Fire-arms.....	6	6	6				6		
Houses of ill-fame, Inma's, Freq're	8	2	6	4	1	1			
Disorderly Houses.....	4	1	3	2	1		3		
Escape.....	2		1	1		1			
Refusing to assist Police.....	1	1							
Vagrancy.....	115	59	56	30	13	13	6	1	
Indecent Exposure of the person...	1		1	1			1		
Violating Railway Rules.....	6	1	5	3	2		5		
Misdemeanors not incl'ded in above	291	93	198	165	21	12	187	2	
Total	3,320	522	2,775	1,942	357	476	2,552	25	

COUNTY OF SUNBURY.

No returns.

COUNTY OF VICTORIA.

1—Assault and Assault and Battery...	2	2	2				2	
--------------------------------------	---	---	---	--	--	--	---	--

COUNTY OF WESTMORELAND.

1—Rape.....	1	1						
2—Assault and Assault and Battery...	1		1	1			1	
3—Shop-breaking and larceny.....	1		1	1				1
4—Larceny.....	6	2	4	3	1		2	1
5—False Pretences.....	1		1	1			1	
6—Forgery.....	1	1					1	
Total.....	11	4	7	6	1		4	1

COUNTY OF YORK.

Interfering with Police.....	1	1						
Presenting a Pistol.....	1		1	1			1	

Province du Nouveau-Brunswick—COMTÉ DE ST. JEAN.—Fin. TABLEAU I.

SENTENCE. — PENITENTIARY. — PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.										CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL.				
		Cities and Towns. Villes et Villages.	Rural Districts. Districts ruraux.	Agricultural. Agriculteurs.	Commercial. Commerçants.	Domestic. Domestiques.	Service. Serviteurs.	Industrial. Industriels.	Professional. Professionnels libéraux.	Labourers. Journaliers.	Married. Marié.	Widowed. Veuve.	Single. Célibataire.			
Under two years. Moins de 2 ans.																
Two years and under Five. 2 ans et moins de 5.																
Five years and over. 5 ans et plus.																
Life. A vie.																
Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.																
The Death Sentence. Condamné à mort.																
Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.																
		6	6		3	2			1	3	3	3				3
		3	3			1					3					4
		1	1													1
		43	42		3	9			27	9	11	36				1
		6	5		1				1			1				5
		193	2	1	28	4	45	1	45	54	4	140				
105	1	2,719	36	31	391	38	848	11	1,098	766	122	1,876				

COMTÉ DE SUNBURY.

Aucuns rapports.

COMTE DE VICTORIA.

		2	1				1	1		1
--	--	---	---	--	--	--	---	---	--	---

COMTÉ DE WESTMORELAND.

		2							1	1						1
									2							4
									1							1
		2														6

COMTÉ DE YORK.

		1														1
--	--	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	---

TABLE I. Province of New-Brunswick—COUNTY OF ST. JOHN—Concluded.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.					AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Superior. Supérieure.		Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.	
						M.	F.	M.	F.	M.	F.
						H.	F.	H.	F.	H.	F.
Port d'armes à feu.....	2	2	4						5		
Tenir et habiter des maisons de débauche.....	3	3						1	2	1	
Tenir et habiter des maisons désordonnées.....			3						1		
Evasion.....			1								
Refus d'aider un officier de paix.....				1			9		23	6	
Vagabondage.....	26	26	30						1		
Exposition indécente de la personne.....			5						5		
Contraventions aux réglem. des chemins de fer.....			1						5		
Délits non compris ci-dessus.....	48	48	141	2	25		30	13	93	18	
Total.....	649	649	2,103	10	51	1	252	40	1716	160	

COUNTY OF SUNBURY.
No returns.

COUNTY OF VICTORIA.

1—Voies de fait.....			2							1	
----------------------	--	--	---	--	--	--	--	--	--	---	--

COUNTY OF WESTMORLAND.

1 { Viol.....											
2 { Voies de fait.....			1								
3 { Bris de magasin et larcin.....	1	1				1					
4 { Larcin.....	1	1	3		2	1					
5 { Faux prétextes.....			1						1		
6—Faux.....											
Total.....	2	2	5		2	2			1		

COUNTY OF YORK.

{ Opposer un officier de paix.....											
{ Pointer un pistolet.....			1						1		

Province du Nouveau-Brunswick—COMTÉ DE ST. JEAN—Fin. TABLEAU I.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.													RELIGIONS.				USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.		
	BRITISH ISLES. — ÎLES BRITANNIQUES.													Catholiques. Church of England. Eglise d'Angleterre. Méthodistes. Presbytériens. Protestants. Autres dénominations. Autres confessions.	Moderate.	Immoderate.	Immodéré.			
	Lieux de naissance.																			
	40 years and over. — 10 ans et au-dessus.	England, Wales, Anglet., Galles.		Ireland.	Scotland, Ecosse.	Canada.	United States.	Etats-Unis.	Other Foreign Countries.	Autres pays étrangers.	Other British Possessions.	Autres Posses. Britanniq.	Baptists.							
M. H.	F. H.	F. H.	M. H.	F. H.	M. H.	M. H.	M. H.	M. H.	M. H.	M. H.	M. H.	M. H.	M. H.	M. H.	M. H.					
1			1	1		2	1	1				1	2	2				1		6
2						4	1						2					4		3
3	2					3												1		2
4						1							1							
5	10	7		5	7	2	34	8				2	37	2				15		53
6							1					1	2					3		1
7							5													
8	13	6		7	20		15	11	3			5	92	14	8	3		71		104
9	494	74		163	518	61	1654	316	55	14		138	1571	354	121	104		457	32	227
													COMTÉ DE SUNBURY. Aucuns rapports.							
													COMTÉ DE VICTORIA.							
1						2						2								2
													COMTÉ DE WESTMORLAND.							
1				1									1							1
							1						1					1		1
							4						1					1		3
							1											1		1
1				1		6							2		1			2		6
													COMTÉ DE YORK.							
													1							1

TABLE I. Province of New Brunswick—COUNTY OF YORK.—Concluded.

OFFENCES. — CRIMES ET DELITS.	Persons Charged. Personnes accusées.		CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS.					SENTENCE. — COMMITTED TO GAOL. — EMPRISONNÉS.											
	Acquitted. Acquittées.	Total.	Convicted, 1st. Condamné, 1re fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2e fois.	Reiterated. Récidive.	For Trial. Sur accusation.	With the option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.	No option Sans opt'n			With Hard Labour. Aux Travaux forcés.								
								Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.										
Indecent Assault.....	3	2				1													
Aggravated Assault.....	1					1													
Assault on Peace Officer.....	9	1	7			1		6	1										
Assault and Assault and Battery.....	56	18	37	27	4	6		37											
2—Robbery.....	6	1	2			3		1											
3—Larceny.....	10	3	6	6		1		4	2										
3—Stealing.....	1	1																	
False Pretences.....	1	1																	
4—Damage to property.....	8	1	5	4		1		2	4	1									
—Forgery.....	1					1													
Drunk and Drunk and Disorderly.....	73	1	72	45	7	20		45	20										
Breach of Liquor Laws.....	16	6	10	3	2	5		10											
Breach of Municipal By-laws.....	30	6	24	22	2			24											
Carrying Fire-arms.....	2		2	2				2											
6—Disorderly Houses.....	1	1																	
Houses of Ill fame and Inmates.....	1	1																	
Vagrancy.....	70	6	64	34	6	24		33	20										
Breach of Prison.....	2		1	1		1				1									
Setting Fire.....	2	2																	
Misdemeanors not included in above.....	27	6	21	18	1	2		18											
Total.....	322	58	252	172	22	58	12	184	45	1									
Grand Total, Prov. of New Brunswick.....	3,790	642	3,106	2,191	381	534	42	2,773	92	4	1								

Province of Nova Scotia—COUNTY OF ANNAPOLIS.

3—Larceny.....	2	1	1	1																
----------------	---	---	---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

COUNTY OF ANTIGONISH.

1—Assault on Peace Officer.....	1		1	1																
3—Larceny.....	2		2	2																
Total.....	3		3	3																

Province du Nouveau-Brunswick—COMTÉ DE YORK—Fin. TABLEAU I.

SENTENCE. — PENITENTIARY. — PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.										CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL.											
		Cities and Towns. Villes et Villages	Rural Districts. Districts ruraux.	Agricultural. Agriculteurs.	Commercial. Commerçants.	Domestic. Domestiques.	Serviceurs.	Industrial. Industriels.	Professional. Professionnels libéraux	Labourers. Journaliers	Married. Marié.	Widowed. Veuvage.	Single. Célibataire.										
Under two years. Moins de 2 ans.																							
Two years and under Five. 2 ans et moins de 5.																							
Five years and over. 5 ans et plus.																							
Life. À vie.																							
Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.																							
The Death Sentence. Condamné à mort.																							
Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.																							
105		176	57	26	30	15	106	1	57	77	4	180											
13		15	6	2	4	3	6		2	12		9											
5		2	8	8	3	30	26	1	17	878	127	2,098											

Province de la Nouvelle-Ecosse—COMTÉ D'ANNAPOLIS.

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

COMTÉ D'ANTIGONISH.

TABLE I. Province of Nova Scotia—COUNTY OF CAPE BRETON.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.					AGES.										
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Superior. Supérieure.		Under 16 years — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.						
						M.	F.	M.	F.	M.	F.					
						H.	F.	H.	F.	H.	F.					
1 { Homicide involontaire.....																
{ Batre son enfant cruellement.....																
{ Voies de fait ordinaires.....																
2—Vol de nuit avec effraction.....																
3—Larcin.....			1													
4—Dégât à la propriété.....																
5—{ Ivrognerie et conduite désordonnée.....																
6—{ Contraventions à l'acte concernant les mines.....																
{ Délits non compris ci-dessus.....																
Total.....			1													

COUNTY OF COLCHESTER.

1 { Causer des lésions corporelles.....																
{ Attentat contre la pudeur.....																
{ Voies de fait ordinaires.....	4	4	1	4			3			5						
3—Larcin.....	2	2	2	1			1			4						
4—Abus de confiance.....																
4—Dégât à la propriété.....	1	1				2										
5—Circulation de fausse monnaie.....																
5—{ Ivrognerie et conduite désordonnée.....	10	10	5	27			7			23						
6—{ Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....																
{ Vagabondage.....				1			1									
{ Délits non compris ci-dessus.....				3			1			2						
Total.....	17	17	8	36		2	13			34						

COUNTY OF CUMBERLAND.

1—Voies de fait ordinaires.....	1	1														
3—Larcin.....	8	8	2		1		3			4						
4—Mettre le feu à un magasin.....	2	2					1			1						
6—{ Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....																
{ Délits non compris ci-dessus.....																
Total.....	11	11	2		1		4			5						

Province de la Nouvelle-Ecosse—COMTÉ DU CAP-BRETON. TABLEAU I.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.													RELIGIONS.			USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.								
	40 years and over. — 40 ans et au-dessus.	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.													M.	F.		M.	F.						
		Not given—Non donnés.	England, Wales, Anglet., Galles.		Ireland.	Irelande.	Scotland.	Ecosse.	Canada.	United States.	Etats-Unis.	Other Foreign Countries.	Autres pays étrangers.	Other British Possessions.						Autres Posses. Britanniq.					
			H.	F.																					
								1													1				
	1							1																	
								1																	
	1									3															

COMTÉ DE COLCHESTER.

2			1												1	2	2						2		5	
1					2					3						2	2						2		3	
8			1						2							2										
			3																							
11		3	2		2					9						9	17	11					2	19		49

COMTÉ DE CUMBERLAND.

2																1										1	
			2							8						1											
			3																								
2		3	2							8						1	1							3			

TABLE I. Province of Nova Scotia—COUNTY OF DIGBY.									
OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	Persons Charged. Personnes accusées.	Acquitted. Acquittées.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS.				SENTENCE. — COMMITTED TO GAOL. — EMPRISONNÉS.		
			Total.	Convicted, 1st. Condamné, 1e fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2e fois.	Reiterated. Réitéré.	Sur accusation. Sur option entre la Prison ou l'amende.	No option Sans opt'n	
								Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.
1—Assault and Assault and Battery...	6	2	4	4			3		
3—Theft.....	3	2	1	1			1		
4—Damage to Property.....	2		2	2			2		
6—Trespass.....	1		1	1			1		
Total.....	12	4	8	8			7		
COUNTY OF GUYSBORO.									
3—Larceny.....	2		2	2			2		
COUNTY OF HALIFAX.									
Rape.....	1						1		
1 Interfering with Police.....	10	2	8	8			8		
Indecent Assault.....	4	3	1	1				1	
Aggravated Assault.....	1		1	1				1	
Assault on Peace Officer.....	9		9	9			9		
Assault and Assault and Battery.....	328	204	124	123	1		122		
Robbery.....	3	3							
Burglary.....	1						1		
Attempt at Burglary.....	2	2							
Breaking into and entering Store.....	8		6	6			2	6	
Larceny.....	174	38	125	124	1		11	103	18
Stealing.....	1	1	1	1				1	
Receiving Stolen Goods.....	3	1	2	2				2	
Embezzlement.....	1	1	1	1				1	
False Pretences.....	10	5	5	5				5	
Breach of Marine Stores Regulat's	8	2	6	6				6	
4 Damage to Property.....	27	9	17	17			1	17	
5 Forgery.....	1						1		
Uttering Counterfeit Coin.....	2		2	2				2	
Drunk and Drunk and Disorderly.....	912	146	766	766				736	29
Breach of Liquor Laws.....	99	40	59	59				59	
Breach of Municipal By-laws.....	150	27	123	121	2			121	
Breach of Militia Laws.....	4	1	3	3				3	
Carrying Unlawful Weapons.....	4	2	2	2				2	
Deserting Ship and refusing duty.....	4	2	2	2				2	
Mutiny on the High Seas.....	1		1	1				1	
Castling away Ship.....	1	1							

Province de la Nouvelle-Ecosse.—COMTÉ DE DIGBY.										TABLEAU I.									
SENTENCE.		RESI-DENCE.		OCCUPATIONS.		CONJUGAL STATE.													
PENITENTIARY. — PÉNITENTIAIRE.						ÉTAT CONJUGAL.													
Under two years. Moins de 2 ans.	Two years and under Five. 2 ans et moins de 5.	Five years and over. 5 ans et plus.	Life. A vie.	Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.	The Death Sentence. Condamné à mort.	Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.	Cities and Towns. Villes et Villages.	Rural Districts. Districts ruraux.	Agricultural. Agriculteurs.	Commercial. Commerçants.	Domestic. Serviteurs.	Industrial. Industriels.	Professional. Professions libérales.	Labourers. Journaliers.	Married. Marié.	Widowed. Veuvage.	Single. Célibataire.		
COMTÉ DE GUYSBORO.																			
COMTÉ D'HALIFAX.																			

TABLE I. Province of Nova Scotia—COUNTY OF LUNENBURG.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATCS. — ÉDUCATION.					AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Superior. Supérieure.		Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.	
						M.	F.	M.	F.	M.	F.
						H.	F.	H.	F.	H.	F.
1 { Viol.....			1						1		
Voies de fait contre un officier de paix.....			1						1		
2 { Vol de nuit avec effraction.....			1						1		
Vol de chevaux.....			1						1		
3 { Larcin.....			1						1		
4 { Incendier une maison habitée.....			1						1		
Incendier un campement de Sauvages.....											
Total.....			5						4		

COUNTY OF PICTOU.

1 { Menacer de décharger une arme à feu.....	1	1	1							
Voies de fait ordinaires.....	7	7	11		2		1		6	
3 { Vol de chevaux.....	1	1					1			
Larcin.....	1	1							2	
4 { Dégât à la propriété.....			2							
5 { Circulation de faux billets de banque.....	1	1								
Ivrognerie et conduite désordonnée.....	21	21	21				9		34	
6 { Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....	3	3	4						3	1
Délits non compris ci-dessus.....	2	2	5		3		2		4	
Total.....	37	37	44		5		13		49	1

COUNTY OF QUEEN'S.

1—Voies de fait ordinaires.....										
3 { Larcin.....					2		3			
Escoquerie.....										
4 { Recel d'objets volés.....										
Dégât à la propriété.....										
6 { Ivrognerie et conduite désordonnée.....										
Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....										
Port d'armes à feu.....										
Crimes non spécifiés.....										
Délits non compris ci-dessus.....										
Total.....					2		3			

Province de la Nouvelle-Ecosse—COMTÉ DE LUNENBURG. TABLEAU I.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.													RELIGIONS.					USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.										
	40 years and over. — 40 ans et au-dessus.		Not given—Non donnés.													Baptists. — Baptistes.		Catholics. — Catholiques.		Church of England. — Eglise d'Angleterre.		Methodists. — Méthodistes.		Presbyterians. — Presbytériens.		Protestants. — Protestants.		Other Denominations. — Autres Confessions.	
	M.	F.	English, Wales, Anglet., Gales.	Ireland.	Ireland.	Scotland, Ecosse.	Canada.	United States.	Etats-Unis.	Other Foreign Countries.	Autres pays étrangers.	Other British Possessions.	Autres Possess. Britanniq.	Baptists.	Catholics.	Church of England.	Methodists.	Presbyterians.	Protestants.	Other Denominations.	Moderate.	Immoderate.							
	H.	F.	F.																										
1				1			1												1			1							
							1												1			1							
							1												1			1							
							1												1			1							
							1												1			1							
1							4								1				3		1	3	1						

COMTE DE PICTOU.

1								2											1			1	
5	1		1					16			1			4				7	1		8		7
								1										2			1		1
								2													1		1
								35													1		1
10			3	4	2	35	2	3	2				20		1			7	10	1	14		34
2	1					6							1		6			6			6		1
						9							1		1			1	4	1	5		2
18	2		4	4	3	71	2	3	3				26		1		24	15	3		57		45

COMTÉ DE QUEEN'S.

		1						2															
		1						4									2					3	
								1															
								6															
		2																					
		7						13									2					3	

TABLE I. Province of Nova Scotia—COUNTY OF RICHMOND.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	Persons Charged. Personnes accusées. Acquitted. Acquittées.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS.					SENTENCE. — COMMITTED TO GAOL. — EMPRISONNÉS.				
		Total.	Convicted, 1st. Condamné, 1 ^{er} fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2 ^e fois.	Reterned. Récidive.	For Trial. Sur accusation.	With the option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amende	No option Sans opt ⁿ	Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.	With Hard Labour. Aux travaux forcés.
3—Larceny.....	1	1	1				1				
COUNTY OF SHELBURNE.											
1—Assault and Assault and Battery..	6	6	6				6				
COUNTY OF VICTORIA.											
1—Assault and Assault and Battery..	2	2	2				2				
6—Drunk and Drunk and Disorderly.	2	2	2				2				
Total.....	4	4	4				4				
COUNTY OF YARMOUTH.											
{ Cutting and Wounding.....	1	1	1				1				
{ Disturbing Religious Worship.....	6	3	3				2	1			
1 { Aggravated Assault.....	3	3	3				2	1			
{ Assault on Peace Officer.....	2	1	1				1		1		
{ Assault and Assault and Battery..	27	1	26	26		23	1	10		2	
3—Larceny.....	19		19	18	1		1	10		7	
4—Damage to property.....	2		2	2			2				
{ Drunk and Drunk and Disorderly.	35	2	33	33		30	2				
{ Vagrancy.....	3		3	3			3				
6 { Carrying Fire-arms.....	1		1	1		1					
{ Refusing to do duty on ship.....	4		4	4			4				
{ Misdemeanors not included in above	8		8	8		8					
Total.....	111	7	104	103	1		69	23		10	
Grand Total, Nova Scotia.....	2,919	758	2,132	2,111	12	9	29	1,871	197	4	

Province de la Nouvelle-Ecosse—COMTÉ DE RICHMOND. TABLEAU I.

SENTENCE. — PENITENTIARY. — PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.	CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL.	
			Married. Marié.	Single. Célibataire.
Under two years. Moins de 2 ans.				
Two years and under Five. 2 ans et moins de 5.				
Five years and over. 5 ans et plus.				
Life. A Vie.				
Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.				
The Death Sentence. Condamné à mort.				
Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.				
Cities and Towns. Villes et Villages.				
Rural Districts. Districts ruraux.				
Agricultural. Agriculteurs.				
Commercial. Commerçants.				
Domestic. Serviteurs.				
Industrial. Industriels.				
Professional. Professions libérales.				
Labourers. Journaliers.				
Married. Marié.				
Widowed. Veuvage.				
Single. Célibataire.				
COMTÉ DE SHELBURNE.				
COMTÉ DE VICTORIA.				
COMTÉ DE YARMOUTH.				
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				
33				
34				
35				
36				
37				
38				
39				
40				
41				
42				
43				
44				
45				
46				
47				
48				
49				
50				
51				
52				
53				
54				
55				
56				
57				
58				
59				
60				
61				
62				
63				
64				
65				
66				
67				
68				
69				
70				
71				
72				
73				
74				
75				
76				
77				
78				
79				
80				
81				
82				
83				
84				
85				
86				
87				
88				
89				
90				
91				
92				
93				
94				
95				
96				
97				
98				
99				
100				
101				
102				
103				
104				
105				
106				
107				
108				
109				
110				
111				
112				
113				
114				
115				
116				
117				
118				
119				
120				
121				
122				
123				
124				
125				
126				
127				
128				
129				
130				
131				
132				
133				
134				
135				
136				
137				
138				
139				
140				
141				
142				
143				
144				
145				
146				
147				
148				
149				
150				
151				
152				
153				
154				
155				
156				
157				
158				
159				
160				
161				
162				
163				
164				
165				
166				
167				
168				
169				
170				
171				
172				
173				
174				
175				
176				
177				
178				
179				
180				
181				
182				
183				
184				
185				
186				
187				
188				
189				
190				
191				
192				
193				
194				
195				
196				
197				
198				
199				
200				

TABLE I. Province of Nova Scotia—COUNTY OF RICHMOND.												
OFFENCES. — CRIMES ET DELITS.	EDUCATIONAL STATUS. — EDUCATION.				AGES.							
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Elémentaire.	Superior. Supérieure.	Under 16 years — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.			
					M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.		
3—Larcin												
COUNTY OF SHELBURNE.												
1—Voies de fait ordinaires												
COUNTY OF VICTORIA.												
1—Voies de fait ordinaires												
6—Ivrognerie et conduite désordonnée.....												
Total												
COUNTY OF YARMOUTH.												
1 Poignarder et blesser												
1 Troubler le culte religieux												
1 Voies de fait graves.....												
Voies de fait contre un officier de paix.....												
Voies de fait ordinaires.....												
3—Larcin	1	1	1		1				1			
—Dégât à la propriété.....												
—Ivrognerie et conduite désordonnée.....												
—Vagabondage												
—Port d'armes à feu.....												
—Refus de devoir sur un navire.....												
—Délits non compris ci-dessus												
Total	1	1	1		1				1			
Grand Total, Province de la Nouvelle-Ecosse..	91	94	147	47	14	3	58	1	163	8		

Province de la Nouvelle-Ecosse—COMTÉ DE RICHMOND. TABLEAU I.																												
AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.										RELIGIONS.				USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.													
	40 years and over. — 40 ans et au-dessus.	M. H.	F. F.	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.		Canada.		United States. — Etats-Unis.		Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.		Autres Possess. Britanniq.		Baptists. — Baptistes.		Catholics. — Catholiques.		Church of England. — Eglise d'Angleterre.		Methodists. — Méthodistes.		Presbyterians. — Presbytériens.		Protestants. — Protestants.		Other Denominations, — Autres Confessions.		Moderate. — Modéré.
1																												
COMTÉ DE SHELBURNE.																												
COMTÉ DE VICTORIA.																												
COMTE DE YARMOUTH.																												
77	6	126	14	11	11	235	8	3	3	10	84	12	10	47	104	18	132	173										

TABLE I. Province of Prince Edward Island - COUNTY OF QUEEN'S.—Concluded.

OFFENCES. CRIMES ET DÉLITS.	Persons Charged. Personnes accusées.		CONVICTIONS. CONDAMNATIONS.				SENTENCE. COMMITTED TO GAOL. EMPRISONNÉS.			
	Acquitted. Acquittés.	Total.	Convicted, 1st. Condamné, 1 ^{er} fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2 ^e fois.	Reiterated. Récidive.	For Trial. Sur accusation.	With the option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amende	No option Sans opt'n		
								Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.	With Hard Labour. Aux Travaux forcés.
6 Riot and Breach of the Peace.....	11	11	11				2	9		
Perjury	1	1								
Vagrancy	24	10	14	10	4		6	3		5
Misdemeanors not incl'd in above Lunacy	130	12	118	114	4		111	7		
Total	992	155	823	694	24	105	13	715	44	1 57
Grand Total, Prince Edward Island.	1,087	168	903	771	27	105	15	783	53	2 57

Province of Manitoba—COUNTY OF LISGAR.

3—Theft	1	1	1					1		
4—Malicious injury to a dog	1	1	1				1			
{ Drunk and Drunk and Disorderly	5	5	5				1	4		
{ Selling Liquor to an Indian	1	1	1				1			
{ Branding a horse illegally	1	1	1				1			
Total	9	9	9				4	5		

COUNTY OF MARQUETTE.

6—Lunacy	1									
----------------	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--

COUNTY OF PROVENCHER.

No returns.

COUNTY OF SELKIRK.

{ Murder and accessories to... ..	5	1					4			
{ Stabbing	1	1								
{ Rape	1	1								
{ Assault and Assault and Battery..	35	8	27	27			24	3		
{ Burglary	2	1	1	1						
{ Robbery	8	3					5			

Province de l'Île du Prince-Edouard—COMTE DE QUEEN'S—Fin. TABLEAU I.

SENTENCE. PENITENTIARY. PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.	CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.	
			CITIES AND TOWNS. Villes et Villages. Rural Districts. Districts ruraux. Agricultural. Agriculteurs. Commercial. Domestic. Serviteurs. Industrial. Industriels. Professional. Professions libérales. Labourers. Journaliers. Married. Mariés. Widowed. Veuves. Single. Célibataires.	SINGLE. CÉLIBATAIRES.
			2	11
			84	13
			1	74
			560	1
1			570	542
			188	26
			102	593
			208	
			185	
			14	
			140	
			3	
			306	
			246	
			275	
			26	
			593	

Province de Manitoba—COMTE DE LISGAR.

			1	1
			1	1
			5	2
			1	3
			1	1
			1	1
			9	3

COMTE DE MARQUETTE.

			1	1
--	--	--	---	---

COMTE DE PROVENCHER.

Aucuns rapports.

COMTE DE SELKIRK.

			3	2
			14	9
			5	4

TABLE I. Province of Prince Edward Island—COUNTY OF QUEEN'S—Concluded.												
OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.				AGES.							
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Superior. Supérieure.	Under 16 years — Moins de 16 ans.		16 years and under 21 — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40 — 21 ans et moins de 40.		M.	F.
					M.	F.	M.	F.	M.	F.		
6 Emute et rupture de la paix.....	1	1	1				2					
Parjure							2		10	1		
Vagabondage	9	9	5				2		10	1		
Délits non compris ci-dessus.....	58	58	58	1	6		15		71	2		
Folie.....			1						1			
Total	328	331	476	4	37	2	96	2	161	21		
Grand Total, Province de l'Île du Prince-Édouard	334	339	541	4	40	2	109	2	493	21		

Province of Manitoba—COUNTY OF LISGAR.

3—Escroquerie	1	1										
4—Blesser malicieusement un chien	1	1							1			
6 { Ivrognerie et conduite désordonnée	1	1	1	1					3			
{ Vente de boisson à un Sauvage.....				1					1			
{ Marquer illégalement un cheval.....			1									
Total	3	3	2	2					5			

COUNTY OF MARQUETTE.

6—Folie.....	1	1										1
--------------	---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	---

COUNTY OF PROVENCHER.

No returns.

COUNTY OF SELKIRK.

Meurtre.....	2	2	2							4		
Poignarder.....												
Viol.....												
Voies de fait ordinaires	2	2	20		1		2		17			
2 { Vol de nuit avec effraction	1	1	2									
{ Vol.....												

Province de l'Île du Prince-Édouard—COMTE DE QUEEN'S.—Fin.													TABLEAU I.						
AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.							RELIGIONS.					USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.						
	40 years and over. — 40 ans et au-dessus.	M. H.	F.	Not given—Non donnés. F.	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.			Canada.	United States. — États-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autres Possessions Britanniq.	Baptists.	Catholics.	Church of England. — Église d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants. — Protestants.	Other Denominations — Autres Confessions.	Moderate. — Modéré.
England, Wales, Angleterre, Galles.					Ireland. — Irlande.	Scotland. — Écosse.													
							2					1				1		1	1
	1				3			9	2			7				7		13	
	19	4			5	3		108	1			73			43		43	73	
					1					1						1		1	
167	17	2	44		65	5	553	12	5	29	1	481		6	6	319		100	704
184	21	2	47		77	5	708	13	5	30	4	523	3	14	24	319		128	749

Province de Manitoba—COMTE DE LISGAR.

			1				1			1						1		1	1
	1	1					5									5		4	
							1					1						1	
																		1	
	1	2					8			1		1				6		3	5

COMTE DE MARQUETTE.

			1															1	
--	--	--	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	---	--

COMTE DE PROVENCHER.

Aucuns rapports.

COMTE DE SELKIRK.

					1	2	1					4						3	1
5			1	6	1	18	1					16			10			9	18
5	1					1		3				1						2	1

TABLE I. Province of Manitoba—COUNTY OF SELKIRK—Concluded.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.					AGES.					
	Unable to read Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Superior. Supérieure.		Under 16 years Moins de 16 ans.		16 years and under 21 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. 21 ans et moins de 40.	
						M.	F.	M.	F.	M.	F.
						H.	F.	H.	F.	H.	F.
Larcin.....	1	1	10							7	
Recel d'objets volés.....											
Abus de confiance.....			1	1						2	
Faux prétextes.....											
Incendier une maison habitée.....											
Dégât à la propriété.....			2								
Faux.....										1	
Ivrognerie et conduite désordonnée.....				1						1	
Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....	3	3		1						4	
Contraventions aux lois de chasse.....											
Refus de salaire et désertion d'emploi.....			1							1	
Enlever des poteaux d'arpenteurs.....											
Usage illégal d'appareils de distillation.....			5							2	
Vagabondage.....			1							2	
Contraventions aux réglem. de milice.....				1						1	
Crimes non spécifiés.....											
Délits non compris ci-dessus.....			2								
Total.....	9	9	46	4	1		2			42	
Grand Total, Province de Manitoba.....	13	13	48	6	1		2			48	

Province of British Columbia—DISTRICT OF CARIBOO.

1—Voies de fait ordinaires.....												
3—Escroquerie.....				1								2
4—Dégâts dans un jardin.....				1								
Ivrognerie et conduite désordonnée.....	5	5	11							7		4
Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes.....	1	1	1									1
Parjure.....										1		
Délits non compris ci-dessus.....			1							2		
Folie.....										1		
Total.....	6	6	15							13		5

DISTRICT OF VANCOUVER.

No returns.

Province de Manitoba—COMTE DE SELKIRK—Fin. TABLEAU I.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.										RELIGIONS.					USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.									
	40 years and over. — 40 ans et au-dessus.	Not given-Non donnés	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.					Canada.	United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possessions Britan.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other Denominations. Autres Confessions.	Moderate Modéré.	Immoderate. Immodéré.					
			England, Wales, Angle, Galles.		Ireland. Irlande.	Scotland—Ecosse.																			
			M. H.	F. F.																					
5	1			3		8		1				5						7		5	7				
						1		1														2			
2						2																2			
						1																1			
						1																4			
2	1					3																5			
1						3																1			
						1																1			
2						2																1			
22	3					2		11	2	45	4	3			26							32	27	40	
22	4	2				3		11	2	53	4	3	1		27							32	6	31	45

Province de la Colombie-Britannique—DISTRICT DE CARIBOO.

1								2		2														1		
10	1					7		2		5	2	3											1	1		
1						1						1											14	1	10	12
	1											2											1	2	2	
	J									1		2											1	2		
										1													1		1	
12	3					9		4		9	2	8			3								18	5	15	12

DISTRICT OF VANCOUVER.

Aucuns rapports.

TABLE I. Province of British Columbia—DISTRICT OF VICTORIA.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	Persons Charged. Personnes accusées.	Acquitted. Acquittées.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS.				SENTENCE. — COMMITTED TO GAOL. — EMPRISONNÉS.				
			Total.	Convicted, 1st. Condamné, 1e fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2e fois.	Reiterated. Réitéré.	For Trial. Sur accusation.	With the option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.	No option. Sans opt'n		With Hard Labour. Aux Travaux forcés.
									Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.	
Murder and Accessories to.....	7	2				5					
Attempts to Murder.....	2		1	1		1					
Manslaughter.....	2		2								
Cutting and Wounding.....	2		1	1		1	1				
Rape.....	1					1					
1 Obstructing Peace Officer.....	3		3	3			2			1	
Indecent Assault.....	1	1									
Assault with intent.....	2		2	2			1			1	
Assault on Peace Officer.....	14	2	12	12		5	5	1		6	
Assault and Assault and Battery.....	35	12	18	18		5	14	1		3	
Sacrilege.....	1		1	1						1	
2 Burglary.....	2	1	1	1						1	
Assault with intent to Rob.....	1		1	1						1	
House-breaking.....	1		1	1						1	
Stealing from a dwelling-house.....	6		6	6						5	
Larceny from the person.....	1		1	1						1	
Larceny.....	22	4	18	18			4			11	
3 Receiving Stolen Goods.....	1		1	1						1	
Stealing.....	33	19	7	7		7	2	2		3	
Embezzlement.....	1	1									
Fraud and False Pretences.....	5	5									
4 Damage to Property.....	22	6	16	16			16				
5 Forgery.....	1		1	1							
Drunk and Drunk and Disorderly.....	137	18	119	119			114	4		1	
Breach of Liquor Laws.....	51	17	34	34			5	3		26	
Breach of Municipal By-Laws.....	22	1	21	21			21				
Breach of Game Laws.....	8	4	4	4			4				
Breach of Revenue Laws.....	1		1	1			1				
Master and Servant.....	7		7	7			7				
Prison Breaking and Escape.....	8	4	3	3		1	1	1		1	
Attempt to rescue a Prisoner.....	1		1	1			1				
House of Ill-fame.....	1		1	1			1				
6 Carrying weapons unlawfully.....	2		2	2							
Vagrancy.....	67	19	48	48			39	1		7	
Deserting from H.M.'s Navy.....	1		1	1							
Indecent Exposure of the Person.....	3		3	3			3				
Attempting to commit Suicide.....	1		1	1				1			
Perjury.....	1	1									
Felonies not otherwise denominated.....	1		1	1							
Misdemeanors not included in above.....	48	11	37	37			29	1		2	
Lunacy.....	10										
Total.....	526	129	376	376		21	267	20		73	

Province de la Colombie-Britannique—DISTRICT DE VICTORIA. TABLEAU I.

SENTENCE. — PENITENTIARY. — PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.	CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL.	
			Married. Marié.	Widowed. Veuvage.
Under two years. Moins de 2 ans.			5	
Two years and under Five. 2 ans et moins de 5.			2	
Five years and over. 5 ans et plus.			2	
Life. A vie.			1	
Deceased for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.			3	
The Death Sentence. Condamné à mort.			2	
Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.			12	
Cities and Towns. Villes et Villages.			22	
Rural Districts. Districts ruraux.			1	
Agricultural. Agriculteurs.			1	
Commercial. Commerçants.			1	
Domestic. Serviteurs.			1	
Industrial. Industriels.			6	
Professional. Professions libérales.			1	
Labourers. Journaliers.			18	
Married. Marié.			1	
Widowed. Veuvage.			14	
Single. Célibataire.			16	
			1	
			119	
			34	
			21	
			4	
			1	
			3	
			4	
			1	
			1	
			2	
			48	
			3	
			1	
			36	
			10	
			400	
			3	
			3	
			10	

TABLE I. Province of British Columbia—DISTRICT OF YALE.										
OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.				AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Superior. Supérieure.	Under 16 years. Moins de 16 ans.		16 years and under 21. 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. 21 ans et moins de 40.	
					M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.
1—Voies de fait ordinaires.....			3	1						2
2—Bris de maison.....										
Total.....			3	1						2
Grand Total, Province de la Col.-Britannique.	6	6	18	1						15 5
North-West Territories—DISTRICT OF BATTLEFORD.										
1—Voies de fait ordinaires.....										
3 { Vol de chevaux.....										
Larcin.....			3	2						
Faux prétextes.....										
Total.....			3	2						
FORT McLEOD. No returns.										
SWAN RIVER. No returns.										
Grand Total, Nord-Ouest (Territoires du).....			3	2						

Province de la Colombie-Britannique—DISTRICT DE YALE. TABLEAU I.																				
AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.							RELIGIONS.					USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.							
	40 years and over. 40 ans et au-dessus.	M. H.	F. F.	Not given—Non donnés.	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.			United States. États-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possess. Britanniq.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Église d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other Denominations. Autres confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.	
1																				
1					1			1				2					2		1	3
13	3	7	9	5	9	3	9				5			2	18	5		16	15	
Territoires du Nord-Ouest—DISTRICT DE BATTLEFORD.																				
					4	1					3		1		2					
					4	1					3		1		2					
FORT McLEOD. Aucuns rapports.																				
RIVIÈRE DU CYGNE. Aucuns rapports.																				
					4	1					3		1		2					

TABLE II.

SUMMARY BY CLASSES AND PROVINCES.

TABLEAU II.

RECAPITULATION PAR CLASSES ET PROVINCES.

TABLE II. SUMMARY BY CLASSES AND PROVINCES.

CLASS AND PROVINCE, CLASSE ET PROVINCE.	Persons Charged. Personnes accusées.		CONVICTIONS. CONDAMNATIONS.						SENTENCE. COMMITTED TO GAOL. EMPRISONNÉS.																
	Acquitted. Acquittées.	Total.	Unconvicted, 1st. Condamné, 1e fois.		Unconvicted, 2nd. Condamné, 2e fois.		Reiterated. Réitéré.	For Trial. Sur accusation.	With the option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.																
			No option Sans opt'n	Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.	With Hard Labour. Aux travaux forcés.			No option Sans opt'n	Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.	With Hard Labour. Aux travaux forcés.													
No. 1.—Offences against the Person.																									
Ontario.....	4,662	1,216	3,365	3,272	62	30	81	2,947	221	16	68														
Quebec.....	2,077	744	1,304	1,284	17	3	29	872	60	3	275														
New Brunswick.....	447	165	272	205	40	27	10	242	23																
Nova Scotia.....	517	240	272	269	3		5	248	12	1	3														
Prince Edward Island.....	154	58	92	86	1	5	4	73	10		8														
Manitoba.....	42	11	27	27			4	24	3																
British Columbia.....	76	20	43	43			13	26	3																
North-West Territories.....	1		1	1																					
Total of No. 1.....	7,976	2,454	5,376	5,188	123	65	146	4,432	332	20	365														
No. 2.—Offences against Property with Violence.																									
Ontario.....	260	93	121	111	7	3	46	5	27		14														
Quebec.....	116	32	75	74	1		9		8	1	11														
New Brunswick.....	17	3	11	9		2	3	1	1																
Nova Scotia.....	1	5	9	8	1		3		6																
Prince Edward Island.....	2		1	1			1		1																
Manitoba.....	10	4	1	1			5																		
British Columbia.....	6	2	4	4							4														
North-West Territories.....																									
Total of No. 2.....	428	139	222	208	9	5	67	6	42	3	29														
No. 3.—Offences against Property without Violence.																									
Ontario.....	3,320	1,339	1,719	1,597	91	31	262	157	885	65	357														
Quebec.....	1,467	546	868	850	12	6	53	142	242	7	279														
New Brunswick.....	189	91	76	68	4	3	22	10	19	2	1														
Nova Scotia.....	269	58	197	191	4	2	14	130	39	2	7														
Prince Edward Island.....	102	40	56	51	1	4	6	5	11		40														
Manitoba.....	44	16	13	12	1		15	6	1																
British Columbia.....	72	30	33	33			9	2	6		21														
North-West Territories.....	15	4	11	11					10																
Total of No. 3.....	5,478	2,124	2,973	2,814	113	46	381	446	1,218	77	705														

RÉCAPITULATION PAR CLASSES ET PROVINCES. TABLEAU II.

SENTENCE. PENITENTIARY. PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.	CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.	
			Married. Marié.	Single. Célibataire.
Under two years. Moins de 2 ans.				
Two years and under Five. 2 ans et moins de 5.	Two years and under Five. 2 ans et moins de 5.	Two years and under Five. 2 ans et moins de 5.	Two years and under Five. 2 ans et moins de 5.	Two years and under Five. 2 ans et moins de 5.
Five years and over. 5 ans et plus.				
Life. A vie.				
Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.				
The Death Sentence. Condamné à mort.				
Committed to Reformatories.				
Envoiyé à la Prison de Réforme. Cités and Towns.	Envoiyé à la Prison de Réforme. Cités and Towns.	Envoiyé à la Prison de Réforme. Cités and Towns.	Envoiyé à la Prison de Réforme. Cités and Towns.	Envoiyé à la Prison de Réforme. Cités and Towns.
Villes et Villages. Rural Districts.				
Districts ruraux. Agricultural.				
Agriculture. Commercial.	Agriculture. Commercial.	Agriculture. Commercial.	Agriculture. Commercial.	Agriculture. Commercial.
Commerce. Domestic.	Commerce. Domestic.	Commerce. Domestic.	Commerce. Domestic.	Commerce. Domestic.
Services. Industrial.	Services. Industrial.	Services. Industrial.	Services. Industrial.	Services. Industrial.
Professionals. Professions libérales.				
Labourers. Journaliers.	Labourers. Journaliers.	Labourers. Journaliers.	Labourers. Journaliers.	Labourers. Journaliers.
Married. Marié.	Married. Marié.	Married. Marié.	Married. Marié.	Married. Marié.
Widowed. Veuvage.	Widowed. Veuvage.	Widowed. Veuvage.	Widowed. Veuvage.	Widowed. Veuvage.
Single. Célibataire.	Single. Célibataire.	Single. Célibataire.	Single. Célibataire.	Single. Célibataire.
6	6	6	6	6
41	41	41	41	41
21	21	21	21	21
7	7	7	7	7
7	7	7	7	7
11	11	11	11	11
2,449	2,449	2,449	2,449	2,449
590	590	590	590	590
238	238	238	238	238
376	376	376	376	376
133	133	133	133	133
679	679	679	679	679
59	59	59	59	59
1,245	1,245	1,245	1,245	1,245
1,204	1,204	1,204	1,204	1,204
33	33	33	33	33
1,254	1,254	1,254	1,254	1,254
48	48	48	48	48
25	25	25	25	25
2	2	2	2	2
4	4	4	4	4
124	124	124	124	124
15	15	15	15	15
9	9	9	9	9
6	6	6	6	6
4	4	4	4	4
53	53	53	53	53
1	1	1	1	1
66	66	66	66	66
29	29	29	29	29
1	1	1	1	1
115	115	115	115	115
71	71	71	71	71
11	11	11	11	11
1	1	1	1	1
4	4	4	4	4
2	2	2	2	2
105	105	105	105	105
29	29	29	29	29
6	6	6	6	6
199	199	199	199	199
38	38	38	38	38
10	10	10	10	10
16	16	16	16	16
4	4	4	4	4
65	65	65	65	65
2	2	2	2	2
130	130	130	130	130
42	42	42	42	42
1	1	1	1	1
203	203	203	203	203
3	3	3	3	3
112	112	112	112	112
36	36	36	36	36
45	45	45	45	45
1265	1265	1265	1265	1265
352	352	352	352	352
74	74	74	74	74
134	134	134	134	134
126	126	126	126	126
365	365	365	365	365
7	7	7	7	7
769	769	769	769	769
475	475	475	475	475
59	59	59	59	59
1190	1190	1190	1190	1190
8	8	8	8	8
30	30	30	30	30
49	49	49	49	49
8	8	8	8	8
1	1	1	1	1
3	3	3	3	3
35	35	35	35	35
244	244	244	244	244
47	47	47	47	47
116	116	116	116	116
2,201	2,201	2,201	2,201	2,201
530	530	530	530	530
107	107	107	107	107
207	207	207	207	207
175	175	175	175	175
443	443	443	443	443
18	18	18	18	18
1,499	1,499	1,499	1,499	1,499
670	670	670	670	670
73	73	73	73	73
2,059	2,059	2,059	2,059	2,059

TABLE II. SUMMARY BY CLASSES AND PROVINCES.

CLASS AND PROVINCE. — CLASSE ET PROVINCE.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.					AGES.						
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Superior. Supérieure.	M. H.	F. F.	Under 16 years. Moins de 16 ans.		16 year- and under 21. 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. 21 ans et moins de 40.	
							M. H.	F. F.	M. H.	F. F.	M. H.	F. F.
No. 1.—Outrages contre la personne.												
Ontario.....	240	287	932	43	47	1	147	11	651	82		
Québec.....	144	150	172	24	12		175	8	423	50		
Nouveau-Brunswick.....	55	57	204	18	10		37	3	148	11		
Nouvelle-Ecosse.....	18	18	31	4	2		9	1	26	1		
Ile du Prince-Edouard.....	28	30	60	1	14		10		51	3		
Manitoba.....	4	4	22		1		2		21			
Colombie-Britannique.....			3		1				2			
Nord-Ouest, (Territoires du).....												
Total, No. 1.....	489	546	1,424	86	86	1	38	2	1,322	147		
No. 2.—Outrages avec violence contre la propriété.												
Ontario.....	21	30	104	3	14	1	41	1	70	5		
Québec.....	28	29	10	1	1		9		21			
Nouveau-Brunswick.....	3	3	9		1		3		5			
Nouvelle-Ecosse.....			1						1			
Ile du Prince-Edouard.....			1									
Manitoba.....	1	1	2									
Colombie-Britannique.....												
Nord-Ouest, (Territoires du).....												
Total, No. 2.....	53	63	127	4	16	1	53	1	97	5		
No. 3.—Outrages sans violence contre la propriété.												
Ontario.....	425	496	1,071	28	268	11	255	34	628	82		
Québec.....	173	185	116	10	8	1	88	3	103	9		
Nouveau-Brunswick.....	19	20	50		11		14		37	3		
Nouvelle-Ecosse.....	16	16	13	1	7	1	10		13	1		
Ile du Prince-Edouard.....	34	34	17		16	1	11	1	15			
Manitoba.....	2	2	11	1					9			
Colombie-Britannique.....			1						2			
Nord-Ouest, (Territoires du).....			3	2								
Total, No. 3.....	669	753	1,282	42	330	14	378	38	807	95		

RECAPITULATION PAR CLASSES ET PROVINCES. TABLEAU II.

AGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.											RELIGIONS.					USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.				
	40 years and over. 40 ans et au- dessus.	Not given—Non donnés.			BRITISH ISLES. — LES BRITAN- NIQUES.				Canada.	United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Autres Possess. Britanniq.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Methodistes.	Presbyterians, Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other Denominations, Autres Confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immédié.
		M. H.	F. F.	F.	England, Wales, Anglet., Galles.	Ireland. Irlande.	Ireland, Scotland, Ecosse.	M. H.													
40 years and over. 40 ans et au- dessus.	272	33	109	170	292	60	743	106	37	6	29	584	255	164	110	208	24	779	578		
	126	25	57	64	156	27	816	16	29	2	1	492	5	1	5	107	2	231	70		
	32	6	1	4	30	2	219	15	3	1	23	134	23	27	8	57	2	91	171		
	12	2	13	4	2	46					1	13	3		10	18		28	23		
	8	4	1	2	4	80			3	1	2	61	1	1	5	22		23	67		
	5			1	6	20			2			20			2	10		12	19		
	1				1				1	1		2			2			1	3		
	456	74	181	245	489	93	1,954	140	73	11	56	1,306	287	193	170	422	28	1,165	931		
	11		1	20	8	4	88	20		2	1	57	44	11	12	17		74	71		
	3			9	3		60		1			62			18			25	13		
	1						11				3	6		1				5	6		
	1						2					1						1	1		
	5	1					1					1			1			1	1		
							1		3			1						2	1		
	21	1	1	29	11	4	163	20	4	2	4	128	44	12	13	36		107	93		
	215	39	31	222	260	61	952	164	46	4	51	626	381	233	149	188	31	1,016	668		
	21	2	83	50	70	10	730	4	22			722	1		1	149		198	86		
	5		1	2	9	2	63	11				43	9	3	3	10	2	28	52		
	4		6	3	2	30	2					5		7	5	6	13	20	13		
	1			1	1	1	46					1						8	43		
	5	1	1		3	10	2		1			5				25		6	9		
					2		2									8		1			
					4	1						3		1							
	251	42	123	278	347	74	1,837	184	70	5	62	1,430	391	244	158	388	46	1,277	871		

TABLE II. SUMMARY BY CLASSES AND PROVINCES.—*Concluded.*

CLASS AND PROVINCE, CLASSE ET PROVINCE.	Persons Charged. Personnes accusées.		CONVICTIONS. CONDAMNATIONS.					SENTENCE. COMMITTED TO GAOL. EMPRISONNÉS.			
	Acquitted. Acquittées.	Total.	Convicted, 1st. Condamné, 1e fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2e fois.	Re-entrated. Récidive.	For trial. Sur accusation.	With the option of a fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.	No option Sans opt'n			Aux Travaux forcés.
								Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.	With hard Labour, Aux Travaux forcés.	
No. 4.—Malicious Offences against Property.											
Ontario.....	675	233	432	411	10	11	10	382	29	5	
Quebec.....	194	73	119	116	3		2	106	3	5	
New Brunswick.....	55	26	26	18	2	6	3	21	3		
Nova Scotia.....	53	10	42	42			1	37	2		
Prince Edward Island.....	1	1									
Manitoba.....	8	5	3	3			2	1			
British Columbia.....	23	6	17	17			17				
North-West Territories.....											
Total of No. 4.....	1,009	354	639	607	15	17	16	565	38	10	
No. 5.—Forgery and Offences against the Currency.											
Ontario.....	79	34	29	27	2		16	8	3	4	
Quebec.....	33	22	10	10			1	2		3	
New Brunswick.....	7	4	1	1			2	1			
Nova Scotia.....	5	1	3	3			3		1		
Prince Edward Island.....	4		1	1					1		
Manitoba.....	3	2					1				
British Columbia.....	1		1	1					1		
North-West Territories.....											
Total of No. 5.....	132	63	45	43	2		23	4	10	7	
No. 6.—Other Offences not included in the above Classes.											
Ontario.....	19,493	5,456	13,926	13,186	408	332	49	12,334	1,187	5	151
Quebec.....	5,550	1,101	4,413	4,202	82	129	28	3,431	33		483
New Brunswick.....	3,075	353	2,720	1,889	335	496	2	2,499	45	1	
Nova Scotia.....	2,058	444	1,609	1,598	4	7	6	1,454	138		9
Prince Edward Island.....	824	63	753	632	25	96	1	705	32		
Manitoba.....	42	17	19	19			5	6	11		
British Columbia.....	407	8	310	304	1	5	5	250	14		37
North-West Territories.....											
Total of No. 6.....	31,449	7,521	23,756	21,880	855	1,065	96	20,679	1,758	6	680
Grand Total of Dominion.....	46,472	12,655	33,005	30,690	1,117	1,198	729	26,132	3,398	11	1,796

The details and component parts of the six classes of crimes here summarized will be found in the left-hand margin.

RÉCAPITULATION PAR CLASSES ET PROVINCES.—*Fin.* TABLEAU II.

SENTENCE. PÉNITENTIAIRE.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.	CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.																				
			Under two years. Moins de 2 ans.	Two years and under five. 2 ans et moins de 5.	Five years and over. 5 ans et plus.	Life. A vie.	A. vie.	Emprisonné pour cause de folie. The Death Sentence. Condamné à mort.	Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.	Cities and Towns. Villes et Villages.	Rural Districts. Districts ruraux.	Agricultural. Agriculteurs.	Commercial. Commerçants.	Domestic. Serviteurs.	Industrial. Industriels.	Professional. Professions libérales.	Labourers. Journaliers.	Married. Marié.	Widowed. Veuvage.	Single. Célibataire.			
																					Married. Marié.	Widowed. Veuvage.	Single. Célibataire.
1	153	48	20	11	10	47	2	71	56	9	137												
4	87	15	4	15	4	17	2	61	31		23												
2	18	8	1	8	5	5	7	1	1		27												
3	4	1	1	2			3	1	1		6												
	1	2		1			1	2	1		1												
	16						1	1	1		1												
2	279	74	26	36	15	70	4	143	92	11	193												
11	24	8	2	18	1	4	7	14			20												
5	9	2	1	4	3	1	2	4			7												
	2	1		1			2	1			2												
16	36	14	4	24	1	7	13	23			31												
1	6978	1204	422	879	719	1,761	88	3,099	3,433	378	4314												
2	2962	319	71	936	146	776	38	1,361	676	128	1101												
63	2579	69	45	370	50	868	9	1,037	741	125	1832												
	244	15	12	47	6	54	1	102	87	8	131												
	472	167	98	187	20	129	3	261	237	23	477												
	5	19	2	2	1	1		18	6		21												
11	288			6	13			7	6		21												
64	13,528	1,793	637	2,421	949	3,602	140	5,863	5,198	662	7,882												
109	428	106	7	83	7	210	18,692	3,039	1,042	3,080	1,277	4,866	224	8,893	7,229	780	11,622						

throughout the preceding Table No. 1, and being indicated by the braces and numerals 1 to 6 in

TABLE II. SUMMARY BY CLASSES AND PROVINCES.—Concluded.

CLASS AND PROVINCE. — CLASSE ET PROVINCE.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.					AGES.					
	Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Élémentaire.	Superior. Supérieure.		Under 16 years Moins de 16 ans.		16 years and under 21. 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. 21 ans et moins de 40.	
						M.	F.	M.	F.	M.	F.
						H.	F.	H.	F.	H.	F.
No. 4.—Attaques malicieuses contre la propriété.											
Ontario.....	28	33	138	3	28	44	1	79	11		
Québec.....	12	14	15	1	2	24		36	8		
Nouveau-Brunswick.....	7	7	26	2	8	4		13			
Nouvelle-Ecosse.....	3	3	3				2	4			
Ile du Prince-Edouard.....						1		4			
Manitoba.....	1	1	2					1			
Colombie-Britannique.....			1								
Nord-Ouest, (Territoires du).....											
Total, No. 4.....	51	58	179	6	38	73	1	133	19		
No. 5.—Faux et délits par rapport à la monnaie.											
Ontario.....	1	2	23	3	2	4	1	18			
Québec.....			3	1		1		1			
Nouveau-Brunswick.....	1	1	1	1				1			
Nouvelle-Ecosse.....	1	1									
Ile du Prince-Edouard.....			3			1		2			
Manitoba.....								1			
Colombie-Britannique.....											
Nord-Ouest, (Territoires du).....											
Total, No. 5.....	3	4	30	5	2	6	1	23			
No. 6.—Autres délits non compris dans les classes précédentes.											
Ontario.....	1,667	1,870	5,181	179	177	24	606	158	274	665	
Québec.....	703	724	774	17	78	8	745	89	557	369	
Nouveau-Brunswick.....	615	633	2,057	14	29	2	231	38	1,675	153	
Nouvelle-Ecosse.....	53	56	99	42	5		38		119	6	
Ile du Prince-Edouard.....	272	275	460	3	10	1	87	1	430	18	
Manitoba.....	5	5	11	5					16		
Colombie-Britannique.....	6	6	13						11	5	
Nord-Ouest, (Territoires du).....											
Total, No. 6.....	3,323	3,569	8,594	260	299	35	1,707	236	708	1,216	
Grand Total de la Confédération.....	4,588	4,997	11,636	403	771	53	2,597	350	940	1,432	

Les détails et les parties qui composent les six classes de crimes ici récapitulés, seront thèses numérotées de 1 jusqu'à 6.

RÉCAPITULATION PAR CLASSES ET PROVINCES.—Fin. TABLEAU II.

AGES. — ÂGES.	BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.												RELIGIONS. — USAGE DES LIQUEURS.						
	40 years and over. 40 ans et au-dessus.		Not given. Non donnés.		BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.						Other Possess. Britanniq. Autres Possess. Britanniq.						Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.	
	M.	F.	F.	England, Wales, Anglet., Galles.	Ireland.	Irlande.	Scotland. Ecosse.	Canada.	United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possess. Britanniq.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.			Protestants. Protestants.
	H.	F.																	
	22	9	12	17	24	8	143	8	4	11	79	33	17	29	31	4	106	87	
	10	1	1	2	23	3	83	2	1	49	14	1	2	1	9	4	18	6	
							26	2		1	1						10	14	
					1		5			2	1			2		2	3	2	
	2							3							2	1		3	
	1			1											1		1		
	36	10	14	20	48	12	260	12	5	14	143	34	19	22	47	7	138	112	
	3			10	2	3	11	5	2	1	6	13		2	9	2	24	8	
	1						6	2	2	1	5	1		1	3		3		
					1		2								1		2	1	
							2	1			1				1		1		
							1								2		2	1	
	4			10	2	4	22	8	4	2	12	14		4	16	2	32	10	
	2206	505	396	1205	2,283	534	3518	542	154	9	108	3,449	1,446	582	951	1,503	83	2,997	4,936
	543	175	248	266	884	110	2104	96	102	8	1,600	29	11	18	235	33	790	675	
	515	72		158	518	66	1587	314	52	14	159	1,527	339	121	123	394	32	229	2,478
	60	4	107	7	8	9	152	6	3	2	6	64	9	3	29	79	3	79	134
	174	17	1	44	72	4	579	12		26	2	434	2	13	19	270		95	637
	5	2	1	2	2		18				1				11	5	11	13	
	11	3	5	8	2		7	2	8		3				17	5	13	12	
	3514	778	758	1690	3,769	723	7965	972	319	62	276	7,078	1,825	730	1,140	2,509	163	4,214	8,885
	4282	905	1077	2272	4,666	910	12201	1,336	475	80	414	10097	2,595	1,193	1,517	3,418	246	6,933	10902

trouvés dans le Tableau I précédent, et sont indiqués dans la marge gauche par des paren-

TABLE III.

PARDONS AND COMMUTATIONS.

TABLEAU III.

PARDONS ET COMMUTATIONS.

ONTARIO.

TABLE III.—Cases in which the Pardon of Mercy has been exercised, during the year ended 30th September, 1878. KINGSTON PENITENTIARY.

Crime for which Condemned.	Sen- tence.	Date of Com- mittal.	Date of Pardon or Com- mutation.	Condition of Pardon or Commutation.	Age and Sex.		By what Court Condemned.	Remarks.
					M	F		
Accessory after the fact in a Robbery	2 years	April, 1876	Oct. 17, 1877	52	Assize Court.....	Original sentence of death having been previously commuted.
Robbery and Attempt to Murder	Life	Mar., 1863	April 1, 1878	39	"	
"	Life	Dec., 1867	Jan. 26, 1878	28	"	
"	Life	April, 1861	June 17, 1878	63	"	
Stealing Wheat	3 years	Nov., 1876	Oct. 29, 1877	12	C'y J's Crim Court.	
" letter from a P O	7 "	Oct., 1875	Mar. 6, 1878	20	Assize Court.....	
" Wheat and Oats	4 "	Dec., 1875	Mar. 12, 1878	27	Gen. Sess. of Peace.	
" Oatle	5 "	July, 1877	May 16, 1878	23	C'y J's Crim. Court.	
"	4 "	Dec., 1874	Nov. 20, 1877	36	"	
" and Receiving	4 "	Dec., 1874	Nov. 20, 1877	11	"	
Breaking into Shop and Stealing	10 "	Dec., 1873	Sept. 3, 1878	31	"	
"	2 "	July, 1877	April 12, 1878	28	Dist. Magist. Court.	
"	4 "	Nov., 1875	July 23, 1878	50	C'y J's Crim. Court.	
"	4 "	Nov., 1875	July 23, 1878	23	"	
Larceny	3 "	Sept., 1876	Dec. 12, 1877	24	"	
"	7 "	Oct., 1873	Dec. 12, 1877	27	"	
"	3 "	June, 1876	Mar. 6, 1878	To serve 2 years includ- ing remission.....	42	Assize Court.....	
"	4 "	April, 1875	Mar. 14, 1878	To serve 3 1/2 years includ- ing remission.....	24	Gen. Sess. of Peace.	
"	5 "	Nov., 1874	June 5, 1878	45	C'y J's Crim. Court.	
"	2 "	Jan., 1877	July 23, 1878	26	Assize Court.....	
"	3 "	Jan., 1877	July 23, 1878	28	"	
"	2 "	Jan., 1877	July 23, 1878	28	"	

ONTARIO.

TABLEAU III.—Cas où la clémence de la prérogative a été exercée durant l'année finissant le 30 septembre 1878.

PENITENCIER DE KINGSTON.

Crime pour lequel condamné.	Sen- tence.	Date de l'emprisonnement.	Date de l'empri- du pardon ou de la com- mutation.	Condition du pardon ou de la commutation.	Âge et sexe.		P'ar quelle cour condamné.	Remarques.
					H	F		
Accesoire dans un vol.....	2 ans.....	Avril 1876	17 oct. 1877	52	Cour d'Assise.....	} La sentence de mort ayant été antérieurement commuée.
Vol avec tentative de meurtre.....	à vie.....	Mars 1863	1er avril 1878	39	"	
Meurtre.....	"	Déc. 1867	26 janv. 1878	28	"	
".....	"	Avril 1861	17 juin 1878	69	"	
Vol de blé.....	3 ans.....	Nov. 1876	29 oct. 1877	42	Cour Crim. de Comté	
Vol de lettre du bureau de poste.....	7 "	Oct. 1874	6 mars 1878	20	Cour d'Assise.....	
Vol de blé et d'avoine.....	4 "	Déc. 1875	12 mars 1878	27	Sessions Générales	
Vol de métal.....	5 "	Juill. 1877	16 mai 1878	23	de la Paix.....	
Escroquerie.....	4 "	Déc. 1874	20 nov. 1877	26	Cour Crim. de Comté	
".....	4 "	Déc. 1874	20 nov. 1877	31	"	
Escroquerie et recel.....	10 "	Déc. 1873	3 sept. 1878	41	"	
Vol avec effraction dans un magasin.....	7 "	Juill. 1873	23 nov. 1877	31	"	
".....	2 "	Juill. 1877	12 avril 1878	28	Magistrat de District	
".....	4 "	Nov. 1875	23 juill. 1878	20	Cour Crim. de Comté	
".....	4 "	Nov. 1875	23 juill. 1878	23	"	
Larcin.....	3 "	Sept. 1876	12 déc. 1877	24	"	
".....	7 "	Oct. 1873	12 déc. 1877	27	"	
".....	3 "	Juin 1876	6 mars 1878	42	Cour d'Assise.....	
".....	3 "	Avril 1875	14 mars 1878	24	Sessions Générales	
".....	4 "	Avril 1875	14 mars 1878	45	de la Paix.....	
".....	5 "	Nov. 1874	5 juin 1878	26	Cour Crim. de Comté	
".....	2 "	Janv. 1877	23 juill. 1878	26	Cour d'Assise.....	
".....	3 "	Janv. 1877	23 juill. 1878	48	"	
".....	2 "	Janv. 1877	23 juill. 1878	28	"	

ONTARIO.—Continued.

TABLE III—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised, during the year ended 30th September, 1878—Continued.
KINGSTON PENITENTIARY.—Concluded.

Crime for which Condemned.	Sen- tence.	Date of Com- mittal.	Date of Pardon or Com- mutation.	Condition of Pardon or Commutation.	Age & Sex.		By what Court Condemned.	Remarks.
					M	F		
Larceny	3 years	Nov., 1876	July 23, 1878	22		C'y J's. Crim. Court.	
" " and Receiving	3 "	Jan., 1877	July 23, 1878	23		Assize Court	
" "	5 "	Jan., 1875	Sept. 6, 1878	To serve 4 years and 3 mos. incl'g remission	29		"	Age not given. Male.
Burglary	7 "	Oct., 1874	Jan. 7, 1878	27		"	
" "	5 "	Jan., 1876	May 16, 1878	27		C'y J's. Crim. Court.	Age not given. Male.
" "	3 "	April, 1876	June 17, 1878	24		"	
" "	3 "	April, 1876	Sept. 19, 1878	15		"	
Burglary and Larceny	7 "	Dec., 1873	Sept. 5, 1878	15		"	
Arson	2 "	Dec., 1876	Jan. 14, 1878	75		"	
Attempted Arson	5 "	Dec., 1875	Sept. 6, 1878	48		"	
Attempt to commit Bestiality	10 "	Mar., 1870	Feb. 27, 1878	28		Ct. of Oyer & Termin	
Uttering forged papers	3 "	April, 1876	Mar. 26, 1878	45		Assize Court	
Forgery	7 "	Mar., 1874	May 16, 1878	35		"	
Highway Robbery	5 "	Jan., 1876	April 2, 1878	24		Ct. of Oyer & Termin	
Rape	8 "	Oct., 1875	April 12, 1878	50		Assize Court	
" "	10 "	Nov., 1870	May 28, 1878	38		"	Original death sentence having been previous- ly commuted.
" "	Life	Dec., 1865	June 17, 1878	40		"	
" "	5 years	Nov., 1875	July 11, 1878	23		"	
Manslaughter	3 "	Sept., 1876	May 27, 1878	To serve 2 years includ- ing remission	23		"	
Embezzlement	5 "	April, 1875	June 5, 1878	To serve 4 yrs. including remission	29		Queen's Bench	Age not given. Male.
Counterfeiting U.S. half-dollars.	2 "	Mar., 1877	Sept. 6, 1878	29		Assize Court	

TABLEAU III.—Cas où la clémence de la prérogative a été exercée durant l'année finissant le 30 septembre 1878. — *Suite.*ONTARIO.—*Suite.*PENITENCIER DE KINGSTON.—*Fin.*

Crime pour lequel condamné.	Sentence.	Date de l'emprisonnement.	Date du pardon ou de la commutation.	Condition au pardon ou de la commutation.	Âge et sexe.		Par quelle cour condamné.	Remarques.
					H	F		
Larcin.....	3 ans...	Nov. 1876	23 juillet 1878	22	Cour Criminelle de Comté	
Larcin et recel.....	3 "	Janv. 1875	23 juillet 1878	23	Cour d'Assise.....	
"	5 "	Janv. 1875	6 sept. 1878	23	"	Age non donné. Homme.
"	7 "	Oct. 1874	7 janv. 1878	29	"	"
"	5 "	Janv. 1876	16 mai 1878	27	Cour Crim. de Comté	Age non donné. Homme.
"	3 "	Janv. 1876	17 juin 1878	27	"	"
"	3 "	Avril 1876	19 sept. 1878	24	"	"
"	7 "	Avril 1873	5 sept. 1878	15	"	"
"	2 "	Déc. 1876	14 janv. 1878	76	"	"
"	2 "	Déc. 1875	6 sept. 1878	18	"	"
"	10 "	Mars 1870	27 fév. 1878	28	Cour Oyer et Ter-miner	
"	3 "	Avril 1876	26 mars 1878	35	Cour d'Assise.....	
"	7 "	Mars 1874	16 mai 1878	35	id.	
"	5 "	Janv. 1876	2 avril 1878	24	Cour Oyer et Ter-miner	
"	8 "	Oct. 1875	13 avril 1878	30	Cour d'Assise.....	
"	10 "	Nov. 1870	28 mai 1878	38	"	
"	à vie.	Dec. 1865	17 juin 1878	10	"	La sentence de mort ayant été antérieurement commuée.
"	5 ans.	Nov. 1875	11 juillet 1878	23	"	"
"	3 "	Sept. 1876	27 mai 1878	23	"	"
"	5 "	Avril 1875	5 juin 1878	23	Cour du Banc de la Reine.....	Age non donné. Homme.
"	2 "	Mars 1877	6 sept. 1878	29	Cour d'Assise.....	

ONTARIO.—Continued.

TABLE III—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised, during the year ended 30th September, 1878.—Continued.
CENTRAL PRISON, TORONTO.

Crime for which condemned.	Sen- tence.	Date of Commit- tal.	Date of Pardon or Com- mutation.	Condition of Pardon or Comutation.	Age and Sex.		By what Court condemned.	Remarks.
					H	F		
Feloniously breaking into a store.	1 year.	Dec., 1876	Oct. 19, 1877	18	Police Court	
Wounding a horse.	12 mos.	June, 1877	Oct. 29, 1877	72	C'y J's. Crim. Court.	
Larceny	18 "	Oct., 1876	Nov. 9, 1877	29	"	
"	6 "	Aug., 1877	Feb. 6, 1878	23	"	
"	20 "	Sept., 1877	Feb. 15, 1878	40	Police Court	
"	12 "	July, 1877	Feb. 22, 1878	18	"	
"	6 "	Feb., 1878	Mar. 1, 1878	20	"	
"	2 years	Nov., 1877	May 7, 1878	To be discharged 14th May, 1878	37	Stip. Magist. Court.	
"	12 mos.	Oct., 1877	May 27, 1878	34	C'y J's. Crim. Court.	
"	6 "	Jan., 1878	Aug. 2, 1878	28	Police Court	
"	6 "	Mar., 1878	Aug. 26, 1878	19	"	
"	12 "	April, 1878	Sept. 6, 1878	To serve 6 months from conviction	28	Assize Court	
"	12 "	April, 1878	Sept. 6, 1878	do	18	Stip. Magist. Court.	
"	9 "	Mar., 1878	Sept. 26, 1878	do	25	Police Court	
Indecent Assault	1 year.	Jan., 1877	Nov. 13, 1877	21	Assize Court	
Wounding with intent	1 "	June, 1877	Dec. 14, 1877	30	Gen'l. Sess. of Peace.	
"	1 "	June, 1877	Dec. 14, 1877	21	"	
"	1 "	July, 1877	Dec. 14, 1877	17	"	
Hamstringing a Horse.	1 "	July, 1877	Feb. 21, 1878	26	C'y J's. Crim. Court.	
Obtaining goods under false pretences	3 "	Oct., 1876	April 12, 1878	To serve 2 years from conviction	18	"	
Assault	10 mos.	Oct., 1877	April 12, 1878	52	"	
Poisoning Cattle.	5 years	Oct., 1876	April 18, 1878	17	"	
Maliciously throwing a bottle at a locomot.	12 mos.	Jan., 1877	May 16, 1878	18	"	
Throwing Stones at G. T. R. Train.	6 "	April, 1878	June 20, 1878	14	Police Court	
Assaulting Police on duty.	12 "	Oct., 1877	June 6, 1878	23	Assize Court	

ONTARIO.—*Suite.*

TABLEAU III.—Cas où la clémence de la prérogative a été exercée durant l'année finissant le 30 septembre 1878.—*Suite.*

PRISON CENTRALE, TORONTO.

Crime pour lequel condamné.	Sen- tence.	Date de l'emprisonnement.	Date de l'emprisonnement, ou de la commutation.	Condition du pardon ou de la commutation.	Age et sexe.		Par quelle cour condamné.	Remarques.
					H	F		
Bris de magasin.....	1 an.....	Déc. 1876	19 oct. 1877	18	Cour de Police.....	
Blessier un cheval.....	12 mois.....	Jan 1877	29 oct. 1877	72	Cour Crim. de Comté	
Larcin.....	3 ".....	Oct. 1876	9 nov. 1877	29	" ".....	
".....	6 ".....	Oct. 1877	6 fév. 1878	23	" ".....	
".....	20 ".....	Sept. 1877	15 fév. 1878	46	Cour de Police.....	
".....	12 ".....	Janv. 1877	22 fév. 1878	18	" ".....	
".....	6 ".....	Fév. 1878	11 mars 1878	20	" ".....	
".....	2 ans.....	Nov. 1877	7 mai 1878	Libéré le 14 mai 1878	37	Cour de Mag. Stip.....	
".....	12 mois.....	Oct. 1877	27 mai 1878	34	Cour Crim. de Comté	
".....	6 ".....	Janv. 1878	2 août 1878	28	Cour de Police.....	
".....	6 ".....	Mars 1878	26 août 1878	19	" ".....	
".....	12 ".....	Avril 1878	6 sept. 1878	Servir 6 mois.....	28	Cour d'Assise.....	
".....	12 ".....	Avril 1878	6 sept. 1878	18	Cour de Mag. Stip.....	
".....	9 ".....	Mars 1878	26 sept. 1878	25	Cour de Police.....	
Attentat contre la pudeur.....	1 an.....	Janv. 1877	13 nov. 1877	21	Cour d'Assise.....	
Blessier avec intention.....	12 mois.....	Jan 1877	14 déc. 1877	50	Sess. Gén. de la Paix	
".....	12 ".....	Jan 1877	14 déc. 1877	21	" ".....	
".....	12 ".....	Jan 1877	14 déc. 1877	17	" ".....	
Couper les jarrets à un cheval.....	1 an.....	Janv. 1877	21 fév. 1878	26	Cour Crim. de Comté	
Obtenir des effets sous faux prétextes.....	3 ans.....	Oct. 1876	12 avril 1878	Servir 2 ans.....	48	" ".....	
Voies de fait.....	10 mois.....	Oct. 1877	12 avril 1878	57	" ".....	
Empoisonner des bestiaux.....	6 ans.....	Oct. 1876	18 avril 1878	47	" ".....	
Jeter malicieusement une bouteille sur une locomotive.....	12 mois.....	Janv. 1878	16 mai 1878	18	" ".....	
Jeter des pierres sur un convoi du Grand-Tronc.....	6 ".....	Avril 1878	20 juin 1878	14	Cour de Police.....	
Voies de fait contre un officier de paix en devoir.....	1 an.....	Oct. 1877	5 juin 1878	23	Cour d'Assise.....	

ONTARIO.—Continued.

TABLE III.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised, during the year ended 30th September, 1878.—Continued.
CENTRAL PRISON, TORONTO.—Concluded.

Crime for which Condemned.	Sentence.	Date of Commit- tal.	Date of Pardon or com- mutation.	Condition of Pardon or Commutation.	Age and Sex.		By what Court Condemned.	Remarks.
					M.	F.		
COMMON GAOLS.								
Assaulting Police on duty	12 mos	Oct., 1877	April 18, 1878	21	Assize Court
Throwing stones at Police	6 "	July, 1878	Aug. 26, 1878	17	Police Court
Assault with intent to Rob	6 "	April, 1878	July 11, 1878	23	"
REFORMATORY, PENETANGUISHENE.								
Drunk and Disorderly	3 mos.	Nov., 1877	Dec. 20, 1877	5	Police Court
Disorderly	60 days	Jan., 1878	Feb. 18, 1878	21	Magistrate Court
Drunk and Disorderly	4 mos.	April, 1878	May 16, 1878	Discharg'd 2nd June, 1878	21	Police Court
Vagrancy	6 "	April, 1878	May 27, 1878	25	"
Malignantly Wounding	6 "	Dec., 1877	Feb. 6, 1878	28	"
Stealing	3 "	Dec., 1877	Feb. 6, 1878	24	C'y J's. Crim. Court
Unlawf. posses. of art. used in mak. whisky	\$200 fine	Jan., 1878	Feb. 6, 1878	24	"
Perjury	12 mos.	Sept. 1877	June 5, 1878	41	Magistrate Court	Originally to be imprisoned till paid. Fine remitted.
Molesting a constable on duty	1 "	Aug. 1878	Aug. 12, 1878	40	Assize Court
.....	April, 1878	April 11, 1878	40	Police Court
REFORMATORY, PENETANGUISHENE.								
Burglary	34 yrs.	Aug., 1876	Oct. 30, 1877	19	C'y J's. Crim. Court
"	3 years	Aug., 1876	Oct. 30, 1877	18	"
Larceny	3 "	Feb., 1876	Feb. 6, 1877	19	Assize Court
"	5 "	Dec., 1874	April 19, 1878	20	C'y J's. Crim. Court
"	3 "	Nov., 1876	May 16, 1878	18	Police Court

ONTARIO.—*Suite.*

TABLEAU III.—Cas où la clémence de la prérogative a été exercée durant l'année finissant le 30 septembre 1878.—*Suite.*
PRISON CENTRAL^e, TORONTO.—*Fin.*

Crime pour lequel condamné.	Sentence.	Date de l'emprisonnement.	Date de l'empri-sonnement ou de la commutation.	Condition du pardon ou de la commutation.	Âge et sexe.	Par quelle cour condamné.	Remarques.
Voies de fait cont. un offic. de paix en devoir	1 an	Oct. 1877	18 avril 1878		H	Cour d'Assise	
Jeter des pierres à un officier de paix	6 mois	Juill. 1878	26 août 1878	Libéré le 1er sept. 1878	21	Cour de Police	
Voies de fait avec intention de vol	6 "	Avril 1878	11 juillet 1878		23	"	
PRISONS COMMUNES.							
Ivresse et conduite désordonnée	3 mois.	Nov. 1877	20 déc. 1877		32	Cour de Police	
Conduite désordonnée	60 jours	Janv. 1878	18 fév. 1878		31	Cour de Magistrat	
Ivresse et conduite désordonnée	4 mois	Avril 1878	16 mai 1878	Libéré le 2 juin 1878	31	Cour de Police	
Vagabondage	6 "	Avril 1878	27 mai 1878		28	"	
Blesser malicieusement	6 "	Déc. 1877	6 fév. 1878		18	"	
Escroquerie	3 "	Déc. 1877	6 fév. 1878		32	Cour Crim. de Comté	
Pression illicite d'appareils de distillation	9 "	Janv. 1878	6 fév. 1878		32	"	
Paixure	\$-200 d'a	Sept. 1877	5 juin 1878		44	Cour de Magistrat	Amende remise.
Molester un constable en devoir	12 mois	Avril 1878	12 août 1878		42	Cour d'Assise	
	1 mois	Avril 1878	11 avril 1878		20	Cour de Police	

MAISON DE RÉFORME, PENTANGUISHENE.

Vol qualifié	Année	Date	Par quelle cour condamné
Larcin	1 an	Avril 1876	Cour Crim. de Comté
"	"	Avril 1876	"
"	3 "	Fév. 1876	Cour d'Assise
"	1 "	Déc. 1874	Cour Crim. de Comté
"	3 "	Nov. 1875	Cour de Police

ONTARIO.—*Concluded.*

TABLE III—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised, during the year ended 30th September, 1878—*Continued.*
REFORMATORY, PENETANGUISHENE.—*Concluded.*

Crime for which Condemned.	Sentence.	Date of Com-mittal.	Date of Pardon or Com-mutation.	Condition of Pardon or Com-mutation.	Sex		By what Court Condemned.	Remarks.
					M	F		
Larceny.....	4 years	July, 1876	June 5, 1878	16	Police Court.....	
".....	"	July, 1876	July 23, 1878	17	".....	
".....	"	Mar., 1874	July 23, 1878	20	O'J's. Crim. Court.	
".....	5 "	May, 1874	July 23, 1878	20	".....	
".....	"	Feb., 1876	Aug. 7, 1878	15	".....	
".....	4 "	Dec., 1876	Aug. 7, 1878	17	".....	
".....	5 "	Nov., 1874	Sept. 6, 1878	19	".....	

QUEBEC.

ST. VINCENT DE PAUL PENITENTIARY.

Indecent Assault on little girl.....	3 years	April, 1876	Oct. 19, 1877	19	Queen's Bench.....	
Horse Stealing.....	3 "	Aug., 1875	Oct. 19, 1877	37	Special Sessions.....	
Stealing Poultry.....	2 "	Feb., 1877	April 12, 1878	37	Dist. Magist. Court.....	
Larceny.....	2 "	April, 1876	Dec. 20, 1877	To be discharged 31st Dec. 77	24	Queen's Bench.....	
".....	2 "	Aug., 1876	May 4, 1878	25	Sessions of Peace.....	
".....	2 "	Feb., 1877	May 28, 1878	46	Dist. Magist. Court.....	
Stealing.....	3 "	Jan., 1876	July 23, 1878	28	Sessions of Peace.....	
Breaking into and Stealing from Shop.....	2 "	Oct., 1876	Oct. 29, 1877	27	Dist. Magist. Court.....	
".....	3 "	April, 1876	Jan. 14, 1878	22	Sessions of Peace.....	
Rape.....	7 "	Oct., 1876	Jan. 25, 1878	22	Queen's Bench.....	
Receiving Stolen Goods.....	5 "	Oct., 1876	Mar. 21, 1878	50	".....	
Violent Assault.....	2 "	April, 1876	July 11, 1878	22	".....	
Embezzlement.....	3 "	Mar., 1876	July 23, 1878	16	".....	
Attempting to shoot.....	2 "	April, 1878	Sept. 24, 1878	11	".....	
.....	13	".....	

ONTARIO.—*Fin.*

TABLEAU III.—Cas où la clémence de la prérogative a été exercée durant l'année finissant le 30 septembre 1878.—*Suite.*

MAISON DE RÉFORME, PÉVÉTANGUISHENE.—*Fin.*

Crime pour lequel condamné.	Sen- tence.	Date de l'emprison- nement.	Date du pardon ou de la com- mutation.	Condition du pardon ou de la commutation.		Par quelle Cour condamné.	Remarques.
				Age et sexe.	H F.		
Larcin	4 ans.....	Juill. 1876	5 juin 1878	Cour de Police.....	
"	4 "	Juill. 1876	23 juillet 1878	"	
"	5 "	Mars 1874	23 juillet 1878	Cour Crim. de Comté	
"	5 "	Mai 1874	23 juillet 1878	"	
"	4 "	Fév. 1876	7 août 1878	"	
"	4 "	Déc. 1876	7 août 1878	"	
"	5 "	Nov. 1874	6 sept. 1878	"	
QUÉBEC.							
PENITENCIER DE ST. VINCENT DE PAUL.							
Attentat cont la pudeur sur une petite fille	3 ans.....	Avril 1876	19 oct. 1877	C. du B. de la Reine.	
Vol d'un cheval	3 "	Avril 1876	19 oct. 1877	Sessions spéciales.....	
Vol de volailles	2 "	Fév. 1877	12 avril 1878	Magistrat de District	
Larcin	2 "	Avril 1876	20 déc. 1877	U. du B. de la Reine.	
"	2 "	Avril 1877	4 mai 1878	Sessions de la Paix.	
"	2 "	Fév. 1877	8 mai 1878	Magistrat de District	
Escroquerie	3 "	Janv. 1877	23 juillet 1878	Sessions de la Paix.	
Vol avec effraction dans un magasin	2 "	Oct. 1876	29 oct. 1877	Sessions de la Paix.	
"	3 "	Avril 1877	14 janv. 1878	U. du B. de la Reine.	
Viol	7 "	Oct. 1877	25 janv. 1878	"	
Récit d'objets volés	5 "	Oct. 1876	11 mars 1878	"	
Voies de fait graves	3 "	Avril 1876	11 juillet 1878	"	
Abus de confiance	3 "	Mars 1877	23 juillet 1877	"	
Meurtre (tentative de)	2 "	Avril 1878	24 sept. 1878	"	

TABLE III.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised, during the year ended 30th September, 1878—Continued.

QUEBEC—Continued.

COMMON GAOL.

Crime for which Condemned.	Sentence.	Date of Con- mittal.	Date of Pardon or Com- mutation.	Condition of Pardon or Commutation.	Age and Sex.	By what Court Condemned.	Remarks.
Stealing from a Grist Mill.....	6 mos.	July, 1877	Oct. 1st, 1877	To be discharged	60	Magistrate Court.....	
Stealing.....	15 "	Mar., 1876	Dec. 29, 1877	October, 1877.....	17	Queen's Bench.....	
Abduction of girl under 16.....	12 "	" "	" "	" "	25	" "	
Selling Liquor without License.....	3 "	Mar., 1877	Oct. 5, 1877	" "	26	" "	
" "	and fine.	June, 1876	Oct. 9, 1877	" "	79	Dist. Magist. Court..	
"	Fine	" "	" "	" "	"	" "	
"	\$106.93	" "	" "	" "	"	" "	
Assault and Battery.....	or 6 mos.	Nov., 1877	Mar. 21, 1878	" "	"	Police Court.....	Fine remitted.
"	Fine \$10	June, 1877	Oct. 23, 1877	" "	14	Sessions of Peace....	" "
"	" \$24	Feb., 1878	July 29, 1878	" "	22	" "	" "
Aggravated Assault.....	" \$10	Feb., 1876	Jan. 30, 1878	" "	48	Recorder's Court.....	" "
Assaulting Constable.....	6 mos.	Sept., 1877	Feb. 6, 1878	" "	21	" "	" "
"	"	May, 1877	July 11, 1878	" "	30	Queen's Bench.....	Hard Labour.
Receiving Stolen Goods.....	3 "	Oct., 1877	Nov. 17, 1877	" "	28	Dist. Magist. Court..	
Obtaining under False Pretences.....	4 "	Oct., 1877	Jan. 2, 1878	" "	19	Queen's Bench.....	
Inflicting grievous wounds.....	12 "	Nov., 1877	April 17, 1878	" "	19	Dist. Magist. Court..	
Forgery.....	12 "	Sept., 1877	May 7, 1878	" "	19	Queen's Bench.....	
Larceny.....	5 "	Dec., 1877	May 16, 1878	" "	6	Police Court.....	
"	"	Dec., 1877	May 16, 1878	" "	22	" "	
"	"	Dec., 1877	May 16, 1878	" "	21	" "	
"	"	Nov., 1877	Aug. 5, 1878	" "	16	" "	
"	"	Mar., 1878	Sept. 19, 1878	" "	0	Queen's Bench.....	
Infraction of Inland Revenue Laws.....	\$500 fine & 6 mos	Jan., 1878	June 17, 1878	Fine not remitted	59	" "	

QUÉBEC.—*Suite.*
PRISONS COMMUNES.
TABLEAU III.—Cas où la clémence de la prérogative a été exercée durant l'année finissant le 30 septembre 1878.—*Suite.*

Crime pour lequel condamné.	Sentence.	Date de l'emprisonnement.	Date du pardon ou de la commutation.	Condition du pardon ou de la commutation.	Âge et sexe.		Par quelle Cour condamné.	Remarques.
					H.	F.		
Vol dans un moulin	6 mois.	Juill. 1877	1er oct. 1877	Libéré le 6 octobre 1877.	17		Cour de Magistrat...	
Escroquerie	15 "	Mars 1876	29 déc. 1877	23		C. du B. de la Reine.	
Enlèvement d'une jeune fille de moins de 16 ans	12 "	Mars 1877	5 oct. 1877	26		"	
Vente de boisson sans licence	3 " et amend.	79		Magistrat de District	
"	Am. de \$106 93	18		Cour de Police.....	Amende, remise.
Voies de fait	\$10 d'a.	Nov. 1877	21 mars 1878	41		Sessions de la Paix...	"
"	\$30 d'a.	Juin 1877	23 oct. 1877	42		"	"
Voies de fait graves	\$10 d'a.	Fév. 1878	30 juill. 1878	48		"	"
Voies de fait contre un constable	6 mois.	Fév. 1878	30 janv. 1878	41		Cour de Recorder...	
"	6 "	Mai 1877	6 fév. 1878	30		C. du B. de la Reine.	Travaux forcés.
Recel d'objets volés	3 "	Oct. 1877	11 juillet 1878	28		Magistrat de District	
Obtenir sous faux prétextes	4 "	Oct. 1877	2 nov. 1878	19		C. du B. de la Reine	
Indigner des blessures graves	12 "	Nov. 1877	17 avril 1878	31		Cour de Police.....	
Faux	1 an.	Sept. 1877	7 mai 1878	35		C. du B. de la Reine	
Larcin	5 mois.	Déc. 1877	16 mai 1878	22		Cour de Police.....	
"	5 "	Dec. 1877	16 mai 1878	1		"	
"	5 "	Dec. 1877	16 mai 1878	1		"	
"	9 "	Nov. 1877	5 août 1878	30		C. du B. de la Reine.	
"	1 an.	Mars 1878	19 sept. 1878	59		"	
Infraction aux lois du Revenu de l'Intérieur	\$500 d'a ou 6 m.	Janv. 1878	17 juin 1878	Amende non remise.		"	

QUEBEC—Concluded.

TABLE III—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised, during the year ended 30th September, 1878—Continued.
REFORMATORY SCHOOL, MONTREAL.

Crimes for which condemned.	Sen- tence.	Date of Com- mittal.	Date of Pardon or Com- mutation.	Condition of Pardon or Commutation.	Age and Sex.		By what Court condemned.	Remarks.
					M	F		
Assault	3 years	April, 1877	Feb. 9, 1878	14	Dist. Magist. Court.	
Larceny	3 "	Aug., 1877	Jan. 15, 1878	11	Police Court	
REFORMATORY SCHOOL, SHERBROOKE.								
Larceny	3 years	April, 1877	May 16, 1878	15	Dist. Magist. Court.	
NEW BRUNSWICK.								
ST. JOHN PENITENTIARY.								
Manslaughter	12 years	Nov., 1870	Dec. 4, 1877	19	Supreme Court	
Forgery	24 "	Dec., 1875	July 11, 1878	19	"	
Rape	Life	July, 1865	July 23, 1878	72	Sessions of Peace	

QUÉBEC.—Fin.

TABLEAU III.—Cas où la clémence de la prérogative a été exercée durant l'année finissant le 30 septembre 1878.—Suite.

ÉCOLE DE RÉFORME, MONTRÉAL.

Crime pour lequel condamné.	Sentence.	Date de l'emprisonnement.	Date du pardon ou de la commutation.	Condition du pardon ou de la commutation.	Âge et sexe.		Par quelle Cour condamné.	Remarques.
					H	F		
Voies de fait.....	3 ans.....	Avril 1877	9 fév. 1878	14		Magistrat de District	
Larcin.....	3 ".....	Avril 1877	15 janv. 1878	16		Cour de Police.....	

ÉCOLE DE RÉFORME, SHERBROOKE.

Larcin.....	3 ans.....	Avril 1877	16 mai 1878	11		Magistrat de District	
-------------	------------	------------	-------------	-------	----	--	-----------------------	--

NOUVEAU-BRUNSWICK.

PENITENCIER DE SAINT-JEAN.

Homicide involontaire.....	12 ans.....	Nov. 1870	4 déc. 1877	39		Cour Suprême.....	
Faux.....	24 ans.....	Déc. 1875	11 juillet 1878	44		".....	
Viol.....	À vie.....	Juill. 1865	23 juillet 1878	72		Sessions de la Paix	

TABLE III.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised, during the year ended 30th September, 1878—Continued.

NOVA SCOTIA.

HALIFAX PENITENTIARY.

Crime for which Condemned.	Sen- tence.	Date of Com- mital.	Date of Pardon or Com- mutation.	Condition of Pardon or Commutation.	Age and Sex.		By what Court Condemned.	Remarks.
					M	F		
Atson	3 years	July, 1876	Nov. 23, 1877	36	Supreme Court.....	
Grievously Wounding.....	5 "	Nov., 1875	April 19, 1878	36	"	
Subornation of Perjury.....	4 "	July, 1874	May 14, 1878	25	"	
Larceny	2 "	Nov., 1876	June 17, 1878	33	"	
Assault.....	2 "	Oct., 1877	July 23, 1878	28	"	

COMMON GAOL.

reaking and Stealing.....	6 mos.	Mar., 1878	Sept. 19, 1878	15	Supreme Court.....	Fine remitted.
Infraction of Revenue Laws	\$209 fine	Feb., 1878	June 17, 1878	36	"	

BRITISH COLUMBIA.

COMMON GAOL.

Assault with intent	12 mos.	Sept., 1877	May 2, 1878	47	Supreme Court.....	
Mauslaughter	7 years	July, 1874	July 11, 1878	41	"	

NOUVELLE-ECOSSE,
PENITENCIER D'HALIFAX.

TABLEAU III.—Cas où la clémence de la prérogative a été exercée durant l'année finissant le 30 septembre 1878.—*Suite.*

Crime pour lequel condamné.	Sen- tence.	Date de l'emprisonnement.	Date du pardon ou de la commutation.	Condition du pardon ou de la commutation.	Âge et sexe.		Par quelle Cour condamné.	Remarques.
					H	F		
Incendiat.....	3 ans..	Juill. 1876	23 nov. 1877	36	Cour Suprême.....	
Blessé gravement.....	5 "	Nov. 1875	19 avril 1878	36	"	
Subornation de parjure.....	4 "	Juill. 1876	14 mai 1878	25	"	
Larcin.....	2 "	Nov. 1876	17 juin 1878	33	"	
Voies de fait.....	2 "	Oct. 1877	23 juillet 1878	47	"	
PRISON COMMUNE.								
Vol avec effraction.....	6 mois.	Mars 1878	19 sept. 1878	15	Cour Suprême.....	
Infraction aux lois du Revenu de l'Intérieur.....	\$209 d'a.	fév. 1878	17 juin 1878	16	"	Amende remise.
COLOMBIE-BRITANNIQUE.								
PRISON COMMUNE.								
Voies de fait avec intention de blesser gravement.....	12 mois.	sept. 1877	2 mai 1878	17	Cour Suprême.....	
Homicide involontaire.....	7 ans..	Juill. 1872	11 juillet 1878	11	"	

PRINCE EDWARD ISLAND.

TABLE III.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised, during the year ended 30th September, 1878—Concluded.
COMMON GAOL.

Crime for which Condemned.	Sen- tence.	Date of Com- mittal.	Date of Pardon or Com- mutation.	Condition of Pardon or Commutation.	Age and Sex.		By what Court Condemned.	Remarks.
					M	F		
Refusing duty on board ship	10 weeks	Oct., 1877	Dec. 23, 1877	45	Stip. Magist. Court.	
"	"	Oct., 1877	Dec. 23, 1877	26	"	
"	"	Oct., 1877	Dec. 22, 1877	20	"	
"	"	Oct., 1877	Dec. 22, 1877	35	"	
"	"	Oct., 1877	Dec. 22, 1877	30	"	
"	"	Oct., 1877	Dec. 22, 1877	27	"	
"	"	Oct., 1877	Dec. 22, 1877	46	"	
Selling Liquor to an Indian	1 mo. and \$50	Jan., 1878	May 27, 1878	Sentence of 1 mo. remitted	32	Magistrate Court	No remission of fine. Age not given. Male.
Forgery	12 mos	Jan., 1878	July 27, 1878	32	Supreme Court	
Participating in Riot	9 "	Mar., 1878	Aug. 26, 1878	22	"	

DEATH SENTENCES COMMUTED DURING THE YEAR.

Crime	Date	Age	Sex	By what Court	Remarks
Murder	May 25, 1878	Assize Court	Ages not given. Five males.
"	May 25, 1878	"	
"	May 25, 1878	"	
"	Aug. 9, 1878	10 yrs	Over and Terminet	
"	Aug. 9, 1878	"	

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

TABLEAU III.—Cas où la clémence de la prérogative a été exercée durant l'année finissant le 30 septembre 1878.—Fin.
PRISON COMMUNE.

Crime pour lequel condamné.	Sen- tence.	Date de l'emprisonnement.	Date du pardon ou de la com- mutation.	Condition du pardon ou de la commutation.	Age et sexe.		Par quelle Cour condamné.	Remarques.
					H	F		
Refus de devoir sur vaisseau.	10 sem.	Oct. 1877	23 déc. 1877	15	Cour de Mag. Stip.	
"	10 "	Oct. 1877	22 déc. 1877	26	"	
"	10 "	Oct. 1877	22 déc. 1877	26	"	
"	10 "	Oct. 1877	22 déc. 1877	30	"	
"	10 "	Oct. 1877	22 déc. 1877	35	"	
"	10 "	Oct. 1877	22 déc. 1877	30	"	
"	10 "	Oct. 1877	22 déc. 1877	27	"	
"	10 "	Oct. 1877	22 déc. 1877	46	"	
Vente de boisson à un Sauvage	1 mois et \$50 d'a.	Janv. 1878	27 mai 1878	32	Cour de Magistrat.	Age non donné. Homme.
Faux	12 mois.	Janv. 1878	27 juillet 1878	32	Cour Suprême	
Participer dans une émeute	9 "	Mars 1878	26 août 1878	32	"	

SENTENCES DE MORT COMMUEES DURANT L'ANNEE.

Meurtre.	La mort	Date	Pénit. de Kingston, Vic.	Age non donnés.
"	"	15 mai 1878	"	
"	"	25 mai 1878	"	
"	"	25 mai 1878	"	10 ans
"	"	9 août 1878	"	10 ans